TUFTS COLLEGE LIBRARY.
Purchased
Bound Dec. 1909
59665

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME LI. — 1er MAI 1909.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-ET-UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1909

59665

PIERRE ET THÉRÈSE [1]

TROISIÈME PARTIE [2]

I

Il y a une heure, dans les fêtes mondaines, parfois moins qu'une heure : quelques minutes, un instant, où leur caractère se transforme. Les passans, venus comme en visite, pour accomplir un devoir social ou pour être vus, sont partis ; seuls sont demeurés ceux qui veulent jouir de la fête, ou ceux qui poursuivent un autre objet, masqué par le divertissement officiel du lieu. Le divertissement officiel, pour la majeure partie des assistans, ne compte guère. N'est-il pas d'ailleurs, presque toujours, d'une médiocrité décourageante? Musique, danse, batelage d'amateurs ; vrais comédiens, musiciens ou danseurs empruntés au théâtre et moins à l'aise, en parade moins illusionnante que sur leurs tréteaux : combien écoutent, combien regardent avec attention, parmi les spectateurs distraits qui chuchotent d'autre chose tout en applaudissant ostensiblement, sous l'œil des maîtres du logis ? Un intérêt fort étranger à ce coûteux et banal spectacle retient la plupart : un spectacle qui se joue entre eux, spectateurs, et les passionne. Ou bien ils en observent l'intrigue, ou bien ils y participent. Intrigue au sens moliéresque et âpre du mot, intrigue au sens léger, voluptueux de

(1) *Published, May first, nineteen hundred and nine. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March* 3, 1905, *by* Alphonse Lemerre.

(2) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril.

la comédie italienne, intrigue de politique mondaine ou de licence parée, — en voici la minute venue. Quelques arrivistes anxieux ont attendu l'occasion propice de s'asseoir à côté du détenteur supposé de leur fortune; quelques « associées » infatigables ont guetté l'influente femme du monde, le politicien puissant, le financier de qui dépend l'avenir de leur mari, et le chambrent de leur mieux, à grand effort de sourires et de flatteries. Mais le drame le plus commun est toujours le drame du désir humain. Sous la chaleur accrue des salles, l'humanité mondaine tend à prendre ses aises. Des jalousies s'éveillent et se dévoilent, des yeux espionnent, d'autres menacent; de brèves répliques jaillissent des lèvres à peine desserrées, entre les « charmans! » et les « bravos! » Des scènes de consentement, de reproche ou de rupture s'amorcent, s'achèvent... Voici le solstice de la fête, l'instant où la vraie nature des êtres s'affirme, lasse de deux heures de contrainte. Moins déguisés que le jour, presque apparens, décolletés pour ainsi dire comme les bustes des femmes, — voici l'heure d'observer la passion du gain, l'envie fielleuse, la frénésie de paraître, le désir masqué en haine, le désir masqué en amour.

Ce torride solstice des réunions mondaines, la fête des Hountacque venait de l'atteindre, la fête qui inaugurait, vers la fin de novembre, leur installation récente dans l'hôtel de l'avenue du Bois de Boulogne. Le cadre était somptueux. Sur ce grand marché d'art et de luxe qu'est Paris, le goût, servi par l'argent, n'est-ce pas la baguette de l'enchanteur? Cinq mois avaient suffi pour transformer un logis quelconque de milliardaires américains en une demeure de style français parfaitement pur, tendue de précieux Beauvais, discrètement ornée de toiles rares, meublée sans surcharge de pièces de premier ordre. Aux innombrables Parisiens curieux de telles solennités, les maîtres du lieu, comme un couple de souverains nouveaux, offraient en joyeux avènement le « vernissage » de leur palais. Ils l'agrémentaient de ce qu'il faut de divertissement organisé pour retenir ses hôtes jusqu'aux environs d'une heure après minuit: pas plus; car Paris moderne, qui se lève de bonne heure, se couche tôt, et le temps est fini où les aubes d'hiver, envahissant les salles de bal, éclairaient les pirouettes lasses, les visages fanés des danseurs.

Le haut monde parlementaire, le haut monde financier, le haut monde des affaires, avaient amplement répondu à l'appel. Les files de voitures et d'automobiles refluaient jusqu'à la place de l'Étoile, jusqu'à l'avenue Malakoff, jusqu'à l'avenue de la Grande-Armée. Quant au « monde » tout court, si nettement défini à Paris, malgré l'apparente fusion des groupes sociaux, — le monde, plus important, sinon plus influent à mesure que toutes les organisations sociales se détraquent alentour, — il n'était là que peu représenté, et surtout par les hommes. La beauté célèbre de Thérèse en attirait plusieurs, parmi ceux que l'opinion conservatrice ralliait, dans le Parlement, à Paul Dautremont. Quelques vraies mondaines, les plus hardies, sortes de prospectrices des régions nouvelles de la fortune et du plaisir, avaient accompagné leurs maris. Tout naturellement, elles formaient un groupe, à l'avant-garde des assistantes qui écoutaient la *Petite Fée*, poème et musique de Ludovic Archères. Et l'œil d'un Parisien avisé les eût distinguées aussitôt, à je ne sais quoi de moins provocant dans la toilette, de plus mesuré dans le geste, de plus « chez soi, » — à cet ensemble de traits, de costumes, de façons qui, sauf quelques exceptions notoires, traduit une réalité considérable : l'hérédité dans une situation supérieure.

Sur la scène improvisée, luxueusement improvisée au fond de l'immense salon principal, un éclatant décor représentait un coin de parc Louis XV, de parc à la Verlaine avec des verdures bleutées enlaçant des architectures de treillage. Dans ce décor, sous les feux électriques aménagés comme en un véritable théâtre, des ballerines prêtées par l'Opéra achevaient un pas de bergers et de bergères. A l'avant-scène, le baron Moulier en Sylvandre, Suze en Cydalise figuraient les premiers sujets : Suze, gracieuse naturellement, et juste assez empruntée pour que le piquant de sa danse en fût aiguisé ; Moulier, si parfaitement danseur qu'on sentait que c'était là sa véritable vocation, et qu'il était créé par la nature pour faire des pointes, des ronds de bras et des jetés-battus, bien plutôt que pour administrer les diverses sociétés financières où il ambitionnait de toucher des jetons.

Sylvandre comme Cydalise étaient fort applaudis.

Sans que leurs fiançailles fussent encore officielles, on savait qu'elles étaient probables, que les instances du baron devenaient

pressantes, et que Suze, tout en le faisant un peu languir, n'avait pas dit non. On les guettait ; les faciles plaisanteries qui sont les mêmes, aux termes près, dans les collèges, à l'atelier et dans la société fleurissaient sur les lèvres. Et, sous l'attention souriante des yeux qui suivaient leurs gestes rythmés, il y avait, à l'avance, un peu de la curiosité qui obsède les nouveaux époux. Cela, et la musique, et la lumière, et la parade de grâce nonchalante, voluptueuse de ce ballet, évocateur d'un siècle où l'amour léger, l'amour-goût, sans flèche empoisonnée dans son carquois, régna sur le monde, — tout incitait à la détente ce parterre composé surtout de gens de liesse, d'oisifs riches et de laborieux jouisseurs, chez qui le goût de la fête, l'ironie dissolvante, ou simplement l'absence de culture morale ont aboli la vie intérieure... De ceux qui souriaient, applaudissaient, chuchotaient ou rêvaient là, combien avaient d'autre philosophie qu'un épicurisme délicat dans la forme, presque sinistre dans le fond? N'importe ! cela composait un ensemble de civilisation extrême, de luxe intelligent, de grâce somptueuse que seule peut offrir une telle fête, dans une ville comme Paris. Ce qu'elle révélait d'excessif et, par là, d'anormal, de menaçant pour le lendemain n'était plus perçu par personne, pas plus que personne ne se rendait compte que l'air de cette vaste salle eût semblé irrespirable à quelqu'un venant du dehors.

Solstice torride et voluptueux ! Les conventions, observées le jour à la lettre, atténuaient leur rigueur. Chaise à chaise, des couples s'étaient formés, l'habit noir penché vers l'épaule nue. Archères, indifférent ou affectant l'indifférence pour son propre ballet, entraînait dans une embrasure la jolie Mme Hémery, et le masque immobile, mais les yeux fixés sur elle comme pour l'hypnotiser, se divertissait à jouer avec cette âme puérile, et tout de même honnête, à l'étonner, à la troubler, à la désorganiser un peu. Un groupe s'était formé autour de la vieille Mme Villoy, l'une des puissances mondaines de Paris. Veuve d'un parlementaire célèbre, célèbre elle-même par son esprit mordant et son humeur gauloise, elle lançait un mot de temps à autre, et elle était en verve, à en juger par les sourires des attentifs. Plus loin, sous l'*Enfant rose* de Gainsborough, toile sans prix que Pierre avait acquise à Londres quelques jours auparavant, Max Pergyl, beau jeune homme d'une extrême élégance, qui avait renouvelé dans la presse la chronique des salons parisiens

en y introduisant, outre l'esprit et le sens artiste, l'impertinence et l'ironie, accueillait les attentions un peu inquiètes de plusieurs maîtresses de maison. Dans le cadre d'une porte ouverte, Pontmagne impassible subissait l'assaut d'un grand industriel sucrier, engagé dans un formidable procès contre l'État. Une certaine Mme Furtier-Legrand, femme d'un maître des requêtes, brune agréable qui s'efforçait de ressembler à Joséphine de Beauharnais, les jambes croisées dans sa robe Directoire, un coude sur un genou et son fin menton sur la main savamment pliée, écoutait les propos que le directeur du Crédit Colonial, Hémery, lui murmurait de très près.

Cependant Pierre Hountacque, debout tout au fond de la salle, calme et parfaitement immobile, suivait le spectacle en spectateur, content du succès de sa fête. Aucune femme n'était près de lui, et, si ses yeux s'écartaient de la scène, ils passaient distraitement sur les visages et sur les bustes des invitées, cherchant une seule femme : sa femme... Un instant, elle avait disparu de la salle, occupée de donner un ordre pour le buffet où l'on allait se précipiter tout à l'heure : durant cette absence, une ombre soucieuse avait effleuré le visage du maître de la maison, aussitôt dissipée quand il la vit reparaître. Il la regarda, il reprit possession d'elle, à distance. C'était la fin du spectacle, la dernière danse. Une ballerine en libellule, avec deux diamans montés en antennes au-dessus du chignon, tournoyait, toupie animée, puis s'immobilisait, fleur de mousseline à double tige de chair, — tandis que les deux protagonistes, Suze et Moulier, sur le même siège de verdure, recevaient l'hommage de ses mines, de ses bras tendus en offrande, de ses sourires mécaniques... Mais Pierre ne regardait plus que Thérèse. Elle ne s'était pas assise; appuyée contre le rideau écarlate d'une fenêtre, elle se dressait, vraiment royale en une robe de crêpe bleu pailleté de bleu nocturne, d'une simplicité coûteuse. A peine reparue dans le salon, des hommes l'avaient entourée : Pierre fit cette remarque qu'ils semblaient d'une race humaine inférieure à elle, taillés pour la servir. Un seul la dépassait de quelques lignes; mais elle dominait celui-ci même, de cette hauteur sereine, non affectée, souriante, qu'elle portait sur son front comme une mystérieuse couronne. Pierre se redit les noms de ces fervens qui entouraient sa femme, tous quatre hommes du vrai monde, attirés par la beauté souveraine de cette fille de grands bourgeois :

le comte de Mareil, député de l'opposition; le prince d'Argy, marié depuis deux mois à une exotique contrefaite et milliardaire; Guy de Bonnefous, un capitaine de dragons qui revenait d'Afrique, célèbre tout jeune pour s'être défendu, trente heures durant, avec quelques goumiers, contre deux mille Marocains; et enfin le marquis de Tençay, ce haut gentilhomme dont la stature dépassait Thérèse, — belle figure de seigneur français, sénateur lui aussi d'un département de l'Ouest, membre de l'Institut pour avoir publié divers ouvrages d'économie rurale, et surtout pour appartenir à une famille où cet honneur était quasi héréditaire. Aucun des quatre ne dissimulait son attitude de courtisan, que la concurrence des trois autres rendait, sauf pour le marquis, un peu énervée et trépidante. Pierre les regardait sans jalousie :

« N'ai-je pas été pareil à eux? Seulement, ils ne la connaissent pas; ils ne soupçonnent pas l'imprenabilité de cette âme. Elle était pour un seul, et j'ai eu l'incroyable fortune d'être celui-là !... »

Quand il pensait cela, brusquement il avait cette étrange impression de vide intérieur qui fait un instant douter de sa propre personnalité et de la réalité des choses.

« Est-ce vrai? Est-ce bien moi?... »

Et soudain la réalité de son bonheur l'enveloppait, le comblait. Ah! lui aussi, il sentait qu'il était né pour une seule femme, pour celle-ci! Jusqu'au jour où il l'avait rencontrée, il n'avait connu ni l'émotion, ni même la tentation d'aimer. Il avait traité la femme, quelle qu'elle fût, avec une indifférence de lutteur affairé, un dédain d'Oriental. « Jamais je n'aurais imaginé, » pensait-il en regardant Thérèse, souriante et sereine, opposer à ses quatre courtisans son calme d'honnête femme, « jamais je n'aurais imaginé qu'un être féminin pût avoir de l'influence sur moi, devenir l'élément principal de ma pensée et de ma volonté, me dominer, me modifier. » Il s'étonnait de cette influence : mais, à la constater, son cœur s'échauffait de tendresse... Tendresse ardente, qui, — comme un feu souterrain change peu à peu la figure d'un continent, — lentement et sûrement, et sans qu'il mesurât lui-même toute l'importance du changement, le transformait, approchait sa nature indomptable, déréglée, formidable, de la juste, scrupuleuse et droite nature de Thérèse.

Quittant Thérèse, son regard se promena avec satisfaction sur

le cadre de luxe et de beauté qu'il lui avait fait, sur l'assemblée réunie pour fêter leur établissement. Comme tous les hommes qui ont créé leur propre fortune, il portait aux objets mêmes qui l'entouraient, qui tous avaient été réunis par sa volonté, par son effort, une sorte d'amitié confuse, comme à des prolongemens de lui-même, à des symboles, à des preuves de sa puissance. De telles joies, ceux-là les ignorent qui, dès leur berceau, ont tout reçu de la vie. Ils ignorent aussi la satisfaction d'un Pierre Hountacque contemplant ses hôtes d'un soir, dont il évaluait la valeur sociale avec une sûreté de connaisseur d'hommes, qu'il savait bien n'être encore qu'un choix secondaire dans le monde parisien, mais qui déjà représentaient une notable conquête pour un enfant perdu, jadis maître d'armes, ouvrier, comptable, secrétaire d'entrepreneur. « Un jour, j'aurai ici qui je voudrai, pensa-t-il... Je suis d'assez bonne famille pour que mon origine n'arrête personne, et Thérèse a l'étoffe d'une reine de Paris... » Vanité un peu puérile chez cet homme fort, ce désir d'avoir chez lui la plus fine, la plus difficile société ! Mais le « parvenu, » même dans le sens héroïque du mot, ne la dépouille guère ! Elle correspond à ce sentiment juste : se prouver à soi-même qu'on a conquis seul, au cours d'une seule vie, l'égalité avec ceux dont les siècles ont fait le nom et qu'on est, selon le mot d'un illustre parvenu, « soi-même un ancêtre. »

La musique de scène acheva d'enlacer ses arabesques aux gestes des ballerines ; Suze et le baron Moulier vinrent à la rampe et débitèrent les aimables strophes du « baiser » qui avaient, quelques semaines auparavant, retenti sous les ormes de Roquefon. Un silence s'était fait, l'attention s'était réveillée, car les vers plaisaient. Sylvandre et Cydalise les alternaient avec une grâce captivante ; leurs fiançailles pressenties enrichissaient les rimes d'une saveur goûtée par l'auditoire. A ce moment, Pierre, qui, du fond de la salle, continuait, comme un bon général, la revue de ses contingens, arrêta ses yeux sur le couple de Mme Furtier-Legrand et de Paul Hémery. Mme Furtier-Legrand quittait sa chaise et, avec des attitudes longuement étudiées devant sa psyché, applaudissait. Hémery se leva à son tour, promena les yeux autour de lui... Un instant, ses yeux rencontrèrent ceux du maître de la maison ; un instant très bref, car aussitôt Hémery se détourna vers la scène...

Pourquoi cet incident fit-il aussitôt une tache noire dans la pensée lumineuse et victorieuse de Pierre?

Comme presque tous ceux qui excellent au maniement des hommes, il était merveilleusement sensible à ces marques sincères, si fugitives, que la pensée secrète d'autrui laisse par momens paraître sur le visage, ou à travers les gestes des plus dissimulés. Il les reconnaissait avec la certitude quasi infaillible qui nous fait distinguer les écritures.

« Hémery a cessé de me regarder dès qu'il a rencontré mes yeux. Entre lui et moi, il y a *quelque chose;* et maintenant, tandis qu'il se tourne avec un sourire vers Suze et le baron, tandis qu'il les applaudit, c'est à moi qu'il pense... Que me veut-il? Je ne l'ai jamais considéré comme un ami. Il ne pardonne pas à l'ancien commis de Camboulives d'être devenu un puissant, dont il a besoin... Tiens! mais, c'est cela; c'est l'éclat de notre fête qui le blesse. Il pense à son quatrième de l'avenue de l'Alma, à ses stucs et à ses faux Louis XVI... Voilà la cause du mauvais regard! » Provisoirement, Pierre accepta cette explication: sa forte nature faisait spontanément, devant toute menace, une réaction d'optimisme pratique. Pourtant la tache noire de l'incident persistait en lui, au fond de ce paysage intérieur que chacun de nous porte en soi. Il essayait de ne pas la voir, comme on conseille aux malades de la rétine d'éliminer, par la volonté, les taches mouvantes qui voltigent dans leur champ visuel. Elle persistait quand il allait féliciter les acteurs, féliciter Archères; tandis qu'il recevait lui-même la salve banale des complimens; tandis qu'il offrait son bras à la marquise de Tençay pour la conduire au buffet.

Le remous des spectateurs libérés donne alors, à la plus mondaine assemblée, l'aspect mal policé d'une foule. Tandis que la masse refluait vers la salle à manger, délicieusement tapissée de gaies peintures de Huet, — des oiseaux dans des feuillages, — la partie masculine de la société se divisait.

Les uns, ceux que des liens plus forts rattachaient au monde où que surveillaient des yeux plus jaloux de mondaines, demeuraient aux côtés de celles-ci, profitaient même du remous de foule pour les courtiser de plus près, — tandis que d'autres, libres ou moins guettés, s'empressaient à rejoindre le quartier réservé au souper des ballerines...

Le remous charriait aussi des escouades de critiques volontaires, de « chineurs, » comme dit l'argot parisien, empruntant cette rude expression au parler des chiffonniers et des bas antiquaires. Tandis que Pierre conduisait la marquise au buffet, il entendit un invité, qui ne le croyait pas si proche, dire à Max Pergyl :

— Je lirai votre « Paris-qui-Passe » demain, avec un plaisir particulier, mon cher maître, et je compte sur des traits bien aiguisés... Quels vers de mirliton, hein?... Et cette musique !... Et ce décor d'ambassade !...

— Mais du tout, du tout, répliquait Pergyl, qui, plus attentif, avait aperçu le maître de la maison. Le divertissement m'a semblé fort aimable; et la maison porte la marque de la divine Thérèse.

Cette familiarité de parole : la « divine Thérèse, » fut plus désagréable à Pierre que l'impertinence de l'invité. La vanité de la parade mondaine lui apparut. « Vivre tout seuls, elle et moi, comme en Norvège, cet été !... » Mais déjà le flot de ses hôtes l'emportait, et la joie le grisait de nouveau d'avoir créé un palais, d'y entraîner Paris, d'être une façon de roi.

Cependant Sylvandre et Cydalise n'avaient pas suivi la foule. Des coulisses leur étaient ménagées à tous deux dans le petit salon que Thérèse avait fait installer à côté de sa chambre ; ils s'y étaient habillés avant le spectacle, à deux toilettes distinctes séparées par un haut paravent. Suze, dont le froid tempérament s'alliait à une imagination d'allumeuse, avait inventé cela comme un épisode amusant de son flirt de fiançailles. Elle appartenait, en effet, à cette espèce assez rare en France, fréquente ailleurs, des coquettes froides, *civette a fredo*, comme disent les Italiens. Peu sensible elle-même, cela l'amusait d'inquiéter son fiancé, derrière la mince cloison de toile peinte, par le froufrou des soies, le frôlement des batistes, par les phrases dites exprès à la femme de chambre: « Mes bas, Justine... » ou bien : « Justine, ce corsage ouvre trop... Piquez-moi vite une rose ! »

Maintenant que le spectacle était fini, les deux jeunes gens se retrouvaient dans la même pièce, pleine encore du désordre de leur récent habillage. Ils y furent seuls quelques instans: le valet de chambre du baron et la camériste de Suze, qui avaient suivi le spectacle par l'entre-bâillement d'une porte, n'avaient pas

battu en retraite assez tôt : la foule des invités leur barrait maintenant le chemin. Suze et Moulier se sourirent, se prirent les mains, grisés tous deux par cette atmosphère de cabotinage à laquelle résistent si peu de mondains.

— Eh bien ! cher Sylvandre, fit Suze. Il me semble que cela n'a pas trop mal marché, notre petite parade ?

— On vous a énormément regardée et applaudie, répliqua Moulier.

Au fond, il pensait :

« Elle a médiocrement dansé, mais elle a fait plus d'effet que moi. »

Sa vanité d'acteur se rebellait un peu, agacé qu'il était d'ailleurs en songeant à la joie physique causée à d'autres hommes par la beauté de Suze... Et ces deux sentimens, en se composant, faisaient un ensemble à la fois trouble et vif, qui combattait sa trop parfaite éducation, son goût démesuré de la mesure. Suze, avec cette perspicacité merveilleuse des femmes pour tout ce qui, chez autrui, les concerne, perçut cet état singulier. Elle s'en amusa, et, contente de ce tête-à-tête, ne se hâta pas de sonner la femme de chambre.

— Vous me semblez un peu nerveux, cher Sylvandre ? reprit-elle, s'approchant de lui jusqu'à lui mettre sous les yeux son visage et son buste.

De tout près, le baron regarda le rouge excessif des joues, les cils agglutinés par le kohl, le corsage échancré sur la gorge blanche de poudre. Tout cet artifice de théâtre, — si attristant lorsqu'il tâche à masquer les vices de la nature ou les outrages du temps, — donnait ici un ragoût plus piquant à la triomphante fraîcheur du teint, au printemps du regard, aux seins palpitans de vie jeune sous le fard inutile. Heureux et mal à l'aise, Moulier balbutia :

— Que vous êtes jolie !... Vous l'êtes par trop, ce soir !

Elle, coquette, reculait, divertie de le voir enfin troublé, moins correct que de coutume : c'était une victoire, cela, dont elle sut gré au vaincu autant qu'à elle-même. Si maîtresse de soi qu'elle fût à l'ordinaire, elle ne laissait pas, elle aussi, d'être gagnée par l'ivresse de la scène, par l'émoi des applaudissemens, par toute cette admiration mêlée de désir, qu'elle avait bien sentie monter tout à l'heure, quand elle déployait ses bras harmonieux, lançait la pointe de ses pieds, faisait mouvoir en

cadence ses jambes gantées de soie que la courte jupe découvrait jusqu'à la naissance du mollet.

— Vous avez beaucoup mieux dansé que moi, fit-elle sérieusement, vous avez eu beaucoup de succès. Et mon succès à moi, je vous le dois, puisque c'est vous qui m'avez fait répéter.

Elle ébaucha gaîment une mesure du pas, en fredonnant l'air. Réellement, elle savait gré au baron de la part qu'il avait prise à son succès de ce soir; sa frivole pensée l'estimait aujourd'hui plus haut que jamais. Pour les tempéramens calmes, certaines minutes d'excitation sont, en matière sentimentale, plus lucides que le calme. Suze comprit en ce moment que personne ne lui conviendrait jamais autant que ce joli garçon si parfaitement élevé, d'un cœur si honnête et d'un esprit si modéré, qui portait l'habit de soie à basques aussi élégamment que le frac et la jaquette modernes; qui aimait à la fois le plaisir, le monde, la respectabilité et l'argent; qui était non seulement un danseur de génie, mais un parfait maître à danser. « Oui, personne ne me plaira jamais davantage, » songea-t-elle; et un peu de mélancolie voila ses yeux rieurs, inutilement élargis par le kohl, — à la pensée que quelque chose de décisif allait sans doute se passer dans sa vie, ici, entre la porte et le paravent. Moulier, aussi amoureux que sa nature pondérée et ses excellentes façons le comportaient, aperçut cette vague favorable dans le regard de celle qu'il courtisait. Minute fatidique pour tous deux, où le laborieux échafaudage des convenances, des intérêts, des ambitions auxquels ils avaient, chacun de son côté, tant sacrifié déjà, s'anéantit, s'effondra, où ils ne furent plus que deux êtres jeunes, et qui se plaisaient, en face l'un de l'autre.

— Suzanne!... fit le baron.

Il ne put en dire davantage; il saisit la petite main empâtée de blanc et serra les doigts. Suze pâlissait sous son rouge et détournait la tête, sans retirer sa main.

— Suzanne... je vous en supplie, ne jouez plus à ce méchant jeu de m'énerver. Suzanne, dites que c'est fait... que nous sommes fiancés...

Si mutin à l'ordinaire, le visage de Suze était devenu grave, et cette gravité inattendue le rendait presque triste. Sans articuler un seul mot, elle fit, du front, un geste affirmatif. Alors il voulut l'attirer dans ses bras. Mais, d'une pudeur sincère, elle se dégagea. Vraiment épeurée, on eût dit que soudain elle comprenait

le sens de l'amour, et d'un baiser. Et comme il essayait de la rejoindre, elle le tint à distance, le bras joliment tendu, tandis qu'elle appuyait de l'autre main sur le bouton électrique. Elle lui souriait, en même temps, d'un sourire qu'il ne lui connaissait pas, plus féminin, presque tendre : tout ce qu'elle pouvait offrir de tendresse était dans ce sourire. Elle murmura :

— Soyez gentil!

Et, comme si elle continuait son rôle de Cydalise, elle lui envoya un baiser en disant :

— Sauvez-vous derrière votre paravent! On vient.

On venait en effet : Clément et Justine, qui avaient réussi à se frayer un passage à travers les invités. Le baron obéit. Il regagna sa toilette et, tandis qu'il était seul encore, se regarda dans la glace. Il se trouva séduisant, digne de son bonheur. Il en oublia un moment Clément qui attendait les ordres de son maître, un pot de vaseline et une fine serviette à la main.

De l'autre côté du paravent, il entendit clapoter les menottes de Suze.

« L'adorable petit être !... » pensa-t-il.

Et tout haut :

— Allons, Clément, débarbouillez-moi !

Telles furent les fiançailles de Sylvandre et de Cydalise.

II

Au buffet, la foule des invités commençait à devenir moins dense ; les repus quittaient la place et regagnaient les salons. On visitait l'hôtel. Tout le rez-de-chaussée, plus une vaste galerie au premier étage et l'atelier destiné à Thérèse, étaient laissés accessibles. Un tel étalage de luxe excitait naturellement le fiel des envieux. Thérèse et Pierre, engagés dans ces bouts de conversation successives qu'un maître et une maîtresse de maison doivent subir de leurs hôtes, sympathiques ou non, reçurent, au passage, quelques gouttes corrosives. Mme Furtier-Legrand, sans apercevoir Thérèse qui lui tournait le dos, disait au capitaine de Bonnefous, tout en surveillant le pli de sa traîne Directoire :

— Voilà, capitaine, une installation princière! Vous n'en avez pas rapporté autant de la terre d'Afrique, vous. Mais croyez-moi : mieux vaut votre belle renommée.

Et Thérèse entendit aussi, non sans tristesse, cet homme qu'elle estimait, répondre :

— Vous avez raison, madame : je n'échangerais pas.

Elle ne put désormais s'empêcher de prêter l'oreille. D'autres propos, surpris au vol, qui peut-être signifiaient tout autre chose, elle les interpréta comme des allusions directes ou détournées, mais toujours malveillantes, à leur richesse, à leur luxe.

— Il n'y a rien à dire, en tout cas, sur sa fortune à elle, déclarait Max Pergyl...

Ou encore ce lambeau de réplique entre le marquis de Tençay et M. de Lespaul :

— Si l'on regardait de près à l'origine des grosses fortunes...

Tout cela, naturellement, s'éteignait dès qu'on l'apercevait. Les gens qui la savaient proche faisaient assaut de commentaires gracieux. Elle démêlait même une réelle sympathie pour sa personne à elle : la beauté féminine, au degré où Thérèse en était douée, exerce la fascination universelle d'un beau jour d'été. Elle sentait donc que ce n'était pas elle que visait l'opinion jalouse, mais plutôt, mais seulement Pierre, son mari. C'est à lui qu'on ne pardonnait pas son insolent bonheur. Après ce succès le plus jalousé : la prompte fortune, — avoir encore gagné une autre partie, conquis d'emblée une des plus enviables héritières de Paris, avoir pénétré par ce mariage dans un milieu universellement respecté, qui mettait autour de sa chance comme un rempart d'honneur, c'en était trop. Les hommes surtout enviaient ce dernier quine, échu dans la loterie de l'amour à ce beau garçon solide, à l'air calme, un peu endormi. Et cette envie, cette sourde malice des hommes, Thérèse la percevait.

Son angoisse, préparée par les bribes d'entretiens entendues au passage, fut encore surexcitée coup sur coup par deux menus incidens. D'abord, la remarque que son père, Paul Dautremont, causait avec animation, bien qu'à voix basse, avec Hémery, volontairement à l'écart de tout le monde, auprès de la rampe maintenant éteinte. Thérèse connaissait le visage et les allures de son père : une certaine tension en avant de la mâchoire inférieure, accompagnée d'un geste rapide des doigts de la main droite pendante, signifiaient chez lui l'agacement, l'impatience, l'inquiétude... Autre choc léger : Thérèse avait pensé soudain : « Pourquoi Maxence n'est-il pas venu? » Dans la bousculade de la réception, elle n'avait pas pris garde à son absence. « Je

l'ai invité pourtant, comme je le lui avais promis à Roquefon. » Depuis que Mme Chrétien et Maxence avaient quitté Roquefon, Thérèse avait vu une seule fois Mme Chrétien : quant à Maxence, il avait dû, disait sa mère, se rendre en Belgique, pour la réparation d'une pièce d'orfèvrerie ancienne, si précieuse qu'elle ne pouvait être déplacée... Tout cela était plausible. Maxence, depuis longtemps, n'écrivait plus à Thérèse ; Mme Chrétien, très discrète, n'avait plus rien à faire chez les Hountacque. « Mais pourquoi Maxence n'est-il pas venu ce soir? J'avais ajouté un mot amical sur la carte... » Anxieuse, elle chercha son mari du regard. Elle l'aperçut au buffet ; sa perspicacité d'amoureuse lui devina des soucis analogues aux siens... Elle ne se trompait pas. Pierre, depuis que le regard d'Hémery l'avait mis en éveil, et que la fin du spectacle avait libéré les assistans de leur contrainte, sentait peser sur lui la même atmosphère de basse jalousie, de dénigrement... « Bah ! — pensait-il, secouant ses fortes épaules, — ils ne peuvent rien contre moi... Et, avant un an, les plus fielleux seront ralliés ou muselés !... » A ce moment, Thérèse le rejoignit. Leurs mains s'effleurèrent ; ils avaient besoin de se toucher, de se réchauffer l'un à l'autre.

— Tout va bien, n'est-ce pas? dit Thérèse, se forçant à sourire.

— Tout va à merveille... mais j'ai hâte d'être seul avec toi.

— Moi aussi. Comme nous étions heureux en Norvège, loin de tout !

— Oui, bien heureux, murmura Pierre. Il faudra être seuls ensemble, souvent. Tiens ! ton père qui vient à nous !

M. Dautremont s'avançait vers eux, sans prendre la peine de contenir sa hâte. Il ne regarda pas son gendre et dit à demi-voix à Thérèse :

— Peux-tu me donner quelques minutes? J'ai à te parler.

— Mais oui, père.

— Monsieur Hountacque, votre protection peut-elle m'obtenir une coupe de champagne? minaudait au même instant Mme Furtier-Legrand, offrant à Pierre un sourire aussi travaillé que la draperie de son corsage.

Et tandis que Pierre s'empressait, il vit, cependant, M. Dautremont entraîner Thérèse vers un angle vide du grand salon, l'installer dans une encoignure de fenêtre, derrière le rempart de quelques chaises de louage. Pierre, le verre de champagne

remis à Mme Furtier-Legrand, eût souhaité les rejoindre, entendre ce que son beau-père disait à sa femme. Mais à cette minute, Suze et le baron Moulier, toujours en costume, ayant seulement, grâce au frottage de vaseline, recouvré leur figure naturelle, faisaient leur entrée au buffet. Avec eux, les entourant, les poursuivant d'un murmure d'applaudissemens discrets, rentraient les invités épars dans les salons et dans la galerie. Pierre dut serrer la main du baron, et embrasser sa jolie belle-sœur. Il s'entendait très bien avec elle. Elle l'amusait par sa frivolité consciente, méthodique; il lui plaisait d'abord par sa beauté physique, qualité qu'elle goûtait fort, et aussi parce qu'elle trouvait, — c'étaient ses termes, — qu'il avait « son chic. » En se laissant effleurer la joue, elle lui glissa à l'oreille :

— Vous ne savez pas? C'est fait... Henri et moi, nous sommes fiancés.

— Vrai! quel bonheur!

La nouvelle réjouit Pierre. Un homme de sa trempe devait juger Moulier un peu ridicule; mais la famille du baron, et le baron lui-même, jouissaient d'une honorabilité inattaquable. En outre, par ce mariage, les Dautremont s'alliaient à un monde plus réservé, plus fermé, plus « gratin, » aurait dit Suze. Dans un moment où sa situation à lui, Pierre Hountacque, arrivait brusquement en vue et par conséquent s'exposait à une plus âpre discussion, c'était un événement propice que cette alliance, un affermissement de son propre ménage. La joie qu'il en conçut balança momentanément la légère anxiété ressentie tout à l'heure, quand son beau-père avait entraîné Thérèse. Encore une fois, la réaction d'optimisme remit en équilibre cette nature de conquérant. « De quoi m'inquiétais-je? Vais-je m'étonner d'entendre des propos d'envieux, quand j'ai fait cette fortune insolente et quand j'ai pris pour moi Thérèse?... Allons! je leur donnerai encore bien d'autres occasions de vider leur poche à fiel... » Ces fumées d'ambition, qui de temps à autre lui montaient au cerveau, il sentit avec bonheur qu'il les humait, qu'il s'en grisait de nouveau, tandis qu'il secouait, rasséréné, la main de Pontmagne, et recevait les félicitations de ce loyal ami.

« Non, pensa-t-il... Il ne faut pas rêver seulement de la vie à deux, isolée, stérile. La bataille est bonne; peu à peu Thérèse l'aimera et m'y aidera. Abdiquer, vouloir à tout prix la paix, c'est, plus qu'à demi, mourir.. »

Il ne voyait plus, séparé d'eux par une foule, ni M. Dautremont, ni Thérèse. Il offrit son bras à sa belle-sœur, qui s'arrachait enfin aux bravos, et la mena se réconforter d'une tasse de bouillon et de quelques viandes froides : Suze avait un solide appétit de sportswoman et dédaignait les sucreries. La réaction d'optimisme était complète. Archères, qui, dans un coin, causait avec Pergyl, remarqua le rayonnement de cette allure, ce visage d'homme victorieux, confiant en l'avenir.

— Regardez Hountacque, dit-il au chroniqueur : donne-t-il assez l'impression du beau lutteur, du tombeur élégant de la destinée ? Il exulte, il est magnifique.

Pergyl, dont l'œil professionnel ne perdait rien de ce qui se passait autour de lui, murmura :

— S'il observait sa femme en ce moment, il triompherait moins.

— Où donc est-elle, la divine Thérèse ?

— Là-bas... dans la fenêtre, avec son père.

L'œil d'Archères suivit la direction que Pergyl indiquait. Dautremont et sa fille ne se parlaient plus, ou du moins n'échangeaient que de très rares paroles ; mais leur habitude de tenue mondaine ne parvenait pas à masquer la profonde altération de leurs visages.

— C'est vrai qu'ils ont un air bizarre, murmura Archères. Que se passe-t-il donc ?

— Ah ! cela, je n'en sais absolument rien, dit Pergyl. Le beau-père et le gendre ne s'aiment guère... le mariage de toquade qu'a voulu Thérèse n'a pas comblé d'orgueil le vieux Dautremont... Alors, il y a probablement des passes difficiles, où Thérèse est obligée de jouer la Sabine, entre son père et son époux. Ce soir, évidemment, cela va mal.

Les deux amis, se taisant, continuèrent d'observer. Maintenant, Thérèse parlait avec animation ; M. Dautremont écoutait d'un air hostile.

— Qu'ils sont intéressans, murmura Pergyl, ces petits drames familiaux qui se jouent en pleine fête, comme cela !... Un spectacle supplémentaire, en sus du programme, après le spectacle officiel que nous vous devons, Archères. C'était charmant, votre *Petite Fée*... Mais il ne dépend pas de vous que ce bout de réalité, joué dans l'entre-bâillement de ces rideaux pourpre, ne passe la *Petite Fée* en intérêt dramatique... Re-

gardez ! Ils sont tous deux absens ; ils ne pensent qu'au sujet de leur entretien... et on les dérange à chaque instant... Il leur faut serrer des mains, écouter et dire des banalités, sourire... Ah ! la jolie scène poignante ! Seulement, voilà !... il n'y a que nous deux pour en jouir, et encore, sans moi, elle vous échappait.

Max Pergyl disait vrai : la scène qui s'achevait, en cette minute, encadrée par les rideaux rouges, entre le père et la fille, n'avait été remarquée que par lui, étrange veilleur de nuit, des nuits de foule parée. Mais elle surpassait en intime angoisse ce que l'ironique chroniqueur, habitué à tout juger avec la nonchalance d'un Parisien du monde, était capable de prévoir. Elle s'aggravait du décor de joie et de parade qui l'environnait. Quel supplice, cette foule grisée et bruyante autour d'une de ces crises familiales où l'on souhaite la solitude entre avertis, où l'on a peur d'être guetté, de se trahir par un geste, par une intonation !

Voici ce qui se passait entre le père et la fille.

Aussitôt que M. Dautremont avait emmené Thérèse dans l'embrasure de la fenêtre, et, d'un geste instinctif, barré par une chaise volante le cirque vide où ils se réfugiaient, il avait dit :

— Écoute... et n'aie pas l'air d'apprendre quelque chose de grave, car c'est grave, et on peut nous observer.

— Mon Dieu ! quoi donc ? fit Thérèse qui pâlit.

— Hémery, dont j'avais remarqué toute la soirée l'attitude préoccupée, a profité de la fin du spectacle, du passage au buffet pour me prendre à part... très gêné... très hésitant. Il m'a dit qu'en raison de nos anciennes et excellentes relations, il croyait devoir m'avertir d'un gros ennui, d'un vrai danger même, qui nous menace.

— Qui, nous ?

— Toi, moi, nous tous par contre-coup, et ton mari directement... Ton mari ! Ah ! c'est bien toi qui as voulu...

— Pas de récriminations, papa, fit Thérèse, que les mots « ton mari » rendirent soudain défensive. « Pierre chéri ! » pensa-t-elle.

Et tout haut :

— Encore des calomnies contre Pierre ? tu n'es pas blasé ?

— Ce ne sont pas des calomnies, hélas ! reprit M. Dautremont. Une accusation positive, cette fois.

— De quoi?

— De faux.

— Rien que ça! fit en riant Thérèse rassurée.

— Ne ris donc pas! reprit son père avec impatience. Je te dis que c'est tout ce qu'il y a de plus grave. En deux mots, voilà le fait : cet abominable petit jacobin de Maxence Chrétien... Ah! charmé que vous vous soyez amusés, — interrompit-il en serrant les mains du prince et de la princesse d'Argy, qui, ayant aperçu le père et la fille, venaient prendre congé avec des complimens hyperboliques. — Au revoir, cher prince!... Princesse!... Cet abominable petit jacobin de Maxence, reprit-il, qui m'a toujours été suspect et pour qui tu as un faible, aurait découvert avec l'aide d'un certain Couderc (suppose Hémery) que Pierre, pendant les travaux du port de Bizerte, a fait de faux chèques pour se procurer de l'argent. Il voulait prendre la succession de l'entrepreneur Camboulives, alors mourant, dont il était le secrétaire : il lui fallait des fonds. Tu comprends : il signait les chèques « Camboulives. » Ces chèques étaient tirés précisément sur la succursale du Crédit Colonial dont Hémery était alors le directeur.

— Hémery a vu ces faux chèques? questionna Thérèse du même air d'incrédulité.

Mais, à partir de ce moment, ils furent dérangés presque à chaque réplique par des partans, qui les découvraient dans leur retraite. Tout en proférant des formules gracieuses et en se contraignant à sourire, Thérèse pensait:

« Ce n'est pas vrai, ce n'est pas possible! La veille de mon mariage, j'aurais pu douter. Mais le Pierre que maintenant je connais, avec qui j'ai vécu seule à seul pendant cinq mois, n'est pas un criminel. J'en suis certaine. »

Au premier intervalle de répit, elle répéta sa question:

— Hémery a vu les faux chèques?

— Il ne dit pas cela, répondit M. Dautremont.

— Qu'est-ce qu'il dit, alors?

— Hémery, tu le sais, n'est pas des plus francs. C'est un homme médiocre, parvenu à une situation au-dessus de son mérite, grâce justement à sa prudence, à son art de ne pas se créer d'ennemis. Il a peur et besoin de Pierre; d'ailleurs, depuis trois ans, il me fait la cour pour que je l'accepte au conseil des Moulins de Prévannes ; il est donc, dans cette affaire, notre

allié. Sans consentir à donner son opinion personnelle, il m'a seulement avisé que Maxence l'ayant mis en demeure de faire vérifier les chèques en question (la scène a eu lieu cet après-midi, dans son cabinet où ton cher protégé est venu le trouver), il lui avait répondu qu'il n'en ferait rien, qu'il était trop sûr de la correction parfaite de M. Hountacque pour accueillir de pareilles imaginations... Il me dit qu'il a répondu cela à Maxence; mais, quand je lui demande son opinion sur le fait même, il se dérobe. Perçois-tu la nuance? Il se dérobe alors, fait observer que, de toute manière, une enquête où le nom de ton mari serait frappé de suspicion aurait un effet déplorable, qu'il faut à tout prix couper le mal dans la racine, désarmer le Maxence et le Couderc. A mon sens, il est convaincu que les faux ont été commis.

— Alors pourquoi ne le déclare-t-il pas franchement?

— Parce que, je le répète, il est prudent à l'excès, qu'il espère sincèrement que l'affaire sera étouffée, et qu'il ne veut pas avoir l'air de soupçonner Pierre. Et aussi par raison professionnelle, parce que le Crédit Colonial se trouverait compromis : les histoires de faux chèques sont toujours incommodes pour un banquier. Elles alarment la clientèle, la jurisprudence est variable: le Crédit pourrait avoir à rembourser la forte somme aux héritiers de Camboulives. Mais crois-moi, Thérèse, je connais l'homme: il est convaincu, et même il en sait plus qu'il ne dit... Ah! Mme Villoy qui s'en va!

Mme Villoy s'en allait, en effet, trimballant dans le vaste salon sa robuste et joyeuse rotondité. M. Dautremont et Thérèse durent la saluer, la reconduire. Thérèse ne pensait qu'aux paroles qu'elle venait d'entendre. La conviction d'Hémery et de M. Dautremont ne l'effleurait même pas. Mais elle souffrait de la souffrance qui menaçait Pierre: elle se sentit vraiment un seul être avec lui, et il lui parut alors, pour la première fois, que le passé de Pierre, même dans ce qu'elle en ignorait, était à elle, lui appartenait, était comme son propre passé. Elle se voulut responsable au même degré que Pierre.

— Adieu, chère madame, dit-elle à Mme Villoy en l'embrassant... Vous trouve-t-on toujours le mardi?... Oui?... vers six heures? .. Alors, à mardi, comptez sur moi.

La grosse dame s'engouffra dans l'escalier, appuyée sur le bras de son valet de pied. Puis ce fut Pontmagne qui vint saluer

Thérèse. Elle lui tendit avec plaisir sa main, qu'il baisa; elle le savait fidèle et sûr, celui-là. De plus en plus rassurée et décidée, elle se hâta de rejoindre son père qui avait regagné le grand salon.

— Je ne crois pas qu'il y ait rien de fondé dans tout cela, je t'en préviens, lui dit-elle. Cependant ton avis est bon et je t'en remercie. En m'avertissant, tu as une idée; que faut-il que je fasse?

— Prévenir Pierre et l'interroger, en tête à tête... Savoir le fond de l'affaire. A toi, il se confiera, je suppose, si tu ne lui dissimules rien des choses graves que je t'ai dites. Moi, il m'enverrait promener; car il ne brille pas par le respect des ancêtres, mon gendre.

— Sois tranquille, il saura tout... On s'en va. Dans un quart d'heure, il n'y aura plus personne ici. Je l'interrogerai dès que nous serons seuls. Et toi, père, que vas-tu faire?

— Parler à Pontmagne, sans tarder d'une minute.

— Pontmagne est parti.

— Tu en es sûre?

— Il m'a dit adieu dans la galerie, à l'instant.

— Ah! tant pis. Mais je peux lui téléphoner de chez moi.

— Oh! père!... ne fais pas cela. Attends que j'aie causé avec Pierre. Un étranger de plus au courant de cette affaire... Qu'est-ce qui presse?

— Mais tout nous presse, imprudente! Maxence, en quittant Hémery, a déclaré que, devant sa fin de non recevoir, il allait s'adresser au parquet. Si une action judiciaire est imminente, il nous faut quelqu'un dans la place pour la retarder à tout prix, gagner le temps de désarmer ce bandit. D'ailleurs, Pontmagne est discret.

Thérèse médita une seconde.

— Soit! Téléphone à Pontmagne, à mots couverts, bien entendu. Et viens me voir dès demain matin, ici.

— Convenu. Je serai ici de bonne heure.

Les derniers groupes d'invités, qui se disloquaient, s'éparpillaient, et peu à peu quittaient la place, les séparèrent. Max Pergyl prit congé d'elle; elle comprit qu'il l'observait avec curiosité; la nécessité de défendre son mari et son bonheur lui donna la force de sourire. « D'ailleurs j'ai confiance, pensait-elle; tout cela est une calomnie absurde, que Pierre bousculera d'un coup

d'épaules... » Cependant sa force et sa patience s'usaient à suivre les hésitations, les retards, les faux départs des derniers hôtes. Elle souhaitait maintenant avec passion la solitude dans la maison vide. Déjà les salons étaient déserts. Il restait une dizaine de personnes, dont Suze, Moulier et Archères, autour de Pierre, dans le buffet... Mme Furtier-Legrand et le comte de Mareil flirtaient à voix basse, avec des allures de confession, dans un coin de la salle à manger. En revanche, la galerie était pleine de couples qui se faisaient apporter leurs manteaux; d'autres attendaient, en haut de l'escalier principal, l'appel des valets de pied... Quittant sa fille aînée, M. Dautremont alla chercher Suze au buffet, pour l'emmener. Alors, privée de cette présence protectrice, soudain Thérèse se sentit moins ferme, moins confiante. Elle eut envie de rejoindre son mari, qu'elle apercevait, causant gaiement avec le baron, adossé à la table du buffet. Elle craignit de trahir son angoisse en l'abordant, et gagna la galerie. Elle eut de courts entretiens avec les uns, avec les autres; elle ne savait guère quelles paroles elle prononçait; malgré elle, toute son attention se concentrait sur le roulement des voitures, devant le perron, le retentissement des appels: « Les gens de Mme la marquise de Tençay... Les gens de M. le docteur Bourguet! » et le bruit des portières brusquement repoussées... « Encore une!... encore une!... » pensait-elle. Il n'y eut plus que quelques personnes... plus que dix (elle les compta) plus que quatre... plus qu'une dame affolée, Mme Furtier-Legrand, de qui l'automobile demeurait introuvable, et qui répétait, invectivant son mécanicien absent, oubliant dans sa colère le personnage de Joséphine et les allures étudiées :

— Ce Camille!... il y a longtemps que j'aurais dû le renvoyer! Mais ce soir, chère madame, ce soir même, je vous le garantis!...

— On va vous chercher un fiacre, chère madame, fit Thérèse.

Et elle donna des ordres. Juste à ce moment, Suze et M. Dautremont pénétrèrent dans la galerie. Suze, en s'emmitouflant dans un manteau de soir en crêpe de Chine bleu brodé de merveilleux ramages, dit à sa sœur:

— Ma chérie, Pierre te donnera des détails, puisque je n'ai pas pu te les donner à toi; mais je veux tout de même t'annoncer la grande nouvelle; je suis fiancée.

— Avec le baron?

— Naturellement!

— Oh! ma chérie!

Elles s'embrassèrent; Thérèse retint Suze contre son cœur. Elle était heureuse, et profondément troublée en même temps. Quel rappel de ses propres fiançailles, et dans quel instant!

M. Dautremont, déjà en pardessus et la gorge protégée par un foulard, s'impatientait:

— Allons, allons! vous vous embrasserez demain; filons!... A demain, Thérèse.

— Oui, à demain, dit Thérèse.

— A demain, chérie!

Le pimpant sourire de Suze, un sourire plus aigu, nouveau, semblait-il, sur les lèvres de sa sœur, resta dans les yeux de l'aînée, avec un dernier regard de M. Dautremont, qui signifiait : « Hâte-toi de savoir et de prendre garde! »

— Tout le monde est parti? demanda-t-elle au maître d'hôtel.

— Il n'y a plus que M. Archères qui cause avec Monsieur, au buffet.

— Bon... Vous direz à Monsieur que je suis dans ma chambre... j'ai un peu de migraine.

Elle regagna sa chambre où Gertrude l'attendait. Elle se fit seulement enlever sa toilette du soir, et passer une *night-gown*. Puis elle renvoya la femme de chambre.

— Je n'ai plus besoin de vous. Allez vous reposer.

III

Seule, elle demeura debout, les mains pendantes et jointes, le regard à terre. Le silence s'épaississait sur l'hôtel, autour de l'hôtel. Il sembla à Thérèse qu'elle percevait les battemens de son propre cœur, et que ces coups sourds, précipités, étaient l'unique bruit de la nuit.

Ses yeux se relevèrent, parcourant le ravissant décor de la chambre, copie de celle de Marie-Antoinette aux Tuileries, d'après les estampes du temps, le lit seulement agrandi aux proportions modernes, — le lit où, depuis que le couple nouveau s'était installé dans l'hôtel, Pierre, délaissant la chambre voisine qui était la sienne, venait dormir contre son cœur.

Ce décor de richesse, ces salons princiers, cette fête, ce lit de reine, tous ces signes d'excessive fortune autour d'elle, elle les

détesta. Elle entrevit que tout cela était la cause lointaine de la tourmente qui s'abattait sur eux. Comme tant de riches, comme tant d'heureux à de certains momens, elle souhaita, elle envia l'obscurité. La petite villa de bois, en Norvège, au bord du lac mélancolique, s'évoqua dans sa pensée, le logis modeste où ils avaient vécu les plus rayonnantes semaines de leur vie, tout entiers l'un à l'autre, ayant oublié leur fortune comme un bagage superflu, et ignorés... oh! ignorés!

— Comme il tarde, dit-elle tout haut. Il ne se doute donc de rien?

Des larmes d'impatience mouillèrent ses yeux. Elle se dirigea vers la cheminée, — marbre blanc, guirlandes de cœurs et carquois d'or, — pour appuyer sur le bouton de la sonnette. Mais au moment de sonner, elle se contint.

« Pourquoi l'inquiéter? Il me croirait malade... »

Elle se laissa tomber sur un fauteuil. Aussitôt, elle se remit debout. Elle entendait des pas dans la chambre voisine. Oui... C'était Pierre, Pierre que son valet de chambre déshabillait. Elle eut envie de frapper, d'appeler. « Dans notre maisonnette d'Aaberg, c'était si simple! nous vivions comme deux étudians, et nos gens n'étaient pas sans cesse autour de nous, pour nous entraver, nous épier et nous séparer! Ah! la pauvreté! la liberté de s'aimer! » Mais son oreille, tendue à recueillir les moindres échos de la chambre voisine, perçut le pas vif de Pierre qui s'approchait de la porte. Elle n'eut que la force d'ouvrir cette porte et de tomber sur la poitrine de son mari.

Il s'écria :

— Ma Thérèse! tu es souffrante?

L'une de ses mains était embarrassée par son courrier, un assez fort paquet de lettres qu'il n'avait pas ouvertes. Il enlaça Thérèse de son bras libre, voulut la guider vers un fauteuil. Elle s'attachait à lui, visage contre visage, en murmurant :

— Non! non!... ce n'est rien, je ne suis pas malade. Seulement, j'étais impatiente de te voir, de te parler...

Pierre sentit des larmes couler contre ses joues. Mais c'étaient des larmes qui la soulageaient. Il la laissa pleurer contre lui sans l'interrompre, sans lui parler même. L'amour avait enseigné à ce rude lutteur, si peu féminisant avant son mariage, le secret des nerfs féminins et l'art de les ménager. Déjà Thérèse se calmait. Elle se dégagea, tamponnant ses yeux, se contraignant à sourire.

— Pardonne-moi. C'est absurde, vraiment! je ne sais ce que j'ai... C'est cette longue soirée qui m'a énervée, tout ce monde... J'avais perdu l'habitude. Mais c'est fini, tu vois... c'est fini!

Il posa les lettres sur la tablette de la cheminée, et lui sourit. Elle se jeta de nouveau à son cou et l'embrassa passionnément. « Je suis sûre de toi, mon Pierre, pensait-elle... sûre... sûre... »

Pierre, la sentant plus calme, la prit doucement par le haut du buste et la contempla :

— Toi, si équilibrée, si peu nerveuse! Il y a une raison...

— Oui, fit-elle. Il faut que je te parle, Pierre.

Reculant doucement, elle laissa glisser ses bras dans les mains de son mari, jusqu'à ce que leurs mains se joignissent. Elle cherchait les formules qui lui étaient venues à l'esprit, tout à l'heure, quand elle imaginait la scène présente. Elle avait pensé : « Je commencerai par lui dire ceci... puis je lui dirai ceci... » toutes sortes d'atténuations pour amortir le coup, pour ne pas meurtrir sa chère victime. Maintenant, elle ne trouvait plus rien, rien que les mots exprimant le fait brutal.

— Mais parle, ma Thérèse!

Elle se taisait encore. Alors Pierre se rappela M. Dautremont venant chercher sa fille, pendant que lui-même causait avec elle.

— Je suis sûr que c'est cette conversation avec ton père?

Thérèse fit signe que oui. Et elle ajouta :

— Mon père avait, l'instant d'avant, reçu une confidence d'Hémery.

Oh! ce regard d'Hémery fixé sur lui à travers toute la longueur du salon, Pierre se le rappela, ce regard qui s'était dérobé aussitôt, mais comme se dérobe une épée, pour mieux frapper après!...

— Ah! fit-il. J'aurais dû m'en douter. L'oiseau de malheur! Qu'est-il venu chanter à ton père?

Non pas comme un juge d'instruction guette un coupable, mais comme un naufragé surveille l'épave qui le soutient, Thérèse, avec une attention décuplée, observait le visage de son mari en même temps qu'elle écoutait ses paroles, et le son de sa voix. Or Pierre ne parut nullement bouleversé par l'annonce d'une confidence d'Hémery à son beau-père : hostile et agacé, seulement.

« Ah! je savais bien! » pensa Thérèse.

Elle se reprocha sa propre anxiété comme une injure à l'égard de Pierre. Son cœur et tous ses sens, pour ainsi dire, eurent une détente. Elle s'assit devant Pierre resté debout et respira largement.

— Hémery a dit à mon père, reprit-elle (et un demi-sourire exprimait son jugement sur le fait), que, cette après-midi même, Maxence Chrétien était venu le trouver.

Elle s'arrêta; Pierre, immobile, ne la pressa pas de continuer, ne manifesta aucune impatience. Elle poursuivit, tout à fait rassurée :

— Maxence lui aurait déclaré son intention de te dénoncer au parquet, comme ayant, il y a moins de dix ans, touché des chèques falsifiés par toi.

Pierre, toujours calme, et vraiment comme s'il se fût agi d'un tiers, répondit :

— Maxence a fait cela? C'est étonnant. Même si j'avais commis des faux et qu'il en eût la preuve entre ses mains, je n'attendrais pas cela après ce que j'ai fait pour sa mère et pour lui. Je le crois déséquilibré, mais non pas vil.

— Vil? Oh! non, appuya Thérèse. Seulement... il a peut-être appris ton duel avec son père. On le lui a peut-être présenté de telle façon qu'il se croit libéré de toute reconnaissance envers toi.

— Après tout, c'est possible.

Les deux époux se regardèrent quelques instans en silence. Le même sourire vague se reflétait d'un visage à l'autre.

— Naturellement, reprit Pierre, ton père croit ce que Maxence raconte?

— Il incline à le craindre.

— Et toi, le crois-tu?

— Ah! pas une seconde, mais...

Elle hésita.

— Mais quoi? insista Pierre.

— Eh bien! (et Thérèse ne sourit plus, et l'effort de traduire sa pensée en termes tout à fait précis se lut sur ses traits, se marqua dans la lenteur mesurée de sa parole)... eh bien!... ce que je crois, ou plutôt ce que je sens, ce dont j'ai l'intuition, c'est que des ennemis en veulent à ta situation, à ton repos, à ton honneur, et que tu n'es pas aussi armé que tu le voudrais pour les convaincre de mensonge. Et cela m'alarme. J'ai une foi absolue

en toi, Pierre. Je réponds de toi comme de moi. Mais, je t'en supplie, sois toi-même assez confiant pour me dire ce qui t'empêche de confondre les calomniateurs.

Pierre accentua son sourire.

— C'est peut-être que Maxence et ton père ont raison contre toi. Qui te prouve que je ne suis pas un faussaire?

— Ah! fit vivement Thérèse, ne raille pas!... Je sais bien que ce n'est pas vrai, mais le mot seul me terrifie. Pourquoi me tourmentes-tu? Tu me regardes d'un air singulier et il y a de l'ironie méchante dans ta voix. Pourquoi? Si je t'ai rapporté les paroles de mon père, c'est parce que je crois utile de te renseigner. On dirait que tu veux m'en punir en m'affolant!

Il n'eut pas l'élan de tendresse qu'elle attendait. Il répliqua d'une voix ferme, presque rude:

— Écoute : jamais, entends-tu? jamais je n'ai signé, ni sur un chèque, ni sur un papier quelconque, un nom qui ne fût pas le mien. Voilà pour te tranquilliser... Car je vois bien qu'on a réussi à te troubler, à t'inquiéter; j'avoue que cela m'irrite; ceux qui ont fait cela me le paieront. Pour le moment, si tu veux bien, nous laisserons de côté ces niaiseries. Tu dois être lasse : je suis fatigué moi-même. Reposons-nous.

Il s'approcha d'elle comme pour l'embrasser. Elle devina qu'il allait se retirer dans sa chambre. Une vive angoisse lui comprima le cœur. Toujours assise, elle se recula, la main un peu en avant pour l'empêcher de la toucher.

— Comme tu me parles! fit-elle. Jamais, depuis que je suis ta femme, tu ne m'as parlé ainsi. Encore une fois, c'est injuste de me rendre responsable des propos de Maxence, d'Hémery et de mon père. C'est injuste et indigne de toi!

Pierre balaya son front de sa main; tout son visage se contracta.

— Tu as raison, fit-il. Je suis une brute. Excuse-moi. La lâcheté haineuse des gens, autour de notre bonheur, me révolte.

De nouveau, le silence pesa entre eux. Une petite pendule anglaise, sur un guéridon près de la fenêtre, sonna deux coups. Thérèse ne quittait pas des yeux son mari, qui maintenant semblait oublier sa présence. Il reprenait, une à une, les lettres qu'il avait, en entrant, posées sur la cheminée. Il crevait l'enveloppe d'un brusque coup d'ongle, la vidait, la jetait dans le foyer, parcourait le contenu de la lettre, puis empilait méthodiquement

les feuillets les uns sur les autres. Tout à coup Thérèse perçut une fugitive surprise sur son visage. Ce ne fut qu'un éclair. Déjà il souriait, plus ironiquement encore que tout à l'heure. Il posa le reste du courrier sur la cheminée, sans l'ouvrir, et gardant deux papiers à la main.

— Voilà le jeune Maxence qui se libère, fit-il. Un chèque de dix-huit mille francs, un calcul précis de capital et d'intérêts. Pas un mot d'explication. Diable ! cela devient sérieux. Pour que ce petit sans-le-sou ait trouvé dix-huit mille francs comptant, il faut qu'il y ait un syndicat constitué contre moi.

Il ne dit rien de plus. Thérèse se leva de son siège et vint devant lui.

— Alors ? fit-elle.

— Alors, rien ! Maxence me renvoie de l'argent qui, dans ma pensée, était à lui, parce que je le lui avais donné. Je ne connais pas de moyen pour le forcer à le reprendre.

Il se retourna vers la cheminée, et recommença à ouvrir des lettres. Mais Thérèse lui mit la main sur le bras, et le contraignit doucement à la regarder.

— Pierre, dit-elle, parle-moi, je t'en supplie ! Ne joue pas avec mon angoisse. Il y a des choses que tu ne me dis pas et qu'il faut que je sache. Rassure-moi et, du même coup, soulage ton cœur.

Elle le sentit hésiter, fléchir une seconde. Puis il reprit, d'une voix presque sans accent :

— Que veux-tu que je te dise de plus ? Je t'ai rassurée sur le fond des choses. Pourquoi cette persistance à m'interroger, puisque tu m'as dit que tu ne doutais pas de moi ?

Elle s'attacha à lui, de ses mains contractées.

— Mais comprends donc, dit-elle, que je vois que tu souffres, que tu étouffes de tes réticences ! Pour un être qui t'appartient comme je t'appartiens, qui s'est donné à toi comme je me suis donnée, c'est un supplice de sentir que tu souffres, et que tu ne veux pas me dire de quoi ! Aie pitié de moi ! Aie pitié de toi ! Allons-nous souffrir tous les deux, l'un près de l'autre, et chacun de nous avec la sensation d'être seul ? Ce n'est pas possible. Sois confiant. Parle !

Le regard résolu et triste de Pierre se fixa sur sa femme avec une tendresse passionnée. Il répondit :

— Je ne parlerai pas. Si tu m'aimes, épargne-moi. Je t'assure que ton insistance me fait beaucoup de mal.

— Mais ton mal vient justement de ce que tu me résistes, Pierre! Voyons, poursuivit Thérèse en s'appuyant sur lui, le visage tendu vers son visage. Nous ne faisons qu'un, nous nous adorons. En te confiant à moi, tu ne divulgues rien, tu ne risques rien. Et tu as beau être fort, tu seras plus fort quand nous serons deux à réfléchir ensemble, à nous défendre ensemble contre tes ennemis.

Pierre se recula comme pour échapper à la suggestion qu'exerçaient sur lui le contact de sa femme, son regard trop proche. Il dit froidement, énergiquement:

— Je me moque de ce que tu appelles mes ennemis. La meute peut bien foncer sur moi, je lui tiendrai tête. Et même si elle me déchirait, cela m'est encore égal, pourvu que tu ne sois pas effleurée, toi, et que tu n'aies pas de souci.

Et saisissant à pleines mains le buste frémissant de Thérèse, et lui parlant dans les yeux, avec une passion qui la bouleversa :

— Tu ne comprends donc pas, à ton tour, que c'est à toi seule que je pense, dans tout cela! On peut me ruiner, me déclasser, me détruire, cela m'est égal, si on ne m'arrache pas de toi, si on ne me détruit pas dans toi, dans ton cœur!

Il imprima ses lèvres sur les lèvres de Thérèse, si fougueusement qu'elle pâlit comme au premier baiser. A demi défaillante, elle ne put que murmurer:

— Pierre.... Mon chéri!

D'une voix plus basse, après s'être éloigné d'elle de quelques pas, il murmura :

— Alors, vois-tu, mieux vaut me laisser me débrouiller tout seul. Ne t'alarme pas. J'en ai vu bien d'autres! J'ai culbuté des assauts plus rudes que celui-ci! Laisse-moi me tirer d'affaire sans me harceler de questions qui m'énervent, qui m'affaiblissent. Garde-moi seulement ta confiance et ta présence. Aime-moi, voilà le meilleur réconfort.

Thérèse questionna:

— Si tu me confiais ce que tu t'obstines à me cacher, tu supposes donc que je t'aimerais moins?

— Est-ce qu'on sait?

Il dit cela de cette voix détimbrée qu'il avait eue déjà tout à l'heure, quand il se dérobait aux premières questions de Thérèse. Puis, comme accablé de lassitude, il se laissa tomber dans une bergère.

— Ah ! que la vie est ignoble, par momens ! murmura-t-il.

Thérèse était restée debout. Elle ne le regardait plus. Son sentiment impérieux d'équité était heurté, froissé par l'attitude de Pierre ; elle se révoltait contre son silence comme contre une injustice, une atteinte à son droit de compagne.

— Prends garde, Pierre ! dit-elle.

Il releva la tête :

— A quoi ?

— A ne pas briser cette union que tu dis réconfortante, indispensable pour toi. Comment! tu me connais; tu sais bien que ce n'est pas une vaine curiosité qui me pousse à te questionner : c'est la nécessité même de notre union, de notre cœur-à-cœur. S'il y a quelque chose de muré entre toi et moi, tu ne comprends donc pas que ce n'est plus *nous deux*, que ce n'est plus Pierre et Thérèse?... Et puis, comme il est vain, ton silence! Ne conçois-tu pas que je commence à deviner ce que tu ne veux pas me dire ?

Pierre ne put contenir un sursaut.

— Qu'est-ce que tu devines ?

— Que certaines choses de toi, de ton passé, tu ne me les a pas confiées, tu me les a cachées malgré mes instances, malgré ton serment ! Ah ! Pierre, c'est mal d'avoir fait cela ! Et c'est mal de te taire encore, à présent.

Avec une sorte de violence, Pierre, détournant les yeux, murmura :

— Je ne veux pas parler.

Alors Thérèse eut la soudaine intuition que le secret, entre eux, était encore plus redoutable qu'elle ne l'avait craint. Il lui sembla que son mari et elle-même étaient perdus, ensemble. Elle éclata en sanglots :

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! soupira-t-elle, parmi ses larmes... Mais c'est donc si grave, si grave !

Pierre se leva, bouleversé par cette désolation :

— Je ne veux pas que tu pleures, dit-il. Je t'en conjure, ne t'épouvante pas. Fais-moi confiance. Je te dirai tout, le moment venu. C'est juré. Ne me harcèle pas !

Thérèse essuyait ses larmes ; mais son visage restait désespéré.

— Tu vois ! dit-elle ; tu avoues au moins cela : que tu m'as caché des choses de ton passé. Imprudent ! comment ! comment ! tu nous as laissés partir dans la vie, entourés de mensonge ! Et

à présent tu t'imagines encore que nous allons continuer à vivre dans du mensonge ! Pierre ! C'est tellement coupable contre moi, si confiante, si droite avec toi ! Je me demande comment tout ne se brise pas, d'un coup, en ce moment, entre toi et moi !...

Il essaya de s'approcher d'elle, de la toucher. Elle se déroba, frissonna.

— J'ai peur, dit-elle.

Une paix tragique les enveloppait, une paix de désert.

— Ne me condamne pas, dit Pierre. Ce que je ne t'ai pas dit, je ne pouvais pas te le dire. Et encore maintenant, je ne peux pas.

— A quoi bon ta résistance ? fit Thérèse tristement. Tu comprends bien que je comprends ! Ce passé louche dont on chuchote autour de nous avec réticence, et auquel je n'avais pas voulu croire, je n'ai qu'à te regarder en ce moment pour imaginer ce qu'il fut.

Pierre chercha sa respiration, qui s'étranglait dans sa gorge :

— Ne me parle pas comme cela, murmura-t-il. Ne me laisse pas entendre que tu t'éloignes de moi, que tu m'abandonnes !

— Je ne t'abandonne que si tu choisis, toi-même, d'être abandonné, si tu veux agir, penser, souffrir à l'écart de moi.

Elle s'arrêta, devinant, à la contraction de son visage, à la tension des veines de son front qu'il allait parler, qu'une sorte de mystérieuse et douloureuse parturition de vérité s'élaborait en lui.

— Allons ! dit-il, tu as raison. Il vaut mieux que tu saches tout : et puis, je te le dois. Je vais me livrer à toi. Après, tu feras ce que tu jugeras convenable.

De nouveau, il reprit haleine avec effort :

— Mais d'abord, poursuivit-il, plus ferme à mesure qu'il avançait dans sa confession, je te demande pardon de t'avoir associée à moi. Je croyais être sûr de l'avenir, et puis... que veux-tu ? je t'aimais. Si je n'ai pas parlé, c'est que j'avais peur... oui, égoïstement, lâchement... J'avais peur de te voir me repousser.

La même exclamation que tout à l'heure revint aux lèvres de Thérèse :

— Mon Dieu ! c'est donc si grave !

Pierre répondit :

— Oui, c'est grave. Je n'ai jamais signé un nom qui ne fût pas le mien. Mais...

— Quoi ?

Il eut un geste brusque des poings crispés :

— Non, décidément, je ne te dirai rien de plus. Ce que j'ai dit doit te suffire... Je ne prononcerai plus un mot devant toi, là-dessus... Laisse-moi !

Thérèse regarda fixement son mari. Tous deux semblaient également résolus :

— Prends garde, Pierre, répéta-t-elle. Si tu ne me dis pas à l'instant ce que j'ai le droit de savoir, je ne finirai pas la nuit dans cette maison.

— Prends garde, toi aussi ! répliqua-t-il, d'un ton moins impérieux, mais échauffé d'une conviction aussi ardente. Prends garde ! Épargne-moi ! Épargne-nous !... Dès que j'aurai parlé, tout va se briser entre nous, autour de nous, Thérèse !... Tandis que si tu me fais crédit, si je puis lutter seul, sûrement j'aurai le dessus, car ma force est intacte, va ! Et alors... nous oublierons ce cauchemar... Notre vie continuera comme avant.

— Notre vie ne peut pas continuer comme avant, avec ce mur entre nous. Et rien ne sera brisé si tu te confies à moi.

— Tu me le jures ?

Elle fit un geste de la main, non pour jurer, mais pour signifier : « A quoi bon ? » Pierre se recueillit un instant, puis, avec le calme absolu que sa volonté eût imposé à ses nerfs en face d'un peloton d'exécution, il dit :

— Voilà : un homme m'a proposé, un jour, il y a neuf ans de cela, de faire de faux chèques à mon nom.

Il se tut. Presque à voix basse, Thérèse demanda :

— Tu as accepté ?

Il fit signe que oui. Leurs yeux à tous deux ne pouvaient se quitter, comme si leurs regards s'étaient unis dans cet aveu formulé et reçu ; mais ce double regard ne signifiait qu'une sorte de coma moral, le regard d'êtres qui viennent d'assister à une explosion et se demandent : « Vivons-nous ? » Le silence, entre eux, le silence de stupeur, dura longtemps.

Pierre répéta :

— Voilà !

Sans rien ajouter, il se dirigea vers la porte de sa chambre.

— Où vas-tu ? fit Thérèse.

— Je n'en sais rien, répliqua-t-il. Je m'en vais.

— Reste !

— Je t'assure... Il vaut mieux...

Elle eut un cri :

— Ne dis pas de folies! Reste, je le veux! Allons! reviens!

Il obéit, et reprit la place qu'il avait tout à l'heure, adossé à la cheminée. Thérèse le regardait avec une sorte de curiosité effarée, comme si elle le voyait pour la première fois. Et c'était bien lui, pourtant, lui tel qu'avant l'aveu : déjà son calme ordinaire masquait, sur son visage, le tumulte de son cœur.

— Tu as fait cela, toi ! murmura Thérèse.

Il répondit fermement :

— Oui, je l'ai fait.

— Tu me réponds comme si tu voulais dire : « Je le referais encore... »

Il prit un temps avant de répliquer, puis, sans hâte, comme s'il pesait ses mots :

— Je ne le referais pas aujourd'hui, parce que je ne suis certainement pas le même homme qu'il y a neuf ans, ni qu'il y a six mois. Maintenant je suis lié à toi, et tu disais toi-même que nous ne faisons plus qu'un : c'est vrai. A faire ce que j'ai fait alors, je sentirais que j'agis contre toi, que je blesse quelque chose de toi. A Bizerte, il y a neuf ans, cette raison-là n'existait pas, pour m'arrêter.

Il avait reconquis tout son sang-froid et s'expliquait tranquillement.

— Sais-tu que tu m'épouvantes? dit Thérèse. Tu parles de ce que tu as fait il y a neuf ans comme d'une chose naturelle comme si tu avais usé d'un droit?

— A quoi bon discuter là-dessus? répliqua Pierre, toujours calme. Le moment est de parer au danger, et non de discuter. Et puis, toute discussion préciserait notre désaccord, élargirait la coupure..., la coupure qui est déjà faite entre nous.

— Il n'y a pas de coupure entre nous ! protesta Thérèse. Sois sincère, au contraire ! Comme je préfère ta sincérité d'à présent à ton silence de tout à l'heure ! Je t'ai aimé sincère, fort, droit. Je ne puis pas croire que je me sois trompée ! Ouvre-moi toute ta pensée, même la plus opposée à la mienne. Cela seul peut empêcher la coupure de se faire entre nous, comme tu dis. Il faut à tout prix que je te comprenne, et il me semble que j'ai en ce moment devant les yeux un Pierre que je ne comprends plus. Tu as été le complice d'un faussaire et tu ne te condamnes pas?

— C'est la vérité que tu veux ?

— Oui !

Il secoua ses fortes épaules, comme pour rejeter un fardeau.

— Eh bien ! tu penses sur tout cela comme une femme, comme une enfant de bourgeois prospères qui ne sait pas ce que c'est que le commencement d'une fortune, n'ayant jamais vu que l'aboutissement de l'effort, la fortune gagnée par le père, par le grand-père, par des générations de bourgeois. Tu souhaites que je te parle à cœur ouvert et les yeux dans les yeux? Commence donc par faire table rase de toute cette moralité d'habitude qui est la tienne... Oui, d'habitude, répéta-t-il, répondant à une muette protestation de Thérèse... Imagine la mêlée où se bat un homme de vingt-sept ans, déraciné de son pays, sans famille, pauvre depuis dix ans malgré ses efforts, dénué de tout, et conscient d'être supérieur à tout ce qui l'entoure. Imagine que les circonstances, autour de lui, s'agencent tout d'un coup pour que cette fortune qu'il veut, qu'il sent lui être due par la destinée, devienne possible, prochaine... C'était à Bizerte... L'entrepreneur dont j'étais le principal agent...

— Oui, je sais... interrompit Thérèse.

— Cet homme, la paralysie en avait fait une ruine humaine. La reprise de son affaire n'était possible, pour moi, que si je trouvais les cinquante mille francs exigés en garantie par ceux qui le commanditaient. Je promis de les trouver, naturellement !... Alors un comparse a surgi, un employé d'Hémery au Crédit Colonial de Tunis, le père de Maxence, justement.

— Chrétien?

— Oui. Lui aussi était dévoré du désir de la fortune. Il voulait spéculer sur des terrains miniers, et, pour cela, se procurer une mise. Au Crédit Colonial, il avait le service des chèques. Il m'a donné un carnet tout établi, chaque feuille signée du nom parfaitement imité de Camboulives, l'entrepreneur, avec des valeurs et des échéances vraisemblables et payables précisément à l'agence de Tunis où Camboulives avait ses fonds de réserve. Depuis sept mois, c'était moi qui effectuais tous les paiemens de Camboulives; cela n'attirait nullement l'attention.

— Mais, objecta Thérèse, on devait donner avis à Camboulives des chèques payés? Cela laisse des traces...

— Les avis, émis par Chrétien, me revenaient, comme tout le courrier. Ah ! Chrétien avait bien saisi le joint. Lui au Crédit, moi

au bureau de Camboulives, rien de suspect ne pouvait apparaître.

Ils se turent quelque temps, tous les deux. Enfin, Thérèse murmura :

— C'est effrayant !

— Effrayant? releva Pierre... Pourquoi? Qui lésions-nous, je te prie? Camboulives a laissé des héritiers tellement indirects et dispersés qu'il a fallu presque un an pour les réunir... Quel droit réel ces paysans limousins avaient-ils sur le fruit du travail du tâcheron heureux, leur parent, dont plusieurs ignoraient même l'existence? A prendre les choses pour ce qu'elles sont, n'avais-je pas plus de droits qu'eux, moi qui avais contribué par mon labeur, par mon intelligence, au succès de l'entreprise? moi qui depuis des mois, depuis que le patron était devenu impotent, la préservais de la faillite ?... Oh ! j'entends bien ton objection : « Si tout le monde faisait ainsi ! » Mais voilà, je ne suis pas tout le monde, et tu le sais bien ! Avec la somme infime, avec les cinquante mille francs que m'a procurés Chrétien, avec cette somme qu'un coup du sort a mise entre mes mains, regarde ce que j'ai édifié, en moins de dix ans ! Aujourd'hui des centaines de gens vivent par moi, travaillent par moi. J'ai créé des usines, des cités ouvrières, des crèches, des hôpitaux. Le luxe dont je jouis moi-même n'est vraiment que le superflu de ce dont j'ai doté ceux qui ont servi mes entreprises. Tout cela, c'est moi qui l'ai fait avec l'argent qu'un hasard trouble a mis à ma disposition. J'ai ramassé une arme dans la boue, soit ; mais avec cette arme-là, qui sans moi se perdait, ne servait à rien, j'ai vaincu, et ma victoire a été un bienfait humain.

— Tu devais chercher une autre arme que celle-là, fit Thérèse. Et tu aurais gagné la même victoire.

— Propos de femme, encore ! propos de jeune bourgeoise heureuse ! répliqua Pierre. Les premiers cinquante mille francs, voilà ce qui est difficile à trouver ! Il y avait si longtemps que je les poursuivais sans les atteindre !... Après, le premier million a mis moins de temps à venir...

— N'importe, tu as lésé quelqu'un.

— Comme quiconque fait fortune.

Thérèse protesta :

— Ce n'est pas vrai !... Mon père, mon arrière-grand-père maternel ont créé la fortune de ma famille : et personne n'a jamais été lésé par eux.

Pierre eut un rire bref.

— Ton arrière-grand-père, répliqua-t-il, je ne sais pas sur lui grand'chose de précis. Il était fermier du sel en Normandie: ignores-tu ce que cela signifie d'exactions, d'iniquités, d'exploitation sur la faiblesse et la misère? Mais oui! mais oui! Thérèse!... Voilà l'origine de la fortune dont les parens de ta mère ont vécu, dont ta mère a été nourrie... ta fortune, en somme.

— Mon père, du moins...

— Ton père? Il est tenu pour le plus honnête industriel du monde, et lui-même est convaincu...

— Je ne pense pas que tù le suspectes?

— Je te dis sérieusement qu'il est le plus probe industriel du monde. Mais t'imagines-tu qu'il ait gagné sa fortune à fabriquer de la farine de blé, à trois sous de bénéfice par sac?

— Je ne vois pas quel autre moyen...

— Allons donc! Comme la plupart de ceux que l'industrie a enrichis, ton père est un spéculateur. Sa grande fortune sort de spéculations intelligentes. Or, gagner de l'argent dans une spéculation, c'est ruiner les gens qui spéculent contre vous... Vous gagnez, d'autres perdent. Tout récemment, quelques mois avant notre mariage, ton père a gagné trois cent mille francs en achetant, à la hausse, des blés de Roumanie. Il a gagné. Mais les Américains qui jouaient à la baisse ont perdu ce qu'il gagnait. Un meunier de Détroit, nommé Lawson, s'est suicidé. C'est ton père qui lui a mis le revolver à la main.

— Non! non! protesta Thérèse, ce n'est pas la même chose... Ce n'est pas la même chose que ce que tu as fait.

— Où est la différence?

Elle médita, puis parla avec lenteur:

— Tout cela est certainement compliqué, obscur... Faire fortune, c'est peut-être nuire, comme tu le dis. La pauvreté est seule innocente: c'est la doctrine de l'Évangile. Mais l'acte de mon grand-père, profitant publiquement d'un abus légal, l'acte de mon père, spéculant et risquant de perdre ce qu'il a gagné, ce n'est pourtant pas la même chose que de s'approprier de l'argent en le prenant, dans une banque, sur le compte d'autrui.

— Tu le dis. Tu n'en donnes pas une preuve.

— Veux-tu que je te la donne, la preuve? Si tu avais fait ce que firent mon grand-père ou mon père, peu t'importerait que cela fût connu, et nous ne serions pas ici, tous les deux, en

pleine nuit, à discuter les menaces que demain nous garde. Ton honneur, dans l'opinion du monde, ne risquerait rien. Et si tu me réponds que l'opinion ne compte pas, que toi, supérieur à la masse, tu as des droits que la masse n'a pas, je te demanderai pourquoi tu me le donnes si tard, cet argument du droit des forts? Pourquoi ne me l'as-tu pas donné à la veille de notre mariage, quand je te suppliais d'être sincère, de ne rien me cacher? Si tu ne te jugeais pas coupable, pourquoi as-tu dissimulé?

— Parce que je te sentais impossible à convaincre, irréductible, comme aujourd'hui.

— Non! non! non! Parce qu'au fond, tu reconnaissais ta faute! A ton vrai personnage tu en substituais un autre, parce que tu reniais le premier, le vrai!...

— En ta présence! parce que je savais que cet homme-là ne pouvait prétendre à toi!...

— Croyais-tu donc plus digne de moi l'homme qui ajoutait à son lourd passé un mensonge, un abus de confiance si formel, si direct? Ah! Pierre! ce crime-là est plus grand que l'autre. Tu m'as trompée, au moment où je me donnais à toi. Et tu as continué à me tromper depuis, tout le temps, sans relâche! tu as pu vivre cinq mois près de moi, me serrer dans tes bras, dormir à mes côtés et me cacher le vrai homme que tu es!... Il fallait me le dévoiler d'abord, cet homme sans loi, ce forban! Je l'aurais probablement aimé tout de même! J'étais déjà tellement conquise! Aujourd'hui je n'en serais pas à me dire que j'appartiens à un mari qui n'est pas celui à qui je me suis donnée, et que tu as faussé mon consentement! Pierre! Pierre! c'est à ce faussaire-là que je ne puis pas pardonner!

Le ton de Thérèse s'était monté peu à peu, accentué de reproche, et tellement chargé de dignité, que nulle réponse n'était possible. Pierre ne répliqua pas : son attitude signifia qu'il acceptait sa condamnation. Simplement, les yeux détournés de Thérèse, il fit encore le geste de se retirer.

Mais Thérèse le retint encore.

— Ne t'en va pas! dit-elle, d'une voix qui tremblait. Reste! ne vois-tu pas que je ne pourrais, en ce moment, demeurer une seconde hors de ta présence?

Pierre obéit. Thérèse reprit, se parlant à elle-même, et le regardant :

— C'est bizarre!... Je suis indignée contre toi, et j'ai besoin de t'avoir sous mes yeux. Je déteste ton passé, tout ce mensonge qui me l'a caché..., et je te regarde... et j'ai du soulagement à te regarder.

Comme si vraiment elle avait honte de cette servitude et s'efforçait d'y échapper, elle quitta la cheminée, traversa la chambre, gagna la fenêtre qui était fermée, mais sur laquelle on n'avait pas tiré les grands rideaux. Elle rafraîchit contre les vitres son front qui brûlait. Ses yeux voyaient, reflétés sur les persiennes closes comme sur le tain d'un miroir, l'angle opposé de la pièce, la cheminée aux carquois d'or, Pierre immobile...

Tout à coup elle se retourna :

— Pierre! dit-elle, à distance.

Il fit signe qu'il écoutait.

— Ce duel avec Chrétien... J'y repense...

— Eh bien?

— Tu m'as dit qu'il avait eu pour cause une querelle de jeu, et je n'avais pas alors de raison pour ne pas te croire. Dis-moi la vérité, à présent.

Pierre répondit sans hésitation.

— J'ai châtié un allié suspect, qui, exaspéré de me voir réussir alors qu'il échouait, menaçait de me vendre et tournait au chantage.

— Oh! s'écria Thérèse avançant de quelques pas, toute pâle d'angoisse... Tu savais que tu le tuerais!

Pierre haussa les épaules.

— Cela, on ne le sait jamais à l'avance. D'ailleurs, il ne tenait qu'à lui de vivre, et de me garder pour ami. Mais on a le droit d'écraser les serpens.

Les prunelles de Thérèse, élargies par l'émotion, ne pouvaient se détacher de Pierre, tandis qu'il parlait. Elle se rapprocha de lui, lentement. Elle pensait, avec une sorte d'effroi : « Cela encore ne m'empêche pas d'avoir besoin de sa présence. Oh! je suis sa complice, vraiment, sa complice... »

Quand elle l'eut de nouveau rejoint, ce fut cette constatation irritée qu'elle traduisit.

— Jamais, dit-elle, je ne pourrai me libérer de toi.

Pierre demeurait silencieux ; il ne cherchait plus à se défendre. Ce silence exaspéra Thèrèse.

— Mais dis-moi donc que tu détestes ce que tu as fait, s'écria-t-elle, pour que j'aie moins de désespoir !

Elle regretta ces mots dès qu'elle les eut proférés, tant le visage de Pierre exprima de douleur. Il répondit, presque à voix basse :

— Je le déteste, puisque à cause de cela, je te perds.

Et, après une pause où il reprit son souffle qui s'épuisait, il ajouta :

— Le crime que je déteste, je l'ai commis contre toi : c'est mon silence ; celui-là, ce n'est pas d'aujourd'hui que je me le reproche. Mais tu sais bien que je l'ai commis pour t'acquérir, pour te garder... Pardonne-moi. Je me châtierai moi-même.

Elle demanda :

— Qu'est-ce que tu veux dire ?

Leurs yeux ne se quittaient pas. Alors Thérèse se rappela une scène à laquelle elle avait assisté, à la veille de ses fiançailles, une scène entre son père et Pierre. Pierre, blessé par un mot de M. Dautremont, avait quitté la place ; elle, éperdue d'angoisse, lui avait fait parvenir sur-le-champ la promesse qu'elle serait sa femme, quoi qu'il advînt... Plus tard, Pierre lui avait dit : « Ton billet est arrivé à temps ! » Elle reconnut sur le visage de son mari cette brusque et morne résolution qui l'avait naguère épouvantée. La bouche sèche, elle balbutia :

— Tu ne penses pas à te tuer ?

— Je ne pense à présent, répondit Pierre, qu'à parer le coup qui te menace, à cause de moi.

— Et après ?

Elle tendait instinctivement la main vers lui, comme pour le retenir.

— Après, dit Pierre... je crois qu'il vaudra mieux que je disparaisse de ta vie.

Elle lui saisit le bras si fortement qu'il sentit les doigts s'imprimer dans sa peau, à travers l'étoffe.

— Je ne veux pas, fit-elle. Tu n'as pas le droit... Te tuer serait un crime abominable, pire que tout le reste. Dis que tu le comprends !

— Il y a une chose que je comprends, murmura tristement Pierre : c'est que tu ne peux plus m'aimer.

Elle relâcha son étreinte et laissa pendre ses bras :

— Je ne sais pas... dit-elle.

Ils s'observèrent quelque temps. Chacun d'eux avait la sensation qu'il se trouvait en présence d'un être nouveau, d'un être auquel il n'était pas certain de pouvoir s'adapter sans une intolérable souffrance... Une seule certitude, Pierre la lisait chez Thérèse : toute parole, toute attitude qui eût manifesté l'amour, l'émoi des sens, eût causé à la jeune femme une sorte de terreur... Elle-même sentait qu'il le comprenait, sans qu'elle eût besoin de le lui signifier. Et sur les traits l'un de l'autre, ils cherchaient à reconnaître ce qui survivait de leur union.

Cependant Thérèse, hantée par un effroi persistant, reprit encore :

— Jure-moi que tu ne te tueras pas. Si tu laisses cette menace suspendue sur moi, tu me supplicies. Est-ce que je n'ai pas assez de souffrance?

— Je ne songe pas à me tuer en ce moment, dit Pierre.

— Tu le promets?

— Je te promets d'épuiser mon effort, avant...

Elle comprit qu'à l'heure actuelle elle n'obtiendrait rien de plus. Elle eut la conscience affreuse que, cette solution suprême, il ne dépendrait pas d'elle d'y mettre obstacle. Alors, l'idée qu'un jour, un jour qui pouvait être prochain, ces yeux, ce visage, ces mains, ce corps avec la force, la volonté et la pensée qui l'animaient, seraient pour elle insaisissables, disparus, — que rien ne saurait les lui rendre, passa sur son cœur comme une rafale. Ah ! l'horreur du présent, avec son fardeau de passé, n'était rien à côté d'un tel avenir !... Rien, les faux, le duel inégal.. Rien, la dissimulation de tout cela pendant cinq mois... Rien, pourvu que Pierre vécût, — pour qu'il demeurât présent, à portée de sa main et de ses yeux, cet être au sujet de qui, l'instant d'avant, elle se demandait : « Est-ce que je l'aime encore? » contre qui sa chair se révoltait en même temps que sa conscience, et à qui elle eût presque reproché les mois de caresses volées.

« Ainsi, pensa-t-elle, — et elle en éprouva à la fois de l'humiliation et du soulagement, — je n'ai pas cessé de l'aimer ! »

Et, tout haut :

— Je veux que tu vives, dit-elle.

Comme il ne répondait pas, elle s'empara de l'argument que lui-même avait émis tout à l'heure :

— Tu me dois de vivre, ne fût-ce que pour me défendre.

Mais, tout de suite, elle fut choquée par l'égoïsme menteur de ses paroles. Elle les corrigea par un peu de douceur.

— Je serai avec toi dans ton effort, tu peux compter sur moi. Ce n'est pas parce que tu es la cause de notre misère présente que tu as le droit de m'en exclure.

Il se taisait toujours. Inquiète de ce silence obstiné, elle insista :

— Allons !... ne sois pas désespéré... Dis-moi que tu as de la force... que tu résisteras, et que tu t'appuieras sur moi pour résister.

Pierre répondit simplement :

— Je te le promets.

Encore un temps assez long, ils demeurèrent en présence l'un de l'autre sans plus rien se dire. Tous deux sentaient l'inutilité des paroles. C'était dans le cœur de chacun d'eux que se prolongeait maintenant l'effet de la crise.

Pierre reprit machinalement son courrier sur la tablette de la cheminée. D'un pas lent, il se dirigea vers la porte de sa chambre. Juste après l'avoir franchie, il regarda sa femme :

— Thérèse, dit-il... pardonne-moi.

Elle ne répondit pas, mais elle courut à lui, lui ôta les papiers des mains d'un geste impatient et les jeta sur un siège. Puis elle lui dit, d'une voix où il perçut autant d'effroi que de tendresse:

— Je ne veux pas que tu me quittes, cette nuit.

— Oh ! fit Pierre... tu me gardes.

Ce fut tout l'aveu qu'ils osèrent du besoin que chacun avait de la présence de l'autre. Ils rentrèrent dans la chambre de Thérèse, les mains unies, silencieux !...

Et Thérèse s'étonnait de cette force persistante, qu'elle sentait en soi, qui la soudait à Pierre, et qui ne contenait plus de désir.

MARCEL PRÉVOST.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LA DEMANDE DE GARANTIES

I

La manière dont Bismarck apprit l'effondrement de son plan est presque tragique. De la solitude où il était allé attendre l'explosion de sa mine, tenu heure par heure au courant par Abeken, il suivait d'une attention de plus en plus inquiète, puis irritée, ce qui se passait à Ems entre Benedetti et le Roi. Il avait été furieux que le Roi eût reçu notre ambassadeur avant d'avoir obtenu réparation de ce qu'il appelait les injures de Gramont; qu'il lui eût avoué sa participation à la candidature et les négociations avec le prince Antoine et lui eût promis, si Léopold se décidait à la retraite, de l'en instruire. C'étaient des concessions, et il aurait dû n'en accorder aucune, éconduire le négociateur au premier mot, non se prêter à une discussion quelconque. Il craignait que, sous l'influence pacificatrice de la reine Augusta, le Roi n'inclinât les princes à abandonner la partie. Quoique persistant à maintenir la candidature, il était tellement sûr de son candidat, si le Roi ne l'influençait pas, qu'il insistait pour qu'on ne s'occupât point des Hohenzollern et qu'on les laissât libres de leur décision (1). Il voulut couper court aux compromissions et arrêter le Roi sur la pente où il glissait. Il lui écrivit que, sa santé lui permettant de voyager, il était prêt à se rendre à Ems sur l'ordre de Sa Majesté. Le Roi lui envoya cet ordre, et Bismarck se mit en route le 12 au matin, ayant Keu-

(1) Lettre du Roi à la Reine du 12 juillet 1870.

dell dans sa berline de voyage. Il avait laissé Lothar Bucher à Varzin auprès de sa femme. « Il était, dit Keudell, plus taciturne qu'à l'ordinaire, bien que sa mine fût riante. » En passant à Wussow, son ami, le vieux pasteur Mullert, le salue amicalement, debout devant la porte de son presbytère; du fond de sa calèche découverte il lui répond par un geste qui esquissait un coup de tierce et de quarte indiquant qu'il allait au combat. Il se proposait, après avoir conféré quelques instans avec Roon, arrivé de son côté à Berlin, de poursuivre jusqu'à Ems; là, il mettrait fin aux complimens, aux courtoisies et aux condescendances; il montrerait l'honneur du pays sacrifié et obtiendrait de notifier péremptoirement, et peut-être avec insolence, un refus des princes et du Roi; il reprendrait d'un ton brutal les raisonnemens de Thile; il n'admettrait pas que le Roi s'expliquât plus longtemps avec nous sur ses actes de chef de famille; enfin il congédierait Benedetti, et proposerait la convocation du Reichstag en vue d'une mobilisation (1). Comme préliminaire à ces mesures, sentant la signification très grave de l'envoi de Werther à Paris, il télégraphia de le retenir, mais celui-ci était déjà en route.

Bismarck arriva à Berlin à six heures du soir, comptant prendre à huit heures trente le train d'Ems. En suivant les Tilleuls il croisa le prince Gortchakof; tous deux s'arrêtèrent et se serrèrent les mains. Dans la cour de son hôtel, avant même d'être descendu de voiture, parmi les dépêches qu'on lui remet, il en trouve une de Paris annonçant la renonciation du prince Antoine. Il demeure pétrifié. Il ne suppose pas qu'un prince aussi discipliné ait pris sur lui d'accomplir, sans l'autorisation ou plutôt sans l'encouragement du Roi, un acte qui, émanant de sa propre initiative, constituerait une trahison : un prince prussien, un ami, un confident, pouvait-il se permettre de défaire seul, par un coup de tête, sans entente préalable, ce qui avait été si laborieusement organisé en commun? Dans un éclair, il entrevit toutes les conséquences lamentables pour lui de l'événement (2). Il était déçu, battu, humilié, abandonné par son Roi,

(1) *Souvenirs*, t. II, p. 100 et suivantes.

(2) M. Paul Matter, dans son étude remarquable sur Bismarck, a le premier constaté en France cet échec de Bismarck : « Un travail de longs mois, une négociation mystérieuse et subtile, les excitations de la presse, l'irritation du peuple allemand, tout a été vain; le roi de Prusse a cédé, et, pour la première fois de sa carrière politique, Bismarck le tout-puissant a éprouvé un échec. » (T. III, p. 53.)

par son candidat ; il allait devenir la fable de l'Allemagne et de l'Europe, son édifice de ruse croulait sur sa tête. Qu'un Allemand apprenne à nos historiens l'étendue de cet effondrement : « Cette renonciation, dit Lenz, était la paix. Son voyage était devenu inutile, inutile le soulèvement de la nation, qu'il avait provoqué de toutes ses forces, inutile sa tentative ourdie avec une ruse savante pour préparer une contre-mine aux efforts français. S'il pouvait encore maintenir sa position pour la forme, la partie était perdue. Au lieu de surprendre la France comme il l'avait espéré, il voyait, à partir de là, sa route barrée par elle. Le moment de reculer était arrivé ; pour la première fois de sa vie, le grand homme d'État avait subi une défaite (1). »

Ce résultat écrasant était dû en grande partie à notre déclaration du 6 juillet. Olozaga et Strat n'auraient pas réussi dans leur tentative, et n'en eussent même pas conçu l'idée sans les facilités que leur donna notre ultimatum courageux. Nigra l'a reconnu : « La renonciation du prince doit être attribuée principalement à son désir d'épargner une conflagration à l'Europe *ainsi qu'à l'attitude décidée du gouvernement français* (2). » La déclaration avait secoué l'apathie des Cabinets en leur montrant le péril, réveillé les scrupules de conscience engourdis du Roi, inspiré au prince Antoine une crainte salutaire ; elle n'avait pas fermé la porte à la négociation, elle l'avait ouverte à deux battans. Grâce à la souplesse avec laquelle nous l'avions utilisée elle nous avait obtenu ce que la mollesse du langage ou le traînant des pourparlers craintifs ne nous eût pas donné. Nous avions dit le 6 : Nous ne tolérerons pas une candidature Hohenzollern, et le 12 la candidature Hohenzollern avait disparu. Nous n'étions pas tombés dans le précipice que Bismarck avait creusé sous nos pas, nous l'y avions jeté lui-même. En l'apprenant, Guizot s'écria : « Ces gens-là ont un bonheur insolent : c'est la plus belle victoire diplomatique que j'aie vue de ma vie. » Et Thiers : « Avoir forcé la Prusse à reculer dans une entreprise que le monde croyait très intentionnelle de sa part, cet avantage restait immense... Nous sortions d'embarras par un triomphe ! Sadowa était presque réparé (3). »

Quoique Bismarck fût un de ces vaillans qu'un incident mal-

(1) Lenz, *Geschichte*, Bismarck, p. 349-350.
(2) Mars 1895.
(3) Déposition devant la Commission d'enquête sur le 4 septembre.

heureux ne jette pas dans le désarroi, son échec était tel qu'il eut un moment de prostration. Il l'a raconté dans ses *Souvenirs :* « Ma première pensée fut de donner ma démission. Après toutes les provocations offensantes qui s'étaient déjà produites, je voyais, dans ce recul auquel on nous forçait, une humiliation pour l'Allemagne, et je ne voulais pas en prendre la responsabilité officielle. L'impression de l'honnenr national blessé par cette retraite imposée me dominait tellement que j'étais déjà décidé à envoyer à Ems ma démission. Je considérais cette humiliation devant la France et ses manifestations fanfaronnes comme pire que celle d'Olmütz. Le fait d'Olmütz pourra toujours trouver son excuse dans l'histoire antérieure à laquelle nous avions été mêlés et dans l'impossibilité où nous nous trouvions alors de commencer une guerre. J'estimai que la France escompterait le renoncement du prince comme une satisfaction qui lui était accordée. J'étais très abattu. Ce mal envahissant qu'une politique timide me faisait redouter pour notre position nationale je ne voyais pas le moyen de le guérir sans nous engager maladroitement dans la première querelle venue, ou sans en provoquer une artificiellement. Car *je regardais la guerre comme une nécessité à laquelle nous ne pourrions plus nous dérober honorablement.* Je télégraphiai aux miens à Varzin de ne pas faire les malles, de ne pas partir ; je serais de retour auprès d'eux dans quelques jours. Je croyais à ce moment à la paix. Mais je ne voulais pas assumer la responsabilité de défendre l'attitude par laquelle on aurait acheté cette paix. J'abandonnai donc mon voyage d'Ems et priai le comte Eulenbourg de s'y rendre pour exposer à Sa Majesté mon point de vue (1). »

Il chargea Eulenbourg de porter le grand coup habituellement efficace de la démission et de dire au Roi « que Bismarck *considérait* la guerre comme *nécessaire* et qu'il retournerait à Varzin si cette guerre était évitée (2). » Il devança l'arrivée de son messager par un télégramme dans lequel il exprimait déjà sa résolution. « Il passa la nuit sans dormir, » ajoute Keudell. On le comprend. Se décider à la guerre était facile, mais il n'était pas un Frédéric disposant à lui seul de l'État. Il lui fallait se

(1) *Souvenirs de Bismarck*, p. 102.

(2) Ce sont les propres paroles de Bismarck dans un rapport du 25 septembre 1888 inséré dans le *Journal officiel*. C'est un aveu aussi important que celui de la dépêche d'Ems, et qui cependant a passé inaperçu.

découvrir, créer artificiellement une provocation, prendre le rôle d'agresseur, « de chercheur de noise (1), » auquel il avait voulu acculer la France. Mais où aurait-il trouvé cette noise? Eût-ce été dans les termes qu'il prétendait insolens de notre déclaration? Tout cela avait été couvert par la négociation d'Ems et par les concessions que le Roi nous avait accordées. « Après la question principale résolue, revenir en arrière eût été trop maladroit (2). » Pour ce prétexte, s'il le trouvait, il fallait l'assentiment du Roi, et il était à peu près certain qu'il ne l'aurait pas.

En effet, en recevant dans cette journée du 12 le message du colonel Strantz, le Roi en avait ressenti un véritable soulagement : « Cela m'ôte une pierre du cœur, écrivait-il à la Reine, mais tais-le vis-à-vis de tout le monde, afin que la nouvelle ne vienne pas d'abord de nous, et moi aussi, je n'en dis rien à Benedetti, jusqu'à ce que nous ayons demain, par Strantz, la lettre entre les mains. Il est aussi maintenant d'autant plus important que tu accentues aujourd'hui encore à dessein que je laisse tout aux Hohenzollern en ce qui touche la décision à prendre, comme je l'ai fait pour l'acceptation. » Gramont d'autre part avait, dès le début de ses négociations avec Lyons, promis qu'à défaut d'une renonciation ordonnée ou conseillée par le Roi, nous nous contenterions d'une renonciation spontanée de Léopold, pourvu que le Roi y participât d'une manière quelconque; cette participation n'étant plus douteuse, Benedetti a eu raison de dire que si, le 12, rien n'était conclu encore définitivement, la solution était un fait moralement certain, qu'elle avait à ce moment l'agrément des deux parties, et qu'il ne restait plus qu'à recevoir la déclaration du Roi.

Tout épanoui de n'avoir plus cette « pierre au cœur, » le Roi avait accepté à souper avec le prince Albrecht et quelques amis dans le jardin du Casino. Au moment même où il s'y rendait. Abeken arrivait avec le télégramme comminatoire de Bismarck. Le Roi s'approcha d'un bec de gaz et le lut. Son visage s'anima,

(1) Dans tout son récit, Keudell donne à son chef un rôle de pacifique imbécile qui ne se rend jamais compte de ce qu'il fait et il s'explique son arrêt à Berlin encore plus ridiculement. « Il s'arrêta, dit-il, parce qu'il n'était pas bien. » S'il veut parler moralement, oui, mais matériellement, c'est niais; les souvenirs de Bismarck sur la dépêche d'Ems rendent à l'événement sa véritable physionomie.

(2) *Souvenirs de Bismarck*, p. 102.

il s'écria : « C'est la dépêche la plus importante que j'aie jamais reçue. Dites à mon frère que je n'aurai probablement pas le temps de venir parce qu'il faut que je travaille avec Abeken et qu'il soit entendu que, si j'arrive plus tard, personne ne se lèvera. » Le souper était commencé depuis longtemps lorsque le Roi arriva tout seul, il fit signe qu'on ne se levât point et s'assit à la place qu'on lui avait réservée entre deux dames. Chappuis, qui remplaçait le maréchal de Cour, lui ayant demandé s'il devait lui verser du champagne, le Roi lui répondit : « Donnez-moi de l'eau de Seltz, il faut que je conserve mes idées claires. » La nuit du Roi fut sans sommeil, comme celle de Bismarck. L'ultimatum de Bismarck allait-il le rejeter en arrière et l'amener à rétracter les bonnes assurances données à Benedetti?

Les réflexions de l'insomnie ne furent pas favorables au Chancelier : Bismarck ne disposait de son roi que dans certaines limites, et à condition de ne pas heurter les idées irréductibles qu'il avait adoptées comme règles de conduite. Une de ces règles était de ne jamais prendre l'initiative d'une grande guerre, et Bismarck ne l'y avait entraîné deux fois qu'en lui persuadant qu'il avait été provoqué : or, dans ce cas, c'est la provocation de la Prusse qui eût été évidente. Une autre de ses règles était de permettre tous les conseils avant une résolution, mais, une fois cette résolution prise, de ne tolérer aucune contradiction : or, il avait, depuis plusieurs jours, tellement annoncé ce qu'il ferait après une renonciation de Léopold, qu'il ne pouvait revenir sur un parti aussi bien pris. Il persista donc dans la volonté de clore par la paix une aventure dont il avait hâte de sortir, de ne pas éconduire Benedetti et de lui communiquer lui-même la résolution spontanée des princes qu'il allait recevoir.

Si donc aucun incident nouveau ne surgissait, voici comment les choses se seraient passées. Le Roi, dans la journée du 13, aurait communiqué à Benedetti la renonciation qu'il attendait. Il eût ajouté qu'il l'approuvait et autorisé notre ambassadeur à transmettre cette double assurance à notre gouvernement. Ainsi eussent été obtenues les deux conditions posées par Gramont : l'abandon de la candidature et la participation saisissable du Roi à cet abandon. Notre victoire du 12 au soir eût été complétée le 13 et Bismarck eût été définitivement vaincu. Il se serait retiré au moins quelque temps des affaires, et le nuage gros de calamités que ce barbare de génie promenait sur l'Europe dispa-

raissait de l'horizon européen. Notre ministère, après avoir donné au pays la liberté, lui eût assuré le prestige d'une paix glorieuse.

Que ne puis-je m'arrêter ici! Pourquoi suis-je obligé de continuer? Au moment même où Bismarck essayait de se reconnaître au milieu de la confusion tumultueuse des projets risqués ou impossibles, d'autres travaillaient en France à le tirer d'embarras, à le relever de sa défaite, à lui rendre la position que nous lui avions fait perdre et à ramener la fortune dans son jeu. C'est l'œuvre que va accomplir notre Droite, conduite, quoique composée de gens irréprochables, par deux malfaiteurs, Jérôme David et Clément Duvernois.

L'Empereur, le 12 au matin, était venu aux Tuileries présider le Conseil des ministres. Nous délibérâmes sur la réponse à faire à la demande d'un délai, qui nous avait été adressée la veille par Benedetti au nom du Roi en termes assez vifs. Nous autorisâmes Gramont à télégraphier à Benedetti que notre dessein n'avait jamais été de provoquer un conflit, mais de défendre l'intérêt légitime de la France. Aussi, tout en contestant la justesse des raisonnemens du Roi et en maintenant nos prétentions, nous ne refusions pas le délai demandé, mais nous espérions qu'il ne s'étendrait pas au delà d'un jour. Cet incident réglé, nous nous occupions des affaires courantes, lorsqu'un chambellan entre, dit quelques mots à voix basse à l'Empereur, qui aussitôt se lève et sort. Il rentre quelque temps après et s'associe de nouveau à nos conversations d'affaires sans nous rien dire du motif de cette sortie inusitée. Il était allé recevoir Olozaga qui, n'ayant pu lui apporter à Saint-Cloud, pendant la nuit, le télégramme chiffré de Strat, avait instamment demandé à le voir tout de suite, malgré les usages, afin de faire cette information urgente. Le télégramme chiffré annonçait les télégrammes en clair que le prince Antoine avait expédiés le 12 au matin. Olozaga demanda à l'Empereur de tenir sa communication confidentielle jusqu'à l'arrivée de ces télégrammes, qui, seuls, donneraient un caractère irrévocable à la renonciation. Il est regrettable que l'Empereur ait accepté cette obligation d'un secret provisoire, vis-à-vis de ses ministres. S'il nous eût raconté alors la négociation occulte que nous ignorions, s'il nous en avait appris l'heureuse issue, nous n'eussions pas été surpris par la nouvelle, comme nous le fûmes quelques heures plus tard. Nous aurions échangé à loisir nos idées, réfléchi, délibéré, et nous

n'aurions pas été contradictoires ou embarrassés dans notre attitude devant la Chambre et devant le public.

Vers deux heures, je quittai le ministère pour me rendre à pied à la Chambre, à travers le jardin des Tuileries. J'étais profondément triste : il me paraissait évident que la volonté de la Prusse était de nous imposer la guerre et que nous y étions acculés. Cette perspective me désespérait. J'avais à peine fait quelques pas, absorbé dans mes pénibles réflexions, que je fus comme réveillé en sursaut par la voix d'un employé du ministère de l'Intérieur qui me remit une lettre de Chevandier. Cette lettre contenait la copie de la dépêche en clair expédiée par le prince Antoine à Olozaga, qui venait d'arriver et dans laquelle était inclus le texte de la renonciation de ce prince au nom de son fils. Il existait au ministère de l'Intérieur un service spécial chargé de prendre copie de toutes les dépêches traversant Paris, y arrivant ou en partant, qui, malgré leur caractère privé, étaient de nature à intéresser la paix publique. La dépêche du prince Antoine ayant ce caractère avait été copiée, et Chevandier me l'envoyait en même temps qu'à l'Empereur et à Gramont.

Je revins vivement sur mes pas pour donner la bonne nouvelle à ma femme, et je repris ma route. Quelques doutes m'assaillirent. Que signifiait cette renonciation qui tombait tout à coup du ciel? Était-elle sérieuse? N'était-ce pas une mystification de l'agiotage? Pourquoi Olozaga, avec lequel j'avais des relations journalières, ne me l'avait-il pas fait pressentir? L'Empereur ne paraissait pas s'en douter au Conseil : la connaissait-il? l'ignorait-il? En avait-on parlé à Gramont? J'écartai ces doutes. Il me parut impossible qu'un acte ainsi annoncé fût une mystification; je le considérai comme certain. Je crus alors tout sauvé et telle fut ma joie de la paix ressaisie, telle ma crainte de la perdre de nouveau que les dispositions de combativité que j'avais manifestées dans ma note du 11 au soir fondirent sous la chaleur de la nouvelle inespérée. Il n'y avait plus à se montrer raide, mais accommodant, facile, et qu'à consolider le résultat obtenu au lieu de le compromettre. L'affaire était sûrement finie, si nous ne commettions aucune imprudence et j'en étais si heureux que, par momens, je ne pouvais pas y croire.

Toutefois il me parut que je ne devais pas divulguer le document que je tenais dans mes mains, que je relisais comme si j'allais y trouver le secret de l'événement. C'était un document

de police politique, sans caractère officiellement avouable et j'étais tenu à n'en pas révéler l'existence. Je le mis donc dans ma poche qu'il brûlait en quelque sorte. J'avais à peine fait encore quelques pas que je fus rejoint par un autre envoyé, celui-là de mon cabinet, Boissy. Il m'apportait un rapport dans lequel on relatait que, dans le local de la réunion de la Gauche irréconciliable, à la Sourdière, Gambetta venait de prononcer un discours superbe : le thème en était qu'il ne fallait considérer l'affaire Hohenzollern que comme un détail et demander résolument l'exécution du traité de Prague et la démolition des forteresses qui menaçaient notre frontière. « S'il prononçait ce discours à la Chambre, me disait-on, le ministère n'y résisterait pas. »

J'arrive au Corps législatif; on m'interroge : qu'y a-t-il de nouveau? Je me garde bien de dire ce que je venais d'apprendre. « Rien encore, dis-je, mais Gramont doit conférer avec Werther dans quelques instans et, à la fin de la journée, nous saurons à quoi nous en tenir définitivement. » A ce moment, Olozaga débouche dans la salle des conférences; le visage animé, agitant un papier, il se précipite vers moi et m'attire dans un coin. « Gramont est-il là? — Non, il est aux Affaires étrangères en conférence avec Werther. — C'est que j'ai une bonne nouvelle à vous donner. » Et il me lit le télégramme dont j'avais la copie. « La nouvelle est donc sérieuse? lui dis-je. — Oui, oui, n'en doutez pas; tout est terminé. » Et il me quitta pour se rendre auprès de Gramont.

Les députés qui avaient vu l'arrivée d'Olozaga, sa pantomime, le papier tendu, m'entourent dès qu'il m'a quitté : « Il y a quelque chose d'important? » Une délibération rapide comme la pensée eut lieu alors dans mon esprit. Divulguerai-je la dépêche ou la garderai-je pour moi? La copie, saisie au passage, d'une transmission par la haute police d'État, était devenue un texte authentique produit devant de nombreux assistans par l'ambassadeur auquel il était adressé. Une communication ainsi faite n'indiquait pas le désir du secret; le caractère même de la dépêche l'excluait : on n'expédie une dépêche en clair que lorsqu'on veut la rendre publique. Pourquoi aurais-je caché à ces députés, pour faire inutilement l'important, un fait que tout le monde allait connaître par les journaux du soir, que beaucoup connaissaient déjà, au ministère, au télégraphe, dans les ambassades,

dans les chancelleries, dans les offices d'agences, dans les bureaux de journaux? Les indignes adversaires avec lesquels j'étais aux prises n'auraient pas manqué d'incriminer ma réserve comme une complaisance aux spéculateurs. Certes, je n'aurais pas hésité à affronter ce risque, quoiqu'il me fût beaucoup plus sensible que d'autres auxquels je m'exposais quotidiennement, si un intérêt public l'eût exigé. Il n'y en avait aucun, car je ne pouvais regarder comme un intérêt public l'espérance vaine d'empêcher une manifestation parlementaire du parti de la guerre, manifestation qui, retardée au lendemain et mieux organisée, n'en eût été que plus violente. Je donnai donc lecture du télégramme à ceux qui m'interrogeaient. Un de mes auditeurs était le célèbre ingénieur Paulin Talabot, le créateur des chemins de fer français, ancien saint-simonien, pacifique par doctrine et par intérêt. « La Prusse se moque de vous, » murmura-t-il à mon oreille.

On m'appelle dans la salle des Pas-Perdus. Une cohue roule vers moi et m'interpelle. Je n'avais pas à cacher dans une salle ce que je venais de dire dans l'autre : — « Oui, répondis-je, il y a une dépêche adressée à Olozaga par le prince Antoine annonçant qu'il retire la candidature de son fils. — Et le traité de Prague? s'écrie une voix. — Nous n'en avons jamais parlé à la Prusse; nos pourparlers n'ont porté que sur la candidature. » « Est-ce la paix? » me cria-t-on encore. Je répondis en ouvrant les bras par un geste évasif qui voulait signifier : « Je ne veux pas vous répondre. » Mais si mes lèvres restèrent muettes, l'éclair de joie qui illuminait mon visage disait l'espérance qui remplissait mon cœur. Apercevant, parmi les auditeurs, Léonce Détroyat, le rédacteur en chef de la *Liberté*, j'allai à lui, et lui demandai d'engager son oncle à ne plus écrire des articles comme ceux des jours derniers et à travailler à prévenir la guerre puisque cela devenait honorablement possible : « Je vous en supplie, ayez le courage de lui refuser l'insertion de ses articles, vous lui rendrez un grand service en même temps qu'au pays. » Girardin, anxieux et trop nerveux pour venir jusqu'à la salle des Pas-Perdus, l'attendait au bout du pont, sur la place de la Concorde. Détroyat courut lui répéter ce que je venais de dire. Girardin le quitta brusquement dès les premiers mots, en haussant les épaules. En même temps débouchait du Palais législatif une bande agitée : c'était à qui envahirait les fiacres de la place, à qui les escaladerait, à qui les prendrait d'assaut.

— « A la Bourse ! à la Bourse ! criaient les hommes d'affaires. Nous doublons le prix de la course, et au triple galop ! » Parmi les journalistes, même empressement et concert de même nature. « Aux bureaux de la *Marseillaise !* s'exclamaient les uns. Au *Réveil !* Au *Siècle !* A l'*Opinion nationale !* Au *Rappel !* » commandaient les autres, et, sous le stimulant du fouet, on voyait les haridelles de la place sortir l'une après l'autre de leur repos et s'élancer rapides comme des flèches.

Dans la salle des conférences des députés, Gressier, l'ancien ministre, esprit ferme, judicieux, nullement disposé à la guerre, m'aborde. Je lui exprime ma volonté, si la renonciation est sérieuse, de ne pas me prêter à ce qu'on ente une nouvelle exigence sur l'incident Hohenzollern, pas plus celle du traité de Prague que toute autre. « C'est bien, me répondit-il, vous ferez un acte de courage; mais ne vous y méprenez pas, c'est votre chute; le pays ne se contentera pas de cette satisfaction. » Un grand nombre de députés se forment en groupe autour de moi, m'interpellent. Plus libre d'exprimer ma pensée avec eux que je ne l'avais été quand je me trouvais au milieu de journalistes, je leur répétai ce que je venais de dire à Gressier. De nombreuses protestations s'élevèrent. A droite, ce fut un bouillonnement de colère : « Ollivier dit que tout est terminé. C'est indigne. La Prusse est venue nous chercher; il faut en finir avec elle. » Quelques membres se réunissent en hâte dans un bureau de la Chambre, décident qu'il ne faut pas tarder à protester contre la pusillanimité du Cabinet et rédigent une demande d'interpellation que Duvernois est chargé de porter immédiatement à la tribune.

J'entre dans la salle des séances. Clément Duvernois se lève et, d'un ton menaçant, comme réponse à mes espérances pacifiques, dépose en son nom et au nom de Leusse, l'interpellation suivante : « Nous demandons à interpeller le Cabinet sur les garanties qu'il a stipulées ou qu'il compte stipuler pour éviter le retour de complications successives avec la Prusse. » Il ajouta qu'il n'insistait pas pour la fixation d'un jour et qu'il s'en remettait à la Chambre et au gouvernement. « Le courant de la guerre, disait la *Gazette de France*, semble l'emporter. A la salle des conférences du Corps législatif, un député vendéen a dit hautement que, si le ministère se contente de la renonciation du prince Antoine au nom de son fils, l'Extrême-Droite ne s'en

contentera pas. En somme, la majorité semble portée à la guerre; il se pourrait que le ministère fût renversé s'il s'arrêtait maintenant. »

II

Duvernois venait de s'asseoir; un huissier m'avertit qu'un aide de camp de l'Empereur désirait me parler. Je sors, et l'aide de camp me remet le billet suivant : « Les Tuileries, 12 juillet 1870. — Mon cher monsieur Émile Ollivier, je voudrais pouvoir causer quelques instans avec vous avant de rentrer à Saint-Cloud. Vous connaissez la dépêche du prince de Hohenzollern au maréchal Prim. Si on annonce la nouvelle à la Chambre, il faut au moins en tirer le meilleur parti et bien faire sentir que c'est sur l'injonction du roi de Prusse que la candidature a été retirée. — Je n'ai pas encore vu Gramont. — Le pays sera désappointé. Mais qu'y faire ? Croyez à ma sincère amitié. » C'était la première note pacifique qui m'arrivait. Je devinai le désir qui se cachait sous le *si on annonce*. Évidemment l'Empereur eût voulu que je montasse à la tribune pour y lire la dépêche, insinuer que le résultat était dû à l'intervention impérative du Roi et que l'incident était clos. Lire la dépêche n'avait plus d'opportunité depuis que tous les députés en avaient connaissance. Quant au public, il l'apprendrait plus vite ou aussi vite par les journaux du soir. Une lecture, comme du reste l'indiquait le billet de l'Empereur, n'aurait eu de valeur que si elle avait été accompagnée d'un commentaire ou suivie d'une conclusion. Comment aurais-je pu me permettre un commentaire ou une conclusion sans m'être au préalable concerté avec mes collègues? Je les cherchais autour de moi : aucun n'était présent, et Gramont conférait avec Werther, venu d'Ems.

On peut juger, par la lettre suivante de Chevandier, de ce qui serait arrivé si j'avais obéi au désir implicite de l'Empereur « D'après ce que j'ai su de nos collègues du ministère, la Chambre serait très belliqueuse, et cela les impressionne quelque peu. — On se plaint, je vous aime trop pour ne pas vous le dire, de la communication que vous avez faite dans les couloirs d'une dépêche qui ne vous était pas adressée (à cet égard vous seriez couvert par la communication faite par l'ambassadeur d'Espagne) et dont, en tout cas, on trouve la communication

prématurée. — Je trouve que vous avez eu tort (1). — Vous savez que, sans craindre la guerre, je n'en suis pas partisan quand même. *Ne nous jetons pas tête baissée dans la paix.* Elle est le but auquel il faut tendre maintenant, mais il faut bien y arriver. » Ce langage du plus pacifique de mes collègues indique à quel diapason les esprits les plus modérés étaient montés. Que n'eût-il pas dit, que n'eussent pas dit avec lui nos autres collègues, et surtout Gramont, si, contre toutes les convenances, j'avais, de ma propre autorité, déclaré à la Chambre que je considérais le différend comme tranché par une dépêche encore énigmatique ? Je n'en eus pas même la tentation et je me rendis aux Tuileries pour m'en expliquer avec l'Empereur (3 heures). En traversant la salle des conférences je rencontrai Thiers. « J'aperçois, a-t-il raconté lui-même, M. Ollivier qui accourt vers moi et me dit : « Oui, nous avons réussi ; nous avons obtenu ce que nous désirions, c'est la paix. » La joie de M. Ollivier était extrême et manifestée sans réserve. » — Je lui fis lire la dépêche. Il me dit : « Maintenant il faut vous tenir tranquille. — Soyez rassuré, lui répondis-je, nous tenons la paix, nous ne la laisserons pas échapper (2). »

L'Empereur était dans le salon de service au milieu de ses officiers, causant familièrement avec eux ; il leur disait avec un accent de sincérité qui les impressionnait : « C'est un grand soulagement pour moi. Je suis bien heureux que tout se termine ainsi. Une guerre est toujours une grosse aventure... » L'huissier annonça : « M. Émile Ollivier est aux ordres de Sa Majesté. — Je viens, » dit l'Empereur. Et il sortit. Il me parut, en effet, très satisfait, mais cependant un peu inquiet : satisfait parce qu'il jugeait l'affaire Hohenzollern complètement terminée, inquiet à cause de la déception qu'allait éprouver le pays de ne pas vider définitivement sa querelle avec la Prusse. Je lui exposai les raisons de mon silence à la Chambre et je lui demandai si c'était véritablement sur l'injonction du Roi, malgré tous ses refus à Benedetti, que la renonciation avait été obtenue. Sans entrer dans aucun détail, l'Empereur m'apprit que la renonciation était due à l'initiative d'Olozaga *seul* agissant de son propre mouvement, à l'insu de Prim, mais autorisé par lui l'Empereur. « Dans

(1) Chevandier ignorait à ce moment les circonstances que je viens de raconter. Quand il les connut, il trouva que je n'avais pas eu tort.

(2) Déposition dans l'enquête du 4 septembre.

ce cas, répondis-je, il serait très risqué de se vanter, même indirectement, d'une soumission du roi de Prusse. La satisfaction que nous donnerions à l'opinion publique par cette assurance erronée ne serait pas de longue durée : Bismarck nous opposerait un démenti brutal, et l'affaire, qui paraît terminée, recommencerait. D'ailleurs, si Olozaga a agi sans mandat de son gouvernement, qui sait comment on accueillera son initiative à Madrid? Qui sait aussi quel sera, en présence de cette surprise, le langage du roi de Prusse qui, jusque-là, n'a rien répondu à nos demandes? »

L'Empereur reconnut la justesse de ces remarques. J'ajoutai que je ne pouvais pas présenter aux Chambres la communication faite par Olozaga comme une communication officielle. Olozaga n'était pas l'ambassadeur du prince Antoine, mais celui du gouvernement espagnol. Il n'y avait d'officiel que ce qu'il communiquait au nom de son gouvernement; la démarche du prince Antoine n'était, strictement parlant, qu'une démarche privée, dénuée de caractère officiel; dans cet état des choses, une déclaration était inopportune et pourrait devenir dangereuse. Nous étions entourés d'obscurités; nous ne nous rendions compte ni des intentions de Berlin, ni de celles de Madrid : l'attente n'était-elle pas le seul parti prudent? Quelquefois on est tout à coup saisi par un brouillard intense dans un sentier de montagne, le long d'un précipice. Que fait-on ? On s'arrête jusqu'à ce que le brouillard soit dissipé. Gramont, à la suite de sa conférence avec Werther, nous instruirait peut-être des volontés du roi Guillaume; d'heure en heure Olozaga pouvait recevoir des réponses de Madrid : avant d'avoir obtenu et d'avoir pesé ces élémens de décision, il était imprudent de s'expliquer. L'Empereur adopta cette manière de voir, et il fut convenu que *rien* ne serait arrêté avant la réunion du Conseil à Saint-Cloud le lendemain à neuf heures du matin.

Nigra me succéda. L'Empereur l'avait mandé. Il lui tendit la copie du télégramme du prince Antoine à Olozaga. Nigra lut, félicita vivement le souverain. « C'est une grande victoire morale pour la France, d'autant plus précieuse qu'elle est gagnée sans avoir répandu le sang humain, et j'espère que l'Empereur s'en contente et qu'il m'a fait appeler ici pour m'annoncer la paix. — Oui, c'est la paix, répondit l'Empereur, et je vous ai fait venir pour que vous le télégraphiiez à votre gouvernement. Je n'ai pas eu le temps d'écrire au Roi. Je sais bien que l'opinion

publique en France, dans l'excitation où elle est, aurait préféré une autre solution, la guerre, mais je reconnais que la renonciation est une solution satisfaisante, et qu'elle ôte tout prétexte de guerre, du moins pour le moment. » L'Empereur paraissait donc résolu à se contenter du retrait pur et simple de la candidature et n'avait fait aucune allusion à des garanties à demander au roi de Prusse. A la réception du télégramme de Nigra racontant cette conversation, Victor-Emmanuel, qui était revenu de la chasse à Turin, remonta dans la montagne. Le Bœuf survenant ensuite, l'Empereur lui tint le même langage, à ce point que, rentré au ministère, le maréchal réunit ses chefs de service, leur annonce qu'on a la paix et leur prescrit d'arrêter les dépenses extraordinaires. Notre attaché militaire à Vienne, le colonel de Bouillé, alors en congé, averti de regagner son poste en toute hâte, venant prendre congé du ministre, celui-ci lui dit que l'affaire était arrangée, et qu'il pouvait différer son départ. Enfin Mac Mahon fut avisé de suspendre l'embarquement des troupes de l'Afrique.

III

Gramont, enfermé dans son cabinet, ne savait rien de ces agitations, de ces pourparlers, de ces va-et-vient. Prévoyant, d'après les avis reçus, que la candidature allait être retirée spontanément, sans l'ordre et le conseil du Roi, il télégraphie à Benedetti confidentiellement : « Employez votre habileté, je dirai même votre adresse, à constater que la renonciation du prince nous est annoncée, communiquée ou transmise par le roi de Prusse ou son gouvernement. C'est pour nous de la plus haute importance ; la participation du Roi doit à tout prix être consentie par lui ou résulter des faits d'une manière saisissable. » Il n'exigeait plus une participation directe et explicite ; il se contentait d'une participation indirecte et implicite résultant de la communication par le Roi du désistement du prince accompagnée de quelques bonnes paroles (12 juillet, 1 h. 40). Cette participation indirecte du Roi nous était assurée sans qu'il fût nécessaire d'employer ni adresse ni habileté. Cette excellente dépêche qui, restée la dernière expédiée, eût clos la crise à notre gloire, partait à peine que Gramont recevait lui aussi, de la main d'un envoyé du ministère de l'Intérieur, la

copie de la dépêche en clair du prince Antoine à Olozaga. Il n'accueillit pas la nouvelle avec la même joie que moi. Je n'y avais vu que la disparition de la candidature, me préoccupant peu de la manière dont elle avait disparu; lui s'arrêta surtout à la forme et, dans la notification directe faite par le prince Antoine à Prim, il vit l'escamotage de cette participation indirecte du Roi. A partir de ce moment, cessa l'accord complet qui avait existé entre nous : il continua à attacher une importance majeure à cette participation du Roi, qui devint secondaire à mes yeux.

Ce fait nouveau venait de lui être révélé quand Werther se présenta à son audience (3 heures moins le quart). Au moment de commencer l'entretien, on remit à Gramont un billet d'Olozaga demandant avec insistance d'être reçu immédiatement pour une communication de la plus haute importance. Werther voulut bien passer dans un salon voisin et autoriser Gramont à recevoir Olozaga. L'ambassadeur espagnol, en montrant à Gramont le télégramme du prince Antoine, le félicita de cette solution. Gramont répondit froidement à ces félicitations : sous cette forme, selon lui, le désistement, loin d'avancer nos affaires, les compliquait: pas un mot de la France, pas un mot de la Prusse, tout se passait entre le prince de Hohenzollern et l'Espagne; le texte de la dépêche froisserait le sentiment public : il semblait admettre que la France avait porté atteinte par ses réclamations à l'indépendance du peuple espagnol.

Plongé dans ces préoccupations il reprit l'entretien avec Werther. Il essaya d'obtenir de lui l'aveu que le Roi n'avait pas été étranger au désistement : la situation alors se redressait d'elle-même ; il aurait pu faire, sans être contredit, la déclaration dont l'Empereur sentait la nécessité. Mais Werther ne se prêta pas à l'artifice : il contesta, sur un ton qui n'admettait pas de doute, « que la renonciation émanait certainement de la propre initiative du prince Léopold. » Et il recommença cette perpétuelle argutie dont nos lecteurs doivent être excédés, sur la distinction entre le souverain et le chef de famille, sur l'impossibilité pour le Roi de refuser son approbation du moment que le prince acceptait la couronne, sur la conviction du Roi que, eu égard aux liens de famille des Hohenzollern avec Napoléon III, cette candidature ne pouvait être désagréable à la France. Gramont réfuta patiemment les sophismes de la mau-

vaise foi borusque, rappela les précédens belges, grecs, etc., dit avec vivacité que dans les Hohenzollern l'Empereur ne voyait pas des alliés plus ou moins éloignés, pour lesquels il avait eu des bontés, mais des princes, des sujets, des officiers prussiens dont on s'était servi pour inquiéter et humilier son pays, et que rappeler cette alliance, c'était le blesser. « Vous dites que le Roi n'a jamais eu l'intention d'être désagréable et de porter ombrage à la France; je n'en doute pas, puisque vous l'affirmez; mais pourquoi le Roi ne nous le dirait-il pas lui-même? Pourquoi, dans une lettre amicale à l'Empereur, en s'associant à la renonciation du prince, ne dirait-il pas qu'on a mal interprété l'origine et exagéré les conséquences de cette candidature, qu'il attache trop de prix à l'amitié entre nos deux pays pour ne pas désirer qu'avec son abandon disparaisse toute mésintelligence et tout sujet d'ombrages? » Et il formula ses idées dans une note dont les termes, peu médités, n'étaient qu'une esquisse *ad memoriam :* « En autorisant le prince Léopold à accepter la couronne d'Espagne, le Roi ne croyait pas porter atteinte aux intérêts ni à la dignité de la nation française. Sa Majesté s'associe à la renonciation du prince et exprime son désir que toute cause de mésintelligence disparaisse désormais entre son gouvernement et celui de l'Empereur. »

En parlant ainsi, Gramont n'avait pas entendu commettre la grossièreté de réclamer une lettre d'excuses. On ne demande pas une lettre d'excuses à un Roi qui est en même temps gentilhomme, quand on est gentilhomme soi-même et qu'on a le sentiment de l'honneur. Il savait très bien qu'à une telle impertinence le Roi eût répondu en faisant conduire à la frontière l'ambassadeur chargé de la lui présenter et en ordonnant la mobilisation de son armée. La sincérité de ses intentions pacifiques, le respect avec lequel il parla du Roi, tout en exprimant avec force nos propres sentimens, ne permirent pas à Werther de croire un instant que cette suggestion fût blessante. Werther aurait coupé l'entretien s'il avait eu devant lui un homme préoccupé d'humilier son souverain, car, tout en se montrant animé des dispositions les plus conciliantes, il ne cessa de maintenir le point de vue de son gouvernement avec une invincible fierté. Gramont ne formula donc aucune demande : il suggéra un expédient à l'appréciation de l'ambassadeur, et cet expédient n'avait rien de nouveau ni d'insolite. L'Empereur lui-même avait donné l'exemple chevale-

resque que Gramont eût souhaité de la part du roi de Prusse. Après l'insertion au *Journal Officiel*, lors de l'attentat Orsini, de l'adresse des colonels, n'avait-il pas autorisé l'ambassadeur anglais Cowley à dire à la reine Victoria qu'il envoyait, comme ambassadeur à Londres, Malakoff, le plus grand soldat de l'armée, pour réparer l'offense faite par les adresses de l'armée? En vue de dissiper la défiance excitée partout depuis la guerre d'Italie, n'avait-il pas écrit une lettre apologétique publique à Persigny (20 juillet 1860) et protesté de son désir de vivre dans la meilleure entente possible avec tous ses voisins, et surtout avec l'Allemagne? N'avait-il pas sollicité une entrevue du régent de Prusse et des princes allemands réunis à Bade, et n'avait-il pas fait cette avance, bien autrement grave qu'une lettre amicale, de venir apporter en personne ses explications? Lors de l'affaire du Luxembourg, son ministre n'avait-il pas désavoué à satiété, par son ordre, « toute intention d'offenser et d'irriter la Prusse? »

J'arrivai à ce moment au ministère des Affaires étrangères (trois heures et demie). On me dit que l'entretien avec Werther durait encore. Je me fis annoncer. Gramont vint me rejoindre, nous nous mîmes réciproquement au courant par quelques mots rapides, puis je le suivis dans son cabinet. Alors l'entretien changea de nature. Il cessa d'être officiel comme il l'avait été jusque-là et devint une de ces conversations libres que les hommes politiques ont entre eux quand ils sont en dehors de leur rôle officiel, dans lesquelles on échange ses idées sans s'engager soi-même et à plus forte raison son gouvernement, « conversations qu'on ne saurait supprimer sans rendre impossibles les relations familières qui facilitent la bonne entente entre ministres et gouvernemens. » Werther me parut inquiet, agité, attristé. Il lui échappa de dire, ce qu'il s'est bien gardé de rappeler dans son rapport : « Ah ! si j'avais été auprès du Roi, cette malheureuse affaire ne se serait pas engagée ! — Bien malheureuse, en effet, répondis-je, par ses conséquences lointaines plus encore que par elle-même, puisqu'elle paraît maintenant finie ou tout au moins en bonne voie d'arrangement. C'est l'état d'esprit qui va persister dans le pays après cette solution qui m'inquiète. L'œuvre d'apaisement à laquelle je travaillais péniblement est compromise : au lieu d'une opinion publique résignée, nous allons être aux prises avec une opinion irritée; la question Hohenzollern est mise au second plan et on parle

d'exiger des garanties de la Prusse pour la fidèle exécution du traité de Prague; aurons-nous la force d'arrêter ce mouvement? Déjà on nous trouve trop accommodans, et le parti de la guerre se met en mesure de nous ôter la direction des affaires. Comme l'a dit le duc, le roi Guillaume rendrait à nos deux pays et au monde entier un service incomparable si, par la spontanéité d'une démarche amicale, il rétablissait la cordialité des rapports qu'il a lui-même troublés. En fortifiant notre position ministérielle il nous donnerait le moyen de poursuivre notre œuvre pacifique. »

Ainsi, pas plus après mon arrivée qu'avant, il ne s'agit d'une demande quelconque de nature à changer le caractère de la négociation. Comment me le serais-je permis? Comment n'aurais-je pas arrêté Gramont, s'il l'avait fait, puisque je venais de convenir avec l'Empereur, quelques instans auparavant, que nous ajournerions *toute décision* jusqu'au lendemain neuf heures en Conseil? Il y a des impossibilités logiques et morales qui sont des preuves. J'ai, il est vrai, appuyé la suggestion de Gramont, mais cette suggestion même, n'ayant été approuvée ni par l'Empereur ni par le Conseil, restait toute personnelle et n'avait aucune espèce de valeur officielle. Il est évident que, si nous avions réclamé une lettre d'excuses du Roi, par Werther, nous aurions aussitôt renouvelé notre requête par Benedetti, et celui-ci fût devenu le porte-voix naturel de cette nouvelle exigence comme il l'était déjà de nos autres réclamations. Gramont ne communiqua pas cette suggestion même à titre de renseignement, et il n'y eût certes pas manqué, versé comme il l'était dans les procédés diplomatiques, si elle avait eu une réelle importance. Avoir transformé une pensée sincère d'apaisement en une machination insolente et provocatrice, avoir fait de la suggestion d'une lettre d'amitié la demande d'une lettre d'excuses, c'est une des plus abominables calomnies de la légende de mensonge avec laquelle je suis aux prises.

Nous quittâmes Werther à quatre heures, Gramont partit pour Saint-Cloud. En nous séparant, il fut entendu, comme il l'avait été déjà avec l'Empereur, que nous ne prendrions de résolution que dans le Conseil du lendemain matin. En rentrant au ministère, je rencontrai, sur le pont, Pessard, le rédacteur du *Gaulois* aux articles si virulens. Je lui dis que je trouvais sa polémique absurde, et je le priai instamment, maintenant qu'il

n'y avait plus de candidature, de n'y pas persister. C'est ainsi que j'excitais les journaux. Et je tins le même langage à tous ceux que je trouvai sur mon chemin.

IV

Au sortir des Tuileries, l'Empereur était calme et apaisé. L'aide de camp de service qui l'accompagnait, Bourbaki, lui dit : « Faudra-t-il, Sire, faire seller mes chevaux de guerre ? — Pas si vite, général, répond l'Empereur ; supposez qu'une île surgisse tout à coup entre la France et l'Espagne : toutes deux se la disputent ; elle disparaît ; sur quoi continuerait-on à se quereller ? » Cependant l'Empereur est impressionné par les acclamations exceptionnelles élevées sur son passage et qui sont évidemment une incitation belliqueuse. A Saint-Cloud, il tombe dans un milieu encore plus excité. A la Cour, dominaient la Droite et le parti de la guerre : on n'y entendait de protestations que de la part de l'écuyer Bachon : « Je ne comprends pas, disait-il, qu'on songe à la guerre quand on ne peut plus se tenir à cheval. » On lui faisait froide mine. L'Impératrice convaincue, elle aussi, que la France était malade depuis Sadowa, s'était mise, après l'abattement passager signalé par le maréchal Vaillant, à écouter volontiers ce parti qui lui donnait des promesses de victoire. Le général Bourbaki, bon juge en matière de bravoure et de combat, connaissant à fond l'armée prussienne, lui prodiguait les assurances encourageantes : « Sur dix chances, lui disait-il, nous en avons huit. » Le plébiscite avait mis hors de toute atteinte la solidité de la dynastie, mais il n'avait pas rétabli la prépondérance de la France. Si la guerre n'était plus un intérêt dynastique, elle restait un intérêt national, et l'Impératrice croyait qu'il était du devoir de l'Empereur de relever notre prestige, d'autant plus qu'on ne pourrait plus le soupçonner d'être mû par une pensée personnelle. A son arrivée, elle accourt l'interroger : « Eh bien ! cela paraît fini. » Les visages s'assombrissent. L'Empereur s'explique. On l'écoute avec incrédulité, et on lui répète le mot courant : « Le pays ne sera pas satisfait. » Lorsque la nouvelle se répand dans le personnel du château, le mécontentement éclate comme au Corps législatif : — « L'Empire est perdu ! » s'exclame-t-on de toutes parts. « C'est une honte ! s'écrie l'Impératrice, l'Empire va tomber en quenouille. » Le général

Bourbaki, plus excité que les autres, décroche son épée, l'étend sur le billard et dit : « S'il en est ainsi, désormais je refuse de servir. » On apporte le texte de l'interpellation Duvernois. L'Empereur, qui en a deviné la maligne intention, la blâme; néanmoins, il y voit l'expression d'une exigence publique dont il sera peut-être difficile de ne pas tenir compte. Dans cet état des esprits, Gramont survient. Il raconte les échappatoires excédans de Werther, sa déclaration que le Roi est absolument étranger à la renonciation; il montre les défectuosités palpables de l'acte du prince Antoine. Alors l'Empereur oublie que toute résolution a été remise au Conseil du lendemain, « et, dit Gramont, des délibérations consciencieuses s'ouvrent aussitôt. »

Qui prit part à ces délibérations? Gramont ne le dit pas. Je sais seulement ceux qui n'y furent pas appelés. N'y furent pas appelés : le ministre de la Guerre, qui, rassuré, avait arrêté ses préparatifs, et dont cependant la responsabilité pouvait devenir si lourde; le garde des Sceaux, qui supportait presque seul le fardeau de la discussion publique dans les Chambres; le ministre de l'Intérieur, plus particulièrement informé des mouvemens de l'esprit public; le ministre des Finances, attentif aux perturbations du crédit de l'État; en un mot, en dehors du ministre des Affaires étrangères, aucun des membres du Cabinet. Le résultat de ces délibérations fut la dépêche suivante à Benedetti que Gramont alla immédiatement expédier (sept heures du soir) : « Nous avons reçu des mains de l'ambassadeur d'Espagne la renonciation du prince Antoine, au nom de son fils Léopold, à sa candidature au trône d'Espagne. Pour que cette renonciation du prince Antoine produise tout son effet, il paraît nécessaire *que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau cette candidature.* Veuillez vous rendre immédiatement auprès du Roi pour lui demander cette déclaration, qu'il ne saurait refuser, s'il n'est véritablement animé d'aucune arrière-pensée. Malgré la renonciation qui est maintenant connue, l'animation des esprits est telle que nous ne savons pas si nous parviendrons à la dominer. Faites de ce télégramme une paraphrase que vous pourrez communiquer au Roi. Répondez le plus promptement possible. » C'est ce qu'on a appelé la demande de garanties.

Cette dépêche inconsidérée annulait la sage dépêche de 1 h. 40. Elle ne se contentait plus d'une participation du Roi au fait

présent, elle demandait un engagement en vue de faits problématiques de l'avenir et nous rejetait dans les hasards dont, sans elle, nous étions sûrs de sortir heureusement. Quelle nécessité de se précipiter ainsi? Quel péril était à redouter qu'on ne pût attendre avec patience une réponse de Madrid et de Berlin certaine dans quelques heures, et qui nous eût apporté des satisfactions suffisantes? Mais la Droite n'entendait pas que l'affaire se terminât pacifiquement. Cette demande de garanties était, comme on l'a vu, par l'interpellation de Duvernois qui l'avait précédée, sa conception. Au début, unissant sa voix à celle qui s'élevait de tous les cœurs français contre la candidature provocatrice, elle supposait que nous ne pourrions pas l'accepter, et que la Prusse ne voudrait pas la retirer. Dès que la perspective d'un retrait fut entrevue, elle changea de langage, et l'on entendit les mêmes personnes, qui avaient estimé la candidature Hohenzollern si menaçante que son succès eût été notre déchéance, affecter de ne la plus considérer que comme un événement secondaire, beaucoup trop grossi, dont on avait eu tort de s'alarmer, si on ne voulait pas y chercher l'occasion favorable de vider notre querelle permanente avec la Prusse. J'avais signalé à l'Empereur ce mouvement lorsqu'il commença à se produire, et je m'y étais opposé avec une intraitable résolution.

La Droite, n'espérant pas venir à bout de ma résistance, me déchirait rageusement. J'étais accusé de manquer de courage, de patriotisme et de clairvoyance. Le *Pays* et le *Public* avaient lancé les insinuations les plus désobligeantes. Oubliant qu'Olozaga était demeuré aussi étranger à la candidature Hohenzollern que moi-même, le *Pays* écrivait : « Quand M. Olozaga venait coqueter place Vendôme et offrir ses Toisons d'or, il savait sans doute que la vanité grise et trouble les têtes. Et si les yeux de nos gouvernans ont été fermés et aveuglés, c'est que peut-être tel grand cordon des Dames nobles leur servait de bandeau. » Le *Public* de Rouher était encore plus venimeux. Mais tout ce déchaînement de colère ne m'ébranlait pas. Gramont, après les engagemens pris envers moi et envers Lyons, l'Empereur, après l'assentiment qu'il avait donné à ses promesses, étaient aussi engagés que moi à ne pas élargir le débat. La Droite alors eut l'habileté infernale de ne pas braver en face une résistance dont elle était sûre de ne pas venir à bout; elle renonça à parler du traité de Prague et se mit à envenimer la

question Hohenzollern sur laquelle nous ne pouvions pas éluder la discussion. Elle saisit habilement ce qu'il y avait de critiquable dans la renonciation : les journaux anglais en constataient l'étrangeté ; elle était faite par le père pour le fils, et le *Standard* trouvait « ce procédé bizarre ; » le *Times* s'étonnait de ne voir paraître nulle part le nom du prince Léopold lui-même, « qui est cependant majeur, âgé de trente-cinq ans et qui a eu une part active dans toute l'affaire. — Reste à savoir, ajoutait-il, jusqu'à quel point le jeune prince se croira lié par le désistement de son père. » La Droite raillait plus encore cette renonciation. « Le père Antoine, disait-elle, se joue de nous autant que l'a fait le père Augustenbourg. » Le 30 novembre 1852, le chef de la famille des Augustenbourg, sur l'honneur et la foi de prince, avait renoncé pour lui et son fils, moyennant un million et demi de doubles rixdales, à tous ses droits dans les duchés ; son fils n'en réclama pas moins cette succession, tout en gardant la somme reçue ; quand on lui contesta la validité de ses droits, il répondit : « Comment ! ils ne valent rien ! mais je les ai déjà vendus et ils sont encore bons ! » Que n'eussent pas dit les membres de la Droite s'ils avaient su que le prince Antoine n'avait renoncé au nom de son fils que parce que le prince Léopold avait d'abord refusé de le faire ?

Ils invoquaient ensuite des considérations historiques très spécieuses ; ils rappelaient cette pensée si forte de La Bruyère : « Ne songer qu'au présent, source d'erreur en politique. » C'est pourquoi, concluaient-ils, les hommes d'État sérieux ne sauraient considérer comme terminée une affaire de nature à recommencer tant qu'à la solution présente on n'aurait pas ajouté des mesures préservatrices contre un recommencement futur. Ils nous accablaient d'exemples d'affaires dont les solutions ont été subordonnées à une garantie pour l'avenir. A la suite d'un soulèvement, les Autrichiens, appelés par le Pape, avaient occupé les Légations ; Casimir Perier envoie aussitôt des troupes à Ancône et le Pape se décide à reconnaître cette mainmise sur une ville de son territoire, à la condition qu'elle sera temporaire et que les Français se retireront d'Ancône en même temps que les Autrichiens de Bologne. Nonobstant, Thiers, ministre des Affaires étrangères, subordonne le départ de nos troupes *à des garanties pour l'avenir* en cas d'une nouvelle intervention autrichienne, motivée par de nouveaux soulèvemens. Son successeur, Molé, les

Autrichiens s'étant retirés de Bologne, évacue Ancône, sans avoir obtenu ces garanties. Duchâtel, Thiers, Guizot, Broglie le lui reprochent au Parlement (1). Palmerston subordonna la fin de la guerre de Crimée à l'obtention des « *garanties pour l'avenir* contre les nouvelles entreprises possibles de la Russie (2). » La Prusse et l'Allemagne ne cessèrent de réclamer du gouvernement danois des *garanties pour l'avenir* en faveur des Allemands établis dans les Duchés. En 1869, lorsqu'on parla de la candidature Hohenzollern une première fois, si l'Empereur, fidèle aux exemples des politiques sérieux, n'avait pas regardé seulement au présent, s'il avait pris des sûretés pour l'avenir, il n'aurait pas été surpris par le guet-apens prusso-espagnol : on lui reprochait cette imprévoyance. Devait-il la commettre de nouveau, laisser ouverte la possibilité d'une troisième alerte ? Il fallait donc assurer l'avenir en demandant au roi de Prusse, non seulement l'approbation du retrait de la candidature, mais une garantie formelle qu'il n'autoriserait pas les princes à la renouveler.

Ces raisonnemens, en thèse, n'étaient pas dépourvus de vérité. Il est incontestable que, quand une affaire s'assoupit momentanément, il est prudent de prévoir par des garanties un recommencement possible. Mais tel n'était point le cas. L'aventure avait eu des conséquences si pénibles pour tous ceux qui y avaient été mêlés qu'on ne pouvait leur supposer la tentation de la recommencer, et le roi de Prusse, qui s'y était engagé à contre-cœur, ne voudrait certes plus en entendre parler. De plus, quand on délibère si l'on doit ou non accomplir un acte, il ne suffit pas de le considérer en lui-même : il faut tenir compte des circonstances au milieu desquelles il se produira. L'acquiescement du Roi à la demande de l'Empereur eût produit des conséquences déplorables pour lui. Si à la renonciation qui, malgré tous les démentis, lui était attribuée il avait ajouté un engagement quelconque, une clameur universelle se fût élevée contre son humiliation : c'était précisément la perfidie de la Droite d'avoir soulevé une exigence à laquelle il était impossible que notre adversaire fît droit. La demande de garanties ne pouvait être interprétée que comme une volonté d'amener la guerre.

La plupart des meneurs de la Droite (il convient toujours de faire une part aux sincères) se souciaient peu et de l'Espagne,

(1) Séance de la Chambre du 12 janvier 1839.
(2) Lettre de Palmerston à John Russell, 28 mars 1855.

et des Hohenzollern, et de l'avenir : le présent seul les occupait. Se flattant de la victoire que les généraux leur promettaient, ils voulaient d'une guerre dont nous ne voulions pas, afin de nous débusquer du gouvernement, de le reprendre et de jeter au ruisseau, comme une loque, le régime libéral. Ils attendaient de la mauvaise humeur du roi de Prusse le rejet de la demande de garanties : ils supposaient que ce refus aigrirait les esprits, que la querelle envenimée de part et d'autre les amènerait, par cette voie détournée, à la guerre.

Entre la poussée belliqueuse de la Droite et la politique pacifique du ministère, l'Empereur oscillait, se laissant tour à tour aller à l'une ou à l'autre de ces impulsions. La paix paraissait-elle assurée, il regrettait les satisfactions que la guerre eût données au pays et ressentait une secousse guerrière. La guerre semblait-elle imminente, il reculait et retombait sur son fond pacifique. Cette fois, en adoptant la demande de garanties de la Droite, il semblait bien qu'il eût pris parti pour la guerre, et comme il était certain que pour cette politique il n'obtiendrait ni mon concours, ni celui du Cabinet, il l'imposait par un acte de pouvoir personnel au seul de ses ministres qui pût se prêter à un tel oubli des règles protectrices du régime parlementaire. Gramont n'était pas imbu des exigences de ce régime; il restait l'ambassadeur habitué à obéir à tous les ordres de son souverain; de très bonne foi, il n'eut pas l'idée que ce n'était pas correct, et, ministre parlementaire, il s'associa à un acte destructif du pouvoir parlementaire. De sa part, ce n'était qu'obéissance et non préméditation belliqueuse; de la part de l'Empereur, j'en suis sûr, ce n'était que condescendance de la faiblesse, non volonté décidée de guerre. Mon habitude des procédés de son esprit et de la facilité avec laquelle, sans se laisser arrêter par des considérations d'amour-propre, il revenait sur ses pas s'il s'était trop avancé, me donne la conviction qu'une arrière-pensée le décida à passer de la sage résolution des Tuileries à la folle improvisation de Saint-Cloud. Il se dit qu'après tout cette demande de garanties, à laquelle il n'avait pas donné la forme d'un ultimatum public, n'était pas d'une telle nature qu'elle ne pût être abandonnée, si elle devait conduire à la guerre. Il oubliait que, dans des situations aiguës, certains actes produisent des effets immédiats et irrévocables et entraînent où l'on ne voulait pas aller.

Gramont put se convaincre, dès son retour au ministère, de la façon dont on interpréterait sa dépêche de Saint-Cloud. Lyons étant venu le voir, il ne lui dissimula pas ses objections sur le caractère insuffisant de l'acte du prince Antoine, et l'impossibilité, en présence de l'excitation de l'esprit public, de clore l'incident, sans avoir obtenu une satisfaction quelconque du roi de Prusse. Lyons exprima sa surprise. Il représenta que la situation était complètement modifiée : « Si la guerre survenait maintenant, toute l'Europe dirait que c'est le fait de la France, qu'elle s'est jetée dans une querelle sans cause sérieuse, par orgueil et par ressentiment. Peut-être, au premier moment, la Chambre et le pays exprimeraient quelque désappointement d'une résolution pacifique; mais le ministère est dans une meilleure situation s'il se contente de son triomphe diplomatique que s'il plonge le pays dans une guerre pour laquelle n'existe aucun motif avouable. » Il insista surtout sur les assurances qu'il avait été formellement autorisé à donner au gouvernement de la Reine, que, *si le prince retirait sa candidature, tout serait terminé.* C'était le langage même de la raison et de l'amitié. Gramont reconnut qu'il l'avait en effet autorisé à donner ces assurances, à la condition toutefois, que Lyons oubliait, que le prince Léopold retirerait sa candidature *sur le conseil* du roi de Prusse: ce conseil impliquait la garantie tacite que la candidature ne serait pas reprise. Le roi de Prusse avait refusé de donner ce conseil et il nous faisait déclarer par son ambassadeur qu'il était étranger à la résolution toute spontanée du prince Antoine; dès lors, la garantie sur laquelle nous comptions, à laquelle nous avions subordonné la fin de l'affaire, n'avait pas été obtenue. En raisonnant de la sorte, Gramont oubliait sa dépêche de 1 h. 40, dans laquelle, supposant une renonciation sans l'ordre ou le conseil du Roi, il se contentait d'une participation indirecte à une renonciation spontanée, et il n'avait aucune raison de croire, lorsqu'il consentit à lancer sa dépêche, que cette participation ne se produirait pas. Cependant, frappé des observations de l'ambassadeur, voulant, peut-être, se préparer une retraite, il dit à Lyons que la résolution définitive serait arrêtée dans le Conseil du lendemain et annoncée aussitôt après aux Chambres.

V

Je n'étais pas préoccupé de ce qui pouvait arriver de Berlin ou d'Ems. Je l'étais, au contraire, beaucoup de ce qui surviendrait de Madrid, et je redoutais toujours quelque nouvelle noirceur de Prim. Selon l'observation très juste de Gramont, le texte de la dépêche du prince Antoine était conçu de manière à soulever le sentiment public espagnol; on y remarquait comme une certaine affectation à admettre que la France portait atteinte à l'indépendance de ce peuple; on eût dit qu'il voulait établir une solidarité entre la candidature de son fils et la fierté nationale de l'Espagne. Il disait en effet : « Si je ne retirais pas la candidature de mon fils, le peuple espagnol ne pourrait prendre conseil que du sentiment de son indépendance, et l'élection serait assurée. Je la retire pour ne pas exposer l'Espagne à la nécessité de défendre ses droits. » Le gouvernement espagnol excité sous main par Prim, à l'exemple des Grecs après la renonciation du prince Alfred, ne se déciderait-il pas à passer outre et à proclamer roi le prince Léopold, à titre d'affirmation de son indépendance nationale? Le prince, qui personnellement n'avait pas renoncé, imitant la conduite de son frère Charles en Roumanie, ne débarquerait-il pas, à l'improviste, sur les côtes espagnoles? Une correspondance étrangère l'annonçait.

Dans la soirée, ayant ma femme à mon bras, je me dirigeai vers le quai d'Orsay où se trouvait alors l'ambassade d'Espagne. Olozaga dînait en ville. Nous l'attendîmes quelque temps en nous promenant sur le quai : il n'avait encore rien reçu de Madrid, mais il me rassura; il ne doutait pas que son initiative ne fût approuvée; si on la désavouait, il cesserait aussitôt d'être ambassadeur; il l'avait notifié, et l'on n'oserait pas s'exposer à cet embarras. Il me confirma ce que l'Empereur m'avait raconté de la manière dont la renonciation avait été amenée. « Malgré l'intimité de nos rapports, me dit-il, je ne vous ai instruit de rien, parce que le secret le plus absolu était la première condition du succès. Sur mon insistance, l'Empereur n'a pas gardé une réserve moindre. » Et il me conta alors sa visite pendant le Conseil du matin aux Tuileries. Il ajouta à ces confidences les avis les plus affectueux et les plus sensés : « Croyez-moi, de notre côté tout est terminé, la renonciation sera acceptée, la candidature ne sera

pas reprise; ne vous inquiétez pas, ne précipitez pas vos résolutions, et cela s'arrangera. »

Quoiqu'il fût tard, onze heures passées, nous montâmes ensuite chez Gramont, dont le ministère était à quelques pas, afin de lui redire ce que je venais d'entendre de la bouche d'Olozaga, et de savoir si d'Ems n'était pas venue quelque information. En réponse à ma demande, Gramont me présenta son télégramme de sept heures réclamant des garanties. Je n'en avais pas achevé la lecture qu'on annonça un aide de camp porteur d'une lettre de l'Empereur. Gramont la lut, puis il me la passa. Elle était ainsi conçue : « Palais de Saint-Cloud, le 12 juillet 1870. — Mon cher duc, en réfléchissant à nos conversations d'aujourd'hui et en relisant la dépêche *du père Antoine*, comme l'appelle Cassagnac, je crois qu'il faut se borner à accentuer davantage la dépêche que vous avez dû envoyer à Benedetti en faisant ressortir les faits suivans : — 1° Nous avons eu affaire à la Prusse, et non à l'Espagne. — 2° La dépêche du prince Antoine adressée à Prim est un document non officiel pour nous, que personne n'a été chargé en droit de nous communiquer. — 3° Le prince Léopold a accepté la candidature au trône d'Espagne, et c'est le père qui renonce. — 4° Il faut donc que Benedetti insiste comme il en a l'ordre, pour avoir une réponse catégorique par laquelle le Roi s'engagerait pour l'avenir à ne pas permettre au prince Léopold, qui n'est pas engagé, de suivre l'exemple de son frère et de partir un beau jour pour l'Espagne. — 5° Tant que nous n'aurons pas une communication officielle d'Ems, nous ne sommes pas censés avoir eu de réponse à nos justes demandes. — 6° Tant que nous n'aurons pas eu cette réponse, nous continuerons nos armemens. — 7° Il est donc impossible de faire une communication aux Chambres avant d'être mieux renseignés. — Recevez, mon cher duc, l'assurance de ma sincère amitié. »

Voici l'explication de cette lettre : dans la soirée, quelques membres de la Droite, parmi lesquels Jérôme David et Cassagnac, étaient venus à Saint-Cloud. Ils avaient raconté (ce qui était vrai) que la renonciation du père Antoine était la fable de Paris; ils avaient effrayé l'Empereur des périls et du ridicule auxquels il s'exposait en se payant d'une satisfaction dérisoire, lui avaient montré le mécontentement de l'armée, la désaffection du peuple, les ricanemens hostiles de l'opposition, notre abais-

sement définitif en Europe, et ils l'avaient menacé du discours furibond de Gambetta dont il était question dans les couloirs. L'Empereur, sous l'influence de leurs paroles, s'enfonçant dans sa défaillance, avait écrit à Gramont « d'accentuer davantage la dépêche qu'il avait dû envoyer à Benedetti. » La poussée intérieure de Saint-Cloud avait amené le télégramme de sept heures, la poussée extérieure des visiteurs du soir dicta la lettre à Gramont.

Quelque haut qu'on ait placé son âme au-dessus des susceptibilités vulgaires, il est impossible de ne pas ressentir certains procédés. Être demeuré d'accord avec l'Empereur, à trois heures, qu'aucune détermination ne serait prise avant le lendemain au Conseil, et apprendre après onze heures du soir, par hasard, qu'une détermination grave a été adoptée, mise à exécution, sans qu'on ait été ni consulté, ni prévenu; là où l'on arrivait pour une conversation dénouée se trouver en présence d'un fait accompli d'une importance majeure, il y avait de quoi justifier une explosion de rudes paroles. Cependant, je dominai mon sentiment. Cette lettre de l'Empereur, la première traçant une ligne de conduite au ministère qui ne me fût pas adressée, me faisait apparaître la demande de garantie, non comme l'incitation d'un collègue oublieux des devoirs de la solidarité ministérielle, mais comme un acte du pouvoir personnel auquel Gramont s'était prêté par habitude de métier. Ce ne fut pas à lui, ce fut à l'Empereur que je me réservai d'adresser ma plainte. A l'heure actuelle, que faire? Je n'avais pas le pouvoir d'exiger de Gramont qu'il reprît son télégramme de sept heures envoyé en vertu d'un premier ordre, pas davantage celui de lui interdire d'exécuter le second ordre qu'il venait de recevoir. Tout au plus aurais-je pu le prier de se rendre avec moi auprès de l'Empereur, afin de l'amener à rétracter ses injonctions. Si nous eussions été en plein jour, je n'y aurais pas manqué. Mais à minuit je n'y pouvais songer. Aurais-je réussi à aborder l'Empereur, l'aurais-je amené à révoquer ses instructions et à n'y point persister, ces démarches eussent employé une partie de la nuit et un contre-ordre ne serait parvenu à Benedetti qu'après qu'il aurait exécuté l'ordre. Le fait était irrévocablement accompli; je n'avais l'option qu'entre deux partis : ou protester par une démission, ou m'ingénier à annuler les conséquences de ce fait que je ne pouvais plus empêcher.

Quoique très blessé, je crus que je devais d'abord atténuer l'effet d'une démarche que je ne pouvais plus empêcher. Je dis à Gramont d'un ton navré : « On va vous accuser d'avoir prémédité la guerre et de n'avoir vu dans l'incident Hohenzollern qu'un prétexte de la provoquer. N'accentuez pas votre première dépêche comme vous le prescrit l'Empereur, atténuez-la. Benedetti aura déjà accompli sa mission lorsque cette atténuation lui parviendra, mais dans la Chambre vous y trouverez un argument pour établir vos intentions pacifiques. » Alors, je m'assis devant un bureau, et j'écrivis les deux paragraphes suivans : « Afin que nous soyons sûrs que le fils ne désavouera pas le père et qu'il n'arrivera pas en Espagne, comme son frère l'a fait en Roumanie, il est indispensable que le Roi veuille bien nous dire qu'il ne permettra pas au prince de revenir sur la renonciation communiquée par le prince Antoine. Dites bien au Roi que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à sortir honorablement d'une difficulté que nous n'avons pas créée nous-mêmes (1). »

La différence entre ce texte et le premier était considérable. C'était une transformation plus qu'une atténuation : indépendamment de l'assurance pacifique qui ne se trouvait pas dans le premier, il contenait un amoindrissement de la demande de garanties ; la dépêche de sept heures réclamait une garantie générale en vue de toutes les éventualités de l'avenir, mon texte limitait cette garantie au présent et n'avait en vue que le cas où Léopold ne ratifierait pas la *renonciation actuelle* faite par son père. Le champ de la discussion se restreignait ainsi singulièrement.

Ces lignes écrites, je me levai, et comme je n'avais pas

(1) Voici le texte intégral : « L'Empereur me charge de vous faire remarquer que nous ne saurions considérer la renonciation que nous a communiquée l'ambassadeur d'Espagne et qui ne nous est pas adressée directement, comme une réponse suffisante aux justes demandes adressées par nous au roi de Prusse ; encore moins saurions-nous y voir une garantie pour l'avenir. Afin que nous soyons sûrs que le fils ne désavouera pas son père ou qu'il n'arrivera pas en Espagne comme son frère l'a fait en Roumanie, il est indispensable que le Roi veuille bien nous dire qu'il ne permettra pas au prince de revenir sur la renonciation communiquée par le prince Antoine. — M. de Bismarck arrivant à Ems, veuillez y rester jusqu'à ce que vous soyez appelé à Paris. Dites bien enfin au comte de Bismarck et au Roi que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à sortir honorablement d'une difficulté que nous n'avons pas créée nous-mêmes. »

encore vu clairement la conduite que devait me conseiller l'acte grave qui venait de m'être révélé, je partis troublé et soucieux. Gramont trouva mon conseil bon, mais il ne le suivit qu'à demi. Il juxtaposa mon texte, qui restreignait la garantie au fait présent, à son texte précédent, qui la réclamait pour l'avenir, et il mit ainsi une contradiction dans la nouvelle dépêche qu'après mon départ il adressa à Benedetti. Du reste, ainsi que je l'avais prévu, cette dépêche expédiée à 11 h. 45 n'arriva à Benedetti que le lendemain à 10 heures et demie, lorsqu'il avait déjà vu le Roi.

VI

Au ministère, je trouvai Robert Mitchell. Il me demanda comment il devait présenter, dans le *Constitutionnel* du lendemain matin, la renonciation du prince Antoine. N'ayant pas encore réfléchi au parti que j'allais prendre, je ne lui parlai pas de la demande de garanties, et ne lui exprimai que ma pensée propre, ce qui était une manière de commencer la lutte avec Saint-Cloud : « Déclarez que nous sommes satisfaits et que tout est fini. » Mitchell, qui soutenait de la verve de son merveilleux esprit, et du courage d'un brave cœur, la cause de la paix presque seul au milieu des ardeurs guerrières de la plupart des journalistes parisiens, accueillit mes assurances comme une victoire personnelle, et, me félicitant chaudement, partit tout enchanté rédiger sa note pacifique.

Resté seul, je débattis, pendant une longue nuit d'insomnie, la conduite que je devais suivre, et je revins sur tous les incidens de la journée. Mon premier mouvement fut d'envoyer ma démission : « Vous étiez trop surchargé d'affaires, — m'a écrit un de mes collègues qui connaissait la Droite de près depuis longtemps, Parieu, — pour observer tout ce qui se tramait autour de vous. » Sans avoir eu, en effet, le temps d'observer leur trame, je l'avais devinée. Je me sentais trahi, mal servi, de tous les côtés ; il fallait faire une épuration de l'ancien personnel, et je n'avais pas la dureté de cœur de l'opérer. Je me sentais profondément blessé de cette renaissance du pouvoir personnel. J'étais las et désireux de reprendre haleine ; l'idée d'être obligé de donner le signal d'une guerre me bouleversait ; l'occasion de me retenir était opportune, j'eus une violente tentation de la saisir.

En creusant mes pensées, cette retraite me parut un acte d'égoïsme condamnable. C'eût été, comme les Saxons, au milieu de la bataille, passer à l'ennemi, donner raison à Bismarck, augmenter l'arrogance de ses refus, convier l'Europe à se prononcer contre nous, enfin détruire l'unique espérance de paix qui nous restait encore. Je n'avais aucun doute sur ce qui allait advenir. Le roi de Prusse approuverait la renonciation, mais il repousserait toute promesse de garanties. A la suite de ma démission, un ministère de guerre, tout préparé dans la coulisse, me remplacerait et répondrait au refus du Roi par de hautaines insistances dont la guerre serait inévitablement sortie. En demeurant aux affaires, j'avais au contraire l'espérance de faire annuler la demande de garanties et d'obtenir du Conseil et de l'Empereur lui-même qu'ils accepteraient le refus du Roi sans prolonger la crise par d'inutiles insistances. Quand Daru envoya son memorandum sans consulter le Conseil, je ne m'étais pas retiré, et j'avais réussi à anéantir ce memorandum. C'était encore la meilleure conduite à suivre. J'étais certain de la majorité dans le Conseil ; la Chambre me suivrait-elle et ne succomberais-je pas sous une coalition de Droite et de Gauche ? Je ne le croyais pas, tant que l'Empereur serait avec moi. Dans tous les cas, je tomberais noblement, n'ayant pas sacrifié l'intérêt de mon pays à une susceptibilité personnelle, quelque légitime qu'elle fût. Je n'envoyai donc pas ma démission. Par là, il est vrai, je me rendais solidaire officiellement d'un acte que je déplorais. En apparence, je m'y associais, mais comme le paratonnerre s'associe à la foudre pour la conjurer.

ÉMILE OLLIVIER.

CHAMFORT

A PROPOS DE LA SUPPRESSION DES ACADÉMIES EN 1793

I

L'ÉCRIVAIN ET LE POLITIQUE

Les Académies furent supprimées par la Convention en 1793 (1). Déjà en août 1790, à l'Assemblée nationale, elles avaient été fort menacées. Comprenant le danger, l'Académie française, la plus directement visée, avait accepté dans un projet soumis à la Commission d'Instruction publique de se réformer, de s'accommoder à l'esprit nouveau, de se plier aux modifications réclamées par l'opinion. Mais c'était bien de réformes qu'il s'agissait! On ne voulait rien moins que la détruire, et Mirabeau s'apprêtait à le lui faire voir clairement en prononçant contre elle un discours dû à la plume de son ami Chamfort, quand il mourut presque subitement le 2 avril 1791. Cette mort sauva les Académies, — non pas pour longtemps. Avec la Convention les attaques reprirent, de plus en plus fréquentes et violentes à mesure que la crise se précipitait. Enfin, dans la séance du 8 août 1793, sur

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1907. — Dans un article intitulé *la Suppression des Académies en 1793*, M. Boissier annonçait son intention de reparler quelque jour de Chamfort à propos du Discours sur les Académies. Ce projet, la mort ne lui a pas permis de l'exécuter entièrement. Mais les notes étaient recueillies, le travail de composition déjà commencé. D'après ces papiers, nous avons rédigé l'étude qu'on va lire. Nous espérons n'avoir pas été trop infidèle à la pensée qui l'a conçue. — *Edmond Courbaud.*

le rapport de Grégoire, on décida, sans discussion, « que toutes les académies et sociétés littéraires, patentées ou dotées par la nation, seraient supprimées. » Quatre jours après, on apposait les scellés sur les salles du Louvre où se tenaient les réunions académiques. C'était la fin.

De la polémique soulevée par cette suppression, il n'est guère resté que le discours de Chamfort, publié par l'auteur sous son nom après la mort de Mirabeau, et la réponse de Morellet à ce discours. Le premier de ces deux ouvrages est intéressant par lui-même; mais il nous est surtout une occasion d'aborder l'homme qui l'a écrit. On verra qu'il n'est peut-être pas inutile d'étudier la place qu'a tenue ce curieux personnage dans la littérature et la politique de son temps.

I

Chamfort est l'un des hommes de la Révolution sur lesquels on a le plus de peine à s'entendre. Les discussions à propos de lui ont commencé presque au lendemain de sa mort. Quelques mois après le 9 thermidor, un journaliste refusait de le mettre parmi les victimes de la Terreur dont on célébrait pieusement le souvenir, sous prétexte qu'il était lui-même un terroriste : il ne convenait donc pas de le plaindre d'avoir subi le sort dont il menaçait les autres. A ces attaques Rœderer répondit dans le *Journal de Paris* (18 mars 1795) par un article spirituel et sensé qui n'était pas une apologie sans réserve (1). Tout en disculpant Chamfort de la plupart des reproches qu'on lui adressait, il avouait les faiblesses de son caractère. Ce n'était pas, disait-il, un esprit sage, ni même en politique un esprit éclairé. Il avait juré la guerre aux abus et aux vices de l'ancien régime; mais « il croyait nécessaire de la faire à outrance, sans précaution comme sans mesure : voilà son erreur. »

La réponse de Rœderer n'a pas mis fin au débat. S'il dure encore, c'est peut-être que nous manquons, pour juger Chamfort, de renseignemens décisifs. Il est à remarquer que dans ses ouvrages, qui sont peu nombreux, il ne parle presque jamais de lui-même. Il n'a pas laissé de mémoires. Nous n'avons de lui

(1) Article inséré par Auguis dans son édition des *Œuvres* de Chamfort, V, p. 339 et suivantes.

qu'une vingtaine de lettres, assez inexactement recueillies et parfois écrites à des correspondans inconnus. C'est seulement dans ses *Maximes et Pensées* que se retrouve un accent personnel; c'est sur elles qu'on le juge. Si l'écrivain y gagne, il n'en est pas de même de l'homme. Nées d'un esprit aigri et d'une âme de misanthrope, elles ont presque toutes une âcre saveur et laissent après elles un goût amer. Cependant il s'y rencontre quelques traits qui pourraient nous donner de lui une meilleure opinion : il n'est que juste de le reconnaître d'abord.

Ainsi, on est blessé de la façon dont il juge ordinairement les femmes. Il ne les croit pas capables d'un sentiment sérieux. « Les femmes, d'après lui, ont des fantaisies, des engoûmens, quelquefois des goûts; elles peuvent même s'élever jusqu'aux passions : ce dont elles sont le moins susceptibles, c'est l'attachement. Elles sont faites pour commercer avec nos faiblesses, avec notre folie, mais non avec notre raison. Il existe entre elles et les hommes des sympathies d'épiderme, et très peu de sympathies d'esprit, d'âme et de caractère. C'est ce qui est prouvé par le peu de cas qu'elles font d'un homme de quarante ans : je dis même celles qui sont à peu près de cet âge (1). » Or il semble qu'il ait tenu à se donner à lui-même le plus éclatant démenti et à nous convaincre que ses affirmations étaient impertinentes. Une des rares lettres que nous ayons conservées parle de la rencontre qu'il fit « d'un être dont le pareil n'existe pas dans sa perfection, » et auprès duquel il goûta pendant deux ans le charme d'une société douce et d'une amitié délicieuse. « C'était une femme, nous dit-il; et il n'y avait pas d'amour, parce qu'il ne pouvait y en avoir, puisqu'elle avait plusieurs années de plus que moi (2); mais il y avait plus et mieux que de l'amour, puisqu'il existait une réunion complète de tous les rapports d'idées, de sentimens et de positions... Je l'ai perdue, après six mois de séjour à la campagne dans la plus profonde et la plus charmante solitude. Ces six mois, ou plutôt ces deux ans, ne m'ont paru qu'un instant dans ma vie (3). » Sa douleur fut si vive qu'il avouait à Mme Agasse, chez laquelle il l'avait connue, n'avoir pas eu le courage, aussitôt après ce coup terrible, d'aller lui faire visite.

(1) Chamfort, *Œuvres*, éd. Auguis, I, p 412.

(2) Elle était la veuve d'un médecin du Comte d'Artois et s'appelait Mme Buffon elle avait au moins une douzaine d'années de plus que lui.

(3) Éd. Auguis, V, p. 274-75.

« J'ai craint votre présence autant que je la désire. J'ai craint d'être suffoqué en voyant, dans ces premiers jours, la personne que mon amie aimait le plus et dont nous parlions le plus souvent. » Et il terminait sa lettre par ces mots : « Je m'arrête, et ne puis plus écrire. Les larmes coulent ; et c'est, depuis qu'elle n'est plus, le moment le moins malheureux (1). »

Ici, la contradiction est complète ; il n'a pas cherché à la dissimuler. Ailleurs elle se devine. On ne revient pas de sa surprise, au milieu de toutes ces *Pensées* qui trahissent une si grande sécheresse, de lire ce qui suit : « Lorsque mon cœur a besoin d'attendrissement, je me rappelle la perte des amis que je n'ai plus, des femmes que la mort m'a ravies ; j'habite leur cercueil ; j'envoie mon âme errer autour des leurs. Hélas ! je possède trois tombeaux (2). » Mais ce sont là des éclairs fugitifs, et il n'y a guère, dans ce qu'il nous a laissé, de confidences de ce genre. Heureusement, c'était un personnage important, qu'on remarquait. Les gens qui l'ont rencontré dans le monde n'ont pas manqué de nous dire l'effet qu'il leur avait produit et l'opinion qu'ils en avaient prise. Puisqu'il n'a pas cherché à se faire connaître lui-même, interrogeons ceux qui nous parlent de lui.

II

Ils nous disent que c'était un causeur éblouissant : sur ce point, tout le monde est d'accord. Il n'avait guère de rivaux dans ces salons où fréquentaient pourtant Rulhière, Rivarol et tant d'autres. On se le disputait dans les sociétés les plus difficiles, à Chanteloup, chez les Choiseul, à l'hôtel de Vaudreuil, chez Mme Suard, chez Mme Helvétius. Plus tard, dans les jours troublés de la Révolution, Mme Roland prenait un très vif plaisir à sa conversation. Elle avait pourtant observé que, devant un auditoire nombreux et brillant, il lui arrivait d'être intempérant de paroles. C'est le défaut des beaux parleurs de s'emparer ainsi de l'entretien et de ne pas y faire toujours la part des autres. Aussi le prisait-elle davantage en petit comité, avec cinq ou six per-

(1) Ed. Auguis, V, p. 304.
(2) *Ibid.*, I, p. 408.

sonnes. Mais elle se hâte d'ajouter qu'après tout elle lui pardonnait facilement de parler plus qu'un autre, parce qu'il l'amusait plus qu'un autre. « Il a souvent, disait-elle, de ces boutades heureuses qui font, chose très rare, rire et penser tout à la fois (1). » Vers le même temps, Chateaubriand, tout frais débarqué de Bretagne et fort émerveillé de Paris, le rencontra plusieurs fois chez sa sœur, Mme de Farcy, chez qui Ginguené l'amenait. Il nous le dépeint dans un de ces momens où il s'abandonne à la fièvre de l'entretien (2), avec sa figure pâle, son teint maladif, son œil bleu, souvent voilé dans le repos, mais lançant l'éclair quand il venait à s'animer, ses narines un peu ouvertes, qui donnaient à sa physionomie l'expression de la sensibilité et de l'énergie, sa voix flexible dont les modulations suivaient les mouvemens de son âme. A la manière dont il parle de lui, malgré les raisons qu'il avait de ne pas l'aimer, on voit qu'il avait été sous le charme.

Les grands causeurs sont exposés à disparaître tout entiers. Il ne reste guère d'eux, après leur mort, que ce qu'ont bien voulu nous en dire ceux qui les ont entendus. Chamfort a eu plus de chance, et nous avons conservé quelque chose de ses conversations. Il s'était bien aperçu lui-même que le succès de sa parole tenait surtout à deux procédés qui lui étaient familiers : d'abord aux anecdotes piquantes dont sa mémoire était fournie, qu'il savait placer à propos et raconter avec beaucoup d'agrément; ensuite, et plus encore, au talent qu'il possédait, une fois son idée largement développée, de la résumer en une maxime brève, frappante, et qu'on n'oubliait pas. Voyant le plaisir que ces anecdotes et ces maximes faisaient à ses auditeurs, il songea à ne pas les laisser perdre. Il prit l'habitude de les écrire chaque jour sur de petits carrés de papier, qui furent trouvés par ses amis dans ce taudis de la rue Chabanais où il mourut. Les *Anecdotes* formaient ainsi « un immense répertoire (3); » il y puisait largement pour ses conversations ultérieures (4). Si ce recueil, très curieux, est moins consulté de nos jours, c'est qu'on n'a plus besoin d'aller y chercher les traits de mœurs ou les bons

(1) Mme Roland, *Mémoires* (*Portraits et anecdotes*), éd. Perroud, I, p. 180.
(2) *Essai sur les Révolutions*, liv. I, 1re partie, ch. XXIV (note de Chateaubriand).
(3) Lettre de Mirabeau, citée par Auguis dans son édition de Chamfort, V, p. 418.
(4) Chateaubriand trouve même qu'il y puisait trop et qu'il abusait de l'anecdote (*passage cité*).

mots qu'il renferme : la plupart d'entre eux courent le monde. Des *Maximes et Pensées* il s'occupait davantage. On sent qu'il prenait plus de soin à les rédiger; il en aiguisait la pointe. Il les groupait aussi en différens chapitres, d'après le sujet : maximes générales ou pensées morales, de la société, des grands, des femmes, de l'amour, du mariage, etc. On a des raisons de croire qu'il a commencé à les écrire vers 1780. Il y travaillait quand éclata la Révolution et, après la prise de la Bastille, il y ajouta un chapitre pour accabler d'injures la vieille société qui s'effondrait. Il ne songeait pas alors qu'il allait perdre lui-même beaucoup à sa ruine. Ces gens du monde dont il était l'homme, ces grandes dames pour lesquelles il faisait ses dépenses d'esprit, vont fuir Paris et la France. Les salons se fermeront. Où trouvera-t-il maintenant l'occasion de conter ses anecdotes? Comment pourra-t-il entretenir ses provisions d'idées, si l'on ne se réunit plus pour causer? L'ouvrage, qu'alimentent ses improvisations de tous les soirs, demeurera interrompu. Et c'est grand dommage; car il n'a rien fait de meilleur. N'importe; tel qu'il est et bien qu'inachevé, il suffit à lui assurer une place distinguée dans cette élite de grands écrivains moralistes qui sont l'honneur des lettres françaises.

De tous nos moralistes, c'est peut-être Chamfort qui a le plus malmené la société de son temps et l'humanité tout entière. Il a beau prétendre que la meilleure philosophie, quand on juge ses semblables, est d'allier le sarcasme de la gaieté avec l'indulgence du mépris (1) : l'indulgence est rare chez lui. Je ne crois pas qu'il ait épargné personne. Toutes les situations, tous les états, grands et petits, gens de robe et gens de plume, hommes et femmes, tout y passe. Les courtisans ne sont que des pauvres enrichis par la mendicité (2). Pour caractériser la manière dont ils vivent entre eux, il se contente de dire : « Amitié de cour, foi de renards et société de loups (3). » S'il leur arrive de protéger les beaux esprits, de se lier avec eux, ne cherchez pas à ces liaisons des motifs élevés; c'est uniquement parce qu'il y a des gens qui ont plus de dîners que d'appétit, alors que d'autres ont plus d'appétit que de dîners (4). Dans tous les cas, quand les

(1) Éd. Auguis, I, p. 345.
(2) *Ibid.*, I, p. 392.
(3) *Ibid.*, I, p. 379.
(4) *Ibid.*, I, p. 377.

grands s'attachent un homme de mérite, ils exigent de lui un avilissement préalable, et pour quelle récompense! « Ils veulent qu'on se dégrade, non pour un bienfait, mais pour une espérance; ils prétendent vous acheter, non par un lot, mais par un billet de loterie (1). » Les écrivains, qui acceptent d'être protégés, surtout les poètes, lui paraissent ressembler « à des paons, à qui on jette mesquinement quelques graines dans leur loge, et qu'on en tire quelquefois pour les voir étaler leur queue (2). » Ont-ils le désir de plaire : il faut qu'ils se résignent à choisir « entre le rôle d'une courtisane et celui d'une coquette, ou, si l'on veut, d'un comédien (3). » Mais il ne lui suffit pas de s'en prendre aux protecteurs insolens et aux protégés serviles, quoiqu'ils soient l'objet ordinaire de ses railleries; il s'attaque encore à tout le monde. « Le caractère naturel du Français est composé des qualités du singe et du chien couchant. Drôle et gambadant comme le singe et, dans le fond, très malfaisant comme lui, il est, comme le chien de chasse, né bas, caressant, léchant son maître qui le frappe, se laissant mettre à la chaîne, puis bondissant de joie quand on le délivre pour aller à la chasse (4). »

C'est à peu près sans doute ce que disait Chamfort dans ces conversations qu'on entendait avec tant de plaisir. Il est même probable qu'il y était plus emporté, plus fougueux, que ses invectives devenaient plus violentes, ses railleries plus cruelles, lorsqu'il cédait à l'enivrement de sa parole. Remarquons qu'en écrivant ses *Maximes* il a supprimé les noms propres. Dans les salons ils devaient lui venir naturellement sur les lèvres, et il n'était pas homme à les taire. Il a lui-même parlé « de cette âpreté dévorante dont il n'était plus le maître, » et il a l'air de se la reprocher, puisqu'il avoue « qu'elle le rendait odieux. » Mme Helvétius était parmi les personnes qui l'écoutaient le plus volontiers. Cependant, après s'être amusée des heures entières de sa malignité, après avoir souri à chaque trait, elle disait souvent à Morellet, quand l'impitoyable railleur était parti : « L'abbé, avez-vous rien vu de si fatigant que la conversation de Chamfort? Savez-vous qu'elle m'attriste pour toute la journée? » Et

(1) Éd. Auguis, I, p. 380.
(2) *Ibid.*, I, p. 429-430.
(3) *Ibid.*, I, p. 424.
(4) *Ibid.*, I, p. 436.

Morellet ajoute : « Cela était vrai (1). » Mais si les délicats témoignaient quelques scrupules au sujet de ces violences, il est bien certain qu'elles plaisaient au plus grand nombre, surtout condensées, comme elles l'étaient, en une formule rapide et marquées d'un trait incisif. Telle était la manière ordinaire de Chamfort; selon Rœderer (2), cette manière est la bonne. Les vérités les plus importantes se perdent, quand elles sont noyées dans des écrits volumineux. Il faut, pour qu'elles produisent leur effet, qu'une phrase énergique les dégage, les isole, leur donne leur relief, « comme un métal précieux qu'on met en lingot, qu'on affine, auquel on imprime sous le balancier » des caractères qui ne s'effacent plus. « Chamfort, continue Rœderer, n'a cessé de frapper de ce genre de monnaie et souvent il a frappé de la monnaie d'or. Il ne la distribuait pas lui-même au public; mais ses amis se chargeaient volontiers de ce soin. » Il en a cependant transmis directement quelque chose à la postérité. Ses *Maximes*, écrites au sortir des salons, nous renvoient l'écho immédiat de sa parole parlée. En lisant l'ouvrage, il nous semble l'entendre lui-même, cet homme « toujours en état d'épigramme (3), » ce mordant, sarcastique, mais bien spirituel causeur. Nous y retrouvons encore aujourd'hui les qualités qui le rendaient si brillant dans le monde.

III

Ce qu'il y a de tout à fait surprenant, c'est que ces qualités ne sont pas dans ses autres ouvrages. Rien chez lui, ni ses poésies, ni ses discours académiques, ni ses pièces de théâtre, ne ressemble aux *Maximes et Pensées*. Il suffit, pour s'en convaincre, d'un coup d'œil jeté sur ses œuvres.

On ne peut pas douter qu'il n'ait songé, dès qu'il eut quitté le collège, à tenter la fortune des lettres. C'était le rêve de presque tous les jeunes gens, quand ils n'avaient pour toute ressource qu'une bonne instruction et qu'ils devaient se faire eux-mêmes leur place dans la société. S'ils montraient quelque talent, comme

(1) *Mémoires* de Morellet, t. II, ch. II, p. 21 (Paris, Ladvocat, 1821).

(2) Article déjà cité du *Journal de Paris*, dans Auguis, V, p. 346.

(3) C'est ainsi, selon lui, que doit être « l'honnête homme, détrompé de toutes les illusions. » Ed. Auguis, I, p. 410.

on aimait avec passion la littérature, on leur était favorable. Quelques-uns arrivaient à percer les rangs de la foule. La célébrité de ceux qui réussissaient empêchait de voir l'échec des autres, et tous, avec confiance, se jetaient sur les pas des heureux à la conquête de la réputation et de la fortune. En général, ils débutaient par une publication poétique. Jamais le goût pour la poésie ne fut plus fort que dans ce XVIIIe siècle, le plus prosaïque qu'il y ait eu. Prose et vers d'ailleurs, presque tous les écrivains se piquaient de posséder la double vocation; mais c'est sur les vers surtout qu'ils comptaient pour se faire vite un nom. Rulhière, le futur historien de la Révolution de Russie, composa d'abord un poème sur les *Disputes*, qui eut la chance de plaire à Voltaire, et quelques lignes envoyées de Ferney suffirent pour le mettre à la mode. Ginguené, qui devait finir par composer une consciencieuse histoire de la littérature italienne, arriva de Rennes, pauvre et inconnu, sans autre bagage qu'un conte léger intitulé : *la Confession de Zulmé;* cette bagatelle lui ouvrit la porte de tous les salons (1).

Chamfort fit des vers comme les autres; seulement, il les fit plus mal que les autres. A la peine qu'ils lui coûtaient, il aurait dû s'apercevoir que ce n'était pas son talent. Il s'obstina : toute sa vie il a fait des vers médiocres. Il faut dire que l'Académie encouragea cette faiblesse. En 1764 elle avait mis au concours l'*Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*. Chamfort eut le prix. Sa pièce ne vaut pas grand'chose, et l'on a peine à comprendre, quand on la lit, comment elle fut couronnée. Mais il faut se reporter à l'époque où elle parut. *La Nouvelle Héloïse* était encore dans la fleur de sa nouveauté; l'*Émile* venait d'être publié. Jean-Jacques avait remis en vogue la vie de famille; il suffisait de la peindre pour attendrir le public. Représenter un père qui prend son fils dans ses bras au moment de sa naissance, et, par un serment solennel,

Promet de l'élever dans le sein paternel,

(1) Cette *Confession de Zulmé* amena un incident curieux. Quelques personnes, profitant de ce que tout d'abord elle n'avait pas été publiée, s'en attribuèrent la propriété. L'une d'elles, quand l'auteur véritable réclama, poussa l'audace jusqu'à l'accabler d'injures et le menaça de le poursuivre en justice. « On a vu, dit Ginguené, des plagiaires s'attribuer l'œuvre d'autrui, mais non pas, que je sache, attaquer le véritable auteur. »

c'était s'assurer un succès de larmes : l'émotion empêchait d'être sévère. S'attaquer à ces prisons,

> Où le vil préjugé vend d'obscures erreurs
> Que la jeunesse achète aux dépens de ses mœurs

(entendez par là les collèges), c'était soulever les applaudissemens unanimes. Et quand, prévoyant et bénissant d'avance le futur mariage du nouveau-né, on s'écriait :

> Respectable hyménée,
> Que par toi de son être étendant le lien,
> Mon fils, pour être heureux, soit homme et citoyen,

l'admiration où plongeait ce dernier vers faisait oublier la platitude du précédent. En réalité, ce jour-là, le prix de l'Académie fut donné à Jean-Jacques Rousseau plus qu'à Chamfort.

C'est encore Rousseau que le public acclama à la Comédie-Française, le 30 avril 1764, quand Chamfort y donna *la Jeune Indienne*. On lui sut gré de mettre sur la scène un enfant de la nature

> En habit de sauvage, en longue chevelure,

qui ne comprend rien à nos conventions sociales, appelle l'or « un métal stérile » et s'indigne du prix qu'on y attache chez nous. Il a voulu, conformément au goût du temps, glorifier l'état sauvage dans sa Betti, bien qu'il lui prête par instans un langage qui ne convient guère à son rôle ; elle parle de sa *flamme*, de ses *feux*, comme une amoureuse de Racine, et elle reproche ses *forfaits* à celui qui la trahit. C'est sur elle que se concentre l'intérêt de la pièce; les autres personnages ne sont que de misérables civilisés. Belton est l'amant infidèle. Recueilli presque mourant après un naufrage, soigné, nourri par Betti, il n'a guère su profiter de son séjour dans les forêts. D'abord il a tenu à revenir dans son pays de corruption; il y a ramené la jeune Indienne, et il est si peu converti que son premier mot, à son retour, est de dire : « Je vis parmi des hommes. » Puis il se laisse séduire par la richesse. Il retrouve une ancienne prétendue, Arabelle, la fille d'un quaker, et, comme elle a une grosse dot, il est fort tenté de l'épouser et de se débarrasser de Betti. Mylfort, son ami, l'y encourage en des discours pressans :

> De l'hymen d'Arabelle observez l'avantage.

Et le quaker lui-même, l'homme vertueux, qui exige impérieusement qu'on le tutoie et se fâche quand on le salue, est de la même opinion. Seulement, il trouve inutile qu'on renvoie Betti chez elle. Ne peut-elle pas rester pour être la femme de chambre d'Arabelle ? Il le lui propose très franchement :

Tu serviras ma fille.

La Jeune Indienne répondait trop aux tendances de l'époque pour ne pas réussir, malgré ses faiblesses. *Le Marchand de Smyrne*, qui vint après, n'est qu'une suite de quelques scènes en prose, où Chamfort montre des esclaves chrétiens vendus sur un marché turc. Il en prend prétexte, comme faisait le satirique Lucien dans ses dialogues, pour railler la société du temps. Ici, les moqueries tombent sur les jurisconsultes, les abbés, les gentilshommes, *gens d'une dure défaite*, comme il dit, qui, ne servant à rien d'utile, rencontrent difficilement des acheteurs. Il ne vaudrait guère la peine de signaler l'ouvrage, si l'auteur, longtemps après, accusé lui-même de n'être qu'un aristocrate déguisé, jeté aux Madelonnettes et attendant l'échafaud, n'avait rappelé, pour se défendre, que, « dans une comédie faite il y avait plus de vingt ans, et encore fréquemment jouée, il avait mis les nobles sur la scène, les avait fait vendre *au rabais* et finalement *donner pour rien* (1). »

Ces deux pièces n'étaient que des œuvres sans importance, des bagatelles : on attendait mieux de Chamfort. Ce qui consacrait alors la réputation d'un poète, c'était une tragédie, et l'on savait qu'il en avait une sur le chantier ; on disait même qu'il y travaillait depuis dix ou quinze ans. Ce n'est pas que le sujet lui eût donné beaucoup de peine à trouver : il s'était contenté de reproduire assez fidèlement une tragédie représentée en 1705, dont le sujet lui avait paru excellent et le style détestable. Elle était de Belin, auteur obscur, et s'appelait *Mustapha et Zéangir*. C'était l'histoire de deux frères, fils du sultan des Turcs, qui, malgré beaucoup de raisons de se haïr, se sacrifient l'un à l'autre. La pièce, enfin terminée, fut représentée à Fontainebleau, devant la Cour, en 1776, et y remporta un grand succès. On crut y voir des allusions touchantes à l'union qui régnait dans la famille royale. Les courtisans applaudirent aux bons endroits ; le Roi fut

(1) Éd. Auguis, V, p. 395.

ému, autant que le lui permettait sa nature; la Reine daigna verser quelques larmes; l'auteur obtint des pensions, des places, et devint quelque temps l'homme du jour. Par malheur, l'engoûment ne se soutint pas. A Paris, où la pièce fut donnée l'année suivante, elle fut reçue sans enthousiasme, « avec une estime calme, » dit un contemporain (1). Très calme en effet; au bout de quelques représentations, elle disparut de l'affiche. Ce dut être pour Chamfort une déception cruelle. Il renonça désormais à laisser jouer aucune tragédie, quoiqu'il en eût, assurait-on, plusieurs en portefeuille.

La prose lui restait, et c'est bien pour elle seulement qu'il semblait fait. Nous avons surtout de lui deux éloges, qui ont obtenu des prix académiques et qui jouissent encore d'une certaine réputation. Son éloge de Molière ne se distingue pas beaucoup de ceux que l'Académie française couronnait tous les ans à la Saint-Louis. On n'y relève rien qui n'ait été déjà dit, rien qui frappe par la profondeur de l'idée ou le piquant du style. Il a tenté de replacer Molière dans son milieu et de peindre quelques tableaux de l'époque où il a vécu. Mais il n'y réussit guère; c'est le vague et la faiblesse mêmes. Et lorsqu'il remonte à l'antiquité, il la juge assez mal. Il veut bien accorder à Aristophane « une certaine verve comique et quelquefois une rapidité entraînante; voilà son seul mérite théâtral. » Quant à Plaute et à Térence, « on ne voit point qu'une grande idée philosophique, une vérité mâle, utile à la société, ait présidé à l'ordonnance de leurs plans. » — On sent qu'avec La Fontaine il est plus à son aise. Le personnage le domine moins, et il ose plus familièrement l'aborder. Cet éloge, qui fit du bruit et qui triompha de celui de La Harpe, contient de jolis détails, des citations bien amenées, des remarques fines; mais l'auteur n'a pu, malgré toute sa bonne volonté, éviter entièrement la pompe, l'emphase vague et déclamatoire, qui sont le vice du genre. A côté de passages simples et gracieux, on y trouve des artifices de rhétorique : « ici le poète des Grâces m'arrête, » des exclamations, des apostrophes : « O La Fontaine, ta gloire en est plus grande ! » — « O La Fontaine, essuie tes larmes ! » etc.

(1) Grimm, *Correspondance littéraire*, décembre 1777, éd. Tourneux, XII, p. 31.

IV

Trois pièces de théâtre, deux éloges académiques, voilà ce qui, avec la centaine de pages des *Maximes et Pensées*, compose toute l'œuvre véritable de Chamfort. Les cinq volumes que l'éditeur Auguis a présentés au public en 1824, ont été grossis avec des articles du *Mercure* assez peu intéressans. Au total, le bagage est mince, et, à y regarder d'un peu près, on s'aperçoit que l'importance, surtout celle des « grands » ouvrages, est petite. Il est incroyable à quel point Chamfort manque d'originalité. Tantôt il reprend un ancien sujet qu'il remet au théâtre sans le modifier ; tantôt il suit le vent qui souffle et reproduit les idées que vient d'émettre un écrivain en vogue, quand elles passionnent l'opinion. Il n'y a pas une de ses trois pièces dont le fond lui appartienne. *Mustapha et Zéangir* était tiré, on l'a vu, d'une pièce identique de Belin ; il tenait la *Jeune Indienne* d'une historiette racontée par le *Spectateur anglais ;* le *Marchand de Smyrne* avait été déjà porté sur la scène par Fuzelier dans ses *Indes galantes*. Quant aux *Éloges*, ils sont taillés sur le modèle de ceux de Thomas. Thomas avait créé le genre ; le public semblait s'y plaire ; c'était la forme adoptée : Chamfort n'y changea rien. Cependant, vers la même époque, un homme qui n'était pas, tant s'en faut, un écrivain de génie, mais qui aimait les nouveautés, essayait de donner à l'Éloge un tour plus simple et, en le rapprochant du ton de l'histoire, de le dégonfler de son insupportable enflure. C'était Guibert, l'ami de Mlle de Lespinasse. La Harpe, il est vrai, lança l'anathème contre l'audacieux. Il lui reprocha d'oublier que l'Académie donnait un prix d'éloquence et qu'elle voulait couronner un orateur (1). Il prétend, disait-il, que sa manière est la meilleure pour louer son héros ; c'est seulement la plus commode. « Vous sentez bien qu'en suivant cette méthode on se dispense de toutes les difficultés de l'art et de tous les efforts du talent (2). » Chamfort ne s'entendait guère avec La Harpe. Cette fois il lui donna raison et conserva fidèlement à l'Éloge son vieux cadre avec tous ses ornemens oratoires.

(1) Aussi La Harpe eut-il le prix et Guibert seulement l'accessit. Il s'agissait de l'éloge de Catinat.

(2) La Harpe, *Correspondance littéraire* (Paris, Migneret, 1804, 2e édit.), I, p. 246.

Il n'avait donc aucune invention; mais tout en n'étant pas original par le fond des choses, ne pouvait-il le devenir dans l'expression de ces idées qu'il empruntait au dehors? Il a fait remarquer très justement que La Fontaine, dans des ouvrages dont le sujet est rarement à lui, se place, par sa façon d'écrire, parmi nos plus grands écrivains. Que vaut le style de Chamfort? En poésie, il laisse beaucoup à désirer; la facture des vers est toujours pénible, souvent obscure : tout le monde le reconnaît. Assurément sa prose vaut mieux; et cependant, malgré la justesse de certaines réflexions, l'agrément même de certaines pages, elle mérite dans l'ensemble les reproches qu'on adresse à sa poésie. Trop souvent encore il lui arrive de s'encombrer d'expressions abstraites, de généralités vagues, qui sentent le mauvais style philosophique de l'époque. Jusque dans les meilleurs endroits rien ne ressort, rien ne frappe. C'est une froide correction, un coloris terne ou une absence complète de coloris. Il y manque surtout ces manières de s'exprimer qui trahissent une personnalité, l'âme même de l'auteur. En lisant ces phrases lourdes et banales, on se demande comment le même homme a pu écrire les *Maximes et Pensées*, où les traits sont si nets, dessinés avec tant de relief, d'où la figure d'un misanthrope se détache d'une façon si saillante. C'est évidemment qu'il les a composées dans des conditions différentes. Pour faire sortir de lui ce qui s'y trouvait, pour être lui-même, il avait besoin de l'excitation des entretiens. Rentré chez lui, seul devant sa table de travail, la plume à la main, il devenait timide et gauche, ne savait plus imaginer ni créer, perdait toute flamme et toute vie. Il travaillait, — et gâtait tout: c'est un curieux phénomène littéraire. Décidément, ses contemporains avaient raison : il était avant tout un admirable causeur, parce qu'il n'était qu'un improvisateur de beaucoup d'esprit.

Mais il aurait voulu être autre chose : un grand écrivain. Il rêvait la gloire, et, avec le bruit qu'avaient fait ses débuts, la confiance qu'il se sentait en lui-même, il ne doutait pas d'y arriver. Diderot, qui le vit alors, à l'époque de ses premiers succès, nous le dépeint comme un poète d'un visage très aimable, avec assez de talent, « les plus belles apparences de modestie et la suffisance la mieux conditionnée. » C'est, ajoute-t-il, « un petit ballon dont une piqûre d'épingle fait sortir un vent violent (1). »

(1) *Œuvres*, éd. Assézat, XI, p. 374-375 (*Salon* de 1767).

« Il avait une jolie figure, dit aussi Mme de Genlis, et beaucoup de fatuité. » Cette fatuité lui suscita bien des ennemis. Il s'en fit d'autres par son ironie impitoyable. Il avait pour principe de ne ménager personne ; il pensait que « quand on a la lanterne de Diogène, il faut avoir son bâton (1). » Aussi fut-il détesté d'un grand nombre de gens de lettres. Fier et indépendant (c'était une de ses meilleures qualités), il ne se mit sous l'aile de personne, ne s'affilia à aucune coterie. Il se tint loin des Encyclopédistes, Diderot, Grimm, d'Alembert, et ne flatta point leur puissance. Il ne mendia pas davantage l'appui de Voltaire et garda toujours, en face de lui, une attitude assez raide. Il se trouva ainsi très attaqué et fort peu défendu.

A quelques mots qui lui échappent, on sent que la critique l'a rendu des plus malheureux ; il parle « des méchancetés qu'on lui a faites à chaque succès qu'il a obtenu. » Ce qui le montre encore mieux, c'est que par momens Paris lui devient odieux. Il se décide à fuir les sociétés mondaines où sa conversation jetait tant d'éclat, à s'arracher à des situations qui paraissaient brillantes. Il veut se retirer dans une solitude où l'on n'entendra plus parler de lui. Il résiste à ceux qui essaient de le retenir ; il leur démontre qu'il s'appartient à lui-même et qu'il a le droit de vivre pour lui seul. Une fois même il fixe le jour de son départ : ce doit être « le 10 octobre de cette année 1784 (2). » Et il déclarait que ce départ serait sans retour. En réalité, il ne partit jamais. Il avait songé à s'établir en Languedoc ou en Provence, « dans un pays où les écus de trois livres valent six francs et où l'on n'a que les besoins de la nature, au lieu de ceux de la vanité et de l'opinion (3). » Il n'alla pas plus loin que Vaudouleurs, près d'Étampes, et il y resta six mois. — Une résolution à laquelle il fut plus fidèle et qui devait, semble-t-il, lui coûter davantage, fut celle de ne plus rien donner au public. Il la prit cependant sans hésiter et eut soin d'en informer ses amis :

> Amis, penser, sentir, c'est vivre ;
> Écrire, c'est perdre du temps (4).

Il disait à un autre avec plus de véhémence qu'il regardait

(1) Éd. Auguis, I, p. 397.
(2) *Ibid.*, V, p. 290.
(3) *Ibid.*, V, p. 292.
(4) *Ibid.*, V, p. 236.

comme un bonheur de se tenir éloigné non seulement de cette scène de folies et d'iniquités qu'on appelle le monde, mais de « cette scène d'opprobres qu'on appelle littérature (1). » Pour la littérature au moins, il a tenu parole. Après la chute de sa tragédie en 1777, il n'a plus rien publié que des articles de journaux, où il ne mettait pas son nom, et des pamphlets politiques, qu'il ne signait pas non plus. Or il faut songer qu'il était alors dans la force de l'âge (il n'avait pas quarante ans), qu'il était connu, discuté, presque célèbre, encouragé par ses partisans, provoqué par ses adversaires, sollicité de toutes parts à produire. Pourtant, dès qu'on lui parle de se mettre à l'ouvrage, il entre en fureur et pendant quinze ans il a le courage de se taire.

De la part d'un homme entré dans la carrière avec une si belle suffisance, si sûr tout d'abord de lui-même et du succès, ce silence obstiné paraît difficile à comprendre. En général, on l'attribue à l'injustice des critiques qui atteignirent ses ouvrages, et lui-même le laisse entendre. Mais ces blessures de la vanité suffisent-elles à tout expliquer? Qu'elles lui aient inspiré la défiance ou la haine d'une société qui a trop bien accueilli les railleries de ses rivaux; qu'elles l'aient poussé à fuir dans la solitude ce monde qui le méconnaît, à ne plus rien publier pour des gens dont il croit la malveillance incurable, nous l'admettons à la rigueur. Mais ne lui restait-il pas d'écrire pour lui-même et pour la postérité? Et comment supposer qu'il ait négligé cette ressource et refusé d'en appeler du jugement de ses contemporains? Sans doute il avait éprouvé un échec au théâtre, et ce sont les plus sensibles de tous. Pourtant des exemples étaient là, lui montrant qu'on se relève de la chute d'une tragédie. La Harpe ne réussissait guère à la scène : il ne se décourageait pas. Après chaque mésaventure, il se remettait au travail, pour composer une pièce nouvelle qui fît rougir le public de son injustice. La *Cléopâtre* de Marmontel avait été outrageusement sifflée. Au lieu de l'abandonner à son sort, l'auteur la reprit, la corrigea, la remania, et, trente ans plus tard, quand tout le monde, excepté lui, l'avait oubliée, il la fit reparaître au jour. Après tout, Chamfort avait le droit de prétendre que *Mustapha et Zéangir*, sa tragédie, avait remporté un demi-succès; on l'avait applaudie

(1) Éd. Auguis, V, p. 275.

à la Cour, on l'avait supportée quinze fois de suite à Paris. Enfin c'était un début. Déserter la lutte aussitôt, et quand l'épreuve pouvait paraître douteuse, c'était donner raison à ses ennemis. En renonçant à faire casser l'arrêt qu'on avait prononcé contre lui, il semblait l'accepter. S'il n'essayait pas de faire autre chose, n'était-ce pas qu'il se sentait incapable de faire mieux?

Voilà ce qu'on devait croire, — et peut-être n'avait-on pas tort. Est-il donc impossible que cet homme, si clairvoyant pour les autres, ait appliqué la même clairvoyance à sa personne, qu'il ait connu ses faiblesses comme il savait aussi sa force? Malgré les complaisances et les illusions de l'amour-propre, n'a-t-il pu s'apercevoir des lacunes de son talent? Il était un esprit critique. Il saisissait du premier coup le défaut en chacun, et c'est ce qui le rendait terrible dans les entretiens. L'étude avait fortifié encore cette sagacité naturelle. Reportant ses regards sur lui-même, comment se serait-il dissimulé qu'il manquait d'invention, qu'il n'avait trouvé le sujet d'aucune de ses œuvres dramatiques, qu'en prose il s'était borné à répéter, sans les rajeunir, sans y rien mettre de lui, les genres et les procédés ordinaires? Cette absence d'originalité avait-elle pour cause l'indolence d'un esprit qui s'épargne la peine de chercher du nouveau? C'était un laborieux, au contraire; le travail ne lui coûtait pas; il s'épuisait à la tâche, mais sans résultat heureux. De là cette tragédie refaite pendant quinze ans; de là ces ouvrages commencés et restant inachevés sur le chantier; de là, dans les écrits publiés, l'effort qui se trahit partout, que ses amis sont bien obligés de reconnaître. Et il n'aurait pas remarqué ce qui frappait tout le monde! Mais si, avec la vue nette des conditions d'une belle œuvre, il dut s'avouer qu'il était impuissant à l'exécuter, s'il se sentit de bonne heure, en pleine jeunesse, condamné à une stérilité lamentable, pour une âme comme la sienne, fière et hautaine, il ne pouvait y avoir de pire supplice. Ce grand mécontent de tout le monde fut d'abord mécontent de lui-même : c'est un mal qui n'a pas de remède. Du jour où il se fut jugé, il souffrit; mais il se tut.

Son découragement fut si profond qu'il ne trouva pas suffisant de déserter la littérature; il alla jusqu'à la maudire. Dès lors, la célébrité littéraire qu'il avait passionnément souhaitée ne lui paraît plus qu'une infamie illustre (1), que le châtiment

(1) Éd. Auguis, V, p. 291.

du mérite et la punition du talent (1). La profession d'homme de lettres devient à ses yeux le dernier des métiers. Son langage est amer, toutes les fois qu'il en parle. Il compare ses confrères « à des ânes ruant et se mordant devant un râtelier vide, pour amuser les gens de l'écurie (2). » Ce qui est significatif, c'est qu'il paraît vouloir tenter ailleurs la fortune. Il reconnaît qu'il a fait fausse route ; il songe à une autre carrière. Ses amis, dit-il, savent bien qu'il est propre à plusieurs choses en dehors des lettres (3). Quelques-uns d'entre eux se sont unis en effet pour le servir. Ils lui destinent probablement quelque poste diplomatique, comme celui que Rulhière tenait du baron de Breteuil, — à moins que ce ne fût une place dans les ministères, qui l'aurait retenu à Paris en lui donnant « les commodités de la vie (4). » De toute manière, on lui cherche une situation, comme il le demande. Mais Chamfort était un mauvais solliciteur ; il soutenait mal ceux qui s'intéressaient à lui. Au moment décisif, il hésitait : c'était sa maladie ordinaire. Il n'était plus sûr de désirer ce qu'on lui offrait ; il était dégoûté par avance de ce qu'il était sur le point d'obtenir. Il ne put donc pas, malgré les efforts de puissans personnages, prendre pied dans la diplomatie ou dans une fonction quelconque, et, comme il ne retourna pas à la littérature, sa vie fut complètement désemparée.

V

Pendant les tergiversations de ce caractère inquiet, défiant, irrésolu, la Révolution approchait. Tous les gens de lettres l'avaient préparée. Cependant elle fut pour presque tous une surprise, pour la plupart un cruel mécompte. Chamfort est peut-être celui qui l'a le mieux accueillie ; il lui est resté fidèle jusqu'au jour où, après en avoir été le partisan obstiné et le panégyriste enthousiaste, il en devint la victime. Il a dit dans le prologue d'un conte :

> Je fus toujours un peu républicain ;
> C'est un travers dans une monarchie (5).

(1) Éd. Auguis, I, p. 408
(2) *Ibid.*, V, p. 291.
(3) *Ibid.*, V, p. 270.
(4) *Ibid.*, V, p. 291.
(5) *Ibid.*, V, p. 144.

Républicain, c'est beaucoup dire : M. Aulard a montré qu'il n'y avait eu de républicains, en France, qu'après la fuite de Varennes. Chamfort voyait les abus du régime sous lequel on vivait, et il ne se faisait pas faute de les attaquer. Il demandait plus de tolérance en religion, plus de liberté en politique, plus d'égalité dans la distribution des charges publiques ; il voulait pour les citoyens une part plus grande dans la gestion de leurs affaires. Mais n'était-ce pas la pensée de presque tous ceux qui s'essayaient à écrire ? Qui d'entre eux la cachait ? Plusieurs même disaient leur opinion avec plus de violence que lui ; ils prenaient une attitude plus énergique, donnaient à leurs plaintes un ton plus agressif : on les trouve, en somme, plus *républicains* que lui.

Les gens de lettres de ce temps, pour vivre de leur plume, ayant à surmonter les mêmes difficultés, avec des moyens semblables, arrivaient à vivre un peu de la même façon. Ils se recrutaient d'ordinaire dans le même milieu. C'étaient des écoliers pauvres, dont l'instruction avait pu se faire à l'aide d'une de ces bourses qu'il y avait alors en assez grand nombre dans les collèges. On les attribuait souvent à de malheureux déclassés. En 1781, trois de ces anciens boursiers, qui étaient parvenus à l'Académie française, avaient une naissance irrégulière, et deux d'entre eux, d'Alembert et Chamfort (1), avaient été forcés de se fabriquer un père de toutes pièces, en lui donnant un nom. Les études finies, l'écolier était mis hors du collège, laissé dans la rue, sans fortune, sans asile, sans aucune de ces places, comme il y en a aujourd'hui, qui vous donnent au moins du pain, quand on n'est pas encore connu. Il n'existait pas, à cette époque, une armée de fonctionnaires, où le jeune homme pût se glisser sans bruit et attendre. Le journalisme demeurait modeste et ne devait se développer qu'avec la Révolution. L'enseignement était presque tout entier aux mains des congréganistes. Les libraires ne payaient guère les auteurs, et les comédiens, si une pièce réussissait, gardaient pour eux la meilleure part du profit. — Restaient les protecteurs. Ils étaient nombreux, à vrai dire, et illustres. D'abord le Roi : depuis Louis XIV, des pensions sur les Menus sont réservées aux écrivains. Puis les princes et les princesses, qui tiennent à imiter le Roi et s'attachent les gens de mérite

(1) Le troisième était Delille.

comme secrétaires de leurs commandemens. Puis les ministres : ils ont le flot des pensions et le font couler où ils veulent. Puis les diplomates, les grands seigneurs, les financiers. Ajoutez-y les grandes dames, qui se piquent de réunir plusieurs fois par semaine, à leur table, toute la littérature. Il y a partout des dîners dans Paris. Les gens de lettres en arrivent à perdre l'habitude de manger chez eux. Marmontel prend tous ses repas chez Mme Geoffrin, à la rue Saint-Honoré ; il finit même par y coucher et n'en plus sortir. L'abbé Barthélemy ne quitte pas Chanteloup, où il vit dans l'intimité des Choiseul. L'abbé Morellet s'installe pendant toute la belle saison chez Mme Helvétius, à Auteuil.

Chamfort, quelles que fussent ses dispositions naturelles, fit comme tout le monde. N'en soyons ni surpris, ni indignés : il ne pouvait guère faire autrement. Remarquons seulement qu'il paraît s'y être plié parfois d'assez bonne grâce. Mlle de Lespinasse, qui le rencontra revenant des eaux de Barèges où il avait été fêté dans la société des Choiseul, écrivait le 25 octobre 1774 : « Je vous réponds que M. de Chamfort est un jeune homme bien content ; il fait bien de son mieux pour être modeste (1). » Remarquons aussi que ses protecteurs se trouvent surtout parmi les adversaires les plus décidés de la Révolution et que ces désaccords de sentimens, ces divergences d'opinions entre eux et lui ne semblent pas l'avoir beaucoup gêné : il y a du piquant et de l'inattendu dans l'existence de Chamfort. On se souvient que sa tragédie avait réussi à la Cour, sinon à la ville, que la Reine l'avait fort admirée, entraînant à sa suite l'admiration des courtisans, et qu'elle avait aussitôt gratifié l'auteur d'une pension de 1 200 livres sur les Menus Plaisirs. Un peu plus tard, la sœur du Roi, Madame Élisabeth, le prenait pour son secrétaire, ce qui lui rapportait encore 2 000 livres. Les personnes qui avaient sollicité et obtenu cette place pour lui, appartenaient au cercle de Marie-Antoinette, à la coterie du Comte d'Artois et de la duchesse de Polignac. C'est là qu'il rencontra l'un des hommes les plus séduisans de l'époque, le comte de Vaudreuil, qui lui témoigna des égards particuliers et se lia étroitement avec lui. Il faut reconnaître, à la louange de tous les deux, que l'affection semble avoir été, de part et d'autre, sincère et profonde. Chamfort parle « de l'amitié la plus tendre qui se puisse imaginer (2). »

(1) *Lettres*, éd. Asse, p. 141.
(2) Éd. Auguis, V, p. 281.

Ce qui est sûr, c'est que, malgré son ombrageuse passion d'indépendance, il consentit à vivre avec son ami et alla s'établir à l'hôtel Vaudreuil.

Vers le même temps, il avait formé une liaison d'un caractère bien différent : il était devenu le confident et le collaborateur de Mirabeau. Dès 1783, nous les trouvons en relations familières. Mirabeau écrit pour vivre; à Paris, à Londres, il multiplie les livres, les lettres, les brochures. Il a besoin que quelqu'un revoie ses improvisations et, comme Chamfort veut bien s'en charger, il l'en remercie avec cette exagération oratoire qui lui est habituelle. Il lui attribue généreusement « l'âme et le génie de Tacite, l'esprit de Lucien, la muse de Voltaire quand il rit et ne grimace pas (1). » C'est beaucoup; mais Chamfort est beaucoup pour lui, en effet. Il n'est pas seulement un correcteur; il est aussi un excitateur. Mirabeau était obligé d'être toujours en verve pour satisfaire aux exigences des libraires qui le poursuivaient sans relâche, et il lui fallait quelqu'un pour entretenir cette verve. Chamfort est « la tête électrique qu'il frotte sans cesse (2), » au contact de laquelle jaillissent les pamphlets. De là une sorte d'association entre ces deux esprits, l'un amer de nature, l'autre aigri par la persécution, tous deux extrêmes en leurs violences (3). Il est très vraisemblable que Chamfort a mis la main à la plupart des ouvrages de cette période que Mirabeau a signés et qui ont agité la France et le monde. Pour un seul, il a réclamé sa part : le *Pamphlet sur l'Ordre de Cincinnatus*, où, à propos de la tentative faite en Amérique de créer un ordre de noblesse, la noblesse en général et la nôtre en particulier étaient l'objet d'attaques véhémentes. En 1794, sous la Terreur, quand il fut à son tour accusé d'être un aristocrate, il rappela pour sa défense qu'il avait écrit « les morceaux les plus vigoureux insérés dans le livre sur l'ordre américain de Cincinnatus, ouvrage publié en 1786, et qui porta les plus rudes coups à l'aristocratie française dans l'opinion publique (4). »

Chamfort se trouve donc engagé à la fois dans deux partis contraires. Il arrive que, dans la même journée, il fréquente

(1) Éd. Auguis, V, p. 384.
(2) *Ibid.*, V, p. 406.
(3) La trace de cette association est restée dans dix-sept lettres qui nous ont été conservées de Mirabeau (voir Chamfort, éd. Auguis, V, p. 353 et suiv.).
(4) Éd. Auguis, V, p. 325.

deux mondes opposés, deux mondes à la veille de devenir ennemis, tout près de se jeter l'un sur l'autre. A l'hôtel Vaudreuil, il vit avec les privilégiés, n'entend faire que l'apologie de l'ordre établi ; on y repousse les réformes les plus raisonnables ; aux premiers mots prononcés pour amener une entente par des concessions mutuelles, le Comte d'Artois, entrant en fureur, aurait dit : « Est-ce que vous voulez nous *enroturer* (1)? » Chez Mirabeau on s'en prend aux abus, on attaque sans pitié la noblesse, on s'approche sans respect du vieil édifice monarchique ; on s'aperçoit alors combien « le colosse est creux et pourri, vernissé en dehors et vermoulu en dedans (2). » Ainsi, entre les deux sociétés le divorce est complet, l'opposition est de toutes les heures. Et pourtant, si nous en croyons sa correspondance, Chamfort partage également son temps et son cœur entre Vaudreuil et Mirabeau ; et cette étrange situation, il la fait durer plusieurs années de suite. Et, sans paraître en éprouver du scrupule, il emploie à combattre la Cour les loisirs qu'il doit aux pensions de la Cour ; il sort de chez l'ami du Comte d'Artois, dont il est le client, pour aller chez le futur tribun préparer la révolution. Le ministre Calonne, désireux de plaire à ceux qui le protègent, augmente le chiffre de ses revenus ; et c'est le moment où il collabore avec Mirabeau au pamphlet sur l'ordre de Cincinnatus. Il n'a sans doute pas sollicité cet accroissement de fortune ; mais il n'hésite pas à l'accepter (3).

Peut-être ce qui rassurait sa conscience, était-ce le sentiment qu'il avait, ou croyait avoir, qu'à ce jeu délicat il ne sacrifiait rien de son indépendance ni de sa dignité. Ses amis voudraient bien nous convaincre qu'il gardait la tête haute et la parole franche. Qu'importaient ces liaisons? pensent-ils. Il soutenait ses opinions devant les puissans, osait les contredire, était à l'occasion dur ou méprisant. C'était chose plaisante, va-t-on jusqu'à prétendre, « que l'humilité où il tenait l'élégant Vaudreuil, son patron (4). » Mais d'abord, qui sait, dans ces contradictions et cette brusque franchise, pour quelle part entrait le calcul? N'est-ce pas Chamfort qui a déclaré : Le monde estime ceux qui

(1) Éd. Auguis, V, p. 298.
(2) *Ibid.*, V, p. 306.
(3) Il est vrai qu'il ne sembla pas très ému quand il perdit ses pensions (voyez éd. Auguis, V, p. 310).
(4) Éd, Auguis, V, p. 349.

n'en font aucun cas, et c'est une recommandation auprès de lui que de le mépriser souverainement (1) ? Quelque rudesse de langage, ou même un peu d'insolence, pouvait bien, de sa part, n'être qu'une suprême habileté et la meilleure manière de flatter des gens lassés des plates flatteries. Puis, quoi qu'on dise, nous aurons toujours peine à croire qu'il fût à l'hôtel Vaudreuil ce qu'il était dans l'intimité de Mirabeau, qu'il exprimât chez son *patron* les mêmes idées que chez l'autre, avec la même énergie, qu'il ne fût pas obligé d'acheter par des condescendances le droit à certaines boutades et de se taire souvent pour avoir la liberté de parler quelquefois.

Mais un jour devait venir où les questions se poseraient avec une netteté qui ne permettrait plus à l'équivoque de se prolonger davantage. De grands événemens s'annonçaient. C'était partout une fermentation des esprits. On ne parlait que de réformes politiques. Les assemblées provinciales étaient réunies ; il était question des États généraux. « Le procès allait s'ouvrir entre 24 millions d'hommes et 700 000 privilégiés (2). » Il fallait prendre parti. Necker, alors ministre, convoquait une seconde Assemblée des notables pour déterminer la composition des États. A propos des discussions sur le doublement du Tiers, Vaudreuil pria Chamfort d'écrire quelque « badinage » qui jetât le ridicule sur les partisans du peuple. Cette demande, à elle seule, prouverait que Chamfort, malgré sa franchise affectée, n'allait point, dans ses conversations antérieures, jusqu'à découvrir à son noble ami le vrai fond de ses sentimens. Autrement, une pareille méprise se fût-elle produite ? Mais, cette fois, il dit sa pensée et donna nettement à entendre que la proposition était indiscrète. « Il me serait impossible de faire un ouvrage plaisant sur un sujet aussi sérieux que celui dont il s'agit. Ce n'est pas le moment de prendre les crayons de Swift ou de Rabelais, lorsque nous touchons peut-être à des désastres. » Nous avons la lettre par laquelle il répondit à Vaudreuil (3) ; elle est affectueuse encore, mais décisive. Le lien venait de se rompre. On était en décembre 1788. Six mois plus tard, le 16 juillet 1789, Vaudreuil quittait Paris avec le Comte d'Artois : tous deux émigraient.

(1) Éd. Auguis, I, p. 378.
(2) *Ibid.*, V, p. 294.
(3) *Ibid.*, V, p. 293.

VI

Après 1789, Chamfort appartient tout entier, sans partage, à la Révolution. Qu'il ait persisté plus de quatre ans dans le parti politique embrassé aux premiers jours, pour qui connaît son caractère inconstant et sa mobilité, la chose ne laisse pas d'être surprenante. C'est seulement dans les derniers mois de sa vie qu'il revient à des idées plus modérées ; menacé lui-même par les événemens qui se déchaînent, il se montre effrayé et trouve qu'on va trop loin. Mais combien de ceux qui attaquèrent avec le plus de vigueur l'ordre ancien, combien, parmi les gens de lettres et les philosophes, ne l'auraient pas suivi jusque-là ! Ni d'Alembert ni Voltaire, s'ils avaient survécu, n'auraient été avec lui. Il faut croire que sa rancune contre le régime déchu était bien profonde.

Les grandes journées du début le remplirent d'enthousiasme. Il s'écrie, dans une lettre de juillet 1789 : « Nous venons de vivre trente ans en trois semaines (1). » L'élan une fois donné, il n'a aucune hésitation ; il trouve même qu'on ne marche pas assez vite ; il devance son parti. Il « rit de pitié » des ménagemens que témoignent les patriotes aux commis de la Guerre ou des Affaires étrangères (2). Les excès qui suivirent et qui alarmèrent tant d'autres, ne le découragèrent pas. « Il faut savoir prendre son parti sur les contretemps de cette espèce (3). » Il le prenait assez facilement. Le surlendemain du 10 août, quand plusieurs de ses confrères s'enfuyaient à l'étranger ou se cachaient dans quelque trou de province, il se donnait le plaisir d'une excursion dans Paris : « J'ai fait ce matin, écrit-il à un ami, le tour de la statue renversée de Louis XV, de Louis XIV, à la place Vendôme, à la place des Victoires. C'était mon jour de visite aux rois détrônés ; et les médecins philosophes disent que c'est un exercice très salutaire. Vous serez sûrement de leur avis (4). » Puis, de la place Louis XV il pousse au château des Tuileries. Il y trouve un spectacle dont il est tout à fait réjoui : « Le peuple

(1) Éd. Auguis, V, p. 306.
(2) *Ibid.*, V, p. 314.
(3) *Ibid.*, V, p. 320 (lettre du 12 août 1792).
(4) *Ibid.*, V, p. 317.

remplissait le jardin comme il eût fait celui du Prato à Vienne ou ceux de Potsdam. La foule inondait les appartemens teints du sang de ses frères et de ses amis, et percés de coups de canon renvoyés en réponse à ceux qui les avaient massacrés la surveille. » D'ailleurs, pas un mot de compassion pour la Reine, dont il s'était promis de ne jamais oublier les bienfaits ; et voilà ce qu'il appelle « déférer à tous les souvenirs (1). » Il est probable que les spectacles de la rue ne lui faisaient pas toujours plaisir ; mais il avait deux raisons pour les supporter. La première, c'est qu'il était persuadé qu'une grande révolution ne s'opère pas sans rude secousse : « On ne nettoie pas, disait-il, l'étable d'Augias avec un plumeau (2). » La seconde, c'est qu'il croyait, comme plusieurs de ses amis, mais d'une foi plus robuste encore, que la Révolution ne se porterait pas jusqu'aux dernières violences. Il comptait qu'elle s'arrêterait à temps ; il avait confiance dans la raison. Même à l'époque où il n'était plus permis de se faire beaucoup d'illusions, quand Mme Roland voyait s'approcher la crise où son parti devait sombrer, il lui répondait : « Vous portez les choses à l'extrême... Ces gens-là se perdent par leurs propres excès ; ils ne feront point rétrograder les lumières de dix-huit siècles (3). » Chamfort, si pessimiste d'ordinaire, devenait tout d'un coup d'un optimisme extravagant. Il fallut la Terreur, Robespierre et le séjour aux Madelonnettes, pour le détromper.

Malgré sa passion pour la République, Chamfort ne se jeta pas dans le mouvement : ce n'était point un homme d'action. Il ne se présenta pas, comme Marmontel, à l'Assemblée nationale. Il ne chercha pas à devenir membre de la Commune. Une seule fois, il fut citoyen militant. C'était en juillet 1791. « Après le massacre du Champ-de-Mars, entraîné, malgré mon état de maladie et de souffrance, par une force irrésistible, je courus aux Jacobins, moi vingtième ou trentième. J'ignore le nombre ; mais la salle était alors déserte... Je fus admis parmi vous, dit-il dans une lettre *à ses concitoyens*, et même dans votre comité de correspondance (4). » Ce zèle ne se soutint pas. L'hiver approchait ; sa « déplorable santé, qui lui interdisait les grandes assem-

(1) Éd. Auguis, V, p. 312.
(2) *Ibid.*, I, p. 448.
(3) Mme Roland, *Mémoires*, éd. Perroud, I, p. 179.
(4) Ed. Auguis, V, p. 333.

blées, » le força de rester chez lui; et, comme la foule devenait tous les jours plus nombreuse aux Jacobins, il allégua qu'il pouvait se permettre de n'y plus aller. Il lui restait la ressource de soutenir ses opinions par la plume : c'est ce qu'il fit.

Passons sur ses *Tableaux de la Révolution*, collection de gravures qu'il était chargé par un éditeur de présenter au public avec des explications historiques; le texte servait à illustrer les images. Dans cette entreprise de librairie, l'historien était subordonné au dessinateur, et il est d'ailleurs très difficile aujourd'hui de distinguer ce qui a été véritablement l'œuvre de Chamfort. Car les événemens ont vite changé au cours de ces années révolutionnaires, et avec eux la manière de les juger; l'éditeur avait bien soin de changer, lui aussi, pour rester toujours au niveau des opinions qui régnaient; de sorte que le texte primitif a dû être plusieurs fois modifié. Quand Chamfort parle des services qu'il a pu rendre comme écrivain à son parti, il songe certainement à ses articles du *Mercure*. Il y travailla jusqu'à la fin.

On y voit naître un genre nouveau de littérature : la critique des ouvrages faite au jour le jour et insérée dans un journal qui paraît à date fixe. Au début du XVIIe siècle, ceux qui désiraient être renseignés sur le mérite d'une production nouvelle, sollicitaient l'avis d'une personne de goût. C'était en général sous forme de lettre qu'elle donnait son opinion. Ainsi Saint-Évremond, lorsqu'il avait à juger l'*Alexandre* de Racine. La lettre circulait dans la société de mains en mains, et finissait même par être imprimée. Peu à peu les journaux s'emparèrent de ces appréciations, dont le public était très friand. Le *Mercure* s'adjoignit, pour cette besogne hebdomadaire, La Harpe, Marmontel et Chamfort. Les articles de Chamfort sont de quelqu'un qui sait son métier, sans doute; mais, comme presque tout ce qui est sorti de sa plume, ils n'ont guère de relief ni de personnalité. Ici encore, cet homme, qui avait tant d'esprit quand il parlait, en manque lorsqu'il écrit. Lui reprochera-t-on d'y avoir fait plus de politique que de littérature? Les ouvrages dont il rendait compte se ressentaient tous de l'agitation où ils étaient conçus. Comment une nature, même moins ardente et passionnée que la sienne, aurait-elle pu rester à l'écart de la lutte des partis, se retrancher dans une critique d'une sereine indifférence et ne pas prendre prétexte des occasions qui s'offraient pour défendre des idées chères?

Parmi les ouvrages qui parurent alors, il en est un qui indigna bien des lecteurs et sur lequel Chamfort a, comme de juste, insisté : ce sont les Mémoires du maréchal de Richelieu. Ce retentissant personnage avait eu toutes les fortunes. Né à la fin du XVIIe siècle, assez à temps pour connaître les dernières splendeurs du grand règne, il avait traversé tout le siècle suivant et venait de mourir en 1788, avec cette société même qu'il personnifiait dans ses côtés les plus mauvais comme les plus brillans. Après sa mort, deux ouvrages furent publiés, qui avaient la prétention d'avoir été composés par lui, ou rédigés au moins sous ses yeux. Ils renfermaient de singuliers aveux, qu'on expliquait par ce mot prêté au vieillard, « qu'il avait la franchise hardie de se confesser au public et à la postérité. » On attribuerait avec plus de vraisemblance ce beau cynisme au désir de faire de l'éclat et au besoin qu'avait le maréchal, après avoir obtenu tant de succès en tous genres pendant sa vie, d'occuper encore le public du fond de sa tombe. Quoi qu'il en soit, les deux ouvrages furent dévorés, et Chamfort, pour battre en brèche l'ancien régime, n'avait qu'à reprendre, sans y rien ajouter, les histoires scandaleuses qu'ils contenaient : c'était une preuve assez accablante de la corruption d'une époque. Aussi l'un de ses articles se termine-t-il par ces mots : « Qu'il nous soit permis, en finissant, d'adresser à tout homme de bon sens et de bonne foi une seule question : Combien de temps pouvait subsister, sur les mêmes bases, une grande société dont le gouvernement, l'état politique et moral présentaient partout, et sous cent aspects différens, le tableau de vices, d'absurdités, d'horreurs et de ridicules qu'un petit nombre de pages vient de rassembler sous les yeux du lecteur, dans le cadre étroit de la vie privée d'un seul homme (1) ? »

Pendant qu'il se tenait en dehors de toutes les fonctions actives, la Gironde était arrivée au pouvoir. Le ministre Roland, qui avait dans ses attributions la Bibliothèque nationale, crut pouvoir donner les deux places de bibliothécaires, l'une à son ami Carra, l'autre à Chamfort (2). Aussitôt les jalousies s'allu-

(1) Ed. Auguis, III, p. 294.

(2) Roland avait partagé en deux la place de bibliothécaire. Elle était occupée auparavant par « un d'Ormesson, dont le nom effarouchait le nouveau régime et dont la médiocrité ne devait pas inspirer de regret. » (Mme Roland, *Mémoires*, éd. Perroud, I, p. 181.)

mèrent. Un de leurs subordonnés, un misérable, Tobiesen Duby, qui jouissait aux Jacobins d'une certaine faveur, profita de la défaite des Girondins pour les dénoncer tous deux au Comité de sûreté générale comme aristocrates. Ces actes de terrorisme qui les frappaient, eux et bien d'autres, ébranlèrent la confiance de Chamfort dans le triomphe assuré de la raison. Il s'apercevait que les gens sages sont loin de se faire toujours écouter et que, devant une foule excitée, c'est le sot qui triomphe de l'homme intelligent, quand il flatte les bas instincts populaires. Il se défendit par une « lettre à ses concitoyens (1), » où il invoquait son passé, sa haine ancienne pour la noblesse, son amour de l'égalité, « passion de sa vie entière, » ses principes républicains « bien antérieurs à la République. » Il protestait contre l'accusation d'avoir été lié avec Roland et les Girondins. Son patriotisme était de bien meilleure nuance. « Mes idées, disait-il, ont été en opposition absolue avec les leurs sur presque toutes les questions importantes, comme la garde départementale, le jugement de Louis Capet, l'appel au peuple et plusieurs autres. » Il n'en fut pas moins arrêté et incarcéré aux Madelonnettes. Relâché, mais placé sous la surveillance d'un gendarme, il se jura à lui-même de ne plus retourner en prison. Quand il sut qu'on voulait l'y reconduire, il essaya de se tuer. Avec ses pistolets d'abord, son rasoir ensuite, il se fit à la tête, à la gorge, aux cuisses, aux jambes, d'affreuses et maladroites blessures qui le laissèrent mutilé, mais vivant encore. Il traîna quelque temps, parut même se rétablir contre toute attente, puis finit par succomber le 24 germinal an II (13 avril 1794). On était si effrayé, dans cette triste période qui précéda Thermidor, que trois personnes seulement osèrent suivre ses funérailles (2).

Tel fut Chamfort, homme de lettres et politique. En politique, son rôle, tout compte fait, n'a été que médiocre. Malgré ses ardeurs républicaines, il a peu servi la République. Il sembla d'abord être de ceux qui se placeraient au premier rang dans la lutte. Après la Constituante, il rentre dans l'ombre et traverse ensuite la Révolution sans s'y mêler. Tout « en ne changeant ni de maximes ni de sentimens (3), » a-t-il vu, au contact des

(1) Éd. Auguis, V, p. 325 et suivantes.
(2) Ces trois amis courageux furent Van Praët, Sieyès et Ginguené.
(3) Éd. Auguis, V, p. 310.

événemens, s'amortir la vivacité de son premier enthousiasme? Sa santé toujours chancelante lui imposa-t-elle le repos? Voulait-il s'abriter contre les dangers auxquels, dans les temps troublés, expose la vie trop active? De toutes façons, il n'a pas réalisé les promesses de ses débuts. — Et de même en littérature, il demeure au second plan. Là aussi, il avait éveillé des espérances. A l'écouter dans les salons quand il causait, on le croyait réservé à un grand avenir. Dira-t-on qu'il n'a pu, comme écrivain, montrer toute sa valeur? Le temps ne lui a pas manqué cependant, ni l'occasion, ni la volonté. Il a suivi tous les chemins, battu tous les buissons pour faire lever le succès : rien ne lui a réussi. C'est que sa réputation dépassait son mérite : ce fut un homme d'esprit plus qu'un homme de talent. Pendant toute son existence, il y a eu désaccord entre ce qu'on attendait de lui et ce qu'il a donné. Il était trop intelligent pour ne pas le sentir; et ce désaccord causa son tourment, ce fut le mal qui rongea sa vie. Il eut d'autres raisons d'être misanthrope : celle-là fut certainement la plus forte. Ni sa naissance irrégulière, ni la gêne des premières années, ni la maladie qui l'éprouva cruellement, ne l'aigrirent autant que les déboires de sa carrière et ce sentiment d'irrémédiable impuissance. Sous l'ancien régime, on attendit le chef-d'œuvre poétique, qui inaugurerait le règne de Louis XVI : il a produit une pauvre tragédie. Sous le nouveau, on attendit l'action décisive, qui ferait de lui une des têtes de la Révolution; quand il fallut agir, il se déroba. Il fut et il restera pour la postérité un incomparable causeur, et son meilleur titre auprès d'elle, ce sont ses *Maximes et Pensées*, c'est-à-dire sa conversation encore, ses improvisations du jour jetées le soir sur un bout de papier.

GASTON BOISSIER.

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES PRIVÉES

DEPUIS SEPT SIÈCLES

I

LE NIVELLEMENT DES JOUISSANCES

Supposez qu'un romancier, vers la fin du règne de Louis XVI, ait dévoilé sous forme de fiction, à la masse rationnée et agenouillée de l'ancien régime, tout ce que le siècle futur lui ménageait de bien-être et de dignité, et qu'il ait montré dans ce même livre comment les hommes de cet âge béni ne se verraient pas plus heureux; certainement on eût regardé ses imaginations comme des rêves et ses conclusions comme un sot pessimisme. On n'eût ajouté foi ni aux oracles miraculeux de ce devin, ni aux résultats maussades qu'il prédisait. Pourtant les uns et les autres se sont réalisés.

Par ce qui s'est passé hier nous pouvons augurer ce qui se passera demain. On changera nos costumes, on ne changera point nos figures. On pourra améliorer dix fois plus qu'on ne l'a fait la condition de la majorité des hommes; nos fils ne seront pas plus satisfaits par là que ne le sont nos contemporains. On peut tout nous promettre, on peut tenir tout ce qu'on nous promettra, nous pouvons tout attendre sauf le bonheur. Le bonheur, s'il est vrai, comme dit la sagesse antique, que « chacun le porte en soi, » chez qui se plaît à l'en faire sortir, il n'est au pouvoir de personne de le faire rentrer.

Les bonnes fées, réunies pour doter le XIXe siècle à son aurore, l'avaient gratifié des biens les plus précieux dans le domaine matériel comme dans le domaine moral. La mauvaise fée, celle que l'on oublie toujours d'inviter et qui se venge, survint à son tour et dit à ce siècle : « Tu auras tout cela, mais tu ne sauras pas en jouir. » Les fruits de l' « arbre de Science » sont-ils donc faits, comme dans le paradis terrestre, pour donner la mort, pour tuer les joies qu'ils procurent, en empêchant de les ressentir et en ne laissant que le sentiment de la privation?

I

Des diverses sortes d'inégalités humaines, les unes depuis cent ans ont été abolies : celles qui étaient d'ordre social et politique; les autres, d'ordre physique ou moral, continuent d'être acceptées, du moins jusqu'à ce jour : les Français supportent patiemment de n'avoir pas tous une bonne santé, de n'être pas tous d'une haute taille, de n'avoir pas tous une grande force musculaire et de n'être pas tous beaux et intelligens. Ils supportent de perdre des enfans alors que le voisin conserve les siens et de faire mauvais ménage avec leur femme, alors qu'ils voient des couples heureux.

Ce qu'ils ne peuvent supporter et ce que l'on n'a point aboli, c'est l'inégalité pécuniaire. Ils souffrent cruellement de n'être pas tous également riches; le progrès, en accroissant les richesses, ne fait qu'accroître cette souffrance, parce qu'il est naturel à l'homme de se passer de tout ce qu'il ignore et il lui est naturel aussi de ne se passer de rien de ce qu'il connaît. Mais ce qui en soi n'est pas « naturel, » c'est ce que nous appelons nos « besoins. » Ceux qui nous paraissent de « première nécessité » sont tous artificiels; la plupart étaient inconnus jadis et le sont encore sur les trois quarts du globe, où les habitans sont demeurés plus près de la nature. Nous trouvons « naturel » d'avoir des assiettes et des verres, d'avoir des bas et des souliers et de voyager dans un pays sillonné de routes. Nous avons tort, ce sont des inventions très extraordinaires. Il semblait naturel à nos pères qu'il n'existât rien de tout cela et, pourvu qu'ils ne mourussent pas de faim, ils s'accommodaient de l'existence.

Le « bien-être » ne tient vraiment qu'une place très secondaire dans la vie du commun des hommes; il en tient une très

petite dans l'histoire des nations. C'est assez tard qu'elles se sont avisées d'y penser. Elles ont poursuivi longtemps des satisfactions d'un tout autre ordre; elles se sont passionnées pour tout autre chose et, dans sa marche lente, la civilisation, celle de l'antiquité aussi bien que celle du moyen âge, a recherché le *beau* bien avant l'*utile*. Elle a excellé à faire des statues ou des temples avant de faire des lampes ou des parapluies; elle a su écrire avant de savoir se chauffer et a découvert le pinceau avant la fourchette.

Ces hommes simples et brutaux, à notre estime, ont vécu pour l'idée plus que pour la matière; ils ont glorifié les noms des guerriers qui ont accompli les faits héroïques, dont les peuples le plus souvent ont souffert; et aussi les noms de ceux qui ont formulé des pensées ou créé des œuvres d'art, dépourvues d'utilité pratique. Quant aux noms de ceux qui les ont dotés des inventions les plus nécessaires, semble-t-il, à la vie, ils les ont laissés tomber dans l'oubli. De sorte qu'à examiner les faits au long des siècles, on s'aperçoit qu'il n'y a que les « idées » qui comptent. Bien que l'on puisse toujours soutenir qu'elles ne signifient rien, — puisque l'on ne peut prouver qu'elles servent à quelque chose, — c'est pour elles cependant que les hommes vivent; c'est pour elles qu'ils meurent, car on ne voit pas qu'ils se soient jamais fait tuer pour du « pain! »

De nos jours encore ceux qui semblent le plus attachés, soit à l'argent, soit aux plaisirs qu'il sert à payer, visent au fond une satisfaction purement idéale beaucoup plus qu'un besoin corporel. Ce n'est pas en vue du confort que ce propriétaire de 30 000 francs de rentes, tantôt travaille et risque son avoir, tantôt épargne pour l'augmenter: — il n'aura pas plus de confort avec 60 000 francs qu'avec 30 000. — Ce n'est pas au luxe que tend celui qui possède 100 000 francs de revenus et qui s'efforce de les doubler: — il ne doublera pas son luxe. — C'est au succès, à la conquête, qu'il dévoue ses énergies et, pour l'obtenir, il sait souffrir et se contraindre. C'est donc la recherche d'une joie *de l'esprit*, et non pas celle d'une joie *sensuelle* qui le fait agir.

Au bas de l'échelle, chez l'ouvrier et le paysan, ce n'est pas le souci du bien-être qui leur fait consacrer à l'alcool 7 ou 800 millions par an. S'ils sacrifient des « nécessités » tangibles, nourriture, mobilier, vêtemens, aux vapeurs de rêve que leur procure cet aliment-fantôme, c'est que, pour beaucoup d'entre

eux, les « besoins » que nous croyons primordiaux ne le sont pas; puisque, au lieu d'y pourvoir, des millions d'êtres préfèrent appliquer leurs salaires au bercement illusoire d'une moitié d'ivresse chronique.

Ainsi le bien-être matériel, dont je m'occupe ici, n'est pas seulement un sujet bien prosaïque et vulgaire; il semble même assez chimérique, puisque nous constatons que, pour les pauvres comme pour les riches, cette question de fortune et de dépenses est surtout *affaire d'imagination.*

Mais c'est par là justement que l'histoire des jouissances tirées de l'argent offre un intérêt de premier ordre et tout actuel, puisque c'est à l'*égalité* de ces jouissances que nos contemporains paraissent tenir le plus: les partis politiques n'ont guère d'autre problème en tête ; ils l'ont baptisé « question sociale. » Et sous les étiquettes diverses de « socialisme, » « collectivisme, » etc., se sont formulés, à défaut de systèmes précis, de nobles programmes d'organisation de l'égalité, non plus seulement *devant la loi*, mais *devant la bourse.*

Jusqu'à ce que cette dernière égalité soit parfaitement établie, on affirme que les Français demeureront divisés en « classes, » et que ces classes lutteront pour arriver à ce que tous les citoyens puissent mettre une pareille quantité de viande dans leur pot-au-feu. Chacun convient qu'ils en peuvent mettre davantage qu'il y a cent ans; mais, si les recettes de la masse populaire ont augmenté deux fois plus que le prix de la vie, les revenus des bourgeois aisés ont augmenté trois ou quatre fois plus et ceux d'un petit groupe de richissimes ont augmenté six et huit fois davantage.

L'écart, disent les « égalophiles », n'a donc pas diminué entre les plus pauvres et les plus riches, il s'est tout au contraire accru; et il importe peu que les pauvres soient moins pauvres, si les riches sont plus riches. « La situation *absolue* de la classe ouvrière ne signifie rien, disent Lassalle et ses disciples; la seule qu'il faille envisager, c'est sa situation *relative* par rapport aux autres classes, dans le temps où vous vivez. » Il est clair que la distance est beaucoup moindre « entre les classes » chez les sauvages du centre de l'Afrique et du Brésil, que chez les Français ou les Anglais. On n'oserait dire que ces peuplades sont dans une situation socialement supérieure à la nôtre; mais peut-être préférerait-on que la généralité des hommes fût plus misérable, à condition qu'il y eût moins de différence entre eux.

Aux partis qui ne veulent et d'ailleurs ne peuvent *créer* aucune jouissance nouvelle, mais prétendent seulement mieux *répartir* les anciennes, il serait inutile d'objecter que si l'on avait fait le *partage* de celles qui existaient en 1790, le profit de l'opération eût été dérisoire, même pour les plus pauvres; tandis que la *production* de biens nouveaux par la science les a tous enrichis d'un héritage quasi surnaturel. Ces politiques vous répondraient que la question n'est pas là, que l'on n'a rien fait tant que l'on n'a pas diminué l'écart entre les conditions humaines.

L'histoire des budgets privés est seule capable de nous éclairer là-dessus, de montrer si le progrès économique, qui n'égalise pas du tout les « fortunes, » égalise au contraire les « jouissances » et, par suite, réalise sans violence et sans bruit ce nivellement du confortable que des législateurs bienfaisans se flattent d'obtenir à coups de bâton. De sorte que cette histoire des comptes de ménage, à laquelle on eût refusé naguère le nom même d'histoire et que l'on eût traitée de statistique anecdotique, répond assez bien aux préoccupations contemporaines pour prétendre marcher de pair avec le récit des combats, des conspirations, des négociations, des meurtres et des amours de vingt-cinq rois qui ont occupé le trône de France depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XVI.

La succession des événemens ou des actes par lesquels ces princes ont signalé leur passage n'ont eu pour la plupart, sur la vie privée de leurs sujets, qu'une assez fâcheuse influence. Les vues d'ambition familiale des descendans de ce seigneur parisien qu'était Hugues Capet, poursuivies avec une inlassable persévérance à l'encontre de leurs voisins, ont agrandi leur fief qui a fini par devenir la France moderne; le besoin de fortifier leur pouvoir personnel à l'intérieur a transformé les vassaux, les bourgeois et les manans du plat pays en « sujets » uniformes; de quel prix les générations passées ont payé la paix au dedans et la guerre au dehors, l'histoire s'en est médiocrement enquise. Mais ces changemens territoriaux et politiques n'affectaient que le « citoyen; » l'homme privé, beaucoup plus important que l'homme public, s'en ressentait peu ou point.

Et de vrai, ce n'est ni par règnes, ni par siècles que l'on devrait chiffrer l'histoire pour marquer les étapes de l'humanité, pour apprécier en quoi l'individu d'une certaine date ne res-

semble pas à celui d'une certaine autre. La chute de l'Empire romain, le changement des dynasties, à plus forte raison la politique de tel ou tel monarque, ont eu sur l'état social de leur temps une répercussion cent fois moindre que telle évolution rurale, industrielle ou financière. L'abolition du servage, l'invention des armes à feu, celle de l'imprimerie, la baisse du taux de l'intérêt au XVIe siècle, la crue de la population au XVIIIe et la création des prairies artificielles ont eu, pour les diverses classes de la nation, des résultats effectifs incomparablement plus grands, et, par suite, plus dignes d'examen que toutes les contentions et les faits divers des souverains et de leur entourage, à l'intérieur ou à l'extérieur.

L'histoire, ainsi comprise et envisagée, exigerait à coup sûr une pénétration plus intime des âmes d'autrefois, une recherche plus longue et plus minutieuse de la vie journalière des humbles, plongés dans une ombre épaisse que les documens officiels n'éclairent nullement. Les témoins à interroger et à confronter sont par milliers.

Cette histoire pourrait être, je crois, aussi « littéraire » que toute autre; puisqu'il n'y a pas, quoi qu'on en dise, de genre proprement « littéraire. » — La géométrie devient telle si Pascal tient la plume, ou l'histoire naturelle quand Buffon en est l'auteur, et la métaphysique lorsque Sully Prudhomme la capte dans ses vers; aussi bien les genres d'imagination pure cessent-ils d'être « littéraires » lorsque la comédie n'est qu'une pochade, le romancier qu'un feuilletoniste et la poésie digne seulement du mirliton. — Mais peut-être que l'histoire anti-romanesque dont je souhaite l'avènement tentera peu les auteurs futurs, parce qu'ils consentiront difficilement à se passer de l'attrait du « récit » dramatique qui porte le narrateur sans effort, en même temps qu'il passionne le public. Si les générations nouvelles récrivent perpétuellement la vieille histoire, c'est que seule jusqu'ici elle a su plaire.

Nous sommes ainsi faits que l'aventure bruyante d'un seul personnage nous intéresse beaucoup plus que les vicissitudes silencieuses d'un peuple. Celles-là pourtant sont plus évocatrices d'idées, plus fécondes en conclusions et, comme elles sont d'ailleurs moins connues, quelques lecteurs braveront, j'espère, l'aridité de cette portion d'histoire pour nous suivre dans les ténèbres de l'évolution des dépenses privées.

II

Avant d'étudier l'emploi que chaque classe sociale, à chaque époque, a fait de son argent, il faut d'abord observer que la *nature* des divers besoins a beaucoup varié, en même temps que leur *importance respective* dans le budget se modifiait sous mille influences. Beaucoup de dépenses anciennes ont disparu, d'autres ont diminué ou augmenté, soit en *quantité*, soit en *prix*, enfin de nouvelles dépenses ont surgi. L'on conçoit aisément que l'effet de ces changemens n'était pas du tout le même pour toutes les bourses; la situation pécuniaire de tel ou tel groupe se ressentait plus ou moins de la suppression, de la réduction, de l'accroissement de telle ou telle dépense, *à proportion* de la place que cette dépense tenait précédemment dans son budget.

Dans les comptes de ménage aussi, beaucoup de chapitres se sont transformés, soit qu'ils répondissent aux *mêmes* besoins sous des noms *différens*, soit que les *mêmes* noms fussent donnés à des objets *différens* par leur substance. Lorsqu'on s'applique seulement à comparer le coût de la vie à diverses époques pour en déduire le pouvoir d'achat de l'argent, on est bien forcé de suivre à travers les âges des marchandises identiques et, tout en attribuant à chacune, — laine ou froment, bois ou chandelle, — une part correspondant à la place effective qu'elle occupe dans la vie du commun des hommes, on est tenu de maintenir cette part invariable au long des siècles.

Mais en réalité le *rôle* de chaque comestible, de chaque combustible, de chaque tissu et de presque tous les objets que l'on appelle « nécessaires » a varié considérablement selon les mœurs, les goûts, les conditions économiques, et surtout suivant les découvertes de la science. Et il n'est d'aucune conséquence que le prix des choses dont on ne fait plus ou presque plus usage ait haussé ou baissé ; tandis qu'il est de grande conséquence que des matières nouvelles ou des systèmes nouveaux aient été créés, procurant, à très bon marché parfois, des jouissances jadis onéreuses.

Or ces révolutions ont été si nombreuses de nos jours que nous ne mangeons, nous ne buvons presque plus rien de ce que mangeaient et buvaient nos pères; l'histoire des denrées nous l'apprendra. Et non seulement l'alimentation, mais l'habillement,

l'ameublement, le logis, l'éclairage et le chauffage, pour ne parler que des besoins principaux, ont été renouvelés de fond en comble. De sorte que la vie matérielle des Français du moyen âge ou de la Renaissance n'est guère semblable à celle des Français de 1789, et que celle-là même n'est en rien comparable à la vie des Français actuels.

La transformation dans ce domaine est bien postérieure à la Révolution politique. Elle n'a même aucun rapport avec cette Révolution. Des faits incroyables s'étaient accomplis, la face du monde avait changé, la France s'était affranchie de routines séculaires, l'ancien moule social s'était brisé; nos armées victorieuses avaient bouleversé la vieille Europe, par leurs idées plus encore que par leurs sabres; mais, comme durant la première moitié du siècle les nouveautés scientifiques étaient demeurées nulles ou sommeillaient inappliquées, le bien-être de la masse française depuis la chute de l'ancien régime ne se trouvait nullement augmenté.

« Pourquoi es-tu triste, riche duc? dit la chanson de Garin au XIIe siècle. Tu as de l'or et des fourrures en tes coffres, des faucons sur les perches, des palefrois, des mulets, des roussins, et tu as battu tes ennemis. Tous tes vassaux sont prêts à marcher pour te servir. » Parmi les dépenses *disparues*, la plus notable est celle des frais militaires; chaque particulier au moyen âge avait son « budget de la guerre, » autant que ses moyens lui permettaient de se l'offrir.

La sécurité des personnes et des choses, ce bien aujourd'hui commun et banal, était un luxe *privé :* donjons et forteresses, armes offensives et défensives, poudre, canons et coulevrines, gages de soldats et de capitaines ne figurent plus dans les comptes des millionnaires de notre république; et l'on n'y rencontre pas davantage les traitemens des chevaucheurs et « messagers de pied, » les appointemens des fonctionnaires de leur fief, juges et baillis seigneuriaux, de leurs jongleurs et ménestrels, de leurs « physiciens, » — médecins, — à demeure, et de leurs fauconniers. Ils ne s'habillent plus en cérémonie d'étoffes d'or et, lors des épousailles « en grand triomphe, » les riches mariées ne revêtent plus ces robes chamarrées de pierres précieuses, terribles harnais si couverts d'orfèvrerie qu'on n'eût su dire de quelle couleur était le tissu.

Ils ne tiennent plus table ouverte, leurs châteaux ne sont

plus peuplés d'un domestique innombrable et leurs écuries n'abritent plus un escadron de chevaux et de mulets. Ils ne possèdent plus de meubles d'argent massif; leurs revenus, encaissés sans effort, n'exigent plus de débours onéreux pour les frais de recouvrement et la « voiture » des espèces; s'ils empruntent, ils ne sont plus grevés d'intérêts exorbitans et n'ont plus à soutenir, pour conserver leur propriété, des procès perpétuels dont les débours constituaient une charge onéreuse et à peu près inévitable.

Car beaucoup d'anciennes dépenses, qui semblent au premier abord de pur luxe ou de superfluité, étaient au fond de nécessité réelle : le train militaire était indispensable à qui voulait faire respecter ses biens et sa personne. C'est pourquoi l'on voit si souvent, dans les anciens inventaires de mobiliers, plus de cuirasses que de matelas et plus d'arquebuses que de fauteuils; tout au contraire de nos jours où les panoplies sont pour la parure et les fusils pour le divertissement. Dans ce même manoir qui contenait trois bahuts et trente épées, il y a maintenant trente armoires et il n'y a peut-être pas une épée. Naguère on se fût passé d'un valet de chambre, mais non d'un écuyer.

La profusion des bêtes de selle et de trait n'était pas davantage une fantaisie: sans parler des chevaux d'armes, — le destrier était un besoin plus pressant au XIVe siècle que l'automobile au XXe, — il fallait, au moindre déplacement, nombre de palefrois, bidets, ronsins et sommiers, pour transporter une famille avec ses multiples bagages, puisque l'on n'était assuré de trouver en aucun gîte autre chose que ce que l'on y apportait. Et pour traîner, sur les mauvaises pistes qu'on appelait des chemins, ces superbes voitures de blanchisseur qu'étaient les chars féodaux, il fallait atteler à chacune quatre, six et huit chevaux.

Les lourds joyaux d'or et d'argent, c'était la réserve monétaire, la seule que l'on eût toujours sous la main, pour gager un emprunt urgent ou effectuer une dépense imprévue. Ils représentaient nos titres au porteur et nos dépôts dans une banque de crédit. L'entretien de messagers à domicile, c'était le seul moyen de correspondre; la seule chance d'être soigné ou diverti, c'était d'avoir son médecin ou son ménestrel; et la possession de vaisselle d'argent garantissait seule des assiettes propres, comme celle des fourrures pendant le jour et des tapisseries autour du lit durant la nuit préservait seule du froid et des courans d'air.

La plupart des luxes vraiment inutiles, enluminure de manuscrits, achat ou élevage de faucons pour la chasse et, dans des siècles plus rapprochés de nous, les objets d'art, peinture ou sculpture, coûtaient relativement très bon marché. Ce n'était rien, comparé aux luxes actuels correspondans. Les seules dépenses antiques qui n'aient pas d'analogues aujourd'hui étaient la somptuosité du vêtement masculin, et surtout la table, repues franches, ripailles solennelles où, plusieurs jours durant, des centaines de convives engloutissaient sans trêve ; usage conservé aux noces campagnardes longtemps après son abandon par les seigneurs et les bourgeois.

Ces dépenses disparues ont été remplacées par d'autres, que le riche a partagées avec la masse de la nation : aux frais de garde et de sûreté personnelle a été substitué l'impôt. Et l'impôt n'a pas seulement payé une armée et une police collective; il a procuré à tous des biens que l'ancien riche ne pouvait obtenir avec sa fortune : des routes et des ponts, des villes hygiéniques et bien tenues, pavées, balayées, arrosées, éclairées, coupées de voies spacieuses pour l'agrément des riverains autant que pour la commodité des passans. Jusqu'au XVIIIe siècle, qui n'avait pas le moyen de bâtir « entre cour et jardin, » pour soi seul, devait se résigner à vivre sans air et sans soleil au long de ruelles étroites et malpropres.

La satisfaction de ces besoins et de plusieurs autres par l'impôt fut un progrès *économique* autant que politique ; il ne suffisait pas que l'État fût assez organisé pour exiger de chacun des contributions proportionnelles, voire progressives; il fallait que les contribuables devinssent *assez riches pour les payer.* Notre fiscalité contemporaine, appliquée par Charles le Sage ou par Louis XIV, n'aurait pas rapporté grand'chose.

Aux messagers et courriers privés ont succédé les postes, le télégraphe et le téléphone; les jongleurs et musiciens du château, les conteurs ambulans sont représentés, suivant la fortune de chacun, par une loge à l'Opéra, un fauteuil d'orchestre, une entrée de café-concert ou les feuilletons du journal à un sou. Les physiciens domestiques, apanage de quelques privilégiés, ont été supplantés par des médecins et chirurgiens indépendans, vingt-cinq fois plus nombreux et accessibles à tous, quoique spécialisés par leurs études ou hiérarchisés par le talent.

III

A la transformation de ces dépenses anciennes les petits ont gagné plus que les grands; l'écart s'est amoindri par ce fait que le peuple a maintenant sa part de biens, naguère hors de sa portée, dont une élite avait le monopole. Entre toutes les métamorphoses, celle de la table a profité surtout aux moins fortunés pour cette simple raison que la nourriture tient dans leur budget une place incompressible. Qu'importe à la bourgeoisie aisée le prix du pain? Il absorbe 200 ou 300 francs chez les gens qui ont 10 000 francs de rente; chez les gens qui en ont 100 000, il ne prélève pas 1 000 francs. Mais chez l'ouvrier, le paysan, il exige le quart du revenu et davantage, à mesure que les bouches augmentent ou que les ressources diminuent.

Lors des famines, lors des renchérissemens excessifs du blé, c'est le pauvre qui a souffert, qui est mort d'inanition; la classe moyenne paie la surtaxe forcée en maugréant; à peine si la classe opulente s'en aperçoit. C'est un point capital dans l'histoire du rapprochement des classes, sous le rapport des jouissances, que l'énorme abaissement et la quasi-immobilité actuelle des prix du pain; puisqu'il n'y a pas, je pense, entre deux hommes, d'écart comparable à celui de mourir ou non de faim.

Le bon marché du blé a donc été un gain exclusivement populaire; il ne s'est pas traduit par une économie d'argent, mais par une révolution alimentaire : l'abandon spontané et quasi universel des pains noirs, bruns et gris pour le pain blanc, devant lequel les Français contemporains sont égaux, au moins autant que devant la loi. Aux riches, qui jadis n'en mangeaient pas d'autres, ce pain de pur froment coûte à présent deux ou trois fois moins; mais ce n'est pas le bon marché de cet article qui pouvait réduire sensiblement les frais de leur table.

Si le pain tient une place très différente *dans le budget alimentaire* de chacun de nous, l'ensemble de la nourriture représente, dans le total de nos dépenses, une part extrêmement variable, suivant le chiffre des fortunes : une famille composée par exemple de quatre personnes consacre à sa table 60 pour 100 d'un revenu annuel de 2 500 francs, 40 pour 100 d'un revenu de 5 000 francs, 25 pour 100 d'un revenu de 20 000 francs et 15 pour 100 seulement d'un revenu de 60 000 francs; bien qu'en

ce dernier cas l'effectif des commensaux soit doublé de quatre ou cinq domestiques.

Le contingent de la table, si divers à présent suivant les classes sociales, n'est pas demeuré identique pour chacune d'elles dans le passé : chez le travailleur manuel, le tiers du salaire suffisait pour la nourriture au xve siècle; il en fallait la moitié au milieu du xvie et, à la fin, les deux tiers, proportion qui varia peu jusqu'à la Révolution. Pourtant, loin de s'améliorer, l'ordinaire s'était réduit; la viande avait disparu des chaumières. Chez le bourgeois, chez le grand seigneur au contraire, le rôle de la cuisine s'amoindrit de siècle en siècle.

Question de mode d'abord plus que de sensualité : la bonne chère avait été le grand luxe du baron féodal, comme la grande chasse ou l'écurie de courses sont le luxe du millionnaire contemporain. Question de personnel ensuite : la clientèle, les hôtes ordinaires et extraordinaires du château étaient en foule, comme les tissus précieux étaient accumulés en abondance; mais les victuailles se renouvelaient plus vite que les costumes. Question de chiffres enfin : les mets recherchés étaient plus onéreux au moyen âge que de nos jours. Dans son budget de 1826, un pair de France qui jouissait de 60 000 francs de rentes dépensait pour le sucre, — sans parler des confiseries, — les trois quarts de ce qu'il dépensait pour le pain; et le sucre sous la Restauration coûtait 2 fr. 85 le kilo. Il coûtait 6 francs sous Louis XIV et 20 francs sous Charles VI (1); bien des denrées étaient dans le même cas.

La table du duc de Bourgogne Philippe le Hardi, qui avait 2 160 000 francs de rentes au xive siècle, ou celle du général des galères Pont-Courlay, qui avait 250 000 francs de revenus sous Louis XIII, accaparait une somme triple de ce que lui consacrent de nos jours des particuliers ayant les mêmes budgets. Au xviiie siècle où les goûts avaient changé, où le train n'était plus le même, le rôle des subsistances était plus borné : cependant la table du duc de La Trémoille, en 1788, équivalait presque au tiers de sa dépense totale : 90 000 francs sur 286 000; proportion qui serait aujourd'hui tout à fait extraordinaire, et qui pourtant est inférieure à celle que Mme de Maintenon assigne au chapitre des vivres, dans la lettre souvent citée où elle règle en détail les

(1) Tous les chiffres antérieurs à 1800 sont traduits en francs de nos jours d'après le pouvoir relatif de l'argent.

comptes de son frère, d'une façon d'ailleurs assez fantaisiste, comme nous aurons lieu de le constater.

Malgré la charge qu'il leur imposait, les hautes classes n'étaient ni aussi délicates, ni aussi prodigues pour leur vivre quotidien qu'on serait porté à le croire. Un ouvrier parisien répondait ingénument, il y a quelques années, au médecin des hôpitaux qui lui reprochait un amour immodéré de la bouteille et s'enquérait combien il buvait : « Mais pas trop, mes quatre litres par jour comme vous, parbleu ! » Ce prolétaire eût fort mal vécu à la Cour du roi Philippe le Long où mangeaient, en 1316, 408 personnes et où l'on consommait par jour 280 litres de vin seulement : soit seulement 70 centilitres par tête. Ce qui laisse supposer qu'une partie du personnel se contentait d'eau claire.

Mme de Maintenon regarde comme exorbitant qu'il faille à sa belle-sœur d'Aubigné « des confitures à la collation et du beurre à déjeuner. » Elle nous paraît bien sévère, pour un ménage qui a dix domestiques et dont la dépense journalière monte à 42 fr. 35, soit 3 fr. 50 par personne; chiffre fort raisonnable aujourd'hui, même à Paris. Les menus sont courts pourtant et ne prévoient, pour le dessert, qu'un plat de pommes et de poires, « qui passera la semaine en renouvelant les vieilles feuilles qui sont dessous. » Depuis cinq cents et même depuis deux cents ans, les riches et le peuple ont changé de nourriture; mais le changement a été beaucoup plus sensible chez le peuple, et l'on montrera comment il s'est opéré en examinant dans un prochain article chaque sorte d'alimens.

Tandis que la création ou la circulation d'une masse de subsistances nouvelles n'a eu d'autre effet que de procurer au riche une *économie*, elle a procuré au peuple une *jouissance*. Le peuple possède maintenant des choses que le riche seul possédait; le riche les paie seulement moins cher. La table du riche a changé de *prix;* celle du peuple a changé de *nature*. L'avantage positif dans cette évolution est tout entier du côté du peuple : avantage matériel, puisqu'il accède à des biens jusqu'ici hors de son atteinte; avantage moral aussi, puisque sa condition ne diffère plus autant de celle des classes supérieures.

IV

Or le même phénomène s'est produit dans tous les chapitres du budget populaire : si le travailleur avait vu seulement son salaire augmenter deux fois plus que le prix de ses anciennes consommations, il en pourrait consommer le double et ce serait déjà quelque chose. Mais on pourrait soutenir que la distance est toujours la même entre lui et les privilégiés de la fortune, que cette distance même a grandi, puisque les fortunes contemporaines ont triplé, quadruplé et que les richissimes actuels sont six ou huit fois plus riches que ceux d'autrefois. Et l'on aurait beau dire que ces nouveaux aristocrates d'argent sont des parvenus du travail et de la démocratie, ce fait brutal n'en subsisterait pas moins : qu'eu égard à la somme des besoins satisfaits l'inégalité irait croissant.

Mais les *substances* et les *procédés* dont usent les Français de 1909 pour s'habiller, se meubler, se chauffer, s'éclairer, voyager ou s'amuser, n'ont pas moins varié depuis cent vingt ans que les procédés et les substances dont ils usent pour se nourrir. De même que le pain, la viande, le poisson, les légumes, l'huile, le vinaigre, le sucre, les fruits, le vin, — sans parler des denrées exclusivement modernes, — consommés aujourd'hui par la masse de la nation, n'ont de commun que *le nom* avec les alimens ainsi désignés en 1789 ; de même une paire de draps ou de chaussettes, un costume ou un chapeau, des rideaux ou des tapis, des assiettes ou des cuillers, une bougie, une feuille de papier ou une gravure, tout en ayant gardé leur ancien sens, sont devenus, — et par la matière et par la façon, — des objets nullement comparables à ceux qui répondaient jadis aux mêmes besoins.

Peu importe qu'à de nouvelles acquisitions ait correspondu l'introduction dans le langage de *vocables nouveaux :* gaz ou calorifère, chemin de fer ou pétrole, télégraphe ou bicyclette ; les *vieux mots* conservés recouvrent tout autant de découvertes et de révolutions.

Le succès de ces révolutions et de ces découvertes était nécessairement lié à une consommation intense. Le XIXe siècle ayant, pour produire en grand et pour transporter en masse, évoqué le Génie de la Force et déchaîné le Génie de la Vitesse, ses esclaves-machines l'entraînaient. L'offre énorme ne pouvait être

absorbée que par le peuple innombrable ; et ce peuple, ne pouvant l'absorber qu'à très bas prix, la quantité créait le bon marché. Elle n'eût su exister sans lui. Par une conséquence forcée, le nombre, la foule urbaine et rurale, recueillit donc elle-même le plus clair bénéfice de ce gigantesque effort où elle collaborait de son bras.

Cet effort ne porta pas toujours sur des objets indispensables; il ne fut pas aussi efficace pour toutes les matières, parce que l'on ne peut donner des lois à la Science et lui dire : « Tu créeras de préférence ceci ou cela. » Le progrès a multiplié les étoffes, le linge, le café, les journaux, les fruits secs, le poisson salé, les tapis, la faïence, les couverts de ruolz, les dentelles-imitation ou les voyages circulaires, plus qu'il n'a multiplié les œufs, les gigots, les bottines ou les vastes logis dans les cités surpeuplées.

Cela tient à ce que jusqu'ici la demande de ces derniers articles égale ou même surpasse la production; car plusieurs, comme les souliers, ont haussé de prix depuis un siècle. Mais rien n'empêche de prévoir que l'élevage, le commerce et l'industrie mondiale, à l'aide d'engrais et de systèmes nouveaux, décuplent ou remplacent les bestiaux et les cuirs. Et, si l'on n'a pas encore trouvé le moyen de réduire le coût des matériaux et de la main-d'œuvre pour la confection d'une maison, autant qu'on l'a fait, par exemple, pour la confection d'une chemise, d'une lampe ou d'un morceau de sucre, la création récente de railways électriques aura pour effet d'élargir, d'étirer le sol urbain, en supprimant la distance du centre des villes à leurs banlieues.

Le peuple n'a vu diminuer ou disparaître aucune de ses anciennes dépenses d'agrément, — cela lui eût été difficile, il n'en avait guère. — Quant aux dépenses désagréables, comme les obligations militaires d'acquisitions d'armes, de garde bourgeoise et, plus tard, de logement des gens de guerre et de tirage à la milice, elles ont été remplacées par notre service obligatoire de deux ans ; fardeau sans doute aussi lourd, mais d'un effet plus utile pour le bon ordre général.

Un certain nombre de marchandises lourdes, encombrantes ou promptes à se gâter, comme le bois, la paille, les fruits, qui ne circulaient pas et se trouvaient parfois à vil prix au lieu de production, ont enchéri, avec les moyens de transport, pour les consommateurs du voisinage. Quoiqu'il subsiste encore entre les

prix de nos diverses provinces des différences assez sensibles, il y en avait bien davantage aux siècles passés. La vie coûtait plus cher à Lille qu'à Paris sous Louis XIV. L'intendant de La Rochelle affirme qu'en Saintonge la viande, le vin, le bois, sont infiniment meilleur marché qu'en Bretagne. Pourtant, entre certains prix de la Bretagne et de la Provence, il y avait un écart du simple au double.

Que l'on pût tenir sa maison à Boulogne-sur-Mer pour moitié de ce qu'il en coûte à Londres, comme nous l'apprend un Anglais sous Louis XV, le fait est possible; mais que, suivant un autre voyageur les auberges de Metz fissent payer 3 fr. 40 le logement et un bon dîner sous Louis XVI, tandis que, pour un mauvais dîner et une chambre, les aubergistes de Nancy exigeaient 15 francs, voilà qui paraît plus difficile à admettre. Les touristes sont enclins à généraliser et, lorsque le docteur Smollet nous dit qu'à Paris, en 1763, tout est deux fois plus cher que seize ans auparavant, bien que la manière de vivre fût restée la même, nous savons qu'il exagère; la comparaison des prix accuse seulement une hausse de moitié.

A cette époque (1767) les invalides Canadiens, rapatriés en France, n'avaient pour vivre que la paie du soldat : 0 fr. 55 par jour, ou 0 fr. 33 avec le pain de munition en nature; pourtant, « ils sont bien portans et ne semblent pas dans le besoin. » Il fallait bien qu'ils vécussent alors avec ces 0 fr. 55 par jour; certains manœuvres ne gagnaient pas davantage. Mais comment « vivaient-ils? » Parmi la classe laborieuse d'aujourd'hui il y a vingt manières de « vivre, » parce qu'il y a vingt catégories d'ouvriers et de paysans.

Si les besoins de l'homme sont, hélas! tristement compressibles dans la misère, ils sont naturellement extensibles dans l'aisance. De sorte que personne n'a jamais pu ni ne pourra dire ce que c'est qu'une « dépense de luxe. » On ne saurait pas définir le « luxe » *en lui-même*, il n'existe que par rapport aux autres objets, aux milieux et aux circonstances : une côtelette ou un fromage étaient de grand luxe à Paris, à la fin du siège de 1871. Qualifierons-nous « luxueux » ce qui est inutile? Encore faudrait-il savoir ce qui est « utile, » ce qui même est « indispensable. » Une fourchette, un mouchoir, sont-ce des objets de luxe? Un miroir, une bicyclette, sont-ce des objets indispensables? Hier, du pain blanc et des vitres aux fenêtres

étaient un luxe aux yeux du même paysan pour qui sa carriole attelée d'un cheval est aujourd'hui une chose de première nécessité.

Rien ne s'oppose à ce que beaucoup de « luxes » actuels deviennent des « besoins » dans l'avenir; ni d'ailleurs à ce que, par une marche inverse des prix, des « besoins » usuels et communs naguère soient promus au rang de « luxes. » On en vit un exemple au XVIe siècle lorsque l'enchérissement de la viande força les classes populaires à y renoncer. La multiplicité des domestiques au XVIIe siècle, où les gages d'un laquais ne dépassaient pas 300 francs par an, correspondait à une moindre opulence que de nos jours; et les perles fines n'étaient pas, au XIVe siècle, une parure inaccessible aux classes moyennes, lorsque les grosses perles d'Orient coûtaient 70 francs et les petites 6 à 7 francs. La possession d'une tapisserie ancienne des Gobelins n'était pas, au début du règne de Napoléon III, l'apanage des fortunes exceptionnelles, lorsque les mêmes, qui se payent maintenant 200 000 ou 300 000 francs la pièce, se vendaient 400 et 500 francs aux environs de 1850. Les tapis persans, assez répandus parmi notre bourgeoisie contemporaine, lui échapperaient aussi le jour où les femmes de Perse, émancipées, cesseraient de travailler pour 0 fr. 20 par jour.

De quelque marchandise qu'il s'agisse, la baisse ou la hausse de son prix a cette conséquence de la déclasser, de la transférer de la catégorie somptueuse ou superflue à la catégorie usuelle, et réciproquement. Ces catégories n'ont donc rien de fixe, et les déclassemens ne s'opèrent pas toujours dans le même sens.

Nous assistons depuis soixante-dix ans à un développement inouï de l'aisance ; il n'en faudrait pas conclure que c'est là un phénomène naturel et quasi fatal de la civilisation, comme aux rosiers chaque printemps fleurissent des roses. Loin que les « progrès » poussent tout seuls, il faut que la Science les enfante un par un dans la peine. Tarde-t-elle à les réussir, à les imposer, le cours normal de la vie peut parfaitement appauvrir des populations, même libres et éclairées, mais grossissantes. On pouvait signaler vers 1830, comme un fait *évident*, que « l'artisan. à mesure que nous avançons, tire un moindre parti de son travail; » parce qu'en effet, si l'on comparait les salaires et les consommations de 1810, 1800 ou même 1790 à ce qu'ils étaient dans les premières années du règne de Louis-Philippe, on constatait que,

d'une époque à l'autre, le prix de la vie avait haussé plus que le taux des salaires.

Au commencement du Second Empire, en 1855, où l'ouvrier ne gagnait pas moitié de ce qu'il gagne en 1909, le prix des principaux objets d'alimentation, tiré des mercuriales officielles, des bulletins commerciaux et de divers comptes privés, était à peu près le même que de nos jours. Aussi la masse de la nation menait-elle un tout autre train. Le maçon parisien déjeunait alors d'une mixture de pain et d'eau chaude, sans beurre ni graisse, vulgairement baptisée de « soupe tourmentée. » Dans une famille bourgeoise, on remboursait à une « bonne » sa nourriture sur le pied de 1 fr. 25 par jour ; ce qui ne signifie pas que sa nourriture coûtât moins cher qu'aujourd'hui, puisque le pain, le vin, la viande, les pommes de terre, etc., étaient aussi chers, mais que l'ordinaire d'une servante, il y a un demi-siècle, n'était pas du tout ce qu'il est présentement.

La famille dont il s'agit était celle d'un médecin de la capitale, dont la femme a tenu ses comptes de ménage, jour par jour, de 1840 à 1880. Et l'on constate, en feuilletant ses livres, que, dans les divers chapitres du budget, la plupart des articles de luxe coûtaient de 1845 à 1860 le même prix qu'en 1909. Seulement, ces articles seraient aujourd'hui beaucoup plus nombreux parce que le médecin actuel d'un rang équivalent à celui-là gagne beaucoup plus que son devancier.

V

Quel a donc été le résultat positif du progrès matériel pour le riche et pour le peuple? Quelle est de nos jours leur situation respective, par rapport à ce qu'elle était dans les siècles précédens? Et comment s'est effectué ce nivellement graduel des « jouissances, » parallèle et simultané à l'inégalité croissante des « fortunes? » Car un double phénomène s'est produit : augmentation du chiffre des richesses, réduction de prix des dépenses. Les découvertes de la science, appliquées par l'industrie, ont bouleversé le rapport des choses et leur valeur, aussi bien pour des objets dits « superflus » que pour des objets dits « nécessaires. » Il advient par suite que, le riche a beau être plus riche, il n'y a guère de jouissances dont il ait le monopole et, quoique la distance ait grandi entre un multi-millionnaire et un terrassier,

si l'on ne regarde que la somme d'argent qu'ils possèdent l'un et l'autre, cette distance a diminué si l'on envisage les conditions de leur vie. L'écart pécuniaire est plus grand, l'écart usuel et réel est plus petit.

Le riche semble doublement enrichi, si l'on veut, puisque son budget est plus gros et que sa vie est moins chère; mais la diminution du prix de sa vie le touche peu, elle ne lui procure pas de plaisirs positifs, elle le libère seulement d'une partie de ses charges. Et l'accroissement de sa richesse le touche également peu, puisqu'il n'en a pas l'emploi nécessaire et qu'il se crée pour l'employer de nouveaux besoins, de nouvelles dépenses, de moins en moins utiles et, pour les richissimes, tout à fait artificielles. On peut dire qu'en beaucoup de cas *l'ancien « luxe » du riche était jadis un « besoin, » et que les nouveaux « besoins » du peuple sont des « luxes.* » Ce sont les luxes anciens du riche et même des luxes que le riche ancien n'avait pas.

Le nivellement consiste donc en ceci : que le peuple a acquis plus de vrai bien-être, plus de luxe utile que le riche. La richesse a moins de jouissances véritables par-dessus la médiocrité, qui lui ravit ses anciens privilèges. La foule les possède désormais avec très peu d'argent, ce peu que le commun des hommes obtient aisément par son travail. Et l'argent, pour donner quelque chose, en est réduit à donner des biens de plus en plus factices.

Douterait-on de ce rapprochement des classes et de la différence, moindre que naguère, qui existe entre l'élite et la masse? Il suffit, pour s'en convaincre, de les regarder vivre aux temps passés et actuels, de voir comment l'une et l'autre étaient nourries, vêtues, meublées, éclairées, chauffées, logées, transportées, diverties ou soignées et comment elles le sont aujourd'hui. Il y a moins de différence entre un homme qui mange des truffes ou du raisin à 5 francs la livre et un homme qui mange de la charcuterie et une orange de deux sous, qu'entre ce dernier et un homme qui mange du pain sec; et il y en a moins encore entre ceux-ci qu'entre l'homme qui mange à son appétit et celui qui souffre de la faim.

Il y avait plus de différence entre le paysan éclairé d'une chandelle de résine et le seigneur éclairé par des bougies de cire, qu'il n'y en a entre un ouvrier éclairé au pétrole et un bourgeois éclairé à l'électricité. Ou, si l'on veut, il importe peu d'avoir vingt lampes ou d'en avoir une; mais il importe beaucoup

d'avoir une lampe ou d'être dans l'obscurité. Il importe également peu d'avoir des costumes garnis de point d'Alençon et créés par le grand couturier, ou seulement une robe de soie tramée coton et brodée à la machine, venant du magasin de confection ; mais il importe beaucoup d'avoir une toilette élégante à bas prix ou de s'en passer.

L'écuelle de terraille ou de bois graisseux, dans laquelle mangeaient les pauvres gens des siècles passés, ressemblait plutôt à l'auge de leurs bestiaux qu'à l'assiette d'argent ou même d'étain des classes supérieures. Mais aujourd'hui l'assiette de faïence à 0 fr. 15 des tables les plus modestes diffère peu d'aspect et nullement de propreté de l'assiette de porcelaine la plus chère. Des murs lambrissés de papier peint à 0 fr. 50 le rouleau et ornés de chromos encadrés sont moins opulens que des panneaux tendus de soie et décorés de tableaux de maîtres ; mais ils s'en rapprochent beaucoup plus que jadis une boiserie sculptée ou une tenture de cuir doré d'une muraille nue, crépie à la chaux.

Entre l'individu qui disposait de messagers privés ou qui, depuis l'invention des postes, payait un port de lettres aussi cher qu'une journée de travail, et l'individu à qui ses ressources interdisaient tout espoir de correspondre au loin avec un parent, il y avait un abîme. Maintenant, la conversation téléphonique du premier n'est séparée du pli affranchi à 0 fr. 10 par le second que par une simple nuance, un délai de quelques heures. De même, entre le voyage en troisième classe de l'un et le voyage en sleeping-car de l'autre, nulle dissemblance comparable quant à la durée, la facilité ou la fatigue, à celle qu'il y avait entre le voyage en litière, en « chariot branlant, » ou, plus récemment, en berline de poste, et le voyage à pied ou dans le panier suspendu entre les roues à l'essieu du coucou.

Bref, sous quelque point de vue que l'on envisage, depuis sept siècles ou tout simplement depuis cent ans, d'un côté les privilégiés de l'aisance et de la richesse, de l'autre les plus humbles salariés, qu'il s'agisse des plaisirs qu'ils peuvent prendre, des livres qu'ils peuvent lire, des remèdes qu'ils peuvent acheter et de tout l'ensemble des besoins que la civilisation permet de satisfaire, il est évident que l'écart entre eux a singulièrement diminué et diminue à chaque invention nouvelle. La bicyclette, par exemple, est beaucoup plus utile au pauvre que l'automobile au bourgeois,

et le Métropolitain donnera bientôt à tout prolétaire ce que le roman de 1840 présentait comme le faste inouï du « comte de Monte-Cristo : » une voiture à toute heure attelée et à ses ordres.

Ce ne sont pas les riches qui auraient pu tripler, quintupler, décupler depuis quatre-vingts ans la consommation française de cinquante marchandises diverses. Les riches sont peu nombreux : l'effectif des familles qui tirent *de leurs rentes ou de leur travail* un budget annuel supérieur à 10 000 francs est, je crois, peu supérieur à 160 000, et j'ai estimé à 360 000 ceux qui disposent de 5 000 à 10 000 francs par an (1). Ces 500 000 familles ne constituent pas le vingtième de la nation. Ce ne sont pas elles qui pourraient absorber des dizaines, des centaines de millions de kilos de froment ou de papier, de sucre ou de coton, en plus de ce qu'elles absorbaient précédemment.

Quel que soit le bon marché de certains objets, il arrive un moment où leur clientèle, saturée, se dérobe à un accroissement indéfini de la production. Le pain ne coûtât-il que deux centimes le kilo, l'ouvrier n'en mangerait pas dix kilos par jour, et le port des lettres ne coûtât-il rien du tout, les citoyens français n'en écriraient pas pour cela vingt fois davantage. C'est parmi les classes fortunées que la consommation des choses *nécessaires* a le moins augmenté, par ce motif que leurs besoins à cet égard étaient déjà largement satisfaits.

Une remarque s'impose dans cette histoire du nivellement des jouissances : l'animal humain que nous sommes, le seul, dans ce potager rocheux et sylvestre que nous disputons aux brutes, à qui la nature n'ait pas mis son couvert et taillé son costume, a transformé jusqu'ici quelque peu son sort. Mais, depuis l'époque où, logé dans des grottes et vêtu d'une peau empruntée aux fauves, il se nourrissait d'herbes crues ou de chairs massacrées, jusqu'à ce qu'il ait découvert la télégraphie sans fil et

(1) Voyez le tableau inséré à la page 358 du tome V de mon *Histoire économique de la propriété, des salaires*, etc. Le ministre des Finances, dans l'exposé des motifs du projet d'impôt sur le revenu, évalue à 187 200 le nombre des revenus supérieurs à 10 000 francs. En revanche, il ne porte qu'à 294 000 le nombre des revenus de 5 000 à 10 000 francs. — Ces estimations ne peuvent prétendre, jusqu'à nouvel ordre, à une exactitude mathématique, et je ne sais si les appréciations du gouvernement sont plus près de la vérité que les miennes. On ne saurait, en tout cas, m'accuser de réduire à l'excès le nombre des riches, puisque le chiffre de 527 000 donné par moi, pour tous les revenus au-dessus de 5 000 francs, est supérieur à celui de 481 000 indiqué par l'administration des Finances.

l'aéroplane, chaque pas fait par l'homme dans ce que nous nommons le « progrès » a été moins important que le précédent.

Je veux dire que chaque invention nouvelle a beau sembler, a beau être réellement, *plus merveilleuse en soi* qu'aucune des inventions antérieures, elle constitue, *au regard de l'état préexistant, une révolution* moindre. Elle apporte à la condition de l'humanité une mutation moins radicale que celles qu'y avaient apportées les étapes passées.

L'invention du langage avait été un pas plus important que celle de l'écriture, sur pierre ou sur écorce. Celle-là à son tour était une découverte plus précieuse que celle du papyrus ou des tablettes de cire. De là au parchemin, au papier de chiffon, au livre imprimé, puis au journal, à la pâte de bois, au clichage, aux machines rotatives et à la linotype, on voit clairement que le résultat obtenu pour l'expression et la diffusion des idées n'a pas correspondu, à chaque degré franchi, à la génialité qu'il a fallu déployer pour le franchir.

Et de même pour le transport des personnes et des marchandises : la grande trouvaille fut l'animal de bât ou de selle ; après quoi, vint l'idée de la roue dont les conséquences, en fait de communication, dépassèrent beaucoup en leur temps celles que, dans le nôtre, ont eues les chemins de fer. La simple institution des postes a aussi rendu plus de services effectifs que le télégraphe ou le téléphone. La grande innovation, en fait de combustible, fut l'étincelle produite par le frottement du silex. Le briquet ou les allumettes amorphes ne sont rien en comparaison, ni même les calorifères à vapeur.

Depuis l'arc ou la fronde qui permettaient de se défendre et d'attaquer jusqu'aux armes de fer, à la poudre, aux mousquets et au canon de 320 millimètres ; depuis la conception du filage de la laine jusqu'aux manufactures de textiles, d'un progrès à l'autre, la science a été croissant et l'intérêt décroissant puisque la vie était de moins en moins changée. Je ne sais si l'on trouvera dans l'avenir quelque chose de vraiment capital, comme la suppression des infirmités ou de la maladie ; mais jusqu'à ce jour nous avons simplement perfectionné les besoins de nourriture, de logement, de vêtemens, de chauffage, d'éclairage, le besoin de nous remuer et de transporter les objets. Nous n'avons pas créé de nouveaux types de besoins *fondamentaux ;* car on ne saurait appeler tels les bijoux, les arts, le théâtre ou le tabac.

Mais si la fertilité de notre imagination n'aboutit qu'à obtenir par des procédés nouveaux des satisfactions anciennes, c'est surtout pour les riches que l'effet de ces découvertes est *de plus en plus petit.* Ce qu'elles leur donnent n'est rien auprès de ce qu'elles leur enlèvent : le privilège de jouir seuls naguère de ce dont le commun des hommes jouit désormais. Un par un, les anciens monopoles de l'élite fortunée lui échappent et le peuple les conquiert; ses désirs s'éveillent aussi vite que ses prises s'étendent.

« Que faut-il à un nègre du Soudan, disait-on, il n'a pas de besoins; qu'on lui donne une chemise il ne souhaitera rien de plus. — Vous vous trompez, répondait un fin psychologue, lorsqu'il aura une chemise, il voudra faire faire sa photographie. » L'emploi que font les « besogneux » de l'Europe de leurs nouvelles disponibilités n'est pas toujours le plus judicieux : au lieu de faire faire leur photographie, ils s'alcoolisent. Ils ressemblent à ce berger de jadis qui disait en pataugeant dans la boue : « Si je suis jamais roi, je garderai mes brebis à cheval. » A la création d'un petit pécule ou d'une vie plus douce, beaucoup préfèrent l'indigence avec l'eau-de-vie à discrétion; ils « gardent leurs brebis à cheval. » Le bien-être cependant a fait son chemin; il a pénétré peu à peu des couches de plus en plus profondes qui, baignées dans cette ambiance, ne se doutent pas de leur luxe lorsqu'elles « mangent figues et dattes, » ce dessert de richard au temps du poète Villon, et lorsqu'elles achètent une montre d'argent ou d'or.

VI

Que fera donc le riche, maintenant que ce bijou, ayant cessé d'être précieux, est souvent remplacé dans son gousset par une montre d'acier bruni? Que fera ce riche actuel, à la fois plus garni d'argent que ses devanciers, et libéré d'une partie de ses charges par la baisse de prix de ses anciennes dépenses vulgarisées?

La fortune, incapable de donner la santé ou l'intelligence, ou la beauté, ou la gloire, donnait sous l'ancien régime le rang et la puissance, à tout le moins l'honneur et la considération. Désormais, l'opinion en interdit l'étalage; le train extérieur est passé de mode dans nos cités; les pompes nuptiales y seraient

ridicules et voici que les pompes funéraires deviennent déplacées. Les piétons, éclaboussés et respectueux devant les anciens carrosses à chevaux, regardent d'un œil sourcilleux les nouveaux carrosses à pétrole, et seul un autobus peut écraser quelqu'un impunément. Parmi les manifestations antiques de la richesse, beaucoup flattaient seulement la vanité; à ce titre elles n'étaient parfaites qu'à la condition d'être publiques et montrables. Ces jouissances disparaissent ou s'atténuent fort dès qu'on cesse de les afficher et qu'il les faut goûter à huis clos.

Puisqu'il n'en a plus d'autres, le riche devra s'en contenter : il y voyait clair avec ses deux lampes Carcel et son lustre de vingt-cinq bougies de stéarine, il y verra plus clair avec cinquante lampes électriques dont chacune a l'intensité de vingt bougies. Il avait des assiettes et des couverts d'argent, mais en petit nombre, et il n'en changeait pas à chaque plat; son argenterie sera plus abondante, ses porcelaines et ses cristaux fragiles exigeront plus de frais annuels qu'une inusable vaisselle plate Le loyer de son appartement, dans un quartier élégant de Paris, viendra s'ajouter à l'achat et à l'entretien d'une maison de campagne.

S'il voyage, ce ne sera plus à la distance de 20 lieues, mais à 200 ou à 1 000, et ces déplacemens, jadis rares, se renouvelleront plusieurs fois par an. La toilette de Monsieur coûtera moins qu'il y a deux siècles ; mais, si Madame est coquette et se sert des grands faiseurs, elle se chargera de doubler en définitive le chapitre consacré à l'habillement par le ménage. Si ce ménage est fastueux pour sa table, s'il s'y fait servir des asperges en janvier à 40 francs la botte ou des vins de premiers crus à 1 000 francs la pièce, s'il y veut voir des orchidées rares, renouvelées en permanence, il peut égaler avec peu de convives la dépense des tables d'autrefois avec leurs amas de chairs alignées en de multiples bassins. Si l'un des membres de la famille est malade ou doit subir une opération, et que l'on ait recours aux soins des praticiens le plus en renom, les honoraires seront dix ou vingt fois plus hauts que ceux dont se contentaient les médecins et chirurgiens du passé.

Telles seront, avec beaucoup d'autres, les nouvelles manières pour le riche de dépenser son superflu. Quelle en est, je ne dis pas l'utilité, mais simplement le charme positif? Qui ne voit combien il est réduit, et combien les jouissances sont vaines pour

ces quelques milliers de privilégiés. Ils ne sont pas davantage en effet, puisque les divers luxes que nous esquissons ici ne sauraient être l'apanage de la plupart des 85 000 familles françaises qui disposent de 10 000 à 20 000 francs par an et qu'une partie seulement des 77 000 familles qui ont plus de 20 000 francs de revenus peuvent payer quelques-unes de ces fantaisies.

Et la preuve que ces fantaisies n'ont pas en elles-mêmes grand attrait et que la bourgeoisie, riche ou aisée, capable de se les offrir, ne s'en soucie pas, c'est qu'elle se plaît davantage à faire des économies. Il est vrai qu'en agissant ainsi elle grossit sa fortune et s'éloigne, pécuniairement, du peuple dont hier elle est issue. Mais qu'importe une inégalité d'argent qui n'engendre plus une inégalité de réelles jouissances?

Montez plus haut en effet, jusqu'aux 5000 budgets privés de 100 000 à 200 000 francs; allez jusqu'au sommet de la pyramide des revenus combinés du capital et du travail, où figurent 1100 budgets supérieurs à 200 000 francs, et vous verrez combien plus conventionnel encore et de pure imagination est le luxe où doit se cantonner ce petit groupe d' « heureux » enviés. Les édits somptuaires que la monarchie promulguait assez naïvement, de loin en loin, « pour la réforme des dépenses superflues dans les maisons particulières du royaume, trains, tables, habillemens, meubles et jeux, où se glissent les abus et désordres, » auraient plus ample matière à fulminer contre les superfluités contemporaines.

Pourtant les censeurs royaux ne pourraient reprocher aux seigneurs de notre république de se ruiner par leur gaspillage, comme il arrivait à maints citoyens de l'ancien régime. Le cas est rare présentement; ce sont les spéculations malheureuses et le morcellement après décès qui se chargent de faire fondre les plus gros lingots. Qu'ils résistent plus ou moins ou soient remplacés par d'autres de formation nouvelle, leurs propriétaires, pour les employer, se réfugient dans des Fragonards ou des Gainsboroughs à 400 000 francs, dans des tentures des Gobelins à 300 000 francs, dans des yachts de grand tonnage aussi rapides que des paquebots, dans des chasses où 6000 faisans sont abattus en un jour, dans des écuries de courses peuplées de 200 ou 300 chevaux à l'entraînement, ou dans un boudoir dont l'entretien peut n'être pas moins dispendieux que celui du gibier ou des pur-sang.

Pour conquérir et conserver un siège au Parlement, celui-ci répandra ses largesses périodiques sur des milliers d'électeurs: pour régner dans la société d'un pays aristocratique, celui-là subventionnera l'héritier du trône par des prêts remboursables en politesses. D'autres seront collectionneurs et le champ alors sera sans limites : qu'il s'agisse de camées ou de médailles, de reliures, ou de bibelots, de bronzes ou de porcelaines, on pourra faire tenir des millions dans l'espace étroit de quelques vitrines. Et si, par une aventure plus fréquente qu'on ne croit, le richissime n'a aucun de ces goûts laborieux, s'il n'est ni sportsman, ni artiste, ni même vaniteux; si c'est un homme qui voit trop le néant des choses et qui ne sait ou ne veut pas se donner « la peine de jouir » de sa fortune, il est obligé de l'accumuler jusqu'à ce qu'un partage la dépèce ou qu'un maladroit la dissipe. L'hyperopulence lui devient de nul prix, non qu'il la dédaigne, mais il ne la « sent » plus.

Quelque parti que prenne cette élite, sa capacité de consommation, pour énorme qu'elle soit, est sans intérêt parce que son objet est illusoire. Cette extrême supériorité d'argent ne donne plus ni des « commodités, » ni même des « beautés, » mais seulement des « raretés. » Elle ne donne pas les plus belles choses, mais seulement les plus chères: les portraits de l'école française du XVIIIe siècle n'étaient ni plus ni moins beaux il y a soixante-dix ans, lorsqu'ils se vendaient à vil prix, qu'aujourd'hui où leur vogue surpasse celle de toutes les autres peintures.

De ce qu'un Crésus actuel alloue à son jardinier-chef le double du traitement de 12000 francs que Louis XIV donnait à La Quintinie, il ne s'ensuit pas que l'horticulteur du XXe siècle soit plus savant ou plus habile. De ce que les meubles payés à André-Charles Boulle par le grand Roi, pour Versailles ou Trianon, n'aient jamais dépassé 5 à 6000 francs, tandis qu'une de ces mêmes commodes authentiques peut se vendre aujourd'hui cent fois plus, on n'en saurait conclure que le mérite de ces marqueteries ou de ces bronzes ait centuplé, mais seulement que le très grand luxe moderne a la « rareté » pour objectif, *parce qu'il ne peut plus en avoir d'autre.*

Dans une salle du musée Wallace, à Londres, se voient deux bureaux: l'un est la copie de celui de Riesener au Louvre, c'est une œuvre superbe exécutée en 1878; l'autre est une table Louis XV assez ordinaire, mais ancienne ou supposée telle. Si

demain ces deux bureaux étaient mis en vente, les « amateurs » mépriseraient le premier et s'arracheraient le second à prix d'or. Cette différence de traitement concrète la protestation du luxe actuel contre la jouissance démocratisée. Cette recherche forcenée de l' « unique » est un sentiment que nos pères n'ont pas connu, parce qu'ils n'étaient pas guettés comme nous par la reproduction et l'imitation.

Pourrait-on nier cependant le nivellement social des jouissances, parce qu'il continue d'exister une vingtaine de gens qui ont un yacht, une grande chasse ou une galerie de tableaux? Faut-il, pour que les Français soient heureux, qu'ils détiennent *tous* le meuble *unique*, ou qu'on brise ce meuble puisque tout le monde ne peut l'avoir? Il est des cas où le « plaisir de rareté » est indéniable, lorsqu'il s'agit de certains biens dont la foule ne peut user sans leur enlever une partie de leur charme : il serait sans doute plus agréable pour chaque Parisien de posséder le Bois de Boulogne à soi tout seul, ou avec un petit nombre d'amis, plutôt que d'en partager aux jours de fête la jouissance avec 500 000 propriétaires. Mais c'est justement la gloire du Progrès d'avoir créé cet encombrement, en rendant accessible à tous la promenade jadis éloignée.

Les seules jouissances que n'éprouveront jamais l'universalité des êtres sont les jouissances exceptionnelles; M. de la Palisse est le seul qui l'eût remarqué; personne autour de nous ne s'y résigne. Oserions-nous bien rire de cet enfant jaloux qui refuse les pâtisseries offertes à la table de famille en disant avec rage : « Le seul gâteau que je veuille c'est celui que mon frère a mangé! » Il est des jouissances négatives, on ne les nivellera jamais; pour beaucoup de nos contemporains, la seule privation vraiment insupportable, c'est de penser qu'il puisse exister un plaisir auquel ils ne goûtent pas.

V^TE G. D'AVENEL.

M. ARTHUR BALFOUR

J'ai essayé ici, à plusieurs reprises, d'esquisser la physionomie des hommes d'État anglais qui ont, depuis vingt-cinq ans, occupé le devant de la scène politique. M. Balfour, qui commande, depuis 1891, les forces conservatrices dans la Chambre des Communes, qui a été trois ans premier ministre et qui semble appelé à le redevenir, M. Balfour que la mort de lord Salisbury et la retraite, peut-être définitive, de M. Chamberlain ont laissé seul en vue et en avant, loin en avant de ceux qui le suivent, M. Balfour était, dès longtemps, indiqué pour figurer au premier rang dans cette galerie. J'hésitais à l'aborder parce que je craignais de ne pas le comprendre. Vu à grande distance et d'après les mille impressions contradictoires que laissent dans l'esprit les propos de la conversation courante, M. Balfour m'apparaissait comme un problème vivant, une personnalité faite d'élémens inconciliables : un réactionnaire qui prêche la démocratie, un sceptique enragé de théologie, un politicien profondément dégoûté de la politique. Laquelle de ces deux manières d'être est la vraie? S'il est sincère, quelle énigme, et, s'il ne l'est pas, quelle comédie ! Si l'attitude est voulue, le geste artificiel, où cesse la nature, et où commence le rôle appris par cœur? La curiosité, finalement, l'ayant emporté sur le vague malaise qu'inspire une psychologie obscure et ambiguë, je me suis mis à étudier de plus près les actes, les paroles et les écrits de M. Balfour. Tout d'abord, il m'a paru qu'il était parfaitement sincère, plus sincère

que la plupart des hommes d'État que j'ai eu la bonne ou la mauvaise fortune de rencontrer. J'ai connu sa sincérité aux inquiétudes intellectuelles qu'il a témoignées. Il a trop douté pour n'être pas convaincu quand il affirme. L'énigme s'est évanouie, avant d'avoir été résolue, devant l'examen des faits, et ce qu'il en subsiste donnera peut-être quelque intérêt aux pages qui suivent. On y verra un homme qui lutte contre sa destinée pour la subir enfin, mais en la dirigeant.

Ces fatalités qui nous entourent et nous oppriment dès avant notre naissance ou qui nous suivent, pas à pas, jusqu'au jour où une liberté tardive a l'air de nous en émanciper, influences de l'hérédité, influences du milieu, influences de l'éducation, ont pesé sur Arthur James Balfour, à son entrée dans la vie, plus, peut-être, que sur aucun de nous. Il naît d'un mariage d'amour qui réunit une famille ancienne à une famille illustre. Les Balfour ont dans les veines le sang de plusieurs vieilles maisons écossaises. Un de leurs ancêtres est ce Maitland, comte de Lethington, qui fut secrétaire d'État de Marie Stuart, un des esprits les plus déliés et les moins scrupuleux de son époque. La mère, lady Blanche Gascoyne Cecil, descend du fameux ministre d'Elizabeth, tige des modernes Salisburies. Or, Maitland et Cecil, qui ont comploté ensemble l'union des deux royaumes, sont les inventeurs de l'impérialisme et, par conséquent, les deux plus anciens impérialistes que l'histoire connaisse. N'est-ce pas là, déjà, une prédestination?

Pourquoi lady Blanche donne-t-elle à son premier-né ce prénom d'Arthur? C'est pour rappeler le duc de Wellington qui l'a aimée, jeune fille, d'une affection galamment grand-paternelle, pour placer l'enfant, en quelque sorte, sous l'invocation du vieux héros, si passionnément monarchiste que, le jour du couronnement de Victoria (c'est une lettre de la marquise de Salisbury, mère de lady Blanche, qui nous livre ce détail), il était choqué de voir se détourner sur lui quelque chose de l'enthousiasme populaire qui était dû, pensait-il, à la Reine, rien qu'à la Reine. Remarquez, d'ailleurs, le millésime : 1848. C'est l'année des tempêtes politiques; un vent de révolution souffle sur l'Europe, les vieilles sociétés se réveillent, comptent leurs défenseurs, ramassent leurs forces pour la bataille suprême qui sauvera, à la fois, leur idéal et leur coffre fort. L'explosion républicaine ravive le sentiment monarchique, comme la Réforme

avait ranimé le Catholicisme. Non seulement l'atmosphère où naît l'enfant est saturée de loyalisme, mais il est lui-même le centre et l'objet d'une sorte de culte monarchique au petit pied. Les vingt fermes du grand et riche domaine de Whittingehame sont en fête, et des feux de joie s'allument sur les collines pour célébrer la naissance de l'héritier des Balfour. La maison où il vient au monde est moderne; moderne aussi cette grande fortune qui entoure son berceau : son arrière-grand-père est allé la ramasser au Bengale par les procédés ordinaires. Les roupies n'ont aucune peine à devenir aristocratiques dès qu'elles se sont transformées en guinées. Avec l'argent du Bengale, James Balfour, le « nabab » de 1780, a acheté l'ancienne terre seigneuriale des Douglas, avec tous ses souvenirs historiques, y compris le vieil arbre géant sous lequel une légende, — d'ailleurs mensongère,— veut que les assassins de Darnley aient tenu leur conciliabule homicide (1). Je n'en finirais pas si je voulais rappeler ici tout ce qui s'est passé dans ce coin de terre où toutes les vieilles pierres ont quelque chose à raconter, et où la pensée, — je l'ai éprouvé moi-même lorsque je séjournais à Dunbar, — s'oriente irrésistiblement vers les choses de jadis.

On devine maintenant quel esprit présida à l'éducation de l'enfant. On lui apprit à révérer, en toutes choses, l'autorité et la tradition. Son père disparut de bonne heure sans avoir pu exercer aucune influence sur la formation de son esprit, mais lady Blanche consacra toutes ses forces à l'éducation de son fils et à la gestion de la fortune patrimoniale. Assurément, ce n'était pas une femme ordinaire. J'essaie de la deviner d'après la biographie que lui a consacrée le vénérable recteur de Whittingehame et, surtout, d'après ce que je sais de son frère, le feu marquis de Salisbury. Sa dévotion au passé ne l'empêchait pas de comprendre les besoins de son temps. Elle en donna une preuve dont l'étrangeté fera sourire. A un moment où l'industrie cotonnière était menacée et où la misère était grande parmi les travailleurs du Lancashire, elle imagina d'astreindre ses enfans aux plus humbles fonctions de la domesticité. Arthur Balfour cirait ses souliers sans aucun enthousiasme et mangeait, avec moins d'enthousiasme encore, la déplorable cuisine de sa sœur. On se demandera peut-être si cette « leçon de choses » contribuait à

(1) C'est dans une salle du château de Craigmillar qu'a été signé le pacte en question, appelé, pour cette raison, *Craigmillar Bond*.

soulager, en quelque façon, la crise cotonnière, et il sera bien difficile de se répondre affirmativement. Mais tous les moyens sont bons pour apprendre aux enfans nés dans la richesse à travailler avec ceux qui travaillent et à souffrir avec ceux qui souffrent.

A douze ans, Arthur Balfour prononça son premier discours devant ses tenanciers du domaine de Whittingehame. Il ne faudrait pas conclure de là qu'il ait révélé, en cette circonstance, un précoce talent pour la parole. Rien ne serait moins conforme à la vérité. Le temps était encore bien loin où l'on devait consentir à saluer en lui un orateur. On nous dit qu'il s'acquitta convenablement de sa tâche. Comme il avait ciré ses souliers, il débita son discours, mieux, sans doute, car c'était, cette fois, une corvée de gentleman. Réaliser en lui cette image du gentleman qu'on proposait à ses efforts comme le but où il devait tendre, tel était son unique souci. Et, à ce sujet, je ne crois pas inutile de remarquer combien a été différente, chez les deux peuples qui se font face sur les deux rives de la Manche, la fortune d'un même mot. Un gentilhomme : cette expression exhale un parfum de mondanité, un peu écœurant comme tous les parfums et qui fait sourire notre jeune démocratie. En Angleterre, le mot s'est élargi démesurément dans la circulation quotidienne au point de signifier, tout simplement, un mâle, décemment habillé. Mais il conserve, pour les Anglais qui pensent, une partie de sa haute valeur historique : il évoque à leur esprit un mode d'existence sociale qui date des Plantagenets, qui atteignit sa perfection (perfection relative comme celle de toutes les institutions humaines) sous les Tudors, qui s'est lentement atrophié sous l'influence de l'évolution moderne, mais dont les vestiges, hier encore, couvraient toute l'Angleterre. La paroisse était alors l'unité élémentaire. Le gentleman, à la fois administrateur et justicier, gouvernait ce petit monde à part qui se suffisait à lui-même, au point de vue industriel et commercial. Il le gouvernait avec l'aide du clergyman. Chez nous, l'aristocratie, pendant les derniers siècles de la monarchie, n'a pas pu ou n'a pas su jouer ce rôle; ou, si elle l'a joué quelque part et quelquefois, on nous le laisse ignorer. Toutes les histoires écrites depuis 89 s'évertuent à attirer notre sympathie vers l'œuvre de centralisation accomplie par les rois, de Louis XI à Louis XIV, en s'appuyant sur le peuple. On nous forçait à applaudir, au collège,

toutes les fois que Richelieu faisait tomber la tête d'un grand. On nous disait, — sans le prouver, — que cette centralisation violente avait préparé la grandeur militaire de la France moderne, mais on oubliait d'ajouter qu'elle avait préparé, en même temps, le « règne des maltôtiers ; » la phrase est du duc de Saint-Simon, mais le lecteur n'aura aucune peine à y découvrir des équivalens modernes.

En Angleterre, les classes manufacturières et commerçantes ont, par la Réforme de 1832, obligé la Propriété territoriale à partager avec elles le pouvoir politique ; mais elles ne se sont pas avisées de la calomnier, dans le passé, par une falsification systématique de l'histoire. Lorsque le jeune Balfour devint, à quatorze ans, un écolier de la vieille et fameuse maison d'Eton, il dut y trouver l'idéal du gentleman placé aussi haut qu'à Whittingehame et, comme à Whittingehame, dominé par le dogme chrétien qu'on ne mettait pas en question et qu'aucune discussion n'effleurait. A Eton, il eut pour camarade le futur lord Rosebery, qu'on nommait alors lord Dalmeny. Il fut le *fag* de lord Lansdowne, qui devait siéger avec lui dans les conseils du gouvernement et qui dirige, à cette heure, l'opposition dans la Chambre des Lords, comme il la dirige lui-même dans la Chambre des Communes. Pendant son passage à Eton, il ne se signala point par des succès éclatans, ni dans les classes, ni sur le terrain des sports. Il était de ceux que les mères nomment « un enfant délicat » et qu'on arrête, avec inquiétude, dès qu'ils semblent travailler avec trop d'ardeur ou jouer avec trop de passion. En 1866, à dix-huit ans, si je m'en rapporte aux chiffres donnés par M. Alderson, et qui m'ont un peu surpris, il entre à l'Université de Cambridge où il restera quatre ans.

II

Le collège choisi pour lui n'est pas l'aristocratique collège de *King's* où allaient, où vont encore les Etoniens et où ils retrouvaient l'esprit et les mœurs de leur première école. C'est à *Trinity* qu'il va s'établir, en plein milieu scientifique et dans une atmosphère où l'on respirait Darwin. C'était la brise du large au sortir d'une serre chaude. Le changement dut être d'autant plus vivement ressenti qu'à ce moment même, dans cette intelligence tardive, mais non paresseuse, s'éveillaient les facultés critiques.

Elles étaient tellement intenses et subtiles que les exercer dut être une joie et que les étouffer eût été une souffrance, presque une mutilation. Ai-je tort d'imaginer que, durant ces quatre années, Arthur Balfour traversa cette crise mentale à laquelle nul de nous n'échappe et dont le dénouement, dans un sens ou dans l'autre, décide de toute notre vie intellectuelle ? Je suis réduit à mes propres conjectures, car M. Balfour n'a fait, sur ce sujet si grave, aucune confidence au public, et il ne faut, à cet égard, rien attendre des biographes anglais. Ils couvrent ces matières d'un pieux silence et se contentent de nous faire savoir à quelle date leur héros a obtenu le diplôme de bachelier et acheté celui de maître ès arts. Mais il dut, assurément, se passer quelque chose d'étrange dans l'âme de ce jeune homme imbu de principes absolus en religion, en politique, en morale sociale et individuelle, probablement en littérature et en art, puisque toutes ces choses forment un bloc, lorsqu'il s'aperçut qu'il était, en réalité, un sceptique impitoyable et irréductible dont l'esprit entrait en jeu d'une manière, en quelque sorte, automatique pour analyser, c'est-à-dire pour mettre en pièces toutes les idées qui s'offraient à lui. Il semble que cette situation ne pouvait avoir qu'une seule issue : l'émancipation totale de l'intelligence et la rupture, d'une façon plus ou moins amiable, avec le milieu éducateur et les traditions ancestrales. Mais je ne crois pas qu'Arthur Balfour se soit arrêté un seul instant à cette solution. Ce qui compliquait la crise, c'est qu'il n'était pas seulement un étudiant amoureux de vérité et rompu à la logique par quatre années d'études mathématiques ; il était un gentleman, un des maîtres du sol, il devait à ceux qui vivaient sur sa terre l'exemple de la foi en l'avenir de la race, en la destinée de la société anglaise et surtout dans les croyances religieuses qui, depuis les jours les plus lointains, ont inspiré l'une et soutenu l'autre. S'il avait conscience de son indépendance intellectuelle, il n'avait pas moins conscience de sa responsabilité sociale. Il en est plus d'un que ce dilemme eût conduit droit à l'hypocrisie. Si M. Balfour s'était résigné à n'être qu'un intelligent hypocrite, comme beaucoup de ses contemporains, je pourrais clore ici cette étude à peine commencée, car la psychologie d'un hypocrite est une tristesse, si elle n'est une duperie. Mais il était résolu à demeurer, jusqu'au bout, sincère envers les autres, sincère envers lui-même. Sur un des aspects de cette situation, nous sommes

éclairés par ses paroles et par ses actes. Laissant inachevée la lecture d'un chapitre de Huxley ou de Herbert Spencer, il quittait ses amis de Cambridge pour retourner vers ses amis de Whittingehame. Le jour où il atteignit sa majorité légale, il fut intronisé, — le mot est de son oncle, le marquis, — comme un jeune souverain. Et, dès le lendemain, il s'appliquait à remplir ses nouveaux devoirs: il étudiait toutes les questions qui se rapportent à l'administration d'un grand domaine, décidait l'érection de divers groupes de cottages sur un plan moderne et projetait des améliorations de toute sorte dont les tenanciers devaient profiter encore plus que le propriétaire. Il faisait des conférences aux paysans, leur lisait, en les commentant à sa façon, les chefs-d'œuvre littéraires qu'il les jugeait capables de comprendre. Après quoi, il retournait à Cambridge et, enfermé dans son petit appartement de Trinity College, rouvrait ses livres et reprenait ses rêveries philosophiques au point où il les avait laissées.

J'ai appelé une « crise » cette existence ainsi partagée, mais elle fut bien différente, chez M. Balfour, de ce qu'elle a été souvent chez des esprits passionnés d'une autre race. On se rappelle peut-être en quels termes émus et solennels Jouffroy raconte l'orageuse nuit au cours de laquelle, dans son étroite chambre de l'École normale, il dit un adieu éternel aux croyances de sa jeunesse. Ce morceau a fait dire à Taine que Jouffroy, c'était Manfred conseiller d'État et haut titulaire de l'Université. Rien de tel chez M. Balfour. Il est impossible d'assigner une date précise à cette crise qui couvre bien des années, qui croît et décroît lentement et n'a d'autre manifestation extérieure qu'une sorte de dégoût d'agir et de découragement ironique qui est, d'ailleurs, l'attitude favorite de beaucoup d'étudians des vieilles universités. Mais cette attitude était plus marquée chez lui que chez tout autre et elle persista longtemps après qu'il eut quitté Cambridge en 1870. Il était en chemin de mener l'existence d'un curieux, d'un dilettante, à côté et en marge de la vie, ne prenant rien au sérieux, sinon ses devoirs de *landlord* et ses aventures métaphysiques, sans parler d'un autre penchant qui aidera, peut-être, à comprendre cette nature raffinée et complexe : je veux dire son goût pour la musique et, particulièrement, pour la musique sacrée. L'article qu'il a publié sur Haendel, en 1887, dans la *Revue d'Édimbourg*, fait voir qu'il avait poussé assez loin ses études sur l'histoire de la musique et sur le rôle successif des

grands maîtres. A Whittingehame, il a organisé sa résidence personnelle, de façon à pouvoir, quand la fantaisie lui en prend, se donner un concert à lui-même quand les hôtes du château se sont retirés dans leurs chambres et sans troubler le repos de personne. Un piano en fer est placé dans son cabinet de travail qui est contigu à sa chambre à coucher, et se prête à cette fantaisie. Ce trait, le choix du lieu et de l'heure, cette recherche de l'émotion solitaire achèvent la peinture d'une âme singulière qui, avec toutes les exigences d'un analyste minutieux et d'un dialecticien subtil, garde une ouverture par où sa pensée s'échappe vers l'infini de la rêverie.

Pour comprendre une existence humaine, fût-ce celle d'un ministre, il serait indispensable de savoir quel rôle y a joué la femme. Je ne ferai aucune question indiscrète. Je constate simplement que M. Balfour ne s'est pas marié. Parlant de la diffamation furieuse à laquelle il a été en butte lorsqu'il gouvernait l'Irlande, il a laissé tomber ce mot : « Si j'avais été assez heureux pour me marier, ils n'auraient pas manqué de dire que je battais ma femme. » Comme il y a beaucoup d'ironie dans la fin de la phrase, il doit bien y en avoir aussi un peu dans le commencement. J'incline à croire qu'il n'a tenu qu'à lui de se donner le bonheur dont il parlait. Je me rappelle avoir entendu des femmes parler de ses yeux et de ses mains. Au Parlement, derrière leur grille, elles l'avaient déjà remarqué, alors que les hommes ne faisaient encore aucune attention à lui. M. Balfour est-il resté célibataire par paresse, ou par système? A-t-il oublié de se marier? Je l'ignore. En tout cas, la femme n'est pas absente de sa vie. Au début, on a vu sa mère, lady Blanche, penchée avec anxiété sur son enfance. Elle disparaît en 1872 ; une autre femme prend sa place. C'est une sœur dévouée, miss Alice Balfour, qui partagera ses épreuves et ses triomphes, qui lui donnera quelques-unes des douceurs du mariage, c'est-à-dire l'intimité avec une âme féminine, les soins tendres et prévoyans, l'ingénieuse tendresse qui supprime les soucis matériels et partage ceux de l'intelligence.

Aux élections générales de 1874, lord Salisbury jeta son neveu dans le Parlement à peu près comme Mentor précipite son élève dans la mer pour l'obliger à nager et le séparer de la nymphe Eucharis. On lui trouva une circonscription où la majorité des électeurs étaient à la discrétion de la famille Cecil, et

qui le nomma sans scrutin. A peine fut-il entré dans le Parlement que sa première pensée fut de s'enfuir bien loin de Westminster. Pendant un an, il voyagea autour du monde et, quand il revint, après avoir erré sur toutes les mers et traversé plusieurs continens, c'est à ses paysans de Whittingehame qu'il s'en vint conter ses impressions de touriste. Il ne prononce son *maiden speech* que deux ans après avoir mis le pied dans la Chambre des Communes et ce *maiden speech* ne lui vaut aucun de ces complimens et de ces pronostics flatteurs dont les *leaders* du parti adverse font volontiers l'aumône aux débutans. En 1878, il accompagne à Berlin, en qualité de secrétaire particulier, son oncle, lord Salisbury, qui du ministère de l'Inde a passé aux Affaires étrangères, lors de la retraite de lord Derby. C'est là que l'Angleterre reprend, sans coup férir, la place qu'elle avait tenue en 1815 dans les conseils de l'Europe. La splendide impertinence de Disraeli fait rentrer dans l'ombre l'insolence brutale de Bismarck et montre au jeune secrétaire un grand homme d'État qui a derrière lui un grand Empire. Disraeli n'est pas cet homme-là, mais il joue le rôle en comédien consommé, comme un chef d'emploi du Théâtre-Français. Ce spectacle fait rêver Arthur Balfour et, de son côté, Disraeli a comme une intuition de l'avenir réservé au jeune homme. De retour à Londres, on l'entend quelquefois dans la Chambre des Communes. Il parle successivement, — ceci est caractéristique, — pour et contre les femmes; il soutient leur droit à l'égalité d'éducation avec les hommes, combat leurs prétentions à l'égalité devant le scrutin. Il propose une loi pour garantir aux non-conformistes ce qu'on pourrait appeler la liberté du cimetière : sujet funèbre qui, je ne sais pourquoi, a la propriété de mettre en verve les hommes d'esprit du Parlement. L'un d'eux est Beresford-Hope, un autre oncle de M. Balfour. Il contredit et taquine son neveu, pour l'obliger à parler, étant une des très rares personnes qui croient à l'avenir politique du député de Hartford. M. Balfour veut empêcher le ministre anglican d'imposer sa présence et ses rites à la dépouille d'un homme qui a professé le christianisme sous une forme un peu différente. « Que l'Église y prenne garde! Si elle s'obstine dans cette politique égoïste et arrogante, ses jours sont comptés. »

L'avertissement est sévère, mais ce n'est qu'un avertissement, non une déclaration de guerre. En 1879, M. Balfour a publié un

volume intitulé *A Defence of Philosophic Doubt*. Ceux qui n'ont lu que le titre (c'est le cas de bien des gens, et il n'y a point de crime à cela, pourvu qu'on ne s'avise pas de juger le contenu du volume), ceux qui n'ont lu que le titre prennent M. Balfour pour un ennemi de la religion. Ceux qui ont lu le livre, ne sont pas bien sûrs de ce qu'il pense, mais inclinent à croire que, s'il ne prêche pas le christianisme, il le suggère. Cela suffit à l'Église anglicane qui est modeste sur la question des dogmes, afin d'être plus exigeante sur la question des recettes budgétaires. *Philosophic Doubt* marque, ce me semble, l'issue de la crise intérieure. Comment en est-il sorti? Il a appliqué ses facultés dialectiques et analytiques à la critique des systèmes de philosophie qu'il a trouvés répandus dans l'atmosphère ambiante, au positivisme, au déterminisme, au matérialisme pur et, non seulement, il a découvert des trous dans leur tissu, non seulement il s'est convaincu que ces systèmes se détruisent entre eux ou se ruinent eux-mêmes par leurs contradictions intestines, mais qu'ils reposent tous sur des postulats qui exigent de nous un acte de foi. Pourquoi donc renoncerions-nous, en faveur de ces doctrines, à une religion qui s'harmonise avec nos institutions sociales, fournit une base à notre morale, à notre esthétique, un aliment à nos légitimes espérances de bonheur final? Tout ce que la science apporte de positif aux doctrines du naturalisme peut être recueilli et encadré dans l'idée chrétienne. Telle est l'essence des opinions de M. Balfour qui s'esquissent déjà dans le *Philosophic Doubt*, et qui atteindront leur développement, prendront leur forme définitive dans les *Foundations of Belief*.

Il est donc en possession d'une conception centrale, d'un principe directeur, d'une règle de vie et de pensée. Mais au Parlement, il continue à montrer peu d'appétit pour la politique. A cette époque, le *Punch* mettait volontiers en scène *the languid young aristocrat*, un jeune homme aux traits fins, aux ongles scrupuleusement limés, au pantalon impeccable, mais dont l'attitude est molle, le regard vague et comme endormi, l'articulation indistincte, comme si sa paresse reculait devant certaines syllabes trop rudes à prononcer. L'interjection « oh ! » qui a tant d'énergie sur certaines lèvres, devient chez lui un gloussement rauque qui ne dépasse pas son faux-col. M. Balfour réalisait assez bien ce type pour les observateurs superficiels et malveillans. Ce n'était là, — ai-je besoin de le dire? — qu'une apparence. Ceux qui le

connaissaient, ceux qui avaient lu son livre, ce livre qui fouillait avec une si impitoyable perspicacité le dedans et le dessous de tous les systèmes, où il avait mis à nu toutes les vanités philosophiques de l'époque, se faisaient de M. Balfour une idée tout opposée et attendaient de lui des choses toutes différentes. Il allait bientôt leur donner raison.

III

Lorsqu'il rentra au Parlement en 1880, toujours comme représentant de Hartford, mais, cette fois, après une bataille électorale assez ardente, il retrouvait les libéraux maîtres du banc de la Trésorerie, qui est, à St-Stephen, le banc des ministres. Les rangs de son parti étaient bien éclaircis. Disraeli était allé se reposer sur les banquettes rouges de la Chambre des Lords; il réalisait son rêve, lui le juif vénitien mâtiné d'homme de lettres, de mourir au milieu de cette aristocratie qu'il avait servie, admirée, glorifiée et exploitée. A sa place, en face de Gladstone, siégeait un bonhomme qui était censé conduire le parti conservateur dans les Communes, mais qui, en réalité, laissait ce parti se désagréger dans l'inaction et l'ennui. C'est à ce moment que se révéla, avec un éclat qui tenait du scandale, la personnalité de lord Randolph Churchill. Jusque-là, M. Balfour avait servi son parti comme on sert une cause perdue, par point d'honneur, par fidélité aux ancêtres, aux principes, à tous les devoirs héréditaires. « Je suis, avait-il déclaré un jour dans le Parlement de 1874, un tory de la vieille école. » Or, il voyait les masses populaires entrer à flots dans le pays légal, inonder la politique comme un raz de marée. Le torysme avait vécu, l'avenir était aux radicaux, au delà desquels on voyait déjà s'approcher des couches encore plus avancées, comme les Huns après les Vandales ou les Burgondes et les Goths après les Huns. M. Balfour était dans la situation d'un soldat qui n'aperçoit plus rien à faire, sinon de se faire tuer. Seulement, pour couvrir et honorer la retraite, il aurait voulu quelques beaux combats d'arrière-garde. Rien de tel à attendre, sous le commandement de Stafford Northcote qui, bien loin d'organiser la victoire, désorganisait la défaite.

Lord Randolph changea l'aspect des choses et réveilla le Parlement. Tapageur, agressif, excessif, lançant autour de lui des

mots comme des obus, il ne se contentait pas de rendre la vie dure à M. Gladstone et même à son chef nominal, sir Stafford Northcote, il ouvrit un horizon à ceux qui, comme Arthur Balfour, s'étaient crus les derniers croyans d'un dogme qui finissait.

On donna, non sans une intention ironique, le nom de « quatrième parti » à la petite bande qui s'associa à lord Randolph pour créer un jeune torysme, en communication et en harmonie avec l'âme populaire et les besoins de la classe laborieuse. Mais cette appellation dérisoire devint un titre d'honneur lorsque leur œuvre eut réussi et que, grâce à eux, le parti Tory, qui n'était plus qu'un état-major sans soldats, eut, de nouveau, derrière lui une armée électorale, pleine de cohésion et d'enthousiasme. Comment ce résultat fut-il atteint? Surtout, comme il arrive d'ordinaire, par les fautes de leurs adversaires. La profonde déconsidération du radicalisme bourgeois qui avait fait la réforme de 1832 et de ses diverses formules, libre-échange, paix à tout prix, etc., ne pouvait échapper plus longtemps à un observateur aussi pénétrant que l'était, sous sa mollesse apparente, Arthur Balfour. Le radicalisme des réformateurs de 1832 avait dépassé, en optimisme et en infatuation, tous les groupes sociaux qui, à diverses époques de l'histoire, ont cru tenir des principes immuables et apporter à la société une organisation définitive. Il avait promis au peuple l'extinction du paupérisme par le développement de l'industrie, et voici que le développement de l'industrie avait aggravé le paupérisme d'une manière effrayante. Il avait affirmé que l'Angleterre gagnerait à se séparer de ses grandes colonies d'outre-mer pourvu que, en cessant d'être ses sujettes, elles restassent ses clientes, et voici que le lien économique semblait prêt à se briser même avant que le lien politique fût rompu. De là une désillusion profonde et universelle dont le parti conservateur devait profiter en se montrant plus soucieux que ses rivaux et plus intelligent du bien-être des classes populaires, en leur faisant voir que le salut et le progrès ne viendront, pour elles, que de l'autorité, bien comprise et bien exercée, non de la liberté sans limites.

Beaconsfield avait indiqué comment on peut s'y prendre en s'appropriant les mesures les plus hardies, proposées par le parti adverse : la réforme électorale de 1867 avait servi d'exemple. Mais la démocratie conservatrice, avec Beaconsfield, n'avait guère été qu'une phrase : lord Randolph était décidé à

en faire une réalité et une force. Une personne admirablement placée pour connaître les faits a assuré récemment au public que M. Balfour n'avait jamais été membre du quatrième parti. Cette personne jouit de l'heureux privilège que possède une moitié du genre humain et qui lui permet de voir ce qu'elle désire voir. Il lui convient et il lui plaît de nier aujourd'hui l'intime collaboration politique de lord Randolph avec M. Balfour; mais cette collaboration est prouvée par une autorité indiscutable et qui ne reçoit pas de démentis, par les procès-verbaux des séances du Parlement. Certes, M. Balfour ne devait pas goûter certaines façons de dire et d'agir qui, chez lord Randolph, rappelaient un peu trop ses sympathies américaines, ses cris, ses métaphores énormes, ses hyperboles monstrueuses et toute cette rhétorique hydrophobe qui désignait, un jour, M. Gladstone comme « le Moloch de Midlothian » et montrait l'honnête et vénérable homme d'État marchant dans une mare de sang jusqu'à la ceinture. Ces traits devaient singulièrement déplaire à M. Balfour, mais ne pouvaient l'empêcher d'apercevoir et d'apprécier la valeur morale, la parfaite sincérité et la haute intelligence de lord Randolph. Il s'associa donc très franchement à cette campagne qui lui rendit à lui-même la foi dans les destinées de son parti et dans les siennes.

Cette campagne ressemble assez à celle des *Cinq* dans notre Parlement français de 1857 à 1863. Mais, tandis qu'il y avait, parmi les Cinq, un médiocre et une non-valeur absolue, les quatre membres qui composaient le quatrième parti, lord Randolph Churchill, Gorst, Drummond Wolff et Arthur Balfour étaient tous des hommes distingués. Leur politique était double : elle était négative et positive. Elle se composait d'une tactique et d'une doctrine. La première, empruntée à l'obstructionnisme irlandais, consistait à harasser le gouvernement, à user sa force dans des discussions sans but comme sans fin. La seconde était l'interventionnisme qui remet aux mains de l'État toutes les questions relatives à l'organisation du travail, au lieu de laisser ces questions se régler toutes seules par la liberté, par la concurrence et en vertu des bienheureuses lois de l'offre et de la demande. La doctrine de l'interventionnisme a pris des aspects différens dans les différens pays qui en ont fait l'essai. Ici, elle a été monopolisée par le radicalisme, et là, elle a scellé l'alliance des gentlemen et du peuple contre le libéralisme bourgeois. Ce

fut le cas en Angleterre. En tous pays elle est la préface du socialisme ou, plutôt, elle est déjà un demi-socialisme.

C'est là ce qui devait perdre lord Randolph Churchill, et M. Balfour s'en aperçut à temps. Mais il ne se sépara de cette politique que quand elle eut donné tous ses fruits. De 1881 à 1885, le quatrième parti fit des merveilles et, au lieu de les comparer aux Cinq, j'aurais peut-être mieux fait de les comparer aux trois mousquetaires de Dumas et à leur ami d'Artagnan. Sans cesse sur la brèche, ils se multipliaient, toujours prêts, semblait-il, sur toutes les questions de politique étrangère ou de politique intérieure, et même sur les questions religieuses, comme dans la fameuse affaire Bradlaugh, où il se dépensa plus de théologie que le Parlement n'en avait entendu depuis les jours lointains du *Rump*.

M. Balfour prit souvent la parole, mais il était loin de produire le même effet que son brillant leader, lord Randolph, le noble démagogue. Un jour, il eut son succès d'hyperbole. Il s'agissait de ce qu'on a appelé le traité de Kilmainham. Parnell était en prison à Dublin, et le gouvernement lui avait fait quelques ouvertures, en vue d'obtenir par certaines concessions son concours pour pacifier l'Irlande à l'heure de sa libération prochaine.

Aux applaudissemens frénétiques de ses amis, M. Balfour déclara ce traité « unique dans son infamie. » Pourquoi unique et pourquoi infâme? C'est ce que je n'ai jamais pu comprendre, mais il paraît que c'était un crime, pour un ministre de la Reine, de s'entretenir avec Parnell, car M. Gladstone s'en défendit, la main sur le cœur et sur la conscience, comme si on l'avait accusé d'avoir dérobé les diamans de la Couronne pour les donner à une fille du promenoir de l'Empire. « Unique dans son infamie! » J'ai tenu à citer ce mot parce qu'il constitue, à mon sens, le seul péché oratoire de M. Balfour. Il déteste l'hyperbole et donnait, récemment, une verte leçon à ceux qui en usent et en abusent. Il a raison : les mots exagérés conduisent aux actes excessifs, à moins qu'ils n'aboutissent à une ignominieuse retraite. Ils font quelquefois la fortune d'un orateur; ils ruinent la réputation du *debater*. Or c'était, visiblement, le genre de talent auquel aspirait M. Balfour. Dans son *Journal du Parlement*, qui sera précieux pour l'histoire, M. Lucy écrivait à propos de lui, vers la fin de cette période : « Arthur Balfour n'est pas orateur,

mais la Chambre s'attend à le voir devenir un bon *debater*, et c'est pourquoi elle lui accorde toute latitude pour s'entraîner et s'exercer. »

IV

Lord Randolph Churchill alla faire un voyage dans l'Inde en 1885, et c'est pendant son absence que se relâcha le lien qui unissait M. Balfour au quatrième parti. Il était rentré dans le giron de l'orthodoxie lorsque, certain soir de l'été de 1886, Gladstone fut mis en minorité sur une question sans importance à propos du budget et passa la main à ses adversaires. Une dissolution immédiate était impossible, mais lord Salisbury crut pouvoir former un ministère dans ces conditions anormales et gouverna, en effet, pendant quelques mois, sous le bon plaisir de la majorité libérale. Aux élections générales, M. Gladstone rentra triomphalement à Westminster, investi par le pays d'un nouveau mandat. Mais ce triomphe devait être de courte durée. Lorsqu'il s'agit de voter le bill qui constituait l'autonomie irlandaise, une trentaine de whigs, conduits par lord Hartington, et une quarantaine de radicaux ayant à leur tête Joseph Chamberlain abandonnèrent M. Gladstone sur le champ de bataille. Ce fut son Leipzig, sinon son Waterloo. Nouvelle dissolution, nouvelles élections. Les Unionistes étaient, cette fois, solidement établis au pouvoir; ils allaient, sauf une interruption de 1892 à 1895, le garder vingt ans.

Dans le gouvernement de 1886, M. Balfour fut d'abord secrétaire d'État pour l'Écosse. Il faut faire ici une distinction que nos habitudes parlementaires rendent malaisée à comprendre : M. Balfour faisait partie du ministère sans faire partie du Cabinet. Le ministère comporte plus de quarante postes fort inégaux en importance et subordonnés les uns aux autres; une douzaine, seulement, parmi les titulaires de ces postes, siègent dans le Cabinet, et ce sont ceux-là qui partagent avec le Premier la direction des affaires. En cette circonstance, M. Balfour avait décliné, dit-on, une place dans le Cabinet, dans la crainte qu'on n'accusât la famille Cecil de monopoliser, à son profit, les grandes charges de l'État. Cependant cette place, que repoussait sa modestie, lui fut attribuée un peu plus tard, sur la plainte de l'Écosse qui était humiliée, paraît-il, de voir son ministre dans

un rang inférieur. M. Balfour s'était mis, résolument, à étudier la question des *crofters*, lorsqu'il fut soudainement appelé à une tâche bien autrement difficile. Quand on sut qu'Arthur Balfour avait accepté la secrétairerie d'État pour l'Irlande, il y eut une sorte de stupeur parmi les Unionistes. « Quoi! l'élégant, l'indolent Balfour dans ce poste de combat qui avait usé l'énergie et le courage de trois ou quatre hommes, pris parmi les plus intelligens et les plus intrépides! Le dernier en date, Hicks-Beach, venait de s'avouer vaincu et se retirait, à bout de forces. Balfour n'y tiendrait pas six mois! » Ses amis personnels tremblaient pour sa santé et pour sa vie. Dans la ménagerie irlandaise, Parnell le dompteur souriait et se préparait à lâcher ses fauves sur l'imprudent. C'étaient des risées féroces. Ils se vantaient d'avoir fait pleurer Hicks-Beach sur le banc ministériel : qu'allaient-ils faire de Balfour? Combien de temps mettraient-ils à le tuer, et à le dépecer? A quelle sauce le mangeraient-ils? Les surnoms injurieux pleuvaient : lys fané, araignée malade, Daddy les longues jambes, Monsieur J'embaume, sont les plus aimables et les plus inoffensifs. Lorsqu'il se leva, la première fois, pour répondre à une question insolente, un frisson de bonheur courut dans les rangs du *home rule*, et beaucoup d'Unionistes eurent une sueur froide. Le martyr entrait dans le cirque. Mais ils furent vite rassurés. M. Balfour était debout, très calme, parfaitement à son aise, avec une légère nuance de raillerie dans le regard et dans la voix. Pour un Français, il eût réalisé le vers de Sainte-Beuve :

Beau, frais, souriant d'aise à cette vie amère.

Sans relever une seule des insultes qui avaient accompagné la question, sans paraître les avoir entendues, il démontra froidement que les faits allégués étaient faux et s'assit. Quelques jours auparavant, pour faire plaisir à ses amis, il avait consulté sir William Jenner afin de savoir si son organisme physique pourrait résister à l'épreuve qui se préparait : « Bah! avait dit le grand médecin, cela vous fera du bien. » En effet, M. Balfour ne s'est jamais mieux porté que durant ces quatre années où il occupa la secrétairerie de l'Irlande, de 1887 à 1891. Lorsque les députés irlandais s'aperçurent que ce petit sport quotidien paraissait réussir admirablement à M. Balfour, leur joyeux mépris se tourna en rage, et les épithètes changèrent de couleur. On s'était moqué, d'avance, de sa faiblesse; maintenant on dénonçait avec

indignation sa fermeté. Dans un discours prononcé à Haddington à la fin de 1887, M. Balfour s'amusait à énumérer tous les adjectifs infamans qu'on lui avait jetés à la tête, toutes les comparaisons dont on l'avait flétri : meurtrier, assassin, monstre altéré de sang, Néron, Caligula; le dictionnaire avait fourni ce qu'il contient de plus injurieux, l'histoire ce qu'elle garde de plus noir. Quand il eut assez montré son indifférence à ses insulteurs, il rompit toute communication personnelle avec eux et chargea son sous-secrétaire d'État, le colonel King Harman, de leur lire ses réponses. Quant à lui, il réserva son temps à la besogne sérieuse du département dont il était chargé et à l'accomplissement de sa politique irlandaise.

Quelle était cette politique? Il l'a définie lui-même lorsqu'il disait au début de son ministère : « En ce qui touche la répression, je serai aussi impitoyable que Cromwell; en matière de réformes, je dépasserai Parnell. » Cette phrase dut sonner étrangement aux oreilles d'un Parlement qui, depuis dix ans, n'avait su, à l'égard de l'Irlande, qu'osciller de la faiblesse extrême à l'extrême sévérité. Pour la première fois, on lui proposait d'allier l'énergie dans la répression à l'action bienfaisante et réparatrice, c'est-à-dire, tout simplement d'être juste pour l'Irlande.

Voici comment s'y prit M. Balfour pour réaliser sa menace et sa promesse. Il fit voter par la majorité unioniste une loi d'exception, dont l'application fut confiée à des tribunaux locaux, institués pour la circonstance. On pouvait en appeler de leurs arrêts par-devant les cours de comté. Mais ces procès, jugés sur place, n'offraient plus cette publicité bruyante qui les rend, même alors qu'ils aboutissent à une condamnation, plus profitables au condamné qu'à la justice. Ces tribunaux appliquèrent le *crimes act*, sans distinction de classes, aux fauteurs aussi bien qu'aux auteurs de tous les attentats contre l'ordre public et contre la propriété, au paysan barbouillé de suie qui avait enlevé ou mutilé des bestiaux comme au député qui avait prêché la révolte. En toute circonstance, M. Balfour couvrait la police irlandaise qu'on faisait responsable de tous les excès et qui remplit sa difficile mission avec d'autant plus de zèle et de sang-froid qu'elle se sentit protégée.

Plus M. Balfour étudiait le problème irlandais, plus il se persuadait qu'en Irlande, la question à résoudre est une question agraire. L'Irlande meurt de faim. Soulagez sa misère en

créant des industries qui la nourrissent, en lui rendant la propriété de cette terre d'où elle doit tirer sa subsistance, et l'agitation politique, qui est purement artificielle, tombera d'elle-même. M. Balfour parcourut l'Irlande et visita particulièrement les districts de la côte Ouest qui sont les plus pauvres et qui vivaient encore dans un état de demi-barbarie. On lui avait promis le plus mauvais accueil, et l'on disait que sa vie même serait en danger (1). Il n'avait pas attaché la moindre importance à ces sinistres prophéties, mais sa sœur avait tenu à honneur de l'accompagner dans une tournée qu'on disait dangereuse. Le voyage s'accomplit sans accident et donna à M. Balfour des impressions très diverses qu'il a racontées dans un discours, prononcé à Liverpool, peu après son retour d'Irlande : « Nous n'étions pas, dit-il, à la recherche du pittoresque, mais nous l'avons bien souvent rencontré sans l'avoir cherché. Je voudrais que vous vous fussiez trouvés avec nous dans certain village de la côte Sud du comté de Donegal. On nous avait prévenus que nous aurions là une belle vue. Nous suivîmes donc l'unique et étroite rue aux deux côtés de laquelle se serraient les huttes sordides. Nous vîmes les maigres moutons, tondus deux fois l'an, cherchant leur nourriture, sans la trouver, sur un sol aride ; nous vîmes les paysans extraire de leur champ des pommes de terre pourries et toutes noires. Nous n'avions pas fait mille pas qu'un spectacle admirable s'offrait à nous, un spectacle tel qu'aucun autre coin du Royaume-Uni n'en présente, peut-être, un semblable. Nous étions au bord de la falaise ; à nos pieds venaient mourir les grandes vagues de l'Atlantique ; devant nous l'espace sans bornes, le rayonnement infini de la lumière. Quel contraste entre l'effroyable misère humaine et la splendeur de l'œuvre divine qui l'entoure !... » Et, à cette pensée religieuse, une autre succède qui n'est pas moins noble. C'est le ministre qui reprend la parole après le philosophe et l'artiste : « Il est impossible, quand on voit ces choses, de ne pas se dire que l'Angleterre a ici un grand rôle à jouer, un grand devoir à remplir (2). »

(1) On sait que l'un des prédécesseurs de M. Balfour, lord Frederick Cavendish, avait été assassiné par les « Invincibles. » Toutes les nuits, lorsque M. Balfour sortait du Parlement pour rentrer chez lui, sa route était éclairée, sans qu'il en sût rien, par des détectives discrets, dissimulés dans les angles obscurs. C'est à eux, peut-être, que l'Angleterre doit de posséder encore M. Balfour.

(2) En traduisant, j'abrège, quoique à regret.

M. Balfour avait apporté en Irlande un ou deux préjugés dont il se défit. On lui avait présenté les prêtres catholiques comme des êtres haineux et ignorans qui fanatisent le paysan et le maintiennent dans la superstition pour le gouverner plus facilement. Il trouva en eux des hommes de bonne volonté, intelligens des besoins et des ressources de la vie moderne et tout prêts à coopérer avec lui au relèvement et à la pacification du pays. C'est une leçon qu'il n'a jamais oubliée et, pour ma part, j'y vois la cause de cette sympathie envers les ministres de la religion romaine qu'on lui a reprochée plus tard.

En même temps, le ministre constatait qu'il avait bien jugé la situation, mis, comme on le dit, le doigt sur la plaie. Pour sauver l'Irlande, il aurait fallu, d'abord, la séparer de cette bande de politiciens qui parlent en son nom et qui la représentent si mal. Des avocats sans causes, des médecins sans malades, des agens d'affaires sans affaires, des écrivains qu'on ne lit pas, peuvent rêver un parlement autonome à College Green; mais, si l'Irlande était jamais un État séparé, ce serait le plus pauvre des États de l'Europe. Il n'y a que l'argent anglais qui puisse se dévouer au salut de l'Irlande. De l'argent qui se dévoue! L'expression peut sembler étrange; cependant, je ne l'emploie pas à la légère et je crois qu'elle paraîtra, tout à l'heure, pleinement justifiée.

M. Balfour voulait, ai-je dit, arriver jusqu'à l'âme irlandaise, abstraction faite de ses mandataires. On peut dire qu'il y réussit dans une certaine mesure. Car ce voyage, qui devait être une sorte de pilori ambulant, se changea presque en triomphe. Reçu partout avec respect, avec confiance, avec un commencement de gratitude, souvent avec enthousiasme, il rentra en Angleterre après cette étude sur le vif, bien déterminé à continuer son œuvre.

Je ne puis énumérer ici tous les détails de son administration et toutes les mesures législatives qui furent votées sous son inspiration. A une sèche nomenclature, le lecteur préférera, je crois, un aperçu des actes les plus importans qui mettra en relief les tendances générales et l'esprit de ce ministère de quatre années. Ces actes, auxquels les implacables adversaires de M. Balfour eux-mêmes ont été obligés de rendre justice, auxquels, dans une certaine mesure, ils ont collaboré, sont : 1° la création des *Congested district board*, et 2° la série des lois financières qui

a abouti au *Land Purchase bill*, c'est-à-dire au rachat de la terre irlandaise et à la mise en possession des propriétaires primitifs du sol. Le *Congested district board* est une institution dont le nom exprime mal la fonction. Ceux qui le composent reçoivent et accomplissent une mission civilisatrice; ils font, en quelque sorte, l'éducation industrielle et commerciale de ces pauvres gens, illettrés et à demi sauvages; ils leur apprennent à tirer parti des ressources naturelles placées sous leur main; ils fournissent aux pêcheurs et aux agriculteurs des méthodes et des débouchés, des moyens d'exploitation et de transport; ils vont partout, prêchant l'hygiène et la propreté, distribuant, avec des leçons de choses, des prêts d'argent qui permettent de remplacer les hideuses cabines de boue durcie, couvertes de chaume, par des habitations plus saines et plus commodes. Ont-ils réussi, ces missionnaires de M. Balfour? La statistique répond que, là où l'Irlandais gagnait un shilling, avant leur passage, il gagne aujourd'hui une livre et au delà.

Pour la question agraire, qu'il faisait passer avant toutes les autres, M. Balfour a procédé par trois ou quatre étapes législatives, tâtant le terrain devant lui et faisant des expériences dans un champ restreint et sur une humble échelle. La grande mesure est venue longtemps après qu'il avait quitté la secrétairerie de l'Irlande. Et pourtant, il m'est impossible de ne pas la rattacher à cette pensée de générosité et de justice qui gouverna son administration. La terre irlandaise aux Irlandais : tel est le principe. Il est absolument identique à celui de la *Land League*. Seulement, M. Balfour procède par voie légale, là où la Ligue employait les moyens révolutionnaires du fameux « Plan de campagne. » Les *landlords* fixent leur prix, une expertise officielle a lieu. Le fermier, en un certain nombre d'années, deviendra définitivement propriétaire au moyen d'un paiement annuel qui n'excède pas de beaucoup la quotité de ses fermages d'autrefois. Il a maintenant la certitude que toutes les améliorations introduites par lui dans le domaine lui demeureront acquises. Deux cent mille fermiers, sur un total de 350 000, sont aujourd'hui chez eux au lieu d'être les locataires d'un maître lointain. L'opération a demandé comme appoint, on le devine, une somme qui s'élèvera à plusieurs milliards et qui a dû sortir de la poche du contribuable anglais. Cette opération n'aura-t-elle que de bons résultats? Il est encore trop tôt pour l'affirmer.

Le paysan irlandais a-t-il les moyens matériels et l'intelligence, la persévérance laborieuse et cet amour de la terre qui lui seraient indispensables pour profiter de ce coup de fortune inespérée? Ne sera-t-il pas amené, avant peu, à devenir la proie de la sangsue locale, de l'usurier ou du spéculateur venu de Londres, qui exploitera sa misère et avalera, d'un coup, vingt fermes? Dans ce cas, l'Irlande serait livrée à des maîtres bien pires que les anciens et, suivant le mot de l'Écriture, le second état de cet homme serait pire que le premier.

Mais peut-être que ces sinistres prédictions ne se réaliseront pas et que l'œuvre de M. Balfour restera une œuvre entièrement bienfaisante et durable. Quoi qu'il arrive, il a fait plus que Gladstone pour l'Irlande et il nous laissera un grand exemple. Les vieux crimes se paient, cela est certain, mais le châtiment est, d'ordinaire, accompagné de violences qui en appellent et en enfantent de nouvelles. Une nation qui rachète spontanément une injustice de trois ou quatre siècles est un spectacle assez peu commun dans l'histoire, et la morale historique, si malade de nos jours, en reçoit, semble-t-il, quelque soulagement.

V

Par sa façon de traiter le problème irlandais, par la colère même de ses adversaires, M. Balfour était devenu le personnage le plus important de son parti. Personne ne fut donc surpris lorsque, à la mort de W. H. Smith, lord Salisbury donna à son neveu le commandement des forces unionistes dans la Chambre des Communes. Les deux autres candidats au *leadership*, M. Goschen et sir Michaël Hicks-Beach, s'effacèrent d'eux-mêmes et, cette fois, l'acclamation unanime du parti unioniste confirma le choix du premier ministre. Le Cabinet Salisbury tombait quelques mois plus tard, ayant été vaincu, aux élections générales de 1892, par ceux qu'on appelait alors les Gladstoniens, et on avait raison de leur donner ce nom, car Gladstone était, à lui seul, la force et l'unité de son parti formé d'élémens contradictoires. Ceux qui n'ont pas vu ces temps-là auront peine à comprendre et à croire que la personnalité magnétique du grand vieillard ait hypnotisé l'Angleterre au point d'obtenir d'elle une majorité prête à voter, — en dépit de ses propres répugnances, — ce bill absurde et antipatriotique qui accordait

à l'Irlande un Parlement séparé, tout en lui laissant sa place à Westminster avec la faculté d'y continuer le rôle déplorable qu'elle y jouait depuis quinze ans. Lorsque Gladstone usa les restes de son admirable talent oratoire à rendre vraisemblable et plausible ce projet de constitution, une des chinoiseries les plus compliquées qui aient jamais été soumises aux délibérations d'un parlement, c'est M. Balfour qui assuma la tâche difficile de lui répondre et lutta, pied à pied, contre la mesure fatale. Autant le vieil homme d'État était copieux et surabondant dans ses explications, autant il était enclin à mesurer le temps à ses critiques. Un soir, dans la discussion des articles, il appliqua à M. Chamberlain la clause draconienne du règlement qui coupait la parole aux orateurs, quand c'était le bon plaisir de la majorité de ne pas les entendre, et que, pour cette raison, on appelait la guillotine. Irrité, M. Chamberlain demanda la parole contre la clôture et prononça quelques paroles qui affolèrent les deux côtés de la Chambre. Il s'ensuivit une bataille à coups de poing à laquelle un grand nombre de membres prirent part et que les efforts réunis de Gladstone et de M. Balfour n'arrêtèrent qu'au bout d'un assez long temps.

On voit que la direction de l'opposition n'était pas une sinécure, et que, pour avoir quitté le banc de la Trésorerie, M. Balfour ne pouvait se considérer comme en vacances. Il trouva pourtant, pendant cette période de repos relatif, où il était, du moins, déchargé des soucis de la responsabilité, le loisir de publier deux volumes.

L'un était un recueil d'articles publiés daus des revues et de discours non politiques, prononcés en diverses circonstances. J'ai déjà fait allusion à l'article sur Haendel, écrit à propos du bicentenaire de l'illustre musicien. Un autre article a pour sujet l'examen de la vie de Cobden que lord Morley (alors M. John Morley) venait de publier. Il est très important de noter cet article et d'en remarquer la date. Il remonte à 1882 et nous montre quels étaient alors les sentimens de M. Balfour pour le célèbre agitateur dont il est, peut-être, destiné à détruire l'œuvre. Il condamne sans restriction la campagne en faveur de la paix à tout prix. En ce qui touche le Libre-Échange, sa froideur est significative. Pas un blâme, mais pas un éloge. Quant à Cobden, pour M. Balfour, il n'a jamais été un homme d'État : il n'a été que le missionnaire (peut-être M. Balfour n'a-t-il pas

été loin d'écrire : le commis voyageur) de l'idée libre-échangiste.

Parmi les discours que contient le volume, deux ont été prononcés lors de son installation comme recteur de l'Université de Saint-André et de l'Université de Glasgow. Le premier, critique courtoise, mais acérée, d'un livre paradoxal et quelque peu bourru de M. Frédéric Harrison sur le choix des livres, semble sourire. L'autre discours, au contraire, est dans une note grave et légèrement pessimiste. L'orateur y discute la notion de Progrès et laisse, en concluant, dans l'esprit de ses jeunes auditeurs, un doute décourageant sur l'efficacité de l'effort humain.

En 1895, M. Balfour publiait le livre intitulé *Foundations of Belief*, qui produisit une émotion dans le monde philosophique et qui assure une place à l'auteur parmi les penseurs et parmi les écrivains. Évidemment, son premier essai dans ce genre, *A Defence of Philosophic Doubt*, ne l'avait pas pleinement satisfait. Il apercevait les défauts de cet ouvrage où les matières sont rangées en assez mauvais ordre et où l'expression n'est pas toujours claire. Plus d'une des théories scientifiques auxquelles il avait fait allusion et qui, en 1879, semblaient universellement acceptées, — par exemple, la théorie de l'éther et des atomes, — se trouvait, en 1895, absolument discréditée ou vivement contestée. Mais ce que M. Balfour reprochait, je pense, à son livre de début, c'est qu'après avoir beaucoup détruit, il n'avait rien rebâti. L'auteur avait cru y introduire une partie affirmative et, à son grand désappointement, cette partie affirmative, personne ne l'avait aperçue. Par le fait, ceux qui liront ce volume, aujourd'hui assez rare et qui n'a jamais été réimprimé, pourront constater que l'écrivain, après avoir formellement annoncé qu'il va ramasser les résultats positifs de sa longue investigation critique et proposer à son lecteur quelques vérités définitives, retombe aussitôt dans la critique des systèmes et n'en sort plus.

Le second ouvrage est bien supérieur au premier pour la méthode, l'ampleur des vues, le talent d'exposition. L'attaque contre les doctrines matérialistes y est mieux circonscrite et plus habilement dirigée. Je ne puis entrer ici dans la discussion ou même dans l'analyse détaillée de cet important ouvrage, mais je crois pouvoir dire, sans être accusé d'exagération, même par les adversaires philosophiques de M. Balfour, que son livre est le

plus grand service qui ait jamais été rendu à tous ceux, — et ils sont nombreux ! — qui acceptent la science du XIXe siècle comme une acquisition sérieuse et permanente de l'esprit humain, mais refusent de l'identifier avec les systèmes philosophiques qui se réclament d'elle et qui s'offrent à nous comme ses conséquences logiques, directes, inévitables. Il suffit à bien des gens, et non des plus obtus, d'être convaincus qu'un postulat scientifique est un acte de foi, et que toute doctrine rationaliste débute par nous demander une abdication, au moins momentanée, de la faculté rationnelle, pour que ces doctrines perdent toute leur autorité et pour qu'ils retournent immédiatement vers des dogmes qui, comme je le disais plus haut, ont le mérite de répondre à nos besoins de bonheur individuel et de justice sociale, en même temps qu'ils fournissent aux vérités scientifiques le cadre qui leur convient. De sorte qu'au lieu de l'éternelle et insoluble antinomie, nous verrions devant nous cet axiome qui éclaire notre route : « Pas de science véritable sans religion ! »

On voit maintenant comment M. Balfour, né avec des facultés critiques très développées et destiné par sa naissance à être le champion de la tradition, en religion comme en politique, a mis d'accord sa nature et sa destinée et, comme tant d'autres, a trouvé, ou retrouvé la foi par l'opération de son scepticisme. Par l'emploi de ces facultés critiques, il est devenu un défenseur indirect, mais vraiment redoutable, du christianisme.

Il doit à ces mêmes facultés d'être devenu orateur et écrivain. L'effort constant, obstiné, méthodique pour formuler sa propre pensée ou pour pénétrer celle de l'adversaire dans ses nuances les plus subtiles ou dans ses parties les plus menues, ou dans ses conséquences les plus lointaines, a été la seule école littéraire et oratoire de M. Balfour, et c'est la meilleure de toutes. Pour convaincre, il fallait être compris et, pour être compris, il fallait être clair, précis, complet. Il est arrivé à l'éloquence et au style par la logique, sans passer par la rhétorique. On peut noter ce progrès, d'année en année, dans tout ce qu'il a dit et dans tout ce qu'il a écrit. Quand il a été absolument maître de l'instrument, il a pu jouer tous les airs qu'il a voulus et il a brillé dans tous les genres oratoires, même dans le genre académique, où ses qualités de dialecticien et sa distinction native ont introduit plus de substance et de sincérité que ce genre n'en comporte d'ordinaire. Je citerai comme exemple le

discours que lui inspira la disparition de Gladstone en 1898. Cette oraison funèbre présentait de grandes difficultés. Comment rendre justice à cette longue carrière, à cette belle vie, à ce grand caractère, comment apprécier une œuvre que sa fonction, depuis vingt ans, était d'entraver et de décrier? Il s'acquitta de sa tâche en des termes où l'habileté disparaissait sous l'émotion :

« Depuis soixante ans, dit-il, il n'y avait pas eu un seul grand mouvement dans l'ordre religieux, politique, social, économique, dans le monde de la littérature ou de la science, auquel M. Gladstone n'eût pris sa part et, quelquefois, une part dirigeante. » Il n'appartenait pas à M. Balfour, il n'appartenait encore à personne de juger définitivement son œuvre et de lui assigner sa place dans l'histoire. Mais ce dont il pouvait témoigner, ce dont tous ses collègues pouvaient témoigner avec lui, c'est que, durant deux générations, M. Gladstone avait été le membre par excellence, l'âme, le type, la personnification de ce Parlement, ancêtre et modèle de toutes les assemblées délibérantes du monde. D'autres avaient possédé, peut-être, une éloquence plus entraînante, une dialectique plus subtile, ou une plus pénétrante ironie; mais nul n'avait réuni, au même degré, ces dons si divers. « Était-il plus grand lorsqu'il parlait à l'improviste, sous l'inspiration des circonstances, ou lorsqu'il prononçait une harangue longuement méditée? Était-il plus admirable lorsqu'il maniait les chiffres du budget ou lorsqu'il développait les considérans d'un projet de loi? Il avait aussi ses minutes d'humour et son discours s'éclairait d'un sourire, car il avait à sa disposition, à toute heure et sous toutes les formes, les menus artifices comme les grands effets de l'orateur, les mots qui amusent, les mots qui illuminent, les mots qui transportent. Mais la force de ce grand maître de la parole consistait dans ce fait qu'il croyait et voulait toujours avoir raison, parler pour la vérité et la justice. C'est par là qu'il a élevé le niveau moral, rehaussé la dignité de cette assemblée. Le Parlement assistera encore à l'éclosion et à l'épanouissement de bien des talens politiques et oratoires, mais verra-t-il jamais un second Gladstone? »

La péroraison fut accueillie par un murmure approbatif qui disait, mieux que de bruyans applaudissemens, la profonde et religieuse sympathie de la Chambre. Rien ne manqua à l'émotion de ce solennel adieu adressé à l'homme illustre qui avait

rempli pendant un demi-siècle cette même assemblée de sa parole et de son influence, — pas même l'absence de ces Irlandais pour lesquels il avait compromis sa gloire et sacrifié le repos de ses derniers jours. Ils avaient refusé de s'associer à cette touchante unanimité d'une heure qui réunissait les partis dans un dernier hommage à Gladstone.

VI

Deux grosses difficultés attendaient, en 1895, les chefs du parti unioniste à leur rentrée au pouvoir. Le sentiment populaire qui leur avait valu une très large majorité était le désir d'être débarrassés pour longtemps, sinon pour toujours, du cauchemar de l'autonomie irlandaise. Ce programme était purement défensif, autant vaut dire négatif. Or, un gouvernement ne peut pas vivre six ans sur une négation; il est condamné à agir, et c'est là qu'il risque de se brouiller avec ses électeurs qui lui ont prescrit unanimement ce qu'il ne doit pas faire, mais ne s'entendraient pas sur ce qu'ils voudraient le voir faire.

L'autre question délicate consistait dans la nécessité et dans la difficulté de maintenir, — à présent que le danger du *home rule* était écarté, — l'accord intime entre les coalisés de 1886. Les vieux whigs étaient déjà à moitié absorbés. Au point de vue doctrinal, ils n'étaient plus séparés des purs tories que par des différences infinitésimales, et il semblait que les envies de dormir de leur chef, le duc de Devonshire, qui étaient proverbiales à Westminster, eussent engourdi tous ses adhérens. Mais il n'en était pas de même des radicaux unionistes auxquels M. Chamberlain communiquait son ardente vitalité.

Résoudre ces deux difficultés l'une par l'autre fut, sinon un trait de génie, du moins un acte de rare intelligence politique. Il s'agissait d'emprunter aux radicaux les idées qui pouvaient se concilier avec les vieux dogmes conservateurs. Je ne sais si M. Balfour fut l'inventeur de cette politique : en tout cas, il en fut le très habile et très constant exécuteur. Personne, du reste, ne l'y aida mieux que M. Chamberlain. Depuis son schisme, c'est-à-dire depuis dix ans environ, ce souple et vigoureux esprit avait évolué. J'ai raconté ici, il y a vingt ans, comment, dans la première période de sa vie parlementaire, il avait cherché à résoudre la crise industrielle (il y en avait une alors comme aujourd'hui !)

en ramenant le peuple vers les campagnes par la constitution d'une classe de petits propriétaires ruraux, comme dans la France actuelle ou dans l'Angleterre d'autrefois. C'est alors qu'il avait lancé la formule restée fameuse : « Trois acres et une vache. » Mais le peuple n'avait pas répondu à son appel ; l'agriculture, depuis le triomphe de la politique libre-échangiste, n'avait plus rien qui pût tenter les travailleurs. M. Chamberlain laissant la direction du mouvement à son fidèle lieutenant, M. Jesse Collings, jeta son activité dans une autre sphère. Il s'avisa que, pour faire vivre et prospérer l'industrie britannique, il fallait lui ouvrir de nouveaux débouchés et, surtout, lui assurer, dans les Colonies anglaises, des marchés privilégiés. Doué de ce qu'on pourrait appeler l'imagination politique, il voyait déjà ces grandes possessions lointaines telles qu'elles seront dans trente ou quarante ans, c'est-à-dire devenues des nations puissantes et, suivant un raisonnement inverse de celui auquel s'étaient tenus Cobden, John Bright et Gladstone, il se disait que l'intime alliance économique entre la métropole et ses colonies ne pourrait subsister qu'en s'appuyant sur une intime union politique. Mais quelle serait la formule, quelles seraient les conditions de ce nouvel organisme inconnu jusqu'alors, de cette fédération d'États séparés par les mers et les Océans et dont les intérêts se différenciaient tous les jours davantage, à mesure qu'ils croissaient en population et développaient leur énergie productive? Ainsi M. Chamberlain était amené à envisager ce problème de l'Impérialisme britannique, qui domine tous les autres, et si important, que nous sommes, avec les autres races du globe, intéressés à la solution qu'il recevra. C'est pour l'étudier que M. Chamberlain accepta le ministère des Colonies et, en cette qualité, il devint le ministre en évidence, comme M. Balfour l'avait été lorsqu'il était secrétaire d'État pour l'Irlande.

Une première tentative pour établir l'Union douanière, pour fonder, si je puis parler ainsi, l'Empire sur l'unité de tarifs, avait échoué lorsque éclata la guerre du Transvaal à la fin de 1899. Qu'on en fasse remonter la responsabilité à lord Salisbury et à M. Chamberlain, ou au président Kruger et au petit groupe de politiciens à courte vue qui recevaient son inspiration, M. Balfour est, en quelque sorte, hors de cause dans cette affaire.

Il n'était pas, comme M. Chamberlain, le grand moteur du

sentiment national; il n'avait point, comme lord Salisbury, la décision suprême; il n'avait de responsabilité ni dans la direction des opérations militaires, ni dans l'attitude observée par l'Angleterre envers les autres puissances. Son rôle, modeste par comparaison, quoique ingrat et difficile, consistait à diriger les discussions du Parlement, et qu'était la guerre des paroles à côté de la guerre véritable qui coûtait tant d'hommes et d'argent!

La paix, — une paix honorable pour les deux partis, — fut enfin signée à Vereinigen au printemps de 1902 et, l'année suivante, lord Salisbury quittait définitivement le pouvoir. Devenu chef officiel du Cabinet, M. Balfour ne fit d'abord aucun changement dans le personnel, ni dans le programme gouvernemental. C'est à ce moment que M. Chamberlain ouvrit sa campagne protectionniste. Il y avait été conduit par la logique de ses idées. Les deux politiques qu'il avait successivement soutenues, la repopulation des districts ruraux par la reconstitution de la petite propriété agricole, le resserrement du lien économique qui unissait la métropole et ses Colonies, s'y rencontraient et s'y confondaient dans une politique plus large qui les réalisait toutes deux. En relevant les tarifs et en accordant aux Colonies des droits préférentiels, avec réciprocité, on devait, suivant M. Chamberlain, raviver l'agriculture, en même temps qu'on assurait un marché permanent à l'industrie britannique et qu'on faisait sentir aux Anglais d'outre-mer la nécessité vitale de se rallier autour de la mère patrie. Pas d'Empire possible avec la liberté commerciale! Avec sa franchise habituelle, le grand orateur de Birmingham démasqua dès le premier jour et présenta à l'opinion ce système dans toute son étendue et avec toutes ses conséquences.

Il y eut une sorte de stupeur dans tous les partis et un désarroi visible dans les rangs des conservateurs. Pourtant, et bien que le libre-échange fût devenu une sorte de dogme national, placé en dehors et au-dessus de toutes les discussions, un groupe protectionniste, dont le chef était M. Chaplin, s'était perpétué dans le Parlement et possédait les sympathies, plus ou moins avouées, de lord Salisbury. Quel était, à cet égard, l'état d'âme de M. Balfour? Son article sur Cobden, dont il a été question plus haut, permettait de le pressentir. Évidemment, la politique nouvelle de son collègue ne fut pas pour lui, comme pour tant d'autres, une surprise, et j'incline à croire qu'il

était converti, d'avance, au nouvel Évangile. Mais son tempérament diffère de celui de M. Chamberlain et sa position officielle lui imposait certains ménagemens. Il n'était pas homme à dire, comme le Rabagas de Sardou : « Je suis leur chef, il faut bien que je les suive! » Mais il pensait, probablement : « Je suis leur chef, je ne dois pas marcher d'un tel pas qu'ils ne puissent me suivre. » Il prit donc l'attitude d'un homme impartial qui ouvre son esprit, pèse les argumens et réfléchit. Pour le laisser réfléchir plus tranquillement, M. Chamberlain quitta son poste dans le Cabinet et se fit, suivant ses propres expressions, « le missionnaire de l'Empire, » se prodiguant sans réserve et usant des forces qui déclinaient dans des tournées oratoires où il se heurta, plus d'une fois, à une brutale opposition.

Pendant ce temps, la période de l'*open mind* avait pris fin, car M. Balfour sentait l'impossibilité de se présenter devant les électeurs en interrogeant au lieu d'affirmer. Il s'établit donc dans une position à mi-côte, à égale distance entre le libre-échange et le protectionnisme à outrance. « Nous sommes entourés, disait-il, par des nations qui élèvent autour de leurs frontières un formidable rempart de tarifs douaniers. Par là elles ferment leurs marchés à nos produits pendant qu'elles nous inondent des leurs. Quel moyen avons-nous de nous défendre? Aucun. Si nous voulons négocier pour obtenir un adoucissement à ces tarifs, quelle concession avons-nous à offrir? Aucune, si ce n'est la clause dérisoire de la nation la plus favorisée. Montrons à ces nations, nos rivales et nos clientes, que nous pouvons user de représailles, répondre à leurs tarifs douaniers par d'autres tarifs douaniers. Elles seront alors plus traitables et, si nous abaissons de nouveau nos tarifs, ce sera pour obtenir du moins quelque sérieux avantage en échange. » C'est ce qu'on appelait la *retaliation policy*. Toute raisonnable et modérée qu'elle fût, elle se perdait un peu dans la politique, bien autrement nette et hardie, du « missionnaire de l'Empire, » comme la personnalité de M. Balfour dans celle de M. Chamberlain.

Le programme de celui-ci fut donc la plate-forme sur laquelle se livra la grande bataille électorale de janvier 1906 dont j'ai relaté ici, jour par jour, les incidens et les résultats. Elle aboutit à l'éclatante victoire des libéraux et, dans le cas de M. Balfour, la défaite totale du parti qu'il dirigeait se compliqua d'un échec personnel. Les électeurs de Manchester qui l'avaient appelé à

eux vingt ans auparavant et lui étaient restés fidèles depuis lors, l'avaient trahi cette fois et quand la session s'ouvrit, son absence, cruellement sentie par les siens, causa une impression pénible à ses adversaires eux-mêmes. Ce fut seulement au bout de quelques semaines que le leader, repêché par une circonscription de la Cité, reprit sa place sur le premier banc de l'opposition. Mais le parti unioniste n'était pas au bout de ses épreuves. Peu après, la retraite de M. Chamberlain le privait du plus puissant et du plus redouté de ses orateurs. Pendant plusieurs mois, la marée radicale battit son plein; puis elle demeura étale, puis elle commença à descendre. D'où vient ce prompt retour de l'opinion qui venait de se prononcer, d'une façon si peu équivoque, en faveur des adversaires de M. Balfour? De la même cause qui, en 1895, aurait pu compromettre le succès des unionistes et qui avait été alors conjurée par l'habileté de leurs chefs. Ce bloc amorphe et inorganique, cette majorité de janvier 1906, nommée sur un programme purement négatif, avait voulu donner satisfaction à tous les élémens dont elle se composait. Les mesures qu'elle a proposées à cette fin n'ont pas toujours satisfait les intéressés, mais elles déplaisaient visiblement aux groupes voisins et produisaient de l'irritation dans le pays. Tandis que M. Redmond et ses amis rejetaient, sans même la discuter, la loi de Dévolution, la Chambre des Lords mettait à néant la loi scolaire, la loi qui désorganisait la propriété en Écosse et la loi sur les cabarets. Et quand la majorité radicale faisait mine d'entamer une campagne contre la Chambre héréditaire, elle s'apercevait que le bon sens public était avec les Lords et que nul n'était disposé à la suivre. L'échec retentissant des candidats socialistes aux élections provinciales et municipales avait été un premier avertissement; les échecs répétés des radicaux aux élections partielles en ont constitué un plus sérieux encore. Même sur la question vitale du libre-échange, des symptômes d'hésitation et de désagrégation se sont produits récemment dans la majorité. Il n'est donc point impossible que les élections de 1911 ou de 1912 présentent un aspect entièrement opposé à celles de 1906 et que le piano de M. Balfour rentre triomphalement à Downing-Street.

Il n'y rapportera pas seulement son piano, mais un double programme de défense et d'action dont les articles sont connus d'avance, à ce point qu'on peut, sans avoir aucune prétention

au don prophétique, imaginer, d'un bout à l'autre, le discours du trône que M. Balfour, premier ministre, mettra sur les lèvres du roi Édouard. Maintien de la triple entente et de la politique de paix et d'équilibre en Europe; la flotte mise et tenue sur un pied qui lui permette de lutter sans désavantage contre deux des meilleures flottes étrangères combinées; le service militaire universel établi en prenant pour base le système suisse et en profitant de l'expérience faite sous M. Haldane, le créateur de l'armée territoriale. Réforme de la Chambre des Lords, mais par cette Chambre elle-même. Loi contre l'intempérance, mais sans toucher au privilège des débitans que le parti unioniste considère comme une propriété. Loi scolaire pour la protection des écoles libres, c'est-à-dire des écoles placées sous le patronage immédiat de l'Église anglicane. En Irlande, reprise de la politique inaugurée, en 1887, par M. Balfour lui-même : d'une part, répression énergique des attentats contre les personnes ou contre les propriétés ; de l'autre, règlement de la question agraire dans le sens le plus favorable aux petits fermiers. Reprise, également, des mesures législatives en vue d'améliorer le sort des prolétaires (compensation pour les accidens, logemens insalubres, travail des enfans, retraites ouvrières, revision de la loi des pauvres, etc., etc.).

Au premier plan figurerait, cela va sans dire, la réforme douanière, définitivement adoptée par le parti conservateur, malgré la résistance d'une douzaine de députés, conduits par Lord Robert Cecil. M. Balfour, esprit modéré et réfléchi, mais nullement timide, a, comme on dit ici, cloué son pavillon au grand mât et, sur ce pavillon, on lit : « Relèvement des tarifs, droits préférentiels. »

Telles seraient, dans ses lignes générales, la politique unioniste si elle triomphait aux élections prochaines. M. Balfour, après l'avoir exposée et défendue devant le pays, aurait à la mettre en pratique. C'est alors que ses qualités d'homme d'État seraient véritablement mises à l'épreuve. Les quatre années durant lesquelles il a gouverné l'Irlande ont montré qu'il possédait à un haut degré quelques-unes de ces qualités, et non des moins précieuses : clairvoyance, décision, autorité. Mais il faut bien convenir que, comme chef du Cabinet, il a un peu manqué d'originalité. Il s'est laissé inspirer tantôt par ses amis, tantôt, mais plus souvent, par ses adversaires. Excellent leader d'oppo-

sition, son talent est fait surtout de critique et de contradiction. La critique, voilà la faculté maîtresse de M. Balfour, qu'il l'exerce dans le domaine de la philosophie pure ou dans celui de la politique au jour le jour. Mais ce qui le caractérise, c'est que cette méthode négative l'a toujours mené à un résultat positif. Il commence toujours par raisonner *a contrario*. « Si tel principe est faux, le principe inverse est, très probablement, vrai. » Il tourne toute question en un dilemme et l'on conçoit que trente-cinq années, passées à la Chambre des Communes où il n'y a jamais que deux solutions à un problème, où, sur toute chose, il faut en venir à voter radical ou tory, n'ont pu qu'ajouter à cette disposition native toute la force de l'habitude. Comme nous l'avons vu, les lacunes et les défauts du positivisme ont été, à ses yeux, autant de preuves indirectes et provisoires du christianisme. Or, quand on se trouve dans cet état mental, les preuves directes et définitives ne tardent jamais à venir. Tout de même, les vices et les inconvéniens de la liberté commerciale lui ont apparu d'abord et ont fait de lui un protectionniste, comme les inconvéniens du système opposé auraient pu faire de lui un *free trader*.

De sa nonchalance juvénile, M. Balfour a conservé une sorte de dédain poli qui ne messied pas à un chef. Il est devenu un très bon orateur et ne sera jamais un grand, vraiment grand orateur, mais il a encore le temps de devenir un grand ministre, si les circonstances l'y aident ou, plutôt, si elles l'y obligent. En tout cas, on peut lui appliquer le bel éloge qu'il a donné à Gladstone, et qu'il a si bien justifié : il est aujourd'hui le premier des parlementaires dans le premier des Parlemens du monde.

AUGUSTIN FILON

LES ÉPOQUES DE LA MUSIQUE

L'OPÉRA SYMPHONIQUE

Voici le dernier âge de la musique. J'entends sa forme la plus récente, celle d'hier, celle encore d'aujourd'hui, sinon peut-être, comme on l'a trop dit, celle de « l'avenir, » ou seulement (déjà certains signes le montrent) celle de demain. Le nom d'opéra symphonique, mieux que celui de drame lyrique, nous paraît propre à désigner le genre que nous allons étudier. Un opéra, par définition, et par une définition aussi large qu'ancienne, c'est toute pièce, toute action, sérieuse, tragique même, ou légère, — *Tristan* comme *Falstaff*, le *Barbier de Séville* ou *Fidelio*, — représentée par les sons. De plus, il semble bien que cette expression : « lyrique, » risque de conserver au lyrisme, c'est-à-dire au chant pour le chant, à la mélodie autonome, une part que, dans le drame musical, elle ne possède plus. L'épithète de « symphonique, » au contraire, met tout de suite au premier rang, dans le titre, l'élément qui, dans la réalité, s'est fait la première place. Ainsi les mots s'accordent mieux avec les choses. Ils leur ressemblent davantage. La poésie elle-même ne s'y est pas trompée.

Quando Wagner possente mille anime intona
Ai cantanti metalli, trema agli umani il core (1).

Dans l'opéra symphonique de Wagner, les métaux ne sont pas seuls chantans; les cordes, les bois y ont aussi leur voix avec leur âme. Mais quand les hommes, en l'écoutant, sentirent

(1) Carducci.

frissonner leur cœur, c'est la symphonie surtout qui les émut d'un frisson nouveau.

I

Nous avons dit : l'opéra symphonique de Wagner. Ce n'est pas tout à fait cela, ou plutôt ce n'est pas cela seulement. L'œuvre de Wagner est le sommet du genre. Mais plusieurs degrés y conduisent, et nous devons les gravir.

Le premier fut taillé dans le marbre italien, et Monteverde est le nom qu'il y faudrait inscrire. Dès le début du XVIIe siècle, l'opéra vient à peine de naître dans un salon de Florence, et d'y naître, — nous l'avons vu naguère, — monodique et récitatif, que déjà la symphonie, ou l'orchestre, s'y introduit. Monteverde est l'auteur de cette introduction et s'il est vrai, comme on le dit communément, que la variété des sons, le timbre, soit le coloris de la musique, il est naturel aussi que le don lui en ait été fait par un maître vénitien. L'orchestre de Monteverde, d'après les indications que porte la partition de l'*Orfeo*, ne comprend pas moins de trente-six instrumens. De plus, on voit apparaître, dans l'œuvre du musicien d'*Orphée* et du *Couronnement de Poppée*, l'expression dramatique et sentimentale, autrement et plus brièvement dit, l'*ethos* de l'orchestre. Monteverde passe pour avoir employé le premier ce moyen et produit cet effet, le *tremolo*, que trois siècles ne devaient point user et dont Wagner lui-même, en de pathétiques momens, n'a pas dédaigné de se servir. Monteverde a tenté davantage. Par exemple, au second acte d'*Orphée*, la scène change et représente les Enfers. Aussitôt l'orchestre lui-même se renouvelle. « Ici, lisons-nous, font leur entrée les trombones, les cors; au contraire les violes et les petits orgues de bois gardent le silence. » Plus loin, un violon accompagnera le monologue d'Orphée d'une sorte de concerto ou d'improvisation éperdue, et nous trouverons encore en cette rencontre, à défaut des *leitmotive*, un essai de ce qu'on pourrait nommer les *leitinstrumente*, les instrumens conducteurs. Saisir les rapports de l'âme, ou du sentiment et de la passion, non plus, comme on venait de le faire à Florence, avec le récitatif ou le chant, mais avec les sonorités orchestrales, tel paraît bien avoir été le dessein de Monteverde. Anathèmes ou railleries, ses contemporains ne négligèrent aucun moyen de

l'en détourner. Il y persista malgré tout et la recherche de l'expression symphonique, ou du moins instrumentale, marque peut-être le premier point de contact, à travers un peu moins de trois siècles, de l'opéra primitif avec l'opéra wagnérien (1).

Franchissons plus de cent cinquante ans et passons tout de suite à Gluck. Ce n'est pas qu'en ce long intervalle, chez un Lully, chez un Rameau, quelques jalons ou quelques signes n'apparaissent encore. Au cours d'une étude récente et très développée sur le musicien de Louis XIV, M. Romain Rolland nous rappelle ou peut-être nous révèle dans les opéras de Lully certaines symphonies, faisant corps avec la pièce, y jouant un rôle. « Ce sont des sortes de grands paysages poétiques, — des paysages intérieurs, — la peinture de l'atmosphère morale qui enveloppe une scène... Une des parties les plus pures, les plus parfaitement belles » de l'œuvre du Florentin (2).

Rameau de même, si ce n'est davantage, se montre, au théâtre, symphoniste par quelque endroit. « Personnellement, et cela nous le savons par Maret, il s'intéressait moins au « vocal » qu'aux symphonies et aux divertissemens... Les symphonies se rattachent souvent à l'action, qu'elles complètent et commentent, et à laquelle elles se relient musicalement, puisque nombre de thèmes confiés à l'orchestre découlent de ceux qui sont exposés par les chanteurs. De la sorte, la symphonie prolonge l'effet vocal et ne rompt point nécessairement l'unité de l'œuvre (3). » Ainsi parle un des deux plus récens biographes du maître bourguignon. L'autre ne cite que pour y souscrire ce magnifique éloge de Chabanon : « Rameau, comme symphoniste d'opéra, n'eut jamais de modèle ni de rival, et nous ne craignons pas d'affirmer hautement qu'après toutes les révolutions que l'art pourra subir, lorsqu'il sera porté à sa plus haute perfection par quelque peuple que ce soit, alors même ce sera beaucoup faire que d'égaler notre artiste dans cette partie et de mériter d'être placé à côté de lui (4). »

(1) Sur Monteverde, précurseur de Wagner, consulter l'ouvrage de M. Romain Rolland : *Histoire de l'Opéra en Europe avant Lully et Scarlatti*, ch. IV.

(2) Voyez l'ouvrage de M. Romain Rolland : *Musiciens d'autrefois* (*Notes sur Lully*). Paris, Hachette, 1908.

(3) *Rameau*, par M. Lionel de la Laurencie, dans la Collection : *les Musiciens célèbres*. Paris, Laurens, 1908.

(4) *Rameau*, par M. Louis Laloy, dans la collection : *les Maîtres de la musique*, Paris, Alcan, 1908.

Nous irons cependant, sans nous arrêter, jusqu'à Gluck. Chez celui-là, nous trouverons des passages connus, des exemples familiers et qui feront image. Ils montreront mieux comment, dans l'opéra par nous autrefois qualifié de récitatif et verbal, l'orchestre ou la symphonie peu à peu s'insinue et tend à se fortifier.

Oui, la symphonie est là, quelquefois. Elle y est sous deux formes et comme à deux degrés. Elle y agit tantôt par la variété des timbres, tantôt par sa vertu propre, laquelle consiste d'abord dans la déduction ou le développement de l'idée musicale, et puis dans le partage de la musique elle-même entre les instrumens et la voix. Les effets de sonorité abondent chez Gluck et la plupart sont connus : c'est un hautbois qui suit ou plutôt qui perce de sa plainte telle déploration d'Alceste ou d'Iphigénie; c'est l'éclat, c'est l'aboi rauque des trombones, repoussant la suppliante et conjugale prière d'Orphée : *Laissez-vous toucher par mes pleurs!* De même chez Monteverde déjà les trombones avaient comme donné la première touche de la couleur infernale. L'instrumentation de Gluck est à peine moins sommaire : elle ne consiste que dans la réplique d'une note des cuivres à quelques notes de harpe, celles-ci bien frêles, mais pathétiques par leur fragilité même, dont le Ténare hurlant ne triomphera point.

Les deux tableaux de l'Enfer et des Champs Élysées se touchent, en même temps qu'ils s'opposent, au moins dans la partition, par deux épisodes symphoniques. Au théâtre, entre l'un et l'autre, il ne faudrait pas d'arrêt, pas d'entr'acte, et la symphonie alors assurerait également l'effet du contraste et celui de la continuité. Chef-d'œuvre instrumental, grâce au timbre à la fois mélancolique et sacré de la flûte, on peut regarder aussi le prologue élyséen comme l'un des chefs-d'œuvre de la mélodie symphonique : j'entends celle qui, loin de se répéter, se développe, se renouvelle et semble constamment s'engendrer elle-même.

Ailleurs, et plus d'une fois, le maître de la parole pure, de la parole nue, ou revêtue de peu de sons, a deviné que la symphonie serait un jour pour le verbe, non plus le vêtement et le dehors, mais le dedans et la vie. Ici paraît, à peine appuyé, mais déjà sensible, un des traits de l'idéal wagnérien. Mainte page de la seconde *Iphigénie* en est marquée. Dès le début,

au cours de l'orage que représente l'introduction, la voix de la prêtresse entre à l'improviste dans la symphonie et s'y mêle comme un instrument de plus. A peine est-il besoin de rappeler la scène des remords d'Oreste et, sur ces mots : *Le calme rentre dans mon cœur*, le démenti furieux que l'orchestre oppose au mensonge du parricide. Plus loin, au dernier acte du même ouvrage, on dirait que le développement d'un thème de Bach accompagne la prière d'Iphigénie à Diane. *Armide* aussi renferme tel passage où les deux élémens de la musique sont liés. A la fin du troisième acte, le brusque revirement de l'héroïne, sa chute soudaine de la haine à l'amour, est évoquée par l'orchestre non moins que par la voix. Tous les deux encore semblent se passer ou se prêter l'un à l'autre la phrase exquise de Renaud : *Allez, éloignez-vous de moi*. Enfin et surtout, je ne crois pas qu'il existe un morceau plus significatif à cet égard que la cantilène d'Orphée entrant au bienheureux séjour. L'intérêt symphonique ici ne le cède pas aux délices mêmes de l'instrumentation. Dans cet *andante* qui, par le mouvement, par l'ondulation du rythme, annonce vaguement la *Scène au bord du ruisseau*, de la symphonie *Pastorale*, autant que la voix, l'orchestre est mélodie, il est chant. Sans gouverner encore, il règne pourtant, et la beauté parfaite est ici l'objet, entre les pouvoirs ou les vertus sonores, d'un échange libre et d'un partage harmonieux.

L'opéra mélodique à son tour, — j'ai nommé celui de Mozart, — ne se confina pas étroitement dans la mélodie. Libre et souple, il s'échappe quelquefois au dehors. Grand symphoniste et grand dramaturge musical, l'auteur de *Don Giovanni* et de *Jupiter* savait soumettre l'un des élémens de son génie à l'autre, mais il ne l'y pouvait sacrifier. Nous ne citerons pas, — ils sont trop, — les « effets » dramatiques ou pittoresques de l'orchestre de Mozart. Déjà, parlant de l'*Enlèvement au Sérail* dans une lettre que nous avons rappelée naguère, le maître a lui-même analysé la valeur expressive et tout instrumentale de certain morceau. L'orchestre de Mozart est par momens, avant la scène ou plus que la scène, le véritable théâtre où se joue le drame ou la comédie de Mozart. Les premiers accords de *Don Giovanni* en signifient d'avance le dénouement terrible. C'est à l'orchestre que se poursuit et s'achève le suprême débat entre le convive de pierre et son hôte. Autant que la fameuse sérénade, j'appel-

lerais volontiers le duo du cimetière un chef-d'œuvre en partie double. L'orchestre à tout moment s'y moque des voix; elles tremblent, il raille, et, dans l'asile de mort, à travers les tombeaux, sans peur mais non sans malice, il fait rire et chanter la vie.

Mainte page de *Don Giovanni* commence en véritable symphonie. Avec ses « voix » ou ses « parties » multiples, ses épisodes qui naissent les uns des autres, ses thèmes développés, sinon transformés, le grand finale des *Noces* non seulement commence, mais se déroule ainsi tout entier. Symphonie encore, le divertissement à triple orchestre exécuté pour les noces de Zerline et de Mazetto. Mais surtout, c'est *la Flûte enchantée* où le souffle symphonique, le souffle allemand, passe pour la première fois. Sublime et familier, comique et mystérieux, — ou mystique, — tour à tour, le suprême chef-d'œuvre de Mozart porte à sa cime je ne sais quelles étranges lueurs. Un de nos confrères, M. Julien Tiersot, a su discerner autrefois dans la *Zauberflöte*, non seulement dans la musique, mais jusque dans le « poème, » dans les situations et les caractères, des pressentimens wagnériens. Le pressentiment symphonique n'y est pas le moins sensible. Premièrement, aucune ouverture de Mozart n'est symphonie au même degré que celle de *la Flûte*. Au cours de l'œuvre, de nombreux passages sont animés du même esprit, écrits dans le même style : entre autres, et plus que tout autre, pendant la scène de l'initiation, le grave et religieux duo des hommes d'armes. L'orchestre ici ne se contente pas d'accompagner : il exécute à lui seul, pour lui seul, à la manière de l'orchestre de Bach, un travail polyphonique et fugué, sur lequel se pose, en forme de choral, le thème austère des deux voix. Et cet orchestre, à la vérité, n'écrase ni même n'offusque le chant; il a cependant une vie, un sens, un langage propre, il est un des foyers, un des pôles de l'expression. — Mais, dira-t-on peut-être, que parlez-vous de Wagner et de l'avenir, quand c'est Bach et le passé que vous rappeliez à l'instant même! — Il est permis, s'il vous plaît, de les nommer parfois ensemble. Ces deux extrêmes se rapprochent et se rejoignent par quelque endroit. Wagner est l'héritier de Bach autant que son contradicteur, et c'est en se souvenant de l'un, que Mozart a pu le mieux annoncer l'autre et par avance, vaguement, lui ressembler.

Chez Beethoven, le Beethoven de *Fidelio*, nous allons trou-

ver des signes, ou des symptômes, plus précis encore et plus prochains. Wagner tout le premier, il y a près de cinquante ans, les a déjà reconnus. Comparant la situation et la dignité respective de la symphonie et de l'opéra du temps de Beethoven, il écrivait dans sa fameuse *Lettre sur la musique:* « Pour bien saisir ce que je veux dire, comparez la richesse infinie, prodigieuse, du développement dans une symphonie de Beethoven, avec les morceaux de musique de son *Fidelio*. Vous comprenez sur-le-champ combien le maître se sentait ici à l'étroit, combien il étouffait, combien il lui était impossible d'arriver jamais à déployer sa puissance originelle. Aussi, comme s'il voulait s'abandonner une fois au moins à la plénitude de son inspiration, avec quelle fureur désespérée il se jette sur l'ouverture et y ébauche un morceau d'une ampleur et d'une importance jusqu'alors inconnue! » Ce n'est pas une, c'est trois ouvertures qu'il fallut à Beethoven pour épancher la « plénitude » d'une « inspiration » qui dépasse en effet, ou déborde le cadre de l'opéra d'alors, et la plus considérable, la plus admirable des trois, celle à laquelle Wagner fait allusion, est bien, sous la forme symphonique, l'« ébauche » ou le raccourci du drame qu'elle annonce et que d'avance elle égale.

Fidelio sans doute, au moins dans l'ensemble, n'est pas un opéra symphonique ; mais rien n'est plus facile que d'y signaler, en mainte scène, des traits ou des touches de symphonie. L'air si difficile, pour ne pas dire impossible, de Pizarre, à la fin du premier acte, l'est surtout à cause du rôle prédominant de l'orchestre et des assauts terribles que celui-ci constamment y livre à la voix. Dans le grand air de Léonore, les récits « obligés, » les ritournelles, ont une rare valeur instrumentale, et qui se rappelle cette page se souvient de sonorités (celle des cors par exemple) autant, peut-être plus, que de mélodies et de mouvemens. Dès le début de l'épisode, des prisonniers revoyant pour un instant la lumière, avant l'entrée des voix, les accords de l'orchestre semblent répandre le jour, et sous le chœur ensuite, à travers le chœur, un thème d'orchestre encore, pur et libre comme l'air, s'insinue et circule.

Plus on relit *Fidelio*, plus on y trouve de présages. L'introduction du second acte (la prison) n'a rien de commun avec la ritournelle d'un air à l'ancienne mode. Elle forme un vrai tableau symphonique, et lorsque le rideau se lève, c'est bien

comme dans une symphonie, et dans la plus douloureuse, que semble entrer de biais, sans préparation, le premier mot ou le premier cri de la voix. A la fin de la même scène, cette voix n'est pas loin de s'effacer devant l'orchestre, devant un instrument de l'orchestre, le hautbois, qui paraît tracer ici, moins avec des sons qu'avec de la lumière, la ligne principale de la rayonnante *coda*. Plus loin encore, qu'est-ce que le duo de Léonore et du geôlier creusant la tombe du captif? Presque une symphonie, où les deux voix se bornent à compléter l'harmonie, où l'orchestre expose et développe les thèmes, où c'est l'orchestre qui travaille, qui peine et qui gémit. Symphonie encore, et la plus dramatique, le quatuor du pistolet. Enfin et surtout, symphonie, symphonie avec chœurs, le suprême et sublime finale, ode à la joie conjugale, annonçant l'ode future à toute joie. Même plan déjà; déjà, dans de moindres proportions, même principe : un thème varié, que les variations accroissent, transforment à l'infini; l'esquisse en un mot de ce finale de « la neuvième, » où Wagner trouvera plus tard un point d'appui pour soulever le monde, pour établir dans le drame musical un ordre, un équilibre nouveau.

Cet équilibre, ou cet ordre, Weber, après Beethoven, le pressent et le prépare. Chef-d'œuvre d'originalité mélodique, le *Freischütz* en est un encore, et non moindre, d'orchestration et de symphonie. Quel admirateur du *Freischütz* décidera ce qu'il en admire davantage, et si la voix humaine ou celle des instrumens y a plus d'éloquence et de vérité, de naturel et de poésie. Le drame entier ne surpasse peut-être pas la seule ouverture. Il semble s'y concentrer d'avance en quelques épisodes, comme le *quatuor* mystérieux des cors ou le *vocero* pathétique de la clarinette éperdue. Inspirés, si ce n'est imités de l'air de Pizarre et de celui de Léonore, l'air de Kaspar et celui d'Agathe se partagent de même entre l'orchestre et la voix. Dès le début de l'air d'Agathe, avant que le premier soupir entr'ouvre les lèvres de l'inquiète fiancée, l'orchestre a déjà dessiné sa silhouette pensive. Et quand redoublent ses alarmes, l'orchestre encore, qui tinte ou qui se traîne, qui compte ou prolonge les sons, imite le cri régulier de l'oiseau nocturne, évoque les fantômes rampans de la Gorge aux Loups.

La Gorge aux Loups, voilà certainement l'un des premiers et des plus authentiques chefs-d'œuvre de l'opéra symphonique. Et

ce chef-d'œuvre, autant, sinon plus qu'une scène de drame, est un paysage. La nature est le sujet, et je dirais presque — tellement elle y est vivante, — le personnage essentiel, unique, l'héroïne enfin de cette musique-là. Aussi bien, pour ce modèle il n'y a que cet interprète, et, par la force des choses, l'histoire du paysage fut toujours liée à celle de la symphonie. L'orchestre avait teinté naguère, de nuances encore pâles et qui nous paraissent aujourd'hui pareilles à celles des tapisseries anciennes, les paysages de Gluck. L'orchestre de Weber use d'autres tons et d'autres touches; il possède un coloris autrement riche, autrement fort, et, jusque dans les gammes sombres, autrement éclatant. Symphonique par les timbres, cet orchestre ne l'est pas seulement ainsi. Les sonorités y ont leur valeur; elles ne constituent cependant que le dehors et l'ornement de la symphonie. Le fond même est symphonique : par là j'entends l'abondance et l'ampleur des thèmes, le renouvellement des formes sonores et leur correspondance avec les formes que le spectacle nous montre ou nous suggère. Ajoutez à tout cela l'usage des motifs rappelés, sinon des *leitmotive* encore, enfin la subordination à l'orchestre de la voix qui déclame ou qui parle plutôt qu'elle ne chante, et vous reconnaîtrez que, dans la hiérarchie des élémens sonores qui composent le célèbre épisode, la symphonie n'est pas loin d'occuper le centre ou le sommet.

Enfin, parmi les devanciers de Wagner, ne trouverons-nous pas un de nos compatriotes ? Si : le dernier, et le plus proche du maître allemand, est des nôtres. Il se nomme Berlioz. Non pas tant peut-être le Berlioz de *Benvenuto Cellini* et des *Troyens*, le Berlioz du théâtre, que le Berlioz de *Roméo* et de *la Damnation de Faust*, le Berlioz de la « symphonie dramatique, » le plus original et, tout compte fait, le plus grand. Aussi bien, entre la « symphonie dramatique » et l'« opéra symphonique, » il n'y a guère qu'une interversion de mots, non pas le moins du monde une contrariété de nature, et les deux genres, au fond, peuvent être tenus pour voisins. Accroître, si ce n'est introduire l'orchestre et la symphonie dans la musique française ; prendre l'orchestre pour organe ou pour agent d'une musique avant tout expressive, d'une musique littéraire, d'une musique à programme et par là dramatique en quelque manière, dramatique à demi, tel paraît bien avoir été le rôle et l'honneur de Berlioz.

Il avait lui-même conscience de sa mission quand il écrivait,

à propos de son *Roméo*, ces lignes que rapporte le plus récen et sans doute le plus sûr de ses biographes : « Si, dans les scènes célèbres du jardin et du cimetière, le dialogue des deux amans, les *apartés* de Juliette et les élans passionnés de Roméo ne sont pas chantés, si enfin les duos d'amour et de désespoir sont confiés à l'orchestre, les raisons en sont nombreuses et faciles à saisir... Les duos de cette nature ayant été traités mille fois vocalement, et par les plus grands maîtres, il était prudent autant que curieux de tenter un aûtre mode d'expression. La sublimité même de cet amour en rendait la peinture si dangereuse pour le musicien, qu'il a dû donner à sa fantaisie une latitude que le sens positif des paroles chantées ne lui eût pas laissée, et recourir à la langue instrumentale, langue plus riche, plus variée, moins arrêtée, et, par son vague même, incomparablement plus puissante en pareil cas (1). »

Un ami de Berlioz, et qui fut un de ses apôtres, Joseph d'Ortigue, saluait à son tour en ces termes l'apparition de *Roméo :* « Que faire dans la symphonie après Haydn, après Mozart, après Beethoven?... Berlioz a fait autrement... Obéissant instinctivement à cette force des choses, qui, dans chaque ordre d'idées, entraîne tout élément à son but, il a trouvé le moyen de faire embrasser le drame lyrique et la symphonie dans une magnifique unité et de leur faire contracter une alliance intime... La symphonie et le drame ne demandaient pas mieux. »

Souscrivant à ces anciennes conclusions, et pour conclure lui-même, le moderne historiographe de Berlioz ajoute : « Par ces mots, Joseph d'Ortigue, mystique et avisé, critique et intuitif, n'était pas loin de définir le rôle de Berlioz dans l'histoire de la musique : servir, par son génie de l'expression orchestrale, à cette fusion du drame et de la symphonie d'où sont sortis, avant la fin du XIXe siècle, le drame lyrique wagnérien et le poème symphonique (2). »

On ne saurait, je crois, sans rien forcer ni fausser, mieux définir et consacrer la part, souvent incomprise ou méconnue, qu'il est juste d'accorder à Berlioz, symphoniste dramatique, dans la formation de l'idéal wagnérien.

(1) Cité par M. Ad. Boschot: *Un romantique sous Louis-Philippe. — Hector Berlioz*, Paris, Plon, 1908.

(2) M. Ad. Boschot, *Ibid.*

II

Si nouveau qu'ait paru cet idéal, il retenait encore, pour ainsi dire en suspension dans le courant ou dans le torrent de la symphonie, quelques parcelles de l'idéal, que dis-je! de plus d'un idéal ancien.

Maîtresse autrefois de certaines formes de l'opéra, il s'en faut que la parole soit toujours, dans l'opéra wagnérien, esclave de l'orchestre. En de nombreux passages, elle se dégage et même elle se passe de lui. C'est elle alors qui rapporte à soi, qui rassemble et concentre en soi la force, la lumière et la vie. Il en est ainsi jusque dans les œuvres les plus « avancées, » les plus purement wagnériennes, de Wagner. Au second acte de *Siegfried*, certains mots du jeune héros étendu sous le tilleul et rêvant à sa naissance, à son enfance orpheline, ces mots-là n'ont besoin d'aucun accompagnement, de nul commentaire instrumental, pour nous attrister et pour nous attendrir. A l'acte suivant, lorsque Siegfried vainqueur apparaît sur la cime des monts, la colossale polyphonie qui lui fit escorte à travers la flamme, se réduit, s'amincit jusqu'à n'être plus qu'un fil sonore, et, lui-même, d'une voix presque nue et comme dans le vide, prononce, timidement, son premier salut à la solitude des sommets.

Mais c'est *Tristan* surtout, dont l'unité, moins rigoureuse qu'on ne pourrait le supposer, admet dans l'ordre verbal d'heureux tempéramens. Sans parler de l'interminable soliloque du roi Marke, que d'épisodes, moins longs, où l'orchestre se relâche, s'entr'ouvre, pour laisser poindre et fleurir les mots! Comme elle est notée aisément, en notes légères, la causerie du premier acte entre Tristan et Brangaene, entre la fidèle messagère et le timonier hautain! Comme la parole s'y infléchit sans peine, au gré du souple discours que soutient avec réserve un orchestre respectueux! C'est ici l'un des endroits où l'on croit retrouver le souvenir de ce style moyen, de cette manière de s'exprimer partagée entre le langage et le chant, que les Allemands d'aujourd'hui nomment « *Singsprechen* » et que les créateurs de l'opéra de Florence appelaient « *un canto che parla* » ou bien encore : « *favellare in musica.* » Il arrive même que des passages non plus familiers, mais tragiques, le soient par l'effet et par la puis-

sance du verbe à peu près solitaire. Celle-ci confère à telles répliques de Tristan, de Kurwenal ou du pâtre (troisième acte) leur poignante, leur atroce beauté. Musique verbale, avons-nous dit. Nous dirions quelquefois musique nominale, et, par là, voici ce que nous voudrions dire. Vous savez quelle grandeur, quelle majesté, quelle émotion peut donner Gluck, en quelques notes, au nom de ses personnages, à celui de son Eurydice ou de son Iphigénie. Écoutez à son tour le Tristan de Wagner, blessé, conviant Iseult à le suivre en son royaume sombre. Vous-même, suivez mot par mot, note par note, son humble requête, et quand viendront les mots : « *Das bietet dir Tristan,* » voilà ce que t'offre Tristan, » dites si ce nom seul, prononcé, prolongé à l'allemande, ne devient pas, avec la plénitude ou l'infini d'un symbole, le nom de la tristesse elle-même.

Ce serait une autre question, autrement difficile aussi, peut-être plus vaine, de savoir ou seulement de chercher ce qu'il reste du genre ou de l'idéal mélodique dans l'opéra wagnérien. Et d'abord, il s'agirait de s'entendre sur la nature et sur les conditions de la mélodie elle-même, de connaître avec exactitude ce qu'il faut et ce qui suffit pour qu'il y ait véritablement une mélodie et, lorsqu'il n'y en a pas, ou lorsqu'il nous semble ne pas y en avoir, ce qui manque. « Madame, » dit Henri Heine, « avez-vous l'idée d'une idée ? » Une idée, même en musique, n'est pas chose aisée à définir. L'absence de l'idée, ou de la mélodie, il n'est rien qu'on ait reproché davantage à Wagner, comme à bien d'autres, soit avant, soit après lui. Il s'est d'ailleurs expliqué sur ce point aussi dans la *Lettre sur la musique*, où l'on trouve à la fois l'esthétique et l'histoire, en un mot la conception intégrale de la mélodie wagnérienne. Nous l'aborderons tout à l'heure. Nous verrons, malgré l'apparente contradiction des termes, qu'elle est, cette mélodie, essentiellement symphonique, c'est-à-dire qu'à peine énoncée ou formulée individuellement, elle se développe et se multiplie aussitôt. Il arrive néanmoins, et pour le moment nous ne prétendons rien d'autre, il arrive qu'une mélodie de Wagner, vocale ou instrumentale, se suffise à elle-même, se contente d'elle-même, et que, dans le seul contour de sa forme originelle, sans le transformer ni l'étendre, elle enferme sa complète et définitive beauté. Voilà ce qu'on pourrait appeler, dans l'opéra symphonique, les restes ou les reliques de la mélodie pure, de la mélodie en soi. D'un bout à l'autre de

l'œuvre de Wagner, de *Tannhäuser* à *Tristan* et à *Parsifal*, on pourrait en citer, en rappeler (car ils sont connus) d'innombrables exemples. Ce serait premièrement la « romance » de l'Étoile, dans *Tannhäuser;* dans *Lohengrin* ensuite, au second acte, la conclusion toute chantante, accompagnée à l'unisson par l'orchestre, du duo d'Ortrude avec Elsa; plus loin, dans *Lohengrin* encore et pendant le duo nuptial, l'invite amoureuse du héros entraînant Elsa vers la fenêtre où montent les parfums de la nuit. S'il est un reproche que les wagnériens plus wagnériens que Wagner adressent au *lied* du Printemps (premier acte de la *Walkyrie*), c'est d'être avant tout et plus que tout une mélodie. Accompagné symphoniquement, l'adieu de Wotan à Brünnhilde garderait pourtant, sans l'accompagnement, sa mélodique beauté. Le chant de la forge, au premier acte de *Siegfried*, a presque, même séparé de l'orchestre, la carrure strophique d'un thème de Haendel, et les triolets n'ajoutent qu'une parure extérieure, une sorte de frissonnante auréole à la cantilène enfantine qui, de la coupole du temple, au premier acte de *Parsifal*, descend vers le Graal empourpré. Enfin et surtout, qui dira l'effet mélodique, et rien que mélodique d'abord, — puisqu'elle résonne, et se traîne, et gémit, et se soutient seule dans le vaste silence, — de la complainte pastorale et marine par où commence le dernier acte de *Tristan!* Mélodie instrumentale ; mais qu'importe ! Mélodie aussi toute différente de la mélodie régulière, symétrique même, de l'ancien opéra. Mélodie libre et comme errante, mais si vaste et si profonde, qu'elle semble s'étendre et s'enfoncer à l'infini. « *Die alte Weise*, » murmure le mourant, qu'elle éveille, et ces trois mots signifient bien des choses. « *Die alte Weise*, » la « manière, » ou le « mode » d'autrefois. C'est la chanson de l'enfance, et non pas seulement de l'enfance du héros, mais de l'enfance des hommes, car elle a quelque chose des mélopées de la Grèce; c'est la chanson populaire, l'universelle chanson, et si peut-être, comme forme, elle n'est plus tout à fait une de ces mélodies que nous avons connues jadis, au fond et toujours elle est bien l'antique l'éternelle mélodie.

Mais la mélodie de Wagner, à peine créée, aspire à la symphonie; elle en désire, elle en cherche le contact et le bienfait. Elle veut y entrer, s'y mêler et comme s'y perdre. Dès que la symphonie l'effleure, aussitôt beauté s'en accroît et s'en avive étrangement. Contre la note qui chante, il suffira parfois qu'une

autre, une seule, se pose. « *Luft! Luft!* de l'air! » s'écrie Iseult en furie, et la tenture qui fermait le pont du navire s'écarte, et, comme un souffle de brise, l'insouciante chanson du matelot arrive ou plutôt revient jusqu'à la vierge en courroux. Mais un grondement de timbales maintenant s'y ajoute et, pour faire la chanson tout autre, pour en renouveler, en élargir le sens, c'est assez de ce reste de colère au-dessous de ce calme et de cette sérénité. Au dernier acte, même rencontre, et la mélodie du berger, comme celle du matelot tout à l'heure, ne recevra que d'un vulgaire *tremolo*, c'est-à-dire de l'effet d'orchestre le plus sommaire, un surcroît prodigieux de pathétique et de poésie.

Nous ne voyons ici que le premier abord. Mais les deux élémens ne tardent pas à se fondre et leur pénétration réciproque forme peut-être le caractère par excellence, au moins dans l'ordre musical, du génie wagnérien. Wagner, disions-nous, s'en est expliqué lui-même. Dans sa *Lettre sur la musique*, il pose avant tout ce principe, « *que l'unique forme de la musique est la mélodie*, que sans la mélodie la musique ne peut même pas être conçue, que musique et mélodie sont rigoureusement inséparables. Dire d'une musique qu'elle est sans mélodie, cela veut dire seulement, pris dans l'acception la plus élevée : le musicien n'est pas parvenu au parfait dégagement d'une forme saisissante qui gouverne avec sûreté le sentiment. Et ceci indique simplement que le compositeur est destitué de talent, et que ce défaut d'originalité l'a réduit à composer son morceau de phrases mélodiques rebattues, et qui par conséquent laissent l'oreille indifférente. Mais, dans la bouche de l'amateur ignorant, et en présence d'une vraie musique, cet arrêt n'a qu'une signification : c'est qu'on parle d'une certaine forme étroite de la mélodie, laquelle appartient... à l'enfance de l'art musical; aussi, ne prendre plaisir qu'à cette forme doit-il nous paraître chose vraiment puérile. »

Cette mélodie, au sens large où l'entend Wagner, est, selon Wagner aussi, « le principe de la forme achevée de la symphonie de Beethoven. » Mais elle a pris, dans cette symphonie, un développement extraordinaire; elle y est devenue parfaite et voici comment. Avant tout, elle s'y est étendue « à toutes les parties de la symphonie, et c'est, à cet égard, la contre-partie de l'opéra italien. En effet, dans l'opéra, la mélodie se trouve par morceaux isolés, entre lesquels s'étendent des intervalles remplis

par une musique que nous n'avons pu caractériser autrement que par l'absence de toute mélodie; car elle n'a rien qui la différencie essentiellement du simple bruit. Chez les prédécesseurs de Beethoven, nous voyons encore ces lacunes fâcheuses s'étendre même dans les morceaux symphoniques entre les motifs mélodiques principaux...

« Les combinaisons de Beethoven, complètement originales et véritables traits de génie, eurent, au contraire, pour but de faire disparaître jusqu'aux dernières traces de ces fatales périodes intermédiaires, et de donner aux liaisons mêmes des mélodies principales tout le caractère de la mélodie... Le résultat, tout nouveau, de ce procédé fut donc d'étendre la mélodie, par le riche développement de tous les motifs qu'elle contient, jusqu'à en faire un morceau de proportions vastes et d'une durée notable : ce morceau n'est autre chose qu'une mélodie unique et rigoureusement continue. » Transportant alors de la symphonie pure au théâtre le procédé qu'il vient d'analyser, Wagner poursuit en ces termes : « Évidemment le symphoniste ne pourrait former cette mélodie, s'il n'avait son organe propre : cet organe est l'orchestre. Mais pour cela il doit en faire un tout autre emploi que le compositeur d'opéra italien, entre les mains duquel l'orchestre n'était qu'une monstrueuse guitare pour accompagner les airs.

« L'orchestre sera, avec le drame tel que je le conçois, dans un rapport à peu près analogue à celui du chœur tragique des Grecs avec l'action dramatique... Seulement, le chœur ne prenait généralement part au drame que par ses réflexions; il restait étranger à l'action comme aux motifs qui la produisaient. L'orchestre du symphoniste moderne, au contraire, est mêlé aux motifs de l'action par une participation intime; car si, d'une part, comme corps d'harmonie, il rend seul possible l'expression précise de la mélodie, d'autre part, il entretient le cours interrompu de la mélodie elle-même; en sorte que toujours les motifs se font comprendre au cœur avec l'énergie la plus irrésistible. Si nous considérons, et il le faut bien, comme la forme artistique idéale celle qui peut être entièrement comprise sans réflexion et qui fait passer tout droit dans le cœur la conception de l'artiste dans toute sa pureté, si enfin nous reconnaissons cette forme idéale dans le drame musical qui satisfait aux conditions mentionnées jusqu'ici, l'orchestre

est le merveilleux instrument au moyen duquel cette forme est réalisable. »

L'orchestre, toujours l'orchestre. Si nous y ajoutons la symphonie, c'est-à-dire le développement, et puis, comme objet ou matière de ce développement, les *leitmotive*, ceux-ci n'étant d'ailleurs que l'équivalent ou l'expression musicale des motifs psychologiques, motifs d'action ou de passion, mentionnés ci-dessus, il semble bien que l'on trouve là, définis et rassemblés par Wagner lui-même, les principaux élémens dont se compose l'opéra wagnérien.

La symphonie, on le voit, en est l'ouvrière par excellence, ou plutôt la maîtresse et la reine. Rien n'y est en dehors de ses prises; elle y pourvoit, elle y suffit à tout.

Wagner nous rappelait tout à l'heure « avec quelle fureur désespérée » Beethoven, à l'étroit dans les formes de l'opéra de son temps, « se jette sur l'ouverture. » Tout affranchi qu'il soit de ces formes, que sa propre main a brisées, Wagner lui-même a pourtant besoin encore, comme Beethoven, de ce débouché ou de cet échappement. Les ouvertures de Wagner peuvent se rapporter à deux types: les unes se développent davantage en étendue; les autres, plutôt en profondeur. Les premières sont plus variées, elles racontent le drame à l'avance; les dernières, plus serrées et plus unes, plus strictement symphoniques, se bornent à le résumer. L'ouverture du *Vaisseau Fantôme*, celle de *Tannhäuser* ou celle des *Maîtres Chanteurs*, énumère plusieurs thèmes, les oppose ou les combine; un seul motif est toute la matière, organique et vivante, la cellule génératrice et singulièrement féconde du prélude de *Lohengrin* comme de celui de *Tristan*.

Le drame une fois commencé, la symphonie jalouse y fera siennes toutes choses: le dehors et le dedans, le spectacle autant que l'action; non seulement le caractère ou l'âme des personnages, mais leurs attitudes, leurs gestes, leur silence même, et jusqu'à leur souvenir, quand ils ne seront plus.

Wagner est un grand paysagiste. Musicien de la terre et des eaux, de l'air et de la flamme, le symphoniste de *Siegfried*, du *Rheingold* et de la *Walkyrie* a fait une part en son œuvre à tous les élémens de l'univers. « Un paysage est un état d'âme. » Mais un paysage peut aussi n'être qu'un état des choses. On trouve des exemplaires de l'un et de l'autre genre dans l'opéra wagné-

rien. Le prélude du *Rheingold*, purement descriptif, ne décrit que le Rhin. Mais, dès la première scène, les eaux du vieux fleuve s'animent de jeunes rires et d'ébats féminins. Une vue de printemps encadre le second tableau de *Tannhäuser;* un décor d'automne, le dernier; mais leur double beauté s'achève, là, par un cri de repentir, ici, par un sacrifice virginal, héroïque et silencieux. Paysage humain entre tous, le tableau de la retraite et de l'oblation d'Élisabeth est un paysage instrumental, où la voix n'a presque pas de rôle; c'est un paysage symphonique par l'usage et l'effet de thèmes reproduits et rapprochés. Plus instrumental que symphonique, le prélude du *Rheingold* consiste moins dans le développement d'un thème que dans la répétition d'un accord et dans un accroissement de sonorité. Continu, monotone à dessein, il n'en imite que mieux l'égalité d'un vaste et paisible courant. Une musique fort différente, plus symphonique également, enveloppe, comme le frisson et le murmure du feuillage, la rêverie de Siegfried et son dialogue avec l'oiseau. Tout autre encore, autour de Brünnhilde endormie, la symphonie pétille, s'allume et finit par s'embraser. Et puis, quelque chose qui n'est plus de la nature, mais de l'humanité, je ne sais quel principe de vie, et d'une vie supérieure, celle ici d'un Siegfried et là d'une Brünnhilde, s'ajoute et donne un surcroît de poésie, d'émotion, aux voix de la forêt comme à celles de la flamme. A travers la création, la créature alors est sensible; toutes les deux s'accordent et se répondent. Même caractère, même beauté morale dans la symphonie qui répand sur un matin d'avril et sur le front incliné d'une pécheresse repentante l'« enchantement » du Vendredi-Saint. Enfin, s'il est un paysage véritablement wagnérien, c'est bien celui qui s'ébauche et ne fait, pour ainsi dire, que passer au second acte de *Tristan;* c'est la forêt, c'est le ruisseau, c'est la chasse. Le dehors, ou le décor, n'est ici qu'un reflet, un écho de l'âme, de la passion d'Iseult, et voilà pourquoi la musique, loin d'y insister, l'indique à peine, en touches légères, fugitives et comme jetées au passage dans le torrent de la symphonie.

L'action aussi, que d'ailleurs elle soit matérielle et visible, ou psychologique et tout intérieure, a trouvé dans la symphonie wagnérienne la plus énergique, la plus puissante interprète. Un épisode comme l'arrivée du cygne, au premier acte de *Lohengrin*, a peut-être des précédens. Mais tel autre était sans exemple et

demeure encore aujourd'hui sans pareil. Songez au premier acte de la *Walkyrie*, au premier acte de *Siegfried*, à ce double et gigantesque *crescendo* de mouvement et de vie, à cette progression de forces diverses qui s'attirent ou se repoussent, qui se joignent ou s'opposent, jusqu'au paroxysme final qui toutes les rassemble et les unifie. Quelle action encore, à la fin du premier acte de *Tristan*, lorsque, dans un conflit universel, se précipitent, s'entre-croisent et s'entre-choquent les thèmes comme les événemens, comme les âmes, et comme, en chaque âme, les pensées et les passions. Il est très vrai, bien que tout le monde l'ait dit et redit, que la musique de Wagner excelle à représenter le devenir, l'approche, l'urgence, ou la fuite, en un mot l'élément en quelque façon dynamique plutôt que statique de l'être. Souvenez-vous d'Iseult agitant son voile dans la nuit et de la prodigieuse poussée sonore dont le dernier élan jette en ses bras le héros furieusement appelé. Une autre attente, autrement longue, autrement exaspérée, anime, enfièvre l'avant-dernière scène du drame d'amour et de mort. A partir de l'apparition du navire et du cri du berger le signalant jusqu'à l'entrée d'Iseult, une véritable symphonie se déchaîne. L'appel du pâtre en donne le signal, j'allais dire en opère le déclanchement. L'*adagio* qu'avaient formé les pages précédentes devient *scherzo*, puis finale. Je n'en connais pas de plus impétueux. Après quelle contemplation, quel transport et quel vertige! Tous les thèmes antérieurs, entraînés dans le tourbillon, s'y transforment non seulement au gré, mais à l'image de l'émotion, elle-même transformée. L'un, qui soupirait naguère une amoureuse rêverie, chante, hurle maintenant plus que la joie, l'ivresse, la folie d'amour. Tantôt il est lui-même, et tantôt son contraire : entendez qu'au lieu de monter, il descend alors, avec le même rythme, mais avec une violence, une fureur nouvelle. Un autre « motif, » d'amour encore, autrefois intime, intense, s'emporte maintenant et se disloque, secoué brutalement, comme le moribond sur sa couche, par un spasme trop fort et qui le brise. En vérité, ce n'est plus ici l'action, mais, suivant un mot de Gœthe, « la tempête de l'action, » que la symphonie exprime, ou plutôt qu'elle surpasse.

Pour peindre les caractères, elle ne possède pas de moindres ressources; elle ne déploie ni moins de puissance, ni moins de finesse, et quelquefois même, de subtilité. Sans refaire une

théorie aujourd'hui familière à tout le monde, il suffit de rappeler que le *leitmotiv*, élément, agent de la symphonie, est encore un précieux instrument d'analyse ou de psychologie musicale. Son pouvoir est double : participant de la musique et du langage, il s'adresse à l'esprit et au cœur. Signe rationnel et passionnel tout ensemble, les êtres, les choses nous deviennent par lui connaissables et reconnaissables; mais il nous les rend sensibles également, si ce n'est davantage. Il y a plus. Infiniment souple et comme ductile ou plastique, le *leitmotiv* prend des aspects, revêt des formes changeantes, sous lesquelles persiste et se retrouve pourtant l'unité, l'identité du fond, celle d'un personnage ou d'un fait. La symphonie enfin, étant multiple par nature, possède le privilège de pouvoir exprimer les choses non seulement tour à tour, mais ensemble. Elle a pour domaine, autant que la succession, la rencontre des états et des sentimens, leur concours, au besoin leur conflit. Voilà ce qui fait de Wagner, dramaturge symphonique, un des grands maîtres de la musique psychologique ou de la psychologie musicale. En transférant à la musique de théâtre, à la musique appliquée, le génie de la symphonie, de la musique pure, je ne dis pas qu'il ait créé des âmes plus humaines et plus vivantes, mais il a peut-être exprimé plus fortement ce qu'il y a de complexité, voire de contradiction, dans l'humanité, dans l'âme et dans la vie.

Ainsi la symphonie seule a permis au musicien de *Tristan*, dans une scène fort longue et cependant unique (premier acte), la représentation intégrale d'une figure comme Iseult. La symphonie encore et surtout a rendu possible, au terme d'un opéra, (*Tristan*), à la fin de la *Götterdämmerung*, c'est-à-dire de quatre opéras, cette espèce de synthèse colossale, où l'on dirait que reparaissent et se rassemblent pour la dernière fois tous les élémens et toutes les forces, tous les matériaux et toutes les pensées d'un ordre ou d'un monde gigantesque, idéal et réel en même temps, et qui va finir.

Plus éloquente que la voix, la symphonie de Wagner garde, sans la voix, son éloquence. Elle parle pour ceux qui se taisent, pour ceux que l'excès d'une sensation ou d'un sentiment, lassitude, surprise, amour, douleur ou joie, accable et rend silencieux. Et si d'une certaine manière il est vrai, nous le disions plus haut, que le drame wagnérien continue la Symphonie avec chœurs, de Beethoven, à d'autres égards, nous le voyons à pré-

sent, on pourrait soutenir qu'il la contredit et la dément. A la fin de sa carrière, pour remplir son plus vaste dessein et combler en quelque sorte son idéal, Beethoven a douté de l'orchestre et appelé le chant à son secours. Wagner, au contraire, devant l'ineffable, a désespéré de l'accent des lèvres humaines et préféré les voix de la matière, celles du bois et du métal, à celles de la chair et du sang.

Le *Vaisseau Fantôme* offre le premier exemple de ces silences parlans. Au troisième acte de *Tannhäuser*, l'orchestre accompagne et commente la muette sortie d'Élisabeth. Il rappelle et rapproche autour d'elle deux thèmes du passé, celui de son duo avec Tannhäuser et celui du chant d'amour de Wolfram. La symphonie ainsi nous remémore et la félicité trop brève de la jeune fille, et le chaste hommage qui lui fut, avant l'outrage impur, autrefois adressé. Dans la scène de l'interrogatoire, de *Lohengrin*, l'orchestre seul répond d'abord, à la place d'Elsa accusée de fratricide. Le duo nuptial, du même opéra, s'achève par un épilogue tout instrumental et qui donne une impression étrangement forte de désolation et de ruine.

Les drames suivans abondent en beautés du même genre : « chansons de gestes, » que l'orchestre chante, mais tableaux vivans, que fait vivre la symphonie seule, à la pantomime unie. Sous une hutte de branchages, devant un feu qui meurt, je vois Sieglinde apporter à boire à Siegmund épuisé ; j'entends le murmure et le courant des violoncelles, aussi pur, aussi frais que l'eau même de la muette libation. Muet pareillement, l'embrassement passionné, frénétique, dont l'orchestre entier, avec Wotan lui-même et plus ardemment encore, enveloppe Brünnhilde punie et pardonnée. Quelques instans après, c'est dans le silence toujours que le dieu consommera le paternel sacrifice, et, comme son étreinte suprême, taciturne sera son dernier baiser. En même temps que ses lèvres, l'orchestre seul le déposera sur les paupières virginales, d'où certains accords, descendans et chromatiques, sembleront aspirer lentement la lumière, la vie et la divinité.

Non moins que les dieux de Wagner, ses héros humains, un Tristan, un Parsifal, savent être sublimes en silence, par un silence que la symphonie anime et remplit. Absens même, la symphonie les évoque, et quelquefois elle nous les représente plus héroïques peut-être qu'ils ne paraîtraient et ne parleraient

devant nous. La musique seule de la chevauchée des Walkyries défie et dépasse de très haut toute mise en scène. Où pourrions-nous voir, entendre Siegfried aussi grand que le figure à notre imagination l'épisode de la « traversée du feu, » ou que la marche funèbre de la *Götterdämmerung* le rappelle à notre souvenir ! On dit la « marche, » mais c'est l'oraison funèbre qu'on devrait dire. Voilà peut-être le triomphe de la symphonie au théâtre, de la symphonie reprenant à grands traits et comme en un prodigieux raccourci, la vie et la fortune d'un personnage d'épopée.

Oh ! va, nous te ferons de belles funérailles !

Dans l'histoire du drame musical, je n'en sais pas de plus belles. Le héros qui n'est plus survit, revit tout entier dans les sons. Rien de lui n'est oublié ; que dis-je ! tout de lui se transfigure et s'immortalise. Voici toute sa carrière et tout son destin, la gloire de son origine, les rêves de sa jeunesse et les exploits de sa maturité, tous les fastes de sa gloire et jusqu'au tragique éclat de sa ruine. Il est mort, et la symphonie, qui jamais ne l'abandonna vivant, le suit au delà du trépas, le garde et le consacre. C'est le cas de répéter, et de reprendre pour devise d'une époque et d'une forme d'art, le vieux mot, si souvent cité, du moyen âge : *Symphonialis est anima.* La symphonie est l'âme du drame wagnérien, et l'âme délivrée des héros de Wagner demeure, à jamais, symphonie.

III

Est-ce à dire que l'opéra symphonique ait fixé pour toujours le type de l'opéra ? Non sans doute, et les paroles d'un Wagner même passeront. Chez nous, après avoir longtemps refusé de les entendre, on les a reçues et tenues, longtemps aussi, pour paroles d'Évangile. Parmi les musiciens de France, et non les moindres, d'aucuns se sont fait gloire d'obéir au commandement nouveau. Telle page, sinon tel chapitre de l'histoire contemporaine de notre art, semblerait copiée, ou traduite au moins, de l'allemand. Depuis quelques années, il semble que nous revenions à nous et que notre organisme élimine le principe, — je ne dis pas le poison, — wagnérien. Des symptômes apparaissent. L'avènement d'une œuvre telle que *Pelléas et Mélisande*, — à n'en considérer d'ailleurs que la nature et non le

mérite, — n'est pas le moins significatif. Un excellent historien de la musique écrivait récemment : « La victoire de *Pelléas et Mélisande* marque une réaction légitime, naturelle, fatale, — je dirai même vitale, — du génie français contre l'art étranger, surtout contre l'art wagnérien et contre ses maladroits représentans en France.

« Le drame wagnérien répond-il, d'une façon parfaite, au génie allemand ? Je n'en crois rien ; mais c'est là une question que je laisse à débattre aux musiciens allemands. Pour nous, ce que nous avons le droit d'affirmer, c'est que le drame wagnérien ne répond en rien à l'esprit français : ni à son goût artistique, ni à sa conception du théâtre, ni à son tempérament musical. Il a pu s'imposer par conquête, il a pu, il peut encore dominer l'esprit français par le droit du génie victorieux ; rien ne peut faire qu'il ne soit et ne demeure un étranger chez nous (1). »

Resterait à savoir, — et nous ne traitons pas ici la question, — si *Pelléas et Mélisande*, à plus d'un égard, est une œuvre aussi française que cela, si le changement qu'elle apporte ou qu'elle annonce est bien celui qu'il aurait fallu, qu'il faut encore souhaiter. Une chose au moins est certaine, c'est que le drame musical, une fois de plus, semble près de se transformer. Le rapport qui le constitue essentiellement (le rapport entre la poésie et la musique) est peut-être un problème éternel. Wagner en a proposé une solution : la solution par l'orchestre, par la symphonie, la solution par le nombre. Musique-foule, avait dit naguère, et très profondément, Amiel, parlant de la musique de Wagner. En cela cette musique est bien de son temps, et du nôtre ; elle y correspond, elle en rend témoignage. Mais d'autres époques pourront susciter d'autres témoins, et les croire. Après la pluralité, il n'est pas impossible que l'unité reprenne l'avantage. Pour nous, au terme de ces études, si nous regardons en arrière et si nous mesurons le chemin, nous verrons qu'il nous a conduit à l'opposé de notre point de départ. Depuis la monodie vocale de l'antiquité jusqu'à la polyphonie instrumentale moderne, toute l'évolution de la musique, en dépit de quelques arrêts ou de quelques retours, a tendu vers l'accroissement du nombre. Et sans doute il ne viendrait à l'esprit de personne de préférer ou de comparer seulement quelques mesures de je ne

(1) M. Romain Rolland : *Musiciens d'aujourd'hui*, 1 vol., Hachette, 1908.

sais quelle cantilène hellénique à la scène finale du *Crépuscule des Dieux*. Il y a trop loin entre les deux termes de la comparaison, et l'un surtout nous est trop étranger. Mais les anciens et simples chefs-d'œuvre, ceux qui nous sont connus, familiers même, ont-ils donc été surpassés par les chefs-d'œuvre, plus complexes, de notre temps? Remontons au delà, bien au delà des mélodies de Mozart ou des récitatifs de Gluck; allons jusqu'à tel répons de Palestrina, jusqu'à tel offertoire de la liturgie grégorienne. Alors que déciderons-nous? Ceci peut-être, que le mot de progrès, en art, cache une équivoque, si ce n'est un mensonge. Qui donc, ayant à juger, ou, comme on dit, à « situer » dans l'histoire l'œuvre gigantesque d'un Richard Wagner, ne s'arrêterait, ainsi qu'il nous est arrivé de le faire, à méditer sur cette page, récemment parue ici même, d'Eugène Fromentin, « Avant de posséder tous ses organes, l'art de peindre était vraiment admirable... N'a-t-il pas perdu autant que gagné à trouver des moyens d'expression plus savans? En devenant plus parfait, est-il devenu plus profond? Enfin n'est-il pas sorti de ses voies juste au moment de son plein épanouissement? C'est ridicule à dire, mais on voudrait qu'il eût acquis toute sa science en gardant toute son ingénuité; qu'il fût plus abondant, plus ample, plus capable de seconder les imaginations les plus larges et les plus hautes; plus souple pour servir aussi plus de tempéramens divers et revêtir plus d'idées; et que cependant il eût encore la chaleur intime et profonde, la sincérité grave et recueillie des premiers âges... C'est l'éternelle histoire de la jeunesse, jeunesse de tout, des races, des générations, des individus. » Autant que de la peinture, ne saurait-on parler ainsi de la musique à travers les siècles? Et surtout quand on vient de considérer le siècle qui s'achève et la musique de Wagner, cette musique où se sont multipliés à l'infini les élémens et les organes, les moyens et les effets, alors il est permis de douter et de se rappeler, sinon pour y souscrire, au moins pour y rêver, d'autres paroles encore que celles de Fromentin, plus vieilles et plus profondes : « *Multiplicasti gentem, non magnificasti lætitiam.* Vous avez multiplié la foule, vous n'avez point accru la joie. »

CAMILLE BELLAIGUE.

POÉSIE

JEANNE D'ARC

Si l'on pouvait, parmi les siècles de l'Histoire,
Choisir un siècle, un jour, pour y vivre en héros,
On voudrait, chevalier, forcer la prison noire
Où Jeanne d'Arc souffrait pour un roi sans mémoire,
Et regardait la France à travers des barreaux.

*
* *

La prisonnière songe, — et son passé l'entoure :
C'est le soir; ses agneaux pleurent dans le bercail;
Elle sait que la France attend qu'on la secoure;
Elle entre dans l'Église; et, là, l'humble pastoure
Illumine son âme aux lueurs d'un vitrail.

— « Le sang des morts t'appelle et ne veut plus se taire,
« Jeanne!... Prends cette épée! et chasse le vainqueur!
« ... Ils foulent vos labours, leurs chevaux d'Angleterre...
« Fille de paysans, sauve la bonne terre! »
Ses yeux divins voyaient les rêves de son cœur.

— « L'incendie est partout; c'est partout la tuerie;
« Le sang couche les blés au revers des sillons! »
Et dans le cœur obscur de la vierge attendrie
Un amour merveilleux pour sa triste patrie
Flambait comme un vitrail où saignent des rayons.

— « La France est un bûcher où se meurt l'Espérance!
« Peux-tu voir tant d'horreurs avec indifférence?
« Eux-mêmes tes troupeaux comprennent le tocsin! »
Et la vierge sentit s'émouvoir en son sein
Une grande pitié du royaume de France.

*
* *

— « Pourquoi, gentil Dauphin, pourquoi
Vous cacher derrière vos pages?
Vous aurez toujours l'air d'un roi,
Dans les plus simples équipages.

« Écoutez-moi, gentil Dauphin :
L'Anglais partout tient la campagne,
Mais Dieu, qui règne, exauce enfin
Saint Louis et saint Charlemagne :

« Tous les deux ils l'ont tant prié,
(J'en ai par lui bonne assurance)
Que, vous prenant en sa pitié,
Il veut, par moi, sauver la France. »

— « Paysanne, qui donc es-tu? »
— « Je ne sais écrire ni lire,
Mais lorsque j'aurai combattu,
Qui je suis — Dieu saura le dire!

« Pour vous porter l'ordre de Dieu,
J'ai, malgré ma famille en larmes,
Traversé le fer et le feu,
A cheval, comme un homme d'armes!

« Orléans m'appelle au secours...
Par saint Michel qui me protège!
Quand j'y serai depuis trois jours,
Les Anglais lèveront le siège!

« Nos rois, sur leur front vénéré,
Doivent montrer le sceau céleste :
Donc, à Reims, je vous sacrerai
Du nom de Roi — qu'on vous conteste!

« ... Pourquoi, gentil Dauphin, pourquoi
Vous cacher derrière vos pages?
Dans les plus simples équipages
Vous aurez toujours l'air d'un roi. »

*
* *

« Orléans! Orléans! nous te prendrons sans faute! »
... Dans son armure blanche et sur son cheval blanc,
Jeanne, la sainte épée au flanc,
Tient sa bannière droite et haute;
Et Glasdale l'insulte, orgueilleux mais tremblant...

Blessée, elle tomba... Lors, voyant sa bannière
Aux mains d'un écuyer flotter près du rempart,
Elle y court, saisit l'étendard,
Bondit sur les murs la première,
Et, là, cloue à ses pieds l'orgueil du Léopard.

« Montjoye et Saint-Denis! » — Sur un pont qui chancelle
L'épouvante a poussé le flot des ennemis...
Le pont croule : Dieu l'a permis!
Mais Jeanne, la bonne Pucelle,
Pleure « sur ces Anglais que le ciel a punis! »

Te Deum laudamus! — La ville est délivrée.
— « Mon épée est sans tache et mon cœur sans remords..
« Je bouterai l'Anglais dehors,
« Mais la vie humaine est sacrée!... »
Et la fille au grand cœur pleurait sur tous les morts.

On la voyait, bannière au poing, les yeux en larmes,
Dans la mêlée en feu, sur son haut cheval blanc,
Garder toujours l'épée au flanc...
Lorsque la Pitié prend les armes,
Son glaive sans fureur châtie en consolant.

*
* *

Cathédrale de Reims, ouvre tous tes portiques!
... Hauts mitrés, et vêtus des larges dalmatiques
Pesantes de joyaux encastrés dans l'or fin,
Les évêques, debout sous les porches gothiques,
Au seuil du temple en fête attendent le Dauphin.

Et, du sommet des tours, voyant, par la campagne,
Venir Charles, — qu'un train magnifique accompagne, —
Tressaillantes d'amour, les cloches ont chanté!
Car il est l'héritier de notre Charlemagne,
Et Jeanne, dans ce jour, lui rend la royauté.

« Noël! » — Jeanne, en avant de l'escorte royale,
Tient en main, d'un grand air de gloire et de bonheur,
L'étendard dont la flamme, en plein ciel triomphale,
Salue avec orgueil la haute cathédrale :
« Il était à la peine, il doit être à l'honneur. »

« Noël! » — Et l'on dirait que la voûte s'écroule,
Tant est puissant l'écho du *Veni Creator*,
Quand le prieur élève, au-dessus de la foule,
Lourd de gemmes le cadre où luit la Sainte-Ampoule
Sous un bec de colombe, entre deux ailes d'or.

Au pied du maître-autel le Dauphin s'agenouille;
Douze puissans seigneurs représentent les pairs :
On se montre Vendôme, Alençon, La Trémouille;
Charles courbe son front, que l'huile sainte mouille;
Devant lui la couronne a lancé des éclairs.

D'Albret, près du Dauphin, porte droite l'Épée.
Quand l'archevêque pose, au front de Charles, roi,
La couronne longtemps par un autre usurpée,
Jeanne d'Arc, que les voix d'en haut n'ont pas trompée,
Rayonne... Et les clochers répondent au beffroi.

Les trompettes alors, pour sonner l'allégresse,
Érigent vers le ciel leur long col pavoisé...
Sous le porche envahi tout un peuple se presse,
Et Jeanne, aux pieds du roi qui, joyeux, se redresse,
Baise le bord du long manteau fleurdelisé.

*
* *

Charles VII est sacré ; c'est par elle qu'il règne,
Mais, vaincue à Paris, elle est prise à Compiègne.

*
* *

Ainsi donc, la Guerrière au cœur miraculeux
A dressé l'étendard du Christ dans les ciels bleus;
Elle le tint si haut, par-dessus la mêlée,
Qu'il toucha l'azur seul, de sa flamme envolée!
Elle l'a gardé pur, candide, éblouissant,
Jamais éclaboussé d'une goutte de sang,
Tant sa main l'élevait plus haut que la bataille,
Intangible, à travers coups d'estoc et de taille,
Lances qu'on brise et noirs canons d'où sort l'éclair!

Sur les combats mouvans, plus grondans que la mer,
Fracas, plaintes, clameurs, corps à corps, chocs de troupes,
Flots houleux de chevaux lancés, poitrails sur croupes,
Monstrueux océan où hurlent des noyés
Que broie, au fond, une hydre aux millions de pieds,
Il planait, — l'Étendard, — invincible naguère,
Symbole de la paix sur l'horreur de la guerre,
Si surhumain, si haut, si providentiel,
Qu'il semblait accourir des profondeurs du ciel,
Et que l'Anglais, hanté d'épouvantes étranges,
Croyait le voir suivi par des légions d'anges!

Et quand elle eut, — puissant Dieu d'amour! en ton nom! —
Sur Orléans repris planté le fier pennon,
Elle courut à Reims, la guerrière idéale,
L'incliner triomphant devant ta cathédrale
Où le peuple des saints, dans la pierre sculpté,
Frémissait d'aise, à voir sa jeune sainteté...
La France alors, Seigneur, acclamait ta guerrière;
Tes prêtres assemblés ne criaient pas *arrière*,
Et l'Étendard de Jeanne entrait dans ta Maison.

Maintenant elle est seule, oubliée, en prison,
Nuit et jour enchaînée à son lit de souffrance,
Elle, l'ange divin qui délivra la France!
Et c'est en l'outrageant que les trois « houspilleurs »
Lui portent l'eau d'angoisse et le pain de douleurs.

*
* *

Son regard fixe a fait revivre devant elle
Les plus beaux souvenirs de sa gloire immortelle;
Son propre cœur dans l'ombre éblouissait ses yeux;
C'est fini!... Rien n'est plus, du passé merveilleux :
La grande vision brusquement s'est éteinte
Qui rayonnait tantôt, vivante et comme peinte,
Dans le cadre élargi des soupiraux étroits...
Plus rien... Le ciel du soir sous des barreaux en croix.

*
* *

Alors, Jeanne a croisé ses mains sur sa poitrine :
— « O sainte Marguerite, ô sainte Catherine,
« Et vous, grand saint Michel, regardez mon tourment!
« Je vous ai bien toujours obéi bravement;
« Ce que vous commandiez, je l'ai fait en son heure;
« Dites si vous voulez maintenant que je meure,
« Ou si nos chevaliers pensent toujours à moi,
« Et s'ils me reprendront pour me rendre à mon Roi?
« ... Si l'on m'oublie, alors, grands saints en qui j'espère,
« Je veux garder encor les troupeaux de mon père...

« ... Quelle est cette lueur?... Est-ce vous que je vois?
« Êtes-vous là?... Parlez!... j'ai besoin de vos voix...
« Comme on les entendait, là-bas, sous le grand chêne!...
« Seigneur, ma délivrance est-elle ou non prochaine?
« Hélas! je n'entends rien!... Hélas! Seigneur Jésus,
« Pourquoi, voyant mes maux, ne me parlez-vous plus?

Christ de Gethsemani, reconnais-tu ta plainte?
Toi seul pourrais le dire à ta guerrière sainte
Pourquoi ton Dieu, toujours, semble mourir en nous,
Quand nous voyons grandir, pleins d'angoisse, à genoux,
L'ombre sinistre où la trahison se consomme!
Dieu n'est-il donc en nous que notre foi dans l'homme,
Puisque au soir de Judas, toi-même, épouvanté,
Tu t'es senti mourir dans ta divinité?

Réponds à Jeanne, Christ, consolateur du monde!

Mais elle espère en vain que le ciel lui réponde :
A cause des geôliers, dont le rire est moqueur,
Elle entend mal la voix divine de son cœur.

*
* *

Jeanne!... La Hire accourt! Dunois, d'Illiers, Xaintrailles,
Les voici tous, tes grands compagnons de batailles!
La France entière est là, sous ton horrible tour:
On t'arrache à la haine avec des cris d'amour!
Ils sont tous là! tous ceux qui te suivaient au Sacre,
A Patay, quand ton cœur maudissait le massacre,
A Beaugency, devant Jargeau, dans Orléans...
L'honneur leur fait tenter des exploits de géans;
Ils ébranlent la tour qui croule en projectiles!
Les héroïsmes vains sont des gloires utiles,
Tous le savent! Et dans des grondemens de fer,
Jusqu'aux murs de Rouen roulant comme une mer,
Un peuple entier s'y brise en vagues démontées,
Les grandes actions valant d'être tentées...
Mais quoi!... la ville est prise?... on abaisse le pont?
— « Ah! mon Dieu m'entendait : la France me répond! »

Visions!... Charles Sept ne tente rien pour Jeanne,
Et c'est au nom de Dieu qu'un prêtre la condamne.

*
* *

Moines, prieurs, abbés, c'est l'affreux tribunal.
Cauchon préside, esprit rusé, prélat vénal,
Très illustre parmi les traîtres de l'histoire.
Discret, Bedford préside à l'interrogatoire :

— « Jeanne, je suis, de droit, votre juge.
— Nenni :
Vous vous faites mon juge, étant mon ennemi.

— Êtes-vous en état de grâce?
— Je souhaite
Ou bien que Dieu m'y garde, ou bien que Dieu m'y mette.

— L'entendez-vous encor, la voix qui vous leurrait?

— Oh! je l'entendrais mieux chez nous, dans la forêt!
Vos geôliers tourmenteurs m'en gâtent bien la joie.

— Où donc sont vos Esprits?
— Ici, sans qu'on les voie!
Et puissiez-vous, de leur lumière, être éclairés!

— Les Anglais sont chrétiens : et vous les abhorrez!

— Je ne déteste pas l'Anglais... mais qu'il s'en aille!

— Dieu défend de verser le sang?
— Dans la bataille,
Je dressais l'Étendard, bien haut, bien droit en main,
Afin de ne jamais verser le sang humain. »

Ainsi Jeanne sincère évitait tous les pièges.

— « Avouez-nous si vous aviez des sortilèges?

— Deux : amour de la France et mépris du danger.

— Vous marchiez sur les morts?
— C'est à Dieu de juger ;
Il convient parler bas de ces grandes tueries.

— Tout en usant de charme et de sorcelleries,
Vous frappiez les Anglais ?
— Mourans, je les pansais

— Vous prédisiez bien haut la victoire aux Français?

— Je criais : « En avant ! » et j'allais la première.

— Pourtant l'Anglais triomphe et vous tient prisonnière?

— Pour réussir, il faut durer... Enchaînez-moi,
Vous n'enchaînerez pas la fortune du Roi,
Vous n'enchaînerez pas la fortune de France.

— Ainsi vous espérez contre toute espérance !...
Dieu hait-il les Anglais ?
— Nous les mettrons dehors,
Dieu veut qu'ils sortent tous de France, sauf les morts;
J'ai mes conseils du Ciel, à qui je suis soumise.

— Il n'est conseils du Ciel que transmis par l'Église :
Le démon vous inspire, et vous risquez le feu !

— J'ai dit ce que j'ai dit : je sers d'abord mon Dieu ! »

*
* *

Justice !... Éveille-toi, conscience du monde !
Et toi, terre des preux, cœur du monde chrétien,
Pousse le cri vengeur avant que ce feu gronde,
France ! ou l'opprobre anglais va devenir le tien.

Permettras-tu qu'un si grand crime se consomme?
C'est une enfant; son cœur est plus pur que le jour.
Son rêve a dépassé les idéals de l'homme :
Seule au monde elle fut la guerrière d'amour.

Toi, Rouen, voudras-tu que cela s'accomplisse?
Veux-tu garder un sceau d'infamie à ton front?
Non, non! pour empêcher ta honte et son supplice,
D'eux-mêmes tes pavés, Rouen, se lèveront!

Le bûcher!... le bûcher!... le feu luit, le feu monte!
Le ciel va donc tonner et la terre s'ouvrir?...
Hélas! le sol gaulois n'a pas frémi de honte,
Et l'impassible azur laisse Jeanne mourir!

Mais les bourreaux, en la livrant vive à la flamme
Qui serpente et rugit comme un dragon d'enfer,
N'apprendront ni la mort ni l'horreur à son âme:
L'abandon fut son vrai martyre; il est souffert.

Elle a tout épuisé des affres d'agonie
Et lorsqu'elle apparaît, sous l'écriteau fatal,
Dans la flamme, splendeur de sa gloire infinie,
Déjà le haut bûcher n'est plus qu'un piédestal.

*
* *

Les soldats l'insultaient de cris et de bourrades...
En chemise, la mitre infamante à son front,
Elle allait, priant Dieu, tranquille sous l'affront.
Cauchon et Winchester trônaient sur des estrades.

De loin elle aperçut l'effroyable bûcher
Et comme, en un sursaut de révolte suprême,
La vierge s'arrêtait, se pleurant elle-même,
Elle dut, sous les coups, se remettre à marcher.

Elle retient les pleurs, mais un sanglot l'oppresse :
Quoi! tout ce peuple anglais, qui semblait attendri,
Vient pour la voir mourir, sans protester d'un cri!
... C'est toujours l'abandon qui, seul, fait sa détresse,

Le Dieu de Jeanne d'Arc, lui, cloué sur sa croix,
Vit pleurer à ses pieds la Femme maternelle,
Et la pitié d'en haut, qu'il fit descendre en elle,
Remonta vers son cœur, au moment des effrois.

D'abord, les yeux tournés vers son Père céleste,
Il cria : « M'avez-vous abandonné, Seigneur ? »
Mais baissant les regards et voyant son bonheur :
— « Non, non, vous êtes là, tant qu'un amour nous reste ! »

Jésus-Dieu fut un homme, et Jeanne est une enfant...
Cependant il faudra que l'enfant surhumaine
Apparaisse, au milieu des flammes de la haine,
Rayonnante d'amour comme un Christ triomphant !

Et ce miracle fut. — Dans l'horrible assemblée,
Nul ne l'aime, et son cœur faiblit d'être tout seul ;
Son corps pur, cendre au vent, n'aura point de linceul...
Mais la vierge au grand cœur n'est pas longtemps troublée.

Sur l'échafaud, où la suivait son confesseur :
— « Vous lèverez la croix bien haut, — que je la voie ! »
Puis, quand, furtif, le feu rampa, cherchant sa proie :
— « Mon père, descendez, » dit-elle avec douceur.

C'est du péril d'autrui qu'elle était alarmée,
Dans l'étrange moment de mourir par le feu,
Puis elle dit : *Jésus !* et, retournant à Dieu,
L'archange disparut dans l'immense fumée.

JEAN AICARD.

UNE FORME NOUVELLE

DES

LUTTES INTERNATIONALES

LE BOYCOTTAGE

Les nations, plus encore que les individus, sont dures aux faibles, dures aux vaincus ; si évident que soit le bon droit d'un petit État, s'il lui manque les moyens de le faire valoir, il est l'agneau de la fable : le droit, contre la force, ne vaut. La justice, dans les rapports internationaux, est difficile à définir ; il est encore plus malaisé d'instituer un tribunal pour en décider ; enfin, il serait à peu près impossible d'assurer l'exécution des sentences du tribunal. Mais l'histoire nous montre la variabilité, selon les temps et les pays, des élémens qui, pour les peuples, constituent la force : les armes ne suffisent pas à tout. La Hollande tint tête à Louis XIV, et l'on voit la Pologne conquise résister aussi bien à la germanisation qu'à la russification. Une puissance formidable réside dans la masse anonyme d'un peuple : toutefois, en général, cette puissance ne se connaît pas elle-même, elle ne devient consciente qu'en s'organisant. Les derniers événemens d'Orient nous offrent un très curieux et très significatif exemple des moyens par lesquels un peuple, qui s'estime lésé, peut obtenir justice sans recourir au canon et trouve, ailleurs que dans la guerre, le moyen de faire valoir ce qu'il croit être son droit. Le boycottage des marchandises austro-hon-

groises dans l'Empire ottoman, depuis l'annexion de la Bosnie-Herzégovine jusqu'à la signature de l'accord austro-turc, marque une date dans l'histoire des relations des nations entre elles. Pour la première fois, en Europe, est apparue, sur le champ de bataille international, une arme nouvelle dont l'usage a déconcerté les diplomates, dérouté les chancelleries; le coup d'essai a été un coup de maître. On peut affirmer que le Cabinet de Vienne se serait résigné de moins bonne grâce à payer à la Turquie 52 millions et demi de francs, à titre d'indemnité pour l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, si le boycottage n'avait fait subir des pertes très sensibles au commerce austro-hongrois et n'avait menacé de l'exclure des marchés d'Orient. Les Turcs n'ont pas inventé le boycottage; ils n'ont fait qu'acclimater en Europe un procédé dont les Chinois, avant eux, s'étaient servis; ils ont créé un précédent qui aura des imitateurs, car il répond aux tendances de l'évolution économique et sociale de l'Europe contemporaine. L'expérience récente n'est pas seulement un accident dans la politique, elle est un commencement. C'est pourquoi il nous a paru intéressant d'en marquer ici l'importance, d'esquisser l'histoire du boycottage, d'analyser ses méthodes et d'indiquer ses possibilités d'avenir.

I

Il est des hommes qui, toute leur vie, courtisent la renommée: elle les fuit; d'autres, qui ne s'en souciaient guère, lèguent leur nom à la postérité: cette étrange fortune est advenue à l'Anglais James Boycott. En Irlande, en 1880, le capitaine Boycott était régisseur des immenses terres de lord Erne, dans le comté de Mayo, et il faisait valoir lui-même plusieurs fermes; très dur avec ses ouvriers, il les renvoyait brutalement, il lésinait sur les salaires; aux tenanciers, il refusait impitoyablement toute réduction des rentes; aucun sentiment d'une justice plus humaine ne tempérait les exigences de son droit. C'était le temps où Michael Davitt et Parnell organisaient la *Land League* et cherchaient l'occasion de manifester sa puissance par quelque coup d'éclat; ils s'avisèrent d'organiser, contre les rigueurs de Boycott, les représailles paysannes. Le mot d'ordre donné, l'excommunication prononcée, on vit, sur les terres de lord Erne, les bergers abandonner leurs troupeaux, les paysans se croiser

les bras en face des récoltes mûres, le maréchal ferrant refuser de ferrer les chevaux de Boycott, le boulanger de lui fournir du pain, le facteur de lui remettre ses lettres ; autour du réprouvé le vide se fit, complet, menaçant ; les haines accumulées contre le landlordisme se concentrèrent sur lui ; le gouvernement envoya 2000 hommes pour le protéger et 50 ouvriers orangistes vinrent arracher ses pommes de terre. Mais la vie devenait impossible à la victime des justes vengeances irlandaises ; Boycott dut s'enfuir, s'exiler en Amérique, aller chercher l'oubli pour sa personne, tandis que son nom retentissait dans le monde entier. Michael Davitt a raconté dans son livre *Fall of Feudalism in Ireland* comment le nom du régisseur de lord Erne devint un mot de la langue usuelle :

Le mot fut inventé par le Père John O'Malley. Nous dînions ensemble au presbytère de « The Malee » et je ne mangeais guère. Il le remarqua et m'en demanda la raison :

— Un mot me tourmente, dis-je.

— Lequel ? demanda le Père.

— Eh bien, dis-je, quand le peuple met à l'index un « grabber » (embaucheur), nous appelons cela « sociale excommunication, » mais nous devrions avoir un mot différent pour exprimer l'ostracisme appliqué à un landlord ou à un agent comme Boycott. Ostracisme ne peut faire l'affaire. Le paysan ne comprendrait pas le sens du mot et je ne puis en trouver un autre.

— Non, répliqua le Père John, ostracisme ne peut convenir.

Il fixa les yeux sur le sol, puis, après un silence, se frappa le front et dit :

— Comment cela irait-il, si nous l'appelions « boycotting ? »

J'étais ravi :

— Dites à vos paroissiens, repris-je, d'appeler cela « boycotting. » Quand les reporters viendront de Londres ou de Dublin, ils entendront ce mot. Je vais à Dublin et je demanderai aux jeunes orateurs de la ligue de l'employer. Je l'emploierai dans ma correspondance avec la presse américaine et nous le rendrons aussi fameux que le mot « lyncher » aux États-Unis.

Depuis lors, la pratique du « boycottage » s'est généralisée ; elle est devenue, entre les mains des paysans irlandais, une arme terrible (1). Au landlord, à l'éleveur de bestiaux, à l'intendant boycotté, à tout individu soupçonné de trahir la cause nationale et mis à l'index, toutes relations humaines sont interdites ; il est réduit à s'exiler ou à vivre sous la protection continuelle de la police armée ; il lui arrive même de recevoir de

(1) Cf. l'ouvrage de M. L. Paul-Dubois : *l'Irlande contemporaine et la question irlandaise*, notamment page 127. Perrin, 1907.

derrière une haie un coup de fusil mystérieux dont la justice n'arrive jamais à découvrir l'auteur.

D'Irlande, le mot et la chose se répandirent sur le continent. Si, d'ailleurs, le mot est récent, la pratique est vieille comme le monde; elle apparaît, depuis qu'il existe des sociétés organisées, à toutes les époques de grandes luttes sociales; son efficacité est d'autant plus grande que la société où elle sévit est plus solidement hiérarchisée et que les divers groupemens dont elle est constituée sont plus rigides et observent plus strictement leurs règles. Aux Indes, pays de castes, le *paria* est celui qui n'a pas de caste, qui ne fait partie d'aucune société organisée, qui n'a ni culte, ni droits, ni devoirs. Dans les cités antiques, l'exilé n'est pas seulement un homme privé du droit de fouler le sol de sa patrie, c'est un maudit; sans culte et sans foyer, les dieux ne le protègent plus, et il ne peut plus les prier, il est hors la religion, hors la société, hors la loi, il est *capitis minor :* il ne peut plus être propriétaire, il n'est plus ni époux ni père, il n'a plus droit au tombeau de ses ancêtres : « les anciens, écrit Fustel de Coulanges, n'imaginaient guère de châtiment plus cruel que de priver l'homme de sa patrie. » Dans l'Europe chrétienne du moyen âge, l'excommunication avait les mêmes terribles effets; en un temps où la société était fondée sur la religion, l'excommunication majeure ne privait pas seulement celui qui en était frappé de sa participation au culte, elle le retranchait de la société; il était interdit de lui parler, de lui vendre, de lui acheter, d'avoir avec lui aucune relation. On comprend que les plus puissans princes aient tremblé devant l'excommunication; elle était, aux mains des papes, pour la défense du droit et la protection des faibles, un puissant instrument de justice.

Les corporations de métier, au temps de leur plus forte organisation, ont connu et pratiqué la mise en interdit, appelée aussi damnation ; le maître dont l'atelier était mis en interdit ne trouvait plus à embaucher un ouvrier; les compagnons s'avertissaient, par lettres, de ville en ville ; l'atelier ainsi mis à l'index était souvent réduit à fermer. Dans le compagnonnage, l'expulsion ou *chassement* est la peine qui frappe le compagnon indigne ; c'est l'interdiction de l'eau et du feu; le compagnon « chassé » ne trouvait plus accueil nulle part, il devenait un paria du monde du travail. Il était naturel que notre époque de grandes transformations sociales, de luttes ardentes entre les patrons, détenteurs du capital, et

les salariés, forts de leur nombre, vît reparaître les pratiques de la mise en interdit. Le mot « boycottage, » importé d'Irlande, désigne une généralisation, une systématisation, de la pratique de la mise à l'index des usines ou des ateliers qui n'accordent pas à leurs ouvriers les conditions réclamées par eux. Au Congrès de la Confédération générale du travail, tenu à Toulouse en septembre 1897, MM. Pouget et Delesalle ont préconisé, dans un rapport, l'emploi généralisé du boycottage.

Conflits agraires et nationaux en Irlande, conflits sociaux dans les pays industriels, le boycottage avait toujours été, jusqu'à ces dernières années, pratiqué dans des cas nettement délimités et circonscrits, entre individus ou collectivités appartenant à un même pays; il n'avait pas encore fait son apparition dans les conflits internationaux. Les conditions de la vie des peuples ne s'y prêtaient pas. On n'avait jamais vu la rivalité des nations prendre, avec la même intensité qu'aujourd'hui, la forme d'une concurrence économique ; plusieurs des plus puissantes nations de la terre vivent presque exclusivement de leur industrie et de leur commerce; une grève de consommateurs, une mise à l'index, sur les principaux marchés, des produits de l'une de ces nations, pourraient entraîner pour elle, en peu de temps, les conséquences les plus graves. Depuis longtemps aussi, du moins en Europe, les métiers n'avaient plus une organisation assez forte, assez disciplinée pour conduire l'opération difficile d'un boycottage étendu à toute une nation. On aurait le droit de dire qu'il était réservé à notre temps de voir le boycottage des marchandises devenir une arme dans les conflits internationaux, si les organisateurs anonymes du boycottage en Chine et en Turquie ne pouvaient se réclamer d'un illustre précurseur. Qu'est-ce, en effet, que le blocus continental, sinon le boycottage des marchandises et des bateaux anglais? Sur toute l'étendue des mers, l'Angleterre ne reconnaissait d'autre droit que celui de sa force, elle saisissait, comme de bonne prise, les marchandises françaises même sur des navires neutres, elle traitait en prisonniers de guerre les matelots de commerce français, elle déclarait bloqués des ports sans y établir de blocus effectif; bref, elle interdisait les mers à la France. Napoléon lui répond en boycottant ses marchandises dans tous les ports de la France et de ses alliés. Il est curieux de remarquer que cet essai grandiose de boycottage a déjà le caractère d'une riposte à une vio-

lation flagrante du droit des gens. Napoléon avait justement calculé que l'Angleterre ne pouvait vivre sans commerce, sans relations avec le continent; en le lui fermant, il pensait l'atteindre dans les sources mêmes de sa vie. Mais la Grande-Bretagne n'était pas encore devenue ce qu'elle est aujourd'hui, une immense usine qui ne saurait se nourrir sans acheter ses vivres à l'étranger ; son agriculture suffisait presque à sa consommation : elle souffrit, mais elle résista. Napoléon était, à vrai dire, seul à vouloir fermement le blocus; il l'imposa par l'ascendant de son génie et par la force de ses armées, mais il n'obtint jamais la collaboration spontanée, absolue, universelle, des peuples qui est indispensable au succès d'un boycottage ; même parmi ses sujets français, les intérêts privés, lésés par le blocus, favorisèrent la contrebande ; à plus forte raison dans les pays qui n'obéissaient que par contrainte. Le blocus continental est un boycottage voulu et imposé par un souverain malgré les répugnances des peuples; les boycottages d'aujourd'hui sont, au contraire, voulus et imposés par les peuples malgré les répugnances des gouvernemens, ou tout au moins sans leur participation officielle : c'est ce qui en fait la nouveauté, l'originalité et l'importance. La Chine et la Turquie vont nous en offrir deux exemples caractéristiques.

II

La Chine est le pays par excellence des associations. L'association naturelle, la famille, est la base de la société ; le gouvernement impérial est l'image agrandie de la famille. Chaque individu est fortement encadré dans un réseau d'associations et de confréries qui règlent, mesurent et protègent son activité. Les travailleurs du même métier, les marchands faisant le même commerce, sont embrigadés dans des guildes solidement organisées; ces corporations, comme celles de notre moyen âge, ont leur culte, leur saint patron, leurs fêtes, leurs règlemens, leur syndic, leur tribunal, leurs pénalités; elles s'occupent de régulariser les prix et les salaires, elles savent, à l'occasion, provoquer des grèves, et, pour se protéger contre les exactions ou l'arbitraire des mandarins, elles pratiquent, depuis longtemps, le boycottage. A mesure que la Chine s'est ouverte aux étrangers, des conflits sont survenus où ceux-ci n'avaient pas toujours le beau rôle; pour résister à leurs exigences, les guildes organi-

sèrent des boycottages : on en cite quelques exemples où tous les efforts de la diplomatie ne purent venir à bout de la ténacité corporative. On n'a pas oublié, dans les chancelleries, le boycottage de la maison française Marty à Pakhoï. En 1904, deux maisons allemandes de Hankeou durent capituler devant un boycottage. On se souvient aussi des longues difficultés, des émeutes même, que provoqua, sur notre concession de Chang-Haï, la guilde des gens de Ning-Po pour une question de tombeaux (1). Ainsi se manifestait la puissance des guildes, mais jusqu'alors il ne s'agissait que de boycottages locaux et partiels. Il n'est pas besoin de redire ici comment la guerre sino-japonaise et surtout la victoire des Japonais sur les Russes ont éveillé le sentiment national et créé dans l'Empire du Milieu un grand mouvement de progrès et de réformes. La Chine emprunte les méthodes et les outils des étrangers afin de pouvoir, un jour prochain, se passer d'eux. Les incidens qui ont amené le boycottage des marchandises américaines d'abord, japonaises ensuite, ont manifesté avec éclat la transformation profonde qui pousse la vieille Chine dans des voies nouvelles.

Rappelons seulement que ce fut à l'occasion du renouvellement de la convention sur l'émigration des Chinois aux États-Unis qu'éclata brusquement le mouvement hostile aux Américains. Les États-Unis avaient toujours eu, avec le gouvernement chinois, les meilleures relations ; en un temps où les puissances européennes forçaient à coups de canon la Chine à ouvrir ses marchés, et se ruaient à l'exploitation de ses richesses, où l'on parlait en Angleterre du *Break-up of China*, les Américains s'étaient montrés particulièrement respectueux des droits souverains de l'Empire chinois et modérés dans leurs demandes de chemins de fer ou de mines ; ils n'avaient même pas de « concessions » là où les autres puissances en possèdent. Leur politique se bornait à réclamer la « porte ouverte » pour leurs marchandises. Ils occupaient le quatrième rang parmi les États fournisseurs de la Chine ; le chiffre de leurs ventes, en 1904, s'était élevé à 29 181 000 Haïkouan-taëls contre 17 163 000 en 1898 (2) ; elles consistaient surtout en cotonnades, farine,

(1) Voyez notre ouvrage *la Chine qui s'ouvre*, p. 254 (Perrin, 1900).
(2) Le Haïkouan-taël valait, en 1904, 3 fr. 60.

Importations :	Grande-Bretagne	57 221 000	H.-taëls.
—	Japon	50 164 000	—
—	Indes Anglaises	32 220	—

pétrole. Les Américains étaient aussi pour la Chine d'excellens cliens; leurs achats, en 1904, se montaient à 30 994 500 Haïkouan-taëls contre 21 514 000 en 1893, ils consistaient en peaux, opium, laine, nattes et surtout soies et thé. De 1898 à 1903, le mouvement de la navigation entre les États-Unis et la Chine avait plus que doublé. Mais les Yankees, zélés partisans de la « porte ouverte » chez les autres, ne se font pas faute de fermer la leur, soit par des droits de douanes, soit par des règlemens sur l'immigration. On sait qu'ils mettent, à l'entrée des coolies chinois dans les États de l'Ouest, des restrictions très sévères. Au moment de l'Exposition de Saint-Louis, des Chinois de distinction qui se rendaient aux États-Unis furent arrêtés, traités comme des coolies, violentés, mensurés. Le patriotisme chinois renaissant jugea humiliantes et vexatoires de telles mesures d'exception contre la race jaune. Dans cette Union Nord-américaine, si accueillante aux Européens, l'homme jaune était traité en paria; une élite de Chinois, pénétrés de la grandeur et de l'antiquité de leur civilisation nationale, imbus des principes égalitaires de la philosophie occidentale, s'indignèrent d'une telle situation et résolurent d'exiger pour leurs compatriotes un traitement plus équitable; et, comme le gouvernement des États-Unis se refusait à toute concession, ils cherchèrent les moyens de l'y contraindre : le boycottage des marchandises américaines traduisit leurs colères et leurs espérances.

Le 10 mai 1905, dans un meeting tenu à Chang-Haï, le boycottage des marchandises américaines est décidé. En quelques jours le mot d'ordre est transmis aux principaux ports de l'Empire. Tous les témoins de ces incidens ont été frappés de la soudaineté du mouvement et de la rapidité avec laquelle il s'est généralisé. Les boutiques qui vendent des articles américains sont mises à l'index, des affiches engagent le public à n'acheter aucun produit venant des États-Unis, les négocians annulent leurs commandes, les corporations de portefaix refusent de travailler au déchargement des bateaux venant d'Amérique. Les journaux, qui dirigent le mouvement nationaliste et réformiste en Chine, mènent la campagne et, prêchant d'exemple, refusent d'insérer la publicité des maisons américaines. Les étudians, dont beaucoup ont vécu et étudié à l'étranger, se signalent par l'intransigeance de leur xénophobie et se font les propagandistes de l'anti-américanisme. Mais, étudians et journalistes sont

peu nombreux et sans organisation ; le succès du mouvement est dû surtout à la discipline des guildes ; le mot d'ordre de leurs chefs, transmis de ville en ville, propagé comme une traînée de poudre, est obéi aveuglément ; les négocians, même au prix de grosses pertes, ne font plus de commandes aux États-Unis et vont chercher dans d'autres pays les articles dont ils ont besoin. Il n'est pas jusqu'aux associations d'acteurs qui ne s'associent aux représailles : elles sont invitées, par les chefs des corporations, à prêcher, pendant les représentations, la lutte contre les Américains !

C'est à Canton, dans la grande métropole de la Chine méridionale, que le mouvement de boycottage trouve le terrain le mieux préparé pour son succès. Les Cantonais sont à la tête du mouvement réformiste et nationaliste ; ils n'ont jamais supporté qu'en frémissant le joug des Mandchoux et toutes les tentatives révolutionnaires ou particularistes ont trouvé chez eux des partisans ; nous avons raconté ici, en leur temps, les insurrections dirigées par Sun-Yat-Sen.

Dès la fin de mai, le boycottage, organisé par les guildes, est général à Canton. Le 20 juillet, dans un grand meeting, les Cantonais proclament leur résolution de n'acheter et de ne vendre aucun article de provenance américaine et de mettre à l'index tout Chinois qui entretiendrait des relations avec des Américains. Des placards, affichés sur les murs, enjoignent à tous les habitans, au nom du patriotisme, d'avoir à se conformer à ces résolutions ; de longs cortèges parcourent les rues avec des bannières dont les inscriptions dénoncent les méfaits des Américains et affirment le devoir pour tout Chinois de châtier leur insolence. A la fin d'août, quand le boycottage commence à se relâcher dans la Chine du Nord, il sévit plus rigoureusement que jamais à Canton : l'assemblée générale des guildes, qui conduit le mouvement, annonce qu'elle prendra à sa charge les pertes causées par les fluctuations des changes et indemnisera les négocians lésés par le boycottage ; elle fait installer des salles d'échantillons où sont exposées les marques boycottées et les produits similaires qui peuvent les remplacer ; les grandes maisons d'importation s'adressent en Australie, pour suppléer les farines américaines, et aux Indes néerlandaises pour le pétrole. Une proclamation conciliante du vice-roi, qui conseille d'ajourner à la fin de l'année la mise en pratique du boycottage, est lacérée. Les

journaux publient toute la correspondance échangée entre le vice-roi et le consul général des États-Unis: ainsi le public est pris à témoin et mis à même de juger de quel côté est le bon droit; là encore se révèle l'esprit démocratique des guildes.

En septembre, un incident tragi-comique vient faire éclater la violence du sentiment populaire contre les Américains. M. Taft, alors secrétaire d'État, et miss Roosevelt, au cours de leur voyage dans les mers du Pacifique, arrivent à Canton. Les négocians américains espéraient que cette visite et les fêtes qu'elle ne manquerait pas de provoquer apaiseraient les esprits et les prépareraient à une conciliation. Il n'en fut rien. Tous les efforts du vice-roi ne réussirent qu'à sauvegarder la sécurité des illustres voyageurs. En vain, le vice-roi fit afficher une proclamation qui affirmait que « bien accueillir des hôtes est un, acheter ou ne pas acheter des marchandises est autre; » les dispositions de la foule paraissaient peu conciliantes. La corporation des porteurs avait décidé, plusieurs jours d'avance, qu'elle refuserait ses services à la fille du président des États-Unis et au secrétaire d'État; ni pour argent, ni par menace, il ne fut possible de trouver un seul porteur. Un missionnaire américain avait pris la précaution d'amener, de fort loin, des porteurs choisis parmi ses catéchumènes protestans; dès qu'ils eurent reçu la consigne des chefs de leur corporation, ces paysans, comme les citadins, se croisèrent les bras. Miss Roosevelt, arrivée sur la canonnière américaine *Callao*, dut se résigner à débarquer, à quatre heures du matin, dans l'île de Shamien, où est situé le Consulat des États-Unis; ; puis elle s'enferma sous la protection du drapeau étoilé jusqu'à l'heure de son départ, faisant à mauvaise fortune bon visage et riant des affiches placardées contre elle qu'heureusement elle ne vit pas et dont personne ne s'avisa de lui expliquer le sens injurieux et grossier. M. Taft, lui non plus, ne traversa pas la ville ; il alla voir le chemin de fer de Sam-Sui et se rendit à un banquet officiel où, dans un toast à la fois flatteur et menaçant, il rappela les services rendus par les États-Unis à la Chine, se plaignit que, malgré les traités qui assuraient la liberté du commerce, les marchandises américaines fussent traitées en ennemies, et laissa entendre que les États-Unis sauraient, même par la force, faire respecter leurs droits. Au moment de l'embarquement, une foule hostile accueillit M. Taft et miss Roosevelt avec des sifflets et des huées. Quelques Améri-

cains de leur suite, qui avaient cru pouvoir se hasarder dans les rues de la ville, furent criblés d'œufs et de fruits pourris. Telle fut la visite à Canton de la fille du président Roosevelt et de son futur successeur.

A quelque temps de là, le consul des États-Unis à Chang-Haï ayant imprudemment déclaré que le boycottage était inspiré moins par un sentiment patriotique que par l'intérêt de quelques négocians, un jeune étudiant cantonais, pour protester, à la manière chinoise, contre une telle calomnie, se suicida. On sait toute l'importance que prend, dans l'Empire du Milieu, une pareille manifestation. Dès que la nouvelle est connue à Canton, elle excite un enthousiasme délirant ; un immense meeting s'organise ; 200000 personnes avec des bannières portant des inscriptions à la louange du suicidé et à la confusion des Américains défilent devant un catafalque dressé dans la maison du défunt (17 novembre). Le surlendemain, une cérémonie funèbre est célébrée en l'honneur de l'étudiant martyr de son patriotisme ; les écoles sont fermées, le commerce suspendu, une foule hurlante réclame l'élargissement des étudians arrêtés pour avoir affiché des placards injurieux contre miss Roosevelt et M. Taft.

La violence de ces incidens détermine les négocians cantonais, dont les intérêts souffraient du boycottage, à accepter une conférence où ils discuteraient avec des commerçans yankees les moyens d'amener un apaisement. Voici le programme préparé par le Comité des guildes pour la conférence : il est significatif :

1° Établir les droits imprescriptibles de l'homme.

2° Pourquoi sont institués les gouvernemens ?

3° Quelle est la cause du boycottage ?

4° Desiderata des Chinois.

5° Idées des Américains à ce sujet.

6° Comment rendre effective l'entente si elle s'établit.

7° Rédaction des procès-verbaux signés par les parties.

8° Programme des réunions futures.

On devine que, sur les deux premiers articles, le débat fut assez confus ; on entendit de paisibles négocians, dans leur zèle à fonder sur des principes absolus le droit, pour leurs compatriotes émigrans aux États-Unis, à un traitement plus équitable, émettre les aphorismes les plus révolutionnaires ; les Américains leur opposèrent l'inassimilabilité de la race jaune. Une pareille discussion n'était pas de nature à ramener le calme : le boycottage

continua de plus belle. En janvier 1907, plus d'un an et demi après le début du mouvement, un nouveau meeting décidait que le boycottage serait pratiqué à Canton plus rigoureusement que jamais et invitait les coolies à s'abstenir d'aller travailler à Panama pour une entreprise américaine. Le temps seul, et des événemens dont nous aurons à parler, finirent, tant bien que mal, par avoir raison de l'obstination patriotique des guildes cantonaises.

Canton fut et resta le principal centre de diffusion du mouvement. Dans les ports du Nord, l'influence plus proche du gouvernement central enraya la propagande anti-américaine dès son origine. Le boycottage ne dura à Tien-Tsin que quelques semaines et ne fut jamais très effectif. A Chang-Haï, au contraire, malgré l'influence des négocians européens jointe à celle du vice-roi, le mouvement continua et gagna les villes de l'intérieur. — A Pakhoï, ce furent des émissaires des comités de Canton et de Chang-Haï qui, le 11 septembre 1905, vinrent apporter le mot d'ordre aux guildes et sommèrent les négocians, d'abord récalcitrans, de se débarrasser des marchandises américaines; comme approchaient les fêtes de la huitième lune, à l'occasion desquelles les Chinois mangent en famille un gâteau de farine, les meneurs répandirent le bruit que les farines américaines étaient empoisonnées et que manger des gâteaux traditionnels serait faire œuvre de mauvais patriote. — A Hoï-hao (île d'Haïnan), même scenario: ce sont les envoyés des guildes de Canton, qui, dans une grande réunion publique, le 17 septembre, provoquent le boycottage et décident les bonnes gens de la ville à sacrifier à la patrie les « gâteaux de la huitième lune. » — A Hankeou, la grande métropole commerciale du Yang-Tse, où les Américains ont des intérêts considérables, le mouvement s'étend dès la fin de juin et gagne les principales villes commerçantes de l'intérieur ; le commerce yankee subit des pertes énormes. — A Amoy on affiche, le 22 juillet, sous le sceau des guildes, un placard très caractéristique où il est expliqué que: « si les Chinois ne persévéraient pas dans la campagne vigoureuse entreprise contre les produits américains, rien n'empêcherait la Grande-Bretagne, la France, la Hollande et le Portugal de persécuter les Chinois à l'instar des États-Unis. »

Même hors du territoire de l'Empire, les négocians chinois s'associent au mouvement anti-américain; jusqu'au Japon, en Indo-Chine et dans les Établissemens des Détroits, les commu-

nautés commerçantes chinoises prennent part au boycottage. A Hong-Kong, qui reçoit près de 50 millions de francs de marchandises américaines par an et qui les réexpédie dans l'Empire du Milieu, la Chambre de commerce chinoise (*chinese commercial Union*) s'émeut et veut, elle aussi, faire montre de son patriotisme économique; mais les autorités anglaises s'opposent à l'organisation du boycottage. La plèbe chinoise de Hong-Kong, où de nombreux réfugiés forment un élément turbulent et révolutionnaire, essaie, de son côté, des manifestations dans la rue que la police anglaise a beaucoup de peine à réprimer. M. Taft, à son passage dans l'île, écoute les doléances des commerçans chinois et américains et convient que les règlemens en vigueur à San Francisco sont trop rigoureux, mais il proteste contre le boycottage illégal et contraire aux traités. Son intervention n'empêche pas les commandes des négocians chinois aux États-Unis de diminuer dans de fortes proportions.

Il paraît avéré que, durant les premières semaines, le gouvernement de Pékin ne découragea pas le boycottage; peut-être même en fut-il secrètement l'instigateur. Dans plusieurs villes, les autorités inspirèrent les chefs des guildes, mais toujours assez discrètement pour pouvoir le nier. Presque partout on constata, au moins, la neutralité bienveillante des fonctionnaires. A Chang-Haï, à la fin du mois d'août, un délégué du ministre du Commerce, nommé Tchang-Tchien, vint s'aboucher avec les négocians chinois pour organiser le boycottage, tout en épargnant de trop grandes pertes au commerce; on le vit interdire l'achat des articles américains et infliger des amendes à des commerçans coupables d'en avoir acheté.

Lorsqu'il eut réuni quelques preuves de la complicité occulte du gouvernement chinois, M. Roosevelt prescrivit à M. Rockhill, ministre des États-Unis à Pékin, de déclarer au Ouaï-Vou-Pou que le gouvernement serait tenu pour responsable du dommage causé aux Américains; mais, en même temps, le président rédigeait un message conciliant où il annonçait que les règlemens en vigueur allaient être revisés dans un esprit de tolérance et de libéralisme. Le prince Ching, sur les instances de M. Rockhill, publia un édit interdisant le boycottage; d'autres édits suivirent celui-là : satisfaction platonique! Le mouvement antiaméricain était trop violemment déchaîné pour être arrêté d'un seul coup; le Ouaï-Vou-Pou, même dans son désir sincère de ne

pas pousser à bout les Américains, restait désarmé en face d'un mouvement conduit par les guildes et devenu populaire. A Canton, les proclamations du gouvernement furent lacérées; nulle part, sauf dans quelques ports du Nord, elles ne suffirent à apaiser les esprits.

L'action des diplomaties européennes fut moins utile encore; à Chang-Haï, le corps consulaire prit l'initiative d'une protestation auprès du tao-taï; à Pékin, le ministre d'Allemagne proposa à ses collègues une intervention collective, fondée sur l'article 14 du traité franco-chinois de Tien-Tsin, dont les dispositions ont été reproduites dans tous les traités entre la Chine et l'Europe. Mais comment intervenir dans une affaire qui résulte, non pas d'un acte du gouvernement chinois, mais de décisions prises par des associations commerciales sur qui le gouvernement, et à plus forte raison les étrangers, n'ont aucune prise? Le corps diplomatique s'abstint sagement d'une démarche qui ne pouvait aboutir qu'à de vaines paroles. Le boycottage suivit donc son cours, rigoureux dans quelques villes, plus relâché dans d'autres, mais dans l'ensemble dangereusement efficace; le commerce américain subit des pertes considérables que l'on évalue à plus de cent millions de francs (1), et le président Roosevelt dut amender les règlemens sur l'immigration des Chinois.

Les plus chaleureux encouragemens au nationalisme chinois étaient venus, durant toute cette crise, de la presse et de l'opinion japonaise; le commerce nippon espérait recueillir les bénéfices du boycottage et supplanter ses concurrens américains. Un diplomate européen pouvait écrire à son ministre : « Ces manifestations sont, sinon provoquées, du moins certainement organisées par les Japonais : *is fecit cui prodest.* » Les journaux prônaient le boycottage et avertissaient les Européens que le temps était passé où les peuples asiatiques subissaient sans protester les humiliations étrangères.

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui,
Qui souvent s'engeigne soi-même.

L'incident du *Tatsu-Maru* allait bientôt prouver aux Japonais la vérité du vieux dicton.

(1) Ventes américaines en Chine pendant les sept premiers mois de :

1905	185 906 100	francs.
1906	103 060 955	—
Différence en moins	82 845 145	—

Rappelons brièvement les faits : le 10 février 1905, dans la rivière de Canton, une canonnière chinoise visite un bateau des Messageries japonaises, le *Tatsu-Maru*, et le trouve porteur de quatre-vingt-seize caisses contenant chacune 24 fusils Mauser et de quarante-six caisses de munitions, le tout venant de Hong-Kong et destiné aux révolutionnaires du Kouang-Toung ; le vice-roi ordonne la confiscation du bateau et de la cargaison. L'affaire, en elle-même, était sans gravité, mais le baron Hayashi appartient à cette école d'hommes d'État japonais qui prétendent en imposer à la Chine par la force ; il prescrit à son ministre à Pékin de protester énergiquement contre la saisie d'un bateau qui se rendait à Macao, port portugais, et d'exiger que le navire soit relâché immédiatement, que des excuses soient présentées pour l'insulte au pavillon qui avait été amené et remplacé par le pavillon chinois, que les officiers de la canonnière soient punis et qu'une indemnité soit payée au *Tatsu-Maru* pour le retard subi par lui. Le gouvernement chinois, intimidé, cède (20 mars) ; sa faiblesse, et surtout l'âpreté hautaine, la mauvaise volonté évidente du Japon provoquent dans toute la Chine une violente explosion de colère. Dès le 10 mars, les Cantonais tiennent un meeting pour sommer le gouvernement de tenir bon et menacer les Japonais d'un boycottage. A la nouvelle de la capitulation du gouvernement, un nouveau meeting s'assemble ; la salle est toute tendue de blanc, en signe de deuil ; une foule immense proteste contre « la honte soufferte par le pays ; » le boycottage de tous les articles japonais est décidé et, séance tenante, les commerçans apportent sur la place et brûlent ceux qu'ils ont en magasin ; les coolies refusent de décharger les bateaux japonais et les guildes annoncent que tout commerçant convaincu d'avoir acheté des marchandises interdites sera frappé d'une amende de 500 dollars ; les enfans des écoles jurent de ne plus acheter aucun objet japonais. Quelques jours après (13 avril), dix mille femmes et jeunes filles, toutes vêtues de blanc, se réunissent dans un temple pour pleurer la honte nationale, s'engagent à se priver d'articles japonais et à stimuler la résistance patriotique de leurs maris et de leurs frères. Ni les ordres réitérés du gouvernement, ni les efforts des Japonais ne réussissent à arrêter le mouvement ; à Manille, à Hanoï, à Saïgon, aux îles Havaï, le boycottage s'organise ; à Hong-Kong, les vapeurs japonais quittent le port sans une tonne de marchan-

dises ni un seul passager chinois. Pendant le premier semestre de 1907, le commerce japonais avec les ports de l'Empire du Milieu, y compris Hong-Kong, avait été de 68 800 000 yen; il tombe, pendant le premier semestre de 1908, à 52 300 000 yen. Le gouvernement japonais, naguère si hautain, si exigeant, devient plus souple, plus accommodant; comprenant enfin qu'il a fait fausse route, il cherche à ouvrir les voies à un rapprochement et à regagner la confiance des Chinois; il va jusqu'à soutenir pécuniairement un négociant chinois de Kobé que le boycottage acculait à la faillite et à offrir, sans succès, 400 000 dollars au directeur de la Société municipale de Canton pour obtenir la levée de l'index. Ces bons procédés ne sont pas plus efficaces que les menaces: l'incident du *Tatsu-Maru* n'avait été qu'un prétexte à l'explosion du nationalisme chinois; le but des patriotes était maintenant de créer une industrie nationale, afin de se passer le plus possible du concours onéreux des étrangers, Japonais ou Européens. La Société municipale de Canton s'organise dans ce dessein, avec l'appui secret des autorités locales : une compagnie d'assurances contre l'incendie est créée avec des capitaux et un personnel chinois; une souscription est ouverte pour créer une compagnie chinoise de commerce et de navigation; on décide la fondation d'une fabrique d'allumettes, d'une manufacture de tissus; la guilde des pêcheurs, elle-même, dans son zèle patriotique, multiplie son activité, afin que la pêche chinoise puisse suffire à l'appétit chinois.

Si l'on a pu croire, après la guerre sino-japonaise, que les Nippons deviendraient les éducateurs de la Chine nouvelle, il n'est plus permis de conserver cette illusion: aujourd'hui, les réformistes et les patriotes chinois, avec l'appui secret du gouvernement, affirment leur particularisme intransigeant; ils sont résolus à se passer des étrangers, quels qu'ils soient, et à développer par eux-mêmes les richesses et les énergies de la vieille Chine. De tous les étrangers, le plus dangereux c'est le plus proche : un excellent observateur, M. Robert de Caix, écrivant dernièrement de Chine au *Comité de l'Asie française*, notait « la baisse de l'influence japonaise dans le Céleste-Empire et la hausse de l'influence américaine. » Les Japonais ont profondément froissé le sentiment national chinois renaissant; le boycottage de leurs marchandises n'a jamais complètement cessé et il recommence au moindre prétexte : en novembre 1908, des

troubles éclatent à Hong-Kong et les boutiques japonaises sont pillées; tout récemment, l'occupation par les Japonais, d'un îlot désert, aux confins de la Corée et de la Mandchourie provoque à Canton une nouvelle poussée de colère: aussitôt les affaires avec le Japon s'arrêtent; les commandes sont annulées.

Ainsi la pratique du boycottage est entrée dans les mœurs des Chinois, elle s'y implante et tend à devenir chronique. Le boycottage a été la pierre de touche de la solidarité chinoise; appliqué aux Américains, puis aux Japonais, il a manifesté et en même temps stimulé l'éveil du sentiment national dans l'Empire du Milieu. Le nationalisme chinois a ainsi donné un exemple qui aura des imitateurs; il a enseigné l'usage d'une arme nouvelle qui tend à devenir par excellence l'instrument de lutte du nationalisme économique.

III

L'Europe qui, dans les temps anciens, a reçu de l'Orient asiatique le principe de sa civilisation et de sa vie morale, va-t-elle aujourd'hui retourner à son école? On pourrait le croire en étudiant l'histoire du boycottage des marchandises autrichiennes dans l'Empire ottoman; elle reproduit, presque trait pour trait, les incidens qui ont marqué, en Chine, le boycottage des produits américains et japonais; nous y retrouverons la même cause initiale, les mêmes élémens d'organisation, de lutte et de succès : à l'origine, un abus de la force, un pays en pleine crise de transformation politique et sociale, des comités secrets et des corporations disciplinées, un sentiment national réveillé par l'aiguillon de l'étranger, par la propagande de quelques journaux et d'une élite d'hommes, un sens pratique très averti des contingences politiques joint à une étonnante débauche d'idées générales et de principes philosophiques, et, à la fin, le succès de l'arme nouvelle que l'organisation actuelle de la vie économique internationale a mise à la disposition des peuples. Lorsqu'il s'agit d'un mouvement populaire, les détails sont particulièrement caractéristiques : nous essaierons de relater les plus topiques.

Le 5 octobre 1908, l'empereur François-Joseph annonçait sa résolution d'annexer la Bosnie et l'Herzégovine; la veille, le prince Ferdinand s'était proclamé roi de la Bulgarie indépendante. Ainsi, deux provinces qui, théoriquement et en droit, fai-

saient encore partie intégrante de l'Empire ottoman, en étaient séparées. Dès le 8, à Galata et à Stamboul, la foule se porte devant les magasins autrichiens, criant qu'il faut les boycotter, empêchant les cliens d'y entrer. Le 10, le *Tanine*, l'un des organes dévoués au Comité Union et Progrès, publie un article intitulé : « N'achetez pas de marchandises autrichiennes! » qui, reproduit par tous les journaux de l'Empire, est comme le coup de clairon qui donne partout le signal du boycottage (1). A partir de ce jour-là, dans les ports et dans les grandes villes, à l'appel des comités jeunes-turcs, les maisons autrichiennes sont mises à l'index, les navires autrichiens ne peuvent plus débarquer leur cargaison; acheter des articles autrichiens devient un acte de trahison envers la patrie ottomane.

A Constantinople, sous les yeux des « patriotes » et du gouvernement, le mouvement reste particulièrement calme et pacifique ; le docteur Riza Tewfik bey, membre du Comité, en est l'organisateur. Le 13 octobre, dans une conférence au théâtre des Petits-Champs, il engage le peuple à pratiquer sans merci le boycottage des magasins autrichiens, mais aussi à se garder de violences qui déconsidéreraient une juste cause : « Pour ne pas acheter dans un magasin, il suffit simplement de ne pas y aller. Il est absurde et superflu d'aller manifester devant ces magasins et crier que désormais on n'y achètera rien (2). » A un grand meeting tenu le 13 octobre dans la cour de la mosquée du Sultan Achmet, des orateurs de toutes les nationalités, un Turc, un Grec, un Israélite, un Arménien et un Arabe, dénoncent la déloyauté de l'Autriche et prônent le boycottage; un grand cortège

(1) « N'achetez pas les productions avariées de l'Autriche qui, au moment où les Ottomans ont besoin de travailler dans le calme, se jette, avec son ordinaire et immonde avidité, sur la Bosnie-Herzégovine. N'achetez pas les marchandises frelatées de l'Autriche qui, au moment où les Ottomans attendaient de tous les États, de tous les peuples civilisés, de la sympathie, de l'encouragement, porte un coup de si grande détresse à la Nation. N'achetez pas les produits répugnans de l'Autriche qui, au moment où les Ottomans travaillent à établir leur gouvernement et leur administration sur des bases de justice et de droit, cherche à faire revenir le régime d'absolutisme, crée des troubles à l'intérieur et une guerre à l'extérieur, en foulant aux pieds les traités, le droit des gens. Oui, qu'aucun Ottoman ne donne un para pour les étoffes, les vêtemens, les chaussettes, les mouchoirs, les flanelles, etc., venant de l'Autriche. »

(2) Cité par M. Léopold Dor dans sa très intéressante conférence à la *Société d'études économiques de Marseille*, publiée sous ce titre : *Le Boycottage des marchandises et des navires autrichiens en Turquie et son influence sur le commerce français* (Marseille, Barlatier). Nous avons fait plus d'un emprunt à cette brochure.

parcourt Stamboul et Péra, et vient pousser des acclamations devant les ambassades de France et d'Angleterre. Le 18, un meeting d'israélites, auquel assistent plus de 3000 membres de la colonie juive, décide de participer au boycottage. Le fez, la coiffure nationale des Ottomans, dénoncé comme fabriqué en Autriche, est proscrit; on voit les « patriotes » déchirer publiquement leur fez rouge et arborer le fez blanc ou le kalpack d'astrakan noir; on parle de mettre au concours une coiffure nationale et l'on voit, dans les rues, à Constantinople, à Smyrne, à Trébizonde, des manifestans décoiffer les passans qui portent un fez rouge.

Mais le boycottage le plus efficace, ce furent les plus humbles et les plus pauvres des Ottomans qui l'exécutèrent. Les hamals et les mahonniers sont les auxiliaires indispensables du commerce : les hamals sont ces portefaix « forts comme des Turcs » que l'on rencontre, dans les rues étroites des villes d'Orient, ployant sous le poids d'invraisemblables fardeaux; les mahonniers sont les patrons de ces allèges ou mahonnes grâce auxquelles on charge ou on décharge les navires partout où ils ne viennent pas à quai. Hamals et mahonnadjis sont groupés en corporations puissantes et disciplinées. Dans tous les grands ports de l'Empire, ils décident de ne plus prêter leur concours aux bateaux autrichiens, ni à ceux des autres nationalités qui accepteraient des marchandises autrichiennes. Le 30 novembre, à Constantinople, quelques portefaix grecs ayant manqué à leur parole et accepté de travailler pour un vapeur du Lloyd, ils sont saisis, conduits devant le Comité de boycottage et contraints de jurer fidélité au mouvement; le même soir, hamals et mahonnadjis tiennent un grand meeting dans lequel tous jurent de rendre le boycottage encore plus rigoureux. Une surveillance organisée dans les principaux ports de l'Europe signale aux comités de boycottage l'embarquement de marchandises autrichiennes et pour peu qu'un navire, quelle que soit sa nationalité, tente de tromper la surveillance, il est lui-même boycotté et ne réussit pas à débarquer sa cargaison. Le commandant d'un vapeur français ayant embarqué par erreur à Constantinople une petite caisse d'armes de provenance autrichienne pour Trébizonde, est averti par les hamals que, s'il la garde à bord, son navire sera boycotté à Trébizonde. Jusqu'à la signature de l'accord austro-turc qui met fin au boycottage, les navires autrichiens, dans les

principaux ports de l'Empire ottoman, arrivent et partent sans pouvoir faire une seule opération commerciale.

A Salonique, d'où le mouvement révolutionnaire du 23 juillet était parti, le boycottage, secrètement organisé par des membres du Comité Union et Progrès, fut exercé avec une particulière rigueur; et pourtant, sur un marché où 65 pour 100 des marchandises importées sont autrichiennes, l'intérêt commercial des négocians entrait directement en lutte avec leur zèle patriotique. Le 11 octobre, des affiches invitent les négocians à rompre toutes relations commerciales avec les Autrichiens et somment la clientèle de déserter les magasins autrichiens; une édition supplémentaire du journal *Yeni Osr*, feuille semi-officielle, explique au public la nécessité et la légitimité du boycottage : « Le moins qu'une nation puisse faire, écrit-il, lorsqu'une autre puissance lui crée d'offensantes difficultés, c'est de manifester son mécontentement en ne traitant plus avec elle... D'ailleurs, au lieu de recevoir des marchandises de camelote provenant des fabriques autrichiennes, il serait à coup sûr plus logique de nous fournir de bonnes marchandises anglaises et françaises. » En quelques heures, le boycottage est complet, les magasins mis à l'index sont désachalandés. Le *Tyrol*, du Lloyd, étant arrivé de Trieste dans l'après-midi du 11, l'agent de la Compagnie envoie réquisitionner les mahonniers pour opérer le déchargement du navire; pas un seul ne se rend à son appel; la promesse d'un double salaire, pas plus que les menaces, ne peut décider à travailler ni un seul musulman, ni un seul de ces Juifs, d'ordinaire si âpres au gain, qui, sur les quais de Salonique, guettent l'arrivée des bateaux. Le Consul général d'Autriche se rend chez le vali et lui demande de requérir la police; Danisch bey lui répond qu'il réprimera sévèrement tout acte de violence, toute tentative de désordre, mais qu'il ne peut rien faire contre la grève des bras croisés. L'agent du Lloyd se rend alors chez un gros négociant de la place, destinataire d'une bonne partie des marchandises apportées par le *Tyrol* et l'invite à en prendre livraison puisque aussi bien il devra régler ses factures à Trieste; il n'obtient que cette jolie réponse : « Je ne vois nullement la nécessité de faire honneur à mes engagemens quand l'empereur d'Autriche vient de renier les siens. » Le *Tyrol* doit repartir sans avoir débarqué une tonne de marchandises. Un vapeur bulgare, arrivé le même jour avec 2000 sacs de

farine, n'est pas plus heureux : les portefaix bulgares ne consentent pas plus que les autres à enfreindre le mot d'ordre. Le 19, un bateau du Lloyd étant arrivé, le Consul général d'Autriche fait intervenir le grand rabbin qui réussit à faire commencer par ses coreligionnaires les opérations de déchargement ; à peine quelques ballots sont-ils à terre que surviennent des gens armés de bâtons qui font cesser le travail ; le vali, malgré sa promesse, s'abstient de faire intervenir la police. A partir de ce moment, le boycottage est définitivement organisé à Salonique, avec la complicité tacite du gouvernement et du Comité, et, jusqu'à la fin de la crise, il y est rigoureusement pratiqué.

De Salonique, le mouvement se propage à l'intérieur des vilayets macédoniens. A Uskub, la première ville importante turque que l'on rencontre après avoir franchi la frontière austro-hongroise, un télégramme de la Chambre de commerce ottomane de Salonique informe les négocians, le 13 octobre, qu'il a été décidé à l'unanimité d'annuler tous les contrats passés avec des fabriques autrichiennes et de refuser livraison des marchandises; aussitôt on décide de s'associer au mouvement, et cette résolution est proclamée dans toutes les mosquées à l'heure de la prière. Une affiche est apposée sur les murs par les soins du Comité : en voici la traduction :

Appel du Comité Union et Progrès à la population ottomane d'Uskub.

A nos chers concitoyens, prière instante !

Tout homme de cœur et de conscience sait que la patrie est chose plus sainte, plus chère que la mère, le père, en un mot que tout au monde. Frères ! ceci n'a pas besoin d'explications. Aucun Ottoman ne pourra supporter que les Autrichiens et les Bulgares, en apparence amis du gouvernement constitutionnel que nous avons obtenu, mais au fond nos ennemis les plus traîtres, manifestent leurs intentions perfides au moment même où nous avons le plus besoin de tranquillité, de paix et d'harmonie, qu'ils meurtrissent de leurs ongles grossiers les blessures que nous portons depuis longtemps au cœur, que, par leurs importations, ils prennent notre argent par millions pour ensuite nous insulter et nous menacer avec nos propres armes.

Ottomans, pour faire comprendre à ces ennemis perfides le bouillonnement de notre sang et la colère de notre conscience, n'achetons plus rien à Stein, Karlman, Tiring, Mayer, Bazar allemand, Orosdi-Back et autres établissemens semblables. N'achetons plus les marchandises pourries de l'Autriche et de la Bulgarie. Soyez persuadés que ce procédé fera sur eux une impression plus forte que la guerre. Tout Ottoman, qui sait ce que sont

l'honneur et le patriotisme, déchirera le fez autrichien qu'il porte sur la tête ; il achètera les produits de la fabrique ottomane de fez et les marchandises de Hereké. Ne couvrons pas et ne souillons pas le corps de nos enfans, espoir de la patrie, avec les guenilles autrichiennes, aussi froides que le suaire. Nous espérons ne jamais voir dorénavant d'Ottoman à bord des vapeurs du Lloyd ou de ceux de la Compagnie Bulgare.

Vive la Turquie libre! Vivent les peuples anglais et français! Périssent l'Autriche et la Bulgarie et toutes les nations qui les aideront!

Ces conseils impérieux sont suivis, mais avec les amendemens indispensables sur un marché qui reçoit presque toutes ses marchandises d'Autriche et de Hongrie. Les négocians décident d'abord de respecter les contrats signés, au moins jusqu'au mois de mars 1909. Mais, le 26 novembre, les Comités des six clubs de la ville (club albanais, club bulgare, club serbe, club grec, club israélite, club commercial turc) se réunissent et décident de former une Commission spéciale de douze membres pour maintenir les prohibitions contre les marchandises autrichiennes et bulgares; les marchandises commandées avant le 9 décembre et payées devront être livrées au Comité qui, pour empêcher la hausse, les revendra aux prix anciens en prélevant un léger bénéfice qui sera attribué aux destinataires. A la fin de janvier 1909, le boycottage devient plus rigoureux encore à Uskub, soit que les négociations ouvertes entre Vienne et Constantinople aient irrité certains élémens de la population, soit qu'on ait voulu dissimuler la part prépondérante qu'avaient les agens du gouvernement dans la direction du boycottage.

Dans les villes de l'intérieur, comme Monastir ou Okrida, le mot d'ordre est apporté de Salonique. L'élément albanais surtout se montre acharné contre l'Autriche. A Okrida, un boutiquier musulman apporte sur la place publique ses allumettes autrichiennes et les brûle au milieu de la foule enthousiaste. Scutari d'Albanie, en raison de sa situation géographique, ne reçoit guère que des marchandises autrichiennes; un comité de boycottage s'y constitue cependant et cherche à établir des relations avec l'Italie et la France; un agent est envoyé à Marseille; les commandes faites en Autriche sont annulées. Mais l'absence des articles autrichiens sur le marché est si préjudiciable à la population qu'à la première nouvelle des pourparlers entre Vienne et Constantinople, le boycottage s'apaise. Le populaire explique à sa façon la reprise des relations par un conte que colportent

les hodjas : l'empereur François-Joseph s'est rendu secrètement à Constantinople, il a obtenu une audience du Sultan et lui a exposé que le boycottage ruinerait les fabriques qu'il a créées à grands frais; il a ensuite supplié le Padischah, par égard pour ses cheveux blancs, de lui laisser la Bosnie et l'Herzégovine. Abd-ul-Hamid, qu'un songe a préparé à cette entrevue, a compassion du vieillard, il lui tire amicalement la barbe et fait droit à ses prières. Le témoin qui rapporte cette amusante histoire se demande non sans raison quelle idée peuvent avoir les bonnes gens de Scutari de la « Constitution? » A Andrinople, le boycottage des marchandises autrichiennes et bulgares est général; les négocians demandent qu'on leur envoie des marques similaires d'autres pays, de France de préférence; le directeur du lycée demande au consul l'adresse d'une maison française qui habillerait les élèves. Un marchand turc du vieux bazar, chef d'une confrérie religieuse, dirige le mouvement; avec une quarantaine d'hommes du peuple il surveille la gare et s'oppose au déchargement des marchandises prohibées. Le 8 décembre, un chariot chargé de sucre est assailli, les sacs sont ouverts, le sucre jeté sur la voie publique. Le vali déclare au Consul général d'Autriche qu'il ne peut rien faire contre un mouvement auquel les pouvoirs publics n'ont pas participé.

Smyrne a accueilli avec allégresse la révolution du 23 juillet; la ville est sous la direction des membres du Comité Union et Progrès; dès qu'elle a reçu le mot d'ordre, huit mille négocians s'entendent pour organiser un boycottage rigoureux qui s'établit sans troubles ni violences. Les négocians demandent vainement que les grandes maisons de commerce françaises leur envoient des voyageurs, ce sont des agens italiens qui viennent, expédiés par le musée commercial de Venise. Sur la côte de Syrie, où nulle part les bateaux n'arrivent à quai, il suffit, pour que le boycottage soit assuré, que les mahonniers refusent leur concours aux navires autrichiens. A Jaffa, à la nouvelle des incidens de Constantinople, les membres du Comité Union et Progrès tiennent une réunion dans la nuit du 12 au 13 octobre: l'*Euterpe*, du Lloyd, devait arriver le matin: quatre membres du Comité parcourent les cafés qui, par ce temps de Ramadan, sont remplis de consommateurs, et expliquent aux marins et aux bateliers qu'ils doivent faire œuvre de patriotes en refusant leurs services aux bateaux autrichiens; ils obtiennent une adhésion

enthousiaste; l'*Euterpe* ne peut pas même recevoir la visite réglementaire de « la Santé. » Sur le port, des orateurs, presque tous chrétiens, haranguent la foule, critiquant violemment l'Autriche et le Lloyd; l'un d'eux se laisse entraîner à une diatribe contre tous les étrangers « exploiteurs de la Turquie; » la poste autrichienne est envahie, les employés chassés, le fourgon et la boîte aux lettres jetés à la mer; le caïmacan et le commandant militaire obtiennent que l'*Euterpe* pourra débarquer la poste, mais les passagers doivent rester à bord jusqu'à Beyrouth. Dans la nuit du 13 au 14, des Turcs armés de kandjars et de revolvers parcourent les rues, criant: « Vive l'Islam! A bas les Giaours! » et tirant des coups de feu en l'air. Le lendemain, le *Saghalien*, des Messageries maritimes, opère sans difficulté ses opérations; un officier, descendu à terre avec la poste, est d'abord menacé par la foule qui le prend pour un Autrichien; reconnu, il est acclamé. Ces manifestations, plus bruyantes que dangereuses, n'eurent pas de suites; le boycottage fonctionna rigoureusement mais sans violences; pas une tonne de marchandises autrichiennes ne fut mise à terre jusqu'à la fin de la crise. Les événemens suivent le même cours à Beyrouth : l'arrivée des premiers bateaux est marquée par de petites émeutes, et le boycottage des magasins ne se fait pas sans quelque tumulte, puis les autorités rétablissent l'ordre; mais, à la fin de décembre, de nouveaux troubles éclatent; des bandes de bateliers parcourent les rues, détruisant les enseignes qui rappellent des produits boycottés, arrachant les plaques de compagnies d'assurances qui portent des emblèmes autrichiens, et, dans les cafés, se répandent en discours injurieux contre l'Autriche et François-Joseph; mahonniers et hamals, soupçonnant les gros négocians de la ville de favoriser des fraudes, n'écoutent plus le Comité de boycottage. L'accord austro-turc survient heureusement au moment où le nationalisme démagogique devenait dangereux. De même, à Tripoli de Syrie, dans les premiers jours de janvier, le patriotisme tend à se transformer en xénophobie; le 9, une bande parcourt les rues, saccage un magasin appartenant au drogman du vice-consulat d'Autriche et jette les marchandises à la mer. Des forcenés pénètrent dans un magasin turc, saisissent des sacs de sucre des raffineries de Saint-Louis, à Marseille, et, malgré la marque française apparente, jettent trente-quatre sacs à la mer; le mutessarif déclare au gérant du vice-consulat de France qu'il déplore l'erreur et consti-

tue une Commission qui fait restituer le sucre saisi et rembourser les sacs perdus.

Ces incidens tumultueux ont été des exceptions même dans les villes où ils se sont produits; les boycottages heureux n'ont pas d'histoire, et le récit de ces cas particuliers ne doit pas nous tromper sur la vraie physionomie du mouvement. Nulle part il n'y a eu de violences contre les personnes; le boycottage a été organisé comme s'il avait été une institution normale, légale, et il a fonctionné avec une discipline, une modération et en même temps une rigueur extraordinaires: c'est pourquoi il a été très efficace.

Pour le baron d'Æhrenthal, comme pour le commerce austro-hongrois, le boycottage a été une surprise; la diplomatie n'est pas habituée à cette escrime nouvelle qui met en face d'elle, au lieu d'un adversaire responsable, la foule anonyme des consommateurs en grève. Les négocians ne crurent pas, d'abord, à la durée du mouvement et les chambres de commerce, dans un élan patriotique, décidèrent de s'en rapporter au gouvernement du soin de protéger leurs intérêts. Mais, bientôt, les effets du boycottage commencèrent à se faire sentir; à la fin d'octobre, l'Association austro-hongroise d'exportation reçut un rapport inquiétant, et bientôt, de Trieste, de Fiume, de Budapest, des villes industrielles de Bohême, des plaintes s'élevèrent. Le commerce austro-hongrois, dont le principal débouché est dans les ports du Levant, était comme frappé de paralysie. Trieste surtout souffrait; les bateaux du Lloyd revenaient au port sans avoir pu débarquer un ballot et, au retour, les exportateurs refusaient de reprendre leurs chargemens. Déjà, au 10 décembre, 26 vapeurs chargés de marchandises autrichiennes étaient revenus sans avoir opéré leur déchargement; toute l'exportation de l'Empire ottoman, très active à l'automne, échappait aux bateaux autrichiens et hongrois; le trafic du Lloyd se chiffrait par 450 000 couronnes de moins, pour le mois d'octobre 1908, que pour le mois correspondant de 1907. La Compagnie des chemins de fer du Sud accusait, pour novembre, une diminution de recettes de 1 232 513 couronnes; on prévoyait, sur la place de Trieste, des désastres financiers et commerciaux. Une réunion de négocians, tenue à Vienne, rendant le gouvernement responsable de ce « cas de force majeure, » lui demandait d'indemniser les pertes du commerce et de l'industrie. On était loin

de l'abnégation patriotique des premiers jours! La Chambre de commerce de Budapest insistait pour une prompte entente avec le gouvernement ottoman ou pour des mesures de répression. Les plaintes devenaient d'autant plus vives que le boycottage coïncidait avec une dépression économique générale : les tisseurs de coton d'Autriche et de Bohême, les imprimeurs sur étoffes, décidaient, dans une réunion, de restreindre de 15 pour 100 leur production; la fabrique de fez de Strakonice (Bohême) perdait toute sa clientèle turque et égyptienne; les sucreries et les raffineries de pétrole voyaient leur exportation s'arrêter brusquement; les annulations de commandes déconcertaient la production et faisaient redouter aux industriels de perdre les marchés du Levant (1). On redoutait une extension du boycottage à l'Égypte, à la Serbie, au Montenegro; les propriétaires roumains, exaspérés du refus de l'Autriche de leur accorder des concessions pour l'entrée de leur bétail, prônaient l'emploi du boycottage, si les négociations commerciales commencées avec l'Autriche tardaient à aboutir.

Négocians, industriels, armateurs, alarmés se tournaient du côté du gouvernement, réclamant une intervention énergique de la diplomatie ou des représailles économiques telles que l'interdiction de toute importation austro-hongroise en Turquie, au besoin même, une action navale et militaire. A Constantinople, le margrave Pallavicini, d'abord, parla haut, se plaignit vivement au ministre des Affaires étrangères et au grand vizir; ceux-ci avaient beau jeu pour arguer de leur impuissance en face d'un mouvement spontané et populaire, et pour alléguer l'impossibilité d'obliger les Ottomans à acheter du sucre autrichien ou la corporation des mahonniers à décharger les bateaux du Lloyd.

(1) Voici quelques chiffres significatifs :

EXPORTATIONS AUSTRO-HONGROISES DANS L'EMPIRE OTTOMAN

	Novembre 1907.		Novembre 1908.	
Fez	539 273	pièces	216 863	pièces
Confections pour hommes	796	quintaux	302	quintaux
Lainages	683	—	263	—
Sucre	578 837	—	434 115	—
Dentelles et broderies	207	—	135	—
Papier à cigarettes	2 908	—	854	—
Papier à imprimer	10 667	—	9 205	—

Le Dr Frédéric Karmienski, dans un article de la *Neue Freie Presse* du 6 janvier, visiblement destiné à rassurer l'opinion, reconnaît que le chiffre de cent millions, dont on a parlé au Parlement, n'est pas exagéré et représente à peu près les pertes du commerce austro-hongrois pour les derniers mois de 1908.

Bientôt l'ambassadeur menaça, si le boycottage continuait, de quitter Constantinople, rompit les négociations entamées au sujet de la Bosnie et annonça qu'elles ne pourraient être reprises qu'après la cessation complète du boycottage. Le boycottage continua, plus rigoureux que jamais, le margrave Pallavicini resta à Constantinople et ce fut lui qui reprit les pourparlers qui aboutirent à l'accord austro-turc du 27 février. Le gouvernement de Vienne consentait à payer à la Turquie, pour l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, une somme totale de 54 millions de francs. Quelques jours plus tard, hamals et mahonniers recommençaient à décharger les bateaux autrichiens, le boycottage était fini : il n'avait pas été inoffensif.

IV

Les conflits internationaux tendent de plus en plus à devenir des conflits économiques ; il est donc naturel que les peuples empruntent leurs armes à la vie économique. Entre deux nations modernes, la sécurité du commerce est la condition essentielle des bonnes relations. Napoléon, le premier, avait compris qu'en ruinant le commerce d'un adversaire on pouvait l'amener à capituler; le plus grand homme de guerre des temps modernes a eu ainsi l'intuition d'une forme nouvelle de la guerre; nous venons d'en voir les premiers essais. Le baron d'Ehrenthal n'a pas eu que des raisons d'ordre économique de signer un accord avec la Turquie, mais ces raisons ont certainement contribué pour une large part à sa décision; les plaintes des Chambres de commerce, des industriels, des négocians, des compagnies de navigation, de la presse, ne peuvent pas être restées sans effet. C'est là un événement nouveau et considérable. Il montre que, dans certaines conditions, la guerre économique ainsi comprise peut conduire au succès quand la guerre militaire conduirait inévitablement à l'échec. Militairement la Turquie était moins forte que l'Autriche-Hongrie, la Chine que le Japon ou les États-Unis.

Le boycottage, pour être efficace, pour être même possible, exige certaines conditions particulières que nous avons trouvées dans le cas de la Chine comme dans celui de la Turquie : le pays qui peut pratiquer avec succès le boycottage est celui qui est importateur de produits fabriqués, qui sert de débouché aux nations industrielles et qui, au contraire, pour sa nourriture, se suffit à

peu près à lui-même; s'il est industriel ou s'il a besoin des blés ou des riz de ses voisins, il s'expose à de dangereuses représailles. C'est pourquoi le boycottage ne peut être efficace qu'entre deux pays qui n'ont ni la même vie, ni la même organisation économique; entre deux grandes puissances européennes, il causerait, d'un côté comme de l'autre, des pertes et des souffrances sensiblement égales; il équivaudrait à une guerre de tarifs poussée jusqu'à la prohibition. Si donc le boycottage peut devenir une arme redoutable, il ne saurait être une arme utilisable dans toutes les circonstances; il restera toujours d'un maniement dangereux pour celui qui ne s'en servirait pas à bon escient; il pourrait, dans certains cas, faire plus de tort au boycotteur qu'au boycotté. Il ne faudrait pas croire que si l'industrie et le commerce austro-hongrois ont subi des pertes considérables, les négocians turcs n'aient pas éprouvé, eux aussi, des dommages importans: il convient de faire entrer en ligne de compte la hausse des produits boycottés qui oblige le consommateur à de gros supplémens de dépenses, et en outre les droits de douane que l'État n'a pas encaissés. La hausse, en Turquie, a atteint, sur certains marchés, jusqu'à 80 pour 100 sur le sucre, à 25 et 30 pour 100 sur le pétrole et le papier. Les affaires sont les affaires, disent les Anglo-Saxons; les Turcs et les Chinois mettent en pratique d'autres maximes; ils savent mettre même les affaires au service du patriotisme et ils ont montré qu'ils étaient capables de faire le sacrifice des intérêts particuliers au bien général.

Les effets du boycottage ne cessent pas le jour où reprennent les relations normales entre les deux pays en lutte. Le boycottage est, à ce point de vue, une forme du nationalisme économique: nous avons vu les Chinois créer chez eux des industries et chercher à se mettre en mesure de produire les articles qu'ils achetaient auparavant à l'étranger : c'est là du pur colbertisme. Les Turcs ont eu le même dessein; ils ont développé la fabrication nationale des fez; mais la période de boycottage a été trop courte pour permettre l'éclosion d'industries nationales que d'ailleurs la situation économique et financière du pays ne comporte pas. Les Turcs continueront donc à s'adresser à l'étranger; il est probable cependant que les Autrichiens ne recouvreront pas toute la clientèle qu'ils ont perdue; un mouvement national aussi vif que l'a été le boycottage en Turquie laisse après lui

des rancunes dont les effets sont durables; certains produits boycottés ont été remplacés par des articles similaires venus de pays concurrens; la Russie a vendu à l'Empire ottoman des sucres et des naphtes; l'Italie n'a rien négligé pour envoyer dans les ports turcs des échantillons et des voyageurs. Le commerce français a malheureusement trop peu profité de ces circonstances favorables; partout les comités de boycottage s'adressaient à nos consuls, la clientèle réclamait des articles français, les Chambres de commerce françaises de Turquie multipliaient leurs appels, un grand courant de sympathie portait vers nous le peuple turc et pouvait nous aider à reconquérir des marchés où jadis notre commerce régnait en maître : « La France n'a pas su profiter de l'occasion exceptionnelle que le boycottage lui offrait, écrit M. Ernest Giraud, président de la Chambre de commerce française de Constantinople..., il y a eu là un manque de décision, de courage, d'initiative, qui montre notre commerce bien peu armé pour affronter l'étranger. » Sans insister sur cette triste constatation, retenons que, même la crise passée, le boycottage peut encore faire sentir ses effets nuisibles au peuple contre lequel il a été dirigé.

Le succès du boycottage en Chine et en Turquie est un exemple qui sera, qui a déjà été suivi. Les grandes nations de civilisation européenne dont la fortune est fondée sur l'industrie et le commerce ne peuvent se passer de débouchés pour écouler les produits de leurs immenses manufactures; pour vivre, elles ont besoin de vendre; leur fermer un marché important, c'est les atteindre dans leurs intérêts essentiels; une grève générale des consommateurs, si elle était possible, les acculerait à une faillite rapide. Or l'expérience récente vient de montrer qu'il peut y avoir des grèves partielles d'acheteurs contre lesquelles ni la diplomatie, ni les cuirassés, ni les armées ne peuvent rien. La leçon ne sera pas perdue pour les peuples qui n'ont pas encore organisé leur production industrielle et qui achètent les articles fabriqués par les autres : l'exemple de la Chine et de la Turquie a mis à leur disposition un formidable instrument d'émancipation. On sait que, aux Indes, le partage du Bengale en deux provinces a violemment irrité les indigènes non musulmans dont le mécontentement s'est traduit par un essai de boycottage des produits anglais. Le mouvement *swadeshi* est un mouvement de nationalisme économique; jusqu'à présent l'administration anglaise a

réussi à prévenir le péril en pratiquant le vieux précepte : diviser pour régner ; mais il est certain que si jamais la grève du consommateur indou, ou du consommateur égyptien, devenait générale, la fortune de l'Angleterre serait menacée.

Le succès d'un boycottage n'exige pas seulement certaines conditions économiques, mais aussi certaines conditions morales. Pour vaincre la résistance des intérêts particuliers et imposer à tout un peuple une lutte de plusieurs mois, il faut toute l'énergie des passions neuves, toute l'allégresse qui transporte un peuple quand il se sent pour la première fois vibrer à l'unisson ; il faut aussi la discipline que donnent les organisations fortes : ce sont les comités jeunes-turcs qui ont dirigé le boycottage et ce sont les corporations qui ont assuré sa victoire. C'est par la lutte que les nationalités prennent conscience d'elles-mêmes : le mouvement du boycottage qui a réuni, dans un même élan patriotique, les Ottomans de toutes les régions de l'Empire et de toutes les religions, a été un puissant instrument de résurrection nationale ; quoi qu'il puisse advenir, la Turquie ne sera plus, après cette épreuve, ce qu'elle était avant.

Le boycottage n'est pas l'arme des peuples amorphes chez qui ne subsiste aucun organisme vigoureux entre l'État despote et l'individu isolé. Napoléon a échoué là où des portefaix ont réussi. Le concours de corporations fortement organisées et disciplinées a été, nous l'avons vu, l'élément principal du succès. Grèves, associations de fonctionnaires, sabotage, ligues d'acheteurs, grèves de consommateurs, boycottages, sont autant d'aspects d'une même évolution des idées et des formes sociales par laquelle la valeur de l'individu et son rôle dans la société lui viennent surtout de la profession qu'il exerce, du cadre dans lequel il est producteur et consommateur. Les vieilles formes périssent : vieille diplomatie qui ignorait les peuples, vieille philosophie qui ne connaissait que les individus, vieille conception de l'État et de l'autorité, vieille forme des guerres nationales. Le boycottage est un instrument de guerre qui permet, dans certaines conditions, aux peuples, même désarmés, de ne pas subir passivement les exigences des plus forts ; tel que les Chinois et les Turcs l'ont pratiqué, il a été, dans le domaine des relations internationales, un succès du nombre organisé.

René Pinon.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La béatification de Jeanne d'Arc est un événement de nature, en dehors de tout esprit de parti, à intéresser et à toucher la France entière. Quels que soient les dissentimens qui nous divisent, le patriotisme doit nous rapprocher dans un sentiment commun lorsqu'il s'agit de notre héroïne nationale. Jeanne a été l'incarnation la plus éclatante de l'idée de patrie dans notre histoire, la plus noble, la plus désintéressée, et finalement la plus douloureuse, puisqu'elle s'est résolue dans le martyre. Quel miracle plus extraordinaire que sa vie ! L'enthousiasme des foules s'est produit à maintes reprises autour de personnages puissans qui ont su en profiter pour accomplir des prodiges ; mais lorsqu'on songe à ce qu'était Jeanne, à ses origines, à son ignorance, à son sexe, à son âge, on reste confondu de l'audace heureuse avec laquelle la pauvre fille s'est jetée dans sa destinée glorieuse et tragique. A une époque comme la nôtre, où le mot de sur-homme est devenu à la mode, on se demande s'il n'y a pas là quelque chose de supérieur à l'humanité. Il est certain, en tout cas, que Jeanne a obéi à des inspirations qui présentent rarement un tel degré d'intensité. Que les voix qu'elle a entendues et suivies soient venues de sa conscience ou d'une source encore plus élevée, son esprit en a été illuminé. Ses mots historiques ont sur tant d'autres l'avantage d'avoir été réellement prononcés, et ils étonnent par leur bon sens, leur justesse, leur originalité pittoresque, avec une pointe de gaieté et de malice qui en fait des mots bien français. Mais tout ce qui plaît et séduit en elle ne doit pas nous faire perdre de vue la mission qu'elle a remplie. Elle ne s'en est pas laissé détourner un seul instant. Le contraste est saisissant entre l'œuvre, qui a été si grande, et la faiblesse de l'instrument qui l'a réalisée. Comment oublier enfin, dans notre société démocratique, que Jeanne d'Arc a été une simple

paysanne de Lorraine et que, de son cœur d'enfant du peuple, est sorti le cri de patriotisme le plus entraînant qui ait jamais retenti? Aussi appartient-elle également à tous les Français patriotes, sans qu'aucun groupe particulier, aucun parti, aucune coterie ait le droit de la dire plus particulièrement sienne.

Et certes, rien n'a été plus loin des intentions de l'Église catholique que d'accaparer sa gloire en la consacrant à sa manière. On sait que, depuis longtemps déjà, il était question de la béatification de Jeanne, et, si l'on devait s'étonner de quelque chose, ce serait du temps qu'il a fallu pour aboutir au dénouement. L'Église, qui invoque pour elle des promesses d'éternité, ne fait rien à la hâte : elle regarde passer les générations successives, sans être tentée de se mettre au pas d'aucune d'elles. Le procès de béatification de Jeanne a donc été très long; mais, une fois entamé, il ne pouvait pas avoir une autre conclusion que celle qui s'est enfin produite. Jeanne, en effet, a puisé toutes ses inspirations dans la religion de son temps, dont elle était profondément pénétrée. Elle était avant tout une croyante; elle a toujours écouté des voix lointaines; elle n'a pas cessé de regarder vers le ciel. Aussi les catholiques français auraient-ils été très contristés si Rome ne lui avait pas rendu justice. Elle a été victime des passions et des troubles d'une époque où tout était confondu. Aujourd'hui, avec la distance des siècles, avec le recul de l'histoire, ces confusions devaient être dissipées et il faut se féliciter qu'elles l'aient été. Les catholiques pourront voir désormais en Jeanne autre chose encore qu'une héroïne : le plus étroit, le plus détestable esprit de parti pourrait seul le trouver mauvais. Chacun est libre d'appliquer à Jeanne le genre de vénération qui lui convient, sans que la part qui est attribuée aux uns diminue celle qui continue d'appartenir aux autres. On dit cependant que notre gouvernement a donné des instructions pour que les fêtes de Jeanne d'Arc, à Orléans, n'aient pas cette année le même éclat que les précédentes. S'il en est ainsi, une pareille résolution ne saurait être trop sévèrement condamnée. On se rappelle, au surplus, que, depuis plusieurs années déjà, les libres penseurs et notamment les francs-maçons d'Orléans avaient émis des prétentions qui devaient contrarier et déranger les manifestations traditionnelles en faveur de la libératrice de leur ville. Nous verrons probablement cette année une nouvelle tentative du même genre; les précédentes n'avaient réussi qu'à moitié; qu'adviendra-t-il de celle-ci?

Peut-être le gouvernement, dont on connaît l'élévation d'esprit et de caractère, cherche-t-il, par cette mesure à prendre sa revanche

des paroles sévères que le Pape a prononcées sur lui. C'était, à coup sûr, le droit de Pie X de parler comme il l'a fait. Il n'est plus lié par aucun traité, par aucun concordat ; il peut s'exprimer en toute liberté dans les limites que, seule, la prudence humaine indique et recommande. De même, en France, le clergé catholique n'a plus, envers le gouvernement, d'autres devoirs que ceux des autres citoyens. Le Saint-Père avait beaucoup à dire, et assurément il n'a pas dit tout, mais il n'a pas non plus tout retenu. Naturellement, il n'a nommé personne ; on a pu, toutefois, deviner à qui il pensait lorsqu'il s'est écrié : « Non, il ne peut prétendre à l'amour, cet État, ce gouvernement, quel que soit le nom qu'on lui donne, qui, en faisant la guerre à la vérité, outrage ce qu'il y a dans l'homme de plus sacré. Il pourra se soutenir par la force matérielle, on le craindra sous la menace du glaive, on l'applaudira par hypocrisie, intérêt ou servilisme ; on lui obéira parce que la religion prêche et ennoblit la soumission aux pouvoirs humains, pourvu qu'ils n'exigent pas ce qui est opposé à la sainte loi de Dieu. Mais si l'accomplissement de ce devoir envers les pouvoirs humains, en ce qui est compatible avec les devoirs envers Dieu, rend l'obéissance plus méritoire, elle n'en sera ni plus tendre, ni plus joyeuse, ni plus spontanée : jamais elle ne méritera le nom de vénération et d'amour. » Ces paroles ont été prononcées en français, et c'est la première fois que Pie X s'exprimait publiquement dans notre langue. Quelque vive qu'ait été l'impression faite par son discours, un simple geste de lui en a bientôt produit une autre encore plus profonde : geste expressif, éloquent, par lequel il a tenu à distinguer la France permanente de son gouvernement passager, et à témoigner à celle-là d'autres sentimens qu'à celui-ci. Au moment où il traversait l'immense enceinte, porté sur la *sedia gestatoria* qui l'élevait au-dessus de la foule, un drapeau français s'est incliné devant lui : le Pape aussitôt l'a pris dans ses mains, l'a porté à ses lèvres et l'a embrassé longuement. L'effet de cette manifestation imprévue est difficile à décrire ; une clameur formidable est sortie de 50 000 poitrines ; l'enthousiasme a dépassé tout ce qu'on peut imaginer : impression toute naturelle et dont il est difficile, même à longue distance, même à la lecture refroidissante des journaux, de ne pas sentir quelque contre-coup, car il y avait là un hommage rendu à la France par le représentant de la plus haute puissance morale qui, malgré tout, reste encore dans le monde.

Il faut désirer qu'il sorte de tout cela une pensée d'union, mais il serait téméraire de l'espérer. La campagne qui a été entamée chez nous contre le catholicisme l'a été sous prétexte de réunir tous les

Français autour d'un même principe. Il y avait, disait-on, deux Frances : on voulait supprimer entre elles tout ce qui les empêchait de se rapprocher. On y a aussi mal réussi que possible : le fossé entre les deux Frances est plus profond, l'écartement entre elles est plus large que jamais. Nos sectaires continuent d'espérer que leur vœu sera enfin accompli lorsqu'ils auront définitivement détruit le catholicisme; mais le concours de Français qui s'est produit à Rome pour assister à la béatification de Jeanne ne montre pas ce résultat comme sur le point d'être atteint. On dit même que certains Italiens ont éprouvé quelque ombrage d'une aussi imposante, d'une aussi grandiose manifestation faite autour du Saint-Père. Ils peuvent se rassurer : personne chez nous ne songe à ébranler les bases, d'ailleurs inébranlables, sur lesquelles repose l'Italie contemporaine. Il y a en histoire des solutions définitives; mais certaines choses ne méritent pas un moindre respect, et l'amour que tous les hommes doivent porter à leur patrie respective en est une. Ces sentimens s'accordent fort bien d'un pays à un autre : ils doivent opérer entre eux un rapprochement fait d'estime mutuelle et de sympathie.

La quinzaine qui vient de s'écouler comptera dans l'histoire déjà si tourmentée de l'Empire ottoman : elle a dépassé en imprévu tout ce qui s'était produit jusqu'à ce jour. Nous ne voulons pas dire par là qu'il était impossible, ni même bien difficile, de prévoir que les élémens réactionnaires déconcertés pas la révolution de juillet dernier, mais restés nombreux, agissans et puissans, chercheraient à reconquérir le terrain perdu. La résignation soudaine avec laquelle le Sultan, après plus de trente ans de gouvernement absolu, avait accepté sa déchéance morale et politique, ne devait tromper que ceux qui voulaient être trompés. Il pouvait y avoir intérêt pour les Jeunes-Turcs à avoir l'air crédule et confiant, comme il pouvait y avoir intérêt pour le Sultan à avoir l'air satisfait de son sort ; mais, sous cette surface artificielle, les cœurs, puisqu'ils continuaient de battre, devaient être inquiets d'une part, et profondément ulcérés de l'autre.

Le Sultan, qu'il le voulût ou non, était un principe d'opposition dans l'édifice nouveau, trop nouveau en vérité pour être bien solide et dont les fondemens reposaient sur le sol sans qu'on eût eu le temps de le creuser pour les y incruster. Dans quelle mesure Abdul-Hamid a-t-il conspiré contre la Jeune-Turquie, on ne le sait pas encore et peut-être ne le saura-t-on jamais avec certitude; il est trop habile pour n'avoir pas caché soigneusement son jeu; mais comment n'au-

rait-il pas éprouvé des regrets, conçu des espérances, encouragé enfin des entreprises qui devaient lui restituer, sinon la totalité, au moins la plus grande partie de son pouvoir perdu? Au surplus, il suffisait que le Sultan vécût et qu'il continuât d'habiter Yldiz-Kiosk pour que tous ceux qui, après avoir profité des abus de l'ancien régime, avaient été brusquement sevrés de ses avantages et profits, tournassent vers lui leurs pensées. Et de quel côté il tournait lui-même les siennes, on peut le deviner. Comment les Jeunes-Turcs n'ont-ils pas prévu cet avenir inévitable au moment de leur triomphe du mois de juillet dernier? Comment n'ont-ils pas pris des dispositions efficaces pour en conjurer la menace? Tout leur était facile. L'enthousiasme qu'ils avaient provoqué était général et sans mesure. Ils pouvaient tout faire alors, moins encore peut-être à cause des espérances qu'ils avaient suscitées que de la délivrance qu'ils venaient d'opérer comme par enchantement. Depuis trente ans tout le monde, dans l'Empire, vivait sous la terreur, et la terreur à la fois la plus basse et la plus lourde, celle de la police secrète; on craignait de se montrer, de parler, de respirer trop haut; littéralement on étouffait. Le Sultan, d'ailleurs, ne tremblait pas moins que les autres : il éprouvait la terreur qu'il inspirait. Aussi lorsque, au milieu du silence général, un officier a eu l'audace de crier le mot de liberté et lorsqu'on a vu qu'il n'était pas supprimé sur-le-champ, l'explosion a été formidable. Contre qui était-elle dirigée? On ne le savait pas; on n'y avait pas pensé; le ressort trop comprimé s'était violemment détendu, beaucoup plus, semblait-il, en vertu d'une loi mécanique que d'une loi morale. Mais si le parti jeune-turc l'avait alors désigné au ressentiment du peuple, l'auteur de tant de maux aurait disparu sous la véhémence du flot, sans que personne eût eu le temps matériel de le secourir; et ce résultat une fois acquis aurait eu tant d'excuses qu'il aurait été définitif. Les choses se sont passées autrement. Les Jeunes-Turcs, soit par générosité, soit par un calcul que l'événement a déjoué, ont entouré le Sultan de respect; ils lui ont procuré des ovations à travers Constantinople; ils l'ont presque élevé sur le pavois, comme pour montrer à tout le monde qu'ils n'y avaient pas touché, — et cela a fait faire des réflexions à quelques Vieux-Turcs.

Il est arrivé depuis une chose inévitable : le gouvernement nouveau a fait naître des déceptions, a provoqué des mécontentemens. Ce qu'il y avait eu de merveilleux dans la révolution de juillet avait fortement frappé les esprits, surtout les esprits simples et naïfs qui sont si nombreux dans la foule. Que ne pouvait-on pas attendre

d'hommes qui, dans l'espace de quelques heures, sans efforts apparens, par un simple geste, avaient renversé un gouvernement qu'on jugeait formidable, qui l'avait été en effet pendant plusieurs siècles et qui, dans ces dernières années, avait encore paru très imposant? De ce qu'on attendait d'eux, en sus du bienfait que la révolution avait procuré tout de suite, il faut bien reconnaître que les Jeunes-Turcs n'ont pas réalisé grand'chose. Sans doute on leur restait reconnaissant d'avoir renversé le régime de délation d'Abdul-Hamid, mais on se demandait s'ils étaient vraiment aptes à donner au pays un gouvernement, à la place de celui qui ne fonctionnait plus depuis que la pièce principale en avait été cassée. A cette question l'événement n'avait encore donné aucune réponse après dix mois d'attente, et on commençait à trouver le temps long.

De plus, par une fatalité inéluctable aussi, mais à coup sûr regrettable, le parti vainqueur s'est divisé dès le lendemain de sa victoire, sans même attendre qu'elle fût consolidée. Le Comité Union et Progrès, qui avait fait la révolution, n'a pas tardé à voir se former en dehors de lui, bientôt contre lui, un nouveau Comité qui a pris le nom d'Union libérale, et une lutte d'influence a commencé entre eux. Elle a été très active au moment des élections, et a tourné complètement à l'avantage du Comité Union et Progrès. Il a fait élire à peu près la Chambre qu'il a voulu et a combattu, à Constantinople même, la candidature du grand vizir Kiamil pacha. Kiamil n'a eu qu'un nombre de voix dérisoire, ce qui n'a pas empêché le Sultan de le maintenir au pouvoir, sans doute pour faire contrepoids au pouvoir des Jeunes-Turcs. Mais la situation de Kiamil était naturellement très faible, malgré la considération que sa vieille expérience lui avait acquise au dedans et encore plus au dehors : à la première occasion, les Jeunes-Turcs se sont débarrassés de lui au moyen d'une simple injonction qu'ils ont adressée au Sultan. Kiamil venait de modifier la composition de son ministère par une sorte de petit coup d'État dont il a fourni des explications embrouillées. On pouvait apercevoir l'action d'une volonté indépendante. Si les Jeunes-Turcs n'ont pas su gouverner, ils n'ont pas toléré qu'on gouvernât sans eux : le crime de Kiamil est d'avoir voulu le faire. Il a été remplacé par le candidat de la Jeune-Turquie, Hussein Hilmi pacha, ancien inspecteur général des réformes en Macédoine, où il avait donné l'impression d'un habile administrateur, d'un esprit éclairé, d'un homme distingué. Ce choix qui, à distance, nous avait paru bon, a soulevé sur place beaucoup de critiques; on a commencé à trouver que les prétentions du Comité Union et Progrès devenaient excessives;

on a dit que ce Comité, après avoir fait la révolution de juillet, aurait dû laisser au gouvernement du lendemain des allures plus libres; en fin de compte, Hilmi pacha s'est trouvé dans une situation très contestée, et l'opposition contre la Jeune-Turquie a pris dans une partie de l'opinion un véritable caractère de violence. Un incident particulier a produit, par surcroît, une impression profonde : le rédacteur en chef du journal « libéral » *Servesti*, Hassan Phemi bey, a été tué à coups de revolver sur le pont de Galata. Le meurtrier, qui portait, dit-on, l'uniforme d'officier, s'est enfui et n'a pas été retrouvé. Rien n'autorisait à rendre le Comité Union et Progrès responsable de ce meurtre, mais l'opinion publique se détermine par de premières impressions, souvent plus passionnées que justes. L'assassinat du malheureux journaliste a augmenté encore le malaise général, et si une pensée vigilante surveillait les événemens dans un lieu sombre, elle a pu croire que la situation arrivait à ce point de maturité où il suffirait d'une surprise comme celle du mois de juillet dernier, mais en sens contraire, pour mettre en cause les résultats de la révolution, ou plutôt pour les supprimer.

C'est alors qu'a éclaté l'émeute du 13 avril : les journaux l'ont racontée avec des détails très abondans dont il est encore difficile de contrôler la parfaite exactitude. Le seul fait certain est que Constantinople a été livrée pendant quarante-huit heures à la soldatesque. La révolution de juillet avait été le fait des officiers, la révolution d'avril a été celui des soldats. Non seulement les soldats n'étaient pas conduits par leurs officiers, mais on a raconté depuis l'événement que ceux-ci avaient été enfermés dans les casernes et que plusieurs d'entre eux avaient été lâchement assassinés : on a même parlé de plusieurs centaines de victimes. Les soldats, sans commandement apparent, se sont portés du côté du Parlement, dont ils ont criblé les murs de balles. Ils n'ont guère trouvé de résistance qu'au ministère de la Guerre, ou Séraskiérat, qui a été protégé par la cavalerie. Les mutins, il faut cependant le dire, auraient pu faire beaucoup plus de dégâts qu'ils n'en ont fait: ils ont tiré un grand nombre de coups de fusil, ils ont tué quelques passans, et après avoir fait parvenir au Sultan un certain nombre de réclamations que celui-ci était sans doute préparé à recevoir, ils sont rentrés dans leurs casernes, où une amnistie les a couverts aussitôt. Naturellement le ministère a été renversé. Hilmi pacha a été remplacé par Tewfik pacha.

La principale revendication des soldats a porté sur la loi religieuse, qui, d'après eux, n'avait pas été dans ces derniers mois assez stric-

tement respectée. Nous ne rechercherons pas s'il n'y a pas là une part de vérité. Peut-être les Jeunes-Turcs qui, exilés pendant de longues années, ont séjourné dans les grandes villes de l'Europe et y ont fréquenté des sociétés très libres d'esprit, étaient-ils devenus des Musulmans peu orthodoxes. En tout cas, il était facile de les en accuser. C'est de ce prétexte qu'on a usé pour exciter contre eux le fanatisme des troupes. On ne peut pas demander aux soldats turcs d'être des philosophes; ils croient qu'Allah est Dieu et que Mahomet est son prophète, et leurs idées ne vont pas plus loin. Il a suffi de leur rendre leurs officiers suspects d'indifférence en matière de religion pour qu'ils en égorgeassent quelques-uns et enfermassent les autres. Au premier moment la sécurité des députés a été gravement menacée. Leur président, Ahmed Riza, a dû chercher son salut dans la fuite, et beaucoup d'autres ont suivi son exemple. Un ministre avait été tué, un autre blessé. La défense était impossible. Il y a des momens où les balles pleuvent et où la mort vagabonde au hasard à travers la ville. Chacun alors songe à soi. A Constantinople, instinctivement, tous ceux qui se sont sentis en péril ont regardé et, aussitôt qu'ils l'ont pu, ont fui du côté de Salonique. N'est-ce pas de là qu'étaient partis le signal et le premier ébranlement de la révolution de juillet? Salonique est une ville intelligente et libérale. L'atteindre était sans doute le salut. Enfin, si une résistance devait se produire contre l'émeute militaire de Constantinople, c'était à Salonique qu'elle devait se former. Il y avait là un corps d'armée, il y en avait un autre à Andrinople dont l'esprit était resté fidèle à la Jeune-Turquie. On se demandait ce qu'allaient faire les champions du régime constitutionnel. L'émeute du 13 avril était évidemment dirigée contre eux; elle était la contre-partie, un peu caricaturale, de celle qu'ils avaient eux-mêmes fomentée en juillet, et qui avait alors si brillamment réussi. Accepteraient-ils leur défaite? Se résigneraient-ils à ne laisser dans l'histoire d'autre souvenir que celui d'une apparition fugitive, d'un météore qui, après avoir brillé un instant, s'était perdu dans la nuit?

A cette question, les Jeunes-Turcs n'ont pas tardé à donner une réponse catégorique : ils n'ont pas consenti à laisser confisquer la révolution qu'ils avaient faite. Convaincus d'ailleurs qu'ils avaient joué leurs têtes dans leur première entreprise, et qu'ils ne pouvaient les sauver qu'à la condition de rester les plus forts, ils ont pris la direction des corps d'armée de Salonique et d'Andrinople, ont fait appel aux volontaires qui voudraient se joindre à eux, en ont reçu effectivement un assez grand nombre, et ont marché sur Constanti-

nople. La concentration autour de la ville a été rapide et bien faite. Alors le Sultan, diplomate habile, mais trop confiant dans son habileté, a envoyé aux troupes des parlementaires pour essayer de la conciliation : en tout cela, il n'y avait qu'un malentendu qu'il serait facile de dissiper, car, au fond, les troupes de Salonique et celles de Constantinople voulaient la même chose. Mais les envoyés du Sultan ont été éconduits; les officiers ont refusé de les entendre et encore plus, on peut le croire, de les laisser s'entretenir avec les soldats. C'est seulement à Constantinople qu'on s'expliquerait : les Jeunes-Turcs ne disaient pas comment. Le savaient-ils bien eux-mêmes? Leur silence venait-il d'un parti pris déjà formé ou de l'irrésolution où ils étaient encore? Il était assez difficile de le dire au milieu des manifestations en sens contraires qu'ils laissaient se produire autour d'eux et auxquelles, vraisemblablement, ils donnaient un encouragement égal.

La petite ville de San Stéfano, célèbre par un traité qui n'a pas duré, a pris de nouveau, au milieu des événemens actuels, une importance passagère. Sous la protection des baïonnettes constitutionnelles, les députés qui s'étaient sauvés de Constantinople s'y sont réunis en assez grand nombre pour donner l'impression d'un parlement. Ils y ont tenu des séances pour savoir ce qu'il convenait de faire du Sultan: fallait-il le laisser sur le trône ou l'en arracher? Il semble que la réponse devait être subordonnée à la question de savoir quel rôle le Sultan avait joué dans l'émeute du 13 avril. Si les présomptions contre Abdul-Hamid abondent, il n'y a aucune preuve certaine. Aussi Chevket pacha, général en chef des troupes jeunes-turques, a-t-il déclaré jusqu'au bout que c'était une calomnie d'attribuer à l'armée la résolution de déposer le souverain. Mais, en même temps, la Chambre des députés émettait un vote en sens contraire: à ses yeux. le Sultan était coupable, et son abdication ou sa chute était nécessaire. Bien hardi qui aurait pu dire dès ce moment de quel côté pencherait finalement la balance! Il est probable que, dans la pensée de tous, l'événement seul devait en décider : tout dépendrait de l'attitude d'Abdul-Hamid au moment décisif. Les Jeunes-Turcs ont certainement désiré entrer à Constantinople sans coup férir. Une apparence de guerre civile, une collision militaire était à leurs yeux un fait déplorable, qu'il fallait s'efforcer d'éviter, et c'est pour cela sans doute qu'après avoir concentré leurs troupes sous les murs de la capitale, ils se sont arrêtés avant de les franchir. Il y a eu tentative d'entente entre les deux généraux en chef, Chevket pacha du côté des Jeunes-Turcs,

et Nazim pacha du côté de la garnison de Constantinople; on a cru ou semblé croire qu'on s'était mis d'accord; mais il est douteux que Nazim pacha ait été maître de ses soldats. Chevket a adressé un télégramme au Sultan pour lui dire que « par suite de corruptions récentes dans la Garde impériale, le pouvoir du gouvernement avait été complètement annihilé, » et qu'il venait le rétablir : son respect était absolu pour la personne du Sultan. Abdul-Hamid s'est empressé de répondre qu'il s'agissait moins de sa personne dans les circonstances actuelles que des moyens de guérir les maux dont souffrait le pays : il ajoutait que l'accusation dirigée contre les soldats d'avoir été achetés était très grave, et qu'il était urgent de faire sur ce point une enquête sérieuse. « Si les soldats, ajoutait-il, touchaient de l'argent pour prendre parti dans des controverses politiques, on ne peut pas savoir combien de mal cela engendrera. » C'est par ces passes d'armes savantes, mais vaines, qu'Abdul-Hamid préludait aux derniers événemens qui allaient s'accomplir. Il est probable que son parti était pris de résister : en tout cas, la garnison de Constantinople y était décidée. Le vendredi 23 avril, lorsque le Sultan s'est rendu au sélamlik, — qui pouvait dire si ce n'était pas pour la dernière fois de sa vie? — les journaux ont constaté sur sa figure un air de résolution qui ne lui était pas habituel. On l'a acclamé comme d'habitude, comme on acclame tout le monde à Constantinople, comme on a acclamé vingt-quatre heures plus tard l'armée de la Constitution victorieuse. Le samedi, en effet, les troupes d'investissement ont pénétré dans la ville. Elles y ont rencontré une vive résistance ; autour de plusieurs casernes, le combat a été meurtrier, et, lorsque la journée s'est terminée, les batteries jeunes-turques dominaient et menaçaient Yldiz-Kiosk. Le bombardement semblait imminent; on disait que le Sultan s'était enfui, mais personne n'en savait rien ; et la nuit a couvert de ses ombres tragiques le mystère de ce que devait être le lendemain.

Le lendemain, toute résistance étant d'ailleurs impossible, les troupes qui défendaient Yldiz-Kiosk se sont rendues. On a dit d'abord que le Sultan leur en avait donné l'ordre, puis qu'il avait laissé la lutte se poursuivre jusqu'au bout. La première version semble la plus vraisemblable, car Abdul-Hamid savait bien que sa vie était en jeu et que, s'il brûlait imprudemment sa dernière cartouche, il en resterait encore à l'armée assiégeante pour se venger. Quoi qu'il en soit, le bombardement d'Yldiz-Kiosk n'a pas eu lieu ; l'armée assiégeante n'en a pas eu besoin pour s'emparer de la place ; le Palais et le Sultan sont tombés entre ses mains ; les Jeunes-Turcs ont été bientôt maîtres de tout, et on

s'est demandé avec une anxiété croissante ce qu'ils allaient faire de leur victoire. Tout Constantinople, où l'ordre commençait à se rétablir, a regardé du côté d'Yldiz avec la curiosité qu'on accorde à un mur derrière lequel il se passe quelque chose; mais que s'y passait-il? Nul ne le savait, et nous ne le savons pas encore au moment actuel. On ne peut pas croire à des nouvelles qui se contredisent d'heure en heure : il faut attendre. A parler franchement, le monde a été surpris le lundi matin, 26 avril, en apprenant qu'Abdul-Hamid vivait encore, qu'on ne l'avait pas tué, ou suicidé comme on a dit et fait autrefois. Puisqu'il vit encore, la probabilité est que son existence sera respectée; mais pour ce qui est de son pouvoir, il a certainement perdu les dernières parcelles qu'il en avait encore le 12 avril, et il est vrai que c'était peu de chose : à la dictature politique qu'il a exercée pendant plus de trente ans a succédé une dictature militaire qui s'exercera tout d'abord contre lui, très impérieusement. Sous quelle forme? Les Jeunes-Turcs renverseront-ils Abdul-Hamid? Le conserveront-ils sur le trône comme un prisonnier et un otage? Après lui avoir fait sentir la supériorité de leurs forces, compteront-ils assez sur sa soumission pour n'avoir pas besoin de sa démission? Estimeront-ils enfin que sa personne peut encore leur être utile, à la manière d'un vieux drapeau dont ils tiennent solidement la hampe? Tout est possible. Abdul-Hamid, à défaut de popularité, jouit d'un prestige personnel qu'il doit à la longueur de son règne, à la souplesse de son intelligence, à la fertilité de ses ressources, enfin aux ménagemens habiles qu'il a eus pour les puissances étrangères. Si certaines de ces puissances ont eu plus particulièrement à se louer de lui, surtout dans ces derniers temps, aucune n'a eu jamais à s'en plaindre gravement. Il a maintenu entre elles un certain équilibre dans lequel chacune, y compris la France, a trouvé son compte. Son despotisme soupçonneux a pesé lourdement, parfois cruellement sur ses sujets, mais sa politique a été favorable à l'Europe : — et c'est ce qu'on ne saurait oublier dans un moment où l'avenir apparaît pour le moins très incertain.

Qu'on ne s'y trompe pas, en effet, l'Empire ottoman d'aujourd'hui tend naturellement à la dislocation, à la dissolution : le sultan Abdul-Hamid, avec ses qualités et malgré ses défauts, était le lien qui en maintenait encore réunies les parties divergentes. Nous espérons que les Jeunes-Turcs suffiront à la même tâche; mais ils ont encore à faire leurs preuves à ce sujet. Ils sont animés d'un ardent patriotisme, auquel ils ont même donné quelquefois la forme d'un nationalisme intransigeant; mais quels seront leur moyens d'action? Le Sultan avait

le très grand tort de massacrer de temps en temps ses sujets ; mais beaucoup de ces sujets, livrés à eux-mêmes, ont une tendance à massacrer les étrangers et les chrétiens. Le sang coule sur plusieurs points de l'Asie Mineure ; les Puissances ont été obligées d'envoyer des vaisseaux pour surveiller les événemens, ou pour y pourvoir. Tout le monde arabe est en effervescence. Des craquemens sinistres se font entendre. Les questions les plus redoutables se posent sur tous les points à la fois, sans qu'on aperçoive distinctement l'autorité morale, ou, à son défaut, la force matérielle propre à les résoudre. Les meilleurs amis de la Turquie, dont nous sommes, ceux qui la regardent comme nécessaire à l'équilibre et par conséquent à la paix du monde, ne sont pas sans appréhensions pour elle ; ils lui doivent des avertissemens sérieux. Un vieux proverbe dit qu'on ne supprime définitivement que ce qu'on remplace. Quelque odieux qu'ait été à l'intérieur le régime hamidien, il faudrait le remplacer par autre chose que celui des pronunciamientos. La révolution de juillet dernier a été belle comme une féerie, comme un songe enchanté que le réveil dissipe ; les secousses brutales du mois qui s'achève ont été sombres et sanglantes ; c'est à elles qu'ont conduit les enivrantes, mais peut-être naïves espérances d'il y a dix mois ? Les Jeunes-Turcs sont trop intelligens pour que ces réflexions ne se présentent pas à leur esprit comme au nôtre. Ils ont pris une immense responsabilité envers leur pays, envers l'Europe, envers l'histoire. Ils l'ont fait généreusement en juillet 1908, courageusement en avril 1909. Les voilà définitivement les maîtres, et nous les en félicitons. Mais, pour emprunter un mot à l'éloquent tribun dont les fêtes de Nice viennent une fois de plus de faire retentir le nom sonore, si l'ère des périls est passée pour eux, celle des difficultés commence : nous leur souhaitons d'être à la hauteur de ces difficultés.

P.-S. — Au dernier moment, les nouvelles de Constantinople annoncent la déposition d'Abdul-Hamid et la proclamation de son frère, Rechad Effendi, sous le nom de Mohamet V. Cette solution n'étonnera pas les lecteurs de notre chronique, dans laquelle nous n'aurions, si le temps nous permettait de le faire, que peu de chose à modifier.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LE SOUFFLET DE BISMARCK

I

Dans la nuit du 12 au 13, Benedetti reçoit la dépêche de Gramont de sept heures du soir. Il a raconté depuis qu'il jugea inutile, inopportune et dangereuse la demande de garanties exigée par cette dépêche : « Ces garanties étaient-elles indispensables, et quelles raisons avait-on de présumer que le roi de Prusse, sorti de ce conflit non sans dommage pour son prestige, aurait pu consentir à y rentrer ? Comment admettre que le Roi, après avoir approuvé, dans une communication faite à l'ambassadeur de France, la résolution de son neveu, aurait pu, aurait voulu l'autoriser à reprendre sa candidature ? » Puisque Benedetti pensait ainsi, il devait ne pas faire sans observations une démarche dont il apercevait les conséquences fâcheuses. Y était-il contraint par ses obligations d'ambassadeur? Un ambassadeur n'est pas simplement un téléphone qui transmet la parole de son gouvernement. Sans doute, il est cela, mais il est plus encore, un informateur, un conseiller astreint à une initiative éveillée. Benedetti lui-même pratiqua souvent avec à-propos cette règle : il dissuada de demander à l'Italie, en 1860, la garantie du pouvoir pontifical et fit écarter certaines clauses dans le traité relatif à la conquête de la Belgique en 1866. Il se l'était rappelé dans cette négociation d'Ems même : il avait tenu un langage plus modéré que celui qu'on lui avait prescrit, il n'avait point voulu parler d'ordres, mais de conseils, et avait refusé d'informer le Roi de l'envoi, par Serrano, d'un messager au prince Léopold. Les

instructions de Gramont du 12, à sept heures, étaient, j'en conviens, plus impérieuses que les autres, mais elles étaient aussi plus graves, et, loin de dispenser du devoir d'observations, elles l'imposaient d'autant plus que les effets d'une démarche mal inspirée devaient, à son avis, être plus irréparables. « J'étais en dissentiment, a-t-il écrit depuis, avec le duc de Gramont. » Mais ce n'est pas en 1895 qu'il fallait, dans des *Essais diplomatiques*, manifester ce dissentiment, c'était le matin du 13 juillet, par une dépêche d'avertissement et d'objection. En ne le faisant pas, il s'est ôté le droit de censurer Gramont et de se considérer comme à l'abri de tout reproche. Non seulement il accomplit sa mission sans envoyer à Paris aucune critique, mais il y mit autant d'insistance que s'il exprimait une conviction personnelle.

Le matin du 13, à la première heure, il se rend auprès de l'aide de camp de service, Radziwill, et lui demande de solliciter une audience. Le Roi était déjà sorti. Néanmoins, on put l'informer du désir de l'ambassadeur et il répond qu'il le recevra après sa rentrée. En attendant, Benedetti se promenant dans le parc près des Sources, se trouve brusquement en face du Roi (9 h. 10). Guillaume marchait avec son frère le prince Albrecht, suivi d'un adjudant, lorsque, sur le bord de la Sahr, près de la maison des bains, il aperçoit Benedetti. L'ambassadeur avait trop de politesse pour aborder le Roi ; ce fut le Roi qui s'avança vers lui. Les promeneurs, ayant aperçu ce mouvement, regardaient avec curiosité, comme pour essayer de pénétrer le sens de cette rencontre. Alors le prince Albrecht et l'adjudant s'arrêtèrent à quelques pas en arrière, pour contenir la foule afin qu'elle n'entendît pas la conversation. Le visage du Roi était éclairé par le contentement d'un homme qui va sortir d'une affaire pesante à son cœur. « Le courrier de Sigmaringen, dit-il, n'est pas encore arrivé, mais voyez ici une bonne nouvelle. » Et en même temps, il lui tend une feuille supplémentaire de la *Gazette de Cologne* contenant le télégramme de Sigmaringen. « Par là, ajouta-t-il gaiement, tous nos soucis et toutes nos peines ont pris fin. » Il s'attendait à des remerciemens empressés et satisfaits. Au lieu de cela, Benedetti lui dit d'un ton sérieux : « Un télégramme du duc de Gramont m'annonce la renonciation du prince à la couronne d'Espagne. L'empereur Napoléon a reçu avec satisfaction cette nouvelle et il espère que ce fait mettra fin à l'incident ; mais il désire obtenir de Votre Majesté l'assurance que la candida-

ture, qui vient d'être retirée, ne sera pas reproduite à l'avenir. Et je demande à Votre Majesté de me permettre d'annoncer au duc de Gramont qu'Elle interdirait au Prince de poser de nouveau sa candidature. »

On comprend ce qui dut se passer dans l'âme du Roi. Décidé à terminer l'affaire pacifiquement, à risquer même une rupture avec le ministre de sa confiance et à s'exposer aux critiques de l'opinion nationale allemande, il recevait pour réponse à cet effort honnête une exigence inutile que, malgré toute sa bonne volonté, il lui était impossible d'accueillir sans se déconsidérer. Il montra une possession de lui-même vraiment royale. Très fermement, mais sans manquer à aucune des formes de sa courtoisie habituelle, il témoigna à l'ambassadeur sa surprise de cette exigence inattendue et lui expliqua pourquoi il la repoussait : « Je ne connais pas encore la détermination du prince Léopold, j'attends à tout moment le message qui doit m'en instruire ; je ne puis donc vous donner aucun éclaircissement ni vous autoriser à transmettre à votre gouvernement la déclaration que vous me demandez. » Benedetti insiste, presse le Roi de raisonner par hypothèse et d'admettre comme accomplie la renonciation. Il l'adjure, entrant dans une distinction à laquelle il n'était pas autorisé, d'y consentir comme chef de famille, sinon comme souverain. Le Roi ne s'explique pas sur l'approbation et refuse péremptoirement toute garantie d'avenir. « Je ne veux ni ne puis prendre un pareil engagement; je dois, pour cette éventualité comme pour toute autre, me réserver la faculté de consulter les circonstances. Qu'arriverait-il en effet si plus tard Napoléon lui-même admettait la candidature? Je devrais donc alors m'y opposer? Je n'ai aucun dessein caché et *cette affaire m'a donné de trop grandes préoccupations pour ne pas désirer qu'elle soit définitivement écartée*. Cependant, vous pouvez répéter à l'Empereur Votre Souverain ce que je vous affirme ici. Je connais mes cousins, le prince Antoine de Hohenzollern et son fils; ils sont d'honnêtes gens et, s'ils ont retiré la candidature qu'ils avaient acceptée, ils n'ont certes pas agi avec l'arrière-pensée de la reproduire plus tard. » Benedetti revint à la charge une troisième fois : « Je m'expliquerais jusqu'à un certain point que le souverain ou son gouvernement ne voulussent pas engager l'avenir, mais, en restant sur le terrain où le Roi s'est placé lui-même, je m'adresse au chef de la famille des Hohenzollern,

et, en cette qualité, Votre Majesté peut assurément accueillir, sans préjudice d'aucune sorte, la demande que j'ai été chargé de lui présenter. Notre démarche est sans arrière-pensée, nous avons uniquement en vue de conjurer tout nouveau dissentiment et de rendre une confiance entière aux intérêts alarmés. » Cette fois le Roi s'impatiente et trouve l'insistance déplacée. Sans cesser d'être poli, sur un ton plus sévère, il dit : « Monsieur l'Ambassadeur, je viens de vous donner ma réponse, et comme je n'ai rien à y ajouter, permettez que je me retire. » Il fait deux pas en arrière, salue, traversant la foule qui s'écarte devant lui, rentre dans son hôtel, plus mécontent qu'il ne l'avait laissé paraître, et, dans le récit qu'il fait à la Reine, il traite Benedetti de *presque impertinent*.

Benedetti communiqua aussitôt télégraphiquement cette réponse à Paris (10 h. et demie). Peu d'instans après, il reçut la seconde dépêche de la nuit de Gramont, qui atténuait et restreignait la première. Il répondit : « J'attends que le Roi me fasse demander pour me donner connaissance du message du prince de Hohenzollern, qui devrait arriver d'un instant à l'autre. Je profiterai de cette occasion pour insister sur ce que j'ai dit ce matin au Roi et me conformer de nouveau aux ordres de l'Empereur. »

II

A Paris, la journée du 13 s'ouvrit par l'article de Robert Mitchell dans *le Constitutionnel :* « La candidature d'un prince allemand au trône d'Espagne est écartée, et la paix de l'Europe n'en sera pas troublée. Les ministres de l'Empereur ont parlé haut et ferme, comme il convient quand on a l'honneur de gouverner un grand pays. Ils ont été écoutés ; on a donné satisfaction à leur juste demande. Nous sommes satisfaits. Le prince Léopold de Hohenzollern avait accepté la couronne d'Espagne ; la France a déclaré qu'elle s'opposerait à une combinaison politique ou à un arrangement de famille qu'elle jugeait menaçans pour ses intérêts, et la candidature est retirée. Le prince de Hohenzollern ne régnera pas en Espagne. Nous n'en demandions pas davantage ; c'est avec orgueil que nous accueillons cette solution pacifique, une grande victoire qui ne coûte pas une larme, pas une goutte de sang. »

Je trouvai l'article conforme à mes vues, excellent dans son tour optimiste, et je me rendis à Saint-Cloud, au Conseil, à neuf heures du matin, résolu à obtenir de mes collègues la consécration officielle de ce que l'intelligent écrivain avait si vaillamment exprimé. Le Bœuf ignorait comme tous les autres ministres l'envoi de la demande de garanties. Dans l'antichambre de la salle du Conseil, il rencontre le prince impérial accompagné d'un aide de camp. L'aide de camp lui dit d'un air superbe : « Ce n'est pas fini ! Nous demandons des garanties ; il nous en faut ! » Le Bœuf bondit : « Des garanties ? qu'est-ce que cela signifie ? Que s'est-il passé ? Il y a donc du nouveau ? » Il entre comme un furieux dans la salle du Conseil, se dirige vers Gramont et moi, qu'il aperçoit en conversation debout devant une fenêtre, et nous interpelle d'un accent de colère : « Qu'y a-t-il donc ? Qu'est-ce que ces garanties ? La querelle recommence et je l'ignore ? Mais j'ai arrêté mes préparatifs ! vous ne savez pas quelle terrible responsabilité pèse sur moi. Cela ne peut pas durer, il faut absolument que je sache, ce matin, si c'est la paix ou la guerre. »

Le Bœuf avait jusque-là assisté à nos Conseils muet et sans pousser à la guerre. Même une fois, Chevandier, étant revenu sur notre devoir de ne rien négliger pour préserver la paix, Le Bœuf, qui était son voisin, lui dit, en lui tapant sur la jambe : « Ne craignez pas d'insister, c'est l'avis de l'Empereur. » Ce jour-là, il entra dans la discussion en bourrasque. A peine Gramont a-t-il fini de donner lecture des divers documens reçus ou expédiés depuis la dernière séance et notamment des dépêches de la soirée, que Le Bœuf demande, en termes ardens, le rappel immédiat des réserves : « après quoi, il ne s'opposait pas à ce qu'on fît de la diplomatie autant qu'on le voudrait. Chaque jour que vous me faites perdre, s'écria-t-il, compromet les destinées du pays. » L'appel des réserves qu'il nous demandait, c'était la guerre immédiate, car la Prusse, Benedetti nous en avait prévenus, aurait aussitôt répondu par la mobilisation de son armée. Au moment de l'affaire du Luxembourg, Niel, ayant envoyé Le Bœuf à Metz pour compléter quelques approvisionnemens en prévision d'une rupture, avait failli ainsi tout précipiter. L'appel des réserves, c'était donc la guerre certaine. Devions-nous vouloir la guerre ? Nous n'avions pas à rechercher s'il convenait ou non de lancer une demande de garanties qui était à cette heure entre les mains du roi de Prusse ; nous ne pouvions pas délibérer

comme si les télégrammes de la nuit n'avaient pas été envoyés et comme si la question était demeurée entière; nous nous trouvions en présence d'un fait accompli qui s'imposait à nous, dont nous étions obligés de tenir compte, et contre lequel il n'y avait de protestation possible qu'une démission. Personne ne parla de la donner, et aucune récrimination, de la part de qui que ce fût, ne se fit entendre, soit par respect pour l'Empereur, soit à cause de son inutilité.

On ne s'occupa que de la question urgente à résoudre : celle de savoir les conséquences que nous laisserions produire à cette demande de garanties que nous ne pouvions plus reprendre. Nous ne possédions encore que le télégramme d'Olozaga contenant la renonciation du prince Antoine et nous fûmes unanimes à convenir que nous ne la considérerions pas comme suffisante tant qu'elle ne serait pas ratifiée par le prince Léopold, approuvée par le roi de Prusse et acceptée par l'Espagne. Si, comme c'était probable, le prince Léopold ne désavouait pas son père, si le Roi l'approuvait comme il s'y était engagé, si l'Espagne se résignait à l'abandon de son candidat, nous déclarerions-nous satisfaits lors même que le Roi refuserait de nous donner la garantie de l'avenir? Au contraire, insisterions-nous? Donnerions-nous à cette insistance le caractère d'un ultimatum, et rappellerions-nous nos réserves afin de soutenir nos exigences? C'est uniquement sous cette forme que se posa la question de paix ou de guerre.

Le Conseil se divisa. Mège et Maurice Richard appuyèrent vivement les conclusions du maréchal: la renonciation du père Antoine n'était pas sérieuse; le pays exaspéré nous bafouerait si nous nous en contentions; l'offense était venue du roi de Prusse, c'est de lui que devait venir la réparation ; une garantie pour l'avenir était le moins que nous pussions réclamer; il n'en fallait pas démordre, et, pour être prêts à l'exiger si on nous la refusait, il était urgent d'accueillir la demande du maréchal et de décréter le rappel des réserves. L'Empereur appuya cet avis; il reproduisit les divers argumens de sa lettre, et s'échappa à dire amèrement : « Nous avons bien d'autres griefs contre la Prusse que cette affaire Hohenzollern. » A ce moment, la discussion fut interrompue par la remise d'une lettre de Lyons, dont l'Empereur nous donna lecture. Elle contenait un télégramme de Granville, représentant l'immense responsabilité que le gouver-

nement de l'Empereur encourrait, s'il élargissait le terrain du conflit et ne se déclarait pas satisfait de la renonciation. En s'autorisant de l'appui prompt et énergique qu'il nous avait donné, il nous pressait d'une façon amicale, mais en même temps très urgente, d'accepter la solution advenue comme satisfaisante.

La discussion recommença, élevée, approfondie, ardente. Chacun des membres du Conseil opina nominativement. Je m'opposai au rappel des réserves par les raisons que j'aurais données contre la demande de garanties, si l'on m'avait consulté avant de l'envoyer, et je soutins que, le Roi refusât-il toute garantie, comme c'était à peu près certain, nous devions ne pas insister, déclarer l'affaire finie, ne pas rappeler nos réserves et ne pas nous jeter ainsi dans la guerre au moment où il dépendait de nous d'assurer la paix. Segris et Chevandier me soutinrent, l'un avec sa belle éloquence, l'autre avec son bon sens persuasif. Louvet et Plichon ne furent pas moins pressans. Je repris plusieurs fois la parole, revenant sur les mêmes argumens avec véhémence, presque avec emportement, jusqu'à ce que l'Empereur, qui suivait la discussion sans s'y mêler, ébranlé enfin, se ralliât à ma thèse et entraînât l'adhésion de Gramont. On procéda au vote et mes conclusions furent adoptées par huit voix contre quatre (celles de l'amiral et du maréchal, de Mège et de Maurice Richard), et il fut entendu que nous attendrions sans les troubler le résultat des démarches de Benedetti, mais que, si elles ne réussissaient pas à obtenir les garanties et n'apportaient que l'approbation, nous nous en contenterions. Ainsi, sans retirer la demande de garanties, ce qui n'était pas possible, nous en annulions d'avance les effets. L'intention perverse de ceux qui avaient inspiré cette demande était déjouée, et je m'applaudis de n'avoir pas cédé à ma susceptibilité et d'avoir pu ainsi contribuer à ce succès pacifique. Toutefois, comme nous étions dans l'impossibilité d'exposer et de justifier nos résolutions et d'accepter le débat qu'elles susciteraient avant d'avoir reçu les réponses de Madrid et d'Ems, nous rédigeâmes la déclaration suivante, à lire à la tribune : « L'ambassadeur d'Espagne nous a annoncé officiellement hier la renonciation du prince de Hohenzollern à sa candidature au trône d'Espagne. Les négociations que nous poursuivons avec la Prusse, *et qui n'ont jamais eu d'autre objet*, ne sont pas encore terminées. Il nous est donc

impossible d'en parler et de soumettre aujourd'hui, à la Chambre et au pays, un exposé général de l'affaire. »

Cette déclaration acceptait comme officielle la communication à laquelle, la veille, l'Empereur avait à bon droit refusé ce caractère. C'est la seule contre-vérité que nous nous soyons permise dans cette crise; elle nous a été inspirée par le désir d'augmenter les chances de la paix en donnant de la consistance à l'acte discuté du prince Antoine. En constatant que les négociations avec la Prusse n'avaient pas d'autre objet que la candidature Hohenzollern, nous écartions les exigences de la Droite et nous dissipions la crainte de Granville que nous n'élargissions le terrain du conflit; en parlant de nos demandes sans les formuler, nous indiquions que nous ne leur avions pas donné le caractère d'un ultimatum. Le silence gardé sur la demande de garanties en préparait l'abandon. Admettez que, pendant cette délibération, nous eussions reçu de Benedetti un télégramme formulant les objections que soulevait la demande de garanties, et nous demandant de réfléchir avant de lui en réitérer l'ordre, le Conseil, au lieu d'atténuer les effets d'un fait accompli, l'eût empêché de s'accomplir. Et Benedetti aurait ainsi, sans autre effort que celui d'une franchise obligée, rendu un service capital à son gouvernement et à son pays. On le voit, par le récit véridique du premier grand Conseil que nous tînmes dans ces journées décisives, et on le verra encore mieux bientôt : dans nos délibérations, tout fut réfléchi, méthodique, cohérent, et nos résolutions ne varièrent que parce que les événemens varièrent eux-mêmes.

III

La séance terminée, nous étions presque tous sortis de la salle du Conseil et nous étions rendus au salon, sauf Segris, Maurice Richard et Parieu, qui causaient dans un coin, et l'amiral Rigault qui se tenait dans l'embrasure d'une fenêtre. Le Bœuf, qui avait suivi un instant l'Empereur dans ses appartemens, rentre subitement dans la salle du Conseil, agité et soufflant, jette son portefeuille sur un petit meuble en chêne placé près de la porte et s'écrie : « Si ce n'était pas pour l'Empereur, je ne resterais pas cinq minutes membre d'un tel Cabinet, qui, par ses niaiseries, compromet les destinées du pays. » Segris s'arrête stupéfait, Richard s'approche pour le calmer : « Voyons,

mon cher collègue... » Le Bœuf ne le laisse pas achever et l'écarte du geste : « Laissez-moi ! » et la figure empourprée, les yeux enflammés, il entre dans le salon où je l'avais précédé, s'approche de Pietri et de Bachon et leur dit : « Le rappel des réserves est repoussé par huit voix contre quatre. C'est une honte, il ne me reste plus qu'à donner ma démission, je serai l'homme le plus populaire de France. On trahit l'Empereur, » et, me montrant : « Voilà l'homme qui le trahit. » Il parlait si haut que Bachon lui dit : « Prenez garde, M. Ollivier va vous entendre. » Mes collègues ont souvent réprouvé cette sortie du maréchal ; je ne me suis pas joint à eux. L'émotion de se sentir rejeté tout à coup, sans avoir été prévenu, sous l'effroyable responsabilité dont il se croyait délivré, explique ces mouvemens désordonnés d'une âme militaire.

La nouvelle de notre résolution pacifique s'était répandue dans le salon où l'Impératrice et sa suite nous attendaient pour le déjeuner. Ce fut à qui nous tournerait le dos ou nous ferait la moue. A table, l'Empereur avait à sa droite le Prince impérial, à sa gauche l'Impératrice. J'étais à gauche de l'Impératrice : elle affecta de ne pas m'adresser la parole, et quand je la provoquai à la conversation, elle me répondit à peine, à mots saccadés, saisit un de mes propos sur la renonciation pour se moquer du « père Antoine » et finit par me tourner le dos. A peine fut-elle polie lorsque nous prîmes congé.

De Saint-Cloud nous nous rendîmes à la Chambre où nous attendait, sous une forme plus agressive, le mécontentement de la Cour. On sentait courir sur les bancs le frémissement sourd et intense, présage des séances passionnées. Dans la salle des conférences, Gambetta, le visage enflammé, aborde Mitchell, le prend par son vêtement et lui dit d'un ton irrité : « Votre satisfaction est scélérate. » Un officier provoque le courageux journaliste en l'accusant de lâcheté. Quand la situation d'un ministre paraît forte, c'est à qui l'abordera, lui serrera la main, lui sourira, en obtiendra un mot ; lorsqu'elle s'affaiblit, c'est à qui l'évitera ; on se borne à le saluer de loin, d'un imperceptible mouvement de tête ; vers lui ne se risquent que quelques fidèles, inquiets et interrogatifs. Ce jour-là, on ne nous saluait que de loin, on passait à côté de nous, sans s'arrêter, d'un pas pressé, et ceux qui ne s'écartaient pas nous serraient la main avec un air de condoléance.

Gramont monte à la tribune et lit notre déclaration. Jérôme David demande de qui émanait la renonciation : il voulait recommencer la querelle sur le « père Antoine. » Gramont répond : « J'ai été informé, par l'ambassadeur d'Espagne, que le prince Léopold de Hohenzollern avait renoncé à sa candidature à la couronne d'Espagne. — Hier, reprend Jérôme David, le bruit a couru que la renonciation venait, non du prince de Hohenzollern, mais de son père. — Je n'ai pas à m'occuper des bruits qui circulent dans les couloirs, riposte sèchement Gramont. — Cette communication, ajoute Jérôme David, a été faite par le garde des Sceaux publiquement dans les couloirs, non seulement à des députés, mais à des journalistes et à tous ceux qui l'entouraient. » Gramont ne répond plus ; Duvernois intervient. Il n'était plus au dépourvu comme la veille. Dans la matinée, il était allé consulter Rouher sur les garanties qu'on devait exiger. Rouher abonda dans son sens et l'engagea à réclamer le désarmement. Il n'y avait pas de moyen plus sûr de mettre le feu à la situation : après l'échec de nos tentatives de janvier, dont Rouher devait être informé par son ami La Valette, soulever la question de désarmement, c'était aller à la guerre à travers un échange aigu de mauvais propos, aussi rapidement que si nous avions exigé l'exécution du traité de Prague, ou un redressement de frontières vers le Rhin. Ainsi endoctriné, Duvernois prie d'un ton rogue la Chambre d'accorder un jour très prochain au développement de son interpellation. Sans attendre notre réponse, Jérôme David, exaspéré de n'avoir pu entraîner Gramont à une discussion sur le « père Antoine, » se lève de nouveau, et, d'une voix sifflante, lit un projet d'interpellation, véritable acte d'accusation contre le Cabinet : « Considérant que les déclarations fermes, nettes, patriotiques du ministère à la séance du 6 juillet ont été accueillies avec faveur par la Chambre et par le pays ; — considérant que ces déclarations du ministère sont en opposition avec la lenteur dérisoire des négociations avec la Prusse... *(Vives rumeurs sur un grand nombre de bancs.)* Je retire le mot dérisoire, si vous voulez. *(Bruit.)* — Considérant que ces déclarations du ministère sont en opposition avec la lenteur des négociations avec la Prusse, je demande à interpeller le ministère sur les causes de sa conduite à l'extérieur, qui, non seulement jette la perturbation dans les branches diverses de la fortune publique, mais aussi risque de

porter atteinte à la dignité nationale. » *(Exclamations et mouvemens en sens divers.)*

Jérôme David eut beau retirer le mot dérisoire; la partie était provisoirement perdue, sous les exclamations et les murmures même de la Droite. On ne peut comprendre, quand on n'a pas siégé dans les assemblées, ces mouvemens instantanés qui, aux jours de crise, déplacent la majorité et la rejettent de l'avis qu'elle paraissait avoir adopté avec passion à l'avis diamétralement opposé : toutes les assemblées sont peuple. Gramont, en protestant contre les paroles de Jérôme David, proposa que le jour de la discussion fût fixé au vendredi 15. Clément Duvernois ne contesta pas. Jérôme David ne se risqua plus à intervenir. Seul Kératry, scellant l'union en train de se conclure entre une portion de la Gauche et la Droite, réclama: « Vous aviez adressé un ultimatum au roi de Prusse, en lui donnant trois jours pour répondre. Ces trois jours sont expirés depuis avant-hier; si vous ajournez à vendredi, vous faites le jeu de M. de Bismarck, qui se joue de vous. Comme Français, je proteste au nom du pays. » Kératry n'avait pas tort de croire que Bismarck se jouait de la France, mais je ne sais où il avait pris que nous avions donné trois jours au roi de Prusse pour répondre. — L'Assemblée passa outre, et la discussion fut renvoyée au vendredi. Les visages redevinrent sourians. Quelques-uns furent francs : « Vous devez de la reconnaissance, nous dirent-ils, à la brutalité maladroite de Jérôme David : elle vous a sauvés; sans elle, vous étiez renversés aujourd'hui. » Du reste Lyons, nonobstant notre victoire, ne se méprit pas sur les dispositions de la majorité : « Il n'y a pas eu de manifestation très violente d'opinion, à la Chambre, mais, écrit-il à Granville au sortir de la séance, il est évident que le parti de la guerre a le dessus. »

Du Corps législatif, Gramont se rendit au Sénat. Il y fut accueilli par des manifestations plus accentuées. C'est à qui exprimerait ses impatiences belliqueuses. « Mais ce n'est rien du tout! s'écria-t-on de divers côtés après la lecture de sa déclaration. — Cela n'apprend rien sur l'attitude de la Prusse. — Et l'article 5 du traité de Prague ? ajoutait Larrabit. — Votre communication, disait Hubert Delisle, parle bien d'une renonciation, sans dire si elle émane du prince ou de son père ; elle ne dit pas si un assentiment quelconque résulte des négociations engagées avec la Prusse. » Il conclut par la nécessité de donner à la préoccu-

pation publique une sorte d'apaisement. — « Il ne s'agit pas d'apaisement ! s'écrie Bonjean, il s'agit d'une question de dignité nationale. » Brenier était allé plus loin : « Tout en prouvant que l'on ne peut porter atteinte au droit de l'Empereur de déclarer la guerre, je me charge de vous prouver que vous devriez la faire. » Gramont refusa la discussion et se contenta de répondre : « Nous ferons la guerre le jour où vous aurez prouvé qu'elle est nécessaire. » Les anciens, qui devaient être les modérateurs, se montraient les plus ardens. « Mauvaise séance, écrit Vaillant sur son carnet, plus mauvaise encore au Corps législatif. Il y a une irritation extrême contre Émile Ollivier. »

IV

Bismarck avait été informé immédiatement par Abeken de la démarche de Benedetti. Aussitôt il télégraphia que « si le Roi recevait une fois encore Benedetti, il donnerait sa démission. » Aucune réponse ne lui ayant été adressée, il télégraphie derechef que « si Sa Majesté reçoit l'ambassadeur une autre fois, il considérera ce fait comme équivalant à l'acceptation de sa démission. » Cette sommation était inutile car, depuis l'insistance prolongée de Benedetti pour soutenir une demande qui, à la réflexion, le révoltait de plus en plus, le Roi était tout à fait décidé à ne plus entrer en conversation avec l'ambassadeur, auquel il avait dit son dernier mot. Il persista seulement à ne pas donner à cette interruption des rapports personnels un caractère offensant, soit pour la France, soit pour l'ambassadeur. Cette volonté ne fut pas modifiée par un incident qui eût pu entraîner au delà de ce qui était juste un souverain moins maître de lui-même A 8 h. 57 était parvenu entre les mains d'Abeken le rapport de Werther sur son entrevue avec Gramont et moi. Abeken, avant d'en parler au Roi, voulut consulter les deux ministres de l'Intérieur et des Finances, Eulenbourg et Camphausen, dont l'arrivée était annoncée pour 11 h. 15. Ils ne furent point d'avis de communiquer le document, jugeant qu'ainsi penserait Bismarck à qui le rapport avait été télégraphié. Ils se rendirent auprès du Roi; ils lui expliquèrent pourquoi le chancelier n'avait pas continué son voyage et appuyèrent le conseil, déjà télégraphié deux fois, de rompre toute relation avec Benedetti, sans quoi, au grand dommage de son prestige en Allemagne, Sa Majesté serait

rendue responsable d'une retraite considérée comme une capitulation devant la France, et Bismarck abandonnerait ses fonctions.

Le Roi ayant demandé si on n'avait pas reçu des nouvelles de Werther, Abeken répondit qu'en effet un rapport était arrivé dans la matinée, qu'il l'avait transmis à Berlin, mais que les deux ministres avaient pensé que ce document n'était pas de nature à être communiqué officiellement à Sa Majesté : « Eh bien! dit le Roi, supposez un instant que nous soyons de simples particuliers et donnez-m'en lecture. » Le rapport de Werther, surtout lu et interprété par les agens de Bismarck, produisit sur lui une violente indignation. « A-t-on jamais vu une pareille insolence? écrit-il à la Reine. Il faut alors que je paraisse devant le monde comme un pécheur repentant dans une affaire que je n'ai pas mise en mouvement, conduite et menée, mais c'est Prim et on le laisse hors du jeu. Malheureusement, Werther n'a pas quitté tout de suite la salle après une pareille prétention, et envoyé ses interlocuteurs au ministre Bismarck. Ils sont même allés si loin qu'ils ont dit qu'ils chargeraient Benedetti de cette affaire. Malheureusement, il faut conclure de ces procédés inexplicables qu'ils ont résolu coûte que coûte de nous provoquer et que l'Empereur malgré lui se laisse conduire par ces faiseurs inexpérimentés. »

Le premier mouvement calmé, le Roi fut bien obligé de s'apercevoir qu'il ne s'agissait pas d'une proposition officielle du gouvernement français, mais d'une simple suggestion de deux ministres parlant en leur nom personnel. Il avait pu d'ailleurs constater, le matin même, que Benedetti, dont les instructions étaient postérieures à la conversation avec Werther, n'avait pas, comme l'annonçait à tort celui-ci, reçu l'ordre de demander une lettre d'excuses. Son véritable ressentiment fut alors contre Werther plus que contre nous. En accueillant notre désir, l'ambassadeur avait implicitement admis que son Roi avait quelques torts à réparer, ce qui était en effet dans notre pensée et dans la sienne, et le Roi, blessé qu'il ne se fût pas révolté contre cette hypothèse, écrivit à Abeken : « Il est cependant indispensable de chiffrer à Werther que je suis indigné de la suggestion (*zumuthung*) Gramont-Ollivier et que je me réserve l'ultérieur. » Cet ultérieur ne serait jamais venu, et les « faiseurs inexpérimentés » lui auraient montré qu'ils respectaient trop leur propre dignité pour offenser celle des autres. Le rapport de

Werther ne modifia donc nullement l'attitude du Roi vis-à-vis de Benedetti : n'eût-il pas existé, notre ambassadeur n'aurait pas été reçu. Son arrivée même ne produisit pas le seul effet qu'on en pouvait redouter : elle ne changea pas les formes polies de l'aide de camp envoyé à notre ambassadeur, à ce point que Benedetti ne soupçonna pas cet incident. La publication des documens diplomatiques lui fit seule connaître plus tard ce rapport qu'il a si peu honorablement exploité.

V

A deux heures, l'aide de camp Radziwill se rendit auprès de Benedetti, non pour l'appeler auprès du Roi comme celui-ci le lui avait promis la veille, mais pour lui apprendre que la lettre attendue du prince Antoine était arrivée à une heure. C'était un premier refus d'audience. Radziwill exposa que la lettre du prince Antoine annonçait à Sa Majesté que le prince Léopold s'était désisté de sa candidature à la couronne d'Espagne : par là Sa Majesté considérait la question comme terminée. En remerciant le Roi de cette communication, Benedetti fit remarquer qu'il avait invariablement sollicité l'autorisation de transmettre, avec le désistement du prince, l'approbation explicite de Sa Majesté ; il dit en outre qu'il avait reçu un nouveau télégramme qui l'obligeait à insister sur le sujet dont il avait eu l'honneur d'entretenir le Roi dans la matinée ; qu'il se voyait dans la nécessité, avant d'adresser à son ministre les informations que Sa Majesté voulait bien lui donner, d'être fixé sur ces deux points, et qu'il sollicitait une audience afin de recommander encore une fois le vœu du gouvernement français. Le Roi lui fait répondre par son aide de camp (3 heures) qu'il avait donné son approbation au désistement du prince *dans le même esprit et dans le même sens qu'il avait fait* à l'égard de l'acceptation de la candidature, qu'il l'autorisait à transmettre cette déclaration à son gouvernement ; quant à l'engagement pour l'avenir, il s'en référait à ce qu'il avait lui-même notifié le matin. C'était un second refus d'audience. Malgré ce refus, Benedetti insiste pour un dernier entretien, « ne fût-ce que pour s'entendre répéter par Sa Majesté ce qu'elle lui avait dit. » Et sans attendre une nouvelle réponse du Roi, il télégraphie à Gramont celle qui venait de lui être apportée (3 h. 45).

Persuadé comme il l'était qu'il n'obtiendrait aucune concession, Benedetti aurait dû comprendre qu'on ne dérange pas un Roi pour l'entendre répéter ce qu'il a dit en termes péremptoires, et que toute insistance serait un manque de tact et lui vaudrait des rebuffades désagréables. Sans doute Gramont lui avait envoyé l'instruction d'insister, mais le ministre ne pouvait se rendre un compte exact de l'état d'esprit du Roi, et il n'eût certainement pas réitéré cet ordre s'il eût été sur les lieux. Les conséquences de l'importunité si peu sagace de notre ambassadeur furent immédiates. Le Roi fatigué de ses obsessions, après des refus auxquels il avait donné la forme la plus absolue, fit appel à Bismarck. Il ordonna de lui raconter où l'on en était et de mettre l'affaire entre ses mains. Ce fut fait par un télégramme de deux cents mots d'Abeken, qui fut expédié en chiffres à 3 h. 40 à Berlin : « Ems, 13 juillet, 3 h. 40. — Sa Majesté m'écrit : « Le comte Benedetti « m'a arrêté à la promenade pour me demander finalement, d'une « manière très pressante, de l'autoriser à télégraphier aussitôt que « je m'engageais à ne plus donner mon consentement dans l'avenir « si les Hohenzollern posaient de nouveau leur candidature. J'ai « refusé d'une façon assez sérieuse à la fin, parce qu'on ne doit « pas et qu'on ne peut pas prendre de tels engagemens à tout « jamais. Je lui dis, naturellement, que je n'avais encore rien « reçu, et, puisqu'il était informé avant moi de Paris et de Madrid, « il voyait bien par là que mon gouvernement était de nouveau « hors de cause. » Sa Majesté a reçu depuis lors une lettre du prince Charles-Antoine. Comme Sa Majesté avait dit au comte Benedetti qu'elle attendait des nouvelles du Prince, le Roi a décidé, sur la proposition du comte Eulenbourg et sur la mienne, de ne plus recevoir le comte Benedetti en raison de la prétention exprimée plus haut, et de lui faire dire par son adjudant que Sa Majesté avait reçu maintenant du Prince la confirmation de la nouvelle que le comte avait reçue déjà de Paris, et que Sa Majesté n'avait rien de plus à dire à l'ambassadeur. Sa Majesté s'en remet à Votre Excellence *du soin de décider si la nouvelle prétention du comte Benedetti et le refus qui lui a été opposé, doivent être communiqués de suite à nos ministres, à l'étranger et à la presse.* »

Le Roi dîna tranquillement et ensuite en finit avec Benedetti en lui envoyant une troisième fois Radziwill (5 h. 30). L'aide de camp lui répéta, toujours très poliment, que le Roi « ne

saurait reprendre avec lui la discussion relative aux assurances qui devraient être données pour l'avenir; il consentait à donner son approbation entière et sans réserve au désistement du Prince; il ne pouvait faire davantage. » C'était un troisième refus d'audience dont Benedetti aurait fort bien pu nous épargner le désagrément.

Le télégramme, signé par Abeken, était rédigé d'accord avec Eulenbourg et Camphausen, les instrumens de Bismarck. Il constitue une première falsification très grave de la vérité telle qu'elle est constatée par les rapports de Radziwill. J'ai été agréablement surpris de voir cette circonstance capitale, à laquelle n'a point pris garde la légèreté de nos écrivains français, relevée par la critique historique allemande : « La dépêche d'Abeken ne donne pas du tout l'image exacte des événemens, dit Rathlef. Elle apparaît déjà comme une aggravation parce qu'elle ne met pas en lumière ce qu'il y avait de bienveillant dans l'attitude du Roi, parce qu'elle ne dit rien des divers envois de l'adjudant et des diverses propositions qu'il avait eu à soumettre, et surtout parce qu'elle fait supposer que le Roi avait rejeté, en bloc, toutes les demandes de la France, tandis que, sur trois d'entre elles, il en avait admis deux. Il n'avait rejeté que la troisième des demandes, celle de garanties, sans même exclure, toutefois, la possibilité d'une négociation ultérieure à Berlin. » De plus, le télégramme disait faussement que l'ambassadeur avait eu l'inconvenance d'*arrêter* le Roi sur la promenade, c'était le Roi qui était allé vers l'ambassadeur. Cette falsification était encore aggravée par la faculté donnée à Bismarck de décider *si la nouvelle prétention de Benedetti et le refus qui lui a été opposé devaient être communiqués aux ministres, à l'étranger et à la presse.* Cette autorisation de publicité constitue un acte d'improbité diplomatique. Il est, en effet, d'une règle incontestée, consacrée par une tradition constante, qu'aussi longtemps que dure une négociation, le secret de ses péripéties doit être scrupuleusement gardé. Nous nous étions conformés à cette règle tutélaire : nous n'avions parlé publiquement à la tribune, le 6 juillet, que parce qu'on nous avait refusé la négociation à Berlin et à Madrid; depuis que le Roi nous l'avait accordée à Ems, nous refusions de répondre aux interrogations réitérées qui nous étaient adressées dans les Chambres.

Le Roi avait repoussé la demande de garanties, c'était son

droit; il avait refusé de recevoir Benedetti, parce qu'il lui avait déjà dit son dernier mot; c'était encore son droit; il informait par télégramme son ministre de ce qui s'était passé à Ems, c'était encore son droit; mais tout ceci fait, il avait le devoir rigoureux, avant de mettre le public dans sa confidence, d'attendre la réponse que nous ferions à son refus. S'il s'était conformé à ce devoir, nous aurions pris acte de son approbation, et laissé tomber la demande de garanties. C'eût été encore la paix comme le 12 au soir : cette paix n'eût pas été aussi triomphante, car un échec partiel en aurait amoindri l'éclat. Mais, sous un certain rapport ce n'eût pas été sans quelque avantage, car le roi de Prusse, ayant ainsi obtenu un adoucissement à son premier déboire, n'eût pas conservé contre nous le même ressentiment d'amour-propre. En divulguant prématurément son refus, il supprimait en fait cette possibilité de la reprise ultérieure de la négociation à Berlin, qu'admettait, selon la juste remarque de Rathlef, le texte même du télégramme. On comprend alors le mot que prête Busch au Roi quand il fait envoyer la dépêche d'Abeken : « Maintenant Bismarck va être content de nous. »

VI

Bismarck avait passé la journée du 13 en plein dans la crise de fureur, d'anxiété, de désespérance dans laquelle il était plongé depuis son arrivée à Berlin, rugissant comme un lion enfermé dans les barreaux d'une cage. Plus il le pesait, plus l'événement lui apparaissait gros de conséquences pénibles à supporter : il avait cru prendre, il était pris, il s'était découvert sans profit, son roi était compromis; il nous avait réveillés en sursaut de notre rêve pacifique, et, désormais, nous allions nous tenir sur nos gardes; l'Europe était édifiée sur la valeur de ses déclarations rassurantes, le prestige de la Prusse en Allemagne était diminué et l'Unité, sous le sabre prussien, retardée. Il s'écriait comme son Shakspeare : « France, je suis enflammé d'un courroux brûlant, d'une rage dont l'ardeur a cette particularité que rien ne peut l'apaiser, si ce n'est le sang, le sang, et ce sang français tenu pour le plus précieux. » L'ambassadeur anglais Loftus étant venu le féliciter de la solution de la crise, Bismarck exprima le doute que la renonciation tranchât le différend. A l'en croire, il aurait reçu le matin des dépêches de Bremen,

Kœnigsberg et autres villes exprimant une forte désapprobation de l'attitude conciliatrice prise par le Roi et demandant que l'honneur du pays fût sauvegardé. L'ambassadeur anglais, habitué à ses façons, devina ce qu'il méditait : « Si quelque conseil opportun, quelque main amie n'intervient pas pour apaiser l'irritation qui existe entre les deux gouvernemens, la brèche, au lieu d'être fermée par la solution de la difficulté espagnole, ne fera probablement que s'élargir. *Il est évident pour moi que le comte Bismarck et le ministère prussien regrettent l'attitude du Roi et ses dispositions à l'égard du comte Benedetti, et que, par égard à l'opinion publique allemande, ils sentent la nécessité de quelque mesure décisive pour sauvegarder l'honneur de la nation.* »

Quelle serait cette mesure décisive? Tantôt Bismarck pensait à demander des explications sur nos prétendus armemens, tantôt il voulait quelque garantie donnée par la France aux puissances, reconnaissant que la solution actuelle de la question espagnole répondait d'une manière satisfaisante à nos demandes et qu'aucune réclamation ne serait soulevée plus tard. « Il nous faut savoir, disait-il, si, la difficulté espagnole écartée, il n'existe pas encore quelque dessein mystérieux qui puisse éclater sur nous comme un coup de tonnerre. » Enfin il s'arrêta à l'idée de nous adresser une sommation directe à laquelle nous fussions obligés, sous peine d'être déshonorés, de répondre par un cartel, car il lui importait plus que jamais de rejeter sur nous l'initiative diplomatique de la rupture. Il nous eût sommés de rétracter ou d'expliquer le langage de Gramont à la tribune, en y dénonçant « une menace et un affront à la nation et au Roi. » Il ne pouvait plus « entretenir de rapports avec l'ambassadeur de France, après le langage tenu à la Prusse par le ministre des Affaires étrangères de la France à la face de l'Europe. » Ces dispositions agressives ne se manifestèrent pas seulement par des propos. La presse allemande à un signe de lui élevait ou abaissait la voix. Il avait maintenu dans un calme railleur, presque indifférent, les journaux connus pour avoir un caractère officieux, tant qu'il avait compté que nous ne nous débarrasserions pas du Hohenzollern et que nous serions contraints de nous poser en assaillans; lorsqu'il eut été déjoué, il déchaîna la presse et la rendit insultante. Lui-même lança, dans la *Correspondance provinciale*, publication tout à fait officielle, un article menaçant; il se plaignait, comme nous étions seuls recevables à le faire, des traces regrettables

que l'attitude offensante de la France laisserait dans les rapports entre les deux pays.

Au milieu de cette effervescence, il reçoit d'Ems le rapport de Werther. Dans la recherche furieuse à laquelle il se livrait du moyen de faire éclater la guerre, s'il avait pu plausiblement considérer notre conversation avec l'ambassadeur prussien comme la demande d'une lettre d'excuses, il eût eu immédiatement sous la main plus qu'un prétexte, une raison légitime, et il ne l'eût point laissée échapper. Malgré sa colère, il était trop homme d'État pour se croire autorisé à trouver, dans un entretien non authentiqué par celui auquel on l'a prêté, le motif d'une guerre. Il se rappela sans doute ce qu'il avait écrit récemment à propos de Benedetti : « Il est hors de doute que le comte Benedetti a eu l'intention de reproduire ma manière de voir, aussi exactement que possible, mais la différence des points de vue et des impressions personnelles exerce une influence qui ne permet pas toujours, en resserrant les détails d'une longue conversation dans le cadre d'un compte rendu sommaire, de faire paraître sous leur vrai jour la totalité de l'échange d'idées qui a eu lieu et de laisser à chacune les reproductions partielles exactement significatives que leur contenu aurait, si elles se trouvaient reproduites dans le rapport avec le reste de l'entretien. » Il télégraphia donc à Ems de ne pas communiquer au Roi la dépêche de Werther et de la considérer comme non avenue. Ainsi, pas plus à Berlin qu'à Ems le rapport Werther n'a eu la moindre influence sur les négociations et n'a modifié leur tournure. Keudell, qui était à côté de Bismarck, le constate : « Le rapport n'eut d'autre conséquence que d'attirer à notre représentant, outre son congé immédiat, une réprimande sévère pour sa complaisance à se faire l'interprète d'une aussi offensante proposition. *Du côté français, il n'a jamais été question de cela vis-à-vis de nous.* » En effet Bismarck rappelle Werther, mais non pour nous signifier une rupture, puisque Werther doit expliquer son départ par la nécessité d'une cure d'eaux; il le rappelle pour le punir d'avoir, en sa naïveté d'honnête homme, paru, en écoutant nos griefs, en avoir reconnu la justesse. Sentant bien qu'il n'avait rien à attendre de Paris, Bismarck tendait l'oreille du côté d'Ems. C'est de là qu'allait lui venir le moyen d'engager cette guerre qu'il avait décidée. Comment le Roi se serait-il conduit envers Benedetti, après les télégrammes comminatoires dont il l'avait harcelé?

VII

Roon et Moltke étaient à Berlin. Roon y était accouru le 10, Moltke y arriva le 13. Ce jour-là, Bismarck les avait invités à dîner pour qu'ils reçussent avec lui les nouvelles décisives. La première vint de Paris ; c'était le compte rendu de la séance dans laquelle Gramont avait lu notre déclaration du 13. L'interpellation avait été terminée à deux heures et demie, et aussitôt l'ambassade prussienne et les agences diverses en avaient expédié de tous les côtés le compte rendu : comme il était court et en clair, il n'y avait pas eu de temps perdu à chiffrer et à déchiffrer, et il était arrivé très tôt partout dans l'après-midi. Bismarck, avec sa rapide perception, en comprit la portée : nous ne soulèverions aucune question nouvelle, par conséquent, pas de récriminations sur le mépris du traité de Prague, pas de réserves contre l'unité allemande, rien en un mot de nature à éveiller la susceptibilité nationale ; notre phrase molle sur la négociation en cours, comparée à la vigueur de notre ultimatum du 6 juillet, donnait la certitude que nous étions prêts à nous arranger et à ne pas persister dans la seule de nos demandes de nature à déchaîner le conflit : les garanties pour l'avenir. C'était donc encore la paix comme le 12 au soir. La guerre dont il avait besoin lui échappait une seconde fois. Sa colère devint un accablement morne. C'est ainsi que Moltke et Roon le trouvèrent. Il leur confirma ses dispositions de retraite : il lui paraissait évident que le Roi s'était laissé enguirlander ; la renonciation Hohenzollern allait probablement devenir un fait consacré par Sa Majesté ; il ne pouvait prendre son parti d'un tel recul. Roon et Moltke combattent sa résolution : « Votre position, leur répond-il, n'est pas semblable à la mienne ; ministres spéciaux, vous n'avez pas la responsabilité de ce qui va se passer ; mais moi, ministre des Affaires étrangères, je ne puis assumer la responsabilité d'une paix sans honneur. L'auréole que la Prusse a conquise en 1866 va tomber de son front si l'on peut répandre parmi le peuple l'idée « qu'elle cane. »

On se mit à table tristement. A six heures et demie, arrivait la dépêche d'Abeken. Bismarck lut cette dépêche pâteuse qui, certes, n'était pas sans venin, mais qui ne mettait aucune impertinence en relief, et surtout, laissant entr'ouverte la porte de la

négociation, n'acculait pas la France à la nécessité de la guerre. Les deux généraux, à cette lecture, furent atterrés au point d'oublier de boire et de manger. Bismarck lut et relut le document, puis se retournant tout à coup vers Moltke : « Avons-nous intérêt à retarder le conflit? — Nous avons tout avantage à le précipiter, répondit Moltke. Quand même tout d'abord nous ne serions pas assez forts pour protéger la rive gauche du Rhin, notre rapidité à entrer en campagne serait bien vite supérieure à celle de la France. » Bismarck alors se lève, se place devant une petite table et arrange ainsi le télégramme d'Abeken : « Quand la nouvelle de la renonciation du prince héréditaire de Hohenzollern fut communiquée par le gouvernement espagnol au gouvernement français, l'ambassadeur français demanda à Sa Majesté le Roi, à Ems, de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté s'engagerait pour le temps à venir à ne jamais plus donner son consentement, si les Hohenzollern revenaient à leur candidature. Là-dessus Sa Majesté refusa de recevoir de nouveau l'ambassadeur français et envoya l'aide de camp de service lui dire que Sa Majesté n'avait rien de plus à lui communiquer. »

Ce texte est la falsification (1) d'un texte qui lui-même était déjà falsifié. La falsification d'Abeken, quelque grave qu'elle ait été, conservait encore quelque pudeur ; elle laissait entrevoir qu'entre la demande de Benedetti et le refus du Roi il y avait eu un échange de pourparlers ; Bismarck en supprime toute trace : il fait disparaître l'argumentation du Roi, avec Benedetti à la promenade des Sources, l'annonce faite à l'ambassadeur d'une lettre des Hohenzollern, l'envoi de l'adjudant pour informer de l'arrivée de cette lettre ; il ne reste qu'une demande et un refus brutal sans transition, sans explication, sans discussion. La dépêche embrouillée d'Abeken devient âpre, stridente, coupante, arrogante et, selon l'expression heureuse de Nigra, d'un rude laconisme. L'obus envoyé d'Ems n'avait qu'une mèche destinée à éclater sans effet, en fusée, Bismarck l'arme d'une mèche excellente qui le fera retentir en tonnerre dès qu'il aura touché le sol

La manipulation de Bismarck se fût-elle réduite à ces suppressions et à cette concentration de la forme, l'accusation d'avoir falsifié le texte d'Abeken serait pleinement justifiée. Il a

(1) Falsification, *Dictionnaire* de l'Académie : Altérer avec l'intention de tromper : « J ai pris soin de ne pas falsifier le sens d'un passage. » (Pascal, *Provinciales*.)

fait plus : dans la dépêche d'Abeken, il était bien question du refus d'audience à Benedetti, mais ce fait n'était pas mis en vedette; il était présenté accessoirement comme la conséquence naturelle d'une discussion épuisée; Bismarck le jette en avant comme étant l'essentiel ou, pour mieux dire, le tout de la dépêche : l'ambassadeur n'est pas reçu, non parce que, lui ayant tout dit, il ne reste plus rien à lui dire, mais parce qu'on n'a pas voulu lui dire quoi que ce soit. Le texte de Bismarck ne mentait pas en affirmant que le Roi avait refusé de recevoir Benedetti, il interprétait mensongèrement un fait vrai et transformait un acte naturel en préméditation offensante, de telle sorte que le télégramme se résumait en un mot : « Le Roi de Prusse a refusé de recevoir l'ambassadeur de France. »

Enfin il contenait une troisième aggravation plus perverse que les précédentes. Dans la dépêche d'Abeken, le Roi avait autorisé sans le prescrire à rendre public... quoi? Pesez bien les termes : la nouvelle réclamation de Benedetti, le refus qui y avait répondu; il n'avait nullement autorisé à rendre public le refus de recevoir l'ambassadeur, c'est-à-dire de faire savoir au monde qu'il avait fermé sa porte au représentant d'un de ses frères en royauté; il n'avait pas poussé jusque-là sa soumission aux ordres de son chancelier. Bismarck, lui, va au delà et c'est surtout ce qu'il ne lui était pas permis de révéler qu'il mettra en lumière.

Le télégramme ainsi arrangé, sa publicité décidée, il s'agissait de le lancer, de façon qu'il produisît son effet foudroyant. Bismarck explique à ses convives comment il va procéder : « Le succès dépend avant tout des impressions que l'origine de la guerre provoquera chez nous et chez les autres. *Il est essentiel que nous soyons les attaqués;* la présomption et susceptibilité gauloises nous donneront ce rôle si *nous annonçons publiquement à l'Europe, autant que possible sans l'intermédiaire du Reichstag*, que nous acceptons sans crainte les insultes publiques de la France. » Pourquoi attacher tant d'importance à ce que le refus fût notifié, *non dans une discussion du Reichstag*, mais *par une communication exceptionnelle faite à l'Europe?* Parce que la publicité obligée qui résulte des explications inévitables d'un ministre à la tribune n'a pas le caractère provocateur de la publicité volontaire résultant d'une communication insolite.

Il ne suffit pas au chancelier de nous souffleter, il veut que ce soufflet ait un tel retentissement qu'il ne nous soit plus permis

de ne pas le rendre. « Si maintenant, dit-il, usant de la permission que me donne Sa Majesté, je l'envoie aussitôt aux journaux et si, en outre, *je le télégraphie à toutes nos ambassades*, il sera connu à Paris avant minuit; non seulement par ce qu'il dit, *mais aussi par la façon dont il aura été répandu, il produira là-bas, sur le taureau gaulois, l'effet du drapeau rouge*. Il faut nous battre si nous ne voulons pas avoir l'air d'être battus, sans qu'il y ait seulement de combat. » Ces explications dissipent la morosité des deux généraux et leur prêtent une gaieté qui surprend même Bismarck. Ils se remettent à boire et à manger. Roon dit : « Le dieu des anciens jours vit encore et il ne nous laissera pas succomber honteusement. » Moltke s'écrie : « Tout à l'heure j'avais cru entendre battre la chamade, maintenant c'est une fanfare. » Regardant gaiement le plafond et frappant sa poitrine de sa main : « S'il m'est donné de vivre assez pour conduire nos armées dans une pareille guerre, que le diable emporte cette vieille carcasse. »

VIII

Le jugement que les deux généraux portèrent sur la signification, l'intention et l'effet de la dépêche falsifiée a été depuis confirmé par tout ce qu'il y a d'honnête et de sérieux parmi les Allemands. Sybel lui-même cesse un moment d'être invinciblement partial et résume avec l'insolence d'un vainqueur, mais avec la précision d'un historien expert, cette manœuvre bien digne du machinateur d'embûches qui, en 1866, conseillait aux Italiens de se faire attaquer par un corps de Croates acheté : « Par la plus grande concision de la forme et l'omission des circonstances déterminantes, l'impression de la communication était changée d'une manière complète. La publication doublait le poids du refus, sa concision le décuplait, c'était maintenant l'affaire des Français de voir s'ils voulaient avaler l'amère pilule ou mettre leurs menaces à exécution. » — « La dépêche, dit Rathlef, se présente comme un rapport sur ce qui s'est passé à Ems, et comme rapport historique elle est susceptible d'en donner une fausse représentation, ou d'éveiller le soupçon que l'ambassadeur a eu peut-être à subir ce qu'il n'a pas subi, et que le Roi a peut-être agi comme il n'a pas agi, et comme il ne pouvait non plus agir; elle peut faire considérer ce qui était une réponse courtoise, mais ferme, comme un congé grossier et faire penser que le Roi était homme

à répondre, à une proposition qui le froisse, par une offense, ce qui n'a jamais été. Ce qu'il y a de plus désagréable, et même à mon sentiment de plus pénible pour les Allemands dans la dépêche d'Ems, c'est d'abord la représentation fausse qu'elle évoque. Mais la réponse que donnait la dépêche ne visait pas seulement les provocations d'alors des Français : elle constituait la réponse à tous les froissemens que Bismarck avait subis de la part de la France pendant son ministère, la réponse définitive aux actes des Français depuis deux cents ans. Il est tout à fait injuste de méconnaître que la propagation officielle et officieuse d'une semblable nouvelle, qui, précisément parce qu'elle ne donnait pas la physionomie exacte des faits, fut *envisagée et célébrée comme un défi à la France*, constituait par là une offense réelle à ce pays. *Bismarck aurait certainement envisagé une telle façon de procéder à l'égard de l'Allemagne comme une offense.* — Les récits allemands de ces événemens omettent complètement de reconnaître ce tort, ils sont en cela injustes. » — Karl Bleibtren juge ces faits avec une équité louable; il déclare sans ambages que le télégramme contient indubitablement « *une offense publique préméditée, un outrage public;* » il va même jusqu'à dire qu'il constitue indubitablement *une offense impardonnable.* « Cette dépêche, dit Erich Marky, changeait complètement la couleur des événemens d'Ems : aucun échange de nouvelles et de déclarations, comme Radziwill les avait transmises, n'y était mentionné, c'était un refus général et d'une concision tranchante. Le Roi faisait, d'après cette dépêche, ce que Bismarck et ses amis auraient fait à sa place; il passait, sans transition, de la défense *à l'attaque la moins scrupuleuse et la plus irrévocable.* Cette dépêche était *un soufflet appliqué sur le visage de la France*, et dont les conséquences devaient l'obliger à faire la guerre. » C'est à ce jugement que j'ai emprunté le mot de *soufflet* placé à la tête de ces pages.

IX

Bismarck met aussitôt son plan à exécution. Il envoie le télégramme à son journal officieux, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, pour qu'il le publie immédiatement dans un supplément spécial et qu'il le fasse afficher sur les murs. Dès neuf heures du soir des crieurs en grand nombre se répandirent dans les

rues et les lieux les plus fréquentés de Berlin, *distribuant gratis* le supplément qui donnait le télégramme. J'ai sous les yeux en écrivant le placard qui contenait cette fatale nouvelle et qui fut aussitôt collé aux fenêtres des cafés, lu, commenté par des groupes nombreux. Une foule immense circula jusqu'à minuit dans la grande allée des Tilleuls. « La première impression, dit un témoin oculaire, fut une stupéfaction profonde, une surprise douloureuse, et l'attitude consternée de la foule m'a rappelé cette grande douleur muette dont parle le poète de la *Pharsale : Exstat sine voce dolor*. J'avoue que j'ai trouvé quelque chose de navrant dans le spectacle de ce peuple surpris et atterré par une nouvelle qui présage des luttes sanglantes et d'effroyables catastrophes. »

Un autre témoin fut frappé surtout des impressions martiales de la foule. « L'effet, dit le correspondant du *Times*, que ce bout de papier imprimé produisit sur la ville fut terrible. Il fut salué par les vieux et par les jeunes; il fut le bienvenu pour les pères de famille et pour les adolescens; il fut lu et relu par les dames et par les jeunes filles, et, dans un élan patriotique, repassé finalement aux servantes. Il n'y eut qu'une opinion sur la conduite virile et digne du Roi; il n'y eut qu'une détermination de suivre son exemple et de relever le gant jeté au visage de la nation. A dix heures, la place devant le palais royal fut couverte d'une multitude excitée. Des hurrahs pour le Roi et des cris : *Au Rhin!* se firent entendre de tous côtés. Des démonstrations semblables eurent lieu dans d'autres quartiers de la ville. Ce fut l'explosion d'une colère longtemps contenue. » — « L'émotion fut colossale, dit Sybel, un cri de joie partit des profondeurs du chœur de milliers de voix qui n'en formaient qu'une; les hommes s'embrassaient avec des larmes de joie; les vivats au Roi ébranlaient l'air. » La fanfare qui avait exalté les généraux soulevait Berlin. Les diplomates ne se méprirent pas sur la signification du fait bruyant qui se déroulait devant eux. Bylandt, ministre des Pays-Bas, a raconté à l'un de mes amis qu'après avoir lu le supplément de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, il rentra précipitamment chez lui, le traduisit et l'expédia à son gouvernement avec ces simples paroles : « Guerre désormais certaine. »

A onze heures et demie, ce télégramme affiché fut expédié aux ministres prussiens à Dresde, Hambourg, Munich et Stuttgard et, à deux heures et demie du matin, à Pétersbourg, Florence,

Bruxelles et Rome. Le 14 au matin, le *Moniteur prussien* le publiait en tête de sa partie non officielle. Pendant qu'on l'affichait sur les murs, qu'on le criait dans les rues, qu'on l'authentiquait dans la *Gazette officielle*, les agences télégraphiques le jetaient dans toutes les régions où un journal pénètre. Enfin, dans les capitales principales, les ambassadeurs ou ministres de la Confédération du Nord se présentaient chez les ministres des Affaires étrangères et leur en donnaient officiellement connaissance. Dans toutes les langues, dans tous les pays, courait la falsification offensante lancée par Bismarck. L'effet de cette publicité effroyable se produisit d'abord en Allemagne avec autant d'intensité qu'à Berlin. « On accueillit avec joie le congé donné à Benedetti, précisément en raison de ce qu'il paraissait contenir *de dur et d'offensant* pour la France.

Les journaux faisaient rage. Dans les caricatures, on voyait au fond : la première pièce de l'appartement du Roi à Ems avec une fenêtre ouvrant sur la promenade; au premier plan, Benedetti en grand uniforme, honteux et capot, arrêté par un aide de camp qui lui barrait le passage d'un air narquois; on racontait que le Roi lui aurait brusquement tourné le dos et dit à son adjudant : « Dites à ce monsieur que je ne lui donne aucune réponse; je ne le reverrai plus. » Avant même l'ordre de mobilisation du Roi, le peuple se levait comme un seul homme avec une seule âme. Cette émotion puissante était l'œuvre de la dépêche d'Ems. Cette dépêche a déchaîné le *furor teutonicus*, la sainte colère du « Mich » allemand.

Le Roi ressentit comme son peuple l'effet de la manœuvre de son chancelier. Il était sur la promenade des Sources à Ems, le 14 au matin, quand on lui communiqua le télégramme arrangé qui ressemblait si peu à la relation écrite par Radziwill. Il le lut deux fois, très ému, le tendit à Eulenbourg, qui l'accompagnait, et lui dit : « C'est la guerre. » — « C'est la guerre! » disait encore au même moment le ministre prussien à Berne, comme s'il eût entendu l'exclamation de son Roi. Notre ministre, Comminges-Guitaud, se rendait pour affaires courantes au palais fédéral; à ce moment, le général comte Reder, ministre prussien, sortait de chez le président de la Confédération. Dès que Reder aperçut Comminges-Guitaud, il vint vers lui et lui dit : « Eh bien! mon cher comte, nous allons donc nous faire la guerre; j'en suis consterné. Donnons-nous une dernière fois la main avant de

devenir ennemis. » Comminges stupéfait s'écrie : « La guerre est donc déclarée? — Mais oui, répondit Reder, d'après un télégramme reçu cette nuit, le Roi a refusé de recevoir le comte Benedetti et lui a fait savoir qu'il rejetait les demandes de la France. » La première parole de Guitaud, dès qu'il fut auprès du président Doubs, fut : « La guerre est donc déclarée ? — C'est, lui répondit celui-ci, ce que M. le ministre de Prusse vient de m'apprendre. »

Ainsi, dans la journée du 14, avant que notre presse et notre Gouvernement eussent prononcé un seul mot, d'un bout de l'Allemagne à l'autre, d'instinct, la foule interprétait le télégramme comme signifiant : Guerre. Et ce mot terrible était prononcé par l'Allemagne alors qu'à Paris, le Cabinet luttait avec énergie et non sans espoir pour le maintien de la paix.

X

Depuis la séance de la Chambre jusqu'assez tard dans la nuit, le 13, en l'absence de nouvelles définitives d'Ems et de Berlin, la fermentation des esprits devenait à chaque minute plus violente à Paris. Notre réponse à l'interpellation soulevait une réprobation presque générale. *Le Pays* disait, dans un article qu'on s'arrachait : « Nous sommes dans la situation de ces officiers qui désespèrent de leurs chefs et qui, brisant leur épée, la jettent en morceaux. C'est avec tristesse, presque avec dégoût, que nous consentons encore à prendre notre plume, cette plume impuissante à conjurer la honte qui menace la France. C'est qu'en effet, et dans une naïveté sans égale, M. le premier ministre a cru bien sincèrement que tout peut, que tout devait s'arranger par la dépêche du prince Antoine. Or, que vient faire, dans tout cela, ce vieillard grotesque et cacochyme, ce père Ducantal, ce père Antoine, comme on l'appelle déjà, à qui personne n'adresse la parole, que nul ne connaît, et qui n'a rien à dire ? Son fils, le prince Léopold, est plus que majeur, puisqu'il a trente-cinq ans, et n'a que faire des radotages de son père. Il ne l'a pas consulté pour accepter, il n'a pas à le consulter pour refuser. C'est à la Prusse que M. de Gramont s'adresse, et c'est le père Antoine qui répond. Mais rien ne serait aussi comique, si toutefois le comique doit se trouver dans l'abaissement de notre pays. Et c'est cette paix-là, sans garantie, sans caution, reposant

sur une dépêche d'un vieillard, que l'on voulait offrir à la France soulevée par l'élan national? La Prusse se tait, la Prusse refuse de répondre et garde un dédaigneux silence. Et les avocats qui nous gouvernent, satisfaits de leur plaidoirie de l'autre jour, abandonnent leur client, la France, sans s'inquiéter davantage de son honneur, de sa dignité, de ses intérêts! Oh! si les événemens devaient prendre cette tournure définitive, ce serait à rougir d'être Français et à demander d'être nationalisés Prussiens! Mais c'est impossible, et l'Empereur ne peut pas nous laisser plus longtemps le front courbé dans la poussière. Hier soir, les boulevards étaient remplis d'une foule anxieuse, des bandes d'étudians parcouraient les rues en disant *le Chant du Départ;* voilà cinq jours que la France est décidée à se battre; le peuple murmure et demande si désormais nous allons toujours reculer. La France se révolte contre des ministres qui ne savent ni la défendre, ni la protéger, ni la couvrir, et elle fait un suprême appel à l'Empereur. Qu'il balaie tous ces parleurs, tous ces fabricans de paroles creuses et vaines, et qu'on en vienne donc aux actes! — PAUL DE CASSAGNAC.

« *Dernière nouvelle.* — Trois heures. — La reculade est consommée. Le ministère, par l'organe de M. le duc de Gramont, déclare la France satisfaite par la dépêche du prince Antoine de Hohenzollern. Ce ministère aura désormais un nom : LE MINISTÈRE DE LA HONTE! — P. DE C. »

Maintenant qu'il est convenu que tout le monde a été opposé à la guerre, je stupéfierais certaines gens, si je leur rappelais leur langage dans cet après-midi. « Vous êtes incompréhensible, me disait-on, vous êtes le ministre du plébiscite; vous pouvez être celui de la victoire et vous ne le voulez pas! Tout ce que vous avez si péniblement conquis au prix de tant de sacrifices, de patience, de ruptures, sera perdu ou compromis. Ayant conduit le pays à la victoire, la Droite en profitera pour satisfaire ses passions, venger ses rancunes. Elle faussera les institutions libérales, reprendra les candidatures officielles, chassera des comices les candidats indépendans, se créera une majorité animée de ses sentimens, et elle interrompra l'œuvre de conciliation, de rapprochement, de rajeunissement que vous n'avez pu encore qu'ébaucher. » — « Je ne conteste pas, répondais-je, la force de ces considérations : il se peut que je tombe dans l'impuissance et l'isolement au milieu du dédain public, comme

un homme sans résolution et sans courage ; mais je ne crains pas d'affronter ce discrédit. Lorsque je croirai la France menacée dans sa dignité et dans son honneur, je pousserai le premier le cri de guerre, et je n'aurais pas hésité à le faire si la candidature n'avait pas été retirée; mais elle va disparaître, et vous voulez que, profitant d'une émotion momentanée, mon gouvernement s'engage dans une sanglante entreprise à seule fin de rehausser ma personne ou mon système? Vous vous trompez sur les conséquences de la guerre, ajoutai-je. La victoire est certaine, je le veux bien; tous les hommes de guerre, grands et petits, la promettent; mais que ferons-nous de cette victoire? prendrons-nous le Rhin ? contraindrons-nous Francfort, la patrie de Gœthe, Bonn, celle de Beethoven, Heidelberg, le nid de la jeunesse allemande, à devenir françaises? Et de quel droit? La conquête, selon notre théorie française des nationalités, n'est plus un juste titre d'acquisition. Croyez-vous que l'Allemagne vous laisserait tranquilles possesseurs de votre proie? Ses enfans séparés ne cesseraient de tendre les mains vers elle, et la guerre renaîtrait tant que leur délivrance n'aurait pas été opérée. Nous ne retiendrions pas les provinces rhénanes plus que l'Autriche n'a gardé Venise. Et à ne s'en tenir qu'aux résultats moraux, quel désastre qu'une guerre entre deux nations aussi civilisées! Sans doute il existe une Allemagne barbare, avide de combats et de conquêtes, celle des hobereaux, une Allemagne pharisaïque, inique, celle de tous les pédans inintelligibles dont on nous a trop vanté les creuses élucubrations et les microscopiques recherches. Mais ces deux Allemagnes ne sont pas la grande Allemagne, celle des artistes, des poètes, des penseurs, celle de Bach, de Mozart, de Beethoven, de Gœthe, de Schiller, de Henri Heine, de Leibnitz, de Kant, de Hegel, de Liebig, etc. : celle-là est bonne, généreuse, humaine, charmante, pacifique; elle se peint dans le mot touchant de Gœthe, à qui on demandait d'écrire contre nous et qui répondit, qu'il ne pouvait trouver moyen dans son cœur de haïr les Français. Si nous ne nous opposons pas au mouvement naturel de l'Unité allemande, et si nous la laissons s'opérer tranquillement par étapes successives, elle ne donnerait pas la suprématie à l'Allemagne barbare, à l'Allemagne sophistique, l'assurerait à l'Allemagne intellectuelle et civilisatrice. La guerre, au contraire, établirait la domination, pendant une durée impossible à calculer, de l'Allemagne des hobereaux et des pédans, car

c'est autour d'elle que se préparerait le retour offensif au Rhin. »

Que de fois en quelques heures j'ai répété ces raisonnemens, jusqu'à m'épuiser, à ceux qui s'empressaient autour de moi, avec l'espérance de me convaincre ! Les autres membres du ministère, en communication habituelle avec la presse, bataillaient non moins énergiquement. Seul, Gramont continuait à part son dialogue avec Benedetti. A huit heures et demie du soir, il lui télégraphiait : « Ainsi que je vous l'avais annoncé, le sentiment public est tellement surexcité, que c'est à grand'peine que, pour donner des explications, nous avons pu obtenir jusqu'à vendredi. Faites un dernier effort auprès du Roi; dites-lui que nous nous bornons à lui demander de défendre au prince de Hohenzollern de revenir sur sa renonciation; qu'il vous dise : « Je le lui défendrai, » et vous autorise à nous l'écrire, ou qu'il charge son ministre ou son ambassadeur de me le faire savoir, cela nous suffira. J'ai lieu de croire que les autres Cabinets d'Europe nous trouvent justes et modérés. L'empereur Alexandre nous appuie chaleureusement. Dans tous les cas, partez d'Ems et venez à Paris avec la réponse, affirmative ou négative... » Quelques instans après la rédaction de cette dépêche, lui arrivait la preuve qu'il s'illusionnait sur les sentimens favorables de l'Europe, dont il envoyait l'assurance à Benedetti. A huit heures et demie, il recevait un courageux avertissement de Saint-Vallier. « Toute nouvelle insistance de notre part auprès de la Prusse serait *maintenant* regardée, dans l'Allemagne du Sud, comme une preuve de vues belliqueuses et accréditerait l'opinion qu'on répand que l'affaire Hohenzollern est pour nous un prétexte et que nous voulons la guerre. La renonciation déplace la situation; ceux qui nous approuvaient nous blâment, et notre position devient mauvaise si nous réclamons d'autres garanties. *Nous pouvions espérer, dans ce conflit,* la neutralité du Sud (quelle erreur !) : il n'y aurait plus à y compter aujourd'hui. L'opinion ne nous est plus favorable, même chez les anti-prussiens, on dit que nous voulons la guerre pour échapper à des embarras intérieurs; nos déclarations pacifiques, bien accueillies, il y a deux jours, ne trouvent plus aucune créance; M. de Varnbuhler est désespéré; l'accueil froid et évasif, qu'il avait fait hier matin à la communication prussienne, vient de faire place à une attitude sympathique. Le langage des agens diplomatiques nous devient contraire. » L'ami Beust lui-même faisait savoir à Gramont « qu'il

aurait tort de pousser les choses à l'extrême et que personne, mieux que lui, n'était en mesure de juger les dispositions des États du Sud, et qu'il était convaincu que si la France comptait sur les sympathies de ces États, elle commettrait une grande erreur. » De Pétersbourg, Fleury ne fut pas moins sincère. En l'absence de Gortchakof, il avait vu le Tsar. Avant qu'il eût montré le texte de la demande de garanties, Alexandre entra dans une véritable colère. « Je m'étais donné beaucoup de peine pour éviter la guerre, vous la voulez donc? » Et comme Fleury lui parlait de notre honneur, il riposta vivement : « Votre honneur ! et l'honneur des autres? » Quand il eut lu attentivement la dépêche de Gramont, il se calma, mais il refusa d'intervenir de nouveau auprès de son oncle. Persuadé bien à tort que la renonciation était due à son influence personnelle, il ne voulait pas peser davantage sur le roi de Prusse, « dont la fierté était blessée et qui se trouvait, lui aussi, en face du sentiment national déjà froissé par la renonciation du prince Léopold. »

XI

En même temps que ces avertissemens salutaires, nous arrivèrent dans la soirée des nouvelles propices. Olozaga vint m'annoncer que son gouvernement lui avait envoyé son approbation, qu'il la notifierait au prince Antoine et ne s'occuperait plus de cette candidature. Cependant les choses n'étaient pas, en réalité, aussi avancées. Serrano admettait l'authenticité de la renonciation, mais Sagasta ne comprenait rien à ce qui s'était passé et attendait une confirmation par l'ambassadeur d'Espagne à Berlin; de plus, il ne considérait pas comme sérieuse une renonciation n'émanant pas du prince lui-même. Des hommes d'État tels que Silvela avaient conseillé aux ministres de passer outre à la renonciation et de faire proclamer Léopold par les Cortès. « Il renoncera de nouveau si cela lui convient quand il aura été nommé, » disaient-ils. Serrano calma cette ardeur, l'insistance d'Olozaga et la menace de sa démission achevèrent d'en triompher. Nous qui ignorions ces circonstances, nous acceptâmes les assurances de l'ambassadeur et nous considérâmes la question comme close du côté de l'Espagne. On devine si je le remerciai chaleureusement. Je lui dis : « L'approbation du Roi ne nous est point parvenue, mais je n'en doute pas, et j'ai

pris mon parti de ne pas obtenir le reste. Nous tenons donc la paix. Demain matin, avant le Conseil, je préparerai une déclaration aux Chambres dans ce sens. J'y parlerai de l'Espagne et de vous et je tiens à ce que vous soyez content de mon langage. Venez donc me voir demain de bonne heure ; je vous soumettrai ma rédaction. » Il me promit de venir. J'allai ensuite aux Affaires étrangères chercher, si elle était enfin arrivée, la seule pièce qui me manquât, la réponse d'Ems. Gramont n'y était pas.

Il avait reçu, indépendamment de la communication d'Olozaga, un troisième et un quatrième télégramme de Benedetti, vers les dix heures et demie et onze heures. Le troisième (de 3 h. 45) disait : « Le Roi a reçu la réponse du prince de Hohenzollern : *elle est du prince Antoine* et annonce à Sa Majesté que le prince Léopold, son fils, s'est désisté de sa candidature à la couronne d'Espagne. Le Roi m'autorise à faire savoir au gouvernement de l'Empereur qu'il approuve cette résolution. Le Roi a chargé un de ses aides de camp de me faire cette communication et j'en reproduis exactement les termes. Sa Majesté ne m'ayant rien fait annoncer au sujet des assurances que nous désirons pour l'avenir, j'ai sollicité une dernière audience pour lui soumettre de nouveau et développer les observations que je lui ai présentées ce matin. J'ai de fortes raisons de supposer que je n'obtiendrai aucune concession à cet égard. » Le quatrième télégramme (*d'Ems, sept heures du soir*) disait : « A ma demande d'une nouvelle audience, le Roi me fait répondre qu'il ne saurait consentir à reprendre avec moi la discussion relative aux assurances qui devraient, à notre avis, nous être données pour l'avenir. Sa Majesté me fait déclarer qu'elle s'en réfère à ce sujet aux considérations qu'elle m'a exposées ce matin. Le Roi a consenti, a dit encore son envoyé au nom de Sa Majesté, à donner son approbation entière et sans réserve au désistement du Prince; il ne peut faire davantage. J'attendrai vos ordres avant de quitter Ems. M. de Bismarck ne viendra pas ici : je remarque l'arrivée des ministres des Finances et de l'Intérieur. » Gramont s'était empressé d'apporter à l'Empereur, à Saint-Cloud, ces documens importans.

A ma rentrée, après une longue promenade, je trouvai le billet suivant qui m'attendait depuis quelque temps : « Cher ami, je vais à Saint-Cloud. Encore une nouvelle. Il (le Roi) a

communiqué la lettre de Hohenzollern et *approuvé*, c'est peu. Figurez-vous que je ne me console pas de ce *mot* de ma réplique de tantôt. Cela me navre de penser qu'on pourrait croire que j'ai voulu vous nuire. C'est si loin de mon cœur et de ma pensée. Tout à vous. » Il faisait allusion à ses paroles dédaigneuses sur les bruits de couloirs qu'on aurait considérées comme me visant. Le texte des télégrammes de Benedetti n'était pas joint à ce billet. Je répondis immédiatement : « Cher ami, je suis heureux du mot de votre réplique, puisque cela me permet d'apprécier et d'aimer davantage votre cœur. Ne songez plus à cette misère. Je ne trouve pas que le *approuvé* soit peu, rapproché surtout de la dépêche qu'Olozaga vous a communiquée. Ne vous engagez pas, même vis-à-vis de vous-même, avant discussion entre nous. Tout à vous. »

A Saint-Cloud, Gramont s'était heurté à Jérôme David, qui y avait dîné. En vérité, on eût dit qu'il était venu rendre compte d'un mandat et recevoir des félicitations. Gramont fit observer à l'Empereur que ce dîner, quelques heures seulement après la séance de la Chambre, produirait une mauvaise impression, et, en effet, les journaux de la guerre l'annoncèrent le lendemain avec triomphe. L'Empereur répondit que l'invitation venait de l'Impératrice et qu'il n'avait cependant pas pu renvoyer Jérôme David. De retour à Paris, très tard, Gramont s'empressa de m'informer du résultat de sa visite par le billet suivant : « Mon cher ami, je reviens de Saint-Cloud. L'indécision est grande. D'abord la guerre. Ensuite le doute à cause de cette *approbation* du Roi. La dépêche espagnole pourra peut-être faire pencher vers la paix. L'Empereur m'a chargé de vous prier de faire savoir à tous nos collègues qu'il les attend à dîner demain à sept heures, pour tenir un Conseil dans la soirée. Tout à vous. »

Ici encore, Gramont parlait en ambassadeur plus qu'en ministre responsable. Sans doute l'opinion de Saint-Cloud était de quelque importance, mais la mienne et celle de mes collègues ne l'étaient pas moins et, à cette heure et dans cette nuit du 13, il n'y avait dans mon esprit aucune espèce d'incertitude : le roi Guillaume avait répondu avec une netteté qui ne laissait rien à désirer ; il nous avait communiqué la renonciation par Benedetti en déclarant qu'il l'approuvait ; Olozaga nous notifiait une adhésion sans réserves ; à moins d'être de mauvaise foi, on était obligé de convenir que cette double acceptation de la Prusse et de l'Es-

pagne impliquait une garantie d'avenir plus que suffisante. Nous avions atteint le but que nous nous étions donné. Il n'y avait plus qu'un moyen d'amener la guerre, c'était de sortir de l'affaire désormais réglée selon notre gré et de soulever la querelle de nos griefs généraux contre la Prusse : j'étais résolu à n'y pas consentir.

XII

Le 14 au matin, tranquille enfin, après tant de tourmens, je me mis à rédiger la déclaration que j'entendais soumettre le soir à Saint-Cloud, au Conseil des ministres. J'ai gardé ce que j'en avais écrit : « Il y a huit jours, le gouvernement français déclarait à cette tribune que, quel que fût son désir de conserver la paix du monde, il ne souffrirait pas qu'un prince étranger (reproduire nos paroles du 6...). Aujourd'hui nous avons la certitude qu'un prince étranger ne montera pas sur le trône d'Espagne. Cette victoire nous est d'autant plus précieuse qu'elle n'a été obtenue que par la force de la raison et du droit et qu'elle n'a pas été préparée par de sanglans sacrifices. En présence de l'enthousiasme patriotique que notre attitude avait éveillée, il eût été facile de mêler une question à une autre et de créer quelque prétexte pour entraîner le pays dans une grande guerre. Cette conduite ne nous eût paru digne ni de vous, ni de nous ; elle nous eût aliéné les sympathies de l'Europe et, à la longue, celles du pays. Lorsque nous marcherons vers un but, nous ne vous le cacherons pas, nous le montrerons clairement. Nous avons demandé votre concours contre une candidature prussienne au trône d'Espagne. Cette candidature est écartée ; il ne nous reste plus qu'à reprendre avec confiance les œuvres de la paix... »

J'allais continuer en parlant du rôle d'Olozaga et de l'Espagne, lorsque la porte s'ouvre et l'huissier annonce : Son Excellence le ministre des Affaires étrangères. A peine le seuil franchi, avant même d'être parvenu au milieu de mon cabinet, Gramont s'écrie : « Mon cher, vous voyez un homme qui vient de recevoir une gifle. » Je me lève : « Je ne vous comprends pas, expliquez-vous ! » Il me tend alors une petite feuille de papier jaune, que je verrai éternellement devant mes yeux. C'était un télégramme de Lesourd, expédié de Berlin le 13 après minuit, ainsi conçu :

« Un supplément de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* qui a paru à dix heures du soir contient en résumé ce qui suit : « L'ambassadeur de France ayant demandé, à Ems, à S. M. le roi « de l'autoriser à télégraphier à Paris qu'elle s'engageait pour « l'avenir à ne pas donner son consentement à la candidature de « Hohenzollern, si elle venait à se poser de nouveau, le Roi a re- « fusé de recevoir l'ambassadeur et lui a fait dire par l'aide de « camp de service qu'il n'avait plus rien à lui communiquer. » Cette nouvelle, publiée par le journal officieux, jette une vive émotion dans la ville. »

— Benedetti ne vous avait donc pas prévenu? dis-je à Gramont. — Voici, me répondit-il, ce qu'il m'a télégraphié dans l'après-midi. Ces quatre télégrammes me sont arrivés successivement dans la soirée, et je n'avais pas cru urgent de les joindre à mes deux billets. » Après avoir lu les télégrammes de Benedetti, je relus celui de Lesourd. Je compris l'exclamation de Gramont. On n'échoua jamais plus près du port. Je restai quelques instans silencieux et atterré. « Il n'y a plus d'illusions à se faire, dis-je, ils veulent nous obliger à la guerre. » Nous convînmes que je réunirais tout de suite mes collègues afin de les mettre au courant de ce coup imprévu, tandis qu'il retournerait aux Affaires étrangères où Werther s'était fait annoncer. Survint alors Olozaga, aussi tranquille que je l'étais moi-même quelques instans auparavant, pour entendre la lecture de ma Déclaration pacifique. Je lui donnai connaissance des télégrammes de Benedetti et de celui de Lesourd. Il ne fut pas moins consterné que je l'avais été. Serviable et empressé, il m'offrit de courir chez Werther, afin d'obtenir quelques explications si cela était possible. J'acceptai, mais il ne rencontra pas l'ambassadeur prussien. Nos collègues ne tardèrent pas à arriver, très troublés; ils ne pensèrent pas qu'il fût possible de différer jusqu'au soir un Conseil plénier et me chargèrent de télégraphier à l'Empereur la prière de venir aux Tuileries l'après-midi, pour le présider.

A midi et demi, l'Empereur arrivait aux Tuileries et nous réunissait autour de lui. Il avait traversé, comme nous, une foule impatiente et colère, de laquelle s'élevaient des cris stridens, des excitations désordonnées, des protestations contre les lenteurs diplomatiques. Notre délibération dura près de six heures. Au début de la séance, Gramont, laissant tomber son portefeuille

sur la table, dit en s'asseyant : « Après ce qui vient de se passer, un ministre des Affaires étrangères qui ne saurait pas se décider à la guerre ne serait pas digne de conserver son portefeuille. » Le Bœuf ne nous dit pas que l'armée prussienne, mobilisée, marchait sur notre frontière, ainsi que l'ont raconté les nouvellistes : si cette mobilisation eût été ordonnée, nous en aurions été informés par Benedetti et Stoffel. Il dit seulement que, d'après ses renseignemens occultes, l'armement était commencé, que l'on achetait des chevaux en Belgique et que, si nous voulions ne pas être prévenus, nous n'avions pas un moment à perdre. Malgré l'impression que nous fit ce langage de nos deux collègues et les raisons indiscutables qui le motivaient, nos perplexités furent longues. Ne nous abandonnant pas à l'impulsion de notre premier mouvement, nous examinâmes le procédé de Bismarck et du Roi en diplomates et en jurisconsultes. Nous recherchâmes d'abord quelle était la nature du document inséré dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Si ce n'avait été qu'un entrefilet de journal, nous n'y eussions pas même pris garde; nous n'en eussions pas été plus occupés que de tant d'autres que nous avions laissés passer sans mot dire. C'était un supplément spécial, en forme d'affiche blanche à gros caractères (nous l'avions sous les yeux), qui pouvait être collé sur les murs et les devantures. L'information qu'il donnait n'était pas dans la forme d'un article de journal, c'était le texte même d'un acte officiel dont la communication n'avait pu être faite que par les ministres qui l'avaient rédigé et avec l'intention bien arrêtée de la jeter dans le public. Nous considérâmes donc cette publication comme un affront intentionnel. Et cependant, cette conviction acquise, nous ne savions nous résoudre à la mesure décisive. Nous nous acharnions à la paix, tout en sachant qu'elle n'existait déjà plus. Nous nous débattîmes longtemps ainsi entre deux impossibilités, cherchant des atténuations et les rejetant, reculant devant le parti décisif, puis y étant invinciblement ramenés. Hésitations, ont dit ceux qui n'ont jamais connu les angoisses des lourdes responsabilités : « Non, répond Frédéric, incertitudes qui précèdent tous les grands événemens. »

Enfin nous fûmes forcés de nous avouer qu'une résignation serait avilissante, que ce qui s'était passé à Berlin constituait une déclaration de guerre, qu'il ne s'agissait plus que de savoir si nous courberions la tête sous un outrage ou si nous la relève-

rions en hommes d'honneur. Il ne pouvait pas y avoir un doute, et nous décrétâmes le rappel des réserves (4 heures). Le maréchal se leva aussitôt pour aller au ministère exécuter notre décret. Il avait à peine fermé la porte qu'un scrupule le saisit. Il rentre, et dit : « Messieurs, ce que nous venons de décider est très grave ; mais on n'a pas voté. Avant de signer le rappel des réserves, je réclame un vote nominatif. » Il nous interrogea lui-même, l'un après l'autre, en commençant par moi et en finissant par l'Empereur. Notre réponse fut unanime. « Maintenant, dit le maréchal, ce qui va se passer ne m'intéresse plus. » Et il se rendit au ministère où il fit préparer les ordres pour le rappel des réserves (4 h. 40).

Alors j'offris à l'Empereur un moyen suprême de mettre au-dessus de tout soupçon ses intentions pacifiques : « Que Votre Majesté me permette de soutenir au Corps législatif que, malgré tout, l'affaire est terminée et que nous n'attachons pas d'importance à la divulgation prussienne. La cause est mauvaise ; je la défendrai sans conviction et je ne la gagnerai pas ; nous tomberons sous un vote écrasant ; nous aurons du moins complètement couvert Votre Majesté. Obligé par la Chambre de renvoyer un ministère de paix et de prendre un ministère de guerre, vos ennemis ne pourront vous accuser d'avoir cherché la guerre, dans un intérêt personnel. » L'Empereur ne goûta pas ma proposition : « Je ne puis me séparer de vous, dit-il, au moment où vous m'êtes le plus nécessaires. » Et il me pria de ne pas insister. Que d'événemens se seraient déroulés autrement si j'avais entraîné l'Empereur à mon avis !

Nous avions commencé à arrêter les termes de notre Déclaration aux Chambres, lorsqu'on vint annoncer à Gramont l'arrivée d'une dépêche chiffrée de Benedetti. Nous suspendîmes notre délibération. La dépêche déchiffrée n'était que la périphrase des derniers télégrammes. Seulement, le langage qu'elle prêtait au Roi, sans cesser d'être aussi négatif, paraissait moins raide. Il n'y avait pas là de quoi nous faire retourner en arrière. Cependant, comme saisis d'effroi devant notre résolution, nous nous raccrochâmes à cette faible espérance, et là-dessus commença une nouvelle discussion, celle-là pusillanime, et surtout niaise. Un barbare venait de nous souffleter d'une telle force que le monde entier en frémissait et que l'Allemagne la première, avant même l'appel de son Roi, était sur pied, et nous recher-

châmes si ce retentissant soufflet ne pourrait pas être effacé de notre joue par une conférence! Gramont lance l'idée. Nous l'approuvons, moi comme les autres, et même plus que les autres, car, au dire de mes collègues, il paraît que je m'élevai aux considérations les plus admirables. Louvet et Plichon, profitant d'un instant de répit, conjurent l'Empereur de ne pas remettre la solidité de son trône aux hasards d'une guerre, et tous sans exception, nous admettons l'appel au Congrès européen. Je rougis en narrant cet évanouissement de courage, qui nous honore peu, mais je me suis promis d'être absolument sincère. L'expédient du Congrès était bien usé : à chacun de ses embarras, l'Empereur l'avait essayé et toujours en vain. Nous nous efforçâmes de le rendre présentable sans ridicule en le rajeunissant par la forme. Nous essayâmes d'un grand nombre de rédactions : enfin, en parlant, je trouvai un tour qui parut heureux. « Allez vite écrire cela dans mon cabinet, » me dit l'Empereur en me frappant sur le bras. Et, en même temps, deux larmes coulent le long de ses joues. Je revins avec mon projet; nous y fîmes quelques changemens et nous l'adoptâmes. L'Empereur eût voulu que nous le lussions immédiatement aux Chambres; mais il était trop tard : ni le Sénat ni le Corps législatif ne devaient plus être en séance ; de plus, nous étions épuisés, hors d'état d'affronter le déchaînement qui nous eût accueillis. Nous remîmes notre communication au lendemain. Néanmoins, avant de quitter les Tuileries, l'Empereur écrivit à Le Bœuf un billet qui, sans contenir l'ordre de ne pas rappeler les réserves, laissait percer quelque doute sur l'urgence de la mesure.

XIII

Lorsque je sortis de l'espèce de réclusion dans laquelle nous délibérions depuis de si longues heures, j'éprouvai ce que ressent un homme qui, d'une atmosphère étouffée, revient à l'air libre : les fantômes cérébraux se dissipent et l'esprit reprend la conscience des réalités. Le projet auquel nous nous étions arrêtés m'apparut ce qu'il était : une chimérique défaillance de courage. Je pus me convaincre bien vite de l'interprétation que le public en aurait faite. A mon retour à la Chancellerie, je réunis ma famille et mes secrétaires, et donnai lecture de la Déclaration arrêtée. Mes frères, ma femme, mon secrétaire géné-

ral Philis, tous jusque-là partisans de la paix, éclatèrent en exclamations indignées. Ce ne fut qu'un *tolle* d'étonnement et de blâme.

Notre appel à l'Europe ne reçut pas à Saint-Cloud meilleur accueil qu'à la Chancellerie. L'Impératrice dit à l'Empereur: « Eh bien! il paraît que nous avons la guerre? — Non, nous sommes arrivés à un terme moyen qui permettra peut-être de l'éviter. — Alors pourquoi, fit l'Impératrice, en lui montrant *le Peuple français*, votre journal dit-il que la guerre est déclarée? — D'abord, réplique l'Empereur, ce n'est pas mon journal comme vous le dites, et je ne suis pour rien dans cette nouvelle. Voici d'ailleurs ce qui a été rédigé en Conseil. » Et il lui donna à lire la Déclaration. « Je doute, fit-elle, que cela réponde au sentiment des Chambres et du pays. » Seulement, elle ne le dit pas avec placidité, comme on le supposerait par ce récit de l'Empereur à Gramont; elle donna à son sentiment une forme impétueuse. Le Bœuf, qui, malgré le billet de l'Empereur, avait expédié les ordres de mobilisation à huit heures quarante du soir, vint à Saint-Cloud après le dîner et pria l'Empereur de réunir le Conseil le soir même, afin de savoir si l'on retirerait ou si l'on maintiendrait le rappel des réserves. L'Empereur me télégraphia de convoquer d'urgence les ministres à Saint-Cloud. Il communiqua ensuite au maréchal notre projet de conférence arrêté après son départ du Conseil. « Eh bien! qu'en pensez-vous? » demanda l'Impératrice. Le Bœuf répondit que la guerre eût certainement mieux valu, mais, puisqu'on y renonçait, cette Déclaration lui paraissait ce qu'il y avait de mieux. — « Comment, vous aussi vous approuvez cette lâcheté? s'écria-t-elle. Si vous voulez vous déshonorer, ne déshonorez pas l'Empereur. — Oh! dit l'Empereur, comment pouvez-vous parler ainsi à un homme qui nous a donné tant de preuves de dévouement? » Elle comprit son tort, et aussi chaleureuse dans le regret qu'elle l'avait été dans la rudesse, elle embrassa le maréchal en le priant d'oublier sa vivacité. Elle avait voulu surtout atteindre, par-dessus la tête du maréchal, le parti mitoyen auquel nous étions arrivés. Dans cette mesure, son mot n'était pas trop fort. Ce soir-là, elle sentit, pensa et parla juste. Sa colère était légitime, et elle eut raison d'user de son ascendant pour écarter un expédient qui, sans sauver la paix, eût discrédité l'Empereur à jamais.

Lorsque je me rendis à Saint-Cloud, il faisait une de ces déli-

cieuses soirées comme il y en a à Paris, avant qu'août ait tout à fait brûlé et flétri les feuilles. L'air était chaud sans être pesant; le scintillement des étoiles était moins vif que dans notre Midi, il était plus doux; la Seine coulait mollement d'un flot alangui; le long du quai et dans les allées du bois de Boulogne, où ne se faisait pas sentir l'agitation violente de la ville, régnait une sérénité contagieuse; des promeneurs insoucieux circulaient en riant et en causant; c'était la paix, source de la joie et de la vie, la paix, sœur des Muses et des Grâces; c'était l'aimable et féconde paix, et non la guerre, la moissonneuse terrible, hélas! que la nature conseillait. J'entendis sa voix et j'en fus comme bouleversé. Que j'aurais voulu m'évader du pouvoir et me perdre dans cette foule insoucieuse! Sous l'empire de cette émotion, je repris à fond la question, j'alignai de nouveau les argumens les uns en face des autres, insistant surtout sur les argumens pacifiques. Des gouttes de sueur nées de mes angoisses intérieures me baignaient le front! *Et in agonia ego.* Mais j'avais beau sophistiquer, argumenter, me débattre contre l'évidence, elle m'étreignait, me brisait, me subjuguait, et j'en revenais toujours à la même conclusion : La France vient d'être insultée volontairement, grossièrement; nous serions des gardiens infidèles de son honneur si nous le supportions. Lorsqu'un saint est souffleté, il se met à genoux et tend l'autre joue. Pouvions-nous proposer à la nation de prendre cette attitude? Il y a quelque chose de grand et de victorieux, je le savais, dans une insensibilité courageuse aux injures « par laquelle elles retournent et rejaillissent entières aux injurians. » Mais ces dédains qui font la vertu des individus ne sont-ils pas la dégradation des peuples?

Enfin ma voiture s'arrêta au perron du château de Saint-Cloud. J'étais le premier arrivé. Je trouvai l'Empereur seul. Il m'exposa en peu de mots le motif de cette convocation imprévue, puis il me dit : « Réflexion faite, je trouve peu satisfaisante la Déclaration que nous avons arrêtée tantôt. — Je pense de même, Sire; si nous la portions à la Chambre, on jetterait de la boue sur nos voitures et on nous huerait. » Après quelques momens de silence, l'Empereur reprit : « Voyez dans quelle situation un gouvernement peut se trouver parfois; — n'aurions-nous aucun motif avouable de guerre, nous serions cependant obligés de nous y résoudre pour obéir à la volonté du pays! »

Nos collègues arrivèrent successivement, sauf Segris, Louvet et Plichon, que la convocation n'avait pas rejoints. L'Impératrice, pour la première fois, assista au Conseil. Le Bœuf expliqua l'objet de la réunion. Le billet de l'Empereur l'avait inquiété, puis il avait eu connaissance du nouveau parti auquel le Conseil s'était arrêté : il désirait que le Conseil décidât si cette nouvelle politique était conciliable avec le rappel des réserves ; il avait expédié l'ordre à la suite de notre première résolution, mais cela ne devait pas peser sur notre délibération : si l'on croyait nécessaire de l'annuler, il en prendrait seul la responsabilité devant le pays et il donnerait sa démission. Gramont ne nous laissa pas le temps de discuter cette éventualité. Il mit sous nos yeux des dépêches et télégrammes arrivés depuis que nous avions quitté les Tuileries, ainsi que le rapport de Lesourd sur l'attitude de Bismarck à Berlin pendant la journée du 13, les derniers télégrammes d'Ems, et des télégrammes de Berne et de Munich. Lesourd nous exposait que, depuis la nouvelle de la renonciation, on s'était départi à Berlin du calme qu'il avait constaté depuis une semaine et que l'irritation avait tout à coup succédé au sang-froid ; il nous racontait les impressions pessimistes que Loftus avait rapportées de son entretien avec Bismarck. Benedetti, d'un ton embarrassé, nous mettait au courant des faits que l'on connaît de la dernière journée d'Ems. Mais bien plus grave et plus significatif était le télégramme de Berne ! Ce télégramme (4 heures et demie) de Comminges-Guitaud, notre ministre, était ainsi conçu : « Le général de Rœder a communiqué ce matin au Président un télégramme du comte de Bismarck annonçant le refus du roi Guillaume de s'engager, comme roi de Prusse, à ne jamais plus donner son consentement à la candidature du prince Hohenzollern, s'il en était de nouveau question, et le refus également du Roi, à la suite de cette demande, de recevoir notre ambassadeur. » Cadore, notre ministre à Munich, disait : « Je crois devoir vous transmettre la copie à peu près textuelle de la dépêche télégraphiée par M. le comte de Bismarck : — « Après que la renonciation du prince Hohenzollern a été communiquée officiellement au Gouvernement français par le Gouvernement espagnol, l'ambassadeur de France a demandé à Sa Majesté le Roi, à Ems, de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté s'engageait à refuser à tout jamais son consentement, si les princes de Hohenzollern revenaient sur leur détermination. Sa Majesté a re-

fusé de recevoir de nouveau l'ambassadeur et lui a fait dire par un aide de camp qu'Elle n'avait pas de communication ultérieure à lui faire. » Le caractère *officiel* des deux télégrammes était évident. Comminges-Guitaud et Cadore n'en avaient pas eu connaissance par des confidences de collègues, mais par le récit des Présidens de la Confédération et du Conseil des ministres bavarois, auxquels les ministres prussiens l'avaient communiqué en une audience officielle. Si la communication avait été limitée à Munich, nous aurions pu croire qu'il s'agissait d'une démarche isolée auprès d'un allié intéressé à savoir où en était une affaire commune, mais la communication à Berne, à un gouvernement neutre, ne pouvait s'expliquer que par des instructions générales transmises à toutes les légations du gouvernement de l'Allemagne du Nord. Il ne nous était plus permis de perdre notre temps en sentimentalités inutiles et périlleuses; nous n'avions qu'à accepter la rencontre à laquelle on nous obligeait.

Nous maintînmes le rappel des réserves déjà en voie d'exécution depuis 8 h. 40, et il fut convenu que Gramont et moi préparerions un projet de Déclaration, qui serait examiné le lendemain dans un Conseil auquel nul de nos collègues ne manquerait. Dans cette réunion de Saint-Cloud, il n'y avait pas eu de délibération proprement dite, mais plutôt une conversation dans laquelle chacun avait exprimé à peu près les mêmes idées. Seule l'Impératrice écouta sans prononcer une parole. On ne vota pas nominativement et à voix haute, selon notre habitude dans les cas graves. Nous ne pouvions pas, en effet, adopter un parti définitif en l'absence de trois de nos collègues, pour l'opinion desquels nous avions tous une grande déférence. Plichon arriva à la fin de la séance. Nous l'instruisîmes de ce qui venait de se passer entre nous.

A onze heures et demie, nous rentrions à Paris. Ainsi se termina cette soirée qu'on a convertie en une nuit fatale, dans laquelle se serait décidé le sort de la France et de la dynastie, où la paix, après avoir triomphé pendant une demi-heure, aurait été repoussée par la puissance de je ne sais quel sortilège qu'on ne révèle pas. Il y eut un échange d'idées, d'où il résulta que la guerre ne pouvait être évitée, mais il ne s'y décida rien. Aucune résolution définitive ne fut arrêtée, aucun fait irrévocable ne fut accompli. L'appel des réserves fut maintenu, mais il avait été décrété dans l'après-midi au Conseil des Tuileries ; une nouvelle

déclaration fut jugée nécessaire, mais la rédaction en avait été renvoyée au lendemain.

A la fin de cette journée commencée avec une si douce espérance et terminée dans une aussi tragique perspective, je trouvai Mitchell chez moi. Je lui annonçai la résolution que nous avions prise et la douleur profonde que je ressentais d'être contraint à déclarer la guerre, moi qui n'avais cessé de lutter pour prévenir une guerre quelconque et surtout une guerre avec l'Allemagne! Il partagea mon affliction : « Eh bien! me dit-il alors, donnez votre démission. — Je ne le puis ; le pays a confiance en moi; je suis la garantie du pacte qui lie l'Empire à la France. Si je me retirais, on considérerait l'avènement du ministère Rouher comme une sorte de coup d'État contre les réformes parlementaires ; la situation, déjà si grave, se compliquerait de difficultés intérieures. Et puis, ajoutai-je, la guerre est décidée, elle est légitime, elle est inévitable; aucune force humaine ne pourrait la conjurer aujourd'hui. Puisque nous ne pouvons l'empêcher, notre devoir est de la rendre populaire. En nous retirant, nous découragerions le pays, nous démoraliserions l'armée, nous contesterions le droit de la France et la justice de sa cause. — Qu'espérez-vous donc? — Pour moi rien. Après la victoire (dont j'étais sûr comme tout le monde), l'esprit militaire essaiera d'escamoter la liberté, mon œuvre sera menacée ; mais qu'y faire? Le devoir m'ordonne de rester, je reste. »

ÉMILE OLLIVIER.

PIERRE ET THÉRÈSE[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

I

Une aube indécise, une aube de brumes frissonnantes, muées, par instans, en pluie légère, survint après cette nuit qui devait demeurer, dans le souvenir de Thérèse et de Pierre, aussi formidable qu'une nuit de Pompéi ou de Messine, où murs et toits fléchissent, croulent sur la tête des habitans.

Malgré l'âcre humidité, Thérèse, vers huit heures du matin, se penchait à la fenêtre du petit salon voisin de sa chambre, un châle de laine des Pyrénées enroulé autour des épaules, par-dessus sa robe d'intérieur. Elle avait suivi du regard la fuite, vers l'Arc de Triomphe, d'un fiacre automobile qui emportait Pierre vers Paris. Pour les démarches qu'il projetait, Pierre avait voulu la voiture anonyme que l'on quitte n'importe où, sans laisser de trace. Mais depuis longtemps la rouge petite boîte roulante avait disparu derrière l'arche gigantesque, et Thérèse ne se décidait pas à quitter le balcon, et la pensée de Thérèse ne cessait pas d'accompagner l'absent.

Elle ne se demandait plus, comme aussitôt après l'aveu : « Est-ce que je l'aime encore ? » Les dernières heures de la nuit,

(1) *Published, May fifteenth, nineteen hundred and nine. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third nineteen hundred and five, by* Alphonse Lemerre.

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril et du 1er mai.

les heures silencieuses passées côte à côte avec le coupable avaient, pour ainsi dire, tamisé ses sentimens. Une constatation impérieuse dominait tout : le besoin de le garder, ce coupable.

Elle en avait fait l'épreuve quand, le cœur saignant encore de la blessure fraîche, elle l'avait retenu, incapable d'accepter la solitude. Quelques heures après, secouant volontairement une sorte de cauchemar qui engourdissait ses membres sans lui donner de repos, elle avait regardé Pierre dormant près d'elle. Il dormait, lui, d'un sommeil calme ; son organisme équilibré puisait, dans l'oubli momentané de la vie, de l'énergie pour le lendemain.

Thérèse avait admiré ce calme qui, pourtant, l'irritait un peu ; mais elle avait encore senti que la présence de son mari lui demeurait nécessaire. Elle avait pensé ces mots : « Mon mari ! » Ils conservaient pour elle leur sens absolu d'alliance étroite, indéfectible. Non seulement un instinct plus robuste que tous les raisonnemens amalgamait son sort à celui de Pierre ; mais, malgré tout ce qu'elle savait maintenant, et qui la révoltait, et qu'elle détestait, elle n'éprouvait ni répulsion, ni mépris pour ce lutteur sans scrupules, pour cette force aveugle enfin démasquée, enfin compréhensible. « Coupable... criminel... mais pas vil !... Même son mensonge à la veille de notre mariage, ce n'était pas pour se sauver d'un danger ou pour gagner un avantage... c'était pour moi... S'il avait parlé alors, il ne serait pas mon mari... » Elle n'osa pas encore s'avouer à elle-même : « Et j'aime mieux qu'il soit mon mari ! » Cependant, la nuit coulait ; peu à peu, Thérèse avait senti sa pensée se voiler, puis s'anéantir. A elle aussi, un sommeil irrésistible avait quelque temps apporté l'oubli de tout. Les premières lueurs du matin filtraient à travers les persiennes lorsqu'elle s'était réveillée : elle se réveilla la tête appuyée sur l'épaule de son mari, dans cette posture de refuge qui lui était habituelle et qu'elle avait cherchée d'instinct pendant que sa volonté était en léthargie... Alors, comme révélé par le mystérieux travail du sommeil, le véritable état de son cœur lui était apparu : « Pierre m'est toujours aussi nécessaire, nos deux vies sont liées jusqu'à la mort ; mais, dans les conditions présentes, je ne pourrais plus lui appartenir et je ne sais pas si jamais je redeviendrai pour lui la Thérèse d'avant. » Comme elle pensait cela, Pierre, sans s'éveiller, avait à son tour appuyé son front sur l'épaule de sa femme. Elle

ne l'avait pas repoussé, elle l'avait ainsi tenu contre soi, les sens paisibles, mais pourtant attendrie. Il se réfugiait dans ses bras comme dans un asile ; elle le recueillait et le protégeait comme une mère, non comme une maîtresse.

Plus tard encore, lorsque la vie consciente avait recommencé pour tous deux, aucune allusion n'avait été faite ni par Pierre, ni par Thérèse, à la crise de la nuit. Thérèse devinait que Pierre était tout à l'effort immédiat: lutter contre la menace de scandale, éteindre avant l'explosion la mèche allumée. Le danger, la nécessité de l'action, loin de le bouleverser, lui déblayaient le cerveau, assuraient son sang-froid. Le seul signe du travail intérieur de sa pensée était alors un mutisme presque absolu... Pendant que Thérèse et lui déjeunaient ensemble, elle, du bout des lèvres, lui, d'un solide appétit, il n'avait prononcé que de rares paroles. Seulement, en quittant la table, il avait dit à sa femme :

— Couderc t'a écrit plusieurs fois depuis notre conversation de Roquefon?

— Oui, avait répondu Thérèse, deux fois.

— Pour demander de l'argent?

— Oui.

— As-tu gardé ces deux lettres?

— Je vais te les donner.

Tandis qu'elle les cherchait dans son secrétaire, Pierre demanda encore :

— Quelle est la date de la dernière?

— Il y a une douzaine de jours, il me semble... Quatorze jours exactement, ajouta-t-elle, en vérifiant les dates. La dernière lettre est du 3 novembre. La première m'avait été remise à Roquefon.

— Tu lui as envoyé de l'argent?

— Cinq cents francs, puis deux cents francs.

— Il ne t'a pas remerciée?

— Je l'avais prié de s'en abstenir.

Pierre prit les deux lettres sans les déplier ; puis il passa dans son appartement et en revint vêtu pour sortir.

— Où vas-tu? demanda Thérèse.

— Tâcher de joindre Couderc. Souhaite que je l'atteigne à temps, car alors, c'est moi qu'il suivra, contre tous les autres, j'en réponds.

Il l'embrassa légèrement sur la tempe, la tenant par la main ;

sa main était fraîche, ses lèvres n'avaient pas la sécheresse de la fièvre.

... Maintenant, penchée au balcon, Thérèse s'efforçait d'imaginer la course de Pierre à la recherche de Couderc. De cette ombre dépendaient peut-être désormais l'honneur et la sécurité de leur ménage... « Mon Dieu, ayez pitié de nous ! » murmura la jeune femme, invoquant la Force qui, en de telles extrémités, apparaît, à ceux qui souffrent, à la fois plus nécessaire et plus inaccessible... Puis, énervée de son impuissance à secourir, à réconforter l'absent, elle tâcha de distraire sa pensée, de s'intéresser au spectacle qu'elle découvrait de sa fenêtre. Comme chaque jour à pareille heure, et malgré les menaces du temps, l'avenue du Bois s'animait de cavaliers, de voitures, de promeneurs. Par-dessus le faîte accidenté des hautes demeures qui la bordent, les brumes s'amincissaient, se trouaient çà et là. Une fumée de soleil flottait sur les verdures persistantes des massifs, sur les branches noires et luisantes des arbres, sur la chaussée moirée de pluie. Un instant, toute la perspective de cette route triomphale se découvrit jusqu'aux collines de Saint-Cloud et de Suresnes ; le Mont-Valérien dressa la couronne géométrique de son fort... Vers ces proches horizons, puis, sans doute, vers de plus lointains, vers les routes qui mènent aux côtes ensoleillées, passa, roulant à toute allure, une de ces modernes berlines, semblables à celles de naguère, sauf les chevaux et les postillons abolis, remplacés par un conducteur unique et un mystérieux coffre d'énergie. Des malles, des pneumatiques en chargeaient le toit... Thérèse envia ces voyageurs qui, bientôt, auraient laissé Paris à cent kilomètres derrière eux. Oh ! partir comme eux, ne plus voir les visages des êtres qui vous connaissent, ne plus voir cet hôtel somptueux, ne plus sentir peser sur soi, avec l'abondance de l'argent néfaste, la tare du passé !... Partir... Partir avec Pierre, puisque « pour le bon et le mauvais de la vie, » selon sa promesse, elle demeurait liée à lui. S'en aller seule à seul, tâcher de refaire, par-dessus cette union instinctive qui persistait, la communion totale, corps et âme, comme avant ! Ce serait la tâche la plus difficile, celle-là ! Le grand cœur de Thérèse le sentait, et cette haute préoccupation n'était pas masquée par le souci des présentes traverses. « Je le soutiendrai dans son effort... j'ai l'intuition qu'il réussira... mais après ? L'abîme

moral, entre nous, ne sera pas comblé! Peut-être verrai-je tout à l'heure Pierre rentrer rassuré, me disant : « C'est fini, j'ai conjuré tout péril! » Se rendra-t-il compte que le drame de notre vie ne sera pas dénoué pour cela, qu'il commencera au contraire, le drame de deux êtres qui ne peuvent se passer l'un de l'autre, dont l'un a commis des actes détestables au regard de l'autre, des actes qu'il se refuse à détester?... Ah! si j'apercevais en lui l'horreur de ce qu'il a fait, comme je serais près de lui pardonner!... Ou plutôt, ce ne serait même pas du pardon: je prendrais ce passé à mon compte, comme son présent, comme son avenir... »

— Madame devrait rentrer... Madame va prendre froid!

C'était Gertrude, la femme de chambre, qui interpellait sa maîtresse. Thérèse ne fit pas de résistance et rentra sur-le-champ. Aussi bien, elle ne savait plus pourquoi elle demeurait à la fenêtre, à peine vêtue, dans le matin aigre.

— Madame va-t-elle s'habiller?

— Non, pas encore; j'attends mon père tout à l'heure; vous le ferez entrer ici.

— Rien que M. Dautremont?

— Naturellement, je n'y suis que pour lui.

Mais, comme la femme de chambre, comprenant qu'elle était importune, s'en allait, Thérèse se ravisa :

— Réflexion faite, ne renvoyez personne... Qui que ce soit qui me demande ou demande Monsieur, prévenez-moi.

Elle s'était senti frôler soudain par l'angoisse de l'imprévu. Elle voulait connaître toutes les menaces et ne laisser échapper aucune chance. Quand elle fut seule, elle se réchauffa quelque temps au léger feu qui rougeoyait dans l'âtre; puis elle se laissa tomber sur une chaise longue, assise plutôt qu'étendue, les mains allongées entre les genoux. Ceux qui ont traversé de telles crises connaissent ces heures d'immobilité, d'attente songeuse où la pensée parcourt indéfiniment les stations d'une sorte de calvaire, avec l'étrange espoir, couvant sous le brouillard dont s'enveloppe le cerveau, que les choses se résoudront spontanément pendant cette vaine méditation... Puis, c'est l'assaut énervant des hypothèses, l'effort stérile de corriger le passé... « Si Pierre m'avait tout confessé avant le mariage... Si Mme Chrétien avait parlé... Si j'avais reçu Couderc seul, à Roquefon, et

si je l'avais interrogé... Si... » On reconstruit les événemens sur ce qui aurait pu être; partant de là, tout se débrouille, tout s'arrange... et soudain on se rappelle, avec un choc au cœur, qu'on est en pleine chimère, on retombe de tout son poids dans la réalité. Rien ne ressemble davantage au cauchemar de la fièvre que cette méditation hallucinée... Thérèse éprouva une délivrance quand elle entendit des pas s'approcher... « Enfin, pensa-t-elle, voilà mon père!... » Elle se leva pour aller à sa rencontre, ouvrit elle-même la porte, vit M. Dautremont que Suzanne accompagnait.

— Ah! père...

Suzanne l'embrassa.

— J'ai accompagné papa, ma chérie. Tu comprends que tes soucis sont les miens.

— Oui, tu es anxieuse pour le sort de ton mariage, fit Thérèse en souriant avec un peu d'amertume. Tu as bien fait de venir.

— Oh! répliqua Suze, rougissant, si mon mariage manque, je ne me jetterai pas dans la Seine. Mais enfin j'avoue que cela m'ennuierait.

M. Dautremont interrompit :

— Ne perdons pas notre temps. Tu ne vois pas d'inconvénient, Thérèse, à ce que Suzanne assiste à notre conversation?

— Mais nullement... Assieds-toi, chérie, et toi aussi, père.

Suzanne se jeta sur un pouf, non sans avoir d'abord regardé dans la glace sa frimousse fraîche, remis en ordre une boucle blonde échappée du chignon. Elle était délicieuse, vêtue de gris, la jupe très courte, la jaquette laissant voir une blouse de toile; sur ses cheveux blonds, une toque de skung ornée d'une touffe de violettes de Parme, une étole pareille négligemment jetée sur les épaules, un large manchon aux mains.

M. Dautremont resta debout, en face de Thérèse debout.

— Eh bien! demanda-t-il, sans réussir à assurer sa voix, quoi de nouveau?

Thérèse, à ce moment, sentit combien elle appartenait toujours à Pierre. Elle n'eut plus dans l'esprit aucune controverse morale, ni dans le cœur la moindre hésitation; elle fut tout entière à cet unique propos : défendre le plus vaillamment, le plus intelligemment possible son mari, sans réserve, défendre le bien

et le mal de Pierre, comme si elle se défendait elle-même, comme si elle était la coupable. Elle ne livra le fer qu'avec prudence.

— J'ai causé avec Pierre, dit-elle.

— A-t-il avoué ? questionna vivement M. Dautremont.

L'expression déplut à Thérèse ; elle ne consentit pas à humilier Pierre devant son père et sa sœur; elle arma sa réplique de fermeté.

— Je suis autorisée par mon mari à vous donner trois renseignemens précis ; mais je vous demande de ne pas en exiger davantage : je ne pourrais pas vous répondre.

— Parle, fit M. Dautremont impatient.

Le frivole visage de Suze exprima une anxiété sincère.

— D'abord, Pierre n'a jamais fait de faux.

— Ah ! s'écria Suze... Cela m'étonnait, aussi.

M. Dautremont se contenta d'un mouvement de sourcils exprimant une surprise un peu ironique.

— Ensuite, reprit Thérèse, il n'en est pas moins susceptible d'être compromis dans une histoire de faux, bien qu'il n'ait pas commis de faux. Troisièmement, il espère encore parer le coup, et c'est pour cela qu'il vient de sortir. Voilà, père, tout ce que je suis autorisée à vous dire.

Suze regardait son père comme pour évaluer, d'après sa mine, la qualité d'assurance que valait la réplique de Thérèse. Le front du sénateur lui parut chargé de nuages.

— Tout cela, fit-il, ne change pas grand'chose à la situation.

— Vous ne mettez pas en doute la parole de mon mari? dit Thérèse.

Elle était prête à s'indigner. M. Dautremont esquiva la réponse.

— Ce n'est pas Suze ni moi qu'il s'agit de convaincre, dit-il, et, quant à parer le coup, c'est-à-dire, je suppose, à arrêter des poursuites que Pierre lui-même redoute, Pierre me semble le moins apte de tous à y réussir.

— Pourquoi?

— Parce que Pierre, à tort ou à raison, est l'accusé; le discrédit frappe ses démarches. C'est nous, mes amis et moi, qui pouvons agir utilement, parce que nous sommes intacts.

Il fit une pause. Chaque mot qu'il prononçait enfonçait un coup de stylet dans le cœur de Thérèse, et de ce cœur s'élevait, en même temps, par réaction, un violent acte de tendresse vers le mari menacé, humilié. « Mon mari ! mon mari !... »

— J'ai eu, dès hier soir, une conversation par téléphone avec Pontmagne, reprit M. Dautremont.

— Que vous a-t-il dit?

— Pontmagne n'était encore avisé de rien, ce que je prévoyais, puisqu'il ne m'avait parlé de rien pendant la soirée. Il ne put que me promettre de s'informer aujourd'hui, dès la première heure, et de me renseigner aussitôt. En effet, ce matin même, comme je montais en voiture avec Suze pour venir ici, je l'ai rencontré à ma porte... Et, ma foi, je l'ai amené avec nous. Il est au grand salon. Veux-tu le voir?

Thérèse hésita. Cette rencontre de son père et de Pontmagne, si opportune pour justifier qu'on l'eût amené chez elle, lui parut arrangée, concertée entre les deux hommes. Pourtant elle répondit :

— Si vous croyez que cela puisse nous servir... A-t-il des nouvelles?

— Il va te le dire, repartit M. Dautremont qui, manifestement, souhaitait l'entretien.

Lui-même alla chercher le substitut dans le salon voisin, et le ramena. Grave, ému, Pontmagne s'excusa.

— Madame, c'est sur l'insistance de votre père...

— Je sais, monsieur, interrompit Thérèse, et je vous remercie de votre complaisance... Dites-nous les nouvelles... Oui, devant mon père et ma sœur.

Ils s'assirent tous quatre. Pontmagne s'exprima avec une lente précision.

— Voici, madame, l'état des choses. D'abord, aujourd'hui, à neuf heures du matin, aucune plainte verbale ou écrite n'était encore parvenue au Parquet contre M. Hountacque.

Si faible que fût cette trêve à son angoisse, Thérèse en reçut du soulagement. Pontmagne poursuivit :

— Je m'en suis assuré tout à l'heure avant de passer chez M. Hémery, d'où je viens. J'ai causé avec M. Hémery.

— Que vous a-t-il dit? demanda M. Dautremont.

— Il s'est montré plus réservé encore avec moi qu'avec vous. A peine a-t-il consenti à se rappeler que vers 1899 certains chèques Camboulives, à l'ordre de M. Pierre Hountacque, parurent suspects : après examen, on les admit toutefois pour authentiques. « D'ailleurs, ajoute Hémery, aucune réclamation ne s'est produite. » En somme, il souhaite manifestement que l'af-

faire soit étouffée : mais, justement, l'effort qu'il fait dans ce sens révèle trop qu'il craint, pour sa propre responsabilité, une enquête rétrospective... Mon opinion ferme, — et j'ai quelque habitude de pareils cas, — est que M. Hémery est convaincu de la fausseté des chèques en question et de la culpabilité de M. Hountacque.

— C'est exactement mon avis, dit M. Dautremont.

— M. Hémery, reprit Pontmagne, m'a répété d'autre part ce qu'il a déjà raconté : la visite de Maxence Chrétien, hier, dans son cabinet. Ce jeune homme est venu le trouver, l'a averti qu'il possédait la preuve (sans vouloir dire quelle preuve) de cette malversation, et l'a invité à faire agir la justice. M. Hémery a opposé une fin de non-recevoir. « Eh bien ! a déclaré Maxence, je m'adresserai au procureur de la République. » Comme je vous le disais en commençant, il n'a pas encore exécuté sa menace, mais il est clair qu'il ne saurait tarder.

— N'y a-t-il pas moyen d'empêcher cette plainte? demanda Suzanne qui écoutait attentivement.

— Non, mademoiselle ; il n'y a même aucun moyen, s'il plaît à M. Chrétien, d'empêcher la chose d'être connue du public : car il se trouvera toujours des journaux pour accueillir et imprimer la nouvelle.

Les quatre interlocuteurs se turent quelques secondes, pendant lesquelles la pendule anglaise carillonna le quart avant dix heures. Ce fut Thérèse qui demanda, s'adressant à Pontmagne :

— Alors, monsieur, que nous conseillez-vous ?

— Madame Hountacque me permet-elle de lui parler sans aucun détour, comme un avocat, comme un avoué parlerait à sa cliente?

— Oui, absolument !

— Eh bien ! reprit Pontmagne avec une force concentrée, il ne reste, à mon avis, qu'un parti à prendre : délier au plus vite votre sort du sort de votre mari. Vous avez été trompée, on vous plaindra; l'idée de vous blâmer ne viendra à personne. Seulement, pour que vous soyez pleinement dégagée, il faut que l'instance en divorce suive immédiatement l'ouverture de l'instruction contre M. Hountacque. La procédure du divorce peut être accélérée de manière que, le jour où le procès criminel s'ouvrira aux assises, et où l'on verra, au banc des accusés,

M. Pierre Hountacque, — Mme Thérèse Dautremont n'ait plus rien de commun avec cet accusé.

Thérèse demeura impassible. M. Dautremont objecta :

— La situation d'une femme divorcée, malgré toutes les pièces de théâtre et toutes les chroniques des réformateurs, reste bien fausse !

— Pas si le mariage religieux est annulé à Rome, fit observer Suzanne.

— Je ne suis pas grand clerc en droit ecclésiastique, reprit Pontmagne : mais le cas de M. Hountacque est vraisemblablement un de ceux où Rome admet la nullité.

— N'importe, insista M. Dautremont, une femme divorcée trouve malaisément à se remarier, dans notre monde.

Thérèse n'avait toujours rien dit ; sa figure était impénétrable. Le substitut, beaucoup plus troublé qu'elle, reprit :

— Je suis convaincu... qu'il dépendrait de Mme Thérèse Dautremont de trouver un parti..., dès l'heure même où elle aurait délié les liens de son premier mariage.

Le sens précis de ces paroles fut compris, malgré leur formule générale et discrète, par Thérèse comme par son père et sa sœur. Un silence assez long les suivit. Dautremont et Suze guettaient Thérèse, que Pontmagne n'osait regarder.

Thérèse parla enfin :

— Rien ne me touche davantage, mon cher ami, dit-elle à Pontmagne, que votre appui fidèle dans ces momens difficiles. Mais je n'envisage pas l'hypothèse du divorce. Ma vie est liée à celle de mon mari.

Le substitut inclina la tête, et l'on vit les muscles de son visage se tendre pour s'imposer l'apparence du calme. M. Dautremont s'écria :

— Liée à Pierre, tel que tu le croyais être quand tu l'as épousé... Mais à présent qu'il est démasqué !

— Liée toujours et quoi qu'il arrive, reprit Thérèse fermement. D'ailleurs, je tiens à répéter devant vous trois que je ne partage pas votre avis sur sa culpabilité. Je m'en tiens à ce qu'il m'a déclaré : Pierre n'a pas fait de faux.

Suze et M. Dautremont échangèrent un regard, et Thérèse, dans ce regard, surprit l'alliance qu'ils formaient contre elle, coupable de préférer son mari à l'honneur de la maison.

Pontmagne se leva et, raffermissant sa voix, dit :

— Alors, madame, mon rôle de conseil est terminé. Mais vous pouvez compter sur moi, bien entendu, pour surveiller de près les choses, pour limiter de mon mieux les conséquences de la crise, en ce qui vous concerne.

Thérèse dit :

— Je sais que votre amitié et votre influence me restent acquises ; je les estime à leur prix, croyez-le.

Elle lui tendit la main, qu'il serra ; puis il salua Suze. Il contenait courageusement son émotion. M. Dautremont lui prit le bras et l'accompagna hors de la pièce. Suze dit alors à sa sœur :

— Quel dommage que tu résistes !... Ta vie était refaite ainsi et ce cauchemar ne pesait plus sur nous.

— Ma vie n'est possible qu'avec Pierre, répondit Thérèse. Ne parlons plus de cette solution de divorce, je t'en prie.

Suze n'insista pas, mais Thérèse comprit que le cœur de sa cadette se fermait, que de la rancune s'y amassait. Cependant, M. Dautremont rentrait, seul.

— J'ai tâché d'amortir le choc de ton refus sur Pontmagne, dit-il, non sans humeur. Tu sembles ne pas te rendre compte, Thérèse, à quel point ce garçon nous est nécessaire.

— Pontmagne est un honnête homme à qui j'ai parlé honnêtement, répondit Thérèse. Je suis sûre que son effort pour nous servir n'en sera pas amoindri.

— Espérons-le, reprit sèchement le sénateur. Car, écoute-moi bien, Thérèse : si tu t'imagines que ton mari va parer le coup, je te répète que tu t'illusionnes. Vous n'avez plus que deux appuis valables : Pontmagne et moi. Pontmagne t'a dit son impuissance à empêcher l'affaire d'éclater. Moi, il me reste un atout à jouer : Hémery.

— Hémery n'aime pas Pierre, dit Thérèse. Il serait bien aise de le voir sombrer.

— C'est possible ; mais, par bonheur, je tiens Hémery qui, depuis trois ans, rêve d'entrer au Conseil d'administration des Moulins de Prévannes.

— Que peut donc Hémery ? questionna Suzanne.

— Hémery n'aurait pas pris, vis-à-vis de Pontmagne, une position aussi nette, s'il ne se sentait en mesure de soutenir l'authenticité des chèques... Mais tu vois qu'il n'a pas livré ses argumens : il se réserve. Je n'obtiendrai son appui positif qu'au prix de la place qu'il convoite. Je vais la lui offrir.

— Merci, père, fit Thérèse. J'espère que l'effort de Pierre ne sera pas aussi stérile que vous le croyez, mais je compte infiniment, vous le savez bien, sur votre expérience et sur votre habileté. Ne me laissez pas ignorer la réponse d'Hémery.

— Je te téléphonerai aussitôt... ou plutôt, non... ces conversations-là ne conviennent guère au téléphone, je repasserai ici... en sortant de chez Hémery. Allons, du courage!

Il baisa sa fille au front.

— Et toi, Suze, demanda-t-il, restes-tu avec ta sœur?

La jeune fille fit une petite moue, rougit, et, enfin, sans regarder Thérèse ni son père, dit:

— Mon Dieu!... si c'est égal à Thérèse... j'aimerais mieux t'accompagner, papa? J'attendrai dans l'auto pendant que tu causeras avec Hémery. Et comme cela, je saurai le résultat tout de suite.

— Va! fit Thérèse, je comprends ton anxiété... D'ailleurs, ma compagnie n'est guère joyeuse!

— Mais je reviendrai avec papa, tout de suite après, reprit la cadette un peu confuse.

L'aînée ne répondit rien, et les deux sœurs se séparèrent sans s'embrasser.

Quand elle fut seule, Thérèse pensa :

« Suze et mon père sont irrités contre moi. Suze m'abandonne et voudrait me renier. Son unique souci est de savoir au plus vite si le scandale entravera ou non son mariage. Papa, lui, me soutient de toute sa force, mais il lui suffirait que l'honneur de notre nom ne fût pas entaché ; peu lui en coûterait de sacrifier Pierre, dussé-je en souffrir... Il n'y a qu'un être humain qui se dépense à cette heure comme je me dépenserais moi-même, avec le même intérêt que moi, et qui ait le souci de tout mon bonheur... Oh! mon mari, mon mari! » Elle saisit un portrait de Pierre, posa ses lèvres dessus : « Qu'il revienne vite... Je ne peux pas endurer la vie loin de lui, car lui seul m'aime, malgré tout! » Des larmes qu'elle avait comprimées depuis son réveil, et dont il lui semblait que son cœur et sa tête étaient obstrués, jaillirent de ses yeux. Elle retomba sur sa chaise longue, serrant contre sa poitrine le portrait de l'absent, sanglotant comme une enfant abandonnée.

« Pierre, Pierre! » murmura-t-elle. Et toute sa pensée se concentrait dans son appel désespéré. Puis, soulagée par cette

explosion de sanglots, par cet orage de pleurs, elle s'effondra soudain dans le sommeil, jetée au hasard sur la chaise longue, les jambes à demi pendantes, le portrait de Pierre entre ses mains crispées.

Sommeil imposé par la défaite des muscles et des nerfs; sommeil pire que la veille, où se recommençait indéfiniment ce cauchemar : suivre, d'une course éperdue et vaine, un petit fiacre rouge qui fuyait, disparaissait, repassait et fuyait encore...

II

Au chauffeur du petit fiacre rouge, Pierre avait dit : « Montez vers l'Étoile, ensuite vous gagnerez le boulevard de Courcelles! » Une fois en marche, il tira de son portefeuille les deux lettres de Couderc : l'une, datée du 2 octobre, était timbrée de Roquefon; la seconde, celle du 3 novembre, portait comme adresse : « 41, rue des Mignottes (XIXe). » Pierre, intéressé dans vingt entreprises de construction, connaissait à merveille la topographie de Paris; pourtant le nom de « rue des Mignottes » ne rappelait rien à sa mémoire. « Le dix-neuvième arrondissement, c'est les Buttes-Chaumont, pensa-t-il ; je descendrai dans le voisinage du parc, et là, je m'informerai. »

L'une après l'autre, et par ordre de date, tandis que la voiture dévalait entre l'Arc de l'Étoile et les boulevards extérieurs, il lut les deux lettres. Le papier de la première, d'une nuance mauve prétentieuse, quoique de qualité commune, portait les initiales M. C. : c'était le papier dont usait Maxence. L'autre était un papier rayé, un papier de café, sans en-tête, plié en quatre. La première lettre disait :

« Métairie de la Hitte, 2 octobre.

« Madame,

« Devant quitter la Hitte après-demain, je tiens à vous remercier de l'accueil que vous avez bien voulu me faire au château, vendredi dernier. J'ai été trop intimidé pour vous exprimer alors tout ce que je me proposais de vous dire ; d'ailleurs la présence de mon ami me gênait. Vous êtes si bonne et si charitable que je n'hésite pas à vous confirmer ma triste situation, que d'ailleurs vous connaissez. La malchance qui s'acharne sur moi

a fait échouer des combinaisons sur lesquelles j'étais en droit de compter pour obtenir du travail. Nous nous trouvons, ma femme et moi, sans ressources. Ce que voudra bien m'accorder votre cœur généreux sera pour nous le salut, et vous pouvez croire à mon absolue reconnaissance et à mon fidèle dévouement pour vous, et aussi pour votre mari.

« Daignez agréer, madame, les remerciemens et les hommages de votre respectueux et humble serviteur.

« COUDERC.

« P.-S. — S'il y a une réponse favorable, je vous prierai de vouloir bien l'adresser sous double enveloppe à la Hitte, l'enveloppe extérieure au nom de Mme Chrétien. »

Cette lettre était écrite d'un caractère assez ferme, sans rature ni tache. Il n'en allait pas de même de la seconde qui portait les marques du désordre où elle avait été composée. Des éclaboussures d'encre, un rond de tasse à café la maculaient; l'écriture vacillait; certains mots restaient inachevés comme si la force avait manqué soudain aux doigts qui tenaient la plume.

Couderc disait:

« Madame,

« Je viens encore vous implorer. Daignez m'envoyer un secours à l'adresse ci-dessous, 41, rue des Mignottes. Je suis malade et ne puis absolument pas travailler, ce qui est bien triste car j'avais trouvé un emploi. Mais je tousse, j'ai la fièvre et je n'ai même pas de chauffage. Soyez bonne, madame, et excusez mon importunité. Je mérite votre bienveillance plus peut-être que vous ne le supposez. Ayez pitié d'un malheureux qui a eu l'honneur de connaître, dans sa jeunesse, monsieur votre mari.

« Je suis, madame, le plus reconnaissant et le plus dévoué de vos serviteurs.

« COUDERC (GEORGES). »

Comme Pierre, avec une extrême attention, achevait sa lecture, l'automobile qui, à la place de l'Étoile, s'était engagée dans l'avenue Hoche, atteignait le boulevard de Courcelles. Pierre abaissa la glace d'avant et dit au chauffeur :

— Vous arrêterez boulevard de la Villette, devant le bâtiment de la Douane.

Les lettres de Couderc en main, il se prit à réfléchir. Quel était l'état d'esprit du vieux comptable au moment où il les avait écrites? Simples lettres de mendiant professionnel, ou menaces dissimulées? Pour résoudre cette énigme, Pierre trouva disponibles toutes ses facultés de pénétration et de réflexion. L'angoisse intense qu'avait laissée en lui la tragédie intime de la nuit, il ne voulait pas, provisoirement, la ressentir; il trouvait dans son énergie de quoi la contenir, afin d'être, selon sa coutume, tout à la minute présente. Et l'objet de la minute présente, c'était de lutter contre une menace positive, d'étouffer le scandale, qui, le menaçant, menaçait Thérèse.

« Aucune arrière-pensée dans la première des deux lettres; c'est purement et simplement la demande d'argent ordinaire; les remerciemens soulignent, sans plus, le mécontentement de n'avoir pas été reçu par moi. Le bout de phrase « et aussi pour votre mari » a été ajouté après coup. Couderc aurait préféré n'assurer que ma femme de son fidèle dévouement; mais, dans l'ensemble, rien qui indique la moindre intention de chantage, ni même qu'il possède une arme contre moi.

« La seconde lettre est plus significative. L'homme n'est plus entouré, comme à la Hitte, d'un milieu de probité et d'ordre; il est livré à lui-même, tombé plus bas. Le dessous de sa pensée transparaît: allusion à notre rencontre dans le passé, affirmation « qu'il mérite la bienveillance de ma femme, peut-être plus qu'elle ne le suppose. » Ce n'est pas encore la mise en demeure, c'est tout de même l'indice qu'on s'attribue des droits... Quels droits? Parce qu'il m'a rencontré en Tunisie il y a dix ans? Non; Couderc est intelligent, il sent bien que de l'avoir connu, de l'avoir même tutoyé jadis, si cela lui crée des droits, mes aumônes précédentes en ont largement tenu compte. D'ailleurs, il ne mêle pas les deux choses; il signale séparément, et qu'il est une vieille connaissance à moi, et qu'il mérite des égards particuliers. »

Un embarras de circulation arrêtait alors la trépidante petite voiture aux abords de la place Clichy. Sur les tramways et les fiacres, sur les passans encore ruisselans de pluie, se jouait un rayon de soleil blanchâtre, indécis... Pierre releva les yeux, regarda. Le fond tragique, refoulé dans son cœur par une ten-

sion exaspérée de la volonté, lui renvoya soudain comme une gorgée d'angoisse. « Personne, pensa-t-il, n'est aussi misérable que moi... J'ai connu Thérèse et je la perds... Mais, plutôt que de la perdre, je disparaîtrai... » Cette solution suprême, entrevue, l'apaisa, et il en fit encore un argument d'action. « Même si j'échoue dans ma tentative actuelle, il me reste cela... » Comme un condamné limant ses barreaux avec une arme dissimulée et qui songerait : « Après tout, elle peut aussi servir à me tuer. »

Quand il roula de nouveau, la place franchie, il reprit son analyse du cas de Couderc. « Couderc sait quelque chose, ou s'imagine qu'il sait quelque chose... Confidence de Maria Chrétien ? Sûrement non ! Maria Chrétien, si, comme je le pense, elle a connu ou soupçonné l'acte de son mari, n'en révélera jamais rien... Confidence de Chrétien autrefois ? C'est bien improbable ! Investigations de Couderc lui-même dans le compte Camboulives, qu'il a liquidé ? Voilà qui est vraisemblable... Oui, c'est cela. En puisant à la même source qui a fourni les dix-huit mille francs de Maxence, on a acheté le témoignage de Couderc. Il sera chargé d'exposer devant le jury les motifs qu'il a pour arguer de faux les chèques Camboulives. »

Restait l'espoir que l'accusation portée par un si mince personnage, et sans preuves, ne trouvât pas de créance. Pierre sentit que c'était possible, probable même ; on ne le condamnerait pas sur les dires d'un mendiant alcoolique ; la force sociale représentée par son beau-père et par lui-même triompherait... Il y aurait un scandale retentissant, mais lui, Pierre, serait acquitté.

« Seulement... j'ai avoué à Thérèse ! »

Ah ! qu'il exécra, à cette minute, la faiblesse de son aveu ! S'il avait tenu bon, cette nuit, contre Thérèse, s'il avait tenté de la convaincre de son innocence et s'il y avait réussi, la situation serait intacte, dût-il affronter la cour d'assises, dût-il, par impossible, être condamné ! Thérèse fût restée de son parti. Il fût demeuré pour elle le lutteur mystérieux, un peu suspect, qu'elle avait aimé, qu'elle avait voulu, qu'elle aurait défendu contre tous... Contre tous... sauf contre lui-même ! « En avouant, j'ai tué notre avenir ! »

La tête penchée en avant, il rêvait ainsi, s'hypnotisant à regarder le tarif cloué devant ses yeux. Le chauffeur frappa à la vitre : Pierre s'aperçut qu'il était définitivement arrêté devant la Douane. Il descendit, paya, entra un instant dans le bâtiment

pour laisser à l'automobile le temps de démarrer. En ressortant, il héla un fiacre et donna l'adresse : au parc des Buttes-Chaumont.

— Quelle entrée, patron ?

— Celle que vous voudrez ; la plus près.

Cinq minutes après, il descendait devant le parc. Le soleil renaissant, mais comme dilué dans l'humidité de l'air, argentait les rameaux nus des grands arbres, les bosquets de plantes vertes, le profond ravin, le rocher artificiel avec le petit temple qui le surmonte. Les arêtes du gravier scintillaient. Des flâneurs à mine de chômage erraient dans les allées, s'essuyaient une place sur les bancs. Des ménagères arrivaient avec leur marmaille, poussée en berceau roulant, ou traînée par la main. Devant ce décor à la fois humble et pittoresque, devant ce peuple d'insectes humains acharnés à vivre, Pierre éprouva le même sentiment d'envie que, tout à l'heure, lui avait inspiré le remous de la place Clichy. La vie, fût-elle pauvre et entravée de misère, il en sentit la valeur. Ce fut un instant très bref, car le dessein principal, dans cette organisation équilibrée, ne se laissait pas aisément oublier. Il avisa un des gardiens, lui demanda la rue des Mignottes. « — Il n'y avait qu'à suivre la grille du parc jusqu'à la rue de Crimée; la rue des Mignottes était la deuxième à droite; seulement il y avait des escaliers à monter. » Pierre se mit en route.

La rue des Mignottes, comme beaucoup d'autres en ce paisible quartier, si mal réputé, ressemble plus à une voie de province qu'à un coupe-gorge. Les maisons qui la bordent sont disparates, mais assez avenantes ; elles échantillonnent l'architecture de Paris, depuis le logis du XVIIIe siècle, à mansardes écrasées, couvertes en tuiles moussues, jusqu'à la bâtisse en briques multicolores, à prétention de style moderne. Le numéro 41 était une maison datant du milieu du siècle dernier, pans de bois et enduit, trois baies à chaque étage, celle de gauche, au rez-de-chaussée, remplacée par une porte ouvrant sur un corridor. Ce rez-de-chaussée, — trait le plus remarquable de l'immeuble, — était entièrement peint en rouge. Au-dessus de la porte, une enseigne, perpendiculaire à la façade, disait simplement: *Hôtel.*

Pierre pénétra dans le corridor où il se trouva aussitôt face à face avec un ouvrier, blouse bise et face poudrée de plâtre, qui sortait de la pièce commune du rez-de-chaussée. L'homme se

rangea, oscilla gauchement du buste, toucha son chapeau mou. Pierre, à qui une longue pratique avait ôté la gêne habituelle des bourgeois parlant aux ouvriers, lui demanda très simplement, mais d'un ton d'autorité qui fit pressentir à l'autre un chef de sa partie :

— Où trouve-t-on le patron ici, compagnon?

— De patron, il n'y en a pas, répliqua l'homme. La patronne est dans sa cuisine, au fond de l'estaminet... Mme Meymac, elle s'appelle.

Il montrait, par la porte entr'ouverte, le sombre local du rez-de-chaussée.

— Bon! merci, compagnon ; bonjour.

— Bonjour, monsieur.

L'estaminet, très fumeux, mais qui, lui aussi, évoquait une salle basse d'auberge provinciale, beaucoup plus qu'un refuge d'apaches, contenait des tables où traînaient encore des assiettes grasses et des croûtons de pain. Un autre plâtrier, assis dans un angle, dormait la tête sur la table, à côté d'un verre vide. Pierre gagna la cuisine. Une femme à genoux, la croupe tournée vers l'entrée, lavait les carreaux. L'odeur de l'eau de Javel piquait les narines.

— Madame Meymac?

— Voilà! dit la femme.

Elle se retourna sans se relever. Elle était jeune encore, assez fraîche, l'air paysan. A la vue d'un monsieur, elle arrangea instinctivement ses cheveux autour de sa figure rougie, et parut interdite.

— Madame, reprit Pierre, est-ce que vous n'avez pas ici un locataire qui s'appelle Couderc? Georges Couderc?

Mme Meymac se releva lestement.

— Mais oui, monsieur. Excusez, n'est-ce pas? On lave, c'est l'heure du ménage, et justement la servante est en course... N'entrez pas dans la cuisine, vous vous mouilleriez les pieds... Il loge bien ici, M. Couderc, au deuxième, en face de l'escalier.

Elle répondait en souriant, d'un accent berrichon prononcé Elle regardait Pierre avec un plaisir manifeste, et instinctivement corrigeait le désordre de son accoutrement. Elle se mit à rire soudain, puis ajouta :

— Si vous voulez lui parler, vous ferez bien de vous presser

parce que, passé midi, le père Couderc, même quand il est chez lui, il n'y a plus personne !

Elle fit le geste de lever le coude.

— Est-ce que sa femme habite avec lui ? demanda Pierre.

— Sa femme ? Ma foi, je ne sais même pas s'il est marié. De temps en temps, il vient chez lui une dame blonde, teinte, pas toute jeune... Mais elle ne reste pas avec lui. Elle est venue avant-hier... Faut-il que je vous mène chez le père Couderc ?

— Non, dit Pierre, de ce ton autoritaire auquel nul inférieur ne résistait. Ne vous dérangez pas ; je le trouverai.

— Comme Monsieur voudra. L'escalier est au fond du couloir, deux étages et la porte en face.

Pierre grimpa les deux étages. Il pensait : « Je tiens l'homme, rien n'est perdu. »

Devant la porte du second, il frappa à peine, et sans attendre, entra. Il ne vit ni le lit sordide, ni les murs ignobles, ni le foyer ébréché, éteint ; il ne voulut pas sentir la pestilence de cette tanière. Il ne vit que ce qu'il cherchait, ce qu'il voulait : Couderc assis à côté de sa fenêtre, en pantalon noir et en chemise de flanelle, des lunettes sur le nez, recousant gravement un bouton à sa redingote :

« Je le tiens, » se redit Pierre. Et alors, seulement, il remarqua, sur la cheminée, une bouteille de rhum à demi pleine, côte à côte avec un verre vide.

Couderc, surpris, ne reconnut pas ce visiteur imprévu. Il le regarda par-dessus ses lunettes, de l'air doux, un peu inquiet, qui lui était ordinaire. Pierre ne lui laissa pas le temps de se ressaisir et lui dit, les yeux dans les yeux :

— Bonjour, Couderc.

— Hountacque ! s'écria le vieux.

Il se leva brusquement, posa ses lunettes sur l'appui de la fenêtre et, dans son trouble, enfila sa redingote, avec le bouton à demi cousu et l'aiguille pendante au bout du fil.

Puis, les membres et le visage secoués de tics bizarres :

— Monsieur Hountacque... Excusez-moi. Je m'attendais tellement peu... (Il s'effarait, offrait sa propre chaise.) Mais prenez donc la peine... Ce n'est pas trop confortable, chez moi... Nous pourrions descendre à l'estaminet, monsieur Hountacque.

— Non, dit Pierre en s'asseyant, nous sommes plus tranquilles ici.

Il ne quittait pas du regard son interlocuteur, observant son émoi. « Il a vraiment l'air pris au piège, pensa-t-il; sûrement, il est dans l'affaire. Mais je le tiens, je ne sortirai pas d'ici que je ne l'aie muselé. »

— Asseyez-vous donc, Couderc, dit-il avec autorité, nous avons à causer.

Couderc obéit. Son allure était si humble, si désemparée, que Pierre résolut de lui parler sévèrement.

— Vous n'êtes pas honteux? lui dit-il.

Le vieux rougit, ses yeux clignèrent, ses muscles le tiraillèrent de façon encore plus désordonnée.

— Ah! fit-il, Mme Hountacque vous a dit... Monsieur, c'est elle qui m'avait permis de lui écrire! Oui, elle me l'a permis elle-même, à Roquefon. Mme Thérèse m'a dit: « Adressez-vous à moi, dorénavant. » Alors, j'ai cru pouvoir... d'ailleurs, j'ai écrit deux fois seulement, depuis, monsieur Hountacque... mais je ne le ferai plus, puisque ça vous contrarie. J'ai été malade... Je n'ai pas de travail... Excusez-moi... Je...

Pierre l'interrompit.

— Ne faites donc pas l'imbécile, Couderc. Il ne s'agit pas de vos demandes d'argent. Cela, ça m'est égal. Je tolère la mendicité, mais le chantage, jamais, entendez-vous?

Couderc sembla changer de visage, car, soudain, ses tics lui donnèrent du répit:

— Du chantage? C'est à moi que vous dites ça?

Le ton aussi n'était plus le même, moins balbutiant, la voix mieux assurée. Pierre crut à une attitude et tint tête.

— Oui, du chantage. Encore une fois, pas de malice, Couderc; dans votre intérêt, dites-moi qui est derrière vous, qui vous fait marcher. Vous savez qu'on risque gros à me barrer le chemin. J'en ai brisé de plus solides que votre Maxence et que vous. Et puis, voyons! vous qui avez été un honnête homme, vous n'êtes pas honteux de vous laisser acheter par des ennemis à ma femme et à moi, après avoir vécu de nous si longtemps?

Le vieux s'était mis debout; il écoutait de toute son attention. On aurait dit que les paroles de Pierre agissaient sur ses nerfs comme des piqûres réconfortantes. Sa physionomie d'autrefois sembla reparaître sous le masque de déchéance que lui

avaient infligé les années et l'alcool, et Pierre reconnut un instant son ancien compagnon.

— Monsieur Pierre Hountacque, dit Couderc, vous n'avez pas le droit de m'insulter. Je vous ai mendié, je suis tombé dans la boisson, c'est vrai... Ça, c'est la destinée qui l'a voulu. Mais je suis un honnête homme, personne n'a le droit de dire que Couderc n'est pas un honnête homme.

Une conviction sincère accentuait, affermissait le verbiage de l'alcoolique. Pierre commença à percevoir que les choses étaient plus complexes qu'il ne l'avait supposé. Il résolut de pousser Couderc à bout. C'était le seul moyen de le dégriser et de le forcer à parler.

— Laissons donc les protestations, Couderc! dit-il. Dans votre intérêt, dites-moi qui vous fait marcher. Vous concevez que je suis à peu près au courant. On vous a engagé dans une campagne contre moi, on a acheté votre témoignage... sur les affaires Camboulives... vous voyez que je suis renseigné? Mon pauvre Couderc! est-ce que vous vous imaginez qu'il se trouvera un juge d'instruction pour tenir un compte quelconque de votre déposition? Mais c'est vous que je ferai condamner pour faux témoignage et pour chantage et... vous le méritez.

Le bonhomme, à ces mots, devint tout pâle. Il essaya quelque temps de parler, sans pouvoir articuler un mot. Enfin il se redressa, tout à fait dégrisé.

— Hountacque, dit-il, Hountacque, je ne te permets pas de parler comme ça!

Pierre se leva à son tour, surpris. Le tutoiement du passé revint aussi sur ses lèvres.

— Qu'est-ce que tu dis? tu es fou?

— Je ne te permets pas de me dire que je te fais chanter et que tu me feras condamner comme faux témoin... Je suis une loque, c'est entendu... Je suis une loque, un débris, je me dégoûte moi-même... Mais j'ai moins peur des juges que toi, Hountacque.

Pierre fit un geste de menace.

— Je ne te crains pas, Hountacque, reprit Couderc. D'abord, dans l'état où tu me vois, de quoi veux-tu que j'aie peur? Et puis, ce n'est pas toi qui m'effraierais! Quand nous sommes en tête à tête comme nous voilà, tu sais bien qu'il n'y a qu'un honnête homme dans la chambre, et ce n'est pas toi.

Le sang-froid de Pierre était intact, mais il écoutait avec une extrême attention les paroles du bonhomme qui, maintenant, s'excitait au son de sa voix et devenait déclamatoire.

— Moi, je suis un honnête homme. J'aurais pu te faire cracher des billets et des billets de mille, en te menaçant, car tu as beau être riche et considéré, je ne voudrais pas être dans ta peau. Je suis au courant, moi! Hein? les chèques Camboulives, numéro 3437, 3439, 3450 et 3457! On ne trompait pas l'œil de Couderc, vois-tu, dans ce temps-là.

— Tu es fou! répliqua Hountacque.

— Fou? Tu vas les voir, les chèques, et tu me diras, en face, si c'est le patron qui les a signés.

Il fit le geste d'aller à la commode, puis, se ravisant :

— Non, c'est trop dangereux. Tu me les prendrais.

Pierre haussa les épaules.

— Comment as-tu la prétention de me faire croire que tu as dans ta commode des chèques de Camboulives, vrais ou faux? On ne soustrait pas comme ça des chèques dans un service de banque!

Couderc, déjà épuisé par le sursaut d'énergie qui l'avait secoué tout à l'heure, répliqua d'une voix un peu moins assurée :

— Je n'ai pas les chèques, c'est vrai, mais j'ai les photographies. Si *vous* m'aviez reçu à Roquefon, je vous les aurais rendues sans vous rien demander en échange... en remerciement de vos complaisances... C'est moi qui ai pris les photographies autrefois, pour étudier la signature à loisir, loin des camarades. Les signatures sont fausses, j'en suis sûr. Et Hémery en était sûr aussi, j'ai bien compris; seulement, il m'a dit de me tenir tranquille... alors, voilà...

Comme un rideau lentement abaissé, l'expression vague et morne retombait sur le visage du vieil homme; des tiraillemens agitaient de nouveau ses paupières, ses joues, les coins de sa bouche; ses gestes se désunissaient. Sa colère tombait comme la flamme d'un papier. Pierre, qui, malgré son sang-froid, avait senti le vent de l'angoisse le frôler quand Couderc avait si simplement livré son secret, se ressaisit : « Il est encore temps, » pensa-t-il. Avec plus de douceur dans la voix, et un geste amical de la main sur le bras, il dit :

— Couderc, je t'ai parlé rudement tout à l'heure parce que je croyais que tu agissais mal contre moi. Je vois que je me suis

trompé et que tu es resté le brave garçon de toujours. Ce que je t'ai dit d'injuste, je le retire... Donne-moi ces photographies, tu n'y perdras rien.

L'intime humiliation que Pierre ressentit à prononcer ces paroles fut aggravée par le mutisme de Couderc; méditatif, les yeux à terre, le vieux ne bougea pas.

— Eh bien? insista Pierre.

Couderc dit enfin :

— Vous emporterez les papiers, vous laisserez de l'argent et vous irez dire après que je vous ai fait chanter!

Pierre imposa silence à son orgueil qui se cabrait et dit :

— Je te regarde comme un très honnête homme; je te demande cela comme un service.

La figure du vieux s'éclaira.

— Bon! C'est que, voyez-vous, monsieur Hountacque, je n'ai plus rien à moi que mon honnêteté. Je ne sais pas pourquoi j'y tiens, d'ailleurs... Ça ne sert à rien; c'est même encombrant. Enfin, on ne se refait pas, c'est ma manie.

Il s'en alla vers la commode, ouvrit un des tiroirs avec une clé qu'il sortit de sa poche. De dessous quelques vêtemens il tira un portefeuille dont le cuir n'avait plus d'autre couleur que celle d'une crasse indestructible.

— Les papiers sont là dedans, fit-il.

Pierre suivait impatiemment les gestes redevenus indécis du bonhomme. Il vit ses doigts grelottans ouvrir le portefeuille, fouiller les poches, en tirer l'une après l'autre vingt paperasses qu'il remettait ensuite.

— Eh bien? répéta-t-il.

Couderc tourna vers lui ses yeux hébétés.

— C'est étonnant, fit-il, je ne sais pas les retrouver.

— Donne, fit Pierre.

Le vieux livra son portefeuille sans méfiance. Pierre le vida sur la commode. Avec la précision d'un expert, il examina les documens l'un après l'autre : c'étaient des certificats, un extrait de naissance, des prospectus, un mandat périmé, des lettres. Pas la moindre photographie de chèque.

En se retournant vers Couderc, il s'aperçut que le vieux pleurait.

— Qu'est-ce qui se passe? fit Pierre; tu t'es moqué de moi!

Secouant la tête, Couderc murmura :

— Elle me les a pris.

— Qui ça?

— Ma femme, avant-hier. Je ne comprenais pas pourquoi elle venait... puisqu'elle savait que je n'avais pas d'argent... C'était pour me voler ça...

Il ne dit rien de plus, et Pierre, lui aussi, se tut. A quoi bon récriminer? La sincérité de l'ancien comptable n'était pas douteuse. Tout s'éclairait : la femme de l'alcoolique avait servi d'instrument à Maxence ou à ceux qui le faisaient agir. Rien ne pouvait plus arrêter l'inévitable. Pierre, de nouveau, et plus fort, sentit le vent de la catastrophe.

— Hountacque, balbutia Couderc, je suis bien ennuyé. Ah! la gredine... Je te demande pardon.

Pierre fut touché. Il fouilla dans sa poche, tendit un billet de cinq cents francs. L'autre hésitait.

— Prends, va, fit Hountacque. Ce n'est pas ta faute! Donne-moi la main.

Quelque chose du passé revécut dans les yeux de ces deux anciens compagnons, si distans maintenant sur l'échelle sociale, et dont le plus misérable n'était pas celui qui, les pleurs aux yeux, tremblait de fièvre alcoolique au seuil de son cabinet de pauvre.

— Adieu, fit Pierre.

— Adieu, répéta Couderc.

Et, de la porte, Pierre l'entendit qui grommelait encore :

— Ah ! la gredine.

Il y a, dans les crises morales aiguës, comme dans les crises physiques, des instans où l'être le plus énergique s'emploie à vivre, sans plus, à continuer d'exister, pour donner à la nature le temps de se recueillir, de tenter la réaction.

Lorsque Pierre Hountacque, selon la profonde logique du langage, « revint à lui, » il était assis sur un banc, dans une partie élevée du parc des Buttes-Chaumont; il tirait sa montre et lisait sur le cadran : dix heures vingt. Entre le moment où il avait entendu Couderc prononcer : « Ah! la gredine, » et celui-ci, il ne se souvenait d'aucune pensée. Il ne savait pas par quel chemin il était venu de la rue des Mignottes à ce banc du parc. Son puissant organisme avait tout juste suffi à empêcher une défaillance du corps, à le garder de ces gestes désordonnés,

de ces paroles incohérentes qui échappent aux désespérés vulgaires. Il avait marché devant lui comme un automate, mais comme un automate discipliné. Maintenant, dans cette remise de fortune où il s'était garé d'instinct, sur le banc vide d'une allée déserte, avant de recommencer à penser, il reprenait conscience du monde extérieur... Le parc... le lac au fond du ravin... le rocher artificiel avec son temple... le pont célèbre par tant de suicides... les coteaux lointains de Montmorency et de Sannois... les errans à mine de chômage... Ah ! la courbe de la grille, autour du parc, que tout à l'heure, dans sa marche de somnambule, il a suivie... Voici le monde intérieur qui s'éclaire à son tour. Les choses, les objets vus avant la crise resurgissent dans la mémoire : le petit fiacre-auto rouge... le bâtiment de la Douane... l'hôtel, la chambre de Couderc... le portefeuille...

D'une forte inspiration, Pierre Hountacque boit l'air frais de ce matin de novembre, maintenant pur, ensoleillé comme aux plus beaux jours d'une fin d'été. Il se remet progressivement à penser avec lenteur, avec précaution... Eh bien ! toute sa faculté de penser et de vouloir est intacte. Il se sent même, très vite, plus calme et plus lucide qu'avant, quand il échafaudait des hypothèses, en roulant dans le fiacre rouge.

C'est qu'alors un élément inconnu arrêtait les conjectures : pourrait-il, en maîtrisant Couderc, écraser du pied la mèche allumée ? Maintenant, Pierre n'en doute plus ; l'explosion retentira... Son beau-père et lui s'emploieront à en amortir les effets ; après tant d'années, on fera difficilement la preuve des faux commis par Chrétien et de sa propre complicité ; on aboutira probablement à une ordonnance de non-lieu. Six mois plus tôt, Pierre eût envisagé l'affaire comme une désagréable aventure dont il eût été certain de se tirer. Aujourd'hui encore, il sent qu'il ferait hardiment face au danger si Thérèse, même seule contre tous, croyait encore à son honnêteté. « Mais, j'ai avoué à Thérèse... » Maintenant que l'effort immédiat pour arrêter le scandale est épuisé, rien ne le sépare plus de cette angoisse suprême, la seule qui compte.

Et, tout de suite, avec une affreuse lucidité, il voit que là est le joint fatidique, le nœud de la destinée. Sans doute, au cours de la tragique nuit précédente, Thérèse a été pitoyable, quasi maternelle ; il a trouvé le repos sur son cœur. Mais alors, tous deux étaient dans l'action, ils pensaient surtout, malgré

tout, aux moyens de conjurer le péril imminent. Quand il regagnera tout à l'heure l'hôtel de l'avenue du Bois, Thérèse lui fera bon visage, il en est sûr; elle s'efforcera de l'encourager, elle sera énergiquement, dans la lutte, son alliée... Ce temps de lutte sera encore tolérable, où, ensemble, ils disputeront, pied à pied, leur réputation, où ils arriveront ensemble (Pierre n'en doute pas) à sauver du moins la face.

Mais après?

Après, quand, toute action terminée, ils se retrouveront en tête à tête, Thérèse diminuée socialement par la faute de son mari, — lui, condamné devant Thérèse par son propre aveu?... Que sera alors Thérèse pour lui? Que sera leur vie à deux?

« Elle m'épargnera les reproches, mais je n'en serai pas moins déchu à ses yeux. Elle éprouvera toujours un besoin instinctif de ma présence, mais l'amour, comme avant, jamais nous ne le connaîtrons plus... J'ai deviné en elle, cette nuit, l'horreur de m'appartenir... Et même si j'en triomphais par une surprise des sens, je n'y gagnerais sans doute que de la révolter tout à fait.

« C'est donc inextricable. Thérèse est nécessaire à ma vie, mais non pas une Thérèse condescendante et qui me console; une Thérèse à qui son mari inspire de la fierté et du désir. Celle-ci, je ne la retrouverai plus jamais.

« Alors?

« Disparaître?... »

Cette solution de la mort volontaire, qui lui était déjà apparue à plusieurs reprises comme la suprême ressource, il l'examina de sang-froid. Naguère, avant de connaître Thérèse, il avait, lui, si fortement organisé pour combattre, considéré avec plus d'étonnement encore que de dédain ceux qui s'y réfugiaient. Il lui semblait alors qu'elle est absurde en soi, puisqu'on peut toujours la différer, la remettre après d'autres tentatives. « C'est qu'alors rien dans la vie ne m'était indispensable. La perte de tout ce que j'avais, de ce à quoi je tenais le plus, je sentais bien qu'elle eût pu se réparer... » Mais, du jour où un certain être humain vous est devenu indispensable, où tous les biens de la vie n'ont de valeur que s'il les partage et, pour ainsi dire, à travers lui, comme elle paraît simple, accessible, raisonnable, cette solution de la mort volontaire! Vivre sans l'être nécessaire, n'est-ce pas être accablé par la mort et en avoir conscience? N'est-ce pas une perpétuelle agonie?

« Et, même en restant aux côtés de Thérèse, je l'ai perdue... »

Quelque chose protesta au dedans de lui :

« Mais Thérèse t'aime malgré tout; trompeur, faussaire, déshonoré, elle t'aime; elle a besoin de toi comme tu as besoin d'elle ! Disparaître volontairement de la vie, c'est lui infliger cette perte intolérable qui te ravage en ce moment... et elle n'est pas coupable, elle... »

— En ai-je le droit?

Il prononça ces paroles tout haut, malgré lui. Une fillette d'une douzaine d'années qui jouait au sabot à quelque distance, entendant parler ce solitaire, prit peur et se sauva avec son fouet et sa toupie.

« En ai-je le droit?... » Comme l'idée de la libération par la mort volontaire, cette conception d'une limite morale à sa liberté était venue à Pierre depuis qu'il connaissait Thérèse. Avant de connaître Thérèse, il se sentait intelligent, robuste, utile; il était convaincu que le succès de ses entreprises créait, non seulement pour lui, mais pour beaucoup d'autres, de la fortune et du bonheur. Force bienfaisante, toute sa morale consistait à se développer avec énergie et sérénité. En utilisant les faux de Chrétien, en supprimant Chrétien devenu traître à leur pacte et menaçant, il avait agi comme agit la société quand elle exproprie ou qu'elle châtie. Même à l'heure actuelle, il n'en ressentait aucun remords; même à l'heure actuelle, il ne se reconnaissait de responsabilité, de culpabilité qu'envers Thérèse.

Il se leva, marcha lentement dans l'allée. Le ciel redevenait indécis, des bouts de nuages rapides traversaient ce ciel lavé par la pluie, trop profond, trop bleu.

« Il est vrai que Thérèse souffrira si je me tue et qu'elle m'accusera d'abord d'un crime de plus... Et pourtant, ce qui m'attire en ce moment vers la mort, ce n'est pas seulement un souci égoïste de libération : c'est, bien plus encore, le désir que notre vie à deux ne soit pas déchue, — ravalée, pour Thérèse elle-même, au besoin instinctif de garder un compagnon qu'elle méprise... »

Pas à pas, indifférent aux gouttes de pluie légères qu'un nuage, fin comme une écharpe de gaze grise, distillait du ciel, Pierre redescendait vers les grilles du parc. Où allait-il? Vers Thérèse, ou vers la mort? Lui-même eût été impuissant à le dire, alors qu'il franchissait la porte et se replongeait dans le

fracas de ce Paris populeux, où la mort volontaire, pour un être de sang-froid, est si facile. « Une chute bien préparée sous les roues d'un autobus, et c'est fini... » Il descendit la rue Secrétan, gagna les boulevards extérieurs grouillans de foule. Son allure n'eût certes pas révélé, même à un observateur perspicace, dans ce méditatif, un désespéré. Au surplus, marchant ainsi vers l'ignoré, il sentait diminuer son angoisse. Il avait enfin démêlé que ce n'était plus son sort à lui qui le préoccupait, mais le sort de Thérèse. Ou du moins, son sort à lui ne le préoccupait plus que par rapport à Thérèse. Il ferait ce qui devait la meurtrir le moins, ce qui devait garder le plus de dignité ou de durée à leur amour. Lui, il acceptait de souffrir ou de disparaître. Inaccessible toujours aux revendications de la morale des hommes, le vœu de servir Thérèse lui créait une conscience.

III

A peu près à l'heure où Pierre Hountacque sortait du parc des Buttes-Chaumont, Thérèse se réveillait en sursaut du sommeil de cauchemar où elle s'était débattue durant vingt minutes à peine, plus longues qu'une nuit. Elle se retrouvait seule dans son petit salon, prostrée sur sa chaise longue, le portrait de Pierre entre ses mains serrées. Elle se redressa, puis se mit debout, étonnée de voir la chambre vide. Elle avait conscience qu'il venait de se passer quelque chose dans le voisinage, qu'elle avait été éveillée par un bruit de portes et de voix. Aussitôt, Gertrude entra.

— Qui y a-t-il ? fit Thérèse, déposant sur la cheminée le portrait de Pierre.

— Madame, il y a là M. Maxence qui demande à parler à Madame.

« Que vient-il faire ? pensa Thérèse. Dire qu'il désarme ? Certainement non... Proposer des conditions d'argent ?... Certainement non encore ; il n'est pas vénal. Peut-être quelque marché sentimental ?... Oui, c'est cela sûrement ; et c'est sans issue ; et peut-être, je risque un acte de désespoir contre lui ou contre moi. N'importe, au moins je le verrai, je le ferai parler, je saurai ce qu'il projette. »

— Faites-le entrer ici, dit-elle à Gertrude.

Elle songeait :

« Pourvu que Pierre ne rentre pas, tandis que ce garçon sera encore chez moi! Il le briserait. »

Maxence parut et s'arrêta près du seuil avec un maintien assez fier, le regard droit sur Thérèse. Mais Thérèse n'eut pas de peine, le connaissant comme elle le connaissait, à démêler l'attitude, la composition à l'avance de ce maintien, à surprendre ce qu'il cachait de trouble réel. Elle entrevit que, dans cette rencontre, toute désemparée qu'elle se sentît, elle serait encore la plus forte.

Comme il ne disait rien, elle demanda:

— Que me voulez-vous, Maxence?

— J'ai besoin d'un entretien avec vous, madame, pour arrêter ma conduite, et je crois que vous-même avez intérêt à m'entendre.

Le timbre faussé de la voix, le regard qui se dérobait et que, seule, ramenait l'orgueilleuse volonté, tout démentait le ferme apprêt de ces paroles. Thérèse n'eut pas besoin d'effort pour répondre avec dignité :

— Moi, Maxence, je n'ai rien à vous dire. Que me voulez-vous?

Le visage tourmenté et intelligent de Maxence rougit, s'anima; toute son allure composée se détendit; il fut naturel et sincère quand il s'écria :

— Pourquoi me parlez-vous durement? Vous ne savez pas quels sont mes projets; personne ne les connaît, quoi qu'on vous ait dit!

— Je juge de vos intentions par ce que vous avez déjà fait, répliqua Thérèse.

Et déjà une lueur d'espérance brillait en elle.

— Vous ne pouvez pas désapprouver que j'aie rejeté violemment l'argent de votre mari, dit Maxence, quand j'ai connu la vraie fin de mon père.

Thérèse hésita un instant, puis :

— Non, fit-elle... cela... à la rigueur... je le conçois... quoique votre père, en somme, eût fini réconcilié avec son adversaire et que vous n'ayez pas à vous montrer plus intransigeant que lui. Votre révolte, votre restitution, c'est de l'orgueil exaspéré; mais ce n'est pas honteux, tandis que...

Elle n'acheva pas. Ce fut Maxence qui dit, reprenant son attitude:

— Ma visite au Crédit Colonial ?

— On dirait que vous en êtes fier, répliqua Thérèse, s'échauffant malgré elle. Ah ! Maxence, vous si droit, si généreux, faut-il que vous soyez dévoyé! Vous, dénonciateur !

— Je ne suis pas un dénonciateur, s'écria Maxence ; ceux qui ont dit cela ont menti !

— Comment qualifiez-vous votre démarche auprès d'Hémery ?

— M. Hémery, répliqua Maxence, connaît depuis longtemps, et mieux que moi, les faits dont je lui ai parlé.

Thérèse haussa les épaules.

— Vous jouez sur les mots. N'avez-vous pas invité Hémery à mettre en mouvement le parquet?

— Je savais qu'il refuserait.

— Et comme il refusait, poursuivit Thérèse, n'avez-vous pas annoncé votre intention d'aviser vous-même le procureur de la République? Quel nom donnez-vous à cette démarche-là?

Le sang aux joues, Maxence balbutia :

— Je ne l'ai pas faite.

— Mais vous allez la faire! Vous venez ici pour me proposer je ne sais quelles conditions... (Maxence protesta du geste) la dénonciation n'est pas moins dans votre pensée, vous la méditez! Dénoncer quelqu'un, c'est toujours un acte méprisable ; mais dénoncer quelqu'un qui vous a fait du bien...

— Après beaucoup de mal !

— Qui vous a fait du bien volontairement après vous avoir fait un mal involontaire ; dénoncer le mari d'une amie d'enfance qui, elle du moins, ne vous a fait aucun mal, qui a aimé votre mère et vous... ah! cela... c'est tout à fait bas.

— Madame! interrompit Maxence.

Mais Thérèse ne s'arrêta pas.

— Cela renverse toutes les idées que j'avais de vous... Même si une piété filiale rageuse vous excitait à vous venger de Pierre, vous deviez vous contenir à cause de moi.

Pendant qu'elle parlait, peu à peu émue et les larmes proches de la voix, le visage de Maxence avait décelé une agitation croissante, l'impatience de répliquer. Quand elle se tut, il releva les yeux vers elle et, avec une fermeté qui, cette fois, n'était pas jouée, lui dit :

— C'est à cause de vous que j'ai agi, au contraire. Et ce que je ferai désormais dépendra de vous.

— Je ne vous comprends pas.

— Je vais me faire comprendre. Tout à l'heure, je vous ai patiemment laissée insulter à mon caractère, à mes actes ; écoutez-moi à votre tour. Vous dites que nos relations anciennes, notre... amitié... vous donnaient, en quelque sorte, des droits sur moi. Pourquoi cette même amitié ne m'en donnerait-elle pas sur vous ? Oh ! entendez-moi... je parle du droit de m'intéresser à vous, de défendre votre bonheur, votre repos...

Il s'arrêta. Vraiment, Thérèse ne devinait pas où il voulait en venir. Il reprit, la voix plus basse et plus âpre :

— Vous savez bien que j'ai toujours ressenti à votre égard une grande, une ardente affection. C'est pour cela que j'ai haï votre mariage avec un homme suspect. Oui, laissez-moi parler : suspect ! Tout le monde dit de lui, à mots couverts et sans preuves, ce que je dis ouvertement, ce que je puis prouver : M. Hountacque n'était pas digne de vous. J'en étais sûr ; mais, quand vous l'avez épousé, je n'avais pas les preuves qui sont aujourd'hui entre mes mains ; il ne dépendait pas de moi de vous empêcher de l'épouser. Aujourd'hui, je peux le séparer violemment de vous : je le fais, et j'ai conscience de vous servir. Au prix d'une crise douloureuse, mais courte, vous allez reconquérir votre liberté... Pourquoi souriez-vous ironiquement ?

— Parce que j'admire comme vous déguisez en dévouement pour moi votre souci égoïste de revanche.

Maxence resta un instant interdit.

— Oh ! fit-il enfin... c'est comme cela que vous me jugez !... Vous devrez retirer de vous-même ce que vous venez de dire, quand je vous aurai prouvé que je fais bon marché de ma revanche personnelle... Il dépend de vous que je la sacrifie.

— A quelles conditions ? demanda Thérèse.

Il y eut encore de l'ironie hostile dans sa question. Le ton injurieux de Maxence, parlant de Pierre, avait irrité Thérèse, plus peut-être que ses projets.

Le jeune homme reprit, — et maintenant la fougue de sa parole et de son geste soulignait sa sincérité :

— Vous cherchez inutilement à m'humilier. Je ne pose aucune condition. Vous savez la vérité sur votre mari, votre père la sait, ou va la savoir. Je ne suppose pas que vous comptiez demeurer Mme Pierre Hountacque. Donnez-moi seulement l'assurance que vous allez reprendre votre liberté et je renonce

à avertir la justice ; j'abandonne votre ex-mari à sa conscience. Peu m'importe que la société condamne ou non un faussaire de plus.

Il avait à peine prononcé ces derniers mots que Thérèse marcha sur lui :

— Sortez, Maxence ! dit-elle.

Il fut décontenancé par cette attaque brusque, fit à reculons quelques pas vers la porte... Tout près du seuil, il se heurta à un siège, s'arrêta, mit la main sur le dossier, regarda Thérèse Son arrogance était abattue.

— Ah ! balbutia-t-il... comme vous l'aimez !

Thérèse ne fut pas désarmée par la douleur que ces mots exprimaient.

— Certes, répondit-elle, je l'aime totalement. Je lui ai promis d'être son appui dans les bons et dans les mauvais jours : les mauvais jours sont venus, je tiens ma promesse ; je n'y ai aucun mérite, car je n'y ai aucune peine. Si donc il faut, pour vous empêcher de dénoncer Pierre, que je cesse d'être sa femme, allez, allez trouver le procureur ! Avant comme après votre dénonciation, nous ne ferons qu'un, Pierre et moi. Tous les coups qu'on lui porte m'atteignent, mais je suis heureuse d'être frappée en même temps que lui. Allez, Maxence, allez nous dénoncer !

Maxence, tremblant comme s'il avait la fièvre, murmura :

— Vous êtes dure.

— Avez-vous ménagé Pierre, vous ?... Partez !

Presque à voix basse, il répliqua, cramponné au dossier de la chaise, comme pour s'y retenir.

— Ne m'accablez pas, ne me chassez pas. Je ne peux pas supporter que vous me détestiez ! Je me suis interdit de haïr votre mari jusqu'au jour où j'ai connu la fin de mon père ; alors j'ai ressenti un grand soulagement. « J'ai le droit, j'ai le droit ! » ai-je pensé, et cela me libérait.

Elle voulut lui imposer silence, mais il se rapprocha et poursuivit :

— Je vous disais tout à l'heure que vous étiez la cause, le but de ce que j'ai fait hier, et de ce que je médite. Eh bien ! c'est exact, je vous le jure... dans le sens que je vous ai dit... et dans un autre sens encore, qu'il faut bien que je vous dise. J'ai voulu vous arracher à Pierre Hountacque, mais j'ai voulu

aussi l'arracher de votre pensée, de votre cœur... que vous ne l'aimiez plus.

— Mais qu'y gagniez-vous? demanda Thérèse, émue peu à peu par l'évidente détresse de cet exalté.

— Vous me rappelez durement le peu que je suis pour vous. Oh! ne protestez pas; et surtout ne m'offrez pas de pitié! Je ne suis rien pour vous qu'une chose... qu'une ombre... Pourtant (sa voix se refit ardente et âpre), j'existe, j'ai un cœur... qui peut souffrir, saigner. Je ne suis pas assez puéril pour avoir jamais imaginé que je pourrais être aimé de vous, être votre mari. Mais, mariée à un autre qu'à Pierre Hountacque, j'aurais pu penser à vous sans amertume.

— Quel qu'eût été mon mari, dit Thérèse, je me serais considérée comme liée à lui dans la bonne et la mauvaise chance.

— Vous le croyez! s'écria Maxence... Ce n'est pas vrai! Mariée à un autre, tout au plus auriez-vous fait cause commune avec lui par devoir. Tandis que vous êtes attachée à Pierre Hountacque par une force qui n'est pas le devoir, mais qui est plus forte que tout. Je la connais. On croit qu'on peut quelque chose contre ce qu'on aime et puis,... à la dernière minute, on hésite, on fléchit... on est comme je suis ici devant vous, n'ayant plus de résistance, plus de volonté... captif!

Sa bouche sèche prononçait difficilement les mots; il se rapprocha encore de Thérèse, et lui dit tout près, balbutiant, buttant sur les syllabes:

— Mais, vous aussi, vous êtes captive, autant que moi! Et ce n'est pas le mérite de Pierre qui vous attache... ce n'est pas ce qu'il a fait pour vous... c'est que vous avez besoin de lui, besoin d'être dans ses bras...

— Maxence! protesta Thérèse.

Elle ne put lui imposer silence. Il poursuivit:

— Vous êtes allée à lui sans raison, vous l'avez voulu pour mari, malgré toutes les résistances, et vous ne l'abandonnerez jamais, même indigne, pour ne pas perdre une caresse.

Thérèse, rouge de pudeur, essaya encore de l'arrêter du geste.

— Pourquoi protester? haleta Maxence. Ce n'est pas votre faute... Ça s'appelle l'amour. Il y a des êtres qui inspirent cela... comme Pierre Hountacque... comme vous. D'autres ne l'inspirent pas; ils le subissent, comme moi.

Il fit une pause, puis, cramponné de nouveau à son dossier de chaise :

— Ah! se dire que jamais, jamais!... voilà la chose affreuse, qui empoisonne la vie!... Jamais je ne compterai pour vous, jamais... et cependant, je vaux Pierre Hountacque comme intelligence, je vaux mieux que lui comme moralité.

— Prenez garde, Maxence! dit Thérèse. (Elle avait eu un instant de pitié ; mais elle se reprenait, s'irritait de nouveau, pressentant que Maxence allait encore attaquer Pierre.) Prenez garde! J'entends qu'en ma présence vous respectiez mon mari absent.

Mais Maxence était à bout, incapable de se contenir.

— Respecter Pierre Hountacque, s'écria-t-il, ah! non, par exemple! Si l'un de nous deux mérite le respect de l'autre, c'est moi, je pense! Ma pauvreté n'a jamais fait tort à personne. Pour restituer à votre mari ses dix-huit mille francs, j'ai engagé sept ans de ma vie, de mon travail, tandis que lui... (à mesure qu'il parlait, il s'excitait et sa voix devenait rauque)... lui... il a beau être élégant, descendant de hobereaux... sa peau a beau vous tenter... il n'en est pas moins le fils d'une drôlesse et un faussaire... oui, un faussaire, un faus...

Il ne put répéter une troisième fois l'injure, car Thérèse le saisissait au collet, le maîtrisant, lui, chétif, défaillant ; de toute sa force de jeune amazone, elle le poussait vers la porte.

Il balbutia :

— Thérèse!

— Je vous défends... lui dit-elle sans lâcher prise... Je vous défends d'insulter mon mari! Êtes-vous donc fou de vous acharner à l'entraîner dans la responsabilité des faux commis par votre père?

Maxence eut un sursaut qui le dégagea.

— Mon père? dit-il... Que vient faire mon père là dedans?

L'interrogation était si sincèrement effarée, que Thérèse comprit :

— Vous ne le saviez pas? dit-elle.

Maxence s'assit doucement, avec des tâtonnemens de mains, une hésitation vacillante de tout le corps, comme un homme qui vient de recevoir un coup sur la nuque. Un temps assez long, Thérèse entendit la pendule battre dans le silence, comme le cœur de la chambre.

« Quoi, pensait-elle, il ne savait pas ! Mais, par quelle voie n'a-t-il donc atteint qu'une partie de la vérité ? »

Que Maxence vînt d'apprendre à l'instant même la complicité de son père, ce n'était pas douteux, rien qu'à le voir. Respirant avec difficulté, il oscillait sur sa chaise, d'un balancement comme en ont les idiots d'hôpital. Mais la pensée du jeune homme demeurait lucide ; elle recommençait les étapes de sa campagne de revanche : les révélations de Couderc, l'interrogatoire de sa mère, tout ce que celle-ci avait tenté pour l'arrêter... Hémery lui-même lui avait si fortement conseillé de s'abstenir ! Ce ne fut pas une lente cristallisation produisant la certitude ; ce fut, pour ainsi dire, une explosion d'évidence dans son cerveau.

— Je comprends... murmura-t-il.

Puis, d'une voix basse, d'une voix de convalescent qui se force à parler, et comme s'il parlait de tout autre chose :

— Est-ce que ma mère est venue vous voir, hier ou ce matin ? demanda-t-il.

— Je ne l'ai pas vue, répliqua la jeune femme.

— Vous la verrez... Quand je l'ai quittée ce matin, j'ai deviné que, désespérant de me retenir, elle allait s'adresser à vous. Je vous demande..., je vous demande en grâce de ne pas lui dire que je sais... Il ne faut pas qu'elle s'en doute.

Il se tut. De grosses larmes apparurent au bord de ses yeux et commencèrent de couler le long de ses joues, sur sa légère moustache jaune, sur les revers de son veston.

— Oh ! murmura-t-il, que ce soit vous... vous... qui me portiez ce coup !

Puis, après un silence :

— Mon pauvre papa... Croiriez-vous que j'étais fier de lui ?

Les larmes redoublèrent. Thérèse, émue, s'approcha :

— L'aimez-vous moins, maintenant ? dit-elle.

Il secoua la tête :

— Non !... Mais j'ai dû vous paraître bien ridicule tout à l'heure, avec mes airs de justicier... Pardonnez-moi. J'étais encore plus loin de vous que je ne le croyais... Alors, venant du peu de chose que je suis, ce que je vous ai dit n'importe guère !

Thérèse fut bouleversée. Depuis qu'elle connaissait Maxence, elle l'avait vu timide, ombrageux, exalté, ou tendre ; jamais elle ne l'avait vu humble. Et voilà qu'il lui apparaissait dépouillé de son orgueil. C'était si douloureux qu'elle eut presque du

remords d'en être la cause. Elle mit sa main sur l'épaule de l'enfant immobile qui, maintenant, les yeux dans le vide, ne pleurait plus.

— Allons, Maxence, courage. Les erreurs sont personnelles, et si notre cœur assume celles des êtres que nous aimons, notre responsabilité n'en est pas entamée.

Il murmura, comme pour lui-même :

— J'ai pu trouver dix-huit mille francs... mais, les cent trente mille francs auxquels se montent les faux... accrus par le jeu des intérêts... ma vie ne suffira pas à les gagner...

Ses yeux se relevèrent sur ceux de Thérèse. La jeune femme répondit avec une calme gravité :

— Cet argent sera restitué, Maxence.

Il ne répliqua rien... Sa main chercha la main de Thérèse et il y appuya ses lèvres sans qu'elle la dérobât Aucune parole de plus ne fut prononcée sur ce sujet, mais tous deux s'étaient compris. Une confiance mutuelle, l'échange de leurs secrets avoués, les rapprochaient maintenant. Il garda quelques instans la belle main sur ses lèvres comme une relique réconfortante. Au moment où il l'abandonnait, la femme de chambre entra.

— M. Dautremont est de retour avec Mlle Suzanne, fit Gertrude... mais Mme Chrétien est arrivée en même temps par l'office et elle demande à voir Madame le plus tôt possible.

— Avez-vous dit à Mme Chrétien que M. Maxence était là ? demanda Thérèse.

— Elle le sait, madame.

Des yeux, Thérèse consulta Maxence. Le regard du jeune homme répondit : oui.

— Priez mon père et ma sœur d'attendre quelques instans au grand salon ; je recevrai d'abord Mme Chrétien ici.

Pendant la minute où Thérèse et Maxence demeurèrent seuls, le jeune homme remit à Thérèse une enveloppe fermée.

— Voilà les photographies des chèques, dit-il, que Couderc avait conservées. Sa femme, pour quelques louis que je lui ai donnés, les lui a soustraites. N'ayez d'ailleurs aucune crainte de ce côté : elle ignore absolument l'importance de ce qu'elle a pris : le mot de « faux » n'a pas été prononcé devant elle.

Thérèse reçut l'enveloppe, hésita un instant, puis, sans l'ouvrir, la lança dans le feu... Comme la flamme avivée montait dans l'âtre, Mme Chrétien entra, toute noire, toute menue. Sa

figure noble et usée exprimait une angoisse de mère de douleurs. Ayant sans doute pressé le pas, elle ne pouvait parler, faute d'haleine, mais le premier coup d'œil qu'elle jeta sur Maxence et sur Thérèse lui montra que la crise, entre eux, n'était pas au paroxysme qu'elle redoutait. Elle respira d'un grand trait.

— Qu'y a-t-il, ma bonne Maria? demanda Thérèse.

Maxence ne laissa pas sa mère répondre :

— Maman venait, comme je vous l'ai annoncé, madame, pour m'empêcher d'être l'injuste énergumène que j'ai été tout à l'heure... Eh bien! ma chérie, continua-t-il, allant prendre sa mère par le buste, l'attirant contre lui, et baisant ses pauvres yeux brûlés, je suis heureux que tu arrives trop tard. Mme Hountacque m'a témoigné une pitié que, vraiment, je ne méritais pas ; au lieu de me jeter dehors comme c'était son droit, elle a eu la complaisance de me démontrer que je me trompais.

— Ah! fit Mme Chrétien, Mme Hountacque t'a dit...

Elle se dégagea pour bien regarder son fils, pour bien se rendre compte qu'il ne divaguait pas et qu'il était sincère. Il reprit :

— Elle m'a démontré d'une façon qui ne souffre pas de doute, que Couderc, tout en étant de bonne foi, m'a induit en erreur. Les chèques dont il a pris la photographie sont authentiques, la paralysie de Camboulives a causé le tremblement des signatures; mais M. Hémery, au moment même de la présentation des chèques, il y a neuf ans, avait remarqué cette signature tremblée et avait fait suivre le mouvement des fonds. Tout fut trouvé correct.

Mme Chrétien écoutait ces paroles avec une stupeur qu'elle n'essayait pas de dissimuler. Quant à Thérèse, elle était plus émue peut-être qu'en pleine discussion avec Maxence, car elle suivait le drame intérieur qui se jouait dans l'âme du jeune artiste. Ah! décidément, l'humiliation avait rompu le ressort de son orgueil, comme ces coups de barre qui, jadis, brisaient les jambes des condamnés! « Pauvre petit! » pensa Thérèse. Elle ne condamna pas son mensonge ; elle-même, pour ne point accabler son mari, n'avait-elle pas, sinon travesti, au moins obscurci la vérité des faits, en présence de son père, de Suze et de Pontmagne? Elle comprit que, jusqu'à la crise actuelle, elle n'avait été, comme cet enfant, avec la différence d'une situation plus

haute et d'une âme plus sereine, qu'une néophyte mal initiée aux mystères douloureux de la vie.

— Alors, madame, balbutia Mme Chrétien, vous ne lui en voulez pas? Vous lui pardonnez?

— Certes, fit Thérèse. Maxence souffrait surtout de la pensée que le nom de son père pût un jour être mêlé à cette absurde histoire; mieux vaut qu'il s'en soit ouvert à moi, et que nous ayons ensemble éclairci les choses.

Mme Chrétien s'assit sur une chaise, les larmes lui jaillirent des yeux; elle les essuyait en s'excusant :

— Je suis ridicule, je vous demande pardon, mais j'ai eu tellement peur! pardonnez-moi!

Thérèse l'embrassa :

— Je comprends votre émotion, ma bonne Maria. Reprenez-vous et rassurez-vous. Tout cela n'était qu'un mauvais rêve: il est fini.

Maxence réfléchissait.

— Je voudrais, dit-il, être entendu par M. Dautremont; il est ici, n'est-ce pas?

— Oui, fit Thérèse, il est avec ma sœur, dans le salon.

Elle montra la porte de droite. Les yeux de Maxence redevinrent brillans :

— Je vous supplie, madame, de me permettre d'être entendu par eux, en présence de ma mère et en votre présence.

— Oh! Maxence, implora Mme Chrétien.

— Maman, je t'assure que c'est nécessaire. Mme Hountacque ne me refusera pas.

« Non, pensa Thérèse, il n'est pas changé, c'est toujours le même petit exalté qui ne saurait rien faire avec mesure. Après la folie de la haine, la folie de la réparation. »

Elle alla ouvrir la porte du salon et fit signe à M. Dautremont et à Suze de la rejoindre. Comme ils paraissaient surpris de trouver là Maxence et Mme Chrétien, elle dit :

— Maxence Chrétien désire vous faire une communication qu'il juge importante; je vous prie de vouloir bien l'écouter.

Suzanne, avec son instinct de femme, comprit aussitôt. Elle glissa à sa sœur ces mots à voix basse :

— Bravo! il est dompté, le jeune fauve... D'ailleurs, je t'annonce qu'Hémery tient ferme pour nous.

Maxence s'était déjà recomposé une attitude. L'accès de sim

plicité, que lui avait valu son humiliation, était aboli; il redevenait le comédien sincère qu'il devait demeurer toute sa vie. Il ne put s'empêcher de saluer en comédien l'auditoire de choix qui le guettait, un peu étonné; puis, avec un mélange de timidité et de défi :

— J'ai demandé à Mme Hountacque la permission de faire ici une déclaration publique.

Personne ne répondit; il reprit :

— Vous connaissez ma démarche auprès de M. Hémery, au Crédit Colonial. Quand je l'ai accomplie, j'étais de bonne foi... et je ne permets à personne de condamner cette démarche qui me fut dictée par ma conscience.

Les derniers mots de cette phrase furent prononcés d'un ton presque provocant. Suze, agacée, murmura :

— Chacun a sa conscience !

Maxence l'entendit.

— Oui, mademoiselle, répliqua-t-il; chacun a sa conscience, comme vous dites, et celle des laborieux est souvent plus scrupuleuse que celle des oisifs.

— Laisse-le donc parler ! dit Thérèse à sa sœur.

Content de sa phrase, à laquelle Suze avait répondu par un haussement d'épaules, le jeune homme poursuivit :

— Depuis cette démarche qui, je le répète, m'était commandée par ma conscience, j'ai acquis la conviction que j'avais été induit en erreur. Je juge donc de mon devoir de le déclarer ici : M. Pierre Hountacque n'est pas l'auteur des chèques que j'ai signalés à M. Hémery.

— Ah ! je suis contente, murmura Suze en se pressant contre son aînée.

Et Thérèse sentit que cette âme frivole lui revenait.

— Mais alors, objecta M. Dautremont, quel en est l'auteur? Ils ne se sont pas faits tout seuls !

Maxence eut un instant d'hésitation.

— M. Hémery m'avait affirmé hier qu'ils sont authentiques... Les explications qu'a bien voulu me donner Mme Hountacque confirment cette déclaration et dissipent tous mes doutes.

Son regard, en prononçant ces paroles, s'était attaché sur Thérèse comme pour puiser la force de mentir. Dautremont éclara :

— Ce que vous dites maintenant, jeune homme, s'accorde

avec les déclarations que M. Hémery vient de me faire à moi-même... Mais, dès lors, votre imprudence a été inqualifiable, et vous mériteriez...

— S'il a été imprudent, interrompit Thérèse, sans laisser à Maxence le temps de répliquer, il répare son erreur loyalement.

— Puisque vous m'approuvez, madame, dit Maxence, tout le reste m'est égal. Viens, maman.

Il ne salua personne et se dirigea vers la porte, emmenant sa mère; Thérèse les rejoignit, tandis que M. Dautremont et Suze conversaient à voix basse. Sur le seuil, Maxence murmura :

— J'ai fait ce que j'ai pu, n'est-ce pas?

— Oui, dit Thérèse. C'est bien. Je vous remercie.

Sa mère passa la première. Il implora :

— Vous ne me détesterez pas?

— Non, fit Thérèse, je reste votre amie. Adieu.

Quand elle rentra dans la chambre, troublée de pitié pour cet enfant qui l'aimait, Suze la salua gaîment de ces mots :

— Et voilà comment nous savons, nous autres femmes, dompter les fauves! Bravo, la dompteuse!

— Mais enfin, questionna M. Dautremont, que s'est-il passé entre vous?

— Rien de bien dramatique, répondit Thérèse, qui, pour rien au monde, n'aurait voulu livrer l'humble et poignant secret de celui qui venait de partir. Tout se résume en ce qu'il vous a déclaré. Il avait fait une démarche inconsidérée. Grâce aux renseignemens précis que je tenais de Pierre, j'ai pu le lui démontrer; il s'est rendu à l'évidence, et vous voyez qu'il a assez crânement reconnu ses torts.

— C'est un petit orgueilleux et un petit sot, murmura M. Dautremont. Je demanderai à Pontmagne de le faire surveiller.

— Oh! dit Thérèse, maintenant, je suis bien sûre qu'il ne fera plus rien contre nous!

— Qu'en sais-tu? Pontmagne, qui s'y connaît, croit que ce garçon finira dans une maison de santé.

Le cœur de Thérèse se serra, elle se rappela le dernier regard de Maxence qui avait répondu à son adieu. Oui, c'était presque le regard d'un dément...

Mais la porte se rouvrait, et toute autre image fut soudain chassée du cerveau de la jeune femme.

— Ah ! Pierre, soupira-t-elle.

Et elle courut à lui et ne put se défendre de lui prendre la tête dans ses mains, de l'embrasser deux fois en lui glissant à l'oreille :

— Ne crains plus rien, Maxence sort d'ici. Il ne dépose pas de plainte; il est désarmé.

Plus tard, la jeune femme se rappela avec admiration le sang-froid impassible avec lequel Pierre, tout en lui rendant son étreinte, accueillit cette nouvelle.

Il s'avança dans la pièce.

— Un conseil de famille? dit-il un peu ironiquement.

— Vous savez la nouvelle? fit M. Dautremont. Le jeune Chrétien renonce à sa dénonciation.

— C'est fort sage de sa part, répliqua simplement Pierre.

Il y eut un silence gênant. Suze brusqua le départ et alla à Pierre.

— Allons! nous vous laissons. Après cette émotion, vous devez avoir besoin du tête-à-tête.

Elle voulut lui tendre la main, hésita, n'offrit que deux doigts.

— Qu'est-ce que c'est que cette façon de me tendre la main? fit Pierre avec un demi-sourire.

Suze rougit.

— C'est vrai... dit-elle. Tenez, je vous aime bien, parce que vous êtes rudement d'aplomb, vous !

Ils se serrèrent la main à l'anglaise, virilement. M. Dautremont vint à son tour donner la main à son gendre.

— Au revoir ! Vous comprenez si je suis content de vous voir sorti d'affaire ! Mais ne vous remettez pas dans le même cas !

— Qu'est-ce que vous dites? gronda Pierre, sans cesser de sourire, et sans lui lâcher la main.

— Ne me serrez donc pas comme cela, fit Dautremont. Je vous conseille de ne pas vous remettre dans le même cas, voilà tout.

— Dites-moi, mon beau-père, fit Pierre, serrant toujours la main du sénateur, quand le meunier de Détroit s'est tué, — vous vous rappelez, en juillet dernier? — parce que vous l'aviez ruiné par un coup de Bourse, est-ce que je vous ai infligé des conseils, moi?

— Pierre !... implora Thérèse.

Il lâcha la main qu'il avait meurtrie. Dautremont, interloqué, murmura :

— Vous êtes nerveux, je le vois !... Mais je fais la part des circonstances et je vous laisse. Allons, viens, Suze !

— Ne vous taquinez donc pas tous les deux, dit la jeune fille.

Les baisers qu'échangèrent les deux sœurs amollirent la tension de ce départ. Le beau-père et le gendre se quittèrent sans un mot.

IV

Quand, la porte refermée, Pierre et Thérèse se retrouvèrent seuls dans le petit salon, le silence, entre eux, se prolongea. Dehors, le temps s'éclaircissait de nouveau ; par instans un rayon de soleil, pâle et trouble, se jouait sur les glaces des cadres et des miroirs, sur les dorures des meubles et les cristaux des lustres. Thérèse observait son mari. Elle remarqua que son attitude de force et d'ironie l'abandonnait peu à peu. La figure de Pierre devint grave. Toute son allure s'alourdit. Il alla s'asseoir sur le fauteuil voisin de la cheminée.

Sa femme le rejoignit; elle se tint debout à côté de lui.

— Pierre, dit-elle, je suis là !

Il prit la main qui pendait sur la jupe et la serra un instant, d'une étreinte qui parut à Thérèse presque timide. Sa tête se pencha, son dos se courba; on eût dit qu'il sentait peser sur ses épaules un fardeau trop lourd.

— Comment ! s'écria Thérèse... Du découragement ? Toi ? De la lassitude ? A l'heure où tout se résout ? La bourrasque est passée et tu fléchis ?

Il releva le front, et son visage parut à Thérèse si étrange, si différent de ce qu'il était à l'ordinaire, qu'elle en fut bouleversée. Elle s'assit à côté de lui ; elle lui parla de près, comme on parle à un être frappé de syncope ou de délire, avec la peur qu'il ne vous entende pas, qu'il ne vous réponde pas.

— Pierre ? que se passe-t-il ? Tu sembles désespéré... Mais alors, moi, que vais-je devenir ? Parle-moi, au moins ! Dis-moi que c'est seulement une dépression nerveuse momentanée...

Il murmura d'une voix basse et égale :

— Je suis très las, c'est vrai.

— Eh bien! repose-toi... reprends ta force ici, près de moi. Mais je t'en conjure, n'aie pas cet air absent, vaincu. Tu me ferais supposer que tout n'est pas fini... que tu ne m'as pas tout dit cette nuit, et qu'il y a encore d'autres menaces contre nous.

Il protesta :

— Oh non!... cela... je te le jure!... Tu sais tout, maintenant.

— Alors, ton abattement est injustifiable!... Je te dis que Maxence est parti maîtrisé, repentant. Écoute-moi... Il faut que je te raconte comment cela s'est passé...

Elle s'approcha de lui plus encore, lui prenant la main. Et tandis qu'elle lui parlait avec l'espoir et la volonté de lui redonner du courage, elle sentait son propre cœur se décourager.

— Écoute, reprit-elle... Maxence est arrivé ici pendant que j'étais seule, je n'ai pas hésité à le recevoir... Sais-tu ce qu'il venait me proposer? De séparer ma vie de la tienne, de divorcer. A ce prix-là, il abandonnait ses projets.

Pierre écoutait attentivement, mais sans émotion apparente. Thérèse, de plus en plus angoissée, continua :

— Tu devines comment je l'ai accueilli! Et nous allions nous séparer en violence, quand, — je ne sais par quel soubresaut de la discussion, — il m'a échappé de lui dire que l'auteur des faux, c'était son père... D'apprendre cela, ça l'a brisé, fauché... Croirais-tu qu'il l'ignorait?

— Oui, fit Pierre de la même voix blanche. J'ai compris, ce matin, que Couderc aussi l'ignore. Chrétien, il y a neuf ans, ne s'est confié qu'à sa femme.

On eût dit qu'il parlait d'une aventure qui ne le touchait point. Thérèse demanda :

— Alors, tu as pu joindre Couderc?

— Sans difficulté, dans son logement des Buttes-Chaumont.

— Qu'est-ce qu'il t'a dit?

Mais il répondit, avec un frisson douloureux dans les muscles du visage :

— Je t'en prie... ne me demande pas de raconter tout de suite. Plus tard, je te le promets... Cela n'a d'ailleurs aucun intérêt, puisque je n'ai abouti à rien. Pour le moment, je voudrais même n'y plus penser.

Il se tut. Et Thérèse, désolée, ne sut plus que lui dire. Elle ne put que serrer cette main qu'elle tenait, essayer de communiquer à Pierre ce qui lui restait d'énergie par le contact et par le vouloir; Pierre ne répondait que par de rares pressions, de plus en plus faibles. Alors, peu à peu, ce silence, cette inertie, glacèrent le cœur de la jeune femme. Elle eut la sensation de l'abandon, de la mort. Ses larmes jaillirent.

— Oh! ne pleure pas! Je t'en conjure, fit Pierre. Ne pleure pas à cause de moi!

Elle sanglota :

— Est-ce que je peux n'être pas désespérée, à te voir comme te voilà? Comment! Cette nuit... quand tout nous accablait... quand nous pouvions craindre qu'une accusation publique nous mît au pilori... tu étais brave, tu étais fort, et, malgré tout, tu me contraignais presque à t'admirer. Je pouvais m'appuyer sur toi! Et maintenant que le cauchemar s'est enfui, que tout est fini, je te vois... non pas désemparé... mais, c'est pire... je te vois muré, muet, comme étranger à moi! Que s'est-il donc passé de nouveau depuis que tu m'as quittée? Que s'est-il passé de nouveau et de secret, que j'ignore, que tu ne veux pas me dire? Tu n'espères pas me faire croire qu'il ne s'est rien passé, voyons!

Pierre leva sur elle des yeux où elle lut, malgré ses préventions, la volonté d'être sincère.

— Eh bien! non... dit-il... il ne s'est rien passé... rien de positif, du moins, de tangible... Seulement, je suis comme un homme qui a pris son élan pour foncer sur un obstacle, et qui trouve l'obstacle effondré au moment de le heurter. Alors, lui-même s'abat par terre; le choc l'aplatit, l'assomme... Voilà ce qui m'arrive... Quand je suis rentré ici tout à l'heure, une seule raison me soutenait, me guidait, une raison qui dominait même mon désir d'en finir avec la vie...

— Ah! interrompit Thérèse. Encore cette épouvantable idée!...

Mais l'émotion de la jeune femme ne réagit pas sur Pierre. Il reprit simplement :

— Oui... J'y ai pensé... avec plus de force encore, quand j'ai constaté que je ne pouvais plus empêcher les choses... Si horrible qu'elle te paraisse, Thérèse, c'était encore la solution la plus raisonnable, la plus digne de nous deux... Et j'allais la réaliser...

Thérèse, d'un geste d'effroi, jeta soudain ses deux mains devant ses yeux. Pierre les lui reprit doucement dans les siennes.

— J'allais la réaliser quand j'ai songé : « A l'heure qu'il est, la plainte de Maxence est sans doute déposée. Il est trop tard pour étouffer le scandale, et ma mort l'aggravera. J'ai le devoir de lutter à côté de Thérèse, et de la défendre; après, je verrai à la libérer de moi. » Voilà, je te le jure, ce qui m'a arrêté. Maintenant que tout est résolu... et que je le sais... je te demande pardon d'être vivant.

Thérèse balbutia, effrayée par le navrement absolu que traduisaient les paroles de Pierre.

— Mon mari... mon mari... je veux te garder !

— Est-ce la peine? murmura Pierre... Je ne suis plus moi; je suis brisé.

Il médita un instant comme s'il regardait en lui-même, et cherchait à expliquer une sensation encore confuse, qu'il démêlait à mesure.

— Ce qui se passe en moi est extraordinaire. Il me semble en ce moment qu'une sorte de flot obscur, oui, il n'y a pas d'autre nom, quelque chose d'obscur, de noir, m'envahit, me submerge intérieurement... quelque chose de noir que je portais en moi, qui m'opprimait avant cette affreuse crise, mais que notre bonheur, d'abord, puis la crise même, la nécessité d'agir, refoulaient, pour ainsi dire.

Thérèse se garda de l'interrompre. Il reprit :

— Même avant cette nuit... même avant notre retour à Paris, même pendant nos mois de Norvège, si poignans, si doux... oui... ce noir était en moi qui me menaçait, qui grossissait. Je ne voulais pas le voir, parce que je me sentais plus fort que lui ; je le défiais... Et plus tôt encore... avant le séjour d'Aaberg, avant le voyage de noces... pendant nos fiançailles... le noir était en moi... Mais je ne redoutais rien de lui, j'étais trop triomphant !

Il se tut un instant. Puis tout à coup :

— Tiens! je sais la première fois où je l'ai distingué en moi, le noir... c'est à Roquefon... le jour où je t'y ai vue pour la première fois. Quand je me suis retrouvé seul dans ma chambre, la journée finie, je t'appartenais déjà, j'étais grisé, fou... Mais... tout à l'horizon de mon cœur... mystérieux, menaçant... le noir était apparu... en même temps que ton image... en même temps

que de te connaître, de te vouloir... Est-ce que tu me comprends?

Le cœur de Thérèse, aux paroles qu'il prononçait, loin de s'angoisser davantage, s'était dilaté peu à peu. Elle dit :

— Je crois que je te comprends. Quand tu m'as connue, moi dont la vie était tout unie (et Dieu sait que je n'y avais pas de mérite !) tu as connu le remords de ce que ta vie avait contenu de coupable.

Mais il hocha la tête :

— Non ! ce n'est pas cela...

Un moment, il suivit en lui-même sa propre pensée. Puis :

— Je n'avais pas de remords. Je ne crois pas que j'en aie encore aujourd'hui : pardonne-moi de te le dire avec franchise... Quand je considère l'homme que j'ai été... oui, le complice de faussaire que j'ai été à vingt-six ans... l'homme qui a usé de sa force supérieure pour se défaire du complice devenu traître... je ne peux toujours pas me condamner. A plus forte raison, cela ne m'est-il pas apparu à l'heure où je t'ai rencontrée. Mais, dès cette heure-là, j'ai eu le sentiment que d'associer à toi un homme qui avait cette morale, qui avait ce passé, c'était mal, cela, car tu risquais d'en souffrir : je pressentais confusément que tu en souffrirais. Le noir, c'était ce pressentiment. Que je souffrisse, moi, je le trouvais juste ; je n'appelais pas cela un châtiment ; j'appelais cela une malchance, un échec. C'était une partie perdue contre le destin, et je savais bien que je risquais d'en perdre. Mais toi, tu n'avais pas joué contre le destin, et je te faisais risquer la défaite avec moi, sans te prévenir. Cela, c'était coupable. De cela, j'avais de l'appréhension, ou, si tu veux, du remords. Et ce remords, ce noir a été en s'accroissant depuis ce jour-là, jusqu'à hier, jusqu'à cette nuit, jusqu'à ce matin où, au moment même où le danger positif s'évanouit, il déborde et m'empoisonne. Ah ! je suis bien misérable !

Il se leva, appuya son coude sur la tablette de la cheminée et sa tête sur sa main. Thérèse le rejoignit :

— Aie donc le courage, dit-elle, de penser et d'avouer que ton passé te fait horreur, que tu le condamnes... Un mauvais orgueil te bride encore. Mais tu n'en as pas moins refait ta conscience.

Il eut un geste de colère :

— Non ! je n'ai pas refait ma conscience... ma raison n'a

pas changé de loi. Ce qui est vrai, peut-être, c'est que ta conscience à toi a fini par me pénétrer, qu'elle m'opprime. Ma raison reste libre, et jamais, entends-tu? jamais tu ne me feras condamner mon passé avec ma raison. Seulement, tu as conquis ma sensibilité, mes nerfs, mon cœur, appelle cela comme tu voudras, enfin... toutes les choses qui sont en nous et qui échappent à notre raison... tu m'as, de ce côté-là, à tel point cerné, maîtrisé, que je ne peux plus me dégager !... Alors... c'est vrai... contre ma raison même, voilà que je me méprise, que je souffre de ne pouvoir faire que ce qui est n'ait pas été, comme tu pourrais souffrir, toi, bourrée de discipline et de scrupules, si tu avais commis ce que j'ai commis! Tu m'as infusé jusqu'à ton souci de rachat, de réparation... Il me semble que je n'aurais plus le courage de paraître, d'agir sous les yeux des hommes, avec de l'argent, de la prospérité, qu'ils sachent ou non d'où cela me vient... Ainsi je n'ai plus le goût de l'effort... et tu ne peux plus m'aimer. J'ai donc perdu mes deux seules raisons de vivre. Je suis de trop.

Il ne regarda pas sa femme après avoir proféré ces mots et resta immobile.

— Pourquoi dis-tu cela, Pierre? murmura-t-elle. Ne sens-tu pas que jamais, au contraire, nous n'avons été plus proches l'un de l'autre?... Moi, je ne compte pas pour valable cette union de mensonge où je ne te connaissais pas. Maintenant, enfin, nous sommes en présence, avec nos vrais visages. Tu restes empoisonné d'orgueil, mais tu avoues pourtant que tu t'es approprié ma conscience... Eh bien! moi, j'ai pris ta faute... oui... je l'ai prise à mon compte, tu entends? comme si je l'avais commise... En sorte que vraiment, maintenant, nous sommes unis. Et la preuve, c'est que nous pensons, que nous souhaitons les mêmes choses, à la même heure... A moi aussi, comme à toi, notre luxe, cette énorme quantité d'argent dont nous détestons la source, — tout cela m'est cruellement à charge... Si tu n'avais pas eu toi-même ce sentiment, j'aurais essayé de le faire naître en toi, de te convaincre... Mais combien j'aime mieux que l'idée soit venue de toi!... Écoute.

Elle l'entraîna sur le divan qui occupait un angle du salon.

— Écoute... Cette nuit... ou plutôt quand le petit jour commençait à poindre... j'étais éveillée... Toi, tu dormais sur mon cœur, si calme! les traits si paisibles! Et certes, j'étais heureuse

de penser que tu te reposais, que tu reprenais des forces. Mais je me disais : « Voilà ! il dort comme un enfant. Aucune anxiété morale ne le ravage. » Et il y avait dans ton calme quelque chose que je haïssais.

Pierre eut un sourire triste :

— Sois contente... Je n'ai plus ce calme détesté... Je suis aussi ravagé, aussi faible que tu pouvais le souhaiter !

Thérèse lui reprit les mains, et resserra son étreinte comme pour lui infuser de l'énergie.

— Pourquoi faiblir ? Pourquoi désespérer ? Allons ! Pierre, du courage... La faute de ton passé, tu viens déjà de l'expier : car il faut que tu aies mortellement souffert pour avoir à ce point perdu ta force... Du courage ! Nous nous libérerons de ce mauvais passé. Le dommage que tu as causé par ta complicité avec Chrétien, nous le réparerons... sans fracas... sur ceux qui en ont pâti, si nous pouvons les découvrir, sur les malheureux en tout cas. Nous ferons plus de bien que tu n'as pu faire de mal. Et cela ne t'empêchera pas de te remettre au travail : car il te faut du labeur, de la conquête... Ah ! ce sera peut-être dur de continuer à vivre sous les yeux des gens qui t'ont suspecté. Eh bien !... *notre* expiation sera là.

Pierre, après un silence, murmura :

— Oui... ce serait possible... La vie serait possible, ainsi.

Mais il semblait toujours aussi abattu.

— Pourquoi dire seulement « possible ? » reprit Thérèse. Cela dépend de nous... C'est la réalité de demain, de tout de suite. Il faut commencer tout de suite à refaire notre vie.

Pierre répliqua, avec l'expression lasse et vaincue de l'athlète qui « abandonne : »

— Je ne pourrai pas.

— Qui t'en empêche ?

— Ah ! Thérèse, ne me le demande pas !... Laisse-moi goûter cette minute où ta pitié te rapproche du malheureux que je suis... Si tu me questionnes et que je te réponde, tu vas de nouveau t'éloigner de moi.

— Rien ne peut m'éloigner de toi maintenant, répliqua Thérèse. Nous sommes unis dans la vérité. Parle.

— Tu le veux ?

— Oui.

— Eh bien ! fit Pierre en détournant les yeux et en s'écartant

un peu... méprise-moi... chasse-moi... mais cette vie nouvelle que tu m'annonces... que tu m'offres (et que tu es si généreuse de m'offrir, puisque je ne la mérite même pas), cette vie-là... je ne peux pas la vivre... J'y étoufferais, j'y perdrais la raison. Ah! Thérèse!... Chaque parole que tu as dite tout à l'heure m'a poignardé! Tu m'as parlé avec ta pitié, avec ton pardon... tu m'as parlé comme une mère indulgente, comme une sœur indulgente... Mais...

La salive manqua à sa bouche, et il dut s'arrêter un instant avant de poursuivre.

— Ta pitié, vois-tu, ta tendresse de sœur et de mère... je sais bien que c'est encore trop que tu me les accordes... Mais je n'en veux pas, je n'en veux pas!

Il mit ses poings sur ses yeux, comme pour s'empêcher de voir Thérèse, et garder le courage de vider tout son cœur. Elle l'écoutait, muette et inquiète.

Il répéta:

— Je ne veux pas de ta pitié... je ne veux pas de toi pour mère, pour sœur... Tu as été ma femme et tu ne l'es plus, voilà la réalité affreuse!

Thérèse protesta du geste; mais Pierre haussa les épaules.

— Ne dis pas non! n'essaie pas de me leurrer... Est-ce que je n'ai pas compris, cette nuit? Est-ce que je puis ne pas comprendre, à présent? Oh! je sais bien que ce que je te dis là t'offusque, t'irrite. Mais pourtant, il faut que tu le saches, et cela me soulage un peu de te le crier...

La gorge serrée (car cet accès de violence chez cet homme si maître de soi l'épouvantait), Thérèse murmura:

— Pierre!... je t'en prie!...

— Oui, j'entends bien... tu me pries de me taire, de me soumettre... Eh bien! cela m'est impossible. Avoir connu le bonheur que j'ai connu, t'avoir possédée, Thérèse! avoir éveillé ta jeunesse et cueilli ton désir, avoir frémi sous ta bouche et t'avoir senti palpiter contre moi... avoir eu ce bonheur effrayant, excessif, et en être privé, et qu'on vous offre à la place je ne sais quelle pâle vie de moine qui expie, et de moine sans croyance, encore! avec une sœur de charité près de lui... non... je le refuse, je le rejette, ce pardon-là. Cent fois mieux j'aime la fin de tout!...

Il haletait, ses yeux s'égaraient, et, avec des gestes saccadés, il passait de temps en temps sa main sur son visage.

— La vie, pour moi, reprit-il, c'est toi... toi toute seule, mais toi tout entière ! C'est de toi seule que j'ai de la peine à m'arracher... Tiens ! ce matin même... je t'ai dit que j'avais renoncé à me tuer parce que je devais te défendre. C'est vrai. Mais ce n'est pas toute la vérité. J'ai voulu te revoir... regarder encore une fois tes yeux, ta figure, ton corps... te respirer malgré toi... te dire : « Oui ; tout est fini ; je suis trop coupable envers toi et trop nuisible pour rester ton mari ; laisse-moi disparaître... mais, avant, Thérèse, Thérèse ! accorde-moi le seul pardon qui vaille... pas seulement le pardon de ta raison, de ta pitié... mais le pardon de ta chair et de ton sang... le pardon de tout toi !... » Ah ! je suis fou de te parler comme cela... Tu vas me détester !

Il s'abîma à ses pieds, le front dans les plis de sa robe, contre ses genoux. Ses mains égarées cherchaient à l'enlacer, dans cette attitude de prière, si étrange, qui nous est héréditaire, et que les suprêmes émotions suscitent dans l'homme moderne comme aux jours les plus lointains de l'humanité. Et il s'immobilisa en cet enlacement de suppliant.

Il sentit les mains de Thérèse qui, tremblantes, incertaines, descendaient sur ses tempes, sur ses épaules. Il l'entendit qui murmurait :

— Pierre, relève-toi.

Il obéit, mais il n'osa pas affronter ses yeux.

— Pierre ! redit-elle.

Il osa la regarder. Elle était très pâle : tous les traits de son visage, comme ses membres, semblaient d'une statue. Pierre évoqua soudain, du fond de sa mémoire, un autre instant où il l'avait vue ainsi, désarmée devant lui : c'était pendant leurs fiançailles, une après-midi, dans l'atelier de Thérèse, l'instant qui précéda leur premier baiser. Comme alors, il faillit joindre ces lèvres qui s'entr'ouvraient, si proches...

Il eut la divination et la force de se contraindre. Sans que Thérèse eût prononcé un mot ni fait un geste pour l'arrêter, il recula un peu, et se détourna.

Alors elle vint à lui. Elle l'enveloppa de ses bras, et sa joue contre la joue de son mari, elle murmura :

— Pas encore !...

MARCEL PRÉVOST.

LES
ÉLITES ORIENTALES

JUIFS ET CHRÉTIENS

I

Pour descendre vers Engaddi et la Mer-Morte par le désert de Juda, j'avais deux guides, l'un chrétien, l'autre musulman. Le premier, nommé Ibrahim, était un Syrien de Jérusalem ; le second, qui s'appelait Abdallah, était un Bédouin nomade des environs de Bethléem. Rien de plus dissemblable comme extérieur, comme allures et comme caractère que ces deux individus, dont les fonctions étaient pareilles, qui parlaient à peu près la même langue et qui portaient les mêmes noms arabes.

Ibrahim avait la haute main sur nos muletiers et nos goujats, Abdallah conduisait la caravane et répondait de nos personnes devant les tribus que nous traversions. Le premier dressait la tente, s'occupait de la cuisine et cirait les bottes ; le second égorgeait les agneaux ou, chasseur intrépide, faisait chanter la poudre. Ibrahim allait à cheval, Abdallah, constamment à pied. Mais, tandis que le Syrien sur sa monture était un cavalier sans prestige, le Bédouin pédestre était admirable de crânerie. Il fallait le voir, quand il marchait en avant de la colonne, plus rapide que nos chevaux, les jarrets souples et toujours bondissants, la taille svelte, les deux mains accrochées à son long fusil, qu'il tenait couché en travers des épaules, la tête droite, ses prunelles

perçantes fouillant tous les recoins de l'horizon. Le soir, accroupis autour du feu, Ibrahim et Abdallah égrenaient tous deux des chapelets. Le chapelet d'Abdallah avait quelque chose de belliqueux, celui d'Ibrahim pendait, timide et nigaud, entre ses doigts. L'un, avec son veston très propre et ses bottines lacées, avait l'air d'un garçon d'infirmerie, l'autre, pieds nus, sous ses guenilles sommaires et sa crasse héroïque, montrait la mine farouche d'un guerrier et la dignité d'un ambassadeur.

Cette antithèse d'Ibrahim et d'Abdallah, — du sédentaire et du nomade, du « raya » et de l'homme libre, du sujet qui obéit et du maître qui commande, — elle se retrouve partout en Orient, plus ou moins atténuée, non seulement entre les Mahométans et les Hétérodoxes de la basse classe, mais entre les élites chrétiennes et juives d'une part et les élites musulmanes de l'autre. Ni la fortune, ni l'éducation, ni les honneurs, ni la communauté de langues, de costume, de genre de vie et d'habitudes n'effacent les différences foncières qui les séparent. Un *kaïmakam* chrétien se distingue tout de suite d'un kaïmakam musulman. Un administrateur, voire un ministre copte trahit son origine, dès qu'il est confronté avec un de ses collègues de race ou de religion islamique. Cela saute aux yeux du voyageur le moins prévenu : un Chrétien ou un Juif oriental, si élevée que soit sa condition, est un personnage plutôt dénué de gloire.

La diversité des races et des croyances ne suffit point pour expliquer cette contrariété d'attitude chez le « raya » et chez le Musulman. Il faut tenir compte aussi et surtout de l'inégalité civique et de l'exemption du service militaire, quand on veut apprécier justement le caractère moins martial et la contenance moins assurée du Chrétien et du Juif. On ne dira jamais assez ce que la désuétude du métier des armes engendre de tares physiques et morales chez les peuples tombés en dépendance. Sans doute, la nouvelle constitution turque a mis fin, au moins théoriquement, à cette inégalité de traitement entre les divers sujets de l'Empire. Mais l'œuvre des siècles ne s'abolit pas en un jour. Elle pèse lourdement et elle pèsera longtemps encore sur toute l'hérédité psychologique et mentale des « rayas. » Quels qu'ils soient, — Arméniens ou Grecs, Juifs, Syriens ou Coptes, — ils présentent des analogies saisissantes les uns avec les autres, analogies qui dérivent de l'identique état social et de l'identique infériorité politique où ils furent maintenus jusqu'à

ces derniers temps. Il y a une *Ame levantine*, qui est la résultante de toutes ces ressemblances. Je voudrais essayer de dire ce que j'en ai entrevu ; et, après avoir ainsi dégagé les caractères communs de ces races, choisir parmi elles, pour les étudier à part, les deux ou trois types qui m'ont paru les plus réussis et les plus signifians.

II

Si les Chrétiens et les Juifs constituent la véritable élite intellectuelle de l'Orient, il est incontestable aussi qu'ils paient chèrement la rançon de leur supériorité. Ce ne sont pas seulement leurs compatriotes musulmans, ce sont peut-être davantage encore les Occidentaux qui leur témoignent une antipathie plus ou moins déclarée.

Dès le premier abord, ces Levantins nous choquent par un certain manque de dignité, un mélange de platitude et d'insolence, une obséquiosité que rien ne lasse. Telle est l'âme de l'esclave : cynique, intempérant dans la flagornerie comme dans l'injure, il poursuit son idée avec une ténacité inouïe, il sait être prodigieusement volontaire, tout en déguisant sa volonté. Qu'il s'agisse d'une dame grecque ou syrienne qui a résolu de forcer les portes de tel salon européen particulièrement difficile d'accès, ou d'un commis de magasin qui veut vous insinuer sa marchandise, l'obstination est pareille. S'ils se sont juré de vous faire capituler, ils y parviendront, coûte que coûte ; ils auront, comme on dit, votre peau. Si ce n'est pas de gré, ce sera de force ; si ce n'est pas par la flatterie, ce sera par l'importunité, voire par l'intimidation. Pour peu qu'on leur résiste, on sent en eux une irritation sourde, une colère qui s'emporte contre l'obstacle, qui s'exaspère bientôt jusqu'à la frénésie. Ils finissent par se piquer au jeu et, tout intérêt mis à part, par s'acharner à la victoire, même désastreuse, pour le seul plaisir de vaincre. Ce leur est une jouissance de ployer une volonté adverse : revanche sournoise de l'esclave dont la ruse sans cesse aux aguets s'évertue à faire passer le maître précisément par le chemin où il bronche et renâcle le plus ! Je vois encore la fureur d'un commis arménien qui, au Grand Bazar de Stamboul, avait parié avec des camarades de me vendre une de ses broderies. J'avais surpris ses clins d'yeux : d'abord, je ne voulus rien entendre, puis, excédé

de ses poursuites, je proposai de l'objet, — dont je n'avais aucune envie, — un prix très bas, un prix dérisoire. L'Arménien s'entêta à me rouler, multiplia les passes et les corps à corps pour me forcer à toucher terre. Ce fut une escrime éblouissante et interminable. Sous ses formules polies, je sentais sa rage de se heurter à ce phénomène invraisemblable : un voyageur qui refuse de se laisser faire ! Je me raidis de toutes mes forces, je tins bon. En désespoir de cause, il accepta mon prix et me mit la broderie dans la main, aimant mieux vendre à perte que de céder à l'entêtement d'un Européen. Il était toujours très poli, mais il en fumait, le drôle ! et je crois que, s'il l'avait osé, il m'aurait battu.

Cette fermeté qui se dissimule sous le relâchement de la tenue, ce manque de dignité qui s'accompagne d'astuce commerciale et diplomatique, — tout cela cadre à merveille avec l'esprit éminemment positif et pratique du Levantin. C'est parce qu'il est pratique, qu'il ignore ou dédaigne nos raffinemens occidentaux en matière de morale. Il sent très bien et il excelle à nous faire sentir que les délicatesses dont nous nous targuons, ne sont, presque toujours, que des défis naïfs au sens commun.

Non pas qu'il soit incapable lui-même de délicatesse, qu'il n'ait son point d'honneur, ou même son héroïsme. Seulement, cette délicatesse, ce point d'honneur et cet héroïsme diffèrent beaucoup des nôtres. Voici, par exemple, une histoire que j'ai entendu conter en deux ou trois endroits et qui était différemment appréciée, suivant que les auditeurs étaient des Européens ou des Levantins. Il s'agit encore d'un Arménien, d'un étudiant en médecine, élève d'une Faculté orientale, assez pauvre hère, mais studieux écolier. Ayant suppléé pendant quelque temps le médecin en chef d'un hôpital, il se fit remarquer de celui-ci par des qualités peu ordinaires chez ses condisciples. Le médecin, — un de nos compatriotes, homme mûr et d'expérience, — se souvint de son jeune suppléant lorsqu'il eut à remplacer un interne. Il insista pour avoir l'Arménien en question, lequel fut nommé sur sa recommandation expresse et très chaleureuse : cela valait au jeune homme quelques loisirs et un bénéfice pécuniaire qui n'était point négligeable. Or, que fit notre Arménien pour témoigner sa reconnaissance à son protecteur ? D'abord, il déploya un zèle admirable, dont les malades furent les premiers à éprouver les heureux effets. Il s'attacha même à quelques-uns

d'entre eux et obtint plusieurs cures retentissantes. Puis, tout à coup, ce beau zèle s'arrêta. Les malades s'en plaignirent à l'interne : « Que voulez-vous ! — dit le subtil Arménien, — je ne suis pas le maître ici. Je suis obligé d'exécuter les ordres du médecin en chef, qui est vieux, qui n'est plus bien à la hauteur et qui n'a jamais été très fort... Mais, si vous venez chez moi, je vous soignerai suivant les méthodes nouvelles, et je vous guérirai... » En effet, clandestinement, il avait installé en ville une clinique. Non seulement il y attirait les malades payans de l'hôpital, mais il chassait sur les propres terres de son chef et lui débauchait sa clientèle... Les collègues français du médecin, lorsqu'ils racontaient cette anecdote, jetaient feu et flamme contre l'audace et la vilenie de l'ingrat Arménien. Les Orientaux faisaient la grimace lorsqu'on avait le mauvais goût de la leur répéter. Ils ne répondaient pas grand'chose, mais il était aisé de voir qu'ils n'avaient que de l'estime pour un garçon si jeune et déjà si habile dans l'art de gagner de l'argent.

A la rigueur, il n'y a là qu'un tour adroitement joué. L'âme levantine est fertile en traits beaucoup plus forts et qui nous blessent catégoriquement dans toutes nos susceptibilités et dans tous nos principes de conduite. Durant mon séjour à Constantinople, un Jeune-Turc, d'origine chrétienne, jeta soudain, dans notre conversation, la déclaration suivante : « Je dois vous dire, monsieur, que je n'ai pas toujours occupé la situation où vous me voyez. Je fus d'abord au service du *wali* de Z... en qualité de secrétaire. Ce wali se prit d'affection pour moi. Il me traitait comme l'enfant de la maison, m'admettait à sa table, me confiait tous ses secrets. Il était excellent, il me comblait... Eh bien ! monsieur, je l'ai trahi !... oui, j'ai fait passer à un fonctionnaire d'Yldiz un document compromettant pour mon wali, qui fut destitué et emprisonné. Dieu sait ce qu'il est devenu maintenant !... Je n'ai aucun regret, je suis fier d'avoir agi de la sorte. D'abord, cela m'a valu ma situation actuelle. Et puis, ce wali était un des plus féroces ennemis de mes coreligionnaires. Je l'ai trahi pour venger les miens et ma patrie !... » Mon interlocuteur attendait sans doute des complimens que je n'eus pas le courage de lui faire. Plus tard, lorsque je relus dans la Bible l'histoire de Judith et d'Holopherne, ou encore celle de Jahel et de Sisara, je ne me reconnus plus le droit de tant mépriser cet étrange patriote. Juif ou Chrétien d'Orient, un homme de race

sémitique n'a pas de l'honneur la même conception que nous. Il faut tenir compte enfin de l'effroyable oppression qui pesait alors sur presque tout l'Empire et qui, dans une certaine mesure, excuse les pires représailles. Mais on aura beau plaider les circonstances atténuantes : quelle que soit la noblesse du but, la légitimité de la vengeance, il y a dans une action comme celle que je viens de rapporter quelque chose de répugnant pour une conscience occidentale, et dont rien ne peut, à nos yeux, racheter la bassesse.

Je ne veux point tirer de ce fait particulier des conséquences qu'il ne comporte pas : il serait absurde de généraliser. Néanmoins, il est clair, pour quiconque est un peu familiarisé avec les races levantines, que des actes semblables sont bien dans leur tempérament et ne provoquent point chez elles une réprobation trop vive. En tout cas, elles nous froissent par des accrocs perpétuels à nos règles, à nos convenances sociales ou mondaines. Allons-nous en conclure que les Levantins manquent de tact autant que de moralité? Ce serait une erreur. Ils sont même doués d'une espèce de tact qui est très fin et très intelligent. Mais, encore une fois, cette espèce-là n'est pas la nôtre. C'est pourquoi ils mettent souvent notre amour-propre à une si rude épreuve. Ils enfoncent intrépidement leurs deux pieds dans tous les plats, sans le moindre souci de nous éclabousser. Je ne vois guère que les Turcs de la haute classe qui soient exempts de ce travers et qui ne commettent jamais ce que nous appelons un « impair. » Les Juifs orientaux, en revanche, y excellent; ils ont la « gaffe » obstinée et cruelle, si cruelle même qu'on se demande s'ils ne le font pas exprès. Dans une école israélite, le professeur, qui fait une leçon d'histoire, me convie à interroger les élèves. Je décline cet honneur. Alors, il interroge lui-même : « Par qui la France a-t-elle été vaincue en 1870? — Pouvez-vous me citer quelques batailles perdues par les Français? — Qu'est-ce que la Capitulation de Sedan?... » Un peu interloqué d'abord, je fis remarquer, après la troisième réponse, qu'il y avait dans l'histoire de notre pays des dates plus glorieuses que l'année 1870. A quoi le professeur, triomphant : « Oui, mais 1870, c'est la date de la fondation de la République! » Je compris que j'avais tort de me formaliser, et que, si le malheur de l'un fait quelquefois le bonheur de l'autre, ce Juif, en me le rappelant, n'y avait mis aucune méchante intention.

Nous oublions trop, lorsque nous nous fâchons contre les Levantins, que ce sont des natures beaucoup plus rudes que les nôtres, plus combatives aussi, souvent exaspérées ou rendues insensibles par de longues humiliations et, en définitive, incapables de s'apercevoir des petits froissemens qu'ils nous infligent. Cela ne les empêche pas d'ailleurs de se montrer extrêmement susceptibles, dès que c'est leur amour-propre à eux qui est en jeu.

Ils soupçonnent des sous-entendus désobligeans dans nos moindres mots et jusque dans nos silences; ils voient de l'ironie partout, et, comme ils ont conscience de leurs tares, ils s'efforcent de les déguiser, de les refouler tout au fond d'eux-mêmes et de ne nous présenter qu'une surface parfaitement lisse et impénétrable. De là une hypocrisie très spéciale, une fausse pudeur qui ressemble au snobisme ou au respect humain de nos parvenus. Ils se croient obligés de nous cacher tout ce qui rappelle leurs origines ou leurs anciennes mœurs, dont ils ont la faiblesse de rougir devant nous. Ce qui n'est pour nous que de la couleur locale, est pour eux de la barbarie, qu'il importe de dérober soigneusement aux regards du civilisé. C'est pourquoi il est si difficile de les interroger sur eux-mêmes. Outre les habitudes de discrétion que des siècles d'absolutisme leur ont imposées, la peur de trahir quelque chose d'incongru, au jugement d'un Européen, leur ferme la bouche.

D'autres fois, au contraire, une sorte de fanfaronnade les emporte : ils laissent éclater orgueilleusement au dehors leur conviction intime de nous être fort supérieurs. Ils se piquent d'être plus malins que nous, au moins pour l'intrigue et pour le négoce. Mais surtout ils écrasent nos civilisations modernes sous les civilisations du passé dont ils se réclament comme les légitimes héritiers. Qu'était-ce que les Francs à l'époque de Thémistocle, du roi Salomon, ou du roi Sésostris? Des sauvages perdus dans leurs forêts et leurs marécages! Quand on peut compter ses ascendans depuis la création du monde, on ne saurait avoir que de la pitié pour les nouvelles couches des aristocraties occidentales qui dépassent à peine le dernier millénaire. Cette fierté nobiliaire, elle perce jusque dans les propos des gens du peuple. Lorsque je visitai la *Vallée des rois*, j'avais pour drogman un jeune Copte, éduqué à l'école primaire des Franciscains. L'aplomb de ce gaillard était étourdissant. Au

moment de descendre dans les hypogées, il se retourna vers moi et me dit :

— Et maintenant, monsieur, je vais vous montrer les sépulcres de mes ancêtres, les pharaons d'Égypte !

Rien ne saurait rendre l'intonation à la fois railleuse et emphatique de cette phrase. Et je comprenais fort bien le discours muet que m'adressaient les yeux narquois de mon guide. Il me signifiait clairement : « Allez faire ailleurs vos embarras ! Vous n'êtes rien qu'un barbare ahuri, devant ces magnificences royales auxquelles ont travaillé mes pères et qui, après trois mille ans, vous plongent dans la stupeur, vous les prétendus civilisés ! »

Il est vrai que ce jeune Copte avait reçu quelque instruction : ce qui explique en partie sa suffisance. C'est bien pis chez les Levantins qui sont passés par nos collèges et qui sont munis de nos diplômes. Ceux-là dissimulent à peine la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. Égyptiens, Syriens ou Hellènes, ils considèrent la culture européenne comme une simple mise en valeur de leurs sciences et de leurs civilisations d'autrefois. Cette culture, c'est leur bien, leur propriété. Ils prétendent la reprendre de nos mains et la faire valoir à leur tour, et mieux que nous ! Tout gonflés d'être les premiers de leurs classes et de remporter des prix d'excellence, ces bons élèves ne doutent plus qu'ils ne nous battent sur notre propre terrain. Un jour que je causais avec un journaliste de là-bas, l'entretien tomba sur un de nos compatriotes, rédacteur en chef d'une feuille égyptienne : « Oh ! Un tel ! — me dit avec mépris l'Oriental, — il a beau être ancien élève de l'École normale supérieure, j'écris mieux que lui en français ! »

Doués d'une si belle assurance, ils abordent intrépidement tous les sujets, tranchent dans toutes les questions, un peu comme nos primaires, à qui leurs certificats d'études et leurs brevets donnent l'illusion d'une compétence illimitée. Ils sont volontiers brouillons et touche-à-tout. C'est surtout pendant la période héroïque de la révolution turque qu'il fallait les voir et les entendre. Après tant d'années de silence et de guerre à l'imprimé, on se rua aux tribunes et aux écritoires. Les langues se délièrent, les plumes se débridèrent effroyablement. Du Bosphore au Delta du Nil, tout l'Empire retentit de harangues, de conférences, de rhétorique déclamée ou écrite. Les gens de bon sens,

— et il y en avait, Dieu merci! — eurent beaucoup de peine à placer leur mot au milieu de ce tintamarre oratoire. Les autres parlaient de tout à tort et à travers, pour le seul délice de parler, d'avoir un auditoire et de se produire en public. Les sophistes de l'antiquité durent goûter une ivresse pareille, au lendemain d'un édit impérial qui leur rendait la parole. Quand je songe à ces hâbleries imprudentes, ma pensée revient encore à ce jeune Copte qui m'accompagnait à travers les nécropoles de Thèbes : c'était vraiment ce qui s'appelle « un type. » Comme il me priait d'inscrire mon nom sur son registre des voyageurs, je rencontrai, en feuilletant les pages, l'illustre paraphe de M. Anatole France : je ne pus retenir une exclamation respectueuse. Sur quoi, mon Copte, avec une exquise négligence d'accent :

— En effet, c'est la signature d'Anatole France! Je lui ai montré nos ruines. D'ailleurs, j'avais lu ses romans. C'est un bon écrivain!

L'imprévu de ce jugement littéraire, prononcé par un rustre de Karnak, me fit sourire. Mais celui-ci, se méprenant sur le sens de mon ironie et craignant de se compromettre, s'empressa de corriger :

— Oui!... un assez bon écrivain!

Sans doute, les propos d'un drogman à peine dégrossi et habitué à faire le loustic devant les touristes, ne prouvent pas grand'-chose touchant la mentalité générale des Levantins instruits. Si je les rapporte néanmoins, c'est qu'ils symbolisent à merveille, sous une forme caricaturale, maints jugemens analogues formulés devant moi, avec la même désinvolture, par des Orientaux cultivés!

En insistant sur ces défauts, je n'ai nullement l'intention de ridiculiser des gens dont l'unique tort à nos yeux est, en somme, de ne pas nous ressembler. La critique peut d'ailleurs être facilement retournée contre nous, et nous nous y prêtons de bonne grâce. Je me borne aux défauts les plus superficiels et les plus apparens, à ceux qui nous indisposent tout de suite, dès que nous prenons contact avec les Levantins. Un négociant ou un industriel en rapport d'affaires avec eux allongerait certainement la liste et chargerait davantage ses griefs.

On reproche d'habitude à nos commerçans de trop dédaigner le marché oriental et on oppose à leur inertie l'audace aventureuse des Allemands. Il est certain que les nôtres pèchent

souvent par excès de timidité. Mais il est certain aussi que leur prudence est trop justifiée par les erremens commerciaux des Levantins. Nous autres Français, nous exigeons dans nos transactions une sécurité et une confiance réciproque qui, malheureusement, ne sont point traditionnelles en Orient. Un drapier de Beyrouth, avec qui je parlais de la pluie et du beau temps, éprouva tout à coup le besoin de me déclarer, et du ton le plus arrogant, qu'il avait coutume de faire honneur à sa signature. Des Grecs, à maintes reprises, me servirent des déclarations semblables. J'en conclus que la défiance française à l'égard de la probité levantine devait être bien forte et invétérée pour soulever de telles protestations.

Si les Juifs et les Chrétiens d'Orient nous déconcertent et nous éloignent par ces singularités de caractère, ils possèdent en revanche des qualités intellectuelles, qui, sans nous les rendre plus sympathiques, nous permettent au moins avec eux des rapports plus directs qu'avec les Musulmans. Et d'abord, ils sont très intelligens, non pas individuellement, mais en bloc. Il est rare de rencontrer parmi eux des non-valeurs absolues. Riches ou pauvres, illettrés ou instruits, un don commun les rapproche : la subtilité ou l'ingéniosité de l'esprit. Mais il faut bien s'entendre sur cette intelligence des Levantins. Elle est toute pratique et nullement spéculative, un peu comme celle de nos Juifs occidentaux : habileté, souplesse, assimilation rapide, utilisation du savoir et de l'expérience acquise par autrui, originalité ou invention à peu près nulle, tels en sont les traits distinctifs. C'est, en somme, une forme secondaire de l'intelligence, — celle qui devait tout naturellement s'épanouir en des races asservies. Chez ces races, en effet, l'esprit est d'abord une arme, un instrument de revanche contre la brutalité du maître. Forcément, elles recherchent moins le savoir proprement dit que le savoir-faire.

Quoi qu'il en soit, il convient de reconnaître et même de proclamer bien haut que ces Levantins, au rebours des Musulmans, ont un goût très vif pour l'étude, qu'ils sont avides d'instruction. Cela est vrai des Juifs, des Syriens, des Arméniens, voire des Coptes, autant que des Hellènes. L'élan de ceux-ci vers la culture est quelque chose d'inouï et d'admirable. Leur propagande pédagogique, encore stimulée par un ardent patriotisme, envahit les coins les plus reculés de l'Empire ottoman.

Ils multiplient les collèges et les écoles. Les Juifs se pressent dans les écoles fondées par l'Alliance israélite. Ils ne dédaignent même pas les établissemens catholiques et protestans. Les Syriens et les Coptes, — les Syriens principalement, — sont parmi les meilleurs sujets de nos Jésuites, de nos Lazaristes, de nos Frères de la Doctrine chrétienne, des missionnaires allemands, anglais et américains. Ils font honneur à leurs maîtres. Leur mémoire exercée les sert merveilleusement. Ils apprennent sans peine les langues étrangères, la *glossolalie* étant d'ailleurs séculaire en Orient (c'est une nécessité dans ces pays de passage, où les races les plus diverses ont toujours vécu côte à côte). Cette aptitude naturelle pour les langues, les Levantins la développent et la perfectionnent, grâce à nos méthodes scolaires. Ils se précipitent, avec un grand appétit, sur les programmes d'examens. Une dévorante ambition les aiguillonne : il s'agit pour eux de primer dans les concours, de fournir le plus fort contingent aux professions libérales ou aux administrations de l'État. Mais ces préoccupations utilitaires n'excluent pas, chez eux, une certaine considération désintéressée du savoir. Ils sentent et ils apprécient très bien la dignité de la culture intellectuelle. Et puis, chez beaucoup d'entre eux, — les Grecs et les Juifs, par exemple, — le travail de l'esprit est comme une tradition ancestrale dont ils sont fiers. Ces fils de marchands, de scribes, de commentateurs de la Loi sont, par excellence, les hommes de l'Écriture et du Livre.

La sécheresse, le tour pratique de l'intelligence s'allient fréquemment chez les Levantins avec une bonhomie superficielle, dont les Occidentaux sont aisément dupes. Je me hâte d'ajouter pourtant que, parmi ces Juifs et ces Chrétiens, comme partout ailleurs, les braves gens ne sont pas excessivement rares. Il y a un type de « bon Juif » et un type de « bon Syrien. » Enfin, ce sont, en général, des hôtes exemplaires, qui se piquent, autant que le Musulman, de remplir tous les devoirs envers l'étranger. Mais ces vertus altruistes, ils les exercent surtout entre eux. L'instinct de solidarité est prodigieux chez ces « rayas, » comme chez tous les peuples persécutés. Ils se soutiennent, s'entr'aident, se sacrifient à l'intérêt commun, avec une spontanéité, une générosité que nous ne connaissons pas, ou que nous ne connaissons plus. J'aurais à citer sur ce chapitre, une foule d'anecdotes, toutes plus belles ou plus touchantes les unes que les

autres. J'aime mieux dire tout de suite combien cette charité mutuelle des Levantins est intelligente et avisée (toujours l'esprit pratique !). Elle ne se prodigue pas au hasard et sans discernement, comme il arrive trop souvent chez nous. Pour qu'un Chrétien ou un Juif oriental ait droit au secours de ses frères, il ne suffit pas seulement qu'il soit malheureux. L'aide qu'il obtient est proportionnée à son mérite et à sa valeur sociale. Tout individu qui représente une force, quelle qu'elle soit, est sûr d'être encouragé, appuyé, assisté pécuniairement par ses coreligionnaires. Un jeune homme d'avenir qui, par son labeur, peut accroître ou la richesse ou le prestige moral de la communauté, rencontre presque toujours des protecteurs empressés. Pour nous autres Européens, dont l'*humanitarisme* égalitaire a faussé le jugement et perverti le sens altruiste, je ne connais pas d'exemple plus édifiant que cette solidarité intelligente qui tient compte des aptitudes et qui s'applique surtout à favoriser les forces vives de la race. En cela, ces Orientaux sont dignes de tous les éloges. Dans un grand hôtel du Levant, fréquenté en majeure partie par des Hellènes, j'ai vu des jeunes filles du meilleur monde entreprendre une quête au bénéfice d'un étudiant pauvre qui ne pouvait pas achever ses études. Ailleurs, j'ai assisté à de véritables fêtes triomphales données par une colonie syrienne en l'honneur d'un compatriote qui venait de remporter un succès littéraire. Et l'on ne se bornait pas à régaler le triomphateur d'un banquet et à lui faire respirer l'encens de la louange : des dons en argent, des contributions volontaires précisaient le sens fraternel de cette manifestation.

Une solidarité aussi étroite que celle-là s'expliquerait malaisément sans l'étroitesse du lien religieux. Pour les Chrétiens et pour les Juifs orientaux, comme pour les Musulmans, il faut répéter encore, — et malgré certaines apparences contraires, — que la *religion est tout*. En forçant un peu la note, on pourrait même les taxer, eux aussi, de fanatisme. S'il est presque impossible de citer un Musulman qui se soit converti au christianisme, parce qu'il y risque sa vie, il est tout aussi impossible de citer un Juif ou un Hellène qui ait abandonné sa religion. Le directeur de l'École Ratisbonne, à Jérusalem, — école fondée spécialement pour recueillir les jeunes Israélites convertis, — m'affirmait qu'en réalité on n'y opérait aucune conversion, attendu qu'un juif renégat serait immédiatement mis à mort par

ses anciens coreligionnaires. Je ne sais si, pour les Hellènes, la sanction est aussi terrible, mais le fait est qu'ils ne se convertissent pas davantage et que l'abandon de l'orthodoxie par l'un d'eux serait considéré par les autres comme une infamie.

Cependant on objecte que les Coptes ne se montrent pas aussi réfractaires et que les missions américaines, à coups de dollars, en détournent un certain nombre vers le protestantisme. On signale en outre une propagande maçonnique, assez récente, parmi les chrétiens maronites. On prétend que les émigrés libanais revenus des États-Unis en seraient les agens clandestins. Mais, comme on me le disait à Beyrouth, si ce mouvement, encore à ses débuts, est anti-clérical, il n'est nullement anti-chrétien. Et, pour ce qui est des Coptes passés au protestantisme, il sied de les ranger dans la même catégorie que ces Chrétiens de Jérusalem, tourbe famélique qui fait de la conversion métier et marchandise.

En réalité, chaque communauté religieuse demeure très attachée à ses rites et à ses usages, sinon à ses croyances. On peut même admettre qu'une fidélité tout extérieure s'accommode parfaitement, chez les Levantins, d'une sorte de scepticisme analogue à la libre pensée occidentale. Ce scepticisme se rencontrerait aussi chez les gens du peuple. Quelqu'un me disait, à Constantinople : « Comment voulez-vous que la foi d'un pauvre diable résiste au spectacle de tant de religions concurrentes et qui se révèlent les unes aux autres sous leur aspect le plus agressif et le plus désobligeant? Il y en a tellement, ici, des religions, qu'on ne sait plus à quel saint se vouer! » De leur côté, les Chrétiens et les Juifs cultivés ne vous épargnent point les professions rationalistes. Cela n'empêche pas que, le dimanche, ou le samedi suivant, on retrouve ces mêmes gens à l'église ou à la synagogue. Ce médecin grec, qui vous a débité son *credo* matérialiste, suit fort dévotement la procession du vendredi-saint, nu-tête et un cierge à la main. Ce professeur juif, qui accuse les Jésuites d'être des pédagogues arriérés, explique la Thora devant ses coreligionnaires assemblés. Un scepticisme qui se manifeste si scrupuleux observateur des pratiques dévotes est, en vérité, bien particulier. Si c'est du cléricalisme, c'en est une espèce qui ne s'épanouit guère qu'en Orient, c'est-à-dire dans un milieu où, plus que partout ailleurs, la question religieuse se ramène à une question de race. Pratiquer y équivaut à faire acte de nationalisme. Tous

ces peuples ou fractions de peuples noyés dans le débordement de l'Islam, — Juifs, Coptes, Arméniens, Maronites ou Hellènes, — tous savent que, s'ils ont sauvé leur existence à travers les plus sanglantes persécutions, c'est à leur organisation religieuse qu'ils le doivent. En sera-t-il de même dans l'avenir ? Le lien religieux n'ira-t-il pas s'affaiblissant, à mesure que prévaudront les principes de tolérance et d'égalité civique des cultes, qui viennent d'être inscrits dans la nouvelle constitution de l'Empire ? Sans doute, les partis avancés travaillent à l'avènement de cet idéal purement laïque ; ils répètent d'ores et déjà qu'il n'y a plus ni Musulmans, ni Chrétiens, ni Juifs, mais seulement des Ottomans. Néanmoins, ces théories ne sont point encore descendues effectivement dans la coutume. Jusqu'à ce que les mœurs soient changées, le groupement religieux restera pour les « rayas » le meilleur moyen de concentration et le cadre le plus propice à une action commune. Quant aux Hellènes en particulier, il est évident que la réalisation de leur programme politique est lié au sort de l'Église grecque orthodoxe. Qu'on porte atteinte à l'orthodoxie (1), immédiatement les susceptibilités nationales entrent en jeu. Il est difficile alors de distinguer le Chrétien de l'Hellène. Où la foi commence-t-elle, où finit le patriotisme ? Sous la pression d'un danger immédiat ou d'une concurrence redoutable, toute distinction trop subtile s'abolit. L'incrédule ne fait plus la part du doute. Il rejoint, d'un bond, la foi du charbonnier. qui est élémentaire et simple comme l'instinct de conservation. Aujourd'hui encore, chez les Chrétiens et les Juifs orientaux, cet instinct-là, sous sa forme religieuse, est d'une puissance et d'une vitalité formidable.

À cause de l'intensité de ce zèle confessionnel, de leur solidarité si étroite, de leur activité commerciale, de leur énorme avance intellectuelle sur les Musulmans, — et en dépit de toutes les tares inhérentes à l'état servile, — chacun de ces groupes religieux représente une force considérable. Jusqu'ici, les fatalités historiques ont fait d'eux nos alliés contre leurs oppresseurs. Si l'heure de la réconciliation sincère avec leurs anciens ennemis est arrivée pour tous ces dissidens, — et personne n'oserait encore l'affirmer ! — ils n'en demeurent pas moins nos alliés dans notre œuvre civilisatrice, puisque c'est au nom des

(1) On l'a bien vu récemment, à Athènes, lors de l'Affaire des Évangiles.

principes de notre civilisation qu'ils ont mené le bon combat pour leur liberté. Ces néo-civilisés n'ont rien qu'ils ne tiennent de nous. Seront-ils capables, plus que les Musulmans, d'ajouter à leurs emprunts, de faire, à leur tour, œuvre inventive et humainement bienfaisante? A vrai dire, ils n'ont pas encore eu le temps d'y songer, et voici que, maintenant, une assez belle besogne d'organisation les attend, pour qu'avant de longues années, ils n'aient pas le loisir d'y songer davantage.

III

Cette esquisse générale convient aussi bien aux gens de la basse classe levantine qu'à ceux des classes supérieures. Je voudrais maintenant étudier de plus près les sujets de l'élite, et, en tâchant de les caractériser dans ce qu'ils ont de plus intéressant pour nous, faire passer tour à tour, sous les yeux du lecteur, le Jeune-Juif, le Jeune-Syrien et le Jeune-Hellène (1).

Notons-le d'abord : la condition des Israélites, en Orient, est encore fort misérable, souvent même inférieure à celle, si précaire, de la plèbe musulmane. Au point de vue matériel, comme au point de vue moral, ils restent très arriérés. Il sied donc de juger en toute indulgence ceux d'entre eux qui essaient de sortir de cet état semi-barbare, et, quelle que soit enfin la déplaisance de leurs défauts, ceux qui, franchement, se tournent vers la civilisation européenne et se piquent de marcher avec nous.

On se tromperait si l'on se formait une idée des Juifs orientaux d'après ceux qu'on rencontre en Turquie d'Europe, et spécialement d'après ceux de Salonique, lesquels représentent une véritable aristocratie parmi leurs autres coreligionnaires. Ceux-ci sont instruits, élevés à la française ou à l'allemande, très soucieux de se cultiver et d'améliorer leur sort. Les résultats de leur effort se manifestent déjà d'une façon frappante. Les Jeunes-Israélites qui sortent des écoles de Salonique ne diffèrent en rien des Jeunes-Hellènes commerçans, employés de banque ou de négoce. Soigneux de leur tenue, actifs, empressés, polyglottes

(1) Il va de soi que le Jeune-Arménien revendique une place honorable parmi ses émules orientaux; mais je n'ai pas eu le loisir d'observer un assez grand nombre d'Arméniens pour risquer un portrait d'ensemble. Quant aux Coptes, — dans la mesure où ils s'associent au mouvement intellectuel moderne, — je ne vois rien à en dire qui ne s'applique également aux Jeunes-Égyptiens.

et habiles parleurs, ils ont même extérieur, même allure, presque même physionomie que les Grecs. Le seul détail qui révèle leur origine, c'est l'emploi discret du castillan, la langue que leurs ancêtres fugitifs ont rapportée d'Espagne et qui est demeurée, en quelque sorte, leur idiome national. Mais cette transformation est de fraîche date. Elle ne remonte guère au delà d'une génération. Il suffit de voir les pères ou les grands-pères de ces jeunes gens, pour s'en rendre compte. Vêtus d'un costume hybride, semi-européen, semi-oriental, malpropres, le regard torve, la mine circonspecte et effarouchée, ils offrent les stigmates non équivoques de leur long esclavage. Quand, réunis par bandes, ils s'en vont en pèlerinage à Jérusalem, on retrouve chez eux toute l'obstination et toute l'intransigeance de la race. Parqués dans un coin, sur le pont du bateau, grouillans sous leurs vieux tartans et leurs vieilles lévites, ils s'enfoncent dans la lecture de leurs livres de prières, avec un retranchement, un mutisme et une surdité si superbes qu'on sent bien que le reste du monde est aboli pour eux et que rien n'existe plus pour leurs oreilles, ni pour leurs yeux.

Ceux d'Asie Mineure et surtout de Palestine sont encore plus fermés. On dirait que leur fanatisme se réveille ou s'accroît à mesure qu'ils se rapprochent de leur patrie perdue. Ce qui contribue à l'exalter, c'est le contact des immigrans russes et polonais, hordes affolées de misère et de mysticisme, que les persécutions précipitent par milliers sur le sol asiatique. De ceux-là, il n'y a rien à faire. Ils sont butés et hostiles à toute innovation. Un instituteur israélite me disait qu'il existe chez eux un préjugé invincible à l'égard de l'enseignement moderne. Leurs enfans qui fréquenteraient une école de l'Alliance seraient, paraît-il, excommuniés. Autant le Juif méridional est ouvert, d'esprit libéral et accueillant à toutes les nouveautés, autant le Juif du Nord est réfractaire à tout ce qui n'est pas la pure tradition. C'est l'opposition qui se remarque chez nous entre l'Israélite allemand et l'Israélite portugais. Selon le même instituteur, il serait bien plus facile de recruter des élèves dans des bourgades perdues de la Tripolitaine ou du Maroc que d'attirer des Juifs russes ou polonais dans les écoles du Levant. Et ces petits sauvages d'Afrique auraient des cerveaux plus malléables et réceptifs que ces enfans d'Odessa ou de Varsovie, qui ont vécu pourtant dans des milieux civilisés.

Plus peut-être que l'influence des fanatiques, celle des ruines et des souvenirs bibliques conspire à entretenir le Juif oriental dans le culte de son passé et l'horreur du changement. Non seulement les pèlerins israélites ou les immigrans qui séjournent ou s'établissent en Palestine se *rejudaïsent* en touchant la terre des ancêtres, mais l'âme dévote de Jérusalem rayonne et se diffuse à travers tous les pays voisins. C'est aussi que nulle contrée n'est plus suggestive que celle-là, plus fortement modelée et marquée par son histoire. Qu'on remonte seulement la vallée du Cédron et les premiers escarpemens du désert de Juda, on aura comme une révélation symbolique du farouche génie d'Israël. On induira du paysage visible au paysage intérieur qui hanta l'imagination du peuple de Dieu et qui le façonna pour toujours. Rien que des roches creuses, toutes blanches, d'une blancheur aveuglante de chaux, des pierres noires, brûlées, déchiquetées, émiettées par le soleil : des pistes semées de petits cailloux féroces, aiguisés comme des aiguilles ou des couteaux. Cette terre aride, anguleuse, tranchante et déchirante, ces couloirs calcaires qui vous emprisonnent et qui se resserrent de toutes parts autour de vous, c'est une lapidation perpétuelle de la vue et des sens. Israël a pris ici, avec l'idée du supplice dont il châtiait ses coupables, son attitude orgueilleuse d'isolement, sa sécheresse de pensée et sa dureté de cœur, — la blessante hostilité de son dédain.

Il est même certains centres où l'atmosphère juive se perpétue aussi opprimante qu'aux siècles messianiques. Sauf le costume moderne, le décor et les habitudes de la vie n'ont pas dû y changer beaucoup. Tibériade est un de ces centres-là. L'extraordinaire vitalité du judaïsme y saisit tout de suite l'attention : non pas que l'exaltation religieuse y soit plus ardente qu'ailleurs, mais parce que la ville est petite, que la population se compose, pour les deux tiers, de Juifs, et qu'enfin, dans cette Galilée qui fut la patrie du Christ, aux bords de ce lac de Génésareth où il prêcha, on est étonné du peu de place que tient son souvenir. Le pullulement hébreu offusque tout, dissipe la hantise des images évangéliques.

Il y a dix synagogues à Tibériade, et les sépultures juives envahissent la campagne environnante, escaladent les roches, dominent tout l'horizon de la mer galiléenne. Israël a ses piscines dans la banlieue, ses bains sulfureux, où, suivant une thérapeu-

tique très ancienne, il vient soigner ses maladies séculaires. Parmi les gros cubes blanchâtres des nécropoles, se tapit la maison funéraire où il fait la toilette de ses morts. La dalle où on étend le cadavre, la fontaine où on puise l'eau pour le laver, s'aperçoivent du dehors par la fenêtre sans vitres. Et quand, le soir, au coucher du soleil, on erre sur les grèves du lac, on s'y croise avec d'étranges promeneurs : des adolescens aux joues trop roses, encadrées de longues papillotes blondes, coiffés de bonnets pointus et drapés dans des robes de peluche aux couleurs voyantes et chatoyantes. Ces cheveux bouclés, ces vêtemens archaïques, ces figures de chérubins en des chemins comme ceux-ci, où passèrent les Apôtres et le Maître lui-même, vous rejettent tout à coup vers des visions familières à la pensée chrétienne. Et puis aussitôt l'insolence des regards, le rictus sardonique des lèvres minces effacent l'illusion naissante : ce sont des Juifs polonais, des étudians en théologie. Car Tibériade est, aujourd'hui encore, une sorte d'université talmudique.

A Jérusalem, cette figuration hébraïque se remarque moins à cause de l'affluence continuelle des pèlerins occidentaux. Et pourtant, la Ville Sainte est redevenue à peu près juive. D'après les statistiques officielles, elle compterait environ 40 000 Israélites sur une population de 60 000 habitans. Mais ce chiffre est sûrement au-dessous de la vérité. On a dû négliger dans le recensement la population suburbaine, notamment celle des nouveaux quartiers qui s'étendent au nord, le long de la route de Jaffa. De ce côté, comme dans la partie sud de la vieille ville, l'élément juif est prépondérant. Les enseignes des boutiques vous en avertissent. Partout foisonnent les inscriptions en caractères hébreux ; les affiches collées aux murs sont également en hébreu. Il y a même des journaux rédigés en cette langue. On devine, à tous ces indices, une effervescence nationaliste plus ou moins artificielle, créée sans doute et entretenue par les zélateurs européens du *sionisme*. Je ne sais si le terrain est bien favorable à l'exécution de leur programme. Le Juif, qui, en Palestine, plus que partout ailleurs, a le travail manuel en abomination, et surtout le travail de la terre, — le Juif ne fera jamais qu'un détestable colon. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dans la colonie israélite de Jérusalem, la plèbe est en majorité, — une plèbe de mendians qui croupit dans un dénuement et une saleté effroyables. Ces miséreux ne vivent que d'aumônes envoyées

par les communautés juives de l'univers entier. Les Russes et les Polonais se signalent, me dit-on, par leurs libéralités, espérant trouver dans l'intercession de ces pieux mendians un secours contre les rigueurs de la persécution tsariste. Ainsi payée pour débiter des prières, aigrie par le sentiment de son abjection, exaltée par le spectacle assidu des lieux saints, cette tourbe exagère, autant par conviction que par métier, la ferveur du piétisme national. Elle recrée, par sa seule présence, l'état d'esprit fanatique, qui fut celui de ses pères, au premier siècle de l'ère chrétienne.

Évidemment, cet esprit-là est particulier au milieu très spécial de Jérusalem. Mais, grâce aux pèlerinages, la contagion s'en fait sentir dans les régions limitrophes. En général, le Juif asiatique est rebelle à la culture européenne. Il veut bien lui emprunter ce qui est d'une utilité immédiate pour son trafic, — un rudiment d'instruction primaire, — mais il ne va guère au delà. On conçoit dès lors l'espèce de courage qu'il faut à un Israélite oriental pour s'élever au-dessus des préjugés de ses coreligionnaires et se donner une éducation moderne. En cela, nous ne leur rendons pas assez justice. Quand ils étalent devant nous leur savoir, nous ne voyons dans ce mouvement d'amour-propre que pédantisme et fatuité. Il se peut qu'ils aient trop bonne opinion de leur mérite: en tout cas, ce mérite est réel.

Pour toutes ces raisons, le Jeune-Juif, — au sens intellectuel et laïque du mot, — est plutôt rare en Orient. Il existe cependant. Il se recrute dans les nombreuses écoles dont les moindres villes du Levant sont abondamment pourvues : écoles de l'Alliance israélite, écoles françaises, anglaises, italiennes ou américaines, écoles catholiques des Frères, ou collèges secondaires des Jésuites, des Franciscains et des Lazaristes. Il y apporte, avec son intelligence précoce, sa mémoire infatigable et sa faculté rapide d'assimilation, son robuste instinct pratique et son désir de primer. Apprendre, — apprendre au plus vite et avec le moins de frais possible, tel est, pour lui, le but très nettement précisé dès l'entrée. Un Jésuite me citait un mot ingénu de l'un d'eux, travailleur acharné qui, à force de persévérance et d'application, avait réussi à passer de troisième en rhétorique. Après l'examen de passage, le religieux le complimentait : « Eh bien ! Michel, vous voilà content d'avoir sauté une classe ! Qu'est-ce que vous allez dire à votre père, ce soir, en revenant à la maison ? — Je

lui dirai : « Papa, je t'ai gagné, en une après-midi, vingt-cinq livres françaises ! » C'était, en effet, le prix de la demi-pension pour une année. — Bons calculateurs, ils sont aussi, dans toutes les autres matières, d'excellens élèves. Un peu comme nos Juifs d'Europe, il faut qu'ils remportent tous les prix, — même le prix d'instruction religieuse catholique. Il est d'usage, en effet, dans les établissemens congréganistes, que toutes les compositions, y compris celle en instruction religieuse, comptent pour le prix d'excellence. Le jeune Israélite studieux, qui ne veut pas perdre de points pour ce prix important, suit les cours de catéchisme avec ses camarades catholiques, compose avec eux et a la joie de les battre sur leur propre religion : là encore, ils sont premiers. Ils y mettent un acharnement et un sérieux, qui ne vont pas sans une pointe de malice et d'ironie. Forts de leurs succès, ils poussent au professeur des objections captieuses, qu'ils développent avec beaucoup de logique et, quelquefois même, un certain savoir. La prudence des religieux doit interrompre ces joutes de dialectique qui deviendraient facilement indécentes.

Certains de ces jeunes gens, — les plus riches ou les mieux doués, — ne se satisfont pas de l'instruction qui leur est offerte dans les écoles orientales. Ils viennent, pour la plupart, faire leurs études en France, soit dans nos Facultés, soit à l'École Normale d'Auteuil : ce sont les futurs médecins, professeurs ou instituteurs. Ils s'habituent complètement, dans notre pays, à la vie européenne. Il arrive souvent qu'ils y prennent femme : ils épousent des Juives françaises. Bientôt, les voici de retour dans leur milieu natal, avec des diplômes, une situation, un nouveau genre d'existence, plus moderne et plus raffiné, qui leur confèrent un réel prestige aux yeux de leurs coreligionnaires, tout en les éloignant d'eux. Quoiqu'on leur recommande de ne pas rompre en visière trop ouvertement avec les Juifs rétrogrades, de ménager leurs susceptibilités religieuses, ils sont presque toujours suspects aux dévots. Alors, avec leur désir bien naturel d'exercer une action sur leur entourage, ils sont obligés de se rejeter sur les non-Juifs, les Chrétiens et les Musulmans. Ils sollicitent de préférence ces derniers, comme étant moins cultivés et, partant, plus avides d'instruction. Sous l'ancien régime, ils endoctrinaient clandestinement tout ce qui aspirait à la ruine de l'absolutisme hamidien. Et ils y réussissaient fort bien, le Juif étant, dans tous les pays du monde, un merveilleux péda-

gogue révolutionnaire. C'est ainsi que l'élément israélite a coopéré à la révolution turque. L'un d'eux, qui, en ce temps-là, était instituteur à Bagdad, me disait qu'il avait groupé autour de lui un petit conciliabule de Jeunes-Turcs, envoyés, là-bas, en exil par le gouvernement de Stamboul. Il leur passait les journaux d'Europe qu'il recevait par la poste anglaise, leur prêtait des livres, dirigeait leur conscience politique. C'était enfin, sur les bords du Tigre, une manière de personnage.

Mais ils visent à quelque chose de plus effectif que cette influence purement intellectuelle.

Dans une grande ville syrienne, on me parlait d'un Israélite qui s'était posé, parmi les Musulmans, en véritable puissance. Il ne se bornait pas à les attirer par de platoniques palabres sur la politique, il les tenait par l'argent. En sa qualité de directeur d'un orphelinat, il avait à sa disposition une caisse de secours et une caisse d'épargne. Les fonctionnaires turcs de l'endroit, gens toujours gênés et payés de quinze en quatorze, recouraient à lui, mystérieusement, pour des emprunts. Ceux qui étaient affiliés en secret à des comités révolutionnaires recevaient ainsi de lui à la fois la pâture de l'esprit et l'assistance matérielle. Cet homme triomphait. Il fallait voir les saluts qu'on lui prodiguait dans la rue, depuis le simple agent de police jusqu'au secrétaire du wali, et les clins d'yeux complices et les bonjours protecteurs qu'il échangeait avec ses disciples et ses obligés. Sa protection s'étendait plus loin. Un de nos compatriotes voulant visiter une mosquée strictement interdite aux Européens s'adressa inutilement au consul de France. Il allait y renoncer, lorsque notre Juif tout-puissant lui proposa son appui. Celui-ci leva tous les scrupules, introduisit le visiteur dans ce farouche sanctuaire, lui obtint même des gardiens l'accueil le plus courtois et le plus empressé. Il plaisantait avec eux, leur tapait sur l'épaule, déridait les plus vieux et les plus grincheux par des plaisanteries grasses : il était clair que ces bons imams avaient des raisons personnelles et pressantes de lui permettre ces privautés.

Lui témoignait-on, en retour de ses services, une reconnaissance sincère ou quelque sentiment qui ressemblât à de la sympathie ? Cela me paraît douteux. La prévention musulmane contre l'Israélite est toujours très forte, même chez ceux qui se servent de lui. Il faut avouer d'ailleurs que, malgré ses solides

qualités, le Jeune-Juif n'est point aimable. Très infatué de soi, de sa race, de son instruction européenne, il est d'une outrecuidance et, souvent, d'une insolence, qui découragent les meilleures volontés. Plus que les autres Orientaux, il tranche sur toutes les questions, exhibe ou simule des connaissances encyclopédiques, dit son fait à nos gouvernans, au Tsar, à l'empereur d'Allemagne, au Pape lui-même. Il n'épargne personne, se mêle de tout. Comme les petits Juifs, qui, chez les Jésuites, essaient de *coller* le professeur de religion, celui-ci n'hésitera pas à discuter avec un archéologue ou un exégète de passage, spécialistes distingués ou célèbres, et il leur donne à entendre qu'ils ne comprennent rien à la question. Le pire, c'est sa manie de s'insinuer et d'imposer sa présence là où le tact le plus élémentaire devrait le dissuader de se montrer. Il se montre néanmoins, il envahit et s'étale, il répond d'un sourire victorieux aux mines les plus grises, aux réceptions les plus fraîches, et il reste quand même, — indélogeable par la force irréductible de son impudence.

Malgré ces vilains côtés, les Jeunes-Juifs méritent cependant que nous en fassions cas. Ils sont parmi les meilleurs éducateurs et les meilleurs propagateurs de la langue française, qui soient en Orient. Avec notre langue, propagent-ils aussi l'amour de la France? Je voudrais en être plus sûr. Il est manifeste pourtant qu'ils répandent un certain nombre d'idées françaises, les idées révolutionnaires et anti-cléricales, bien entendu. Et encore doivent-ils distribuer cet enseignement à leurs coreligionnaires avec la plus extrême circonspection. Si affranchis qu'ils se prétendent de toute idée religieuse, ils sont obligés, non pas seulement d'observer une neutralité de bon ton, mais de se comporter comme des croyans. Leurs utopies humanitaires se réduisent, en dernière analyse, à leur vieille utopie nationale de domination universelle. Le point de vue de la raison, à leurs yeux, c'est le point de vue juif. Mais oublions cet égoïsme de race, ne considérons dans le Jeune-Israélite que les services qu'il rend à la France : quelles que soient donc ses arrière-pensées, il est certain que, dans les pays du Levant, il contribue pour sa part à l'illustration de la langue française et, par conséquent, dans une certaine mesure, au maintien de notre influence.

IV

Les Syriens et les Juifs sont deux peuples consanguins. Issus de la même souche sémitique, ils se ressemblent beaucoup; ils ont à peu près les mêmes défauts et les mêmes qualités. Les uns et les autres ont su garder leur foi intacte pendant des siècles, en dépit de toutes les persécutions. Ils ont résisté aux Arabes comme aux Turcs, ont lutté avec une énergie admirable contre l'absorption musulmane. Et pourtant ils ne se sont jamais confondus : ils diffèrent peut-être autant qu'ils se ressemblent. En tout cas, le Syrien est bien plus près de nous que le Juif. A part quelques Turcs de la haute classe, je ne vois pas d'Oriental dont la mentalité soit plus voisine de la nôtre.

C'est aussi que nul pays d'Orient n'est plus pénétré et travaillé par l'esprit européen, — je devrais dire l'esprit catholique et français. Enfin, si l'Égypte se considère comme la tête pensante de l'Islam méridional, la Syrie peut être considérée comme le centre intellectuel de la chrétienté orientale, avec Beyrouth pour capitale. Beyrouth est une ville savante autant qu'une ville de commerce et de transit. Ses deux universités rivales, — celle des Jésuites et celle de la Mission protestante américaine, — exercent un véritable magistère sur toutes les contrées environnantes; leur attraction se fait sentir jusqu'en Égypte, et, à travers l'Anatolie, jusqu'à Constantinople. Les écoles abondent dans la région : écoles de toutes catégories depuis l'humble établissement primaire des Frères de la Doctrine chrétienne jusqu'aux fastueux collèges des Lazaristes, des Jésuites et des Franciscains. Il y a une sorte d'émulation internationale et interconfessionnelle pour cultiver l'intelligence naturellement vive des jeunes Syriens.

Mais ce n'est pas seulement l'instruction qui les émancipe, c'est encore et surtout le frottement avec l'étranger. Les Syriens s'expatrient volontiers. Ils émigrent en masse, aussi bien les simples fellahs que les élèves des écoles et des Facultés. L'Amérique principalement fascine ces travailleurs pauvres. Il y a, maintenant, aux États-Unis des colonies syriennes très nombreuses, si nombreuses même qu'il a fallu leur envoyer des prêtres pour desservir leurs églises. Bientôt on verra, à New-York, un évêque maronite, s'il n'existe déjà. Ceux qui sont munis de diplômes ou

qui ont, tant soit peu, l'instinct des affaires, s'abattent par nuées sur l'Égypte. Les administrations et les banques égyptiennes sont peuplées de Syriens, — et, naturellement, ils remplissent aussi les bureaux turcs. Lors de mon séjour à Beyrouth, tous les employés de la Banque ottomane étaient des chrétiens du pays. Ainsi répandus, mêlés à l'élément cosmopolite et cosmopolites eux-mêmes, dressés enfin à nos méthodes, les Syriens progressent à grands pas vers la complète assimilation européenne. (Un grand nombre de villages et de bourgs du Liban sont à peu près européens d'aspect.) Petit à petit, l'élite du pays élève jusqu'à elle les classes inférieures.

J'en eus la révélation immédiate, en débarquant à Beyrouth. La salle à manger de l'hôtel, où j'étais descendu, présentait, en ce moment-là, une telle variété de types locaux, qu'on y pouvait apprécier à la fois l'étendue et les étapes de la transformation accomplie dans les mœurs syriennes, depuis un quart de siècle. C'était au commencement de l'automne. Les indigènes de l'intérieur, qui étaient venus villégiaturer au bord de la mer, se croisaient là avec leurs compatriotes d'Égypte qui redescendaient de la montagne et qui attendaient le passage du bateau d'Alexandrie. Il y avait grande affluence autour de la table d'hôte. Je dévisageai les convives à loisir et je les classai, si je puis dire, par couches de civilisation...

D'abord les vieilles grand'mères qui ont conservé presque intégralement le costume national : les unes sèches et décharnées comme des sauterelles, brunes de peau et noires de cheveux; les autres très grosses, ballonnées de graisse, le teint pâle, la taille lâche et débordante. Leur chevelure nattée en tresses minces pendille sur leurs épaules ; et, à la façon de nos Juives algériennes, elles portent sur la tête un mouchoir d'étoffe sombre qui leur recouvre le sommet du crâne, leur pince les tempes et retombe en double corne derrière la nuque. Celles-là, inutile de le dire, ne parlent ni le français, ni aucune langue européenne. Leur gosier rauque n'articule que l'arabe. Elles ignorent tous nos raffinemens de tenue et de civilité, s'accoudent sur la nappe, hésitent sur l'emploi du couteau ou de la fourchette, se traînent d'un fauteuil à l'autre et s'y affalent en des poses veules ou contraintes : si elles l'osaient, elles s'accroupiraient sur le tapis. De temps en temps elles allument des cigarettes et elles en secouent la cendre dans les assiettes et les soucoupes : d'une

main lasse, elles chassent la fumée, — une main de sauvagesse, tatouée d'une croix à la naissance du pouce.

Entre ces braves aïeules et leurs filles, le contraste est déjà très marqué. Les filles sont des femmes de trente ou quarante ans. Elles ont été élevées chez des religieuses françaises ou italiennes; elles s'expriment avec une correction suffisante dans la langue qu'on leur enseigna au couvent. Leur mise et leurs coiffures sont absolument européennes. Seulement, les Syriennes de Syrie, moins fortunées que les exotiques ou habillées par de moins bonnes faiseuses, se distinguent par la mesquinerie ou le mauvais goût de leurs toilettes. Au contraire, les Égyptiennes arborent les plus fastueux atours, des jupes et des blouses aux couleurs tapageuses. Leurs gorges ruissellent de bijoux vrais ou faux, et, à chacun de leurs gestes, elles dégagent des effluves de parfumeries vertigineuses. Les époux de ces dames sont également très parés et très parfumés. J'observe l'un d'eux qui est assis en face de moi. Son affectation d'anglomanie, le brillant hyperbolique qui resplendit à sa cravate, sa façon dédaigneuse d'encenser du menton sur la pointe de son faux-col trahissent assez l'insolence toute fraîche du parvenu. A chaque instant, il appelle une nourrice qui promène son poupon sur la terrasse, — une superbe nourrice toute fanfreluchée de guipures, tout auréolée d'épingles à boules de cuivre et qui fait énormément d'embarras. C'est la nourrice de son fils. Il en éblouit les autochtones. Au fond, il les méprise, et je l'entends qui coule à l'oreille de son voisin : « Que voulez-vous ! Ici, ils font de si petites affaires ! » Le cri du cœur est parti. Ces Syriens d'Égypte, enragés manieurs d'argent, ne songent qu'aux « affaires. » J'écoute leurs conversations. Toutes les phrases ne sont que des variations sur un thème identique : « Moi, je gagne cent livres par mois! Un tel a gagné deux mille livres en une année! » — On se croirait au Caire ou à Alexandrie, au *Café de la Bourse!*

Ainsi devisent les hommes mûrs. Voici, maintenant, la troisième couche, la génération des petits-fils et des petites-filles. Ce sont des adolescens ou de tout jeunes gens. Comme extérieur et comme allures, ils diffèrent à ce point de leurs grands-pères et de leurs grand'mères qu'ils semblent appartenir, non pas même à une autre catégorie sociale, mais à une autre race. Ma voisine, qui doit avoir entre seize et dix-huit ans, est une Alépine. (Elle porte d'ailleurs sur sa joue gauche le stigmate trop cruellement

visible de son origine : la cicatrice profonde du fameux « bouton d'Alep, » ce bubon endémique qui contamine presque tous les indigènes.) Elle a commencé, me dit-elle, par suivre les cours des sœurs Saint-Joseph, qui tiennent un pensionnat dans sa ville natale ; puis elle a terminé ses études à Paris, chez les Dames de l'Assomption. C'est une jeune personne très bien élevée. Pas la moindre faute ni d'accent, ni de langage, ni de tenue ; rien dans sa toilette, — très élégante et très simple, — qui rappelle l'outrance levantine. Elle pourrait fort bien passer, à première vue, pour une petite provinciale française qui vient de sortir du couvent. Son frère, lui, n'a jamais quitté la Syrie. Élève des Franciscains d'Alep, il se prépare à entrer en rhétorique. De même que sa sœur est une parfaite couventine, il offre le type idéal du lycéen. Très préoccupé de sa chaussure et de sa coiffure, attentif à la bonne coupe de ses vestons, à la nuance de ses cravates, c'est aussi un amateur de sports, qui ne parle que de football, de tennis et d'équitation. Je le regarde manger, découper les mets sur son assiette. L'Anglais le plus féru de snobisme ne trouverait rien à reprendre à la correction de ses gestes.

Les autres jeunes Beyrouthins, qui garnissent la table, sont également bien mis, bien chaussés, bien coiffés, causeurs diserts, aimables même, légèrement obséquieux, et toujours pratiques. L'un d'eux, que j'interroge sur notre commensale, la jeune fille d'Alep, me répond : « Oui ! très jolie !... Et une dot de trois cent mille francs !... » C'est le fiancé, un garçon de moyenne bourgeoisie, employé dans un service public, mais d'une distinction à justifier les plus hautes espérances. Le seul reproche qu'on pourrait adresser à ces jouvenceaux, c'est d'être un peu trop pareils et de se ressembler comme Guy, Gontran et Gaston. Je les suis dans le hall de l'hôtel, où la plupart des dîneurs se sont réunis. On s'y comporte exactement comme dans nos hôtels européens : on y potine, on pianote, on feuillette des revues ou des journaux illustrés, quelques couples dansent. Tout ce monde paraît très avide de bruit, d'agitation et de plaisir, très soucieux de se produire et de parader. Malheureusement, les distractions sont rares en Syrie, comme les lieux où l'on s'amuse. Quand on n'a pas le moyen d'aller passer l'été à Biarritz ou dans le Tyrol, il faut bien s'accommoder de ce qu'on trouve dans le Liban. On s'y précipite d'ailleurs, faute de mieux. Chaque année, durant toute la saison chaude, 10 ou 15 000 Syriens

d'Égypte villégiaturent dans les villages de la montagne. Ils s'entassent dans les hôtels de Burmana et d'Aïn-Sofar, des hôtels tout à fait à l'instar de ceux d'Europe et très chers, où l'on paie une livre par jour, où l'on a des salles de jeu, des tables de baccarat et de petits-chevaux, et où l'on dîne en plein air, aux sons d'un orchestre viennois ou napolitain. Les moins riches se bornent à louer une maison de paysan, dans quelque bourgade haut perchée, ventilée par la brise de mer, au milieu des pins du Liban, dont la bonne odeur réjouissait déjà l'Ecclésiaste. L'essentiel est qu'on puisse dire à ses connaissances, en rentrant au Caire, ou à Alexandrie : « J'arrive de la montagne! » Arriver de la montagne est une élégance.

Telle est la façade que le Syrien vous présente d'abord. Frivolité, amour de la parade et du bluff, grand appétit de jouissance, tous ces instincts sont bien dans sa nature. Mais, de même qu'il ne faudrait pas s'illusionner sur son vernis européen (et, par exemple, être trop curieux de savoir comment les choses se passent dans les intérieurs de ces Orientaux si bien mis), de même aussi il ne faut pas que ces dehors de vanité nous induisent en erreur et nous fassent méconnaître les qualités très réelles qu'ils déguisent. Au fond de tout Syrien, il y a un ambitieux, un assoiffé de fortune et d'honneurs ; et il convient d'ajouter qu'en général, ces hommes possèdent toutes les vertus pratiques capables de servir leur ambition. Ils sont ce qui s'appelle des « gens très forts. »

Si combatifs et si positifs qu'ils se montrent, les Syriens cultivés nous séduisent néanmoins, nous autres Français, par une faculté assez peu commune chez les autres races levantines : le sens littéraire. Sans doute l'éducation française qu'ils ont reçue y est pour beaucoup. Au collège des Jésuites et des Lazaristes, ce sont nos vieilles et excellentes humanités classiques qui ont formé leur goût. Il me semble cependant que, chez eux, ce goût n'est pas seulement un produit de l'école : il est vraiment inné et traditionnel. Aujourd'hui encore, ils se piquent d'être les derniers héritiers de l'antique poésie arabe ; ils revendiquent le légendaire Antar comme une de leurs gloires nationales ; ils ont toujours leurs improvisateurs et leurs chansonniers populaires : et c'est peut-être dans la Syrie chrétienne qu'on rencontrerait les plus fins et les plus érudits connaisseurs en matière de vieille littérature islamique. Mais, désireux de glorifier toutes les

formes de civilisation par où s'est manifesté le génie de leur pays, ils ne s'en tiennent pas à l'Islam. Ils remontent jusqu'à leurs obscures origines phéniciennes et ils commencent à s'en réclamer ; ils essaient de percer le mystère qui enveloppe cette période de leur histoire. Les deux auteurs français que j'ai le plus entendu louer en Syrie, c'est Flaubert et Renan. On devine pourquoi : *Salammbô* et la *Mission de Phénicie* restituent aux imaginations syriennes un peu du lointain passé qui leur est cher. Flaubert surtout, en symbolisant dans sa Carthage la suprême expansion de la puissance phénicienne, émeut les bacheliers de Beyrouth. J'ai déjà remarqué une prédilection semblable en Tunisie et en Algérie. Comme le quatrième livre de l'*Énéide*, à cause de l'épisode de Didon, était commenté passionnément par les rhéteurs africains, peut-être que le roman de Flaubert deviendra de plus en plus, pour la Jeune-Syrie, une sorte de poème national.

On sent bien que le patriotisme se mêle, d'une façon plus ou moins consciente, à cette ferveur littéraire. Les Syriens sont profondément patriotes. L'autonomie administrative dont jouissent les Maronites Libanais, ils voudraient qu'elle fût étendue à la Syrie tout entière. Là-dessus, Musulmans et Chrétiens sont d'accord. Tous n'aspirent qu'à secouer le joug de la bureaucratie ottomane. Mais voici que des projets plus hardis commencent à se dessiner. Las d'être constamment sacrifiés à l'intérêt de la faction qui détient le pouvoir central, — que ce soit l'ancienne camarilla d'Yldiz-Kiosk ou le *Comité Union et Progrès*, — ils formulent d'ores et déjà des vœux nettement séparatistes. On se constituerait en État autonome sous le protectorat d'une grande puissance. Les mots de « république » ou de « royaume arabe » sont prononcés plus ou moins ouvertement. On s'adjure, entre Chrétiens et Musulmans, d'oublier les vieilles haines pour s'unir contre l'ennemi commun, qui est le Turc ; au nom de leur parenté d'origine, ils prétendent oublier leurs inimitiés religieuses, et tout ce qui les divise dans le passé comme dans le présent. Malheureusement, le but paraît encore bien lointain, et la concorde nécessaire pour l'atteindre, bien difficile à obtenir entre des élémens de population dont les mentalités sont si différentes, — sans parler des difficultés diplomatiques à prévoir, des complications internationales. Mais, pour ne s'être dépensé jusqu'ici qu'en dissertations et en discours, le zèle patriotique

de la Jeune-Syrie n'en est pas moins incontestable, il faut même ajouter : très ardent.

Toutes ces qualités et tous ces mérites se tempèrent de défauts très graves, défauts que les Syriens partagent avec les autres Levantins. Mais, quoi qu'on puisse leur reprocher, on doit convenir que, chez eux, les principes essentiels de moralité restent saufs. Autant que les Juifs, et peut-être plus que les Hellènes, ils ont le culte de la famille. Ils sont riches d'enfans et, en général, fidèles époux. Les femmes surtout sont exemplaires. Un religieux, confesseur infatigable, me disait, un jour, en me parlant d'elles : « Ce sont des saintes, monsieur!... de véritables saintes. La perfection de quelques-unes nous humilie, nous autres prêtres! Ah! celles-là ne songent pas à l'adultère! » — Et le bon religieux me disait encore, avec une pointe de gaîté rabelaisienne : « Comment voulez-vous qu'elles y pensent? Elles ont des maris si ponctuels et si difficiles à contenter!... »

Par delà ces vertus bourgeoises, il y a, chez le Syrien de l'élite, une sentimentalité particulière, malaisée à définir avec des mots français, et qui lui poétise singulièrement l'amour, même conjugal. C'est un déconcertant mélange de chasteté et d'emportement sensuel, un lyrisme tantôt platonique et tantôt voluptueux qui s'exprime par les paroles de l'extase et de l'adoration, au point que le Bien-aimé et la Bien-aimée finissent par s'évanouir et se confondre avec l'Amour divin, comme dans le *Cantique des cantiques*. Mais plutôt que de risquer une définition inexacte et incomplète, je préfère renvoyer le lecteur au roman (1) que vient de publier M. Chékri Ganem, l'un des plus distingués écrivains que nous ait donnés la Syrie. En même temps que son livre inflige un victorieux démenti à nos ridicules préjugés sur la couleur locale orientale, il contient une étude copieuse et très fouillée d'un de ces cas de sentimentalité, que, seul, un homme de sa race pouvait traduire et transposer dans notre langue.

L'auteur nous y raconte l'histoire d'une petite danseuse israélite, sœur adultérine d'un Chrétien qui, sans soupçonner, d'abord, le lien du sang qui les unit, en est éperdument amoureux. On sent tout de suite ce qu'il y a d'inquiétant dans un tel sujet : ce frère qui est aussi un amant, cette sœur qui, même avertie, continue à aimer le fils de son père et qui l'aime avec

(1) *Da'ad*, Paris, Eugène Fasquelle, 1908.

désespoir jusqu'à en devenir folle, voilà des héros comme le romantisme lui-même s'en est rarement permis chez nous. Remarquer cela, c'est toucher du doigt une des anomalies les plus curieuses de l'âme syrienne. Ces exaltés d'amour sont fréquemment des déséquilibrés. Il arrive d'ailleurs que l'amour n'y soit pour rien. Comme il y a une névrose juive, il y a une névrose syrienne, qui procède des mêmes causes. Surmenage d'activité, tension excessive des nerfs, contact déprimant ou trop brusque avec une civilisation nouvelle, tares physiologiques ou morales produites par l'atavisme de la misère et de l'esclavage, tout cela contribue à former des tempéramens qui ne sont pas très sains. Le frein de la croyance religieuse ou d'une foi quelconque étant supprimé, ce sont des victimes toutes désignées pour l'anarchisme intellectuel, la débauche et la démence. Autrefois, dans la Rome impériale, la corruption syrienne était célèbre. De toutes les contagions de la monstrueuse Asie, c'était celle qu'on y redoutait le plus. Aujourd'hui encore, le Syrien riche et désœuvré qui se lance dans les milieux cosmopolites européens, ne semble pas une bien bonne recrue pour la civilisation.

Mais n'empiétons pas sur l'avenir. Tel qu'il est présentement, — avec son intelligence, sa culture, sa fièvre de labeur et d'ambition, — le Syrien de l'élite est peut-être le plus brillant représentant, en tout cas, l'une des meilleures forces de l'Orient moderne. L'attachement qu'il professe pour notre pays achève de nous le rendre sympathique. Oui, en Syrie, on aime la France, et cela du haut en bas de l'échelle, dans toutes les classes de la population chrétienne. Il est vrai que nous leur avons rendu assez de services pour mériter un peu de leur reconnaissance. Sans parler des écoles que nous subventionnons chez eux depuis si longtemps, ils se souviennent toujours de notre intervention en 1860. Lorsque l'empereur Guillaume II débarqua à Beyrouth, il y fut très froidement accueilli : sur un mot d'ordre mystérieusement propagé, les villages du Liban s'abstinrent de pavoiser et d'illuminer en son honneur. Je ne connais rien de plus touchant et de plus réconfortant pour nous que cette fidélité des cœurs syriens. Une vieille femme du pays, qui me parlait de la France, me disait : « Nous avons pleuré, monsieur, en 1870, quand nous avons appris que les Allemands étaient chez vous. Vos soldats que nous avions vus si braves... ah! nous ne pouvions pas croire!... » Même maintenant, malgré la diminution de notre

prestige et notre politique d'abstention et d'effacement, malgré l'écho fâcheux de nos querelles religieuses, les choses de France continuent à passionner les Chrétiens de Syrie. Dans une bourgade perdue de la Bekka, alors que, depuis des semaines, je n'avais reçu un journal français, un commerçant de Damas m'apprit le renversement du ministère Combes. Et ce brave homme discutait les chances du ministère Clemenceau avec le même intérêt qu'il eût apporté dans une affaire toute personnelle. En réalité, c'est toujours vers la France que les patriotes de là-bas tournent leurs regards. Ils sont tellement habitués à ce que nous venions à leur secours! Mais ces beaux rêves d'autonomie paraissent encore bien loin de leur réalisation. L'important, pour nous, c'est de ne pas oublier que, dans ce petit coin de terre, nous avons des cliens qui se souviennent, et des amis qui brûlent d'agir.

V

Entre Syriens et Juifs, il y a le lien de la race : entre Juifs et Hellènes, il y a de saisissantes affinités de caractère. Par leur génie commercial, leur maîtrise financière, l'espèce de fascination qu'ils exercent sur l'argent, leur labeur opiniâtre et leur économie, leur faculté d'envahissement et d'ubiquité, ils sont les uns pour les autres des rivaux redoutables. En général, le Grec tue le Juif. Dans les petits centres, où le négoce est aux mains des Hellènes, le Juif n'arrive pas à s'implanter. Et, de même que le Juif oriental ne conçoit guère la culture désintéressée, de même aussi le Grec n'a que par exception le sens littéraire ou l'esprit scientifique. Ces hommes positifs conservent sans doute un respect traditionnel pour le savoir; mais ils ne le pratiquent que dans un dessein utilitaire et ils laissent à de moins occupés le soin de l'accroître et de le cultiver pour lui-même.

Bien plus que le Juif, que le Syrien et l'Arménien, le Grec est partout en Orient. On ne voit que lui, il éclipse jusqu'au Musulman, qui est, de beaucoup, plus nombreux. C'est qu'il force et accapare toute l'attention par l'omniprésence de son activité. Les enseignes de ses boutiques vous accrochent l'œil; ses cafés vous happent au passage; ses docks et ses usines vous barrent le chemin, et il faut bien descendre dans ses hôtels ou dans ses gargotes. On peut dire que, virtuellement, l'Empire

byzantin existe toujours. Des bords de la Mer-Noire aux ultimes cataractes du Nil, d'Odessa à Kartoum, en passant par l'Anatolie, la Syrie et la Palestine, partout le Grec est embusqué dans quelque coin, comme pour rappeler qu'il fut le maître, qu'il n'a rien abdiqué de ses droits et qu'il est encore bien vivant. Et je ne parle ici que de l'Orient, car l'Hellène déborde sur l'univers entier. Il n'est nullement paradoxal de soutenir que le Grec se rencontre dans tous les pays du monde, sauf en Grèce. Si l'on traverse le Péloponnèse, on y trouvera des villages entiers qui sont complètement déserts. Volets tirés et portes closes, il n'y a plus que des poules dans les rues : les habitans se sont embarqués en masse pour l'Amérique ou pour le Transvaal.

Mais c'est dans les grandes villes orientales surtout qu'on sentira l'intensité du grouillement hellénique : à Stamboul, dans les quartiers voisins de Sainte-Sophie, au Phanar, à Galata et à Péra où ils tiennent à peu près tout le négoce; à Smyrne, où ils sont chez eux, où ils étalent leurs somptueuses villas, où les silhouettes classiques de l'*Hermès d'Andros* et de l'*Ephèbe d'Anticythère* peuplent les jardins et les vestibules; à Jérusalem, où ils écrasent les Latins de leur richesse et de leur nombre; à Alexandrie, qu'ils ont presque reconquise et qui se prépare à élever une statue à son fondateur macédonien ; au Caire enfin, où ils règnent sur les banques, les épices et les tabacs. Pour s'imprégner tout à fait d'atmosphère hellénique, qu'on aille rôder, un dimanche, du côté de Choubra, la « Grenouillère » cairote. Tout y est grec : cafés, restaurans, concerts et théâtres, public, serveurs et acteurs, tout jusqu'à la « gommeuse parisienne » qui va détailler son couplet, entre « Mlle Mirko » et « Mlle Eva, » équilibristes viennoises et Grecques authentiques. L'étonnant, ce sont les affiches et les programmes, rédigés dans la plus pure langue académique. La troupe s'y appelle « le thiase, » et les entrechats de ces demoiselles s'intitulent « les chœurs. » ...Le thiase, les chœurs ! on rêve aux Dionysiaques, on supprime le présent, on saute par-dessus les siècles, et, avec un peu d'imagination et beaucoup de complaisance, on croit retrouver dans cette bruyante Choubra, mollement étendue sur une des rives du Nil, une image affaiblie de l'antique et voluptueuse Canope.

Le type humain moderne qui pouvait se développer dans ce milieu très spécial, on l'a décrit assez souvent et moi-même, en esquissant un portrait du Levantin, j'ai suffisamment pensé à

l'Hellène, pour qu'il soit inutile d'y revenir. Il est cependant un trait du caractère hellénique, qu'on ne saurait trop mettre en lumière : c'est la force exceptionnelle du patriotisme. Le Grec est, à coup sûr, le plus intransigeant de tous les nationalistes orientaux, le plus convaincu de la grandeur et de l'avenir de sa race.

En arrivant à Athènes, ou dans telle autre grande ville levantine, demandez seulement le Bottin hellénique, et vous serez immédiatement édifié sur la vitalité de l'hellénisme et l'étendue de ses ambitions. Ce Bottin se divise en deux parties : l'une rédigée en français et l'autre, en grec. La partie française est d'une sécheresse et d'une insignifiance tout officielle. Mais qu'on déchiffre seulement les premières lignes de la partie grecque, et l'on apprendra que le royaume hellénique actuel n'est qu'une faible partie de la Grèce véritable, *la Grèce non rachetée*, qui comprend les territoires, les mers et les îles de l'ancien empire byzantin, et dont la capitale réelle n'est pas Athènes, mais Constantinople. Stamboul, la Ville des villes, demeure toujours, pour le Grec, le siège de l'Autocrator invisible, de Celui qui viendra, qui ne peut pas manquer de venir, pour rétablir son peuple dans son héritage. L'obsession de cette idée fixe se trahit par une foule d'indices, tous plus suggestifs les uns que les autres. Constantinople et Constantin Paléologue, le dernier des empereurs, hantent jusqu'aux imaginations de la foule. Regardez les plaques des rues, les chromos et les imageries enfantines qui s'étalent le long des murs et dans les kiosques de journaux, parcourez les brochures populaires qui s'y débitent, vous y retrouverez perpétuellement les mêmes noms, les mêmes allusions et les mêmes souvenirs. Entrez dans un théâtre de carrefour, il y aura beaucoup de chance pour qu'on y donne, ce soir-là, *la Prise de Constantinople*, à moins que ce ne soit *l'Abdication du roi Othon* ou *la Mort de Paul Mélas*. A Constantinople même et dans l'Empire ottoman, ces manifestations patriotiques ne sont pas possibles comme en Grèce ; mais le nationalisme, pour être caché au fond des cœurs, n'en est que plus ardent. Le mardi, jour de la prise de Stamboul par les Turcs, est encore maintenant un jour de deuil pour les Hellènes. Il est entendu que, ce jour-là, les domestiques ne travaillent pas, en signe de douleur patriotique : ce qui fait le désespoir des dames européennes qui emploient des cuisinières grecques.

En quoi consiste le programme et quelle est, au juste, la portée pratique de cet hellénisme, en tant que formule d'expansion nationale, c'est ce qu'il est bien difficile de préciser. Comme celles des Jeunes-Syriens, les espérances des Jeunes-Hellènes sont soumises à des conditions si nombreuses, elles dépendent d'éventualités si peu probables ou si lointaines, qu'on serait tenté de les reléguer dans la région des chimères. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans ces pays mixtes de l'Empire ottoman, où ils ne seront jamais en majorité, les Hellènes peuvent espérer sinon une prépondérance politique, du moins une influence proportionnée à leur richesse, à leur activité et à leur culture. Les plus avisés et les plus prudens semblent limiter leur rêve panhelléniste à ce résultat déjà très beau. C'est en ce sens qu'ils travaillent. L'actuel royaume de Grèce étant le meilleur foyer de l'hellénisme, il importe d'accroître le plus possible la puissance de ce foyer et son intensité de rayonnement. Les Grecs fortunés ou cultivés s'y emploient avec un zèle et un dévouement qui réclament toute notre admiration. Je ne connais rien de plus touchant et même de plus héroïque que l'effort persévérant de ce petit peuple, qui non seulement ne veut pas mourir, mais qui tient à s'affirmer en face du monde comme l'héritier et le continuateur d'une grande nation.

Sitôt enrichis, ils se révèlent les plus fastueux des Mécènes; quand, à Londres, à New-York, à Marseille ou à Paris, ils ont drainé vers leurs coffres l'or de l'étranger, immédiatement ils songent aux besoins de la Patrie hellénique. Tel banquier lui offrira le cadeau d'un canon ou d'un cuirassé; tel autre fera construire une route à ses frais, percer un boulevard, élever un musée, un monument public. Ils se disputent l'honneur de contribuer de leurs deniers à une œuvre quelconque d'utilité ou d'embellissement. Ces bienfaiteurs nationaux, — ces *Evergètes*, comme on les appelle, — sont connus et célèbres dans tout l'Orient. Mais ils ne le sont pas assez en France, où nous aurions profit à méditer leur exemple. Ce que nous ignorons trop surtout, c'est l'énergie et l'ampleur de leur propagande scolaire, comme aussi l'importance nationale de l'Église grecque orthodoxe. Le prêtre et le maître d'école sont les meilleurs agens de l'hellénisme. L'unité du culte et de la langue liturgique entretiennent, à travers tout l'Empire ottoman, le sentiment de l'unité hellénique; et, d'autre part, l'école fournit au patriotisme ins-

tinctif des masses des raisons conscientes de s'exalter. Enfin, l'enseignement des langues étrangères assure au jeune Grec une supériorité pratique évidente, dans cet Orient où la glossolalie a toujours été un instrument de fortune ou de domination.

Ainsi se répand et s'enracine, même dans les couches inférieures de la population, cette idée que l'instruction mène à tout, et qu'elle est, pour un bon Hellène, le premier des devoirs après la fidélité religieuse. Je me souviens d'avoir rencontré, dans un hôtel de la Haute-Égypte, un pauvre diable de Chiote, qui remplissait les fonctions de portier. Constamment je le voyais plongé dans des livres. Ayant appris le français presque tout seul, il s'exténuait sur la grammaire anglaise ; et, en manière de distraction, il dévorait l'*Histoire de Kolokotroni*, ou le *Juif-Errant* d'Eugène Sue. L'une de ces lectures fouettait son patriotisme, et l'autre ragaillardissait sa haine contre les Latins de robe longue.

Cependant, des observateurs moroses se montrent peu touchés de si méritoires efforts. « A quoi sert, disent-ils, ce beau patriotisme, du moment qu'il reste pacifique? Les Grecs ne sont point belliqueux, ou, s'ils le deviennent, il leur en cuit. Dès lors, cette vaine agitation nationaliste est la plus dangereuse des folies. Il n'y a, au fond de tout cela, que jactance, sotte imitation de certains chauvinismes européens : en définitive, ce ne peut pas être sérieux. L'Hellène a très fortement le culte de la race, il n'a pas celui de la patrie, au sens où nous l'entendons. Prompt à remplir tous les devoirs de solidarité envers ses frères, il est incapable de s'imposer les sacrifices qu'exigent le maintien et le développement d'une nation moderne. Pour lui, l'existence de la Patrie n'est pas liée à la possession d'un morceau de territoire, elle est partout où il y a des Hellènes. »

Sans doute, ces critiques ont raison. Il en est peut-être ainsi, en temps ordinaire. Mais, au moindre danger, l'instinct de solidarité s'élève, chez ces peuples, jusqu'au patriotisme véritable et se confond avec lui. Alors, la conscience d'un devoir non plus individuel, mais collectif envers une société à la fois réelle et idéale, qui est la Patrie, se précise dans la masse. Au moment des massacres de Burgas et d'Anchialo, j'ai assisté, dans le Péloponnèse, à une manifestation de ce genre, qui me laissa une impression profonde. Je venais d'arriver à Tripoli. La veille, les journaux d'Athènes avaient apporté la nouvelle des atrocités

bulgares. On décida qu'un meeting de protestation aurait lieu le lendemain.

Ce jour-là, dès une heure de l'après-midi, les cloches commencèrent à sonner le glas. A cinq heures, la Place de la Constitution était envahie par les habitans de la ville et les paysans des environs. Pas un cri dans toute cette foule. Une consternation muette. Mais si les lèvres se taisaient, les yeux parlaient. La flamme sombre des regards révélait la fureur et l'indignation qui brûlaient les cœurs... Le branle des cloches s'arrêta, le portail de la cathédrale s'ouvrit à deux battans, et l'archevêque entouré de son clergé s'avança sur le parvis. Les cierges, les bannières et les croix se rangèrent en cercle autour du drapeau national cravaté de noir. On commença par des prières qui furent écoutées nu-tête, puis le prélat prononça l'oraison funèbre des victimes. Ensuite, un laïque lui succéda. L'archevêque était toujours là avec son clergé. Par le portail ouvert de la métropole, on distinguait les dorures de l'inconostase qui luisait vaguement dans la pénombre du sanctuaire. C'était d'une simplicité émouvante et grandiose. L'orateur parlait, et chacune de ses phrases empruntait une solennité étrange de ce cadre et de ce décor religieux. La scène était à la fois populaire et sacrée. Tous les symboles qui pouvaient agir sur des âmes helléniques ajoutaient leur persuasion aux paroles de l'invective : la Croix et le Drapeau, le Royaume et l'Église semblaient adjurer l'assemblée et requérir sa vengeance... Puis, les glas reprirent, la foule s'écoula, toujours silencieuse et recueillie, tandis que de jeunes séminaristes couraient au télégraphe pour transmettre à la presse le compte rendu de la cérémonie.

Plus tard, des amis à qui je racontais cette manifestation, me répondirent : « Oui ! voilà tout ce qu'ils savent faire ! Ils se précipitent au télégraphe, au lieu de voler au secours de ceux qu'on assassine ! » — Mais d'abord, les représailles étaient impossibles aux malheureux Hellènes. Quand on n'est pas le plus fort, il faut bien ronger son frein sans rien dire. Et, — pour en revenir à une comparaison, qui me paraît juste, entre l'Hellène et le Juif, — il est certain que leur patriotisme tout intérieur est une force peut-être plus redoutable, en tout cas aussi efficace, à la longue, que notre patriotisme plus démonstratif. Les uns et les autres se fient davantage à la ruse et à l'obstination patiente qu'à la violence et aux explosions tumultueuses du sentiment national.

Il semble que la pensée intime du Grec soit celle-ci : « A quoi bon des armées et des flottes, une administration, une hiérarchie et une discipline? Nous sommes toujours sûrs de vaincre par la souplesse et l'opiniâtreté de notre intelligence! »

Cette haine de la discipline, cette tendance secrète à l'anarchie, c'est la tare du nationalisme hellénique. Le Grec est un individualiste effréné, ce qui ne l'empêche pas, quand il le faut, de se dévouer à la cause commune. On dirait même que l'excès de son individualisme ne sert qu'à corriger l'excès de son nationalisme. Divisé contre lui-même, il est l'homme des coteries, des clans, des querelles de clocher. Les sentimens qu'il professe à l'égard de ses compatriotes nous donnent la mesure de son amour pour l'étranger, — pour les Puissances, ces tutélaires Puissances européennes qui, lambeaux par lambeaux, lui ont reconstitué une patrie. Nous autres, nous sommes *philhellènes*, et certains d'entre les Grecs se piquent d'être *philoxènes*. Mais ne demandons pas trop à la nature humaine. S'il est naturel d'aimer les gens en raison des services qu'ils nous rendent, il est aussi très humain de limiter sa reconnaissance à la durée de ces services. Sans doute, les caractères et les choses ont bien changé depuis l'époque byzantine. Et cependant il est possible d'y trouver plus d'une analogie avec l'époque contemporaine. Lorsque l'Autocrator de Constantinople était envahi ou menacé par les Arabes ou les Bulgares, il appelait les Francs à son aide. Le danger passé, et ces auxiliaires barbares devenant encombrans, il s'en débarrassait en les faisant décimer par ses ennemis de la veille. Toutes proportions gardées, l'opinion hellénique procède encore de la même manière à l'égard de l'étranger, de l'homme d'Occident qui n'est jamais que l'allié éphémère de l'Oriental. Quel qu'il soit, — Anglais, Allemand ou Français, — dès qu'il n'est plus utile, il a cessé de plaire.

VI

Et ainsi, pour les Hellènes, comme pour les Syriens et les Juifs, nous aboutissons à une conclusion identique : l'égoïsme de race prime chez eux tous les autres instincts. Si la supériorité intellectuelle, commerciale et pratique suffisait pour assurer à un peuple l'hégémonie, ces élites de dissidens orientaux devraient commander à tout l'Orient, d'autant qu'ils sont

presque égaux en nombre aux Musulmans. Mais rien ne supplée au caractère, ni même à la générosité du sang. La bravoure du Turc et de l'Arabe l'emporte, en fin de compte, sur toutes les ressources de la ruse et de l'ingéniosité. Ensuite, ces « rayas » représentent des forces, sinon toujours hostiles, du moins divergentes. Chaque race ou chaque communauté poursuit à l'écart son idéal particulier, qui finit par s'opposer à celui du voisin. Jusqu'ici la suprême habileté de leur Maître a été de les exciter les uns contre les autres et de les affaiblir en les divisant. Aujourd'hui, le progrès des mœurs et des idées va-t-il leur permettre de s'unir en vue d'un intérêt commun? Malheureusement, la culture qu'ils ont reçue ne fait que leur révéler davantage l'hostilité foncière de leurs aspirations, leurs contrariétés d'esprit et de tempérament, — tout ce qui les sépare. Les Jeunes-Turcs, qui avaient manifesté l'intention généreuse d'opérer la fusion, seront-ils capables de mener à bien une pareille tâche? Nationalistes convaincus, — et Turcs avant tout, — ils ne peuvent que se heurter contre les autres races ou partis nationalistes de l'Empire. En outre, rendus suspects aux dévots par leur condescendance aux idées européennes, ils sont obligés en quelque sorte, pour se racheter de cette faiblesse, d'exagérer encore leur exclusivisme de patriotes. Que sortira-t-il d'une situation aussi embrouillée et aussi dangereuse? Bien fin qui le devinera. Jamais, en Orient, la mêlée des peuples et des religions n'a été plus âpre, ni l'avenir plus incertain. Jamais enfin ne s'est fait sentir plus clairement la nécessité d'un pouvoir central à la fois équitable et fort, sinon pour nous mettre d'accord, du moins pour tenir en respect des gens qui s'exècrent et qui ne cherchent que l'occasion de s'entre-manger.

LOUIS BERTRAND.

UN
CRITIQUE HOMME DU MONDE
AU XVIIE SIÈCLE

Jean-Baptiste-Henri du Trousset de Valincour naquit à Paris, le premier de mars 1653. Il était d'une famille moyennement noble du Cambrésis. Orphelin de père quelques années après sa naissance et élevé par sa mère, il fit, paraît-il, des études assez incomplètes. Vers la vingtième année, il se sentit attiré du côté des belles-lettres. Il fit connaissance avec le Père Bouhours et s'enquit avec curiosité des « nouveautés. » En 1678, à l'âge de vingt-cinq ans, il lut *la Princesse de Clèves*, qui fut un grand événement littéraire. Sans savoir, peut-être, si elle était de Mme de La Fayette ou de Segrais, il en discuta avec ses amis, il en causa sans doute avec le Père Bouhours, et il écrivit assez vite un petit volume de critique générale et de critiques de détail sur cet ouvrage.

Le sien fit du bruit. On en devisa avec vivacité dans la société littéraire et dans la société aristocratique du temps ; le jeune M. de Valincour eut cet honneur qu'on attribua sa critique à Bouhours lui-même ; il était lancé dans la vie littéraire et dans la gloire.

Il ne voulut, en vérité, ni de l'une ni de l'autre. Son goût était d'être un homme du monde et un homme de bonne compagnie avec teinture de belles-lettres ; tout au plus un avocat consultant dans les procès littéraires. Il profita seulement de sa réputation naissante pour se faire des amis, ou peut-être se borna-t-il à les laisser venir à lui. Il connut Boileau, Racine, Bossuet

et resta toujours étroitement lié avec eux. Bossuet le fit entrer comme « gentilhomme » dans la maison du comte de Toulouse, prince du sang et grand amiral de France. C'était vers 1681. De là il s'éleva à être secrétaire de la Marine, puis secrétaire des commandemens du comte de Toulouse. En 1698, Boileau lui dédia sa onzième satire : « Oui l'honneur, Valincour, est chéri dans le monde... » En 1699, il eut la douleur de voir mourir Racine qu'il assista dans sa maladie de tout son pouvoir : « Nous y allions sans cesse, M. Despréaux et moi; ou plutôt nous n'en sortions pas. » Il succéda à Racine et dans l'Académie française et comme historiographe du Roi.

En 1704, ayant déjà plus de cinquante ans, il suivit son maître, le comte de Toulouse, dans son expédition de Malaga et fut blessé à la bataille, sous cette ville, d'un éclat de mitraille.

Il semble avoir aimé les académies et avoir été friand des honneurs académiques, ce qui n'est pas tout à fait la même chose; car nous le voyons, en 1721, qui se fait nommer de l'Académie des sciences, sous prétexte sans doute de ses connaissances navales.

Il était très recherché pour son aménité, son savoir-vivre, la finesse de son goût, l'étendue de ses connaissances (car il lisait sans cesse et avait une des plus belles bibliothèques du monde), la sûreté de son amitié et la droiture de son caractère. Saint-Simon, qui n'est jamais complaisant, le définit ainsi : « C'était un homme d'infiniment d'esprit et qui savait extraordinairement; d'ailleurs un répertoire d'anecdotes de cour où il avait passé sa vie dans l'intrinsèque et parmi la compagnie la plus illustre et la plus choisie; solidement vertueux et modeste, toujours dans sa place et jamais gâté par les confiances les plus importantes et les plus flatteuses; d'ailleurs très difficile à se montrer, hors avec ses amis particuliers et peu à peu, et dès longtemps devenu grand homme de bien. C'était un homme doux, gai, salé, sans vouloir l'être et qui répandait naturellement les grâces dans la conversation; très sûr et extrêmement aimable. »

Il vivait tantôt à Paris, tantôt à Saint-Cloud dans une maison des champs assez magnifique qu'il aimait extrêmement, au milieu de ses livres rares qu'il aimait davantage encore. Il correspondait volontiers, avec les savans et les habiles de son temps, notamment avec le chancelier Daguesseau, discutant ensemble des questions de métaphysique et de morale et Valin-

cour montrant à l'égard de la métaphysique une défiance et en faveur de la religion une partialité qui sont très caractéristiques. Il était, dans les difficultés mondaines, tout naturellement désigné comme celui qui devait les résoudre et dans les querelles littéraires comme conciliateur. Le maréchal de Villars ayant demandé à l'Académie la faveur d'accepter son portrait, cela donna lieu à une certaine hésitation ; car l'Académie n'avait dans sa salle que les portraits de ses quatre « protecteurs » (Richelieu, Séguier, Louis XIV et Louis XV) et celui de la reine Christine ; et y placer celui de Villars donnait à ce maréchal un certain air de supériorité sur ses confrères, très contraire à l'égalité académique. Très adroitement, Valincour proposa d'accepter qu'il fît hommage en même temps à l'Académie des portraits de Boileau et de Racine. On acquiesça. Du même coup, Valincour avait aplani une difficulté assez gênante et introduit dans la salle académique les « images » qui lui étaient sacrées et chères.

De même, en 1716, ce fut lui qui fut choisi pour réconcilier, officiellement du moins, M. de La Motte et Mme Dacier. Depuis quelque temps Mme de Lambert poursuivait ce beau dessein. Elle s'était fait écrire par le Père Buffier deux lettres conciliatrices, réunies sous le titre de *Homère en arbitrage*, y avait répondu naturellement dans le même sens (quoique avec un certain persiflage) et enfin le jour des Rameaux, 5 avril 1716, Valincour reçut à sa table M. de La Motte et Mme Dacier et quelques autres, dont Mlle de Launay (Mme de Staal) : « Leur combat, qui faisait depuis longtemps l'amusement du public, cessa par l'entremise de M. de Valincour, leur ami commun, dit Mme de Staal en ses *Mémoires*. Après avoir négocié la paix entre eux, il en rendit l'acte solennel dans cette assemblée où les chefs des deux partis furent convoqués. J'y représentai la neutralité. On but à la santé d'Homère et tout se passa bien. »

Il écrivait très peu. On ne connaît de lui que quelques traductions d'odes d'Horace, des observations sur l'*Œdipe* de Sophocle, qu'à mon grand regret je n'ai pas pu retrouver, un dialogue entre Racine et Boileau et quelques autres, sa lettre à l'abbé d'Olivet sur Racine, que l'abbé a insérée dans son *Histoire de l'Académie française*, et sa préface de l'édition de 1718 du Dictionnaire de l'Académie française.

Sa lettre à l'abbé d'Olivet sur Racine est purement anecdotique. C'est là qu'on trouve pour la première fois les historiettes

mille fois répétées depuis sur Racine jeune et vieux : le roman de *Théagène et Chariclée* confisqué deux fois à Racine enfant par Lancelot; les comédiens revenant de Versailles où ils ont joué *les Plaideurs* et venant heurter à la porte de Racine au milieu de la nuit, et ce qui s'ensuit; Racine lisant et traduisant à haute voix du Sophocle devant ses amis et tous « consternés d'admiration autour de lui, » etc. On peut regretter qu'il n'y ait pas un mot sur les amours de Racine, sans qu'on doive en être surpris.

La préface de l'édition de 1718 de l'Académie française est claire et précise et indique nettement les différences de disposition qui existent entre cette seconde édition et la première; mais ne veut avoir et n'a aucune valeur littéraire. Je ne trouve à y relever que cette jolie citation de Quintilien : « Il y a des choses si frivoles dans certaines parties de la grammaire qu'un grammairien sage doit se faire un mérite de les ignorer. »

Le *dialogue* que j'ai indiqué plus haut est intitulé ainsi : « Dialogue entre MM. Daguesseau, l'abbé Renaudot, Racine, Despréaux et de V. (de Valincour). » Il a été publié pour la première fois, je crois, par Adry dans son édition de *la Princesse de Clèves* (1807). Il est donné comme ayant eu lieu dans une maison de campagne sur la route de Versailles, c'est-à-dire à Saint-Cloud, chez Valincour. Il est assez insignifiant. Il ne contient guère que l'anecdote des Mirmidons : de jeunes seigneurs, à Versailles, se moquant, devant Boileau, de ce qu'Homère a parlé des Mirmidons, un vieux gentilhomme très grave leur reprochant de parler ainsi devant un homme qui s'y connaît comme M. Despréaux, prenant ensuite Boileau à part et lui disant : « Mais est-il bien vrai qu'Homère ait parlé des Mirmidons ? — Sans doute. — Eh bien, sachons le confesser, il a eu tort. Qu'un poète burlesque, un Scarron, parle des Mirmidons, passe encore ; mais Homère ! Je n'ai pas voulu donner tort à ces jeunes gens devant vous ; mais ils étaient dans le vrai. — Mais c'étaient les soldats d'Achille ! — Il ne laisse pas d'avoir eu tort. »

En cherchant ici et là ce qui nous reste de la correspondance de Valincour, je trouve, comme opinion assez curieuse, cette boutade sur Malherbe, qui nous montre que cette école, ou si vous voulez cette compagnie littéraire de 1660, n'était pas unanime sur la question de Malherbe. Il y avait des dissonances. Valincour, donc, écrivait au président Bouhier : « Pour Malherbe, je l'ai toujours regardé par rapport à la poésie comme un excel-

lent facteur d'orgues par rapport à la musique : grande justesse dans l'oreille, adresse infinie à accorder ses tuyaux pour en tirer une harmonie merveilleuse, et *rien au delà.* »

Vous vous étonnez déjà un peu. Lisez, de grâce, ce qui suit, et vous serez peut-être étonné un peu davantage : « Il est impossible de lire une de ses pièces sérieuses sans éclater de rire à la vue des bizarres imaginations dont elles sont pleines. On dit que Malherbe avait toujours sur sa table un Ronsard dont il avait effacé la moitié de sa main. Si j'avais le loisir d'avoir toujours un Malherbe sur ma table, j'en effacerais les trois quarts. »

Ce qu'il y a de bien remarquable dans ce jugement inattendu, c'est que Valincour condamne Malherbe en sens inverse de la manière dont nous l'improuverions. « Un peu froid, Malherbe, dirions-nous ; bon musicien ; mais peu d'imagination et imagination trop contenue et trop sage. » Pour Valincour, Malherbe est un homme à imaginations bizarres; c'est un romantique effaré ; c'est un détraqué. Oh ! comme on est toujours le romantique de quelqu'un ! Évidemment, dans cette école de 1660, Valincour est à l'extrême-droite, comme La Bruyère, qui fait le parallèle de Malherbe et de Théophile, et qui marque, non pas une préférence, mais beaucoup d'estime pour Théophile, est à la gauche.

Ce qui reste l'essentiel dans l'œuvre critique de Valincour, c'est son examen de *la Princesse de Clèves.* Il parut en 1678 sous ce titre : *Lettres à la marquise de... sur « la Princesse de Clèves.* » Sans nom d'auteur. Il fut immédiatement attribué au Père Bouhours, le grand critique du temps, l'auteur des célèbres *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, cet homme dont Mme de Sévigné disait : « L'esprit lui sort de tous les côtés. » Corbinelli écrivait le 18 septembre 1678 à Bussy-Rabutin :

« J'ai lu vos réflexions sur *la Princesse de Clèves*... Que dites-vous de la critique qu'en a faite le Père Bouhours ? » Mme de Sévigné écrit le même jour au même Bussy : « J'ai trouvé la critique du Père Bouhours fort plaisante. » Le comte de Bussy répondait le 27 septembre : « J'étais assez content de mes réflexions sur *la Princesse de Clèves* [on n'en doute pas.]... Je ne sais pas si la critique imprimée est du Père Bouhours ; mais je l'ai trouvée admirable... Mandez-moi s'il est bien vrai que ce soit le Père Bouhours qui ait fait la critique de *la Princesse de Clèves;* car je l'en aimerais davantage. » Mme de Sévigné répon-

dait à Bussy, le 12 octobre : « Je n'ai vu personne qui ne soit persuadé que c'est le Père Bouhours qui a fait la critique de *la Princesse de Clèves*. Il s'en défend peut-être comme jésuite ; mais ce n'est pas une pièce à désavouer comme bel esprit. »

Le Père Bouhours ne s'en défendit pas comme jésuite, mais comme bel esprit, et comme n'en étant pas l'auteur. Il écrivit à Bussy : « ... J'ai vu votre sentiment sur *la Princesse de Clèves ;* il me paraît très juste. Mais avez-vous vu la critique dont tout le monde m'a accusé et dont je suis innocent comme vous? Il faudrait que je fusse bien hardi pour critiquer ce qui vient de ce côté-là [ce qui vient de Mme de La Fayette], et il faudrait que j'eusse perdu l'esprit pour dire autant de sottises qu'en dit l'auteur de la critique. »

Bussy n'en resta pas moins convaincu que Bouhours était l'auteur, comme on le voit par sa réponse : « Je suis bien aise que mon sentiment sur *la Princesse de Clèves* vous ait plu. La critique m'a charmé et je vous avoue que j'y ai trouvé tant de bon sens, tant de justesse et un si grand air de vous que je n'ai pas douté que vous ne l'eussiez faite ; car pour la hardiesse que vous dites qu'il a [qu'a l'auteur] de critiquer ce qui vient de ce côté-là, en le critiquant à propos, vous faites voir que s'il y a de la hardiesse, il n'y a point de témérité ; et pour ce qui est de ce que vous appelez sottises, qui sont galanteries à des gens comme nous [à des laïques], vous avez prétendu vous cacher par là. Cependant, mon Révérend Père, je dirai dans le monde, non seulement que vous désavouez fort cet ouvrage, mais encore que vous m'avez persuadé. »

Bouhours, qu'en somme tout cela n'amusait pas, finit par dénoncer Valincour, son disciple et ami, qui finit par avouer. On a continué de croire, sur tradition, que le Père Bouhours avait inspiré Valincour pour certaines remarques relatives au style et j'incline à le croire aussi, à cause de la ressemblance littérale de certaines « remarques » du P. Bouhours sur la grammaire et certaines observations de Valincour sur le style de *la Princesse de Clèves*.

Dans les *Lettres à la marquise de... sur « la Princesse de Clèves, »* les remarques qui portent sur le fond et celles qui sont relatives au style sont mêlées et entrelacées les unes dans les autres. Nous nous entretiendrons d'abord des premières et ensuite des secondes.

Valincour blâme vigoureusement cette sorte d'introduction historique par où l'on sait que débute le roman de Mme de La Fayette : « Je ne sais s'il vous est arrivé la même chose qu'à moi. Mais en lisant cette longue description de la Cour qui est au commencement, je crus que j'allais lire l'histoire de France et j'oubliai la princesse de Clèves dont je n'avais vu le nom qu'au titre du livre. Quand je retrouvai cette princesse au bout de trente-six pages, je sentis presque la même surprise que le prince de Clèves lorsqu'il la rencontre chez le joaillier... »

Il raille certaines invraisemblances : la jeune Mlle de Chartres (celle qui deviendra la princesse de Clèves) a été envoyée par sa mère, avec une suivante, chez un joaillier pour assortir des pierreries : « Je n'ai vu personne qui n'ait été surpris de cette aventure du joaillier. Les femmes prudes ne peuvent pardonner à Mme de Chartres d'avoir envoyé sa fille dans un milieu où on ne la connaissait pas et où elle ne connaissait personne. Pourquoi ne pas aller avec elle? Les femmes habiles soutiennent qu'on n'a jamais laissé à une fille de seize ans le soin d'assortir des pierreries. » Et cette dernière réflexion est une de celles qui auraient dû avertir le public que le livre était plutôt d'un homme du monde que du Père Bouhours, quelque mondain, je le concède, que fût le Père Bouhours lui-même.

« *M. de Clèves*, dit Mme de La Fayette, *fut si touché de l'air modeste qu'il avait remarqué dans ses actions...* » — « Je ne devine point quelles actions pouvait avoir tant fait (*sic*) Mlle de Chartres chez le joaillier, » remarque Valincour. — Il a tort. On voit la modestie d'une femme à la moindre action et rien qu'à celle de marcher dans la rue; et M. de Clèves doit être de ceux qui voient tout de suite ces choses-là.

Valincour ne trouve pas Mme de Clèves assez intelligente; on pourrait même hasarder qu'il la trouve bête : « L'auteur, qui a décrit jusqu'aux cheveux blonds de la princesse de Clèves et qui a pris soin de faire remarquer en plusieurs endroits qu'elle est extrêmement belle, ne dit nulle part qu'elle avait de l'esprit. Peut-être avait-il lieu de craindre qu'on ne l'en eût pas cru sur sa parole. En effet, depuis le commencement jusqu'à la fin, cette princesse paraît d'une simplicité extraordinaire... Un homme des plus agréables et des plus polis la comparait dernièrement à l'Agnès de Molière, et en vérité, la manière dont sa mère l'instruit en l'amenant à la Cour, les sermons que lui font M. de Clèves

sur le sujet de la tendresse et qu'elle n'entend seulement pas, l'aveu qu'elle fait à son mari de l'amour qu'elle a pour un autre homme [nous reviendrons sur ce point si important], tout cela rend la comparaison extrêmement juste. » Il suffit, dira-t-on, ajoute Valincour que j'abrège, que Mme de Clèves ait de la beauté et de la faiblesse; « cependant il me semble qu'on eût pu lui donner un peu plus d'esprit qu'elle n'en a sans craindre de lui en donner trop. » — Mme de La Fayette n'a pas voulu donner d'*esprit* à Mme de Clèves; mais elle l'a faite très *intelligente*. Elle a peu d'esprit pour parler; mais elle en a infiniment pour comprendre et pour se comprendre. Sa finesse à entendre à demi-mot, et même sans qu'on lui parle, la pensée des autres et son adresse à analyser l'état de son cœur sont choses admirables.

Valincour est cependant très capable de comprendre les délicatesses très intellectuelles et très finement déduites du cœur de Mme de Clèves. Mme de La Fayette écrit : « *La manière dont M. de Clèves en usait pour elle* [pour Mme de Clèves] *lui faisait souhaiter plus fortement que jamais de ne manquer à rien de ce qu'elle lui devait. Elle lui témoignait aussi plus d'amitié et plus de tendresse qu'elle n'avait encore fait; elle ne voulait point qu'il la quittât et il lui semblait qu'à force de s'attacher à lui, il la défendrait contre M. de Nemours* [qui l'aime et qu'elle sent qu'elle va aimer]. » M. de Valincour écrit là-dessus : « Combien y a-t-il d'histoires au monde qui, toutes ensemble, ne valent pas ces quatre mots : « Il lui semblait... »

Dans la lettre de Mme *** à Nemours, outre qu'au sentiment de Valincour, elle est trop longue de moitié, il y a des pointes que le bon goût réprouve : « Je vous trouvai indigne de voir ma douleur et je résolus de ne vous la point faire paraître... Je pensai que je ne vous punirais pas assez en rompant avec vous et que je ne vous donnerais qu'une légère douleur si je cessais de vous aimer alors que vous ne m'aimiez plus. » — Il est un peu sévère, M. de Valincour. Qu'aurait-il dit en lisant Marivaux? Nous nous acheminons vers lui; mais nous n'y sommes pas encore.

Au moment de la crise; au moment où Mme de Clèves s'interroge elle-même, voit clair en elle, mesure le chemin parcouru par son cœur, s'épouvante de ce progrès, Valincour rend les armes et admire presque de tout son cœur : « Il n'y a rien de plus beau que toutes ces réflexions, et il faut avouer que l'auteur

est admirable lorsqu'il entreprend de faire voir ce qui se passe dans notre cœur. L'on ne peut mieux en connaître tous les divers mouvemens, ou les exprimer avec plus de force et plus de délicatesse. Ces retours de Mme de Clèves sur elle-même, ces agitations, ces pensées différentes qui se détruisent l'une l'autre; cette différence qui se trouve de ce qu'elle est aujourd'hui et de ce qu'elle était hier, sont des choses qui se passent tous les jours au dedans de nous-mêmes, que tout le monde sent; mais qu'il y a très peu de personnes qui puissent peindre de la manière dont nous les voyons ici. »

Cependant sur un petit détail, la critique croit pouvoir reprendre ses droits : « Je me suis imaginé que Mme de Clèves ne devait avoir aucun scrupule de *n'avoir pas maltraité M. de Nemours devant son mari.* Elle eût dû en avoir bien davantage de l'avoir favorablement traité en l'absence de son mari. Ce n'est pas aux yeux de son mari qu'une femme doit maltraiter un homme qui est amoureux d'elle et qu'elle craint d'aimer. Cela peut paraître affecté à un amant qui ne cherche qu'à interpréter toutes choses en sa faveur. » — Extrêmement juste; et ici Valincour se montre digne d'analyser le roman de Mme de La Fayette.

Sur la fameuse *scène de l'aveu*, qui est le fond même de l'ouvrage et cela même pour quoi il a été fait, Valincour est nettement négatif et même rudement ironique. Nous avons vu qu'il a dit déjà comme d'avance : « l'aveu qu'elle fait à son mari de l'amour qu'elle a pour un homme fait... que la comparaison entre elle et Agnès est extrêmement juste. » Maintenant, il dit encore la même chose avec un rapprochement satirique qui est assez méchant. Il existait au XVIIe siècle un roman intitulé *les Désordres de l'amour*. Dans ce roman, que je n'ai pu retrouver et que je voudrais bien qu'on retrouvât, car il est tout simplement le prototype du *Jacques* de George Sand, un certain marquis de Thermes est amoureux de sa femme. Celle-ci se montre mélancolique et taciturne. Elle finit par avouer à son mari qu'elle est follement éprise d'un neveu à lui. Le marquis réfléchit, mesure l'abîme, désespère, fait son testament, institue son neveu son héritier universel et se fait tuer. « Voilà un mari, cela, » dit Valincour après avoir rappelé cette histoire; puis, reprenant son sérieux : « C'était un grand fou et j'aime mieux M. de Clèves. »

Cependant il le trouve très dur, ce M. de Clèves, — avec raison selon moi; — mais encore sans s'aviser qu'il est dur parce qu'il

souffre ; — il le trouve très dur pour une femme « qui lui montre tant d'amitié et de confiance ». D'ailleurs, il sait très bien relever les mots profonds, les mots tragiques, et si justes, dont le discours de M. de Clèves est tout plein : *Pourquoi ne vous est-il pas comme un autre? Pourquoi faut-il que vous craigniez sa vue? Pourquoi lui laissez-vous voir que vous la craignez? Pourquoi lui faites-vous connaître que vous vous servez du pouvoir que sa passion vous donne sur lui? Oseriez-vous refuser de le voir si vous ne saviez bien qu'il distingue vos rigueurs de l'incivilité? Mais pourquoi faut-il que vous ayez des rigueurs pour lui? D'une personne comme vous, Madame, tout est faveurs, hors l'indifférence.* »

Valincour admire tous ces traits avec une grande chaleur : « En vérité, il faut avouer que cela est beau et bien du caractère d'un honnête homme qui est jaloux et qui a sujet de l'être. « D'une personne comme vous tout est faveur hors l'indifférence » est une des plus jolies choses qui aient jamais été dites. » — Cependant Valincour ne laisse pas de trouver que M. de Clèves « parle trop longuement d'une même chose » et aussi qu'il lui arrive de parler un peu en homme de théâtre : « Je ne me trouve plus digne de vous ; vous ne me paraissez plus digne de moi, » dit M. de Clèves ; « un homme véritablement touché ne parle pas de cette manière, » dit Valincour. — Si bien, ce me semble, quand il réfléchit en même temps qu'il est touché ; or, il y a des gens qui ont cette faculté et en tout cas tout le XVIIe siècle n'a présenté au théâtre et dans le roman, marque qu'il croyait à leur existence, que des hommes et des femmes qui étaient tels.

Sur cette tout d'abord fameuse et ensuite immortelle scène de l'aveu, l'opinion de M. de Valincour paraît bien être celle de toute la société du temps, sauf rare exception, sauf peut-être le seul Segrais. Bussy écrivait à Mme de Sévigné au 29 juin 1678 : « ... J'oubliais de vous dire que j'ai enfin lu *la Princesse de Clèves* avec un esprit d'équité et point du tout prévenu du bien et du mal qu'on en a écrit. J'ai trouvé la première partie admirable ; la seconde ne m'a pas paru de même. Dans le premier volume, sauf quelques mots trop souvent répétés, qui sont pourtant en petit nombre, tout est agréable, tout est naturel. Dans le second, l'aveu de Mme de Clèves à son mari est extravagant *et ne se peut dire que dans une histoire véritable ;* mais quand on

en fait une à plaisir, il est ridicule de donner à son héroïne un sentiment si extraordinaire. L'auteur, en le faisant, a plus songé à ne pas ressembler aux autres romans qu'à suivre le bon sens. Une femme dit rarement à son mari qu'on est amoureux d'elle; mais jamais qu'elle a de l'amour pour un autre que pour lui ; et d'autant moins qu'en se jetant à ses genoux, comme fait la princesse, elle peut faire croire à son mari qu'elle n'a gardé aucunes bornes dans l'outrage qu'elle lui a fait. D'ailleurs il n'est pas vraisemblable qu'une passion d'amour soit longtemps dans un cœur, de même force que la vertu. Depuis qu'à la Cour, en quinze jours, trois semaines ou un mois une femme attaquée n'a pas pris le parti de la rigueur, elle ne songe plus qu'à disputer le terrain pour se faire valoir... » — Ce Bussy, qui n'est qu'un sot, comme vous savez depuis longtemps, avec un peu d'esprit de raillerie par-ci par-là, parle déjà le langage de la Régence de 1715.

Cependant il y a dans le fatras impertinent que nous venons de lire un mot de critique, de vrai critique, qui a échappé à Bussy et sur lequel il y a lieu de s'arrêter. « Cet aveu extravagant *ne peut se dire que dans une histoire véritable.* » M. de Bussy entend par là que ce qui est exceptionnel peut être vrai ; mais qu'il faut que le lecteur ou l'auditeur sache qu'il est vrai, ce qui le contraint bien à l'admettre. A Versailles, un gentilhomme raconte que Mme de Vouneuil a avoué à son mari qu'elle aimait M. de Béruges et l'a supplié, comme son meilleur ami, de la protéger contre l'ennemi et contre elle-même. « Je le tiens du mari, » ajoute le gentilhomme. La chose est vraie ; on la trouve intéressante, touchante, folle, selon les goûts, extraordinaire surtout; mais précisément on l'admire comme extraordinaire et d'autant qu'elle est extraordinaire. Mais dans « une histoire faite à plaisir, » il faut éviter l'extraordinaire parce qu'il est invraisemblable et qu'il ne touchera point parce qu'il est invraisemblable ; et c'est justement l'inverse de ce qui avait lieu tout à l'heure.

D'accord, et nous avons ici tout simplement la théorie du roman réaliste, lequel doit éviter *même le vrai* quand le vrai s'écarte de la moyenne. La sœur de Balzac lui reprochait une invraisemblance dans un de ses romans : « Mais puisque l'histoire est vraie ! » criait Balzac. La sœur de Balzac aurait pu répondre : « Qu'est-ce que ça fait? Il ne s'agit pas de me raconter un fait divers vrai, mais de raconter des choses qui

me paraissent vraies. Or, le vrai dans un roman, c'est le vraisemblable, et le vraisemblable ; c'est l'ordinaire. »

Voilà qui est bien ; mais s'il en est ainsi, l'extraordinaire sera donc banni du roman, et autrement dit le romanesque sera donc banni du roman et, en d'autres termes, il sera donc interdit au roman d'être romanesque ? Voilà une étrange conséquence. Eh bien, si ! le roman, peut être romanesque, mais à la condition que le romanesque qui y sera paraisse être vrai, quoique exceptionnel. L'art du romancier romanesque est de ramener le romanesque au vraisemblable, en arrangeant les choses et surtout les caractères de telle sorte que ce qui est extraordinaire paraisse non seulement avoir pu être, mais avoir dû être. Le dénouement des *Idées de Madame Aubray* est invraisemblable en soi, tout seul, isolé du reste. Étant donné le caractère de Mme Aubray, il reste exceptionnel, mais il est si naturel qu'il est fatal, que l'on juge qu'il n'a pas pu être autre qu'il n'est. Tout de même, étant donné le caractère de Mme de Clèves, devait-elle à un moment donné faire à son mari l'aveu en question ? Je réponds : oui. Son aveu est donc vraisemblable. C'est du vraisemblable exceptionnel et de l'exceptionnel vraisemblable, ce qui est l'essence même du roman romanesque. Le tort de ces lecteurs du XVIIe siècle, — nous retrouverons cela avec Valincour à propos du dénouement, — me semble être de juger souvent tel épisode indépendamment de ce qui le précède, l'amène et le justifie ; ils n'ont pas le sentiment de l'ensemble. Je n'ai pas besoin de dire que Bussy a ce défaut bien plus encore que Valincour.

Bussy dit dans une autre lettre, avec l'infatuation où il a coutume : « J'attends votre sentiment sur le jugement que j'ai fait de *la Princesse de Clèves :* si nous nous mêlions, vous et moi, de composer ou de corriger une petite histoire, je suis assuré que nous ferions penser et dire aux principaux personnages des choses plus naturelles que n'en pensent et disent ceux de *la Princesse de Clèves.* »

Mme de Sévigné qui a dit, en bref, le 18 mars 1678, que *la Princesse de Clèves* est « une des plus charmantes choses qu'*elle ait* jamais lues, » dit, aussi brièvement, à peu près le contraire le 27 juillet, en déclarant à Bussy : « Votre critique de *la Princesse de Clèves* est admirable, mon cousin ; je m'y reconnais et j'y aurais même ajouté deux ou trois petites bagatelles qui vous ont assurément échappé. Je reconnais la justesse de votre esprit, et

la solitude ne vous ôte rien de toutes les lumières naturelles ou acquises dont vous aviez fait une si bonne provision. Vous êtes en bonne compagnie quand vous êtes avec vous. J'ai été bien aise de savoir votre avis et encore plus de ce qu'il se rencontre justement comme le mien : l'amour-propre est content de ces heureuses rencontres. »

Corbinelli, écrivant à Bussy dans le même temps, témoigne que l'opinion du comte est celle de tout le monde : « J'ai lu vos réflexions sur *la Princesse de Clèves*. Je les ai trouvées excellentes et pleines de bon sens. Je les ai d'autant plus aimées qu'elles ont rencontré le goût de tous les honnêtes gens de ce pays-ci. » Et, par parenthèse, il demande à Bussy si le style de ce roman « est propre pour l'histoire, » à quoi Bussy répond avec un beau flegme qu'il « n'a pas lu *la Princesse de Clèves* avec le dessein de juger si son style était propre pour l'histoire. » Bussy est très satisfait de son « jugement » de *la Princesse de Clèves*. Nous le retrouverons quand nous nous occuperons du dénouement.

Revenons à Valincour. Il n'approuve point l'invention de M. de Nemours se montrant ou essayant de se montrer à Mme de Clèves, après l'avoir guettée longtemps par la fenêtre du pavillon et l'avoir vue qui regardait avec attendrissement son portrait à lui : « Il me semble, ne lui en déplaise, qu'il prenait assez mal son temps pour se montrer. Quelque aimé qu'on puisse être d'une femme, lorsqu'elle ne nous a pas encore découvert son cœur, c'est presque un sûr moyen de s'en faire rebuter que de la vouloir convaincre pour ainsi dire malgré elle de la passion qu'elle cache... Le dépit de se voir surprise et de voir sa faiblesse découverte malgré les soins qu'on avait pris de l'empêcher de paraître donne des sentimens qui ne sont guère favorables à celui qui cause ses désordres. »

La remarque est juste, de soi, et très délicate. Mais il faudrait convenir aussi que Mme de La Fayette a prévu l'objection et pris toutes ses précautions pour la détruire par l'hésitation extrême qu'elle a donnée à M. de Nemours, laquelle n'est vaincue, comme malgré lui, que par la violence de ces sentimens : « *... Elle s'assit et se mit à regarder ce portrait avec une attention et une rêverie que la passion seule peut donner. On ne peut exprimer ce que sentit M. de Nemours dans ce moment. Voir au milieu de la nuit, dans le plus beau lieu du monde, une personne qu'il adorait; la voir sans qu'elle sût qu'il la voyait; et la voir*

tout occupée de choses qui avaient du rapport à lui et à la passion qu'elle lui cachait, c'est ce qui n'a jamais été goûté ni imaginé par nul autre amant. Ce prince était aussi tellement hors de lui-même qu'il demeurait immobile à regarder Mme de Clèves sans songer que les momens lui étaient précieux. Quand il fut un peu remis, il pensa qu'il devait attendre à lui parler qu'elle allât dans le jardin. Il crut qu'il le pouvait faire avec plus de sûreté parce qu'elle serait plus éloignée de ses femmes ; mais voyant qu'elle demeurait dans le cabinet, il prit la résolution d'y entrer. Quand il voulut l'exécuter, quel trouble n'eut-il point? Quelle crainte de lui déplaire! Quelle peur de faire changer ce visage où il y avait tant de douceur et de le voir devenir plein de sévérité et de colère! Il trouva qu'il y avait de la folie, non pas à venir voir Mme de Clèves sans être vu; mais à penser de s'en faire voir ; il vit tout ce qu'il n'avait pas encore envisagé. Il lui parut de l'extravagance dans sa hardiesse de venir surprendre au milieu de la nuit une personne à qui il n'avait encore jamais parlé de son amour. Il pensa qu'il ne devait pas prétendre qu'elle le voulût écouter et qu'elle aurait une juste colère du péril où il l'exposait. Tout son courage l'abandonna et il fut prêt plusieurs fois à prendre la résolution de s'en retourner sans se faire voir. Poussé néanmoins par le désir de lui parler et rassuré par les espérances que lui donnait tout ce qu'il avait vu, il avança quelques pas ; mais avec tant de trouble qu'une écharpe qu'il avait s'embarrassa dans la fenêtre, en sorte qu'elle fit du bruit. Mme de Clèves tourna la tête... »

La critique de Valincour tombe parce qu'elle a été faite par l'auteur lui-même. On ne peut reprocher, comme invraisemblable, une imprudence à un personnage de roman que quand il ne s'aperçoit pas de son imprudence; mais quand il la voit et la commet, c'est qu'il est sensé et passionné, et que sa passion l'emporte sur le bon sens, ce qui est la chose la plus vraisemblable du monde.

La mort de M. de Clèves, — et ici nous serons presque tout à fait de l'avis de Valincour, — n'est pas suffisamment expliquée ; M. de Clèves n'a vraiment pas de suffisantes raisons de mourir. Il a entendu le rapport que lui fait un gentilhomme à son service des faits et gestes de M. de Nemours. Le gentilhomme lui a dit : « M. de Nemours a entré deux nuits de suite dans le jardin de la forêt... » — « C'est assez, » a dit M. de Clèves, et il a écarté le gentilhomme et il est tombé dans un accablement dont

il ne s'est pas relevé. En vérité, s'écrie M. de Valincour, « M. de Clèves ne sait rien de ce qu'a fait de M. Nemours et il meurt ! Il se désespère de pur désespoir. » Il ressemble à don Quichotte. C'est don Quichotte qui dit quelque part : « Se désespérer et devenir fou pour un sujet qui le mérite est une chose qui arrive aux âmes les plus vulgaires et dont on ne nous sait pas de gré. Le beau est que, sans sujet ou pour le plus petit sujet du monde, on se désespère et l'on se tue. » — « Il aurait fallu donner à la mort de M. de Clèves un prétexte plus vraisemblable que n'est celui de n'avoir pas voulu écouter tout ce que son gentilhomme avait à lui dire. » Au fond, c'est une manière de quiproquo. Ainsi dans *le Cid*, Chimène se trompant sur la nouvelle que don Sanche lui apporte ; ainsi dans *Iphigénie*, Clytemnestre, à la vue d'Ulysse, se persuadant qu'Iphigénie est morte. Cela passe au théâtre, où nécessairement cela dure peu ; « mais, dès que cette *préoccupation* dure plus d'un quart d'heure et qu'un homme s'obstine à deviner le contraire de ce qu'on veut lui dire, elle ne peut plus s'excuser ; elle sort du vraisemblable. »

Voilà de l'excellente critique. Je ne plaiderai que les circonstances atténuantes. M. de Valincour isole trop cet épisode de tout le reste du roman, de tout le reste de l'histoire de M. de Clèves. Si M. de Clèves n'avait eu comme raison de tomber dans la langueur et de mourir que sa conversation avec son gentilhomme, M. de Valincour aurait complètement raison ; mais il faut se souvenir que M. de Clèves a été frappé au cœur par l'aveu que lui a fait sa femme, puis rongé par les soupçons très naturels qu'il a sur les actes de M. de Nemours ; qu'ainsi, il est une de ces machines usées que le moindre choc *achève* de rompre.

Le dénouement donne à Valincour, comme probablement à la plupart des lecteurs de *la Princesse de Clèves*, une déception. Pourquoi, veuve, libre, aimant toujours profondément M. de Nemours, la princesse de Clèves repousse-t-elle M. de Nemours, pour tomber ensuite dans un état languissant et se retirer au couvent et mourir ? « C'est une femme incompréhensible que Mme de Clèves. C'est la prude la plus coquette et la coquette la plus prude qu'on ait jamais vue. Pendant la vie de son mari, elle aime M. de Nemours ; elle ne fait point de difficulté d'avoir son portrait, de passer les nuits à le regarder et lorsque, par la mort de son mari, elle devient maîtresse d'elle-même et peut

disposer de son cœur, elle se fait un crime de se donner à un homme qu'elle aime passionnément. » Pourquoi cela ? L'on dira que c'est parce qu'elle tient que M. de Nemours est cause de la mort de son mari. Mais non ; écoutez-la elle-même : « *Ce que je crois devoir à la mémoire de M. de Clèves serait faible, s'il n'était soutenu par l'intérêt de mon repos.* » Or, « en quoi consiste cet intérêt de son repos ? C'est la crainte de n'être plus aimée de M. Nemours après qu'elle l'aurait épousé. Cela lui paraît un si horrible malheur qu'elle emploie sept ou huit pages à le dépeindre avec les termes de la plus raffinée coquetterie. *Voilà-t-il pas une belle raison pour ne pas épouser un homme ?* Depuis la Sapho du *Grand Cyrus*, s'est-il rencontré une femme à qui cette vision soit tombée dans l'esprit ? Mme de Clèves devait, à l'exemple de cette héroïne, proposer à M. de Nemours de venir avec elle dans sa terre proche des Pyrénées pour y passer le reste de ses jours et en tirer auparavant parole qu'il ne la presserait pas de l'épouser. »

On trouve la même note dans Bussy-Rabutin. Après s'être étonné, avec le bon goût que l'on sait, de la vertu de Mme de Clèves, il ajoute : « Et si, contre toute apparence et contre l'usage, ce combat de l'amour et de la vertu durait dans son cœur jusqu'à la mort de son mari, alors elle serait ravie de les pouvoir accorder ensemble en épousant un homme de qualité, le mieux fait et le plus joli cavalier de son temps. » La grossièreté de Bussy me répugne un peu ; mais la légèreté de Valincour ne laisse pas de m'étonner. Comment n'a-t-il pas vu... d'abord que ce qui déplaît le plus à Mme de La Fayette, c'est la vulgarité, et que si elle a songé un moment à un dénouement qui eût fait de Mme de Clèves et de M. de Nemours deux époux satisfaits et tranquilles, elle l'a repoussé avec une sorte d'*horreur littéraire?* Mais passons. Comment n'a-t-il pas vu que le dénouement malheureux est ici le seul logique ? Flaubert disait des hommes du XVIIe siècle : « Comme ils lisaient lentement ! » J'ai peur que Valincour n'ait pas lu assez lentement, et je veux dire par là, — car il est constant qu'il a passé des mois à étudier ce roman, — qu'il a été, en lisant *la Princesse de Clèves*, un peu atteint de cette maladie que connaissent tous les critiques, qui consiste à être plus pressé de critiquer qu'appliqué à comprendre. A mon sens, tout le roman mène à cette conclusion : encore que très éprise de M. de Nemours, Mme de Clèves libre ne l'épouserait pas ;

— et surtout à celle-ci : après les traverses par lesquelles Mme de Clèves a passé, elle est moralement trop lasse pour avoir le courage de son amour.

Sur la première proposition, songez donc à la façon dont Mme de Clèves aime M. de Nemours. Elle l'aime sans confiance en lui ; ce qui revient à dire qu'elle ne l'aime pas; mais qu'elle est troublée par lui; ce qui est si différent que c'est beaucoup plus flatteur pour la vanité d'un homme, mais désastreux pour ses désirs. Mme de Clèves n'a pas aimé M. de Clèves de cet amour qui commence par l'estime, qui continue par l'amitié, qui s'accompagne toujours de confiance, et qui finit par l'abandon de tout l'être à ce que l'on sent bien qui doit être le bonheur. M. de Nemours a été dans la vie de Mme de Clèves une tempête dont elle a joui délicieusement en même temps qu'elle en souffrait ; mais dont elle a souffert affreusement en même temps qu'elle y trouvait un plaisir aigu. Dans ces conditions, on n'épouse point, quand, du reste, on n'est plus une toute jeune fille impulsive. « Elle craignait de n'être plus aimée [bientôt] de M. de Nemours. Voilà-t-il pas une belle raison pour ne pas épouser un homme ? » — Parbleu, c'en est une très suffisante pour une personne qui, parmi les entraînemens de sa passion, fut toujours très raisonnable. Elle a toujours autant craint M. de Nemours qu'elle l'a aimé. Voilà pourquoi elle lui dit dans une déclaration où il faut avoir des yeux étranges pour voir « la coquetterie la plus raffinée : » « *Je crois même que les obstacles ont fait votre constance; vous en avez assez trouvé pour vous animer à vaincre... Les passions peuvent me conduire; mais elles ne sauraient m'aveugler; rien ne peut m'empêcher de connaître que vous êtes né avec toutes les dispositions pour la galanterie et toutes les qualités qui sont propres à y donner des succès heureux... Par vanité ou par goût, toutes les femmes souhaitent de vous attacher ; il y en a peu à qui vous ne plaisiez ; mon expérience me ferait croire qu'il y en a peu à qui vous ne puissiez plaire. Je vous croirais toujours amoureux et aimé, et je ne me tromperais pas souvent. Dans cet état, je n'aurais d'autre parti à prendre que celui de la souffrance; je ne sais même si j'oserais me plaindre... Ce que je crois devoir à la mémoire de M. de Clèves serait faible, s'il n'était soutenu par l'intérêt de mon repos...* »

A cela M. de Nemours pourrait répondre : « Tout simplement, vous n'aimez pas. » — Mme de Clèves pourrait alors lui dire

ou plutôt se dire à soi-même : « J'aime ; mais je n'ai plus le courage de mon amour. Je suis lasse. J'ai été tellement torturée par l'effroi de la passion orageuse qui s'était abattue sur moi que j'ai, pour me sauver de moi-même, cherché un refuge dans un aveu à mon mari qui a été un remède, mais égal au mal. J'ai vu mon mari frappé à mort tant par cet aveu même que par ses soupçons et ses inquiétudes sur les démarches de M. de Nemours. Je suis en partie, encore qu'innocemment, cause de sa mort. Je résiste désormais à toute passion, et j'en ai peur. Je cherche le silence et la nuit pour pleurer et pour mourir. »

Qui ne voit que l'explication de *la Princesse de Clèves* est, au moins partiellement, dans cette pensée de La Rochefoucauld : « Dans la vieillesse de l'amour, comme dans celle de l'âge, on vit encore pour les maux ; mais on ne vit plus pour les plaisirs. » L'amour de Mme de Clèves est déjà vieux ; elle aussi est déjà vieille, étant souffrante et destinée à mourir jeune ; elle le sent et qu'elle ne peut plus vivre que pour les maux et elle veut s'épargner au moins les plus douloureux et elle dit comme Mme de Staël : « Il vaut mieux commencer que finir par ne pas s'aimer ; » et cette fin du roman, non seulement n'est pas vulgaire, mais elle est parfaitement logique et elle est d'une beauté mélancolique et douloureuse comme un grand naufrage.

Voilà ce qu'aurait certainement compris M. de Valincour s'il avait lu lentement. Quant à Bussy, il aurait eu beau lire lentement, il ne se serait jamais, je crois, élevé beaucoup au-dessus de la critique de corps de garde ; mettons, si vous voulez, de bivouac.

Le jugement de Valincour sur l'ensemble de *la Princesse de Clèves* me semble assez juste : il trouve l'histoire très touchante, il félicite l'auteur d'avoir « affectionné » les lecteurs à tous les principaux personnages. « Les faiseurs de nouvelles ordinaires croient avoir beaucoup fait quand ils ont affectionné leurs lecteurs à quelqu'un de leurs personnages. Dans celle-ci, il n'y en a pas un pour qui l'on ne s'intéresse. On admire Mme de Chartres, on aime Mme de Clèves, on plaint son mari ; on estime M. de Nemours. Il n'y a rien qui ne porte au cœur et qui ne s'y fasse sentir. » — A mon presque grand étonnement, il trouve ce roman dangereux : « Il se trouvera plus d'une femme qui, après l'avoir lu, se sentira le cœur plus tendre qu'elle ne l'avait auparavant. Et une personne à qui l'exemple de Mme de Clèves aura inspiré la même faiblesse ne trouvera peut-être pas la même force pour

résister à la passion... Je crois qu'il n'y a pas de femme un peu raisonnable qui ne résiste aisément aux impressions de l'amour tant qu'elle l'envisagera comme une impression criminelle et qui a souvent de terribles suites ; mais, dans ces sortes d'ouvrages où l'on n'en prend que les idées qui nous plaisent (?), où l'on va même jusqu'à faire passer cette folie pour une vertu et pour une marque de grandeur d'âme... »

Je ne vois rien de tel, même entre les lignes, dans tout le roman de Mme de La Fayette.

Valincour fait consciencieusement tout son métier de critique : il « généralise; » il a tout un *excursus* sur le roman historique. Il y a, nous explique-t-il, deux sortes de fictions : celles où tout est inventé et où l'auteur n'a d'autre obligation que de ne point choquer la vraisemblance; celles qui sont « mêlées de vérité » et où l'auteur « prend un sujet tiré de l'histoire pour l'embellir. » Telles sont les tragédies, tels les romans comme *Cyrus*, *Cléopâtre*, *Clélie*. Dans ces sortes d'histoires, « l'auteur peut ajouter ou diminuer; mais ce ne doit être que dans les *circonstances*, » les faits principaux doivent être scrupuleusement respectés. Les changer, comme disait Castelvetro, autant vaudrait inventer des fleuves, des montagnes et des mers. Que faire donc précisément? « Je voudrais prendre pour le temps de mon ouvrage un siècle fameux par de grands événemens et célèbre par les personnes illustres qui y auraient vécu. Je choisirais ceux de ces grands événemens qui auraient le plus éclaté et *dont les historiens ne nous auraient pas laissé le détail des circonstances*. Je tâcherais d'en inventer par rapport à mon sujet et je voudrais si bien surprendre mon lecteur qu'il lui semblât *que je n'aurais écrit que ce que les historiens auraient oublié d'écrire ou ce qu'ils auraient laissé pour ne pas entrer dans un trop grand détail*. Enfin je voudrais que mes fictions eussent un rapport si juste et si nécessaire aux événemens véritables de l'histoire *et que les événemens parussent dépendre si naturellement de mes fictions* que mon livre ne parût être autre chose que l'*histoire secrète de ce siècle-là*. » — Il est amusant de voir un homme du monde du XVIIe siècle définir avec tant de justesse et de bonheur d'expression l'art de Walter Scott et aussi celui de Dumas père.

Les remarques de Valincour sur le style et la langue de *la Princesse de Clèves* sont du plus haut intérêt pour l'histoire de la langue et tout simplement pour l'art de parler en français.

Je voudrais les donner toutes. Personne, j'en suis sûr, ne sera fâché que j'en donne beaucoup.

« *Messieurs de Guise, dont elle était nièce, avaient beaucoup augmenté leur crédit et leur considération par son mariage.* » — « Vous souvient-il d'avoir jamais entendu dire qu'un homme a augmenté sa considération? C'est tout nouveau. Il est vrai que ce mot étant joint à *crédit*, l'un sert à faire passer l'autre. »

— « *Il s'aperçut que ses regards l'embarrassaient contre l'ordinaire des jeunes personnes, qui...* » — « Ce contre l'ordinaire des jeunes personnes ne se rapporte à rien. Il n'est pas lié. Qu'est-ce que des regards qui embarrassent contre l'ordinaire des jeunes personnes? Il fallait absolument : « Il s'aperçut que ses regards lui faisaient de la peine et *qu'elle était embarrassée*, contre l'ordinaire des jeunes personnes... »

— « *Avoir de l'application pour faire quelque chose.* » — « Il faut dire : avoir de l'application à faire quelque chose. »

— « *Jamais mari n'a été si loin de prendre de la jalousie.* » — « J'avais toujours cru qu'on disait : être éloigné; et non pas : être loin de faire quelque chose. »

— *Ce prince était fait de sorte qu'il était difficile de ne pas être surprise de le voir.* » — « Il fallait *surpris*. Dès qu'on parle en général, il faut employer le masculin. De plus, il fallait *en le voyant* et non pas *de le voir*. « Je suis tout surpris de le voir » veut dire qu'on ne s'attendait pas à le voir; mais pour dire qu'on est surpris de quelque chose d'extraordinaire qui est en quelqu'un, il faut « *surpris en le voyant.* »

— « *Il est vrai aussi que comme M. de Nemours sentait pour elle une inclination violente qui lui donnait cette douceur et cet enjouement qu'inspirent les premiers désirs de plaire...* » — « Inclination violente n'est pas propre à donner une douceur. » — Avec la permission de M. de Valincour, je lui dirai que je ne suis aucunement de son avis.

— « *Songez ce que vous devez à votre mari.* » — Il faudrait : songez à ce que... »

— « *L'opinion que Madame de... a perdu sa bague...* » — « Peu français. Il faudrait : l'opinion qu'il a que Madame... a perdu sa bague. Ces concisions et ellipses mènent tout droit au langage des anges, disait Voiture. »

— « *Sa conduite qui avait été si éloignée de se remarier.* » —

« Ne vous semble-t-il pas que c'est la conduite de Mme de Tournon qu'on remarie et non pas elle-même? »

— « *Il était aussi aimé de la reine Marie qui l'aurait épousé, du consentement de l'Angleterre, sans qu'elle connût que* [si elle n'avait pas connu que] *la jeunesse et la beauté de sa sœur Élisabeth le touchaient davantage que l'espérance de régner.* » — « Cette façon de parler ressemble assez au *pour que* dont M. de Vaugelas avait prédit l'établissement. On commence même à s'en servir. » — La tournure a été à la mode au XVIIe siècle, ce me semble. Mme de Sévigné écrit (27 mai 1680) : « Je serais partie aujourd'hui sans que j'ai voulu avoir [sans ceci que j'ai voulu avoir ; si je n'avais pas voulu avoir] votre réponse le même jour. » Mme de La Fayette l'emploie au moins une autre fois, à ma connaissance, dans *la Princesse de Clèves :* « ... Il l'observait avec tant de soin que peut-être aurait-il démêlé la vérité sans que l'arrivée du duc d'Albe fit un changement [sans cet incident que l'arrivée du duc d'Albe fit un changement]. Cette tournure ne s'est pas établie parce qu'elle est très amphibologique : « Elle l'aurait épousé sans qu'elle connût... » semble vouloir dire : « ne connaissant pas que... » et signifie au contraire : « mais elle connaissait. » Ce qu'il faut, c'est : « si ce n'avait été qu'elle connaissait, » ou, par ellipse : « n'eût été qu'elle connaissait. »

— « *Vous ne savez pas que le Roi d'Espagne n'a voulu passer aucun article qu'à condition d'épouser cette princesse au lieu du prince Carlos.* » — « Ne semble-t-il pas que le roi d'Espagne devait épouser don Carlos? Il est incontestable que le passage est clair pour tout le monde ; mais ce n'est que par hasard qu'il l'est. Mettez un autre mot à la place du mot épouser ; par exemple : il n'a voulu passer aucun article qu'à condition d'avoir cette princesse au lieu du prince Carlos. On ne sait ce que cela veut dire. »

— « *Il ne laissait échapper aucune occasion de voir la princesse sans laisser paraître néanmoins qu'il les cherchât.* » — « Que veut dire *les* au pluriel avec aucune occasion au singulier? Est-ce une faute d'impression? Non ; car si vous lisez *la*, on ne saurait à quoi rapporter ce *la*, ou à Mme de Clèves ou à l'occasion. Enfin ce *la* ferait une confusion terrible. On eût pu éviter tout cela [peut-être il joue sur les mots au tout au moins avec les mots] en disant : « M. de Nemours, sans faire paraître qu'il cherchât l'occasion de voir Mme de Clèves, n'en laissait échapper aucune. »

— « *Il m'a paru que vous m'aimiez mieux que vous n'aviez jamais fait...* » — « *Plus* et non pas *mieux*. On aime mieux une chose qu'une autre, une personne qu'une autre ; mais on n'aime pas mieux une personne à un moment qu'à un autre, on l'aime plus. » — Il y aurait à discuter. *Si l'auteur avait voulu dire :* vous m'aimiez d'une façon plus délicate, plus profonde, plus charmante, il aurait dû dire : vous m'aimiez *mieux;* et par conséquent, en sa généralité, la remarque de Valincour est fausse ; je conviens du reste qu'en ce passage, l'auteur n'a rien voulu dire autre chose que : vous m'aimiez plus fort.

— « *Le bruit que j'étais amoureux...* Les cuisantes douleurs que lui avait causées la pensée que... Il ne pouvait se résoudre à prendre le hasard qu'elle entendit parler... » — En vérité l'auteur aime furieusement le *que* après un substantif et il en use d'une manière extraordinaire. On ne saurait ouvrir son livre sans trouver de ces sortes de façon de parler. » — Elles sont bonnes ou mauvaises selon les cas. Elles sont bonnes quand le verbe que contient, pour ainsi parler, le substantif se construit avec *que;* elles sont mauvaises quand le verbe que contient le substantif ne se construit pas avec *que;* ou quand le substantif ne contient aucun verbe. « Le désir qu'on vous conseille » est fort bon, parce que l'on dit « désirer que. » — « L'aspiration qu'on aille au ciel » serait fou, parce qu'aspirer ne se construit pas avec *que.* Dans le texte de Mme de La Fayette cité par Valincour, « la pensée que » me paraît excellent, parce que l'on dit penser que ; « le bruit que j'étais amoureux » me paraît acceptable à cause de la locution « le bruit court que ; » quant à « le hasard que, » il me paraît un barbarisme étrange.

— « *Entrer à garder les secrets* [prendre l'habitude de les garder]. — « Incorrect. On dit : « J'entre dans ce que vous dites pour « je le comprends, » mais entrer à garder... J'aimerais autant qu'on dît : « Elle entrait à entendre des nouvelles. »

— « *Courir le cerf.* » — « Jamais on n'a dit « courir le cerf. » Tous les chasseurs sont d'accord sur cela avec Vaugelas [on dit « courre le cerf. »]

— « *Il lui ôta quasi toute la joie qu'il avait de se croire aimé d'elle... Il ne savait quasi si ce qu'il avait entendu n'était pas un songe...* » — « Quasi si, quasi à, quasi en et, en général, l'abus du *quasi* est blâmé par Vaugelas. » — Comparez Mme de Sévigné : « Mon Agnès pleure *quasi* mon départ (27 mai 1680). » *Quasi*

n'est resté correct qu'avec les substantifs et les adjectifs : « la quasi-unanimité, quasi glacé. »

— « *Épargnez-moi la peine de vous redire des détails qui me font honte à moi-même de les avoir remarqués.* » — « L'on ne peut imaginer de construction plus vicieuse et je ne conçois pas le goût que paraît avoir l'auteur pour ces façons de parler si bizarres et extraordinaires. Il était si naturel de dire : « des détails que j'ai honte moi-même d'avoir remarqués. » — Je ferai observer à M. de Valincour que le tour de Mme de La Fayette a plus de force que le sien ; « cela me fait honte » étant plus énergique que « j'ai honte de. » Quant à la correction de la phrase de Mme de La Fayette, elle me semble absolue : « des détails qui me font (la) honte, qui me donnent, à m'en souvenir, (la) honte de les avoir remarqués. »

Sur le mot *détails*, on pense bien que Valincour dit que détails au pluriel est « hasardé ; » on ne dit pas « mille détails, » mais « le détail de mille choses. » — Rien de plus juste. Détails au pluriel est un signe de corruption de la langue, une marque qu'elle ne s'entend plus.

— « *Toutes les actions remarquables qui s'étaient passées...* » — « On dit les choses qui se sont passées et les actions qui se sont faites. »

— « *Elle la trouva dans une vie très solitaire.* » — « Trouver une personne dans une vie » est une façon de parler à éviter. » — Je ne vois pas trop pourquoi. Je conviens que « elle la trouva menant une vie... » est plus dans l'usage.

— « *Il a entré dans le jardin.* » — « Il faut « il est entré. » — Plutôt ; mais les deux conjugaisons ont été usitées au XVIIe siècle. Voltaire même dit encore en 1763 : « Il faut qu'il entre [à l'Académie] et qu'ensuite Diderot entre ; et si Jean-Jacques avait été sage, Jean-Jacques aurait entré ou serait entré ; mais c'est le plus grand petit fou qui soit au monde. »

— « *Cette passion endormie se ralluma.* » — « Une passion endormie se réveille et une passion éteinte se rallume. Ces changemens de métaphores passaient pour fautes dès le temps du cardinal Duperron et il le remarque lui-même en quelque endroit. »

— « *Cette vie si longue et si prochaine de la mort fit paraître à Mme de Clèves les choses de cette vie de cet œil si différent dont on les voit dans la santé.* » — « Il doit y avoir une faute d'impression ; car il faut absolument : de cet œil si différent de celui

dont on les voit dans la santé. De plus, avez-vous jamais ouï dire : faire paraître les choses d'un œil? »

Et Valincour, pour terminer, fait remarquer avec raison que c'est un livre très bien écrit que celui où l'on ne relève pas plus de fautes. Ainsi l'abbé d'Olivet, après un volume d'observations sur les fautes de Racine, déclarait, avec raison aussi, que rien plus que ce qui précédait ne prouvait qu'il y avait moins à reprendre dans Racine que dans les meilleurs auteurs de prose.

Ce qu'il y a de constant aussi, c'est que Valincour, quoique, à mon avis, ne comprenant vraiment pas le fond, le sens profond de *la Princesse de Clèves*, en sent toutefois, fortement et délicatement, certaines beautés, en note certains défauts qui sont réels et se montre, à en examiner le style, un maître de la langue. Il faut, si l'on s'enquiert de bons livres pour apprendre la langue française, mettre les *Lettres* de Valincour *sur la princesse de Clèves* à côté du *Commentaire* de Voltaire *sur Corneille*.

On répondit à Valincour. En 1679 parut chez Barbin un petit volume sans nom d'auteur, intitulé *Conversations sur la critique de la « Princesse de Clèves.* » Il est attribué, depuis cette époque même, à l'abbé de Charnes. Dans la préface de cet ouvrage, l'auteur traite durement celui des *Lettres à la Marquise*. L'auteur des *Lettres* est un ignorant. Il n'a pas lu l'*Origine des Romans* (de l'évêque Huet). Il ne comprend pas Castelvetro. Il n'a pas entendu le dessein général de *la Princesse de Clèves* qui est de « faire voir par une fiction agréable que les plus innocentes galanteries entre personnes mariées ne causent que du malheur. » L'auteur des *Conversations* semble bien croire que l'auteur des *Lettres* est le Père Bouhours ; car il dit : « Pour bien juger [d'un ouvrage comme *la Princesse de Clèves*] il faut être autre chose que grammairien ; il faut avoir appris par une grande expérience du monde à bien juger des bienséances et avoir étudié les passions que l'on représente. » Or on ne voit pas par ces *Lettres* que leur auteur « ait la connaissance du monde, ni les sentimens des personnes élevées et agitées des passions qui sont dépeintes dans *la Princesse de Clèves.* »

Suivent trois « conversations, » dont la première roule sur la conduite de l'ouvrage, l'autre sur les sentimens des personnages, la troisième sur le style.

Relativement à la critique, que fait l'auteur des *Lettres*, de Nemours s'avançant jusqu'à la fenêtre du pavillon pour se mon-

trer à la princesse, l'auteur des *Conversations* dit à peu près ce que j'ai dit plus haut sur les hésitations de Nemours et conclut ainsi : « Il ne s'agit pas de savoir si M. de Nemours fit bien de suivre les mouvemens de sa passion ; mais s'il est vraisemblable qu'il ait pu faire ce qu'il a fait. »

Sur la mort de M. de Clèves, le critique du critique trouve de la « cruauté » dans ce que dit le critique de cette mort, considérée comme celle d'un don Quichotte ; mais il ne discute pas la question si cette mort est vraisemblable ou ne l'est point.

Il s'étend infiniment sur l'*excursus* du critique relativement au roman historique, sans rien apporter d'intéressant sur cette affaire.

Sur ce que le critique a dit que l'auteur de *la Princesse de Clèves* avait négligé de nous renseigner sur l'esprit de la princesse, alors qu'il nous renseigne sur sa beauté, il dit assez spirituellement qu'il était bon de nous dire qu'elle était belle et comment elle l'était puisqu'on ne pouvait pas nous la montrer, mais que nous avions tout le livre pour juger par nous-mêmes si elle avait de l'esprit. Pour son compte, il trouve qu'elle en a.

Pour ce qui est des histoires étrangères au roman qui y sont intercalées et que notre auteur appelle *épisodes* et que le critique avait assez vivement blâmées, le critique du critique rapporte une opinion de l'Académie de Florence qui ne laisse pas d'être intéressante sur cette mode du temps et qui prouve qu'on en discutait, et qui est qu'il n'est pas nécessaire que ces épisodes aient un lien avec le roman en son ensemble, pourvu qu'ils en aient un avec l'endroit où ils sont placés.

Sur le rapprochement malicieux que le critique a fait de *la Princesse de Clèves* avec *les Désordres de l'amour*, le critique du critique nous dit « qu'il sait de bonne part que l'auteur de *la Princesse de Clèves* avait fait cet ouvrage bien avant l'impression des *Désordres de l'amour*. »

Sur la scène de l'aveu, le critique du critique ne dit vraiment *rien* relativement à la vraisemblance ou à l'extravagance de l'aveu lui-même et se contente d'assurer que cet aveu ne ressemble en rien à celui de la marquise de Thermes dans *les Désordres de l'amour ;* mais que c'est bien plutôt « l'aveu de Plautine (*sic*) dans le *Polyeucte* de M. Corneille qui a donné lieu à celui de *la Princesse de Clèves;* car du moins les caractères sont bien plus semblables. » — Rien donc, ou à peu près, sur l'aveu lui-même, mais une discussion assez serrée sur les senti-

mens de M. de Clèves en présence de sa femme faisant cet aveu. Le critique du critique les trouve d'une justesse absolue.

Sur Mme de Clèves en général, il dit beaucoup de choses banales et inconsistantes; mais il rencontre une très bonne formule : « Mme de Clèves est une femme qui combat : il ne faut pas qu'elle soit partout maîtresse d'elle-même ; il suffit qu'elle le soit enfin. »

Sur le dénouement, le critique du critique s'indigne de ce que le critique trouve Mme de Clèves incompréhensible et il croit que tout le monde la doit comprendre. Il croit, lui, qui, décidément, est Cornélien, que c'est par *devoir*, presque uniquement par *devoir*, que Mme de Clèves prend ses résolutions dernières. Il reproche au critique de n'avoir rapporté que la moitié de la phrase essentielle de la déclaration de Mme de Clèves : « *Ce que je crois devoir à la mémoire de M. de Clèves serait faible s'il n'était soutenu de l'intérêt de mon repos*, » tandis qu'elle a dit : « *Ce que je crois devoir à la mémoire de M. de Clèves serait faible s'il n'était soutenu de l'intérêt de mon repos; et les raisons de mon repos ont besoin d'être soutenues de celles de mon devoir.* » Et ainsi le critique « ne fait dire à la princesse que *le moindre des motifs* qu'elle a d'abandonner M. de Nemours. »

Cela est fort bien déduit; mais si on lit la déclaration de Mme de Clèves tout entière, on verra quelle petite place y tiennent les raisons tirées du devoir et quelle grande celles qui le sont du désir de repos et des craintes relatives à la légèreté de Nemours. Je reste de mon avis. Toutefois, entre le critique qui ne trouvait qu'extravagante la conduite de Mme de Clèves et le critique du critique qui la trouve juste, tout en l'attribuant au mobile qui me paraît en elle le plus faible, il va sans dire que je suis pour le second.

Celui-ci termine son livre, comme je l'ai dit, par une réfutation de *toutes* les critiques de style qu'a faites le censeur de *la Princesse de Clèves*. Il est ici extrêmement faible. Un de ses procédés est de montrer que les fautes que le critique relève dans *la Princesse de Clèves*, il les fait lui-même, ce qui est de bonne guerre, mais indifférent à la postérité. Le plus souvent il a tort dans ses corrections de corrections, par suite du parti pris qu'il a de trouver mauvais tous les amendemens du critique. Ne va-t-il pas jusqu'à défendre : « Cette passion endormie se ralluma? » Ne va-t-il pas jusqu'à défendre : « Sa conduite qui avait été si éloignée de se remarier? » On dirait qu'il est l'auteur lui-

même, tant il veut se persuader qu'il n'y a rien dans le livre qui ne soit parfait. Quelquefois il a raison. Il défend « il a entré dans le jardin ; » car il est entré dans le jardin se dit de quelqu'un qui entra dans le jardin et qui y est encore, et il a entré se dit de quelqu'un qui entra dans le jardin et qui en est sorti. Il défend « courir le cerf » par ces deux vers de Molière rapprochés : « Nous étions une troupe assez bien assortie, qui, pour courir un cerf, avions hier fait partie, » et : « A-t-on jamais parlé de pistolet, mon Dieu, pour courre un cerf. » — En somme, l'abbé de Charnes, si c'est lui, est lourd, pâteux, filandreux, pénible à lire, puéril dans son dessein de tout défendre et souvent dans la façon de défendre ; mais assez judicieux, point mauvais psychologue, quelquefois trouvant l'esprit, quoiqu'il le cherche toujours, et il intéresse le studieux attentif.

M. de Valincour dut lire ce petit ouvrage avec intérêt, quelquefois avec un sourire approbatif, quelquefois avec une boutade épigrammatique ; ne pas se sentir atteint et n'être pas fâché, pour sa réputation naissante, d'être attaqué.

M. de Valincour vécut, comme j'ai dit en commençant, jusqu'à une vieillesse très avancée. En 1726, sa maison des champs à Saint-Cloud brûla et particulièrement sa bibliothèque. C'est là que périrent des manuscrits de Racine et de Boileau relatifs à l'histoire du Roi, dont ils étaient, comme on sait, historiographes. Valincour possédait ces papiers à titre de leur successeur. On le plaignit de la destruction de ses livres qu'il aimait si chèrement. Il répondit en sage : « J'aurais bien mal profité de mes livres s'ils ne m'avaient appris à en supporter la perte. »

Il mourut le 4 janvier 1730, âgé d'un peu moins de soixante-dix-sept ans.

Il avait bien peu travaillé ; il n'avait presque pas travaillé du tout ; mais il était singulièrement avisé et, dès l'âge de vingt-cinq ans, il s'était assuré l'immortalité en s'avisant de faire judicieusement la critique d'un livre immortel. Mme de La Fayette, ayant reçu de l'évêque Huet, pour servir de préface à *Zayde*, le petit traité de cet évêque sur l'*Origine des romans*, lui dit gracieusement : « Nous avons marié nos enfans ensemble. » Elle disait bien ; mais encore, la plus illustre des filles de Mme de La Fayette, c'est un enfant de Valincour qui l'a épousée.

ÉMILE FAGUET.

LES PEINTRES DE LA NUIT

ET

LES SALONS DE 1909

Pendant l'été de 1854, il y avait, à Londres, un cocher d'omnibus qui, du poste élevé où la Providence l'avait placé, observait les hommes et les choses de la grand'ville. Il s'en ouvrait ainsi à l'un de ses cliens : « M. Carlyle est un bon type, mais je vous en montrerai un bien plus original encore, si vous venez jusqu'au coin de la rue. On le voit très bien du *bus*. C'est un gaillard, au premier étage, qui a quelque chose qui se tient toute la nuit à une fenêtre et qui, lui, se tient assis ou debout à l'autre, et comme qui dirait en train de dessiner cette chose. Il ne va pas se coucher comme les autres chrétiens, mais reste là, longtemps après que le dernier *bus* a passé, et le policeman dit que, lorsque l'horloge sonne quatre heures du matin, le gaz s'éteint et le monsieur descend tout Cheyne-Walk à fond de train, puis quand il est au bout, fait demi-tour et revient, ouvre la porte, rentre et personne ne le voit plus... » Ce « gaillard au premier étage, » qui intriguait les cochers d'omnibus, était le préraphaélite Holman Hunt peignant, d'après le clair de lune londonien, le clair de lune de sa toile célèbre, la *Lumière du Monde*, et donnant, ainsi, le premier exemple d'un peintre de la nuit travaillant d'après nature, c'est-à-dire pendant la nuit.

Aujourd'hui, cette rencontre n'est plus si rare. Quand l'ombre enveloppe les plaines de l'Europe tout entière, les pêcheurs d'Équihen ou ceux du Zuyderzée, les mariniers de nos canaux du

Nord veillant à bord de leurs bélandres, les braconniers ou affûteurs de la Brie, longeant la futaie en portant leurs collets, les bergers ramenant leurs moutons au parc, les paysans bretons rentrant tard du cabaret et se signant devant le vieux calvaire blanchi par la lune, tous ces noctambules de plein champ peuvent avoir rencontré, sur leur route, quelque ombre immobile en forme d'homme, parfois éclairée par une lanterne de bicyclette, un jet livide d'acétylène, et absorbée dans une inexplicable besogne. Garde-chasse, garde-côte, chemineau, revenant, ami ou ennemi, qui ce pouvait-il être? C'était peut-être, jadis, Cazin ou Jules Breton, ou plus récemment M. Henri Duhem, peut-être M. Meslé, peut-être M. Edward Steichen, peut-être M. Cachoud, peut-être M. Perrinet ou vingt autres qui se dévouent maintenant à reproduire minutieusement les aspects de la nuit et dont nous voyons les œuvres, depuis deux ou trois ans, tant aux Salons de printemps qu'au Salon d'automne et aux petites expositions particulières, notamment chez M. Georges Petit.

Les gens qui se divertissent à prendre en défaut les prophéties et à voir choir en des puits les astronomes, trouveront, de la sorte, quelque agrément à parcourir les *Salons* de 1909, s'ils se souviennent de tout ce que la Critique « réaliste, » ou « impressionniste, » ou « positiviste, » nous annonça, jadis, des destinées de l'art. Elle nous prédisait qu'on ne verrait plus, au xxe siècle, que des toiles papillotantes de lumière, et voici que les œuvres assurément les plus considérables exposées avenue d'Antin sont les paysages sombres de M. René Ménard et les sombres portraits de M. Jacques Blanche. Elle nous annonçait la disparition des dieux de l'Olympe et des allégories, devant le positivisme des ateliers, et voici que M. Besnard, comme M. Dubufe, et M. Auburtin comme M. René Ménard, ont peuplé leurs panneaux décoratifs de déesses casquées, de Pâris offrant des pommes ou d'allégories venues tout droit des fables de l'antiquité. Cette même critique tenait pour certain le triomphe pittoresque de l'usine, de la locomotive et autres monstres mécaniques déchaînés parmi nous, et nous n'en voyons quasi plus une seule image avenue d'Antin. Enfin, elle proscrivait, en faveur de la banlieue parisienne ou de la Beauce, les terres choisies du paysage historique ou romantique et, maintenant, il n'est guère de salle où l'on n'aperçoive quelque Venise, quelque

Penmarch ou quelque île Borromée. Toutes les prédictions en faveur d'un « art démocratique et social » ont abouti à ceci : que des légions de peintres se sont dévoués à retracer les fastes surannés du Palais de Versailles et qu'après M. Lobre et M. Walter Gay, voici, cette année, M. Henry Tenré et M. Avy qui s'y appliquent encore et M. Guirand de Scevola qui y puise la matière d'un petit chef-d'œuvre : *La Cour d'honneur*, effet de neige (salle XI, n° 570). Mais ce qui ajoute au piquant de l'aventure et à la déconvenue des prophètes, c'est qu'après un si long temps passé à vaticiner le triomphe de la lumière et de l'incandescente couleur, si l'on cherche, aujourd'hui, dans les *Salons* et ailleurs, quelle est la tendance la plus originale et la plus neuve des jeunes artistes, on trouve que c'est l'étude des effets du crépuscule, du demi-jour et de la nuit.

Ouvrez le catalogue du *Salon* de l'avenue d'Antin de 1909. Que lisez-vous? *Lever de lune*, *La lune rousse*, *Brume lunaire*, *Clair de lune*, *Lune de mai*, *Coucher de lune sur la neige*, *Symphonie lunaire*, toutes les litanies de la lune. Il n'y a pas moins d'une trentaine d'effets de nuit, dans ces salles, et ceux qui sont signés Meslé, Le Sidaner, Henri Duhem ou Harrison, parmi les peintures, et J.-J. Rousseau, ou Chabanian, parmi les gravures en couleurs, sont très dignes d'attention. Au Salon des Champs-Élysées, il n'est guère de salle où ne paraisse la tache noire d'un ou de plusieurs effets de nuit. Ceux de MM. Quittner (salle 3), Gourdault (salle 6), Herremans (rotonde 10), Aston Knight (rotonde 15), Cachoud (salle 18), Adrien Demont (salle 23), Midy, Morlot et Loir Luigi (rotonde 24), Albert Laurens (salle 26), Maroniez (salle 32), et Julius Olsson (salle 31) aussi bien que ceux de Mmes Vicary (salle 12) et Valentine Gross (salle 30) sont de sérieuses études. Et si l'on se rappelle les admirables sérénades nocturnes apportées de Venise, en 1907, par M. Le Sidaner et par M. Abel Truchet, les *Lunes d'été* de M. Henri Duhem exposées à la galerie Georges Petit en avril 1908, et la série des *Nuits* montrées par M. Cachoud à la même galerie en mai 1908; puis, au dernier Salon d'automne, les effets de nuit de M. Perrinet; enfin, au cercle de l'Union Artistique, le subtil *Crépuscule aux Batignolles* de M. René Billotte, qui s'appliqua, maintes fois, aux mêmes recherches et expose, avenue d'Antin (salle XII), un *Lever de lune le jour;* si l'on prend garde que cette curiosité n'est pas propre à la France, mais qu'à la *New Gallery* de

Londres comme à la galerie Glaenzer de New-York, on a récemment vu toute une série de *Nocturnes* peints par M. Edward J. Steichen au *Lake George*, on connaîtra que jamais les peintres de la nuit ou les chevaliers de la lune ne furent aussi nombreux, aussi attentifs, ni aussi fervens.

Cette recherche est nouvelle, et son objet lui-même est nouveau. Non que la nuit ait été, jusqu'ici, dénuée de toute beauté pittoresque, ni que les peintres aient attendu ce xxe siècle pour s'en apercevoir. Il a suffi que le fondateur de leur religion fût né pendant la nuit, pour que les Primitifs se soient inquiétés de rendre les diverses manières d'illuminer l'ombre. Les érudits qui feuillettent le bréviaire Grimani, à la bibliothèque Marciana, en rencontrent, sous leurs doigts, de curieux exemples. Plus tard, mais dès la première moitié du xvie siècle, Barthélemy de Bruyn s'éclaire à la fois aux chandelles des donateurs, et au foyer divin émané de l'Enfant-Jésus. Enfin, les *Clairs de lune* de Rubens et de Van der Neer sont célèbres. Si, donc, l'on s'en tenait au vocabulaire de l'histoire de l'Art, on pourrait dire : « Rien de nouveau sous la Lune. » Mais on se tromperait tout à fait. Depuis quelques années, la lune éclaire des nuits toutes nouvelles, parées de parures que nos pères n'avaient pas connues ni soupçonnées, et aussi bien, les apparences éternelles de la nuit, celles qu'ont chantées les poètes antiques, ne furent jamais tendrement aimées ni subtilement rendues avant notre temps. La nuit est donc bien, — au même titre que le cheval et que l'eau en mouvement, — une découverte de l'art moderne.

I

En effet, ce que les anciens cherchèrent d'abord à rendre, sous ce nom, ce n'était pas la nuit, mais l'obscurité. Ce n'était pas l'ambiance des pâles clartés lunaires ou stellaires, ni la palpitation de leurs reflets, mais celles de la chandelle. Ils se mettaient dans une cave, fût-ce en plein jour, tiraient un coup de pistolet ou flambaient une torche et peignaient ce qu'ils avaient vu. Ou bien, s'ils se mettaient en plein air, ils ne manquaient pas d'allumer « un grand feu, » comme le leur recommande Léonard de Vinci dans son chapitre : « *Comment on doit peindre la nuit,* » afin que les figures fussent « d'une teinte demi-rouge, demi-noire. » Tout cela produisait des effets surprenans de clair-

obscur qui les divertissaient beaucoup. La main placée devant la chandelle, qui laisse à peine, entre les doigts, filtrer un liséré de feu, la lanterne posée à terre qui répand un éventail de lumière, ayant pour branches les ombres portées et agrandies des barreaux qui encadrent le verre, les faces vermillonnées qui clignotent à la mèche ardente, le mystère des pénombres qui s'épaississent dans les coins : en un mot, l'illusion de la flamme produite avec quelques ocres mélangées sur un morceau de toile, tels sont les tours d'adresse où se complurent Gérard Honthorst, dit *Gherardo della Notte* et tous les petits maîtres hollandais surnommés l'École de *Van Chandelle*. Mais ce sont, là, des effets si peu spéciaux à la nuit qu'on peut en obtenir de semblables avec un rayon de soleil coulé par le goulot étroit d'une lucarne dans un réduit obscur. Il n'y a guère de différence entre l'éclairage d'une vieille femme de Nicolas Maës pelant ses pommes sous sa fenêtre et celui d'une figure lisant à la lueur d'une lampe. Et la confusion entre les effets, pourtant si divers, du soleil et de la lune, était telle chez ces « princes des ténèbres » que, pendant deux siècles, un certain tableau peint par Rembrandt pour Banning Cocq et rempli de portraits de gardes civiques vus pendant le jour fut considéré par tout le monde comme une *Ronde de nuit*...

Il est vrai que, dès le XVIIe siècle, certains peintres, après avoir épuisé toutes les surprises da la nuit d'intérieur, cherchèrent celles des nuits de plein air. Les « Van Chandelle » devinrent les « Chevaliers de la Lune. » Van der Neer eut l'instinct de ce que l'artiste pouvait gagner à s'en aller voir la lune glisser sur les dômes des arbres, le velours des nuages, le miroir des étangs. Les Van Borsum et les Joseph Vernet qui le suivirent s'y appliquèrent aussi. Mais avec quelle sécheresse et quelle fausse minutie ! Regardez la *Rue de Village pendant la nuit* de Van der Neer, qui est au Louvre, dans un des petits cabinets attenant à la salle de Rubens et comparez-la avec la rue du village de M. Meslé, *Chapelle bretonne au clair de lune*, qui est avenue d'Antin (salle XIV), ou avec l'*Isola Madre* de M. Le Sidaner (salle VI) et vous sentirez toute l'étendue des découvertes modernes. Chez les maîtres d'autrefois, on ne trouve jamais la nature étudiée, après le coucher du soleil, dans sa vie secrète et subtile, en dehors de toute préoccupation humaine. Il semble qu'ils aient peint leurs paysages pendant le jour, avec tout le détail que la

lumière la plus photogénique permet de discerner : toutes les feuilles d'un arbre, toutes les briques d'une maison, toutes les pierres du chemin, et qu'ils aient passé là-dessus une mixture bleuâtre couleur de nuit.

La nuit est autre chose. Le même paysage, traversé avant et après le coucher du soleil, n'a pas seulement un autre éclairage : il a une autre architecture, une autre perspective aérienne, une autre atmosphère. Les choses qui tiennent au sol se resserrent, se tassent, se blottissent contre leur mère la Terre : les choses du ciel reculent dans l'espace illimité. Le ciel n'est plus un plafond : c'est une coupole. La forêt n'est plus une foule : c'est un bloc. Toutes les proportions changent. Un petit arbuste, qui émet un grand parfum, remplit tout; une maison immense, mais qui n'est pas éclairée, ne tient plus aucune place. Chaque parfum s'avance et dit : C'est moi ! C'est moi, le tilleul; c'est moi, le datura; c'est moi, le paulownia; c'est moi, la verveine !... Leurs effluves dans l'air dessinent leur présence avant même que la lune les ait festonnés d'argent ou poudrés à frimas. Plongées dans le bain lunaire, les parures du sol se décolorent. Toute chose rougeoyante, jaunissante ou pourprée tombe pesamment dans le noir et s'éteint; toute chose verte ou bleuâtre s'allège, s'affine et, aspirée par l'éther, s'immatérialise. Toute chose blanche, comme un amandier en fleurs, luit mieux qu'au soleil. Un feu de phare, de lampe ou d'étoile change de couleur à mesure que l'ombre ambiante se fait plus ou moins dense, et chaque heure qui passe enchâsse, dans la lucarne éclairée par la même lampe, une diverse pierre précieuse. Avec cela, la nuit est une grande faiseuse de synthèses. Comme le souvenir, elle répartit tout par grandes masses, efface les accidens, dégage les grands traits des pays entrevus. Réduites à leurs silhouettes, les plantes prennent des apparences animées. Les branches deviennent des bras; les troncs tors, des torses; des racines serpentantes, des serpens. Les buissons rampent comme des fauves et c'est sur cette harde illusoire que s'émoussent les traits illusoires de Diane chasseresse. « On ne voit rien, tout y est ! » disait Corot. Les pupilles se dilatent. Le passant prend des yeux de chouette et il finit par découvrir que, sauf l'homme endormi, rien n'est immobile. Les Esprits de la Nuit tournent autour des choses. Les ombres ne sont plus solides, mais mouvantes, instables. Les ondes laiteuses de la lune glissent sur les pentes des toits,

trouent les dômes de feuillage et, goutte à goutte, filtrent à travers les taillis. Seuls, quelques animaux reposent : les autres se lèvent et courent et s'aventurent dans les découverts des plaines ou sur la berge des rivières. Ces mouvemens au ras du sol, ces ondulations mystérieuses que savent bien le chasseur à l'affût, le trappeur et la sentinelle en campagne, prêtent à la nuit une vie intense et secrète que l'art doit exprimer.

Qu'y a-t-il de semblable dans les clairs de lune de Rubens ou de Van der Neer, de Joseph Vernet ou de Van Borsum ? Que peut-on même en démêler dans les clairs de lune de Turner, soit l'étude faite à Millbank en 1799, soit sa *Nouvelle Lune* peinte en 1840 ? Vainement on chercherait, alors, la fusion des plans, la concentration des détails en grands blocs d'ombre, le frisson lumineux des cimes et des arêtes, ou encore les paillettes d'argent charriées par les eaux, les nappes de neige écrasées dans de l'azur, le luisant des toits, l'enfoncement des divers points lumineux dans l'espace, les charpies des nuées glissant sur le disque lunaire, la palpitation des étoiles, qui nous jettent, puis retirent à elles leurs antennes de feu, la poésie de ces astres vagabonds d'où sont peut-être tombés sur notre terre les premiers germes de la vie ; et au-dessous de tout cela, les angles émoussés, les trous calfeutrés de la mystérieuse ouate de l'ombre et les vapeurs circulant autour des choses comme le signe visible de l'interchange qui se fait de l'air à la feuille et de l'humus à l'air, toute cette vie propre de la nature pendant la nuit : — tout ce que, de nos jours, Cazin, Whistler, Chaigneau, M. Le Sidaner, M. Meslé, M. Henri Duhem, M. Cachoud ont si bien rendu, — était fort indifférent aux artistes classiques. Ils se représentaient la nuit comme Michel-Ange : une statue qui dort. Pour eux, la création n'étant qu'un cadre aux gestes de l'homme, quand le roi de la création sommeille, rien n'est plus digne d'être observé.

Il fallait, pour s'y appliquer, le sentiment vaguement panthéiste de nos modernes artistes et, pour y réussir, leur attentive curiosité. Il est à peine utile de dire que les premiers essais furent tentés par les Anglais : on citerait malaisément, dans la peinture, un seul mouvement d'art nouveau, au XIXe siècle, dont ils ne furent pas les initiateurs. C'est Holman Hunt, se dévouant, de 1850 à 1870, avec sa ferveur et sa conscience préraphaélites, à surprendre, en quelque pays qu'il fût, à Londres, à Flo-

rence, à Berne, en Syrie, les effets ignorés de la lune. C'est George Heming Mason qui, dès 1872, peint son tableau fameux, la *Lune de la Moisson :* un retour de moissonneurs par un soir d'été. C'est Lawson qui, en 1880, s'avise qu'aucun grand peintre n'a encore pleinement rendu justice aux couleurs de la nuit revêtues par un paysage d'été lorsque la lune est haute dans le ciel. Il vient s'installer à Blackdown, près de Haslemere dans le Surrey, pour peindre :

... a glimmering land
Lit with a low large moon,

et produit sa célèbre *Lune d'Août.* C'est Whistler, qui découvre dans ses *Nocturnes,* « arrangemens en gris et argent, » « en bleu et or, » « en bleu et argent, » « en opale et argent, » « en gris et or, » toute une série d'harmonies nouvelles formées par la nuit. C'est, enfin, chez nous, Cazin qui, se promenant en 1885, dans les plaines de Flandre, s'attendrit aux *Nuits de lune.* Il a donc fallu attendre jusqu'à la fin du XIXe siècle pour que deux grands chercheurs, sur les deux rives opposées de la Manche, parviennent, grâce à une observation continue, un labeur infini, à annexer aux domaines anciens du *Paysage* un royaume nouveau : le royaume de la lune.

Mais la lune n'est pas le seul impresario des nuits modernes. Un élément tout nouveau est survenu qui relègue au second plan la Diane antique : c'est l'éclairage artificiel de plein air. Un jour qu'un amateur, entreprenant de le complimenter, disait au peintre des *Nocturnes :* « J'ai vu, hier soir, sur la Tamise un effet qui était un vrai Whistler. — Oui, renchérit le peintre, *la Nature commence à observer...* » Et il est vrai que depuis que Whistler les a peintes, ces petites fleurs de feu qui étoilent les nuits modernes n'ont cessé de croître le long des fleuves, autour des lacs, au bord des falaises. Il y a vingt ans, le 6 mai 1889, tous les yeux qui s'ouvraient à Paris, vers neuf heures du soir, virent descendre sur la terre une Nuit inconnue. Au moment où du Champ-de-Mars jaillirent les fontaines lumineuses, où les feux de Bengale allumés aux trois étages de la tour Eiffel et poussés par le vent d'Ouest, se déroulèrent comme des écharpes Liberty et, du haut de ses trois cents mètres, l'arc voltaïque, réfracté par le tambour mobile et les anneaux de cristal, jeta sa clarté sur dix provinces, on put prédire la nais-

sance d'une nouvelle Esthétique. Dans l'encadrement de milliers de fenêtres, à toutes les mansardes, elle suspendait un joyau d'or. Pour des yeux sans nombre, elle réalisait une fête que nul tyran ancien, brûlant une forêt entière, ne se fût procurée. Depuis, il n'est pas de nuit qui n'ait apporté aux rêveurs quelque lueur nouvelle. Les becs de gaz à incandescence intensive, les lampes à incandescence électrique, l'acétylène, les tubes à vapeur de mercure ont renouvelé la joaillerie des nuits plus entièrement que Lalique celle des femmes. Les enseignes lumineuses à éclipses et les réflecteurs aplanétiques à brusques coups d'éventail ont animé le ciel. Les phares tournans ont animé les grèves. Combien de fantômes se sont éveillés dans les forêts aux feux de l'automobile! « Bientôt, dit M. Émile Magne, qui a fort bien aperçu et fort clairement défini le pittoresque des rues aux lumières nouvelles, se rapprochant, la nappe lumineuse se dissocie, montre ses élémens constitutifs. Les fiacres cahotans évoluent, scrutant l'ombre de leurs prunelles tristes; les tramways monstrueux labourent le sol de leurs éclatans fanaux; les automobiles, précédés de leur réflecteur qui balaie la nuit, glissent comme des météores; les bicyclettes jettent l'éclair brutal de leurs lampes à acétylène; les charrettes promènent le sourire de leurs lanternes vénitiennes, et, avec un bruit de ferraille, les omnibus placent de ci-de-là, comme des signaux, leurs avertisseurs rouges et verts (1)... »

Dans cette débauche de soleils d'artifice, que devient la lune, — la lune de Cazin, de Lawson et de Mason? Une chandelle oubliée dans un coin de la salle quand l'électricité flamboie. Par les soirs de novembre, sous ces ouragans de clartés que déchaîne sur Paris le Salon de l'Automobile, le flâneur qui longe les rives de la Seine ressent très vivement cette déchéance. Pendant plusieurs heures, il a vu évoluer dans l'air sombre des fantômes lumineux qui transfigurent la ville, les fontaines de la place de la Concorde, à la fois éclairées d'un feu interne et colorées à l'extérieur par le pinceau des phares tournans, la Seine charriant des pierres précieuses, les gazons inondés d'une tendre clarté qui eût ravi Prud'hon et fait rêver Léonard. Puis, réveillés soudainement par le rayon errant, le spectre du dôme napoléonien suspendu dans la nuit comme un lourd aérostat

(1) Émile Magne, *L'Esthétique des villes. L'Esthétique du feu.*

d'or, le fronton sinistre d'un temple qu'on ne reconnaît pas du premier coup et qui n'est autre que la Chambre des Députés, tout persuade le Parisien qu'il erre dans une ville inconnue. Mais le ciel, dans ce hourvari pyrotechnique, est encore plus méconnaissable que la terre. Dirigés de bas en haut, des jets d'émeraude liquide semblent nettoyer de ses ombres la voûte noire du firmament. Par-dessus le fleuve, les projecteurs croisent leurs feux, comme les navires de deux flottes ennemies. C'est une bataille de rayons. Le visage calme qui éclairait les nuits de jadis, disparaît entièrement dans la bagarre. Et quand toute cette fantasmagorie s'éteint, quand un tour de clef arrête la marche de ces constellations dociles, quand tout ce qu'on a vu : les dômes, les églises, les tours, est rentré dans l'ombre, si, au coin du ciel la lune exilée, bleuissante, se montre dans sa mantille couleur de fausse et médiocre améthyste, elle ne semble plus qu'une projection oubliée, par quelque réflecteur retardataire, sur l'écran ouaté des nues.

Il y a donc là, pour le peintre de la nuit, une troisième étape à franchir. Après la nuit à la chandelle, après la nuit à la lune, c'est la féerie des nuits de plein air éclairées à la lumière artificielle, qui l'attire. Elle l'attire d'autant plus qu'elle est dans nos grandes villes, dans nos cités industrielles et même dans nos plages surpeuplées, une revanche esthétique sur le jour. Tout ce qui, pendant le jour, est monotone, triste, prétentieux, excessif ou vulgaire, devient, sous les mille lumières que nous donne la science, pittoresque. Tout vibre, s'aère, s'épure. L'enveloppe matérielle des usines s'efface dans l'ombre, et leurs âmes de feu paraissent dans le ciel. Les colonnes de fumée qui obscurcissaient l'air deviennent des colonnes de flamme qui l'éclairent. Les milliers de vitres qui étaient des trous noirs pendant le jour gris luisent comme autant de rubis ou de diamans. Les édifices de fer et de verre, plus pesans au soleil que du bronze, paraissent dans l'ombre des bulles gonflées d'un air lumineux, irisées, prêtes à s'élever jusqu'aux étoiles. Moins il y a de pierres, dans une bâtisse, plus il y a de vides, plus elle rayonne de vie intérieure. Ainsi l'architecture moderne, celle des grands halls, des gares de chemin de fer, des casinos, des usines, tout en glaces ou en baies vitrées, dégage, la nuit, une poésie qu'on ne lui soupçonnait pas. Il n'est peut-être pas une seule des innovations scientifiques dans nos demeures, sur nos routes, sur

nos paquebots, sur nos vaisseaux de guerre, qui ne soit, en même temps qu'un désastre pour la beauté des lignes et des couleurs, le jour, une source de beautés nouvelles, la nuit.

En même temps, il se trouve que la nuit joue dans le monde moderne un rôle infiniment plus auguste que dans le monde ancien. Elle n'était guère autrefois que l'heure du sommeil, du crime ou du bal, à peine parfois celle du voyage, et les seuls yeux ouverts sur elle étaient les yeux des gens de plaisir et des oisifs. Elle est devenue, dans une infinité d'industries, l'heure aussi du travail; pour tous les voyageurs, l'heure de la route. On a essayé de tout faire travailler, la nuit, même les plantes. Enfin, dans la guerre moderne, on escompte, afin d'atténuer l'effet des armes à trop longue portée, la complicité de l'ombre. Quand nous voyons, dans les expositions, ces énormes réflecteurs braqués comme des mortiers sur le ciel, il ne faut point nous fier à leur apparence débonnaire. Ces rayons blêmes, qui tournent nonchalamment, seront les regards de l'armée pour l'assaut de nuit; ces fines voies lactées seront des chemins ouverts aux obus. Il y a une correspondance singulière, quoique tout à fait fortuite, entre ces nécessités de la vie moderne et sa moderne beauté. En s'y attachant, l'art éveillera donc tout un monde nouveau, non seulement de sensations, mais d'idées.

On en a bien vu, déjà, quelques exemples. Dès 1842, sur le récit qu'on lui en fit, Turner peignit un saisissant effet de lumière artificielle dans ses *Funérailles en mer du peintre David Wilkie*. Plus tard, Holman Hunt, frappé par les illuminations de la fête du prince de Galles, à Londres, le 10 mars 1863, peignit les têtes de la foule sur le pont de Londres, éclaboussées par les feux de Bengale. Enfin dans l'ombre de ses *Nocturnes* on voit, plus d'une fois Whistler, dilapider l'or des fusées. Mais ce qui n'était jadis, dans le paysage nocturne, qu'une exception, à l'occasion d'une fête, devient aujourd'hui un trait normal et caractéristique. Il est peu de rivage, sur nos côtes, qui ne soit ponctué du diamant ou du saphir d'un phare. Il est peu de lacs, dans l'Europe centrale, dont le contour ne soit dessiné, après le coucher du soleil, par une mince ligne de feux. Et, dans les montagnes habitées, comme celles de la Suisse, ou bien dans les villes bâties en amphithéâtre, comme sur les côtes de la Riviera ou de l'Italie, les lumières suspendues en grappes, tandis qu'elles en révèlent les présences innombrables d'êtres inconnus, ajoutent à la poésie

des nuits une note qu'aucune voix antique n'a fait entendre. Ainsi, pour trois raisons : d'abord, parce que pendant la nuit les formes disgracieuses des monumens modernes disparaissent ; ensuite, parce qu'apparaissent des lumières plus nombreuses et plus variées qu'autrefois ; enfin, parce que la couleur et la valeur sont tout dans le tableau de la nuit et que la ligne n'est plus grand'chose, — nul spectacle au monde ne peut tenter davantage l'artiste contemporain.

La tentation n'est point sans danger. Pour que le portrait de la nuit soit fidèle, il faut le peindre d'après nature et, d'après nature, on ne peut pas peindre. C'est un modèle qui, en vous regardant, vous ôte le moyen de le copier. Tant qu'il est là, vous n'y voyez pas assez pour le travailler; quand vous y voyez assez, il n'est plus là. Vous pouvez, il est vrai, fixer des couleurs sur la toile, au clair de la lune ou de la lanterne ; mais, le lendemain, au clair du soleil, vous ne reconnaîtrez plus les couleurs que vous avez fixées. Les seuls rapports de tons qui demeurent sensiblement les mêmes sont les rapports du noir au blanc : les valeurs. Aussi, les effets de pleine lune inondant des terrains quasi monochromes, des murs, des architectures, ou des arbres d'un noir bouché, — tels les cyprès, — sont relativement faciles à saisir. Mais les subtiles nuances des choses verdissantes ou jaunissantes dans la plaine, des arbres légers et aérés dans le ciel, les ombres portées plus claires quand la lune est à demi voilée par les nuages, les couleurs violacées des fines vapeurs qui enveloppent Diane, et surtout le ton exact, indescriptible parce qu'il dépend tout entier de son ambiance, que prend toute lumière lointaine : étoile au bord du nuage noir, ou phare au bord du rivage, — voilà qui ne peut être rendu par des valeurs seulement et qui demande une vibration due au spectre solaire. Bien moins encore peut-on espérer dire, par de simples taches claires, toutes les diversités des nouvelles lumières artificielles : les rayons plutôt verts des becs de gaz à incandescence, ceux plutôt jaunâtres des engins à incandescence électrique, les lividités bleues, violettes et vertes des lampes à vapeurs de mercure, l'éclatante blancheur de l'acétylène, cette bataille de fleurs ardentes et mouvantes qui anime les nuits de nos grandes villes modernes. A mesure qu'elles deviennent plus colorées et de façons plus diverses, elles exigent, pour être rendues, un procédé qui tienne moins de l'eau-forte et davantage de la joaillerie.

Pour y parvenir, on a employé, tour à tour, trois méthodes. Il y a la méthode de Whistler; il y a celle de Cazin et il y a celle de Holman Hunt, reprise par les ténébreux modernes, notamment par l'Américain Edward J. Steichen. Whistler, qui s'appliqua toute sa vie à paraître le plus original des hommes, peut-être pour qu'on ne s'avisât pas qu'il était le moins original des peintres, prit l'idée de ses *Nocturnes* dans les estampes d'Hiroshighé, comme il avait pris l'idée de ses premières figures dans les tableaux de Rossetti. Il avait vu les tentatives de Turner, de Holman Hunt et de Lawson, et rien de ce qu'avaient rêvé les Anglais ne lui était étranger. Mais à ces recherches déjà banales, il appliqua, tout myope qu'il fût, des facultés sensorielles incomparables; une finesse d'œil telle qu'entre deux valeurs ou deux couleurs données, il discernait toute une série de tons intermédiaires, de demi-tons, et, si l'on peut dire, de commas jusqu'à lui indiscernés. C'est ainsi qu'au bas du clavier de la peinture, il a presque ajouté une octave. Mais sa méthode était toute mnémotechnique. La nuit tombée, il flânait sur les quais de la Tamise, du côté de Battersea ou de Westminster, ou bien le long des canaux de Venise, ou encore sur le port de Valparaiso: il regardait s'éclairer une à une les lucarnes, poindre les étoiles, s'égrener dans l'eau sombre le chapelet d'or des reflets, prenait des notes, dessinait la silhouette des choses et allait se coucher. Le lendemain matin, il se mettait à peindre. C'était toujours travailler d'après nature, disent ingénieusement ses biographes: seulement, il y avait un intervalle d'une nuit entre son coup d'œil et son coup de pinceau.

Plus précise était la méthode de Cazin. Il ne manquait pas, dans quelque pays qu'il se trouvât, — que ce fût Equihen ou Pise, ou l'Angleterre ou la Hollande, — de courir les champs pendant la nuit et d'interroger la nature sous la lune. Quand un effet l'avait frappé, il le notait soigneusement et en attendait patiemment le retour. — « Dépêche reçue au moment de partir. Retour urgent. Occupation impossible à remettre: rendez-vous pris avec la lune *qui n'attend pas!* » écrivait-il, en 1886, en réponse à une invitation, et peu après: « Vous ai-je dit que la capricieuse lune ne revient qu'une fois l'an aux points où vainement on la guette aux jours qui suivent ou qui précèdent? « Ne jure point sur cet astre mensonger qui change tous les mois... » dit Juliette à Roméo. Tous les mois est trop peu,

» à tout instant » serait seul juste... C'était remettre à 1887 notre rencontre d'aujourd'hui ! » — Or Cazin ne remettait jamais ce qui était de son art. Il avait fait sienne cette devise d'un vieux cadran solaire : *Ut capias patiens esto, sed esto vigil.* Une fois sur le terrain, il dessinait son effet et poussait son dessin ou même peignait, en monochrome, ses valeurs aussi loin que possible. Il s'attardait à prendre des notes parfois jusqu'à deux heures du matin et, le lendemain, avec sa mémoire formée à l'école de Lecoq de Boisbaudran, il posait les couleurs.

La troisième méthode consiste à peindre l'effet nocturne d'après nature du commencement à la fin, en plein air, au milieu de la nuit même. Ce fut celle de Holman Hunt. Un dessin à la plume adressé à ses enfans, de la route de Gaza, où il était, le 18 février 1870, le montre debout devant son chevalet, près de ses compagnons endormis, et peignant à la lueur d'une lanterne de papier, avec ces mots au-dessous : *Father turning the night into day.* Ainsi, tant sur les terrasses de Berne que sur le Lung' Arno, en face du Ponte Vecchio, sinistre dans sa clarté lunaire, il reproduisait chaque ombre avec une vérité telle qu'aujourd'hui encore, après quarante ans écoulés, devant les vieilles maisons du Borgo San Jacopo, plongeant dans l'eau trouble et noirâtre, on peut appeler chacun de ces fantômes par son nom. Mais cette méthode qui consiste à poser les tons à la lumière exige une lumière qui ne fausse pas les rapports de tons. Du temps de Holman Hunt, il n'en existait pas, et c'est pourquoi, sans doute, son exemple ne fut pas suivi. Aujourd'hui, l'acétylène résout le problème. Son spectre, très voisin de celui de la lumière solaire, permet à un œil exercé de préjuger l'effet que produira, au jour, la couleur. Une transposition est encore nécessaire, mais elle est plus facile. C'est ainsi que travaille M. Edward J. Steichen, dont les Nocturnes du *Lake George* à New-York et ceux de la Brie dépassent, en subtilité d'expression, tout ce qui fut tenté jusqu'à ce jour. En s'éclairant artificiellement pendant son travail, M. Steichen peut étudier non seulement des effets de nuit claire, comme ses devanciers, mais même des nuits sans lune, les choses éclairées par une lune voilée ou seulement cette pâle clarté qui tombe des étoiles, dans les halliers, qui erre à la pointe des herbes et flotte sous les dômes obscurs. Une vapeur sombre semble s'être seule fixée sur ses toiles. A mesure qu'on les regarde, on y voit

passer des frissons, sourdre des points lumineux, s'ordonner des masses, se séparer des plans, s'étirer des branches, tout un monde s'y démêler et s'y mouvoir. Cette troisième méthode, qui est plus audacieuse et qui demande une adaptation de l'œil plus parfaite que les deux autres, paraît être celle de l'avenir.

II

Qu'ont produit ces diverses méthodes aux Salons de 1909? Des chefs-d'œuvre, non; mais assurément des œuvres nouvelles et que les chefs-d'œuvre anciens ne nous dispensent pas de voir. Ce sont, d'abord, dans la travée médiane de la salle VI, celles de M. Le Sidaner: deux clairs de lune au lac Majeur, éclairant l'*Isola Madre* telle qu'on la voit de Stresa ou d'une des îles Borromées, quand on regarde vers Pallanza. Le premier plan est de terre ferme: un coin de terrasse blanchie par la lune où les balcons et des arbres invisibles jettent, comme les mailles d'un filet sombre, leurs fines ombres entre-croisées. Au loin, suspendue dans un brouillard bleuissant et verdâtre, l'île, toute remplie par son immense maison carrée qui rosit au clair de lune, éparpille dans les eaux les lilas de ses reflets. Au fond, les lumières de Pallanza ponctuent de leurs feux d'or vert l'autre rive du lac. Jamais l'enveloppe de la nuit, ses reflets mouvans et ses molles clartés qui flottent dans l'air, ouatant chaque chose, n'ont été rendus comme par M. Le Sidaner. Mais cette année, M. Meslé nous en donne aussi (salle XIV) deux excellens exemples, qu'il intitule *Moutons allant au parc* et *Chapelle bretonne au clair de lune*. Observez le halo de la lune, dont les cercles en s'élargissant vont du jaunâtre et du blanchâtre au vert tendre et enfin jaunissent dans le ciel bleuissant et sombre. Voyez comme elle pâlit à peine le bord extrême du grand nuage qui s'enfonce en s'incurvant vers l'horizon selon une parfaite perspective aérienne. Considérez, aussi, la douceur des rayons qui baignent les meules de foin et le dos laineux des bêtes, la souplesse de ces ombres d'ombres, molles comme le vol d'une chauve-souris et de ces reflets dosés comme des poisons, au creux des sillons, à l'angle des pierres, — et vous aurez bien l'impression d'une trouvaille de plus dans le trésor infini de la nature.

Tout au contraire de ces deux maîtres, M. Henri Duhem s'efforce de retrouver, sous la lune, des colorations sans doute

différentes, mais presque aussi vives que sous le soleil. C'est ce qui est très visible dans son *Canal en Hollande à la nuit* (salle XVI) et ce qui étonne au premier abord. Mais une observation plus attentive démontre que, par certains temps et dans de certaines conditions d'atmosphère, il en peut être ainsi. La nuit a plus d'un visage et elle sait sourire quand on la guette longtemps.

Si nous passons au *Salon* des Champs-Élysées, nous la voyons presque aussi claire dans le grand tableau qu'expose M. Quittner (salle 3) sous ce titre : *l'Écluse.* La fraîcheur de la rivière qui s'épand et bouillonne, quand tout repose et se resserre sur la terre, le protéisme des eaux qui tantôt étalent la lumière comme un miroir, tantôt la brisent comme un prisme, le visage de la lune, enfin, dont le reflet d'or commence en lingot et finit en paillettes, — tout cela est rendu avec un extrême bonheur.

Un effet semblable, mais beaucoup plus pénible à saisir, a été visé par M. Julius Olsson (salle 39) en regardant la mer roulée par le vent, la nuit, en épaisses volutes sur les côtes de Cornouailles. La lune, à demi obturée par des déchirures de nuages aux franges orangées, darde sur les vagues une éblouissante lumière. Les verts s'exaltent, chaque goutte d'eau scintille, les vagues hautes jettent des ombres portées violacées sur l'eau mouvante, et au bout d'un cap mince et sombre, brille à peine, très juste en son effacement, le feu orangé d'un phare. Chargée à l'excès, trop encombrée de notules, cette page n'en est pas moins une sérieuse contribution à l'étude de la nuit.

La nuit sans décors, sans miroirs, sans falbalas, la triste nuit des toits et des puits d'air parisiens a été notée très exactement par Mme Gross sur une toile intitulée *Autour de l'Institut* (salle 30) avec les reflets sournois, livides ou orangés, carminés ou verdâtres, projetés par les éclairages internes des maisons sur les murs d'en face et les *bow-windows* luisant, dans l'ombre, d'une équivoque lueur d'aquarium. Le regard qui plonge dans cette nuit y démêle, peu à peu, chaque chose, et Sherlock Holmes pourrait y faire tout un plan de campagne, tandis qu'au loin, derrière la coupole, se devine la fausse aurore produite par les lumières de la grande ville au bord du ciel. On imagine ainsi ce qu'apercevait Littré quand il détachait son regard des manuscrits de son dictionnaire, pour le plonger dans la nuit...

Et l'on imagine la *Fête chez Thérèse*, d'Hugo, toute semblable à celle que nous montre M. Albert Laurens (salle 26), sous ce

titre : *Échos du temps passé*. Sous de hauts arbres de Fragonard, passent des amoureuses de Watteau. Un guitariste ou un mandoliniste, assis, jambes pendantes, sur un piédestal de marbre, pourrait être une statue et n'est qu'un Pierrot pleurant à la lune ; devant lui l'eau des vasques pleure aussi, l'ombre enveloppe Arlequin avec Colombine, et, dans une éclaircie de lueur lunaire, surgit, comme celui d'un gendarme, le bicorne de Polichinelle.

Et voici, en antithèse, la nuit ouvrière, l'heure où l'on rentre du travail, peinte par M. Luigi Loir (rotonde 24); l'éclosion, dans le crépuscule verdâtre, des lueurs livides des réverbères, et dans l'ombre des maisons, les clignotemens rougeâtres des cabarets. Les voici encore, mais plus variées, chez M. Marcel Lebrun, dans la *Porte de Saint-Cloud, effet de neige au crépuscule* (salle 1), étude fort exacte des différens tons de l'éclairage moderne à la fin d'une belle journée d'hiver. On trouvera encore (salle 11), dans le *Soir de fête* de M. Tessier, un curieux effet de reflets orangés produits la nuit, dans une barque, par une grosse lanterne vénitienne, sur une figure de femme renversée, et, au loin, les émeraudes et les rubis que jettent, dans l'eau violette de la Seine, les illuminations de quelque guinguette.

Une recherche semblable distingue encore le *Soir d'Été* de M. Hirschfeld (salle 25) : de jeunes femmes, en robes blanches verdissant sous la lune et, çà et là, orangées par le feu d'une lanterne, s'embarquent dans une chaloupe pour aller s'amuser à bord de quelque yacht. Ce que devient le blanc des robes et des yachts, le bleu des costumes des marins, au clair de lune, a été, là aussi, l'objet d'une étude attentive. On verra enfin (salle 18) que M. Cachoud a consciencieusement observé ce que devient le vert des gazons et les arbres au clair de lune en même temps que la lumière rougeâtre d'une lanterne léchant les murs.

Assurément, ce ne sont point, là, les seules œuvres dignes d'attention dans les deux *Salons*, et ceci n'est pas un palmarès. Il n'est peut-être pas une seule salle, avenue d'Antin, qui ne contienne une excellente toile, mais il en est fort peu qui soient nouvelles. Quelques-unes, seulement, nous arrêteront un instant.

D'abord et avant tout (salle I), les grands panneaux de M. René Ménard, l'*Age d'or*, le *Rêve antique* et la *Vie pastorale*, décorations destinées à la Faculté de Droit de Paris. Ce sont des paysages accidentés et sombres de forêts et de mer meublés de figures antiques. Depuis Puvis de Chavannes, nulle œuvre

décorative, à part les *Faucheurs* de M. Henri Martin, ne nous avait environnés d'une paix si magnifique. Les critiques de détail seraient faciles. Elles étaient si faciles devant les panneaux de Puvis de Chavannes! C'est un effet du soir sur la Méditerranée, et pour tous ceux qui ont vécu, en France, devant la Méditerranée, il y a une subtile impression de gêne à sentir le soleil se coucher à gauche. Les figures sont des statues descendues des frises du Parthénon, déposées, là, parmi les lentisques et qui ne bougeront plus. Les lourds nimbus, qui traînent sur l'horizon leurs poches gonflées de grêle et ajoutent ainsi à la gravité de cette nature, sont des choses tellement lourdes qu'on n'imagine pas qu'elles puissent demeurer suspendues en l'air. Mais pourquoi s'y arrêter, quand l'ampleur des lignes, la vérité des plans, la justesse des valeurs, le mystère sacré des forêts impénétrables et des dieux disparus, font des œuvres de M. Ménard les pages les plus décoratives d'abord, et ensuite les plus évocatrices de l'antiquité que nous ayons vues jusqu'ici. Le vœu fameux, le vœu virgilien :

... o qui me gelidis convallibus Haemi
Sistat, et ingenti ramorum protegat umbra!

est rempli. Nous sommes au pays de la beauté, de l'équilibre et du repos. Après cela, les questions de savoir si ce sont là, ou non, des « diptyques, » et s'il est permis d'appeler « antiques » des sites tirés de la forêt de Fontainebleau, nous paraissent les infiniment petits de la critique. D'ailleurs, un maître incontesté, tant en la philosophie de son art qu'en son art même, Théodore Rousseau, dès 1863, a répondu : « Mon cher Sensier, écrivait-il en revenant d'une promenade aux Monts Girard, voici une silhouette d'un endroit de la forêt de Fontainebleau que vous reconnaîtrez. Puisque vous êtes convaincu qu'il n'y a pas besoin d'aller en Grèce ou en Italie pour contempler l'image de la nature antique, je pense que le dessin vous fera plaisir; je ne vous l'envoie du reste que pour appuyer d'un souvenir matériel notre conversation de l'autre jour. Il me semble à moi qu'Homère et Virgile n'auraient pas dédaigné de s'y asseoir, pour y rêver de leurs poésies, à la place où j'ai indiqué une figure... » M. René Ménard est bien cautionné.

On s'arrêtera, encore avenue d'Antin, devant l'admirable *Enfant à la mouche* de M. Muenier (salle XIV) et surtout les

portraits d'homme de M. Jacques Blanche (salle IV *bis*). On ne peut rien voir de plus habile, de plus audacieux, ni de plus expéditif. Cet étrange artiste, qui cherche sans cesse comme s'il n'avait encore rien trouvé, et, en plein succès, besogne comme s'il lui fallait réparer des défaites, simplifie chaque année sa facture, se rend maître de son métier chaque année davantage et signifie de plus en plus de choses avec de moins en moins de touches ou de traits. Ce qu'il appelle, ici, *Esquisse* (n° 108), est une sorte de chef-d'œuvre accompli.

Non loin de là, sont les toiles de M. Lepère dont deux surtout: l'*Orage qui monte* (n° 744) et *A la fontaine* (n° 747), paraissent les plus vigoureuses études d'automne qu'il nous ait été donné de voir depuis longtemps. On s'arrêtera aussi (salle IV) devant les figures du merveilleux coloriste qu'est M. Garrido, *Retour de la pêche* et *Hareng frais*, puis (salle III) devant les enfans à table au bord de l'Océan, intitulés *la Collation* par M. Lucien Simon, et, salle II, aux paysages de M. Braquaval.

M. Braquaval est bien de son pays, de ces Flandres où les mornes étendues de terres plates et grises n'attirent le regard par aucun spectacle, mais où, en compensation, les troupeaux de nuages, animent mieux le ciel. Rarement on est parvenu, comme lui, à les dénombrer, à les mettre en perspective, à les échelonner jusqu'au fond de l'horizon. C'est, là, de cette peinture « concave » que Fromentin note comme caractéristique des Hollandais. On peut regarder indéfiniment les nuages nombreux et profus de M. Braquaval : on y trouve toujours quelque chose à découvrir. Ces toiles rares et précieuses resteront comme le témoignage qu'au xxe siècle, il y a eu quelqu'un qui regardait le ciel.

Celles de M. Bail, aux Champs-Élysées (salle 17) et de M. Maxence (salle 28) témoignent que l'un a étudié la lumière comme Terburg et que l'autre réalise dans le dessin des mains (l'*Angelus* n° 1257) les minutieux prodiges de Mabuse en son *Carondelet;* tandis que la facture large est représentée par M. Bonnat en son *Portrait du général Florentin*.

Enfin, à notre époque où la « composition » est proscrite par les dogmes modernistes, c'est une manière de scandale que la présence, aux Champs-Élysées, de deux tableaux admirablement ordonnés, où les figures paraissent associées et mues par un sentiment collectif: les *Noces d'or* de M. Déchenaud (salle 26) et la *Sœur Rosalie* de M. de Richemont (salle 3). Dans une rue étroite,

passe la Sœur Rosalie qui fut héroïque durant le choléra de 1832. La foule l'a reconnue, la salue et l'acclame, — foule du temps de Louis-Philippe, surannée pour nous et partant pittoresque, foule populaire aussi : commissionnaires à crochet, vendeuses de légumes accroupies au soleil parmi la gloire des choux et des carottes, brave foule parisienne apte aux attendrissemens subits et aux lynchages prématurés, capable de tout, hors de se tenir tranquille. Et la Sœur avec son cabas, le regard de côté, absent, voudrait bien s'en aller... Plus on pénètre cette œuvre, plus elle vous pénètre. M. de Richemont a ce don du conteur qu'avaient Alexandre Dumas père et Dickens : la « crédibilité. » On dirait qu'il a vu ce qu'il peint et il le peint largement, franchement, sans que la conception très réfléchie de l'ensemble ait, en rien, gêné la verve du « morceau. »

A part ces quelques toiles, que nous apportent les *Salons* de 1909? Rien autre chose que le regret de voir, immobilisées et comme hypnotisées par l'art, des activités qui s'emploieraient sans doute plus utilement en quelque négoce. Ils nous offrent, enfin, le spectacle lamentable de génies vieillissans qui ne savent ni se renouveler, ni finir. Dans les deux *Salons* on trouve des restes de cette peinture, dont ses admirateurs chuchotent entre eux : « Comme elle était belle sous Grévy ! » Ces maîtres ont peint pour Albert Wolff : ils n'ont pas peint pour nous. En s'obstinant à tirer du même cliché des épreuves de plus en plus affaiblies et décrépites, ils découvrent, de mieux en mieux, ce qui était chez eux procédé pour atteindre, de moins en moins, ce qui était résultat. Et, ainsi, nuisent-ils même à leurs œuvres anciennes. On a vu des hommes politiques quitter volontairement le pouvoir. On a vu des acteurs quitter les planches. On a vu des médecins cesser de pratiquer leur art : jamais des peintres. On ne leur connaît pas de Friedrichsruhe. Ce serait, cependant, pour eux l'occasion de jouer un bon tour à la Critique. Quelques-uns ont des lettres, du monde, de l'esprit. Ayant beaucoup été vus, ils ont peut-être beaucoup retenu. On souhaiterait qu'ils se missent à écrire leurs Mémoires.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LES
ÉTATS-UNIS ET LE PAN-AMÉRICANISME

Le 4 mars dernier, M. William H. Taft a succédé à M. Theodore Roosevelt à la présidence des États-Unis. Le nouveau président a déclaré qu'il continuerait, particulièrement en ce qui concerne les questions extérieures, la politique de son prédécesseur. Leurs intérêts économiques, aussi bien que leurs intérêts moraux, font aujourd'hui un devoir aux États-Unis de s'intéresser à ces importantes questions. L'attention des hommes d'État américains s'est portée surtout sur l'Extrême-Orient et l'Amérique latine, et M. Roosevelt a déployé à l'égard de cette dernière une grande activité. Il a fait du pan-américanisme un des articles principaux de la politique des États-Unis. Le moment est donc opportun pour revoir brièvement quelle a été jusqu'à présent l'attitude des États-Unis à l'égard des nations sud-américaines, examiner les motifs et les intérêts qui les guident dans leur politique vis-à-vis d'elles, et chercher à dégager le but véritable qu'ils poursuivent.

I

Après le célèbre congrès avorté de Panama, qu'avait convoqué Bolivar au lendemain de l'établissement de l'indépendance des colonies espagnoles, les républiques sud-américaines s'étaient réunies par trois fois à Lima, sur l'invitation du Pérou, en 1847, puis en 1864 et en 1878. Réunions d'où rien d'important n'était résulté, et au lendemain desquelles la rivalité entre ces répu-

bliques-sœurs se réveillait aussi ardente que la veille. Le but poursuivi : l'établissement d'une paix durable dans l'Amérique du Sud, presque continuellement troublée par des querelles intestines, semblait impossible à atteindre.

Les États-Unis n'avaient pris part à aucune de ces conférences. La proclamation de la célèbre doctrine de Monroe, qui déclarait les continens américains impropres à l'avenir à toute tentative de colonisation par les puissances européennes et leurs peuples libres de se donner le gouvernement qui leur agréerait, paraissait indiquer de leur part l'intention de s'engager dans une politique américaine. Il n'en fut rien ; soixante ans devaient s'écouler avant qu'ils prissent nettement position sur ce sujet. Jusqu'à l'abolition de l'esclavage, aucune entente n'était possible avec ces républiques qui avaient « proclamé les principes de liberté et d'égalité et marché à la victoire sous la bannière de l'émancipation universelle ; et qui avaient des hommes de couleur à la tête de leurs armées, dans leurs assemblées législatives, et dans leurs départemens exécutifs (1). » Le Sud, toujours inquiet pour le sort de son « institution particulière, » désireux de rétablir sa prédominance chancelante dans l'Union, ne pensait qu'à acquérir des territoires nouveaux dans ces régions favorables à l'esclavage. Puis, au lendemain de la guerre de Sécession, une vaste entreprise s'était ouverte aux efforts des Américains : la mise en valeur de leurs riches territoires de l'Ouest, qui réclamait toutes leurs ressources et toute leur activité. Il n'était pas question, à cette époque, de politique extérieure. L'industrie américaine, malgré son rapide développement, ne suffisait pas aux besoins du marché national : dans le monde des affaires, nul ne se préoccupait de conquérir des débouchés au dehors.

Dès 1881, pourtant, un homme qui a joué un rôle considérable dans la politique des États-Unis, James G. Blaine, se faisait le champion d'une politique pan-américaine. Esprit brillant et original, ambitieux et confiant dans les destinées de son pays, Blaine, qui, par trois fois candidat du parti républicain à la présidence, ne devait pas atteindre ce but ardemment désiré, avait été choisi par le président Garfield comme secrétaire d'État. En acceptant ces fonctions, il avait un plan nettement arrêté : il entendait établir des relations actives entre les États-

(1) Hayne, de la Caroline du Sud, au Sénat, 1826.

Unis et les républiques de l'Amérique espagnole. L'indifférence actuelle à leur égard lui paraissait un sérieux danger : « Elle est voisine, — disait-il, — de l'inimitié, qui pourrait conduire à son tour à une situation qui équivaudrait à une alliance contre nous. » Les États-Unis se verraient ainsi privés, au bénéfice des puissances européennes, « de l'empire commercial qui légitimement leur appartient. » Mais, pour que le commerce avec ces pays se montrât réellement fructueux, il fallait avant tout mettre un terme à l'état presque permanent d'hostilités régnant dans l'Amérique du Sud. Quelle plus belle tâche s'offrait aux États-Unis que de se faire les arbitres de ces différends, et devenir les protecteurs de la paix dans le Nouveau-Monde ! Blaine fit accepter le projet d'une conférence où serait discutée entre les représentans des nations indépendantes de l'Amérique la question de l'arbitrage. Il ne doutait pas du succès de ce Congrès de la paix, qui serait suivi, il l'espérait, d'une conférence commerciale où l'on jetterait les bases « d'un meilleur système de commerce entre les deux continens (1). » La mort soudaine de Garfield vint empêcher la réalisation de ces plans. Mais l'idée de Blaine ne fut pas abandonnée : et le 2 octobre 1889 s'ouvrait à Washington la première « Conférence internationale américaine. » Blaine, redevenu secrétaire d'État depuis quelques mois, eut la joie et l'honneur de la présider. On avait réuni cette fois le projet politique et le projet commercial : la conférence devait élaborer un projet d'arbitrage obligatoire et jeter les bases d'une union douanière entre les nations du Nouveau-Monde. « Nous voulons, — avouait la presse américaine, parlant de cet ambitieux dessein, — entrer dans les ports de ces pays, tandis que l'entrée en sera interdite à nos concurrens européens. » L'ampleur même de ces projets devait les faire échouer. Les États de l'Amérique latine ne pouvaient accepter semblable tutelle. Les délégués parvinrent, après beaucoup d'efforts, à mettre sur pied une convention d'arbitrage : quelques traités furent signés, aucun ne devait être ratifié. Quant au plan d'union douanière, il ne supporta même pas la discussion, et l'on dut se borner à conseiller la conclusion de traités de commerce particuliers entre les diverses nations. Avant de se séparer, la conférence créa cependant l' « Union internationale des républiques américaines, » sans but nettement

(1) James G. Blaine : *Foreign policy of the Garfield administration.*

déterminé, qui devait avoir pour organe le « Bureau des Républiques américaines » établi à Washington, et entretenu par les membres à frais communs.

La conférence avait excité un instant la curiosité américaine. Elle fut vite oubliée. Aux États-Unis, les efforts continuèrent pour l'exploitation des richesses nationales : il y avait trop d'entreprises rémunératrices dans le pays même pour que l'on songeât à en engager d'autres plus aléatoires au dehors. Blaine ne trouva, pour soutenir ses idées, aucun appui dans l'opinion. Quant aux républiques sud-américaines, elles continuèrent leur politique de révolutions et d'hostilités intestines.

La guerre contre l'Espagne et ses suites : l'occupation de Cuba, l'annexion de Porto-Rico, des Hawaï, des Philippines, mit les États-Unis en posture délicate vis-à-vis des nations de l'Amérique latine. L'impérialisme yankee fut mal accueilli par elles. L'échec subi par l'ancienne mère patrie froissait ses descendans dans leur orgueil, et ils ne voyaient pas sans appréhension augmenter encore la puissance de la grande République du Nord. Pourtant, grâce à la clause qui décidait que l'Union internationale des Républiques se renouvellerait, au bout de dix années, par tacite reconduction pour des périodes de même durée, l'Union continua sans encombre en 1899. A la fin de cette même année, le président des États-Unis, M. Mac Kinley, proposa de réunir une nouvelle conférence « pour discuter les questions d'intérêt commun à toutes les Amériques, qui avaient été étudiées, mais non définitivement réglées par la première conférence, et celles qui auraient pu naître depuis cette époque. » Les plans grandioses de 1889 faisaient place à des projets plus modestes : l'arbitrage tenait encore le premier rang, mais il ne s'agissait plus d'arbitrage obligatoire, et les États-Unis évitaient de trop montrer leur désir de jouer le rôle d'arbitres permanens.

Ce qui importait avant tout, c'était de calmer les appréhensions qu'avait fait naître la guerre de 1898 : « Il n'y a rien de plus important, au point de vue politique, — disaient les instructions des délégués américains, — que de convaincre les Républiques de l'Amérique latine que les États-Unis sont les amis de toutes, et qu'ils ne sont les ennemis d'aucune. Pour atteindre ce but, il sera prudent de ne faire aucune proposition radicale, de favoriser la libre expression des vues parmi les délégués des autres puissances, et de ne soutenir que les mesures qui

recevront l'assentiment général et tendront clairement « au bien commun. » La conférence, après d'assez sérieuses difficultés, se réunit enfin à Mexico le 22 octobre 1901. Elle ne se sépara que le 22 janvier suivant. Le peu d'importance de ses résultats ne répondit pas à la longueur de ses travaux. Le Bureau des Républiques américaines, moribond, fut réorganisé : on essaya de lui redonner un peu de vie. Quant à l'arbitrage, les délégués se bornèrent à signer un protocole d'adhésion à la convention de La Haye. Ils adoptèrent cependant une convention prévoyant l'arbitrage obligatoire pour les conflits nés de réclamations financières. Ce fut la seule œuvre marquante du Congrès. Des vœux nombreux, comme au précédent, furent adoptés pour l'amélioration des relations commerciales entre les nations américaines, en particulier pour le développement des moyens de transports maritimes et terrestres, ces derniers par la construction d'un chemin de fer pan-américain qui relierait New-York à Buenos-Ayres et Valparaiso.

Les gouvernemens sud-américains étaient allés sans enthousiasme à la conférence. L'opinion, dans ces pays, s'y montrait généralement hostile. Aux États-Unis, l'opinion ne lui témoigna que de l'indifférence. Cependant la guerre, les annexions récentes avaient obligé le public à regarder par delà les frontières. Sous l'influence des progrès des dernières années, l'industrie américaine commençait à devenir exportatrice : le besoin de débouchés dans un avenir prochain pour un excédent régulier de production commençait à préoccuper les industriels. Mais ces débouchés, on ne les cherchait pas dans le Nouveau-Monde. L'Extrême-Orient accaparait alors l'attention. Le commerce avec les populations grouillantes de la Chine, avec le Japon, que le commodore Perry avait contraint, il y a un demi-siècle, à entamer des relations avec le monde occidental, apparaissait aux Américains comme une source inépuisable de profits. Les farmers de l'Ouest rêvaient de substituer chez ces peuples l'usage du froment à celui du riz. Les manufacturiers de l'Est voyaient dans ces marchés des débouchés merveilleux, pendant une période presque indéfinie. L'ouverture prochaine, maintenant que le gouvernement américain se chargeait de l'entreprise du canal interocéanique, annulerait les avantages que le canal de Suez assure à leurs concurrens européens : au Nord de Shanghaï, ce serait au tour des Américains à être favorisés. L'acquisition des Philip-

pines venait ajouter à ces espérances. On y voyait un champ fructueux d'activité, et Manille apparaissait comme le siège futur d'un emporium commercial dans ces mers éloignées. Sa fortune dépasserait bientôt celle de Hong-Kong éclipsé. Sur le marché chinois, les Américains audacieux, habiles, grâce à leurs procédés perfectionnés de production, auraient tôt fait d'évincer leurs rivaux d'Europe et de prendre une situation prédominante. Les statistiques semblaient prouver que ces ambitions n'avaient rien de chimérique. En dix années, de 1890 à 1900, les importations des États-Unis en Chine avaient triplé, passant de 4 millions et demi à 12 millions et demi de dollars; leurs importations au Japon avaient quintuplé, s'élevant de 6 millions à 31 millions de dollars. Les cotonnades américaines déplaçaient sur les marchés du Nord de l'Empire chinois les cotonnades anglaises, qui y jouissaient jusqu'alors d'une sorte de monopole. Le Japon, qui s'outillait à l'occidentale, faisait aux États-Unis des achats de plus en plus importans de machines et de matériel, notamment pour ses chemins de fer, et il leur demandait le coton nécessaire à ses filatures naissantes. Les Compagnies américaines de navigation du Pacifique augmentaient leur tonnage pour répondre aux besoins de ce trafic accru; M. Hill, le président du chemin de fer Great Northern Pacific, faisait construire deux immenses navires de 37 000 tonneaux.

Mais ces désirs d'expansion économique en Extrême-Orient se heurtent à des obstacles inattendus. Sans doute, les exportations au Japon et en Chine continuent à aller croissant : elles ont atteint, en 1905, 52 millions de dollars pour le premier pays, et 56 millions et demi pour le second. A l'examen, ces chiffres si beaux en apparence prêtent à de sérieuses réflexions. Les exportations au Japon se composent, pour les trois cinquièmes, de produits alimentaires, de pétrole et de matières premières, et la plus grande partie des articles manufacturés sont des machines destinées à l'outillage de ses jeunes usines. L'empire mikadonal s'équipe hâtivement, ambitieux de devenir à son tour une grande puissance industrielle. Et, précisément, l'industrie qu'il a le plus rapidement développée est l'industrie cotonnière, dont les produits font déjà concurrence sur les marchés chinois aux articles américains : or, les cotonnades entrent pour moitié dans l'exportation des États-Unis en Chine. Les industriels américains se demandent si, malgré le perfectionnement de leur outillage,

il leur sera possible de lutter avec succès contre les avantages du bas prix de la main-d'œuvre et surtout de la proximité du marché convoité dont jouissent ces concurrens nouveaux. Déjà, les lignes de navigation américaine dans le Pacifique sont durement atteintes et elles envisagent la nécessité de réduire leurs services. « Le rêve d'un vaste commerce oriental fait par des vaisseaux américains, — disait récemment la *Post* de Washington, — ayant pour résultat la domination du Pacifique par les États-Unis est une conception grandiose, mais elle ne pourra se réaliser tant que les Japonais déploieront pour capturer le commerce une ambition et une capacité qui, jusqu'ici, avaient paru n'appartenir qu'aux Américains. » En Chine même, on éprouvait de sérieuses déceptions : le gouvernement impérial demandait la rétrocession de la concession de la ligne ferrée de Canton à Hankow : en 1905, il fallut céder à sa volonté. La même année, les Chinois soumettaient à un boycottage fort bien observé les marchandises américaines. Ils protestaient ainsi contre l'ostracisme dont fait preuve la population des États-Unis envers les immigrans jaunes, et ils montraient qu'ils possédaient des moyens de représailles efficaces, quoique pacifiques. Aux Philippines, enfin, les rêves faits au lendemain de l'occupation se transformaient en déceptions amères. Après avoir enlevé ces îles à l'Espagne, il fallait les conquérir sur les indigènes, et l'archipel, ruiné par la mauvaise administration espagnole et plusieurs années de luttes intérieures, n'offrait pas le riche marché ambitionné par les industriels. Les capitaux américains refusaient de s'y aventurer. Manille ne paraissait plus capable de devenir le grand port international rêvé : elle n'avait pas porté atteinte à Hong-Kong ; on doutait qu'elle pût être jamais autre chose qu'un centre de commerce local.

La prospérité du marché national faisait supporter sans trop de plaintes ces nombreuses déceptions, mais l'on se détournait de l'Orient : le charme fascinant qu'il avait exercé jusqu'alors était rompu. On se demandait s'il serait bien prudent d'exercer tous ses efforts dans la même direction, et s'il ne serait pas plus profitable, sans abandonner complètement la lutte de ce côté, de chercher dans d'autres pays les débouchés dont l'industrie, qui va se développant avec une rapidité extraordinaire, sentirait bientôt, sans doute, le besoin pressant.

Tout naturellement, les regards se portèrent sur les marchés

de l'Amérique latine. Ce ne fut pas sans quelque surprise que l'on constata leur développement : l'ensemble des importations de ces pays avait passé de 508 millions et demi de dollars en 1887 à plus de 660 millions en 1904. Mais, dans ce dernier chiffre, les importations des États-Unis n'entraient même pas pour un quart. Encore fallait-il faire une distinction entre le Mexique et les Républiques de l'Amérique centrale, et les nations de l'Amérique du Sud. Les États-Unis fournissaient au premier groupe 46,15 pour 100 des importations, mais ils n'en fournissaient au second, sur une importation totale de 440 millions de dollars, que 13,26 pour 100. C'était un marché de 45 millions d'habitans qui était à peu près complètement négligé. Or, ces pays, à l'exception du Venezuela, où le président Castro semblait défier à plaisir les nations européennes et les États-Unis mêmes, paraissaient entrer dans une période nouvelle d'expansion. L'habitude des révolutions continuelles s'y perdait; la paix n'y était plus troublée par des luttes presque permanentes entre nations rivales. Nul doute que, dans ces conditions, ces Républiques se développeraient rapidement. Les vastes projets de travaux publics qu'elles élaboraient, l'activité qu'elles mettaient à attirer les capitaux et l'émigration d'Europe témoignaient de leur désir de prospérer. Était-il prudent pour les États-Unis de laisser augmenter ainsi les rapports des pays sud-américains avec le Vieux Monde? Ne risquaient-ils pas, s'ils attendaient pour accroître leurs relations commerciales avec eux le moment où l'expansion deviendrait une nécessité pour leur industrie, de trouver alors la place prise, et de se voir réduits à un rôle effacé? Et le danger économique ne se doublerait-il pas d'un danger politique? Qu'adviendrait-il, dans ces conditions, de l'influence prédominante à laquelle prétend l'Union américaine dans le Nouveau-Monde?

Avant de se séparer, les délégués des nations américaines réunis à Mexico en 1901 avaient voté une résolution décidant la réunion d'une troisième conférence dans un délai de cinq ans. Le moment approchait où il serait nécessaire d'ouvrir des négociations avec les puissances intéressées, si l'on voulait voir réaliser ce projet. M. Roosevelt, secondé par M. Elihu Root, secrétaire d'État, s'y employa avec ardeur. Il eut à vaincre de fortes résistances, et les négociations furent des plus laborieuses.

La politique des États-Unis depuis la guerre d'Espagne donnait lieu, dans les Républiques sud-américaines, à de vives critiques et de sérieuses appréhensions. Sans doute, en accomplissement de leur promesse, le 20 mai 1902, le drapeau étoilé avait été remplacé, sur le palais du gouvernement à La Havane, par le pavillon à l'étoile solitaire de la République cubaine et les troupes américaines avaient évacué l'île. Mais les États-Unis n'avaient pas abandonné Cuba entièrement à elle-même. Ils avaient exigé de l'Assemblée constituante qu'elle acceptât des engagemens leur reconnaissant le droit d'intervenir pour rétablir l'ordre en cas de nécessité, et ils s'étaient fait autoriser à organiser deux bases navales dans l'île. En dépit des apparences, Cuba, quoique libre, était sous le protectorat sinon actif, du moins latent, des États-Unis. Leur attitude à l'occasion de l'incident vénézuélien, à la fin de 1902, avait donné lieu aussi à des interprétations peu favorables.

Le Venezuela, se refusant à cette époque à procéder au règlement de dettes dues depuis plusieurs années déjà à des Allemands et à des Anglais, l'Allemagne et l'Angleterre décidèrent de recourir à une démonstration navale. Avant d'agir, ces puissances avaient donné l'assurance à Washington qu'elles n'envisageaient ni l'acquisition, ni l'occupation permanente d'une partie quelconque du territoire vénézuélien. Le gouvernement américain s'était contenté de cette déclaration. Très habilement, la République Argentine, qui aspire à jouer dans l'Amérique du Sud un rôle prédominant, et redoute l'influence que pourraient y acquérir les États-Unis, saisit l'occasion pour prendre la défense des petites puissances. Le ministre des Affaires étrangères, M. Luis M. Drago, appelant l'attention des États-Unis sur le péril dont se trouvaient menacées la paix et la sécurité du Nouveau-Monde par suite de l'attitude prise par les grandes puissances envers le Venezuela demanda leur appui pour faire reconnaître « le principe que la dette publique ne peut provoquer l'intervention armée, ni, encore moins, l'occupation matérielle du sol des nations américaines de la part d'une puissance d'Europe. » N'était-ce pas, demandait M. Drago, une conséquence logique de la doctrine de Monroe? Le gouvernement américain se borna à accuser réception de la note, sans discuter la doctrine émise, mais il s'employa de son mieux pour faire cesser le blocus des côtes vénézuéliennes. Cet incident était

à peine réglé que des embarras analogues surgissaient à propos de la République Dominicaine, dont les créanciers réclamaient à leur tour une intervention de leur gouvernement. Afin d'éviter une semblable éventualité, M. Roosevelt concluait en janvier 1905, avec les autorités de Saint-Domingue, un accord suivant lequel les États-Unis acceptaient de jouer le rôle de liquidateurs financiers de la République et géreraient ses douanes jusqu'à complet règlement. Dans son message transmettant cet accord au Sénat, le président s'expliqua sur les obligations qui lui paraissaient découler de la doctrine de Monroe : « Depuis quelque temps déjà, il est devenu évident que ceux qui tirent avantage de la doctrine de Monroe doivent accepter, corrélativement avec les droits qu'elle leur donne, certaines responsabilités et que les mêmes principes s'appliquent à ceux qui s'en font les soutiens. On ne peut trop souvent et trop emphatiquement répéter que les États-Unis n'ont pas le moindre désir de réaliser un agrandissement territorial aux dépens de leurs voisins du Sud, et qu'ils ne se serviront pas de la doctrine de Monroe pour justifier un pareil agrandissement. Nous ne nous proposons de prendre aucune partie de Saint-Domingue, ni d'exercer d'autre domination sur l'île que celle qui sera nécessaire pour assurer sa réhabilitation financière... Les États-Unis sont justifiés à prendre cette charge et cette responsabilité parce qu'il n'est pas compatible avec l'équité internationale qu'ils puissent s'opposer à ce que les autres puissances usent des seuls moyens à leur disposition pour faire respecter les droits de leurs nationaux créanciers, et refuser en même temps d'agir eux-mêmes. » Le gouvernement américain refusait son appui à la doctrine de Drago, mais, voulant éviter les dangers signalés par le ministre argentin, il affirmait son intention d'assumer la charge de tuteur des Républiques prodigues. L'intervention du « gendarme yankee » ne semblait pas à celles-ci plus désirable que celle de leurs créanciers européens; sa proximité même la rendait plus aisée, partant plus redoutable.

La révolution de Panama vint encore augmenter la défiance des Républiques sud-américaines à l'égard des États-Unis. Après la conclusion du traité de novembre 1901 avec l'Angleterre, par lequel celle-ci, consentant à l'abrogation du fameux traité Clayton-Bulwer de 1850, abandonnait le principe d'un condominium sur le futur canal interocéanique et de la garantie de sa neutralité par les grandes puissances, les États-Unis avaient négocié

avec la Colombie. Ils voulaient obtenir d'elle l'autorisation de racheter sa concession à la Compagnie nouvelle du canal de Panama, et le droit d'achever et d'exploiter eux-mêmes le canal, et d'exercer des droits de police et de surveillance dans une zone limitrophe de celui-ci. Une convention avait été conclue, approuvée même par le Sénat des États-Unis, mais le Sénat de Colombie refusa de la ratifier. Le 3 novembre 1904, une révolution éclatait dans l'État de Panama, qui proclamait son indépendance et entamait aussitôt des négociations avec le gouvernement américain. Le 18, un traité était signé : les États-Unis recevaient en toute propriété le territoire nécessaire pour la construction du canal; en retour, ils s'engageaient à protéger la nouvelle République. Ainsi, malgré leurs dénégations souvent répétées, ils n'avaient pas hésité à profiter des circonstances, à les faire naître même, disait-on, pour réaliser un dessein depuis longtemps caressé : construire le canal interocéanique en territoire américain.

La tâche du secrétaire d'État était rendue singulièrement difficile par cet ensemble de circonstances, si aisées à exploiter contre les États-Unis dans l'opinion sud-américaine. Heureusement, il put s'assurer le concours de deux pays qui ont de nombreux liens d'intérêts avec eux : le Mexique et le Brésil (1), auxquels ils prennent plus des deux tiers pour le premier et la moitié pour le second de leurs exportations. La résistance la plus difficile à vaincre fut celle de la République Argentine. Celle-ci, sans opposer un refus absolu, s'efforça, par ses exigences, de rendre impossible la réunion projetée. Elle demandait que la doctrine de Drago fut soumise à la conférence, afin de permettre aux nations du Nouveau-Monde de lui donner une adhésion solennelle. Le gouvernement américain ne pouvait revenir sur l'opinion contraire qu'il avait officiellement affirmée. Il n'était pas prudent non plus de combattre ouvertement cette doctrine. Il proposa une transaction : le congrès se bornerait à demander à « la seconde conférence de la paix, à La Haye, d'exprimer son opinion sur la question de savoir jusqu'à quel point, si toutefois le principe est admis, l'usage de la force pour le recouvrement des dettes publiques peut être autorisé. » Cette proposition reçut l'appui du Mexique et du Brésil, inquiets des résultats que

(1) Ces États sont les seuls de l'Amérique latine auprès desquels les États-Unis entretiennent des ambassadeurs.

pourrait avoir pour le crédit des Républiques latines l'adoption de la doctrine de Drago par une assemblée de délégués de nations débitrices, et peu fâchés de faire opposition au gouvernement argentin. Celui-ci dut céder et accepter la transaction proposée. Le choix de la ville où se réunirait la conférence fut un nouveau sujet de difficultés. Après Washington et Mexico, les Argentins auraient voulu la voir siéger à Buenos-Ayres et consacrer ainsi le titre de capitale de l'Amérique du Sud qu'ils donnent volontiers à cette ville. Les États-Unis ne se souciaient guère de voir tenir ces assises dans un pays sinon hostile, du moins assez mal disposé à leur égard. Sous leur inspiration, Rio-de-Janeiro fut choisie comme lieu de réunion, et le 21 juillet 1908 fixé pour la date de l'ouverture de la troisième conférence des États américains.

II

Dix-neuf républiques du Nouveau-Monde (1) envoyèrent des délégués à la conférence. Seuls, Haïti et le Venezuela crurent devoir s'abstenir.

Peu de temps avant la date fixée pour l'inauguration du congrès, la guerre avait de nouveau éclaté entre les États de l'Amérique centrale, foyer où couve toujours un incendie mal éteint. Mais le 20 juillet la nouvelle parvint à Rio-de-Janeiro que, grâce à l'intervention énergique des États-Unis et du Mexique, la paix était rétablie, momentanément au moins, entre les belligérans.

La capitale du Brésil avait entrepris à la hâte des travaux d'embellissement pour recevoir dignement les hôtes à qui elle s'enorgueillissait d'offrir l'hospitalité. On se dépêcha de terminer un palais dont la construction était à peine commencée, pour tenir les réunions de l'assemblée. Le 23 juillet, avait lieu la séance d'ouverture, sous la présidence du baron Do Rio Branco, ministre des Affaires étrangères du Brésil. Très sagement, dans son allocution inaugurale, il tint à indiquer que ces réunions d'États américains ne cachaient aucune intention hostile contre

1) Les Républiques représentées étaient : les États-Unis d'Amérique, l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, Costa-Rica, Cuba, Saint-Domingue, l'Équateur, le Guatemala, Honduras, Mexico, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Salvador et Uruguay.

l'Ancien Monde : « La réunion de cette conférence pourrait, peut-être, faire appréhender que nous poursuivons la formation d'une ligue contre des intérêts qui ne sont pas représentés ici. Il est donc nécessaire d'affirmer que, formellement ou implicitement, nous respecterons tous les intérêts ; que, dans la discussion des sujets politiques et commerciaux soumis à la conférence, il est dans notre intention de ne travailler contre personne, et que notre unique but est de réaliser une union plus étroite des nations américaines, en vue de leur bien-être et de leur progrès rapide ; l'accomplissement de ces desseins ne peut qu'être avantageux pour l'Europe et le reste du monde. » Une semaine plus tard, le 31 juillet, la conférence tenait une séance spéciale, plus importante encore, peut-être, que la première, pour recevoir le secrétaire d'État des États-Unis. M. Elihu Root venait, amené par un croiseur de la marine américaine, saluer au nom de la grande République de l'Amérique du Nord l'aréopage réuni à Rio-de-Janeiro. C'était la première fois que le gouvernement américain faisait une démonstration aussi solennelle. M. Root, dans sa réponse au discours de bienvenue que lui adressa M. Joaquim Nabuco, ambassadeur du Brésil à Washington, qui avait été élu président du congrès, s'attacha à dissiper les suspicions qu'avait pu faire naître la conduite, en certaines circonstances récentes, des États-Unis : « Nous n'aspirons à d'autres victoires qu'à celles de la paix ; à aucun autre territoire que le nôtre ; à aucune souveraineté autre que celle que nous exerçons sur nous-mêmes. Nous croyons que l'indépendance et les droits d'égalité du membre le plus petit et le plus faible de la famille des nations ont droit à autant de respect que ceux du plus grand Empire, et nous croyons que l'observation de ce respect est la principale garantie des faibles contre l'oppression des forts. Nous ne demandons ni ne désirons aucuns droits, aucuns privilèges, aucuns pouvoirs différens de ceux que nous concédons librement à toute République américaine. Nous désirons augmenter nos biens, développer notre commerce, croître en sagesse, en richesse et en intelligence, mais nous ne croyons pas que le vrai moyen de réaliser ces désirs soit d'abaisser les autres et de profiter de leur ruine ; nous croyons au contraire qu'en aidant nos amis vers une prospérité et un développement communs, nous pouvons tous devenir ensemble plus grands et plus puissans... Unissons-nous donc pour créer, maintenir et rendre

effective une opinion publique vraiment américaine, dont la force influencera la conduite des nations, préviendra les injustices internationales, diminuera les causes de guerre et préservera pour toujours nos pays libres du poids d'armemens semblables à ceux qui sont massés derrière les frontières de l'Europe, et nous conduira de plus en plus près de la perfection d'une liberté réglée. Ainsi, viendront pour nous tous la sécurité et la prospérité, la production et le commerce, la richesse, le savoir, les arts et le bonheur. »

M. Root partit quelques jours plus tard pour continuer son voyage autour de l'Amérique du Sud. Représentant, ainsi qu'il se plaisait à le dire, du « peuple américain tout entier, » c'était le salut cordial et les souhaits de prospérité, le témoignage d'affection et les vœux de bonne entente de la République anglo-saxonne du Nord, qu'il allait porter à ses sœurs latines du Midi. « Ce n'est pas comme un messager de lutte que je viens à vous, — disait-il à Montevideo, — je suis ici comme l'avocat de l'amitié et de la paix universelles. » Et, dans sa réponse à un discours du président de la République Argentine, il s'efforçait de faire comprendre à ses auditeurs l'esprit qui animait le gouvernement américain : « La politique traditionnelle des États-Unis est de ne pas conclure d'alliances. Cette politique était celle de Washington, et tous ses successeurs l'ont suivie. Mais l'alliance qui vient d'instrumens non écrits et non revêtus de sceaux, n'a pas une importance moins grande que celle qui est le résultat de conventions écrites et revêtues de toutes les formalités diplomatiques. Nous ne concluons pas de traités d'alliance, mais nous contractons une alliance de sentiment avec toutes nos sœurs, pour la poursuite de la liberté et de la justice, dans un esprit d'aide mutuelle. » A Valparaiso, où il apporta les témoignages de sympathie de ses compatriotes pour les nombreuses victimes du récent tremblement de terre, à Lima, à Carthagène, il tint le même langage. Partout, il reçut un accueil cordial et digne du pays qu'il représentait.

A Buenos-Ayres, M. Luis M. Drago, dans le discours qu'il lui adressa, comme président du Comité de réception, fit allusion à la doctrine qui a reçu son nom : « C'est notre devoir sacré de préserver l'intégrité matérielle et morale de l'Amérique contre les menaces et les artifices, très réels, qui malheureusement l'entourent... Et c'est pour obéir à ce sentiment de défense

commune que, dans un moment critique, la République Argentine a proclamé l'impropriété du recouvrement, par la force, des dettes publiques par les nations européennes, non comme un principe abstrait de valeur académique ou comme une règle légale d'application universelle en dehors de ce continent, mais comme un principe de diplomatie américaine qui, fondé sur l'équité et la justice, a pour objet exclusif d'épargner aux peuples de ce continent les calamités de la conquête déguisée par le masque des interventions financières, de la même façon que la politique traditionnelle des États-Unis, sans témoigner de supériorité ou chercher la prédominance, a condamné l'oppression des peuples de cette partie du monde et la domination de leurs destinées par les grandes puissances de l'Europe. Les rêves et les utopies de la veille sont la réalité et les lieux communs du lendemain, et le principe proclamé par la République Argentine sera reconnu tôt ou tard. » « Les États-Unis d'Amérique, — répondit M. Root, — n'ont jamais trouvé convenable d'employer leur armée et leur marine pour assurer le recouvrement des dettes contractuelles ordinaires de gouvernemens étrangers envers leurs citoyens... Nous regardons le recours à l'armée et à la marine d'une grande puissance pour contraindre une puissance plus faible à remplir un contrat conclu avec un individu privé, à la fois comme une invitation à spéculer sur les nécessités des pays faibles et qui luttent pour progresser, et un empiétement sur la souveraineté de ces pays. Nous sommes opposés, actuellement comme autrefois, à cet usage, et nous croyons que, sinon aujourd'hui ni demain, du moins dans l'avenir, par suite des changemens d'opinion qu'apporte le temps avec lui, ce principe sera reconnu par le reste du monde. »

Dès le lendemain de la séance inaugurale de la conférence, les délégués s'étaient mis au travail. Les précédentes réunions avaient été gênées, plutôt qu'aidées, par l'ampleur des questions dont elles avaient dû s'occuper. Cette fois, le programme des travaux était plus limité. On ne se proposait pas d'étonner le monde par des résolutions extraordinaires ; on se bornait à vouloir faire œuvre utile sur quelques points. « On ne doit pas s'attendre, — disaient les instructions des délégués américains, — à ce que la conférence aboutira à quelques résultats bruyans ou capables d'exciter l'étonnement ; elle aura à traiter des questions

qui, n'étant pas des sujets de controverse, attirent peu l'attention publique, mais qui, cependant, prises ensemble, sont de grande importance pour le développement des rapports amicaux entre nations; et la conférence devra s'avancer autant qu'il sera possible vers l'acceptation des projets idéaux dont l'entière réalisation doit être remise à un avenir éloigné. » Les travaux se poursuivirent portes closes, en comités, et les séances plénières n'eurent qu'à adopter les solutions préalablement arrêtées. On gagnait ainsi du temps, et l'on évitait de rendre publics des désaccords inévitables que chacun, pour le moment au moins, avait intérêt à dissimuler.

La partie politique du programme renfermait les questions délicates de l'arbitrage et de la doctrine de Drago. Sur ces questions, deux camps étaient en présence : d'une part, la République Argentine, qui soutenait le principe de l'arbitrage obligatoire, et la doctrine récemment émise par un des plus marquans de ses hommes d'État. Elle était, naturellement, assurée du concours des petites puissances, en particulier du Pérou et de la Bolivie, qui, s'étant vu enlever par la force, par leur puissant voisin, une partie de leur territoire, ont toujours demandé, sans succès jusqu'ici, que le règlement de ces différends fût résolu par l'arbitrage. Le Chili, le Brésil et le Mexique étaient, avec les États-Unis, opposés à cette solution. Les États-Unis firent prévaloir leur opinion, et force fut au premier groupe d'États de transiger sur les deux points. Grâce aux bons offices du gouvernement de Washington, toutes les Républiques de l'Amérique latine avaient été invitées à participer à la seconde conférence de La Haye (1), qui avait même été quelque peu retardée pour permettre la réunion préalable de celle de Rio-de-Janeiro. On se borna, en ce qui concernait l'arbitrage, à voter une résolution générale recommandant aux nations représentées de donner à leurs délégués à la prochaine conférence de La Haye des instructions à l'effet « d'assurer par cette assemblée d'un caractère mondial l'adoption d'une convention générale d'arbitrage si effective et définie que, méritant l'approbation du monde civilisé, elle soit acceptée et mise en vigueur par toutes les nations. » La question du recouvrement des dettes publiques fut

(1) Les États-Unis et le Mexique étaient les seules puissances américaines qui eussent été invitées à la première conférence de la Paix, et cela n'avait pas été sans froisser l'amour-propre des républiques sud-américaines.

résolue de la même manière. On vota une résolution se bornant à recommander aux différens gouvernemens « d'examiner l'utilité qu'il pourrait y avoir à inviter la seconde conférence de la paix à La Haye à étudier la question du recouvrement, par la force, des dettes publiques, et, en général, les moyens tendant à diminuer entre les nations les conflits qui ont une origine exclusivement pécuniaire. » Chacun conservait ainsi, sur cette épineuse question, sa liberté. Grâce à un peu d'habileté et à des concessions réciproques, on avait évité les deux écueils sur lesquels pouvait échouer, dès ses débuts, le congrès. L'accord se fit ensuite sur le renouvellement de la convention pour l'arbitrage des conflits nés de réclamations financières, adoptée en 1901, et qui a reçu déjà l'adhésion de huit puissances (1); elle a été renouvelée pour une seconde période de cinq ans, jusqu'au 31 décembre 1912.

La conférence a pris certaines décisions importantes concernant des sujets de droit international. Elle a réaffirmé la convention conclue à Mexico, en 1902, relative aux patentes, aux marques de fabrique et à la propriété littéraire, et elle a décidé, pour l'application de cette convention, la création de deux bureaux internationaux, l'un à La Havane, l'autre à Rio-de-Janeiro. Elle a également adopté une résolution créant à Montevideo un centre d'information sanitaire. Enfin, elle a décidé la création d'une commission de jurisconsultes chargés d'étudier et d'exposer dans un rapport, qui devra être soumis, si possible, à la prochaine conférence, les principes de droit international privé et public sur lesquels sont d'accord en pratique les États américains.

Les résolutions relatives au développement des rapports commerciaux devaient être parmi les plus importantes; elles ne sont, cependant, ni très nombreuses, ni très radicales. La multiplicité, et souvent la divergence des intérêts, obligent dans ce domaine à une très grande prudence. Le comité du commerce n'a pas jugé utile de présenter une résolution en faveur de la conclusion de traités commerciaux, les Républiques américaines s'étant, en général, montrées hostiles jusqu'à présent à la politique de la conventionalisation des droits de douane. On a voté des résolutions ayant en vue le développement des moyens de

(1) États-Unis, Mexique, Nicaragua, Guatemala, Salvador, Honduras, Pérou et Bolivie.

communication, qui laissent fort à désirer, entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Il n'existe pas encore de service maritime rapide entre New-York et les grandes villes de l'Amérique du Sud. Alors que les ports du Brésil et de l'Argentine sont reliés par des services réguliers aux principaux ports d'Angleterre, d'Allemagne, de France, d'Espagne et d'Italie, deux navires seulement par mois, n'ayant que des aménagemens rudimentaires pour les passagers, font le service de Rio à New-York. Le Bureau des Républiques américaines a été chargé d'étudier les bases d'un contrat-type que les divers États intéressés pourraient se mettre d'accord pour conclure avec une ou plusieurs compagnies de navigation, en vue d'améliorer cet état de choses. On a renouvelé également le vœu de voir terminer au plus tôt le fameux chemin de fer pan-américain. De New-York à la frontière du Guatemala, il y a une ligne ferrée ininterrompue, mais de ce point aux frontières du Chili et de l'Argentine, presque tout est à faire. C'est une entreprise d'autant plus coûteuse que la ligne devra suivre la chaîne des Andes et qu'elle aura un profil des plus accidenté. Elle ne pourra se réaliser que lentement, au fur et à mesure des besoins locaux des pays qu'elle devra traverser. Enfin, la conférence a également demandé aux divers gouvernemens de faire une étude détaillée de leur système monétaire et des fluctuations du change dans les vingt dernières années, études d'après lesquelles le Bureau des Républiques fera un rapport d'ensemble à la prochaine conférence.

Une des mesures les plus importantes a été le vote d'une résolution visant la réorganisation du Bureau des Républiques. Il n'a eu jusqu'ici qu'une vie somnolente. On a étendu ses attributions, et l'on a cherché à en faire un véritable comité permanent des conférences périodiques. Il devra, à l'avenir, rassembler et coordonner tous les renseignemens relatifs aux conventions et traités existans entre les États américains, et faire ses efforts pour assurer la ratification par ces États des résolutions et conventions adoptées dans les conférences. C'est à lui aussi qu'il appartiendra de préparer l'étude des questions qui devront être discutées dans celles-ci. Il est administré par un comité composé des représentans diplomatiques des Républiques qui font partie de l'Union, accrédités auprès du gouvernement des États-Unis, et présidé par le secrétaire d'État des États-Unis. Ses dépenses sont supportées par les États proportionnellement

à leur population. Organe administratif de l'Union, le bureau est aussi son agent commercial, et l'on a décidé d'y créer, à cet effet, une section spéciale du commerce, des douanes et des statistiques commerciales.

Le 26 août, après un mois de travaux laborieux, le congrès se séparait. Dans une de ses dernières séances, il avait décidé que ses prochaines assises devraient se tenir dans un délai de cinq ans.

III

Modeste a été l'œuvre de la troisième conférence pan-américaine. Mais la diplomatie des États-Unis n'aurait-elle réussi qu'à assurer la périodicité de ces réunions, qu'elle aurait déjà fait un grand pas vers le but qu'elle poursuit. Et cette périodicité est désormais consacrée : le quatrième congrès pan-américain est convoqué pour 1910. Il se tiendra à Buenos-Ayres, où il coïncidera avec les fêtes que la République Argentine se propose de célébrer pour commémorer le centenaire de la révolution. Les fêtes nuiront peut-être à ses travaux, mais elles bénéficieront de son éclat. Washington reste, comme le veulent les États-Unis, la capitale de l'Union des Républiques, et, le 11 mai dernier, le président des États-Unis a posé, devant une nombreuse assistance et les représentans des nations membres de l'Union, la première pierre du palais destiné à servir de demeure au Bureau international. « C'est une mémorable circonstance, — disait à cette occasion M. Roosevelt, — pour toutes les nations de l'hémisphère occidental. L'édifice dont nous posons aujourd'hui la première pierre témoigne par son existence du sens croissant de la solidarité d'intérêts et d'aspirations existant chez tous les peuples du Nouveau-Monde. C'est une preuve que nous reconnaissons la nécessité d'unir plus étroitement les Républiques de l'hémisphère occidental par les liens amicaux de la justice mutuelle, de la bonne volonté réciproque et d'une compréhension sympathique. »

L'ambition des Américains d'exercer une hégémonie au moins morale, sinon matérielle, sur les nations du Nouveau-Monde, ancienne déjà, est considérée par eux comme une sorte de droit d'aînesse. Elle a été fortifiée par leur rapide développement, leur essor merveilleux vers la richesse, la stabilité de leur gouverne-

ment. Les révolutions qui se sont succédé presque sans discontinuer, jusqu'à ces dernières années, dans les Républiques latines, et dont certaines d'entre elles sont encore la proie, leur ont inspiré pour ces nations un dédain mal dissimulé. Il leur paraissait qu'une tutelle serait nécessaire pour assurer à ces peuples les bienfaits de la paix.

Les circonstances n'ont pas encore permis aux États-Unis de remplir ce rôle qu'ils jugent glorieux et profitable à la fois. Absorbés par leurs progrès personnels, ce n'est que depuis peu qu'il leur est possible d'avoir une politique extérieure active et de s'appliquer enfin à la réalisation de ces vastes projets. Durant leur période d'inaction forcée, cependant, les Républiques sud-américaines ont fait des progrès. Le Chili, l'Argentine, le Brésil ont réussi à surmonter seuls les troubles au milieu desquels ils se sont débattus pendant la première période de leur croissance. Une ère nouvelle s'est ouverte pour ces pays. Les capitaux du Vieux Monde reprenant confiance ont cessé de se refuser, et quelques courans de l'immigration européenne ont dérivé vers eux. Avec de l'argent et des bras, les seules choses qui leur fassent défaut, favorisés comme ils sont au point de vue des richesses naturelles, un développement rapide leur est assuré. Mais cette situation heureuse rend singulièrement plus pressante la réalisation du dessein que poursuivent les États-Unis. Il importe pour eux d'agir vite, sous peine de voir ces jeunes nations échapper à leur influence, et de voir se développer dans l'Amérique du Sud un esprit particulariste qui pourrait menacer la bonne entente dans le Nouveau-Monde. L'activité est d'autant plus nécessaire que les nations européennes, usant de leurs relations déjà anciennes avec ces pays, s'efforcent de profiter de leur essor et de consolider et développer leurs rapports commerciaux avec eux. « Dire que nous sommes arrivés à un moment critique pour le prestige et le commerce nord-américains dans l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, — disait, il y a peu de temps, M. John Barrett, diplomate américain qui a pendant plusieurs années représenté son pays dans ces régions, — n'est pas l'affirmation d'un alarmiste ou d'un pessimiste. Jamais les nations d'Europe n'ont fait un tel effort qu'à l'heure actuelle pour développer leur commerce et leur prestige dans ces pays. Il serait, en outre, inutile de nier qu'une portion considérable de l'Amérique latine manifeste aujourd'hui une beaucoup plus grande sympa-

thie pour l'amitié et le commerce européens que pour l'amitié et le commerce des États-Unis (1)... »

Aussi bien, les États-Unis espèrent dans l'esprit de solidarité et les intérêts communs des peuples de l'hémisphère occidental pour empêcher une scission malheureuse, — et si grosse peut-être pour eux de conséquences économiques — de se produire. « Pour si différens que nous soyons à bien des égards, — disait M. Root à Rio-de-Janeiro, — nous sommes cependant semblables en ceci, que nous travaillons tous, sous de nouvelles conditions et dégagés des obstacles que crée la tradition au Vieux Monde, à la solution du même problème : l'organisation du gouvernement populaire... Il n'y a pas un de nos pays qui ne puisse rendre quelque service aux autres ; il n'y en a pas un qui ne puisse recevoir quelque service des autres ; il n'y en a pas un qui ne bénéficiera de la prospérité, de la paix et du bonheur de tous. » Ce même sentiment a été exprimé par les orateurs sud-américains. M. Joaquim Nabuco s'adressant à la Conférence disait : « La réunion périodique de ce corps, composé exclusivement de nations américaines, signifie assurément que l'Amérique forme un système politique séparé de celui de l'Europe, une constellation qui a son orbite distinct. » « Ces congrès, — lui répondait M. Cornejo, délégué du Pérou, — sont le symbole de cette solidarité qui, en dépit des passions éphémères des hommes, constitue, par la force invincible des circonstances, l'essence de notre système continental. » M. Luis M. Drago, dans le discours qu'il adressait à M. Root, à Buenos-Ayres, déclarait : « Le patriotisme éclairé a enfin compris que l'Amérique, en raison des nations qui la composent, de la nature des institutions représentatives que ces nations ont adoptées, du caractère même de leur peuple, à l'abri comme elles se sont trouvées des conflits et des complications des gouvernemens européens, et même par la gravitation des circonstances et des événemens particuliers, constitue un facteur politique séparé, un nouveau et vaste théâtre pour le développement de la race humaine, qui servira de contrepoids aux grandes civilisations de l'autre hémisphère, et maintiendra ainsi l'équilibre du monde. »

Sans doute, l'idée d'une similitude d'intérêts, d'un ensemble de conditions communes, se présente à l'esprit lorsque, regardant

(1) Au Congrès commercial du Trans-Mississipi, à Kansas City, novembre 1906.

la carte, on voit les continens américains isolés entre deux océans du reste du monde. Mais que de différences physiques et ethnographiques entre les continens de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, eux-mêmes. Presque aussi étendus l'un que l'autre, la masse du premier se trouve sous un climat tempéré, propice à l'effort, tandis que celle du second est située sous un climat tropical : plus des trois quarts de l'Amérique du Sud sont au Nord du tropique du Capricorne, et c'est à peine si un quinzième des territoires de l'Amérique du Nord sont au Sud du tropique du Cancer. Différences climatériques, qui ont une forte influence sur les peuples qui habitent ces pays. Et, tandis que la population blanche domine aux États-Unis, d'où les races indigènes ont disparu, dans l'Amérique du Sud, la population indienne dépasse en nombre considérable les blancs, et il s'y est produit un mélange important des deux races : c'est à peine si, sur 45 millions d'habitans, un cinquième appartient à la pure race blanche. Dans le Venezuela, la Colombie, la Bolivie, les blancs ne forment que 10 pour 100 à peine de la population. Au Brésil, une estimation très favorable évalue à 40 pour 100 leur part dans la population totale. Dans l'Argentine, elle est peut-être de moitié. Au Chili, une population homogène a été créée par l'union des Blancs et des Indiens, dont le mélange varie suivant les classes. Et la source même de la population blanche qui a colonisé les deux continens ne présente pas de moins grandes différences. Aux États-Unis, ce sont les Anglo-Saxons qui l'ont définitivement emporté; ils ont imposé leur langue et leur idéal aux émigrans venus, jusque dans les quinze dernières années, presque exclusivement de l'Europe septentrionale. L'Amérique du Sud, colonisée à l'époque de la grandeur espagnole, membre de l'Empire disloqué de Charles-Quint, a reçu sa langue et son idéal du monde latin, à la civilisation duquel elle est restée fidèle. Que de dissemblances il faudra surmonter pour lier l'un à l'autre ces deux mondes, qui n'ont de commun, en réalité, que les souvenirs d'une lutte analogue pour conquérir l'indépendance et s'affranchir du joug des anciennes métropoles!

Pour ajouter aux difficultés des États-Unis, les intérêts économiques des nations de l'Amérique du Sud sont, jusqu'ici, divergens des leurs. C'est, naturellement, avec leur pays d'origine que sont portés à commercer les immigrans européens qui

colonisent ces régions. De plus, c'est l'Europe, et pour la majeure partie l'Angleterre, qui a fourni à ces peuples les capitaux nécessaires pour créer leur outillage économique. Ce n'est pas à moins de 5 milliards qu'on évalue les placemens faits par les Anglais en Argentine, c'est à une somme à peu près égale que l'on estime ceux qu'ils ont faits au Brésil, et à 2 milliards leurs avances au Chili. Pour en payer l'intérêt, ces pays envoient sur les marchés européens leurs produits naturels : laines, peaux, minerais, sucre, café. Et ces relations sont facilitées par le fait que, par suite de la configuration du continent américain-méridional, qui fait que le Cap San Roque est à 600 milles à l'Est de New-York, les ports du Brésil, de l'Argentine et du Chili sont plus proches des ports de l'Europe du Sud et à peine plus éloignés de ceux de l'Allemagne et de l'Angleterre que de New-York.

Pourtant, les États-Unis ne peuvent réussir à rendre leur influence prédominante dans ces pays qu'à la condition d'y égaler, sinon y supplanter, les nations européennes dans le domaine économique. C'est la première étape nécessaire de leur entreprise : s'ils en sont incapables ou s'ils y échouent, leurs autres efforts seront vains. Il faut qu'ils deviennent les fournisseurs et les commanditaires des peuples de l'Amérique du Sud. Sont-ils en état de le faire ? « Depuis la première élection du président Mac Kinley, — disait M. Root au Congrès commercial de Kansas City, en novembre 1906, — la population des États-Unis a pour la première fois accumulé un surplus de capital au delà des besoins nécessaires pour le développement intérieur. Ce surplus s'accroît avec une rapidité extraordinaire. Nous avons remboursé nos dettes à l'Europe et nous nous sommes transformés, de nation débitrice, en nation créancière... Nous commençons à regarder au delà de nos propres frontières pour l'emploi profitable du surplus de nos capitaux et pour trouver des marchés pour nos articles fabriqués. » Le moment est donc propice pour reprendre avec des chances de succès la politique dont Blaine avait clairement vu la nécessité, mais qu'il n'avait pas à son époque les moyens de réaliser. « En 1881 et 1889, les États-Unis n'avaient pas atteint le point où il leur serait possible de détourner leurs forces du développement intérieur, pour les diriger vers le développement des entreprises et du commerce extérieurs, et, à cette époque, les pays de l'Amérique du Sud n'avaient pas atteint, non plus, le degré de stabilité gouverne-

mentale et de sécurité pour la propriété nécessaire pour assurer leur essor économique. » Sans doute, M. Root a raison lorsqu'il parle des transformations qui se sont effectuées aux États-Unis dans les dix dernières années; mais, malgré leur prospérité, ils sont loin encore de pouvoir lutter pour l'accumulation des capitaux disponibles avec la vieille Europe, et trop de sources de richesses restent à exploiter chez eux pour qu'ils soient vraiment sollicités par les placemens à l'étranger. Sans doute, aussi, leur industrie est devenue exportatrice, mais elle ne l'est encore d'une façon régulière que pour un petit nombre de ses branches et il suffit d'un faible essor nouveau du marché national pour la détourner des marchés extérieurs.

Gênés dans leur action économique par défaut de moyens, les États-Unis ont, d'autre part, à réagir contre les suspicions que fait naître dans l'esprit des populations sud-américaines le rôle que leur situation particulière leur impose vis-à-vis des Républiques turbulentes riveraines du golfe du Mexique et de la mer des Caraïbes. Ces pays ne sont pas encore sortis de l'ère des luttes intestines. Récemment, la guerre éclatait de nouveau dans l'Amérique centrale : les États-Unis se trouvaient dans l'obligation d'intervenir. Fort habilement, et pour calmer les appréhensions des peuples de l'Amérique du Sud, ils ont agi d'accord avec le Mexique, et c'est à la suite de leur action commune et sous leurs auspices que s'est réunie à Washington, dans les derniers jours de 1907, une conférence de la paix centro-américaine. La conférence a élaboré des accords destinés à amener une paix durable dans ces régions si fréquemment troublées, et à jeter les bases d'une fédération prochaine de ces États, plusieurs fois tentée déjà, et qui n'a pu encore être réalisée. A Cuba, les troupes américaines avaient dû, presque au lendemain du congrès de Rio-de-Janeiro, occuper l'île pour la seconde fois. Les Américains se sont efforcés de rétablir l'ordre au plus vite, et, aussitôt un gouvernement national reconstitué, ils ont laissé de nouveau la République cubaine à elle-même. Depuis la sécession de l'État de Panama, les rapports demeuraient tendus entre la jeune République, les États-Unis et la Colombie. Celle-ci continuait à se plaindre, auprès de ses sœurs du Sud, de la spoliation dont elle disait avoir été victime. C'était dangereux pour la popularité des États-Unis : ils ont mis fin, au début de cette année, à cette situation gênante, en amenant la

Colombie à conclure, avec eux et la République de Panama, des accords qui rétablissent la bonne harmonie entre les trois pays. Prudemment, les Américains s'efforcent de montrer qu'ils entendent ne pas abuser de l'hégémonie que la guerre d'Espagne leur a permis d'établir dans cette région, où ils ont à la fois la suprématie politique et la suprématie commerciale.

Fidèles à leur politique de témoigner leur bon vouloir aux Républiques sud-américaines, ils ont appuyé à la seconde conférence de la Paix le projet destiné à satisfaire, en partie au moins, les partisans de la doctrine de Drago. La convention adoptée, moins radicale, décide que les Puissances ne pourront à l'avenir avoir recours à la force armée pour le recouvrement de dettes contractuelles réclamées au gouvernement d'un pays par le gouvernement d'un autre pays comme dues à ses nationaux, qu'après que l'État débiteur aura refusé ou laissé sans réponse une offre d'arbitrage.

Malgré les précautions de la diplomatie américaine, les préventions et les défiances persistent à l'égard des États-Unis chez les peuples sud-américains. Trop longtemps, les Yankees les ont traités avec dédain, ne parlant d'eux que comme d'enfans indisciplinés, que seule une politique forte saurait mettre à la raison. Ils doutent du changement d'attitude de leur voisin du Nord, et craignent qu'il ne dissimule quelque plan machiavélique. Au lendemain de la dernière conférence, un journal de Buenos-Ayres écrivait : « Pour les délégués, pour le public, pour les étrangers, il n'y a eu à Rio-de-Janeiro qu'une réunion de *frères ennemis*. » Ce jugement sévère dissimulait mal le dépit des Argentins, qui eussent voulu que la convention se tînt chez eux. Plus sage est cette appréciation d'un délégué américain : « Nous n'avons fait que semer, mais notre graine est excellente, et la moisson sera abondante quand viendra l'heure de la récolte. » Mais la moisson se fera attendre, et il faudra beaucoup de soins pour la mener à maturité.

Heureusement pour les États-Unis, ils ne rencontrent aucune rivalité sérieuse, capable de neutraliser leurs efforts. Les rivalités mêmes qui existent entre les nations de l'Amérique du Sud, et qui ne se termineront pas de sitôt, sont pour leur entreprise un élément de succès. C'est au dehors seulement que ces nations pourraient trouver un appui efficace pour résister à leur influence. Mais la seule nation qui aurait pu le leur donner, l'Espagne,

l'ancienne mère patrie, déchue de sa splendeur d'autrefois, s'agitant dans des luttes stériles, n'a plus la force et la puissance nécessaires pour jouer ce rôle. Le Congrès pan-ibérien, réuni à Madrid en 1904, n'a été qu'une manifestation d'éloquence. Aucune résolution pratique n'y a été prise, et il n'a pas eu de lendemain.

Les hommes d'État américains peuvent donc persévérer avec confiance dans leur politique. Malgré les obstacles que dressent devant eux les différences d'origine, de race, de civilisation, qui rendent si difficile une compréhension profonde entre Anglo-Saxons et Latins, le but qu'ils poursuivent n'est pas impossible à atteindre. Washington pourra devenir, non pas ce que rêvait Seward, il y a près d'un demi-siècle, la capitale d'une Fédération démesurément agrandie, dont le domaine s'étendrait de l'Alaska au cap Horn, mais le centre directeur d'une opinion publique vraiment américaine, et faire sentir son influence morale sur le Nouveau-Monde tout entier. Déjà, l'habitude se prend dans l'Amérique latine des conventions réunissant des délégués des pays indépendans des trois Amériques, où l'on discute des questions d'intérêt commun. Au commencement de 1908, un Congrès international des étudians américains où se sont rencontrés des représentans des universités des États-Unis et des universités des pays de langue espagnole et portugaise, s'est tenu à Montevideo. Quelques mois plus tard, à la fin de cette même année, un congrès scientifique pan-américain tenait ses assises au Chili, à Santiago. Dans ces réunions, les hommes de nationalités différentes qui s'y rencontrent apprennent à se mieux connaître, en même temps que le public, qui entend l'écho de leurs débats, s'habitue à concevoir, à côté des rivalités inévitables, l'existence d'intérêts supérieurs pour la réalisation desquels les diverses nations peuvent unir leurs efforts sans arrière-pensée égoïste. Le voyage de circumnavigation autour du monde, que vient de terminer la flotte américaine, a été le prétexte à de nouvelles manifestations de sympathie dans les ports sud-américains où elle a relâché. Les populations des Républiques ont pu juger de la force que mettraient à leur disposition, le cas échéant, les États-Unis, si elles persévèrent dans une politique d'entente cordiale. Elles ont pu apprécier aussi les dangers d'une politique hostile vis-à-vis d'eux.

M. Roosevelt a eu le grand mérite de se rendre compte de

l'importance d'une politique pan-américaine pour les États-Unis. Il s'est efforcé d'y intéresser l'opinion, et, fort sagement, sans négliger le rôle ingrat de tuteur que leur situation dans le golfe du Mexique impose aux États-Unis, il s'est attaché à convaincre les Sud-Américains de la sincérité de leurs voisins du Nord quand ils protestent contre les désirs qu'on leur prête d'expansion territoriale aux dépens des Républiques latines, ou contre l'ambition de courber celles-ci sous une hégémonie despotique.

Le changement de président n'apportera aucune modification à cette politique. M. Taft, qui a été avec M. Root un des conseillers les plus écoutés de M. Roosevelt, lui est tout acquis : il poursuivra le même but par les mêmes moyens. Et, par une coïncidence heureuse, il va trouver un puissant appui au Sénat. M. Root, qui abandonne le secrétariat d'État, où il a dirigé pendant quatre années cette politique pan-américaine, vient d'être élu sénateur pour l'État de New-York. Faisant fléchir leurs règles coutumières, ses nouveaux collègues ont décidé de l'appeler à siéger aussitôt dans le Comité des Affaires extérieures, où il aura, dès son entrée, une influence considérable. Ainsi, le pan-américanisme, non pas un pan-américanisme agressif et ambitieux de conquêtes territoriales, mais un pan-américanisme pacifique, ambitieux seulement de conquêtes économiques et morales, deviendra de plus en plus un des articles capitaux de la politique extérieure des États-Unis. Malgré les obstacles qui se dressent devant lui, il n'apparaît nullement comme irréalisable.

ACHILLE VIALLATE.

REVUE LITTÉRAIRE

LES PREMIERS ÉCRITS DE FLAUBERT

Flaubert s'était promis que si un jour il affrontait l'opinion, ce serait armé de toutes pièces. Il se tint parole. Il entra dans la littérature avec un chef-d'œuvre, et qui devait rester son chef-d'œuvre. Le public, qui la veille ignorait le nom de l'écrivain, put croire que c'était le soudain jaillissement d'un génie heureux. Nul parmi les lettrés ne partagea cette opinion saugrenue. Il n'est pas besoin d'une grande connaissance du métier pour comprendre qu'une telle perfection a dû être achetée au prix d'un long labeur et de multiples tâtonnemens. *Madame Bovary* ne pouvait être que l'aboutissement de toute une série d'essais, à travers lesquels le romancier peu à peu a pris conscience de son talent et précisé son esthétique. Cette lente formation que l'auteur a eu la coquetterie de nous dissimuler, l'historien des lettres veut la connaître. Il y attache d'autant plus d'importance quand il s'agit d'un écrivain laborieux entre tous et dont l'art est plus qu'un autre réfléchi et volontaire. De là vient l'intérêt que présentent les premiers écrits de Flaubert : ils nous font assister au curieux et instructif apprentissage d'un maître.

Nous en possédions déjà quelques-uns. Les *Mémoires d'un fou* parurent il y a neuf ans à la *Revue blanche*. Le récit du voyage en Bretagne a été publié, en partie, dans les œuvres de Flaubert sous le titre de *Par les champs et par les grèves*. On y a joint quelques fragmens et une liste de titres. Cela ne donnait qu'une idée assez faible du labeur de Flaubert. Par bonheur, plusieurs publications récentes viennent de ramener l'attention sur le sujet et ont vivement éclairé la

question. C'est d'abord M. E. W. Fischer qui, ayant eu communication des manuscrits soigneusement conservés et classés, les analysait dans une piquante étude sur *Flaubert inédit* (1). Puis M. Louis Bertrand publiait intégralement la seconde rédaction de la *Tentation de saint Antoine* (2). Enfin M. René Descharmes consacre à *Flaubert avant 1857* (3) un livre savamment documenté et auquel on ne saurait reprocher que l'énormité de ses dimensions. Mais ce sont celles qu'affectent maintenant toutes les thèses de doctorat. On me dit que la Sorbonne elle-même proteste. Avant de se mettre à *Madame Bovary*, Flaubert, sans livrer encore une ligne à l'impression, avait eu le temps de fournir une carrière d'écrivain, de pousser jusqu'au bout le développement d'un principe littéraire, et d'en changer. En quoi consiste donc cette première manière ? En quoi diffère-t-elle de celle à laquelle s'est arrêté Flaubert; et dans quelle mesure s'y continue-t-elle ? « Comment, après avoir écrit à dix-huit ans un roman aussi personnel, aussi imprégné de lyrisme que les *Mémoires d'un fou*, Flaubert en est-il venu à la manière objective et à la forme naturaliste de *Madame Bovary?* » Telle est la question que s'est proposée M. Descharmes et que nous examinerons avec lui.

Ce qui frappe d'abord chez Flaubert, c'est la précocité de sa vocation littéraire. Lui qui, à trente-cinq ans, hésitait à publier son premier livre, il avait, écolier, porté dans sa tête enfantine toute une bibliothèque de projets. Il avait dix ans quand il écrivait à son ami Ernest Chevalier : « Je ferai des romans que j'ai dans la tête qui sont la belle Andalouse, le Bal masqué, Cardenio, Dorothée, la Mauresque, le Curieux impertinent, le Mari prudent (4). » Il en a treize quand il déclare que la littérature est l'unique remède qu'il ait trouvé à son incurable ennui, à son dégoût universel. « Si je n'avais dans la tête et au bout de ma plume une reine de France au xve siècle, je serais totalement dégoûté de la vie, et il y aurait longtemps qu'une balle m'aurait délivré de cette plaisanterie bouffonne qu'on appelle la vie (5). » Cela est de 1834. En voilà un qui n'a pas attendu pour maudire la vie ! C'est déjà le thème auquel Flaubert reviendra sans cesse dans ses

(1) E. W. Fischer, *Études sur Flaubert inédit*, 1 vol. in-16. Julius Zeitler, Leipsig.

(2) Gustave Flaubert, *La première tentation de saint Antoine*, œuvre inédite, publiée par M. Louis Bertrand.

(3) René Descharmes, *Flaubert, sa vie, son caractère, ses idées, avant 1857*, 1 vol. in-8°, Ferroud.

(4) Flaubert : *Correspondance*, 4 février 1831.

(5) *Correspondance*, 29 août 1834.

lettres familières, — si familières ! — et qu'il reprendra en cent façons au cours de toute son œuvre. A défaut de Cardenio et de la reine de France du xve siècle, on a retrouvé une *Mort du duc d'Enghien* qui date de 1835. Ce récit en dix pages est le plus ancien écrit de Flaubert. Puis voici *Deux mains sur une couronne* ou *Pendant le XVe siècle*, épisode du règne de Charles VI. Il est permis de ne voir dans ces compositions d'histoire qu'un prolongement des exercices scolaires du collégien. Mais la note est plus originale dans *Un parfum à sentir* ou *les Baladins*, conte philosophique, moral ou immoral *ad libitum*. Le jeune auteur dépeint la misère de la vie des saltimbanques, déplore la cruauté de la société, prend parti pour les parias. La *Peste à Florence* et *Bibliomanie*, sujets lugubres et terribles, attestent l'influence d'Hoffmann. Le genre fantastique et macabre se continue par *Rage et impuissance* qui met en scène un homme enterré vivant, *La dernière heure* qui est celle d'un jeune homme à l'instant de se tuer, *le Rêve d'enfer*, la *Danse des morts*. Voilà, au témoignage de M. E. W. Fischer, le Flaubert des débuts. « Ce sont la mort, le suicide, la fin de la vie sous des circonstances affreuses et ridiculement grotesques, la détresse, la haine, les crimes, la folie, qu'il traite de préférence. C'est presque toujours un avortement de l'individu, jamais un essor, quelque chose qui monte, qui s'épanouit, qui jouit. Et le fond lugubre de ces sujets est encore renforcé par la mise en scène. Le récit se passe souvent pendant la nuit. Des cimetières, de vieilles halles, des endroits sombres sont le milieu favori. Des lumières solitaires tremblent à travers les fenêtres, des chiens hurlent à côté des maisons désertes, le vent siffle dans les feuilles, et le regard reste suspendu à l'horizon lointain au delà des mers. Rarement le soleil se montre, et, s'il apparaît, ce ne sont que de pâles rayons qui se projettent sur des paysages d'hiver. La lune, au contraire, occupe une place importante ; elle jette sa lumière lugubre et verdâtre sur de vieux murs, des squelettes, des crânes et des linceuls. » Au surplus, ces sujets et cette mise en scène nous sont bien connus : ils ont leur date et leur certificat d'origine. Ce n'est pas l'essence du romantisme, mais c'en est le décor, ce qui devait d'abord séduire l'imagination d'un jeune homme.

L'essence du romantisme est probablement l'exaltation et l'étalage du Moi. On a pu dire que la littérature romantique se définit par la littérature personnelle. Depuis Rousseau, l'écrivain tire de lui-même la matière de son œuvre, et fait confession au public du plus intime de ses pensées et de ses émotions. Or à la série des romans d'analyse, tels que *Werther*, *René*, *Obermann*, il faut, pour être complet, ajouter les

Mémoires d'un fou, cet étrange récit où Flaubert à dix-sept ans analysait et décrivait avec tant de perspicacité l'état de son âme. A dix-sept ans! Certains détails, mais surtout une incontestable maturité de talent font douter au premier abord que ce soit ici l'œuvre d'un auteur aussi jeune. Il paraît bien toutefois que le manuscrit daté de 1839 ne fut ni repris, ni remanié par Flaubert. Et ce n'est pas le moins surprenant de l'affaire.

Celui qui écrit ici pour nous les Mémoires de sa sensibilité appartient directement à la lignée des grands « malades » qui ont empli de leurs gémissemens la littérature moderne. Le mal dont il souffre est cette lassitude de vivre, ce dégoût précoce, cette désespérance qu'on a appelée le mal du siècle. Comme ses aînés, il se plaint d'être dévoré par il ne sait quels désirs vagues et insatiables. Jeune, il se dit plus vieux que les vieillards, désabusé de la vie, de l'amour, de la gloire, doutant de Dieu et de la vertu même. Le fond de son être est un orgueil qui le fait insociable et qui, dès les bancs du collège, est pour lui la source de mille souffrances. Différent de ses camarades, il est raillé par eux. « Les imbéciles! eux rire de moi! eux si faibles, si communs, au cerveau si étroit; moi dont l'esprit se noyait sur les limites de la création,... moi qui me sentais grand comme le monde! » La solitude où il se réfugie est peuplée de rêves : visions de pays lointains et de civilisations disparues. Tout à fait inapte à la vie pratique, il ne montre aucun penchant pour aucune profession: il ne saurait se plier aux nécessités d'une vie réglée. Il est amèrement persuadé du grotesque de l'existence. Y a-t-il pourtant parmi toutes ces vanités une vanité pour laquelle on puisse s'enthousiasmer? Oui, et c'est celle qu'on appelle l'art. Quoi de plus vain que de vouloir peindre l'homme dans un bloc de pierre, ou l'âme dans des mots? Mais quelle belle chose que cette vanité! « S'il y a sur la terre et parmi tous les néans une croyance qu'on adore, s'il est quelque chose de saint, de pur, de sublime, quelque chose qui aille à ce désir immodéré de l'infini et du vague que nous appelons âme, c'est l'art. » On peut rapprocher cette analyse de maints aveux dont est semée la Correspondance de Flaubert à cette époque. La même année 1839, il constate en lui cette disposition malheureuse qui lui gâte la vie : « Je suis de ceux qui sont toujours dégoûtés le jour du lendemain, auxquels l'avenir se présente sans cesse, de ceux qui rêvent ou plutôt rêvassent, hargneux et pestiférés sans savoir ce qu'ils veulent, ennuyés d'eux-mêmes et ennuyans. » Pourtant, à cette époque où il n'a pas encore subi les atteintes du terrible mal physique, il est obligé de convenir qu'il n'a pas

à se plaindre de l'existence, que les conditions où il se trouve sont plutôt favorables. Avec tout cela, il n'est pas content, car la cause de sa tristesse est en lui (1). D'ailleurs, éloigné des autres hommes par une espèce d'hypocondrie, il se propose déjà d'être uniquement un artiste. Le doute n'est pas permis. C'est bien de lui-même que l'auteur des *Mémoires d'un fou* est le clairvoyant et impitoyable analyste.

Cette veine de littérature personnelle se continuera chez Flaubert. *Novembre* est une œuvre du même ordre. Maxime du Camp a raconté l'enthousiasme qu'il éprouva quand son ami se révéla à lui en lui lisant ces pages. C'est l'autobiographie d'un tout jeune homme qui n'a ni aimé, ni travaillé, ni vécu, mais qui, par le seul labeur de sa pensée, s'est dégoûté de l'amour, du travail et de l'existence. Au surplus, la signification de l'œuvre est résumée dans une lettre souvent citée, qu'adressait Flaubert à Maxime du Camp et précisément à propos de *Novembre*. « J'avais dix-neuf ans quand j'ai écrit cela, il y a bientôt six ans. C'est étrange comme je suis né avec peu de foi au bonheur. J'ai eu tout jeune un pressentiment de la vie. C'était comme une odeur de cuisine nauséabonde qui s'échappe par un soupirail. On n'a pas besoin d'en avoir mangé pour savoir qu'elle est à faire vomir (2). » On sait enfin que Flaubert avait écrit une première *Éducation sentimentale* qui n'a, avec le roman publié plus tard, à peu près rien de commun que le titre. Là encore l'autobiographie domine. Des deux jeunes gens qui sont mis en scène, l'un, Jules, « s'éloigne sans motifs apparens de toute société active : il se confine dans la retraite, lit, médite, s'observe et développe ses fonctions intellectuelles. » Et Flaubert lui avait prêté ses propres sentimens, ses études, ses lectures. Tel est ce genre de la littérature analytique et de l'autobiographie sentimentale, qui appartient en propre au romantisme et qui fut longtemps pour Flaubert son genre de prédilection.

C'est encore un jeune homme romantique qui, un beau matin, joyeux pour une fois et l'âme allègre, part, le sac du voyageur au dos et le bâton en main, pour un voyage en Bretagne. Le voyage à travers la France, parmi les monumens du passé, avait été, au temps de Charles Nodier et du baron Taylor, une des nouveautés les plus heureuses et les plus fécondes de l'école. Le pittoresque de l'histoire y voisine avec celui du paysage. Flaubert a merveilleusement exprimé dans quelques fragmens de *Par les champs et par les grèves* ce qu'il appelle les tentations de l'histoire. Il rêve devant des portraits

(1) *Correspondance*, 15 avril 1839.
(2) *Correspondance*, avril 1846.

anciens : « On voudrait savoir si ces gens-là ont aimé comme nous, et les différences qu'il y avait entre leurs passions et les nôtres. On voudrait que leurs lèvres s'ouvrissent pour nous dire les récits de leurs cœurs, tout ce qu'ils ont fait autrefois, même de futile, quelles furent leurs angoisses et leurs voluptés. C'est une curiosité irritante et séductrice, une envie rêveuse de savoir... » Et encore : « D'adorables mains blanches ont frémi de peur sur cette pierre que tapissent maintenant les orties, et les barbes brodées des grands hennins ont tressailli dans ce vent qui remue les bouts de ma cravate et qui courbait le panache des gentilshommes. » C'est là exactement la sensation que nous demandons à l'histoire, et c'en est le plaisir spécifique : évoquer l'image de ceux qui ont vécu sur ce sol même que nous foulons aujourd'hui, qui sans doute furent très différens de nous et à qui pourtant nous ressemblons. La relation de voyage qui s'ouvre par la description des châteaux d'Amboise et de Clisson, se termine par le pèlerinage au Grand Bé, où la grande voix de la mer berce le dernier sommeil de Chateaubriand, à Combourg, d'où l'ardente mélancolie de René voyait se lever à l'horizon les orages désirés. Celui-là en effet, plus qu'aucun autre, fut le maître de Flaubert ; mais tous ceux qu'il admire alors sont des romantiques : c'est Chateaubriand qui est à lui seul tout le romantisme, c'est Victor Hugo à qui il est resté fidèle et même Musset que plus tard il accablera de ses mépris. Ajoutez aux livres qui eurent sur lui l'influence la plus directe et la plus certaine, l'*Ahasvérus* d'Edgar Quinet. C'est une des leçons les plus curieuses de l'histoire littéraire que ce succès et cette action de livres qui nous paraissent aujourd'hui si baroques.

Après avoir cité Chateaubriand et Quinet, comme les deux auteurs que Flaubert savait par cœur, Maxime du Camp ajoute : « Il en est un troisième qui a laissé trace sur lui : j'ose à peine le nommer ; c'est Pigault-Lebrun, qu'il avait lu, qui le faisait rire et l'avait poussé vers une recherche du comique dont le résultat n'a pas toujours été heureux. » C'est ici un trait essentiel de la nature intellectuelle de Flaubert. Il a le goût de la trivialité, de la laideur, du grotesque, et c'est pour lui le thème de plaisanteries énormes où il s'attarde longuement. Il a horreur de la sottise et de la médiocrité : c'est possible ; mais il trouve à leur peinture une sorte d'âpre jouissance. Cette tendance a chagriné quelques-uns de ses dévots, et ils se donnent infiniment de mal pour en trouver une interprétation obligeante. Ils veulent y voir, comme fait encore M. Descharmes, une réaction de sa nature ardente, exaltée, enthousiaste, amoureuse du beau, contre les mesquineries ambiantes.

A quoi bon s'ingénier à ces explications compliquées et relevées, et ne serait-il pas plus simple d'accepter ici le témoignage de Flaubert sur lui-même? Dès 1838, il écrivait : « Je dissèque sans cesse, cela m'amuse, et quand enfin j'ai découvert la corruption dans quelque chose qu'on croit pur, la gangrène aux beaux endroits, je lève la tête et je ris. » Et plus tard : « Le grotesque triste a pour moi un charme inouï : il correspond aux besoins intimes de ma nature bouffonnement amère. » « L'ignoble me plaît : c'est le sublime d'en bas. Quand il est vrai, il est aussi rare à trouver que celui d'en haut (1). » Et naguère, dans son mystère de *Smarh*, il avait introduit le Dieu du grotesque, Yuk, comme un bon interprète pour expliquer le monde. « Je suis le vrai, disait Yuk, je suis l'éternel, je suis le bouffon, le grotesque, le laid, te dis-je. Je suis ce qui est, ce qui a été, ce qui sera. » Ce goût pour le grotesque et cette obsession de la laideur, voilà encore un trait de romantisme. Rappelez-vous la préface de *Cromwell!* Il y a, dans *Par les champs et par les grèves*, un portrait de l'homme de la poste, malingre et malpropre, qui pourrait être copié de Callot, et un dîner de table d'hôte à Saint-Pol qui pourrait être transcrit de Balzac. Mais l'un et l'autre morceau figurerait assez bien dans *Madame Bovary*.

Ajoutez que le style a déjà toute sa perfection. M. Descharmes en fait justement la remarque. Il est d'avis que *Par les champs et par les grèves* et *Novembre* ne le cèdent en rien pour le nombre et l'harmonie des périodes, la justesse des images, la richesse des comparaisons aux plus belles pages des romans de Flaubert. Il y aurait pu joindre les *Mémoires d'un fou*. Mais c'est le style d'un poète qui écrirait en prose. Un procédé s'y fait remarquer, qu'on signalerait déjà maintes fois dans les écrits précédens de Flaubert et auquel il est resté fidèle dans toute son œuvre : la comparaison, — celle du concret avec l'abstrait ou l'inverse. On lisait déjà dans les *Mémoires d'un fou :* « Comment rendre par la parole cette harmonie qui s'élève dans le cœur du poète, et les pensées de géant qui font ployer les phrases, *comme* une main forte et gonflée fait crever le gant qui la couvre. » Dans *Par les champs*, l'insistance du procédé confine à la monotonie : « Les fossés dont la pente s'adoucit par la terre qui s'émiette des bords et par les pierres qui tombent des créneaux ont une courbe large et profonde, *comme* la haine et comme l'orgueil... » « C'était un air lent, tranquille et monotone qui se répétait toujours, ni plus haut, ni plus bas, et qui se prolongeait en mourant, avec des ondulations traînantes. Cela s'en allait, doux et triste

(1) *Correspondance*, sept. 1846.

sur la mer, *comme* dans une âme, un souvenir confus qui passe. » La principale qualité que recherche Flaubert dans le style, plus encore que l'image, c'est l'harmonie de la phrase. Pas d'assonances ! Il paraît qu'en poésie il n'avait pas l'oreille juste : chaque vers qu'il citait, il le citait faux. C'est donc que le rythme et le nombre ne s'apprécient pas de même pour les vers ou pour la prose. Mais image et harmonie, c'est précisément ce qui constitue le style lyrique.

Du romantisme Flaubert tient encore son horreur pour l'époque moderne. On connaît sa haine tenace du bourgeois, qui ressemble si fort à une manie. Elle traverse toute son œuvre. Au nombre de ses écrits de la quatorzième année, on nous signale *Une leçon d'histoire naturelle*, étude sur les opinions et les habitudes d'un copiste, type de bourgeois d'une platitude écœurante. Il avait eu plus tard l'idée de faire un *Dictionnaire des idées reçues*. Ce livre précédé d'une bonne préface où l'on eût indiqué comme quoi l'ouvrage a été fait dans le dessein de rattacher le public à l'ordre, à la convention générale, et arrangé de telle manière que le lecteur ne sût pas si on se moquait ou non de lui, aurait été un chef-d'œuvre d'ironie recuite. Sur le Nil, à bord de sa cange, Flaubert annonce qu'avec Du Camp « ils passent leur temps à faire les sheicks, c'est-à-dire les vieux : le sheick est le vieux monsieur inepte, rentier considéré, très établi, hors d'âge et nous faisant des questions sur notre voyage dans le goût de celles-ci : « Et dans les villes où vous passez, y avait-il un peu de société ? Aviez-vous quelque cercle où on lit les journaux ? etc. (1). » La mort ne calma pas cette grande colère. Du fond de la tombe, le romantique impénitent lançait encore à la tête du bourgeois cette facétie énorme de *Bouvard et Pécuchet*. Flaubert reproche à son siècle d'être le siècle des chemins de fer, du pavage en bois et des caisses d'épargne pour les domestiques économes qui viennent y déposer ce qu'ils ont volé à leurs maîtres. N'eût-il inventé ni les chemins de fer ni les caisses d'épargne, ce siècle lui serait quand même insupportable parce qu'il est le sien et que son imagination s'y heurte aux limites étroites du réel. Il lui faut s'échapper dans le temps et dans l'espace. Il habite en esprit les siècles disparus. Il se vante de porter dans ses entrailles l'amour de l'antiquité. Qu'est-ce d'ailleurs qu'il aime si fort dans l'antiquité ? Les spectacles qu'il se représente d'après les descriptions livresques. « J'ai relu l'histoire romaine de Michelet... As-tu pensé quelquefois à un soir de triomphe, quand les légions rentraient, que les parfums

(1) *Correspondance*, 24 juin 1850.

brûlaient autour du char du triomphateur et que les rois captifs marchaient derrière? Et le cirque ? C'est là qu'il faut vivre, vois-tu. On n'a d'air que là (1). » « Que ne donnerais-je pas pour voir un triomphe? Que ne vendrais-je pas pour entrer un soir dans Suburre, quand les flambeaux brûlaient aux portes des lupanars et que les tambourins tonnaient dans les tavernes (2)? » De même l'éloignement dans l'espace réjouit son imagination. L'exotisme le séduit. Il évoque des visions d'Orient. « Est-ce que jamais je ne marcherai avec mes pieds sur le sable de Syrie, quand l'horizon rouge éblouit, quand la terre s'enlève en spirales ardentes et que les aigles planent dans le ciel en feu? Ne verrai-je jamais les nécropoles embaumées où les hyènes glapissent, nichées dans les momies des rois (3)? » « Penser que jamais peut-être je ne verrai la Chine, que jamais je ne m'endormirai au pas cadencé des chameaux, que jamais peut-être je ne verrai dans les forêts luire les yeux d'un tigre accroupi dans les bambous (4)! » Tels sont les prestiges de la littérature ! Parce que le goût a changé depuis les siècles classiques, parce que Chateaubriand, Hugo et tant d'autres ont bariolé de couleurs, généralement fantaisistes, leurs Orientales, le fils du praticien Flaubert, né à Rouen et domicilié à Croisset, ne peut plus vivre à moins d'avoir dans les nécropoles entendu les hyènes glapir ou vu luire les yeux des tigres à travers les bambous !

On peut dire que tout le développement de l'esprit de Flaubert, tel que nous venons de le suivre, aboutit à la *Tentation de saint Antoine*, sous la première forme où il la rédigea. Il avait vu à Gênes un tableau de Breughel représentant la tentation du saint. Il conçut le projet d'arranger la chose pour le théâtre. L'idée venant d'un tableau, la forme empruntée au théâtre du moyen âge : l'entreprise est deux fois romantique. Au surplus, Flaubert avait déjà écrit un mystère : *Smarh*. Il s'agissait pour lui, par un procédé qui lui est familier, de reprendre un sujet déjà ébauché et d'en tirer un parti plus complet. Il hésita quelque temps, inquiété comme il l'était toujours par la difficulté de l'œuvre. Il s'y jeta enfin avec ardeur et avec joie. « Jamais je ne retrouverai des éperdûmens de style comme je m'en suis donné là pendant dix-huit grands mois (5). » Il avait en effet ici mis en œuvre

(1) *Correspondance*, avril 1846.
(2) *Correspondance*, janvier 1847.
(3) *Correspondance*, 19 mars 1842.
(4) *Correspondance*, octobre 1847.
(5) *Correspondance*, janvier 1852.

tous les élémens en possession de le séduire. Pour être bien sûr d'échapper à son époque et à son pays, il s'était enfui vers le IVe siècle de l'ère chrétienne. Il avait pu tout à l'aise se griser de couleurs et de sons. Il avait mêlé le sérieux et le grotesque. Et une fois de plus, il avait fait de la littérature subjective. Ce trait est celui que s'appliquent à mettre en lumière les nouveaux exégètes de la première *Tentation*. M. Fischer, par exemple, établit entre saint Antoine et Gustave Flaubert un exact parallélisme. Antoine est un saint, et on ne peut dire que Flaubert en ait jamais été un; du moins est-il curieux de mysticisme et l'a-t-on vu à plusieurs reprises recommencer l'analyse de cette tendance. Comme saint Antoine s'est consacré tout entier à son idéal ascétique, Flaubert lui aussi est un ascète, qui vit isolé du monde, et enfermé dans son rêve d'art. L'ascète que nous dépeint Flaubert est un rêveur, un visionnaire; la seule occupation pratique de sa vie est de faire des corbeilles et des nattes. Flaubert enchaîne des mots et tresse des phrases; sa vie est une existence de pensées, de rêves et d'imaginations; un attrait irrésistible l'entraîne à la rêverie et il a une antipathie profonde pour l'action. Des deux côtés excès de l'activité fantaisiste et imaginative. Et ne sait-on pas que, comme le saint lui-même, Flaubert était sujet aux hallucinations? Ajoutez que, dans cette première rédaction, Flaubert avait introduit un morceau : le chant des poètes et des baladins, où il exposait ce qui était alors sa poétique : « Nous avons des couronnes de papier peint, des sabres de bois, du clinquant sur nos habits... Les faux diamans brillent mieux que les vrais. » Cette poétique, qui égale le clinquant à la vérité, est celle même du romantisme.

Flaubert était enchanté de son œuvre. On en a une preuve excellente : l'occasion s'étant présentée pour lui de faire ce voyage en Orient, tant rêvé, il retarda le départ jusqu'à l'achèvement de son travail. Le dernier point mis à la ligne, il convoqua Du Camp et Bouilhet : alors se déroula la scène contée dans les *Souvenirs* de Du Camp. « Si vous ne poussez pas des hurlemens d'enthousiasme, avait déclaré Flaubert à ses amis, c'est que rien n'est capable de vous émouvoir. » Et il commença de moduler, chanter, psalmodier ses phrases. Cela dura trente-deux heures. Les deux arbitres n'étaient pas émus: ils étaient consternés. Ils crurent de leur devoir de s'exprimer en toute franchise : il fallait jeter le manuscrit au feu, et s'attaquer à un autre sujet. Le grand défaut d'après eux, c'est que n'étant pas limité par un sujet précis, Flaubert avait pu laisser à son lyrisme un libre cours. C'était vague, diffus, boursouflé. Ils concluaient : « Du moment que tu as une invincible tendance au lyrisme, il faut choisir un sujet

où le lyrisme serait si ridicule, que tu seras forcé de te surveiller et d'y renoncer. Prends un sujet terre à terre, un de ces incidens dont la vie bourgeoise est pleine, quelque chose comme *la Cousine Bette*, comme *le Cousin Pons* de Balzac, et astreins-toi à le traiter sur un ton naturel, presque familier, en rejetant ces digressions, ces divagations, belles en soi, mais qui ne sont que des hors-d'œuvre... » On a contesté l'exactitude de ce récit. Il se peut qu'il ait été arrangé et embelli; mais le fond en est véridique. Les allusions qu'y fait Flaubert dans sa Correspondance le prouvent surabondamment. Il y a mieux. Il tint compte du verdict de ses amis. La déception avait été cruelle, mais la leçon fut salutaire. Ce fut le point de départ ou l'occasion d'une transformation radicale dans la manière de l'écrivain.

Sur ces entrefaites, il était parti pour l'Orient. Ces longs voyages, souhaités depuis toujours, ont sur ceux qui les accomplissent un premier effet : c'est de libérer l'imagination de ses rêves en y substituant la vision de la réalité. Flaubert eut tout loisir de faire son examen de conscience littéraire. Oui, décidément, son tort avait été de céder à la séduction du subjectivisme. « Plus vous serez personnel, plus vous serez faible. J'ai toujours péché par là, moi : c'est que je me suis toujours mis dans tout ce que j'ai fait : à la place de saint Antoine, par exemple, c'est moi qui y suis. La sensation a été pour moi et non pour le lecteur. Moins on sent une chose, plus on est apte à l'exprimer comme elle est (comme elle est *toujours*, en elle-même, dans la généralité et dégagée de tous ses contingens éphémères) (1). » Des théories qui avaient été celles du romantisme de 1820, il évoluait vers celle qu'y substitueront Gautier et lui-même : la théorie de l'impersonnalité dans l'art.

Il l'appliquera par la suite à la *Tentation*, qu'il ne jeta pas au feu, mais qu'il refera deux fois, d'abord en 1856, puis en 1874, pour l'amener à une forme de plus en plus objective. Mais, pour commencer, il se mettra à cette œuvre choisie tout exprès afin de le préserver de son romantisme. Dans la journée qui suivit la lecture fameuse et désastreuse, Bouilhet avait, paraît-il, lancé : « Pourquoi n'écrirais-tu pas l'histoire de Delaunay? » Et Flaubert s'était écrié avec joie : « Quelle idée ! » L'histoire de ce Delaunay ou de ce Delamarre, un officier de santé dont les mésaventures conjugales avaient défrayé la chronique normande, était ce sujet trivial et banal dont la platitude devait servir d'antidote au lyrisme de Flaubert. Il s'y mit dès le retour, et il était

(1) *Correspondance*, 1852.

lui-même étonné de ce genre si nouveau pour lui : « Nul lyrisme, pas de réflexion, la personnalité de l'auteur absente. Ce sera triste à lire : il y aura des choses atroces de misère et de fétidité (1). » Il s'y astreignit, comme à une besogne ingrate. Il s'y fit violence et s'y dompta. Ce fut *Madame Bovary*.

On voit assez bien comment s'est opérée la transformation. Elle est dans la logique des choses. Car les romantiques, qui au surplus ne se sont jamais piqués d'être gens de bon sens, n'étaient guère conséquens avec eux-mêmes. Ils accablaient de leurs mépris le bourgeois, puis ils s'empressaient de lui confier leurs émotions les plus intimes. Ils jetaient l'anathème à la foule, après quoi ils se donnaient en spectacle devant elle. Au contraire, et à bien raisonner, l'isolement de l'artiste devait entraîner comme conséquence nécessaire qu'il ne laissât rien transparaître de lui-même dans son œuvre. Du jour où il aurait ainsi compris son rôle, l'écrivain devait s'apercevoir que l'art soutient toute sorte de rapports avec la science, et modeler son attitude sur celle du savant impersonnel, impassible et dégagé de toutes considérations pratiques ou morales. Telle est la règle à laquelle ne cessera plus de se conformer Flaubert, qu'il écrive d'ailleurs des *Bovarys* et des *Salammbôs*, et des *Éducations sentimentales* ou des *Hérodias*. Le changement de front est complet, et les historiens de Flaubert ont pleinement raison d'y insister. Seulement, la remarque a besoin d'être aussitôt corrigée par une autre. En effet, ce qui est très remarquable chez Flaubert, c'est combien les traits essentiels de son caractère étaient arrêtés dès la première jeunesse. De même il avait conçu lors de ses débuts l'idée première des œuvres que son âge mûr a réalisées. Le moyen de croire qu'il ait jamais dit adieu au romantisme foncier dont témoignent ses premiers écrits ? Le changement chez lui s'est réduit à un changement de méthode. L'artiste s'est modifié, mais non l'homme. Tous les traits que nous avons relevés depuis les *Mémoires d'un fou* jusqu'à la *Tentation*, — pessimisme, horreur pour les temps modernes, goût du grotesque, lyrisme du style, — se retrouveront dans *Madame Bovary* comme dans *Salammbô*. Flaubert est un romantique d'imagination et de sensibilité qui s'est imposé une discipline inspirée des classiques. Ou, si l'on préfère, c'est un romantique de tempérament qui a fait un grand effort de volonté pour se convertir au classicisme et n'y a qu'en partie réussi.

René Doumic.

(1) *Correspondance*, février 1852.

REVUES ÉTRANGÈRES

DEUX NOUVEAUX CONTEURS RUSSES : MM. ANDRÉIEF ET ARTSIBACHEF

C'est chose bien certaine que les gloires « vont vite, » aujourd'hui, dans l'Europe entière. A Londres comme à Berlin, — sans vouloir parler de chez nous, — il n'y a plus désormais de renommée si solidement établie qui ne risque de s'effondrer au premier coup de vent; et l'on dirait, en vérité, que notre besoin croissant de simplification ne nous permet plus d'accepter qu'un seul grand homme à la fois, dans tous les genres divers de la littérature et des arts, — sauf pour nous à remplacer, chaque jour, le grand homme d'hier par un nom nouveau. Mais, quelque générale que soit devenue cette consommation de célébrités, nulle part assurément elle n'est encore aussi rapide qu'en Russie, ni aussi radicale dans ses procédés. « Je n'ai fait que passer : il n'était déjà plus ! » Ces mots du poète pourraient s'appliquer textuellement aux derniers successeurs de Gogol et de Tourguenef. Nous « passons, » nous omettons un instant de suivre les événemens littéraires de Saint-Pétersbourg : et, lorsque nous nous retournons vers eux, force nous est de constater que d'autres noms, dorénavant, ont pris la place de ceux que nous avions coutume de rencontrer sur toutes les lèvres. Tchekof, Gorky (1), Andréief, Artsibachef : autant d'étoiles que le public russe a vues s'élever tour à tour à son horizon poétique, depuis moins de dix ans, s'élever et briller d'un éclat merveilleux, mais chacune pour s'effacer à jamais aussitôt qu'une autre a commencé de poindre.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1901, l'étude du Vte E.-M. de Vogüé sur *Maxime Gorky : l'Œuvre et l'homme.*

Dans un *avant-propos* de quelques lignes que j'avais mis en tête de la première traduction française de contes et nouvelles de M. Léonide Andréief (1), en 1903, j'écrivais : « Dès maintenant, le jeune auteur de ces récits est devenu populaire, en Russie, presque à l'égal de ses illustres aînés; et peu s'en faut que sa réputation n'ait déjà dépassé celle même de son confrère Gorky, dont l'incontestable génie naturel n'a point tardé à s'user, faute d'être soutenu par ces qualités d'expérience et de conscience professionnelles sans lesquelles il n'y a point d'écrivain ni d'œuvre qui puisse durer. » Je me rappelle que cette constatation m'a valu, en son temps, toute sorte de reproches scandalisés de la part des admirateurs français de M. Gorky : et, cependant, je m'étais borné à signaler un fait qui, dès lors, apparaissait assez clairement. Depuis le jour où il s'était révélé à ses compatriotes, le talent de M. Andréief avait rejeté dans l'ombre celui de M. Gorky. Mais encore ne pouvais-je pas prévoir avec quelle précipitation la gloire de ce dernier allait s'écrouler, ni à quels sommets allait atteindre, tout de suite, celle de son heureux rival et successeur.

Il y a même, tout compte fait, quelque chose de touchant dans l'aventure singulière de ce qu'on pourrait appeler « la faillite de M. Gorky. » Avoir, pendant trois ou quatre ans, rempli de son renom la Russie tout entière; avoir été porté en triomphe par des foules enthousiastes, où de graves professeurs mêlaient leurs *vivats* à ceux des étudians et des collégiens ; avoir obtenu, du vieux comte Tolstoï, l'honneur d'être solennellement proclamé son égal : et puis, du jour au lendemain, se trouver réduit à publier, dans des langues étrangères, des œuvres dont les Russes ne veulent plus entendre parler ! Mais, aussi bien, on doit reconnaître que l'attitude de M. Gorky, en présence de cette catastrophe, n'a guère été pour lui regagner les sympathies qu'un brusque revers de la chance lui avait fait perdre. Au lieu de répondre à la mauvaise fortune en essayant de découvrir et de combler les lacunes de son art, l'ancien peintre de la vie des vagabonds russes s'est lancé dans une production de plus en plus hâtive et désordonnée, où l'on chercherait vainement jusqu'à ces qualités de couleur pittoresque et de flamme poétique qui, jadis, lui avaient tenu lieu de toutes les autres vertus d'un écrivain de race.

Il faut lire, par exemple, son dernier roman, *Une confession*, — dont on vient de nous donner une excellente traduction française (2), — pour apprécier la chute lamentable de cet ex-émule en célébrité du

(1) *L'Épouvante*, par M. Andréief, 1 vol. Librairie Perrin, 1903.
(2) *Une Confession*, trad. par S. Persky, un vol. Librairie Juven, 1909.

comte Tolstoï. Sous prétexte de « chercher Dieu, » un jeune paysan visite tour à tour une demi-douzaine de couvens et de lieux de pèlerinage, n'apercevant partout qu'une pourriture morale si grossière et si uniforme que le cœur se soulève de dégoût à en subir la description, invariablement répétée dans les mêmes termes de chapitre en chapitre : jusqu'au jour où ce « chercheur de Dieu » finit par rencontrer la vérité suprême, incarnée dans la personne d'un instituteur primaire qui lui apprend que l'unique Dieu est le peuple russe ! Tout cela sans ombre de plan, ni d'observation et de vie, sans rien d'autre, pour nous intéresser, que l'image de ce maître d'école socialiste et libre penseur, s'épanouissant, comme une fleur de niaiserie, au-dessus d'un marécage de boue anticléricale.

Mais c'est trop longtemps parler d'un mort, et qui, probablement, n'aurait pas eu besoin de la venue de M. Andréief pour déchoir de l'incroyable situation littéraire où l'avaient promu ses compatriotes, reconnaissans des belles espérances de génie qu'ils avaient cru deviner en lui. Toujours est-il qu'à son règne a succédé celui de son jeune rival, avec les mêmes caractères de domination sans partage (1). Les triomphes qu'avait autrefois connus M. Gorky, au théâtre comme dans le roman, c'est à M. Andréief qu'ils sont allés ; et la différence même des deux tempéramens n'a fait que rendre plus facile la substitution, en satisfaisant, chez le public russe, ce « goût passionné de nouveauté » que Joseph de Maistre, jadis, nous représentait déjà comme « le trait le plus saillant » de son caractère.

Je dois ajouter que la différence, d'ailleurs, était toute en faveur de M. Andréief. Celui-là n'apportait peut-être pas aux lettres russes une originalité naturelle aussi accentuée qu'avait paru l'être, d'abord, celle de M. Gorky ; mais, à défaut de véritable génie, il n'y avait pas un seul des élémens du « talent » créateur qui ne se manifestât pleinement dès ses premières œuvres, depuis la souplesse et la pénétration de l'intelligence jusqu'à une maîtrise admirable des secrets pittoresques et musicaux du style. On sentait que le jeune conteur, à l'opposé de son

(1) Il convient d'ajouter que la Russie ne possédait, à ce moment, aucun autre romancier qui pût sérieusement disputer cette domination à M. Andréief. Le plus remarquable, après lui, des jeunes écrivains russes, M. Dimitri Merejkowsky, avait déjà trop clairement laissé voir, dès lors, que la subtile intelligence du logicien étouffait, en lui, toute faculté de création vivante ; et c'est ce qu'ont mieux prouvé encore, depuis, son roman sur le *Tsarevitch Alexis* et son drame sur *Paul Ier*, œuvres remplies d'idées originales, sous le louable appareil de leur érudition, mais attestant une impuissance singulière à évoquer une scène ou un personnage qui nous donnât la moindre impression de réalité.

devancier, n'avait rien négligé pour former et pour enrichir son éducation littéraire ; et si l'on voyait bien que certains maîtres, Edgar Poe, Baudelaire, Flaubert, Dostoïevsky, avaient exercé sur lui une influence prépondérante, on se rendait compte qu'il n'en avait pas moins tâché à se nourrir, également, des œuvres même les plus éloignées de celles de ces maîtres, Rarement un début offrit plus de promesses : les sujets et la langue, l'inspiration symbolique et les moindres détails de la mise en œuvre, tout semblait annoncer enfin, dans le roman russe, cet héritier authentique de la grande lignée des Gogol, des Tourguenef, des Dostoïevsky, et des Tolstoï, que l'on avait impatiemment attendu depuis un quart de siècle.

L'objet principal que s'était proposé M. Andréief, dans ses essais dramatiques comme dans ses contes, était la peinture et l'analyse de « l'épouvante » sous toutes ses formes. Reprenant, avec des qualités nouvelles, la tâche poétique de quelques-uns des maîtres que j'ai nommés tout à l'heure, il avait résolu de dégager, de notre vie quotidienne, tout ce qu'elle comporte d'effrayant, de cruel, et de mystérieux. Il décrivait, par exemple, deux malades, dans une salle d'hôpital, s'émouvant jour par jour des progrès de la mort qui s'étendait sur eux ; ou bien il imaginait un amant qui avait découvert un esprit de mensonge, au fond du cœur de sa maîtresse, et qui peu à peu s'exaspérait, s'affolait de cette énigme qu'il sentait toujours présente auprès de lui ; ou bien encore c'était l'histoire, vraiment douloureuse et tragique, d'un savant qui, après avoir simulé la folie pour commettre un crime longuement médité, en arrivait à se demander si sa folie n'était pas réelle, et vainement s'efforçait à pénétrer le mystère de sa « pensée, » — ce mystère que déjà Dostoïevsky, dans ses *Frères Karamazoff*, nous avait montré consumant l'esprit et le cœur de quiconque en a subi l'effroyable hantise. Et M. Andréief avait, très sagement, reconnu que l'émotion résultant de pareils sujets serait à la fois plus profonde et plus « moderne » si, au lieu de prêter à ses personnages une apparence abstraite et purement symbolique, comme l'avait fait son illustre modèle Edgar Poe, il nous les exposait dans l'encadrement familier de notre réalité coutumière, alliant, pour ainsi dire, en un même ensemble artistique, les procédés de la poésie avec ceux de la prose. Ces deux modes distincts d'invention et d'expression que Flaubert, autrefois, avait employés séparément dans l'*Éducation sentimentale* et dans la *Tentation de saint Antoine*, et que n'avaient jamais, non plus, réussi à unir les grands conteurs russes du siècle passé, depuis Gogol jusqu'au comte Tolstoï, on les trouvait associés, habilement fondus, dans les

premières « nouvelles » du jeune écrivain. Sous l'atmosphère générale d'inquiétude ou de terreur qui les enveloppait, les figures y étaient dessinées avec une vérité d'autant plus saisissante qu'elle était plus simple et plus naturelle. Tout au plus avait-on toujours l'impression d'un certain effort trop constant à cacher l'artifice, l'adresse du « métier : » on devinait que M. Andréief mettait, à son œuvre, plus d'intelligence et de volonté que de véritable passion intérieure. Mais n'avait-on pas reproché un défaut analogue aux premiers récits du comte Tolstoï? Et puis, qu'importaient les sentimens personnels de l'auteur pourvu que son œuvre fût belle, et produisît l'effet qu'on en attendait?

Si bien que, d'emblée, M. Andréief s'est trouvé admis par le public russe à recueillir la succession de M. Gorki. Et sa chance a voulu que, presque aussitôt, le cours des événemens politiques de son pays lui fournît une occasion merveilleuse et inespérée de pousser son talent dans la voie où il l'avait, dès l'abord, engagé. L'effroyable guerre russo-japonaise, la révolution intestine qui l'a suivie, les attentats nihilistes et leur répression, on conçoit sans peine quelle riche matière tout cela n'a pu manquer d'offrir au poète de l'« épouvante, » en même temps qu'une législation nouvelle lui accordait, pour le choix comme pour le traitement de ses sujets, une liberté que n'avaient point osé rêver les écrivains qui l'avaient précédé. Aussi convient-il d'avouer que, pendant trois ou quatre ans, la production littéraire du jeune auteur a égalé, ou peut-être parfois dépassé, les anciens recueils de ses contes. Je me rappelle, notamment, l'histoire d'un gouverneur de province qui, ayant fait exécuter un groupe de nihilistes, a été averti que les compagnons de ses victimes l'ont condamné à mort : plusieurs jours de suite, des copies de cette sentence fatale lui parviennent, il ne sait d'où ni comment, envoyées par la poste avec son courrier, ou bien mystérieusement déposées sur son bureau, sous son assiette à table, et jusqu'auprès de son lit. Le malheureux ne peut plus douter de l'imminence d'un danger contre lequel il se sent désarmé; et ainsi il vit, des jours, des semaines, guettant l'approche de son meurtrier, tandis qu'autour de lui l'existence continue son train accoutumé, avec une série d'obligations professionnelles ou mondaines qui ne le divertissent, un instant, de son angoisse que pour l'y ramener bientôt plus cruellement. Il y a là une peinture, longue et minutieuse, de l'invasion d'un être humain par l'idée de la mort, une subtile analyse des progrès de l'effroi mêlée à la reconstitution pittoresque d'un milieu social, qui soutiendraient, à coup sûr, la comparaison avec le drame

évoqué jadis par le comte Tolstoï dans sa *Mort d'Ivan Ilitch*, si l'on s'en tenait au point de vue proprement littéraire. Et des qualités semblables se retrouvent encore dans une œuvre récente de M. Andréief, l'*Histoire des Sept Pendus*, dont il faut que je dise au moins quelques mots.

Cette histoire des *Sept Pendus* n'est, en somme, rien de plus que ce qu'annonce son titre : la description de la manière dont sept condamnés à mort se préparent à subir le supplice de la pendaison. Cinq d'entre eux, trois hommes et deux jeunes filles, ont été condamnés pour avoir participé à un attentat révolutionnaire : les deux derniers, l'Esthonien Janson et le Tatare Michka, sont des criminels de droit commun. L'auteur se borne à esquisser brièvement les portraits de ses héros, avant de nous laisser, tour à tour, en tête à tête avec chacun d'eux, durant les courtes heures qui séparent le jugement de l'exécution ; et les derniers chapitres nous les font voir réunis, conduits ensemble vers un bois voisin de la ville, où doit avoir lieu leur exécution. Au sortir du wagon, — car une partie de ce voyage s'est faite en chemin de fer, — les gendarmes leur commandent de se partager en groupes de deux, chaque groupe devant aller tour à tour jusqu'à la clairière où sont dressées les potences.

Werner (un jeune officier dont on n'a pu découvrir le véritable nom) désigna l'Esthonien Janson, que deux gendarmes tenaient par les bras pour l'empêcher de s'aplatir à terre :

— Je vais avec celui-ci ! Et toi, Serge, avec Basile (un autre des révolutionnaires) !

— Et nous deux, Mussia, nous allons ensemble, n'est-ce pas ? — demanda Tania à son amie. — Mais, d'abord, embrassons-nous tous !

Ils s'embrassèrent. Les baisers du Tatare Michka étaient vifs et fermes, au point que l'on sentait ses dents ; ceux de Janson étrangement mous, la bouche à demi ouverte. L'Esthonien, du reste, semblait ne plus comprendre du tout ce qu'on faisait de lui.

Serge et Basile partirent les premiers. Un silence régna. Les petites lanternes, derrière les arbres, brûlaient, immobiles. On attendait un cri, un bruit quelconque, du côté de la clairière : mais tout était aussi calme de ce côté que des autres, et l'on voyait seulement luire les flammes jaunes des lanternes.

— Ah ! mon Dieu ! gémit quelqu'un, tout près.

Les autres se retournèrent : c'était le brigand Michka, qui s'agitait dans l'angoisse de la mort.

— On les pend ! on les pend ! murmurait-il.

Les autres se détournèrent, et, de nouveau, tout se tut. Mais bientôt Michka, s'étant ressaisi, s'adressa aux deux groupes :

— Comment cela, mes seigneurs ? On me laisse tout seul ? Hein, mes seigneurs ?

Il prit timidement la main de Werner :

— Vous, seigneur, venez donc avec moi ! Ayez compassion ! Ne dites pas non !

— Impossible, mon cher ami : je vais avec celui-là !

Mussia s'approcha du Tatare, et lui dit doucement :

— Je vais avec vous !

Le brigand sursauta, et roula des yeux effarés.

— Toi ?

— Mais oui.

— Voyez-moi un peu cette petite ! Et tu n'as pas peur ? Car, s'il le faut, je puis aller seul !

— Non, je n'ai pas peur !

— Mais sais-tu que je suis un brigand ? Et cela ne te répugne pas ? Eh ! bien, soit, je ne le prends pas en mal !

... Bientôt, ce fut le tour de Werner et de Janson.

— Adieu, seigneur ! cria Michka à Werner. Dans l'autre monde, nous ferons connaissance ! Quand vous me reverrez, ne vous détournez pas de moi !

— Adieu !

— Je ne veux pas qu'on me pende ! Je ne veux pas ! — hurla Janson, qui recommençait à se rendre compte de sa situation.

Mais Werner lui étreignit la main, et l'Esthonien fit quelques pas en avant. Puis on le vit s'arrêter, puis tomber, de tout son long, sur la neige. Les hommes se penchèrent sur lui, le relevèrent, et l'emportèrent. Il ne se débattait que faiblement, dans leurs bras robustes, et avait complètement cessé de crier, ayant peut-être oublié qu'il avait une voix.

De nouveau, un grand silence s'étendit, où luisaient, immobiles, les lanternes jaunes.

— Et moi qui vais être seul, Mussia ! dit tristement Tania. Ensemble nous avons vécu, et maintenant...

— Tanietchka, ma bien chérie...

Mais, énergiquement, le Tatare intervint. Saisissant la main de Mussia, comme s'il craignait qu'on lui enlevât sa compagne, il dit, d'une voix rapide et posée :

— Hé ! mademoiselle, tu peux bien aller seule, toi ! Tu as une âme pure, tu peux aller seule où il te plaira ! Comprends-tu ? Mais moi, non ! Je suis un brigand, — comprends-tu ? — un assassin : il m'est impossible de venir seul ! J'ai même aussi volé des chevaux, aussi vrai que Dieu m'entend ! Tandis que, avec elle, je m'en vais comme avec un enfant nouveau-né sur le bras ! M'as-tu bien compris ?

— Oui, je te comprends ! dit Tania. Mais viens, que je t'embrasse encore une fois, Mussetchka !

— Embrassez-vous, embrassez-vous ! — dit aux deux femmes le Tatare, d'un ton encourageant. — Ça, c'est l'affaire des femmes !

Le tour arriva de Mussia et du Tatare. La jeune fille s'avançait avec précaution, relevant sa jupe par habitude, mais toujours tenant par la main son compagnon, qu'elle s'était promis d'aider à mourir.

Tout était calme et vide autour de Tania. Les gendarmes se taisaient,

formes grises et incolores dans la faible lumière de l'aube montante.

— Toute seule ! se dit Tania avec un soupir. Serge est mort, Werner est mort, et Basile et Mussia ! Rien que moi seule... seule...

Le soleil, lentement, se levait sur la mer.

Mais si ces peintures de M. Andréief égalent, au point de vue littéraire, certaines des pages les plus saisissantes de Dostoïevsky et du comte Tolstoï, ces dernières ont sur elles l'avantage de nous offrir, sous leur intensité d'émotion pathétique, une portée morale qui manque tout à fait à des récits tels que l'*Histoire des Sept Pendus*. Et c'est, sans doute, de quoi M. Andréief se sera rendu compte. Il aura compris que, malgré toute la variété de l'invention qu'il y apportait, l'étude continue de l'angoisse et de la terreur risquerait de produire une impression de monotonie, faute d'être employée à une fin plus haute. Aussi a-t-il voulu, à son tour, rehausser d'une signification philosophique ses ouvrages nouveaux ; exactement comme avait fait, avant lui, M. Gorky, ce savant et « impassible » conteur a résolu de soutenir des « thèses. » Mais apparemment son art, où toujours l'intelligence avait eu plus de part que le cœur, ne s'accommodait point d'une transformation de ce genre, — et peut-être, avec cela, cet art lui-même commençait-il déjà à se fatiguer : car le fait est que ni ses derniers drames, ni ses contes philosophiques, *Judas Iscariote* et *Lazare*, n'ont répondu à ce que l'on pouvait espérer de son jeune talent. On y sentait, à chaque page, l'embarras d'un sceptique qui s'efforçait en vain de croire, pour son compte, aux idées qu'il défendait ; et ces idées, d'ailleurs, étaient à la fois bien confuses et bien indigentes, tandis que l'intrigue ni les personnages, par-dessous elles, ne gardaient plus rien de l'allure vivante qui, naguère, apparaissait jusque dans les plus simples récits de M. Andréief.

De telle sorte que le rapide déclin de sa renommée, — tout de même qu'il en avait été pour M. Gorky, — n'a pas été imputable uniquement au « goût passionné de nouveauté » reproché par Joseph de Maistre à la nation russe : une fois de plus, un écrivain que l'on pouvait croire appelé au plus bel avenir s'est lassé et usé avant l'heure, sans avoir produit l'œuvre décisive qu'on attendait de lui. Mais il n'en est pas moins sûr que, cette fois encore, la manifestation d'un autre talent a contribué à détourner plus brusquement de M. Andréief l'attention de ses compatriotes. Le roman intitulé *Ssanine* n'avait pas fini d'être publié en feuilleton, l'année passée, dans le *Monde contemporain*, que déjà toute la Russie n'avait plus de curiosité que pour la personne et l'art

de M. Artsibachef, — transportant sur ce nouveau venu toutes les espérances successivement éveillées et déçues, depuis dix ans, par la longue série de ses prédécesseurs.

Peu de romans ont eu, en vérité, dès le début, un succès aussi considérable que ce *Ssanine*, dont l'interdiction, — décrétée après que de nombreuses éditions se furent épuisées, — n'a réussi qu'à le rendre plus fameux dans toutes les classes de la société. Aujourd'hui, l'édition du roman se poursuit à l'étranger, copieusement importée en Russie, malgré toutes les défenses de la police, en même temps que des traductions commencent à répandre la gloire de *Ssanine* hors du public russe. Dans les universités et jusque dans les collèges, des jeunes gens des deux sexes organisent des confréries de *ssanistes :* et tous les critiques s'accordent à reconnaître qu'il s'agit là d'un événement littéraire, — ou plutôt social et moral, — des plus importans, qui désormais laissera sa trace dans l'histoire nationale, quelque opinion que l'on ait, du reste, sur l'auteur du roman, et à quelque fortune ultérieure qu'il soit destiné.

Car ce *Ssanine*, au contraire des seules œuvres originales et durables de M. Andréief, est, avant tout, un « roman à thèse. » L'auteur y met en opposition deux jeunes gens qu'il regarde comme les deux types différens de la jeunesse actuelle de son pays : et il ne nous cache pas sa préférence pour l'un de ces deux types, ni son désir d'imposer à ses compatriotes l'imitation de l'exemple moral qu'il leur présente en lui. Cet exemple est, malheureusement, si scandaleux pour notre vieux goût latin que j'ose à peine en tenter la définition. Mais voici, en deux mots, le conseil que donne M. Artsibachef à la jeunesse russe, — et que celle-ci semble avoir tout de suite accueilli avec une ferveur, hélas ! trop naturelle de la part d'esprits et de cœurs où ne pénètre plus depuis longtemps aucun rayon de foi, religieuse ou même simplement philosophique : « Vous êtes insensés et aveugles, leur dit l'auteur de *Ssanine*, de vous émouvoir, comme vous le faites, pour l'idéal d'une révolution politique décidément irréalisable, et qui, du reste, n'a jamais été digne de votre intérêt ! Au lieu de sacrifier vos forces, et souvent votre vie, au service de l'émancipation d'un peuple de brutes, hâtez-vous de jouir du privilège merveilleux que vous confèrent la santé et la vigueur de vos vingt ans ! Élancez-vous hardiment *par delà les limites du bien et du mal!* Écartez de votre chemin les barrières surannées de l'honneur, du devoir, de l'ambition, de tous ces scrupules imbéciles qui ont torturé sans profit les générations précédentes !

N'ayez d'autre objet que de cueillir le plaisir, et surtout le plaisir des sens, le seul qui procure un contentement actif et réel ! »

C'est pour établir cette doctrine, — audacieuse et « cynique » adaptation du *nietzschéisme* à l'intransigeance radicale du caractère slave, — que le nouveau romancier nous raconte les aventures de son héros, jeune étudiant à jamais guéri de la fièvre politique comme de toute illusion sentimentale, et dont j'aurai suffisamment défini la monstrueuse originalité en disant que sa propre sœur éprouve un invincible sentiment d'inquiétude aussitôt qu'elle le voit approcher d'elle. Personnage infiniment plus terrible, à la fois, et plus répugnant que les produits les plus pervers de l'imagination de Laclos : mais sans que jamais l'auteur nous le montre commettant une action pleinement criminelle. D'un bout à l'autre du roman, — qui égale en longueur l'*Anna Karénine* du comte Tolstoï, — nous apercevons Ssanine à l'arrière-plan de la scène, avec son étrange sourire ironique et désabusé, tandis que d'autres jeunes gens, plus près de nous, consument misérablement leur vie à lutter et à souffrir, à se dévouer pour des chimères de toute espèce, toutes également stériles et fatales ; et toujours, au moment où succombent ces sottes victimes, toujours nous apparaît Ssanine debout à côté de leurs cadavres, paisiblement occupé à goûter de chaque beau fruit qu'il trouve sous sa main. Écoutons-le nous exposer lui-même son dogme nouveau :

— Ma vie, ce sont mes sensations ; et quant à ce qui s'étend derrière leurs frontières, je crache dessus ! Quelque hypothèse que nous puissions imaginer, ce ne sera jamais qu'une hypothèse, et il y aurait trop de sottise à bâtir sa vie sur un tel fondement. Que celui-là s'en occupe qui en éprouve le besoin : mais moi, je veux vivre... Je vis, et je veux que la vie me soit agréable. A cette fin, j'entends avant tout pouvoir satisfaire toujours mes désirs naturels. Ces désirs sont tout. Meurent-ils dans l'homme, sa vie meurt du même coup ; et si c'est lui qui tue en soi ses désirs, c'est soi-même qu'il tue.

— Mais les désirs peuvent être mauvais ?...

— C'est possible.

— Et alors ?

— Et alors, cela revient au même ! — répondit Ssanine, de sa voix délicate, en levant sur Georges ses yeux clairs et gais.

Telle est la « thèse » qui a valu à M. Artsibachef l'un des plus grands succès qu'ait obtenus jamais, en Russie, un auteur de romans : et, bien que ce succès ait été dû, pour la plus grosse part, à la thèse elle-même, on ne saurait nier que le jeune écrivain ne possède, à son tour, certaines qualités littéraires des plus remarquables. Il est surtout, lui

aussi, exceptionnellement intelligent, avec un don singulier de comprendre, et de mettre à profit, les derniers courans de la pensée européenne. Après avoir, dans une longue nouvelle, essayé de reprendre la doctrine évangélique du comte Tolstoï, incarnée dans un personnage qui reproduisait le type principal de l'*Idiot* de Dostoïevsky, il a très habilement deviné l'intérêt que pouvait offrir pour ses compatriotes, à l'heure présente, une sorte de « russification » du « surhomme » de Nietzsche; et son talent d'assimilation se retrouve jusque dans les moindres détails de la mise en œuvre de son *Ssanine*, où les paysages, les scènes de mœurs populaires ou galantes, les portraits des héros aussi bien que des figures accessoires, tout est traité fort habilement, mais toujours en nous rappelant un modèle connu, russe ou étranger. Une originalité véritable, la marque évidente et profonde d'une inspiration personnelle, c'est ce qui, jusqu'à présent, manque le plus à M. Artsibachef, sous la savante éducation littéraire qu'il a su acquérir. Puisse-t-il réussir bientôt à combler cette fâcheuse lacune, avant que la révélation d'un auteur nouveau l'expose, lui aussi, à faire l'expérience douloureuse de ce « goût passionné de nouveauté » qui a déjà élevé et renversé sous nos yeux, en moins de dix ans, les gloires de M. Gorky et de M. Andréief !

Du moins, en attendant, les lettrés et le public russes viennent-ils de nous prouver, de la façon la plus exemplaire, que leur engouement pour leurs derniers « grands hommes » ne les empêche pas de garder pieusement la mémoire des véritables héros de leur littérature. Des fêtes magnifiques ont eu lieu dans tout l'empire, le 9 mai passé, pour fêter le centenaire de la naissance de Nicolas Gogol; Moscou, en particulier, a invité des représentans de toutes les littératures européennes à prendre leur part de la glorification de l'illustre auteur des *Ames mortes*. Je n'ai pu, malheureusement, connaître encore le détail de la solennité de Moscou, où l'on sait que MM. le vicomte E.-M. de Vogüé et Louis Leger ont été chargés d'assister au nom de la France; mais j'espère pouvoir revenir bientôt sur ce sujet, et rendre compte, par la même occasion, de divers travaux récens sur le grand rénovateur de la prose russe.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La grève des postiers a été proclamée une fois de plus, le 11 mai au soir, après une séance de la Chambre qui n'a abouti à aucune conclusion, la suite du débat ayant été remise au surlendemain : il y avait encore un trop grand nombre d'orateurs inscrits pour qu'il fût possible d'en finir le jour même. « J'ai failli attendre, » a dit un jour Louis XIV : les postiers n'ont pas de moindres exigences que le grand Roi. Il a été dit de très bonnes choses au Palais-Bourbon, notamment par M. Paul Deschanel. M. Barthou a parlé au nom du gouvernement avec, semble-t-il, un peu plus d'embarras qu'il ne l'avait fait au mois de mars dernier. Toutefois il n'y a rien à reprendre au discours de M. le ministre des Postes : reste seulement à savoir ce qui en sortira. L'expérience nous a montré le peu que valent par eux-mêmes les discours les plus énergiques : autant en emporte le vent. Les actes comptent seuls, à la condition toutefois qu'ils ne soient pas contredits et comme désavoués par des actes en sens contraire. Le gouvernement en a, ces jours derniers, accompli quelques-uns qui ne sont pas pour nous déplaire; mais quelle en sera la suite ? Le ministère actuel nous a tellement habitués à une action intermittente, composée de courts accès de fermeté bientôt suivis de longues défaillances, qu'on ne sait avec lui sur quoi il est permis de compter. Sa responsabilité, toutefois, serait doublement grave s'il reculait de nouveau après s'être avancé comme il vient de le faire : il serait sans excuses d'avoir pris les mesures qu'il a prises s'il ne s'était pas assuré des moyens de les soutenir, et d'autre part l'opinion, qui s'était un peu égarée lors de la dernière grève, est maintenant beaucoup moins favorable aux postiers; ils commencent à fatiguer sa patience. Enfin le gouvernement peut voir aujourd'hui quel a été le résultat de ses tergiversations et de sa faiblesse, qu'il décorait du nom de bienveillance : les postiers sont devenus plus

arrogans que jamais. Cependant les griefs qu'ils invoquent sont moins que jamais propres à leur concilier l'opinion.

De quoi s'agit-il, en effet? Les postiers reprochent au gouvernement de n'avoir pas tenu les promesses qu'il leur avait faites. Est-ce vrai, est-ce faux, nous n'en savons rien; il est difficile de démêler la vérité au milieu d'affirmations contraires; nous n'assistions pas aux conciliabules de MM. Clemenceau et Barthou d'une part, des représentans des postiers de l'autre. Peut-être se sont-ils mal expliqués; peut-être ne se sont-ils pas compris. Mais, certainement, il y a exagération à dire, comme on l'a fait, que le gouvernement a manqué à toutes ses promesses. Il s'était engagé à passer l'éponge sur le passé, à oublier tous les faits qui se rattachaient à la grève, à accueillir tous les agens et sous-agens qui reprendraient le travail avant une date déterminée; à remanier un certain nombre de fiches individuelles: ces engagemens ont été déjà tenus ou sont en bonne voie d'exécution. Le désaccord actuel porte sur un point unique : M. Clemenceau avait-il promis de se séparer de M. Simyan? M. Clemenceau dit que non; il a pour lui les textes connus; on n'a lu nulle part une promesse formelle venant de lui. Au surplus, depuis le moment où il aurait pu la faire, il faut bien reconnaître qu'on ne lui en a guère facilité la réalisation. L'agitation, en effet, n'a presque pas cessé un seul jour. Les postiers, fiers de leur succès, s'en sont imprudemment enivrés. Les menaces n'ont pas ménagé le gouvernement après la paix plus qu'elles ne l'avaient fait pendant la guerre : s'il avait, à un moment quelconque, donné congé à M. Simyan, il aurait eu l'air de céder une fois de plus à l'intimidation. Ce qu'il n'a pas fait encore, il le fera peut-être un jour; mais ce jour ne saurait venir que lorsque la pacification sera pleinement faite et que tout sera rentré dans l'ordre, c'est-à-dire, de la part des postiers, dans l'obéissance. Ce dénouement paraît encore lointain.

On nous permettra de ne pas raconter dans le détail toutes les manœuvres et contre-manœuvres auxquelles les postiers se sont livrés: les journaux en ont été remplis. Peut-être, aussi, nous perdrions-nous dans la complexité de ces organisations, formées de groupemens divers qui ont pris l'habitude de se désigner eux-mêmes par deux ou trois lettres majuscules. Il y a l'Association générale des postes ou A. G. Il y a l'Association des postes, télégraphes, téléphones, ou P. T. T. Il y en a bien d'autres encore, surtout si l'on songe à tous les syndicats rattachés ou non à la Confédération générale du Travail, ou C. G. T. qui cherchent à faire cause commune avec les postiers, comme les postiers cherchent à le faire avec eux : on voit

constamment apparaître les représentans des uns dans les réunions des autres. Leur tendance commune est de fonder un bloc d'un nouveau genre sur le principe de la solidarité de tous les travailleurs. Mais nous n'en sommes pas encore tout à fait là. La seule tentative intéressante qu'a suscitée la campagne de ces derniers jours a consisté à changer en syndicat l'association des P. T. T.

Les postiers, comme certains autres agens ou fonctionnaires de l'État, ont une superstition mystique pour la forme syndicale : ils s'imaginent que le syndicat a une vertu propre beaucoup plus active et plus efficace que celle de l'association, et surtout que le gouvernement le redoute davantage. Les simples obéissent à ce sentiment obscur et confus; les meneurs plus habiles voient dans la conversion de l'association en syndicat un moyen de rattacher le monde du fonctionnarisme à celui du travail manuel et de préparer ainsi la formation du bloc dont nous venons de parler. Enfin, dans un grand nombre d'imaginations, l'instrument naturel du syndicat est la grève, de sorte que si les fonctionnaires se syndiquent, au lieu de s'associer, ils entendent signifier par cela même au gouvernement qu'ils se proposent de recourir à la grève pour faire prévaloir leur volonté sur la sienne. Affaire d'imagination, avons-nous dit : on a vu, en effet, il y a quelques semaines, les postiers se mettre en grève, quoiqu'ils fussent seulement associés et non pas syndiqués, ce qui prouve expérimentalement qu'il n'est pas indispensable de partir d'un syndicat pour aller à la grève et qu'une association peut y conduire tout aussi bien. La distinction qu'on établit, à ce point de vue, entre les deux systèmes d'agglomération et d'action est purement idéale. Quoi qu'il en soit, les associés de la P. T. T. ont pensé qu'ils feraient trembler le gouvernement en se syndiquant, et quelques-uns d'entre eux sont allés un matin au ministère de l'Intérieur pour se rendre compte de l'effet que produirait cette menace sur M. Clemenceau. Ils avaient seulement négligé d'avertir celui-ci de leur projet et de lui demander une audience, de sorte que, lorsqu'ils se sont présentés au ministère, le ministre n'y était pas. Rien, dans ses fonctions, ne l'oblige à y rester du matin au soir pour attendre les visiteurs. Les postiers se sont alors rabattus sur l'Hôtel de Ville, et se sont présentés au bureau qui enregistre les déclarations de syndicats : ils y ont déclaré que désormais la P. T. T. en serait un. On leur a délivré un récépissé où leur démarche est constatée comme un fait matériel, mais qui ne préjuge rien au sujet de sa légalité. C'est aux tribunaux à se prononcer sur ce point. La déclaration de syndicat, faite par les postiers, a été trans-

mise au procureur de la République, qui saisira le tribunal de la Seine de la question qu'elle soulève. Au surplus, cette question n'est pas douteuse; elle a été déjà résolue judiciairement; mais il n'est pas inutile d'y revenir de manière à fixer définitivement la jurisprudence, la surprenante faiblesse du gouvernement ayant permis à des syndicats illégaux de se perpétuer jusqu'à l'intervention d'une loi nouvelle. A quoi bon une loi nouvelle? Est-ce que la loi ancienne, la loi de 1884, ne suffit pas? Son article 2 est d'une clarté qui ne laisse rien à désirer : il consacre la liberté de se constituer en syndicat, sans autorisation du gouvernement, au profit des personnes qui se réunissent pour concourir « à l'établissement de produits déterminés. » Les sous-agens des P. T. T. concourent-ils à l'établissement de produits? Non, évidemment. Ils peuvent donc s'associer, mais non pas se syndiquer: et c'est ce que le tribunal de la Seine ne manquera pas de leur dire. Ce jugement sera-t-il entendu par d'autres, par exemple par les instituteurs? La défaillance du gouvernement dont nous avons parlé plus haut s'est produite à propos des syndicats d'instituteurs, et pourtant, s'il y en a de certainement illégaux, ce sont ceux-là. Qui pourrait dire, en effet, à quel établissement de « produits déterminés » les instituteurs concourent?

Le gouvernement a fait preuve aussi d'une fermeté louable, mais peut-être provisoire, dans les poursuites ouvertes contre sept postiers qui, à la tribune de plusieurs réunions retentissantes, avaient tenu les propos les plus séditieux, quelquefois même les plus abominables. Leurs propos avaient ce dernier caractère lorsque les orateurs, non contens de jeter l'outrage au gouvernement qui les paie, professaient ouvertement l'anti-militarisme et l'anti-patriotisme. Sept postiers ont été suspendus de leurs fonctions et traduits devant le conseil de discipline : le gouvernement a réclamé contre eux la peine de révocation. Ils avaient été d'abord appelés à s'expliquer devant leur chef hiérarchique et avaient refusé de se rendre à cette convocation; ils se sont également abstenus de comparaître devant le conseil disciplinaire. La raison qu'ils en ont donnée est que les faits qu'on leur reprochait n'avaient aucun rapport avec leurs devoirs professionnels, c'est-à-dire avec le service, et que, dès lors, ils n'avaient à ce sujet aucune explication, aucune justification à fournir, Les fonctionnaires, demandent-ils, sont-ils déchus de leurs droits civiques, et ne peuvent-ils pas, au même titre que les autres citoyens, émettre leurs opinions dans des journaux ou dans des réunions? Leur vie privée ne leur appartient-elle pas? Ne sont-ils pas libres, quand ils sont sortis de leurs bureaux

ou qu'ils ont, s'ils sont facteurs, déposé leur boîte à lettres, de tenir tels discours qui leur conviennent et là où il leur convient de le faire? Étrange prétention! Nous doutons qu'elle soit jamais admise par un gouvernement régulier quelconque, car si un gouvernement l'admettait, il ne tarderait pas à se dissoudre honteusement dans l'anarchie. Les postiers ne parlent que de leur liberté, de leur indépendance, de leur dignité; on croirait vraiment, à les entendre, que tout cela n'existe que pour eux et que, en fait de dignité par exemple, la leur est la seule qui mérite le respect; celle de l'État est négligeable et méprisable, comme l'est à leurs yeux l'État lui-même; l'État est le patron, donc l'ennemi. Le conseil de discipline a heureusement une conception différente des devoirs réciproques de l'État et de ses fonctionnaires ou employés. Il a considéré comme une inconvenance, ajoutée à tant d'autres, le refus des agens incriminés de comparaître devant lui, et a émis un avis dans le sens de leur révocation. Le jour même, les sept agens ont été effectivement révoqués et remplacés. Cela veut dire, espérons-le, que la porte de l'administration leur est fermée d'une manière définitive, et qu'on ne renouvellera pas avec eux la misérable comédie qui a consisté si souvent à mettre un agent à la porte un jour pour la lui rouvrir le lendemain. Les postiers ont largement épanché leur colère dans un nouveau meeting; mais il y a lieu de remarquer que seuls des agens révoqués y ont pris la parole; ils n'avaient plus rien à perdre. Les autres se sont contentés d'applaudir et, finalement, de voter un ordre du jour favorable à la grève, tout en laissant à l'Association générale le soin de fixer le moment où elle devrait éclater. Cet ajournement permettrait de croire que les postiers voulaient se donner le temps de la réflexion. Ils n'en ont pas profité, ou du moins leur réflexion a été très courte : quelques jours plus tard, la grève était proclamée.

Il est pourtant difficile que les postiers ne se rendent pas compte que l'opinion, qui leur avait été d'abord indulgente, est toute prête aujourd'hui à se tourner contre eux. Si leurs revendications, au moment de la dernière grève, avaient paru plus ou moins fondées, leurs souffrances avaient été jugées réelles. Elles venaient du favoritisme éhonté qui règne dans toutes les administrations et les soumet au régime du passe-droit : on avait le sentiment qu'il y avait là un mal profond, difficile à guérir, qu'il fallait au moins dénoncer et contre lequel c'était un devoir de se montrer sévère. L'opinion, chez nous, aime, comme on disait jadis, à donner une leçon au pouvoir. Il est même arrivé plus d'une fois, dans notre histoire, que cette leçon, après avoir

frappé le pouvoir plus fort qu'ils ne l'avaient voulu, est retombée sur ceux qui l'avaient donnée. Le public d'aujourd'hui s'accommoderait mal de l'arrêt subit, et peut-être prolongé, de tous les organes dont le mouvement constitue la vie sociale ; il a eu assez d'une première grève des facteurs : lorsqu'on lui parle de grève générale, il commence à s'énerver, il est prêt même à se fâcher, — à moins pourtant qu'il ne se laisse aller à quelque scepticisme en présence d'une menace si souvent renouvelée et jamais exécutée. Beaucoup, aussi, se prennent à penser et à dire que s'il faut vraiment en passer par cette épreuve, le plus tôt sera le mieux, et que le mal, après tout, ne sera peut-être pas aussi grave qu'on avait pu le craindre au premier abord. On se fait à tout. L'idée de la guerre elle-même n'exerce plus sur notre imagination l'effet affolant que nous en avons ressenti la première fois qu'elle s'est présentée à nous d'une manière imprévue : on nous a rendu, au dehors, le service de nous y habituer. Les fauteurs de syndicats et de grèves nous rendent un peu le même service au dedans, en nous familiarisant avec un autre danger. Nous ne disons certes pas que ce danger soit chimérique ; il viendra peut-être, mais il ne nous surprendra pas ; nous serons prêts à y faire face, — et c'est beaucoup d'être prêt, ou même de croire qu'on l'est. Il y a deux mois, le gouvernement a cru qu'il ne l'était pas, et il a reculé sans gloire : aujourd'hui les postiers se croient peut-être plus prêts qu'ils ne le sont, et nous espérons qu'ils s'en apercevront bientôt. Tous, d'ailleurs, ne partagent pas leur confiance aveugle. Les « cheminots, » comme on les appelle maintenant, c'est-à-dire les ouvriers des chemins de fer, qui, naguère encore, semblaient décidés à se mettre en grève avec les postiers, ont annoncé l'intention de procéder à un referendum avant de prendre un parti. Ils savent au surplus très bien que les syndiqués sont au nombre de 40000 sur 300000 employés des chemins de fer, de sorte que le referendum, s'il se prononçait pour la grève, risquerait de n'être pas suivi ou de ne produire que des effets partiels. Il y a un profond désordre dans les esprits et le mal qui en résulte est à coup sûr très inquiétant ; mais tout cela ne va pas sans compensations sérieuses, qui ne permettent pas aux perturbations redoutées de se produire avec le caractère « catastrophique » rêvé et prophétisé par toute une école de socialistes. Enfin le gouvernement lui-même prendra, espérons-le, conscience de sa responsabilité et de sa force : celle-ci, pourvu qu'il consente à l'exercer, est plus grande qu'il ne le pense.

Le désordre des esprits n'a pas besoin d'être prouvé : cependant certains sophismes commencent à être percés à jour, en attendant

qu'ils se dissipent complètement. C'en est un, de la part de ses petits agens et de ses fonctionnaires, de regarder l'État comme un employeur ordinaire, comme un patron qu'il est permis de traiter sur le même pied que les autres, et contre lequel, par exemple, on a le droit de se mettre en grève. L'État fait des conditions à ceux qui veulent entrer dans les fonctions publiques; mais, une fois qu'ils ont accepté ces conditions, les fonctionnaires doivent les respecter jusqu'à ce qu'elles aient été légalement modifiées. L'État, en effet, se distingue des autres patrons par deux caractères essentiels: il ne travaille pas en vue de bénéfices personnels, et il ne peut pas répondre à la grève de ses employés en se mettant en grève lui-même et en suspendant les services publics. Il ne travaille pas pour lui, ou même seulement pour une partie des citoyens, mais pour tous: il représente l'intérêt général. On peut trouver quelquefois qu'il le représente mal, et qu'il fait pencher la balance au profit de ceux-ci et au détriment de ceux-là. Si le mal est trop grand, le pays a dans les élections le moyen d'y remédier : en attendant qu'il le fasse, l'État, dont le gouvernement n'est que le principal organe, doit être traité comme le bien commun de tous les citoyens. Nul n'a le droit d'entrer en rébellion contre lui, de lui envoyer des sommations, de rompre brusquement le contrat par lequel il lui a engagé ses services. Nous souffrons tous, en effet, des atteintes portées à l'État : ceux qui les lui portent en souffrent eux aussi, car ils ne peuvent pas se mettre longtemps en dehors de la vie générale. Voilà pourquoi le gouvernement a raison de refuser à ses fonctionnaires, petits ou grands, le droit de grève: son seul tort est d'apporter dans cette affirmation, et dans la manière dont il en assure le respect, une énergie flottante qui ne rassure jamais complètement les bons citoyens et qui, surtout, ne décourage jamais les autres. Sa marche est incertaine: elle donne une impression générale d'hésitation et de mollesse, comme si elle était dirigée par un appareil nerveux déséquilibré et non pas par une raison saine et par une volonté constante et ferme.

Peut-être faut-il chercher l'explication de ce phénomène dans la composition même d'un Cabinet où les pires révolutionnaires croient pouvoir trouver des alliés et trouvent pour le moins des complaisans. Et ce qui est vrai du Ministère ne l'est pas moins de la majorité qui le soutient. La Chambre vient de se réunir ; nous avons dit un mot de sa première séance, qui ne préjuge rien: mais, certes, l'heure est grave et décisive ; la responsabilité de la Chambre est lourde ; le pays lui en demandera compte l'année prochaine. Qui pourrait dire pour-

tant dès aujourd'hui si, dans la session qui s'ouvre elle apportera un coefficient d'augmentation à la force ou d'aggravation à la faiblesse du gouvernement?

Nous nous demandions, il y a quinze jours, ce que le parti vainqueur à Constantinople ferait du Sultan vaincu. Le conserverait-il nominalement à la tête de l'Empire pour gouverner sous son nom? Le renverserait-il en lui enlevant la liberté et peut-être la vie? La question est aujourd'hui résolue. Abdul-Hamid a été renversé et remplacé par son frère Rechad pacha, qui régnera sous le nom retentissant de Mahomet V. C'est un nom que peu de ses prédécesseurs ont porté depuis que Mahomet II est entré à Constantinople en 1453 : puisse le nouveau Sultan s'en montrer digne. Il aura pour cela beaucoup à faire. Nous nous garderons, au début d'un règne qui commence dans des conditions si extraordinaires, d'essayer de dire ce qu'il sera. L'Empire ottoman nous donne aujourd'hui un des plus étonnans spectacles qui se soient produits dans l'histoire universelle : trop d'élémens nous en sont encore inconnus, ou du moins peuvent se développer et évoluer dans des sens trop divers pour que nous ne restions pas, pendant quelque temps encore, à l'état de simples spectateurs. Il convient de réserver et d'ajourner son jugement.

Abdul-Hamid a conservé la vie, mais il a perdu la liberté, et tout porte à croire qu'il ne la recouvrera jamais. Enlevé nuitamment de son palais d'Yldiz-Kiosk, il a été transporté à Salonique, c'est-à-dire au siège principal de l'effervescence révolutionnaire dont il a été victime. C'est de Salonique qu'est parti le mouvement qui l'a renversé moralement au mois de juillet dernier, et c'est aussi de Salonique qu'est parti le nouveau mouvement qui l'a renversé matériellement ces jours derniers. Il est là en pays ennemi, moins bien gardé peut-être par les murailles qui l'enveloppent que par les défiances, les colères, les hostilités qui l'entourent. Au moment de quitter Yldiz, il a cru encore qu'il pourrait habiter un palais situé tout près de là sur le Bosphore, et il a demandé qu'on le lui permît. Sa dernière illusion a été bientôt dissipée. Il n'a pas tardé à reconnaître qu'il n'avait rien à espérer des mains redoutables dans lesquelles il était tombé; mais qu'aurait-il fait lui-même des Jeunes-Turcs, s'ils étaient tombés dans les siennes? Les Jeunes-Turcs jouaient leurs têtes : s'ils n'ont pas fait tomber celle du Sultan, ils s'en sont sans doute abstenus par politique plus que par générosité, car la mort violente d'Abdul-Hamid aurait produit dans certaines parties de l'Empire, soit en Europe, soit surtout en Asie, une

émotion, une commotion peut-être, dont il aurait été difficile de prévoir tous les contre-coups. Il est heureux que le Sultan se soit laissé prendre dans Yldiz. Que serait-il arrivé s'il l'avait quitté à temps et était passé en Asie? Mais il aurait fallu pour cela qu'il fût un autre homme, un grand et hardi aventurier au lieu d'être un diplomate calfeutré dans ses appartemens et fâcheusement doublé d'un policier. Il est tombé sans honneur, et ceux qui l'ont renversé, instruits par l'expérience du danger de ses intrigues, prendront certainement leurs mesures pour le tenir toujours impuissant et désarmé.

Toutefois, s'ils ont respecté la vie d'Abdul-Hamid, ils ont cru devoir exercer des représailles sanglantes contre les soldats qui ont été les agens d'exécution du coup d'État manqué du 13 avril. Ce n'est pas là de la bonne justice distributive; ces malheureux soldats, ignorans et fanatisés, ont obéi aux ordres qu'ils avaient reçus; ils sont trop inconsciens pour être responsables; aucun d'eux n'a un nom auquel on puisse rattacher un souvenir quelconque; ils ont obscurément fait partie d'un troupeau. On en tire aujourd'hui quelques-uns pour les traduire devant des conseils de guerre : pourquoi? parce qu'il faut faire des exemples, afin qu'il soit désormais entendu et compris de tous qu'attenter à l'autorité, nous allions dire à la majesté de la Jeune-Turquie est chose périlleuse. En conséquence, des potences se dressent aujourd'hui sur les places de Constantinople, et on y voit se balancer des cadavres au gré du vent, spectacle répugnant, témoignage de mœurs qui, malgré tout, sont restées barbares. Ces exécutions étaient sans doute nécessaires, et c'est là, bien qu'en sens inverse, un résultat de la même politique qui a sauvé Abdul-Hamid. De pauvres diables expient pour le grand coupable contre lequel on n'ose rien attenter. Nous souhaitons cependant, ne fût-ce que par propreté morale, que ces pendaisons deviennent rares et qu'on n'en laisse pas longtemps les honteux vestiges déshonorer la capitale d'un empire qu'on vient de vouer de force à la civilisation et à la liberté.

On dit, il est vrai, que, si l'armée macédonienne était entrée vingt-quatre heures plus tard à Constantinople, on en aurait vu bien d'autres, et que la ville aurait été ensanglantée par des massacres. C'est possible : ce n'est malheureusement pas invraisemblable; Abdul-Hamid était, en ce genre, capable des pires résolutions; les massacres qui se sont produits en Asie montrent qu'on pouvait tout craindre. C'est surtout à Adana et dans toute la région voisine que ces massacres, mêlés d'incendies, ont été une fois de plus un outrage à l'humanité. Ils ont éclaté au moment même où avait lieu le coup d'État d'Abdul-Hamid à

Constantinople et on a tiré de ce fait la conséquence qu'il y avait, entre les deux faits, une corrélation qui n'était pas le résultat du hasard. C'est encore possible : cependant, les récits que des témoins des massacres ont faits dans les journaux semblent indiquer qu'il y a eu pour le moins des imprudences commises par les Arméniens et que l'irritation, la colère musulmane devait fatalement se déchaîner contre eux un jour ou l'autre et leur porter brutalement des coups meurtriers. Quand tout a été fini, heureusement fini à Constantinople, les tueries ont continué de plus belle en Cilicie ; elles se prolongent encore. Les navires des puissances ne peuvent protéger que les ports ; l'intérieur des terres leur échappe. Les premières troupes qui ont été envoyées pour arrêter les massacres ont fait cause commune avec les massacreurs. C'est de ce côté que les nouveaux maîtres de Constantinople doivent porter leur premier et principal effort s'ils veulent inspirer confiance à l'Europe, et s'ils veulent aussi, comme ils en comprennent sûrement l'intérêt, faire acte d'autorité ordonnée et tutélaire dans des pays qui risquent de pousser un jour très loin leurs aspirations décentralisatrices.

Quel est aujourd'hui le gouvernement de la Turquie ? En réalité, il n'y en a pas, ou il y en a peu. Il y a un maître : c'est l'armée. En dehors de cela, tout est confus. A la vérité, Chefket pacha, le général en chef des troupes macédoniennes qui ont si rapidement et si bravement opéré à Constantinople, a déclaré à diverses reprises que l'armée ne devait pas faire de politique et n'en ferait pas. Il a refusé lui-même d'entrer dans un ministère, afin de conserver à ce point de vue son caractère désintéressé. Non seulement il n'a pas agi pour son compte, mais il n'a pris, explique-t-il, aucune initiative et s'est contenté d'exécuter les instructions du Comité de Salonique. Ayant rempli sa tâche, accompli son œuvre, il rentre dans le rang. Tout cela est fort bien et il n'y a pas lieu de douter de la sincérité de Chefket pacha ; mais le monde qui, nous l'avons dit, regarde et cherche à comprendre, ne peut pas descendre au fond des cœurs ; il ne voit que les faits et les faits peuvent se résumer ainsi : un Comité omnipotent, anonyme, en partie occulte, irresponsable, qui pèse sur le gouvernement sans gouverner lui-même et renverse à son gré ou intronise les ministres, — et, à côté de ce Comité, peut-être se confondant avec lui, une armée qui, ayant exercé deux fois sa force, sait fort bien qu'elle peut tout. Il serait difficile de discerner une autre action à Constantinople que celle de ce comité invisible et de cette armée très visible. Quant au gouvernement proprement dit, ce n'est qu'une ombre, au moins actuellement. Nous

souhaitons qu'il prenne plus de consistance, et nous avions déjà émis ce vœu avant le 13 avril, en parlant du ministère qui existait à cette époque; mais ce qui s'est passé depuis ne semble pas devoir en faciliter, ni en hâter la réalisation. Le Comité jeune-turc a paru lui-même attacher si peu d'importance au gouvernement, qu'il n'a pas changé tout de suite celui qu'Abdul-Hamid avait institué au moment où il a fait son coup d'État; il a paru croire que celui-là en valait un autre. C'était vrai, peut-être, et tout le monde convient que Tewfik pacha, qui le présidait, est un homme très estimable : il n'en est pas moins vrai que le monde a été surpris lorsqu'il a vu le dernier ministère d'Abdul-Hamid survivre tranquillement à la chute du Sultan. Cette situation paradoxale ne pouvait pourtant pas durer. Il était tout simple et, en quelque sorte, indiqué de revenir au ministère qu'Abdul-Hamid avait renversé : c'est ce qu'on a fait en nommant de nouveau Hussein-Hilmi pacha grand vizir. La Chambre avait d'ailleurs fait sentir qu'elle ne tolérerait pas le ministère Tewfik. Le ministère nouveau est bien composé dans ses principaux élémens. On rend justice à Hilmi, et aussi à Férid pacha, ministre de l'Intérieur, qui était grand vizir au moment où a éclaté, en juillet dernier, l'insurrection de Salonique, et qui a été disgracié par son maître parce qu'il lui a conseillé de donner une constitution à la Turquie. Férid est un homme éclairé, distingué, libéral : sa seule faiblesse est d'avoir été un peu trop exclusivement le représentant des intérêts d'une puissance étrangère. On l'a vu néanmoins revenir au pouvoir avec satisfaction et confiance ; mais qu'est-ce que le pouvoir aujourd'hui, et n'y a-t-il pas quelque ironie dans l'emploi de ce mot qui vient machinalement sous la plume?

Jamais pourtant la Turquie n'a eu un plus grand besoin d'un gouvernement. Abdul-Hamid en était un à lui tout seul, détestable à beaucoup d'égards, non pas absolument à tous. Il savait ce qu'il voulait, et il avait les moyens de faire exécuter ses ordres, bons ou mauvais. Il était une force avec laquelle il fallait compter, mais sur laquelle aussi on pouvait compter. C'est là ce qu'il s'agit de remplacer et assurément la tâche est réalisable; nous espérons bien qu'elle sera réalisée, et qu'elle le sera dans des conditions très supérieures à celles du passé; mais c'est à cela qu'on doit s'appliquer avant tout. Pour y réussir, un comité et une armée ne suffisent pas. Ils suffisent à faire une révolution, mais faire une révolution est une œuvre qui exige une bien moindre portée d'esprit que de faire un gouvernement, et c'est aujourd'hui un gouvernement qu'il faut faire.

Nous ne pouvons pas laisser passer sans le mentionner, bien qu'il soit déjà vieux de quinze jours, un fait qui a libéré, non seulement la Hollande, mais l'Europe, d'une préoccupation qui aurait pu devenir assez lourde : la jeune reine Wilhelmine a mis au monde une fille, et sans doute, libérée désormais de l'espèce de mauvais sort qui semblait la poursuivre, aura-t-elle encore d'autres enfans. Au surplus, sa seule vie a assuré autrefois la perpétuité de la dynastie : il en serait éventuellement de même de la vie de la fille qu'elle vient de mettre au monde, la petite princesse Juliana. La naissance de celle-ci était attendue en Hollande avec une impatience mêlée d'anxiété, et la nouvelle en a été accueillie avec de grandes démonstrations de joie. Ce sentiment est naturel à un double titre, d'abord parce que la Hollande tient à sa dynastie historique, — et elle a raison d'y tenir car sa dynastie a été glorieuse et bienfaisante, — ensuite parce que, si la maison d'Orange venait à s'éteindre, des compétitions assez confuses risqueraient de se produire autour de la couronne restée vacante, sans que cette couronne pût être attribuée à un prince vraiment néerlandais. Alors il serait à craindre que le lien qui unit la Néerlande à sa dynastie ne se relâchât quelque peu. Enfin les diverses puissances européennes auraient peut-être été tentées de favoriser des prétentions différentes, en dépit de tant d'expériences qui ont montré combien étaient le plus souvent illusoires les espérances fondées sur la politique de famille, et on voit d'avance les inconvéniens qui auraient pu en résulter. Pour tous ces motifs, les regards du monde se tournaient du côté de la Hollande pendant les derniers jours qui ont précédé la délivrance de la reine Wilhelmine, et on a éprouvé un réel soulagement lorsqu'on a appris que, cette fois enfin, un enfant était né. La France n'est pas limitrophe à la Hollande, mais elle en est voisine, et elle avait intérêt à ce qu'aucun problème nouveau, difficile, délicat, ne vînt à s'y poser. Elle n'a d'ailleurs que de l'amitié pour ce pays, en même temps qu'une respectueuse sympathie pour sa gracieuse souveraine. Nulle part on n'a applaudi de meilleur cœur à la nouvelle que la couronne de Hollande avait une héritière, et la maison d'Orange un rejeton vigoureux.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

NOTRE RÉPONSE AU SOUFFLET DE BISMARCK

DÉCLARATION DU 15 JUILLET

I

Le vendredi 15 juillet, à neuf heures du matin, le Conseil se réunit à Saint-Cloud. L'Impératrice y assistait; tous les ministres étaient présens, libres de leur volonté et de leur vote, aucun acte irrévocable public n'ayant été accompli. Même ceux d'entre eux qui, dans la conversation de la veille au soir, avaient cru la guerre inévitable, pouvaient, après la réflexion de la nuit, exprimer un autre sentiment et, repoussant la Déclaration que nous apportions, revenir soit à l'appel à l'Europe, soit à toute autre solution.

Gramont donna lecture du projet que nous avions rédigé ensemble. J'avais veillé à ce que le motif de notre détermination fût indiqué de manière que personne ne pût se méprendre et qu'il fût constant que, à ce dernier moment comme au premier, nous nous étions obstinément refusés à étendre la discussion au delà de la candidature Hohenzollern; que nous n'invoquions ni le traité de Prague violé, ni le manque de parole du Luxembourg, ni la constante mauvaise foi, ni l'incessante provocation, ni l'impatience d'en finir et de sortir d'une tension énervante et ruineuse, ni la nécessité d'effacer Sadowa et que, même dans l'affaire Hohenzollern, tout ne nous était pas également à grief; que nous n'invoquions comme raison décisive ni le refus de nous garantir l'avenir par une simple parole, ni le

refus de revêtir d'une forme officielle une approbation toute privée, ni même le refus de recevoir et d'entendre notre ambassadeur. Nous nous révoltions contre ce refus d'audience uniquement parce qu'il était devenu un outrage palpable par la divulgation du télégramme affiché dans les rues, adressé aux légations et aux journaux. En d'autres termes, notre Déclaration n'était qu'une réponse au soufflet de la dépêche d'Ems, réponse que l'Allemagne elle-même semblait nous conseiller en l'attendant comme inévitable.

Aux mots qui la terminaient, l'Empereur battit des mains. Chevandier demanda la parole et dit : « Ayant été jusqu'à ce jour un de ceux qui se sont le plus énergiquement prononcés en faveur de la paix, je demande à exprimer le premier mon avis. Lorsqu'on me donne un soufflet, sans examiner si je sais plus ou moins bien me battre, je le rends. Je vote pour la guerre. » Le tour de Segris venu, il se retourna vers Le Bœuf et lui dit d'une voix altérée par l'émotion : « Maréchal, vous voyez mes angoisses; je ne vous demande pas si nous sommes prêts, mais si nous avons des chances de vaincre. » Le maréchal répondit que nous étions prêts et que nous ne serions jamais en meilleure situation pour vider notre différend avec la Prusse, que nous pouvions avoir confiance. Personne ne souleva d'objections et ne soutint la possibilité de la paix. Depuis, les écrivains de la Droite ont prétendu que l'Empereur aurait ouvert la délibération en disant que, souverain constitutionnel, il ne voulait peser en rien sur les décisions de son Cabinet, qu'il se serait même abstenu de voter et que la guerre ne fut décidée qu'à une voix de majorité. L'Empereur ne fit pas cette déclaration saugrenue, et la guerre fut votée à l'unanimité, y compris sa voix. Seule l'Impératrice n'exprima aucune opinion et ne vota pas.

L'Empereur se retrouva, à ce dernier moment de la crise, ce qu'il avait été depuis le commencement : regrettant les gloires de la guerre dès que la paix prévalait et se rejetant vers la paix avec effroi dès que la guerre s'imposait. Tandis que nous nous rendions au Corps législatif, il recevait Witzthum, le ministre autrichien à Bruxelles, en route vers Vienne, et il lui demandait d'obtenir de son souverain qu'il prît l'initiative d'un Congrès, afin d'éviter la guerre.

II

Depuis le célèbre duel d'éloquence entre Mirabeau et Barnave, on a beaucoup disserté sur les conditions dans lesquelles un gouvernement peut déclarer une guerre. Les Constitutionnels ont pensé que le droit de déclarer la guerre, comme celui de conclure la paix, entrait dans les attributions propres du pouvoir exécutif et que, contre le mauvais usage qu'il serait tenté d'en faire, la nation était suffisamment protégée par le droit de refuser les subsides et les hommes et surtout par la responsabilité ministérielle. Les républicains ne se sont pas contentés de la garantie indirecte donnée par la responsabilité ministérielle, la nécessité de demander des hommes et des subsides ne leur a pas paru un frein suffisant, car le budget d'un État met assez d'hommes et d'argent à la disposition d'un souverain pour qu'il puisse seul engager une guerre; le droit de déclarer la guerre devait être subordonné à un vote direct et préalable. Bien que la Constitution de 1870, ainsi que toutes les Constitutions monarchiques, eût réservé à l'Empereur seul le droit de paix et de guerre, j'avais promis au nom du Cabinet, que si nous croyions un jour la guerre inévitable, nous ne l'engagerions qu'après avoir demandé et obtenu le concours des Chambres : une discussion aurait lieu alors et, si elles ne partageaient pas notre opinion, il ne leur serait pas difficile de faire prévaloir la leur, en nous renversant.

Malgré les protestations de Brenier et de beaucoup d'autres, fidèles à notre promesse, nous ne voulûmes accomplir aucun acte de guerre en dehors du rappel des réserves, mesure facile à contremander, avant que les Chambres eussent discuté et approuvé notre politique. Nous accompagnâmes notre Déclaration d'une demande de crédit de 50 millions, crédit bien insuffisant, mais dont l'adoption ou le rejet permettrait au Corps législatif et au Sénat d'exprimer leur volonté, mieux que par des approbations ou des murmures fugitifs, par un vote solennel dont le témoignage demeurerait. La guerre avait été jusque-là un usage du pouvoir personnel (1); nous voulûmes qu'elle fût

(1) Même sous Louis-Philippe, Lamartine se plaignait qu'il pût en être ainsi. A propos des complications de 1840, il écrivait : « Vous en êtes, vous, nation libre, nation démocratique, nation de 89 et de 1830, vous en êtes à ouvrir anxieusement tous les matins votre journal pour savoir s'il a convenu ou non à un

cette fois un acte libre des représentans de la Nation. A cette demande de 50 millions, nous joignîmes un premier projet de loi autorisant des engagemens volontaires limités à la durée de la guerre. Ainsi les jeunes gens qui aimaient le champ de bataille et détestaient la caserne ne seraient pas découragés dans leur élan patriotique par la crainte de rester deux ans sous les drapeaux après la paix. Un second projet de loi appela à l'activité toute la garde mobile. Le maréchal, en vue de ne pas grossir les dépenses et de ne pas compliquer la préparation, avait limité cet appel à la garde mobile des départemens plus directement menacés, Plichon insista pour qu'il s'étendît à toute la garde mobile de tous les départemens et le Conseil lui donna raison.

Avant d'entrer à la Chambre, je m'arrêtai chez Gramont aux Affaires étrangères. J'y trouvai Benedetti, arrivé le matin. Nous l'interrogeâmes minutieusement; il ne nous apprit rien de nouveau sur ce qui s'était passé à Ems et confirma, sans y ajouter, les détails circonstanciés de ses dépêches et de ses rapports. Sur ce qui s'était passé à Berlin, sur la machination de Bismarck, il ne savait absolument rien. L'entendre en Conseil n'eût donc été d'aucune utilité. Du reste, beaucoup plus que de la guerre, il était préoccupé d'un article du *Constitutionnel*, de Léonce Dupont (Renal), ayant déjà quelques jours de date, qui lui reprochait de n'avoir pas prévenu son gouvernement de la candidature Hohenzollern. Déjà, au milieu des négociations d'Ems, il avait employé la moitié d'un télégramme à nous demander « de dire en quelques mots qu'il avait plusieurs fois signalé les démarches faites en vue de la candidature. » Nous n'avions pu lui donner satisfaction, car si, en 1869, il nous avait avertis, il n'avait rien deviné, en 1870, au moment décisif. Sans égard aux pensées qui assiégeaient mon esprit, il revint sur ce thème avec une importunité fatigante, et je dus cesser de méditer sur la lutte imminente pour essayer, en me rendant à pied à la Chambre en sa compagnie, de lui faire comprendre que, ne m'occupant pas des attaques dirigées contre moi, — et, certes, ses amis ne me les épargnaient pas, — il ne pouvait exiger que je m'occupasse à réfuter celles, justes ou injustes, dont il était l'objet.

conciliabule de sept hommes, enfermés dans leur cabinet à Paris, de lâcher la guerre sur le monde. Appelez-vous encore, en face d'un tel scandale, une nation représentative ! » (*France parlementaire*, t. II. — Articles sur la question d'Orient dans le *Journal de Saône-et-Loire.*)

III

La Chambre était au complet; les tribunes regorgeaient; tous les ambassadeurs étaient présens. Au milieu d'un silence imposant, je lus notre Déclaration. Les dernières phrases furent couvertes par les bravos, les applaudissemens répétés, et les cris de : « Vive la France! vive l'Empereur! » Puis éclatèrent les cris : « Aux voix! aux voix! » Ernest Picard s'opposa à l'urgence que nous réclamions ; il ne put se faire entendre. On procéda immédiatement au vote. Les députés, en très grande majorité, étaient tellement excités qu'à la contre-épreuve, quelques membres de la Gauche s'étant levés, ils se retournèrent vers eux, les montrant du doigt et criant : « Levez-vous donc ! levez-vous donc ! Ils ne sont que seize ! Ce sont des Prussiens ! »

L'urgence votée, Thiers prit la parole de sa place. Je ne donne ici ni son discours, ni ma réplique. Les deux discours figurent au *Journal officiel*, ainsi que les innombrables interruptions qui coupèrent l'un et l'autre. Il eût été facile de me montrer agressif contre Thiers, et j'aurais soulevé les acclamations de l'assemblée. Je n'en voulus rien faire et je restai d'autant plus modéré que j'étais plus ardemment sollicité de ne l'être pas. J'avais fait tous mes efforts, pendant qu'il parlait, pour calmer l'assemblée et obtenir le silence; n'ayant rien à cacher, j'avais le plus sincère désir de provoquer une discussion approfondie et de faire le jour sur les moindres détails de la négociation. Je sentais qu'en rendant la discussion difficile à Thiers, on me l'interdisait virtuellement. Aussi, loin de profiter de l'émotion de l'assemblée, que d'un mot provocateur j'aurais pu entraîner aux résolutions les plus précipitées, je protestai contre les manifestations que je n'avais pu empêcher. Je ne me départis pas un instant de cette mesure. « Nous aussi, continuai-je, nous avons le sentiment de notre devoir, nous aussi nous savons que cette journée est grave et que chacun de ceux qui ont contribué à la décision qui va être adoptée, contractent devant leur pays et devant l'histoire une grave responsabilité. Nous aussi, pendant les six heures de délibération que nous avons eues hier, nous avons constamment pensé à ce qu'il y avait d'amer, de douloureux à donner dans notre siècle le signal d'une rencontre sanglante entre deux grands États civilisés. Nous aussi,

nous déclarons coupables ceux qui, obéissant à des passions de partis ou à des mouvemens irréfléchis, engagent leur pays dans des aventures. Nous aussi, nous croyons que les guerres inutiles sont des guerres criminelles, et si, l'AME DÉSOLÉE, nous nous décidons à cette guerre, à laquelle la Prusse nous appelle, c'est qu'il n'en fut jamais de plus nécessaire. » *(Vives et nombreuses marques d'approbation.)*

Ma démonstration terminée, j'eus une de ces abstractions oratoires que connaissent bien les hommes de tribune. J'oubliai et Thiers et l'assemblée elle-même, et le temps et le lieu; je me plaçai en face des braves gens qui allaient tomber sur le champ de bataille, en face de la patrie, de la postérité; je sentis s'élever du fond de moi-même un cri d'adjuration vers ces héros du devoir, vers la France bien-aimée, vers l'avenir justicier, et, au seuil de la décision tragique, je ne pus retenir une affirmation suprême de la droiture de ma conscience. A la fin de son récit des négociations de 1866, le noble général Lamarmora s'écrie : « Nous avons entrepris la guerre, l'âme brisée de la gravité de nos résolutions, mais la conscience tranquille. » Je me crus, moi aussi, obligé de donner ce témoignage à mes collègues et à moi-même et, cherchant de fortes paroles pour exprimer le sentiment violent qui me secouait, je me rappelai les malédictions bibliques sur les impies aux cœurs pesans. Je les retournai et je dis : « Oui, de ce jour commence, pour les ministres mes collègues et pour moi, une grande responsabilité. Nous l'acceptons le cœur léger ! » La moindre incertitude sur ma pensée était-elle admissible lorsque je venais de dire quelques minutes auparavant que *mon âme était désolée?* Néanmoins, avant que j'eusse pu terminer ma phrase et lui donner le complément qui n'eût permis aucune équivoque, je fus rappelé dans le triste milieu au-dessus duquel je m'étais élevé, par un glapissement haineux : « Dites attristé ! Vous avez le cœur léger et le sang des nations va couler ! » Je repris avec une émotion indignée qui entraîna l'assemblée : « Oui, d'un cœur léger, et n'équivoquez pas sur cette parole, et ne croyez pas que je veuille dire avec joie; je vous ai dit moi-même mon chagrin d'être condamné à la guerre, je veux dire d'un cœur que le remords n'alourdit pas, d'un cœur confiant, parce que la guerre que nous ferons, nous la subissons, parce que nous avons fait tout ce qu'il était humainement et honorablement possible de

tenter pour l'éviter; et enfin parce que notre cause est juste et qu'elle est confiée à l'armée française. » *(Vives et nombreuses marques d'approbation. — Nouveaux applaudissemens.)*

Combien de fois mes ennemis ne m'ont-ils pas poursuivi, devant la tourbe ignorante d'en haut et d'en bas, de ce mot de cœur léger! C'est devenu un cliché lorsqu'on veut m'attaquer. Fût-il vrai qu'à ce moment, excédé par les angoisses, les fatigues, les insomnies, obligé de répondre seul à des orateurs puissans, n'ayant pas eu le loisir de réfléchir une minute à l'ordonnance et aux termes de mes discours, il me fût échappé une expression impropre, le commentaire que j'en donnai aussitôt ne permettait plus loyalement aucun malentendu sur la véritable portée de mon langage, et personne n'avait plus le droit, sans cesser d'être un honnête homme, d'y relever un aveu révoltant de dureté ou d'insouciance. Tout au plus les juges du talent auraient-ils pu y critiquer une défaillance de l'orateur ou du lettré. Mais mon expression est aussi irréprochable que le sentiment qu'elle manifestait, et sa correction littéraire ne peut pas faire doute plus que sa rectitude morale. Je ne l'efface pas.

IV

Buffet, Jules Favre, exigèrent l'exhibition de la dépêche prussienne aux cours étrangères. Comment pouvais-je exhiber une dépêche envoyée à des tiers et qui ne m'était pas adressée? Les Cabinets mêmes auxquels elle avait été communiquée n'auraient pu nous la procurer, puisqu'elle leur avait été *lue* et non *laissée en copie*. Bismarck seul aurait pu nous en donner le texte original. Nous ne pouvions, nous, produire que les dépêches de nos agens qui nous transmettaient ce texte d'après les rapports de ceux auxquels il en avait été officiellement donné lecture. Et ces dépêches de nos agens, nous ne refusions pas de les communiquer. Je me préparai à donner ces explications et à dire à Buffet: « Amendez correctement votre proposition, réduisez-la à la demande des documens expédiés par le gouvernement français ou reçus par lui, et nous l'acceptons. » Une explosion de cris: « Ne répondez pas! ne répondez pas! » m'empêcha de prononcer un mot, et la proposition de Jules Favre fut repoussée par 159 voix contre 84. Les bureaux donnèrent à une commission le mandat d'exiger des communications complètes, et nous-

mêmes, dès que la Commission eut été constituée sous la présidence d'Albufera, avant même qu'on les exigeât, nous vînmes les apporter.

J'arrivai d'abord avec Le Bœuf. J'expliquai ce que l'impatience de la Chambre ne m'avait pas permis de dire, et j'annonçai que Gramont communiquerait tous les documens que nous possédions : 1° les dépêches télégraphiques échangées entre Gramont et Benedetti du 7 au 13 inclusivement; 2° les dépêches de Comminges-Guitaud, de Cadore et d'un ou deux de nos agens, de celui de Dresde notamment, qui nous étaient arrivées depuis. Le maréchal répondrait aux interrogations sur la situation militaire. Puis, je demandai la permission de me retirer; des affaires urgentes à expédier me réclamaient.

Gramont arriva ensuite : il déposa toutes les pièces que j'avais annoncées. Elles étaient très soigneusement classées par numéro d'ordre, c'est-à-dire chronologiquement parce que cet ordre était fixé par les dates inscrites en tête de chacune des dépêches. Il lut et expliqua les principales. D'Albufera demanda ensuite si nous avions des alliances. « Si j'ai fait attendre la Commission, répondit Gramont, c'est que j'avais chez moi, au ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie. J'espère que la Commission ne m'en demandera pas davantage. » Talhouët, à son corps défendant, fut nommé rapporteur. Ce choix avait beaucoup de signification : outre que Talhouët jouissait d'une considération générale, on le savait homme prudent, n'aimant pas à se compromettre dans les affaires risquées, et sa présence signifiait que celle-là était sûre et qu'on pouvait s'y engager sans crainte. A la reprise de la séance, Dréolle, membre de la Commission, s'approcha de mon banc et me dit : « J'ai rédigé le rapport, vous en serez content. » Je fus surpris de cette confidence de la part d'un journaliste qui ne cessait de me vilipender. Talhouët lut le rapport de Dréolle qui concluait, à l'unanimité, au vote des projets du gouvernement. Il fut accueilli par des bravos et applaudissemens prolongés mêlés aux cris de : « Vive l'Empereur ! »

Ce rapport constatait le fait capital que les *pièces diplomatiques avaient été communiquées.* Mais fait à la hâte par un journaliste habitué aux à peu près et ne se souciant pas de préciser les faits, il contenait une erreur. Pour démontrer que le gouvernement, dès le début de l'incident, et depuis la première

phase des négociations jusqu'à la dernière, avait poursuivi loyalement le même but, il affirmait que la première dépêche à notre ambassadeur à Ems se terminait par cette phrase : « Pour que cette renonciation produise son effet, il est nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autorisera pas de nouveau cette candidature. » La dépêche disait en effet ce que le rapport en citait, mais elle contenait autre chose. Pour qu'elle fût complète, aux mots : *à la première dépêche adressée à notre ambassadeur à Ems*, il eût fallu ajouter : *après la renonciation du prince Antoine au nom de son fils*. Les mots : *pour que cette renonciation produise tout son effet* auraient dû être précédés de ce préambule : *Nous avons reçu des mains de l'ambassadeur d'Espagne la renonciation du prince Antoine, au nom de son fils, au trône d'Espagne. Pour que cette renonciation produise tout son effet, etc.* Ces suppressions avaient été faites pour aller plus vite, et non pour altérer le sens et la signification de la dépêche, car ainsi raccourcie elle portait en elle-même, aussi bien que si elle eût été complète, la preuve qu'elle n'avait pu être la première adressée à Benedetti le 7. Il n'est pas possible d'en avancer la date, attendu que cette date est précisément déterminée dans le texte même du document. Elle prescrivait en effet de demander au Roi, « *pour que la renonciation produise son effet*, » de s'y associer. Or, le 7, la renonciation ne s'était pas produite ; on ne pouvait donc pas demander au Roi, à cette date, de s'associer à ce qui n'existait pas encore. La dépêche devait être placée après le 12, puisque c'est ce jour-là seulement que s'était produite la renonciation à laquelle on priait le Roi de s'associer. De plus, la déclaration lue à la Chambre à l'ouverture de la séance datait encore cette dépêche. Il y était dit : « Pendant que nous discutions avec la Prusse, le désistement du prince Léopold nous vint du côté où nous ne l'attendions pas et nous fut remis le 12 juillet par l'ambassadeur d'Espagne. » Comme on ne pouvait pas supposer que notre ambassadeur eût été expédié d'urgence à Ems pour se promener les bras croisés, il fallait bien admettre que, le 7, d'autres instructions lui avaient été adressées. En effet, la déclaration lue à l'ouverture de la séance distinguait nettement les deux phases de la négociation : la première du 7 au 12, dans laquelle Benedetti demanda au Roi d'ordonner ou de conseiller la renonciation ; la seconde après le 12, dans laquelle il lui demanda de s'associer à la renonciation

opérée en dehors de lui. L'erreur était donc manifeste : elle n'était certainement pas intentionnelle et elle était inoffensive, puisque le raisonnement le plus élémentaire et l'exposé formel de notre déclaration, qui paraissait en même temps au *Journal officiel*, la corrigeaient à la fois. Si je m'en étais aperçu, je l'aurais sans doute relevée, mais accablé de lassitude et de tristesse, j'avais écouté la lecture d'une oreille distraite et n'y avais point pris garde. Elle n'eût pas échappé à Gramont; mais retenu aux Affaires étrangères par ses conférences avec les ambassadeurs, il n'arriva que bien après.

V

Du reste, personne ne s'aperçut de l'inexactitude, pas même l'opposition, si acharnée à nous créer des difficultés. La guerre terminée, ce fut à qui renierait sa participation aux actes qui l'avaient amenée. Le parti bonapartiste, replacé sous la direction de ses anciens chefs, adopta la tactique de rejeter toute la responsabilité sur le ministre libéral, dénoncé comme le véritable auteur de nos malheurs (1). Dréolle fut un des meneurs de cette campagne. Il exhuma comme argument nouveau l'inexactitude du rapport du 15 juillet, auquel personne ne pensait plus: renversant les rôles, il imputa à Gramont l'erreur commise par lui-même, et donna à cette erreur inoffensive et involontaire un caractère de gravité prémédité et exceptionnel : « C'est sciemment, dit-il, que Gramont a opéré des suppressions dans le texte de la dépêche et l'a reportée au 7, et, comme c'est sur cette dépêche antidatée et altérée que la guerre a été engagée, Gramont a trompé la Commission et par elle la Chambre et le pays. » L'autorité d'un Dréolle n'aurait pas suffisamment accrédité cette invention; il fallait obtenir l'assentiment de Talhouët. Si le véritable Talhouët eût encore existé, on n'y fût point parvenu; mais le pauvre homme, frappé au cerveau, inconsolable du fardeau moral que son rapport faisait peser sur lui, n'était plus

(1) « Il faut que quelqu'un, de l'Empereur ou du ministère, reste et demeure responsable d'une guerre trop légèrement entreprise. Eh bien ! il ne nous plaît pas que ce soit l'Empereur, parce que l'Empereur n'y est pour rien et que les seuls coupables sont les libéraux vaniteux du premier cabinet parlementaire. Quiconque excuse M. Émile Ollivier doit se rendre compte qu'il condamne l'Empereur. » CASSAGNAC, *Pays* du 12 janvier 1876.

que l'ombre de lui-même. Quand Dréolle vint lui dire qu'il y avait un moyen de s'exonérer, il le saisit sans aucun examen et, tout à coup soulagé, il se mit à répéter : « Vous ne savez pas, la dépêche a été altérée; la dépêche a été altérée. » Sur un seul point Dréolle ne put l'entamer. L'important pour ce drôle n'était pas d'incriminer Gramont, qui, après tout, appartenait au régime autoritaire. C'était de m'atteindre, moi, demeuré la personnification inébranlable du régime de sa haine. Il affirma, quoiqu'il sût le contraire, ma présence pendant les explications de Gramont. Mais alors le galant homme et l'ami se réveillèrent en Talhouët et, dans sa déposition, il dit au contraire que je m'étais retiré avant l'arrivée de Gramont (1). A mon retour en France, en 1874, j'allai le trouver, espérant le ramener à une plus juste appréciation des faits. C'eût été aisé s'il avait eu encore la possession de son excellent esprit. Son regard se voila, et je n'en pus tirer que ces mots prononcés d'une langue embarrassée : « Mais, mon cher ami, ce n'est pas contre vous ; vous n'étiez pas présent; je l'ai dit dans ma déposition ! »

J'ai tenu entre mes mains le texte communiqué à la Commission avant et après cette communication, et, je l'affirme, ce texte portait en tête sa date et était entièrement conforme au texte officiel donné par Gramont et Benedetti dans leurs ouvrages et conservé aux Affaires étrangères. Gramont l'a dit justement : « On ne sait si l'on doit s'étonner davantage de la perfidie d'une telle calomnie ou de la légèreté inepte avec laquelle elle a été conçue. » L'invention de Dréolle a néanmoins trouvé un rapide succès auprès des ennemis de l'Empire. « Vous avez altéré, a dit Gambetta, le texte de la dépêche sur laquelle vous avez engagé la guerre. » Dans la bouche de Dréolle aussi bien que dans celle des républicains qui s'en firent les propagateurs, cette accusation, Gramont a eu raison de le dire, est aussi inepte qu'infâme. Gramont eût été un idiot et non un fourbe, s'il avait commis devant la Commission une supercherie qu'il avait lui-même d'avance réfutée au Sénat et au Corps législatif, et que le texte de

(1) Déposition de Talhouët : « Nous avons attendu assez longtemps M. de Gramont ; nous avions d'abord interrogé M. le maréchal Le Bœuf, qui était venu avec M. Ollivier. Le maréchal pouvait nous donner des éclaircissemens sur l'armée Comme M. de Gramont devait être entendu sur les affaires diplomatiques, M. Ollivier nous avait demandé qu'on lui permette d'aller s'occuper de différentes affaires qui étaient urgentes ; il se mettait du reste à la disposition de la Commission Dans ces conditions, nous n'avions pas besoin de le retenir, il s'est retiré. »

la dépêche, quelque altéré qu'on le fît, démentait. Gramont aurait commis cette altération et cette transposition par simple dilettantisme de fourberie, car la dépêche du 12, utile pour apprécier la conduite du Cabinet dans les négociations, n'éclairait nullement la question de savoir si la guerre devait être ou non approuvée. *Ce n'est pas sur cette pièce que la guerre a été engagée, c'est uniquement sur la publication de la « Gazette de l'Allemagne du Nord » et sur les dépêches venues de Berne et de Munich.*

Toute calomnie *crescit eundo*, s'accroît en cheminant. Bientôt ce ne fut plus Gramont ni Émile Ollivier qui avaient trompé la Commission et la Chambre et, par la Chambre, le pays, ce fut le Cabinet. Ici nous touchons au monstrueux. Voilà une douzaine d'hommes, presque tous éminens de quelque manière, ayant occupé le premier rang, soit dans l'armée et la marine, soit au barreau, soit dans l'industrie, soit dans les finances, soit dans la diplomatie : ils n'ont point ambitionné le pouvoir ; il leur a été en quelque sorte imposé par l'opinion ; ils l'ont exercé non sans succès et avec dévouement ; une bourrasque fond sur eux, ils essayent de la conjurer ; la fatalité brise leur volonté, rend vains leurs honnêtes efforts, et des écrivains n'ayant fait preuve nulle part d'une capacité quelconque, n'ayant ni commandé une division, ni rédigé même une dépêche, souvent sachant à peine tourner leurs dénigremens ou leurs invectives, de prétendus historiens, dépourvus de compétence et d'autorité, se permettent de juger à tort et à travers leurs actes sans se donner la peine ou sans avoir l'intelligence de les comprendre : c'est beaucoup. Mais ils vont plus loin ; ils accusent ces honnêtes gens d'avoir altéré des documens afin d'entraîner un vote : c'est trop ! Tous les ministres étaient pacifiques ; ils s'étaient tenus debout aussi longtemps qu'ils l'avaient pu au milieu de la passion publique afin d'empêcher la guerre ; ils avaient été contraints de s'y décider parce qu'ils croyaient l'honneur de leur pays blessé ; ils auraient serré dans leurs bras les membres de la Commission s'ils leur avaient démontré que leur susceptibilité avait été exagérée et que la dépêche d'Ems était une aménité dont on pouvait s'accommoder. Et ces mêmes gens auraient dissimulé ou altéré des pièces pour assurer le succès d'une opinion qu'ils eussent été heureux d'abandonner, dût leur chute immédiate s'ensuivre !

Bien souvent j'ai senti l'indignation gronder dans mon cœur. Que de fois j'ai effacé, aussitôt après les avoir écrites, des phrases irritées, afin de laisser à ce travail son caractère de lucidité mathématique! Mais ici je ne puis plus me contenir, et je dis à ceux qui racontent ou insinuent que tous ou quelques-uns d'entre nous, avons trompé, par une supercherie, la Commission afin d'entraîner son vote et par suite celui de la Chambre : Vous êtes de lâches imposteurs, en qui je ne sais ce qu'il faut le plus détester, la débilité du jugement ou la perversité de la conscience.

VI

Guyot-Montpayroux, autre membre de l'opposition, soutint le rapport et, en l'appuyant, il traduisait l'opinion de la majorité du pays : la guerre était dans la force même des choses; l'ajournement ne ferait qu'accroître les dangers. Gambetta prononça un discours artificieux qui, en paraissant être contre la guerre, lui était cependant favorable. L'intention de se distinguer de Thiers y perce à tout instant. En effet, il affirme « qu'il ne sortira pas de sa bouche une parole qui puisse servir à l'étranger, » sous-entendu : comme vient de le faire M. Thiers. Thiers avait trouvé naturel que le roi de Prusse ne voulût prendre aucun engagement pour l'avenir, Gambetta comprend que « cela nous ait émus » et il accorde « qu'il nous appartenait d'insister pour avoir satisfaction. » Thiers avait considéré comme une susceptibilité exagérée le sentiment que nous avait inspiré le refus public de recevoir notre ambassadeur, Gambetta conçoit que nous trouvions « le procédé blessant et irrégulier. » Il voulait bien une guerre, mais la sienne, celle qu'il avait célébrée dans la fameuse harangue de la rue de la Sourdière : le ministère motivait mal la sienne; il cherchait « dans de misérables ressources les raisons décisives de sa conduite; il n'invoquait pas les véritables griefs, il faisait reposer tout le *casus belli* sur les mauvais procédés d'Ems, au lieu de justifier ses résolutions par la nécessité de réparer une politique que lui « déplore, déteste, la politique de 1866. » Comme les députés de la Droite, il me reprocha de ne pas faire de la guerre une revanche préméditée de cette défaillance.

Cependant il s'associa aux exigences de ses collègues, dont il n'avait pas l'audace de s'affranchir, et s'efforça de démontrer que le motif que nous donnions à notre *susceptibilité* n'était pas jus-

tifié; il s'attendait à ce que la pièce, sur laquelle nous ferions reposer à tort tout le *casus belli*, serait communiquée directement, pleinement, intégralement à la Commission. « Vous ne nous avez pas donné toutes les satisfactions de certitude qui nous étaient dues. » Le président de la Commission, d'Albufera, interrompit : « *La Commission les a reçues toutes; je l'affirme sur l'honneur.* » Gambetta insista. D'Albufera l'interrompit de nouveau : « La Commission a lu la dépêche. » Gramont ajouta : « Je déclare que j'ai communiqué la pièce à la Commission et qu'elle l'a lue. » Les membres de la Commission confirmèrent : « *Oui! oui!* » D'Albufera reprit : « Nous déclarons que nous l'avons lue et, si vous ne nous croyez pas, il fallait nommer d'autres commissaires. »

Il n'était pas possible de n'être pas convaincu et arrêté par des affirmations aussi péremptoires données par de tels hommes. Aussi cette fois Gambetta coupa court et, oubliant qu'il venait de se contenter d'une communication à la Commission, il dit : « S'il est vrai que cette dépêche soit assez grave pour avoir fait prendre ces résolutions, vous avez un devoir, ce n'est pas de la communiquer seulement aux membres de la Commission et à la Chambre, c'est de la communiquer à la France et à l'Europe; et si vous ne le faites pas, votre guerre n'est qu'un prétexte voilé, et elle ne sera pas nationale. » *(Réclamations nombreuses. — Approbation sur plusieurs bancs à gauche.)* Talhouët protesta : « Nous avons eu les dépêches de quatre ou cinq de nos représentans dans les différentes cours de l'Europe qui reproduisent ce document presque exactement dans les mêmes termes. » — *Voix nombreuses : Très bien! très bien! — Allez! allez! — Aux voix! aux voix!* — La Chambre en avait assez. On vota. Deux cent quarante-cinq voix approuvèrent les crédits. *Six* seulement se prononcèrent contre.

Pendant qu'on dépouillait le scrutin, je rencontrai Gambetta dans la salle des Conférences : « Comment, lui dis-je, pouvez-vous contester l'existence des dépêches dont je vous ai donné lecture? Je vous les montrerai si vous le désirez. — Je ne les conteste pas, dit Gambetta, mais vous n'avez pas tout lu. — C'est vrai, Gramont a tout montré à la Commission, mais je n'ai pas lu la fin de la dépêche de Cadore, de Munich, annonçant au roi de Bavière que Benedetti avait abordé irrévérencieusement le Roi sur la promenade. — Eh bien! c'est précisément ce que

je voulais vous amener à lire aussi. — Je ne le pouvais pas, sans rendre impossible la situation de Cadore à Munich ; ce que ma lecture eût ajouté au débat n'était pas assez décisif pour que j'aie cru nécessaire de braver cet inconvénient. »

Précisons la signification de ce vote qui ouvrait un crédit de cinquante millions. Il ne s'agissait pas de soutenir une guerre commencée ; rien n'était compromis ni engagé ; aucune déclaration de guerre n'avait eu lieu, aucun acte irréparable n'avait été consommé, pas une seule armée n'était réunie ; il suffisait d'un vote contraire à nos crédits pour qu'au lieu de la guerre, ce fût la paix qui prévalût. Pendant toute la discussion, on avait envisagé le vote comme devant trancher la question de paix ou de guerre : « De la décision que vous allez émettre, avait dit Thiers, peut résulter la mort de milliers d'hommes. » — « Le Cabinet, avait dit Gambetta, vous a proposé de prendre sur vous-mêmes la responsabilité d'un vote, d'une attitude, d'une décision parlementaire qui lui permettraient d'engager la guerre. » Et, au début même de ses observations, il avait dit : *Avant que la guerre soit déclarée.* La Chambre était donc maîtresse d'empêcher qu'on la déclarât. Le devoir de ceux qui voulaient la paix était de nous refuser les fonds et de nous renverser. Sous la Restauration, les membres de l'opposition ne votèrent pas les crédits, même après que l'expédition d'Espagne eut été engagée. Si le gouvernement impérial, avant d'envoyer des troupes au Mexique, était venu au Corps législatif réclamer des subsides, les Cinq les eussent-ils accordés ? Voter les crédits, c'était voter la guerre. Aussi les députés qui s'étaient prononcés résolument contre elle n'hésitèrent-ils pas et votèrent-ils *non* (1). Le vote de ceux qui ont voté *oui* signifie : « Marchez à l'ennemi, la Chambre, expression du pays, est avec vous ! » Deux cent quarante-cinq députés pensèrent ainsi (2), au nombre desquels fut Gambetta. Thiers s'abstint, avec Crémieux, Girault et Raspail. Voulût-on exclure du vote tous les candidats officiels et ne considérer comme représentant la nation que les cinquante ou soixante

(1) Ce sont MM. Emmanuel Arago, Desseaux, Esquiros, Glais-Bizoin, Grévy, Ordinaire.

(2) Parmi ces deux cent quarante-cinq, on remarqua les députés suivans, siégeant à la gauche ou à ses confins : MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Bethmont, Carré-Kérizouët, Dorian, Jules Ferry, Javal, de Jouvencel, Lecesne, Keller, de Keratry, Gambetta, Magnin, Larrieu, Malézieux, Ernest Picard, Rampont, Riondel, Guyot-Montpayroux, Jules Simon, Wilson.

députés nommés sans le patronage de l'administration, la guerre n'en eût pas moins réuni une imposante majorité de suffrages. Il n'est donc pas permis de présenter la guerre de 1870 comme une entreprise arbitraire du despotisme imposée à la nation malgré elle. Ainsi que l'Empereur l'a souvent répété depuis, la responsabilité de chacun doit se répartir en proportion égale : entre lui, ses ministres, le Parlement. « Si j'avais été contraire à la guerre, dit-il, j'aurais renvoyé mes ministres; s'ils ne l'avaient pas crue nécessaire, ils auraient donné leur démission; si le Parlement l'avait désapprouvée, il ne l'aurait pas votée. » Empereur, ministres, Parlement se sont décidés en toute liberté et en pleine connaissance de cause, aucun d'eux n'ayant été trompé, ni n'ayant trompé. Le vote des cinquante millions a tranché la question.

On vota successivement sans discussion un crédit de quinze millions pour la marine, la loi qui permettait de limiter les engagemens volontaires à la durée de la campagne et celle qui appelait à l'activité toute la garde nationale mobile. Cette séance, qui avait commencé le 15 à une heure de l'après-midi, fut levée aux premières minutes de la journée du 16.

VII

Au Sénat, Gramont n'avait pas trouvé les mêmes difficultés. La déclaration avait été accueillie par des bravos et des applaudissemens prolongés auxquels se mêlaient les cris de : « Vive la France! vive l'Empereur! » Les tribunes publiques s'étaient associées à l'enthousiasme de l'assemblée et l'avaient redoublé. Le président Rouher ayant dit : « Personne ne demande la parole? — Non! non, s'écria-t-on de toutes parts; vive l'Empereur! » Rouher reprit : « Le Sénat, par ses bravos enthousiastes, a donné sa haute approbation à la conduite du gouvernement. Je propose au Sénat de lever la séance comme témoignage d'ardente sympathie pour les résolutions prises par l'Empereur. » Les cris de : « Vive l'Empereur! » éclatèrent et la séance fut levée. A la sortie, les sénateurs, devenus populaires pour la première fois, furent acclamés par la foule.

Le lendemain, la Commission du Sénat se réunit. Gramont y fut appelé. Il plaça sous les yeux des commissaires les dépêches qu'il avait fait connaître la veille au Corps législatif; il commu-

niqua en outre la nouvelle que, le matin, nous avait donnée Le Bœuf, à savoir que des ennemis avaient passé la frontière en armes près de Sierck : dans la journée, une seconde dépêche vint la contredire. Gramont en informa aussitôt Rouher, qui présenta alors dans son rapport, comme un bruit non officiel et incertain, ce qu'il avait d'abord affirmé comme une nouvelle positive. Ce rapport achève de confondre l'accusation portée contre Gramont d'avoir supprimé devant la Commission du Corps législatif les dépêches antérieures au 12. Il constate que la Commission a reçu la communication de *toutes les dépêches importantes depuis le 6 juillet*. On ne comprendrait pas que la supercherie, si elle avait été commencée au Corps législatif, n'eût pas été continuée au Sénat.

La séance levée, Rouher organisa une représentation à grand fracas. Sans concerter cette démarche avec le président du Corps législatif et sans en instruire les ministres, il se rendit à Saint-Cloud à la tête du Sénat et prononça le discours suivant: « Une combinaison monarchique nuisible au prestige et à la sécurité de la France avait été mystérieusement favorisée par le roi de Prusse. Sans doute, sur notre protestation, le prince Léopold a retiré son acceptation ; l'Espagne, cette nation qui connaît et nous rend les sentimens d'amitié que nous avons pour elle, a renoncé à une candidature qui nous blessait. Sans doute, le péril immédiat était écarté, mais notre légitime réclamation ne subsistait-elle pas tout entière? N'était-il pas évident qu'une puissance étrangère, au profit de son influence et de sa domination, au préjudice de notre honneur et de nos intérêts, avait voulu troubler une fois de plus l'équilibre de l'Europe? N'avions-nous pas le droit de demander à cette puissance des garanties contre le retour possible de pareilles tentatives? Ces garanties sont refusées: la dignité de la France est méconnue. Votre Majesté tire l'épée; la patrie est avec vous, frémissante d'indignation et de fierté. Les écarts d'une ambition surexcitée par un jour de grande fortune devaient tôt ou tard se produire. Se refusant à des impatiences hâtives, animé de cette calme persévérance qui est la vraie force, l'Empereur a su attendre; mais depuis quatre années, il a porté à sa plus haute perfection l'armement de nos soldats, élevé à toute sa puissance l'organisation de nos forces militaires. Grâce à vos soins, la France est prête, Sire, et par son enthousiasme, elle prouve que, comme vous, elle était réso-

luc à ne tolérer aucune entreprise téméraire. Que notre auguste souveraine redevienne dépositaire du pouvoir impérial; les grands corps de l'État l'entoureront de leur respectueuse affection, de leur absolu dévouement. La nation connaît l'élévation de son cœur et la fermeté de son âme; elle a foi dans sa sagesse et dans son énergie. Que l'Empereur reprenne avec un juste orgueil et une noble confiance le commandement de ses légions agrandies de Magenta et de Solférino; qu'il conduise sur les champs de bataille l'élite de cette grande nation. Si l'heure des périls est venue, l'heure de la victoire est proche. Bientôt, la patrie reconnaissante décernera à ses enfans les honneurs du triomphe; bientôt, l'Allemagne affranchie de la domination qui l'opprime, la paix rendue à l'Europe par la gloire de nos armes, Votre Majesté qui, il y a deux mois, recevait pour elle et pour sa dynastie une nouvelle force de la volonté nationale, Votre Majesté se dévouera de nouveau à ce grand œuvre d'améliorations et de réformes dont la réalisation, — la France le sait, et le génie de l'Empereur le lui garantit, — ne subira d'autre retard que le temps que vous emploierez à vaincre. »

C'était le discours que la Droite n'avait pas pu obtenir de moi dans la séance du 15 juillet, une contre-déclaration, le programme du parti de la guerre mis en présence du nôtre. Notre déclaration ne désavouait pas la demande de garanties, car c'était impossible, mais elle ne la glorifiait pas non plus: surtout, elle ne faisait pas du refus qu'on lui avait opposé la cause de la guerre. La cause unique qu'elle donnait à la guerre, c'était le soufflet d'Ems dont Rouher ne parlait même pas. Nous nous étions efforcés de ne pas élargir le débat, de le renfermer dans l'affaire Hohenzollern, et de présenter la guerre comme un fait inopiné, subi et non désiré par nous; Rouher la présente comme le résultat d'un long désir de quatre ans et d'une attente préméditée. Autre est le ton de la réponse de l'Empereur; pas de fanfaronnades: « Nous commençons une lutte sérieuse. » Et discrètement il se solidarise avec les idées de son ministère et non avec celles de Rouher, en remerciant le Sénat « du vif enthousiasme avec lequel il avait reçu *la déclaration* que le ministre des Affaires étrangères avait été chargé de lui faire. » Mais ce redressement était tellement discret et enveloppé, que le public ne le comprit même pas. Il ne retint que les affirmations fanfaronnes et compromettantes de Rouher.

L'effet en fut aussi déplorable que l'avait été la demande de garanties. L'étranger surtout, ignorant l'état de nos partis, au lieu d'y voir la manifestation d'une des deux politiques en lutte autour de l'Empereur, y vit la révélation cynique ou imprudente de ce qu'il supposait être la politique du gouvernement français. Le *Times* dit : « Ceux qui s'attendaient à beaucoup de choses de la part du monde officiel français s'étonneront de l'audacieux aveu contenu dans le discours de M. Rouher. On soupçonnait bien quelque chose de semblable, mais on ne croyait pas qu'on pût en France l'avouer avec tant d'imprudence (18 juillet). » Les journaux allemands reproduisirent ces appréciations pour exciter les esprits, et, depuis, ce discours de Rouher a été l'argument invoqué par les ennemis de l'Empire comme démonstration de leur thèse que « Napoléon III préméditait depuis longtemps la guerre, et que l'affaire Hohenzollern n'était qu'un prétexte. » Une telle incartade de la part d'un homme aussi calculé que Rouher ne s'explique que par le dessein de nous enlever le mérite d'une victoire à ses yeux certaine et de poser sa candidature à notre succession. Nous fûmes très irrités d'un langage dont les conséquences et les périls nous furent aussitôt sensibles. Nous pensâmes un moment à le contredire officiellement. Mais nous ne trouvâmes pas un moyen de le faire qui ne fût pas une censure indirecte de l'insuffisance de la réponse de l'Empereur, et nous fûmes contraints de subir en silence ce commentaire inexact, compromettant, téméraire de notre conduite.

Les discours terminés, les souverains circulèrent parmi les sénateurs. Leur différence d'attitude fut très remarquée. L'Impératrice était expansive, animée d'une confiance triomphante ; elle disait : « Nous commençons avec toutes les chances qu'on peut mettre de son côté dans une entreprise humaine : cela ira bien. » L'Empereur était mélancolique. Il disait : « Ce sera long et difficile, il faudra un violent effort. »

VIII

Dans sa déclaration du 16 au Bundesrath et dans sa circulaire du 18, Bismarck rejeta sur la France la responsabilité d'avoir voulu, recherché et provoqué la guerre. Sur l'origine de l'affaire il reproduisit le langage qu'il avait placé dans la bouche de Thile et du Roi. Il s'efforça surtout d'altérer le caractère vrai du télé-

gramme d'Ems qui, comme il le dit avec raison, est resté à la fin, pour le ministère français, *l'unique motif de guerre*. Ce n'était, à l'entendre, qu'un télégramme de journal adressé aux représentans de la Prusse et aux autres gouvernemens considérés comme amis pour les orienter sur le développement que l'affaire avait pris ; ce n'était pas une pièce officielle. « Comme causes déterminantes de ce regrettable phénomène de la guerre, nous ne pourrons, disait-il, découvrir malheureusement que les instincts les plus mauvais de la haine et de la jalousie au sujet de l'autonomie et du bien-être de l'Allemagne, joints au désir de tenir terrassée la liberté à l'intérieur en précipitant le pays dans des guerres avec l'étranger. »

Les pauvretés si artificieusement cousues de Bismarck firent alors grand effet sur un peuple fanatisé et sur une opinion internationale toujours en défiance de Napoléon III. Sybel leur donna l'autorité de son talent. Il n'y eut pas un Allemand qui ne les admît et ne les répétât. Le renom de l'Allemagne ne gagna pas à ce système d'imposture, et les juges impartiaux répétèrent le mot de Velleius Paterculus sur les Germains : *natum ad mendacium genus*. Bismarck lui-même était amoindri par ce maquignonnage grossier. Un de ses panégyristes, Johannes Scherr, a très bien défini le caractère qu'il faut donner au créateur de l'unité allemande. « Après avoir produit tant de géans de la pensée, l'Allemagne devait, enfin, produire un héros du fait. Nous avions eu, à l'époque de la Réforme et depuis lors, assez d'idéalistes, mais pas un homme politique. Il nous manquait le génie pratique, le génie sans scrupule. Oui, véritablement, celui-là ! Car les hommes réfléchis et expérimentés doivent laisser là où il mérite d'être, c'est-à-dire dans l'abécédaire des enfans, le lieu commun usé qui dit que « la politique la plus honnête est la meilleure. » Il n'y a jamais eu de « politique honnête » dans le sens usité du mot, et il ne saurait y en avoir. L'homme d'État créateur doit accomplir son œuvre, sans s'inquiéter de savoir si ses adversaires la trouvent « malhonnête, » si elle est désagréable ou nuisible pour eux. Ce ne sont pas les considérations éthérées d'une idéalité subjective, mais bien de dures réalités, des intérêts archi-prosaïques, ainsi que des passions communes et élevées qui déterminent de concert la science d'État. » C'est ainsi qu'il eût aimé être loué ; c'est ainsi qu'il faut parler de cet homme extraordinaire, le plus rusé des renards, le plus auda-

cieux des lions, qui sut capter et épouvanter, faire de la vérité même un moyen de mensonge, auquel la reconnaissance, l'oubli des injures, le respect des vaincus furent inconnus ainsi que tous les autres sentimens généreux, sauf celui du dévouement à l'ambition de sa patrie ; qui trouva légitime tout ce qui contribue au succès et qui, par son dédain des importunités de la morale, a ébloui l'imagination des hommes. Après l'affaire des Duchés, notre ambassadeur, Talleyrand, cherchait des détours pour manifester une certaine désapprobation : « Ne vous gênez donc pas, dit Bismarck ; il n'y a que mon Roi qui croie que j'ai été honnête. »

Esthétiquement il me plaît ainsi. Tant qu'il nie l'évidence, joue le vertueux, l'inconscient, s'ingénie en tartuferie, il se rapetisse au point de se rendre méprisable. Dès qu'il se redresse et se vante de ses fourberies audacieuses qui ont placé au premier rang des nations son Allemagne, jusque-là divisée et impuissante, alors il est grand comme un Satan, un Satan beau à contempler. Bismarck manigançant dans l'ombre la candidature Hohenzollern, sans se douter que la guerre en sortira fatalement, serait un sot à bafouer ; Bismarck organisant cette trame parce que c'est le seul moyen de faire éclater la guerre dont il a besoin pour créer l'unité de sa patrie, est un puissant homme d'État, d'une grandeur sinistre, mais d'une grandeur imposante. Il ne se sera point par là ouvert les portes d'un Paradis quelconque ; il aura conquis à jamais une des places les plus élevées dans le Panthéon des apothéoses terrestres.

Lui-même ne tarda pas à comprendre combien était ridicule, puéril, peu digne de lui le rôle d'hypocrite que lui attribuaient ses panégyristes et auquel il a paru d'abord se prêter. Peu à peu il rejeta toutes ces fausses apparences et finit par dire : *Ego nominor leo.* Un correspondant anglais, qui suivait l'armée prussienne, l'aborde en lui disant : « Vous devez être bien indigné contre ces Français qui vous obligent à cette guerre. — Indigné ? riposte-t-il, mais c'est moi qui les ai forcés à se battre. » Plus tard, il autorisa Busch à divulguer le mystère du télégramme provocateur. Le confident ne s'en est pas tenu là, et, cette fois, sans autorisation probablement, il a montré le Méphistophélès d'État, au moment du remords, à ce moment où la conscience réveillée torture celui qui a torturé les autres, avouant que, « SANS LUI, TROIS GRANDES GUERRES N'AURAIENT PAS ÉTÉ ENTREPRISES, QUATRE-VINGT MILLE HOMMES NE SERAIENT PAS MORTS, ET

TANT DE FAMILLES, TANT DE PÈRES, TANT DE MÈRES, TANT DE FRÈRES, TANT DE SŒURS, TANT DE VEUVES NE SERAIENT PAS DANS LA DÉSOLATION. »

Autant dans ses discours, Bismarck a aimé à s'étendre sur la guerre de 1866, autant il a glissé sur celle de 1870. Sauf le jour où, dans le feu du Kulturkampf, il a divagué sur l'action des influences ultramontaines, il n'est guère allé au delà de quelques affirmations rapides. Enfin la vérité fut un jour dite officiellement par lui-même. Après le court règne de Frédéric III, une Revue allemande, la *Deutsche Rundschau*, publia des extraits du journal de cet empereur alors qu'il était prince royal. Ces extraits ne font pas beaucoup d'honneur à celui qui les a écrits: ils sont plats, sans élévation de pensée, pleins d'inexactitudes, de jugemens partiaux, de prétentieuse sentimentalité ; ils dénotent une crédulité à accueillir les commérages les plus faux, inquiétante en un homme placé à une telle hauteur. Une note à la date du 13 disait « que Bismarck lui avait confié qu'il considérait la paix pour assurée et qu'il voulait retourner à Varzin. » Une assertion d'une aussi manifeste fausseté n'aurait guère troublé Bismarck, s'il n'avait été dénoncé dans d'autres extraits comme ayant été peu soucieux de constituer l'Unité allemande. Or, comme, sans la guerre de 1870, cette unité serait restée à l'état de rêve utopique et que, par elle seulement, elle est devenue une réalité, Bismarck mit hors d'atteinte sa gloire de fondateur de l'Allemagne nouvelle, en revendiquant l'initiative de la guerre de 1870. Il a donc déclaré, dans le rapport par lequel il demande à l'Empereur des poursuites contre les auteurs de la publication (23 septembre 1888), que les documens établissent « que S. A. royale savait déjà, le 13, QUE JE CONSIDÉRAIS LA GUERRE COMME NÉCESSAIRE, et que je ne serais retourné à Varzin qu'en donnant ma démission, SI CETTE GUERRE AVAIT ÉTÉ ÉVITÉE. »

Le coup le plus sensible qu'il porta à sa légende de mensonge fut de restituer à la dépêche d'Ems le caractère officiel et volontairement provocateur qu'il lui avait d'abord contesté et de nous donner raison sur le *grief unique* par lequel nous motivions la guerre. Dans ses *Pensées et Souvenirs*, il décrit la scène de la fabrication de la dépêche d'Ems et en fait un tableau égal aux plus terrifiantes réalités de Macbeth, d'un grandiose dramatique sous la simplicité des paroles, qui se fixera à jamais dans la mémoire de la postérité. Vanité ! a-t-on dit de ces graves déclara-

tions si intentionnellement multipliées. — Non ; elles ont été le calcul juste d'une raison maîtresse d'elle-même, fatiguée de voir d'autres s'approprier la récompense quand ils n'avaient pas été à la peine. Peut-être s'y était-il mêlé involontairement quelque impatience de la sottise publique. Il n'est pas bien sûr que, las d'entendre tant de niais ou de fourbes répéter doctoralement, malgré l'évidence contraire, que la guerre a été préparée et cherchée par la France, il n'ait éprouvé quelque malin plaisir à leur crier : « Eh bien ! puisque vous vous obstinez à l'ignorer, je vous apprends que cette guerre a été mon œuvre propre ! »

Cependant il est un point sur lequel il persiste à n'être pas véridique. C'est sur l'origine et l'organisation de la candidature Hohenzollern. Il s'en tient à sa fable du premier moment, sans doute parce que la vérité eût été trop vilaine à révéler. Il y a même un accord entre lui et ses complices pour que l'Histoire ignore toujours la vérité. Le principal serviteur de la machination, Bernhardi, s'il ne fut pas récompensé par Bismarck, reçut de Moltke une distinction flatteuse. Quand les Allemands entrèrent à Paris, quatre cavaliers se détachèrent de la troupe et s'élancèrent à fond de train pour passer les premiers sous l'Arc de Triomphe, à leur tête était le lieutenant Bernhardi, du 14e hussards. Il touchait la récompense que son père avait gagnée en organisant la candidature Hohenzollern et en amenant les Allemands à Paris. Les *Mémoires* de cet agent eussent dévoilé le mystère : la partie publiée ne contient sur sa mission en Espagne que les détails anecdotiques et pittoresques; la partie politique a été supprimée et, dit-on, ne verra jamais le jour. D'autre part, les papiers de Lothar Bucher, autre confident, ont été brûlés. Nous étions donc condamnés à ignorer les débuts de ce guet-apens si le prince Charles de Roumanie, en publiant ses *Mémoires*, n'avait rendu à la vérité le service d'éclairer, d'une lueur qu'on n'éteindra plus, le seul recoin ténébreux de cette ténébreuse affaire. On m'a raconté qu'il avait été vivement incité à cette publication par la reine Augusta.

IX

Quelques historiens d'une invincible mauvaise foi, tels qu'Oncken, persistent dans les rengaines démodées. Mais les critiques sérieux, tels qu'Ottokar Lorenz, Delbrück, Rathlef, Lenz,

Schultze, ont eu le courage méritoire de s'affranchir du mensonge convenu.

Sur l'origine même du conflit, Ottokar Lorenz dit : « Considérée au point de vue du droit des gens, la théorie de M. de Bismarck était à peine soutenable. Toutes les candidatures au trône qui se sont déroulées dans le XIXe siècle, en Espagne, en Portugal, ont été constamment l'objet de négociations internationales, et les Cobourg en Belgique, comme les Danois en Grèce et les Hohenzollern en Roumanie, ont fourni d'indubitables exemples, que de tels établissemens dynastiques ont toujours été précédés d'une entente entre les puissances intéressées dans les négociations... Personne n'aurait pu nier que la prétention du gouvernement prussien de ne pas devoir s'occuper d'une telle affaire se manifestait et devait paraître comme un principe nouveau dans l'histoire diplomatique. Le refus du gouvernement prussien de faire connaître sa manière de voir sur cette question, sous prétexte qu'elle ne concernait pas l'État, augmentait les difficultés de la tâche de Benedetti, parce qu'il devait puiser, dans les assertions de M. de Thile, le soupçon qu'il se tramait quelque chose que l'on voulait dissimuler, du côté prussien. » Il apprécie non moins justement les péripéties du 13 : « Mais à la date du 13, Dieu soit loué ! un esprit digne du grand Frédéric s'était déjà éveillé dans la nation allemande. On était non seulement résolu à se battre, mais on désirait écraser les Français et les anéantir. C'était l'esprit de 1813. Le grand homme d'État fit tout pour déterminer une lutte décisive, prompte et radicale, et pour empêcher qu'une paix boiteuse pût intervenir. Les historiens timorés ont coutume de ne rien dire, ou ne mentionnent que d'une façon très atténuée la décisive habileté diplomatique que Bismarck mit en œuvre pour attiser l'excitation belliqueuse en France. Tandis qu'il montrait par des résolutions hardies que les traditions de la politique prussienne, comme celle du « Grand Fritz, » qui savait au besoin passer le Rubicon, n'étaient pas tombées dans l'oubli, ces historiens timorés lui font encore jouer le rôle de l'agneau que menace le loup sur le bord du ruisseau. Mais, heureusement, le tableau est fort changé le 13 juillet ; et c'est Bismarck qui se trouve le loup sur le bord du ruisseau. »

Hans Delbrück a très bien caractérisé la fin de non recevoir sophistique de Bismarck : « Bismarck a cru couvrir son acte du

voile d'une affaire privée de la famille Hohenzollern ; Sybel a accepté simplement cette fiction dans son ouvrage et a vivement reproché aux Français de ne pas consentir à l'accepter de même. Je crains qu'avec cette façon de narrer les faits nous ne puissions pas faire figure dans l'histoire du monde et que les Français se moquent de nous tout simplement. » Rathlef juge sans hypocrisie la dépêche d'Ems : « Ceux qui admettent que les affaires de leur pays soient dirigés par un Bismarck doivent aussi accepter, avec les grandes choses que l'Allemagne a reçues de lui, ce qu'ils ne peuvent pas justifier, ce qu'ils blâment peut-être au fond du cœur. Mais il y a dans cette circonstance une injustice faite à l'adversaire plus ou moins grande. Précisément pour la grande cause de l'Allemagne, nous ne pouvons que déplorer sérieusement l'ombre que projette sur elle la dépêche d'Ems ; nous ne pouvons la nier et nous ne le voulons pas, et plus cette heure est considérable dans l'histoire de l'Allemagne, plus les Allemands et les Français y attachent d'importance, plus nous avons de motifs d'atténuer, par un aveu honorable, ce qu'il y a là de notre faute, non seulement parce que nous le devons à nos adversaires, mais parce que nous nous le devons à nous-mêmes. Et chacun de nous, qui ne se dérobe pas à cet aveu, travaille, — d'autant mieux qu'il est plus haut placé, — à contribuer pour sa faible part à retirer de la blessure l'aiguillon d'amertume qui menace la paix de l'Europe. »

Johannes Scherr n'admet pas qu'on attribue aux Français seuls la responsabilité de la guerre. « Des gens que leur patriotisme pétrifie dans l'ignorance, ou que leur étroitesse d'esprit empêche de rien comprendre, peuvent seuls croire que la France seule, ou l'Empereur des Français sont responsables de la guerre. Sans doute, le bonapartisme la désirait pour plusieurs motifs, et la vanité gauloise comme l'illusion chauvine des grandeurs y poussaient aussi ; mais la Prusse, agrandie jusqu'au Mein, n'en avait pas moins besoin et ne la désirait pas moins. Elle devait vouloir la guerre afin de remplir sa mission allemande, c'est-à-dire d'arriver à la prussification de toute l'Allemagne qu'elle voulait réaliser. La guerre était, par suite, dans ses causes originelles, une de ces nécessités historiques qui ont leur fondement dans la nature des hommes et dans l'existence des peuples, et dont toutes les phrases ronflantes des prôneurs de paix éternelle, de solidarité des peuples ne changeront pas un

iota. On sentait, de part et d'autre, très nettement, à Berlin comme à Paris, cette nécessité inéluctable et l'on ne pouvait par là considérer que comme une question de temps le recours aux argumens suprêmes. Sans l'action de M. de Bismarck, et nonobstant la dépêche d'Abeken, les négociations se seraient terminées à l'amiable, non seulement à cause des événemens d'Ems, mais parce que l'on se montrait de divers côtés, en France, disposé à laisser l'épée au fourreau. »

Schultze, discutant pas à pas dans un remarquable écrit d'honnête homme et d'historien les documens et faits incontestés, établit mieux que personne « que la candidature Hohenzollern a toujours eu le caractère antifrançais que Bismarck lui a contesté et que, s'il était non amical vis-à-vis de la France de poursuivre cette affaire en elle-même, la manière dont Bismarck le fit témoigne d'une intention préméditée d'en brusquer le dénouement, et que, dans ces jours de juillet, Bismarck manœuvra résolument et obstinément pour amener la guerre, que l'affaire Hohenzollern a été un piège tendu à Napoléon pour l'abattre. La politique Hohenzollern a été pour Bismarck un moyen de poursuivre une politique d'action contre la France. Dans la conception de la candidature Hohenzollern, Bismarck a été l'agresseur qui sait bien dès le commencement que, selon toute prévision, cette affaire conduira à la rupture, et qui, dans la dernière phase, a amené cette rupture, d'une façon entièrement préméditée, et en toute connaissance de cause. »

X

Il ne serait cependant pas loyal de faire dire aux historiens et aux critiques allemands plus qu'ils n'ont dit. Ils ont constaté que Bismarck avait voulu la guerre, non pour l'en blâmer, mais pour lui en faire une gloire : sans doute il a tout déterminé, tout provoqué, mais c'est en cela qu'a éclaté son génie ; son offensive tactique n'a été que le moyen de prévenir l'offensive stratégique préparée par Napoléon III. Il connaissait par les révélations de Bernhardi, et par celles, plus sûres encore, de ses agens autrichiens ou italiens, les projets de triple alliance, débattus depuis 1869 entre les Cabinets de Paris, de Vienne et de Florence. « A chaque pas en avant de la préparation à cette alliance correspond un pas nouveau fait par lui dans l'organi-

sation de la candidature. Et c'est parce que le voyage de l'archiduc Albert à Paris, en mars 1870, lui a donné la conviction que la Prusse serait attaquée au printemps prochain, qu'il a envoyé Lothar Bucher à Madrid afin de brusquer l'événement et de déconcerter, par son attaque soudaine, l'attaque préméditée pour laquelle tout était prêt, diplomatiquement et militairement. »

Cette justification ne manque pas de vraisemblance et elle a été adoptée par un certain nombre d'hommes d'État et d'écrivains anglais. Plus tard, Bismarck, n'ayant plus besoin de cette thèse, l'a condamnée lui-même en termes sévères : « Figurez-vous, messieurs, ma situation si j'étais venu devant vous il y a un an, et que je vous eusse dit : — Il nous faut faire la guerre; je ne saurais, il est vrai, vous en donner une raison bien précise; nous ne sommes ni attaqués, ni offensés, mais la situation est dangereuse; nous avons plusieurs puissantes armées pour voisines ; l'armée française se réorganise d'une façon qui est réellement inquiétante, je vous demande donc un emprunt de 200 millions de thalers ou de 500 millions de marks pour les préparatifs de guerre. — N'auriez-vous pas été très disposés à envoyer tout d'abord chercher le médecin *(On rit)* pour faire examiner comment j'en étais arrivé, avec ma longue expérience politique, à pouvoir commettre cette ineptie colossale de me présenter ainsi devant vous et de dire : — Il est possible qu'un jour, dans quelques années, nous soyons attaqués, c'est pourquoi nous devons dès à présent prendre les devans ; tombons vite sur nos voisins et taillons-les en pièces avant qu'ils se soient complètement relevés ! — En quelque sorte un suicide par la crainte de la mort. Et cela au milieu d'une situation toute satisfaisante, toute paisible, où personne n'aurait su quel pouvait être réellement le *casus belli* (9 février 1876). »

Il eût fallu, en effet, appeler un médecin si l'offensive tactique de Bismarck en 1870 avait été déterminée par la crainte d'une attaque de la France au printemps, car une telle crainte n'eût été qu'une folle hallucination. Bismarck était parfaitement informé des dispositions pacifiques de l'Empereur, surtout depuis que le plébiscite et l'interview de la *Gazette de Cologne* lui avaient appris, comme à toute l'Allemagne, que les miennes étaient encore plus certaines. Quels que fussent les sentimens belliqueux qu'à tort ou à raison on prêtait à l'Impératrice, il n'y avait pas à en tenir compte, car l'Empereur ne pouvait décider

une guerre sans l'avis de son Conseil, et l'Impératrice n'exerçait aucune influence sur les membres qui le composaient, tous notoirement dévoués à la paix. Les projets de triple alliance n'avaient qu'un caractère préventif, en quelque sorte académique, et n'ont jamais revêtu une forme pratiquement exécutoire. Le voyage de l'archiduc Albert à Paris n'avait pu inquiéter sérieusement Bismarck, car il n'ignorait pas combien mince était son influence sur la marche politique des affaires. Eût-il attaché quelque importance aux velléités de Beust, qu'il ne prit jamais au sérieux, il était rassuré contre elles par son entente avec Andrassy et les Hongrois sans l'assentiment desquels aucune guerre n'était possible. Les dispositions de Victor-Emmanuel envers l'Empereur ne lui donnaient pas non plus d'ombrage. « L'alliance de l'Italie avec la France, disait-il d'après Hohenlohe, n'a pour le moment aucune valeur. Les Italiens ne marcheraient pas, même si Victor-Emmanuel, capable de tout pour de l'argent et des femmes, voulait conclure un traité. » En outre, il ne suffisait pas, pour qu'une campagne contre la Prusse fût entamée, d'une alliance conclue entre Paris, Vienne et Florence ; il en fallait une avec Munich et Stuttgart. Or, il n'existe nulle trace d'une négociation avec ces derniers Cabinets, car on n'ignorait pas que, si les ministres des États du Sud défendaient leurs États contre l'absorption prussienne, aucun d'eux n'eût consenti à tramer une agression contre leur puissant voisin.

Quant à l argument que la guerre était inévitable et que dès lors il y avait intérêt à la brusquer, il est sans portée. Qui dispose assez de l'avenir pour déclarer qu'un événement est inévitable ? Que d'événemens déclarés inévitables ne se sont jamais produits ! Après les mariages espagnols, Palmerston déclarait inévitable une guerre avec la France, et l'on sait ce qu'il en a été. Le probable était, au contraire, que la consolidation du régime libéral aurait pour conséquence de faire tomber cette agitation créée par les anciens partis contre le développement unitaire de l'Allemagne. Je m'étais promis pour mon compte d'y travailler de toute ma force, et ainsi l'inévitable aurait été évité.

XI

Cette explication d'une offensive tactique nécessitée par nos menaces, quelque spécieuse qu'elle paraisse, n'explique ni ne

justifie la provocation incontestable de Bismarck. La véritable explication est autre; nos lecteurs la savent déjà, et je dois y revenir une dernière fois.

Guillaume et Bismarck, assistés par deux organisateurs militaires de premier ordre, avaient résolu de terminer la conquête de l'Allemagne commencée par Frédéric. Le premier acte avait été la rupture de la Confédération germanique et l'exclusion de l'Autriche de l'Allemagne. La victoire de Sadowa n'avait assuré ce premier résultat qu'en compromettant le but final : des Allemands avaient vaincu des Allemands, ce qui n'était pas de nature à faciliter leur réunion sous un même Empire; le seul moyen de les réconcilier était de les associer à une victoire commune contre l'ennemi héréditaire. « Cette guerre, avait dit Guillaume en juillet 1866, sera suivie d'une autre. » Dès ce moment, le ravisseur des duchés et du Hanovre avait accepté la guerre contre la France comme une nécessité historique aussi inéluctable que l'avait été la guerre contre l'Autriche. « J'étais convaincu, dit Bismarck, que l'abîme qu'avaient creusé, au cours de l'histoire, entre le Sud et le Nord de la patrie, la divergence de sentimens, de race et de dynastie et la différence du genre de vie, ne pouvait pas être plus heureusement comblé que par une guerre nationale contre le peuple voisin, notre séculaire agresseur. Je me souvenais que déjà, dans la courte période de 1813 à 1815, depuis Leipzig et Hanau jusqu'à Waterloo, c'était la lutte livrée en commun et avec succès contre la France qui avait permis de faire disparaître une antinomie, je veux dire l'antithèse qui existait entre une politique docile d'États vassaux de la France de par la Confédération du Rhin et l'élan national allemand... Ces considérations politiques, touchant les États de l'Allemagne du Sud, pouvaient aussi s'appliquer, *mutatis mutandis*, à nos relations avec la population du Hanovre, de la Hesse, du Sleswig-Holstein. » Depuis le succès, il est revenu maintes fois sur la même assertion : « La guerre de 1870-71 était aussi une nécessité, disait-il à Iéna en 1892; sans avoir battu la France, nous n'aurions pas pu achever tranquillement la formation de l'Empire allemand. La France aurait trouvé plus tard des alliés, pour nous en empêcher. »

Ceci est de première importance pour qui veut bien saisir la raison vraie de la guerre de 1870, et je ne saurais trop y insister : sans la guerre avec la France, la question des États du Sud était

insoluble : ni le Roi, ni Bismarck ne voulaient et ne pouvaient les annexer de force et ils étaient sincères quand ils se défendaient de cette pensée. La résistance des populations était telle qu'il était impossible de prévoir quand elle cesserait. Une diversion était inutile à Napoléon III, qui venait de constater à quelles profondeurs les racines de sa dynastie s'enfonçaient dans le sol national, et à ses ministres auxquels suffisait amplement la gloire d'opérer la transformation libérale des institutions de leur pays. Au contraire, elle était indispensable à la Prusse : les populations du Sud surmenées, excédées d'un qui-vive militaire non interrompu, demandaient grâce ; si la guerre n'éclatait pas, un adoucissement du fardeau militaire allait s'imposer ; un conflit entre la couronne, le Parlement et la nation devenait inévitable, et dans des conditions plus difficiles que l'ancien, puisque le suffrage universel était entré en scène. Une victoire sur la France résolvait en un instant la difficulté. Donc, à moins de piétiner indéfiniment sur place et de laisser interrompu le pont commencé sur le Mein, il fallait une guerre. En 1867, lors de la difficulté du Luxembourg, Bismarck eut la velléité de pousser l'affaire à fond et de cogner, comme il dit. Il ne se trouva pas assez prêt : il n'était sûr ni de la coopération des États du Sud, ni de la complicité de la Russie. Il différa. En décembre 1869, la bonne volonté du Tsar était assurée, les arrangemens militaires de Moltke terminés ; la guerre fut résolue. Le difficile était de nous donner les apparences de l'agression, afin d'entraîner le Roi. Bismarck avait attendu tant qu'il avait espéré notre attaque ; dès qu'il la jugea absolument écartée par mon arrivée au pouvoir (et dans ce sens j'ai indirectement contribué à l'explosion de la guerre), il organisa sa provocation. Tous les premiers mois de l'année 1870 furent employés à cette conspiration. Il songea d'abord à proclamer le Roi empereur d'Allemagne, ce qu'on supposait ne pouvoir être toléré par la France. Mais les gouvernemens du Sud ne se prêtèrent pas à ce projet. Alors, en mars, il s'arrêta à la candidature prussienne en Espagne, qu'il savait devoir irriter notre nation plus que la prise du titre d'empereur d'Allemagne. Cette guerre a donc été *offensive* aussi bien stratégiquement que tactiquement.

XII

Toute cette controverse entre les Allemands et nous sur la responsabilité de la guerre est dominée et résolue par deux considérations générales. D'où la guerre est-elle sortie? De la candidature Hohenzollern, d'abord, puis de la divulgation faite par Bismarck du refus du Roi de recevoir notre ambassadeur. Pas de candidature Hohenzollern, pas de guerre. Même après la candidature Hohenzollern, pas de divulgation du refus du Roi, pas de guerre. Or, est-ce le gouvernement de l'Empereur qui a suscité la candidature Hohenzollern? Est-ce le gouvernement de l'Empereur qui a divulgué le refus d'Ems?

Fût-il vrai que nous ayons été de maladroits diplomates, qu'au début nous ayons été trop raides et, à la fin, trop exigeans, toujours est-il que nous n'avons pas soulevé la candidature Hohenzollern; que si elle n'eût pas été organisée clandestinement par la Prusse, nos maladresses et nos exigences n'auraient pas eu prétexte ou occasion de se produire, et que la paix n'eût pas été troublée. Il n'est pas un être pensant, en Europe, qui ait la mauvaise foi de soutenir qu'en présence d'une candidature allemande en Espagne, nous dussions nous abstenir, nous résigner, ne rien dire. Or, toute parole entre la Prusse et nous était un danger, parce que toute parole qui n'eût pas été prononcée très haut eût été sans dignité. Admettons que nous ayons mal prononcé cette parole que, de l'aveu unanime, nous devions prononcer à moins d'abdiquer, il reste incontestable que c'est la Prusse qui nous a contraints de parler; que, sans sa conspiration avec Prim, nous n'aurions pas rompu notre silence pacifique. Admettons encore que nous ayons eu tort de nous sentir atteints par la divulgation officielle et insultante du refus de recevoir notre ambassadeur, toujours est-il que, si Bismarck n'avait pas proclamé ce refus dans l'Europe entière, comme l'Empereur n'avait pas donné à la demande de garanties la forme d'un ultimatum, la susceptibilité française n'aurait pas eu l'occasion de se surexciter et de s'emporter aux résolutions extrêmes. Ainsi, le fait primordial, la candidature, le fait final, la notification du refus de recevoir notre ambassadeur, ces deux faits d'où le choc est né, ces deux faits sans lesquels il n'y eût pas eu de guerre, sont imputables à la Prusse, non à la France.

Les ministres français eussent-ils guetté un prétexte de guerre, ils n'avaient pas à attendre cette candidature Hohenzollern qu'il n'était pas en leur pouvoir de susciter et qui eût pu ne se produire jamais. Ils n'avaient qu'à étendre la main pour amener une explosion immédiate ; ils n'avaient qu'à réclamer d'une façon un peu pressante, comme le Cabinet de Pétersbourg les y conviait, l'exécution du traité de Prague relatif aux Danois du Nord du Sleswig. « Si la France était déterminée à se venger par une guerre contre la Prusse, disait Westmann, le substitut de Gortchakoff, à l'ambassadeur anglais, elle pourrait malheureusement trouver un prétexte pour le faire, en mettant le gouvernement prussien en demeure d'exécuter les stipulations du traité de Prague relatives au Sleswig. » Le 28 juin, Fleury, toujours obstiné dans son idée, écrivait à Gramont : « Je ne désespère pas, au retour du grand-duc héritier et du tsarewich de leur voyage à Copenhague, de voir la question des duchés entrer dans une nouvelle phase. Il me serait facile, quand vous me l'ordonnerez, de reprendre la suite de cette affaire que j'avais conduite assez loin et que je n'ai abandonnée, lorsqu'elle était près d'aboutir, que sur les injonctions formelles de l'un de vos prédécesseurs. » Et en refusant d'appuyer la demande de garanties, le Tsar n'avait-il pas dit : « Sur le terrain du traité de Prague, je vous aurais suivi. » Qu'a fait le gouvernement français? Il s'est interdit et il a interdit à son ambassadeur à Pétersbourg toute conversation sur le Sleswig. Il a mis le pied sur le tison allumé et écarté le prétexte de guerre qui était toujours à sa disposition.

La soudaineté même de l'explosion de la guerre démontre qu'elle n'a été ni voulue, ni cherchée, ni préméditée par nous. Bismarck sera encore ici mon autorité. On lui reprochait d'avoir, depuis longtemps, conçu la persécution contre les catholiques dite le Kulturkampf. Il répondit : « De la soudaineté du changement, l'orateur a conclu que l'intention de changer existait depuis longtemps déjà. Je ne comprends pas comment il est possible d'arriver à cette conclusion pour ainsi dire à rebours. C'est précisément suivant moi la soudaineté du changement qui atteste l'amour de la paix dont le gouvernement est animé. Le changement s'explique simplement par le principe de la défense. Lorsque, au milieu de travaux pacifiques, je suis attaqué tout à coup par un adversaire avec lequel j'espérais pouvoir vivre en paix, alors je dois réellement me défendre. Toute défense a quelque

chose d'imprévu et de soudain. » Cette formule résume le débat. La guerre a été imprévue et soudaine, parce qu'elle était toute de défense de notre part.

Il est vrai que notre déclaration solennelle de guerre à la tribune a précédé celle de Bismarck. L'explication est facile : se faire attaquer quand il le faut est un des secrets de l'art d'État. Certains diplomates ont dû leur renom à leur dextérité à provoquer les querelles opportunes. Ainsi Charles II d'Angleterre avait à son service Downing qu'il envoyait comme ambassadeur à la Haye chaque fois qu'il voulait se faire attaquer par les Provinces-Unies, et ce célèbre querelleur atteignait toujours son but. Bismarck, de tout temps, s'attribua à lui-même ce talent. Au milieu du conflit de la Prusse avec l'Électeur de Hesse, le ministre des Affaires étrangères Bernstorff lui demandait : « Que faire? — Si vous voulez la guerre, répondit Bismarck, nommez-moi votre sous-secrétaire d'État, et je me fais fort de vous servir dans quatre semaines une guerre civile allemande de la meilleure qualité. » Par sa dépêche d'Ems, il s'était montré supérieur encore au célèbre querelleur Downing : il nous a réduits à prendre l'offensive qu'il désirait, car c'est l'offensé et non l'offenseur qui envoie le cartel, et nous n'avons pas été les agresseurs quoique nous ayons pris l'initiative des hostilités. Ainsi que l'écrivait Louis XIV à Saint-Géran, son ambassadeur à Berlin (13 février 1672) : « L'agression, selon l'usage reçu entre les nations, ne se règle point par l'attaque, mais par les injures qui ont nécessité de la faire. » Or, les injures qui ont nécessité de faire la guerre n'ont pas été lancées par nous. « La guerre est déclarée, écrivait le *Dagblad* de la Haye, c'est la Prusse qui l'a voulue. »

Personne n'a le droit d'accuser notre gouvernement d'avoir, de propos délibéré, sans motif, dans un intérêt personnel, pour satisfaire ses passions, pour étayer une dynastie, pour rendre un enfant populaire, arraché à l'improviste et par guet-apens deux peuples de leurs foyers pacifiques et de les avoir précipités l'un sur l'autre. La guerre a surpris l'Empereur et ses ministres dans des œuvres et des pensées de paix ; la candidature Hohenzollern n'a été ni un prétexte, ni même une occasion ; elle a été la cause unique du conflit, et si Bismarck ne s'était pas vengé par un outrage d'un désistement opéré à son insu et malgré lui, s'il ne nous avait point placés entre le déshonneur et le champ de bataille, nous n'aurions jamais commencé les hostilités.

Le véritable auteur de la guerre, celui qui l'a voulue, cherchée, préméditée, préparée, rendue inévitable à son heure, c'est Bismarck. On a souvent prêté à l'Impératrice ce mot : « Cette guerre est ma guerre (1). » Si elle l'avait prononcé, elle se serait vantée, car cette guerre n'a pas été sa guerre, mais celle du chancelier prussien. Il avait réussi, comme en 1866, en obligeant l'adversaire à l'attaquer, à entraîner son roi hésitant, et, suivant son expression, « à faire sauter le fossé par sa rosse. » Il a amené sur le champ de bataille deux souverains pacifiques qui, ni l'un ni l'autre, n'eussent voulu de la guerre. C'est le cas de répéter : Voilà ce que peut une volonté.

XIII

Maintenant que nous avons scruté jusque dans leurs moindres replis tous les faits particuliers, confondu la légende de mensonges qui les a enveloppés ou altérés, il nous reste à nous élever au-dessus des détails, à embrasser d'un coup d'œil à vol d'oiseau l'ensemble de l'événement et à résumer la conduite de notre Cabinet dans cette crise redoutable.

Le guet-apens avait été merveilleusement organisé. Aucun de nos agens ne l'ayant deviné, il nous réveilla en sursaut, en pleine illusion pacifique. Il y eut unanimité dans tous les partis, et aussi dans le parti impérialiste, à ne vouloir à aucun prix, dût la guerre en résulter, d'un Hohenzollern en Espagne. Une seule dissidence dans les désirs : les belliqueux souhaitaient que la candidature persistât pour que la guerre s'ensuivît, les pacifiques faisaient leurs efforts pour écarter la candidature et la guerre. Conformément à la tradition internationale constante, nous ne demandons rien au peuple qui devait élire ; nous nous adressons au chef de la famille à laquelle appartenait le candidat ; nous interpellons sans fracas et verbalement le Cabinet prussien. Bismarck s'étant confiné à Varzin afin d'être inabordable, son substitut Thile nous répond ironiquement : « Le gouvernement prussien ignore cette affaire, adressez-vous à l'Espagne. » Nous devinons le piège : on compte nous amuser jusqu'à ce que l'élection des Cortès, fixée au 20 juillet, nous ait placés en présence d'un fait accompli et mis aux mains avec l'Espagne. Nous dé-

(1) Lesourd, à qui l'on prétend que ce mot aurait été dit, l'a nié formellement.

jouons cette ruse par la netteté et la résolution d'une déclaration publique à la tribune le 6 juillet. Notre déclaration ne devant pas recevoir de réponse officielle de Bismarck, nous envoyons Benedetti à Ems auprès du roi de Prusse; nous l'appuyons par d'habiles négociations et, pour nous mettre tout à fait en sûreté du côté de l'Espagne, nous détachons Serrano du complot. Enfin nous faisons plus et mieux, nous mettons la candidature à néant par la suppression du candidat. Le prince Antoine, à l'insu de Bismarck, sous l'action d'Olozaga et de Strat, encouragé par l'Empereur, retire la candidature de son fils. Bismarck, parti de Varzin pour aller à Ems obtenir du Roi la réunion du Parlement et la mobilisation, est terrassé par la nouvelle imprévue et s'arrête à Berlin : toutes ses fourberies sont devenues vaines, le *casus belli* lui échappe, c'est un échec colossal qui va le rendre la risée de l'Europe. Le sang seul pouvait le sauver de ce désastre. Il notifie au Roi que, s'il ne se décide pas à la guerre, il donne sa démission. Le Roi refuse de s'associer à ses fureurs et d'interrompre les conversations pacifiques avec Benedetti. Bismarck n'a plus qu'à se retirer à Varzin; le monde va respirer. Mais voilà que Napoléon III lui-même, à qui était due cette victoire pacifique, a subi un affaissement de volonté, et que, sous la pression de la Cour et de la Droite, sans prendre le temps de réfléchir, sans consulter ses ministres, il rouvre l'affaire et ordonne à Gramont d'adresser au Roi une demande de garanties pour l'avenir. Les ministres informés de cette demande s'inquiètent; ne pouvant la retirer puisqu'elle était un fait consommé au moment où ils en sont informés, ils croient écarter le péril en décidant que, quelle que soit la réponse du roi de Prusse, ils l'accepteront et jugeront l'incident clos. L'Empereur et Gramont se rallient à ce pas en arrière. Que Bismarck ne sorte pas des voies normales de la diplomatie, qu'il fasse rejeter par son roi une demande inconsidérée, et la paix est sauvée! Mais si la paix était sauvée, Bismarck ne l'était pas. Il profite de l'occasion qu'on lui avait rendue, et au lieu d'un refus diplomatique, il annonce *urbi et orbi* aux journaux et aux gouvernemens que le Roi a refusé de recevoir notre ambassadeur et rejeté les demandes de la France. On a dit qu'en répondant à cette injure par une déclaration de guerre, nous étions tombés dans un piège. Je ne m'explique pas en quoi aurait consisté ce piège. Il n'y a rien qui y ressemble dans cette seconde partie de l'action de Bis-

marck : il nous en avait tendu un, lorsqu'il essayait de nous fourvoyer dans une lutte avec l'Espagne. Mais ici, il ne nous en tend pas, il nous soufflette : un soufflet n'est pas un piège, c'est une brutalité contre laquelle aucune habileté ne vaut, qu'on subit ou qu'on rend.

Tandis que le ministre prussien avait mal commencé et mal fini, les ministres français avaient correctement commencé et correctement fini. Ni au début, ni à la fin, ils n'avaient saisi eux-mêmes la passion publique et porté à la tribune des faits qui devaient susciter une initiative dangereuse. C'était le télégraphe qui avait lancé dans l'Europe l'annonce de la candidature; c'était l'interpellation conseillée par Thiers lui-même qui avait porté à la Chambre l'émotion publique; c'était le télégraphe, mis en mouvement par la communication provocatrice de Bismarck, qui avait jeté, dans les rues de toutes les villes d'Europe, la nouvelle du refus du Roi de recevoir notre ambassadeur. Les ministres français avaient subi le choc du torrent; ils n'avaient point ouvert les écluses.

Depuis le commencement de l'affaire, quoique battus par le flot ému de l'opinion, ils n'avaient cessé d'incliner aux concessions. Ils avaient fait une concession, lorsque, se trouvant tout à coup en présence d'une candidature organisée ténébreusement, ils avaient négocié au lieu de déclarer tout de suite la guerre; ils avaient fait une concession lorsque, renvoyés ironiquement de Caïphe à Pilate, du ministre au Roi, ils étaient allés au Roi, au lieu d'aller au champ de bataille; ils avaient fait une concession, lorsque, traînés par le Roi pendant plusieurs jours pour une réponse qui aurait dû être donnée en vingt-quatre heures, ils avaient attendu et patienté; ils avaient fait une concession lorsque, recevant une renonciation signée par le père et non par le fils, ils avaient, malgré le précédent Augustenbourg, considéré la renonciation comme valable. Ils allaient faire une dernière concession en n'insistant pas sur la garantie pour l'avenir, demandée par l'Empereur sous l'effort du parti de la guerre. Pouvaient-ils encore plier la tête sous l'acte de « bravade provocante » et offensante de la dépêche d'Ems? De quels précédens se seraient-ils inspirés? Quand la France avait-elle subi de telles façons?

Louis XIV avait dit : « Tout ne m'est rien à l'égal de l'honneur. » Les hommes de la Révolution avaient hérité royalement de ce sentiment du grand roi. Le ministre Delessart a été mis

en accusation par l'Assemblée législative pour avoir compromis la nation par une correspondance sans dignité. Un des considérans les plus énergiques du décret par lequel la même Assemblée déclara la guerre à François Ier roi de Hongrie et de Bohême, après un rapport de Condorcet, « précieux monument de raison et de mesure, » selon Thiers, est « que, le refus de répondre aux dernières dépêches du roi des Français, ne laissant pas d'espoir d'obtenir par la voie d'une négociation amiable le redressement des griefs de la France, équivalait à une déclaration de guerre. » La même assemblée nous a enseigné comment un peuple fier répond au refus de recevoir son ambassadeur. Dumouriez, demandant au roi de Piémont, Victor-Amédée, de se montrer favorable à la France, lui envoie Semonville, notre agent diplomatique auprès de la République de Gênes, avec mission de proposer une alliance offensive et défensive, moyennant la promesse de la Lombardie. Le Roi, lié à la Coalition et à l'émigration, dépêche au-devant de Semonville, à Alexandrie, le comte Solara avec ordre de l'empêcher d'aller plus avant, en employant toutefois des formes aimables. Le comte, homme apte aux missions délicates, exécute ses instructions avec urbanité : il invite Semonville à dîner et comme c'était un vendredi et qu'il supposait qu'un jacobin ne fait jamais maigre, il a l'attention de lui offrir un dîner gras ; mais il ne le laisse point poursuivre sa route vers Turin, lui refuse des chevaux de poste et l'oblige à retourner à Gênes. « L'offense faite à la France dans la personne de son représentant, dit Nicomede Bianchi, était trop évidente pour être palliée. » Dumouriez s'en plaignit avec irritation à l'Assemblée et conclut à une déclaration de guerre. De toutes parts s'élevèrent des acclamations. La guerre fut solennellement déclarée (15 septembre 1792). Plus tard, lors de la paix qui eut lieu entre la République et Victor-Amédée (15 mai 1796), une des principales conditions fut que le Roi désavouerait l'injure faite à l'ambassadeur à Alexandrie. Les procédés de Bismarck et du Roi à notre égard avaient été aussi impertinens et beaucoup plus publics que ceux de Victor-Amédée à l'égard de Semonville ; ils exigeaient une réparation éclatante.

On a quelquefois opposé à notre conduite celle des ministres de l'Empire autoritaire lors de l'affaire du Luxembourg. Que n'étaient-ils encore au gouvernement ! Tout eût été sauvé, car ils auraient, eux, tout supporté. On les calomnie par cette supposi-

tion, et ce qui le prouve, c'est l'adhésion empressée que le principal d'entre eux, Rouher, donna à nos décisions. Et en effet, les différences entre les deux momens étaient telles que, l'eussent-ils voulu, ils n'auraient pu, en 1870, suivre la même marche qu'en 1867. Ils avaient soulevé eux-mêmes l'affaire du Luxembourg et cette acquisition présentait un mince intérêt : ce n'était qu'un trompe-l'œil, qui devait aider le ministre d'État à répondre aux députés de l'opposition. Il leur devenait par conséquent loisible d'avoir des condescendances auxquelles nous ne pouvions songer, nous qui n'avions pas suscité la difficulté Hohenzollern et qui défendions en Espagne un intérêt de sécurité et d'honneur de premier ordre. Le refus du Luxembourg constituait la première bravade patente de la Prusse; on avait eu, pour se retourner et pour la supporter, des facilités qui nous étaient interdites devant un affront plus retentissant et qu'eût suffi à rendre plus cruel le seul fait qu'il était le second. Enfin, en 1867, Bismarck craignait la guerre et ne la voulait pas, tandis qu'en 1870, il ne la craignait pas et la voulait. Si ses dispositions eussent été en 1867 ce qu'elles furent en 1870, tous les aplatissemens de Rouher et de du Moustier n'eussent pas sauvé la paix, et il eût fallu dégainer.

XIV

La critique des entreprises suivies d'insuccès serait beaucoup moins écoutée s'il était possible de déterminer ce qu'aurait produit la conduite contraire. On a vu les effets de la défaite : a-t-on réfléchi à ceux qu'aurait entraînés l'humiliation!

Pouvions-nous oublier l'enseignement de 1840? Au milieu des négociations poursuivies à Londres entre les cinq grandes puissances, le ministre anglais, Palmerston, annonce tout à coup à notre ambassadeur, Guizot, qu'un traité de coopération contre Mehemet-Ali, notre protégé, a été signé à notre insu, entre les quatre autres puissances et s'exécute avec autant de hâte qu'il a été conclu. La France se sent outragée. Rémusat écrit à Guizot : « Tel qu'il est, même réduit à une résolution précipitée, le procédé est intolérable, et le seul moyen de n'en être pas humilié, est de s'en montrer offensé. » Le ministère présidé par Thiers arme, et convoque les Chambres; il propose au Roi une déclaration fière dans le discours du trône. Le Roi ne l'accepte point, parce qu'il était conçu dans la perspective de la guerre. — « Sans

doute, dit-il avec Guizot, on a tenu peu de compte de l'amitié de la France; elle en est blessée, mais l'offense n'est pas de celles qui commandent et légitiment la guerre; *s'il y avait eu une offense réelle, il faudrait tout sacrifier*, mais il y a eu manque d'égard, non insulte politique: on n'a voulu ni nous tromper, ni nous défier; il y a insouciance, mauvais procédé, non pas affront; aucun grand intérêt n'est attaqué ; l'acquisition de la Syrie à Mehemet-Ali n'est pas une cause légitime de guerre. » — Écoutez en quels termes Thiers, après sa retraite, juge cette résignation de Guizot et du Roi : « Je ne puis froidement discuter cette question ; je ne puis rechercher, la rougeur m'en monterait au front, s'il y a eu mauvais procédé, outrage, je ne distingue pas... Si la France recule, elle descend de son rang : cette monarchie que nous avons élevée de nos mains, je ne pourrais plus me trouver en présence des hommes qui nous accusent de n'être venus que pour l'amoindrir. Que pourrai-je répondre à ces ennemis, que vous connaissez bien, quand ils nous diront: « Ce gouvernement, nous ne savons pas ce qu'il a pu faire, mais il assiste à la plus grande humiliation que nous ayons subie. » Mes collègues et moi nous sommes retirés le jour où nous n'avons pas pu pousser jusqu'à son terme naturel et nécessaire la grande résolution que nous avons prise, non pas de faire la guerre à l'Europe, mais d'exiger, dans un langage qui ne l'aurait pas offensée, la modification du traité, ou je l'avoue, le mot est grave à prononcer, ou de déclarer la guerre. *(Mouvement.)* Le ministère anglais avait dit que la France, après avoir montré de la mauvaise humeur, se tairait et céderait. Quand je vois mon pays ainsi humilié, je ne puis contenir le sentiment qui m'oppresse et je m'écrie : Quoi qu'il m'arrive, sachons être toujours ce qu'ont été nos pères et faisons que la France ne descende pas du rang qu'elle a toujours occupé en Europe. » *(Vive adhésion à gauche. Acclamations prolongées.)* L'héritier même du trône, le Duc d'Orléans indigné, disait : « Il vaut mieux succomber sur les rives du Danube ou sur celles du Rhin que dans un ruisseau de la rue Saint-Denis. »

Les conséquences de cette prudence ou de cette pusillanimité de Louis-Philippe, qu'on se serve du terme qu'on préférera, lui furent fatales. Il resta debout encore, mais comme un arbre dont les racines sont pourries et, au moindre coup de vent un peu fort, il fut renversé. La nation irritée se crut déchue de son rang « et fut prête à ces résolutions désespérées que de pareilles

impressions font naître chez un peuple orgueilleux, inquiet, irritable comme le nôtre. » Alors se justifia cette prédiction de Tocqueville « qu'une paix sans gloire est une des voies qui conduisent à la révolution. » Toute politique avec l'Angleterre devint difficile (l'aveu est de Guizot), « à cause du souvenir ardent et amer que ces événemens avaient laissé dans le cœur du peuple et de l'armée. » Le moindre incident était envenimé, grossi, dénaturé: une difficulté aussi microscopique que celle de l'indemnité Pritchard, un arrangement aussi irréprochable que celui sur le droit de visite, enfantaient des colères, qui, aujourd'hui, nous étonnent; le gouvernement n'était pas haï, car la haine est encore un hommage : il était conspué. « Louis-Philippe, disait Chateaubriand, n'a pas besoin d'honneur; il est un sergent de ville. L'Europe peut lui cracher au visage, il s'essuie, remercie et montre sa patente de roi. » Le succès national des mariages espagnols ne le releva pas. Au dernier moment, il n'osa pas même se défendre, ce qui lui eût été matériellement facile, et il tomba sur un incident qui, considéré en lui-même, ne devait pas dépasser les proportions d'un procès en police correctionnelle. Le socialiste Proudhon l'a constaté : « Une des causes qui ont perdu la dernière monarchie a été d'avoir résisté à l'instinct belliqueux du pays. On n'a pas encore pardonné à Louis-Philippe sa politique de la paix à tout prix; il n'a pas voulu périr sur un champ de bataille, il a péri dans un égout. » L'ultra pacifique Victor Hugo lui a aussi reproché de n'avoir pas aimé un peu la gloire, d'avoir été trop modeste pour la France : « De là des timidités excessives, importunes au peuple qui a le 14 juillet dans sa tradition civile et Austerlitz dans sa tradition militaire. » — « Les intrus, a dit Louis Veuillot, ne voulaient pas de gloire, parce qu'ils ne voulaient point de difficultés. Ils périrent pour avoir évité toutes les difficultés, c'est-à-dire esquivé tous les devoirs. » Berryer avait considéré l'humiliation imposée à la France en 1840 « comme l'affront le plus grand que l'on pût recevoir. » Qu'aurait-il pensé si notre ambassadeur avait été éconduit pendant les négociations, et si l'on avait annoncé à l'Europe ce joli procédé? Quelles paroles d'indignation n'aurait-il pas fait entendre s'il y avait eu alors une dépêche d'Ems!

Dans notre cas, il n'y avait plus moyen d'équivoquer, de se réfugier derrière « un manque d'égards qui ne serait pas une offense. » L'offense était directe, palpable, sanglante, voulue. Pal-

merston avait certaines excuses à invoquer pour justifier son acte, notamment qu'il avait été précédé par une année de négociations infructueuses et que, si la signature avait été clandestine, sa préparation, sa possibilité, son imminence n'avaient pas été ignorées du gouvernement français. A l'acte de Bismarck aucune excuse. Palmerston ne cessait de se défendre d'avoir voulu outrager la France ou son gouvernement ; Bismarck avait dit tout net à Loftus que « c'était ce qu'il se proposait. » Si un Napoléon, en présence d'un affront aussi grossier, avait montré une résignation qu'on n'avait pas pardonnée à Louis-Philippe devant une offense discutable, la nation l'aurait fait sauter en l'air. L'Empire était au bout du crédit de pusillanimité que notre pacificomanie lui avait ouvert. Il avait subi déjà deux humiliations amères : au Mexique, il avait reculé devant les sommations américaines ; au Luxembourg, devant celles des vainqueurs de Sadowa. Les sommations du gouvernement de Washington s'étaient perdues dans le bruit des objurgations de l'opposition française ; la reculade du Luxembourg, quoiqué couverte par l'ombre d'une négociation secrète, avait été beaucoup plus sensible à la fierté nationale. Elle avait créé cette irritation sourde que nous avions tant de peine à contenir lors de l'incident du Saint-Gothard, et qui venait d'éclater d'une manière si impérieuse à l'annonce de la candidature Hohenzollern. Une nouvelle répétition générale plus avilie, parce que cette fois tout s'était passé en public, d'une défaite pareille eût fait tomber l'Empire plus bas dans l'impossibilité de vivre que le gouvernement de Juillet après 1840.

Si l'Empereur avait dévoré l'affront, l'opposition aurait repris l'apostrophe de Berryer qui souleva l'Assemblée tout entière : « Eh quoi ! messieurs, il y a un pays au monde où les ambassadeurs entendent de telles paroles et où ils les écrivent... Non, ce n'est pas de la France qu'on a dit cela. Non, quoi que vous ayez fait, on n'a pas dit cela de la France, et ceux qui, aux jours de nos plus grands désastres, ceux qui à Waterloo même ont vu comment tombaient nos guerriers, n'ont pas dit cela de la France... Ce n'est pas d'elle qu'on a parlé. » Thiers lui-même, qui n'avait pas laissé passer une session sans évoquer contre l'Empire le souvenir de Sadowa, eût repris ses propres discours contre un désastre d'honneur auprès duquel 1840 eût paru un triomphe ; Gambetta eût fulminé des harangues autrement allu-

mées que celles du procès Baudin; Jules Favre nous eût magnifiquement conspués et Jules Simon doucereusement déchirés, et tous auraient fait des variations sur le mot prêté à Gortchakof : « L'homme de la Seine ne se tient en équilibre que par les soufflets que Bismarck lui donne sur les deux joues. » Aucun obstacle n'aurait plus contenu la subversion : les irréconciliables, devenus les héros de l'indignation publique, auraient fait de l'État leur proie, et l'armée, si on eût voulu l'acquérir contre eux, aurait confirmé les paroles d'un de ses chefs les plus illustres, le maréchal Niel : « Notre peuple est extrêmement sensible à l'outrage, et le plus grand malheur qui pourrait lui arriver, ce serait de recevoir un outrage s'il était désarmé. Il renverserait tout autour de lui, il s'en prendrait au gouvernement et il aurait raison. »

On a posé comme point de départ que la défaite était fatale. Aujourd'hui, il est démontré que nos chances de victoire étaient considérables et que notre magnifique armée a déçu notre attente parce que, passant du commandement d'un chef qui avait la pierre à la vessie, à celui d'un autre qui l'avait au cœur, elle a été laissée sans direction, flottant au gré des rencontres, navire sans pilote au milieu du roulis des batailles. Nos chances eussent-elles été moindres, nous n'avions pas le choix. Placés entre une guerre douteuse et une paix déshonorée, *bellum anceps an pax inhonesta*, nous étions obligés de nous prononcer pour la guerre : *nec dubitatum de bello*. « Pour les peuples comme pour les individus, il y a des circonstances où la voix de l'honneur doit parler plus haut que celle de la prudence. » Et selon le Thiers des bons momens : « Il est des choses que, dût-on périr à l'instant même, on ne doit jamais souffrir. » Les gouvernemens ne succombent pas seulement aux revers; le déshonneur les détruit aussi; il y a les révolutions de la défaite, mais celles du mépris ne sont pas moins redoutables : notre histoire, en particulier, atteste que tout gouvernement qui s'est montré moins susceptible que la nation sur le point d'honneur, avait été, quoi qu'il fît d'ailleurs, irrévocablement condamné. *Intuta quæ indecora*, il n'y a pas de sécurité dans l'ignominie. « Pourquoi le siècle de Louis XV descendit-il si bas dans l'estime des contemporains? Parce que, sauf la bataille de Fontenoy et quelques vaillantises à Québec, la France fut continuellement humiliée. Les lâchetés de Louis XV retombèrent sur la tête de Louis XVI et

l'abattirent (1). » Un désastre militaire est un accident qui se répare. Quelle nation n'en a subi ? La perte acceptée de l'honneur est une mort dont on ne revient pas. Depuis 1870, je me suis souvent imaginé à la tribune le 15 juillet, conseillant la résignation à l'outrage, et je me suis demandé comment j'aurais pu engager une nation sensible à l'honneur, confiante en l'invincibilité de son armée, à dévorer un procédé sans précédens et si manifestement insultant, comment j'aurais répondu aux huées de l'assemblée et au mépris de tous les hommes de cœur : je n'ai rien trouvé. Il n'était pas humainement possible, dans les circonstances au milieu desquelles nous délibérions, d'agir autrement que nous l'avons fait.

J'ai défendu de mon mieux la cause nationale, je ne m'arrêterai pas à une justification personnelle. J'ai exposé mes actes, donné leurs motifs ; au lecteur de juger. Il me suffira, quant au reste, d'indiquer le genre de justification que je repousse. Un très grand nombre de ceux qui ont conseillé, décrété ou défendu la guerre, ont cru s'absoudre en disant : J'y étais contraire ; j'y ai néanmoins poussé, contribué ou consenti, soit pour ne pas exposer au hasard l'avenir de la cause libérale, soit par attachement à l'Empereur, soit pour céder aux volontés de l'opinion publique, soit pour ne pas rompre la solidarité ministérielle, soit par exagération de patriotisme. Je m'estimerais inexcusable si par ces considérations, ou toutes autres étrangères au conflit soulevé par la Prusse, j'avais consenti à une guerre qui, examinée en elle-même, indépendamment de toute vue accessoire, ne m'eût point paru juste, inévitable, impérieusement commandée par le devoir national. Ni l'intérêt libéral, ni le désir de complaire à l'opinion publique ou à l'Empereur, ni la crainte de paraître un patriote médiocre ou de me séparer de mes collègues n'ont pesé un instant sur mes résolutions. Je tiens ces explications atténuantes, que quelques-uns m'ont accordées, comme plus blessantes que les attaques déchaînées et je les repousse autant que des injures. Non, le 15 juillet, je n'ai pas porté à la tribune une opinion de complaisance, de faiblesse ou de résignation : mes paroles ont été l'expression d'une pensée réfléchie et toute personnelle. Si j'avais été opposé à la guerre, aucune considération ne m'eût décidé à l'approuver et à plus

(1) Chateaubriand, *Congrès de Vérone.*

forte raison à la conseiller et à la défendre. En cette circonstance suprême, pas plus que dans toute autre, je n'ai obéi à une influence quelconque, directe ou indirecte ; j'ai agi avec la plénitude de ma volonté.

Je me suis immédiatement décidé à écarter le Hohenzollern du trône d'Espagne, dût la guerre s'ensuivre. Dès que le retrait de la candidature eut sauvegardé l'intérêt français, j'ai intrépidement lutté pour la conservation de la paix, et j'aurais réussi sans la publication de la dépêche falsifiée. Dans le plus pacifique de mes discours, j'avais dit : « Nous aussi nous sommes affamés de paix, mais nous voulons la paix dans l'honneur, la paix dans la dignité, la paix dans la force ! Si la paix était dans la faiblesse, dans l'humiliation, dans l'abaissement, je dirais sans hésiter : Mille fois plutôt la guerre. » Après le soufflet de Bismarck, la paix ne pouvait plus être que la paix dans la faiblesse, dans l'humiliation, dans l'abaissement, car « si un soufflet ne fait pas de mal, il tue. » Alors je me suis infligé la plus atroce souffrance qu'un être humain ait connue en mettant mon nom au bas d'une déclaration de guerre, afin que l'honneur de mon pays ne fût pas tué. Ce sacrifice m'a valu un long et effroyable débordement d'outrages et de calomnies et un impitoyable ostracisme. J'ai supporté cette épreuve avec une imperturbable sérénité, parce que je suis sûr de m'être dévoué à mon pays en honnête homme, en bon citoyen, sans aucune arrière-pensée personnelle d'aucun genre. Lorsque Prométhée enchaîné sur son rocher, pour avoir servi les mortels, sent fondre sur lui la terrible tempête déchaînée par Jupiter, il invoque Thémis sa mère et l'Éther, et s'écrie : « Auguste divinité et toi qui fais rouler sur le monde le flambeau de la lumière, vous voyez mes injustes tourmens ! » Moi aussi, quelque peu que je sois, avec une fière humilité, j'ai invoqué la justice et l'auguste divinité qui fait rouler sur le monde le flambeau de la lumière. Autour du misérable enchaîné dans les liens d'un inexorable airain, sont accourues, compatissantes et attendries, les douces Océanides. Autour de moi aussi des êtres bien-aimés, charme, fierté et force de mes jours, ont formé le chœur des douces Océanides ; je les nomme tout bas en les bénissant.

ÉMILE OLLIVIER.

CONSPIRATEURS ET GENS DE POLICE[1]

QUATRIÈME PARTIE

L'AVENTURE DU COLONEL FOURNIER ET LA MYSTÉRIEUSE AFFAIRE DONNADIEU

I. — LA LETTRE SCELLÉE DE ROUGE

La printanière et radieuse journée du 13 floréal s'était, pour Donnadieu, terminée de bien déplaisante façon.

Jamais cependant Julie Basset, « Petite Julie, » sa capricieuse maîtresse, ne s'était montrée plus rieuse, ni plus sémillante. Si mauvaise, le matin, et si menaçante à l'annonce de la séparation, la pauvrette paraissait maintenant résignée. Elle comprenait... Non, un trottin comme elle, simple ouvrière, fille de portier, ne pouvait devenir Madame la commandante, l'épouse d'un citoyen chef d'escadron ! Et Donnadieu s'émerveillait de voir chez une humble grisette une telle intelligence des choses de la vie... Après le départ de La Chevardière, leur promenade aux Tuileries se continua, plus amoureuse encore. Souriant, minaudant, babillant, de son bras enlaçant le bras de ce cher Gabriel, sous les œillades des mirliflores ou les lorgnons des merveilleuses, Petite Julie semblait tout à l'ivresse de vivre une dernière journée de bonheur.. Du reste, pas un mot de son colloque avec l'homme à

(1) Voyez la *Revue* des 1er avril, 1er mai, 1er juin 1908.

l'habit gris perle : l'abominable délation ne pesait guère sur la conscience de la sournoise fillette (1).

Il fallut se quitter néanmoins, échanger, l'un et l'autre, les adieux suprêmes. Dans la mansarde de la rue du Bac, ce grenier d'amour, témoin de tant de baisers comme de tant de querelles, Donnadieu, avec un cadeau, crut avoir étanché les larmes de son ingénue. Elle pleurait si peu cependant!... « Eh bien, oui, consolée! Si assoté qu'il fût, son cœur avait recouvré la raison. Demain, elle irait, dans un logis en deuil, implorer ses parens. Des âmes d'élite, ses vieux parens! Ils pardonneraient la repentie, et festoieraient joyeusement son retour... Adieu donc, Gabriel! Mais sachez-le, mon cher : nous nous retrouverons. N'oubliez pas que je vais être mère, et mère de votre enfant!... » Bah! des mots tout cela! On ne se reverrait plus : finies, bien finies les scènes de mélodrame! L'amant d'une telle Agnès s'en alla, rassuré.

A présent, il ne voulait songer qu'aux affaires sérieuses : son départ et embarquement pour Pondichéry. L'heure pressait. La diligence de La Rochelle quittait Paris, le lendemain 14, au coup de midi; la patache, sa correspondance, arrivait à Rochefort, le 18 au matin, et la frégate en partance devait mettre à la voile vingt-quatre heures plus tard. Aussi, pas une minute à perdre; vite aux bagages! Et Donnadieu se hâta de regagner sa chambre, un gîte qu'il occupait dans un hôtel de la rue Neuve-des-Augustins.

Depuis le jour où, laissant impayées ses factures de cabriolets, ce peu délicat débiteur avait, en grand mystère, quitté la pension Sergent, il s'était venu cacher dans une maison garnie, au quartier des Filles-Saint-Thomas. Là, croyait-il, rien à redouter; ni maquignons, créanciers importuns toujours pendus à la sonnette; ni loqueteux malandrins, frères et amis de la « Patience. » Il désirait surtout éviter les Compagnons de la société secrète, car il craignait de féroces vengeances. Mais dépistés, les bons apôtres : le grand Marius, ce discoureur sublime; le joli Truck, toujours frisé comme un caniche; le bandit Coin-Clément, si bien tondu à la Titus; Nicolas, l'inlassable chercheur d'un Brutus d'occasion!... Ah! ces chers camarades: dupés, refaits, bernés, à la façon de l'excédante Julie! Comme ils devaient

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1908.

grogner et le maudire, sur les banquettes de leur café Voltaire ou sous les marronniers du Luxembourg!... Il devinait de furibondes colères et s'en amusait.

A l'hôtel, Alexandre Brière l'attendait, soucieux. Séduit par les superbes promesses du dragon, espérant monts et merveilles d'un séjour parmi les nababs, le pauvre diable s'était ébaudi à la pensée d'un prochain et magique voyage. Secrétaire du citoyen commandant les troupes du Coromandel, — peste, mon bel ami! pour toi quelle caresse de la fortune et quel rêve de féerie!... Ce jour-là, pourtant, sa face épanouie de Jean Niquedouille était comme embrumée par la frayeur. Il tournait, tournait entre les doigts une lettre qui fleurait le mystère, et la remit à Donnadieu... « Singulier billet doux! J'ai peur! Qu'est cela? »

C'était une large enveloppe, scellée de rouge, papier ministériel à l'inquiétant cachet. Il figurait une femme, déesse drapée d'une ondoyante tunique, coiffée d'un bandeau grec, et qui debout, dessinée de profil, tenait un miroir. On eût dit, à voir cette déité, de quelque Vénus décente et long vêtue, regardant sa toilette, admirant son visage. Mais non, car autour de la dame se détachait cette inscription : « Police générale, Cabinet du Ministre. » L'énigmatique personne était tout un symbole : la police en peplum, une Vérité pudique, emblème de ce pudibond Fouché... Eh oui, qu'était cela? Brière s'intriguait : l'enveloppe au timbre rouge n'annonçait rien de bon.

— Vétille! fit Donnadieu... On me convoque rue des Saints-Pères, pour me demander un renseignement. Je cours chez Desmarest.

— Moi, je vous accompagne.

A quoi bon?... Mais Brière insista; sa candeur se faisait méfiante : Jocrisse est parfois soupçonneux. Ils sortirent. Donnadieu affectait l'insouciance, marchait d'un pas allègre, mais, au fond de son cœur, était fort angoissé... Pourquoi l'urgente convocation? La police avait-elle éventé l'affaire de la Patience? En ce cas, il était perdu!... Et voici qu'au Palais-Royal, une idée à l'antique traversa la cervelle de ce joyeux viveur : « Nargue de la tristesse! Cueillons le jour rapide, goûtons l'heure fugitive! Sachons vivre aujourd'hui! » Alors, — pareil aux décurions de la cité gallo-romaine qui, durant le suprême assaut livré par les barbares, s'attablèrent aux festins, y firent asseoir les courtisanes, et gorgés de boissons, repus de voluptés, attendirent dans

l'ivresse l'esclavage ou la mort, — Donnadieu se voulut offrir les délices d'un dernier balthazar. Pour seule hétaïre, il est vrai, le bonhomme Brière; mais le repas dut être succulent. On dévora les truffes; on sabla le champagne :

Encore un jour à la folie;
Puis nous serons sages demain!

Demain, c'était le Temple ou peut-être la Force, écoles de sagesse et maisons de sobriété.

Ils arrivèrent enfin aux bureaux de la Police, franchirent la porte ouvrant sur la rue des Saints-Pères, et un peu gris, entrèrent dans la cour. Là, Donnadieu quitta son acolyte : « Ne vous éloignez pas, très cher : je reviens à l'instant. »

Les instans s'écoulèrent; Donnadieu ne revenait pas, et Brière montait sa faction. Enfin, un des citoyens inspecteurs, monsieur d'exquise urbanité, s'approcha du béjaune :

— Vous êtes l'ami du commandant?

— Son ami et son secrétaire!

— Eh bien! courez à son hôtel, et apportez ici son linge, ses habits, ses papiers.

Une heure plus tard, le maître godiche remettait à l'homme de police les nippes et les paperasses demandées. Mais cette fois, l'affable citoyen se montra insolent : « Parfait! Ne vous éclipsez pas! Votre ami réclame votre société; allez donc le rejoindre... »

Hélas! non moins que les grands de la terre, les humbles, les tout petits subissent les coups imprévus du destin : le secrétaire de Donnadieu venait d'être coffré, lui aussi (1).

II. — AU TEMPLE

Dans la soirée du 14 floréal, à l'heure où l'ombre enveloppante estompe déjà les rues de Paris, un fiacre pénétrait dans la vaste cour donnant accès à la prison du Temple.

Cette cour, en forme de fer à cheval, s'étendait devant un édifice, construction du XVIIe siècle : le « Palais, » comme on nom-

(1) Ce coup d'un policier s'emparant ainsi, sans mandat de perquisition, des papiers appartenant à Donnadieu est raconté par Brière dans une lettre à Desmarest. D'ailleurs, en ce récit, tous les détails de notre mise en œuvre nous son fournis par des documens d'archives.

mait encore l'annexe du Donjon. Pompeux débris d'une époque pompeuse, tout aussi solennel qu'un Louis le Grand sous la perruque in-folio, le Palais avait conservé une très noble tournure. Sa façade que décoraient quatre colonnes, son fronton sculpté, ses bandeaux aux onduleuses nervures, ses fenêtres à mascarons, sa toiture encadrée de balustres, pots de feu et urnes à flammes, semblaient dire qu'en ce logis fastueux avait habité quelque potentat du royaume. C'était pourtant un ancien prieuré, — mais quelle maison de prière! — l'hôtel érigé par Philippe de Vendôme, Grand Prieur de Malte. Jadis, au temps de Louis XIV, ce cousin, arrière-bâtard du Vert-Galant, y avait pratiqué de turbulentes ripailles, chiffonné la danseuse avec la duchesse, et en folâtre compagnie su boire comme un templier. Mais ces jours n'étaient plus; les occupans du Temple y menaient à présent une vie moins joyeuse, et les belles beuveries du prieur, les blasphèmes des libertins, les gravelures des gens de lettres ne scandalisaient plus le janséniste, ni la bégueule.

La voiture tourna dans la cour, pour s'arrrêter devant le frontispice à colonnes doriques : des gendarmes de planton l'entourèrent aussitôt. A l'appel de la cloche, le directeur de la maison d'arrêt, — on le qualifiait simplement de concierge, — le citoyen Fauconnier apparut. Un personnage, ce Fauconnier! moitié monsieur, moitié rustaud, mais affectant d'élégantes manières, un verbe choisi, des aménités de commissaire de police, une correction de sous-préfet. Debout sur le seuil de sa porte à judas, entouré de guichetiers, accueillant toutefois, faisant presque risette, et tel qu'un aubergiste à l'entrée d'un chaland, il venait recevoir Donnadieu, son nouveau pensionnaire.

Pris sottement au piège, Donnadieu avait passé la nuit dans une chambre du ministère. Au matin, Desmarest l'avait interrogé, mais sceptique, se croyant le jouet de ridicules intrigues. La veille, un laconique billet du général Davout lui avait signalé le commandant comme dangereux, même capable d'assassiner le Premier Consul. Et Desmarest, de hausser les épaules... Encore la police privée des Tuileries; toujours ses habituelles sornettes! Avec quelle effronterie ces mouchards-amateurs faisaient du zèle, pour grappiller! Tous fripons, messieurs du beau monde!... D'ailleurs, La Chevardière n'avait pas dénoncé encore; Bonaparte ignorait le prétendu complot de l'Opéra, et n'avait envoyé

aucune instruction (1). Incarcérer sans preuve, sur l'avis de quelque trigaud, un citoyen français, officier à grosse épaulette, semblait à Desmarest un acte périlleux. Volontiers il eût donc relâché le détenu : sa conscience formaliste éprouvait des scrupules...

Pourtant ils avaient longtemps et longtemps conversé. Dans le cabinet du chef de la Haute Police, une joute s'était livrée, courtoise et souriante; l'un voulait empoigner, l'autre se dérobait à l'étreinte. Bon apôtre comme à l'ordinaire, câlin et patelin, onctueux et doucereux, l'ex-curé de Longueil s'était efforcé d'arracher des aveux. C'était, — nous l'avons dit, — un confesseur habile à fouiller les bas-fonds de l'âme criminelle, à mettre en jeu les fureurs de l'amour ou les perfidies de la haine; c'était un psychologue, c'était un ancien prêtre. Mais Donnadieu savait parfois ruser; il avait battu la campagne, raconté ses prouesses, vanté son attachement au Premier Consul, parlé de sa mission, des Indes Orientales, de Pondichéry, des rajas, des bayadères... Non, rien à obtenir de cette bouche à la fois loquace et muette! Trop de réserve, cependant : mauvais indice!...

Mais soudain, vers la fin de l'interrogatoire, coup de théâtre imprévu, dénouement tragique! L'huissier à chaîne d'argent avait apporté une lettre, et Desmarest était sorti de son bureau. Passé dans un salon voisin, il y était resté en conférence, puis, rentrant dans son cabinet, avait posé au commandant d'insidieuses questions. Oh! des questions, cette fois, précises et embarrassantes sur sa manière de vivre, ses amitiés, ses simples relations. Donnadieu s'était ingénié à fournir d'évasives réponses, servant des gasconnades, mentant comme un vieux Crétois, et Desmarest l'avait encore quitté, pour revenir bien vite. Quelqu'un évidemment se tenait en permanence dans la pièce adjacente; un accusateur...

Un accusateur qui s'acharnait sur Donnadieu!... Brusquement, le benoît confesseur s'était montré brutal : l'heure de la pénitence avait sonné:... « Affaire jugée pour moi!... Vous conspirez!... Au Temple! » Alors, indignation du prévenu... « Mesure illégale, erreur, arbitraire, infamie!... » Bah! du pathos d'avocat; des phrases de journaliste : rhétorique superflue dans la maison Fouché! Du reste, quinze ou vingt mauvaises nuits

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1908.

passées dans un mauvais gîte n'étaient pas pour faire mourir un homme. Simple changement d'air, après tout! Innocent et libéré, le Donnadieu n'aurait que plus de plaisir à retrouver son lit, sa femme ou sa maîtresse... Ainsi raisonnait, en l'an X, Pierre-Marie Desmarest, ce grand citoyen de police : ses belles études de séminaire en avaient fait un logicien.

Encadré d'inspecteurs, Donnadieu descendit de voiture, monta les marches du perron, franchit une première porte, un couloir, une seconde ostière, et arriva enfin à la morgue de la prison. Il paraissait fort abattu, piteux dans ses habits fripés, beaucoup moins petit-maître qu'en ces journées heureuses où il promenait au Bois de Boulogne sa fringante Julie. Le brigadier de police remit au directeur concierge l'ordre d'arrestation; on expédia les formalités de l'écrou, puis, nantis d'un reçu, les inspecteurs se retirèrent. Désormais, Donnadieu était la chose de Fauconnier...

A la morgue, il fit la connaissance de maintes figures rébarbatives : guichetiers, sous-guichetiers, surveillans, porte-clefs et autres princes de la « caruche. » Le personnel de la prison se composait d'une douzaine de happe-chair, gaillards peu estimables, ivrognes ou fripons, sournois ou brutaux : des citoyens Deschamps, Christophe, Savard, etc.; le terrible Popon. Enracinés dans la maison d'arrêt, et gens de la carrière, plusieurs de ces geôliers y maniaient le judas depuis les temps de la Terreur Ceux-là avaient connu « Capet, » la « louve autrichienne, » le petit « louveteau, » et Simon, son éducateur; ils verrouillaient, alors, l'impur aristocrate; maintenant, ils cadenassaient l'infâme jacobin, — dévoués à la Nation, dévots à Bonaparte, excellens fonctionnaires français. Affublés d'un hideux uniforme : veste et bonnet de laine beige, trousseau de clefs à la ceinture, ils dévisagèrent longuement l'homme confié à leur garde. Un pareil examen était indispensable. En dépit des serrures, loquets, portes à fléau, murailles, gardiens, gendarmes, les détenus s'évadaient souvent, car l'escampette était, au Temple, un des jeux favoris. L'exhibition achevée, on prépara la chambre du nouveau pensionnaire.

« Le concierge du Temple, ordonnait le mandat de dépôt, recevra le citoyen Donnadieu prévenu de conspiration : il sera mis au secret... » Au secret?... En ce cas, logé dans le Donjon...

Ce Donjon, — la célèbre Tour, — avait par le monde un renom d'épouvante. L'imagination populaire y voyait une seconde Bastille, mystérieux ergastule et geôle aux inventives tortures. Fouché, disait-on, pratiquait, derrière ces murailles, d'abominables supplices : les poucettes, la chauffe, la chemise imprégnée de mercure, la demi-pendaison. Absurdités sans doute, — encore que de pareilles légendes ne fussent pas toutes d'impossibles mensonges ! Certes, des cabanons creusés près d'un égout, d'étroites et fétides cellules charpentées sous la toiture ne faisaient pas du Donjon un palais des Tuileries. Et cependant, comparée à d'autres maisons de justice, la Tour aurait pu passer pour une aimable villa de plaisance. Souvent, au fond d'une basse-fosse, à Bicêtre, ou dans l'immonde pouillerie d'un cachot de La Force, mêlé aux assassins, voleurs, ruffians, gens de la pègre, le détenu politique regrettait le Temple et ses camarades, leurs dolentes causeries, voire l'enjouement de Fauconnier.

Conduit par le concierge, environné de surveillans, Donnadieu sortit du Palais, traversa un jardin potager et pénétra dans le préau.

Au dire de ceux qui en connurent le rugueux cailloutis, la poussière ou la fange, l'humidité et les puanteurs, ce promenoir était un enclos mal tenu. Étroit mais assez long, il enserrait un quinconce où s'étiolaient huit rangées d'arbustes chétifs. Les prisonniers, à certaines heures du jour, y pouvaient prendre l'air, converser avec de plaintifs compagnons d'infortune, se quereller, échanger des bourrades. On se gourmait sous les malingres tilleuls; la politique y faisait rage : jacobins et royalistes s'y démontraient à coups de poing la vérité des saints principes. La torgniole, toutefois, n'était pas l'unique distraction de ces énervés; d'aucuns lui préféraient des jeux d'une autre espèce, ceux de l'Amour et du Hasard. Or, Toinon et Toinette, Hermance et Malvina s'offraient, curieuses, à leurs œillades. Le mur garni de poivrières qui servait de clôture longeait la rue de la Corderie, et les maisons de cette venelle le dominaient par leurs mansardes. Parfois, d'ineffables romans, sourires, baisers, billets doux envoyés dans l'espace, s'ébauchaient entre d'aimantes citoyennes, Juliettes penchées à une lucarne, et d'inflammables Roméos qu'exaspérait la continence. Passe-temps, hélas ! bien fugitifs. Le gênant Fauconnier avait des yeux d'Ar-

gus; il faisait empoigner Roméo, le claquemurait en pénitence, rédigeait un rapport, et bientôt la Petite Force enseignait à Juliette la prudence ou la pudicité.

A gauche du préau se dressait un colossal amas de pierres, subite apparition du moyen âge, donjon énorme de forteresse, couronné de créneaux, surmonté d'un faîtage aigu, et flanqué de quatre tourelles ; la demeure autrefois superbe des hommes au manteau blanc, mais lugubre aujourd'hui, noire, vétuste, rongée de moisissures, déshonorée sur ses murailles par des barreaux et des abat-jour de prison : la Tour ; — la Tour, naguère témoin de tant de royales tortures, recéleuse de tant de forfaits populaires; la Tour où les Bourbons avaient souffert leur seule douleur, pleuré vraiment de véritables larmes...

Dans la vaste largeur du sinistre bâtiment, une étroite poterne ouvrait sur le promenoir. On entra, on monta l'escalier à vis ; des étages, encore des étages, et l'on arriva sous les combles de l'édifice. Une logette était vacante; on y conduisit Donnadieu ; puis, un double grincement de serrure, des verrous, des loquets tirés; un bruit de pas s'éloignant, décroissant, finissant; alors le lourd silence de la mise au secret : le captif était laissé à ses réflexions.

Elles devaient être désolées...

Quoi ! durant tant de campagnes, par les gels de nivôse ou les brûlures de thermidor, avoir chargé, pointé, sabré les violateurs de la patrie; porter les « stigmates de la gloire » sur un corps que perforaient jusqu'à douze blessures; sentir, enfoncées dans sa chair, des balles autrichiennes qu'on n'avait pu extraire, — et pour toute récompense, un cabanon du Temple !

C'était l'heure où dans le Palais des Tuileries, le général Menou était reçu par le Premier Consul, et présentait à Bonaparte le délateur La Chevardière (1).

III. — MAGISTRAT DE SURETÉ

La nuit était tombée; déjà une pesante torpeur ensommeillait le Donjon taciturne, quand de nouveau la serrure crissa, la porte fut ouverte, et le geôlier Popon entra dans la cellule de

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1908.

Donnadieu. Il venait prendre son prisonnier, pour le conduire à la salle des interrogatoires.

Préambule obligé de toute instruction judiciaire, ces très courts interrogatoires avaient lieu quelquefois au ministère de la Police, le plus souvent dans les maisons d'arrêt. Le magistrat instructeur questionnait sommairement le prévenu, et d'après ses réponses rendait définitif le dépôt provisoire, ou refusait de le ratifier. Excellente en soi-même, une telle formalité aurait dû être une garantie contre la détention arbitraire; mais procédure trop souvent illusoire, elle était plutôt faite pour transformer en mesures légales les soupçonneuses fantaisies de Fouché ou de Desmarest.

L'homme à petit manteau noir devant qui Donnadieu allait comparaître, le « magistrat de sûreté » Fardel, était à Paris un assez gros personnage. Substitut du citoyen Gérard, commissaire du Gouvernement près le tribunal criminel, il avait « en partage la première division de justice » comprenant la section des Tuileries. Toute espèce d'attentats perpétrés contre le Premier Consul, — projets meurtriers, conspirations, discours séditieux, paroles simplement malsonnantes, — étaient dévolus à son instruction. Il avait fort à travailler, car officielles ou officieuses, les polices de Bonaparte, lui taillaient de fatigantes besognes. Heureux d'exercer un pareil sacerdoce, le substitut Fardel ne se ménageait guère. On le voyait en perpétuelle agitation, brûlant le pavé de Paris dans son cabriolet, allant du Temple à Pélagie, et de Pélagie à la Force, habitant beaucoup plus les prisons et leurs greffes que son appartement de la rue Saint-Honoré. Garçon d'esprit, d'ailleurs, il savait les rubriques de la Loi, les ressources de son métier, les procédés de l'avancement. Au Palais, toutefois, les citoyens « jurisconsultes, » avocats ou avoués, tenaient en suspicion cet ambitieux de grand labeur. Ils le disaient rusé, retors, coutumier de petites perfidies, trop beau faiseur de zèle, plus dévot à Fouché qu'à Thémis, à Bonaparte qu'à Fouché même. Propos du reste sans conséquence. Allez donc croire un avocat lorsqu'il parle d'un président, d'un juge, ou d'un procureur ! Ces messieurs à rabat n'ont jamais la faconde élogieuse, et rarement Brid'oison peut trouver grâce devant L'Intimé... Au surplus, Fardel était magistrat bien noté, et pour lui c'était l'essentiel.

Nippé de l'habit noir à la française, du jabot, de la cravate

blanche, le substitut attendait Donnadieu ; l'interrogatoire commença :

— Vous avez raconté à diverses personnes que vous aviez reçu la mission d'assassiner le Premier Consul. Expliquez-vous à ce sujet.

— Je n'ai jamais tenu pareil langage.

Une surprise ahurie!... Mais Fardel souriait, incrédule ; ironie de métier :

— Nous sommes très renseignés. Vous avez dit que le Premier Consul serait frappé demain, 15 floréal, à la parade, d'un coup de pistolet.

La surprise ahurie devint une stupeur indignée :

— Projet infâme, citoyen magistrat !... Mais moi, n'étant pas la police, je ne sais rien, rien, rien !

— Quel est donc l'officier choisi par ses complices pour commettre l'attentat ?

— Un officier ? Un militaire français ?... J'ignore le premier mot de cette abominable histoire !

— Vraiment ?... Eh bien ! cet officier n'est autre que vous.

— Moi ?... Moi, transformé en assassin !

— Oui, vous !... Nous sommes encore très renseignés.

Ses renseignemens, toujours ses renseignemens !... Et Donnadieu se rappela soudain la scène inquiétante qui, dans l'après-midi, s'était jouée au ministère de la Police : l'huissier apportant une lettre ; Desmarest sortant aussitôt ; l'ennemi, l'accusateur inconnu dénonçant, révélant, conférant dans un salon voisin... Mieux valait observer le silence, ou jouer une comédie d'ébahissement. Mais cet habile Fardel savait manier la gent conspiratrice ; avec de tels menteurs on doit user de subterfuge ; il se fit donc attristé et plaintif :

— Dans vos conversations vous proférez l'injure contre le Premier Consul.

— Erreur !... Comme tous les bons Français, j'admire sa gloire et son génie.

— Non, vous le diffamez... Quelle conduite, citoyen, et quelle ingratitude ! Le Premier Consul vous a comblé de ses bienfaits.

« Ses bienfaits ! » Donnadieu n'aurait dû rien répondre à ce plaisantin ; mais Nîmois et sonore, il préféra déclamer :

— Fils de la République, j'ai conservé une âme républicaine !

Ah, quel aveu subit!... Une âme républicaine?... Parole révélatrice!... L'interrogatoire prit fin aussitôt: la conscience du juge instructeur était édifiée. Le greffier ânonna son procès-verbal; on signa, on contresigna; l'homme à petit manteau regagna son cabriolet, et le prévenu fut ramené au déprimant silence du morne Donjon.

Dès le jour suivant, Fauconnier recevait des ordres très sévères: isolement rigoureux de son prisonnier, et surveillance de tous les momens: « Le ministre de la Police Générale enjoint au concierge du Temple de ne laisser communiquer avec personne le nommé Donnadieu. Il reste responsable de la personne de cet individu, et veillera avec le plus grand soin à ce qu'il ne puisse s'évader. »

Fâcheux symptôme: le « citoyen » n'était plus qu'un « individu, » le « nommé Donnadieu. »

IV. — LE PRÉ AUX MOUTONS

Les divers auteurs de Mémoires qui, sous le Consulat, habitèrent le donjon du Temple et y subirent la mise au secret, conservèrent toujours l'âpre souvenir des souffrances qu'ils eurent à endurer : la privation de toute lecture, de toute correspondance, de toute société; l'ennui de l'heure présente et la crainte du lendemain; l'abêtissante solitude en de lentes et lentes journées, sous la douteuse lumière tombant d'une lucarne; l'horreur des nuits interminables passées dans les ténèbres, l'effroi du moindre bruit, la fièvre sans sommeil, la hantise des lancinantes pensées; la répugnante nourriture, pain et gamelle, offerte par la Nation; la contagieuse puanteur des chambres exiguës, aux fenêtres cadenassées; l'ordure de ces taudions qu'infestaient la punaise, le rat, la chauve-souris; la rudesse des geôliers, l'incessant espionnage de leurs regards braqués derrière un judas; la surveillance de la douleur, de l'abattement, du désespoir, bref, un régime propice aux défaillances morales, aux aveux, à la trahison. Mais, bah! dans les armées de l'Une et Indivisible, parmi les va-nu-pieds ou les porte-sabots en haillons, Donnadieu avait connu de bien autres vermines, mangé plus nauséeux ratas!... Huit jours se succédèrent pour lui en de pareilles délices. Enfin, le 22 floréal, dans l'après-midi, cette mise

au secret fut brusquement interrompue. Le gardien Popon ouvrit la porte de la cellule : « Vous pouvez sortir, citoyen, et descendre au préau. »

Au préau allaient et venaient une quinzaine de détenus errant sous les tilleuls. Prisonniers de toute origine, rare variété de criminels, ils expiaient, à la Tour, les plus bizarres méfaits : messieurs du faubourg Saint-Germain, aristocrates sans gratitude, osant brocarder Bonaparte, dans leurs « pati-pata » chez la douairière ; hobereaux du Perche ou du Bas Maine, cousins d'un Rampe-à-terre, pilleur de diligence ; prêtres acoquinés à de vieilles intrigantes, agens secrets des Princes ; imprudens jacobins, diseurs d'épigrammes politiques ; gazetiers aujourd'hui sans gazette, mais prodigues autrefois de bave et de coups de gueule ; fabricans de capucinades ; poétereaux ayant décoché la satire au Père de la Patrie, le Grand Consul ; libraires et typographes, éditeurs de libelles ; « milords » venus avant la Paix d'Amiens se gaudir au Palais-Royal ; officiers de la marine anglaise, naufragés « à dessein » sur les récifs de la République, et autres malfaiteurs, ennemis de l'Ordre et contempteurs des Lois. Tous, il est vrai, ne faisaient pas dans le Donjon un séjour d'infinie durée, mais à tous le Donjon apprenait que la haine doit être souriante, et la terreur silencieuse.

La récréation se passait, ce jour-là, fastidieuse et morose. Dans le promenoir, les captifs vaguaient, prudemment solitaires ; mornes et soupçonneux, ils s'abstenaient de la dangereuse causerie, craignant l'agent provocateur, le doucereux « mouton. »

Le « mouton, » à cette lointaine époque, — un pareil animal existe-t-il encore ? — était un auxiliaire de la police, précieux informateur qu'elle entretenait avec soin. Dans les prisons de la République, on redoutait ce camarade à poignée de main cordiale, mine compatissante, effusions chaleureuses ; tout ami semblait un espion, et l'on se garait de l'amitié. D'aucuns, pourtant, — les audacieux, — s'ingéniaient à démasquer le cafard, pour étriller ensuite l'échine du délateur. Mais cette espèce de citoyens étaient d'un autre troupeau que celui de Panurge : sournois et madrés compères, rarement ils se laissaient deviner. Or le Temple était une bergerie où se plaisait et prospérait ce genre de bétail. Souvent, comme récompense de ses divulgations, un pré-

venu demandait la faveur de s'y établir, bien à l'abri des créanciers, de la saisie, de la contrainte par corps. Sage fantaisie, au demeurant! Que devenir, hélas! en notre pays de France, lorsqu'on n'a ni fortune, ni emploi d'émargeur? Un peu d'infamie paraissait à des faméliques valoir mieux que trop de pauvreté; telle était leur morale : n'est pas fonctionnaire qui veut...

Fauconnier nourrissait donc d'intelligens moutons et les lâchait dans son préau. Ils prenaient leurs ébats à l'heure de la récréation, choisissaient des naïfs, se faisaient leurs amis, en recevaient maintes confidences, puis, à l'heure du travail, confectionnaient d'intéressans rapports. On les récompensait. Pour salaire, un paradis terrestre : chambre spacieuse dans le « Palais, » fraîche en été, chaude en hiver; plats fricassés à la cantine; visites quotidiennes de l'épouse, de la cousine, de la maîtresse; même soupers fins offerts par les « moutonnés, » coûteuses bombances, festins joyeux où venait s'asseoir le gourmet Fauconnier... Plusieurs de ces odieux coquins ayant ainsi mené des vies d'heureux chanoines nous sont aujourd'hui connus : un M. X..., ardent champion du trône et de l'autel, ou bien un M. de Z..., autre fervent des fleurs de lys. A quoi bon les nommer? Moutons de qualité première, ils ont passé pour des martyrs; mais leurs enfans ont peut-être ignoré de telles turpitudes. Pitié, du moins pour eux! Qu'un voile de silencieux dédain recouvre à jamais ces noms d'infamie!

Installé sous les poudreux tilleuls, le concierge du Temple surveillait, en ce moment, les faits et gestes de ses pensionnaires. Un charmeur, ce Fauconnier! Tous ceux qui purent connaître un pareil « oncle de la guiche » nous en ont tracé le portrait flatteur. Différant des autres argousins qu'employait la Nation, aimable, d'urbanité parfaite, de sourire engageant, courtois comme un ci-devant à perruque, aussi lettré qu'un lecteur du *Mercure*, il était l'homme de son emploi, le doux berger de son bétail. Des malveillans toutefois l'ont prétendu ivrogne, perfide, rapace, voleur, prélevant de honteux profits sur la pitance des prisonniers, empochant sans vergogne l'argent qu'envoyaient les familles, bref, sacripant parfait et trop semblable aux autres porte-clefs de la République. Mais que n'ose insinuer l'ingratitude humaine? On fait la cour à son geôlier; on en reçoit quelques faveurs; plus tard, on le diffame : le détenu libéré ne

vaut pas mieux que l'amant éconduit. Au surplus, un général de guichetiers ne saurait être un prix Montyon.

A peine entré dans le préau, Donnadieu fut salué par ce séducteur... « Le commandant avait dû s'ennuyer durant la solitude de sa mise au secret: nécessité cruelle! mais ces journées d'épreuve étaient finies. Il allait pouvoir se distraire, flâner sous de frais ombrages, y faire d'heureuses rencontres, et retrouver de chers amis. Tenez, là-bas, le citoyen en toilette de soirée, qui ne parle à personne et se promène à l'écart, — c'est Fournier, le colonel Fournier. Vous devez le connaître... Non? Je vais vous présenter. » Mais Donnadieu avait hoché la tête... « Inutile!... » Il refusait d'entrer en relation...

Pourtant, ils se connaissaient bien, ces deux cavaliers, — le hussard à pelisse bleue, le dragon aux revers d'habit amarantes; ils se connaissaient et ne s'aimaient guère, n'échangeaient pas la poignée de main, et friands de l'épée, avaient failli se battre en duel. Donnadieu, si longtemps capitaine, jalousait Fournier, colonel à trente ans; Fournier, l'enfant chéri des dames, méprisait Donnadieu, don Juan de tortillons... Mais déjà Fauconnier désignait un autre personnage... « Plus loin, regardez cet homme à chapeau militaire; un vaillant officier comme vous; comme vous ayant habité Milan. Il est de vos amis, je gage. Quel heureux hasard!... »

Un ami, ce loqueteux qui déambulait soucieux et solitaire? Non; Donnadieu déclara ne l'avoir jamais vu... Et cependant, c'était le fantastique olibrius retrouvé au Palais-Royal; l'intrépide avaleur de rogomme dans les fumées du café Voltaire; l'audacieux poète, aux rimes stupéfiantes; le dépositaire de maintes confidences sur les terrasses du Luxembourg; l'agent de Nicolas; le conjuré, le recruteur de la « Patience, » — Marius, ce grand Marius Bernard, célèbre pour sa taille dans les 143 demi-brigades de l'infanterie française (1)!

Depuis quelques jours, le capitaine Bernard s'enrageait, enfermé au Temple. Signalé par La Chevardière, on l'avait enlevé à sa « bourgeoise, » cousine de général, aux divers Scévola, ses commensaux d'estaminet, à ses farouches soûleries, au désespoir de sa misère. Le 16 floréal, un commissaire était

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1908.

venu heurter à la mansarde où logeait le conspirateur... « Ouvrez au nom de la loi. Je vous arrête. — Pourquoi? — Ne raisonnons pas. » Au Temple, néanmoins, ce militaire sans discipline avait raisonné, voulu dauber l'imposant Fardel, protesté de son innocence, écrit lettres sur lettres à Desmarest, fait appel à l'honneur de Fouché : « Je réclame votre justice; j'implore votre honnêteté. » Donc, la mise au secret! Vibrant d'indignation, Marius alors s'était adressé à la Muse; il avait pris la plume, sa noble plume de poète ironiste, et l'altière satire était sortie de son phébus :

Malheur à l'homme libre, enfermé dans cet antre!
L'atroce tyrannie en fureur lui dit : Entre...

Des rimes déjà parnassiennes! Mais le cerbère de l' « antre, » concierge prosaïque, avait confisqué la satire et mis son archiloque en pénitence. D'ailleurs, au cours de sa carrière, cet homme insensible aux neuf Sœurs avait coffré tant et tant de poètes (1)!

Ce jour-là cependant, malin dresseur de pièges, il avait levé les arrêts pour mettre en présence Bernard et Donnadieu. Son coup de théâtre était habilement machiné. Les deux maladroits, croyait-il, allaient courir l'un à l'autre, se presser tristement la main, trahir ainsi leur complicité... Eh non! la peur d'avoir affaire à un mouton les rendait ombrageux; Bernard se dandinait avec indifférence; Donnadieu lui tournait le dos : scène à effet manquée! L'ingénieux Fauconnier ressentit de l'humeur, et les mauvais plaisans furent vite ramenés dans le Donjon.

Méfiant Donnadieu! De nouveau ses journées s'écoulèrent dans les mélancolies de la mise au secret et l'énervement de l'attente. Aucun bruit du dehors ne lui parvenait; mais, à certains indices, il devinait de gros périls.

Le 26 floréal, on l'avait brutalement destitué : « Au nom du peuple français, Bonaparte, Premier Consul, arrête ce qui suit : Le citoyen Donnadieu, chef d'escadron, est destitué. Il sera retenu jusqu'à ce qu'il soit pris des mesures définitives à son égard... » Mesures définitives? Lesquelles?... Irrité, il écrivit une lettre impertinente au ministre Berthier : « Mes appoin-

(1) Le reste de la pièce est écrit en vers sans césures ou de treize et quatorze pieds... Beau début, grand Marius, mais ignorance complète de la métrique!

temens me sont dus; veuillez donner les ordres pour qu'ils me soient payés, et promptement... » Malappris! On n'adressait plus un pareil style aux puissances de la République; le temps était passé des Bouchotte et des Pache : la demande fut donc jetée à la fosse commune, enfouie dans le grand cimetière des cartons...

Devenu farouche, hébété par son isolement, ce fils du Midi supportait mal la torture du silence. Sous les plombs de la Tour, l'été déjà épandait ses brûlures; Donnadieu suffoquait dans un air jamais renouvelé : ni linge, ni vêtement de rechange! Plusieurs de ses blessures commençaient à le faire souffrir. Il réclamait souvent l'assistance d'un médecin; mais l'hippocrate de la maison d'arrêt, le citoyen Soupé, ne le visitait guère : ses drogues purgeaient de préférence les moutons bons payeurs... Et puis la chasteté, la continence obligatoire, bien douloureuse pour un dragon, toujours aux trousses de la grisette! Floréal coulait dans ses veines; le galant s'exaspérait... Ah! la chambrette de la rue du Bac; Julie et sa frimousse parisienne; ses premiers effaremens d'ingénue; ses caresses bientôt plus savantes! Fini, hélas! fini tout cela! Gabriel la regrettait maintenant. Elle n'était plus l'excédante péronnelle, la menteuse, la sainte-nitouche à préjugés bourgeois, réclamant sa famille, pleurant sur sa grossesse, exigeant le mariage. Pourquoi t'avoir trompée, douce et chaste victime, âme d'une Virginie, cœur d'une Atala? L'amant se reprochait ses brutalités, sa perfidie, son lâche abandon. Des remords, à présent, quand les remords ne servaient plus à rien!... Ah! Julie, Julie, sa Julie!

Or, un jour de dimanche, par un radieux après-midi de prairial, la porte du désespéré fut ouverte, et l'affreux Popon l'interpella : « On vous demande au greffe : venez!... » Un sentiment d'ennui fit grimacer Donnadieu... « Interrogé, même un dimanche! Encore cet assommant Fardel!... » Il suivit son gardien, entra dans le « Palais, » gravit un escalier, pénétra dans la chambre du greffe, et soudain s'arrêta, stupéfait...

Dans la salle aux paperasses, aucun magistrat de sûreté; mais fluette, proprette et coquette, nippée comme en un jour de décadi : souliers à croisillons, robe de mousseline, fichu de soie relevé de bisettes, mignon chapeau de paille dégageant des frisures, attendait une petite personne qui souriait, minaudière... Dieux compatissans, Julie! sa sensible Julie, au noble amour trop méconnu!

La femme, dût s'en plaindre une maligne envie,
Est la fleur, ornement du désert de la vie!...

a dit en deux vers immortels le tendre et galant Legouvé (1).

V. — CUISINE ET CUISINIÈRE

Ils étaient seuls. Le grincheux Popon s'était éclipsé discrètement, et Fauconnier vaquait ailleurs à ses occupations.

Certes, le prudent Donnadieu eût bien fait de garder sa méfiance... Pourquoi cette visite imprévue, dans la chambre du greffe? Pourquoi surtout une liberté entière, si bizarrement laissée à leur tête-à-tête? Julie ne semblait pas gênée, babillait tout à l'aise, allait, venait, rieuse et sautillante, avec l'effronterie des friquets, familiers du préau. Elle connaissait donc Fauconnier, l'éleveur de moutons?... Voilà ce qu'aurait dû se demander Gabriel, mais Gabriel ne s'étonnait de rien; son renouveau de passion lui enlevait tout jugement; l'apparition était charmante en sa toilette de mai fleuri: quand amour a parlé, adieu prudence! La fillette avait préparé savamment son entrée. Pas un reproche; aucune parole amère : non, rien que la joie de revoir enfin le plus adoré des amans!... C'était, — nous l'avons dit, — une jeunesse avisée, mouche malicieuse, capable d'en remontrer même aux mouchards de Desmarest.

Elle apportait, cachée dans son corsage, une lettre écrite par un ami, le bon jeune homme Année.

Logeant dans la maison dont Basset père était concierge, il avait su les frasques du trottin suborné, entendu les imprécations de la mère, déploré l'escapade, applaudi au retour de la fugitive. Nous avons esquissé déjà la silhouette de ce confident. Vaudevilliste enjoué, faiseur d'arlequinades, moins fécond sans doute que l'illustre Piis, mais passé maître aussi dans l'art de la faridondaine, il était fonctionnaire et, entre deux turlures, s'occupait de police. On peut être poète, on n'en est pas moins homme. L'auteur du *Carrosse Espagnol* connaissait, mais en amateur, les bureaux du général Davout. Parfois, il se faufilait dans la discrète maison bâtie sur la terrasse des Feuillans, pour pénétrer jusqu'au Cabinet noir où affluaient les « renseignemens. » Année, plus tard, a contesté ce bel emploi de l'un de ses talens;

(1) *Le Mérite des femmes*, poème de Gabriel-Jean-Baptiste Legouvé (1800). — Quarante éditions!

même, il s'est posé en victime ; mais les faits sont les faits, et d'ailleurs d force ou de gré, ce psychologue raffola toujours des choses de la Police... Au surplus, avancement rapide, carrière assez brillante ; garçon d'esprit, il sut mourir maître des requêtes au Conseil d'État.

Donnadieu prit donc connaissance du message... Année venait d'apprendre la navrante aventure arrivée à son camarade, — vilaine histoire assurément, — mais le commandant avait de si belles relations avec d'importans personnages ! Pourquoi ne pas s'adresser aux généraux, ses protecteurs ? Augereau, Masséna, Oudinot s'emploieraient volontiers : ils avaient tant d'estime pour leur compagnon d'armes !... Et l'excellent jeune homme offrait ses dévoués services, demandait des instructions, se proposait comme intermédiaire. Donnadieu se sentit ému : il avait trouvé un ami !

Gabriel vécut ce jour-là en plein ravissement... O douceur de la chambre du greffe ! Le sanctuaire où Fardel compulsait les minutes se transforma bientôt en Bosquet d'Idalie. Les amans chuchotèrent ; leurs regards se comprirent ; Julie, consolatrice, ne se montra pas bégueule : Chateaubriand, en son chaste langage, ne l'aurait pu nommer « la vierge des amours... » Ils allaient même souper ensemble, lorsque enfin la mère apparut. La respectable dame blêmit d'indignation... « Sa fille en tête à tête avec un libertin ! Immoral Fauconnier !... » Elle pesta, elle cria, elle emmena bien vite, — oh si tard ! — sa tourterelle ébouriffée. D'ailleurs, la nuit était tombée, l'heure du repos après un jour d'agitation : l'enflammé Donnadieu fut ramené dans sa cellule.

Il ne souffrit pas longtemps les tristesses de l'absence : Héro, dès la semaine suivante, fit appeler son Léandre. Nouveaux baisers, tendresses nouvelles ; puis Donnadieu confia au modèle des amantes trois lettres destinées au modèle des amis. Bravant la fouille de Fauconnier, Julie empocha les missives et prit congé de son galant...« Sois tranquille, grand nigaud : elles iront où elles doivent aller ; je ne suis plus novice... » Et elle riait, la futée créature, et son rire avivait l'espoir au cœur du prisonnier.

Le malheureux ! Il ne se doutait pas qu'il était gentiment « moutonné, » que sa maîtresse, pécore achetée par la police, lui était envoyée pour obtenir ces lettres, et que soupirs, baisers, caresses, tout était trahison, ignoble « cuisinage. » Elle s'achar-

nait à perdre son amant. Par deux fois sa rancune l'avait dénoncé; d'abord, à La Chevardière; à Desmarest, ensuite. Tandis que celui-ci questionnait Donnadieu, elle avait dirigé l'enquête : le personnage mystérieux, l'ennemi, le délateur, c'était Julie, « petite Julie, » venue au ministère, pour accuser. Maintenant, sa lâche vengeance se transformait en infamie; elle en recevait le salaire, — et pourtant ce Judas en corsage était à peine âgé de seize ans!...

Écume du ruisseau parisien d'où sortent tant de courtisanes, cette ingénue à cruche cassée avait la morale de la grisette vitrioleuse : son âme de pervertie eût, de nos jours, fait la joie d'un romancier naturaliste; nos fouilleurs de turpitudes humaines auraient trouvé chez elle leur idéal d'ignominie. Du reste, son inconscience appliquait le talion de l'immanente Justice. A corrupteur de fille, femme corrompue : Julie Basset, à Donnadieu (1).

VI. — UN SERVIABLE JEUNE HOMME

Les trois lettres qu'avait écrites le prisonnier du Temple étaient adressées aux généraux ses protecteurs, Augereau, Masséna, Oudinot : il implorait leurs bons offices, les suppliant de le secourir... Nantie de ce dépôt, l'entremetteuse de trahison courut à la rue des Saints-Pères, et le remit à Desmarest; Desmarest envoya la correspondance au général Davout.

Dirigeant la police privée des Tuileries, le commandant des grenadiers de la Garde instruisait l'affaire Donnadieu, et le Consul lui avait adjoint Dossonville. L'agent de la rue des Petits-Carreaux prenait, chaque jour, une importance croissante. L'heure paraissait propice aux calculs de cet ambitieux, car une nouvelle conspiration, le Complot des Libelles, venait d'être découverte. En ce moment, circulaient de mystérieux factums appelant à la révolte les « soldats de la Patrie, » incitant l'armée à la rébellion, et traitant Bonaparte de « bâtard, » d' « embryon de la Corse, » d' « empoisonneur de Jaffa, » de « fuyard, » de « déserteur. » Insulté par de grossiers outrages, le Consul lâchait la bride à sa colère, malmenait l'impassible Fouché, lui reprochait son incurie, le menaçait de destitution (2). Quels étaient les auteurs

(1) Archives nationales (Lettre de la citoyenne Basset mère à Desmarest). Le style et l'orthographe de la respectable matrone sont d'une fantaisie incroyable. Voyez la *Revue* du 1er mai 1908.

(2) Voyez dans la *Revue* des 15 octobre, 1er et 15 novembre, 1er décembre 1902. notre précédent récit : *le Complot de libelles* (1 vol. Armand Colin).

de telles vilenies? Il les voulait découvrir. Suspectant déjà Oudinot, Masséna et Augereau d'avoir reçu les confidences de Donnadieu, Bonaparte les croyait complices de ces nouvelles menées.

Une occasion s'offrait d'éclaircir leur conduite. Il fallait amener Donnadieu à écrire aux trois généraux; amis de cet officier, ils répondraient sans doute; leurs lettres seraient ouvertes: on connaîtrait ainsi leurs secrètes pensées. Abjecte manigance; procédés de fangeuse police! Mais Bonaparte aima toujours mettre la main en de pareilles ordures; il se faisait, sans répugnance, agent provocateur, et savait alors « cuisiner » à merveille. De lui-même conçut-il l'idée de la manœuvre ténébreuse? ordonna-t-il qu'on dépêchât la délurée Julie au candide Donnadieu? Oui, peut-être: des actes de semblable amorçage abondent dans la vie de Napoléon... Cet homme, parfois plus grand que l'homme, n'avait en son cœur rien d'humain. Corrupteur de consciences, il ne croyait qu'à la corruption; l'amour et l'amitié n'étaient pour lui qu'une comédie; il en jouait sans scrupule: trop souvent l'ami, l'amant, la maîtresse furent les meilleurs auxiliaires de sa police.

Davout convoqua l'intelligent Année, et ce serviable jeune homme se mit, sur-le-champ, en campagne.

Dans le château de Rueil, Masséna, bien qu'il souffrît encore de la goutte, fit un gracieux accueil à l'envoyé de Donnadieu. Le nom sonore de ce diable à quatre lui rappelait de tels souvenirs!... « Donnadieu, son compagnon de misère, durant le siège de Gênes! Excellent officier, franc luron, brave à tous crins! Il avait défendu l'un des forts de la place, accompli son devoir, reçu dans l'épaule un éclat d'obus, combattu néanmoins, porté sur un brancard... Quoi! pincé dans une sotte histoire de complot, l'imbécile? Coffré au Temple, parmi tant de nicaises? Tant pis, mon camarade, de quoi te mêlais-tu?... » Masséna paraissait navré. Soldat, il eût souhaité rendre service à un soldat; mais, hélas! il n'était plus rien, rien dans la République! Nouveau Cincinnatus, ce Romain cultivait son champ; comme Achille, ce vainqueur vivait retiré sous la tente!... Une tente, d'ailleurs, fort bien aménagée: meubles précieux, argenteries, tableaux, statues, « dépouilles opimes, » conquêtes de nos Scipions, libérateurs d'esclaves. Le Nizzard ajouta: « Que désire votre ami? Mon

intervention auprès du Premier Consul? Je suis malade : voyez ma jambe enveloppée de flanelle! Faut-il pourtant que je monte en voiture, qu'on me porte à la Malmaison? J'y consens; mais à quoi bon? On m'a rendu suspect à Bonaparte; si je lui rends visite, il croira que je viens défendre un complice. Désolé, citoyen, désolé; mais démarche impossible! Allez donc, au plus vite, causer avec Augereau. »

Augereau, dans son appartement de la rue de Grenelle, fit montre de sentiment plus affectueux encore... « Donnadieu, son ancien aide de camp, en prison? Quelle effarante nouvelle! J'irai chez le Premier Consul; je lui parlerai, j'invoquerai sa justice; je... Mais non; il ne voudra pas me comprendre! Terrifier est chez lui un système, sa façon de gouverner la France. Moi, je ne l'approuve pas; il le sait bien, et me tient à l'écart. Aussi, par intérêt pour Donnadieu, croyez-moi, je ne dois pas agir. Portez-lui mes vœux, tous mes vœux, rien, hélas! que mes vœux... » La blague parisienne après la cassade provençale! Leur crainte de Bonaparte arrêtait tout élan chez ces généreux protecteurs. Ils savaient affronter la mitraille, entendre siffler, impassibles, les balles et les boulets; mais la peur du « singe vert, » du « petit Corse » qu'ils détestaient, rendait prudente leur jalousie.

Année écrivit donc à Donnadieu des lettres attristantes. Toutefois, elles s'égarèrent en route, prirent le chemin des Tuileries, et s'en allèrent dans la maison où demeurait Davout. Les dossiers de son cabinet noir s'enrichirent de documens nouveaux; insignifians, du reste : les généraux ne voulaient point parler.

Partout ailleurs, même insuccès! Le bon jeune homme prodiguait les visites; mais toutes elles ressemblaient à celles de M. Dimanche; on l'éconduisait poliment, avec force regrets : le joyeux vaudevilliste eût pu chansonner ses démarches, en couplets de facture, sur l'air de *la Sauteuse*... Pourtant, ami infatigable, il monta derechef en patache, gagna le village de Saint-Maur, et se présenta chez Oudinot (1).

VII. — CHEZ OUDINOT

A Polangis, dans son coquet mesnil à façade fleurie, Oudinot ne donnait plus aucun dîner. Son « orgie militaire, » — le

(1) Année, *loc. cit.*

vineux balthazar où l'on avait daubé le « petit bougre de Corse, » — lui causait à présent ennuis et tracas (1). Davout le convoquait sans relâche pour lui poser d'arrogantes questions, cherchant à le compromettre, et le traitant comme un conscrit que morigène son caporal. Mais, soldat peu commode, altier et violent, supportant mal les agaceries, Oudinot répondait à peine, ou persiflait, impertinent. Sa hautaine contenance ne pouvait néanmoins leurrer la police. Elle savait qu'excellent camarade, il osait loger en secret un de ses vieux amis, menacé d'emprisonnement, le général Delmas, et le Premier Consul connaissait le recel.

Dès le 16 floréal, à son retour de l'Opéra, Bonaparte avait envoyé cet ordre au ministre Berthier : « Si Delmas se trouve à Paris, faites-le arrêter. » Mais l'indomptable Limousin n'était pas de ces martyrs qui tendent avec bonheur les mains jointes aux menottes. Il avait dépisté les mouchards, erré sous de faux noms d'auberge en hôtellerie, puis las de son vagabondage, cherché refuge à Polangis. Oudinot, son compagnon de maintes campagnes, cœur loyal et fermé à la crainte, l'avait caché dans le château. Là, toujours ricaneur, blagueur, distributeur de nasardes, s'ennuyant dans cette solitude, préférant la servante et la limonadière au sylvain comme à la dryade, regrettant ses chères tabagies et leurs propos grivois, — le « Sauvage » attendait avec tranquillité. Son ami partageait sa confiance : jamais, supposait-il, l'argousin de police n'oserait forcer la porte d'un général. Mais l'argousin est d'habitude un monsieur sans délicatesse ; Oudinot se vit contraint d'en convenir.

Un soir de floréal, revenant de Paris, il avait éprouvé une déplaisante surprise. Dans la cour du château, des gendarmes ; sous les massifs du parc, des gendarmes encore, et botté, traînant le sabre, son chapeau sur l'oreille, Savary, leur colonel, parcourant, fouillant, fourgonnant la maison ! Il était dépité : buisson creux ; le gibier avait pris la fuite... « Où cachez-vous Delmas, mon général ? » Un éclat d'insultante colère lui répondit :

— Honteuse expédition, colonel !... Ainsi, vous avez profité de mon absence pour venir sans péril crocheter mes appartemens ! Ah ! si je me fusse trouvé chez moi, vous auriez, et vivement, sauté le pas. J'ai des fusils, de la poudre et du plomb ;

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1908.

j'aurais armé mes domestiques, et vous eussiez senti les caresses de nos balles.

Traité d'aussi verte manière, le colonel remonta en selle, et regagna la Malmaison. Sa risible déconvenue l'avait mis en méchante humeur :... « Vraiment, il en avait assez ! Hier, Mme Hamelin ; Oudinot, aujourd'hui ! Les exploits de parfait gendarme répugnaient à ses délicatesses : il voulait redevenir cuirassier... » Mais le maître des avancemens, distributeur des récompenses, haussa les épaules, et Savary se consola... Au surplus, Delmas avait disparu (1).

Telle était la mortifiante avanie infligée à l'un de ces vaillans qui, dans les plaines allemandes, avaient porté si haut les couleurs de la France, à celui qu'on avait surnommé le *Brave*, au soldat de Morlauter et de Neckerau, d'Ingolstadt et d'Ettenheim : Charles-Nicolas Oudinot. Ses actions d'éclat, ses blessures, sa grande situation militaire, l'estime où le tenait l'armée auraient dû imposer le respect, même au Premier Consul. Mais déjà la main brutale de Bonaparte pesait sur toutes les têtes, et toutes les contraignait à se courber. Une gloire acquise en d'autres combats que ses propres batailles semblait importuner sa gloire, et d'incessans complots lui enlevaient toute mansuétude. Il avait peur : lorsque l'audace a peur, elle ne respecte rien. Encore un peu de temps, et Moreau, le Moreau de Hohenlinden, allait s'asseoir sur le banc d'infamie, devant les juges terrifiés de la Cour criminelle !

Reçu au château de Polangis, Année n'y entendit qu'acerbes doléances, plaintes découragées ; Oudinot exhala devant lui une impuissante colère... « Oui, il eût, de grand cœur, assisté Donnadieu ; mais sans crédit, et menacé de destitution, il refusait de se compromettre davantage... » Donc, visite encore inutile ; affaire manquée, trois fois manquée ; la manœuvre policière n'apprenait rien : il fallait trouver autre chose.

On trouva.

VIII. — CONSEILS D'UN SAGE

Au Temple, cependant, le prisonnier perdait patience. Aucune réponse aux lettres suppliantes ne lui avait été transmise ;

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1908. — *Mémoires du duc de Rovigo, I.*

Année ne donnait plus signe de vie ; il abandonnait son cher Donnadieu : le meilleur des amis faisait banqueroute à l'amitié !...

Julie, toujours consolatrice, prodiguait pourtant ses visites ; mais l'illusion des premiers jours d'ivresse s'était dissipée. Donnadieu se faisait à nouveau méfiant ; la bien-aimée le retrouvait ironique et brutal ; il l'accueillait avec froideur, car son pâté d'anguilles lui était devenu fastidieux. D'ailleurs, bavarde et curieuse, la dariolette l'importunait de questions, de trop fréquentes demandes concernant le complot, et cette inquisition semblait bizarre à son amant... « Eh quoi, un autre Fardel, cette petite ! Plus de baisers, ma belle ; moins d'interrogatoires !... » Les toilettes de son ingénue surprenaient aussi Gabriel. Il la trouvait bien élégante pour une simple grisette, pauvre brodeuse en chambre. Qu'était cela ? Les largesses d'un nouveau galant ? Julie s'efforçait d'expliquer la clinquetaille de ses parures, les roses moussues de ses chapeaux, les traînes de ses tuniques ; mais à d'autres, ces coquecigrues ! Son jaloux refusait de la croire : des gains de passementière ne sont pas des nivets d'agent de change !

Enfin, la lettre désirée lui fut remise.

Elle annonçait de navrantes nouvelles... Augereau se refusait à subir un ennui ; Masséna ne pensait qu'à sa goutte ; Oudinot ne voulait pas sortir de Polangis ! Et pourtant, un pressant péril menaçait Donnadieu : la transportation ! Que décider en si triste occurrence ?... Année engageait donc le camarade à se montrer plus conciliant. Un dernier protecteur lui restait, l'omnipotent Davout. Pourquoi ne pas implorer cette providence, lui adresser une confession, se proposer comme auxiliaire de sa police ? Préjugés, sottises de bourgeois, les préventions contre la police ! Tant et tant d'honnêtes gens la servaient qui s'en trouvaient bien...

Ces sages conseils se terminaient par deux superbes phrases de style élégant et classique : un professeur du Prytanée français en eût approuvé l'ingénieuse métaphore : « D'ici j'entends vos cris ; je vois vos répugnances. Mais, dans les maux qui semblent sans remèdes, un habile médecin a recours au poison... » L'habile médecin c'était le bon jeune homme ; le poison, un argent que servirait Davout : sucre et dorure pour la pilule. Du reste, Année, le vaudevilliste, raisonnait comme le didactique Esménard, un nourrisson des Muses qu'allaitait aussi la Police. On

sait en quelle sorte d'estime ses confrères, les poètes, tenaient ce personnage académique :

Eh, dites donc, monsieur Suard
Pourquoi ce monsieur Esménard
S'est-il habillé d'épinard?...
Aviez-vous besoin d'un mouchard?

Délateur? Donnadieu trouva la proposition malsonnante, et son ignominie le révolta. Il comprenait, maintenant. D'espoir en espoir déçu, on le voulait réduire aux infamies produites par la désespérance... Eh bien, non et non! Soldat, il resterait soldat, et garderait intact son honneur; jamais, dénonciateur abject, il ne cuisinerait les ragoûts de la « raille!... »

Câline et enjôleuse, la messagère attendait la réponse. Il la servit et brève et péremptoire :

— Je refuse!... Toi, va-t'en, mais va-t'en donc, drôlesse!...

— Oh! le niais... Julie s'esquiva en ricanant.

Quelques jours plus tard, Donnadieu était transféré à La Force (1).

IX. — CAPITULATION

La Grande Force, autrefois le fastueux hôtel des Caumont-La Force, était en 1802 une prison redoutée. Construite au quartier Saint-Antoine, elle dressait de lépreuses murailles dans un entrelacement de venelles sordides, et remplissait le quadrilatère que dessinaient les rues du Roi-de-Sicile, Pavée, Culture-Sainte-Catherine, et des Ballets. Son nom de pleurs et d'épouvante se lit souvent dans l'histoire de la Révolution. On avait alors entassé à La Force les criminels de lèse-nation: aristocrates, prêtres insermentés, bourgeois regrettant Capet, généraux vaincus par les « hordes esclaves. » On y avait aussi féro-

(1) L'odieux « cuisinage » que nous venons de raconter montre bien, croyons-nous, quels étaient les procédés de la police au temps du Consulat et plus tard de l'Empire. Aussi avons-nous tenu à l'exposer en détail. L'amour auxiliaire de la police, telle était la morale d'un Desmarest ou d'un Fouché. Mais la répugnante manœuvre qu'exécuta Julie Basset fut-elle dirigée par Bonaparte lui-même? En tout cas, on y reconnaît une de ses tactiques favorites. Il usait volontiers de l'agent provocateur, et souvent employait la femme. C'est ainsi qu'après le procès de George Cadoudal, une lettre de Napoléon enjoint à Fouché d'introduire auprès du condamné Rivière de Riffardeau, incarcéré au Fort de Joux, une de ses maîtresses, afin de le bien confesser. Agit-il de même avec Donnadieu? C'est probable; nous n'osons toutefois l'affirmer.

cement massacré. L'égorgeur de Septembre, détrousseur de cadavres, s'y était vautré dans le sang, et c'était là qu'il avait dépecé « l'impure amie de l'Autrichienne, » cette fière et charmeresse Mme de Lamballe.

Mais en l'an X, la maison de justice renfermait des scélérats d'espèce différente: l'assassin, le voleur, l'escroc, le faussaire, le recéleur, « marrons mâles » ou simplement « pris de belle. » Elle enserrait également des gens de lettres. Ces vauriens de folliculaires n'y étaient pas mieux traités que les autres coquins; ils couchaient dans les immondes dortoirs, et mangeaient à la gamelle commune. Un tel abus de vengeance politique dura ce que durent en France les abus: dans ce pays de la révolte, ils ont seuls la perpétuité. Longtemps, le journaliste d'opposition, le pamphlétaire, le faiseur de caricatures, le chansonnier frondeur eurent ainsi à subir la société des tire-laine ou des chevaliers du surin. Les ministres de la Restauration, pareils à ceux de l'Empire, ne les ménageaient guère... « La plus terrible des bêtes féroces, a dit Plutarque, est l'homme qui unit la passion au pouvoir (1). »

La Force était en outre un lieu de correction pour les jeunes malfaiteurs, la maison purifiante où la philanthropie les ramenait au bien. Toujours si maternelle, la tendresse administrative prenait grand soin des chers nourrissons; elle isolait prudemment les « mômes, » les tenait à l'écart de la Fosse aux Lions, préau où s'ébattaient tant de bêtes sauvages, et ni le « grinche, » ni le « pégriot » n'avaient contact avec cette intéressante jeunesse. « Sachons former l'enfance, » disaient, depuis Rousseau, les pédagogues : nous montrerons bientôt comment les éducateurs de La Force savaient inculquer la sagesse.

Inutile à Fouché, maître absolu au Temple, cette prison bigarrée ressortissait à la Préfecture de police. Dubois y commandait en souverain, et son chef de division, Parisot, en avait la haute surveillance. Fonctionnaire important, ce Parisot étendait sa main puissante sur les « maisons d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention, de mendicité, sises dans le département de la Seine. » Un potentat! Mais tant de maisons à régenter fatiguaient le pauvre homme, et on l'avait doublé d'un auxiliaire, l'inspecteur Honnein. Or, le citoyen inspecteur

(1) Voyez notamment la brochure du journaliste J.-D. Magalon : *Ma translation à la Force* (Paris, 1824).

inspectait assez mal : La Force était célèbre par la fréquence de ses épidémies. Les détenus y abominaient la puanteur des ateliers, la dégoûtante nourriture, la brutalité des gardiens, le régime du bâton et des étrivières. Son infirmerie n'était qu'une ignoble sentine. La pourriture d'hôpital y sévissait; aucun médicament; un lit servait souvent à deux malades; le galeux couchait à côté du typhique... Enfer plus torturant que l'enfer même, La Force était donc le « schéol » des larmes, des blasphèmes, des grincemens de dents : Dieu, toutefois, aurait eu scrupule à y loger le diable.

Le lundi, 28 thermidor, tandis qu'un chaud soleil d'août criblait de ses rayons la rue Saint-Antoine, l'officier de paix Bouchon déposa Donnadieu dans le greffe de La Force.

On l'attendait depuis deux jours; mais sa méchante réputation l'avait précédé. Averti par la Préfecture, le directeur de la prison savait quelle sorte de criminel il allait recevoir. Aussi l'avait-il gratifié d'un gardien merveilleux, tourmenteur sans rival parmi les casse-museaux et les briseurs d'échines. Cette formidable brute avait pour surnom « Léopard, » à cause de son mufle bestial, de ses yeux verts, et de ses longues moustaches. Il prit donc livraison du raisonneur qu'il devait mater, lui montra son gourdin, l'engagea de se tenir tranquille, le fouilla soigneusement, l'obligea même à se déshabiller, pour mieux palper les poches... De nouveau, la mise au secret!

Les chambres de la mise au secret étaient situées dans le quartier des « mômes, » et la courette où se chamaillait cette marmaille servait de promenoir aux prisonniers politiques. En pénétrant dans sa fétide cellule, Donnadieu voulut protester : sur les murs, des lézardes; des crevasses dans le plafond, et sortant de ces trous, une légion de punaises! Mais un geste de Léopard coupa court à la doléance. D'ailleurs, l'homme qu'il voulait réduire était déjà fort abattu. Ses habits tombaient en loques; ses chaussures devenaient des savates; il n'avait pas d'argent pour amadouer le fauve à patte menaçante: quand donc tant de cruautés allaient-elles finir? Pourtant, il se raidissait contre l'épreuve nouvelle, se promettait de ne pas faiblir, de braver Davout, Fouché, Desmarest, la « Boutique » des Tuileries, la « rousse » du quai Voltaire: un autre saint Laurent, un nouveau Bonivard!...

Resté seul, Donnadieu revit sans doute l'effronté minois de Julie, entendant son babil, ses mensonges d'amour, son ricanement insulteur... « Ah! la coquine!... » Et Gabriel chassa bien vite l'obsédant fantôme...A présent, il songeait à sa mère, la pieuse dame huguenote, par lui si longtemps délaissée... « Pauvre vieille! Toi aussi, tu devais souffrir dans ton galetas sans pain... » Oui, elle pleurait, là-bas, dans son échoppe de Nîmes, « la pauvre vieille, » veuve du suicidé, mère d'un enfant ingrat. Sa détresse était devenue navrante, et jamais cependant le fils tant choyé d'elle ne lui adressait de secours!... Mais pourquoi cette image, brusquement apparue? O souffrance, puissante éducatrice du cœur humain, donneuse de saintes leçons, maîtresse de toute morale!...

A l'heure du repas, Léopard revint: il apportait l'ordinaire de la prison. Une écuelle d'étain était pendue à la muraille; le geôlier y versa la pitance, tira de sa poche un couteau, coupa une tranche de boule de son, puis regarda son pâtiras laper la friandise. Ni cuillère, ni fourchette: La Force traitait ses pensionnaires à la façon d'un vautrait au chenil... La nuit vint; elle fut mauvaise. Dans les dortoirs voisins, les « mômes » criaient, se disputaient, faisaient du tapage. Et tout à coup, un lourd silence puis des hurlemens de douleur: le surveillant rossait les garnemens; il moralisait l'enfance.

Le lendemain, Donnadieu reçut la permission de se promener dans la courette. Par ces brûlantes journées d'août, les enfans qu'éduquait la Nation travaillaient en plein air, et, tout en besognant, les chers petits chantaient. Ils chantaient, non certes de pieux cantiques, *Sainte Geneviève de Brabant* ou le *Grand Saint Hubert*, mais l'obscène et inepte « goualante » de *La Pelle :* « Pelle en haut, pelle en bas, pelle ayant un joli manche... » Parfois, lorsque la voix de l'un des galopins se faisait criarde, et sa mimique trop libertine, un coup de lanière le frappait au visage: son pudique gardien continuait à moraliser... Donnadieu aurait voulu peut-être intervenir, si le bâton de Léopard n'eût rendu vaine toute éloquence. On le ramena bientôt en cellule...

Et soudain, il sentit de lancinantes douleurs : ses blessures venaient de se rouvrir.

Au cours de ses campagnes, le commandant avait reçu deux balles dans le ventre, mais les carabins de l'armée n'avaient pu les extraire. Ignorans, voire ignares, les apprentis Larrey, les sous-Desgenettes de nos demi-brigades étaient, à cette époque,

d'assez piètres opérateurs, et leur maladresse est restée légendaire. Donnadieu avait donc conservé dans le corps deux souvenirs de kaiserlicks, plaies mal cicatrisées qui se rouvraient souvent, et provoquaient alors chez cet énervé de véritables accès de délire. Déjà souffrant au Temple, il avait écrit à Fouché, le suppliant d'autoriser une visite du chirurgien Pelletan. Sa lettre étonnamment naïve vaut la peine qu'on la reproduise; elle montre la candeur de l'amant mystifié par Julie; elle est aussi d'un homme que l'angoisse déprime et que va broyer le désespoir : « J'en appelle, citoyen ministre, à votre seule humanité. Que mon triste sort vous parle en ma faveur ! Je mérite d'intéresser l'âme d'un être sensible. Tout ce que la nature peut offrir de tableaux douloureux, je le réunis sur ma tête. Une mère mourant peut-être en sa maison de douleur et de besoin ! Et moi, réduit à ma dernière chemise, bientôt n'ayant plus de chaussures pour mettre à mes pieds. Je suis pourtant couvert de cicatrices, stigmates de l'honneur, reçus pour la défense de la patrie !... Vous êtes fils et père; vous êtes juste et humain : que vos sentimens soient mes juges !... » Balivernes ! s'était dit Fouché, et cet « être sensible » n'avait rien fait répondre.

Maintenant, sous les chaleurs de thermidor, dans l'infection de La Force, une fièvre traumatique s'était déclarée; les lésions suppuraient et s'envenimaient : Donnadieu souffrait atrocement... Il appela : «... Un médecin ! Qu'on me porte à l'infirmerie !... » Mais le médecin de la maison d'arrêt, l'officier de santé Colon, était absent, suivant l'usage : seuls les infirmiers arrivèrent...

Étranges infirmiers vraiment !... Quatre hommes pénétrèrent dans la chambre de Donnadieu, se ruèrent sur le malade, lui arrachèrent ses habits, le jetèrent contre le plancher, puis à coups d'ongle se mirent à débrider les blessures. Le supplicié poussa un cri de rage : ils déchirèrent encore. De son doigt, un des tortionnaires sondait les plaies béantes, fouillant, et les élargissant... Des facéties !... « Une boîte à lettres, cela? La cache pour ta correspondance ?... » Convulsé, le patient n'osait plus se débattre : Léopard le regardait, armé de son bâton. « Les infâmes ! raconta plus tard Donnadieu, ils enfoncèrent leurs mains dans mes glorieuses blessures... Je les ai reçues en ouvrant passage à l'Armée du Rhin. » Plaintes inutiles ! Les bourreaux avaient obéi à des ordres.

Alors, dans l'infirmerie de La Force, parmi les sacripans des-

tinés à la fosse commune, Donnadieu comprit, de nouveau : il devait, cette fois, céder ou périr !...

Alors, il jugea mieux d'Année, de ses conseils, de sa morale : « Pour les maux sans remèdes, l'habile médecin a recours au poison... » La police !...

Alors, sentant son cas désespéré, il écrivit au protecteur Davout... L'indomptable Donnadieu était enfin dompté.

X. — REVANCHE DE L'AMOUR

Vers la fin du mois de fructidor, Oudinot se trouvait, un jour, en visite chez Davout. Le commandant des grenadiers de la Garde l'avait convoqué, et toujours très cassant, l'interrogeait : « Avait-il reçu des nouvelles de Delmas ?... Non ?... Eh bien ! Davout allait lui en fournir ! Destitué et mis en surveillance, le Limousin résidait à Luxeuil. Il y traitait ses rhumatismes de fort plaisante façon, chassait le sanglier, menait une vie joyeuse ; mais incorrigible continuait à critiquer le gouvernement. Vous son ami, vous feriez bien d'engager ce bavard à brider sa langue... » Oudinot avait mal accueilli l'injonction... « Ah çà, daignerait-on enfin lui octroyer la paix ? Quand donc les mouches de la police iraient-elles voleter ailleurs qu'aux environs de Polangis ? Intolérable, cet espionnage ! Le Consul, pourtant, avait lieu d'être satisfait : Delmas en exil ; Fournier au Temple ; Donnadieu supplicié ! »

— Supplicié, Donnadieu ?

— Oui, étranglé, dit-on, dans un cachot de La Force !

Pour seule réponse, le chef de la police privée ouvrit une porte de son cabinet :

— Regardez, mon cher général.

Dans la chambre voisine, installé comme en son logis, ingambe et dispos, sans gendarmes, ni menottes, le martyr attendait... « Compris ! Ah ! le malheureux !... » Et Oudinot cessa de s'apitoyer.

Le bienfaisant Davout venait, du reste, de se montrer indiscret : ce n'était pas Fouché qui « brûlait » ainsi ses mouchards.

Remis en liberté, le souffre-douleur de Bonaparte se portait, maintenant, à merveille ; la cuisine policière semblait lui convenir ; même, il avait recouvré la vigueur de ses bras.

A peine sorti de prison, il était allé, rue de la Planche, serrer la main du bon jeune homme Année. Une entrevue touchante! Donnadieu remercia d'abord cet ami, sagace conseiller, puis s'informa de sa Petite Julie... « En montant l'escalier, il avait curieusement inspecté la loge du concierge; mais, ô surprise! plus d'époux Basset, et leur tourterelle envolée! Le couple vénérable avait-il passé de vie à trépas? Leur chère enfant serait-elle malade?... Année le rassura. Les brodeurs avaient déménagé, et cette intéressante famille tenait une boutique dans la rue des Saints-Pères. Donnadieu y courut...

Ils étaient, aujourd'hui, requinqués et commerçans cossus, ces laborieux Basset. Leur magasin de passementeries étalait aux regards une attirante devanture : assortimens complets pour fantassins et cavaliers; épaulettes, brandebourgs ou dragonnes; un argent mystérieux avait grossi la caisse... A l'entrée du revenant, Julie, comme « la jeune et tendre » Imogine de ce fécond Fiévée, se leva frissonnante : « Gabriel! »... Mais non; pas d'embrassades! Le dragon s'était muni d'une cravache et se mit à en jouer... « Tiens, tiens, ma belle, voici pour tes caresses, et voilà pour tes trahisons! » Ce fut une ignoble scène. Le père poussait des gémissemens; la mère injuriait le butor. Bientôt cette rage frénétique sévit contre le mobilier; carreaux, glaces, vitrines, tout volait en éclats; les voisins intervinrent; des passans allèrent quérir la garde; mais Donnadieu, monsieur de la police secrète, fut vite relâché...

Julie cependant paraissait insensible à l'aubade. Elle admirait... « Un mâle, son Gabriel! Et que d'amour dans cette cravache! » A son tour, elle se prit à aimer, car le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. D'ailleurs, l'impertinent Chamfort nous l'a dit : « La femme a dans la tête une case de moins, et dans le cœur une fibre de plus... » Grosse des œuvres de son séducteur, la fillette accoucha, et l'amant redoubla ses tendresses. Il n'était plus l'ingrat Donnadieu; sa Julie l'attirait : au cours de quatre années, il vint de Bretagne, il vint de Touraine, il vint de Calabre, pour la fustiger. La terreur affola les époux Basset. Ils changèrent de logis; mais les démens ont la rancune tenace : Donnadieu les suivait à la piste. Chaque fois qu'il traversait Paris, le galant s'installait chez eux, et s'épargnait la dépense d'une auberge... « Bonjour, c'est encore moi! Je rends visite à mon enfant... » Le plus attentionné des pères!... Il se démenait

alors dans une boutique mise au saccage : Némésis vengeresse, la terrible cravache ne cessait pas de voltiger...

A la fin, ennuyés d'avoir à réparer sans cesse meubles et vaisselle, les parens de l'infante se révoltèrent. Basset, « bourgeois de Paris, » rédigea de lamentables requêtes qu'il adressa au ministre de la Guerre. Son désespoir paternel y parlait un sublime langage : ce lettré devait fréquenter l'Ambigu. « Deux êtres également malheureux et sensiblement outragés dans la personne de leur fille, objet de la violence la plus cruelle, réclament votre protection en faveur de cette jeune infortunée... Elle est le soutien de notre vieillesse, l'Antigone de notre débile existence... Mais l'immoral Donnadieu foule aux pieds les droits les plus saints! Il est atroce : il brise tout; il met tout en pièces. Vous êtes l'appui de la vertu souffrante; permettez que je dépose en vos mains le soin de nos destinées... » C'était un vieux, très vieux bonhomme, un « ancien des jours, » aurait dit l'auteur de *René;* plus obtus que Jocrisse, mais sonore comme un autre Chactas...

Ému par une telle douleur, Berthier qui pratiquait aussi le galimatias, consentit enfin à « protéger la vertu souffrante. » Donnadieu ayant certain jour abusé de ses caresses, le ministre le fit coffrer à l'Abbaye. Il y resta toute une semaine, ne recommença plus, et Basset père dut consoler sa fille, à nouveau délaissée...

Trouva-t-elle cette consolation? Esprit inventif, cœur fertile en ressources, Julie découvrit-elle l'époux philosophe qui accepta pour sien l'enfant de Donnadieu? Transforma-t-elle plutôt le rêve de sa famille en palpable réalité? Se vit-elle gratifiée du riche entreteneur, ambition de sa mère, et délurée grisette, finit-elle experte cocotte? Nous ne savons, et qu'importe! Mais une pareille héroïne méritait, croyons-nous, d'être connue. Elle tint le premier rôle dans une sinistre tragédie de police, et remplit son emploi en artiste consommée : honneur donc à cette autre Duchesnois! De plus, dévergondée, perfide et rancunière, l'inconsciente Julie Basset fait le pendant de Fortunée Hamelin. Elle aussi est bien la femme de son époque, la fille d'une France sans loi morale parce qu'elle vivait sans Dieu : la description de cette monstruosité psychologique devait entrer dans notre sujet. L'amant, d'ailleurs, vaut la maîtresse; se ressemblant, ils s'assemblèrent. Promesse d'éternel amour, puis lâche abandon,

chez l'homme; fureur, vengeance et forfait, chez la femme, — aucun élément dramatique ne fait défaut au roman de leur aventure. Il est cruellement vrai, partant il semble invraisemblable, — mais la réalité de l'Histoire sera toujours un conte invraisemblable, le plus romanesque des romans (1).

Or, tandis que Donnadieu se désolait, au Temple, les compagnons de la « Patience » avaient décidé l'assassinat du Premier Consul.

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

(1) Archives administratives de la Guerre. Trois requêtes des époux Basset se trouvent dans le dossier Donnadieu. Curieuses et suggestives malgré leur style amphigourique, elles nous apprennent l'équipée de Julie, sa grossesse et son abandon; elles nous disent aussi l'effroi qu'inspiraient à de vieilles gens les fureurs de son amant. Rapprochés d'une lettre à Desmarest que nous avons indiquée plus haut, ces documens éclairent les ténèbres de la « mystérieuse aventure : » une fille séduite et délaissée se venge d'un suborneur. Année, qui la vit à l'œuvre, corrobore dans sa brochure les documens d'archives... « Le chef d'escadron avait alors pour amie une très jeune et très jolie personne de la rue de la Planche, fille d'une portière. Elle reçut la mission d'aller le voir au Temple... » Enfin, un rapport « d'informateur » parle de « la petite Julie de la rue du Bac » et annonce qu'elle doit le renseigner sur les faits et gestes de Donnadieu.

Les suppliques des Basset nous révèlent encore qu'en dépit des bourrades, leur fille ressentit un renouveau d'ardeur pour l'homme à la cravache : « Le seul retour de Donnadieu à la maison, en y amenant le trouble, nous ravirait à la fois l'estime publique et l'existence, ou plutôt, le dirais-je sans frémir ? nous exposerait à la honte de voir partir sous nos yeux mêmes notre unique espoir, la seule consolation qui nous reste. » En d'autres termes, Julie voulut, une seconde fois, s'enfuir avec Donnadieu...

Quel était ce Basset qui s'intitule « bourgeois de Paris » et « pensionnaire de l'État? » Doit-on voir en lui le même homme qu'un certain Basset, employé jadis aux recherches par le Comité de Sûreté générale ? Peut-être. En ce cas, les accointances de sa famille avec la police s'expliquent aisément.

Notre description du Temple et de La Force nous a été fournie par les lettres de Donnadieu à Desmarest, et par divers Mémoires d'auteurs contemporains.

LAMENNAIS

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

LE PRÊTRE ET L'AMI

Un des compatriotes de Lamennais, le bénédictin dom Lobineau, auteur d'une *Vie des Saints de Bretagne*, rapporte qu'un vénérable religieux avait coutume d'ajouter aux litanies des Saints, qu'il récitait chaque jour, cette invocation personnelle : *A furore sanctorum libera me, Domine*. Cette fureur des saints, Lamennais en a souffert de son vivant et après sa mort. De son vivant, il fut maintes fois dénoncé et calomnié avec une âpreté où les rancunes personnelles se donnaient carrière, et après sa mort, il n'y eut, pendant un demi-siècle, écrivain pieux qui ne se crût obligé d'accoler à ce nom quelque qualification flétrissante. Puis, avec le temps et sous l'influence d'idées nouvelles dans le monde catholique, une réaction s'est opérée en faveur de Lamennais et meilleure justice lui a été rendue. On s'est rappelé que, durant toute la première moitié de sa vie, il avait été un grand serviteur de l'Église, et l'on a reconnu que, s'il l'a répudiée avec éclat durant la seconde, il a eu cependant cette singulière fortune que, depuis sa mort, quelques-unes de ses doctrines théologiques et sociales ont été consacrées par elle. En effet, lorsqu'il se posait en champion fougueux de l'infaillibilité pontificale, il ne faisait que devancer la décision doctrinale promulguée par le Concile du Vatican, et lorsque, avant de verser, comme

il devait le faire plus tard, dans la démagogie, il se bornait à convier le peuple « au banquet d'espérance, » lorsqu'il adjurait les catholiques de ne point montrer à la démocratie un visage systématiquement hostile, il ne faisait également que devancer les instructions de Léon XIII. Aussi le ton des auteurs catholiques qui se sont occupés de lui le plus récemment s'est-il modifié de façon singulière. C'est ainsi que M. l'abbé Roussel, dans son *Lamennais d'après des documens inédits*, et M. l'abbé Boutard, dans son *Lamennais, sa vie et ses doctrines*, ouvrage tout à fait remarquable, récemment couronné par l'Académie française, ont tous deux parlé de l'auteur des *Affaires de Rome* non seulement avec égards, mais avec sympathie, et que, tout en portant sur lui le jugement qu'il est impossible à un prêtre de ne pas porter, ils ont plaidé en sa faveur les circonstances atténuantes. Dans un autre camp, M. Spuller lui a consacré une biographie qui est presque un dithyrambe, car il a découvert dans le prêtre Breton un ancêtre de la troisième République. A quelque point de vue qu'on se place, l'heure est donc favorable à Lamennais, et je la crois propice à la publication d'une correspondance, demeurée jusqu'ici inédite, qui m'a été confiée. Cette correspondance, très différente par le ton de celles qui ont été publiées jusqu'à présent, le fera voir sous un jour assez intéressant et nouveau; mais il faut d'abord faire connaître les circonstances dans lesquelles cette correspondance s'ouvrit.

I

L'année 1818 fut, dans la vie orageuse de Lamennais, à la fois la plus brillante et la plus paisible. Le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion* avait paru vers la fin de l'année précédente, et, d'inconnu la veille, l'avait, presque du jour au lendemain, rendu célèbre. « Ce livre-là réveillerait un mort, » disait Mgr Frayssinous pour qui Lamennais devait bientôt se montrer si sévère. Chateaubriand lui prédisait l'immortalité; un écrivain religieux le comparait à Pascal, et Lacordaire pouvait, bien des années après, dire sans exagération « qu'il s'était trouvé en un seul jour investi de la puissance de Bossuet. »

Cet éclatant succès n'avait rien changé à la vie et aux habitudes très simples de Lamennais. Il demeurait alors dans cette

impasse des Feuillantines, les « vertes Feuillantines » dont Victor Hugo a rendu célèbre le nom poétique et doux. Il y avait trouvé l'hospitalité dans un pensionnat ouvert, au retour de l'émigration, par trois vieilles demoiselles bretonnes, qui restèrent pour lui jusqu'à la fin des amies fidèles. Il y occupait un très modeste appartement où il passait presque toutes ses journées, sortant très peu et s'absorbant dans ses travaux. Très frileux, il se tenait presque toujours assis au coin du feu, revêtu d'une grande lévite qui lui tombait jusqu'aux pieds, un mouchoir sur les genoux. Quand on sonnait à sa porte, c'était presque toujours lui-même qui allait ouvrir, et, presque toujours aussi, le visiteur qui demandait : *L'abbé de Lamennais*, s'étonnait qu'un personnage de si chétive apparence répondît : *C'est moi.*

Ces fréquentes visites importunaient Lamennais, qui se plaignait que les curieux le vinssent voir « comme le singe de la foire. » Cependant, quand, par l'intermédiaire de l'abbé Carron, qui était l'aumônier du pensionnat et le directeur de Lamennais, une femme, de lui inconnue, lui fit demander de la recevoir, en vrai prêtre qui sait qu'il se doit à toutes les âmes, il ne se crut pas le droit de la repousser, et il répondit à cette démarche par la lettre suivante :

L'abbé de Lamennais, auteur de l'*Essai sur l'Indifférence en matière de religion*, se fera un plaisir et un devoir de conférer avec la personne qui a écrit à M. l'abbé Carron pour demander son adresse. Il sera chez lui demain mardi depuis dix heures du matin, jusqu'à une heure.

Par ce billet laconique, s'ouvrit une correspondance qui devait durer autant que la vie de Lamennais, car, si la première lettre est de 1818, la dernière est datée de janvier 1854, c'est-à-dire d'un mois avant sa mort. C'est cette correspondance, précieusement conservée, depuis la première lettre jusqu'à la dernière, que je voudrais faire connaître par de larges extraits, avant le jour où elle sera publiée intégralement.

La personne à qui ces lettres sont adressées s'appelait, de son nom de jeune fille, Marie-Madeleine-Olympe du Buc de Sainte-Olympe. Elle était née en 1790, à Saint-Domingue. Son père demeura longtemps aux Antilles, où il devint gouverneur de la Martinique. Sa mère, au contraire, revint en France et s'établit à Orléans. Elle se sépara de sa fille et la confia à Mme Campan, l'ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette, qui avait

ouvert à Écouen un pensionnat célèbre, devenu le berceau des maisons de la Légion d'honneur. Olympe de Saint-Luc y reçut une éducation qui, au point de vue intellectuel, était assez forte pour le temps, mais qui, au point de vue moral et surtout religieux, était peut-être insuffisante. Bien des années après, dans une lettre à une amie, elle jugeait cette éducation et surtout elle-même avec une sévérité excessive :

Je me débats dans mon imperfection pour tirer de moi quelque chose d'utile à mes enfans, et ce quelque chose, je l'extrais à grand'peine d'une nature violente, passionnée, inégale, sur laquelle l'éducation n'a point passé lorsqu'elle était encore maniable, et qui depuis, raidie par l'âge et l'habitude, ne s'est ployée qu'avec effort et incomplètement devant de tardives convictions. Je me pleure de bien bonne foi en reconnaissant ce que je suis et en entrevoyant ce que j'aurais pu être si l'on m'avait élevée comme je tâche d'élever ceux dont la destinée m'est confiée. J'espère qu'il ne sera pas vrai pour eux que les fautes des pères soient perdues pour les enfans...

Les défauts dont elle s'accusait avec une humilité si touchante n'étaient que ceux d'une très noble et généreuse nature. Toute sa vie, elle demeura en effet ardente, impétueuse, sujette à des impulsions brusques où le cœur l'emportait parfois sur la raison. Elle ne pouvait se défendre d'apporter dans toutes les relations, dans toutes les affections, quelle qu'en fût la nature, des exigences excessives. Donnant beaucoup, elle croyait fréquemment ne pas recevoir autant qu'elle donnait. « Elle aurait voulu, m'a dit une personne de sa famille, être aimée, comme Dieu, d'un amour exclusif. » Elle-même n'était cependant pas exclusive et savait au contraire, dans les affections les plus diverses, faire à chacun une large part. A un ami d'enfance qui craignait précisément qu'une affection nouvelle ne portât quelque préjudice à celle qu'elle lui portait d'ancienne date, elle faisait cette jolie réponse : « Rassurez-vous; votre amitié m'est plus que jamais nécessaire; en ce genre, le cœur n'a pas trop de tout. »

A dix-sept ans, Olympe de Saint-Luc fut mariée à un petit gentilhomme, M. de Lacan, qui eut de graves torts envers elle, et dont elle ne tarda pas à se séparer. Libre de tous devoirs, elle mena, pendant une dizaine d'années, la vie du monde, fréquentant de préférence les salons qui, durant les dernières années de l'Empire ou les premières de la Restauration, avaient conservé les traditions du XVIIIe siècle, entre autres celui de la

belle princesse de Chimay, autrefois Mme Tallien, et celui de Mme de Boufflers, autrefois Mme de Sabran. Elle était fort belle. Une miniature de cette époque de sa vie la montre en costume du temps, c'est-à-dire fort décolletée, avec des bras, des épaules et des yeux superbes. Jusqu'à la fin de sa vie, elle conserva cette dernière beauté de la femme. Je me souviens de l'avoir vue dans ma jeunesse et d'en avoir été frappé. Pour ne présenter rien en soi de répréhensible, l'existence qu'elle menait n'était donc pas sans danger pour une jeune femme sans protecteur et sans gardien. Comme il arrive souvent aux femmes qu'entraîne le tourbillon du monde, elle valait cependant mieux que sa vie, et elle en sentait tout le vide. Peu à peu, le dégoût de cette vie l'envahissait, et son âme se tournait vers les préoccupations religieuses. Elle avait, suivant une belle expression, « le tourment des choses divines, » et elle faisait la confidence de son tourment à cet ami d'enfance dont j'ai parlé tout à l'heure et qui devait un jour, sous le nom de Benoist d'Azy, se faire une situation considérable dans la politique et la grande industrie. Elle lui écrivait :

Chaque jour les idées religieuses m'occupent davantage; mon esprit suit cette pente, et mon âme cherche cette lumière. Ce que j'éprouve est peut-être une trop faible lueur qui s'éteindra et me laissera de nouveau plongée dans les ténèbres. Je la soigne et l'échauffe avec un mélange de joie et de crainte. Quelquefois il me semble qu'elle devient plus vive et quelquefois je crois qu'elle va mourir.

Elle était dans cette disposition anxieuse quand le premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence en matière de religion*, qui faisait alors grand bruit, lui tomba sous la main.

L'*Essai sur l'Indifférence* trouve aujourd'hui peu de lecteurs. Je n'oserais garantir contre une déception ceux qui entreprendraient cette lecture. C'est le propre des livres d'apologétique de vieillir vite. Je me suis laissé conter qu'un vieux professeur de théologie croyait un jour avoir fait une réponse victorieuse à certaine objection soulevée par un séminariste, son élève. Mais le séminariste lui ayant répondu à son tour : « Cela ne prouve rien, » le vieux professeur se contenta de dire en soupirant : « De mon temps, cela prouvait. » C'est que l'esprit humain est ainsi fait qu'il change d'objections, parce qu'il change de dispositions. Lamennais avait donné comme épigraphe à son ouvrage cette parole de l'Écriture : *Impius, quum in profundum venerit, contemnit*, et il n'avait pas tort. Si paradoxale en effet que l'opinion puisse pa-

raître, on serait fondé à prétendre que la doctrine catholique était tenue en moins haute estime sous la Restauration que de nos jours. Sans doute, le décor, la façade, étaient catholiques. Pour les uns, la religion catholique était l'un des articles d'un programme politique; pour les autres, elle demeurait une convenance sociale et une règle des usages, sinon des mœurs; pour d'autres encore, elle servait de thème à des élucubrations littéraires ou poétiques; mais Lamennais avait raison lorsque, sous cet aspect trompeur, son œil perçant découvrait un fond d'indifférence. Les esprits qui se considéraient comme supérieurs et qui n'étaient que superficiels croyaient que la doctrine catholique avait fait son temps et qu'elle serait prochainement remplacée par une vague philosophie spiritualiste, et quant aux autres, « aux âmes faibles, aux esprits légers, mais non pervertis entièrement, » Lamennais montrait un sens juste de leurs dispositions véritables lorsqu'il leur demandait « d'examiner sérieusement ce que jusque-là ils avaient méprisé sans le connaître. » « Puissent-ils, disaient les dernières lignes de l'*Introduction*, s'y déterminer pour la gloire de la vérité et pour leur propre bonheur. Quoi qu'on essaye de se persuader, ces deux choses sont inséparables. Il n'y a de bonheur qu'au sein de la vérité parce qu'il n'y a de repos que là. L'erreur enivre, l'indifférence assoupit, mais ni l'une ni l'autre ne comblent le vide du cœur. »

Le bonheur! le repos! Mme de Lacan n'avait trouvé ni l'un ni l'autre dans la vie qu'elle avait menée jusque-là. Rien n'avait comblé le vide de son cœur. Ce langage, nouveau pour elle, la remua profondément, car il répondait aux agitations de son âme. Tout l'été elle s'était absorbée dans la lecture de l'*Essai sur l'Indifférence*, sans pouvoir en détacher sa pensée. Elle écrivait à Benoist d'Azy :

Ce n'est point un genre de lecture auquel on puisse faire succéder une occupation vulgaire. Cet ouvrage occupe mes pensées; il parle à mon cœur; j'y pense mille fois le jour lorsque des sujets puérils bourdonnent autour de moi.... Ce qui me plaît dans l'auteur de ce livre c'est son austère énergie, cette puissance de conviction qu'il a et qu'il fait partager. Je trouve que la moindre hésitation et même le trop d'indulgence en pareille matière nuit au respect qu'elles inspirent et à la foi qu'elles cherchent à convaincre. J'ai souvent dit que la voix impérieuse de Bossuet eût été mille fois plus puissante sur moi que l'onctueuse éloquence de Fénelon...

Et dans une autre lettre :

Il me tarde de pouvoir vous envoyer l'*Essai sur l'Indifférence* et vous associer à l'impression profonde dont il me pénètre. On y trouve tout : cette voix impérative qui met la foi au-dessus de la raison et hors de sa faible portée, cette logique victorieuse qui convainc l'esprit après avoir semblé le dédaigner, et cette puissance de l'âme qui touche et transporte.

Mme de Lacan ne put se soustraire longtemps à l'attirance de cette austère énergie et de cette voix impérieuse par laquelle elle se sentait dominée de loin, ainsi qu'elle l'eût été au XVIIe siècle par celle de Bossuet, et, comme nous l'avons vu, au courant du mois d'août 1818, elle demanda et obtint d'être reçue par Lamennais.

II

Le témoignage de tous ceux qui ont été en relation personnelle avec Lamennais est unanime sur l'influence qu'il exerçait directement sur ceux qui l'écoutaient. Il ne se sentait pas orateur et il n'essaya jamais de parler en public, mais il était éloquent dans la conversation. Il le demeura toujours et quand, dans la première moitié de sa vie, à cette éloquence s'ajoutait l'onction du prêtre, il devait être irrésistible. Maurice de Guérin, Lacordaire, Montalembert, Lamartine, Victor Hugo, Sainte-Beuve lui-même ont tour à tour subi son ascendant. Une femme comme Mme de Lacan n'était par faite pour y résister. Cette première entrevue avec Lamennais fut décisive dans sa vie. Nous n'en avons point le récit de sa main, mais on en trouve du moins l'écho dans une lettre que Lamennais lui-même lui adressait quelques jours après et qui ouvre cette longue correspondance. Elle mérite d'être citée presque tout entière :

J'achève, madame, de relire votre lettre; elle me touche extrêmement; j'y vois les angoisses et les combats d'un cœur que Dieu rappelle à lui, car c'est la grâce qui agit en vous, et je m'abuserais étrangement si je croyais avoir contribué au changement survenu dans vos pensées. L'homme ne peut rien pour l'homme ; mais Dieu, qui se sert de tout pour accomplir ses desseins, et qui se plaît à employer de préférence les plus faibles instrumens, a mis dans ma bouche je ne sais moi-même quelles paroles qu'il voulait vous faire entendre, et dans votre âme des sentimens que je considère, avec une grande joie, comme les prémices de sa miséricorde à votre égard. Je désire que vous vous arrêtiez sur cette pensée ; elle doit exciter en vous une vive reconnaissance pour celui que vous avez oublié si longtemps, et qui vous prévient aujourd'hui avec une bonté si ravissante. Quand vous songerez que c'est Dieu lui-même qui sollicite votre amour, sans doute

vous ne le lui refuserez pas; et si une fois vous commencez à l'aimer comme il veut l'être, si vous voyez en lui votre lumière, votre bien, votre tout, il n'en faut pas davantage, et votre salut, madame, est assuré.

Mais, pour entrer dans quelques détails qu'autorise la confiance dont vous m'honorez, souffrez que je vous représente la nécessité de correspondre aux grâces qui vous sont offertes ; il y aurait aussi trop d'ingratitude à les laisser s'éteindre sans fruit au fond de votre cœur. Votre sort est entre vos mains; il dépendra vraisemblablement du parti que vous allez prendre et de votre constance à marcher dans la route que Dieu vous ouvre. Vous avez à combattre deux ennemis terribles; employez à les vaincre cette force de caractère qui ne vous a été donnée que pour cela ; et cependant souvenez-vous que toute notre force consiste à nous sentir faibles, et toute notre grandeur à nous humilier profondément. Ce langage vous paraît dur peut-être. Dieu sait néanmoins qu'il m'est inspiré par le plus tendre intérêt pour votre âme, et qu'à l'exemple de Jésus-Christ, je donnerais ma vie, et mille vies si je les avais, pour assurer votre bonheur.

Il lui donne ensuite quelques instructions pour ses prières, qui ne doivent pas être longues, mais ferventes, et pour ses lectures, lui recommandant d'apprendre par cœur le catéchisme afin de connaître sa religion. Puis il continue :

Il y a tel sacrifice que vous n'obtiendrez jamais de vous! Madame, vous ne savez pas encore ce que c'est que la religion; vous ne connaissez pas sa puissance. Sans doute que, de vous-même, vous ne vous résoudriez jamais, je ne dis pas à *tel sacrifice*, mais à aucun sacrifice, même le plus léger; ils sont tous au-dessus de vos seules forces. Mais quand Dieu vous les demandera, de cette voix à qui rien ne résiste, il se fera en vous un tel changement, que vous ne comprendrez même plus ce qui pouvait vous arrêter. Je dis ceci sans rien préjuger sur l'obstacle que vous semblez craindre. Quel qu'il soit, ne laissez pas votre esprit s'en trop préoccuper. Cette pensée maintenant vous serait dangereuse. Allez droit à Dieu, sans vous inquiéter des difficultés qui peuvent se rencontrer sur la route; il n'y en a point d'invincibles, je vous le promets en son nom.

Je vous ai obéi, madame, en vous parlant avec toute la liberté de mon ministère. Mon seul regret est de sentir que tout autre eût été plus digne de la confiance que vous me témoignez. Je tremble, je vous l'avoue, de compromettre par mon inexpérience et mon peu de lumières les intérêts d'une âme que la Providence me confie et dont le salut m'est si cher! Comptez du moins sur un dévouement sincère et sans réserve. Je crois voir clairement que Dieu a sur vous des vues de miséricorde; livrez-vous donc à lui avec un plein abandon. Vous ne serez heureuse qu'en l'aimant, en vous consacrant à son service. Tout le reste n'est qu'illusion; qui doit le savoir mieux que vous? Vous avez connu les joies de la terre, et elles n'ont pas rassasié votre cœur : maintenant *venez et goûtez combien le Seigneur est doux* : c'est le vœu que forme la personne du monde qui vous est dévouée avec le plus de respect.

On trouverait difficilement, à ce qu'il me semble, dans toute la correspondance de Lamennais, une lettre d'un aussi beau ton. A travers l'ardent effort de l'apôtre pour confirmer dans son retour à Dieu celle qui l'a choisi pour guide, on découvre déjà l'attrait que cette âme lui inspire et qui devait durer autant que leur vie à tous deux. C'est bien une lettre de prêtre, austère, sévère même si l'on veut, mais c'est déjà une lettre d'ami, charitable, compatissante, intelligente de la nature et des besoins de la femme qui s'adresse à lui. Cette lettre est intéressante en outre par l'expression d'un sentiment rare chez Lamennais : la méfiance de lui-même, la crainte que son inexpérience en matière de direction ne compromette le salut de cette âme. Il craint surtout qu'elle ne conçoive sur l'homme des illusions qui, le jour où elle les aurait perdues, feraient tort à l'autorité du prêtre, et ce sentiment d'humilité se traduit encore dans la lettre suivante :

J'aurais, madame, bien des choses à vous dire sur votre lettre; mais je veux seulement vous engager à considérer devant Dieu combien peu de chose vous trouble, et à en tirer cette conséquence, qu'il faut donc chercher à cette pauvre âme un appui inébranlable, qui n'est autre qu'un parfait abandon entre les mains de la Providence. Vous comptez trop sur l'homme, et sur tel homme en particulier, que votre imagination vous représente avec des perfections qu'il n'eut jamais ; quand vous le connaîtrez, vous ne verrez en lui qu'un composé de bien des misères. Oui, madame, nous avons besoin de nous mieux connaître l'un et l'autre. Procurez-moi donc l'honneur de vous voir aujourd'hui ou demain. Il me tarde que vous soyez désabusée de l'idée que vous vous faites d'un pauvre prêtre, très médiocre d'esprit, quoi que vous pensiez, et d'une santé fort infirme. Il y a un seul point sur lequel vous ne vous êtes pas d'abord trompée, c'est le véritable désir que j'aurais de vous être utile. Il est toujours le même, et je ne sais pas ce qui peut vous faire craindre que j'aie changé. Il est possible que ma dernière lettre se ressentît de l'état où j'étais en l'écrivant. Mon meilleur ami, le guide qui m'était le plus nécessaire, venait d'expirer pour ainsi dire entre mes bras (1). Mon cœur était bien serré, il l'est encore ; cependant, après les premiers momens d'une douleur que le temps n'affaiblira jamais, mais que Dieu console, mes premières pensées et mes premiers soins ont été pour vous. Je n'entends pas m'en faire un mérite, mais vous prouver seulement que vous vous êtes méprise sur mes sentimens. Soyez en paix, madame; quand les hommes vous manqueraient, Dieu ne vous manquerait pas. Je puis vous être enlevé demain; que feriez-vous alors? Il faut être préparé à tout par une parfaite résignation à la volonté divine. Adieu, madame, je suis tout à vous.

(1) Lamennais parle ici de l'abbé Teysstre qui demeurait avec lui aux Feuillantines.

Lamennais se trompait lorsqu'il craignait que son empire sur cette âme ne fût que passager. Mme de Lacan s'abandonna au contraire docilement à lui et trouva, sous cette direction, un repos que, depuis bien des années, elle avait cessé de connaître.

... Mon âme est bien changée aujourd'hui, écrivait-elle à Benoist d'Azy, ou plutôt elle *est fixée*, car, hors de ce qu'elle éprouve maintenant, tout est changement... Je me sens comme renouvelée; une lumière vive et consolante me frappe; les agitations, qui quelquefois me dévoraient, se calment, s'apaisent; il y a dans mes pensées une tranquillité recueillie qui est pour moi une émotion tout inconnue. Je me suis adressée à M. de Lamennais dans toute la simplicité de mon cœur; je lui ai dit ce qu'il m'y faisait découvrir, et je l'ai prié de me guider dans la route qu'il venait d'ouvrir devant moi. Je le verrai sûrement encore, la semaine prochaine, je le désire et le redoute, tout à la fois, car il m'inspire une confiance mêlée d'un peu de crainte...

A la crainte que lui inspirait encore Lamennais succéda chez Mme de Lacan un attachement qui devait survivre à tous les dissentimens. De son côté, Lamennais s'abandonna sans scrupule à cette affection qui s'offrait généreusement à lui et qui répondait aux besoins de sa nature. Cet âpre polémiste avait en effet un côté tendre qui n'apparaît guère dans ses œuvres proprement dites, mais que sa correspondance a révélé. Il avait perdu sa mère étant encore enfant; sa jeunesse avait été sevrée d'affection; on sait peu de chose de la vie menée par lui avant qu'à trente-quatre ans il entrât dans les ordres, et si certains aveux donnent lieu de croire que cette vie ne fut pas exempte de désordres, il n'apparaît pas cependant qu'aucun sentiment véritable et profond l'ait jamais troublée. Lorsqu'il fut en quelque sorte précipité dans le sacerdoce par l'ascendant de volontés imprudentes, mais plus fortes que la sienne, on peut dire que son cœur était vierge. Il le demeura toujours en ce sens que jamais l'amour humain, l'amour vulgaire ne le fit battre. Mais les trésors de tendresse et d'amour, au sens le plus élevé et le plus noble du mot, qui s'étaient accumulés en lui ne demandaient qu'à se répandre. Durant un court séjour en Angleterre, il s'était pris de tendresse pour un jeune Anglais qu'il avait converti, auquel il s'était attaché avec passion, et qui, déjà gravement malade au moment où Lamennais entra en relations avec Mme de Lacan, devait mourir peu de temps après. Il perdit également à ce moment un de ses amisles plus chers, l'abbé Teyssère. Son cœur avait

besoin de consolations. Il les trouva dans cette affection nouvelle où il entrevoyait « une vue de la Providence, » et il se laissait aller à en goûter la douceur : « Je sens bien vivement vos bontés, écrivait-il à Mme de Lacan; elles font le bien-être de mon cœur. »

Une intimité croissante lui permit bientôt d'apprécier la haute valeur intellectuelle de la femme qui se confiait à lui. Aussi, quand elle venait le voir, lui lisait-il certains passages du second volume de l'*Essai sur l'Indifférence* dont il préparait en ce moment la publication, et il acceptait certaines corrections de style qu'elle lui suggérait. Dans ses lettres à Benoist d'Azy, Mme de Lacan s'enorgueillit de cette confiance. Elle raconte même joliment qu'un jour elle trouva Lamennais fort troublé. Il avait reçu une invitation à dîner d'une femme qui l'ennuyait et il ne savait comment s'y prendre pour refuser. Elle lui proposa de rédiger pour lui la lettre de refus. Ce fut, pour la femme du monde qu'elle était, l'affaire d'un instant, mais Lamennais lui en témoigna une reconnaissance infinie. Ce brouillon lui épargnait, disait-il, trois heures de temps qu'il aurait employées à très mal tourner trois lignes d'excuses, et il demandait la permission de le garder pour qu'il pût lui servir dans des occasions semblables.

Cette amitié, qui s'annonçait si douce, connut cependant l'année suivante quelques troubles. Mme de Lacan possédait à Cernay, aux environs de Paris, une petite habitation où elle demeurait avec sa mère et un vieil ami. Au printemps de l'année 1819, Lamennais crut pouvoir sans inconvéniens y faire un séjour de quelque durée. Mais l'abbé Carron, en sa qualité de directeur, en jugea autrement et l'engagea à n'y point retourner, « ayant été averti, écrivait Lamennais à Mme de Lacan, que plusieurs personnes s'étonnaient dans le monde que je demeurasse à la campagne avec une jeune femme et que cela faisait mauvais effet. » Il lui annonçait donc qu'il ne retournerait point à Cernay. Le coup fut rude pour Mme de Lacan, d'autant plus qu'elle s'exagéra la portée de cette interdiction. Elle crut que toute relation avec Lamennais lui serait désormais interdite, et que l'appui dont son âme chancelante sentait encore le besoin allait lui être retiré. Dans un premier mouvement de douleur elle adressa à Lamennais une lettre désespérée que peut-être elle n'envoya pas, car l'original en a été retrouvé dans ses papiers. « Vous m'avez dit : Heureux ceux qui pleurent, lui écrivait-elle ; cette parole est

trop sublime pour que mon cœur, faible, déchiré, puisse y atteindre, mais il en comprend une plus terrestre, bien qu'elle lui semble difficile encore : Heureux ceux qui s'immolent à ce qu'ils aiment. » Et dans la crainte que cette relation, dont elle était si heureuse, ne fît quelque tort à Lamennais ou ne devînt tout au moins un embarras dans sa vie, elle en acceptait le complet sacrifice. Il fallut que Lamennais lui expliquât que l'abbé Carron n'en demandait pas tant. En effet, si Lamennais ne retourna pas à Cernay, ils continuèrent de se voir, comme auparavant, à Paris, soit aux Feuillantines, soit rue Saint-Lazare où demeurait Mme de Lacan, et dans l'intervalle de ces visites, d'assez fréquentes lettres s'échangeaient entre eux.

Au cours de cette même année 1819, leur relation fut encore traversée par un autre orage dont Mme de Lacan fut un peu responsable. Habituée de longue date à mettre en commun avec Benoist d'Azy ses préoccupations religieuses, nous avons vu qu'elle lui avait fait part de l'impression produite sur elle par la lecture de l'*Essai sur l'Indifférence* et de son entrée en relations avec Lamennais. Dans les lettres qu'elle lui écrivait à cette époque, elle transcrivait même de longs passages des lettres de Lamennais (1). Souvent aussi elle montrait à Lamennais les lettres de Benoist d'Azy. Elle voulut aller plus loin et les mettre en relation directe, tenant à ce que son ancien et son nouvel ami se connussent et s'aimassent. Elle n'y réussit que trop à son gré. Leur rencontre eut lieu dans son salon, et, dès le premier abord, Lamennais se prit pour Benoist d'Azy d'une affection, qui alla bientôt jusqu'à l'engouement. Il n'y a pas trois semaines qu'ils se sont rencontrés pour la première fois et déjà Lamennais se plaint de ne pas le voir tous les jours. Quand il ne peut pas le voir, il lui écrit des lettres où se trahit tout ce qu'il y avait, dans cette nature violente, à la fois de fougue et de tendresse (2). On comprend que Mme de Lacan ait souffert de cet engouement. Elle paraît avoir été jalouse à la fois de la place prise par Benoist d'Azy dans le cœur de Lamennais, et de la place prise par Lamennais dans le cœur de Benoist d'Azy. Avec sa nature exigeante et ardente, elle se crut sacrifiée et se répandit en plaintes dont on trouve l'écho dans les lettres de

(1) Quelques-unes des lettres de Mme de Lacan à Benoist d'Azy ont été publiées par M. l'abbé Laveille dans la *Revue du clergé français* du 15 mai 1896.

(2) Ces lettres ont été également publiés en 1898, par M. l'abbé Laveille.

Lamennais à Benoist d'Azy, et même dans une de ses lettres à Mme de Lacan.

Je n'éprouve pas, je ne comprends pas, lui écrit-il, les sentimens exclusifs. Si mon Henry (1) vivait encore (quels souvenirs vous me rappelez !) je mettrais mon bonheur à faire passer jusqu'à lui toute affection dont je serais l'objet. Si j'avais connu M. Benoist avant vous, j'aurais voulu qu'il vous aimât. Si vous ne le connaissiez pas encore, je voudrais que vous l'aimassiez. Je ne sens qu'un désir, c'est d'augmenter le bonheur de ceux que j'aime, et ne trouvant en moi-même qu'impuissance à cet égard, j'appelle à mon aide d'autres affections et plus vives et plus douces. Ma grande misère ne me laisse que cette voie de répondre aux sentimens qu'on daigne m'accorder.

L'orage ne tarda pas à s'apaiser, et cette amitié à trois, où Lamennais s'attribuait un rôle plus modeste que celui qu'il tenait en réalité, dura encore de longues années, jusqu'au jour où, moins fidèle que Mme de Lacan, Benoist d'Azy, fit défection. Dans la vie intime de Mme de Lacan, un événement devait bientôt survenir qui apaisa son cœur, en donnant une satisfaction légitime aux besoins de sa nature passionnée. Mais cet événement devait encore être précédé pour elle d'un temps d'épreuves auxquelles Lamennais fut étroitement mêlé. Il eut à lui demander un grand sacrifice, et ses exigences mêmes établirent plus solidement encore son influence sur elle, car il y a certaines natures, principalement certaines natures de femmes, dont on obtient d'autant plus que plus on leur demande.

III

Mme de Lacan était, je l'ai dit, depuis longtemps séparée de son mari. Quelques mois après qu'elle fut entrée en relations avec Lamennais, M. de Lacan tomba malade. Mme de Lacan se conduisit avec beaucoup de noblesse. Elle offrit de venir s'installer, pour le soigner, au chevet de celui dont elle n'avait eu qu'à se plaindre. Mal entouré, M. de Lacan refusa, et il mourut sans secours d'aucune sorte. Le lendemain de cette mort, Lamennais vint voir Mme de Lacan. La trouvant attristée et troublée de ce qu'elle appelait la fin aride de son mari, il lui dit ces paroles miséricordieuses dont, bien des années après, le souvenir devait

(1) Henry Morman, le jeune Anglais, mort quelques mois auparavant, dont il a été parlé plus haut.

lui revenir : « Un seul mouvement vers Dieu, le dernier soupir exhalé vers lui suffit à sa miséricorde ; ce qui est imperceptible aux hommes, il le voit et s'en contente. »

A vingt-neuf ans, Mme de Lacan se trouvait donc veuve et libre. Son passage dans le monde avait été trop brillant pour qu'elle demeurât longtemps isolée. Elle fut recherchée en mariage par un fort galant homme, le baron Cottu, conseiller à la Cour royale de Paris, qui sut toucher son cœur. Elle agréa cette recherche et leur union allait être conclue, lorsque la famille du baron Cottu y fit opposition, obéissant, à ce qu'il semble, à des motifs assez mesquins. Le baron Cottu était riche. Mme de Lacan n'avait que peu de fortune. La famille du baron Cottu l'accusa d'avoir, en agréant cette recherche, poursuivi des vues intéressées. Indignée de cette calomnie, Mme de Lacan rompit son engagement et, se laissant aller à un de ces mouvemens impétueux auxquels elle était sujette, elle forma le projet de rompre avec le monde et de se réfugier dans une maison religieuse où elle mènerait désormais une vie de retraite et de bonnes œuvres.

L'appui moral de Lamennais ne lui fit pas défaut dans cette épreuve. Il était à ce moment à la Chênaie. Aussi lui écrit-il de fréquentes lettres qui méritent d'être citées, car il s'y montre à la fois ami compatissant et prêtre austère, ne transigeant pas avec le devoir. La première lettre qu'il lui adresse est toute de compassion. Cependant déjà il s'efforce de tourner au profit de l'amour divin les déceptions qu'a causées à cette âme passionnée l'amour humain :

Que je voudrais être près de vous pour vous consoler! N'en doutez pas, jamais je n'eus pour vous plus d'attachement et une estime plus profonde. Je souffre de vos souffrances au delà de toute expression. Le monde, en vérité, est bien abominable, et ce n'est pas sans desseins que Dieu vous le montre tel qu'il est ; il veut sécher jusqu'aux dernières racines du goût que peut-être vous auriez pu conserver pour lui. Votre conduite a été belle et noble ; elle a été tout ce qu'elle devait être ; ne regrettez rien, le jour de la justice viendra, et aussi celui du bonheur. Les hommes n'ont pouvoir sur nous que jusqu'à un certain degré ; au delà ils ne peuvent rien. Qu'avez-vous à craindre d'eux désormais?...

On vous a calomniée indignement ; vous n'en recouvrerez que plus tôt et plus pleinement l'estime qui vous est due. Tous vos vrais amis vous restent, plus dévoués, plus attachés que jamais. Ayez confiance, Dieu vous protège, il veille sur vous ; quand toutes les créatures vous abandonneraient, il ne

vous abandonnera pas. Mais, de grâce, cessez de l'offenser par une défiance injurieuse à son amour. Domptez cette tristesse qui vous tue, ce profond découragement voisin du désespoir, et que la religion vous ordonne de vaincre. Voilà ce que Dieu demande de vous en ce moment ; j'ignore ce qu'il demandera plus tard. En attendant, vivez de résignation et d'amour.

Mme de Lacan ne tarda pas à regretter le parti un peu excessif qu'elle avait adopté. Elle voulait reprendre son existence et ses relations d'autrefois. Elle voulait surtout conserver comme ami dans sa vie l'homme qu'elle ne pouvait prendre pour mari. Lamennais s'élève contre ce dessein avec une sévérité que Bourdaloue, auteur d'un morceau fameux sur les *Amitiés prétendues innocentes*, n'aurait pas désavoué. C'est ici le prêtre qui parle :

Je vais vous parler avec la franchise du meilleur ami que vous ayez ; mon attachement pour vous, mon caractère, ma conscience, me font un devoir de ne vous déguiser aucune vérité. Soyez persuadée d'abord, ou, si vous ne le pouvez pas, *croyez* qu'en ce moment, personne au monde n'est moins en état que vous de juger de votre position, même sous le rapport du bonheur. Vous êtes sous l'empire d'une violente passion. Vous ne voyez rien qu'à travers les nuages qu'elle accumule autour de vous.

J'ignore quels destins vous sont réservés ; mais que vous épousiez ou non M. C., ce que M. D. (1) exige de vous est également sage, et son devoir est de l'exiger. Je vous le demande, pouvez-vous sans cela répondre de vous-même, je dis de votre cœur? Pouvez-vous espérer que son exaltation se calme, lorsque chaque jour vous verrez, vous écouterez celui qui l'excite, lorsque vous vous occuperez de lui, et qu'il vous en occupera lui-même sans cesse? Que les obstacles à votre union subsistent, ou, chose possible, qu'il en naisse de nouveaux, vous nourririez donc volontairement en vous une passion que la religion, que l'honneur même réprouve ? Vous ne le pouvez pas, vous ne le voulez pas, mais vos sentimens vous aveuglent; ils vous empêchent d'apercevoir combien cette faiblesse vous exposerait, combien elle serait incompatible avec tout ce que vous devez à Dieu et à vous-même...

Restez donc où vous êtes, jusqu'à ce que votre sort soit mieux éclairci. Ne sortez qu'à des jours fixes, pour aller aux Missions et chez vos parens et encore si vous êtes certaine de ne pas rencontrer chez ceux-ci l'homme que vous ne devez pas revoir, tant que votre position sera douteuse, par la volonté des autres ou par la sienne. Et moi aussi, je vous parais dur, je le sens, et cependant, jamais je ne vous donnai de plus sûre marque d'affection qu'en ce moment même. Il faut que vous vous vainquiez, il le faut absolument, Dieu le veut. Je vous le demande en son nom; je vous en conjure à genoux. Soyez *vous*, c'est-à-dire résolue à tout ce qu'il y a de bon, de noble, d'honorable et de saint, quoi qu'il vous en doive coûter. Je vous

(1) Cette initiale désigne l'abbé Desjardins qui était le confesseur de Mme de Lacan.

reverrai bientôt : qu'est-ce que cinq ou six semaines ! N'altérez pas votre image au fond de mon cœur.

Mme de Lacan cède à cette objurgation. Elle consent au sacrifice qui lui est demandé; elle accepte de demeurer dans cette maison de retraite où elle avait cherché un refuge provisoire, de ne plus voir l'homme qu'elle aime ; mais la vie, ainsi dépouillée de tout intérêt de cœur, lui paraît désormais vide et décolorée. Elle tombe dans le désespoir, et, sincère autant qu'elle était passionnée, elle fait à Lamennais l'aveu de ce désespoir. Aussi s'attire-t-elle une nouvelle lettre, plus sévère encore que la précédente, bien que la sévérité en soit tempérée par l'affection.

...Ne croyez pas que je vous oublie un seul moment. Vous m'êtes sans cesse présente ; je vois vos souffrances, j'y compatis et voudrais les soulager. Mais ne les aigrissez-vous point par vos réflexions, vos craintes, par une sorte d'obstination triste à vous nourrir de votre douleur?...

Je vous dirai avec franchise que votre dernière lettre m'afflige singulièrement. J'attendais de vous plus de force, plus de constance, plus de ce calme que donne un abandon parfait à Dieu. La passion vous maîtrise encore; vous vous cramponnez à la terre, à mesure que la Providence s'efforce de vous en détacher. Les choses de l'autre vie vous touchent peu; vous n'êtes sensible qu'aux espérances dont vous auriez dû depuis longtemps reconnaître la vanité. A quoi sert de chercher le bonheur où il n'est pas? Vous vous raidissez contre l'ordre éternel. De là ces angoisses qui vous tuent et brisent votre âme en pure perte. Oh ! si vous connaissiez la religion ! elle guérirait bien vite toutes vos plaies ; mais c'est cette guérison même que vous craignez. *Quelle mort*, dites-vous, *après tant de vie !* Est-ce que ce mot ne vous effraie pas? Appelez-vous donc vie un amour qui passe, et le sacrifice de vous-même à la créature? Revenez, revenez, la vie n'est pas là. Ouvrez les yeux sur le néant de ce qui vous séduit. Ainsi donc, à vous entendre, l'obéissance au devoir, l'exercice de la vertu, les consolations de la foi, l'amour infini de Dieu, l'éternité et ses espérances, ses joies, sa félicité, tout cela, c'est la mort! Non, vous ne l'avez jamais pensé; c'est votre bouche seule qui a prononcé ces paroles que votre cœur désavoue. Je n'en doute pas, j'en suis certain, mais voyez de grâce si le sentiment qui vous aveugle à ce point peut être toléré, s'il peut être nourri volontairement. Je m'en rapporte à vous-même. La conduite de Dieu sur vous est admirable. Il vous a sauvée du plus grand danger où peut-être vous fussiez-vous trouvée encore, il vous en a sauvée malgré vous. Vous le reconnaîtrez plus tard. En attendant, croyez, ayez confiance, aimez le Dieu qui vous donne de si touchantes preuves d'amour. Rien ne vous paraîtra pénible quand vous aurez pour lui ce même amour qu'il a pour vous. Ne voulez-vous pas vous remettre tout entière en de si douces et si puissantes mains ?

Les choses finirent cependant par s'arranger mieux que ne

l'espérait Mme de Lacan. M. Cottu persista dans sa recherche ; sa famille ne persista pas dans l'opposition qu'elle faisait à son mariage et, l'année suivante, Mme de Lacan contractait avec lui une union où elle trouva pendant vingt-neuf ans le plus parfait bonheur conjugal. C'est sous le nom de la baronne Cottu qu'il est souvent question d'elle dans les diverses publications qui concernent Lamennais ; et c'est ainsi que nous l'appellerons désormais.

IV

Le baron Cottu était un magistrat de vieille roche, un parlementaire d'autrefois, passionnément royaliste, mais non moins passionnément hostile aux jésuites et à ce qu'on appelait sous la Restauration le *parti prêtre*. Personnellement, il était sceptique et même quelque peu voltairien. Il n'apporta cependant aucun obstacle à l'influence exercée par Lamennais sur Mme Cottu et entretint même avec lui de cordiales relations. Quelques lettres à lui adressées par Lamennais ont été publiées récemment. Ces lettres sont exclusivement politiques, car M. Cottu, tout magistrat qu'il fût, faisait paraître de temps à autre des brochures où il ne se faisait pas faute de critiquer sévèrement la politique du gouvernement qu'il servait. D'accord avec lui sur les critiques, Lamennais ne l'est pas sur les conclusions. M. Cottu ne voit de salut que dans l'autorité et Lamennais que dans la religion. Ces lettres sont curieuses, car Lamennais y fait preuve de ce sens prophétique qui, chez lui, se mêlait à beaucoup d'illusions et de divagations. C'est ainsi que, trois ans avant la Révolution de 1830, il prévoit le triomphe du principe démocratique en Europe comme en France et il prédit non seulement la « République conventionnelle, » mais le « despotisme impérial. »

Pendant ce temps, la correspondance continuait entre Lamennais et la baronne Cottu, plus ou moins active suivant que Lamennais est ou non à la Chênaie. Ces lettres seront prochainement publiées. On les lira, je crois, avec intérêt, car dans la volumineuse correspondance de Lamennais, elles présentent un caractère presque unique. Ce ne sont pas précisément des lettres de direction, car Lamennais n'a jamais été, au sens catholique du mot, le directeur de la baronne Cottu. C'est au confesseur qu'il lui avait probablement donné, l'abbé Desjardins, qu'il la renvoie sou-

vent pour tel ou tel détail de conduite. Mais elles sont d'une belle et haute spiritualité. On sent qu'il est uniquement préoccupé de porter aussi haut que possible cette âme de femme qui s'est confiée à lui. Il la conduit toujours directement à Dieu, au Christ, sans l'astreindre à de petites pratiques de dévotion. Il voudrait la détacher de la terre et tourner ses espérances vers la vie future. Il la nourrit des plus nobles alimens : l'Évangile, l'Imitation, saint Augustin, saint François de Sales, Fénelon; jamais Bossuet, auquel il ne pouvait pardonner son gallicanisme. Ce sont aussi des lettres d'ami, d'un ami attentif et dévoué, mais elles sont d'une sobriété de ton parfaite. Jamais on n'y relève une de ces expressions empruntées à la langue mystique que la malignité publique est si prompte à mal interpréter lorsqu'elle les découvre sous la plume d'un prêtre. La mesure et la dignité y sont toujours, en même temps que la sollicitude et la tendresse. Il entre avec intelligence et compassion dans les peines de celle à qui il écrit. Soit qu'avec sa nature ardente et exigeante, elle se forge des chagrins un peu imaginaires, soit au contraire qu'elle se trouve en butte aux véritables épreuves de la vie, il s'efforce de la réconcilier avec la souffrance et de lui en faire apprécier le mérite :

Si j'étais près de vous, je vous parlerais d'une grande loi à laquelle on fait en général bien peu d'attention et que j'admire d'autant plus que j'y réfléchis davantage; c'est la loi de souffrance sans laquelle il n'y a rien de beau, de grand, ni même de véritablement doux. Le bonheur n'attache point les hommes les uns aux autres. Il faut qu'ils aient souffert ensemble pour s'aimer autant qu'ils sont capables d'aimer. Dans les arts, dans les lettres, dans le monde, toujours et partout la joie est stérile; c'est la douleur qui enfante presque tout ce que les hommes admirent, et la vertu, qui est la beauté par excellence, se perfectionne par la souffrance, dit saint Paul. Heureux ceux qui pleurent! Il y a plus de vérité dans cette parole et plus de consolation réelle que dans les innombrables traités des philosophes sur le souverain bien. »

Lamennais ne poussé pas cependant le mysticisme au point de ne pas compatir aux vraies douleurs. En 1829, Mme Cottu fut atteinte d'une des plus cruelles épreuves que puisse connaître une mère, la perte d'une petite fille de six ans. Cette épreuve fut pour elle d'autant plus cruelle qu'elle traversait à ce moment une période de tiédeur et de trouble religieux. Elle se plaignait du coup qui l'avait frappée; elle voulait transpercer du regard

le voile qui sépare ce monde de l'autre, et elle s'irritait de le trouver si épais. Pendant ces jours douloureux, Lamennais lui adresse plusieurs lettres compatissantes, mais fermes, parfois presque sévères. L'ami n'oublie pas qu'il est prêtre :

Votre douleur est naturelle, elle est juste, mais son exagération ne l'est pas; elle renferme une sorte d'aigreur et de révolte contre la Providence, que vous devez combattre de toutes vos forces, moins par le raisonnement que par la soumission du cœur. Les doutes qui tourmentent votre esprit ne sont autre chose que la grande question de l'origine du mal, que l'athéisme a remuée dans tous les sens, où l'on peut découvrir quelques lueurs, mais qui, pour nous, renfermera toujours un mystère profond, parce qu'il faudrait, pour le résoudre complètement, connaître toute l'étendue du plan de la Providence, toutes les lois de la création et la nature intime des êtres...

Il faudrait pour cela une science infinie, la science de Dieu même, et un esprit qui pût l'embrasser, c'est-à-dire un esprit infini aussi. La foi est le supplément à ce qui nous manque pour comprendre. Elle fait à la fois notre mérite et notre grandeur; notre mérite, parce qu'elle dépend en partie de notre volonté; notre grandeur, parce que par elle nous atteignons à ce qui échappe à notre raison étroite et débile. Celle-ci saisit les deux termes extrêmes de l'immense chaîne des choses, un Dieu juste et bon, et les faits de notre propre nature, la vie, la mort, les maladies, les soucis, les peines, les douleurs. Mais la liaison de ces deux termes, le comment de ce qui est, elle l'ignore. Il y a six mille ans que les hommes croient sans concevoir: pourquoi lutter contre cette foi consolante et pure? Pourquoi amasser des ténèbres devant la seule lumière qui éclaire le chemin de la vie? Pourquoi dire: Je ne croirai pas, si je ne comprends pas ce que le genre humain déclare être incompréhensible? Je n'espérerai pas si je ne vois clairement comment ce que j'espère est et peut être? Prenez garde de nourrir en vous de pareils sentimens; ils n'ont rien de chrétien, rien de raisonnable. Je ne doute pas plus que votre enfant ne soit heureuse, et qu'un jour vous la reverrez, vous la reconnaîtrez, si votre vie s'achève selon Dieu, que je ne doute de ma propre existence. Cherchez dans les secours que la religion vous offre, dans la pratique des devoirs qu'elle prescrit, un repos, une consolation qui n'est que là. Mon cœur est malade des souffrances du vôtre, mais ce qui m'afflige plus que tout le reste, c'est la direction que prennent vos idées. Vous vous êtes trop reprise à la terre; il faut vous élever plus haut. Ici-bas, tout est illusion, illusions de plaisir, illusions de douleurs. Les réalités sont d'un autre ordre, et vous n'aurez de paix qu'en y entrant. Adieu, vous savez si je suis à vous.

La pauvre femme continue cependant de lutter contre une espérance qu'elle trouve trop incertaine. Elle ne veut pas seulement croire; elle voudrait comprendre. Aussi Lamennais lui écrit-il de nouveau:

Ne confondez pas *la foi* avec *la conviction*. La conviction est l'acte de l'esprit qui adhère à ce qu'il voit ou croit voir. La foi est l'acte de la volonté qui se soumet, souvent sans conviction, quelquefois contre la conviction même, à ce qu'une raison extérieure et plus élevée déclare vrai. Voilà pourquoi la foi est toujours possible, moyennant une grâce qui n'est jamais refusée, et voilà aussi pourquoi elle est méritoire. Quiconque veut croire, croit; car cette volonté est la foi même. Le motif qui vous tient éloignée des sacremens n'est donc pas fondé, et vous vous privez par là de la seule force qui peut vous soutenir, de la seule consolation qui peut adoucir l'amertume de vos regrets. Je vous dirais volontiers comme Hamlet : « Il y a plus de choses au ciel et sur la terre qu'on n'en rêve dans votre philosophie; » et dans toute philosophie. Que vous importe de comprendre? Et comment voulez-vous avoir l'idée, le sentiment d'un état qui n'a rien de commun avec votre état actuel? Ce que vous demandez est contradictoire; vous demandez à voir sans yeux, à entendre sans l'organe de l'ouïe. Vous n'avez point, vous ne pouvez avoir le sens de la vie future. Il y a six mille ans que le genre humain y croit inébranlablement, sans la connaître plus que vous, sans la sentir plus que vous. Croyez-y comme lui, avec lui, et ne cherchez pas dans les ténèbres un asile contre l'espérance.

Ces lettres de Lamennais sont encore intéressantes par les jours qu'elles ouvrent sur sa nature intime. Ce lutteur infatigable, cet âpre polémiste était, nous l'avons vu, un tendre. Il était aussi un triste : « Mon âme, disait-il, est douloureuse de tous les côtés. » « Je ne me suis jamais senti bien dans ce monde, a-t-il écrit plus tard; j'en ai toujours désiré un autre et quand je détournais mes regards du seul où nous devions espérer la paix, mon imagination, jeune encore, en créait de fantastique, et ce m'était un grand charme dans ma solitude. Sur le bord de la mer, au fond des forêts, je me nourrissais de ces vaines pensées, et ignorant l'usage de la vie, je l'endormais en berçant dans le vague mon âme fatiguée d'elle-même. » La mélancolie dont il ressentait les atteintes n'était pas cependant ce qu'on a appelé, d'un mot pompeux, le mal du siècle, le mal des Werther, des René, des Oberman, dans lequel il entrait pas mal d'ambition déçue, de vanité et d'égoïsme. Elle était d'une nature plus noble. Elle tenait de cet autre mal qui, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, faisait tant de ravages dans les cloîtres et les déserts, que les Pères de l'Église le désignaient d'un nom spécial. En grec ils l'appelaient *athumia* et en latin : *acedia*. Dégoût de la terre, nostalgie du ciel, cette mélancolie inspirait à un auteur inconnu certaine strophe d'un vieil hymne qu'on chante encore aux Complies, à certaines époques de l'année :

O quando lucescet tuus
Qui nescit occasum dies,
O quando sancta se dabit
Quæ nescit hostem patria.

Quelques-unes des lettres de Lamennais semblent un écho de cet hymne. C'est ainsi qu'un soir, après avoir relu les lettres d'Henry Morman et beaucoup pleuré, il écrivait à Mme Cottu :

Ces souvenirs trop vifs me sont mauvais; ils affaiblissent l'âme, qui n'a pas trop de toutes ses forces pour remplir les devoirs que Dieu lui impose. Il est quelquefois dangereux de trop arrêter ses regards sur l'autre vie, à cause du dégoût que celle-ci inspire. Quand le cœur se sent attiré avec une certaine force au delà du tombeau, tout l'homme défaillit (*sic*), et il devient inutile sur la terre. Après tout, ce ne sera pas long, et nous pouvons bien attendre le moment marqué par la Providence. L'essentiel est qu'il nous trouve préparés.

Et dans une autre lettre :

Pendant que nous sommes sur cette pauvre terre, nous ne saurions en détacher tout à fait nos pensées et nos affections, et même nous ne le devons pas, car il y a des affections qui sont des devoirs. Mais notre cœur doit lier les deux mondes, le monde passager de l'exil et celui qui nous est promis pour l'éternité. Toutes les créatures nous échappent; elles nous quittent, ou nous les quittons. Dieu seul est là toujours, toujours, pour remplir ce vide immense que chacun de nous sent en lui-même. C'est en lui qu'il faut se chercher, car ce n'est qu'en lui qu'on se trouve pour jamais. Ne nous laissons point aller aux illusions du temps; ce rêve finira. Qui que nous soyons, jeunes ou vieux, nous touchons au réveil; et puis, si nous le voulons, la lumière qui ne s'affaiblit point, la paix que rien n'altère, le repos que rien ne trouble, la joie qui ne tarit jamais...

Ce mélange de sensibilité et de violence, de mysticisme et d'âpreté, c'est tout Lamennais. Qui ne l'a pas étudié sous ce double aspect ne le connaît pas. Ces premières lettres de 1818 à 1830 le montrent surtout sous le côté sensible et mystique. Nous allons le voir apparaître sous son côté âpre et violent.

V

La Révolution de 1830 devait séparer Lamennais et Mme Cottu matériellement d'abord, et, au bout de quelques années, bien davantage encore moralement. Le baron Cottu était un ardent légitimiste. Blessé au plus profond de ses convictions par l'avè-

nement d'un souverain qu'il ne considérait pas comme légitime, il ne se contenta pas de donner sa démission de conseiller à la Cour royale : il émigra avec femme et enfans, et s'établit à Lausanne, d'où il s'obstina à ne point revenir pendant six ans. Lamennais, au contraire, qui était à la Chênaie, accourait à Paris et se jetait à corps perdu dans le mouvement. Il appelait à lui Lacordaire et Montalembert. Au mois d'octobre suivant, tous trois ensemble fondaient *l'Avenir*.

L'Avenir : quels souvenirs ce mot seul réveille ! A quelles polémiques la campagne de *l'Avenir* n'a-t-elle pas donné lieu dans l'histoire du mouvement catholique français au siècle dernier ! Ce n'est pas ici le lieu de renouveler ces polémiques, ni de faire le départ entre celles des doctrines de *l'Avenir* qui ont été définitivement condamnées par l'Église et celles qui ont été simplement blâmées comme téméraires et inopportunes. Il est cependant une réflexion à laquelle il est impossible de se dérober : c'est que telle attitude, telle tactique, telle ligne de conduite qui, à une certaine époque, ont été considérées comme téméraires, peuvent, avec les années, être à ce point imposées par les circonstances qu'on ne puisse point en concevoir d'autres. Lorsque, au lendemain de la Révolution de Juillet, les rédacteurs de *l'Avenir* conseillaient aux catholiques de ne plus compter désormais sur l'appui du gouvernement, de se placer sur le terrain du droit commun et d'employer pour la défense des intérêts catholiques les armes que tout pays libre met ou devrait mettre à la disposition des citoyens, la presse, la parole, la liberté d'association et d'enseignement, ils ne faisaient pas autre chose que jeter sur l'avenir (on peut le dire sans jeu de mots) un coup d'œil prophétique, car c'est à l'emploi de ces armes que les catholiques ont dû autrefois leurs succès et qu'ils confient aujourd'hui leur défense. Lacordaire et Montalembert ont donné l'exemple de se servir de ces armes, avec quel éclat, chacun le sait. Il ne serait pas équitable d'exclure Lamennais de la reconnaissance qui leur est due.

Si l'on veut jusqu'au bout être équitable vis-à-vis de Lamennais, il faut encore tenir compte des procédés dont il a été fait usage vis-à-vis de lui. Léon XII, qui l'avait accueilli à Rome avec beaucoup de bienveillance et qui se proposait, a-t-on cru, de le faire cardinal, disait de lui : « C'est un homme qu'il faut conduire *avec la main dans son cœur.* » Le cœur a fait incontesta-

blement défaut dans la façon dont a été traité Lamennais. L'acharnement avec lequel après sa soumission, plus apparente si l'on veut que réelle, on a continué de le dénoncer à Rome, les suspicions dont il n'a cessé d'être l'objet, malgré le silence gardé d'abord par lui, les humiliations successives qu'on s'est plu à lui imposer, n'ont pas été inspirées uniquement *par le zèle de la maison du Seigneur*, et les rancunes gallicanes ont pris contre lui leur revanche. Peut-être est-il permis d'ajouter que, si le siège de Saint-Pierre avait été dès lors occupé par un pontife animé de l'esprit de celui qui devait plus tard reprendre le nom de Léon XII, Lamennais aurait été mieux compris, et les choses, vis-à-vis de lui, n'eussent pas été poussées aussi loin.

Ces circonstances atténuantes ne sauraient cependant servir d'excuse suffisante pour un aussi éclatant reniement. On est catholique, ou on ne l'est pas. On peut ne pas l'être. Quand on s'est déclaré tel, il faut l'être avec logique et docilité, et pour le demeurer, il ne suffit pas de se soumettre, en ce qui concerne la foi et les mœurs, comme dit la langue théologique ; il faut encore, dans les questions qui ne sont pas de pure politique intérieure, car, dans celles-là le citoyen conserve son indépendance, mais qui concernent, au contraire, la direction et le gouvernement de l'Église, savoir reconnaître que le chef de l'Église, voyant de plus haut, doit probablement voir plus loin, et qu'en tout cas, quand il a parlé, il n'y a plus qu'à se taire et à obéir, surtout quand on est prêtre. Lamennais n'eut ni cette logique, ni cette docilité. Il crut qu'il pouvait tout à la fois s'incliner et protester, faire parvenir à Rome une soumission explicite et publier en même temps les *Paroles d'un Croyant*. Cette erreur d'esprit, qu'il ne voulut jamais reconnaître, conduisit jusqu'aux dernières conséquences sa nature intraitable. Ses derniers biographes se sont efforcés de l'absoudre du péché d'orgueil. Ils n'y ont pas, à mon sens, tout à fait réussi.

Pour en revenir à la correspondance qui nous occupe, à partir de cette date, elle change de caractère. Les lettres de Lamennais, au moins celles des premières années qui suivirent la révolution de 1830, ne sont plus des lettres de prêtre. Ce sont des lettres de polémiste et l'on pourrait presque dire de pamphlétaire. Elles sont courtes, haletantes. On sent que la pensée de celui qui les écrit est ailleurs, et qu'il dérobe, pour les consacrer à la correspondance, quelques instans à une existence

fiévreuse. Ce qui en rend la lecture assez déplaisante, c'est qu'elles sont d'une violence politique incroyable. A dire vrai, quelques-unes de celles qu'il adressait à Mme Cottu, durant les dernières années de la Restauration, avaient déjà ce caractère. En présence de la contradiction, le ton devenait rapidement chez lui blessant et insulteur. Il avait pris ces habitudes de polémique depuis sa collaboration fréquente aux journaux les plus violens de l'extrême droite, *le Conservateur* et *le Drapeau blanc*. C'est ainsi qu'après avoir qualifié « de la plus dégoûtante farce qui ait jamais été donnée au monde » la politique suivie par le ministère Villèle, il s'exprime ainsi sur le compte de M. de Villèle lui-même : « Cette espèce d'obstination aveugle et violente, cette rage de désir avec laquelle il se cramponne au pouvoir qui lui échappe, ne m'est pas seulement incompréhensible, mais elle m'effraye comme une vision de l'enfer... Oh ! quel affreux supplice que celui qui sort de l'orgueil ! On se rit de la religion quand elle parle des damnés ; on dit : Où sont-ils et qui les a vus ? Eh bien ! en voilà un, regardez. »

Si, en 1827, Villèle est, aux yeux de Lamennais, le type du damné, on peut penser comme il parle de Louis-Philippe et de ses ministres. « La conduite du gouvernement, écrit-il, est un miracle permanent de bêtise, mais dans cette bêtise, il y a aussi du crime. » Tantôt il parle « de la fourberie du gouvernement, » tantôt « du plat despotisme qui règne sur la France et la couvre de sa bave dégoûtante. » Sa colère s'étend plus loin, et dépasse les limites de la France. « En voyant, écrit-il, toutes les calamités que quelques hommes font peser sur le monde pour leur seul intérêt, je prends en horreur tout ce qui s'appelle roi. » Et dans une autre lettre : « Les vieilles monarchies sont condamnées, et nous assistons à leur supplice. » Aussi n'y a-t-il pas de calamités qu'il ne prévoie : guerre européenne, guerre civile, invasion, misère, choléra. Peu s'en faut qu'il ne souhaite ces extrémités, car elles tireraient la France de la fange où elle croupit. Et cependant, cette France qu'il met si bas, il ne peut s'empêcher d'avoir confiance en son avenir. Il croit à ses destinées. « La France est dégradée par son infâme et lâche gouvernement ; elle se relèvera plus brillante, plus grande et plus forte, dès que l'heure qui l'attend aura sonné, parce qu'elle porte en son sein les destinées du monde. » Au travers de toutes ces violences, on trouve sous sa plume l'expression d'un sentiment

assez nouveau chez lui : l'amour de la patrie. Il ne comprend pas l'obstination de M. Cottu à vivre hors de France et à se priver ainsi de la douceur de respirer l'air natal. Il voudrait que Mme Cottu employât son influence à déterminer son mari à mettre fin à cet exil volontaire, et il trouve, pour traduire l'attrait du sol natal, des accens qui ne sont pas sans émotion et sans charme :

Rien ne saurait jamais remplacer la patrie. Notre berceau nous attire toujours, et près de lui, les douleurs sont plus douces que les joies ailleurs. Combien de fois, loin de ma terre natale, n'ai-je pas aspiré, avec une sorte d'émotion inexprimable, le souffle de l'Ouest qui, en passant, avait caressé nos bruyères et qui m'arrivait tout chargé de souvenirs! Le plus beau ciel ne vaut point le ciel qui a souri à notre enfance, ni les plus délicieuses contrées, les âpres campagnes où errèrent nos premières rêveries.

Et dans une autre lettre :

J'ai bien de la peine à comprendre qu'on se prive, sans y être forcé, de ce qui existe de plus doux au monde, la patrie. On a beau dire qu'elle est partout quand on sait l'y trouver, qu'on la porte en soi-même ; il n'en est rien. L'Italie est plus belle que la Bretagne, mais jamais l'Italie ne sera la Bretagne pour moi. J'aime mieux nos bruyères que ses orangers, notre ciel gris et terne que son ciel brillant, notre Océan verdâtre que ses mers azurées. Et puis, qui me rendrait mes souvenirs ? En quel sol étranger mes racines puiseraient-elles leur sève accoutumée ? On ne meurt doucement que là où l'on a vécu et, près de se fermer, nos yeux cherchent ce qu'ils virent en s'ouvrant. C'est leur dernière joie.

De même que la pensée de Lamennais se tourne avec tendresse vers cette Bretagne où s'écoulèrent ses plus douces années, elle revient aussi vers les temps déjà lointains de ses premières relations avec Mme Cottu. On sent qu'au milieu de sa vie militante, il regrette parfois ces jours paisibles, et ces retours vers le passé attendrissent un peu cette correspondance violente et rude :

Je pense à vous bien souvent, et cela me console. L'affection si douce, si vraie, si profonde que vous avez toujours conservée pour moi a jeté sur ma triste vie un charme que je n'aurais point connu sans elle. Oui, vous êtes *moi* aussi, et ce qui a été séparé sur la terre sera un jour, j'en ai la confiance, réuni dans un meilleur lieu.

Et dans une autre lettre :

Croyez-vous donc que des souvenirs tels que ceux qui nous unissent

depuis tant d'années puissent jamais s'affaiblir? Que jamais votre affection puisse cesser de m'être, au milieu des douleurs de la vie, l'une des plus douces consolations que m'ait ménagées la Providence? Non certes, et vous le savez bien. Il y a des choses intimes sur lesquelles le cœur ne saurait se tromper. Vous me parlez des Feuillantines. Cernay est du même temps. Tout cela m'apparaît aujourd'hui comme une sorte de rêve. Les réalités du présent sont si différentes! Dans notre triste existence, il n'y a de bon que des souvenirs sur la terre et des espérances dans le ciel.

Par momens même, bien que de plus en plus rarement, le prêtre reprend la parole, et glisse dans ses lettres des exhortations pieuses qu'inspire encore l'esprit chrétien. Au commencement de l'année 1834, Mme Cottu fut frappée par un nouveau malheur, la perte d'un petit garçon de neuf ans. Elle en conçut un profond désespoir. « Ma vie partout sera douloureuse, écrivait-elle à Benoist d'Azy, et ne vaut pas la peine d'être comptée pour quelque chose. Mon retour dans mon pays, ma réunion avec mes amis ne seront que des palliatifs à un mal incurable. » Lamennais voulut venir en aide à ce mal, et il écrivit à Mme Cottu une lettre qui rappelle encore, bien qu'avec un peu moins de profondeur et d'onction, celles qu'il lui écrivait cinq années auparavant, dans des circonstances non moins douloureuses.

Au nom de Dieu, amassez tout ce que vous avez de foi et de courage pour soutenir votre âme si cruellement atteinte. Il n'est rien que vous ne puissiez, aidée de celui qui peut tout. Vous trouverez des forces dans votre faiblesse même si vous les y cherchez avec la confiance naïve d'un enfant qui voit en toutes choses la volonté pleine d'amour et de miséricorde du Père céleste, quoique ses voies soient cachées. Il veut que nous ayons pour lui cet abandon qui acquiesce sans réfléchir et sans interroger. Qui sommes-nous, pour lui demander compte de ses desseins, pour sonder ses voies mystérieuses? *Oui, mon Père, parce qu'il vous a plu ainsi.* Voilà la parole qu'il désire entendre sortir de votre cœur et la seule aussi qui vous consolera. Il y a bien de la paix dans le sacrifice, pourvu qu'il soit pur et entier. Ç'a été sur la terre toute la joie du Dieu-homme... Représentez-vous telle qu'elle est cette vie triste et rapide, et ses événemens les plus douloureux se présenteront à vous sous un tout autre aspect. Où allons-nous? Vers votre mère patrie. Comment plaindre ceux qui sont délivrés et des fatigues et des périls de la route? Mais c'est nous-mêmes que nous plaignons, et Dieu permet cette plainte et il y compatit, lorsque, renfermée en de chrétiennes bornes, elle n'exclut point la résignation.

Cette lettre où Lamennais parle du Dieu-homme est du 2 mai 1834. Dans les derniers jours d'avril avaient paru les *Paroles d'un Croyant*. A la lecture de cet écrit célèbre dont la

lecture nous laisse assez froids aujourd'hui, mais qui transportait alors jusqu'aux ouvriers chargés de l'impression, Grégoire XVI fut « saisi d'horreur. » On sait qu'il y répondit par une condamnation formelle et explicite. Mais les termes mêmes de la lettre que je viens de citer montreraient une fois de plus, s'il en était besoin, qu'au moment où il s'engageait dans cette voie funeste, Lamennais ne prévoyait pas les négations successives auxquelles rapidement elle le conduirait, et qu'il était sincère lorsqu'il donnait ses paroles comme celles d'un *Croyant*.

VI

Ce qu'on chercherait vainement dans la correspondance de ces années, ce serait un écho des démêlés de Lamennais avec le Saint-Siège et de la crise intérieure qu'il traverse. Il se borne à informer Mme Cottu par un court billet de la suspension de *l'Avenir* et de son départ pour Rome. De ses sentimens personnels, des condamnations successives dont ses doctrines, puis sa personne sont l'objet, pas un mot. On sent qu'il a le parti pris de tenir Mme Cottu en dehors du drame qui se passe alors dans sa conscience et qu'il veut lui laisser tout ignorer. Mais Mme Cottu n'était pas dupe de ce silence. Elle le connaissait trop bien pour ne pas deviner la tempête à laquelle il devait être en proie. Dans les lettres que de Lausanne elle écrit à Benoist d'Azy, on peut suivre les progrès de son inquiétude. Ce n'est pas sans crainte qu'elle apprend le départ pour Rome des trois fondateurs de *l'Avenir*. « Le motif de ce voyage, écrit-elle, me donne une vraie douleur. Hélas! pourquoi cet homme, si élevé au-dessus des autres hommes, s'est-il mêlé parmi eux! Pourquoi n'a-t-il pas suivi le conseil que vous lui donniez! Méconnu, calomnié comme son divin maître, puisse-t-il avoir comme lui une inépuisable résignation à opposer aux épreuves qui lui sont envoyées! »

Cette inquiétude redouble au commencement de l'année 1834. Elle trouve « dans l'amertume de son cœur » qu'il n'y avait « ni dignité, ni conséquence dans la route où M. de Lamennais était près de s'engager. » Aussi s'est-elle réjouie d'une soumission « qui seule pouvait s'accorder avec les principes qu'il avait si hautement professés. » Mais cette soumission ne suffit pas à la rassurer. Elle redoute les inconséquences de cet esprit mobile

et les brusques impulsions de ce caractère à la fois faible et emporté. La lettre suivante, qui précède de très peu de semaines la publication des *Paroles d'un Croyant*, montre que, chez Mme Cottu, l'attachement inébranlable n'enlevait rien à la clairvoyance, ni à l'indépendance du jugement.

Les nouvelles que vous me donnez de M. de Lamennais n'ont précédé que de deux jours celles qu'il s'est enfin déterminé à me donner lui-même. Il me confirme son prochain départ pour la Bretagne. J'ai hâte, comme vous, de le savoir à l'abri des agitations de tous genres qui, à Paris, torturent son esprit et usent son corps déjà si débile. Quelque désir que j'aie de le voir tenir au projet qu'il a formé de passer deux ou trois ans d'arrache-pied à la Chênaie, je suis persuadée qu'avant six mois la ville infernale l'attirera dans son gouffre. Puisse-t-elle ne l'y point engloutir. Puissent le calme et la raison affranchir un génie si sublime, une âme si élevée du joug des passions mauvaises qui cherchent à en faire leur proie! Hélas! depuis quinze ans, combien de fois ne l'ai-je pas vu tour à tour subjugué et désabusé, portant et dans ses illusions et dans la perte de ces illusions une ardeur de foi et une amertume de ressentimens l'une et l'autre extrêmes! Aussitôt qu'il ploie ses ailes et qu'il marche sur la terre, cet homme si supérieur n'est plus qu'un faible enfant, plein de candeur et de gaucherie, qui ne sait comment se tirer de la vie commune à laquelle il paie un continuel et déplorable tribut d'inexpérience...

« La route dans laquelle il s'est engagé m'épouvante, écrit-elle l'année suivante. Il la parcourt et s'y enfonce avec une rapidité et une assurance dont je frémis. » Il était impossible qu'une affection aussi dévouée et aussi clairvoyante à la fois n'essayât pas de l'arrêter sur cette route. Il ressort des lettres mêmes de Lamennais que Mme Cottu fit plusieurs tentatives. Toujours elle fut repoussée par des phrases évasives. Rentrée en France au commencement de l'année 1837, elle eut avec Lamennais une conversation qui ne dut guère lui laisser d'espérance. Aussi n'ajouta-t-elle que peu de foi au bruit qui se répandit inopinément, quelques mois après la publication des *Affaires de Rome*, que Lamennais s'était rétracté et avait, pour la troisième fois, fait acte de soumission au Saint-Siège. L'émotion que lui causa cette nouvelle, si peu vraisemblable qu'elle lui parût, fut cependant si vive qu'elle écrivait à Benoist d'Azy :

Troublée comme vous et presque éperdue de joie dans le premier moment par cette nouvelle, que la réflexion n'a pas tardé à me faire juger bien improbable, je suis, comme vous aussi, réduite aux conjectures sur un sujet qui me touche si profondément. Depuis le premier départ de M. de

Lamennais, qui a eu lieu vers le 16 ou 18 juin, j'ignore tout de lui... Une semaine avant cette époque, il vint passer une journée avec moi, et le douloureux souvenir de ce qu'il me dit alors me laisse bien peu d'espoir qu'il ait pu revenir d'une manière soudaine à des sentimens dont il se montrait, hélas ! bien éloigné. Jamais on ne vit démence si ferme et si joyeuse. Il me perça le cœur, et quand je songe au déplorable contentement où je le vis, à l'oubli prodigieux qui a effacé de son esprit jusqu'à la mémoire de ce qu'il fut, jusqu'au moindre reflet de son noble passé, il me faut espérer un miracle pour admettre comme possible le bruit qui a circulé. Ce miracle, je l'implore chaque jour du ciel avec la double ferveur de la foi et d'une affection assez pure, assez haute pour se placer à côté de cette foi qu'elle a fait naître. Jamais je ne sentis mieux à quel point m'est cher ce malheureux ami que dans l'instant trop rapide où je le crus sorti de l'abîme et rendu à Dieu et à nous.

Et après avoir demandé à Benoist d'Azy de joindre une dernière fois ses efforts à ceux qu'elle tentait, elle ajoutait :

Jamais mendiant, qui tend la main pour la première fois, n'a eu le cœur plus gonflé que moi en quêtant çà et là le bienfait d'une parole de lumière sur une destinée dont, pendant un si grand nombre d'années, rien ne m'a été étranger.

Elle dut cependant faire une nouvelle tentative, car elle finit par s'attirer de la part de Lamennais cette lettre assez sèche, dont le ton contraste avec le reste de la correspondance :

Je ne crois pas qu'il y ait eu de la sécheresse dans mes paroles, car il n'y en avait pas dans mon cœur; mais il a pu y percer de la fatigue de vous voir toujours revenir sur un sujet que vous savez bien ne pouvoir m'être agréable, car il ne l'est pas du tout de s'entendre plaindre sans cesse, comme on plaindrait un homme tombé dans les plus déplorables égaremens, lorsque ma conscience me rend le témoignage de n'avoir fait que mon devoir. J'ai mes convictions, vous avez les vôtres; pourquoi ne serions nous pas également de bonne foi ? Il y a une pitié qui insulte, et je ne veux pas de celle-là. Je sais que rien au monde n'est plus éloigné de votre intention que de me blesser en quoi que ce soit. Pourquoi donc cette insistance de regrets qui ressemblent si fort à des reproches, et d'exhortations au moins inutiles? Car vous ne pouvez douter que je n'aie réfléchi trop longtemps et trop sérieusement à tout ce qui vous préoccupe, pour revenir jamais de ce qui vous paraît des erreurs, tant qu'elles seront à mes yeux d'incontestables vérités. Mais en voilà assez là-dessus.

Le sujet défendu devait cependant revenir entre eux une dernière fois, mais trois ans plus tard. A son retour en France, Mme Cottu s'était établie à Versailles avec son mari et ses enfans. Lamennais continua de l'aller voir, mais de plus en plus

rarement, car M. Cottu ne dissimulait pas le peu de plaisir qu'il avait à le recevoir. Ces visites donnaient quelquefois lieu à des incidens pénibles. C'est ainsi que Lamennais se rencontra un jour avec l'évêque de Versailles. Fort troublé de cette rencontre, il demanda que son nom ne fût pas prononcé à l'évêque, et, durant tout le temps que dura la visite de celui-ci, il demeura dans un coin, la tête enfoncée dans le collet de sa redingote, sans ouvrir la bouche. Plus souvent, Mme Cottu l'allait voir à Paris. Avec tristesse elle remarquait que tous les signes extérieurs qui auraient pu rappeler l'ancienne vocation de Lamennais avaient disparu. Plus de crucifix, plus de prie-Dieu. Sur la cheminée, une statue de la Vierge avait été remplacée par une statuette en bronze de la Liberté, avec cette inscription sur le socle :

Liberté, liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs.

« Quelle madone ! » disait en revenant Mme Cottu à son mari. Elle se désolait aussi en constatant que Lamennais avait renoncé non seulement à la soutane, mais aux vêtemens de couleurs sombres, et qu'il portait un pantalon de nanking avec des bas blancs. Un jour enfin eut lieu entre eux une conversation suprême, dont Mme Cottu, en rentrant chez elle, écrivit le récit, toute vibrante encore de l'émotion que cette conversation lui avait causée. Plutôt que de résumer ce récit, je crois devoir le reproduire en entier, car il est à la fois curieux et pathétique.

J'ai passé plus de deux heures avec M. de Lamennais. Il a abordé franchement avec moi les questions qui jusqu'ici avaient été entre nous un sujet de gêne. Je ne sais quels flots de conversation nous ont jeté sur cet écueil ; mais enfin nous nous y sommes trouvés conduits, sans que j'eusse formé aucun dessein de l'y amener. En m'ouvrant son cœur, il m'a montré un abîme profond, une cavité aussi vaste qu'avait été vaste dans cette grande intelligence la pensée de Dieu qui l'avait remplie.

Il m'a exprimé une sorte d'horreur pour l'état ecclésiastique. « Je n'ai jamais été si heureux, m'a-t-il dit, que depuis que je suis sorti de tout cela. » J'ai pris le courage de lui répliquer : « C'est pourtant dans la plénitude de votre raison et de votre volonté que vous êtes entré dans *tout cela.* » — Il m'a fait répéter deux fois cette objection si simple, comme s'il ne la saisissait pas bien, et, évidemment, parce qu'elle le laissait à court de réponse ; puisqu'il m'a répondu avec embarras et en balbutiant : « J'avais eu de grands chagrins, auxquels je cherchais une consolation. » Hélas ! la douleur n'est-elle pas en ce monde l'état normal de notre cœur ? Et n'est-ce

pas quand il souffre, qu'il a le mieux l'instinct des vérités du salut, et qu'une secourable révélation l'éclaire ? — Je n'ai pas su lui dire cela, trop émue, trop honteuse même que j'étais d'avoir osé l'embarrasser. Je suis si façonnée à une attitude de respect devant lui, que je me sentais confuse de me tenir debout en sa présence, bien plus encore de le forcer à baisser la tête. Nous ne connaissons pas bien par nous-mêmes ce que c'est que la confusion; il faut avoir rougi pour ce qui nous est profondément cher, pour apprécier toute la portée de ce malaise.

J'ai rompu le ton trop direct qu'avait pris notre entretien, et je l'ai ramené à des questions plus générales. Alors sa voix s'est affermie; il est redevenu éloquent, mais à la manière du génie tombé en démence; il y avait des instans où il s'enfonçait dans une métaphysique si obscure, si embrouillée qu'il ne s'entendait sûrement pas lui-même; par-ci, par-là, quelques rayons de soleil; puis revenaient les nuages, les aberrations d'un cerveau malade. Je l'écoutais, le cœur palpitant, comme on suit, au chevet d'un ami, les incohérentes pensées qu'il exprime dans le délire. Enfin, épouvantée de ce qu'il m'étalait d'incrédulité au christianisme, je me suis écriée : « Vous n'êtes donc plus que déiste ! Vous offrez donc vous-même un déplorable exemple de ce que vous avez si victorieusement prouvé autrefois, que la négation d'une seule vérité du catholicisme conduit invinciblement à ce terme ! » Il s'est troublé de nouveau, et moi, de nouveau, j'ai brisé le glaive de cette parole et je lui ai demandé si, n'admettant plus *comme devoir* un culte positif, accompagné de pratiques extérieures, il ne l'admettait pas du moins comme besoin, comme impérieuse nécessité sociale ? S'il ne convenait pas qu'il fallait à nos misères, si nombreuses et si incessantes, des consolations régulières, et incessantes aussi, appliquées par une classe d'hommes voués à panser toutes les plaies morales de leurs semblables? — « Ne convenez-vous pas, ai-je ajouté, que la voix du prêtre est la seule qui puisse adoucir toutes nos souffrances et calmer toutes nos tempêtes? » — De cela il est tombé d'accord avec moi; et là-dessus il m'a déroulé un système de sacerdoce tout à fait identique à une organisation de garde urbaine. — Le prêtre se prendrait indifféremment et momentanément dans toutes les classes de la société : sans passé et sans avenir, sans mission divine et sans caractère sacré, ce prêtre improvisé quitterait son établi, son comptoir, même son échoppe, pour faire sa faction à côté de notre âme, et serait relevé par le camarade à la garde descendante... Voilà les absurdités que ce malheureux déchu accueille aujourd'hui, en haine de certaines vérités contre lesquelles il ne saurait trouver des armes dans la partie rationnelle de son esprit. « Quelle nécessité, me disait-il, avec un accent d'une inexprimable amertume, quelle nécessité à ce qu'il y ait une classe d'hommes attachés sur l'homme comme le *ver sur le cadavre?* » — A cette image abjecte et révoltante, je me suis sentie indignée. Je lui ai rappelé cette sublime et si juste peinture qu'il avait faite du prêtre catholique, de cet ange, placé entre le ciel et la terre, et métamorphosé maintenant à ses yeux en importun reptile! Inspirée alors moi-même par le souvenir du vivant modèle de ce prêtre catholique, renonçant à toutes les jouissances de la jeunesse, à tous les biens de la nature, dévouant sa vie dépouillée à revêtir ses frères d'espérance et de foi, les relevant d'une main, et, de l'autre, leur montrant

l'immortel séjour de la paix. « Non, lui ai-je dit dans toute l'émotion de mon cœur, non, il n'y aura rien dans votre vie nouvelle qui vaille, même pour le temps, cette vie admirable qui était la vôtre. » Je ne sais si je l'ai attendri, mais du moins ne l'ai-je pas blessé, ni même alors embarrassé. Il y a eu quelque chose de constamment doux et triste dans son regard, pendant cette période de notre conversation. — Il m'a beaucoup parlé de la conduite de la cour de Rome à son égard. « En taxant d'hérésie ma doctrine de l'autorité, elle m'a forcé à l'examen. Je voulais fermer les yeux : ce n'est pas ma faute si, m'obligeant à les ouvrir, j'y ai vu clair... » Certes, ce n'était pas là la conséquence des objections qui lui furent alors opposées; mais certes aussi, il y a eu grande maladresse et peut-être un coupable mouvement des passions envieuses dans la conduite de quelques membres du haut clergé envers cet illustre accusé.

Mme Cottu quitta Lamennais plus découragée que jamais. Rencontrant une église sur sa route, elle y entra et répandit son âme dans une ardente prière :

A genoux devant Dieu, toute pleine du spectacle de l'insuffisance des dons les plus élevés quand la foi se retire d'eux, je ne pouvais que répéter : O mon Dieu! laissez-moi la foi! la foi toute nue, sans une pensée au bout de ce mot *je crois!* Que je croie toujours, et de plus en plus fermement : tout le reste n'est que vanité et péril. — Puis, me repliant sur le passé ; c'est du flambeau de son génie, me disais-je, qu'est tombée dans mon âme la première étincelle de foi. C'est sous les ailes de ce génie que j'ai vécu d'une vie nouvelle, tout animée par lui, et régularisée par les mouvemens de la sienne, dans une union si intime qu'elle en semblait inséparable. Par quelle merveille de votre grâce, mon Dieu, n'ai-je pas trouvé la mort sur son cadavre? Ensuite, ma pensée s'est transportée au redoutable moment où cette grande âme comparaîtrait devant le divin juge, et aurait à lui rendre compte de l'usage qu'elle avait fait de sa haute intelligence, de ses facultés si ardentes, du don d'entraîner et d'émotionner, de convaincre par toutes les forces de l'esprit, de persuader par tous les attraits de la plus suave action. Et je tremblais que la sentence portée contre le mauvais riche ne lui fût trop applicable. Alors, je me suis figuré un groupe d'âmes, parmi lesquelles je voyais la mienne, déposant comme témoins à décharge, en faveur de ce grand accusé, et demandant grâce pour celui qui avait été le premier instrument de leur salut. Se pourrait-il, mon Dieu, que leurs supplications ne touchassent pas votre miséricorde ; et s'il en doit être ainsi, donnerez-vous à ces âmes, jadis éclairées par lui, une triste puissance d'ingratitude, et d'oubli, qui les rende indifférentes à son supplice? Hélas! je reculerais, ce me semble, devant ce douloureux bienfait, de cesser d'aimer, de cesser de plaindre celui que j'ai tant aimé, celui que je plains d'une pitié si tendre! Ah! du moins, tant qu'il m'est permis, tant qu'il m'est commandé même de lui conserver cet attachement et cette reconnaissance, je m'efforcerai de les lui rendre et doux et profitables, n'imitant point ces froids amis qui n'ont pas su *veiller et prier une heure*, près de leur ancien maître.

Cette conversation date du mois d'août 1840. A la fin de décembre de cette même année, Lamennais, était condamné, par le jury de la Seine, à un an de prison, pour avoir dans un écrit d'une extrême violence, intitulé : *Le Pays et le Gouvernement*, insulté le Roi et les Chambres. Il passa toute l'année suivante à Sainte-Pélagie. Au cours de cette détention, Mme Cottu alla le voir plusieurs fois. Exaspéré par le traitement rigoureux qu'il subissait, Lamennais se laissait aller à des violences croissantes. « Jusqu'à présent, disait-il, j'avais été d'avis que la révolution qui se prépare devait être renfermée dans de certaines limites de modération, surtout relativement aux personnes; mais j'ai tout à fait changé d'avis, et je pense au contraire qu'on doit sévir avec vigueur contre les oppresseurs du peuple. » Aussi voulait-il que M. Guizot et M. Molé fussent condamnés aux galères. Il voulait également qu'on empruntât à la religion l'idée de l'excommunication qui lui paraissait sublime et qu'on l'appliquât à la politique. « Les noms des traîtres et des ennemis du peuple, disait-il, devraient être inscrits en encre rouge sur de grands tableaux dans toutes les écoles et voués à l'exécration des enfans. » « Je ne sais, disait-il encore, si on sera assez sot pour pardonner, mais moi, je n'oublierai jamais rien. » Chateaubriand, qui assistait à la conversation, paraissait un peu embarrassé de cette explosion de fureur; cependant, tandis que Mme Cottu s'efforçait de ramener Lamennais à des sentimens plus humains, Chateaubriand se bornait à lui dire que la révolution n'était pas si proche et que la dynastie nouvelle, s'appuyant sur des intérêts puissans, était en état de faire une longue résistance.

La conversation de Lamennais ne s'élevait pas toujours à ce diapason de violence. Parfois, au contraire, il se laissait aller à causer avec abandon et bonhomie, comme on cause avec une très ancienne amie. Il ne dissimulait pas à Mme Cottu les embarras de sa situation matérielle. Ses livres ne se vendaient plus. Il ne vivait guère que du produit de ses *Réflexions sur l'Imitation;* s'il tombait malade, il se verrait dans la nécessité de s'abandonner à la charité de ses amis ou de se faire porter à l'hôpital. Parfois aussi, il lui confessait les mécomptes et les désagrémens qu'il essuyait dans la société nouvelle au milieu de laquelle il avait vécu depuis quelques années. Comme il était naturel, Lamennais avait totalement changé de milieu. Sauf Mme Cottu elle-même, et le baron de Vitrolles, presque tous ses anciens amis l'avaient aban-

donné. Il avait dû s'en faire de nouveaux dans le monde républicain: Béranger, Arago, Garnier-Pagès. Comme femmes il fréquentait George Sand, alors dans tout l'éclat de sa renommée quelque peu scandaleuse et la comtesse d'Agoult, que sa liaison notoire avec Liszt avait séparée du monde auquel elle appartenait naturellement. C'étaient là, pour un ancien prêtre, des intimités quelque peu singulières, et Lamennais en avait le sentiment. Aussi s'en expliquait-il avec Mme Cottu. Il se défendait en particulier contre les calomnies auxquelles sa relation avec George Sand avait donné naissance. Il se plaignait qu'une certaine dame affirmât avoir vu plus de soixante lettres de lui à George Sand. Or il assurait ne lui en avoir jamais écrit que quatre, deux insignifiantes et deux détaillées en réponse à des confidences très intimes qu'elle lui avait faites sur ses chagrins domestiques et sur la situation de son âme. Il se plaignait également du peu de tact et de mesure qu'elle avait montré dans ses relations avec lui. « Croiriez-vous, disait-il, qu'elle m'a menacé de venir prendre une chambre dans le village le plus voisin de la Chênaie pour être plus à portée de mes conseils et de mes instructions. Jugez le beau texte que l'exécution d'un pareil projet aurait fourni à la calomnie. Il ne m'aurait plus manqué que ce dernier coup. » Mme Cottu lui ayant demandé s'il lui trouvait quelque charme dans l'esprit et dans la conversation, il lui répondit qu'elle était « essentiellement dépourvue de toute physionomie et que son entretien était de la plus grande sécheresse. »

Il se plaignait également d'une certaine Mme de Marliani, une Espagnole chez qui il s'était mis sur un tel pied de familiarité qu'il y allait souvent dîner sans être invité. Mal lui en prit une fois, et il racontait en ces termes à Mme Cottu la fâcheuse aventure qui lui arriva certain soir:

Un jour, j'arrive à six heures, au moment du dîner et je vois Mme de Marliani un peu troublée de ma visite. Elle s'avance vers moi d'un air inquiet et me dit qu'elle attendait à dîner une certaine personne dont elle craignait que la présence ne me fût pas agréable, qu'en un mot, elle attendait Mme Dorval. Je me sentis un peu déconcerté de cette nouvelle, mais ne voulant pas faire un esclandre je pris le parti de rester. Effectivement Mme Dorval arriva presque sur mes talons avec un M. Merle, son amant, directeur de je ne sais quel théâtre. On les plaça aux deux bouts de la salle, en face l'un de l'autre, et pendant tout le dîner, voilà Mme Dorval criant continuellement à ce monsieur tout ce qu'elle entendait dire autour d'elle, et l'appelant de

toutes ses forces : « Merle ! Merle ! » à travers le bruit des plats, des verres et de la conversation. Quel ton et quel langage !

« Mais, lui dit Mme Cottu, comment est-il possible que vous vous soyez oublié à ce point ? — Hélas ! répondit Lamennais, c'est faiblesse et entraînement. »

Lamennais profita de sa prison pour rompre avec ces deux dames. Il fut blessé en particulier de ce que George Sand, au lieu de s'adresser au préfet de police pour demander la permission de venir le voir, se fût adressée avec fracas au ministre et eût voulu se faire ouvrir d'autorité la porte de la cellule de Lamennais. Mme Cottu fut la seule femme qu'il consentit à recevoir durant son séjour à Sainte-Pélagie (1). Elle fut également la première à l'aller voir lorsqu'il sortit de prison, le 3 janvier 1842, dans le nouvel appartement qu'il avait loué rue Tronchet. Rien ne pouvait lasser sa fidélité, pas même, de la part de Lamennais, un peu de négligence et de froideur dont elle paraît s'être plainte, car il lui répondait :

Accusez les choses, les événemens, la vie, mais ne m'accusez pas. Je n'ai jamais cessé un moment d'être le même pour vous. Il est vrai que le devoir, ou ce qui me paraissait tel m'a poussé en des voies qui, à quelques égards, semblaient nous séparer. N'en a-t-il pas été ainsi de vous ? D'autres n'ont-ils pas eu des droits, des droits sacrés à vos premières, à vos plus intimes affections ? C'était conforme à l'ordre de Dieu, et je vous loue d'avoir marché dans la voie que lui-même vous traçait. Il m'en montrait une autre. J'y ai marché aussi, entouré de gens qu'aucun lien ne retenait près de moi, et sur le soir, je suis resté seul. Croyez-vous donc qu'il ne faille pas quelque effort de courage pour porter le poids de cette solitude, pour se dire, sans être troublé, qu'on n'a plus sur la terre que trois demeures, une mansarde déserte, un cabanon (2) et une fosse dans le cimetière commun ? Qu'est-ce que la vie du dehors, quand au dedans on n'a que cela ? Je ne me plains pas pourtant. Je sens que je suis ce que je devais être, et j'attends en paix l'heure de Dieu.

A trois ans de là survint cependant un incident qui allait, pendant un temps assez long, interrompre leurs relations. En 1843, Lamennais paraît avoir conçu la pensée de rédiger, sous une forme ou sous une autre, les souvenirs de sa vie. Il s'adressa à ses

(1) Au retour de ses visites à Sainte-Pélagie, Mme Cottu racontait à son mari les conversations qu'elle avait eues avec Lamennais, et celui-ci les couchait fidèlement par écrit dans un *Journal* qu'il tenait jour par jour. Ce journal m'a été obligeamment communiqué.

(2) La lettre est datée de Sainte-Pélagie.

nombreux correspondans, et entre autres à Mme Cottu, pour leur demander de lui rendre ses lettres dont il croyait avec besoin. Mme Cottu, qui tenait à conserver les originaux, avait commencé pour lui un travail de copie ; mais M. Cottu intervint. Il se figura, à tort, que Lamennais se proposait de publier ces lettres et il interdit à Mme Cottu de continuer son travail, en l'autorisant à dire à Lamennais que le refus de communication venait de lui. Lamennais fut blessé et de l'intervention et du refus.

Je ne sais pas, écrivait-il à Mme Cottu, comment vous avez pu imaginer qu'il me fût entré dans l'esprit de mettre le public en tiers dans des entretiens d'une confidence si intime ni ce que M. Cottu pouvait avoir à peser et à décider au sujet de la communication que je vous demandais en vue d'un travail qui me préoccupe, quoique incertain. Du reste, ces lettres, je n'en veux plus. Vous me les confieriez maintenant, que je vous les renverrais sans les ouvrir.

Cependant, comme s'il craignait d'en rester sur cette phrase un peu dure, il ajoute :

Le temps me presse de son poids; les ans m'emportent, mais quoi que vous en puissiez penser, rien n'emportera jamais les sentimens que vous m'avez connus pour vous et qui sont devenus mon âme même.

A partir de cette lettre, qui est du 3 novembre 1844, toute relation, au moins par correspondance, fut suspendue entre eux. Continuèrent-ils à se voir, je l'ignore, mais cela semble peu probable. Cependant cet attachement, qui avait tenu une si grande place dans sa vie, sommeillait dans le cœur de Mme Cottu plutôt qu'il n'était mort. Il se réveilla quand elle apprit à la fin de l'année 1853, sans doute par la rumeur publique, que la santé de Lamennais déclinait, M. Cottu était mort depuis quatre ans. Elle se trouvait donc libre de suivre les impulsions de son cœur. Elle prit les devans et écrivit à Lamennais. A l'instant même où il reçut cette lettre dont on regrette de ne pas avoir le texte, Lamennais lui répondit :

Le silence n'est pas l'oubli ; mais, je vous l'avoue, je craignais le vôtre. Vous retrouver, retrouver votre cœur m'a fait plus de bien que je ne saurais vous l'exprimer... Oui, rapprochons-nous pour ne plus nous séparer qu'à l'heure où l'on ne se dit pas adieu, mais au revoir, et grâce à Dieu, c'est toujours bientôt. A vous, comme il y a trente-cinq ans.

Mme Cottu alla aussitôt voir Lamennais et la correspondance

reprit alors entre eux. Mais Lammennais ne lui écrit que de courtes lettres. On sent qu'il est à bout de forces. Il règne dans ces lettres un ton de lassitude et de découragement. Elles sont tristes et désabusées. Pas une pensée pieuse chez ce vieillard, chez cet ancien prêtre qui s'en va. Rien que des récriminations ou des prédictions sombres. « Jamais, écrit-il, l'horizon ne me parut si noir. Messieurs du passé doivent être contens de leurs œuvres et nous ne sommes pas au bout. Tous leurs œufs ne sont pas éclos. » Et dans une autre lettre :

Le peu que j'apprends de l'état des choses, chez nous et ailleurs, ne me remplit pas l'esprit d'idées plus gaies. Heureusement j'ai des livres avec lesquels je me réfugie dans d'autres temps. Valaient-ils mieux que le nôtre? Non, mais en traversant ces marais, la pensée découvre çà et là quelques fleurs qu'elle cueille en passant. Dans ce qui fut, on choisit ce qui plaît ; dans le présent on ne peut choisir; il faut l'avaler tout entier tel qu'il est, et bien peu de gens, ce me semble, s'y décident sans faire la grimace.

Panurge, dans je ne sais quelle île, en trouva tous les habitans occupés, qui à ceci, qui à cela. « Aultres, dit-il, faisaient de nécessité vertu et ne semblait l'ouvrage bien beau et bien à propos. » Je suis de l'avis de Panurge.

Dans ses premières lettres, il parlait du Christ et citait l'Evangile. Il finit en parlant de Panurge et en citant Rabelais.

VII

Au commencement de janvier 1854, Lamennais s'alita pour ne plus se relever.

On sait le conflit qui s'éleva autour de son lit de malade, puis de mourant, entre les amis de ses dernières années et ceux des premières: les uns désirant le voir mourir dans les sentimens qu'il professait depuis qu'il était sorti de l'Église, les autres souhaitant et espérant, au contraire, de sa part quelques signes de retour en arrière et de repentir. Ce furent les premiers qui l'emportèrent. Je ne crois pas cependant qu'il soit juste de les accuser, comme on l'a fait, de l'avoir séquestré, et il faut reconnaître qu'en défendant le repos de ses derniers jours contre des sollicitations touchantes, mais indiscrètes, ils étaient les fidèles exécuteurs de sa volonté formellement exprimée. En tout cas, ils n'empêchèrent ni sa nièce, Mme de Kertanguy, qui était une ardente chrétienne, ni Mme Cottu elle-même de parvenir

jusqu'à lui. On m'a même communiqué un récit de cette entrevue suprême avec Mme Cottu. « C'est vous, lui aurait-elle dit, qui m'avez faite chrétienne et je vous verrais mourir sans les secours de la religion! » Lamennais aurait beaucoup pleuré, et il fut convenu que Mme Cottu reviendrait avec un prêtre. Mais quand elle se présenta le lendemain, les amis de Lamennais, qui avaient tout entendu de la chambre voisine, ne l'auraient pas laissé pénétrer.

Pour dire mon sentiment, et sans mettre en doute la bonne foi de personne, je ne crois pas à l'exactitude de ce récit. Il a passé de bouche en bouche, ayant été fait, plusieurs années après, par Mme Cottu à un prêtre qui l'aurait transmis, plusieurs années après également, à un autre prêtre. Or il suffit d'être tant soit peu historien pour savoir combien la vérité souffre parfois de ces voyages, et avec quelle facilité les légendes se créent. Je crois plutôt à une autre version d'après laquelle Mme Cottu, introduite auprès de lui, se serait bornée à lui demander s'il voulait bien qu'on priât pour lui, et comme il aurait répondu : oui, elle serait demeurée deux heures en prière auprès de son lit.

J'ai tenu également entre mes mains un récit des funérailles de Lamennais rédigé par un de ses exécuteurs testamentaires. Bien que ce récit, sauf un lugubre détail, ne contienne rien qui soit précisément nouveau, je crois cependant devoir le reproduire, car il a toute la triste réalité d'une chose vue :

M. Blaise, l'un des exécuteurs testamentaires de M. de Lamennais et moi (1), nous marchions les premiers. Au départ, un très petit nombre de personnes suivaient le char funèbre; outre que l'heure du convoi avait été brusquement avancée, on n'avait envoyé qu'un nombre très limité de billets de faire part pour se conformer aux instructions précises de M. Lamennais... Mais la foule augmentait à mesure que le convoi s'avançait. Nous traversions, pour atteindre le cimetière du Père-Lachaise, des quartiers populeux et spécialement habités par la classe ouvrière; les ouvriers quittaient leurs chantiers et se plaçaient silencieusement devant la porte des maisons. Quelques-uns se joignaient à nous et grossissaient le cortège. Il n'y eut un peu de désordre qu'à notre arrivée au cimetière. Le préfet de police, qui était venu en personne, ordonna de ne laisser pénétrer que vingt de ceux qui suivaient le corbillard. Ceux qui furent exclus firent d'énergiques

(1) Ce récit est de M. Benoît Champy, qui depuis fut président du tribunal de la Seine.

réclamations, et une certaine émotion se produisit dans la foule, mais elle fut promptement calmée.

Conformément à sa volonté, M. de Lamennais fut enterré dans la fosse commune et sans qu'aucun signe extérieur, tombeau, pierre ou croix, pût faire distinguer sa place de celles des pauvres. On ne prononça pas de discours. Le silence lugubre qui régnait parmi les assistans ne fut interrompu qu'une seule fois par le préposé du cimetière, qui dit avec un accent de mauvaise humeur aux manœuvres : « Ménagez donc le terrain et gardez une petite place pour un enfant, s'il nous en vient un. » Quelques minutes après, le terrain étant nivelé, la même personne éleva de nouveau la voix et nous dit : « Messieurs, vous pouvez vous retirer, tout est fini. »

Bien des années auparavant, Lamennais avait fait choix pour lui-même d'une autre sépulture que, dans une lettre à Montalembert, datée de la Chênaie, il décrivait ainsi :

Hier, en me promenant sur les bords de notre étang, je remarquai, sur un rocher qui forme une espèce de voûte et d'où sort un chêne isolé, une place que je destinai en moi-même pour mon tombeau. Les frais n'en seront pas considérables : une croix, gravée en creux dans le roc et quelques mottes de gazon sur le pauvre mort, voilà tout. Cette sépulture champêtre, dans un coin, à l'écart, plaît à mon imagination. Je n'aime de ce monde que la nature et c'est en son sein que je veux me reposer. Tout ce qui me rappelle les hommes me fait mal.

Au contraire, il n'avait jamais aimé le cimetière du Père-Lachaise. En 1818, il l'avait visité avec Mme Cottu, et le lendemain de cette visite, il lui écrivait cette belle lettre :

On ne sort pas sans un peu de tristesse des lieux que nous avons visités. J'admire comment les hommes savent se faire des spectacles de tout, et un luxe de la mort même. Il y a quelque chose d'étrange dans ce contraste de l'orgueil et d'une grande misère. Qu'apportent-ils avec tant de pompe? Des ossemens; ils y mêlent quelques fleurs, souvent plus durables que leurs souvenirs, et en voilà pour jamais; la philosophie ne connaît d'autre consolation que l'oubli; en rendant à la terre les restes de ceux qu'il a chéris, le chrétien regarde le ciel, et dit : Ils se réveilleront.

Mme Cottu, dans une lettre à Benoist d'Azy, complétait en ces termes le récit de cette promenade :

Il a été frappé de la beauté du lieu, mais son aspect presque riant lui a déplu. Après avoir parcouru dans un silence désapprobateur toute la partie ornée de tombes magnifiques, il s'est arrêté avec recueillement dans l'espace consacré à l'indigence, et où chaque place est marquée par une petite croix de bois, et se retournant du côté que nous venions de visiter : « Ils ont beau planter des arbres, graver des inscriptions, multiplier l'illusion

de la vie autour des tombeaux, la croix seule est vivante! » s'est-il écrié d'un accent énergique.

Aucune croix ne s'élève sur la tombe de Lamennais dont on ignore la place aujourd'hui.

Mme Cottu demeura fidèle au souvenir du prêtre qui l'avait convertie et de l'ami qu'elle n'avait jamais voulu abandonner. Elle avait obtenu de ses exécuteurs testamentaires une photographie qui le représentait sur son lit de mort. Au bas de cette photographie, elle avait écrit de sa propre main : « La miséricorde de Dieu est infinie. Nul ne peut en sonder les mystères. » En écrivant ces mots, elle se souvenait sans doute de ce que Lamennais lui avait dit au moment de la mort de M. de Lacan, sur ces mouvemens imperceptibles aux hommes dont Dieu se contente. Et s'il est vrai qu'une larme ait été essuyée sur la joue glacée de Lamennais, si elle l'a su, elle a pu espérer que cette larme aura suffi à contenter Dieu.

Mme Cottu survécut quinze ans à Lamennais. Elle mourut au commencement de l'année 1869. Le 2 février de cette année (février était le mois de la mort de Lamennais), en pleine possession de ses facultés et de sa rare intelligence, elle prit la plume et résuma en ces termes son jugement sur lui :

Il y a tout à l'heure quinze années (27 février 1854), une puissante intelligence s'est éteinte. Engloutie, selon les uns, dans l'abîme creusé par l'orgueil, destinée, selon les autres, à renaître glorieusement prophétique, elle est encore livrée aux appréciations les plus extrêmes.

Nul ne conteste la supériorité du génie de M. de Lamennais, mais presque personne ne lui rend une impartiale justice, parmi ses détracteurs surtout, faute d'admettre comme possibles les disparates d'une nature pleine d'étranges contrastes. On y cherche une logique qui manque à de certaines organisations pour lesquelles le principe des analogies régulières est tout à fait erroné.

Si tous s'accordent à reconnaître chez M. de Lamennais l'immense talent de l'écrivain, combien son caractère a-t-il été méconnu, calomnié! On a fait de l'homme le plus simple, le plus sincère, un ambitieux, un agitateur à froid, feignant tour à tour au profit de sa renommée des convictions contraires, et les soutenant avec une égale et impétueuse ardeur.

Hélas! il est vrai, M. de Lamennais se donna à lui-même de prodigieux, de déplorables démentis! Né devant l'imposant spectacle, et pour ainsi dire au contact de l'Océan, il en avait la fougue et les flots changeans; il en avait les vastes horizons, la profonde mélancolie, les soudains et terribles caprices! La contemplation de cet infini dont toute sa jeunesse fut imprégnée eut une grande influence sur la pente de son esprit, sur la véhémence de

ses sentimens. Il lui dut une vague tristesse qui s'étendait comme un voile sur toutes ses pensées; un dédain, une répugnance de tout ce qui passe, y compris la vie, qui lui fut toujours pesante; un besoin de s'élancer au delà des bornes du temps, et d'arriver où il cesse d'être.

A ces dispositions, que l'on pourrait supposer farouches, se mêlaient une vive expansion de cœur, un suave amour de l'enfance, et si naïf qu'il n'avait point de condescendance en partageant ses jeux : il *s'amusait* réellement et sans effort avec elle. Les plus enfantins passe-temps excitaient sa gaieté et lui arrachaient de petits éclats de rire aigus qui n'appartiennent guère qu'à l'âge le plus tendre.

Les mêmes contrastes s'associaient dans l'organisation physique de M. de Lamennais. Bien qu'il fût de toute petite taille, maigre, pâle, de la plus frêle apparence, fatigué habituellement par une toux sèche et convulsive, sujet à des spasmes nerveux qui allaient jusqu'à la défaillance au choc d'émotions pénibles, sa débile enveloppe offrait aussi des indices de résistance. Une ardeur infatigable à la marche, un appétit robuste, exempt de toute recherche; un organe mâle, bien que peu sonore; une énergie dans l'expression de son regard ombragé, adouci par de longs cils, qu'eussent envié les plus jeunes, accusaient la vitalité latente qui a soutenu jusqu'à une vieillesse avancée une existence dont la durée paraissait si précaire.

M. de Lamennais a été personnellement peu connu des hommes et les a peu connus. Par choix, par délicatesse de santé, il aimait la solitude. Enfoui dans une vieille robe de chambre bien chaude, rapiécée, voire même trouée (vraie Basse-Bretonne!), plongé dans son grand fauteuil, dans ses livres, dans ses papiers, au coin d'un feu qu'il tisonnait, c'est ainsi qu'il passait ses meilleures journées. Quelquefois, assis, courbé devant son bureau, il laissait sa plume immobile entre ses doigts. Il avait le travail difficile parce qu'il était difficile sur le travail. Sa vigoureuse pensée s'agitait longtemps en lui, avant qu'il réussît, selon son gré, à l'enfanter telle qu'il l'avait conçue.

La vie du monde lui a toujours été antipathique et étrangère. Il se dérobait aux empressemens dont sa célébrité le rendait l'objet. Ses amitiés furent trop intimes pour être nombreuses. Ses relations se bornèrent à des rapports littéraires et politiques et à ceux qui naissent inévitablement des choses accidentelles.

Confiant, comme le sont d'ordinaire les natures franches et droites, M. de Lamennais fut bien souvent trompé et détrompé; mais l'expérience ne l'éclairait *qu'un à un*. Il continuait de promener çà et là sa bonne foi, et d'éprouver, à chaque mécompte, toute l'indignation d'une première surprise.

Cet homme, dont la pensée creusait à une si grande profondeur et s'élevait à de si hautes sommités, marchait sur la terre avec la plus candide ignorance pratique de ses pièges et s'y laissait prendre sans cesse. De tous les mauvais penchans qu'il fallait bien rencontrer en chemin, l'avarice et la duplicité lui étaient à particulier dégoût. Il aurait peut-être été moins éloigné de pardonner un crime qu'un vice.

Oui, sans doute, ce grand et noble esprit a erré! Oui, ses convictions ont été changeantes et extrêmes; mais toujours passionnées, toujours sincères!

Il a appliqué à la recherche des vérités éternelles l'ardeur curieuse qui, dans la science, porte souvent à rejeter ce que l'on avait d'abord admis. Il n'a pas su fermer les yeux devant l'impénétrable, respecter le voile qui le couvre. Mais l'orgueil n'était pour rien dans sa funeste témérité; et, dût-on crier anathème sur ceci : nul n'a aimé, n'a senti Dieu plus que lui ! Son âme s'unifiait à lui par tous les points. Et quand il trouvait à une autre âme les mêmes aspirations, quelle sympathie fidèle triomphait du temps, des divergences d'opinion, du franc parler intrépide, de tout ce qui brise le commun des liens !

Sur son lit de mort, il a eu encore non pas seulement des paroles, mais des tressaillemens d'ineffable tendresse pour les larmes qu'il faisait couler.

Puisse la lumière jetée ici sur ce qu'il fut, confondre de haineuses imputations, dissiper de cruelles erreurs ! Et puisse l'hommage dirigé au hasard vers la place lamentablement incertaine où reposent ses restes, les consoler des attaques mensongères qui poursuivent sa mémoire !

Le lendemain du jour où elle écrivait ces fortes pages, Mme Cottu était terrassée par la mort. Ainsi, par un de ces vagues pressentimens qui éclairent parfois d'un rayon douteux la nuit obscure où nous vivons, à la veille du jour où ses yeux allaient se fermer pour jamais, sa pensée reconnaissante se tournait encore vers celui qui les avait ouverts à la lumière de la foi, et elle exprimait le vœu que ce témoignage de sa reconnaissance servît à défendre contre les attaques et les calomnies la mémoire de celui qui lui avait été si cher. La publication des lettres à elle adressées par Lamennais donnera satisfaction à ce vœu et servira en même temps la mémoire de la noble femme qui sut concilier jusqu'au bout une double fidélité : celle de l'amitié et celle de la foi.

HAUSSONVILLE.

UN GRAND AMOUR

I

Dans une chambre de jeune fille, tendue de bleu pâle, debout, devant l'armoire à glace à trois panneaux, Mlle Solié achevait d'essayer un corsage et une jupe d'étoffe légère.

C'était une première expérience avec une couturière fort modeste, mais très recommandée, néanmoins, pour son habileté.

— J'espère, mademoiselle, que vous serez satisfaite ; vous avez vu la robe de madame votre sœur ? Elle va bien, n'est-ce pas?

— Oh ! parfaitement ! Plusieurs de nos amies étaient persuadées que cette robe venait d'une grande maison.

— Vraiment ? Tant mieux !... Entre nous, c'est bien un peu ce que j'attendais. Quand j'ai vu Mme Ardenne pour la première fois, j'ai été emballée ! C'est un vrai bonheur d'habiller une personne jolie, belle, faite au tour ! Alors, moi, quand je suis emballée, je suis capable de faire un chef-d'œuvre !

Berthe Solié ne put s'empêcher de rire. L'enthousiasme de l'ouvrière lui paraissait amusant ; touchant aussi, car l'extérieur de la pauvre fille était un vivant et lamentable contraste avec les sentimens esthétiques qu'elle venait d'exprimer.

Un long, long corps très maigre, un visage au teint blême ; le menton un peu proéminent, la lèvre supérieure relevée, laissant voir des dents inégales et des gencives trop rouges ; les yeux à

fleur de tête, qui avaient l'air de vouloir s'échapper de leur orbite. Enfin, une chevelure mal peignée, s'effilochant en mèches longues et courtes sous les bords d'une toque extrêmement fatiguée.

Le regard de Berthe se porta également sur les mains ; elles étaient décharnées et diaphanes, on les aurait prises pour des mains de morte sans l'adresse et la vivacité avec lesquelles elles maniaient l'étoffe de soie, formaient les draperies, piquaient les épingles, donnaient une grâce et une vie extraordinaires au tissu inerte qui leur obéissait sans résistance.

Tout à coup, Berthe dit :

— Pour le prochain essayage, vous ne vous dérangerez pas, c'est moi qui irai chez vous.

— Oh ! mademoiselle, ce n'est pas la peine, j'ai bien l'habitude d'aller chez toutes mes clientes, je vous assure !

— Eh bien ! je serai une exception... C'est très naturel, je ne suis pas aussi occupée que vous, mon temps est moins précieux que le vôtre.

— Vous voulez, vraiment ?... Alors, j'accepte. Vous êtes bien bonne ! Tout le monde ne penserait pas à cela... Du reste, si j'étais perchée à mon cinquième, avec mon escalier tout noir, je ne vous laisserais pas venir ; mais, en ce moment, je ne suis pas chez moi, je remplace mon oncle et ma tante qui ont dû s'absenter. Je suis gardienne d'un hôtel particulier ! Vous n'aurez pas de vilaines rues à traverser, pas d'étages à monter.

Après avoir plié soigneusement la robe de satin souple entre deux feuilles de papier de soie, Félicie Roget l'enferma dans une enveloppe de laine noire dont elle rattacha les quatre bouts en deux gros nœuds ; puis elle prit congé de sa nouvelle cliente.

Tout en descendant l'escalier de service, elle comparait en elle-même les deux sœurs, Mme Ardenne et Mlle Solié, qui habitaient la même maison de l'avenue d'Antin, l'une à l'entresol, avec son père, l'autre au second étage avec son mari et ses enfans.

« Mlle Solié n'est pas belle femme comme sa sœur, non, il s'en faut bien ; mais elle est gentille, et puis bonne, certainement... Je ne sais pas si Mme Ardenne aurait l'idée de vous épargner une course et une fatigue, elle a autre chose dans la tête. »

Le jugement de Félicie Roget tombait assez juste. Très belle et très brillante, Mme Ardenne donnait bien l'impression d'une personne que le monde devait accaparer un peu.

Berthe était moins absorbée, plus libre de son temps que sa sœur. Privée de sa mère, morte une dizaine d'années auparavant, vivant auprès d'un père fort occupé, elle résistait bravement aux sollicitations de Mme Ardenne, refusait de se laisser prendre par l'engrenage des visites et des distractions trop nombreuses.

Avec des dehors gracieux, elle avait une nature sérieuse, profonde. Elle était entrée spontanément dans ce courant de charité active qui entraîne tant de femmes d'un grand mérite. Les jeunes filles sont des recrues précieuses pour cette tâche à laquelle elles apportent largement leur bonne volonté et leur entrain.

Attirée surtout par l'enfance, c'était dans un patronage de fillettes et de garçons que Berthe avait fait ses premières armes. Elle observait de très près tous ces petits caractères si différens, si opposés, et d'autant plus difficiles à manier qu'ils sont en contact les uns avec les autres. D'ailleurs, Mlle Solié poussait son étude jusqu'au bout. Les conditions d'existence de ces enfans, vivant dans des intérieurs pauvres et rarement heureux, lui étaient devenues familières.

Personnellement, elle s'était fait aimer, ce qui est la pierre de touche dans tous les rapports avec le prochain grand ou petit. Pour agir sur les autres, ne faut-il pas, avant tout, savoir gagner les cœurs?...

II

Une courte rue donnant dans le boulevard Flandrin; deux rangées de petits hôtels se faisant face. L'un d'eux étroit, élevé de deux étages seulement, d'aspect grisâtre et triste, portait le numéro indiqué par Mlle Roget.

Berthe monta quelques marches, sonna.

La porte fut ouverte par Félicie elle-même.

En pleine lumière, sans chapeau, n'ayant pas sur les épaules le manteau de drap qui l'étoffait un peu, la maigreur de la pauvre fille apparaissait plus effrayante. Mais tout de suite, le sourire, la parole animée, presque joyeuse, venaient dissiper l'impression pénible causée par cet aspect.

— Alors, vous avez trouvé sans peine, mademoiselle?... N'est-ce pas que ce quartier est joli? Tout près du Bois de Boulogne, on est comme à la campagne, l'air est très bon... Par ici, s'il vous plaît, nous allons monter au premier. Je travaille dans la salle à manger, au rez-de-chaussée; mais pour essayer, vous serez mieux dans la chambre, il y a des glaces, il y a tout ce qu'il faut. Je vais vous faire les honneurs de *ma maison*.

Berthe s'engagea à la suite de Félicie dans un escalier dont les étroites marches étaient recouvertes d'un tapis usé jusqu'à la corde. La rampe, mal essuyée ou pas essuyée du tout, était poussiéreuse, Mlle Solié évita d'y poser la main. Bientôt, du reste, elle allait s'apercevoir que la poussière régnait en maîtresse dans cette demeure où balais et plumeaux ne remplissaient plus leur office indispensable.

Après avoir traversé un cabinet de toilette assez spacieux, mais triste par son air dévasté, on pénétra dans une chambre à coucher de moyenne grandeur, qui renfermait des meubles immenses et très encombrans. Les murs étaient tendus d'un riche satin broché fond jaune pareil à celui des rideaux, du baldaquin et du couvre-lit. Une glace monumentale avec un cadre doré extraordinairement fleuronné et lourd reposant sur deux énormes pieds attira surtout l'attention de Berthe. Toute cette splendeur théâtrale paraissait disproportionnée avec les dimensions modestes de la pièce ; et puis, il était impossible de ne pas remarquer le mauvais état des tapis, les taches et les déchirures des tentures, la poussière s'étendant par couches épaisses sur toutes les surfaces un peu lisses. En somme, cette chambre offrait un assemblage de choses luxueuses et dégradées qui produisait une impression désagréable.

Debout, devant la glace, dans laquelle elle était presque étonnée de reconnaître sa silhouette toute fine, Berthe, un peu hésitante, demanda :

— C'est ici que je vais essayer?

— Mais oui, vous vous verrez très bien, du haut en bas, dans cette belle glace.

— Elle est trop belle pour mon goût... Mais n'est-ce pas indiscret? Qui est-ce qui habite ici? Il n'y a personne dans la maison?

— Mais non, la propriétaire est à Nice... je vous avais bien dit que je gardais un petit hôtel à la place de mon oncle et de

ma tante, pendant qu'ils sont absens... Je vous demande pardon, ce n'est pas très bien tenu, je n'ai pas le temps d'épousseter. Quand ma tante y est, elle doit donner un coup de balai par-ci par-là, bien qu'on n'ait pas grand goût à entretenir une maison qui est presque abandonnée.

— Mais qui est donc la propriétaire? comment s'appelle-t-elle?

— Oh! elle a un nom difficile à prononcer, un nom étranger. On dit qu'elle a été actrice dans sa jeunesse, qu'elle a chanté à l'Opéra, ou peut-être bien dans un autre théâtre, je ne veux pas affirmer. Ce n'était pas une étoile de première grandeur. Mais elle a eu de grands succès, tout de même, des succès de tous les genres... Quand elle s'est retirée du théâtre, elle avait une certaine fortune; alors, habitant Nice toute l'année, et dans le voisinage de Monaco, elle a pris la passion du jeu, c'est tout ce qu'elle aime maintenant, à ce qu'il paraît. Elle passe son existence à gagner et à perdre; tantôt elle est dans la dèche, tantôt elle remonte sur l'eau. Pendant ce temps, ici, les beaux meubles de son beau temps moisissent tout seuls ; n'est-ce pas drôle?... Tout de même, mon oncle et ma tante ne sont pas fâchés d'être gardiens, c'est-à-dire logés gratis. Et moi, j'en profite en ce moment, comme vous voyez.

Ces explications suffirent à satisfaire la curiosité de Berthe.

Mlle Solié devait revenir plusieurs fois dans cette bizarre et peu sympathique demeure. Elle y revint toujours avec la même pensée charitable, celle d'éviter une perte de temps et une fatigue à une pauvre ouvrière qui lui paraissait avoir grand besoin d'être ménagée.

Dès la seconde visite, la conversation et la connaissance furent poussées un peu plus loin, Berthe ayant le désir de témoigner son intérêt, et Félicie étant par nature une expansive, très disposée à parler et à tout raconter d'elle-même.

— Oui, mademoiselle, je suis seule au monde à présent, ce n'est pas gai, allez! Papa est mort il y a quinze ans, et maman, il y aura bientôt trois ans. Pauvre maman! ça vaut mieux pour elle. Elle était vieille et malade, et si fatiguée! Je gagnais trop peu, elle n'avait pas les moyens de rester tranquillement assise dans son fauteuil, il lui fallait remuer toute la journée ses pauvres membres. Pour nous autres, il n'y a de repos que dans la mort, voyez-vous...

Félicie disait ces choses vraies et navrantes sans amertume et même sans tristesse. Malgré sa mauvaise santé, malgré les duretés de sa vie, elle ne devait pas connaître l'accablement.

Berthe ne savait trop quel âge lui donner? de vingt-huit à trente-deux ans, semblait-il ; on ne pouvait guère préciser à cause de sa maigreur, de sa pâleur, de son apparence incontestablement maladive que seule l'extraordinaire animation de sa parole parvenait à faire oublier.

— Vous ne manquez pas de travail, au moins? demanda Mlle Solié.

— Ça dépend des momens. Depuis que j'ai quitté l'atelier et que je me suis mise à mon compte, il y en a eu de durs, surtout pendant la maladie de maman et après encore. Pour l'instant, je n'ai pas à me plaindre, j'ai de l'ouvrage autant que je peux en faire; et puis, j'ai eu la chance d'avoir deux nouvelles clientes si bien selon mon goût, vous, mademoiselle, et votre sœur, Mme Ardenne.

— J'espère que nous vous porterons bonheur, répliqua Berthe chaleureusement... Mais dites-moi, est-ce que vous n'avez pas peur, toute seule, dans cette maison que vous gardez? J'ai pensé à cela depuis l'autre jour, je ne suis pas rassurée pour vous.

— Oh! les cambrioleurs sont des gens bien renseignés, ils doivent savoir qu'il n'y a pas d'argent, rien à prendre ici, qu'ils en seraient pour leur peine.

— C'est possible, et pourtant... je suis sûre que j'aurais très peur, à votre place, peur de la solitude au moins autant que des voleurs.

— La solitude? c'est une affaire d'habitude; je ne la crains pas, j'y suis faite... Et puis, si j'avais une frayeur, ou si je m'ennuyais beaucoup, je penserais à mon ange gardien.

— A votre ange gardien?

— Mais oui... Est-ce que vous allez rire aussi, vous, mademoiselle?... Quand j'étais petite, on m'avait raconté que j'avais un ange gardien pour veiller sur moi. Je trouvais cela très joli et très agréable. Je demandais souvent comment il était fait, mon ange? Plus tard, il m'est arrivé un jour d'aller au musée du Louvre; je ne connais rien à la peinture, mais j'aime bien en voir. Il y avait des tableaux en quantité, beaucoup qui représentaient des saints, des saintes, d'autres le Paradis et, dans

ceux-là, on voyait une foule d'anges. Il y en a un qui m'a plu particulièrement, un blond, à figure très douce, angélique, c'est bien le cas de le dire. Il était habillé d'une belle robe mauve semée d'étoiles d'or, et puis il avait de grandes ailes à demi repliées avec une bordure bleu pâle et rose tendre... Vous voyez ça, n'est-ce pas? Tout de suite, j'ai pensé que c'était le portrait de *mon ange;* depuis, j'ai toujours vu *mon ange* comme celui du tableau. Cela me fait plaisir. Mais quand je racontais cela à l'atelier, les camarades riaient à gorge déployée, elles disaient : « Cette Félicie, quelle *excentrique!* »... Et puis, il y avait quelqu'un d'autre qui riait encore plus qu'elles... Oh! celui-là, par exemple, il se moquait tout à fait de moi...

Félicie s'arrêta sur ces mots. Une rougeur vive s'était répandue instantanément sous la transparence de sa peau décolorée, une émotion singulière semblait l'avoir saisie. Berthe regarda son interlocutrice avec un étonnement profond. Mais déjà Félicie se remettait à parler, et avec volubilité :

— Je vais vous raconter... Il y a cinq ans, maman et moi, nous avions un voisin, rue des Martyrs. Nous ne le connaissions pas beaucoup. C'était un jeune homme; il travaillait de son côté, nous du nôtre, on n'avait pas le temps de causer, on se disait bonjour en passant, c'était tout. Mais voilà que Valentin, — on l'appelle presque toujours Valentin, de son petit nom, — tombe malade, très malade. Le docteur dit que ce sera peut-être la fièvre typhoïde. Personne pour le soigner. Maman et moi, nous nous sommes installées à son chevet, maman le jour, pendant que j'allais chez les clientes; moi, une partie de la nuit, quand ce n'était pas toute la nuit. La fièvre typhoïde s'était bien déclarée, elle n'a pas été trop grave, mais tout de même, c'était sérieux. Enfin, nous avons fait tout ce que nous avons pu, tout pour éviter les complications dont parlait le docteur. Après ç'a été la convalescence, pendant laquelle il a été bien faible bien faible, et il avait encore bien besoin de nous deux; et puis après, la guérison est venue, et puis... ç'a été fini...

Félicie se tut de nouveau. Elle avait dit ces phrases tout d'une haleine, comme poussée par une nécessité impérieuse de parler: et maintenant, elle s'arrêtait court, n'ayant plus rien à ajouter, ne s'apercevant pas que son bref et haletant récit paraissait sans rapport avec ce qu'elle avait dit auparavant. Le lien existait pourtant, mais elle ne cherchait pas à l'expliquer. Berthe

ne le lui demanda pas; son instinct de femme suffisait, elle avait compris...

Elle pensait qu'une autre fois Félicie compléterait son histoire, elle en était presque sûre. Cependant, sa surprise ne laissa pas d'être assez vive lorsque, à leur entrevue suivante, le premier geste de l'ouvrière fut de lui mettre sous les yeux une photographie encadrée.

— Je veux vous montrer *son* portrait, il me l'avait donné quand il a été guéri, ç'a été ma récompense, je l'avais bien méritée!...

Elle disait cela avec une simplicité qui pouvait paraître naïve. Pas une minute elle ne doutait que Berthe rattachât tout naturellement l'exhibition du portrait au récit de la dernière fois, à cette confidence qui s'était spontanément, impétueusement échappée de son cœur.

Tandis que Berthe examinait la photographie en silence, Félicie expliquait :

— Il n'est pas très rassemblant, il est beaucoup mieux que cela en réalité, il n'a pas ce regard fixe. Il faut le voir lui-même et l'entendre parler surtout. Vous savez, c'est un jeune homme très remarquable, Valentin, c'est un ouvrier qui s'est donné de l'instruction. Il est éloquent, il fait des discours dans les réunions publiques de son groupe. Une fois, je l'ai entendu. Je l'avais tant prié qu'il a consenti à me procurer une entrée. Ah! quelle soirée!... D'autres ont parlé d'abord, très bien parlé. Je ne perdais pas un mot de ce qu'ils disaient, je suivais, je comprenais tout. Mais voilà que quand ç'a été son tour de monter sur l'estrade, j'ai reçu un grand coup dans le cœur, j'ai cru que j'allais m'évanouir... Je le voyais à travers un brouillard. C'était lui, mais ce n'était pas lui, vous comprenez : je veux dire celui que je connaissais de près, que nous avions soigné, maman et moi, pendant les semaines de sa maladie. C'était un autre, avec une autre voix et un autre regard; et puis on l'applaudissait et on l'interrompait, il y avait de l'agitation dans la salle, des contradictions, du tumulte. Moi, j'entendais ses phrases, et je n'en comprenais pas le sens, j'étais comme perdue, hors de la réalité, dans un rêve, je ne sais où... Je le lui ai dit après. J'aurais tant voulu, tant voulu l'entendre une autre fois encore; mais il n'a pas voulu, lui; il a prétendu que ce n'était pas la peine, puisque je n'avais pas *leurs* idées. Il ne voulait pas me prendre au sérieux,

il se moquait toujours. Il disait que tous mes sentimens n'étaient que de la vieille friperie du temps passé.

— Oh!

— Vous ne le croyez pas, mademoiselle, n'est-ce pas? moi non plus; seulement, ce qui est vrai, c'est que j'ai une nature électrique; tout me prend, tout me remue, tout m'enthousiasme... Tenez, par exemple, j'entre dans une chapelle pendant le mois de Marie, des petites filles en blanc chantent des cantiques : aussitôt, je me revois à ma première communion, les larmes me montent aux yeux, je tombe à genoux, je prie avec ferveur... Au théâtre, si l'héroïne de la pièce est séduisante et si elle a une grande passion, je suis pour elle de toutes mes forces. Elle peut tromper son mari, oublier tous ses devoirs, comme on dit: tant pis, je suis emballée, je lui pardonne tout!... Un régiment passe dans la rue, j'entends la musique militaire : je sens dans ma poitrine quelque chose qui se met à trembler, qui voudrait éclater, chanter, pleurer, je ne sais pas... Ma vraie vocation, j'en suis sûre, ç'aurait été d'être une vivandière, de ramasser les blessés sur le champ de bataille et de les soigner... Mais aussi, quand j'écoute les discours des orateurs qui parlent des souffrances du peuple, et des injustices, et des infamies, alors, je serais prête à marcher en tête de l'autre armée, de l'armée révolutionnaire. Rien ne m'enlève comme la parole!

— Oui, la parole a un grand pouvoir. On doit pourtant tâcher de garder du sang-froid pour juger; il ne faut pas trop se fier aux mots, il me semble.

— Oh! ce n'est pas seulement les mots, il y a autre chose : je la connais bien, moi, allez, la misère, la triste misère; je l'ai toujours vue chez nous et autour de nous depuis mon enfance, depuis le jour où mes parens, qui habitaient Mantes, sont venus se loger à Paris dans une de ces vieilles rues qui s'entassent autour de l'Hôtel de Ville. J'étais une gamine, mais tout de suite, j'ai vu et j'ai compris... Après, nous avons souvent changé de logement, maman et moi, quand papa est mort. Nous avons fait un peu tous les quartiers pauvres de Paris, et j'ai pu voir cette tache noire de la misère qui s'étend, qui s'étend partout, toujours plus large et plus longue... Non, ce n'est pas des inventions, ce qu'ils disent, ceux qui parlent de nos souffrances, c'est bien la vérité, et si je ne sentais pas comme eux, ce serait

renier les miens. Mais pourtant, je ne pourrais pas suivre jusqu'au bout les révolutionnaires; s'il fallait lancer des bombes ou seulement couper des têtes comme on faisait en 1793, je n'en serais plus. Non, ça, non, il n'y aurait pas à compter sur moi, je crois que je serais plus capable de monter moi-même sur l'échafaud que d'y envoyer les autres... C'était là-dessus que nous nous disputions surtout avec Valentin. Il disait que je n'étais pas dans l'esprit de mon temps et que je trahissais la cause du peuple. Moi, je me défendais, je trouvais toutes sortes de raisons; je les trouvais bonnes, et lui les disait mauvaises, il haussait les épaules avec pitié; mais moi, jamais je ne voulais m'avouer vaincue... Dieu sait pourtant si je l'admirais, lui, ses idées et son éloquence!... A ce moment-là, il était couché, encore sur son lit, tout faible et tout pâle, ses cheveux longs, ses yeux creusés et qui devenaient flamboyans quand je le contredisais : alors, il se redressait, il prenait une voix terrible et il reprochait à la société tous ses crimes!... Je ne puis pas vous dire comme c'était beau, et comme il était beau, *lui!*... Mais, j'avais aussi des remords de l'avoir tant agité, j'avais peur de lui avoir fait du mal, songez donc, un convalescent...

Soulevée, tout à l'heure, par les tableaux qui parlaient à son imagination, Félicie, maintenant, s'attendrissait à ces souvenirs, et sa voix était devenue douce, douce, presque mouillée de larmes.

— Vous admirez ce monsieur Valentin: mais moi, je préfère infiniment vos idées aux siennes, déclara Berthe.

— Oh! mademoiselle, vous dites cela parce que vous êtes une demoiselle, vous ne pouvez pas juger au point de vue du peuple.

— Je juge au point de vue général; vous voyez bien que vous aussi, vous êtes contre les actes sauvages et abominables.

— C'est naturel, parce que je suis une femme; mais ça ne vent pas dire que j'aie raison. Lui, il est un homme, il en sait beaucoup plus, il voit plus loin, il prépare l'avenir.

Berthe hocha la tête; il lui était impossible d'admettre l'excellence de cette « préparation; » mais elle comprenait que Félicie, tout en ne partageant pas les doctrines de son ami, serait toujours prête à les défendre si on les attaquait. A quoi bon engager une discussion là où l'on se heurtait à un parti pris essentiellement sentimental? Il ne fallait pas demander de

la logique à Félicie, il fallait la prendre telle qu'elle était, l'accepter avec le pêle-mêle de ses émotions généreuses et contradictoires.

Berthe interrogea :

— Vous le voyez souvent? Il continue à vous prêcher ses théories?

— Oh! non, je ne le vois pas, je ne le vois que rarement, bien rarement... Quand il a été guéri, il a déménagé. Il a été se loger très loin. Dans les commencemens, il est venu une ou deux fois faire de petites visites à maman et à moi, et puis, il n'est plus venu, ç'a été fini... Il est si occupé! Son travail à la laminerie, le soir les réunions publiques, comment voulez-vous qu'il trouve le temps de voir les amis?...

Et comme Félicie prévoyait quelques réflexions défavorables à Valentin, elle reprit pour tout dire d'un coup, pour établir nettement la situation :

— Vous comprenez, il ne pense pas à se marier, il ne peut pas s'encombrer d'une femme, dans sa vie... Et moi non plus, je ne peux pas penser au mariage ; je ne suis pas assez belle, et je n'ai pas assez de santé... Non, je n'ai pas de santé, si on veut, mais j'ai des forces, j'en ai beaucoup, beaucoup ; s'il était malade encore, je le soignerais, à moi toute seule, je passerais des nuits, je le défendrais contre la mort, je le sauverais... Ah! je serais si heureuse, si heureuse, si je pouvais lui être encore une fois bonne à quelque chose!...

III

Tacitement d'accord, elles se ménagèrent d'autres entrevues, c'est-à-dire d'autres conversations sur le même sujet.

Tandis que sa femme de chambre se morfondait toute seule au rez-de-chaussée, Berthe s'oubliait en d'interminables tête-à-tête où la robe à essayer passait tout à fait au second plan, et où il était surtout question de Valentin, des souvenirs de Félicie, de ses rêves.

— Est-ce qu'il répond à vos lettres? interrogeait Berthe.

— Non, jamais... Du reste, cela ne m'étonne pas, mes lettres ne demandent pas de réponse... toutes ne doivent pas lui parvenir non plus, il a changé si souvent de logement, de quartier.

— Vous m'avez dit cependant que vous le voyiez quelquefois.

— Oui, une fois ou deux dans l'année tout au plus, chez des amis qui m'invitent quand ils savent que je pourrai le rencontrer.

— Lorsque cela arrive, vous devez être heureuse.

— Oui, mais ce sont des momens qui passent si vite! Après, il me semble que je n'ai pas su en profiter, lui dire ce que je voulais lui dire... Je me fais des reproches, je suis malheureuse, malheureuse, surtout en pensant qu'il y aura encore si longtemps à attendre avant de le revoir, et qu'il peut arriver tant de choses dans l'intervalle... Ah! j'ai de tristes momens, allez! Mais ça ne fait rien, je reprends le dessus, je me remets toujours à espérer. Le jour où je saurais que je puis lui être nécessaire, je quitterais tout, mon travail, mes clientes, tout pour aller à lui.

Et ces confidences touchantes, douloureuses au fond, étaient faites ici, dans cette chambre qui portait la double marque du luxe et de la décadence, et qui avait causé une espèce de répulsion physique et morale à Mlle Solié la première fois qu'elle y était entrée.

La glace monumentale, au cadre fleuronné, reflétait, à côté de celle de Berthe, la silhouette bizarre et dégingandée de Félicie Roget. Naguère, elle avait reproduit l'image d'une personne bien différente. C'était un singulier caprice du hasard d'avoir réuni ces deux jeunes filles dans la demeure d'une inconnue au passé aventureux et au présent assez peu respectable. Mais qu'est-ce que cela pouvait leur faire? Elles avaient oublié totalement la maîtresse du logis, elles ne songeaient plus aux objets qui les entouraient; l'une était toute à son rêve, l'autre toute à sa pitié sympathique.

Quelques semaines s'étaient passées. La robe était terminée enfin; et Berthe, très occupée d'autre part, n'avait plus eu l'occasion de revoir Félicie Roget.

Un matin, elle décacheta, après deux ou trois autres lettres, une enveloppe qui renfermait une demi-feuille de papier sur laquelle couraient de longs jambages irréguliers.

Elle lut :

« Mademoiselle,

« Excusez le papier, l'écriture et tout. Vous êtes si bonne

que j'ai eu l'idée de vous écrire la chose pour vous faire partager ma joie. Je vais probablement *le* voir demain.

« Les amis qui nous invitent ensemble quelquefois m'ont avertie. Vous devinez si je trouverai des ailes pour courir là-bas...

« Pensez à moi. Je vous raconterai tout quand je vous verrai.

« Votre reconnaissante

« FÉLICIE. »

Berthe, vraiment joyeuse de la joie de la pauvre fille, fit de tout son cœur des vœux pour cette rencontre. Elle essaya même de se représenter l'entrevue, l'attitude de Valentin, celle de Félicie; mais, avec des données incomplètes sur le premier, elle craignait trop de faire œuvre de pure imagination; il valait mieux attendre le récit de Félicie.

Deux jours plus tard, dans la matinée, vers dix heures, on lui annonçait l'ouvrière. Celle-ci entra avec ses bottines couvertes de boue, sa jupe noire et son manteau de drap trempés et plaqués sur elle, car il pleuvait très fort.

Félicie était déjà au milieu de la chambre, lorsqu'elle s'avisa tout à coup du désordre de sa tenue.

— Ah! mon Dieu, je n'y pensais pas, je vais salir votre tapis, tout abîmer chez vous! J'ai attrapé la giboulée en plein.

— Ne vous tourmentez pas, le mal n'est pas grand, dit Berthe, qui s'était levée et qui avançait un siège à sa visiteuse mouillée.

Sans protester davantage, Félicie, visiblement très fatiguée, se laissa tomber sur la chaise; puis, aussitôt, en réponse à l'interrogation qu'elle lisait dans les yeux de Berthe, elle leva en l'air deux grands bras de détresse.

— Ah! vous voulez savoir, cette bonne soirée?... eh bien! elle a été une mauvaise, une affreuse soirée!... D'abord, il n'est pas venu... Je m'en doutais bien un peu, qu'il ne viendrait pas; mais j'avais espéré tout de même... Enfin, on l'a attendu, on ne s'est mis à table que vers neuf heures. Jusqu'à dix, on a pensé qu'il pourrait faire une apparition. J'avais l'oreille tendue à chaque bruit de l'escalier; mais personne! Il n'est pas venu... Vous croyez que c'était assez comme ça avec une pareille déception? Non, il y a eu quelque chose de pire, tous les abominables propos que Bourdier, son camarade, son soi-disant ami, a débités

sur lui. Les Bourdier, c'est un ménage qui habitait la même maison que nous autrefois, nous et Valentin. Ils s'étaient liés avec lui. C'est pour cette raison seulement et parce qu'ils le voient quelquefois que j'ai continué à les voir, eux. La femme est insignifiante, pas méchante, plutôt gentille, et elle a un petit blondin, un petit chérubin que je gâte, surtout pour mon plaisir, et un peu pour que les parens n'oublient pas de m'inviter quand ils attendent Valentin. Non, je n'ai pas à me plaindre de Mme Bourdier, au contraire ; mais son mari, je le déteste. Il a un vilain caractère, hargneux, envieux, il faut qu'il dénigre tout le monde et surtout ses meilleurs amis. L'autre soir, comme il devinait bien que j'avais du chagrin de ne pas voir celui que j'attendais, il s'est donné le plaisir de me dire toutes sortes de méchancetés sur lui. « Vous vous montez la tête avec votre Valentin, vous en faites un aigle, un héros, il faut joliment en rabattre, allez! on sait bien ce qu'il vaut dans nos comités : on le regarde tou juste comme un petit monsieur vaniteux, qui aime bien ses aises et qui veut se donner du bon temps, du plaisir, tout ce qui s'ensuit... Il tonne contre les bourgeois, votre Valentin, et il serait digne d'en être un... » Ah! mademoiselle, pensez dans quelle indignation j'étais d'entendre des paroles comme celles-là! J'ai défendu Valentin de la bonne manière ; mais l'autre ricanait toujours, et, pour finir, il m'a lancé : « Je ne vous dis pas la moitié de ce que je sais, et je ne vous parle pas non plus de la brune, de la blonde, de la rousse. Non, non, je ne vous raconterai pas ses amours, je suis charitable, j'ai pitié de vous... » Pour le coup, c'était trop! Je ne pouvais pas en entendre davantage. J'ai mis mon chapeau sur ma tête, et j'ai pris la porte sans dire adieu à personne... Seulement, hier, j'ai griffonné quelques lignes à Mme Bourdier, et j'ai envoyé des bonbons à l'enfant, sans un mot pour Bourdier, par exemple... Vous direz peut-être que c'est encore de trop, et que je suis lâche... Oh! non, je ne le suis pas. Je déteste ce vilain homme et sa langue de vipère, je ne crains pas de lui tenir tête, je sais que tout ce qu'il débite est un tissu de mensonges ; je sais par Valentin que c'est lui, Bourdier, dont les autres se méfient ou font peu de cas, et qu'il en crève de jalousie. Tout ça, je le sais; seulement, je sais aussi que, si je me brouillais avec les Bourdier, je n'aurais plus jamais l'occasion de voir Valentin, je ne saurais plus où il habite, je ne saurais plus ce qu'il devient, je

perdrais ses traces tout à fait... Et qu'est-ce que je deviendrais, moi, alors? Je n'aurais plus qu'à mourir, à mourir...

Effondrée sur elle-même, les épaules secouées par des sanglots profonds, Félicie s'abandonnait tout à coup aux sentimens qui la suffoquaient.

Très émue, Berthe se rapprocha d'elle, lui prit les mains, lui dit toutes les paroles amicales qu'elle put trouver. L'autre répondit d'abord par une pression de ses longs doigts si maigres et si vivans; puis, elle releva la tête, s'essuya les yeux, et retrouva un bon sourire :

— Tranquillisez-vous, mademoiselle, c'est fini... Chez moi, le désespoir est violent, mais il ne dure jamais longtemps. Bourdier a cru me faire beaucoup de peine en me parlant des conquêtes de Valentin. Il s'est bien trompé. Qu'est-ce qu'elles me font, à moi, ces autres? je ne les connais pas. Elles plaisent un moment à Valentin, c'est possible, et puis il n'y pense plus, j'en suis sûre. Il a son idéal pour remplir sa vie, et je ne suis pas jalouse de son idéal... Et puis, elles ne l'aiment pas, elles, ces créatures, elles ne feraient pas pour lui ce que j'ai fait et ce que je ferai encore le jour où il m'appellera.

A ce moment, la porte de la chambre de Berthe s'ouvrit d'une poussée joyeuse. Deux enfans entrèrent en courant, et, derrière eux, parut leur mère, Mme Ardenne.

Le soleil, qui avait percé les nuages après la giboulée, inondait la pièce depuis un instant. Il semblait avoir surgi en l'honneur des nouveaux venus. Cette jeune femme blonde à la taille superbe, ces jolis enfans rieurs formaient, inconsciemment, au milieu de la pièce, un groupe radieux.

— Berthe, nous venons te dire un petit bonjour en passant et te rappeler notre rendez-vous pour trois heures... Tiens! mademoiselle Roget, c'est vous? Je suis bien aise de vous rencontrer. Une aimable amie veut bien me prêter un très beau manteau du soir. Je pensais vous montrer le modèle et vous demander de le copier pour moi.

— A votre disposition, madame, je serai toujours charmée de travailler pour vous. Seulement, je dois vous prévenir, quand il s'agit de copier, je ne suis pas tout à fait la personne qu'il faudrait; tout en copiant, il me vient d'autres idées, j'ai envie d'inventer moi-même. Je ne paie pas de mine, mais j'ai fait mes débuts autrefois rue de la Paix, dans les grands ateliers;

j'ai vu de près et manié toutes les élégances, sans me vanter, il y a un peu de l'artiste dans ma tête et au bout de mes doigts.

— Soyez tranquille, je n'entraverai pas votre inspiration, je ne vous empêcherai pas de faire mieux que le modèle... A bientôt, je vous écrirai pour vous fixer un jour.

Gracieuse, souriante, Mme Ardenne se rapprocha de sa sœur pour l'embrasser.

Après le départ de la mère et des enfans, Félicie se disposa, elle aussi, à partir.

— Puisque je viendrai chez Mme Ardenne, vous me permettrez de revenir vous voir, n'est-ce pas, mademoiselle?... J'ai bien de la chance de vous avoir connues toutes les deux! Vous, je vous aime, vous êtes bonne, vous m'écoutez, vous me comprenez, je puis tout vous dire, et cela me fait tant, tant de bien!... Elle, c'est autre chose : quand je me mets à genoux par terre pour arranger les plis de sa jupe, il me semble que j'habille une belle statue vivante ou une déesse. C'est un enchantement!... Être comme elle, blonde, grande, éblouissante, avec cette splendeur de teint, cet éclat des yeux... penser qu'on fait plaisir à tous ceux qui vous regardent... Est-ce qu'elle connaît tout son bonheur, au moins?... Ah! Dieu, être comme cela! on pourrait tout vouloir, tout oser, alors...

Berthe comprenait bien ce que signifiaient ces paroles et ce navrant retour sur soi-même.

Un instant, elle avait été troublée par les révélations indirectes sur le caractère de l'ami. Ce mauvais camarade de Bourdier aurait-il dit vrai, par hasard? Valentin serait-il tel qu'il l'avait dépeint, c'est-à-dire tout à fait indigne du culte que Félicie lui avait voué?

Pour essayer d'éclaircir ce point très inquiétant, Mlle Solié posa des questions à la fois prudentes et habiles. La parfaite assurance, l'imperturbable tranquillité des réponses la rassura peu à peu. Au fond, l'auto-suggestion de Félicie agissait aussi sur elle. Avec ses violences de langage, ses idées fausses, et malgré les défauts qu'il avait très certainement, Valentin l'*intéressait*. Elle souhaitait le voir rentrer en scène. Il lui semblait qu'elle n'aurait jamais pu se résigner à la séparation, se contenter, comme Félicie, d'une éternelle attente...

C'est qu'il y a une grande différence entre suivre une histoire d'amour et la vivre. Le confident le plus sympathique est un

peu un lecteur, un spectateur qui réclame de l'action, des événemens, des péripéties. Mais la joie et la souffrance *éprouvées* se suffisent presque, créent à elles seules toute la matière de leur poème intérieur.

IV

Cette année-là, le printemps s'écoula très rapidement.

L'été vint. Mlle Solié quitta Paris, avec sa sœur d'abord. Au mois d'août, son père l'emmena dans l'Engadine. Trois semaines d'altitudes, puis une descente en Italie, dans la région des lacs.

Ce voyage devait séduire Berthe L'Engadine a toutes les beautés de la Suisse, et déjà un ciel plus doux. Quant au lac de Côme où M. et Mlle Solié s'arrêtèrent une dizaine de jours, son charme tout à fait italien est rehaussé de grandeur par le superbe cadre de ses montagnes.

Les journées étaient très chaudes encore au début de septembre ; il n'y avait pas moyen de songer à sortir avant la fuite du soleil ; mais, à ce moment-là, une promenade en barque était une chose délicieuse et une préparation aux enchantemens de la soirée.

Lorsque les eaux du lac commençaient à miroiter sous le regard doré des étoiles, les parfums des fleurs du jardin, discrets, comme endormis jusque-là, se réveillaient, se répandaient dans l'air, l'imprégnaient, le rendaient enivrant à respirer.

Presque chaque soir, des chanteurs, des mandolinistes venaient se grouper sous la véranda de l'hôtel pour se faire entendre. Mais ils étaient des musiciens fort médiocres, et Berthe trouvait qu'ils lui gâtaient son admirable décor.

Elle n'en voulait pas moins aux belles dames, aux jeunes filles, aux messieurs qui, autour d'elle, parlaient sans trêve, riaient trop fort, étaient incapables d'interrompre un seul instant leur bourdonnement d'insectes mondains qui transportent le salon partout.

La société très élégante de cet hôtel, lui-même une ancienne demeure princière transformée en caravansérail cosmopolite, pouvait prêter à d'assez amusantes remarques ; mais il y a temps pour tout : Berthe pensait que la poésie d'une belle nuit aurait dû imposer silence aux vains bavardages.

Un soir où elle se sentait particulièrement énervée par le contraste de la beauté calme des choses et de la fatigante agitation des humains, Berthe se leva, s'éloigna de la véranda, s'enfonça sous un très sombre massif d'arbres.

Plus loin, quelques trouées dans les feuillages laissaient à découvert de grands morceaux de ciel avec des étoiles scintillantes.

Bientôt, Berthe put s'apercevoir qu'elle n'était pas toute seule à fuir le bruit ; dans les profondeurs du jardin, plusieurs robes blanches, révélatrices, attirèrent son attention, elle distingua nettement trois ou quatre couples à la démarche lente. Que se disaient ces promeneurs? Les propos qu'ils échangeaient n'étaient peut-être pas sensiblement plus intéressans ou plus poétiques que les conversations bruyantes des habitués de la véranda; mais le seul fait d'avoir voulu s'isoler prouvait un souci un peu différent, un choix, une préférence.

Un peu troublée, malgré elle, Berthe ne prolongea pas sa promenade. Elle rejoignit son père et les personnes avec qui il était resté au bord de la terrasse.

Plus tard, quand elle fut remontée dans sa chambre, elle demeura longtemps accoudée à sa fenêtre. Toutes les voix importunes s'étaient tues, le divin silence régnait seul à présent, et les parfums de jasmin montaient jusqu'à elle de plus en plus pénétrans... Elle se demanda si, parmi les couples du jardin, elle avait croisé de vrais amoureux? Elle aurait voulu le croire. Pouvait-on rêver un cadre plus merveilleux pour échanger des paroles d'amour?...

Le lendemain matin, Berthe trouva, sur le plateau de son petit déjeuner, une lettre qu'elle tint un instant entre ses doigts avant de déchirer l'enveloppe. Elle avait reconnu l'écriture, elle savait de qui était cette lettre, elle l'attendait depuis trois semaines; mais, sans savoir pourquoi, elle éprouvait, en ce moment, comme une appréhension à la lire...

« Mademoiselle,

« Pardon de n'avoir pas répondu plus vite. Votre carte postale m'a fait bien plaisir. C'était aimable de penser à moi et de m'envoyer un beau glacier. Ce n'était que son portrait, mais tout de même, il m'a semblé que sa vue me rafraîchissait. Nous avons eu des journées de chaleur terrible à Paris pendant le mois d'août. Quand je ne bougeais pas, je ne souffrais pas trop, car

vous savez que j'habite pour le quart d'heure une bonne rue, et même le soir, il me vient quelquefois, du Bois de Boulogne, des bouffées d'air qui font l'effet d'un grand coup d'éventail.

« Seulement, j'ai dû beaucoup circuler dans le centre et dans les quartiers les plus éloignés, et sous un soleil brûlant à vous assommer. Je suis vraiment étonnée de n'avoir pas été frappée d'une congestion. Vous me demanderez pourquoi je me promenais comme cela? Je vais vous le dire. Tout ce que je redoutais le plus au monde est arrivé : j'ai perdu les traces de Valentin! Les Bourdier ne le voient plus, et n'ont plus son adresse. J'ai cru d'abord que Bourdier me disait cela exprès, par méchanceté; mais sa femme m'a montré une lettre où Valentin expliquait pourquoi il ne voulait plus rien avoir à faire avec son camarade. Il était dégoûté de son caractère, il lui disait ses vérités. Je comprenais bien cela; mais moi, qu'est-ce que j'allais devenir, n'ayant plus ce seul moyen de ne pas le perdre de vue, lui?... J'ai été affolée. C'est alors que j'ai commencé mes recherches. Je suis allée d'abord à sa dernière adresse. Là, j'ai trouvé une concierge qui ne voulait rien me dire; il a fallu allonger la pièce; alors, elle m'a donné une indication en l'air. Je n'ai pas pu obtenir autre chose. Ce serait trop long de vous raconter tous les pas que j'ai faits, tous les ennuis que j'ai eus, et toutes mes fatigues, et tous mes découragemens, et tous mes désespoirs. Sur une dizaine de portières peut-être que j'ai dû interroger, il y en a eu à peine trois ou quatre de gentilles. Celles-là ont bien voulu m'aider de leurs réponses. Toutes les autres se montraient méfiantes, quelques-unes très grossières. Je ne sais pas pourquoi, mon extérieur ne leur revenait pas; elles commençaient toujours par cette phrase : « Qu'est-ce que vous lui voulez? » et puis, venaient d'autres réflexions malhonnêtes. J'en ai essuyé de rudes! Mais j'étais décidée à tout supporter pour arriver à mon but. Enfin, je sais, je sais où il est! Mais pour combien de temps y est-il? Est-ce qu'il ne m'échappera pas encore?... Je lui ai écrit, je l'ai supplié de me donner son adresse, s'il déménageait de nouveau. J'espère qu'il le fera. Il ne peut pas me trouver importune, je ne demande pas à le voir, je ne demande qu'à ne pas ignorer où il est...

« Je termine, mademoiselle, pour ne pas faire ma lettre trop longue et ne pas vous ennuyer. Vous savez maintenant comment j'ai passé ces trois mois. Je vous souhaite une bonne santé et

une bonne fin pour votre beau voyage, et je me souhaite, à moi, de vous revoir bientôt.

« Votre toute dévouée,

« FÉLICIE.

« *P. S.* — Naturellement, le travail ne va pas fort en été, c'est-à-dire qu'il ne va pas du tout. Mes clientes étant toutes parties, j'ai dû accepter de faire des robes à la crémière et à la boulangère pour ne pas être tout à fait sans ouvrage. »

Le cœur de Berthe s'était serré pendant la lecture de cette lettre. Pauvre Félicie ! Quelles vacances elle avait eues !... Elle ne se plaignait pas pourtant, et si elle racontait ses nouvelles et bien cruelles épreuves, c'était comme toujours sans l'ombre d'amertume.

Pauvre Félicie ! Certes, elle n'avait rien de commun avec une belle dame vêtue de blanc, portant un rang de perles autour du cou, des diamans aux oreilles et des bagues à tous les doigts. Elle ne se promenait pas lentement sous les étoiles, dans les jardins de la villa d'Este, en écoutant les complimens d'un admirateur... Par la température torride d'un été parisien, elle avait traîné sa vieille jupe noire dans la poussière et arpenté les rues de la grande ville à la recherche de celui qui toujours lui échappait et jamais ne se souciait d'elle. Cependant, c'était une amoureuse, une vraie amoureuse, possédée par son rêve, ne vivant que pour lui...

V

A la suite de son voyage, Mlle Solié dut faire un long séjour en Poitou chez sa grand'mère maternelle.

A peine rentrée à Paris, elle pensa à ses petits amis du patronage qu'elle aurait tant de plaisir à retrouver. Elle pensait aussi à Félicie Roget; mais, trop occupée d'abord, elle ne put aller à elle ou lui écrire de venir la voir tout de suite.

La première quinzaine de novembre était entamée déjà lorsque Berthe reçut un jour, sur le tard, une visite imprévue.

Une femme d'une cinquantaine d'années, assez correctement vêtue, mais portant un fichu noir sur la tête au lieu d'un chapeau, fut introduite.

Avant de parler, cette femme se mit à regarder autour d'elle, comme pour faire un inventaire rapide de la chambre et de ses élégances... Depuis qu'elle était dans la maison, elle devait supputer en elle-même la situation de fortune de Mlle Solié.

— On me dit que vous venez de la part de Mlle Roget... Est-ce qu'elle est malade ?

— Oui,... très malade, depuis deux mois.

— De quoi souffre-t-elle ? Quelle est sa maladie ?

— Oh ! on ne sait pas au juste, il y a longtemps qu'elle aurait dû se soigner, pour ne pas en venir là ; mais elle n'a pas voulu, elle a fait toutes les imprudences, toutes les bêtises possibles. Maintenant, il y a des complications, le médecin dit que les principaux organes sont pris ; elle peut traîner encore quelque temps, mais pour guérir, il ne faut pas qu'elle y compte.

— Oh ! mon Dieu, s'écria Berthe ! qu'est-ce que vous me dites là !...

La brusquerie de cette révélation la saisissait, la bouleversait. Elle sentait d'ailleurs quelque chose de dur dans la voix de celle qui lui parlait.

— Est-ce que... vous seriez sa tante ?

— Je suis la femme de son oncle.

— Ah !... Où est-elle en ce moment, la pauvre Félicie ?

— Toujours chez nous, reprit l'autre d'un ton irrité. Elle avait passé l'été dans la maison que nous gardons, c'était une bonne affaire pour elle ; et, comme mon mari avait été très malade aussi l'année dernière, nous avons pu, pendant qu'elle nous remplaçait, passer plusieurs mois à la campagne. Mais quand nous sommes revenus, c'est Félicie qui a pris le lit. Moi, j'en ai assez, je ne puis pas avoir deux infirmes sur les bras. Elle ne travaille plus, il faut la nourrir, payer le médecin, les médicamens, je ne peux pas la garder.

— Mais que deviendra-t-elle ? Où ira-t-elle ?

— Elle ira à l'hôpital, comme tant d'autres... Pourtant, il y aurait une chose qu'on pourrait faire, ce serait de l'envoyer à la campagne chez ma sœur, elle la prendrait moyennant une petite pension. J'avais pensé, mademoiselle, que vous ne refuseriez pas de fournir cette petite pension. Félicie n'a que votre nom à la bouche, elle vante votre bonté. C'est elle qui m'a envoyée aujourd'hui pour vous demander d'aller la voir. Tâchez de la décider. Jusqu'à présent, elle s'obstinait à vouloir rester,

elle s'imagine qu'elle va guérir, recommencer à travailler, elle a toutes sortes de folies dans la tête!

Berthe lisait dans les yeux de cette femme un mélange de ruse et de dureté qui lui déplaisait; mais la pensée de la pauvre Félicie lui fit répondre :

— Je parlerai aujourd'hui à mon père et à ma sœur. Je crois qu'ils seront disposés à m'aider pour secourir Félicie... Elle, j'irai la voir demain matin, dites-le-lui.

Le lendemain, Mlle Solié sonnait vers dix heures du matin à la porte du petit hôtel où elle allait retrouver Félicie très malade et alitée. Ce fut la tante, ou plus exactement l'épouse de l'oncle qui ouvrit.

Berthe se hâta de lui dire qu'elle avait pleins pouvoirs pour décider Félicie à quitter Paris dans les conditions offertes. La femme acquiesça, sans témoigner la moindre reconnaissance.

— Elle vous attend, je vais vous conduire. C'est au dernier étage. Elle n'a pas voulu coucher dans une chambre du premier, c'est absurde, car on a plus de mal pour monter plusieurs fois par jour; mais quand elle a une idée dans la tête!... Ah! il est grand temps qu'elle s'en aille, je vous assure!

Berthe, à la suite de ce guide déplaisant, montait les marches du petit escalier, le cœur étreint par une vraie angoisse. Elle avait surtout peur de ne pas pouvoir dissimuler, de trop montrer son émotion à Félicie.

Une porte s'ouvrit, Berthe se vit tout à coup dans une chambre très petite, très basse, à peine meublée.

Au fond, contre la muraille, un étroit lit de fer, et dans ce lit, une étonnante, une flamboyante vision : Félicie, assise, redressée, appuyée très droite contre son oreiller, était vêtue d'un manteau de peluche d'un rouge éclatant. Sa maigreur disparaissait dans l'ampleur et la richesse de ce vêtement. Sa chevelure désordonnée, ses yeux brillans, ses pommettes saillantes, mais avivées d'un peu de carmin, soit par la fièvre, soit par les reflets de la peluche; il y avait dans toute sa personne une sorte d'étrangeté et presque de beauté saisissante. Rien de plus imprévu, de plus opposé à l'image que Berthe s'était faite à l'avance de la pauvre fille étendue sur sa couche, pâle et presque sans vie déjà.

Mlle Solié s'était arrêtée au milieu de la pièce; sa surprise était très vive, les mots tardaient à lui venir.

Ce fut Félicie qui parla.

— Vous ne me reconnaissez pas? Vous me trouvez trop belle?... Ah! oui, luxe et misère... Mais n'est-ce pas qu'il est joli, mon manteau? C'est une cliente qui me l'a laissé pour compte, quand elle a vu que je ne pouvais plus travailler. Elle me doit de l'argent, je me paie comme je peux... J'ai mis le manteau en votre honneur ce matin, et puis aussi parce qu'il est très chaud et qu'il n'y a pas de cheminée dans cette chambre.

Pendant que Félicie parlait, Berthe s'était rapprochée du lit. Elle avait pris dans les siennes une des mains de la malade.

— Pourquoi êtes-vous ici, dit-elle, pourquoi n'êtes-vous pas descendue au premier étage? vous y auriez moins froid.

— Jamais de la vie! Je n'aurais pas voulu occuper une pièce du premier, être dans les beaux meubles de la maîtresse de la maison.

— Enfin, vous êtes très mal, et je voudrais vous voir ailleurs.

— Vous dites comme ma tante, mais pas tout à fait pour la même raison: vous, c'est par amitié; elle, c'est parce que je la gêne.

Il y avait quelque ironie dans l'accent de Félicie. Berthe comprit que la pauvre fille ne s'illusionnait pas sur les sentimens de sa peu charitable parente.

— Je ne veux pas vous raconter comment je suis tombée malade, ce serait trop long et ce ne serait pas la peine. Je désirais tant vous voir! J'avais envoyé déjà une fois chez vous, il y a deux mois; mais on m'a dit que vous étiez retenue à la campagne auprès de votre grand'mère très malade aussi. Après cela, j'ai été moi-même beaucoup plus bas, il y a eu des momens où j'ai perdu l'espoir. C'était affreux, et de me sentir si seule encore... Je n'avais que votre pensée et celle de mon ange, de mon bel ange gardien, pour chasser quelquefois les autres pensées si tristes et si désespérées... Depuis quinze jours, cela va mieux. A présent, je vais reprendre le dessus.

Le croyait-elle vraiment?... Oui, elle devait le croire; la plupart des malades sont enclins à l'illusion, et elle, si optimiste, si vaillante, devait se raccrocher plus qu'une autre à l'espérance, étreindre passionnément la vie jusqu'à la fin.

Berthe abonda pleinement dans le sens du rétablissement certain; mais elle s'attacha à convaincre Félicie que, pour hâter

sa guérison, une cure d'air, plusieurs mois de repos complet à la campagne étaient indispensables.

— C'est bien possible... D'abord, l'idée de quitter Paris, vous et celui que vous savez, me mettait hors de moi, j'ai cru que je ne pourrais jamais; mais, depuis quelques jours, me sentant mieux, j'ai réfléchi, j'ai jugé avec plus de sang-froid. Si je reste, cela ne m'avancera pas à grand'chose; de tout l'hiver, je ne pourrai pas travailler ni même bouger de mon lit peut-être. Là-bas, ce sera tout pareil, mais, au moins, je retrouverai des forces plus vite, et au printemps, je reviendrai reprendre ma vie ici. Ce n'est pas chez des étrangers que j'irai, la sœur de ma tante me fera crédit, je la paierai après, quand je recommencerai à travailler. Ah! c'est à ce moment-là que vous serez bien bonne, mademoiselle, et madame votre sœur aussi, de me donner de l'ouvrage, beaucoup d'ouvrage, j'en aurai tant besoin avec mes arriérés! Ce qui m'a rendue le plus malheureuse, c'était de voir que je ne gagnais plus rien, et c'est surtout d'avoir volé Valentin.

— Volé Valentin, répéta Berthe... comment cela?

— Mais oui! figurez-vous que j'avais des économies, une petite bourse à part destinée à Valentin, où il pourrait puiser, si jamais... Déjà, quand il avait été si malade, nous l'avions aidé, maman et moi; c'est bien le moins, en pareil cas. Oh! il nous a rendu jusqu'au dernier centime, même que j'ai été bien triste quand il a apporté la dernière petite somme, parce que j'ai deviné qu'après cela, nous ne le verrions plus. Enfin, dans une vie comme la sienne, il y a bien des catastrophes à craindre : aujourd'hui il est à son aise, mais demain il peut faire des sacrifices pour sa cause ou aider un camarade, — il est généreux, je sais; — ou bien encore, il tomberait malade, tout ça peut arriver. Vous comprenez, alors ma prévoyance n'était pas de trop.

— Mais comment pouviez-vous faire des économies vous-même, et sur quoi?

— Oh! sur bien des petites choses! Depuis la mort de maman, tout ce que je gagnais était pour moi seule, et moi, je n'ai pas de besoins. Ni toilette ni plaisirs. C'est tout au plus si je mange. Il y avait des jours où je ne faisais qu'un repas, j'oubliais l'autre. Ça m'était bien égal: c'est si ennuyeux de manger, de manger toute seule surtout. Ma joie et mon luxe, c'était la petite bourse de Valentin! Aussi, quand il a fallu l'entamer, et

puis la vider, pour payer des médicamens, ç'a été horrible! Je me faisais l'effet d'une voleuse.

Berthe devait garder bien frappante l'image de la pauvre fille au milieu de cette petite chambre si inhospitalière. Drapée dans son manteau de pourpre, le regard ardent, les joues animées comme si elles étaient revêtues d'une légère couche de fard, la voix voilée par moment, mais point faible, parlant toujours d'elle-même avec cette fantaisie libre, et quand elle le nommait, *lui*, transfigurée par un frémissement intérieur... Elle était si vibrante que Berthe oubliait l'inévitable en la regardant; le spectre de la maladie et l'autre spectre s'évanouissaient; elle n'avait devant elle qu'une créature de vie et de passion.

Elle était partie pour Bruère, un village du Berry. La femme de son oncle l'avait accompagnée. Félicie croyait de bonne foi au désintéressement relatif des gens chez qui on la conduisait; cependant, sa tante avait exigé de Mlle Solié, avant le départ, le paiement des frais de voyage et la pension des quatre premiers mois.

Plusieurs semaines se passèrent sans nouvelles. Une lettre arriva enfin:

« Je ne vous ai pas écrit plus tôt, mademoiselle, parce que j'ai été au plus mal à mon arrivée ici. Le voyage m'avait brisée, et puis j'avais fait trop d'efforts, j'avais trop pris sur moi... Vous vous souvenez comme j'étais gaie avant, et le jour de nos adieux. Cette gaîté, elle m'est naturelle; mais tout de même, elle me coûtait beaucoup dans ces momens-là. Seulement, je voulais vous faire croire qu'il n'y avait pas de raison d'être triste. Alors, je me montais, je me montais, comme si j'avais bu plusieurs coupes de champagne. Et c'est pourquoi aussi je mettais mon manteau rouge; il m'a bien aidée, mon manteau de peluche rouge! Sa belle couleur m'excitait l'esprit; et puis, quand on a sur soi un vêtement riche, on se sent comme une autre personne, on devient plus hardie, il vous passe toutes sortes d'idées nouvelles...Vous vous rappelez, vous m'aviez dit que ce manteau m'embellissait... Oh! mon Dieu, à cause de ces paroles que vous m'aviez dites par amitié, par bonté, il m'est venu une pensée,

une pensée si peu raisonnable... Pendant toute une nuit, ayant la fièvre et ne pouvant pas fermer les yeux, j'ai ruminé un projet dans ma tête. Je voulais *lui* écrire pour lui dire que j'avais été bien malade, que j'allais partir pour quelque temps et lui demander de venir me voir... Figurez-vous, j'étais arrivée à m'imaginer que s'il me voyait, lui aussi, dans ce manteau rouge, je lui produirais peut-être un autre effet qu'avant, dans ma vilaine robe noire. Mais le lendemain, au jour, quand j'ai demandé une glace pour me regarder, j'ai été effrayée de ce que j'ai vu!... J'ai bien compris qu'avec ou sans manteau rouge, je ne pourrais jamais espérer lui plaire comme d'autres lui plaisent... Deux jours après, je suis partie. Je ne sais pas comment je tenais debout, comment j'ai fait le voyage? A peine arrivée, je suis tombée à plat. Il y a seulement une semaine que je me lève un peu. Pourvu que cela ne dure pas trop longtemps, pourvu... Ce qui me fait peur, c'est que je suis trop loin des personnes que j'aime; de me sentir près d'elles, cela soutenait mes forces et ma volonté de vivre. Ici, je suis abattue, sans courage. Les gens me fatiguent, m'ennuient, je leur parle le moins possible. Ma seule compagnie, c'est mon ange. Quand je suis trop lasse ou trop triste, je l'appelle, il vient tout de suite. Il n'est pas bavard, ça ne fait rien, il sait dire des choses qui me font du bien. Sa présence est comme un baume. Il ressemble toujours à l'ange du tableau, mais quelquefois aussi il ressemble à vous. Écrivez-moi, mademoiselle, c'est tout ce que je désire... Ah! quand est-ce que je pourrai retourner là-bas?...

« Votre toute dévouée

« FÉLICIE. »

La correspondance s'établit entre les deux jeunes filles. Berthe avait répondu longuement. Après sa première lettre, Félicie, elle, n'écrivit plus que de courts billets où elle évitait de se plaindre et n'exprimait que des remerciemens.

Berthe comprit que l'état de la pauvre fille devait s'aggraver, au lieu de s'améliorer. Elle redoubla de chaude sympathie dans ses propres lettres, elle promit sa visite pour l'été, si Félicie était obligée de prolonger son séjour à la campagne.

Un jour, il arriva une enveloppe qui portait le timbre du Cher, mais sur laquelle Mlle Solié ne retrouva pas l'écriture

connue. En effet, c'était une autre personne qui avait tenu la plume pour la malade, trop faible, disait-on.

A partir de ce moment, Berthe n'eut plus une ligne de la main de Félicie. Cependant, elle recevait des nouvelles fréquentes, plus fréquentes même qu'auparavant. Il y avait des hauts et des bas ; tantôt tout paraissait perdu, tantôt on mentionnait un mieux sensible, mais qui ne se maintenait jamais. Berthe était un peu surprise de changemens aussi brusques et aussi accentués ; il lui semblait que la marche de la maladie aurait dû être plus lente et plus égale tout en s'acheminant vers le triste dénouement.

Dans chacune des lettres aussi, il était fait appel à sa générosité. La maladie coûtait si cher, les médicamens, le médecin ; et puis, Félicie était devenue exigeante, capricieuse, il n'y avait pas moyen de la contenter. On transmettait à Berthe des demandes d'argent, de vêtemens, d'objets de toutes sortes.

Mlle Solié aurait voulu ne rien refuser à la pauvre exilée dont l'éloignement l'attristait profondément. Un intérêt intense avait disparu de sa vie de chaque jour depuis le départ de Félicie. Elle ne s'habituait pas à ne plus la voir, à ne plus l'entendre parler de Valentin.

Mais encore, mais toujours des réclamations : confiante, comme toutes les personnes jeunes, Berthe, néanmoins, en arriva à soupçonner un vilain manège de la part de ceux qui s'occupaient de Félicie. Elle avait connu cette dernière si discrète, si désintéressée, si détachée d'elle-même ! Il lui semblait impossible que la maladie l'eût transformée à ce point ; elle ne concevait pas tant de caprices et des tentations si multiples. On devait lui en prêter qu'elle n'exprimait point, on devait profiter à son insu de la bonne volonté de la demoiselle de Paris.

Mais, dans l'intérêt de Félicie, espérant qu'elle serait mieux soignée pour cela, Berthe se résignait à être dupe. Plus tard, si elle pouvait arranger un petit voyage, aller passer deux jours à Bruère auprès de la malade, elle se rendrait mieux compte de la situation.

Peu à peu, les lettres s'espacèrent. Les renseignemens sur la santé devenaient plus vagues, mais les demandes d'argent continuaient.

Cependant, les semaines succédaient aux semaines ; le printemps était revenu.

Un matin, on introduisit dans la chambre de Mlle Solié une jeune fille, qui se disait chargée d'une commission.

De petite taille et d'allure timide, cette jeune fille s'avançait sans assurance.

Arrivée à deux pas de Mlle Solié, elle lui tendit gauchement ce qu'elle tenait dans la main, une lettre et un petit carton.

— Avant sa mort, Félicie Roget m'avait dit de vous apporter ça...

— Félicie Roget!... vous dites : Avant sa mort... est-ce que... est-ce qu'elle serait morte, mon Dieu?...

— Mais oui! fit l'autre, toute saisie par l'exclamation.

— Quand? quand est-elle morte?... Il y a quelques jours?

— Oh ! non, il y a bien deux mois, deux mois pour le moins.

— Ce n'est pas possible ! s'écria Berthe.

— Mais je le sais bien, puisque je viens de Bruère.

Berthe était atterrée. Elle n'ajouta rien, cependant. Elle ne voulait pas révéler à cette jeune fille l'indigne tromperie que sans doute elle ignorait.

— Racontez-moi, dit-elle. Qui est-ce qui vous envoie, les gens chez qui Félicie Roget était en pension?

— Mais non, ce ne sont pas eux, c'est elle ; même qu'ils ne savent pas sa commission, elle m'avait fait promettre de n'en rien dire à personne. J'habite avec mes parens la maison à côté, j'allais voir Félicie quelquefois quand elle était seule. Elle savait que je devais venir à Paris pour me placer, et c'est quand ç'a été décidé qu'elle m'a remis cette lettre et cette boîte pour vous. Elle était déjà bien bas, elle est morte trois ou quatre jours après. Seulement, mon départ a été retardé, je suis arrivée de lundi.

Berthe, trop bouleversée, ne songeait pas à demander à cette jeune fille des détails sur la dernière période de la maladie. Elle n'avait qu'un désir en ce moment, être seule, ne plus avoir à dissimuler, s'abandonner à son chagrin sans témoin.

La jeune fille, déconcertée par un accueil aussi troublé, fit mine de se retirer. Mlle Solié ne la retint pas; elle la laissa partir sans lui poser aucune question.

A peine délivrée de cette présence, elle ouvrit la lettre de Félicie. Il lui semblait qu'elle allait trouver là une explication ou une consolation, quelque chose qui l'aiderait à surmonter sa douloureuse stupeur. Cependant, elle était si tremblante, qu'elle lut les premières phrases sans comprendre, et qu'arrivée au bas

de la page, elle dut recommencer la lecture pour se remettre véritablement en communication avec la pauvre disparue.

« Il y a bien des jours que je voulais vous écrire cette lettre, mademoiselle ; mais chaque fois, je reculais le moment. Pourquoi est-ce que ça doit arriver?... pourquoi faut-il que je l'abandonne, lui? Il est si exposé, si vous saviez : d'abord, il y a les femmes... Je disais que je n'étais pas jalouse, et bien sûr que je n'avais pas des droits pour l'être ; mais je l'étais tout de même, et il y a des pensées qui m'ont fait endurer un martyre!... Mais ça, ça ne regarde que moi, et c'est fini. A présent, j'ai surtout peur des femmes pour lui, pour lui seul. Parmi celles-là qui savent attirer et forcer qu'on les aime, il y en a de si mauvaises! il y en a qui abîment toute la vie d'un homme. Vous ne savez pas ça encore, vous, vous êtes trop jeune ; mais moi, je sais. Et voilà pourquoi j'ai peur des femmes... Et puis, j'ai peur aussi des hommes. Eux, ils peuvent l'entraîner dans des erreurs, des folies, des actes dangereux. De tous les côtés, je vois des menaces pour lui, et je ne serai plus là, je ne serai plus là...

« Mon rêve de veiller sur lui toujours est tué... Ah! j'en aurais tant à dire encore là-dessus! Mais à quoi bon? Les plaintes, qui ne peuvent plus rien changer, sont inutiles. Il y a une autre chose plus importante. J'ai une prière à vous faire, mademoiselle. Vous l'exaucerez, j'en suis sûre. Voyez-vous, je ne voudrais pas mourir *tout à fait*, cela me coûte trop! Mais, n'est-ce pas, vous me ferez revivre un petit peu? d'abord, en pensant à moi avec amitié, et puis en faisant la chose que je désire par-dessus tout... Vous savez, il y a deux ans que je ne l'ai plus rencontré, deux ans sans lui parler! Sans le voir! vous comprenez... Alors, voyez-le, vous, parlez-lui de moi, dites-lui tout ce que vous voudrez, comme ça vous viendra ; mais qu'il entende mon nom, qu'il sache que j'étais son amie à la vie et à la mort. Tâchez de trouver des paroles douces, des paroles qui lui plaisent, des paroles qui le touchent. Dites-lui que j'étais toute à lui, dites-lui que peut-être je continuerai à veiller sur lui de très loin, dites-lui que je lui lègue mon Ange... »

Au bas de la page, était écrite l'adresse de Valentin, et puis :

« Pour vous, merci, merci...

« FÉLICIE. »

La lettre tomba des doigts de Berthe. Ses lèvres murmurèrent :

« Oui, je le ferai, il faut que je le fasse. »

Elle répondait à Félicie, elle se répondait à elle-même.

Son émotion avait tout à coup changé de nature. Elle ne s'indignait pas contre la honteuse supercherie de ces gens de Bruère prolongeant, dans leurs lettres, l'existence d'une morte pour soutirer encore un peu d'argent. Elle ne songeait pas à la dernière phase de la maladie et à ses angoisses. Elle venait de retrouver Félicie si vivante dans les pages dont elle achevait la lecture! Elle était certaine de la sentir auprès d'elle et en elle tant qu'elle n'aurait pas accompli sa mission.

Ah! cette mission! Ce fut la pensée qui absorba Berthe tout entière pendant les jours suivans. Elle avait un devoir à remplir, elle ne s'y déroberait pas. Cependant, il lui fallait faire appel à tout son sang-froid et même à son courage, car elle ne se dissimulait ni les difficultés ni les chances contraires de l'entreprise.

Félicie n'avait pas oublié d'écrire l'adresse de son ami; mais cette adresse était-elle encore la bonne indication? Valentin avait l'habitude de déménager souvent. Berthe se voyait déjà engagée dans une poursuite aux péripéties multiples. Puis, une fois la demeure découverte, il faudrait joindre Valentin, obtenir de lui un rendez-vous, l'aborder, lui parler, se faire écouter...

Par instans, Berthe se demandait :

« Y arriverai-je? Serai-je vraiment capable de tout cela?... »

Mais aussitôt, elle se répondait :

« Oui, puisqu'il le faut, puisque Félicie le désire. La volonté d'une morte, qui a été une vivante si malheureuse, est sacrée. Tout lui a manqué, et tout le monde lui a manqué; moi, je ne lui manquerai pas... »

Du premier coup, Berthe avait compris qu'elle ne pouvait demander à personne les conseils dont elle aurait eu grand besoin pourtant. Confier son projet à sa sœur ou à son père, c'était en rendre la réalisation impossible. M. Solié et Mme Ardenne sympathisaient avec ses aspirations charitables, ils étaient au-dessus de bien des préjugés; mais, dans la circonstance présente, leurs objections étaient faciles à prévoir. Ils se placeraient à un point de vue tout opposé; ils ne verraient que Berthe, là où Berthe ne voyait que Félicie. Est-ce que les ques-

tions de convenances et de prudence personnelles ne devaient pas disparaître complètement devant le vœu de la mourante? Mettant les choses au mieux, Berthe pensait qu'on voudrait l'accompagner; et cela aussi n'était pas acceptable. Si elle pouvait espérer toucher l'ami de Félicie, ce ne serait certes qu'en lui parlant sans témoin, et en faisant directement appel à ses meilleurs sentimens. Donc, il fallait agir seule, et sous sa propre responsabilité. Lorsque la jeune fille eut pris cette résolution, elle se sentit tout à coup très ferme, et elle se jeta dans l'action avec une hardiesse dont Félicie était sans doute l'inspiratrice.

Cependant, Berthe s'assura un auxiliaire modeste, mais indispensable. Il y avait dans la maison une personne qui lui était dévouée, qui lui garderait le secret, quand elle l'en aurait priée, et qui exécuterait ses ordres à la lettre, sans la gêner de sa curiosité et de ses observations.

Maria, la cuisinière, était au service de M. Solié depuis de longues années. Portant largement ses quarante-cinq ans très honnête, très sûre, elle était infiniment plus qualifiée que la femme de chambre, beaucoup trop jeune, pour être chargée d'une mission délicate.

— Mademoiselle, c'est bien là, c'est bien boulevard de Clichy, n° 128 *bis*. Ce monsieur y est toujours.

Lorsqu'elle entendit Maria lui faire cette réponse, en lui tendant le papier sur lequel elle avait écrit elle-même le nom et l'adresse de Valentin, Berthe en crut à peine ses oreilles, et se sentit frappée d'une sorte de stupeur. Elle avait supposé des difficultés, des obstacles, de longues et pénibles recherches, et voici qu'elle réussissait dans sa première démarche, que Valentin, si souvent introuvable pour Félicie, lui devenait accessible, à elle, du premier coup. Elle le verrait donc, il lui faudrait tenter la redoutable expérience, bientôt, très vite, dans quelques jours à peine... Les appréhensions, les craintes de toutes sortes allaient assaillir Berthe; elle le sentait, mais parce qu'elle avait par-dessus tout peur de sa peur, elle imposa bravement silence à sa pensée. Elle se lia elle-même par une résolution immédiate.

— Maria, dimanche matin, j'aurai besoin de vous. Je voudrais aller vers neuf heures boulevard de Clichy. J'ai quelque chose à dire à ce M. Valentin; mais j'aime mieux que ce soit vous qui veniez avec moi à la place d'Augustine; alors vous

voudrez bien vous arranger, n'est-ce pas? pour pouvoir m'accompagner.

Maria ne fit aucune objection. Elle savait que sa jeune maîtresse s'occupait volontiers de charités; d'autre part, elle n'aimait pas beaucoup la femme de chambre; ces deux raisons lui suffirent pour prêter son concours de bonne volonté.

« C'est évidemment le dimanche matin que j'aurai le plus de chances de le rencontrer chez lui, » avait pensé Berthe.

Sur l'accueil qu'elle recevrait, sur l'homme en face de qui elle allait se trouver, son imagination était prête à lui fournir toutes sortes de suppositions variées, contradictoires et inquiétantes surtout; mais elle eut encore la force de s'interdire ce travail cérébral, fatigant et énervant pour la volonté.

Pendant deux jours, elle se jeta à corps perdu dans l'activité, elle s'absorba entièrement dans ses autres tâches. Mais la nuit du samedi au dimanche, elle ne put presque pas fermer l'œil, elle eut certainement la fièvre, elle se sentit la proie d'une folle appréhension.

Dès qu'il fit jour, elle sauta à bas de son lit, ouvrit sa fenêtre pour dissiper les vapeurs troublantes de son cauchemar éveillé. Puis, elle se mit à relire la dernière lettre de Félicie. Rien autant que cette lecture ne pouvait ranimer son courage défaillant. Le magnétisme de la morte, si vivante, agit cette fois encore, et plus fortement peut-être. Berthe se crut, se sentit capable d'affronter Valentin.

Avant de partir, elle n'oublia pas de prendre la boîte envoyée par Félicie. La première fois qu'elle l'avait ouverte, elle y avait trouvé une enveloppe sur laquelle Félicie avait écrit : « Gardez-le toujours en souvenir de moi. »

L'enveloppe renfermait le portrait de Valentin. Puis, dans le fond du carton, il y avait des cravates, plusieurs cravates d'homme, en soie ou en satin broché de couleur foncée et claire.

Un papier portait cette mention :

« Elles sont pour lui, vous les lui donnerez. Je les ai taillées dans les plus jolis morceaux d'étoffe qui me restaient. Je n'ai pas d'autre souvenir à lui envoyer; mais je suis heureuse de penser qu'il attachera avec ses doigts ces cravates que mes doigts ont faites. »

VI

Le temps était beau ce matin-là.

Elles partirent toutes les deux, Mlle Solié et Maria. Un tramway les déposa place Clichy, à quelques pas de la demeure où elles avaient affaire.

C'était un premier dépaysement. Ici, on se trouvait loin, très loin moralement de l'avenue d'Antin et du rond-point des Champs-Élysées.

Parcourir les différens quartiers de Paris, c'est parcourir la gamme des élégances distinguées ou trop somptueuses ; et puis celle des vulgarités bruyantes, avant d'en arriver aux vastes régions livrées à toutes les catégories et à tous les aspects de la misère.

La maison qui portait le numéro 128 *bis* du boulevard de Clichy était une maison convenable, d'apparence bourgeoise, elle avait cinq étages, plus un dernier, lambrissé.

La concierge, de sa petite cuisine attenante à la loge, avait crié : « Au sixième, la porte à droite! » mais sans se déranger pour voir qui l'interrogeait, et Berthe, après s'être informée de l'étage, n'osa pas demander si M. Valentin était chez lui?

L'escalier étant assez roide, Mlle Solié montait lentement pour ne pas fatiguer sa compagne à qui son embonpoint rendait l'ascension un peu pénible. Berthe aussi était oppressée, très oppressée, mais pour une autre cause.

Arrivée au sixième, elle sonna. L'attente fut longue, elle dut sonner un second coup.

« Est-ce qu'il ne serait pas chez lui?... » Elle sentit qu'elle l'espérait, qu'elle le désirait, en ce moment, et elle eut honte d'elle-même.

Mais, tout à coup, un bruit de voix, puis des pas se rapprochant, la porte s'ouvrit. Elle eut la surprise de se trouver en face d'une personne qui n'était certes point celle qu'elle s'attendait à voir.

Une femme la regardait avec un étonnement égal au sien. Cette femme était jeune. Elle avait une tenue négligée, un peu débraillée; ses pieds étaient encore sans bas dans des pantoufles, ce qui pouvait faire croire qu'elle se levait à peine. Cependant, elle était coiffée, très savamment coiffée même, avec un écha-

faudage de bouffans, de grosses coques et de petites boucles, et elle portait, par-dessus son jupon de toile écrue, une matinée de surah d'un rose vif, ornée de dentelles, qui laissait son cou et ses bras à découvert.

Stupéfaites, sans rien se dire, Berthe et cette personne s'examinaient. Mlle Solié murmura enfin :

— Est-ce bien ici? est-ce bien ici?...

Mais l'autre, faisant un mouvement d'impatience, lui lança un :

— Qu'est-ce que vous voulez? d'intonation à la fois vulgaire et hostile.

Alors, Berthe ne put se résoudre à nommer Valentin. La fausseté de la situation lui apparut par trop intolérable et, du même coup, l'impossibilité de pousser plus loin sa tentative.

— Pardon, je crois que je me suis trompée...

Elle se retournait vers Maria, vers l'escalier. Derrière elle, on jeta la porte avec violence.

— C'est bien la peine de déranger le monde !

Le retour fut morne. Maria, avec son tact de brave femme, ne questionna pas, ne fit aucune observation. Mais Berthe déplorait l'imprévu suivi d'une défaite...

Toute la journée, elle pensa à Félicie. Elle ressentait la souffrance que la pauvre fille aurait éprouvée à la vue de l'*Ennemie*...

Engagée dans cette aventure si profondément sentimentale, Mlle Solié vivait, depuis une semaine, deux vies à la fois, la sienne presque distraitement, l'autre avec intensité.

Les jours suivans, son impression de regret s'accentua ; des remords s'y mêlaient. Non, il n'était pas possible de rester sur cet échec, de ne pas tenter un dernier effort.

Cependant, Valentin méritait-il qu'on lui transmît le souvenir tendrement passionné de Félicie Roget? Berthe avait, à présent surtout, bien des raisons pour douter, pour hésiter ; mais toujours sa conclusion était celle-ci :

« Quel qu'il soit, elle l'a aimé, et elle a exprimé le vœu d'être rappelée à lui. Je la trahirais après tous ceux qui l'ont trahie, si je ne lui obéissais pas. »

Une lettre fut mise à la poste, à l'adresse de Valentin. Dans cette lettre, signée d'initiales seulement, Berthe avait écrit :

« Je suis chargée de vous dire quelque chose et de vous

remettre un petit objet de la part d'une personne que vous avez bien connue. Cette personne est morte il y a à peine quelques mois. Elle désirait de tout son cœur ne pas être oubliée de vous.

« Voulez-vous venir dimanche matin au jardin du Luxembourg? Vous me trouverez dans l'allée qui continue l'aile gauche du Palais et où se trouve une fontaine avec le monument et un buste du peintre Eugène Delacroix. Je serai seule, assise sur une chaise; mon costume sera composé d'une robe de laine bleu foncé, d'un chapeau noir avec des ailes vertes, et je tiendrai un journal déplié sur mes genoux, pour me désigner. Abordez-moi; je ne suis pas tout à fait sûre de vous reconnaître moi-même.

« Venez, car ce sera de votre part une *bonne action.* Si pourtant vous deviez avoir un empêchement ce jour-là, fixez-moi un autre rendez-vous en m'adressant votre lettre poste restante au bureau de la Madeleine. J'y passerai samedi. Si je n'y trouve rien de vous, cela voudra dire que vous viendrez dimanche au Luxembourg.

« B. S. »

Berthe espéra avoir tout prévu et fait pour le mieux. Mais Valentin viendrait-il ou lui répondrait-il? Hélas! rien n'était moins certain. Indifférence ou méfiance, il pourrait bien rester invisible et silencieux.

Le samedi, Mlle Solié se rendit au bureau de poste de la Madeleine.

L'employé prit dans une case deux gros paquets de lettres, examina toutes les enveloppes une à une, et déclara :

— Il n'y a rien aux initiales B. S.

En disant cela, il l'avait regardée comme pour saisir au vol une expression déçue.

Absorbée par la pensée de Félicie, les yeux fixés sur le but qu'elle voulait atteindre, Berthe accomplissait tous ses actes avec une grande simplicité, sans songer à la singularité de la situation, sans s'apercevoir qu'elle procédait presque à la manière des chercheuses d'aventures avec lesquelles elle n'avait et n'aurait certes jamais rien de commun.

Valentin n'avait pas écrit. Elle aimait mieux cela; cependant, elle se gardait d'en conclure qu'il avait accepté le rendez-vous. Il

y avait, hélas! des probabilités pour qu'ayant négligé de répondre, il ne se dérangeât pas non plus. Elle le savait, en ce moment même, sous une de ces dominations que Félicie redoutait tant pour lui. Une lettre où il était fait allusion à l'amie disparue aurait-elle le pouvoir de l'attirer? C'était bien douteux.

Cette fois, la nuit du samedi au dimanche fut beaucoup plus calme que n'avait été celle de la semaine précédente. Berthe commençait à s'aguerrir; elle se sentait plus maîtresse d'elle-même, et surtout sa première défaite lui donnait le désir passionné d'aboutir, de réussir.

Maria devait encore accompagner sa jeune maîtresse. Il avait suffi à Berthe de lui dire qu'elle avait besoin de sa présence et aussi de sa discrétion.

— J'ai donné rendez-vous à ce M. Valentin du boulevard de Clichy. Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu, mais je voudrais arriver à le rencontrer une fois. J'ai à lui dire certaines choses très sérieuses de la part d'une amie morte. On doit obéir à la volonté des personnes qui ne sont plus; vous comprenez cela, n'est-ce pas, ma bonne Maria?

Oui, Maria comprenait cela, et n'en demanda pas davantage.

Le lendemain matin, toutes deux se mirent en route pour le Luxembourg.

Pourquoi le Luxembourg? Berthe avait songé spontanément à cette lointaine promenade. Elle voulait dépayser le plus possible Valentin et elle-même, choisir pour leur rencontre un lieu très différent des quartiers déjà bien différens qu'ils habitaient l'un et l'autre. Tout autre jardin public lui eût paru banal ou peu approprié. Les Champs-Élysées ne représentaient qu'un passage encombré et bruyant. Les Tuileries, trop vastes, sont très peuplées et très désertes à la fois; le Parc Monceau, beaucoup plus restreint, est le domaine des enfans, avec quelques allées un peu cachées qui attirent surtout les couples amoureux. Seul, le cadre ancien et grave du Luxembourg convenait à un rendez-vous aussi particulier, où l'intérêt personnel n'était pour rien, disparaissait devant un devoir moral.

Quand elles furent dans l'allée indiquée par elle, Berthe pria Maria de s'écarter. Elle lui désigna un certain tournant où, assez éloignée pour ne pas être remarquée, elle serait pourtant à la portée d'un signe ou d'un appel.

Laissée seule, selon son désir, Berthe s'assit. Elle avait jugé

bon d'être là assez longtemps avant l'heure qu'elle avait fixée elle-même. Elle s'était hâtée afin d'arriver la première, elle désirait guetter, apercevoir, deviner de loin celui qu'elle attendait. Elle l'attendait, oui; mais viendrait-il?... Elle en doutait tellement, elle avait une si profonde crainte d'être déçue!... Et c'était son dernier espoir pour Félicie! Après cela, il ne lui resterait plus rien à tenter, il lui faudrait accepter sa défaite définitive... Cette pensée soulevait en elle tant de sentimens douloureux qu'elle implora soudain un secours surnaturel. Elle songea à l'Ange de Félicie, à cet Ange dont la pauvre fille lui avait parlé si souvent, moitié en plaisantant, moitié sérieusement. Berthe elle-même avait fini par le voir, par se le représenter sous les traits d'un de ces chérubins harmonieux et suaves, simples et fraternels, dont Fra Angelico a peuplé ses fresques et ses tableaux. Choisi par Félicie, il était devenu son ange gardien; compagnon de sa solitude, il l'avait consolée souvent; Berthe voulait croire qu'il avait été présent aux derniers momens, pour les adoucir. C'est pourquoi elle songeait à l'invoquer en cet instant où elle-même souhaitait si ardemment remplir le vœu de la pauvre morte.

Dans le beau jardin du Luxembourg, sur les terrasses en cercle, les arbres se groupaient, s'étageaient avec une grâce noble.

Les feuillages tout nouveaux étaient frais et reposans pour la vue. La lumière, ainsi que l'air, avait la douceur du printemps.

Quelqu'un passa devant Berthe, elle tressaillit... Non, ce n'était pas celui qu'elle attendait; mais le temps marchait, s'*il* devait venir, ce serait bientôt. Berthe déplia un journal sur ses genoux pour se conformer à son propre avis.

De longues minutes s'écoulèrent. La jeune fille ne pensait plus et ne consultait pas sa montre; toute sa crainte était d'entendre la sonnerie de l'horloge extérieure du Palais qui l'avertirait, hélas! que l'heure où elle pouvait raisonnablement attendre encore était passée...

Cette angoisse devait lui être épargnée. Soudain, au bout de l'allée, elle aperçut un homme qui s'était arrêté. Il regardait droit devant lui; puis, il se mit à avancer, lentement, en tournant constamment la tête à droite et à gauche. Son air de préoccupation et de défiance ne pouvait pas ne pas frapper. Il était de

taille moyenne, il avait l'allure jeune, un chapeau mou un peu rabaissé sur les yeux, un paletot ouvert et flottant.

A quelques pas de Berthe, il ralentit sa marche, jeta un coup d'œil perçant sur le journal, puis dévisagea rapidement la jeune fille. Cependant, il sembla hésiter, sa conviction n'était pas complète, il allait dépasser Mlle Solié. Elle, dont le cœur battait très fort depuis quelques secondes, se leva et fit un geste pour retenir celui qui s'éloignait.

— Vous devez être, vous êtes monsieur Valentin?...

— Oui.

Il répondit ce « oui » d'une voix dure et brève.

— Je vous remercie d'être venu...

Comme elle n'ajoutait rien, si émue, si troublée que les paroles ne lui venaient pas, il reprit, avec une sorte de violence contenue, mais agressive :

— Oui, me voilà. Qu'est-ce que vous me voulez? Je n'ai pas l'habitude de me cacher, je ne recule devant personne ; c'est pourquoi je suis venu, je suis venu à visage découvert.

— Moi aussi.

La candeur de la réponse, la franchise du regard, la simplicité de l'attitude parurent causer de l'étonnement à Valentin. Il s'attendait si peu à se trouver en face d'une personne semblable! La lettre signée d'initiales lui avait inspiré de la curiosité et de la défiance; il n'avait pas ajouté foi à l'histoire de la défunte, il avait supposé une conquête, et il avait craint un piège. Une femme s'était éprise de lui; ou bien des camarades voulaient lui faire une plaisanterie, ou encore des ennemis cherchaient à lui jouer un tour. La fatuité et l'esprit soupçonneux avaient hésité entre plusieurs interprétations. Mais cette jeune fille sobrement mise, si naturelle, si simple, mais si distinguée aussi, ne répondait à rien de ce que Valentin avait pu imaginer et attendre. Il ne comprenait pas, il était complètement dérouté.

Alors, Berthe, devinant à moitié, et sentant peut-être son avantage, se retrouva maîtresse d'elle-même.

— Je sais votre nom, monsieur, et je vais vous dire le mien, je m'appelle Mlle Solié. Cela a bien peu d'importance d'ailleurs. Si je vous ai prié de venir, c'est uniquement pour vous parler d'une personne qui avait beaucoup, beaucoup d'amitié pour vous. Elle est morte loin de Paris, il y a trois mois environ; avant de mourir, elle m'a écrit une lettre bien touchante où elle me de-

mandait de vous voir, de vous apprendre qu'elle n'est plus et de vous transmettre sa pensée affectueuse en vous donnant de sa part ce petit souvenir...

Berthe avait dans la main un tout petit paquet. Obéissant à une pensée délicate, elle avait substitué au don de Félicie un objet moins personnel. Les cravates fabriquées par la pauvre fille ne devaient pas tomber entre les mains de la compagne actuelle de Valentin. Une petite boîte à allumettes en argent, toute simple, représentait un cadeau plus neutre et sur lequel la moquerie et la méchanceté auraient moins à s'exercer.

Comme Valentin, de plus en plus surpris, ne répliquait rien, Berthe continua :

— La personne dont je vous parle est Félicie.

— Félicie ?

Ce nom semblait n'éveiller en lui aucun souvenir.

— Oui, Félicie Roget, votre ancienne voisine de la rue des Martyrs.

— Félicie Roget... Ah ! oui, cette toquée !

— Vous qualifiez ainsi une personne qui vous a soigné dans votre maladie, qui a été pour vous une amie dévouée et si fidèle !

Il haussa les épaules. Assurément, cette fidélité lui était plus qu'indifférente, il n'en avait que faire.

Pourtant, il reprit :

— Vous dites qu'elle est morte ?

Berthe inclina la tête.

— Et c'est pour m'apprendre ça que vous vous êtes dérangée, et que vous m'avez dérangé ?

— Oui.

— Ce n'était vraiment pas la peine !... Comment est-ce que vous la connaissiez, d'abord, Félicie Roget ?... Ah ! sans doute qu'elle avait travaillé pour vous, vous étiez *sa cliente*.

Valentin avait prononcé ces derniers mots avec un petit ricanement ironique.

— J'ai commencé par être sa cliente, et puis je suis devenue son amie.

— Son amie ! Une bourgeoise, une demoiselle, l'amie d'une ouvrière !

Une rougeur très vive empourpra les joues de Berthe.

— Pourquoi me dites-vous cela ? Pourquoi me parlez-vous

ainsi? Vous n'en avez pas le droit!... Oui, j'ai été l'amie de Félicie Roget; je l'ai plus aimée et mieux comprise certainement que vous, qui la traitez de folle parce qu'elle était bonne et qu'elle suivait tous les élans de son cœur. Vous ne savez pas l'affection qu'elle vous portait et tout ce qu'elle aurait été capable de faire pour vous... Vous l'ignorez; moi je le sais. Mais ce que vous savez bien, et ce que vous n'auriez pas dû oublier, ce sont les soins qu'elle vous a donnés pendant votre maladie... Pourtant, s'il y a au monde une chose qu'on doit aimer et respecter, c'est la bonté...

La révolte qui avait soulevé Berthe était si violente, son émotion si profonde qu'un flot de larmes était monté à ses yeux. Elle n'essaya pas de le refouler.

Cependant, Valentin changeait d'attitude. Les signes extérieurs de ce chagrin, l'accent si sincère de cette indignation agissaient sur lui. Il ne comprenait pas véritablement, il n'était pas touché dans sa sensibilité; mais il ne voulait pas être jugé à son désavantage. Enfin, ce fut un sentiment meilleur que l'amour-propre, un sentiment d'équité qui lui fit répondre :

— Qu'est-ce que vous voulez... Je n'avais pas le temps de courir après Félicie Roget, moi; j'avais bien d'autres choses plus importantes et plus sérieuses à faire... Tout de même, je n'ai pas oublié; la mère Roget était une bonne femme, elles m'ont soigné toutes les deux avec dévouement, je leur en ai gardé de la reconnaissance.

Dévouement, reconnaissance... Il avait prononcé ces deux mots! Elle avait obtenu cela, au moment où elle s'y attendait bien peu. Berthe en fut soulagée, heureuse presque. Elle demanda, d'une voix redevenue douce :

— Alors, vous emporterez le souvenir de Félicie?

— Oui, pourquoi pas? puisqu'elle l'a voulu et que cela vous fait plaisir.

Pour la première fois, ils se regardèrent un peu longuement, et leurs deux regards exprimaient, avec de la curiosité, quelque involontaire sympathie.

Mlle Solié avait, en ce moment, tout le charme spécial que son émotion pouvait lui donner. Valentin, lui, avait perdu l'expression soupçonneuse et dure qui rendait sa physionomie déplaisante. Berthe remarqua que ses traits étaient assez fins et que ses yeux pouvaient être agréables. Elle pensait à Félicie, en con-

statant cela, et son cœur fut étreint par une pitié bien féminine...

— Il me reste à vous dire de la part de notre amie qu'elle vous confie à son ange, son ange gardien, vous vous souvenez...

Et aussitôt, pour arrêter le sarcasme qu'il allait lancer :

— Cela peut vous paraître enfantin, mais il ne faut pas en rire; c'est une idée très jolie et qui exprime beaucoup de choses, oui, beaucoup de choses, je vous assure... C'est pourquoi, en vous quittant, moi, je vous dis : s'il vous arrive jamais d'être malade ou malheureux, pensez à elle...

Il fit un geste qui n'était ni un acquiescement, ni une protestation. Il n'attachait pas de sens à ces paroles. Félicie disparue lui était aussi indifférente que Félicie vivante. Il avait été secoué malgré lui par l'indignation généreuse de Mlle Solié. Pris par surprise, non préparé à soutenir un assaut d'une nature très inattendue, l'ouvrier aux théories libertaires, l'ennemi des bourgeois s'était effacé tout à coup : un autre Valentin avait surgi, pour quelques minutes.

N'avons-nous pas en nous plusieurs exemplaires d'un même individu? Chacun d'eux apparaît, à tour de rôle, selon que tel ou tel de nos sentimens est provoqué, défié, excité ou bien sollicité, encouragé, ému?

Berthe murmura : « adieu; » Valentin porta la main à son chapeau, et puis s'éloigna.

Après cette brève rencontre, heurtée, défiante d'abord, apaisée, presque douce tout à coup, ils n'avaient plus rien à se dire. Chacun rentrait dans son chemin, dans sa personnalité habituelle, et de ce choc d'une sensibilité délicate et d'un amour-propre qui avait cédé un instant, que subsisterait-il?... Peu de chose.

Berthe avait rejoint sa compagne demeurée ferme à son poste d'observation.

— Je vous remercie, ma bonne Maria; maintenant, c'est fini, je n'aurai plus à vous déranger une autre fois. J'ai fait ce que j'avais promis à la pauvre morte.

En disant ces mots, Berthe avait le regard brillant, les joues animées; elle éprouvait cette surexcitation qui suit l'acte accompli; elle se sentait légère, heureuse d'avoir pu remplir sa mission, et même d'avoir remporté une petite victoire. Elle songeait :

« Il n'a pas l'air bien terrible. Félicie devait exagérer en lui

le révolutionnaire farouche. Ce doit être plutôt un amateur... »

Le mot lui était venu tout naturellement, et le mot tombait juste.

A déjeuner, le père et la fille parlèrent de choses très étrangères à Félicie et à Valentin. M. Solié ayant quelqu'un à recevoir presque en sortant de table, Berthe regagna très vite sa chambre.

A trois heures, elle devait aller avec Mme Ardenne à un concert symphonique dont le programme les avait tentées. Jusque-là, elle avait devant elle un grand moment de solitude. Elle aurait pu lire, s'occuper; mais le désir ou plutôt le courage lui manquait. C'était sans doute la réaction de toutes ses impressions de la matinée. Depuis qu'elle était rentrée avenue d'Antin, la joie de son petit triomphe s'était éteinte. Elle se rendait compte de ce que sa victoire avait eu d'éphémère, et surtout du néant qu'elle recouvrait...

Oui, Berthe avait atteint son but, rempli sa mission; mais aussi le dernier mot était dit, il n'y avait plus rien à attendre, plus rien à espérer maintenant; la destinée de Félicie était close... Il lui semblait qu'elle la tenait dans ses mains, cette pauvre destinée, et elle la sentait, à la fois, si lourde, si lourde, et si vide, hélas!... Travail incessant, fatigues, maladies, peines, deuils, et pour couronnement, un grand amour dédaigné ou ignoré...

Le voile s'était déchiré pour Berthe depuis sa rencontre avec Valentin, elle avait touché du doigt l'envers d'un rêve de dévouement passionné.

Et la pensée de Félicie morte sans avoir connu une heure de joie la remplissait d'une immense pitié.

Livrée à ce courant d'idées, elle ne songeait plus à l'heure. On frappa à sa porte pour lui dire que Mme Ardenne l'attendait. Son premier mouvement fut : « Non, c'est impossible, je n'irai pas au concert. » Mais motiver son refus, répondre aux questions de sa sœur lui coûterait peut-être encore plus que de quitter sa chambre. Elle prit sur elle, se prépara rapidement, rejoignit Mme Ardenne.

D'abord, ce lui fut une sensation pénible de se trouver dans la rue, puis dans une salle brillamment éclairée, d'assister à l'entrée de tout un public agité. Sa vue était comme offusquée par l'élégance des toilettes, elle avait peine à supporter le bour-

donnement des voix et l'espèce de satisfaction indifférente de tous ces gens venus, les uns pour goûter un plaisir artistique, les autres pour suivre la coutume mondaine qui entraîne chaque dimanche vers les salles de concert. Mais le calme et le silence s'établirent enfin. L'orchestre se mit à parler. Parce qu'elle éprouvait le besoin de s'isoler entièrement, Berthe se réfugia dans la musique. Le programme portait, avec un ou deux autres noms, celui de César Franck. *Les Béatitudes*... aucune œuvre ne pouvait être plus appropriée à la disposition intérieure de Berthe. Cette coïncidence était pour elle une véritable grâce.

Jamais elle n'avait à la fois moins écouté et mieux senti. On aurait dit que les sons, sans passer par son oreille, venaient directement à son âme, ils l'imprégnaient de douceur, l'enveloppaient de tendresse, l'apaisaient, la berçaient, la consolaient. Elle avait fermé les yeux, le monde sensible n'existait plus, seules les vibrations de cette suave langue musicale la pénétraient et la soulevaient. Elle eut là des instans sans prix...

Ensuite, il fallut entendre des applaudissemens, rouvrir les yeux, revoir des visages, rentrer dans la réalité. Mais les sensations qu'elle venait d'éprouver étaient trop profondes pour s'évaporer au contact des choses matérielles.

Dans l'escalier de leur maison, les deux sœurs se quittèrent. Elles devaient se retrouver un peu plus tard, à l'heure du dîner.

Dès qu'elle fut seule, Berthe sentit plus complètement encore les effets de la grâce musicale : sa vision intérieure était transformée, comme un paysage qui s'adoucit sous le sourire d'une belle lumière succédant à un ciel sombre.

Cette pensée lui vint :

« Félicie ne se plaignait jamais. Elle a souffert et pourtant elle ne semblait pas malheureuse... Qu'importe qu'il n'y ait rien eu dans sa vie, puisqu'elle y a mis beaucoup. »

Et c'était la vérité.

On peut juger les destinées par la somme de bonheur qui leur a été accordée ou refusée. On peut les juger d'une manière plus intéressante en considérant surtout l'apport personnel de chaque créature. Le courage, l'endurance, l'énergie, la chaude imagination qui crée des rêves, la bonté généreuse d'elle-même, toutes les forces actives, bienfaisantes et résistantes qu'on oppose aux épreuves et aux douleurs, voilà les vraies ou les plus sûres richesses d'une existence humaine.

Le lendemain de cette journée aux émotions changeantes, Berthe chercha une boîte dans laquelle elle enferma les quelques lettres de Félicie Roget avec le portrait de Valentin... Avant de serrer le tout, elle hésita, réfléchit. Un vague sentiment lui disait que quelque chose manquait encore... Tout à coup, elle eut une inspiration. Elle rouvrit la boîte, et aux lettres, au portrait, elle ajouta un souvenir de voyage, une photographie qui représentait un ange, un bel ange florentin... Maintenant, le trio était complet !

Félicie, l'ouvrière enthousiaste, un peu romantique par son imagination si vibrante, mais de tous les temps par la simplicité et la bonté de son cœur. Valentin, bien d'aujourd'hui, à sa manière, répudiant tout idéalisme, et idéalisé malgré lui par cette Félicie dont il se souciait si peu. Enfin, l'Ange, le céleste ami qu'elle s'était donné et qui était demeuré fidèle jusqu'à la dernière heure.

Ils formaient assurément une réunion attendue ! Mais n'y a-t-il pas des singularités, des disparates harmonieuses quand même ? Berthe le croyait, elle qui avait vécu de longs mois dans l'intimité de ces trois êtres, l'un très proche, l'autre lointain, le troisième surnaturel...

Et maintenant, de ce grand amour, de ce brasier aux flammes ardentes, il ne restait que quelques cendres tièdes encore ; Mlle Solié les recueillait pieusement pour les conserver dans un coin de sa mémoire et de son cœur.

N'est-ce pas s'enrichir que de mêler à celles de sa propre vie d'autres joies et surtout d'autres souffrances ?

MARIANNE DAMAD.

POÉSIES

LE PRINTEMPS DU RHIN

Le vent file ce soir, sous un mol ciel d'airain,
Comme un voilier sur l'Atlantique.
On entend s'éveiller le Printemps souverain,
A la fois plaintif et bachique :

Un infini parfum, puissant, traînant et las
Triomphe et pourtant se lamente.
Le saule a de soyeux bourgeons de chinchilla
Épars sur la plaine dormante.

Un bouleversement hardi, calme et serein
A rompu et soumis l'espace ;
Les messages des bois et l'effluve marin
S'accostent dans le vent qui passe !

Comment s'est-il si vite engouffré dans les bois,
Ce dieu des sèves véhémentes ?
Tout encore est si sec, si nu, si mort de froid !
— C'est l'invisible qui fermente !

Là-bas, comme un orage aigu, accumulé,
La flèche de la cathédrale
Ajoute le fardeau de son sapin ailé
A ce ciel qui défaille et râle.

— Et moi qui, d'un amour si grave et si puissant,
Contenais la rive et le fleuve,
Je sens qu'un mal divin veut détourner mon sang
De la tristesse où je m'abreuve.

Je sens qu'une fureur rôde aux franges des cieux
Se suspend, pèse et se balance.
Le printemps vient ravir nos rêves anxieux;
C'est la fougueuse insouciance!

C'est un désordre ardent, téméraire, et si sûr
De sa tâche auguste et joyeuse,
Que comme une ivre armée en fuite vers l'azur
Nous courons vers la nue heureuse.

Nous sommes entraînés par toutes les vapeurs
Qui tressaillent et qui consentent;
Par les sonorités, les secrets, les torpeurs,
Par les odeurs réjouissantes!

— Mais non, vous n'êtes pas l'universel Printemps
O saison humide et ployée
Que j'aspire ce soir, que je touche et j'entends,
Qui m'avez brisée et noyée!

Vous êtes le parfum que j'ai toujours connu,
Depuis ma stupeur enfantine;
La présence aux beaux pieds, le regard ingénu
De ma chaude Vénus latine!

Vous êtes ce subit joueur de tambourin
A qui les montagnes répondent,
Et dont les javelots transpercent sur le Rhin
La vive effusion de l'onde!

Vous êtes le pollen des hêtres et des lis,
L'amoureuse et vaste espérance,
Et les brûlans soupirs que les nuits d'Eleusis
Ont légués à l'Ile-de-France!

C'est à moi que ce soir vous livrez le secret
De votre grâce turbulente,
Les autres ne verront que l'essor calme et frais
De votre croissance si lente.

Les autres ne verront, — Alsace aux molles eaux
Qu'un zéphyr moite endort et creuse, —
Que vos étangs gisans, qui frappent de roseaux
Votre dignité langoureuse!

Les autres ne verront que vos remparts brisés,
Que vos portes toujours ouvertes,
Où passe sans répit, sous un masque apaisé,
Le tumulte des brises vertes!

Les autres ne verront, ô ma belle cité,
Que la grave et sombre paupière
De tes toits inclinés, qui font à ta fierté
Un voile d'ombre et de prière.

Ils ne verront, ceux-là, de ton songe éternel,
Que ta plaine qui rêve et fume,
Que tes châteaux du soir, endormis dans le ciel.
— J'ai vu ton frein couvert d'écume!

Ceux-là ne sauront voir, à ton balcon fameux,
Que la *Marseillaise* endormie;
— Moi j'ai vu le soleil mettre une égide en feu
Au cou gonflé de mon amie!

Les autres ne verront que ce grand champ des morts,
Où le Destin s'assied, hésite,
Et contemple le Temps assoupi sur les corps...
— Moi j'ai vu ce qui ressuscite!

JOURNÉES ROMAINES

L'éther pris de vertige et de fureur tournoie,
Un brûlant diamant de tant d'azur s'extrait;
Virant, psalmodiant, le vent divise et ploie
La pointe faible des cyprès.

C'est en vain que les eaux écumeuses et blanches,
Captives tout en pleurs des lourds bassins romains,
S'élèvent bruyamment, s'ébattent et s'épanchent,
Neptune les tient dans sa main.

Je contemple la rage impuissante des ondes
Dans cette vague éparse en la jaune cité,
C'est vous qu'on voit jaillir, conductrice des mondes,
Amère et douce Aphrodité!

L'odeur de la chaleur languissante et créole
Stagne entre les maisons qui gonflent de soleil;
Comme un coureur ailé le ciel bifurque et vole
Au bord tranchant des toits vermeils;

Et là-bas, sous l'azur qui toujours se dévide,
Un jet d'eau turbulent et lassé tour à tour,
Semble un flambeau d'argent, une torche liquide
Qu'agite le poing de l'Amour.

Rome ploie accablé de grappes odorantes,
La surhumaine vie envahit l'air ancien,
Les chapiteaux brisés font fleurir leurs acanthes
Aux thermes de Dioclétien!

Dans ce cloître pâmé, des bacchantes blêmies
Gisent; silence, azur, léthargiques dédains!
Le soleil tombe en feu sur la gorge endormie
De ces Danaés des jardins.

Ils dorment là, liés par les roses païennes,
Ces corps de marbre blond, las et voluptueux:
O mes sœurs du ciel grec, chères Milésiennes,
Que de siècles sont sur vos yeux!

L'une d'elles voudrait se dégager. Sa hanche
Soulève le sommeil ainsi qu'un flot trop lourd,
Mais tout le poids des temps et de l'azur la penche,
Elle rêve là pour toujours.

De vifs coquelicots, comme un sang gai, s'élancent
Parmi les verts fenouils, à Saint-Paul hors les Murs;
Un dôme en or suspend des colliers de Byzance
Au cou flamboyant de l'azur.

Ce matin, dans le vent qui vient puiser les cendres
Pour les mêler au jour ivre d'air et d'éclat,
Je respire ton cœur voluptueux et tendre,
Pauvre Cécile Métella!

Tu n'es pas à l'écart des saisons immortelles,
Un tourbillon d'azur te recueille sans fin,
Je n'ai pas plus de part que tes mânes fidèles
A l'univers vague et divin!

Les blancs eucalyptus et le cyprès qui chante,
Où viennent aboutir les longs soupirs des morts,
Racontent, chers défunts, vos détresses penchantes,
Votre sort pareil à nos sorts.

Quels familiers discours sur la voie Appienne!
Tissés dans le soleil, les morts vont jusqu'aux cieux;
Vous renaissez en moi, ombres aériennes,
Vous entrez dans mes tristes yeux.

Là-bas, sur la colline, un jeune cimetière
Étale sa langueur d'Anglais sentimental,
Les délicats tombeaux, dans les lis et le lierre,
Font monter un sang de cristal.

Midi luit; la villa des chevaliers de Malte
Choit comme une danseuse aux pieds brûlans et las.
Comme un fauve tigré l'air jaunit et s'exalte;
Une nymphe en pierre vit là.

Elle a les bras cassés, mais sa force éternelle
Empourpre de plaisir ses genoux triomphans,
Le néflier embaume, un jet d'eau est, près d'elle,
Secoué d'un rire d'enfant.

Les dieux n'ont pas quitté la campagne romaine,
Euterpe aux blonds pipeaux, Erato qui sourit
Dansent dans le jardin Mattei, où se promène
Le saint Philippe de Néri.

Mais c'est vous qui ce soir partagez mon malaise,
Dans l'église sans voix, au mur pâle et glacé,
Déesse catholique, ô ma sainte Thérèse,
Qui soupirez, les yeux baissés !

Malgré vos airs royaux et la fierté divine
Dont s'enveloppe encor votre cœur emporté,
L'angoisse de vos traits permet que l'on devine
Votre douce mendicité.

O visage altéré par l'ardente torture
D'attendre le bonheur qui descend lentement,
Appel mystérieux, hymne de la nature,
Désir de l'immortel amant !

Je vous offre aujourd'hui parmi l'encens des prêtres,
Comme un grain plus brûlant mis dans vos encensoirs,
Le rire que j'entends au bas de la fenêtre
Où je rêve seule, le soir ;

C'est le rire joyeux, épouvanté, timide
De deux enfans heureux, éperdus, inquiets,
Qui joignent leurs regards et leurs lèvres avides,
— Et dont tout le sanglot riait !

Ils riaient, ils étaient effrayés l'un de l'autre ;
Un jet d'eau s'effritait dans le lointain bassin,
La lune blanchissait, de sa clarté d'apôtre,
La terrasse des Capucins.

Une palme portait le poids mélancolique
De l'éther sans zéphyr, sans rosée et sans bruit ;
Rien ne venait briser son attente pudique
Que ce rire aigu dans la nuit !

Et je n'entendis plus que ce rire nocturne
Plus fort que les senteurs des terrasses de miel,
Plus vif que le sursaut des sources dans leur urne,
Plus clair que les astres au ciel.

— Je le prends dans mes mains chaudes comme la lave,
Je le mêle aux parfums de mon éternité,
Ce rire des humains, si farouche et si grave,
Qui prélude à la volupté!

LES SOIRS DU MONDE

O soirs que tant d'amour oppresse,
Nul œil n'a jamais regardé
Avec plus de tendre tristesse
Vos beaux ciels pâles et fardés!
J'ai délaissé dès mon enfance
Tous les jeux et tous les regards,
Pour voguer sans peur, sans défense,
Sur vos étangs qui veillent tard.
Par vos langueurs à la dérive,
Par votre tiède oisiveté,
Vous attirez l'âme plaintive
Dans les abîmes de l'été.
— O soir naïf de la Zélande,
Qui timide, accouru, riant,
Semblez raconter la légende
Des pourpres étés d'Orient!
Soir romain, aride malaise,
Et ce cri d'un oiseau perdu
Au-dessus du palais Farnèse,
Dans le ciel si sec, si tendu!
Soir bleu de Palerme embaumée,
Où les parfums épais, fumans,
S'ajoutent à la nuit pâmée
Comme un plus fougueux élément!
Sur la vague tyrrhénienne
Dans une vapeur indigo,
Un voilier fend l'onde païenne

Et dit : « Je suis la nef Argo ! »
Par des ruisseaux couleur de jade,
Dans des senteurs de mimosa,
La fontaine arabe s'évade,
Au palais roux de la Ziza.
Dans le chaud bassin du Musée,
Les verts papyrus, s'effilant,
Suspendent leur fraîche fusée
A l'azur sourd et pantelant.
O douceur de rêver, d'attendre
Dans ce cloître aux loisirs altiers
Où la vie est inerte et tendre
Comme un repos sous les dattiers !
— Catane où la lune d'albâtre
Fait bondir la chèvre angora,
Compagne amoureuse du pâtre
Sur la montagne des cédrats !
Derrière des rideaux de perles,
Chez les beaux marchands indolens,
Des monceaux de fraises déferlent
Au bord luisant des vases blancs.
Quels soupirs, quand le soir dépose
Dans l'ombre un surcroît de chaleur !
L'œillet comme une pomme rose
Laisse pendre sa lourde fleur.
L'emportement de l'azur brise
Le chaud vitrail des cabarets
Où le sorbet, comme une brise,
Circule, aromatique et frais.
La foule adolescente rôde
Dans ces nuits de soufre et de feu ;
Les éventails dans les mains chaudes
Battent comme un cœur langoureux.
— Blanc sommeil que l'été surmonte :
Des fleurs, la mer calme, un berger ;
O silence de Sélinonte
Dans l'espace immense et léger !
Un soir, lorsque la lune argente
Les temples dans les amandiers,
J'ai ramassé près d'Agrigente

L'amphore noire des potiers.
Et sur la route pastorale,
Dans la cage où luisait l'air bleu,
Une enfant portait sa cigale,
Arrachée au pin résineux.
— J'ai vu les nuits de Syracuse,
Où dans les rocs roses et secs,
On entend s'irriter la Muse
Qui pleure sur dix mille Grecs ;
J'ai, parmi les gradins bleuâtres,
Vu le soleil et ses lions
Mourir sur l'antique théâtre
Ainsi qu'un sublime histrion ;
Et comme j'ai du sang d'Athènes,
A l'heure où la clarté s'enfuit,
J'ai vu l'ombre de Démosthène
Auprès de la mer au doux bruit...
Mais ces mystérieux visages,
Ces parfums des jardins divins,
Ces miracles des paysages
N'enivrent pas d'un plus fort vin
Que mes soirs de France, sans bornes,
Où tout est si doux, sans choisir,
Où sur les toits plians et mornes
L'azur semble fait de désir,
Où là-bas, autour des murailles,
Près des étangs tassés et ronds,
S'éloigne, dans l'air qui tressaille,
L'appel embué des clairons...

COMTESSE DE NOAILLES.

SOUVENIRS DE SARDAIGNE

En février 1900, voulant sortir des sentiers parcourus par les milliers de touristes qui, chaque année, s'abattent au printemps sur le littoral de la Méditerranée, l'idée me vint de visiter la Sardaigne. J'allai demander des renseignemens sur cette île à un Italien résidant à Paris. En entendant mon projet, sa surprise fut extrême : « Pourquoi allez-vous en Sardaigne? » « Pour voir un pays plein de couleur locale, dit-on, semé de ruines mystérieuses, où ne vont que peu de personnes, pour chasser et pêcher, » lui répondis-je. « Oh! c'est bien simple, reprit-il, je n'ai que deux mots à vous dire : Si vous entrez dans l'intérieur, vous y serez pris par les brigands. Près de la côte, vous y aurez la fièvre, et les autorités locales vous soupçonneront d'être un espion. » Sur ces consolantes paroles, l'entretien se termina ; mon interlocuteur ne savait du reste que peu de chose en dehors de ses sinistres prédictions sur la contrée.

J'allai la semaine suivante en Sardaigne, j'y suis retourné plusieurs fois depuis; les brigands ne m'ont pas molesté, j'ai même conservé d'excellentes relations avec les habitans, gens simples, hospitaliers. La fièvre n'est pas venue et ne pouvait pas venir, la saison étant bonne, et jamais personne n'a supposé (avec raison) que je venais chercher un point de débarquement pour une expédition hypothétique quelconque.

J'ai rapporté cette conversation pour montrer combien la Sardaigne est loin de l'Italie continentale, malgré la courte distance géographique qui les sépare. Cette remarque ne s'applique cependant qu'aux individus, car, comme nous le verrons plus

tard, le gouvernement de Rome fait, lui, au contraire, tout ce qu'il peut pour augmenter et faciliter les relations commerciales, doter l'île de moyens de communication, l'assainir, en un mot mettre en valeur un sol généralement riche, mais qui n'est dans sa majeure partie qu'un vaste désert. La Sardaigne, certainement malsaine, ne l'est cependant pas plus que les autres îles de la Méditerranée, la Corse comprise. A partir du mois de juin, jusqu'en octobre et novembre, la malaria sévit sur le littoral, et même sur les plateaux mal drainés du centre. Seules, les parties les plus élevées de l'île en sont exemptes, ou à peu près. Les habitans du pays ne sont pas plus indemnes de la fièvre que les étrangers. Il semble que là, comme partout ailleurs, l'organisme humain, malgré une longue accoutumance, ne peut jamais devenir réfractaire à cette maladie. Dès l'antiquité, la Sardaigne avait une médiocre réputation de salubrité, et les fonctionnaires que Rome y envoyait en considéraient déjà le séjour comme une disgrâce, un exil; ce point de vue n'a guère changé de nos jours.

Le gouvernement italien a récemment entrepris de grands travaux pour faire disparaître les marais, assécher les flaques d'eau croupissantes, refuge des moustiques, propagateurs du mal, d'après les nouvelles théories. Une somme de soixante millions de lires, répartie en dix annuités, est consacrée à cette œuvre de toute nécessité pour pouvoir régénérer la contrée, la première richesse d'un pays étant avant tout d'être habitable.

Au point de vue des moyens de communication, soit intérieurs, qu'il s'agisse de chemins de fer ou de routes, soit extérieurs, si nous examinons les services de navigation, peu d'îles sont aussi bien partagées que la Sardaigne.

Partant de Golfo d'Aranci au Nord, une voie ferrée à écartement normal s'en va à Cagliari (307 kilomètres) avec embranchement à Chilivani vers Sassari et Porto Torres (66 kilomètres). Sur cette artère principale viennent se souder des chemins de fer à voie large ou économiques, tels que ceux de Monti à Tempio, de Sassari à Alghero, de Chilivani à Virso, de Bosa à Macomer et Nuoro, de Porto Vesme à Iglesias et Décimo, de Palmas à Santandi, puis Cagliari est mis en rapport avec le Sud et l'Est de l'île par un chemin de fer allant aboutir, d'une part, à Sorgono au pied des dernières pentes du Gennargentu, et, de l'autre, à Tortoli sur la mer. Au total, il y a plus de 1 000 kilomètres de voie

ferrée. Les routes, sans être exceptionnellement bonnes, sont cependant bien entretenues, même dans les districts les plus montagneux. Il m'a souvent été donné de les parcourir juste après la fonte des neiges ou à la fin d'une période particulièrement pluvieuse, c'est-à-dire au moment où elles devaient être dans le plus mauvais état, et partout je les ai trouvées carrossables.

Depuis le 2 avril 1908, afin de suppléer à l'insuffisance très relative des chemins de fer, le gouvernement italien subventionne une société sarde qui va faire rayonner sur les routes de la province de Sassari (administrativement, la Sardaigne est divisée en deux provinces, celle de Sassari et celle de Cagliari), des automobiles destinés à la poste, au transport des voyageurs et des marchandises, moyennant des prix modérés fixés au cahier des charges; la subvention annuelle est de 400 francs par kilomètre. Si l'expérience réussit, il est probable que cette innovation sera étendue à la province de Cagliari, et ainsi, petit à petit, l'ancien et lent service des diligences sera remplacé par des moyens de locomotion plus rapides.

La grande Société de *Navigazione Generale Italiana* a, elle aussi, multiplié ses lignes, soit entre les différens ports de l'île, soit avec le continent, soit avec la Sicile et la Tunisie ; nous trouvons en effet des services côtiers bien organisés, desservant, d'une part, Gênes, Terra Nova, Siniscola, Orosei, Dorgali, Tortoli, Muravera, Cagliari, et, de l'autre, Cagliari, San Antioco, Carloforte, Oristano, Bosa, Alghero, Porto Torres, d'où l'on peut se rendre à Livourne et à Gênes, en passant par les bouches de Bonifacio. Un service rapide excellent avec départ journalier dans les deux sens réunit Civita Vecchia, c'est-à-dire Rome, à Golfo d'Aranci. Cette traversée sur des bateaux très bons demande de onze à douze heures. Enfin Cagliari est en relations régulières avec Naples, la Sicile et Tunis.

Chemins de fer, routes, lignes de navigation ne sont pas sans coûter très cher au gouvernement. Ce n'est qu'avec de grosses subventions qu'il est possible de faire circuler des trains souvent à peu près vides, de faire naviguer des bateaux dont les cales sont peu chargées de marchandises et les cabines inoccupées. Malgré cette bonne volonté et ce souci de leurs intérêts, j'ai toujours été frappé à chacun de mes voyages, en causant avec des Sardes de toutes conditions, paysans ou habitans des villes, pauvres gens ou propriétaires aisés, de la désaffection

qu'ils éprouvent vis-à-vis de l'Italie. Le rêve à peu près général pour ne pas dire universel, mais cependant platonique, serait de relever d'un autre pays, d'une nation quelconque, pourvu qu'elle ne soit pas la nation italienne.

J'ai souvent cherché la cause de cette inimitié latente, et il me semble qu'il n'est guère possible de l'expliquer que par l'attachement inné du Sarde à sa terre natale, par une longue suite de froissemens personnels et le manque de connaissance qu'ils ont les uns les autres.

Les jeunes soldats de l'île, versés par petits groupes dans les régimens continentaux, arrivent avec leurs costumes, leurs habitudes, parlant un italien très médiocre, quand ils le parlent. Ils y sont dépaysés, incompris, considérés comme des rustres, et quand ils rentrent chez eux, c'est avec de l'amertume au cœur.

Inversement, l'administration des deux provinces est placée entre les mains d'Italiens dépaysés dans un autre sens. Ils considèrent la Sardaigne comme un lieu de passage, leurs fonctions comme transitoires ; eux aussi n'ont qu'un espoir : celui de repasser la mer le plus tôt possible. Sont-ils préfets, sous-préfets, font-ils partie de la gendarmerie, ils cherchent à déraciner de vieux usages, le brigandage par exemple; sont-ils percepteurs, receveurs, agens du fisc à un titre quelconque, ils font rentrer rigoureusement des impôts très lourds. Fonctionnaires ou employés symbolisent donc, aux yeux de populations simples et pauvres, l'Italie. L'homme voit souvent les charges sans en reconnaître les avantages. De là, je crois, ces mouvemens de mauvaise humeur, de méfiance, de bouderie réciproque qui sont une caractéristique des plus frappantes de l'opinion publique en Sardaigne. Cet état de choses ne cessera que le jour où les intérêts pécuniaires des deux côtés de la mer seront tellement unis qu'ils ne feront plus qu'un.

Sur une toute petite échelle, un semblable rapprochement commence à s'opérer dans les environs de Sassari. Depuis quatre ans environ, des négocians, romains pour la plupart, sont venus fabriquer sur place du fromage dit « romain, » qui est exporté principalement au Brésil et à la République Argentine. On en embarque en moyenne de 1 500 à 2 000 tonnes annuellement à Porto Torres. En principe, il ne devrait entrer que du lait de brebis dans sa composition, mais dans la réalité, il est fortement mélangé de lait de vache. Quoi qu'il en soit, le lait qui autrefois

trouvait difficilement preneur à raison de 0 fr. 10 le litre s'enlève aujourd'hui à 0 fr. 25. Pour répondre à la demande, les bergers, forcés d'augmenter leurs troupeaux, cherchent à étendre leurs pâturages, les prix de location s'en ressentent, et on estime à 30 pour 100 la plus-value des terres dans cette partie de l'île, plus-value d'autant plus intéressante que les locataires paient maintenant régulièrement, alors qu'ils ne le faisaient pas autrefois.

Toute cette région a été favorisée dernièrement par deux très belles récoltes d'huile et de blé. En 1906, Sassari a produit plus de 5 millions de kilogrammes d'huile. La première qualité va à Nice, les autres en Italie. Porto Torres expédie en moyenne tous les ans sur Gênes et Livourne 2 millions de francs de blé, de 5 à 600 000 francs de fèves et d'orge, et de 4 à 5 millions de francs d'huile. Malheureusement, toute médaille a son revers, et le coût de la vie, suivant la même progression, a augmenté presque partout d'un bon tiers.

La Sardaigne, grande productrice de bestiaux, exporte environ 80 000 bœufs ou vaches sur Rome, Palerme et Trapani. Avant la politique agressive du ministère Crispi qui nous força de dénoncer nos traités, une partie de ce bétail ainsi qu'une grande quantité de vin allaient en France. Les relations commerciales, longues à établir, sont difficiles à renouer une fois qu'elles ont été rompues. Aussi le gouvernement italien a-t-il été amené à établir des tarifs très réduits entre ses propres ports et la Sardaigne, pour ne pas paralyser la vie économique de cette dernière. Ainsi, un bœuf, par exemple, paie seulement 7 francs de Porto Torres à Livourne et Gênes ou entre Golfo d'Aranci et Civita Vecchia.

*
* *

Avant de quitter le Nord de l'île pour descendre dans le centre, puis ensuite vers le Sud, disons quelques mots de Sassari, chef-lieu de la province du même nom, ville sans cachet, située sur un plateau calcaire à une petite distance de la mer; de longues rues dallées, bordées de maisons dépourvues de caractère, se coupent à angle droit. La presque totalité des vieux remparts génois, le château des Aragonais ont été rasés, et à la place de ces souvenirs du passé, un quartier moderne s'élève, uniformément le même, comme tout ce que produit maintenant

l'humanité. Cette transformation est sans doute très avantageuse pour les propriétaires dont les immeubles se louent bien et facilement; mais pour les voyageurs, c'est une déception. La cathédrale dédiée à San Nicolas avec sa façade de style baroque, surchargée d'ornemens, ne mérite aucune attention. L'ancien palais des ducs de Vallombrosa, vendu depuis peu d'années à la municipalité, a été transformé en hôtel de ville. Je passe sous silence les palais Giordano et Provincial. En résumé, sans le très aimable accueil que le voyageur reçoit à Sassari, la visite de cette ville serait à négliger.

***

L'aspect général de la Sardaigne est triste, si l'on en excepte le Sud et certaines parties dans le massif de Gennargentu. Une des raisons principales de la monotonie des paysages est l'absence à peu près complète de forêts. Depuis des siècles, les troupeaux parcourent les jeunes bois, rongent les pousses, et les hommes, avec cette aversion instinctive de l'habitant des pays du Midi pour les arbres, ont achevé le reste en brûlant et en coupant tout ce qu'ils pouvaient détruire. L'année dernière encore, j'ai mesuré de nombreux chênes échappés par hasard au feu, à la hache, et, parmi les plus beaux, beaucoup mesuraient de 6 à 7 mètres de tour à $1^{m},50$ au-dessus du sol; c'est assez dire ce que serait la végétation, si elle n'était pas aussi cruellement maltraitée.

En consultant les statistiques, nous trouvons cependant une certaine superficie de l'île considérée comme étant boisée, mais ce titre n'est qu'un leurre, car sous cette rubrique sont compris tous les terrains incultes envahis par le maquis, composé d'arbousiers, de cistes, de lentisques, arbustes bas, rabougris, et encore ce maquis, incendié régulièrement par les bergers, est-il en voie de disparition.

Pour ainsi dire partout, on ne rencontre que de vastes espaces rocailleux, arides, des collines ou des montagnes pelées n'ayant un aspect souriant que pendant très peu de semaines de l'année : au printemps, à l'époque où l'asphodèle, les soucis sauvages, les marguerites et d'autres plantes sont en fleurs et couvrent la terre d'un tapis multicolore. Les grandes bruyères arborescentes, hautes de 2 à 3 mètres, blanches de fleurs au commencement d'avril, s'en vont, elles aussi, comme le reste.

Le plateau sur lequel s'élève le gros bourg de Macomer, sans cesse balayé par les vents, est peut-être la partie la plus maussade de toute l'île. Des murs de pierres grises limitent des champs encore plus gris ; çà et là, des chênes sans cesse rabattus, espacés les uns des autres, procurent de maigres ombrages à un sol sur lequel dominent les épines noires et les ronces. En regardant vers l'Est, le Gennargentu lui-même, dont le pied est masqué par des collines basses, n'a pas le don de rehausser l'ensemble du pays aux lignes d'horizon trop uniformes.

*
* *

De Macomer se détachent plusieurs lignes d'intérêt local : une d'elles conduit à travers une vallée pittoresque, sauvage, jusqu'à Nuoro, son point terminus, petite ville de 7 000 habitans à 580 mètres d'altitude, dominée par une vaste et lugubre prison. C'est de là qu'à plusieurs reprises je suis parti pour aller passer quelques semaines chaque fois dans les montagnes situées au Sud-Est. Tout ce coin de Sardaigne a joui pendant longtemps de la plus mauvaise réputation. Les guides l'indiquent encore comme un centre célèbre de brigandage. Les bandits y étaient en effet très nombreux, il y a quelques années, mais si le brigand sarde pouvait être incommode pour les habitans du pays, dangereux pour les gendarmes, il a toujours été inoffensif vis-à-vis des étrangers.

La Marmora raconte qu'au cours de ses nombreux séjours dans l'île, ceux-ci l'aidaient dans ses travaux de triangulation, surveillaient pour lui les points trigonométriques, et l'escortaient pendant ses routes. Moi-même j'ai vécu dans des huttes absolument isolées, j'ai chassé dans les parties les plus désertes et les plus sauvages des montagnes, bien souvent je suis rentré fort tard le soir, et en aucune façon je n'ai jamais été inquiété. Plusieurs fois, la nuit, les chiens qui nous gardaient se sont mis à aboyer, nous sommes naturellement sortis armés pour savoir ce qu'il y avait, mais nous n'avons jamais rien découvert d'anormal. Si plus haut j'ai parlé au passé, ce n'était pas pour dire que le brigandage avait complètement disparu : l'usage de rançonner son voisin est trop ancien pour pouvoir être extirpé d'un seul coup. Il y a encore aujourd'hui des têtes mises à prix par les autorités, mais j'ai voulu simplement indiquer qu'il y avait une accalmie datant de sept à huit ans.

Quand je suis arrivé en Sardaigne pour la première fois en février 1900, on venait justement de faire une gigantesque battue dans des montagnes voisines de mon terrain de chasse. Le préfet de Sassari avait à cet effet mobilisé une véritable armée de gendarmes, de soldats d'infanterie, et après plusieurs jours de marches et de contremarches, cinq brigands furent acculés sur un piton dénudé; quatre y furent tués, l'un d'eux tenait la campagne depuis plus de trente ans; le cinquième s'échappa, on a dit depuis qu'il mourut d'une balle l'année suivante. A la suite de cette battue, un procès fut engagé à Sassari : pères, mères, frères, sœurs, amis ou simplement contribuables volontaires ou involontaires des bandits, trois ou quatre cents personnes au moins furent compromises dans cette affaire; de Nuoro, il partait sans cesse des groupes de dix à quinze individus enchaînés; presque tous furent acquittés. Mais de longs mois de prison préventive avaient été un salutaire avertissement pour ces populations, et, depuis ce temps, le banditisme a très sensiblement diminué.

Jusqu'en 1890 et après, il y avait en moyenne dans cette région parcourant le pays par groupes de deux, trois, quatre ou cinq individus, pour pouvoir circuler librement sans attirer l'attention, une quarantaine de brigands, dont une vingtaine de Nuoro. Ceux-ci étaient très redoutés. Ils avaient la réputation d'être plus vindicatifs, et d'avoir le coup de fusil plus facile que les autres. Ceux du village d'Orgosolo venaient ensuite dans le même ordre d'idées. Ils ne se réunissaient que rarement en grandes bandes et seulement pour chercher à enlever une diligence ou un convoi d'argent sortant de la mine de Correboï. Aussi d'extraordinaires précautions étaient-elles prises contre eux. Les heures de départ du convoi étaient tenues secrètes.

Quant au service des diligences, il était et est encore protégé par des patrouilles de gendarmes se promenant sur les routes ou stationnant soit sur des points culminans, soit dans des maisons de cantonniers. L'année passée, comme pendant les précédentes, en voyageant dans l'omnibus, allant de Nuoro à Fonni, j'ai rencontré trois ou quatre de ces patrouilles. En dehors des grandes voies de communication, et pour cause, jamais un gendarme ne s'y hasarde.

Les personnes n'ayant pas été en Sardaigne peuvent se demander pourquoi un homme abandonne son village, et surtout comment il lui est possible de vivre, sans être pris pendant de

nombreuses années, en marge de la société. La chose est simple : à la suite d'un crime quelconque, d'un vol de bestiaux peut-être, pour échapper à la justice, le délinquant gagne la montagne, les centres habités sont extrêmement distans les uns des autres; il est donc aussitôt dans une complète solitude; là il trouve un asile sûr, à la condition cependant de changer fréquemment de gîte et de zone. Sa famille, ses amis sont naturellement de cœur avec lui; les bergers, les gens du pays, par crainte, sont dans ses intérêts. On lui apporte des vêtemens, des provisions, des munitions. Environné de satellites toujours en éveil, exactement renseigné sur ce qui arrive, si la police devient plus pressante, il le sait aussitôt. Il peut donc passer de longues années dans un calme relatif, mais en menant cependant une existence très dure, à cause de la rigueur du climat pendant l'hiver, et des alertes inhérentes à sa situation en toutes saisons.

Les cas de dénonciation sont rares, car la vengeance est tellement certaine que bien peu de personnes se hasardent à parler.

En 1901, le lendemain de mon arrivée, chassant dans le voisinage de notre cabane, nous rencontrâmes, mon guide et moi, un vieux charbonnier paraissant très agité. Il parlait en sarde avec volubilité; je ne comprends pas cette langue. J'attendis donc qu'il eût fini, pour demander la traduction de cette conversation si intéressante. Et voici ce qui était arrivé : le matin même, à 7 ou 800 mètres de l'endroit où nous étions, un négociant de Fonni, passant à cheval, son capuchon sur la tête, car il pleuvait, avait reçu deux coups de fusil. La première balle lui avait éraflé le bras, la seconde avait traversé la poitrine. Par un hasard providentiel, il s'est remis, mais il ne put ou ne voulut rien dire, sauf qu'entre le premier et le second coup de feu, ayant retourné la tête, il avait vu deux canons de fusil sortant d'un buisson. Un mauvais chenapan d'un village voisin avait été rencontré rôdant dans les environs aussitôt après le crime commis, mais personne ne le dénonça par crainte de représailles, et l'instruction fut close sans résultat.

Il y a trois ou quatre ans, dans cette même partie des montagnes de Sardaigne, les gendarmes tendirent une embuscade à un bandit réputé; ne le connaissant pas de vue, un paysan s'offrit secrètement pour le leur désigner. Le malheur voulut qu'un berger vînt à passer par le même sentier; l'espion se trompa; le berger fut tué net. Huit jours après, on trouva

l'espion frappé comme par hasard d'une balle en pleine tête.

A l'un de mes passages à Cagliari, on racontait l'histoire récente d'un homme qui s'échappa du bagne de cette ville où il était détenu à perpétuité. Il gagna le village dans lequel vivait avec sa famille l'homme qu'il supposait l'avoir dénoncé. Il tua le mari, la femme, les enfans et revint se constituer prisonnier le lendemain matin, sachant que sa condamnation primitive ne pouvait être augmentée, puisque la peine de mort est abolie en Italie.

Au beau temps des brigands, il y avait en Sardaigne des hommes aussi réputés, aussi respectés que des soldats renommés dans d'autres pays. Le soir, dans les villages, on racontait autour du feu mourant leurs aventures, leurs exploits. On célébrait leur courage; de fait, ils en avaient beaucoup. Ces conversations exaltaient les esprits; les filles les plus jolies, les plus riches voulaient les épouser, et certainement beaucoup de jeunes gens, grisés par ce succès d'estime, sont devenus bandits sans grand motif, sans trop savoir pourquoi, sauf peut-être par l'amour de la célébrité.

Pour résumer l'état actuel du banditisme en Sardaigne, je ne puis mieux le dépeindre qu'en traduisant la réponse désolée que me fit un homme du pays à qui je demandais en arrivant s'il y avait de nouveaux hôtes dans la montagne, l'effectif étant très variable d'une année à une autre. « Oh! non, signor, maintenant nous n'avons plus que de petites têtes, de pauvres cervelles, des voleurs de cochons. Le grand bandito n'existe plus. »

*
* *

La faune de la Sardaigne offre une particularité remarquable. Tous les animaux y sont plus petits que leurs congénères du Continent, qu'il s'agisse du sanglier, du cerf, du chevreuil, du lièvre, du renard. Ce dernier, malgré sa faible taille, s'attaque cependant non seulement aux agneaux, mais tue souvent des moutons adultes.

Dans le peu de bois encore existans, il y a des chats sauvages. Un soir de l'année dernière au moment où une violente tempête de neige et de grêle allait éclater, l'un d'eux, rôdant autour de la hutte dans laquelle j'étais, se mit à miauler désespérément, comme pris de peur ou de chagrin en entendant les grondemens lointains du tonnerre.

Quant au mouflon, l'*ovis musimon*, identique à celui de Corse, il est de nos jours le seul représentant sauvage de l'espèce Ovis en Europe, si nous considérons que le mouflon de Chypre, l'*ovis orientalis ophion* est à ranger dans la faune asiatique.

Quelques grands propriétaires autrichiens ont bien transporté dans leurs chasses des moutlons de Corse ou de Sardaigne; ils y prospèrent; mais comme il n'y a là qu'un cas d'acclimatation, c'est dans les îles dont il est actuellement originaire que nous allons rapidement l'étudier.

Bien souvent on m'a posé cette question : « Sont-ils nombreux? » Je vais y répondre tout de suite : non, ils ne sont pas nombreux. Et surtout, leur habitat se limite à une partie restreinte de la Sardaigne, car on ne les rencontre guère que dans le massif du Gennargentu, c'est-à-dire à une certaine altitude. D'une extrême sauvagerie, merveilleusement doués par la nature, ils possèdent, à un rare degré, les qualités de l'ouïe, de la vue, et surtout de l'odorat. A deux ou trois kilomètres de distance, ils sentent l'homme placé à mauvais vent et disparaissent; c'est du reste grâce à cet extraordinaire instinct qu'ils doivent de n'avoir pas été exterminés jusqu'au dernier.

La femelle généralement n'a pas de cornes, elle pèse de 20 à 25 kilos; son pelage gris, couleur terre, se confond avec le sol. A la fin de mars ou au commencement d'avril, elle met bas un seul petit. Le mâle, un animal superbe de formes, souple, râblé, tout en restant élégant, porte sur la tête des cornes massives, bien roulées, très annelées, d'une coloration noire ou jaune suivant l'individu; le poids de sa tête est considérable par rapport à celui de son corps. Un bon mâle pèse en hiver 25 kilos, en été de 35 à 40, et la tête seule de l'un d'eux atteignait 7 kilos. Sa robe, d'un brun foncé, est marquée sur le milieu du dos et sur les côtes d'une large selle grise. Mâles et femelles errent pendant presque toute l'année par petites bandes très variables comme nombre. J'en ai rencontré de vingt à vingt-cinq animaux comme aussi de trois à quatre seulement. Les plus vieux mâles vivent presque toujours seuls.

Tandis que les femelles paissent tranquillement, les béliers se battent continuellement entre eux sans motif apparent. Après s'être défiés, ils se reculent, se précipitent tête baissée l'un sur l'autre, les cornes s'entre-choquent; étourdis, ils restent un instant

pensifs; un des témoins intervient, et le combat se poursuit avec un nouvel adversaire jusqu'au moment où, fatigués, ils se remettent à brouter ou à dormir.

La chasse du mouflon, à cause de ses difficultés, est passionnante. Je ne parle naturellement pas de la chasse en battue, qui n'est qu'une question purement de chance, mais de la chasse à l'approche. Après avoir gagné des points d'où la vue est étendue, il faut fouiller le terrain avec des jumelles ou des télescopes pour découvrir le gibier. Une fois qu'il a été trouvé, il reste à s'en approcher. C'est alors qu'il faut déployer toutes les ruses imaginables pour ne pas se laisser voir, pour ne pas faire rouler des pierres qui trahiraient votre présence, et pour que le vent n'apporte pas votre odeur aux animaux.

Il y a tant de conditions à réaliser dans ce problème cynégétique qu'au dernier moment, après des heures d'efforts, tout manque souvent grâce à un événement imprévu, une saute de vent, une pierre qui s'est détachée, ou même un aigle chassant pour son propre compte, cet oiseau ayant le don d'épouvanter les mouflons.

En admettant que rien d'anormal ne se soit passé, et que l'on soit arrivé à 100, 200 mètres ou un peu plus, des animaux, il reste à tirer le plus beau mâle, tuer une femelle ou un jeune étant indigne d'un sportsman. Généralement, l'animal que l'on veut avoir est mal placé, à moitié caché par les roches, faisant face ou tournant le dos; bref, il faut fréquemment saisir la chance pour ainsi dire au vol, et comme la partie du corps dans laquelle arrive la balle n'est pas indifférente pour le faire tomber, l'aléa est encore considérable, peu d'animaux ayant une énergie et une vitalité aussi grandes que le mouflon. J'en ai vu traversés par des balles expansives s'en aller au galop comme si de rien n'était, et faire plusieurs kilomètres avant de s'arrêter.

Bien des lecteurs penseront peut-être qu'il est futile de gaspiller son temps, user d'autant de stratagèmes pour tuer un animal inoffensif; ils trouveront que mener une vie aussi rude sous la neige, la pluie, le vent, coucher dans des huttes enfumées qui, à la moindre bourrasque, percent de toutes parts, représente un effort disproportionné avec le résultat; mais ceux-là ne font pas entrer en ligne de compte la séduction infinie des longues marches au milieu d'une nature calme, silencieuse, recueillie, et le charme très spécial du retour à la vie primitive;

presque chaque homme a conservé au fond de lui-même, malgré un état de civilisation surchauffée, beaucoup des instincts de ses pères, alors que ceux-ci, il y a quelques milliers d'années, parcouraient les forêts et les prairies incultes à la recherche du gibier sauvage.

*
* *

A un âge géologique encore mal déterminé, non seulement la Sardaigne et la Corse étaient unies par l'isthme, maintenant détroit de Bonifacio, mais elles ne faisaient qu'un avec le continent. Au Nord, à l'Est de la Corse, peut-être même entre la Sardaigne et l'Italie, il y a des hauts-fonds qui ne sont que les restes d'un ancien et vaste plateau affaissé sous la Méditerranée. Les îles de Monte-Cristo, de Pianosa, d'Elbe, Piombino, ne seraient, semble-t-il, que les témoins de cette terre aujourd'hui disparue.

La sonde a révélé près de Menton, de Vintimille, la continuation sous la mer de lits de nombreux cours d'eau. Et quand le prince de Monaco aura publié ses beaux travaux d'océanographie sur cette partie de la Méditerranée, peut-être serons-nous mieux fixés relativement à l'époque de la séparation entre les deux grandes îles, la France et l'Italie.

Dans tous les cas, la présence en Corse et en Sardaigne du mouflon, du cerf et du sanglier paraît indiquer que, dans la première partie du quaternaire, l'interruption des communications ne s'était pas encore effectuée. Les mouflons de ces îles sont les mêmes que ceux dont nous retrouvons les ossemens dans les Alpes, le cerf est le cerf rouge commun à toute l'Europe et au nord de l'Afrique. Je laisse de côté le sanglier, des cochons domestiques mis en liberté pouvant redevenir sangliers au bout d'un nombre indéterminé de générations. Ceux des Sandwich en sont un exemple. M. le professeur Lovisato de Cagliari, s'appuyant sur plusieurs faits, entre autres l'existence en Toscane d'un petit lièvre, le *Prologus Sardus* qui s'éteint là dans le miocène supérieur, et se continue en Sardaigne jusque dans le quaternaire, reporte la séparation au tertiaire, ce qui semble bien trop éloigné pour les raisons d'histoire naturelle que nous venons de donner plus haut. Du reste le récent désastre de Messine montre bien que, dans le voisinage de cette partie du bassin de la Méditerranée, le lent travail d'effondrement progressif se continue encore, car nous savons qu'un tremblement de terre

n'est simplement qu'un tassement du sol, plus ou moins profond, plus ou moins étendu, suivant que l'état définitif touche de plus ou moins près à sa perfection, si tant est qu'elle doive jamais exister.

*
* *

Beaucoup de villages sardes m'ont rappelé en les parcourant ceux de Kabylie. Même entassement de maisons accrochées les unes aux autres ; non seulement l'habitation isolée est chose inconnue dans l'île, mais il semble que le village n'est jamais assez resserré ; mêmes constructions de pierres brutes, jaunies ou brunies par le temps, mêmes entrées sombres et petites cours intérieures, mêmes ruelles étroites, tortueuses, escaladant les pentes. Il y a quelques années, les cheminées, la cheminée à la française suivant la locution du pays, étaient inconnues. Les habitans allumaient leur feu au milieu de la pièce, sur le sol de terre battue. Tout concourt en un mot jusqu'à l'odeur du bétail, mêlé à la fumée parfumée du genévrier, à donner l'illusion que l'on se trouve aux environs de Bougie ou de Djijelli.

Dans ces ruelles circulent des paysans et des paysannes en costumes aux couleurs vives. Ces costumes varient de village à village. Cependant, si nous choisissons la région de Nuoro, Fonni et d'Orgosolo, il est possible de les résumer ainsi : pour les hommes, long bonnet de laine noire ; un gilet de drap rouge, dont les manches sont crevées, s'ouvre arrondi par devant, laissant voir la chemise ; une veste brune, sans bras, se termine par des basques courtes, festonnées, rigides ; un ample pantalon de grosse toile blanche retombe sur des guêtres à sous-pied. Les femmes portent sur la tête un fichu noir, elles ont un corset rouge, brodé, très échancré, une petite veste de velours cramoisi, une robe de même étoffe, et par-dessus une jupe plus courte, de drap également rouge, ornée de larges rubans de soie bleue ou verte.

La généralité des hommes vivent peu aux villages. Ils parcourent sans cesse la campagne, surveillant leurs troupeaux composés de vaches, de brebis et de cochons. Certains propriétaires, les plus riches, possèdent 2 ou 3000 brebis, d'autres en ont 100, 200, 500, dont le lait sert à la fabrication du fromage, la grande industrie du pays.

Pendant le printemps et l'été, une brebis donne un litre de

lait par jour ; si elle est bonne laitière, deux. Dans la haute montagne, les vaches ne fournissent guère plus de 2 à 3 litres, et dans les parties plus basses, c'est-à-dire meilleures, de 5 à 6 litres. Quand un troupeau n'est pas gardé par son propriétaire, le berger reçoit par an de 15 à 20 brebis avec leurs petits, des vêtemens, le pain, la viande et de 200 à 250 francs en argent. On évalue la nourriture du berger et des brebis devenues son bien à 200 francs. Si un troupeau est trop faible pour nécessiter un berger, plusieurs propriétaires se réunissent et le paient à frais communs. L'année passée, une brebis valait de 15 à 20 francs; la toison coupée en mai représente environ 2 kilos de laine ou 2 francs. Le salaire annuel d'un ouvrier agricole est d'à peu près 500 francs, les vêtemens et la nourriture.

Les pâturages ne sont ni entretenus, ni amendés; les troupeaux broutent les buissons ou l'herbe que la nature veut bien faire pousser. De sorte qu'il faut des espaces considérables pour qu'ils puissent vivre, et, pendant l'hiver, ils doivent manger jour et nuit afin de ne pas mourir de faim.

Les procédés d'agriculture ne sont pas moins archaïques. La terre, grattée à sa surface par des charrues identiques à celles de l'Afrique du Nord, n'est que rarement fumée, sauf à proximité des lieux habités. L'énorme étendue des villages s'oppose à toute amélioration. En effet, pour aller d'une extrémité à l'autre de la commune de Fonni, par exemple, il faut franchir plus de trente kilomètres ; et je ne cite pas un cas particulier, mais une chose fréquente. Comment, dans ces conditions, serait-il possible à un paysan de transporter du fumier et de donner à la terre tous les soins qu'elle réclame, s'il lui faut de longues heures pour parvenir à son champ, et autant pour en revenir.

Le premier remède que réclame l'agriculture afin d'être à la hauteur des progrès modernes serait que chacun vécût à proximité de son bien. Mais, pour arriver à ce résultat, il faudrait que les agglomérations se dispersent, se subdivisent, et nous savons toutes les difficultés, la presque impossibilité que présente une modification quelconque dans le mode d'habitation, à cause des usages, des habitudes, des besoins, et de la valeur de la maison qu'il faudrait abandonner pour en construire une autre.

La densité de la population rurale est extrêmement faible : il y a huit ans, sur une superficie de 24 000 kilomètres carrés, la Sardaigne ne comptait que 792 000 âmes. Si de ce chiffre nous

défalquons les habitans de cinq villes : Cagliari, 48 000 ; Sassari, 35 000 ; Iglésias, 10 000 ; Carlo forte, 7 500 ; Oristano 7 000 ; au total 107 000, il ne reste plus que 685 000 ruraux à répartir sur l'ensemble des campagnes.

L'émigration, elle aussi, va devenir un nouvel obstacle à la mise en valeur de l'île. Depuis une dizaine d'années, de 1500 à 2000 Sardes allaient dans nos possessions africaines, vers octobre ou novembre, afin d'y travailler, soit aux mines, soit dans les environs de Tunis, Bizerte, Bône et Philippeville, comme tâcherons, mais ils revenaient en mai et juin de l'année suivante ; de cinq à six pour 100 seulement s'établissaient dans le pays. Le gouvernement italien, voulant enrayer ce départ annuel, a tellement compliqué les formalités, qu'il a diminué dans de notables proportions ; mais il a été remplacé par l'immigration bien plus tentante dans le Nouveau Monde, ce qui est une nouveauté pour la Sardaigne. Depuis deux ans, 2 ou 3 000 hommes vont dans l'Amérique du Nord ou du Sud, et sur ce chiffre, 7 à 800 se rendent à Panama. Certains villages subissent une véritable crise de départs. D'Orani, l'année dernière, il est parti près de 400 personnes. De Fonni, une centaine ; de Ierzu, 300. Sans doute, pendant un certain laps de temps, il y aura une accalmie à cause de la crise économique aux États-Unis, mais une fois qu'elle sera terminée, l'exode pour la recherche du travail à longue distance va reprendre de plus belle, et la Sardaigne sera de plus en plus privée des bras nécessaires à son développement.

*
* *

On rencontre dans toute la Sardaigne, — c'est une des grandes curiosités du pays, — des monumens absolument spéciaux à cette île, puisqu'en Corse même ils sont inconnus. Ces monumens s'appellent des « nuraghes. » Ce sont des tours coniques, de dimensions variables ; certaines d'entre elles pouvaient s'élever à 10, 15 et 20 mètres au-dessus du sol. Malheureusement, et je parle des mieux conservées, aucune n'est complète, c'est-à-dire que le sommet manque à toutes. Aristote (IVe siècle avant Jésus-Christ) mentionne déjà comme des bizarreries ces singuliers édifices, à coupole, ajoute-t-il. Il faut donc croire qu'ils se terminaient ainsi. Du reste, la taille de certaines pierres de moyenne dimension, en forme de pyramide, et retrouvées au

pied de ces constructions, semble confirmer cette assertion.

Les nuraghes ont donné leur nom au peuple qui les ont élevés. Nous n'avons pas d'autres termes pour le désigner. M. Nissardi, inspecteur du service des antiquités, Sarde de naissance, dont le savoir n'a d'égal que la modestie, le savant le mieux qualifié pour parler sur ce sujet, car depuis plus de trente ans il y a consacré tout son temps, a bien voulu, en me faisant visiter le musée de Cagliari, me donner un résumé des connaissances actuelles sur ces populations encore très mystérieuses, puisqu'elles n'ont pas laissé une seule ligne d'écriture.

D'après M. Nissardi, les hommes des nuraghes, originaires d'Asie, sans doute de l'Asie occidentale, après être descendus en Phénicie, entre 2 000 et 1 500 ans avant Jésus-Christ, avoir traversé l'Égypte, la Tripolitaine, la Tunisie, seraient peut-être venus de là directement en Sardaigne, la distance est courte, on ne compte que 200 kilomètres de Bizerte à Cagliari. Mais il lui paraît plus vraisemblable de croire qu'ils continuèrent leur route, en longeant la côte par l'Algérie, le Maroc, d'où ils seraient passés en Espagne au détroit de Gibraltar, puis, par les Baléares, auraient gagné la Sardaigne. Ce qui donne du crédit à cette dernière hypothèse, c'est que l'on trouve aux Baléares des monumens, les « talajots, » ayant une certaine ressemblance avec les nuraghes, mais d'une construction plus fruste, plus primitive. Ainsi l'escalier donnant accès au sommet est presque toujours extérieur dans les talajots, tandis qu'il est intérieur et par conséquent plus difficile à établir dans les nuraghes.

Les nuraghes (on a relevé l'existence d'environ 6 000 d'entre eux encore debout, ou dont il ne reste plus que les fondations) offrent quatre types distincts, marquant les différentes étapes du perfectionnement dans l'art de les construire.

Le type le plus ancien se ramène à des roches naturelles dont les interstices étaient comblés avec des pierres. Sur la plate-forme devait s'élever une cabane de bois conique semblable aux huttes des bergers telles qu'on les rencontre encore aujourd'hui dans la montagne. Dans le second type, les roches naturelles ne servent plus que comme assises; l'édifice est entièrement fait de main d'homme, les pierres très bien taillées sont placées sans ciment, un corridor conduit à une chambre aménagée à l'intérieur. Cette chambre est ovoïde par suite de la disposition des couches de pierres qui font saillie les unes sur les autres;

mais il n'y a pas d'escalier pour conduire au sommet; peut-être était-il extérieurement en bois. Le troisième type présente un escalier en spirale dans l'intérieur de la muraille; enfin, pour les nuraghes les plus perfectionnés, on trouve l'escalier, 3 ou 4 chambres au niveau du sol, dont une centrale, et quelquefois un étage au-dessus. Les chambres sont toujours ovoïdes, celle qui est au centre a de 5 à 7 mètres de diamètre et de 6 à 7 mètres d'élévation. Les murs extérieurs, sans ciment, ont une épaisseur de 4 à 6 mètres; certains blocs employés pour la construction pèsent de 10 à 12 tonnes. D'une façon générale, l'unique porte basse, étroite, est orientée au Sud, Sud-Est, rarement à l'Est. L'eau est invariablement à proximité des nuraghes. Dans l'un d'eux, on a découvert un escalier tournant conduisant à une source qui se trouvait à dix-huit mètres de profondeur.

Quel a été l'usage de ces constructions, que l'on ne trouve nulle part ailleurs, comme je l'ai dit plus haut? Incontestablement, elles furent des forteresses, des réduits où les femmes, les enfans, venaient se réfugier avec les guerriers; on les rencontre au milieu des ruines des villages de ce temps, très visibles aujourd'hui, soit au centre, soit dans l'endroit le plus favorable pour la défense, comme les donjons de nos châteaux forts du moyen âge. Fréquemment un ou deux nuraghes sont placés sur le mur d'enceinte, probablement aux entrées principales du bourg. J'en ai vu beaucoup d'exemples en parcourant le pays. On les rencontre aussi protégeant les cols, assis sur les pointes des rochers les plus élevés, et d'où l'horizon est le plus étendu.

A ce but défensif, devait se joindre également un but religieux. « Nur » ou, suivant la véritable prononciation, « nour » veut dire « feu, » en phénicien, en chaldéen, en hébreu. Vraisemblablement, le feu sacré, l'élément le plus nécessaire à la vie devait y être conservé au sommet. J'ai parlé plus haut de pierres de moyenne grosseur, taillées en forme de pyramides, découvertes par M. Nissardi au pied de ces tours. Ces pierres provenant du sommet maintenant découronné sont toutes réfractaires, même si les blocs qui composent le nuraghe ne le sont pas.

En arrivant en Sardaigne, le peuple des nuraghes trouva-t-il des autochtones, on ne le sait pas, c'est cependant plus que probable. Apportèrent-ils avec eux l'art des métaux? M. Nissardi ne le croit pas. Cependant, s'ils venaient d'Asie, s'ils avaient traversé au cours de leur exode la Phénicie, l'Égypte, à l'époque que l'on sup-

pose, ils devaient connaître l'usage du bronze; peut-être que, comme en Sardaigne le cuivre est excessivement rare, l'étain inconnu, — du moins jusqu'à présent n'en a-t-on pas trouvé de traces, — furent-ils obligés de se remettre à la pierre? Dans les siècles qui suivirent, après que les Phéniciens eurent abordé dans l'île, ils se servirent de bronze concurremment avec les instrumens de pierre : massues de basalte, couteaux de silex; mais il y a là une raison économique, les métaux importés ayant toujours été d'un prix élevé, il était plus avantageux, pour les pointes de flèches par exemple, qui se perdent et se détériorent facilement, de les tailler dans l'obsidienne que l'on rencontre couramment à la surface du sol.

A la longue, l'histoire de ce peuple doit embrasser bien des centaines d'années; ils devinrent un jour d'habiles chimistes, car ils savaient déjà dans ces temps éloignés que le phosphore durcit le bronze. M. Nissardi a découvert un atelier complet de fondeur : à côté de petits lingots prêts à être mis au creuset, il y avait des bois de cerfs et des os concassés que l'ouvrier comptait jeter dans le métal en fusion. Les moules des haches étaient en stéatite, matière réfractaire qui au plus près ne peut se rencontrer que dans la Valteline. A proximité de ce même atelier, on a trouvé un lingot de cuivre, présentant la même forme que des lingots récemment rencontrés en Crète. Il porte en son milieu une marque simulant peut-être une épée. Cette marque serait-elle celle d'un fondeur d'Orient, réputé pour la bonne qualité de ses produits? A quel siècle est-il possible de faire remonter cet atelier? Personne ne le sait. La seule chose qu'on puisse affirmer, c'est qu'il date de l'époque des nuraghes, et que, très probablement, les Phéniciens ont été les importateurs du lingot.

Chose curieuse, cette civilisation n'a laissé aucun objet d'or ou d'argent; jusqu'à présent on n'a rien découvert de semblable.

En examinant la topographie du pays, l'emplacement des ruines des villages et des nuraghes défendant les cols, il semble bien que ces peuples vivaient groupés en une infinité de petites confédérations, à peu près indépendantes les unes des autres, et fréquemment en guerre entre elles. Certains auteurs ont prétendu qu'à ce moment la population de la Sardaigne devait s'élever à dix ou douze millions d'habitans; mais d'après les récens travaux et de très sérieuses investigations, il faudrait beaucoup

en rabattre. Un million ou quinze cent mille âmes serait à peu près la vérité.

Grâce à des statuettes de bronze, probablement votives, assez primitives de facture, mais très expressives, aujourd'hui réunies au musée de Cagliari, nous avons quelques détails sur ces hommes dont nous ne connaissons pas même le nom. Ils avaient le visage rasé, le nez droit, long, pointu; les jambes étaient maigres; tous, riches ou pauvres, chefs, prêtres, guerriers, marchaient pieds nus.

Les guerriers avaient les cheveux courts; sur la tête, ils portaient un bonnet serré, orné de deux cornes; ils étaient vêtus d'une sorte de blouse ample, tombant à mi-cuisse; des genouillères, lacées par devant, finissant en pointe en haut et en bas, garantissaient leurs jambes. Protégés par un large bouclier, ils étaient armés d'un long et large poignard en forme de feuille de laurier, tranchant des deux côtés, de l'épée, de l'arc, du javelot.

Les prêtres n'ayant pas à combattre n'avaient pas la tête ornée de cornes, mais ils étaient coiffés d'un chapeau à grands bords, conique ou simplement pointu. Sur leurs épaules pendait un long manteau.

Les chefs ont assez souvent des cornes sur la tête, dont les pointes sont presque toujours protégées par des boules. Ils sont revêtus du manteau des prêtres. Sur la poitrine, retenu par une courroie passée autour du cou, on voit un poignard ou une épée. Et à la main, ils ont le bâton noueux, insigne du commandement.

Quant aux divinités, presque tout est en double chez elles. Elles ont quatre yeux, quatre bras, deux boucliers, deux épées; les cornes, dont leurs têtes sont ornées, comme pour les chefs, sont protégées par des boules. Deux statuettes représentent des femmes montées sur des taureaux, une autre nous montre un homme debout sur un cheval; le chien est absent de ces figurations.

Enfin, il y a quelques années, en abattant un olivier sur l'emplacement d'un nuraghe, près d'Uta, on a trouvé un groupe de statuettes de bronze qui résume l'histoire d'un roi, sans doute très célèbre à cette époque. Tout jeune, il fait de la gymnastique et des assouplissemens, puis nous le voyons prenant une leçon de lutte à main plate. Devenu habile dans ce genre d'exercice, il a couché sur le dos son adversaire. Dans la quatrième statuette, il est un guerrier coiffé de cornes, armé du

bouclier, d'un grand et d'un petit poignard, d'un arc; son carquois est plein de flèches. La dernière, double de grandeur des autres, nous le montre élevé à la dignité de chef, arrivé à l'apogée de la gloire, ne combattant plus personnellement; les cornes sont absentes, mais il est revêtu du long manteau et il tient à la main le bâton, insigne de ses fonctions.

La poterie de cette époque se rencontre partout en très grande abondance. Elle est grossière, tout en ayant de jolies formes; quelques pièces sont ornées de pointillés. Aux environs d'Oristano, on a trouvé près de certains nuraghes des milliers de vases, grands et petits. Un peu partout dans l'île se rencontrent des dolmens et des menhirs.

Quand aux « tumbas de sos gigantes, » ce ne sont que des tombes de famille, datant des mêmes époques, et répondant à peu près invariablement à un même type. Des pierres plates, piquées en terre, forment un hémicycle. C'est là que les parens pouvaient se réunir, déposer leurs offrandes, et c'est là aussi que se déroulaient les dernières cérémonies mortuaires. Puis, perpendiculairement à cette sorte de place, se détache une allée couverte, longue de dix à quinze mètres, construite en larges pierres plantées verticalement. Sur cet appui, d'autres dalles horizontales protègent les morts couchés côte à côte, dans le sens de la largeur.

*
* *

La Sardaigne a été successivement la proie des différens peuples qui, depuis le début des temps historiques, se partagèrent l'empire de cette partie du bassin de la Méditerranée. Aux Phéniciens, fondateurs de Cagliari (Carales), de San Antioco (Sulci), succédèrent les Carthaginois. Ceux-ci soumirent une grande partie de l'île, si nous nous en tenons aux nombreux vestiges, principalement des tombes, que l'on retrouve dans beaucoup d'endroits.

En 238, après la première guerre punique, les Romains prirent possession de l'île. Il est à remarquer qu'ils ne pénétrèrent guère dans les districts les plus montagneux. Habiles colonisateurs, ils n'usaient pas leurs forces en cherchant à soumettre des territoires difficiles d'accès et sans véritable valeur économique, mais ils limitaient leurs efforts aux parties les meilleures, et les protégeaient contre les incursions des mon-

tagnards ou des nomades, comme nous le voyons dans l'Afrique du Nord, par des lignes de postes fortifiés.

En 458, les Vandales arrivent à leur tour de Tunisie. Puis, vers 533, les armées de Justinien s'en emparent ; mais les divisions de l'Empire d'Orient favorisent la puissance des seigneurs indigènes ; elle redevient à peu près indépendante. Néanmoins ceux-ci, pour mettre fin à des luttes intestines, se placent sous la suzeraineté du Pape.

Aux environs de l'an mil, après plusieurs tentatives infructueuses, les Arabes s'implantent en Sardaigne. Ils en sont chassés, vingt-cinq ou trente ans après, par les Génois et les Pisans, à la suite d'une croisade prêchée contre eux par Jean XVIII qui, pendant son pontificat, avait promis l'île aux vainqueurs des Musulmans. Les Pisans seuls restent, dans la suite, les maîtres. En 1297, Boniface VIII en fait don au roi d'Aragon. La guerre s'allume alors, soit contre Pise, soit contre les princes sardes. Une femme célèbre par son intrépidité et sa rare intelligence, Eleonora d'Arborea, morte en 1404, donne un code (la *carta de logu*) à ses vassaux. Vers 1421, Alphonse d'Aragon étend ce code à toute l'île. Sous Ferdinand le Catholique finit la semi-indépendance des seigneurs du pays. Les vice-rois espagnols gouvernent directement pour le compte de leur souverain, jusqu'à la paix d'Utrecht, époque à laquelle elle passe à la maison d'Autriche, pour devenir six ans plus tard un des fiefs de Victor-Amédée II. Depuis ce temps, la Sardaigne a toujours appartenu à la maison de Savoie, dont le souverain a porté le titre de roi de Sardaigne de 1720 à 1861.

*
* *

La région d'Iglésias, au Sud-Ouest de l'île, renferme les gisemens miniers les plus importans de la Sardaigne, dont le rendement total oscille annuellement entre 20 et 22 millions de francs. A Carloforte, on embarque du plomb argentifère, de la galène, du cuivre pour la Belgique, la France et l'Italie. La Société sardo-italienne de Monte Poni, très bien montée, extrait du plomb argentifère. La compagnie de Malfida, avec ses 3 000 ouvriers, produit également du plomb argentifère et du zinc.

En 1903, on comptait 117 concessions en exploitation. Toutes ces sociétés se sont imposé de grands sacrifices, soit en améliorant les moyens d'extraction, soit en augmentant les salaires.

Ces efforts, qui après tout grossissent la fortune publique, ne pouvaient laisser les socialistes indifférens. Leurs orateurs se sont donc mis en campagne aussitôt que la chose a été possible pour semer la mauvaise semence entre employeurs et employés, provoquer des grèves et des bagarres; avec une âpre obstination, ils ont cherché à paralyser une industrie apportant du bien-être au milieu de populations pauvres, en quête de travail. Heureusement que jusqu'à présent leurs tentatives ont été vaines, car certainement la région d'Iglésias est la partie la plus prospère de l'île.

*
* *

Au Sud de la Sardaigne, faisant face à une vaste baie, s'élève en amphithéâtre la ville de Cagliari, la Carales des anciens. Ses maisons roses, jaunes, bleues, s'étalent le long de la mer, ou s'étagent sur une colline abrupte, enserrées et couronnées d'anciennes fortifications et de vieilles tours pisanes. Du sommet de l'une d'elles, la vue embrasse un splendide panorama. Vers le Midi, c'est la mer, limitée à l'Ouest par des montagnes qui, au coucher du soleil, se profilent toutes mauves dans un ciel en feu. Plus près, voici le Stagno di Cagliari, grande lagune poissonneuse, dont les barques ont des formes exactement semblables à certaines lampes votives de bronze, probablement carthaginoises, actuellement dans les vitrines du musée des antiquités. A l'Est, une autre lagune, couverte de flamans roses, s'étend au milieu de campagnes vertes de blés pendant le printemps, semées de nombreux villages, coupées de bouquets de dattiers. Et, au pied de la tour, repose la ville elle-même, dont les rues étroites et tortueuses sont pleines de vie, de gaîté, et d'animation.

Un aimable habitant de Cagliari me faisait remarquer qu'elle n'était pas l'endroit rêvé pour les gens âgés. Il faut en effet toujours monter ou descendre; mais c'est justement cette situation spéciale qui lui donne son principal attrait, car les villes bâties en terrain plat, manquant par conséquent de perspectives aériennes, sont presque toujours ennuyeuses et monotones à regarder.

Dès les temps préhistoriques, les hommes s'étaient installés un peu à l'Est de la Cagliari moderne. On a récemment retrouvé une importante station datant de cette époque. Les Phéniciens y fondèrent un comptoir; la baie offrait à leurs vaisseaux un abri

trop sûr, et un point de relâche trop commode pour qu'ils l'aient négligée.

Aujourd'hui, Cagliari, toujours commerçante, exporte du vin, du bétail, des fèves, des amandes, du minerai, de la farine, pour une valeur de 35 à 36 millions de francs, ses importations atteignent une trentaine de millions. Malheureusement la France, dont le pavillon n'est presque jamais représenté dans le port, n'entre dans ces chiffres que pour une somme minime, 800 000 francs environ, à l'entrée et à la sortie. Il y aurait peut-être mieux à faire. On a monté près de la gare, il y a quelques années, deux puissantes minoteries. L'une d'elles peut, dit-on, moudre jusqu'à 250 tonnes de grains par jour. Mais l'île étant incapable de fournir le blé nécessaire à leur alimentation, elles sont forcées de demander le complément à l'étranger, et c'est la Grèce principalement qui comble le déficit.

Les rares monumens intéressans de Cagliari remontant au moyen âge datent du commencement du XIVe siècle. Ils sont l'œuvre des Pisans. La cathédrale achevée en 1312 a été malheureusement plusieurs fois remaniée. Les XVIIe et XVIIIe siècles, ces périodes si fâcheuses pour l'art religieux, un peu partout, mais spécialement en Italie, ont déshonoré sa façade, qui vient, entre parenthèses, d'être de nouveau démolie. L'intérieur est encombré de marbres criards, de bronzes luxueux, de bois dorés, contournés, débordant de tous les côtés. Les tombes fastueuses, les plaques commémoratives, s'étagent à qui mieux mieux, et l'ensemble donne plutôt l'impression d'une exposition de mauvais goût que celle d'un lieu de prière, dont le premier charme devrait être pas mal de mystère et beaucoup de recueillement.

Quant aux fortifications et aux tours, précieux spécimens d'architecture militaire, elles aussi ont été littéralement vidées. Des planchers métalliques maintiennent les murs, des échelles de fer permettent l'accès de leurs sommets. Et si elles font bon effet de loin, grâce à leurs façades de pierres dorées par le soleil et à la beauté de leurs lignes, de près il n'y a plus qu'un décevant trompe-l'œil. Restaurateurs, démolisseurs, peuvent bien souvent se donner la main.

*
* *

Cette action fâcheuse de nos contemporains s'est bornée heureusement à gâter seulement quelques rues ou quelques monu-

mens de Sassari et de Cagliari, détails insignifians quant au pittoresque général de l'ensemble. Car, partout ailleurs, l'île de Sardaigne a jalousement conservé son ancien cachet. Aux populations nombreuses de l'époque des nuraghes disséminées sur toute la surface du territoire, au régime bien ordonné de la domination romaine, succède l'ère des divisions, des guerres, et des querelles intestines du moyen âge; l'existence se fait de plus en plus précaire, les morts violentes enlèvent beaucoup de vies, les fermes, les habitations isolées disparaissent, et les hommes, pour se défendre, se groupent dans des bourgs, très éloignés les uns des autres; le bourg devient pour ainsi dire un îlot séparé de son voisin par une zone dangereuse à traverser et il emprunte à son isolement sa caractéristique spéciale, chaque village est une nation en miniature. La culture limitée au strict nécessaire, confinée aux abords des agglomérations, laisse au sol la liberté de reprendre sa sauvagerie d'autrefois; — aucun pays rendu à lui-même n'est laid ou ne manque de charme, car comme le dit Keats : « La poésie de la terre ne meurt jamais. »

Aujourd'hui, rien de tout cela n'a changé, les champs couvrant la terre d'un damier uniforme ne fatiguent pas la vue, les grands horizons déserts, peut-être tristes, monotones, mais bien attachans, ne sont marqués que par de rares villages blancs. Quant aux hommes eux aussi, ils ont les mêmes qualités qu'avaient leurs pères, ils sont rudes, braves, dévoués, vigilans.

A la fin d'un de mes séjours dans l'île, pressé par le temps, je fus forcé, pour gagner le chemin de fer, de voyager pendant toute une nuit sur les routes solitaires des montagnes, dans un antique *carrozza*, tiré par deux chevaux étiques; — un de mes chasseurs vint avec moi jusqu'à la station et en montant, après avoir placé sur la banquette du devant son bissac et son fusil chargé et avoir jeté un vague regard dans la nuit sombre, il me dit en souriant, d'un sourire énigmatique : « *Essere sotto la difesa d'un fucile, non impedisce la protezione di Dio.* Être sous la garde d'un fusil n'empêche pas la protection de Dieu. » Nos ancêtres devaient se faire des réflexions analogues les uns aux autres quand ils se mettaient en route, et, ce soir-là, en achevant mon voyage dans cette île délaissée, il m'a semblé que j'étais né quelque trois cents ans plus tôt.

Cte JEAN DE KERGORLAY.

LES
MASQUES ET LES VISAGES
AUX CENT PORTRAITS ANGLAIS ET FRANÇAIS
DU XVIIIe SIÈCLE

Il y a, parmi les portraits de femmes anglais et français, en ce moment réunis aux Tuileries, dans les salles du Jeu de Paume une belle dame peinte par Nattier, au moment où elle vient d'ôter son masque. Elle tient encore, du bout de ses doigts roses, le morceau de visage noir aux yeux vides et elle regarde, droit devant elle, avec une triomphante sérénité, comme quelqu'un qui n'a rien à cacher de sa figure, ni de son cœur. Ce geste fréquent dans les portraits du XVIIIe siècle et que nous chercherions vainement parmi nos contemporaines, est-il l'indice que cette époque, plus que la nôtre, était celle de la franchise, de l'abandon et de la simplicité? Et, le masque ôté, voyons-nous réellement le visage? Ou bien reste-t-il, même après que le loup de velours a disparu, bien des masques moins apparens, quoique peut-être plus lourds, superposés à la réelle figure?

On a souvent noté que tous les portraits d'une même époque ont un air de ressemblance et presque de famille. Est-ce donc un masque appliqué par la mode? On a encore noté que les portraits des héros ou des héroïnes, épiques ou romanesques, ne reflètent pas toujours les passions violentes de leur âme. Est-il donc un masque appliqué par la volonté? On a noté parfois que les grands artistes nous révèlent, chez leurs modèles, des figures tout à fait inattendues, en sorte que telles beautés incontes-

tables sont l'objet de portraits médiocres, tandis que des masques superbes sont fournis par des laiderons. Est-il donc un masque appliqué par l'art? On a pu voir, enfin, que le même portrait produisait sur les contemporains et sur nous des effets très divers et que les éloges ou les critiques qu'on en faisait de son temps devenaient parfois incompréhensibles. Est-il donc un masque appliqué par le temps?

Et si, passant de la salle anglaise du Jeu de Paume à la salle française, on observe à quel point diffèrent les expressions des femmes de l'un et l'autre pays, femmes du même monde et qui vivaient dans le même moment, on est tenté de se demander: Est-il un masque appliqué par l'éducation nationale? Où s'arrête le mensonge de l'art et où commence le mensonge de la vie? Il n'est personne qui, devant ces souriantes énigmes qu'on appelle des « portraits de femmes, » ne se le soit demandé. Pas plus à cette question qu'à toute autre, en esthétique, on ne peut donner une réponse totale et définitive. Mais elle n'est pas vaine si elle nous incline à pénétrer un peu plus avant ces deux aspects complémentaires et contradictoires de la physionomie humaine, presque aussi difficiles à démêler chez nos voisins, dans leur vie, que chez nos aïeux, dans leurs cadres d'or : le masque et le visage.

I. — DANS LA SALLE ANGLAISE

En entrant dans cette fête d'art que nous ont ménagée l'ancien commissaire général de l'Exposition de 1889, M. Georges Berger, accoutumé à porter le succès à tout ce qu'il touche, et M. Armand Dayot, il convient d'abord de saluer le vieux maître qui triomphe dans toutes ces toiles, qui a travaillé à beaucoup d'entre elles et dont cependant on ne parle jamais, auquel on ne rend jamais la justice qui lui est due, dont vous ne trouverez le nom sur aucun catalogue, dans aucun mémoire, à aucune académie savante, dans aucune découverte des érudits, penchés sur les signatures, et qui a tout animé, tout repeint, tout harmonisé, tout embelli : le temps. Aussi bien, cette réunion est son œuvre. C'est le temps qui a rapproché ces peintres; c'est le temps qui a rapproché ces femmes, et c'est le temps qui a rapproché ces nations. Aux yeux jeunes qui s'ouvrent sur cette fête d'art, ces rencontres semblent toutes naturelles. Que de gens, jadis, n'auraient

pu en croire leurs yeux ! Si Horace Walpole descendait d'une de ces boîtes vernies que le fleuve automobile des Champs-Élysées déverse sur la place de la Concorde et entrait ici, il serait entouré par tout ce qu'il a connu, mais que reconnaîtrait-il? Quoi ! des actrices ou des demi-mondaines comme Kitty Fisher ou Nelly O'Brien dans le même salon et à côté de la reine Charlotte ! Lady Hamilton, qui n'a jamais pu lui être présentée, maintenant en face d'elle, riant de tout son cœur ! La pauvre Susan Fox Strangways, la mésalliée, revenue de sa fugue avec un histrion, rentrée en grâce et trônant sur le même rang que les parvenues du mariage : la duchesse de Cumberland, la duchesse de Gloucester et les deux duchesses de Devonshire ! Un portrait peint sur les marches du trône à côté d'un portrait peint dans la cellule des condamnés à mort et Sarah Malcolm, ce monstre en face de cet ange : la princesse Amélie ! Et dans le salon français, sourians et respirant la même bleuâtre atmosphère, Marie-Antoinette et la Du Barry, Marie Leczinska et Mme de Pompadour et Mlle de Romans, sans rien qui les sépare que les caractéristiques de leurs peintres, ni qui les hiérarchise que leur beauté !

Ces caractéristiques mêmes se fondent et se confondent un peu à distance. Pour les contemporains, quoi de plus marqué que les différences entre Hoppner ou Lawrence, Reynolds ou Gainsborough? Quoi de plus subtil pour nous ! Et qu'Horace Walpole serait étonné de voir, ici, voisinant, côte à côte, non seulement ces dames qui ne pouvaient se souffrir de son temps, mais encore ces peintres qui ne pouvaient s'approcher! Hoppner disait de Lawrence que ses portraits de femmes montraient un fastueux manque de goût et parfois violaient la loi de chasteté morale aussi bien que professionnelle, accusation qui, d'ailleurs, n'enleva pas à Lawrence une seule de ses clientes, mais en accrut le nombre. Reynolds portait la santé de Gainsborough en ces termes : « Au plus grand *paysagiste* de ce temps ! » et ne daignait jamais appeler Romney, Romney, mais seulement « l'homme de Cavendish Square. » « Ce *Ram's eye !* cet œil de bélier ! » disait Hogarth en parlant de Ramsay. Opie prétendait que Lawrence faisait de tous ses modèles des *coxcombs*, et que ses modèles faisaient un *coxcomb* de Lawrence. Romney s'appliquait à ce qu'on ne vît jamais ses toiles à côté de celles de Reynolds. Hoppner et Lawrence se divisaient la ville par couleur politique, toutes les belles « tory » allant se faire peindre par Hoppner, toutes les

belles « whig » par Lawrence. Aujourd'hui, qui se souvient de ces disputes? Le mot que, dans le délire, Gainsborough mourant disait à Reynolds accouru à son chevet: « Nous irons tous au ciel et Van Dyck sera du voyage! » se réalise : les voilà tous réunis et réconciliés dans le paradis de la gloire, et l'on voit bien, en effet, que Van Dyck leur a fait faire la moitié du chemin...

Après avoir rapproché ces femmes, après avoir rapproché ces peintres, le temps a rapproché les deux nations. Sans doute les hommes y sont pour quelque chose, mais les hommes, lorsqu'ils tentent de telles entreprises avant l'heure, ne font pas mieux que les chevaliers de la fable qui voulurent, avant les cent ans écoulés, réveiller la Belle au bois dormant: ils s'empêtrent dans les broussailles, s'enlizent dans les marécages et n'éveillent rien. Celui qui arrive quand l'heure a sonné, fût-il le moindre de ces chevaliers et le plus petit, remplit le plan providentiel non parce qu'il y besogne mieux, mais parce que les fossés sont comblés, et les barrières vermoulues. Cette « entente cordiale, » dont l'exposition des portraits anglais et français offre le symbole, a été bien des fois tentée et sans doute plusieurs des belles dames de Drouais ou de Mme Vigée-Lebrun, que vous voyez ici, ont porté, durant une saison, la coiffure extraordinaire dite à l'*Union de la France et de l'Angleterre*. Mais jamais les foules des deux pays ne s'étaient mêlées comme elles se mêlent aujourd'hui au Jeu de Paume. On a vu, sur cette même place de la Concorde, toute l'Europe, chantant le *Te Deum* après la chute de l'Empereur. Ainsi vinrent les fils ou les frères des dames que nous voyons peintes ici. Aujourd'hui, si nous rencontrons, sur cette même place, une Albion si différente, — toujours la même foule avec un autre cœur, — le maître à qui nous le devons, c'est le temps.

Et c'est lui, enfin, qui a réconcilié les couleurs discordantes sur les toiles, fondu les touches heurtées. Horace Walpole ne crierait-il pas de surprise en revoyant ce que sont devenues ces toiles qu'il a vues jadis dans les ateliers? Il est bien difficile de comprendre aujourd'hui ce que Reynolds voulait dire lorsqu'il parlait de la *hatching manner* de Gainsborough! Où sont ces hachures, ces zébrures, ces touches chaotiques, gauches, que les contemporains voyaient dans ces portraits? Tout est fondu et réconcilié dans un chaud et glorieux crépuscule. Où sont

donc ces chairs « effroyablement blanches et roses » que Walpole apercevait dans une visite à l'atelier de Reynolds? Enfin, si nous voyons, çà et là, chez les Nattier, chez Mme Vigée-Lebrun, Van Loo et Mme Labille-Guiard, tels bleus et tels jaunes qui sont tout près de crier ou qui viennent seulement de se taire, qui donc les a calmés et réduits au ton général où ils chantent harmonieusement aujourd'hui, si ce n'est le temps? Saluons-le comme le premier des maîtres, car le premier masque qui voile, adoucit et embellit les visages, c'est lui qui, doucement, silencieusement, à l'insu de tout le monde, l'a posé.

Le second, c'est le silence, ce silence anglais fait d'orgueil, de prudence et d'obstination. Que peut-on espérer voir transparaître sur leurs images des passions que ces belles Anglaises surent si bien dissimuler à leurs contemporains? Il semble, en vérité, quand on se promène entre ces visages peints par Reynolds, par Hoppner, par Gainsborough, qu'on chemine dans l'allée des Sphinx. Il n'est guère de ces belles dames aux grands yeux candides, qui n'aient tenu leurs lèvres fermées sur quelque terrible secret, parfois toute leur vie. Bien entendu, elles se sont toutes mariées ou au moins fiancées secrètement. Ceci est l'entrée de jeu de la ruse et les premières manœuvres de la dissimulation. Cette petite lady Susan Fox Strangways, que Ramsay a peinte (n° 35) tout en bleu, a gardé le sien dix-huit mois durant lesquels son père, lord Ilchester, ne vit rien de la cour assidue que lui faisait l'acteur mondain O'Brien. Et lorsque tout fut découvert, ce petit masque serein sut fort bien concevoir et exécuter un plan de fuite pour l'Amérique, sans que toute une famille éplorée, qui considérait un mariage avec un acteur pire qu'avec un valet, en prévît le dénouement.

Cette petite Mary Gainsborough que nous voyons (n° 7), peinte par son père, en pied, nous faisant face et enlaçant à l'épaule sa sœur aînée Peg, a su dissimuler également à son père ses fiançailles avec une sorte de bohème habile à jouer du hautbois, nommé Fischer, et qui flattait les goûts mélomanes du peintre. « Comme je n'avais pas le moindre soupçon, écrivait Gainsborough à un ami, du lien depuis si longtemps et si profondément formé, et comme il était trop tard pour moi pour changer quelque chose sans causer un complet désespoir des deux côtés, mon consentement, qui ne m'était demandé que par pure affectation de bienséance, fut nécessairement accordé, que ce

mariage me fût agréable ou non, car je n'aurais pas voulu avoir sur la conscience leur malheur et ils se marièrent sur-le-champ... Peggy en a eu beaucoup de chagrin, mais j'ai essayé de la consoler dans l'espoir qu'elle aura assez d'amour-propre et de bonté pour ne rien faire sans me demander auparavant mon conseil et mon approbation... »

Mais ce ne sont là que masques à dentelles, petites cachotteries domestiques, qui ne tirent pas à conséquence autre que de pourvoir subitement un père distrait de gendres imprévus. Ce sont là des objets trop banals du roman anglais pour qu'on s'y arrête. Le comique en devient un peu supérieur et la dissimulation presque épique, lorsque ce sont les premiers personnages de l'État qui s'appliquent de tels masques sur la figure et que le Roi, comme il arriva pour George III, apprend, coup sur coup, que ses frères se sont mariés et qu'il va être entouré de princes, voire d'héritiers éventuels, dont il n'avait pas le moindre soupçon. C'est sur de tels secrets que se refermèrent les lèvres de ces deux grandes dames que vous voyez peintes ici : la duchesse de Gloucester, née Maria Walpole, et veuve du comte de Waldegrave, et la duchesse de Cumberland, née Luttrell, et veuve d'un marchand de la Cité, Mr Horton, toutes deux, enfans de naissance ou médiocre ou illégitime, toutes deux femmes d'une rouerie supérieure, toutes deux de rare beauté et d'ambition plus rare encore, parvenant, toutes deux, à donner, comme successeurs à des maris providentiellement disparus, les frères du Roi.

Comment y parvint Mrs Horton, née Luttrell, ce sont ses yeux qui vont nous le dire. Regardez son portrait par Gainsborough (n° 8), qui la peignit bien une douzaine de fois, et lisez sa description par Walpole : « C'est une jeune veuve de vingt-quatre ans, extrêmement jolie, pas belle, très bien faite, avec les yeux les plus amoureux qui soient au monde et des cils d'un yard de long, coquette au delà de ce qu'on peut dire, rusée comme Cléopâtre et complètement maîtresse de toutes ses passions et de ses visées. D'ailleurs, des cils plus courts de trois quarts de yard eussent encore suffi à conquérir la tête qu'elle a mise à l'envers... » Quand George III apprit qu'un de ses frères s'était ainsi mésallié, il entra dans une belle colère et fit voter par le Parlement un bill défendant à tout membre de la famille royale de se marier sans son consentement, ce qui n'eut d'autre résul-

tat appréciable que de lui apprendre l'existence d'un second mariage clandestin : celui de son autre frère le duc de Gloucester. Il y avait six ans déjà que ce jeune étourdi avait épousé la fille naturelle d'une modiste et de sir Édouard Walpole, la belle veuve du comte de Waldegrave, dont vous voyez ici deux portraits; l'une, mélancolique et inspirée, le regard au ciel, par Reynolds (n° 41), l'autre, coquette et rieuse, le regard baissé, par Hoppner (n° 16) et dont vous pouvez voir un troisième à Chantilly, légué jadis au duc d'Aumale, sous ce titre : *Les deux Waldegrave*. Insensible à tout ce qui nous touche uniquement aujourd'hui, en cette belle personne, le Roi se mit dans une seconde colère que le marié clandestin supporta sans faiblir : « Je me suis marié comme un enfant, je défendrai mon mariage comme un homme, » répondit le duc de Gloucester, donnant ainsi, sans le vouloir, une définition de beaucoup de mariages anglais. En fait, il défendit victorieusement sa femme contre le Roi, contre le Parlement et l'univers entier, mais il ne la défendit pas contre lui-même : il l'abandonna plus tard pour une liaison avec une des dames de la chambre de la duchesse, lady Alméria Carpenter, une des plus belles femmes de ce temps, dit Walpole, et d'ailleurs stupide.

La finesse, au contraire, le spirituel enjouement, rayonnent des portraits de la comtesse de Waldegrave, au moins de celui peint par Hoppner, coiffé d'un *Woffington*, tourné de profil. Celui, de profil également, peint par Reynolds, a revêtu ce masque de l'extase qui recouvre toutes les fortes tensions de l'âme anglaise, depuis la duchesse de Gloucester jusqu'à la *Beata Beatrix*, sans qu'on sache, jamais, si la vision qui passe dans ce regard infini est celle d'un royal mariage, du salut éternel ou d'un nouveau chapeau. Enfin, c'est une troisième expression qu'elle revêt à Chantilly, lorsqu'elle découvre, d'un geste de Madone, la petite fille née de son premier mariage, Élisabeth Laura, blottie contre elle, comme effrayée par l'apparition subite de la vie. Dans le premier portrait, c'est le masque de l'extase; dans le second, c'est le masque de la coquetterie; dans le troisième, celui de l'amour maternel. Et sous tout cela, quel est le visage? Cette femme qui sut cacher, six années durant, son mariage royal à ses contemporains, saura, malgré tous les portraits que Reynolds, enthousiaste, a faits d'elle, se garder inconnaissable aux passans que nous sommes. Ses lèvres minces et pincées, son regard dur

font frissonner d'épouvante. Elle a vécu soixante-dix ans, mais les Anglais ont une puissance de dissimulation qui peut durer plus longtemps encore. Si leurs excentriques ont atteint leur réputation mondiale, ils le doivent bien moins à l'invention de leur *domino* qu'à sa continuité. Beaucoup même, au dernier moment, négligent de dénouer les cordons de la double figure. Ils meurent, tenant encore leur masque appliqué sur leurs traits véritables, ayant fini par perdre, peut-être, le souvenir de ce qu'ils avaient été.

Le silence de la duchesse de Cumberland fut moins long, mais, en une occasion, héroïque. Elle était fort amoureuse de son premier mari, Mr Horton, qu'elle perdit, avec leur petite fille, dans l'espace d'une quinzaine. Accablée par la mort de l'enfant, elle sut, pendant quinze jours, cacher à son mari ce qu'il est le plus difficile au monde de dissimuler : une douleur maternelle. Et il mourut sans savoir qu'il avait perdu sa fille. A part ce trait, il ne semble pas que la tendresse fût la véritable caractéristique de cette âme. « Elle avait, dit un contemporain, l'air d'une femme de plaisir plus que d'une dame de qualité; avec cela, bien faite, gracieuse et irréprochable dans sa conduite et sa tenue. Mais il y avait, dans ses yeux languissans, quelque chose qu'elle pouvait animer jusqu'à le rendre enchanteur, si elle voulait, et sa coquetterie était si active et si variée, et cependant si continuelle, qu'il était difficile de ne pas la pénétrer, sans qu'il fût plus facile d'y résister. Elle dansait divinement et avait beaucoup d'esprit, mais de l'espèce satirique, et comme elle avait de la hauteur avant son élévation, rien d'étonnant qu'elle tînt à tous les honneurs dus à son rang quand elle fut devenue duchesse de Cumberland. »

Elle le fit sentir, un jour, à Reynolds auquel, comme à Gainsborough, quoique moins souvent, elle demanda son portrait. Elle vint à son atelier, mais en entrant, elle crut se devoir de donner une raison de cette condescendance. « J'ai pensé, dit-elle au peintre, que vous seriez mieux à votre aise pour travailler, là où vous avez tous vos outils. » Elle attendait quelque réponse... La réponse eût pu être mortifiante et caustique. En effet, il n'y avait d'autre moyen pour elle d'avoir son portrait; bien des membres de la famille royale avaient fait ce même voyage à l'atelier de Reynolds et, avant eux, le roi Charles II à celui de Lely ou de Kneller. Reynolds eût pu répondre cela, et bien d'autres choses encore. Mais le silence est le grand masque

anglais. Il ne répondit pas. Les deux heures de la première pose passèrent ainsi et la duchesse de Cumberland ne sut jamais si elle avait ou n'avait point dit quelque sottise.

Le plus extraordinaire exemple de dissimulation ne serait toutefois pas donné par ces deux Altesses Royales, s'il faut en croire les chroniques du XVIIIe siècle, mais par le plus petit masque de ce salon : cette enfant que vous voyez ébauchée à côté de la tête de sa mère, sur une toile à peine frottée par Reynolds, dans le tableau intitulé : *Giorgiana comtesse Spencer et sa fille, Giorgiana, plus tard duchesse de Devonshire* (n° 40). Vous saisissez là, sur le fait, le procédé de Reynolds pour préparer la toile et poser la couleur. Cette facture diffère tellement de celle adoptée alors en Italie et en France qu'il faut nous y arrêter. Le poète Mason, qui le vit, à cette époque, travailler dans le secret de l'atelier, la décrit ainsi : « Sur une toile recouverte d'une couleur claire, Reynolds avait déjà posé une couche de blanc qui était encore fraîche quand il s'occupa de placer la tête. Il n'avait autre chose sur sa palette que du blanc, de la laque et du noir et, sans avoir fait aucune esquisse préparatoire, ni aucun dessin, il commença avec beaucoup de rapidité, à combiner ses couleurs jusqu'à ce qu'il eût produit, en moins d'une heure, une ressemblance suffisamment intelligible quoiqu'en même temps, comme on pouvait s'y attendre, froide et pâle au dernier degré. A la seconde séance, il ajouta, je crois, aux trois autres couleurs, un peu de jaune de Naples ; mais je ne me rappelle pas qu'il ait employé aucun vermillon, ni alors, ni à la troisième séance. La laque seule produisit le rouge. » Voilà le signalement même de ce portrait, bien que ce fût écrit à propos de celui de lord Holderness. Ce petit masque rond, éveillé, auprès de la tête pensive et fine de sa mère, n'a guère autre chose que des yeux : ces yeux dont un paysan irlandais dira, vingt ans plus tard : « Ils ont tant de feu que je pourrais y allumer ma pipe ! » Ce sont les yeux pour lesquels Peter Pindar écrira sa fameuse pétition au Temps, sans que, hélas ! le temps se laisse fléchir... Quand Mme Vigée-Lebrun lui sera présentée, en 1802, et lorsque cette petite chose enfantine que nous voyons ici, à peine esquissée par la vie, sera devenue un tableau de maître universellement admiré, quelque chose de modelé par l'expérience, d'ombré par les inquiétudes, de coloré par la passion, de verni par les usages et le monde, voici ce

que la peintresse française en dira : « La femme de Londres la plus à la mode à cette époque était la duchesse de Devonshire. Elle pouvait avoir quarante-cinq ans. Ses traits étaient fort réguliers, mais je ne fus pas frappée de sa beauté. Elle avait le teint trop animé, et son malheur voulait qu'elle eût un œil dont elle ne voyait plus. Comme, à cette époque, on portait les cheveux sur le front, elle cachait cet œil sous une masse de boucles, ce qui ne parvenait pas à dissimuler une défectuosité aussi grave... »

Tel que nous le voyons, ce petit masque couvrira l'âme ardente de la plus grande des grandes dames d'Angleterre, et, en même temps le cœur le meilleur, l'esprit le plus cultivé, et la destinée la plus brillante. Celle qu'on appela « la jeune, belle et fantasque Devon, déchaînée comme une comète au milieu du ciel, » réalise, au XVIIIe siècle, tous les idéals du féminisme actuel. Mariée à dix-sept ans, en 1774, au parti le plus recherché d'Angleterre, William Cavendish, cinquième duc de Devonshire, elle règne sur la mode qui met en fuite les « paniers » et inaugure les coiffures à plumes ; elle règne sur la littérature, poète elle-même, passionnée d'éloquence, se battant pour avoir la place la plus proche de la chaire quand parle le docteur Johnson ; elle règne sur la politique, entraînant dans la lutte pour Fox, en 1783, toute une cohorte de grandes dames et triomphant avec deux cent trente-six voix de majorité qu'elle a dérobées en se jetant au cou des bouchers de Westminster :

Armée de sa beauté sans rivale, la belle du Devon
En faveur de Fox prend parti avec zèle,
Mais oh ! partout où passe la friponne, gare !
Elle demande un vote et elle vole un cœur.

Elle règne enfin sur sa famille, enfant sur sa mère, mère sur ses enfans. C'est cette reine-là que Reynolds a peinte. Il l'a peinte à tous les âges, étant déjà l'ami des Spencer, continuant à l'être, des Devonshire. Nous voyons, ici, le premier sans doute de ces portraits, et c'est Giorgiana, avec sa mère : le dernier, qui est à Chatsworth, également la propriété du duc de Devonshire, nous montre Giorgiana, devenue mère et tenant sa fille, la petite Giorgiana Cavendish, sur ses genoux. Ce dernier groupe, popularisé par la gravure, est peut-être le plus ravissant qu'un tel sujet ait jamais inspiré. La mère, tournée de profil, vers son enfant, vu

de face, jouent à un jeu dans lequel il arrive un moment où la mère crie à propos d'oiseaux : « Et ils seront tous envolés ! » Elle lève la main droite et l'enfant, levant aussi ses deux petits bras, chante avec bonheur. Telle est la dernière vision donnée au peintre, au déclin de sa vie, par la jeune femme qui portait, partout où elle allait, la lumière et la gaîté avec elle, et s'attachait le cœur de tout le monde.

« Tout le monde » ne veut pas dire : « son mari. » Tandis que la belle Devon traînait des peuples à sa suite, le duc s'écartait sans bruit de ce cortège triomphal pour aller contempler à loisir ce masque futé de *Lady Betty Foster*, que vous voyez près de la reine, peint par Reynolds (n° 39) dans sa coiffure poudrée à blond, tout ébouriffée, à boucles détachées, discrète et délicieuse. Betty Foster, fille du quatrième comte de Bristol et femme de John Foster, était l'amie de la belle Giorgiana, et le parallélisme de leurs destinées fut, s'il faut en croire les chroniques du temps, l'occasion d'un double et doublement étrange compromis. Il arriva que les deux amies : la femme du duc de Devonshire et sa maîtresse, eurent en même temps un bébé : lady Foster un fils et la duchesse une fille. Mais comme il fallait de toute nécessité que le titre de Devonshire eût un héritier, les deux mères, également pénétrées de l'intérêt dynastique d'une aussi grande maison, trouvèrent expédient d'échanger leurs bébés, et il fut annoncé que la duchesse avait accouché d'un fils. C'est lui qui fut plus tard le sixième duc de Devonshire. La Providence, devant cette obstination britannique à modifier ses plans, ne s'entêta point davantage. Par ses soins, Giorgiana mourut encore jeune et Betty Foster épousa son amant, devenant ainsi la belle-mère de son propre fils... Le fait bien connu du principal intéressé, le frère du duc de Devonshire, aurait pourtant été tenu secret et approuvé, sous la seule condition que le faux petit duc ne se marierait point et qu'ainsi, à sa mort, le titre et les biens rentreraient dans la ligne légitime, — ce qui eut lieu en 1859.

Ces choses sont controversées, comme toute belle histoire peut l'être. C'est un peu moins que de l'histoire, mais c'est un peu plus que de la légende. Le double silence que l'anecdote suppose pendant si longtemps n'est pas impossible chez les Anglais, dont les romans ne sont souvent que l'histoire d'un long silence. C'est l'histoire aussi de beaucoup de leurs ententes et de leurs mésententes avec les nations. C'est l'histoire, enfin,

de leur peinture symboliste tout entière où l'on n'imagine rien qui s'exprime par des mots et de leur grand artiste hostile à tout bruit, l'auteur du *Roi Cophétua*,

Qui, d'un double silence, a fait un chant d'amour...

Par un phénomène presque constant dans les portraits de cette salle, comparés à ceux de la salle française, on ne peut guère démêler d'attitude, ni d'apprêt, destinés à vous montrer, dans un rôle, un personnage. Ces grands yeux ouverts ne s'occupent point de vous et vous ne devrez vous en prendre qu'à vous-même si vous y lisez des confidences qu'ils ne daignent pas vous faire, vous trouvant également indignes d'un mensonge ou d'un aveu.

Un seul masque, peut-être, révèle, sans aucune hésitation possible, son personnage : celui de *Sarah Malcolm*, par Hogarth (n° 12), cette criminelle de droit commun que les organisateurs ont ingénieusement donnée pour « pendant » à la reine Charlotte. C'est, là, un sujet pour M. Lombroso. « Je vois dans les traits de cette femme, disait Hogarth, qu'elle est capable de tous les crimes. » On ne lui en connaît pourtant que peu, et il ne semble pas qu'elle ait assassiné plus d'une veuve et de deux domestiques. Mais l'asymétrie très prononcée de certains traits et les proéminences de l'armature osseuse fixent tout de suite le moindre des observateurs sur ce qu'on doit en attendre. On s'explique plus mal l'impression extraordinaire qu'elle fit: d'abord sur le curé chargé de la confesser, ensuite sur la foule à qui elle ne sembla pas une figure vivante, mais peinte, sur la charrette du supplice, enfin, sur tous ceux qui crurent la voir apparaître après sa mort. On dit qu'avant son enterrement au cimetière du Saint-Sépulcre, son corps fut exposé à Snow-Hill, où s'entassait la foule, et que l'on vit un gentleman, nouvellement vêtu en grand deuil, fendre la presse, embrasser la morte, puis donner de l'argent au peuple, sans doute pour le bien disposer en faveur de sa mémoire. Sommes-nous bien, ici, en face de la femme qui séduisit tant de gens par sa mort? Un mystère plane depuis près de deux siècles sur cette figure, et un masque que les historiens n'ont pas soulevé.

Ils ont été un peu plus heureux avec la reine, et il est facile de dire ce que signifie, dans le portrait ovale qu'en a fait Gainsborough (n° 4), son mystérieux sourire. Les gens qui s'obstinent à comparer la reine Charlotte à la Joconde s'exposent à être poursuivis en diffamation par les dévots de Monna Lisa. Car il est

hors de doute que cette triste Allemande, femme d'un roi fou, mère de quinze enfans vicieux, intempérans, malades ou morts, était fort laide, et n'avait rien du tout qui rachetât cette laideur. Ramsay, qui l'a peinte peut-être cinquante fois, nous l'a dit clairement. Là-dessus, arrive Gainsborough, et non plus courtisan qu'un autre, moins même que d'autres, mais génial, il découvre que quand tout est perdu, dans une figure, c'est le moment où l'artiste est le plus à son aise, comme le médecin au chevet d'un malade condamné ; car, après tout, comme il ne peut faire pire que la nature, tout ce qui ne sera pas totalement perdu, c'est lui qui paraîtra l'avoir gagné. Il vit la bouche grimaçante de la reine Charlotte et inventa que c'était une façon de mystérieusement sourire. Il vit ses yeux plissés et imagina que c'était par la finesse et la diplomatie. Quand, en 1781, parut le premier de ces portraits, l'effet fut immense. « Je crois, dit un écrivain du temps, que Opie rendrait une tête de veau pleine de sentiment comme Gainsborough a rendu notre vieille reine Charlotte pleine de pittoresque. » Et Northcote ajoute : « Son portrait en pied de la reine Charlotte est également beau. Avec un gracieux mouvement, elle semble passer dans le tableau ! Ce mouvement est réel et accompli avec une telle légèreté, un tel air et une telle facilité qu'il m'a ravi lorsque je l'ai vu. La draperie fut faite en une nuit par Gainsborough et son neveu ; ils se tinrent là, toute la nuit, et la peignirent à la lueur de la lampe. Ceci, dans mon opinion, constitue l'essence du génie : faire de belles choses avec des modèles qui ne le sont pas. » Ici, le masque est posé par l'art.

L'art a peut-être fait quelque chose encore pour la plus idéale de ses filles, son quinzième et dernier enfant, la princesse Amélie, si c'est bien elle qu'a peinte Romney sous un haut chapeau enveloppé de voiles, à l'autre panneau de cette salle (n° 44). Ce portrait est superbe, d'une facture si libre qu'il semble né de l'enthousiasme impétueux d'un artiste pour sa maîtresse plus que du respect d'un courtisan pour une princesse accomplie. Au reste, courtisan, Romney l'était fort peu, et peintre, il l'était à un point qu'on ne dépasse pas de nos jours. Avec cela, ce visage s'enveloppe d'une extrême douceur. Les voiles qui l'entourent seraient comme le signe sensible de l'auréole idéale que le peuple anglais mettait à cette princesse charitable, aimante, malade, invalide, morte jeune. Il racontait qu'en mourant elle avait passé au doigt de son père un anneau de cristal ceint de diamans,

contenant de ses cheveux et lui avait dit : Souvenez-vous ! Talisman qui, pour le faire souvenir toujours d'elle, lui fit oublier tout le reste au monde et le précipita au dernier degré de la folie. Rien, dans cette robuste et saine figure, ne décèle la maladive dernière née du roi dément. On dirait quelque belle amazone poussée en plein air et faite pour durer éternellement. Si c'est elle, c'est un des grands bienfaits de l'art que de fixer de telles figures sous l'unique impression d'une minute heureuse.

Il n'y en eut peut-être pas deux, en effet, pour les filles de Gainsborough, que nous avons considérées déjà, unies par leur père dans ce mélancolique tableau comme par la destinée dans leur vie. A peine, un instant, dura le roman heureux de la cadette Mary, celle qui nous fait face, la femme de Fisher, puis la folie qui plane sur ce grand front descendit et l'enveloppa toute de ses ombres. C'était la folie des grandeurs. Comme elle était extraordinairement belle, elle se crut aimée du prince de Galles et poursuivie par les instances du beau Florizel. Elle ne voulut, dès lors, recevoir que des gens titrés, et il n'est pas de commissionnaire ni de ravaudeuse qui ne fût obligé de s'affubler de quelque *lordship* en entrant dans sa maison. Sa sœur aînée, Margaret, cette figure chevaline que nous voyons de trois quarts, et qui était une merveilleuse joueuse de harpe, avait la folie de la sauvagerie, peut-être de la persécution. La reine Charlotte, qui voulait l'entendre, ne put jamais l'avoir à la cour. Les deux sœurs, au front trop fuyant, au regard indéfinissablement triste, ces deux filles du plus impressionnable des sensitifs parmi les grands artistes, semblent ici vêtues d'oripeaux somptueux qui ruissellent à terre, et vouloir les retenir de leurs mains, comme les cendres des seules belles heures de leur vie...

Des vies éphémères gardent ainsi un sourire immortel. C'est le sort des deux âmes légères qui habitèrent en ces deux demi-mondaines qui se font face ici et rivalisent encore, comme elles rivalisèrent dans le cœur des hommes et devant le pinceau de Reynolds : l'Allemande Kitty Fisher et Nelly O'Brien. Kitty Fisher, que nous voyons (n° 38) dans une harmonie grenade et vert bouteille avec des colombes roucoulant autour d'elle, fut peinte, en 1759, par Reynolds. Il lui suggéra maintes autres poses diverses et notamment celle de Cléopâtre faisant dissoudre la fameuse perle dans un gobelet. Ce fut la plus injuriée, la plus adulée, la plus vilipendée, la plus aimée, la plus caricaturée des femmes, car

elle dépensait plusieurs millions par an, que des milliers de gens eussent préféré voir en leur poche. Mais ce fut, aussi, une des plus désignées à l'immortalité par les artistes. Tous ceux qu'elle ruina crurent devoir employer leurs dernières guinées à la faire peindre par Reynolds. Le portrait que voici, fait pour M. Crew, fut payé par lui cinquante guinées, ce qui n'était rien, si l'image libérait le possesseur d'une aussi *expensive* réalité. La jolie Kitty Fisher mourut jeune, ayant eu l'aventureuse idée de se marier et de vivre honnêtement, — ce qui, disaient les épigrammes du temps, ne pouvait durer. Mais cette éphémère se préoccupa fort de l'autre vie. Ses dernières volontés furent qu'on l'ensevelît avec sa plus belle robe de bal, afin que le jour du Jugement dernier, au son de la trompette, sa rentrée en scène ne passât pas inaperçue. Le pinceau de Reynolds, en attendant, la sauve de cette catastrophe.

Et il en a sauvé plus encore, si c'est possible, sa rivale Nelly O'Brien, morte presque en même temps qu'elle, assurée de revivre à jamais, en l'admirable portrait au grand chapeau de paille, qui est à Hertford House, exemple des reflets miroitans cent ans avant l'impressionnisme. Ici (n° 42), la célèbre maîtresse de lord Bolingbroke est vue encore dans cette attitude modeste et recueillie qu'elle a dans la collection Wallace, mais elle a perdu son chapeau et ne tient plus un petit terrier dans ses mains. A son cou brille obscurément un collier de grosses perles. A ses poignets couve le feu de bracelets de rubis. Il n'y a aucun impressionnisme dans le demi-jour discret de cette figure, parfaitement calme, pure, naturelle et close. On pourrait donner à deviner, dans cette salle, qui est la princesse Amélie, qui est Kitty Fisher, qui est Nelly O'Brien, qui est la duchesse de Gloucester : le silence parfaitement naturel à l'âme britannique règne sur leurs traits, et le psychologue se tromperait à coup sûr et à tout coup.

Il ne se tromperait ni moins ni davantage devant ces professionnelles de l'illusion : les actrices, dont vous avez, ici, un exemple fameux, auprès de la porte d'entrée : *Peg Woffington* (n° 14). Elle semble de bois, et si vraiment elle fut, comme le disent ses contemporains, « la plus belle des femmes qui parurent jamais sur la scène, » celui qui l'a peinte, ici, et qu'on dit être Hogarth, ne nous le suggère pas du tout. Un peu mieux nous suggère-t-il, en cette physionomie ferme et régulière, la faculté qu'elle avait de passer, à volonté, pour une figure d'homme ou

de femme. « La moitié de la ville croit que je suis un homme ! » disait-elle un jour, après une série ininterrompue de succès dans des rôles masculins. Et les gens de Dublin la nommèrent, seule femme qui ait jamais connu pareil honneur, président du *Beefsteak Club*... De ce côté, ce masque nous la révèle assez bien. Cette belle Irlandaise qui acceptait tous les rôles, tentait tous les personnages, commençait la vie enfant, balancée dans un panier par une danseuse de corde raide, et la terminait sur la scène, en jouant le rôle de Rosalinde, dans *As you like it*, n'a pas trouvé, en sa vie, un instant pour s'imaginer soi-même un personnage distinct. Peinte par Reynolds, par Hogarth, par Mercier, par Wilson, par Van Loo, la Woffington a joué tant de rôles qu'on ne démêlera jamais si, parallèlement à tous ceux qui lui furent imposés par les auteurs, parfois par le génie, elle en joua un dicté par son propre cœur.

Enfin, plus actrice qu'aucune professionnelle de la scène, et plus semeuse d'illusions d'optique, Emma Lyon, dite Mme Hart, devenue plus tard Lady Hamilton, avait mille masques: elle n'avait pas un visage. Cette fille de forgeron, que Nelson mourant léguait à la nation anglaise, pour les services qu'elle avait, disait-il, rendus au pays; cette petite bonne trottant de place en place, mère avant dix-sept ans, ramassée dans le ruisseau par un charlatan pour figurer, en des poses plastiques, la déesse de l'hygiène, quelques années après ambassadrice, l'intime amie de la reine de Naples, saluée par les canons de l'escadre anglaise et par la population d'Ischia à genoux sur son passage pour sa ressemblance avec la madone de l'église, cette reine des cœurs fêtée à la cour d'Autriche comme à Versailles, régnant, selon le mot d'un amiral, sur les forces maritimes anglaises dans la Méditerranée, — et qui finit, emprisonnée pour dettes à Temple Bar, puis dans la misère à Calais, en 1815, entre les bras d'un officier à demi-solde, traverse l'Europe de la Révolution et de l'Empire avec une destinée de femme aussi extraordinaire que la destinée parallèle de Napoléon. Énigme multiple, aux attitudes merveilleusement diverses et toujours parfaites, elle a intrigué le monde entier et distrait les plus graves regards des horreurs de la Révolution. Les romanciers et les femmes qui veulent, à toute force, trouver dans toute femme une âme ou une parcelle d'âme, et, pour l'honneur du féminisme, préfèrent en trouver une diabolique ou perverse que de n'en pas trouver du tout, s'obsti-

nèrent à la chercher en elle. Nul ne lui en trouva. Toutes les histoires horrifiques ou admirables qu'on lui prêta sont des inventions de psychologues furieux de revenir bredouille. Emma Lyon n'était pas une femme : c'était une statue, une statue antique, déterrée par deux archéologues dilettantes, l'oncle et le neveu, qui se surnommaient eux-mêmes Pline l'Ancien et Pline le Jeune, et s'appelaient pour tout le monde sir William Hamilton, ambassadeur à Naples, et honorable Charles Greville, second fils du comte de Warwick.

Cette statue, morne et inerte tant qu'elle se trouva dans la boue, dès qu'on la mit en contact avec des chefs-d'œuvre de l'antiquité, par un prodige inexpliqué de la science, s'anima. Elle se souvint de ses origines. D'instinct, elle reprit les poses comme jadis dans les ateliers du Céramique, réalisant sans effort, et dans une perfection impeccable, ce que l'art antique a rêvé de plus beau. Ce fut un éblouissement. Gœthe, Mme Vigée-Lebrun, Romney, Reynolds, tous les artistes, tous les poètes qui la virent crurent voir respirer et marcher un marbre grec. Cela se passait sous le ciel de Naples qui ajoutait à l'illusion. « Rien n'était plus curieux, dit Mme Vigée-Lebrun, que la faculté qu'avait acquise lady Hamilton de donner subitement à tous ses traits l'expression de la douleur ou de la joie et de se poser merveilleusement pour représenter des personnages divers. L'œil animé, les cheveux épars, elle vous montrait une bacchante délicieuse, puis tout à coup son visage exprimait la douleur et l'on voyait une Madeleine repentante admirable... » Ce serait là, si l'on voulait, une approximative description des deux toiles de Romney que contient l'Exposition : la tête riante dans le rôle d'Euphrosyne (n° 46) au bout de la salle anglaise, à droite, et la figure en prière (n° 47) entre les deux portes d'entrée. Gœthe ajoute : « Elle est très belle et d'une jolie figure. Le vieux chevalier (Hamilton) a fait faire pour elle un costume grec qui lui va extrêmement bien. Vêtue de ce costume, laissant pendre ses cheveux, et prenant deux châles, elle fait paraître toutes les variétés possibles d'attitudes, d'expressions et de regards, si bien qu'à la fin le spectateur s'imagine presque que c'est un songe. On voit là, en perfection, en mouvement, en ravissante variété, tout ce que les plus grands artistes ont rêvé de produire. Debout, à genoux, assise, couchée, grave ou triste, joyeuse, triomphante, repentante, licencieuse, menaçante, inquiète : tous les états de l'esprit se succèdent rapide-

ment en elle. Avec un goût merveilleux, elle assortit le drapé de son voile à chaque expression et du même mouchoir se fait toutes sortes de coiffures. Le vieux chevalier tient le flambeau pour l'éclairer et se prête au spectacle de toute son âme. Il croit pouvoir découvrir en elle une ressemblance avec tous les plus fameux antiques, tous les beaux profils des médailles siciliennes, oui, et même de l'Apollon du Belvédère! Ceci, en tout cas, est certain : il y a, là, un spectacle unique au monde... »

Comme c'était, là, une statue rose et palpitante, avec d'immenses cheveux de cet indéfinissable châtain que les Anglais appellent *auburn*, une statue qui, d'ailleurs, se mettait à table et engouffrait force patés et sablait maint flacon de porter ou de champagne, qui chantait le *Gode save the King*, faisait des fautes d'orthographe, jetait les guinées par la fenêtre et disait du mal de ses amies, on la prenait généralement pour une femme. Quelques-uns même la prenaient pour une fille. On se trompait grandement. Elle n'avait pas les proportions d'une femme, mais d'une statue, — colossale et superbe. On parlait devant elle de sa beauté comme on en peut parler devant un marbre de Phidias, et elle paraissait en entendre exactement ce qu'en peut entendre un marbre de Phidias. A peine rectifiait-elle la pose. On n'imagine pas qu'une statue sache s'habiller et, en effet, lady Hamilton ne le savait pas. « Elle manquait de tournure et s'habillait très mal, dit Mme Vigée-Lebrun, dès qu'il s'agissait de faire une toilette vulgaire. » Elle ne se souvenait que de ce qu'on lui avait jeté sur les épaules dans son existence antérieure : la calyptre, la tunique, l'anabole, le péplos. Ceux qui ne la connaissaient que dans sa vie apparente de femme ne s'imaginaient pas ce qu'elle pouvait devenir dans l'autre. Sir Gilbert Elliot, parlant de ses *attitudes*, disait : « Elles montrent lady Hamilton sous un jour tout à fait différent de celui où je l'avais vue jusqu'ici; rien en elle, ni sa conversation, ni ses manières, ni sa figure n'annoncent le goût très raffiné qu'elle découvre dans ce spectacle, en dehors même de l'extraordinaire talent qui est nécessaire pour l'accomplir. »

Quel modèle pour un peintre! Romney, qui lui fut présenté par Greville en 1782, et dont l'admiration passionnée ne cessa qu'avec la vie, fit vingt-quatre fois son portrait. Reynolds, Hoppner, Lawrence, Mme Vigée-Lebrun, aussi souvent qu'ils le purent. Un des portraits faits par Mme Vigée-Lebrun est ici, à la salle

française (n° 98). Ce que nous voyons suffit pour nous donner l'idée non pas de sa beauté statuaire, mais de son masque, ou du moins de l'un de ses masques : « Sa taille est colossale, dit une Anglaise qui la vit à Dresde, mais, excepté ses pieds, qui sont affreux, bien proportionnée. Elle a de gros os et un extrême embonpoint. Elle ressemble au buste d'Ariane ; le dessin de tous ses traits est délicat comme la forme de sa tête, et, particulièrement, de ses oreilles ; ses dents sont un peu irrégulières, mais assez blanches ; ses yeux bleu clair avec une tache brune dans l'un, ce qui, quoiqu'un défaut, n'enlève rien à sa beauté et à son expression. Ses sourcils et ses cheveux sont sombres et son teint, fort. Son expression est fortement marquée, variable et intéressante. » Voilà plus de touches littéraires que Romney n'en a mis de picturales sur sa toile, et toutefois, sa facture emportée, brûlante, décisive, nous en dit autant que tous ces témoignages, et même un peu plus. Nous voyons à l'écartement des yeux, à l'épaisse rondeur du visage, à la souplesse du cou, que lady Hamilton n'était pas un type, au total, très différent de la paysanne habituelle de Greuze. Mais ce devait être un type beaucoup plus parfait. Rien ne serait plus intéressant que la réunion de tous les portraits d'elle ou de toutes les fictions qu'elle a inspirées à de grands artistes : en *Bacchante*, en *Cassandre*, en *Circé*, en *Euphrosyne*, en *Sainte Cécile*, en *Lady Macbeth*, en *Diane*, en *Jeanne d'Arc*, en *Ariane*, en *Calypso*, en *Iphigénie*.

On verrait alors, cette extraordinaire diversité d'expressions ne la montrant jamais semblable à elle-même, que c'était, là, une simple statue, une statue animée. Un seul homme la prit pour une âme vivante, et cette méprise eût couvert cet homme de ridicule, si quelque erreur en botanique, en entomologie ou en psychologie féminine pouvait rendre ridicule un héros. Lorsque le pauvre Nelson, revenant à Naples, après la bataille d'Aboukir, manchot, borgne, couvert de gloire, la tête enveloppée d'un linge et d'une auréole, vit apparaître sur le pont du *Vanguard* la belle Hamilton, en une attitude évanescente, prête à s'écrouler sur son unique bras, il crut voir une âme débordante de tendresse, tandis qu'il n'y avait, là, qu'un souvenir adapté de l'antiquité par une sœur cadette d'Hécube ou de Niobé. Sans doute, dans son culte pour cette insensible idole, le héros se diminua, un peu, à certains yeux. Mais il ne fut pas

le seul de son île que les masques réunis, ici, empêchèrent de voir les véritables traits des visages, et d'ailleurs, dit le poète :

O! were there an island,
Though ever so wild,
Whose women might smile, and
No man be beguiled!

II. — DANS LA SALLE FRANÇAISE

En passant de la salle anglaise dans la salle française, il semble qu'on change de saison. On était en automne, on est au printemps. Le regard fouillait les couleurs sombres et riches de la forêt en octobre ; il se repose maintenant sur les bleuâtres lointains de mai. On ne change pas seulement de saison, mais de lieu. On était dans un parc, on entre au salon. Les belles dames qu'on a visitées, d'abord, étaient isolées, dispersées ; chacune dans une attitude nonchalante et pensive comme une figure rencontrée au détour d'une allée, sur un banc de jardin, accoudée à un balustre. Elles vivaient pour elles et ne s'occupaient nullement de vous, passant dans la toile ou le regard, au loin, perdu. Les figures qu'on voit maintenant font des frais. Pour qu'on les voie mieux, elles gesticulent volontiers, et les gestes qui étaient tous *en flexion*, là-bas, se produisent souvent, ici, *en extension*. Les femmes d'à côté pouvaient se définir : des rayons, des ombres et des yeux ; celles d'ici : du bleu, du fard et de la gymnastique. Celles qui ne gesticulent pas ont des gestes qui écoutent : le clavecin touché, l'aiguille en l'air, le livre déclos, le masque ôté sont aux doigts une contenance, et non une besogne. Aucune ne pense, ni n'agit. Rien ne distrait ces dames de la grande affaire du XVIIIe siècle français qui est la conversation : l'échange de quelques parties d'âme, qui n'enrichit guère, appauvrit peu, mais nivelle, aère et adoucit. Nous sommes passés du royaume de l'isolement splendide dans celui de la sociabilité.

Cette impression ne nous trompe pas. Ce n'est pas à dire que les Anglais n'aient toujours eu la prétention d'être sociables. « N'est-ce pas que ces réunions sont amusantes? » disait, un soir, à Mme Vigée Lebrun, un Anglais rencontré dans un *rout* de Londres. « Vous vous amusez comme nous nous ennuierions, » lui répondit-elle. Pour soutenir que nos voisins aiment le contact du monde, on en donne parfois, comme une preuve, leur

génie d'association. Mais ce n'est pas du tout la même chose. Les Anglais sont éminemment *associables*, c'est-à-dire qu'ils se réunissent pour se concerter et agir vers un but défini. Les Français adorent se réunir sans aucun but que d'être ensemble, et c'est en quoi, proprement, consiste la « sociabilité. » Dès qu'il s'agit de faire une chose, les Français, réunis pour en parler, se séparent et vont, chacun de son côté, démentir dans leur pratique individuelle, toutes les idées qu'ils ont, par politesse, mises en commun. Tel est le masque français : la sociabilité, qui dissimule si bien aux étrangers, et même parfois aux philosophes, son vrai visage : l'individualisme.

Cette sociabilité, qui distingue nettement les portraits français des anglais à la même époque, distingue aussi, en France même, de toutes les autres époques, les portraits du XVIIIe siècle. L'expression de ces portraits ne s'explique que s'ils sont réunis, tandis que ceux du XVIIe siècle et ceux encore de Largillière s'expliquent fort bien isolés sur la scène théâtrale où ils paraissent et sur les marches du trône d'où ils dominent. Ceux du XVe siècle, fermés, seuls dans leur chambre, s'expliquent fort bien dans la solitude et si, d'aventure, on les réunit, comme d'ailleurs ils ont l'air renfrogné et défiant, il semble qu'on ait réuni des ennemis mortels. Ceux du XIXe siècle, les portraits d'hommes surtout, Girardin à son écritoire, ou Coignet à sa palette, ont l'air de gens occupés chacun à son métier et qui auraient bien envie d'être seuls. Mais les figures qu'on voit, ici, ont dépouillé chacune ce qui ne pouvait l'intéresser qu'en propre pour mettre en commun ce qui peut les divertir toutes. C'est la condition même de la sociabilité. Ce qui fait d'un « salon » autre chose qu'une expression géographique, c'est ceci : quoi que fassent pendant le reste du jour les hommes et les femmes qui s'y réunissent, ils y respirent, tous, la même atmosphère. Les bouches s'ouvrent pour parler, prêtes à donner la réplique, la main tenant l'aiguille haute s'arrête attentive, celle qui touche le clavecin tient l'accord ; les yeux ne sont pas perdus dans un rêve comme les yeux anglais, ni ne rayonnent comme eux d'une grande vie intérieure ; ils vous regardent, vous scrutent, épient le mot sur vos lèvres, le geste au bout de vos doigts, le pli, sur votre front, s'intéressent ou du moins vous donnent l'illusion qu'ils s'intéressent à vous. Le portrait du moyen âge était fermé, prudent jusqu'au secret ; celui de la Renaissance magnifique jusqu'à l'insolence ; celui du

XIXe siècle est profond et rêveur et va parfois jusqu'au désespoir : toutes choses admirables en soi, mais incommodes aux autres et qui ne rendent point un « salon » agréable. Le portrait du XVIIIe siècle est « sociable » précisément à la manière dont il faut que le soit un salon.

Ce n'est pas seulement vrai du geste : ce l'est aussi de la physionomie. Considérez dans l'art ou autour de vous les physionomies, vous trouverez qu'elles peuvent se répartir toutes en trois groupes : celles qui se gardent, celles qui se livrent, celles qui s'échangent. Les types des premières sont les portraits d'Antonio Moro et parfois d'Holbein, — précisément deux maîtres de l'Angleterre; le type des secondes se trouve dans les portraits de Franz Hals, et le type des troisièmes enfin chez La Tour et ici. Les premières décèlent les silencieux, les secondes les bavards, et les troisièmes les causeurs. Les premiers font leurs affaires, les seconds font les affaires des autres en négligeant les leurs propres, et les derniers, ne faisant les affaires de personne, font l'agrément de tout le monde. C'est proprement ceux-là qui animent la vie sociable et ce qu'on appelait jadis un « salon. » Ce sont eux, au vif, qu'on voyait l'année dernière, aux *Cent pastels*, et qu'on voit, cette année, aux *Cent portraits :* nullement préoccupés de paraître profonds, ni de se pousser aux emplois, mais, en y prenant eux-mêmes du plaisir, de plaire. Pour d'autres, un salon est un tréteau; pour d'autres, c'est une échelle; pour d'autres, c'est un comptoir : pour eux, c'est un temple dont le culte est la conversation.

Un salon est-il, pour un peintre, une très bonne école de naturel et de spontanéité? On peut en douter et même le nier et même trouver, dans ce goût des salons, la raison d'une des infériorités de l'école française. Il y a toujours quelque chose d'affecté en l'attitude d'une figure décidée à plaire et à déployer ses grâces. Et, de fait, le geste du portrait français, au XVIIIe siècle, est loin du naturel ou de la libre insolence du portrait anglais. Tout un panneau de cette salle est animé par la gymnastique décorative, où les Largillière et les Nattier, en un délire d'opéra-comique, précipitent leurs modèles. Tant de faste mythologique n'était nullement nécessaire pour tenir une perruche en l'air ou feuilleter un livre, ou ôter un masque, ou déployer une guirlande, mais seulement pour montrer, en leur plus bel essor, les cous, les bras et les belles mains tactiles. On voit, déjà là, combien nous

sommes loin de l'idéal britannique. Reynolds n'avait pas assez de railleries pour « le feu » et « l'esprit » de ces peintres français et « leur manie d'imprimer à toutes leurs figures l'air d'un chevalier errant prêt à entrer dans la lice, ou d'un petit-maître qui serait flanqué de son maître de danse. » « Laissez-vous suggérer les poses par votre modèle, disait-il à ses élèves : cela vaut mieux que de le poser vous-même : par là, il arrive souvent que le modèle se place lui-même dans une action supérieure à votre imagination. C'est un grand point que de se tenir sur le passage de l'*accident* et d'être attentif et prêt à en profiter : d'ailleurs, quand vous fixez vous-même la pose d'un modèle, vous risquez de le placer dans une attitude que personne ne prendrait de soi-même. » En effet, seul un hasard heureux a pu dicter à Romney le geste de sa *Miss Benedetta Ramus* (n° 48), ou à Reynolds celle de la duchesse de Devonshire jouant avec sa fille Giorgiana, ou à Lawrence celle des deux enfans de *Nature*, ou des trois jeunes filles assises par terre, l'une tenant son pied dans sa main. Rien de semblable chez les Français du XVIIIe siècle. Quand leurs attitudes sont aisées, comme chez la délicieuse *dame de Sorquainville*, de Perronneau, elles ne sont point nouvelles. Seuls, les Anglais font dire à la fois de la même pose : « comme c'est imprévu ! » et : « comme c'est naturel ! »

Comment nos maîtres du XVIIIe siècle sont-ils descendus à cette affectation et ce maniérisme qui justifient la venue de David? C'est encore Reynolds qui va nous le dire : « Nos voisins, les Français, pratiquent beaucoup cette invention *ex tempore*, dit-il, en 1784, et leur dextérité va jusqu'à exciter l'admiration, sinon l'envie. Mais combien il est rare que cet éloge puisse se décerner à leurs peintures achevées ! Feu le directeur de leur Académie, Boucher, était éminent dans ce sens. Lorsque je fus le voir il y a quelques années, en France, je le trouvai au travail devant un très grand tableau, sans aucune esquisse, ni modèle d'aucune sorte. Comme je lui en faisais la remarque, il me dit que, lorsqu'il était jeune et qu'il étudiait son art, il trouvait nécessaire d'employer des modèles, mais qu'il les avait laissés depuis longtemps. Des peintures telles qu'était celle-là et telles que seront toujours, je le crains, des choses faites de pratique et de mémoire sont une preuve convaincante de la nécessité de l'observation. Pourtant, je ne dois pas quitter ce peintre sans ajouter que, dans la première partie de sa vie, lorsqu'il

avait l'habitude de recourir à la nature, il n'était pas sans un considérable mérite, — assez pour être suivi par la moitié des artistes de son pays. Il avait souvent de la grâce et de la beauté et une grande adresse de composition; mais tout cela dominé par le mauvais goût: ses imitateurs sont vraiment abominables... »

Cette horreur de l'affectation et de la forme convenue a gardé les Anglais de suivre, de trop près, les modes de leur temps. Longtemps ils ont cherché à draper leurs modèles à la manière de Van Dyck, non parce que le maître faisait ainsi, mais, dit Reynolds, « à cause de la simplicité de ces robes consistant en peu de chose de plus qu'un simple morceau de draperie, sans ces formes fantastiquement capricieuses dont les autres costumes sont embarrassés. » Jamais ils n'admettront ces jupons à cerceaux, ces *hoop petticoats* qui se promenaient dans les rues de Londres en 1711, et qui furent apportés à Paris en 1718 par les dames anglaises. On ne pourrait identifier, dans la salle anglaise, presque aucun costume, aucune coiffure. A peine reconnaît-on, dans le portrait ovale de la reine Charlotte, le bonnet demi-rond, dit *à la Laitière*, dans celui des deux demoiselles de la famille Bulwer, par Northcote, la frisure élevée à la coque saillante avec un rang de perles mis en bandeau, ou la frisure à boucles détachées de lady Betty Foster. Le reste est fantaisie. Dès qu'on passe dans la salle française, au contraire, on les identifie fort bien. Le *panier à coudes* où *Marie-Antoinette* (n° 62) est installée par Drouais, la toilette turque dont se pare cette jeune géante, *Mlle de Romans*, occupée à plumer un Amour comme une volaille, les coiffures en *tapé*, les *corps*, les *engageantes*, les échelles de rubans de toutes ces dames pourraient illustrer un journal de modes.

Dans le magnifique recueil et consciencieux travail que MM. Léandre Vaillat et Ratouis de Limay viennent de consacrer à Perronneau (1), la toilette de chaque portrait a pu être définie à ce point que souvent un nœud est une date et une frisure un certificat de vie à une époque déterminée. En regardant la *dame de Sorquainville*, peinte en 1749, qui porte ici le n° 88, M. Léandre Vaillat retrouve aisément tous les atours du temps: « les cheveux poudrés coiffés d'une légère cornette de dentelle

(1) *J.-B. Perronneau*, 1715-1783, par Léandre Vaillat et Paul Ratouis de Limay. Paris, Gittler, 1909.

pointant sur le front à l'endroit où la *physionomie* se rehausse de papillons bleus,... la robe très ample ajustée au corsage, mais laissée flottante au dos et sur les côtés,... les grands pans falbalassés d'un double bouillonné sur un tablier de moire bleu ciel que surmonte le *parfait contentement* de même ton; les manches courtes, ouvertes en éventail, garnies de triples engageantes de linon blanc festonné et protégées par une barrière falbalassée ornée à la saignée de son nœud. » Le contraste entre les deux salles anglaise et française est fait, en partie, de cette apparition subite de toutes les modes du temps.

Mais il est fait, surtout, des caractères spécifiques de l'art de chaque école. Et ces caractères, nous allons pouvoir les déterminer aisément, si nous considérons, sucessivement, le dessin, l'éclairage, la couleur et la facture.

Le dessin des Anglais, bon ou mauvais, est vague, flottant; bon ou mauvais, le dessin des Français est précis. Sauf Hogarth, qui savait tous les traits et proportions de l'homme « comme les vingt-cinq lettres de l'alphabet » et s'y appliquait sans relâche, toute l'école anglaise, au XVIIIe siècle, manque de dessin. On ne croirait jamais que la peinture fut révélée à ce pays par Holbein. Le maître de Reynolds, Hudson dont vous voyez, ici, le grand portrait de femme en bleu, *la duchesse d'Ancaster* (n° 20), passait pour ne pouvoir placer une tête sur des épaules idoines à la recevoir sans l'aide d'un confrère. Et quant à sa façon de dessiner les mains, vous pouvez en juger par celles-ci. Les autres maîtres, et même les plus grands, escamotent les mains, noient dans l'ombre les bras, évitent les raccourcis, ou, s'ils s'y trouvent acculés, s'en tirent par une brillante pirouette. Si le trait juste est attrapé, on a le sentiment qu'ils ne savent pas comment. Ce sont des batailles gagnées par le hasard. On dirait que les Anglais peignent sur toile nue, de prime abord, sans dessiner et l'on ne se trompe pas. Reynolds disait qu'un peintre doit dessiner avec le pinceau, Raeburn, de même. Il n'y a pas, dans toute la salle, anglaise, une seule main dessinée comme celles de *Mme Lavoisier*, que David nous montre appuyée sur l'épaule et sur le bureau de son mari : ces mains expertes à manier les éprouvettes comme à dessiner les appareils, ces mains pieuses qui sauront réunir toutes les feuilles éparses de l'œuvre du grand savant. Regardez encore la main de la pianiste *Mme de Mongiraud, fille du peintre Ducreux*, dans le grand tableau où David la montre assise à

son clavecin : vous n'en trouverez pas une aussi précisément définie chez aucun maître anglais. Dans le petit salon où sont réunis les dessins rehaussés de couleurs, le peu qu'on y voit de Watteau relègue bien loin les Downman et les Cosway. On raconte que Ramsay étant à Rome, le président de l'Académie lui fit visiter l'école et lui montra tous les dessins des élèves, puis entreprit de leur faire avouer que l'Angleterre n'avait rien qui pût lui être comparé. Sur quoi Ramsay, indigné, écrivit à Davies Martin de remplir une malle de ses dessins et de les apporter, sur-le-champ. Ce fut fait et l'Angleterre, au dire de Ramsay, confondit ses rivaux. Mais sans savoir ce qu'étaient les exemples donnés par Davies Martin, ni ceux que pouvait mettre en ligne l'école de Rome, il est bien permis de douter que la victoire fut si éclatante...

Elle l'eût été si, du dessin, on eût passé à l'éclairage, à la couleur et à la facture. L'éclairage des Anglais est fort arbitraire, plus arbitraire encore que celui des Français, à la même époque, mais il est puissant. Delacroix, qui leur reproche le procédé, demeurait ébloui du résultat. Tous les Anglais plongent leurs figures dans une ombre profonde, puis ils font tomber sur le front un jet de clarté qui l'éclaire vivement et n'éclaire rien d'autre autour de lui. Sous le nez, au coin des arcades sourcilières, parfois au coin des lèvres, les ombres portées, que cette clarté détermine, tranchent sur le ton de la chair comme des *mouches* posées par la nature. Cet accent d'ombre sous le nez est la caractéristique la plus marquée du portrait anglais : c'est, véritablement, le *made in England* estampillé, là, par ses peintres. Pratiquement, un tel éclairage ne peut s'obtenir qu'en plaçant le modèle dans une chambre obscure et en canalisant vers lui la lumière de la fenêtre par un long tube qui empêche les rayons de diverger. Dans la nature, il n'existe pas ; mais, seul, il permet de voir, çà et là, ce que les Anglais recherchent avant tout dans le modelé, dans les valeurs et dans les couleurs : l'*accent*.

Le second contraste qu'on ressent très vivement, en passant de l'une à l'autre salle, est l'antithèse de la couleur. En entrant chez les Français, il semble qu'on entre dans un bain bleu. Les draperies, les fonds, les yeux, les nœuds, les échelles de rubans et les coques, les feuillages, les nues, tout est bleu ou va l'être. Même quand il n'y a pas de bleu pur dans les figures et leur costume, l'air qu'elles respirent est bleu. Rien de pareil chez les

Anglais. A part Ramsay, qui a beaucoup vécu à l'étranger, Zoffany, qui était un étranger et n'est venu à Londres qu'à trente ans, et Hudson qui ne compte guère, pas un des maîtres que vous voyez ici ne se sert du bleu comme d'un ton local. On connaît la fameuse interdiction prononcée par Reynolds à l'Académie, en septembre 1778 : « Les masses claires, dans un tableau, doivent toujours être d'une chaude couleur de fruit mûr : jaune, rouge ou blanc jaunissant, et le bleu, le gris ou les couleurs verdâtres doivent toujours être proscrits de ces masses claires et n'être employés que pour faire ressortir ces couleurs chaudes, et, pour cela, une petite proportion de couleur froide suffira. Renversez ce procédé : faites la masse claire d'une couleur froide et les couleurs environnantes chaudes, comme nous le voyons souvent chez les Florentins ou les Romains et il sera impossible à l'art, même entre les mains de Rubens et de Titien, de produire un tableau splendide et harmonieux. » On sait aussi la légende d'après laquelle Gainsborough, pour démentir son rival, aurait peint son chef-d'œuvre : l'*Enfant Bleu*. Mais quiconque est entré à *Grosvenor House* sait que cet enfant, qui n'est déjà plus un enfant, n'est pas bleu ou du moins ne l'est pas encore. Il bleuit seulement, étant vêtu de chatoiemens, de frissons, de teintes rompues où le bleu, dans les demi-tons et les ombres, se pénètre de couleurs chaudes et où l'on ne voit, ainsi, nulle part, cette « masse claire de couleur froide » que Reynolds a proscrite.

Raeburn qui tenta, un instant, de faire des fonds bleus, fut rudement rappelé à l'ordre par ses amis de Londres : « Je vous félicite, lui écrivait Wilkie, des grands progrès que vous avez faits dans les arrière-plans de vos tableaux. Le charme qui pesait sur vous depuis plusieurs années est rompu. Je suppose qu'on ne trouve plus de bleu de Prusse en Écosse (Raeburn habitait Édimbourg) et que tout votre jaune de Naples est dépensé... Je vous demande pardon de cette franchise; j'ai toujours pris un grand intérêt à votre réputation et j'étais fort chagrin de vous voir, d'année en année, persister dans une manière si fatale à votre gloire... » On voit que, sur les Anglais, le bleu produisait l'effet que produit, sur le taureau, le rouge. Qu'on regarde, après cela, la *Femme en bleu* de Louis-Michel Van Loo (n° 95), avec sa délicieuse échelle de rubans bleus dénoués et retombant en cascatelles dans un paysage bleu, et la plupart des portraits

de Boucher, de Largillière ou de Nattier, et l'on sentira le contraste.

Un autre contraste moins frappant, mais tout aussi marqué, est celui des rouges anglais et des rouges français. Les rouges, dans les portraits français, sont nombreux, répandus sur les joues à titre de fards, appliqués à beaucoup d'accessoires et pourtant froids et mats. Les rouges anglais, plus rares mais savoureux et humides, éclatent comme une grenade brusquement ouverte ou perlent comme une goutte de sang. Ceci tient autant à la facture qu'au choix des matières employées. Toutefois, les matières ne sont pas les mêmes. Les rouges français sont surtout obtenus avec du vermillon, les rouges anglais, surtout avec du carmin et de la laque. « Une fois, je tentai humblement, dit Northcote, de persuader à sir Joshua d'abandonner ces couleurs fugaces, la laque et le carmin, dont il usait pour peindre les chairs et d'adopter, à leur place, le vermillon, infiniment plus solide, quoique peut-être pas tout à fait aussi juste que les autres. Je me rappelle qu'il regarda sa main et dit : « Je ne vois pas de vermillon là dedans... »

Enfin, et c'est, là, le dernier trait qui sépare les deux écoles, la facture anglaise libre, large, hasardeuse, emportée, est en avance d'un siècle sur la facture des Drouais ou des Boucher. Bien qu'atténué par la patine du temps, le contraste est encore frappant ici. Rien, dans la salle française, n'est comparable à la vieille femme de Raeburn, *Mme James Campbell* (n° 33) ni aux têtes de lady Sligo, de lady Hamilton ou de la princesse Amélie, par Romney. Même la peinture de Perronneau, fort moderne, si l'on considère son jeu de couleurs, est petite et sèche, si l'on considère sa facture. Seuls, les portraits de Danloux, la *Dugazon* de Mme Vigée-Lebrun et la *Comtesse de Verrue*, d'un inconnu, sont d'une facture large et il se trouve, justement, que Danloux et Mme Vigée-Lebrun sont les peintres de l'émigration. Pas un Français d'alors n'a l'idée de chercher le grand trait, l'expression subite, la tache colorée d'un visage, — ce que cherchait Raeburn, par exemple. Quand Raeburn faisait un portrait, dit quelqu'un qui a posé pour lui, il plaçait son chevalet à côté de son modèle, lequel était juché assez haut sur une estrade, mais il reculait jusqu'au bout de la pièce pour le regarder. Il le considérait plusieurs minutes avec une extrême attention, se pénétrait bien de l'impression d'ensemble, puis il revenait vers sa toile et y

travaillait sans plus s'occuper de son client que si c'eût été un calorifère. Quand il voulait comparer l'original et le portrait, il se reculait de nouveau au fond de la pièce, afin de ne voir, des deux, que l'effet d'ensemble. Puis, il revenait et peignait, de nouveau, selon la synthèse du souvenir. Jamais il ne s'inquiétait du détail. Ces Anglais, dont le masque apparaît toujours comme celui d'une froideur calculée, sont, en réalité, les artistes les plus impétueux et qui comptent le plus sur la chance. Reynolds l'avoue dans ses discours : « Rembrandt, dit-il, afin de tirer parti du hasard, semble avoir souvent employé le couteau à palette pour poser ses couleurs sur la toile, au lieu de la brosse. Que ce soit le couteau à palette ou tout autre engin, il suffit que ce soit quelque chose qui n'obéisse pas absolument à la volonté. Le hasard, entre les mains d'un artiste qui sait tirer parti de ce que le hasard lui suggère, produira souvent des beautés capricieuses et hardies de facture et de liberté, auxquelles on n'aurait pas pensé et où l'on ne se serait pas aventuré avec la brosse, sous le contrôle régulier de la main. »

Ce dernier trait est, peut-être, celui qui sépare le plus nettement les deux écoles comme étant celui qui distingue le mieux les deux « matières, » s'il est vrai que les différences de matière soient, en art pictural, les seules qui ne puissent être réduites par quelque théorie. Or quand nous nous retournons vers les gracieuses et minces matières de notre XVIIIe siècle français, quand nous considérons ces étoffes cassées et plissées comme du carton verni, ces chairs soufflées et fardées, ces sèches guirlandes et ces bouquets de porcelaine, ces atours de figurines de Saxe, nous éprouvons combien la « matière » anglaise était, alors, supérieure à la nôtre. Et encore voyons-nous ces choses patinées par le temps. Que serait cette facture minutieuse, étroite, appliquée des portraits français, si nous les voyions tels que les vit Diderot à leur sortie de l'atelier? Que seraient les bleus intransigeans, les jaunes canari, les roses rougissans de Boucher ou de Nattier s'ils avaient encore toute leur vertu? Nous n'osons pas l'imaginer... Et que penserions-nous de ces belles aïeules, si douces, si avenantes et si calmes, en pénétrant le secret de leurs grandeurs et de leurs rivalités? Nous n'osons pas le dire. Nous préférons les voir à travers le voile tissé par les légendes. Notre piété réconcilie et fond harmonieusement les nuances de leur vie comme le temps celles de leurs figures : c'est la patine

des âmes. Nous l'avons salué, en entrant, le premier des maîtres qui triomphent ici. C'est encore lui, qu'en sortant de cette fête, nous invoquerons.

Nous l'invoquerons d'autant plus, que le temps est, pour nos belles contemporaines, victimes des peintres de notre époque, la seule raison d'espérer. — Vos portraits ne sont point beaux, leur dirons-nous; ils sont même parfois assez vilains. Et c'est une injustice, car il passe tous les jours, devant cette terrasse, dans ce fleuve de voitures qui coule, ininterrompu, entre les chevaux de Coustou, plus de beautés que n'en ont jamais connu Drouais ou La Tour, Hoppner ou Gainsborough. Tel maître vous fait ressembler à des serpens; tel autre à des figures de cire; tel autre vide vos veines de tout leur sang : tel, enfin, projette sur vous les reflets de tant de choses diverses que nul n'y retrouve ce qu'il aime en vous. Mais ce serait trop, en vérité, que la même époque eût, à la fois, la beauté des figures réelles et celle des images. Ce dernier don est réservé à d'autres. Vos portraits ne sont point beaux, mais peut-être ils le deviendront. Laissons-y travailler le grand maître des peintres et des cœurs. Le Temps approche avec ses pinceaux chargés d'ombre, d'indifférence et d'oubli. Vos images ne sauraient pas plus échapper à ses bienfaits que vous-mêmes à ses maléfices. Il prépare pour des milliers d'yeux qui ne sont pas encore ouverts des fêtes que les yeux vivans ne peuvent soupçonner encore. Il mettra sur les visages que nous vîmes les masques que verront vos arrière-petits-enfans

ROBERT DE LA SIZERANNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous disions, il y a quinze jours, que la proclamation de la grève générale ne nous causerait aucun effroi, et que, si cette expérience devait être faite, le plus tôt serait le mieux. La grève générale a été proclamée : qu'en est-il résulté? Rien. A l'exception d'un certain nombre de terrassiers, personne n'a répondu à l'appel de la Confédération générale du travail; chacun a continué de travailler, en dépit du mot d'ordre qui avait été bruyamment donné, et jamais l'aspect de Paris n'avait été plus tranquille. La Confédération générale du travail savait d'ailleurs fort bien elle-même qu'elle allait droit à un échec; son secrétaire général s'en était parfaitement rendu compte et n'en avait fait nul mystère. Dès lors, le mot de Basile vient inévitablement à la mémoire et on a pu se demander : « Qui trompe-t-on ici? » On trompait le monde du travail, tout simplement. Et qui se rendait coupable de cette criminelle action? Était-ce le gouvernement qu'on a plus d'une fois accusé d'un méfait de ce genre? Était-ce M. Clemenceau qui en a commis tant d'autres? Était-ce le Parlement, objet de tant de haines et surtout de mépris? Non : c'était M. Pataud, l'homme de la lumière électrique ; c'était M. Guérard, l'homme des chemins de fer; enfin c'étaient les guides que, dans leur ignorance et leur confiance naïves, les travailleurs avaient mis à leur tête. Quelle différence y a-t-il donc au point de vue de la sincérité, entre le parlementarisme si décrié et le syndicalisme si vanté? Le parlementarisme, en attendant qu'il en meure, vit péniblement de certaines fictions que le syndicalisme dénonce avec indignation. Mais on vient de voir le syndicalisme à l'œuvre lui-même, et, aussitôt qu'il s'est trouvé aux prises avec certaines difficultés, il s'est mis à mentir comme s'il n'avait jamais fait autre chose. A-t-il eu du moins l'excuse du succès? Non. Ses mensonges ont accentué le désastre auquel il a conduit ses adeptes, et le

mouvement qu'il avait voulu déchaîner s'est arrêté au bout de quelques jours, sans profit pour les ouvriers et sans honneur pour leurs chefs.

Ce sont les postiers qui ont commencé, en quoi ils ont été bien mal inspirés. Ils avaient, en somme, obtenu gain de cause au mois de mars dernier; le gouvernement, pris au dépourvu, avait reculé devant eux sans bravoure. Quand on a obtenu par aventure un pareil succès, la sagesse est de s'en contenter, au moins pendant quelque temps, et de se reposer sur ses lauriers. Comment les postiers ne l'ont-ils pas compris? Il leur suffisait d'ouvrir les yeux pour voir que le gouvernement, après avoir pris ses mesures, cherchait une revanche : il éprouvait le besoin de se réhabiliter. Les postiers lui en ont maladroitement fourni l'occasion. De plus, au mois de mars, l'opinion entraînée, égarée par une appréciation des choses d'ailleurs très superficielle, était en partie favorable aux postiers; elle ne l'était plus en mai. Elle avait fait ses réflexions; la question Simyan la laissait indifférente; elle commençait à distinguer les élémens révolutionnaires qui fermentaient dans la grève; en un mot, elle en avait assez. Et la grande majorité des postiers en avait assez, elle aussi. Pour ces pauvres gens, dont la plupart sont mariés et pères de famille, la grève, même lorsqu'elle réussit, est une épreuve qui, sur le moment, est pénible, parfois même douloureuse. On se trompe beaucoup si on se fie aux manifestations extérieures des grévistes. Tout le monde a lu les comptes rendus des meetings, où dix mille assistans votent comme un seul homme les ordres du jour qui leur sont présentés, c'est-à-dire imposés. Aucun des assistans n'est sûr de son voisin et ne sait ce qui lui arriverait s'il ne votait pas avec la majorité; aussi les mains se lèvent-elles comme, au commandement militaire, les baïonnettes apparaissent et scintillent au bout des canons de fusil; et on se sépare en chantant *l'Internationale*. Mais, pour connaître sa pensée et son sentiment vrais, il faudrait suivre le manifestant chez lui, et entendre la conversation que, porte close, il tient à sa femme et à ses enfans. Ici encore, il y a ce qu'on voit, qui est trompeur, et ce qu'on ne voit pas, qui dissiperait bien des illusions. Les fauteurs de la grève, aveuglés par leur premier succès, n'ont pas tenu compte de la lassitude de leurs troupes. Blessés dans leur vanité par le peu d'empressement de la Chambre à leur donner satisfaction, ils ont brusquement ordonné la suspension du travail. Le travail n'a été nulle part sérieusement interrompu; il a été mal fait pendant quelques jours, mais il a continué, et le gouvernement a profité des circonstances pour mettre successivement à pied un certain nombre de

postiers. Il en a révoqué environ six cents, et a déclaré que ces révocations étaient définitives. Nous souhaitons qu'elles le soient en effet. Il est temps de mettre fin à la comédie qui consiste à suspendre ou même à révoquer un jour tout un lot de grévistes, et à le réintégrer le lendemain. L'action gouvernementale s'affaiblit et se déconsidère à ce jeu. Enfin, tout porte à croire qu'une épuration aussi large l'ayant débarrassé des élémens dangereux qui l'agitaient, le personnel des postes se tiendra désormais plus tranquille.

Une attitude aussi nouvelle, aussi imprévue de la part du gouvernement, a prodigieusement surpris les postiers et leur a donné à réfléchir. Les meetings se sont multipliés, mais si tout le monde s'y rendait, les révoqués seuls y prenaient la parole pour encourager les autres à suivre leur noble exemple. Personne n'a cité la fable de La Fontaine où le rat qui a perdu sa queue à la bataille conseille aux autres de couper la leur ; personne n'a dit aux révoqués : « Tournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra ; » beaucoup toutefois, d'une manière confuse et inconsciente peut-être, se sont inspirés de la morale de la fable et n'ont témoigné aucun goût à imiter ceux qui s'étaient irrémédiablement compromis. Les meneurs se sont tournés alors du côté de la Chambre des députés qui avait repris ses séances, et ils ont pu éprouver quelque satisfaction en constatant que la tenue de la Chambre était inférieure à celle de leurs meetings ; on a chanté *l'Internationale* sur les bancs de la Montagne, et le spectacle donné par l'assemblée a été des plus indécens ; mais cette satisfaction a été toute platonique pour les grévistes, et la discussion entre MM. Clemenceau et Barthou, d'une part, et M. Jaurès, de l'autre, a été toute à leur désavantage. La majorité du ministère a été énorme, comme elle devait l'être. On serait tenté de plaindre les infortunés postiers. Ils marchaient de déceptions en déceptions ! Aucune des promesses qu'on leur avait faites ne se réalisait ; ils se sentaient de plus en plus isolés et abandonnés ; leur nombre diminuait tous les jours ; ceux qui avaient eu la chance de ne pas attirer sur eux, par une manifestation trop forte, l'attention du gouvernement, reprenaient leur service en sourdine. Néanmoins, les fauteurs du mouvement publiaient tous les soirs des bulletins de victoire, où ils déclaraient que tout allait au mieux et que l'élan vers la grève était admirable. Mais il est difficile de faire longtemps abstraction de faits évidens. C'est alors qu'on a jugé à propos d'injecter à la grève défaillante un sérum particulièrement énergique, et que MM. Pataud et Guérard ont montré le respect qu'ils avaient pour la vérité. Ils ont promis effrontément aux postiers, l'un,

le concours des électriciens, l'autre, celui des « cheminots. » « Assez de discours, s'est écrié M. Pataud, le moment est venu de recourir aux actes ! » et il s'est retiré, d'un air entendu, au milieu des applaudissemens des révoqués. Nous avions peur, naturellement, pour l'éclairage de Paris, mais pas un bec électrique ne s'est éteint. Quant à M. Guérard, son cas est encore plus grave, il mérite plus d'attention.

M. Guérard est l'homme du syndicat des chemins de fer. On croit généralement qu'il n'aurait qu'un mot à dire pour que les cheminots se mettent en grève : aussitôt tous les trains qui sillonnent le pays s'arrêteraient comme par enchantement; les campagnes ne pourraient plus écouler leurs produits sur les grandes villes qui seraient affamées; Paris, notamment, mourrait de faim; pour retrouver le droit de vivre, la société capitaliste devrait capituler. Mais M. Guérard sait parfaitement que cette puissance ne lui appartient pas, et qu'une très faible minorité des « cheminots » est affiliée à son syndicat : cette minorité se compose surtout des ouvriers des ateliers, les conducteurs de machines n'en font généralement pas partie. Aussi, dans des conversations qui avaient transpiré, M. Guérard avait-il nettement déclaré, — nous dirions honnêtement, si nous n'allions pas être obligés de retirer le mot, — que la proclamation de la grève serait actuellement une faute et que les « cheminots » ne suivraient pas le mot d'ordre qui leur serait donné. La surprise n'en a été que plus grande lorsqu'on a entendu M. Guérard, dans une réunion très émouvante, donner l'assurance aux grévistes qu'ils pouvaient compter sur le concours des ouvriers et des employés des chemins de fer.

M. Guérard n'est pas un fantoche suffisant, gouailleur et narquois comme M. Pataud; c'est un homme intelligent, à la parole duquel on attachait jusqu'ici quelque poids; on hésitait à croire que, dans la circonstance présente, elle n'en avait aucun. Cependant, pas un seul « cheminot » ne s'est mis en grève : des espérances qu'avait fait naître M. Guérard, pas une n'a été suivie d'effet. Malgré notre scepticisme, nous ne nous attendions pas à une inertie aussi complète. Dans une dernière réunion, les postiers s'en sont plaints avec amertume, et ils en avaient assurément le droit. M. Subra, agent révoqué, a sommé M. Guérard de s'expliquer. Voici son explication; elle vaut d'être retenue. — Vous savez très bien, a dit M. Guérard, comment les choses se sont passées. Deux postiers révoqués sont venus me prier, pour « donner un coup de fouet » à la grève qui menaçait de tomber à plat faute de confiance, de promettre le concours des « cheminots. » J'ai commencé par refuser, d'autant plus que mon opinion sur l'inoppor-

tunité de la grève était notoire : néanmoins, devant des supplications qui devenaient de plus en plus ardentes, j'ai cédé et j'ai fait la déclaration qu'on attendait de moi. Je n'ai pas voulu prendre la responsabilité de laisser s'éteindre, faute d'un peu d'entretien, la torche qui fumait encore. Mais je m'en suis expliqué avec les représentans du syndicat des postes, et eux du moins ont su qu'ils n'avaient rien à espérer des « cheminots. » Dès lors, ils n'ont aucun reproche à me faire. — Eux, c'est possible ; mais en est-il de même des quelques centaines de grévistes qui continuaient encore la grève ? Les complices de M. Guérard n'ont rien à lui reprocher, soit ; mais les autres ? Singulière morale que la sienne ! Les casuistes les plus subtils n'en ont jamais eu de plus perverse. M. Guérard satisfait sa conscience délicate au moyen d'une direction d'intention ; mais est-ce une bonne intention que celle qui consiste à maintenir de pauvres gens dans une erreur destinée à les conduire à une déception cruelle ? N'aurait-il pas mieux valu les éclairer tout de suite sur ce que le dénouement avait d'inévitable ? Ainsi les postiers se sont mis en grève sans raison et y ont été maintenus par un mensonge. Ils n'avaient pas mesuré leurs forces, et, quand ils ont vu qu'elles leur échappaient, à la veille de l'effondrement final et fatal, on leur a jeté de la poudre aux yeux pour prolonger d'un jour leur illusion, qui n'était déjà plus celle de personne autour d'eux. Le syndicalisme, ainsi pratiqué, perd tout droit de vilipender le parlementarisme : il lui donne sa revanche, comme il l'a donnée au gouvernement.

La comédie semblait finie lorsqu'on y a ajouté un dernier acte qui, vraiment, fait longueur. Les postiers révoqués, éperdus, ne savaient plus où donner de la tête. Comme dans toutes les grandes batailles perdues, le mot de trahison s'élevait avec colère, avec douleur, au-dessus du désastre. On avait dit aux grévistes que tous les travailleurs feraient cause commune avec eux, et tous les abandonnaient. Leurs plaintes, leurs récriminations, après avoir égaré M. Guérard, se sont adressées à la Confédération générale du travail. Si M. Guérard représente quelques « cheminots, » la Confédération générale représente tout le monde du travail, du « travail organisé, » comme on se plaît à dire avec orgueil. Eh quoi ! la Confédération laisserait-elle écraser la grève des postiers, lorsqu'il lui suffisait de dire un mot pour lui assurer la victoire ? Ce mot était la proclamation de la grève générale. Prononcez-le, lui disait-on, et tout sera sauvé. Ce n'était pas, on le sait, l'avis du secrétaire général, M. Niel, qui a combattu la proposition avec fermeté. Mais il a été battu. La Confédération générale est

divisée en deux partis, le parti révolutionnaire et le parti réformiste : le premier l'a emporté. Aussitôt la grève générale a été proclamée. Un manifeste a été adressé aux travailleurs de France. « Camarades, disait-il, vous connaissez l'énergie indomptable avec laquelle nos camarades postiers luttent depuis quelques jours. Livrés à leurs seules forces, peut-être seraient-ils impuissans à vaincre toutes les résistances coalisées de l'État. La Confédération générale du travail, dont le devoir est de soutenir tous les travailleurs engagés dans des batailles difficiles, a recherché les moyens d'apporter aux courageux grévistes le concours de toutes ses organisations. Elle considère que le meilleur de ces moyens, c'est la grève générale. » Si c'est le meilleur, que sont donc les autres? La grève générale n'a dérangé personne, ou plutôt personne ne s'est dérangé pour elle. On n'y a cru, ni parmi les travailleurs, ni dans le public. Seuls, quelques terrassiers ont obéi au mot d'ordre de la Confédération générale : c'est à peine si on s'en est aperçu dans l'immensité de Paris. Tous les autres travailleurs ont continué de travailler. Il faut l'avouer d'ailleurs, la prétention était un peu forte de vouloir les obliger à se mettre en grève pour soutenir une grève qui n'existait déjà plus, si tant est qu'elle eût sérieusement existé un seul moment. Les facteurs sillonnaient les rues de Paris avec leurs boîtes, et distribuaient les lettres comme d'habitude. Télégraphe, téléphone, tubes pneumatiques, tout marchait à l'avenant. L'« énergie indomptable » des postiers, dont parlait la proclamation, était un mensonge ajouté à tant d'autres. La Confédération générale, qui ne l'ignorait pas, espérait sans doute galvaniser la grève expirante, ou même déjà expirée, par l'appui tardif qu'elle lui promettait. « Dans un esprit de profonde solidarité que vous avez certainement apprécié, disait-elle aux postiers, la Confédération générale du travail n'a pas hésité à vous apporter le concours le plus désintéressé... Vous avez vu dans quel bel élan et avec quel esprit de sacrifice de nombreux travailleurs ont répondu à l'appel de la C. G. T. L'attitude énergique de ces travailleurs doit vous encourager et vous servir d'exemple. Aujourd'hui, sans plus tarder, tous les ouvriers postiers doivent quitter le travail. » Ainsi la Confédération générale donnait pour exemple les postiers aux autres travailleurs et les autres travailleurs aux postiers. Ils ont, en effet, très exactement suivi l'exemple qu'ils se donnaient mutuellement; ils ont tous repris ou continué leur travail, laissant la Confédération générale vaticiner dans le désert. Les postiers étaient désabusés, dégrisés, pour longtemps sans doute; il était trop tard pour les secourir et personne n'y songeait, à l'exception de ces terrassiers, qui sont toujours prêts à

se mettre en grève et se croient sans cesse à la veille du Grand Soir. Leur geste a d'ailleurs été court. Comme il y a une justice, ils ont fini par montrer le poing à M. Pataud qui se rendait à la Bourse du travail, et à lui dire entre leurs dents : « C'est toi qui, par tes déclarations, nous a embarqués dans cette grève, et, maintenant, tu « flanches ; » fais attention ! » Ils auraient pu en dire autant à beaucoup d'autres.

De ces événemens sort une leçon pour tout le monde, pour les ouvriers et pour le gouvernement. Ce que nous venons de dire nous dispense de revenir sur la leçon qui s'adresse aux ouvriers : ils savent désormais quelle confiance ils doivent à ceux qui les poussent, les encouragent, et les lâchent. Quant au gouvernement, il peut mesurer aujourd'hui la force devant laquelle il a reculé au mois de mars dernier. Les syndicats sont de très habiles metteurs en scène, le mot de bluff s'applique on ne peut mieux à leur action ; les grandes phrases leur sont familières, et ils leur donnent volontiers une allure menaçante ; mais on vient de voir ce qu'il y a derrière cet étalage imposant. Les grévistes étaient sans doute plus unis et plus nombreux il y a deux mois qu'aujourd'hui ; ils n'étaient pas sensiblement plus forts ; seulement le gouvernement était plus faible. Il a même donné une idée excessive de sa faiblesse, et c'est en cela seulement que les grévistes peuvent l'accuser de les avoir trompés. Ils ont trop cru à la permanence de la faiblesse gouvernementale, et ils ont été très étonnés lorsque, au bout de quelques semaines, ils ont trouvé en face d'eux un M. Clemenceau tout changé. Aussi, ont-ils eu tout de suite l'impression, et nous l'avons eue comme eux, que l'affaire tournerait autrement que la première fois. M. Clemenceau leur aurait épargné une grande déception s'il s'était montré au mois de mars plus résolu et plus ferme, et il aurait, du même coup, épargné au gouvernement quelque humiliation.

Il y a longtemps, très longtemps déjà, que le gouvernement avait promis de déposer un projet de loi qui établirait sur des bases fixes le statut des fonctionnaires, puis il n'y avait plus songé. Les événemens d'hier l'ont obligé à y penser de nouveau, et même à tenir sa promesse. Le projet de loi est déposé. Si les agitations de ces derniers mois ont pour résultat de le faire voter, après qu'il aura été convenablement amendé, elles n'auront pas été tout à fait inutiles. Non pas que nous regardions le statut légal des fonctionnaires comme une chose bonne en soi. Dans un pays où il y a un gouvernement libre et fort, qui a conscience de ses devoirs et qui, loin d'être assujetti aux basses influences, les domine au lieu d'en être dominé, les fonction-

naires sont assurés de trouver auprès de lui bienveillance et justice, et ils n'éprouvent pas le besoin de se défendre contre ses atteintes. Mais nous ne sommes pas ce pays et nous n'avons pas ce gouvernement. C'est pourquoi il est devenu indispensable de donner aux fonctionnaires des moyens de défense contre le gouvernement, au risque d'affaiblir l'action légitime de celui-ci et de n'obvier à un inconvénient qu'en en créant un autre, ou en le développant. A qui la faute, sinon au régime actuel et au débordement de favoritisme dont la responsabilité lui revient? Le désordre est si grand que l'opinion a donné raison aux postiers lorsqu'ils s'en sont plaints lors de leur première grève : on a été d'accord pour reconnaître qu'il fallait appliquer au mal un remède énergique. Malheureusement ce remède ne peut consister que dans le fait de limiter l'indépendance du gouvernement, de lui lier plus ou moins les mains, et d'établir dans le pays une caste nouvelle, celle des fonctionnaires, qui seront bardés de droits et profiteront de toutes les occasions pour les brandir, non seulement sur la tête de leurs chefs, mais sur la nôtre à tous, qui mériterons de plus en plus le titre d'assujettis. Les syndicalistes ont essayé de s'emparer des fonctionnaires en leur promettant de supprimer le gouvernement et de les mettre à sa place : nous serions, à proprement parler, gouvernés par eux. Ce régime, imité de la Chine, ne tarderait pas à devenir le plus prétentieux, le plus pédant et le plus insupportable qui ait jamais existé chez nous : le pays ne s'en accommoderait pas longtemps. Mais ces rêves ne sont pas encore réalisés, et il faut bien reconnaître que, si les fonctionnaires peuvent devenir un jour pour nous une menace, ils sont actuellement menacés. Nous plaignons celui d'entre eux qui n'est pas recommandé par un parlementaire de la majorité, ou du moins par le concurrent éventuel d'un parlementaire de la minorité; il est sûr d'être victime du passe-droit. Et c'est moins encore la faute directe des ministres et des députés que du régime lui-même et des détestables mœurs politiques qu'il a laissées s'établir. Que peuvent faire les ministres contre les députés? Ils en dépendent. Et que peuvent faire les députés contre les électeurs? Ils en dépendent aussi. Or les électeurs influens aspirent presque tous à entrer dans les fonctions publiques, et s'ils n'y aspirent pas pour eux-mêmes, ils le font pour leurs parens ou pour leurs cliens. La plupart des députés actuels n'auraient pas été élus s'ils n'avaient pas été les distributeurs des largesses officielles, et ils ne seraient pas réélus s'ils cessaient de l'être. C'est ce qui nous inspire des inquiétudes sur le sort de la réforme. Si elle est jamais votée et vraiment

appliquée, les batailles électorales se feront dans des conditions toutes nouvelles et le personnel politique sera changé. Ce sera toute une révolution. Ceux qui paraissent les plus déterminés à la faire ne travaillent peut-être que pour la galerie.

Le projet comporte deux titres, dont l'un vise les questions relatives au recrutement, à l'avancement et à la discipline, l'autre la question des associations. Le premier, et même la seule première partie du premier titre s'applique au mal que nous venons de signaler une fois de plus. Ce n'est pas par excès de sévérité dans la discipline que les ministres pèchent d'ordinaire, et ce ne sont pas ces excès que les députés leur conseillent ou leur imposent. Les députés demandent des places pour leurs amis, et, après avoir obtenu ces places, ils demandent encore de l'avancement pour ceux qui les occupent. De là un grand trouble dans le corps politique, et même dans le corps social. Comment le projet de loi y pourvoit-il ? « Il est trop tôt pour que nous puissions le dire, car le projet vient à peine d'être déposé et une lecture rapide ne suffit pas pour le juger. Il impose des règles nouvelles ; quelquefois il se contente de rééditer des règles anciennes qui sont médiocrement observées. La question est de savoir si ces règles, nouvelles ou anciennes, seront mieux respectées à l'avenir. Il y aura encore plus d'examens et de concours qu'autrefois ; mais il y aura aussi un avancement au choix, et il est bon qu'il y en ait un ; le tout est de savoir quelle sera la qualité des choix qui seront faits. On créera un tableau d'avancement comme dans l'armée : cette garantie vaudra ce que vaudront ceux qui la mettront en œuvre. Ils formeront une commission à laquelle on soumettra des dossiers qui contiendront seulement des pièces administratives : cela veut dire qu'on en exclura les lettres de recommandation. L'intention est excellente, et nous souhaitons que la mesure soit efficace. Par malheur, le malin esprit se glisse partout et, même à supposer que les lettres de recommandation ne seront pas conservées dans un dossier particulier plus ou moins confidentiel et secret, mais toujours influent, il est à craindre que leur exclusion n'ait seulement pour conséquence d'obliger les parlementaires à faire un plus grand nombre de visites directes aux membres de la Commission. La vérité est qu'il faudrait non pas seulement retirer les lettres de recommandation des dossiers, mais les détruire, et surtout ne pas y répondre. Il faudrait aussi que les parlementaires oubliassent le chemin des ministères et des administrations générales. Mais n'est-ce pas demander l'impossible ?

Nous parlerons, quand le moment sera venu, des dispositions du

projet relatives à la discipline : on sait pourquoi elles nous semblent ne pas avoir un intérêt aussi actuel. Contentons-nous de dire que, en cas de grève, toutes les garanties énumérées par la loi seront suspendues. Disposition rigoureuse, mais nécessaire, et qui mérite une pleine approbation. La grève des fonctionnairee étant illégale, ceux qui y recourent se mettent eux-mêmes en dehors de la loi ; ils ne peuvent donc plus en invoquer à leur profit les prescriptions. Sur le titre II du projet, qui est relatif aux associations de fonctionnaires, nous réservons notre opinion.

Le gouvernement a senti qu'il y avait pour lui une nécessité parlementaire à déposer ce projet de loi. Quelle est d'ailleurs sa situation au moment où les Chambres reprennent leurs travaux? Aucun danger immédiat ne semble le menacer. Il avait éprouvé un échec en mars, dans la première grève des postes, son autorité morale en avait été affaiblie. Elle ne l'avait pas été seulement au dedans, mais encore au dehors, où, par un phénomène de mirage *sui generis*, on voit les choses dans un lointain qui les grossit, au lieu de les atténuer. La tendance, au dehors, est à nous croire encore plus malades que nous ne le sommes, peut-être par une vue incomplète des choses, — on ne voit pas les forces latentes qui, dans les milieux sains du pays, font compensation à nos misères, — peut-être aussi par une bienveillance qui est quelquefois insuffisante. Mais, pour en revenir au gouvernement, s'il a eu un échec il y a deux mois, son succès d'hier rétablit l'équilibre à son avantage. En dépit de la mauvaise humeur qu'il rencontre dans la Chambre, et qu'il a l'air par moment de s'appliquer à braver, il reste en place, parce qu'on continue à ne pas savoir par quoi, ou par qui on le remplacerait. Et pourtant que d'incohérence dans sa manière de gouverner, que de contradictions, que de lacunes! M. Poincaré, dans un discours récent, prononcé à Bar-le-Duc, demandait au gouvernement de gouverner, à l'administration d'administrer, au Parlement de légiférer, au lieu d'empiéter les uns sur les autres et de faire mal chacun le métier du voisin. Le Parlement veut gouverner à la place du gouvernement ; il veut même administrer d'une manière indirecte, en imposant le choix et l'avancement des fonctionnaires. Les fonctionnaires aussi ont des velléités de gouverner. Il n'y a que le gouvernement qui se résigne à n'en rien faire. Si on veut savoir ce qui en résulte, on n'a qu'à attendre quelques semaines encore le résultat de l'enquête sur la marine : et, si l'enquête portait sur une autre administration, on y trouverait à peu de chose près le même désordre. La décomposition est partout. M. Poincaré a fort bien reconnu le mal ; il

en a très exactement relevé les symptômes; que propose-t-il pour le guérir? L'union de toutes les forces républicaines contre les partis extrêmes. « Une fois cette union solidement établie sur un programme d'où seront exclues les formules creuses et les promesses téméraires, il faudra, dit-il, que les républicains aient la raison et le courage de remettre en ce pays, avec une impitoyable fermeté, chaque institution sur sa base et chaque chose à sa place. » C'est là tout un programme de gouvernement, un beau et noble programme, celui que se sont proposé autrefois Henri IV et le Premier Consul et qu'ils ont même provisoirement réalisé; mais, faute peut-être d'hommes de la même envergure, nous serions tentés de le croire irréalisable, si M. Poincaré ne nous assurait pas qu'il est déjà bien près d'être réalisé dans la Meuse, le département qu'il connaît le mieux, puisqu'il le représente. Il ne reste donc à convertir que les quatre-vingt-cinq autres.

Le temps et la place nous manquent pour parler de la politique étrangère qui, sur plus d'un point, mériterait cependant toute notre attention; mais nous aurons l'occasion d'y revenir. L'entrevue de l'empereur d'Allemagne et de l'empereur d'Autriche n'est pas au nombre des événemens dont nous voudrions parler avec quelque insistance. Cette entrevue était en quelque sorte nécessaire, elle était du moins inévitable après le succès diplomatique que les deux gouvernemens allemand et autrichien venaient d'obtenir grâce à leur parfait accord; mais elle n'a rien ajouté à ce que tout le monde savait et n'a pas modifié l'état de l'Europe. Les deux pays en ont éprouvé une grande satisfaction : c'est cette satisfaction que les deux souverains ont voulu leur donner l'occasion d'exprimer, parce qu'on la ressent davantage en l'exprimant. Ils ont voulu aussi y associer le roi d'Italie, qui s'est volontiers laissé faire, et les journaux autrichiens et allemands en ont profité pour déclarer la triple alliance plus forte que jamais. Elle n'est d'ailleurs pas, aujourd'hui, un sujet d'inquiétude, car tout le monde est pacifique en Europe. L'entrevue des deux empereurs nous a apporté de ce fait une affirmation nouvelle, et nous l'accueillons aussi sincèrement qu'elle nous est donnée.

Une nouvelle preuve des intentions conciliantes de l'Allemagne à notre égard est la manière dont l'opinion, chez elle, a accueilli la décision du Tribunal arbitral de La Haye dans l'affaire des déserteurs de Casablanca. On sait qu'un désaccord s'étant produit entre l'Allemagne et nous sur l'interprétation des faits et sur la suite qu'il convenait de

leur donner, il a été entendu de part et d'autre qu'on s'en remettrait au jugement d'un arbitre. C'est ainsi qu'il convient de faire dans un conflit où les intérêts vitaux d'aucun des deux pays ne sont engagés, et d'où il serait dès lors impardonnable de faire sortir la guerre, avec ses incertitudes et ses horreurs. On l'a compris à Berlin comme à Paris : dès lors, le conflit était terminé avant même que la cause fût entendue. Elle l'est aujourd'hui, et nous n'avons pas à nous plaindre de la sentence qui y met fin : au surplus, nous ne nous en plaindrions dans aucun cas, puisque nous avions remis notre cause entre les mains de l'arbitre. Il nous a d'ailleurs donné raison sur tous les points de droit, et n'a donné tort à nos agens que sur un point de fait. Nous devons admettre, puisque l'arbitre le dit, qu'ils se sont laissé entraîner à quelques violences inutiles dans l'effort qu'ils ont fait pour enlever les déserteurs aux agens du consulat allemand. Mais ces déserteurs, — l'arbitre le dit aussi, — appartenaient à l'autorité française qui avait le droit incontestable de les arrêter. Nous parlons des déserteurs de nationalité allemande : le gouvernement impérial avait renoncé à toute contestation au sujet des autres. En conséquence, l'arbitre n'a pas ordonné que nous nous dessaisissions des prisonniers pour les remettre au consulat allemand, et c'est là, en vérité, tout ce que nous pouvions désirer. Néanmoins l'arbitre a décidé qu'il n'y avait pas eu faute de la part des agens allemands, parce que le cas pouvait être douteux, étant donné les circonstances. Cette décision est de nature à satisfaire tout le monde, ou du moins à ne mécontenter personne, et, bien que l'arbitre n'ait certainement cherché qu'à régler la question en droit strict, il n'a pas dû être fâché d'avoir atteint ce résultat. Il ne restera, ni en Allemagne, ni en France, aucun mauvais souvenir de cette affaire : elle a montré, au contraire, que les deux pays voulaient vivre en bon voisinage et qu'ils entendaient ne pas se départir de cette intention commune à propos d'un incident secondaire et d'un dissentiment passager.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CONSPIRATEURS ET GENS DE POLICE

DERNIÈRE PARTIE (1)

L'AVENTURE DU COLONEL FOURNIER ET LA MYSTÉRIEUSE AFFAIRE DONNADIEU

I. — L'APPEL AU PEUPLE

La France poursuivait cependant le cours de sa destinée douloureuse, et vivait, en ce moment, une des plus tristes heures de sa vie d'impuissante agitation.

Un grave événement politique s'était accompli durant le mois de floréal : le Sénat avait refusé à Bonaparte la dictature qu'il convoitait. Mais la résistance de ceux qui dirigeaient l'opposition, les Siéyès, Garat, Lambrechts, Lanjuinais, Destutt-Tracy, Grégoire, s'était montrée plus sournoise que vraiment courageuse. Ils avaient surtout finassé, feignant de ne pas comprendre, et l'histoire de leur furtive intrigue serait plaisante à raconter. De petites perfidies, mots chuchotés dans les couloirs, épigrammes, ironiques sourires, gestes d'ahurissement, avaient seules témoigné la bravoure des « derniers Romains. » Pourtant le Sénat consulaire n'était pas encore cette assemblée de comtes impériaux, si magnifiques sous la toque à panache, mais dont le nom est resté synonyme de lâche complaisance. Fils de la

(1) Voyez la *Revue* des 1er avril, 1er mai, 1er juin 1908 et 1er juin 1909.

Révolution, reliques du Directoire, beaucoup de ces « pères-conscrits » conservaient un reste de fierté, et redoutaient l'omnipotence d'un maître, Cromwell sans conscience biblique, « Robespierre à cheval. » Ils eussent voulu pour gouvernant quelque Jefferson, citoyen dans une Maison-Blanche : leur candeur s'obstinait à croire qu'un peuple écœuré de licence a soif encore de liberté.

Le Sénat avait donc refusé à Bonaparte le Consulat à vie, objet de ses désirs. Mais dans cet acte de résistance, que de précautions oratoires et quel amphigouri d'obséquiosité! L'adulante période par laquelle l'ombrageuse assemblée osa faire montre de caractère est demeurée fameuse, et la flagornerie de son indépendance étonne plus encore qu'un étalage de bassesse et de servilité. « Le magistrat suprême qui, après avoir conduit tant de fois les légions républicaines à la victoire, délivré l'Italie, triomphé en Europe, en Afrique, en Asie, et rempli le monde de sa renommée, avait préservé la France des horreurs de l'anarchie, brisé la faux révolutionnaire, dissipé les factions,... hâté le progrès des lumières, consolé l'humanité et pacifié les continens et les mers, » n'avait reçu pour récompense qu'une prorogation de sa magistrature : vingt années de consulat... Vingt années; beaucoup plus qu'un « grand espace de vie humaine! » aurait pu dire Tacite. Sur un sol toujours convulsé, en ce pays de France que secouent les orages et balaient sans trêve les tourmentes, ils parlaient d'avenir; ils osaient croire à la durée!

Mais Bonaparte avait repoussé le cadeau. Tout ou rien! était sa devise; fataliste à son heure, cet homme prétendait cependant diriger son destin. Défait comme à Marengo, il avait voulu recommencer la bataille, tenter à nouveau la chance, « jeter les dés en l'air, » invoquer son étoile. Du reste, il connaissait la France, l'insanité de sa raison, les emportemens de son cœur, et la voyait se ruer vers la servitude. Un âpre besoin de despotisme la tourmentait. Affranchie depuis treize ans à peine de l'absolutisme bourbonien, ayant traversé sans pouvoir s'y unir la liberté politique, incapable de la comprendre, enthousiaste tour à tour des Necker, des Lafayette, des Pétion, des Danton, des Marat, des Robespierre, des Barras même, la Nation à fétiches adorait maintenant Bonaparte. Déjà, sa déité nouvelle lui imposait une foi, lui fabriquait une âme; déjà, elle l'obligeait à croire que la

grandeur d'un peuple est faite non pas de liberté, mais de force brutale, de puissance ou de richesse, que tout bonheur se trouve dans les fonctions publiques, les emplois d'émargeurs, les uniformes et les décorations. Conscience, devoir, dignité humaine, indépendance de caractère, esprit de sacrifice : absurdes chimères ! pensa toujours Napoléon. Et depuis plus d'un siècle, le virus moral qu'il nous inocula est passé dans notre être. En vain, les Royautés, les Empires et les Républiques ont pu se succéder dans un pays où tout lasse et tout casse, — l'âme que ce corrupteur façonna pour nos pères est demeurée notre âme; nos vaines révolutions n'ont guère été qu'une âpre curée de places : hélas, un peuple esclave de ses convoitises ne connaîtra jamais la liberté !

Déçu par le Sénat, Bonaparte s'était donc adressé au maître des sénats : la Nation souveraine. Dans une séance agitée, son Conseil d'État avait ainsi libellé cet appel : « Le peuple français sera consulté sur la question : Napoléon Bonaparte sera-t-il Consul à vie?... » La doctrine du plébiscite, dogme de la volonté nationale, allait devenir le « droit divin » des Bonaparte.

Aussitôt, des courriers extraordinaires partirent pour les départemens; on placarda partout des affiches; au roulement des tambours, bourgeois et paysans furent invités à se donner un dictateur. Dans les hôtels de préfectures, les quartiers généraux, les palais de justice, les mairies, les casernes, les études de notaires, on déposa des registres destinés à recevoir les vœux de servitude : une vive agitation s'épandit sur la France affolée... Lui, pourtant, restait calme; il travaillait. Retiré à la Malmaison, il poursuivait le cours de son inlassable labeur, recevant ses ministres, méditant ses décrets, dictant ses décisions, superbe de hautaine tranquillité; certain toutefois de la victoire. Jamais plus féconde besogne n'avait encore été produite par cette ambition surhumaine. Dans ses projets, d'ailleurs, la « pourpre consulaire » devait se transformer bientôt en pourpre impériale. Tout en jouant sa comédie d'indifférence, il préparait la tragédie grandiose qui, de péripéties en catastrophes, de Notre-Dame à Austerlitz, de Wagram à Moscou, Leipsick, l'île d'Elbe et Waterloo, amena l'Homme de la destinée sur le piédestal de Sainte-Hélène, au martyre, à l'expiation, à l'apothéose... Génie destructeur dans la guerre, et génie fondateur dans la paix; génie par la pensée créatrice et l'exécution impeccable, Bonaparte

apparaissait plus grand que la grandeur même de la Révolution. Devant de tels colosses, les peuples effarés se prosternent; mais malheur aux nations idolâtres qui, dans l'extase de leur admiration, s'abandonnent et s'anéantissent!

Les conspirations récemment découvertes, — l'affaire Donnadieu et le complot des Libelles, — pouvaient servir à ses desseins. Personne encore, dans la France abusée, ne soupçonnait chez Napoléon cet amour de la guerre, ni ce cruel dédain pour la douleur des peuples, qui plus tard soulevèrent contre lui l'Europe exaspérée par la souffrance. On croyait pacifique « le Pacificateur des Continens et des mers; » on supposait humain le « Consolateur de l'Humanité. » Aussi, le jour de Pâques 1802, trois cent mille Parisiens avaient acclamé un victorieux qui renonçait à la victoire, et le tumulte de leur enthousiasme l'avait, un moment, fait sourire (1). Maintenant, il voulait profiter de la menteuse légende, effrayer un pays désireux de repos, aviver sa terreur des nouvelles aventures, et transformer en péril public un danger personnel... « Le populaire, a dit un philosophe, est soupçonneux envers celui qui l'aime, simple et crédule envers celui qui le trompe. » Or, Bonaparte le trompait.

Pour mieux frapper l'imagination de la foule, il faisait montre de précautions. On ne le voyait plus que rarement à Paris. Son reposant château de la Malmaison ressemblait aujourd'hui à une citadelle que protégeaient des fantassins et des cavaliers de la Garde. Sur la route de Saint-Germain, dans les sentiers contournant le mesnil, des soldats se tenaient en faction... « Demi-tour! Au large!... » Et le passant s'écartait, effrayé. Chaque fois que Bonaparte se rendait aux Tuileries, tout un escadron l'escortait. Les guides, sabres au poing et pistolets chargés, précédaient, suivaient, entouraient sa calèche; dans l'avenue des Champs-Élysées, ces chasseurs partaient au galop, déblayaient la chaussée, repoussaient les voitures, dispersaient les curieux, pénétraient dans les contre-allées, en fouillaient les massifs : toute une ostentation de terreurs théâtrales! Sceptique et narquois, le Parisien souriait, s'intrigant néanmoins; mais, plus naïf, le provincial avait pris l'alarme...

Bientôt d'étranges rumeurs coururent dans les départemens,

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1902 et notre *Complot des Libelles.*

incroyables récits, relations de prodiges, contes mystificateurs... A l'une des revues décadaires, disait-on, alors que le Consul descendait de cheval, un vieillard s'était approché, tenant en main une pétition. Bonaparte avait pris la requête, et soudain le Nestor l'avait frappé d'un coup de stylet. Mais, — Dieu protège la France ! — le stylet aussitôt s'était brisé sur l'habit vert de l'homme providentiel... On se confiait encore que d'autres meurtriers, inventeurs de machine infernale, s'étaient hissés un soir sur le toit de la Malmaison : ils voulaient introduire dans une cheminée l'engin chargé de balles et de mitraille. Mais, — Dieu protège la France ! — une averse miraculeuse avait mouillé leur poudre, et de nouveau sauvé la vie de Bonaparte... On prétendait enfin que la Garde était acquise à l'anarchie : quinze grenadiers s'étaient juré d'abattre, au cours d'une parade, leur Petit Caporal. Mais, — Dieu protège la France ! — pris de remords, les quinze félons s'étaient poignardés ou pendus... De pareils racontages, absurdes billevesées, se débitaient partout, et mettaient en émoi les préfets, nobles faiseurs de zèle, et leurs commissaires de police, ardens pourvoyeurs de cachots.

Une frénésie de délation agitait un peuple énervé; les lettres dénonciatrices affluaient aux Tuileries. Plusieurs de ces billets ont été conservés, et nous confondent par leur extravagance. Ici, dans Seine-et-Oise, c'est « un citoyen, homme simple, mais vrai, » qui envoie une liste de soixante généraux disposés, prétend-il, à tenter « une révolution courte et bonne. » Là, c'est dans la Nièvre un « prêtre catholique » qui conjure Bonaparte de faire déporter Moreau, Brune, Jourdan, Masséna et Augereau. A Nantes, Poitiers, Tours, Auxerre, Dijon, Lille, Bruxelles, mêmes invitations à sévir. Le préfet du Bas-Rhin fait jouer le télégraphe pour conter des sornettes : « un habitant de Strasbourg a déclaré par écrit avoir entendu dire que le Premier Consul serait assassiné avant la fin du mois. » Dans la Haute-Marne, un « conseiller d'arrondissement, » — quelque ventier sans doute, — vaguant à travers bois, surprend dans une clairière un conciliabule de conspirateurs; il se cache et observe; il les suit et les file : ô terreur! les coquins ont gagné la route de Paris!... Parfois cependant, la haine ou la colère fait injurieuses ces lettres anonymes : « Bonaparte, qu'as-tu besoin de récompense? Ne te suffit-il pas d'avoir pu servir ta patrie? » « Citoyen Napoléon, tu seras mort avant un mois! Ne prends pas en mauvaise part ma

prophétie. » Mais de semblables épîtres, attestant des rancœurs jacobines, étaient rares et sans importance : la République croulait sous la poussée du peuple qui l'avait édifiée.

Alors, les journaux officieux et les gazettes de tolérance commencèrent à publier des adresses. Dans les cent deux départemens, d'Anvers à Bayonne, de Brest à Genève, conseils généraux et d'arrondissement, conseils municipaux, tribunaux d'appel, de première instance et de commerce, chambres d'avoués et de notaires, d'huissiers et de commissaires-priseurs, tout ce qui pérore, tout ce qui juge, tout ce qui chicane, tout ce qui émarge, se mirent à supplier Bonaparte d'accepter le cadeau du Consulat à vie. La Nation le déposait à ses pieds. N'était-il pas le bienfaisant Alcide de qui la massue généreuse venait de terrasser l'hydre de l'anarchie; le nouvel Alexandre dont l'invincible main avait tressé pour la patrie les palmes du Liban; le Solon législateur, flambeau déversant la lumière sur les peuples éblouis?... Rhétorique et pathos, boursouflures dans la platitude, rien ne manquait à cette grandiloquence. Et cependant, naguère la Constituante, la Législative, la Convention, le Directoire avaient entendu les mêmes dithyrambes; Louis XVIII, Louis-Philippe, Napoléon III les entendirent aussi, et peut-être en un jour prochain, quelque faiseur de coup d'État les entendra encore... O France, terre pourtant du scepticisme, peuple toujours ricanant, pourquoi donc, à certaines heures de ton histoire, ressens-tu un pareil besoin de servilisme, pis encore, de valetage?

II. — LE BON LOUIS

Les précautions qu'affectait de prendre Bonaparte n'étaient pas cependant une simple comédie. Il redoutait un attentat; « des poignards, au dire de sa police, voltigeaient en l'air, » et prudemment, le Consul se tenait sur ses gardes. En ce moment, les affiliés aux sociétés secrètes se remuaient, et parmi eux les compagnons de la Patience.

Pourtant, leur entreprise d'assassinat paraissait désorganisée (1). Nicolas, le mystérieux fournisseur de subsides, avait quitté Paris; agent royaliste résidant à Londres, il espaçait ses courtes visites, n'apportant guère à ses amis que belles paroles et

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1908.

monnaie de singe. Déjà, la police avait enlevé un des chefs de la bande, le grand Marius Bernard, et ses copains du café Voltaire s'étaient aussitôt dispersés. Aurose, l'anarchiste, avait filé vers Lyon ; le jacobin Grégoire ne sortait plus de son atelier ; Coin-Clément et Anselme Truck, ayant perdu courage, dépensaient chez le traiteur les derniers fonds des conjurés ; le désarroi s'était mis dans la troupe : sous les quinconces du Luxembourg, les rafalés à chapeau militaire s'exaspéraient, le ventre creux, la poche vide. D'ailleurs, plus de Brutus ! Argoud, le Romain repêché dans la Seine, avait déguerpi ; Donnadieu était sous les verrous : or, sans Brutus, comment frapper César ?... Mais soudain, ravivant les ardeurs de ces âmes attiédies, un nouvel émissaire était venu s'installer au quartier Latin.

C'était, celui-là encore, un bizarre personnage, le plus remuant des agités ; un homme aimant à pratiquer l'intrigue par plaisir maladif et fantasque passe-temps ; un maniaque du complot, Scapin expert en toutes les manigances et Mascarille narguant tous les bâtons ; une sorte de monomane qui recherchait avec délices la sensation d'être filé par le mouchard. Les gens de la police ne lui ménageaient pas l'émotion désirée. Observateurs, gendarmes, commissaires, magistrats de sûreté, tous les « curieux » de la République connaissaient bien cette face grassouillette qui s'enfonçait dans la mousseline d'une cravate empesée, ce menton de galoche, ce nez aquilin, cette bouche menue et pincée, ces yeux à fleur de tête sous leurs épais sourcils, ces favoris grisons, ces cheveux frisottans et coiffés à la « perroquet, » ces larges épaules, cette poitrine déjà bedonnante, bombant sous le jabot et l'habit à collet de velours. Mais la placide dégaine de ce bourgeois ventru ne donnait pas le change aux aigrefins qui lui faisaient la chasse. Ils le savaient futé, retors, hardi, prudent toutefois en ses audaces, et toujours revenus bredouilles, avouaient qu'un tel gibier était difficile à saisir...

Cet homme s'appelait Fauche-Borel, mais, courant l'aventure, vagabondait sous d'autres noms. Quand il partait pour ses expéditions, le malin compère s'affublait de pseudonymes variés : « M. Louis, » « le Bon Louis, » « l'Éveillé, » ou « Mlle Pauline : » — aimables sobriquets d'un trigaud tout aimable. Commis voyageur des Bourbons, courtier en fleur de lys, cet agent du

roi de France n'était cependant pas Français, mais Suisse, « enfant de la libre Helvétie, » comme il aimait à dire, en se rengorgeant. Sa modeste origine ne pouvait expliquer l'ardeur de son royalisme, bien qu'il se prétendît de haut parage. Tout Suisse, d'ailleurs, bernois ou romand, exalte volontiers sa noblesse; son âme républicaine est ainsi façonnée, et Fauche n'échappait pas à cette loi psychologique. Né dans la ville de Neuchâtel, au long des flots déferlans du lac à robe de turquoise, en face de ces neigeuses dentelures qui se déploient à l'horizon alpin, il avait tenu quelque temps une boutique de libraire. Nous possédons la liste des ouvrages qu'il y débitait : volumes d'histoire et de philosophie, romans à la mode, poésies de facile défaite, brochures politiques, et, par surcroît, mignonnes obscénités. Son commerce allait bien ; l'*Émile* se vendait presque autant que *Faublas*, quand, un jour, la manie des grandeurs avait mordu le cerveau de ce Jurassien. Plus d'ennuyeux négoce, de vie végétative au fond d'un magasin; mais l'existence grisante, la politique, la conspiration ! Et devenu soudain commissionnaire en royalisme, ayant crédit ouvert et promettant de payer bien, le « Bon Louis, » « l'Éveillé, » « Pauline » s'était mis à rôder dans les camps, dans les villes... Bientôt, pour coups d'essai, des coups de maître; deux importans maquignonnages de conscience : l'achat du crédule Pichegru et du roué Barras. Marché ferme ou simples pourparlers ? Nous ne savons, au juste; l'opération demeura très secrète; mais Pichegru sortit de l'aventure déshonoré et Barras plus avili encore. Seul Fauche avait gagné gloire et argent; même il avait acquis dans l'Europe amusée le superbe renom d'un entremetteur sans pareil (1).

Resté tranquille pendant deux années, il venait de reparaître sur le théâtre de ses exploits, le pavé parisien. Un matin de prairial, la diligence de Calais avait déposé dans la cour des Messageries certain voyageur arrivant de Londres, nippé comme un milord, et plus pansu que Mr John Bull. Or, le John Bull à bottes anglaises, le fashionable milord, « swell » de Piccadilly, c'était l'Éveillé, le Bon Louis, Mlle Pauline, ce rusé Fauche-Borel. Dispos, guilleret, ayant écus en poche et confiance au cœur, il reprenait le cours de sa vie d'agité.

Tout d'abord, en excellent conspirateur, « l'Éveillé » s'était

(1) Voyez, dans la belle *Histoire de l'Émigration* de M. Ernest Daudet, le détail des intrigues ourdies par Fauche-Borel avec Pichegru et Barras.

pourvu de deux domiciles; l'un, au quartier du Palais-Royal, rue des Bons-Enfans; l'autre, dans la rue Saint-Hyacinthe, à quelques pas du Luxembourg. Affairé, il n'usait pas son temps à courir les brelans ou les nymphes; ses journées se passaient laborieuses, et, la nuit, il ne chômait guère : une galante émigrée, sa compagne de route, égayait le double logis. Il ne se cachait pas. Sans souci du mouchard, le bonhomme exhibait, par les rues, sa coiffure à la perroquet, l'énorme monument de sa cravate blanche, les magnifiques breloques rutilant sur son estomac... Mais pourquoi le « Bon Louis » se fût-il caché? Libraire, il voyageait pour raison de commerce; son séjour à Paris se pouvait aisément expliquer. Possédant, à l'en croire, des fragmens inédits de Rousseau, toute une prose éloquente, Fauche les apportait à un éditeur, Fauche offrait un régal aux philosophes de France. Aussi, durant le jour, voyait-on ce bienfaiteur des lettres installé, rue de Tournon, dans le magasin de son ami Bossange. Il y recevait des visites, dissertait sur Jean-Jacques, expliquait l'harmonie des phrases cadencées et ternaires, se pâmait sur les prosopopées, exaltait ce génie qui naît, spontané, sur les bords du Léman; bref un lettré, un pur lettré! Mais à la brune, métamorphose du personnage : ce lettré laissait là sa littérature, le naturel lui revenait au galop, et l'incorrigible intrigant se reprenait à intriguer.

Ayant acheté Pichegru, il voulait acquérir Moreau : difficile entreprise. Un soir, le racoleur du Roi s'était donc glissé Petite rue Saint-Pierre, dans la vaste et sombre maison qu'habitait la citoyenne Hulot.

Belle-mère du général, cette femme en était le mauvais génie. Hautaine et despotique, elle exerçait une déplorable autorité sur son gendre, mari déjà grison et fort épris de sa jeunette épouse. Il l'aimait d'un amour jaloux; or l'Arnolphe qui aime commet bien des sottises. Impérieuses, et de mauvais conseils, la fille et la mère le faisaient souffrir; il retrouvait en son hôtel les émotions du champ de bataille. Mme Hulot jalousait Joséphine, créole comme elle, mais plus jeune et beaucoup plus jolie; elle exécrait aussi Bonaparte. Le Consul, d'ailleurs, ne la ménageait guère. Dans les causeries de la Malmaison, il criblait cette envieuse de grossières épigrammes, bons mots dont s'amusaient ses familiers, et qui sentaient le corps de garde. On les colportait; de chari-

tables amies, et parmi elles Fortunée Hamelin, redisaient les propos à l'irascible dame, en les agrémentant de commentaires. « Le caporal en jupes, » la citoyenne tenant « en laisse un vieux caniche, » la maman du « petit casse-noisettes, » — c'était elle, c'était son gendre, c'était sa fille!... Exaspérée par de tels quolibets, de plus fort ambitieuse et désirant un coup d'État, la mère d'Eugénie aiguillonnait de ses sarcasmes la vanité souffrante du malheureux Moreau. L'épouse intervenait dans cette comédie, pleurait, pleurait encore, incitant l'amoureux époux à risquer les plus folles équipées. Mais, âme irrésolue, et préférant d'autres campagnes, le grand soldat de Hohenlinden se refusait à marcher en avant.

Il avait cependant entr'ouvert sa porte, — la porte de sa belle mère! — à Fauche, le tentateur. Dans la maison de Mme Hulot, au fond d'un discret boudoir, derrière les portes closes, loin des valets de son hôtel, espions gagés par la police, Moreau avait conversé à voix basse. Des mots, rien que des mots!... « Armons-nous de philosophie! Laissons passer les événements. Ici-bas, les hommes et les choses ont une courte durée; Bonaparte ne saurait échapper à cette loi fatale. Attendons, croyez-moi, attendons! »... Attendre? Mais le Corse n'attendait pas! Il allait s'emparer de la dictature; bientôt, on le proclamerait empereur de la Gaule, César d'Occident! « Ah! mon général, pauvre France!... » Pauvre France, en effet; mais que faire? Et le maquignon de consciences avait quitté Moreau, peu satisfait (1).

Le Bon Louis, une fois la nuit tombée, faisait encore d'autres démarches. Envoyé par Charles Flint, surintendant de l'*Alien Office*, muni d'argent anglais, et missionnaire choisi pour activer les complots, il visitait dans leurs cachettes les directeurs d'agences royalistes. Chez eux, du moins, Fauche entendait des réconfortantes paroles, prophéties de catastrophes prochaines et de révolutions.

A Paris, ces agences étaient assez nombreuses. D'imprudents personnages, brouillons d'origines diverses, en rédigeaient les correspondances : ci-devant talons rouges, anciens robins, avocats, professeurs, policiers en retrait d'emploi, prêtres surtout. Les uns travaillaient sous le regard lointain et découragé

(1) Nous reviendrons plus longuement, en de prochains récits, sur cette importante entrevue.

du « Roi; » les autres recevaient l'ardente et directe poussée de Monsieur, frère du Roi. Mais ils ne s'entendaient pas sur la façon de restaurer la fleur de lys. Le Roi prétendait conquérir la France, en payant d'un bon prix les détenteurs de son royaume; Monsieur, plus économe, eût préféré le moyen moins coûteux du poignard ou de la machine infernale. A Mittau, chez Louis XVIII, l'amour des tripotages; à Londres, dans l'entourage du Comte d'Artois, du goût pour l'assassinat...

La mieux rentée de ces agences avait longtemps été conduite par un ecclésiastique, l'abbé Ratel, dit « Le Moine. » C'était un homme d'église, expert théologien, sans doute, mais qui menait la vie d'un mécréant, disant fort peu la messe et pratiquant très mal l'observance de la chasteté : ces sortes de francs démons se rencontrent. Une demoiselle Julienne Derlang, sa belle amie, le secondait dans ses opérations; jolie personne, au dire de la chronique, facile, galante, voire gaillarde, et que ses connaisseurs appelaient indiscrètement « Belle-Peau. » Avec un tel surnom, le secrétaire de l'abbé procurait à son Roi de nombreux partisans; l'agence prospérait; l'argent affluait à la cause. En outre, de forts subsides, aux frais de l'Angleterre, entretenaient le ménage sacerdotal, et soldait ses menées. Un jour, pourtant, il avait fallu déguerpir. Tracassé par la police, Ratel s'était enfui, abandonnant maints papiers d'importance, n'oubliant pas toutefois la bien-aimée Belle-Peau. Lamentable scandale; désolation de l'abomination! Mais un nouveau conspirateur, non moins prêtre et non moins malin, l'abbé Leclerc, dit « Boisvallon, » avait recueilli l'héritage et rouvert l'officine anglaise. Il était venu se blottir rue du Pot-de-Fer, dans un pieux quartier, sous l'ombre de l'ancien séminaire Saint-Sulpice et de l'ex-noviciat des Jésuites : ce fut en cette retraite que l'émissaire de Charles Flint lui apporta des instructions (1).

Le mystère dont la police française entourait l'affaire Donnadieu intriguait vivement les royalistes de Londres. Commentés

(1) Le *Superintendant of Aliens*, Charles W. Flint, créé plus tard baronet et devenu sir Charles, se trouvait en 1802 sous les ordres du secrétaire d'État, lord Pelham. Ce fut donc, en réalité, le gouvernement anglais qui dépêcha sournoisement à Paris Fauche-Borel, âme damnée de Pichegru, et fauteur de tant de complots. N'est-il pas curieux de constater qu'en pleine Paix d'Amiens, et tout en prodiguant au Premier Consul de nombreux témoignages d'amitié, le ministère du pacifique Addington agissait de la même façon que le cabinet du belliqueux William Pitt?... *England for ever!*

par les correspondans d'agence, le dîner de Polangis, l'histoire des Libelles, l'arrestation du colonel Fournier, du capitaine Bernard et d'autres porteurs d'épaulettes semblaient au Comte d'Artois les indices précurseurs d'une insurrection militaire. Tout en maniant les cartes chez sa favorite, la phtisique Mme de Polastron, ce passionné du whist faisait un raisonnement serré : « Bonaparte est perdu; alors, c'est l'anarchie; elle doit fatalement ramener les Bourbons : va pour l'anarchie !... » L'anarchie, en effet, est un épouvantail dont aiment à jouer les prétendans au trône; la guerre civile avec ses barricades, ses massacres, ses incendies ne déplut jamais à ces sauveteurs de peuples... Fauche avait donc reçu la mission d'entrer en rapport avec les mécontens de l'armée. Les compagnons de la Patience étaient au nombre des factieux; on attendait à Londres l'instant où ils accompliraient leurs prouesses; mais quémandeurs d'argent, ils tardaient beaucoup trop à se mettre en besogne. Pourquoi? Et le Bon Louis questionna Boisvallon... « L'abbé connaissait-il les chefs de cette société secrète ?... » Il fut aussitôt édifié sur leur compte : l'abbé les connaissait.

Homme habile et indulgent casuiste, ce prêtre, suivant le conseil de l'Apôtre, employait volontiers la femme à ses œuvres pies autant que politiques. Une citoyenne Hénot, dite la « Nicolas, » — encore ce sobriquet ! — appartenait à l'agence du Pot-de-Fer, lui consacrant ses jours, même ses nuits, avec un zèle de diaconesse. Amie de la Derlang Belle-Peau, naguère en relation avec l'abbé Ratel, cette aimable personne complotait avec désinvolture, et Boisvallon utilisait les divers talens de la dame.. Le cas, d'ailleurs, n'était pas rare d'une ambulante à tunique échancrée, servant en ses ébats les intérêts du Roi : Madeleine, bravant les Madelonettes, aimait alors à conspirer. Ruinée dans son commerce par la Révolution, se plaignant des grippe-sou, potentats de la République, la cocotte ne sentait aucun goût pour le nouveau régime. Presque toutes, les Palmyre, les Célina, les Adeline, les Cydalise, dryades à Tivoli, ou napées du Parc Mousseaux, regrettaient le monsieur d'autrefois, marquis, président, fermier général, les temps légendaires des riches entreteneurs, les heures fortunées des lucratives caresses. Mais en se lamentant, plusieurs de ces demoiselles Phryné faisaient les sœurs-écoute, pour renseigner les agences qui les payaient bien...

La Nicolas était une de ces laborieuses et fidèles amantes du

passé. Souvent, dans son logis de la rue Saint-Martin, elle recevait des Chouans que traquait la police, offrait intrépidement sa couche à quelque chevalier du Clair de Lune, procurait une « cache » à l'un des Rampe-à-terre de la brousse vendéenne. Quand George Cadoudal se risquait à Paris, le « Papa » se gîtait parfois chez la vaillante Hénot, car ce Papa n'aimait guère les bégueules. Pourtant, l'hospitalière personne accueillait volontiers beaucoup d'autres Français ; sa chambre n'était pas un sanctuaire exclusif, et Donnadieu, à l'insu de Julie, l'avait fréquentée. Bavard, inconsidéré, vaniteux, il avait, au cours des rapides passades, confié d'intéressans secrets à cette maîtresse de rencontre. Or, un secret, fût-il politique, ne restait pas longtemps sur l'oreiller de la Nicolas ; il était vite transmis à Boisvallon, et l'ingénieux abbé absolvait la pécheresse en profitant de son péché.

Il put donc renseigner aisément l'envoyé de ses princes... Et soudain, Coin-Clément le Tondu emboursa de l'argent ; la caisse des compagnons était vide ; par miracle, des écus y tombèrent ; veules et découragés, les frères et amis recouvrèrent de l'audace : « l'Éveillé, le Bon Louis, Mademoiselle Pauline, » avait fourni l'argument péremptoire, — celui qui détruit les scrupules, met à néant les objections... « En tout complot se cache un payeur, » nous apprend un adage de police : ce payeur, croyons-nous, n'était pas difficile à trouver (1).

Ranimés dans leur foi, les chefs de la société secrète se décidèrent enfin à exécuter le tyran. Un troisième Brutus leur était nécessaire, Romain, cette fois, loyal et résolu ; Coin-Clément aussitôt chercha une âme antique : il ne fut pas long à se la procurer.

III. — ANTONIO PÉRETTI

Dans l'une des vieilles maisons, suintantes bâtisses qui étranglaient alors la rue du Four-Saint-Germain, au numéro 279, habitait un officier en réforme, le capitaine Giuseppe Belgrano, dit Belgran. Il était Piémontais, né près d'Azeglio, non loin

(1) Divers documens d'archives semblent bien établir que Fauche-Borel fut, par l'intermédiaire de l'abbé Boisvallon, mis en rapport avec les conspirateurs de la Patience.

du lac Viverone, l'étang morose qui recouvre et recèle toute une ville engloutie. Pareille à la cité d'Is dont le peuple s'agite dans l'onduleux suaire de l'Océan, cette autre cité maudite vit, respire, frissonne sous le linceul des eaux stagnantes, et dans la nuit de la Toussaint, on entend le glas de ses cloches implorant des prières pour les trépassés. Maintes légendes, de semblable origine, sont racontées sous la moraine alpestre, en ce pays d'Ivrée dont l'habitant conserve encore l'âme et l'esprit de ses aïeux celtiques : où le Celte passa, il a semé toute une grande poésie populaire... Mais Belgrano s'inquiétait peu des morts; philosophe, il préférait s'occuper des vivans.

Capitaine déjà à la bataille de Marengo, le vieux soldat s'était distingué dans de nombreuses rencontres; même, en un jour de demi-bonheur, il avait commandé une bicoque ligurienne. On l'avait néanmoins mis en réforme. Privé de sa dragonne, n'osant pas retourner à Turin, l'Italien vivait donc à Paris, pestant contre Bonaparte, et l'Italienne, sa femme, enrageait autant que le mari. Tous deux possédaient une modeste fortune qu'ils dépensaient avec ostentation. Dans son étroit appartement, au coin de la rue du Sabot, la citoyenne Belgran avait des jours de réception, tenait des assemblées, offrait d'affriolantes dînettes. La bière et les brioches du somptueux Piémontais, ses tables d'écarté et de dominos attiraient chez lui bien des camarades. Gens de bel appétit, ils fréquentaient une salle à manger alléchante, y amenaient l'épouse ou la maîtresse, et pour de tels galas, endossaient l'uniforme :... un salon!...

Pittoresque salon, d'ailleurs, qu'un romancier se plairait à décrire! Ici, des militaires à l'habit élimé, blaguant, sacrant, fumant peut-être; et là, des viragos, leurs compagnes d'occasion, s'exprimant comme à la cantine, servant le coq-à-l'âne, et dégoisant les mots de la « grivoise. » Entre deux verres de ratafia, on critique, on nasarde, on bafoue; le « nabot corse » est plastronné; turlupinées aussi, « maman La Joie, » sa mère, cette rêche et sèche Mme Lætitia, ou « la Poulette, » sa sœur, Pauline Leclerc, si calomniée. Mais tandis qu'ils clabaudent, un des plaisantins écoute, observe, prépare son rapport : la police a su se faufiler dans le logis du Piémontais... Giuseppe Belgrano, l'Italien, vous auriez dû connaître ce cri de prudence italienne : « Je me défie de mes ennemis; de mes amis que Dieu me garde! »

L'ornement de la maison frondeuse, son Brummel, son Lau-

zun, était le commandant réformé Coin-Clément. Quand il ne vaguait pas dans le Palais-Royal, le Tondu allait, rue du Four, trinquer avec les camarades. Son épaulette à graines d'épinards brillait alors, superbe, au milieu des petites épaulettes, et sa coiffure à la Titus rendait pensive la maigre Virginie comme la plantureuse Malvina.

Or, un soir de prairial, Coin-Clément remarqua, parmi ces mangeurs d'échaudés, un capitaine à tournure de gavache, et qui ressemblait plutôt à un escarpe de la rue Galande qu'à un officier de l'armée française. Noiraud, petit, bien musclé, il portait l'uniforme de l'Infanterie légère. Une femme l'avait accompagné, brunette d'aussi minable apparence, vêtue comme une ouvrière dans son fourreau d'indienne défraîchi. Coin-Clément connaissait la figure de ce personnage : Péretti, Antonio le Corse, un des Brutus qu'avait naguère proposé Nicolas ; mais les meneurs de la Patience n'en avaient point voulu. La face patibulaire et l'aspect inquiétant de ce marmiteux avaient effarouché leur délicatesse : un Brutus, pensaient-ils, devait payer de mine, porter du linge, avoir aux pieds des chaussures moins béantes... Imbéciles scrupules, se dit aussitôt le Tondu : une pareille misère se vendrait à bon compte !... Et il se dirigea vers Péretti :

— La mise en réforme, capitaine, aurait dû épargner un vaillant tel que vous.

L'autre, tout en dévorant, grognonna :

— Les temps sont durs, mon commandant !

— Durs, très durs en effet ! Seule une révolution pourrait nous ramener des jours heureux. Mais il faudrait un brave qui osât l'accomplir.

Per Bacco, qu'était cela ?... Antonio devint attentif : ce Coin-Clément l'intéressait (1).

Originaire de Levia (Liamone), Antonio Péretti était Corse, né au pays de la farouche vendette et des bandits vengeurs. Contadin ou bourgeois ; croquant ou caporale ? nous l'ignorons.

(1) « ... Se trouvant chez Belgrano avec beaucoup d'autres personnes, Clément s'approcha de lui Péretti) et lui demanda pourquoi il avait été mis en réforme. Il (Péretti) se prêta à cet interrogatoire, et s'aperçut qu'il était au milieu de mécontens du Gouvernement. Clément lui dit que les choses ne pouvaient plus aller ainsi, etc. » (Supplique de Péretti au Premier Consul.)

Son père, toutefois, n'avait pu être un de ces richards qui jadis, allongés sur l'herbe, et la carabine au côté, regardaient, méprisans, le Lucquois travailleur récolter leurs châtaignes : à en juger par sa détresse, Antonio ne possédait pas même un arpent de maquis. Illettré, pacant sans la moindre orthographe, jargonnant à peine le français, il était, néanmoins, capitaine à la 31e d'Infanterie légère. Comment, par quel miracle de bravoure, avait-il pu conquérir ce grade? Les états de service d'un pareil capitaine seraient curieux à consulter; mais aux Archives de la guerre, son dossier n'existe plus. Tout est mystère et intrigante énigme autour de Péretti.

Mis en réforme par le Premier Consul, il était venu, à Paris, implorer en vain le ministre Berthier. Sa femme et leur jeune garçon l'avaient accompagné. Créature ingénue, séduite par l'épaulette de ce petit noiraud, la signora, elle aussi, était Corse, mais timide et laborieuse personne. On rencontrait alors dans l'île sauvage et indomptée de nombreux porteurs d'escopettes qui comprenaient d'étrange manière la vie conjugale et les joies du foyer. A l'épouse le travail; au mari le noble farniente : madame peinait à la maison; monsieur chassait le merle. Cette façon d'utiliser la femme était au goût de Péretti, car son passage dans les demi-brigades ne l'avait pas changé... Ayant, au cours de ses campagnes, gagné plus de blessures que d'assignats, il était resté pauvre, et le grenier où gîtait sa famille eût semblé misérable, même à quelque montreur de marmotte. L'*Hôtel de la Fraternité*, logis d'Antonio, était situé sur la place Cambrai, dans un fouillis d'immondes ruelles qui serpentaient, s'enlaçaient, se tordaient aux environs de la vieille Sorbonne, — fangeux cloaques, dépotoirs d'ordures, sentines, puanteurs, contagion. Des artisans et des carabins, des ouvrières à la journée et des demoiselles à la nuit formaient la clientèle de cette maison meublée. Tous les trois jours, la tenancière exigeait son loyer; mais Antonio ne pouvait la payer qu'en promesses... « Patientez, citoyenne! Foi d'officier, je solderai mes comptes... » Il était beau menteur : on patientait. Parfois, cependant, la logeuse devenait menaçante : « Un acompte, ou sinon, l'huissier!... » Alors c'était une frénésie de rage au cœur du pauvre hère... « Quoi, étalés, vendus sur le pavé l'uniforme de gloire, le sabre des batailles? Canailles de créanciers, coquins de Continentaux! » ...Mais sa femme déployait aussitôt toutes les ressources de sa vaillance; elle cei-

gnait le tablier bleu, puis s'armant du balai, un torchon sur le bras, se faisait la servante de ce taudis à filles. D'ailleurs, aucun salaire : l'épouse d'un capitaine! Et dans le sang de Péretti, Corse à « l'oreille fendue, » couvaient les plus féroces rancunes, désirs forcenés de vendette... Buonaparte, faiseur de *dispetto* Ah! si, d'un coup de carabine, il avait pu, maudit, t'abattre et venger son injure!...

Il travaillait pourtant, mais dans les cabarets. Sans cesse à la poursuite de la pièce de cent sous, ce famélique était devenu escroc, enjôleur de dupes, détrousseur d'imbéciles. Une plaisante aventure dont il fut le héros nous fait connaître son astucieuse audace, et nous apprend aussi quel était le honteux renom de Bourrienne, secrétaire du Premier Consul.

Dans l'un de ces cafés où la bouteille de schnick le consolait de ses tristesses, Antonio rencontrait souvent un Italien, capitaine au long cours. Naïf jusqu'à la niaiserie, encore qu'il fût Génois, cet homme plaidait, depuis un an, contre l'État, n'obtenait pas justice, et se lamentait. « Ne vous désolez pas, mon brave, lui dit un jour son compagnon de petit verre; j'irai parler de vous au Premier Consul. Napoleone est Corse; il ne me refuse rien : nous cousinons... Oui, mais l'ami Buonaparte est affligé d'un secrétaire, — ah, *per Giove*, quel secrétaire! — un gaillard dont la poche est un gouffre insatiable. Versons dans cet abîme une quarantaine de louis; vous acquerrez un protecteur, et vous gagnez votre procès. » Convaincu, le Génois confia les huit cents francs destinés à corrompre Bourrienne, puis attendit : Bourrienne ne donna pas de ses nouvelles. Péretti, alors, s'indigna : « Un vampire! Le brigand n'est pas satisfait; il vous demande un chronomètre, et tend effrontément la main. Mettons-y, croyez-moi, la chaîne et les breloques, sans oublier la montre, que j'aperçois à votre gilet. Oh! quel pendard de secrétaire! » Croyant encore cette autre bourde, le débaucheur de conseiller d'État se laissa de nouveau dépouiller; Péretti empocha le bréguet, et ne revint plus aux rendez-vous : un fort joli coup de haute pègre! La police, avisée, se mit en campagne, sans parvenir à dénicher le prestigieux escamoteur... Mais allez donc chercher, dans un pouillis à cinq sous la nuitée, l'ami, le confident, le cousin du Premier Consul (1)!

(1) Plainte adressée au préfet de Police par le citoyen Chiazza, capitaine au long cours.

Ainsi vivait, sinistre malandrin, le capitaine qu'avait entrepris le Tondu. D'autres fripons, atteints par la réforme, fréquentaient sans doute avec lui l'étonnant salon Belgrano. Cruauté de la faim ! Naguère, soldats sans peur, ils avaient affronté la mitraille, soutenu sans faiblir les charges de cavalerie, ou foncé, sabre au poing, sur les carrés de baïonnettes, et la mort cependant les avait épargnés; mais l'impitoyable misère, en leur laissant la vie, avait eu raison de l'honneur.

Maintenant Antonio venait de conclure avec Coin-Clément un marché de bandit : il lui avait vendu un fier coup de stylet... « Garde-toi, Buonaparte, je me garde ! » Et le *vendettatore* regagna joyeux son hôtel. Des songes de volupté durent, pendant queques nuits, enchanter son sommeil : le Consul abattu râlait à ses pieds ; la Fortune descendait par la lucarne de son galetas.

— Tout va bien ! dit-il à son aubergiste... Avant la fin du mois, j'aurai payé mes dettes (1).

IV. — CONTRETEMPS

Hélas ! ses rêves aux visions d'or se dissipèrent bien vite : on l'avait cruellement trompé.

Pour former son Brutus, Coin-Clément lui donnait de nombreux rendez-vous. Ils se rencontraient sur les terrasses du Luxembourg, et dans cette solitude propice, l'*alter ego* de Nicolas fabriquait un dernier Romain. Ses instructions étaient précises : « Au jour fixé pour l'exécution du tyran, vous revêtirez l'uniforme. Plusieurs de nos amis vous attendront au Carrousel, compagnons résolus, ayant épée au flanc et pistolet en poche. Dès que Bonaparte aura terminé sa revue, nous vous pousserons vers lui. Alors, vous présentez une pétition : il la prend, l'examine, et vous lui enfoncez un poignard dans le ventre. Le reste nous regarde !... Est-ce compris ? » — « Compris !... Mais l'argent ? » — « Ah ! oui, l'argent ! Vous en recevrez bientôt : Nicolas doit en rapporter... » A vrai dire, Nicolas ne se hâtait guère de reparaître ; Boisvallon n'ouvrait pas volontiers sa caisse ; les fonds versés par l'ami Fauche procuraient surtout

(1) Bulletins de police.

des Flora, et les finances de la conjuration ressemblaient fort à celles du défunt Directoire.

Quand le Brutus se trouva mis au point, on lui fit prêter un serment solennel. La cave ou l'appentis du menuisier Grégoire, 88, rue de la Liberté (1), fut le sanctuaire où se passa la cérémonie. D'après quels rites s'accomplit-elle? Les documens de la Police auraient bien dû nous renseigner. Nous pouvons cependant, sans trop d'invraisemblance, imaginer quelque sinistre comédie. Ayant déjà conspiré à Milan, les chefs de la Patience imitaient peut-être les théâtrales et funèbres mises en scène à l'usage des « ventes » italiennes. Le néophyte allongea-t-il la main sur des épées ou des poignards, des crânes ou des fémurs; à la clarté des torches ou dans l'horreur de terrifiantes ténèbres; devant des hommes masqués, vêtus de noir ou d'écarlate? Nous ne savons, et c'est dommage : il serait plaisant de connaître jusqu'où allait, à cette époque, la niaiserie romantique. Du reste, squelettes et francs-juges n'étaient pas mascarades à effaroucher Péretti; il avait vu bien d'autres farces dans les caveaux du Palais-Royal. Les chefs de la société secrète comptèrent une avance à leur Brutus, et il jura de « tuer ou de mourir. »

L'assassinat du Premier Consul avait été décidé pour le 25 prairial; mais soudain de fâcheux événemens jetèrent le désarroi dans une entreprise aussi bien agencée.

Tandis que Coin-Clément façonnait Antonio, le Bon Louis continuait à narguer la police. L'impunité l'avait enhardi. Fin gourmet, joyeux drille, il dînait chez ses confrères, les éditeurs, ébauchait avec eux des affaires de négoce, et, don Juan de la librairie, présentait à ces puritains la demoiselle, délice de son double logis. Mais, nous apprend le fabuliste, « tel cuide engeigner autrui, qui souvent s'engeigne soi-même. » Le badin Fauche-Borel, qui lisait tant Rousseau, ne pratiquait pas assez La Fontaine.

Un soir qu'il traversait le carrefour de la Croix-Rouge, le cher homme s'entendit appeler :

— Monsieur Fauche, à Paris? Quelle heureuse rencontre!

— Heureuse pour moi surtout, monsieur de Noisy!

Mais, au fond de son cœur, le Bon Louis se disait : « La peste

(1) Rue Monsieur-le-Prince. Les maisons, en 1802, étaient numérotées par quartier.

soit du petit homme! » Le petit homme en effet, le citoyen Le Clerc-Noisy n'était pas un monsieur à trop fréquenter...

Fils d'un médecin fameux anobli par Louis XV, il avait récemment encore parcouru l'Europe, agent du Comte d'Artois, travaillant pour les Princes et renseignant le ministre Pitt. Toutefois, son goût de la guinée anglaise avait fait place à d'autres goûts : Noisy préférait, à présent, les jaunets de la police consulaire. Elle l'employait à surveiller les royalistes. Ayant les grandes façons d'un Tuffière à catogan, reçu dans les salons où ricanaient messieurs les vidames, charmant la chanoinesse, plaisant à la douairière, l'agent provocateur s'acquittait à merveille de son triste métier. Le drôle avait de l'esprit et du style. Dans sa correspondance, il compare Bonaparte à « un chêne protecteur dont les puissans rameaux abritent une humble fortune. » Superbe métaphore qui fait honneur à ce gentilhomme!... Du reste, grâce à Desmarest, certains « observateurs » n'étaient pas, alors, un simple fretin de police. Issus de vieille bourgeoisie ou d'antique noblesse, élèves des Jésuites ou des Oratoriens, ces beaux fils de famille savaient trousser la prose académique, et la lecture de leurs rapports est souvent un régal. Cherchez donc de nos jours, dans la ménagerie de notre « Tour Pointue, » des lettrés fignolant aussi bien la phrase! On ne les trouverait pas : hélas! tout dégénère... Les deux copains d'intrigue se pressèrent chaleureusement la main, et chacun d'eux alla où l'appelait son devoir : le libraire, au quartier Latin ; le mouchard, à la rue des Saints-Pères.

Tout autre que l'effronté Fauche-Borel eût sans retard plié bagage, retenu sa place à la diligence de Calais, puis prestement filé vers l'Angleterre : il n'en fit rien.

Le surlendemain, à l'heure des soucis littéraires, il vit entrer dans le magasin de Bossange le meilleur de ses vieux amis, son confrère en complot, un royaliste à la façon de Noisy, bien que d'essence plus fine encore : le citoyen Dossonville. Chargé par Bonaparte d'éclaircir l'affaire Donnadieu, l'auxiliaire de Davout était venu musarder dans la rue de Tournon. Le rapport de l'espion gentilhomme l'intriguait... « L'Éveillé, à Paris?... » Il refusait de croire à tant d'audace, désirait voir, voir de ses yeux d'Argus, pour rédiger ensuite un mémoire au Consul, et desservir ainsi Fouché... Mais non; le fluet M. de Noisy n'avait pas conté une histoire : l'Éveillé était là, dans l'arrière-

boutique, dépouillant — à quelle fin? — une liasse de gazettes!...

Aussitôt, scène de reconnaissance, effusions, embrassade : « Mon bon Fauche à Paris! » — « Pour objet de commerce. » — « De commerce! Vous ne conspirez plus? Mon cher, vous êtes vraiment un sage! » On causa, jaserie d'intellectuels; on parla de Rousseau, de l'*Émile*, du *Contrat Social* : de purs chefs-d'œuvre! puis Dossonville demanda son adresse à ce cher voyageur... Son adresse? Parbleu! rue Saint-Hyacinthe, au quartier des libraires : « Venez donc avec moi, dans mon appartement. J'ai apporté une collection de livres rares; vous y pourrez choisir quelques princeps, elzévirs ou plantins... » Pourquoi blesser un cœur rempli de telles délicatesses? L'ami accepta donc ce présent d'un ami...

Douze heures plus tard, comme il entrait dans la rue du Petit-Lion, Fauche-Borel fut enlevé par le terrible Pâques, flanqué de commissaire et d'agens. On le poussa dans un fiacre; la voiture prit le chemin du ministère de la Police; le même jour l'Éveillé, Pauline, le Bon Louis était incarcéré dans le donjon du Temple... L'elzévir n'avait pu corrompre l'incorruptible Dossonville (1).

V. — FACHEUSE DÉCISION

Tout, du reste, allait mal pour les compagnons de la Patience; avant même que Fauche eût été arrêté, leur bande avait déjà pris peur.

Dossonville, à présent en crédit près du Premier Consul, était devenu une puissance occulte. Ayant à peu près supplanté son chef, le général Davout, il dirigeait à sa guise la police des Tuileries, avivait les méfiances d'un maître soupçonneux, jouait de ses terreurs, attisait ses colères, et les portes du Temple, de La Force, de Pélagie, s'ouvraient, chaque jour, à de nouveaux prévenus. Sergent-Marceau, l'artiste péroreur, se taisait maintenant, enfermé au Donjon; Lebois, Colin, et d'autres commensaux de la belle Emira étaient sous les verrous; on ne discourait plus dans la pension bourgeoise de la rue du Sentier : La Che-

(1) Fauche-Borel, dans ses *Mémoires* rédigés par Alphonse de Beauchamp, ne parle ni de sa rencontre avec Noisy, ni de la visite que lui fit Dossonville. Mais son dossier est beaucoup moins discret. Du reste, ces prétendus *Mémoires*, simple spéculation de librairie, fourmillent d'inexactitudes et contiennent d'impudens mensonges.

vardière avait dénoncé, et Dossonville reçu la délation. Sa police d'amateurs, désormais bien payée, écoutait partout, — dans la rue, le café, le restaurant, la maison de jeu, la tabagie militaire, la salle à manger du bourgeois, le boudoir de la marquise. Et lui qui commandait à toute une armée, restait simple, dédaignant le faste inutile et les coûteux plaisirs, vivant en philosophe dans son quartier Poissonnière, buvant la bavaroise au Salon des Arcades, mêlant les dominos sur les tables d'estaminets; bon époux, excellent père de famille, âme antique... La crainte de tels mouchards effarait Paris: « Nous n'osons plus parler, écrit au Prétendant un de ses informateurs : parler est trop dangereux. Aucun répit dans les emprisonnemens! L'arc se tend de plus en plus : le monstre fait des siennes... » Le « monstre, » c'était Bonaparte, — déjà Napoléon (1).

Effrayés par tant d'arrestations, les directeurs de la Patience se réunirent et tinrent conseil.

Inconnus des comparses, les chefs de la société secrète, — nous l'avons dit (2), — conféraient entre eux dans des comités clandestins. Tel jour, ils se rencontraient, rue de la Liberté, chez Grégoire, et, tel autre, chez Aurose, l'ancien garde-française, le cordonnier de la rue de Verneuil. Mais la chambre du menuisier était d'ordinaire la « loge » où se donnaient les furtifs rendez-vous. Ami du grand Marius, vaillant conspirateur, buveur plus intrépide encore, le citoyen Grégoire a joué un premier rôle en la sinistre parade dont le dénouement allait être un assassinat... Que se passa-t-il dans leur conciliabule? Les événemens qui suivirent nous ont renseignés.

Coin-Clément dut exposer la situation. Elle était peu brillante : plus d'argent; Nicolas n'envoyait ni fonds, ni nouvelles; crainte ou indifférence, il tardait à venir. Pourquoi? Fauche-Borel, dans sa correspondance, avait-il desservi les compagnons? Voulait-on, à Londres, leur couper désormais les vivres? Peut-être; mais n'importe! L'heure des sublimes résolutions avait

(1) Cent quarante rapports ou mémoires que Dossonville rédigea, vers cette époque, attestent la finesse de son entregent et les roueries de son audace. Ils sont curieux à compulser; l'espionnage s'y fait doctrinaire, mais l'espion a souvent du coup d'œil politique et de la divination. Dans un intéressant travail intitulé : *Observations d'un bon Français*, il signale notamment les menées de l'ambassadeur d'Angleterre, à Paris, lord Withworth, s'efforçant de rapprocher les royalistes et les jacobins pour les unir contre Bonaparte.

(2) Voyez la *Revue* du 1er mai 1908.

sonné : coûte que coûte, il fallait agir !... Non ! opina Anselme Truck ; mieux valait se montrer prudens, se disperser au plus vite, s'égailler à la façon des Chouans ! Quant à lui, il allait sans retard quitter ce dangereux Paris. Aurose, revenu de voyage, appuya cet avis : il retournait à Lyon... Le mirliflore et l'ancien La Tulipe prenant ainsi la poudre d'escampette, la peur devint contagieuse ; on écouta cette conseillère. Donc affaire différée, et... « patience, patience !... » renvoyée à des temps propices : mal payés, ces jacobins avaient perdu la foi...

Restait pourtant une grosse question : qu'allait-on faire du Péretti-Brutus ?

On s'était toujours méfié de ce Corse, conjuré de raccroc, mais surtout compagnon dans la grande armée de misère. Abandonné à sa détresse, le mendiant était homme à vouloir solder sa logeuse avec l'argent de la police ; il irait à « Jérusalem, » y conterait son aventure, et alors, alors... Et puis, si le Brutus parlait, d'autres frères et amis pourraient imiter son exemple. A tout prix, il fallait prévenir les délations, donner un salutaire avertissement, épouvanter les traîtres. Problème délicat à résoudre !... Mais soudain, Coin-Clément, l'endiablé de la bande, trouva la solution. Elle était des plus simples : « Citoyens, Péretti nous gêne ? Supprimons Péretti ! »

Adopté !

VI. — L'HOMME DE LA RUE DES FOSSOYEURS

Ce jour-là, 24 prairial, Antonio était venu joyeux à un rendez-vous de son digne ami, le Tondu : Brutus et Scévola devaient conférer ensemble, loin des rumeurs de la ville, sous le couvert des marronniers.

La veille, Coin-Clément avait dit à ce brave :

— Peut-on toujours compter sur toi ?

— Toujours, et toujours, commandant !

— Alors, haut le cœur, camarade ! Le tyran sera frappé, après-demain. Tiens-toi prêt !

— C'est bien !... Quelles sont vos instructions ?

— Je les apporterai demain. Attends-moi donc ici, au Luxembourg, trois heures précises, sur la terrasse de droite. Nous te réservons une surprise.

De l'argent, parbleu ! Et Péretti attendait.

Une lumineuse soirée de juin, aux reposantes tiédeurs; l'ombrage encore fleuri des arbres; les senteurs des parterres diaprés! Le quinconce solitaire étendait sur les flâneries le dôme épais de ses branchages; friche odorante, le Jardin des Chartreux exhalait les fragrances de ses chèvrefeuilles, et du sauvage fouillis de ses verdures montait le babil des oiseaux: tout était quiétude, amour, bonheur de vivre autour de l'agité Péretti. Pourtant, l'homme au stylet ne trouvait aucun charme à cette joie de la nature: il pestait. Trois heures!... Cinq heures!... Six heures! Et Coin-Clément n'arrivait pas... « Malappris! »... Vêtu de son haillon d'uniforme, coiffé du bicorne à plumet rouge, le capitaine allait et venait, déambulant à petits pas, semblable à quelque Céladon soupirant après sa Climène... Sept heures et demie, maintenant? Ah! mais non: assez d'une telle faction! Un officier d'infanterie légère n'était pas un amoureux transi, le jocrisse qu'on fait poser sous l'orme! Partie remise, sans doute! Pourquoi n'avoir pas averti? En tout cas, le Tondu savait où trouver son Brutus: hôtel de la Fraternité, sixième étage, sous les ardoises... Mais quel Continental! *Accidente*, gredin!...

Furieux de sa déconvenue, Péretti se dirigea vers la rue de Vaugirard. Soudain, il retourna la tête: on le suivait...

Un homme qu'il ne connaissait pas, bourgeois nippé de gris, en frac, et coiffé du chapeau de haute forme, l'observait depuis quelque temps. Il semblait pris de vin, titubait sur ses jambes, fredonnait des « Mère Godichon; » mais son regard restait rivé sur le Brutus... Bizarre!... Au lieu de Coin-Clément, un pékin de louche apparence! Que voulait cet olibrius?... Péretti accéléra sa marche: l'autre précipita la sienne; Péretti s'arrêta: l'autre aussitôt fit halte... Diavolo! Une filature; un mouchard qui donnait la chasse! On saurait bien le dépister...

Remontant la rue de Vaugirard, Antonio tourna brusquement à gauche, et s'engagea dans la ruelle des Fossoyeurs. Elle était en ce moment déserte: çà et là, de rares et taciturnes maisons; presque partout des murs bordant la misérable venelle. Et lui marchait à larges enjambées, espérant gagner du terrain... Là-bas, l'un des portails de Saint-Sulpice!... Il se glisserait dans l'église, se faufilerait au long des piliers, sortirait par la porte de l'abside ou se cacherait dans un confessionnal: un simple jeu d'enfant! « Courage! sachons nous défiler; surtout point de panique!... »

Tout à coup, l'inconnu prit son élan, dépassa Péretti, se retourna, et brusquement lui planta un poignard dans le côté droit. Il se remit aussitôt à courir. Sous le choc, le Corse tomba :

— Ah! canaille! Ah!...

Non! pas un cri : silence! L'autre voudrait revenir pour l'achever! Mieux valait se tordre, et feindre l'agonie!... Mais déjà l'assassin avait disparu. Alors Péretti respira... « L'imbécile! coup manqué! »

A l'appel du blessé, de lointains passans arrivèrent... « Un meurtre? Il faut prévenir la police!... » Mais le voleur de chronomètre n'avait jamais aimé les commissaires: « le quart d'œil » à écharpe, le « curieux, » magistrat de Sûreté, n'étaient pas des gens à son goût... « Inutile, mes amis! Rien qu'une égratignure, la caresse d'un ivrogne qui passait dans la rue. Ah! le drôle a le vin mauvais, et les jambes excellentes! D'ailleurs, je n'ai pu l'entrevoir... » On porta ce stoïcien chez l'apothicaire; un Fleurant du quartier Saint-Sulpice fit un premier pansement, puis quatre citoyens soulevèrent le brancard, et prirent le chemin de la place Cambrai. Sur la route, les musards de la rue lui faisaient escorte; apprentis, petits clercs, patronnets: un bien joyeux divertissement! Antonio semblait évanoui; mais « chat qui dort est chat qui veille: » le gaillard avait toute sa connaissance; seulement il méditait... « Mauvaise *stilettata!* Frapper un homme au côté droit, le poignarder de haut en bas est le propre d'un ignorant! Le moindre de nos Corses eût été plus habile. Quel est donc le Français qui s'est montré si maladroit?... Un compagnon de la Patience! »

L'arrivée de la civière mit en émoi l'hôtel de la Fraternité. Logeuse, carabins, ouvrières de jour et demoiselles de nuit entourèrent le blessé; la signora, sa femme, poussait des cris plaintifs et commença ses *voceri*. Mais Antonio coupa court à ces lamentations : « Pas de police! Je me porte à merveille : une simple aventure de café; la suite d'une partie de piquet!... Ouf, montez-moi dans ma chambre!... »

Sa chambre? Un débarras juché sous la toiture, le perchoir à lucarne où, dans un rêve d'or, il avait vu descendre la Fortune!

VII. — FIN DE COMPLOT

Péretti revenait de loin, — de « l'avide Achéron, » comme eût pu dire Luce de Lancival, le classique. Frappé au cœur, on aurait ramassé son cadavre dans la rue, on l'eût ensuite porté à l'ignoble morgue de la Grande-Geôle, et la police ne se fût jamais occupée de cet assassinat. Mais les francs-juges de la Patience avaient mal choisi l'exécuteur de leurs arrêts. L'ivrogne du Luxembourg, le citoyen habillé de gris, n'était qu'un piètre spadassin; son couteau n'avait taillé qu'une simple boutonnière: en toute œuvre d'art on doit employer un artiste.

Dès qu'il se vit couché sur sa paillasse, le moribond se retrouva dispos, gaillard, plein de santé, ne songeant plus qu'à l'avenir... Qu'allait-il faire, à présent? Il réfléchissait. Sa logeuse était femme, c'est-à-dire indiscrète; elle irait avertir le commissaire, et bientôt ce monsieur exhiberait son écharpe dans l'hôtellerie de la *Fraternité*. Déplaisant tête-à-tête : le railleux et le pégriot! Pourtant, Brutus désirait se venger, surtout tirer parti de son égratignure... Au cours de telles méditations, l'idée lui vint d'écrire directement au Premier Consul. Sa haine pour Buonaparte s'était subitement dissipée; maintenant il le trouvait grand, très grand, même aussi grand que Paoli : Napoleone était la gloire du maquis corse, le salut de la République française! Et puis, chanceux compatriote, il disposait de fonds secrets; l'argent n'est jamais indigeste, et Antonio, le crève-misère, ressentait de furieuses fringales. Une place de choix dans la police particulière, en compagnie de huppés personnages, n'aurait pas déplu à ce repenti... « *Ben trovato!...* »

L'épouse veillait en larmes au chevet de l'époux; Antonio l'invita à sécher ses pleurs, lui ordonna de prendre la plume, et dicta une lettre pour le Premier Consul.

Cette lettre existe encore, curieuse épître qui fait honneur à l'apertise de Péretti. Il y raconte d'ingénieuse manière son aventure, relate les propositions faites à sa détresse, vante l'intégrité de sa conscience, se pose en incorruptible, écoutant pour révéler : « ... Rempli de l'ardent désir de déjouer les conspirateurs, je feignis constamment d'être moi-même très mécontent, et de vouloir les seconder. Ils jugèrent à propos de m'associer à eux, et m'en firent la proposition. J'eus l'air de me prêter entière-

ment à leurs vues, et je sollicitai d'être mis au fait de la conjuration. On me fit, alors, prêter un serment solennel; je n'hésitai pas, car je voulais être à même de pénétrer dans les secrets. Les conjurés me dirent qu'il fallait assassiner le Premier Consul, dans le temps où il passait une revue au Carrousel. On me donna rendez-vous le 24 prairial, pour régler les derniers détails de l'exécution... » Agent provocateur? Non, certes; mais ce finaud se calomniait (1)...

La supplique fut mise à la poste; un Corvisart du quartier Maubert, esculape à 2 francs la visite, pansa de nouveau le blessé, puis le révélateur attendit la Fortune.

Elle apparut enfin.

Deux jours plus tard, un inspecteur de la Préfecture montait dans le galetas, et s'asseyait, affable, au chevet de l'indicateur... « Suivez-moi ! Une voiture est à votre porte : le préfet va recevoir lui-même votre déclaration... » Lui-même? Le conseiller d'État, citoyen Dubois ! Ainsi, pas d'intermédiaire ; de chef, sous-chef, secrétaire de chef, ou autre paperassier ! Antonio s'habilla prestement : ce diable d'homme avait l'âme chevillée dans le corps... Ce jour-là, dans l'hôtel du quai des Orfèvres, huissiers et garçons de bureau durent se regarder, ébahis : M. le conseiller d'État daignait recevoir, en personne, un loqueteux à bottes éculées !

Dans le cabinet préfectoral était assis un fonctionnaire de superbe tournure : grand ; taille élancée ; visage sans nageoires ni moustaches; menton avançant ; lèvres charnues; nez aquilin ; yeux futés sous d'épais sourcils; front large et fuyant, caché par la coiffure; cheveux noirs, fournis, ramenés en coup de vent; air d'importance et d'infatuation...

Agé de quarante-quatre ans, — le bel âge pour un bon préfet, — Jacques-Nicolas Dubois était, dans l'existence privée, un fort aimable compagnon, très peu collet monté, aucunement janséniste; commettant la peccadille mignonne, voire le gros péché;

(1) Suit le récit de la tentative d'assassinat et de la ruse imaginée par Péretti pour ne pas être achevé par le spadassin. Le signalement de l'homme vêtu de gris et qui simule l'ivresse se trouve dans une déclaration subséquente.

La ruelle des Fossoyeurs se nomme à présent rue Servandoni. Elle était, en 1802, peu construite et presque partout bordée par des murs de jardins ou par d'anciens couvens... On sait qu'en 1793 Condorcet, mis hors la loi, y trouva un asile, dans la pension bourgeoise de la citoyenne Vernet.

vivant avec Lisette, naguère sa femme de chambre, et même avec Lison, fille de sa Lisette; leur payant tuniques athéniennes, joyaux étrusques, turbans à la Zétulbé avec un argent, hommage des maisons de tolérance; offrant à ses collègues de plantureux soupers; glissant sous leurs serviettes nouveautés libertines et récentes pornographies; goûtant lui-même, avec délices, la saveur de cette littérature, et préférant à un traité de Cabanis la prose du marquis de Sade ou de Rétif de la Bretonne, — bref, resté procureur de l'ancien Châtelet, c'est-à-dire le plus folâtrant des avoués... Mais le voleur et l'assassin connaissaient un autre Dubois, préfet de police très policier, le plus vilain « daron de la rousse, » au dire de ceux qu'il faisait bâtonner. Il était l'effroi de tous les fauteurs de complots. Ressentant une égale horreur du chouan et de l'anarchiste, le préfet conseiller d'État employait d'industrieux moyens pour les ramener aux sains principes : la torture des poucettes, le gourdin moralisateur, la moisissure indéfinie dans un cul-de-basse-fosse, à Bicêtre. Brutal, tout en restant sournois, il était détesté. Son nom, sa morgue, ses prétentions, ses scandaleuses amours, défrayaient les plaisanteries; on riait de ce tortionnaire, à une époque où même le rire était réputé séditieux : «... Du bois bon à peine à scier ! Du bois dont on ne fait pas des flûtes ! » et autres calembredaines qui couraient cafés et salons. Bonaparte méprisait un tel personnage et néanmoins le maintenait dans son emploi. Un philosophe à la Préfecture de police n'eût certes pas été son homme; il préférait y voir un maître-gonin. A chacun son métier, pensait ce contempteur de l'âme humaine : Talleyrand, pour les diplomates, et Dubois, pour les malandrins (1).

La délation de Péretti arrivait au moment favorable. Dubois, à l'insu de Fouché, venait de débrouiller l'imbroglio des *Libelles;* il soupçonnait partout des conspirations, les découvrait ou bien les inventait, et chaque jour racontait, à la Malmaison, de merveilleux romans. Chargé par le Consul de recevoir la déclaration du révélateur, il espérait prouver à Bonaparte que l'homme au teint bilieux et de tournure chafouine, le ministre du quai Voltaire, n'était qu'un maladroit félon. Antonio fut donc le bienvenu... « Asseyez-vous, citoyen Péretti; nous avons à causer ensemble... »

Ils causèrent.

(1) Voyez, dans notre *Complot des Libelles*, le portrait que nous avons tracé de Dubois, et le récit de sa lutte avec Fouché.

Le soir de ce 27 prairial, Coin-Clément et Anselme Truck étaient appréhendés. Vils et lâches tous deux, ils prirent peur, avouèrent, trahirent; huit jours plus tard, la bande presque entière emplissait cachots et cabanons... « Patience ! toujours, patience ! » la société secrète n'existait plus.

VIII. — LE TROISIÈME BRUTUS

Un superbe coup de filet ! Et cependant, Bonaparte n'était pas satisfait encore.

Deux « Brutus » servaient, à présent, la police, bien payés, ardens zélateurs : Donnadieu et Péretti ; mais un troisième Romain se cachait quelque part, et elle voulait s'en emparer. Elle cherchait donc, comme elle cherche toute chose, — au hasard et à l'aveuglette. Où se terrait ce meurt-de-faim lyonnais qui, dans une heure de désespoir, s'était précipité dans la Seine et que Nicolas avait ramené sur la berge? Nous avons conté cette histoire, décrit le personnage, exposé le pacte de mort par lui conclu avec son sauveteur; nous avons dit encore comment l'inventif Nicolas s'était vu cruellement dupé (1). Parjure à son serment, le premier des Brutus avait pris la fuite, emportant secrets et argent; les chefs de la Patience qui l'auraient voulu poignarder n'avaient pu le découvrir à Lyon : au pays de Guignol, bourgeois ni canuts ne connaissaient ce mystificateur !... Dossonville, toutefois, prétendait se montrer plus habile.

Donnadieu consulté désigna un général Argoud... Était-ce l'indélicat Brutus? Oui, peut-être; non, plutôt ! En tout cas, le dossier de cet homme relatait de pendables méfaits : escroqueries, rapines de guerre, inconduite, trigamie, jacobinisme; Berthier l'avait mis en réforme : « Va donc pour cet Argoud !... » Dossonville employa deux mois à le découvrir.

Après un long vagabondage, Argoud habitait, maintenant, Saint-Florentin dans l'Yonne, et y vivait, mari d'une quatrième épouse. Il avait semé, le gaillard ! ses trois autres moitiés au long des garnisons, les avait oubliées en Alsace, dans la Bresse, en Bourgogne, mais possédait enfin la femme selon son cœur. Brutus, d'ailleurs, ne criait plus famine; il possédait un petit pécule, — était-ce l'argent de Nicolas? — et tenait près des Halles

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1908.

un cabaret pour anarchistes. Les jacobins du cru, Champenois à principes, fréquentaient un joyeux bouchon où l'on parlait des Droits de l'Homme, en lutinant des Paméla; chaque soir, ils y faisaient tapage, hurlant la chansonnette obscène ou la « carmagnole » subversive. Maints couplets séditieux, produits de Tyrtées royalistes, se fredonnaient alors dans les tabagies, outrageant le Consul; ineptes pantalonnades et calotines grossières:

De l'Égypte quand il revint,
Voici le discours qu'il nous tint:
« La paix et le bonheur!
Je suis votre sauveur. »
Ah! ah! quelle carmagnole!

Du peuple français assassin,
Le bandit corse, de sa main,
Nous a bien travaillés,
Nous a bien mitraillés...
Ah! ah! quelle carmagnole!

Certes, ce n'était pas du Pindare; le sublime Lebrun eût rimé beaucoup mieux; mais la haine et l'insulte n'ont guère besoin de vers académiques... Le patron du café faisait chorus à ces buveurs. Il siégeait au comptoir, vêtu en général, sabre au côté, épaulettes sur l'uniforme, coiffé du chapeau à étoiles: un scandale!... Pourtant, le préfet de l'Yonne, l'austère La Bergerie, — gentil nom de préfet! — veillait sur son bercail; même il avait en vain averti Fouché: « Le cabaret de l'ex-général est une sentine de crapule!... Que dois-je faire? Envoyez-moi des instructions. » Et Fouché de répondre, mais en style administratif: « Laissez-le boire, laissez-le rire!... » Police accommodante, préfet réduit à l'impuissance; aussi, dans la « sentine de crapule, » le charivari continuait.

Or, dans les derniers jours de l'été, tandis qu'en la guinguette carmagnoles et couplets licencieux faisaient rage, un commissaire en poussa la porte, suivi de ses gendarmes. Oh! ce fut une défense héroïque, un autre siège de Mayence! Argoud se rebiffa, protesta, s'indigna, tira le sabre et gâta complètement son affaire... « Bah! empoignez cet homme, » et en route pour Oléron! — l'île d'Oléron était la dernière étape de ceux qu'on expédiait à la Guyane. Une charrette attendait, avec sa botte de paille pour seuls coussins et capitons; sans lui permettre de

changer d'habit, on y jeta le général; les gendarmes lui passèrent les menottes; on partit...

Alors, commença un supplice d'ignominies et de souffrances. Au long de l'interminable chemin, dans les poudreuses traverses de l'Orléanais, de la Touraine, du Poitou et de la Saintonge, sous les brûlures d'un soleil estival, — rien pour la faim, ni pour la soif! Déporté politique, Argoud devait se nourrir à ses frais ; il n'avait pu se munir d'argent : ses gardiens furent obligés de lui donner leur pain. Lorsqu'on entrait dans un village, les habitans sortaient de leurs maisons; la vue de ce forçat couvert de broderies mettait les campagnards en liesse; ils huaient le vendeur d'orviétan : aux pays rabelaisiens, les humeurs de piot durent en conter de belles... Fouaillé par tant d'outrages, le soldat releva la tête : « A quoi bon vos gendarmes? écrivit-il au Premier Consul... Un ordre m'eût suffi : j'ai su commander; je sais obéir. » A défaut de raison, l'officier de l'an II avait enfin recouvré l'honneur...

Mais, à l'île d'Oléron, sa démence le reprit. Le détenu recevait, maintenant, quarante sous par jour, et cependant faisait des économies, car il avait en tête de grands projets. Un matin, il s'évada, traversa le Pertuis, et se fit débarquer à Rochefort : son superbe uniforme habillait encore sa minable personne. Aussitôt, la plus navrante des bouffonneries! Dans la rue, il avise deux sergens, les accoste et les apostrophe :

— Salut, mes braves! Dégustons-nous ensemble une bouteille de cognac?

Un général offrant à boire? Parbleu, ils acceptèrent. Argoud paya le fil-en-quatre, puis, l'ivresse opérant, confia ses grandioses desseins :... « Le Corse est un tyran! Aidez-moi à soulever la garnison de Rochefort! Nous marcherons sur Paris pour proclamer une Convention!... » Les autres s'ébahirent, mais, ce blagueur parti, le dénoncèrent...

A Saintes comme à Rochefort, ce fut alors un bel émoi bureaucratique. Préfet, commissaires, général, colonel prodiguèrent, très émus, des lettres compliquées ; on enferma le fauteur de révolte dans la forteresse d'Oléron, puis la frégate *Cybèle* l'emporta vers la Guyane, cette grande mangeuse de déportés... « Argoud, bavard dangereux ; éducation très négligée ; conduite à surveiller strictement, » disaient les instructions transmises au gouverneur. Mais Victor Hugues, ce gouverneur,

n'eut pas longtemps à exercer sa surveillance : une fois encore, Argoud disparut...

Il disparut si bien qu'aucune nouvelle du « bavard dangereux » n'arriva jamais en Europe. Vingt ans plus tard, sa fille, une religieuse, — ce polygame avait produit une religieuse! — écrivit au ministre d'alors pour obtenir des renseignemens. La réponse fut administrative : « Argoud? Inconnu!... » Les années s'écoulèrent. En 1840, un autre fils du déporté voulut avoir enfin le mot de cette énigme. La succession restait vacante; — quelle succession! — un notaire s'occupait de la chose; on fit donc des recherches... O surprise! Argoud, Argout ou Argoult était mort, à peine débarqué à Cayenne : ses os, s'ils existaient encore, se devaient trouver dans quelque cimetière : on les tenait à la disposition de la famille... Renseignée désormais, la famille n'alla pas les chercher.

Ainsi se termina, — destinée lamentable! — la vie de ce Brutus, premier espoir de Nicolas... Ignobles procédés, sévices infâmes! Si bas qu'il fût tombé, cet homme avait été soldat, et soldat intrépide! Ses états de service relatent six campagnes, des actions d'éclat, quatre blessures, et Saint-Just, ce connaisseur de la vaillance, l'avait jugé digne de commander à quatre mille braves. « Viens me voir, Argoud, lui écrivait Pichegru; je te confierai un poste digne de ton courage. » ... Pauvre « dur à cuire » de 93, acteur dans la grande épopée, général du pas de charge! Lui aussi avait entraîné les bataillons de Sambre-et-Meuse, — à cheval, en avant des baïonnettes croisées, agitant son chapeau piqué sur le bancal, hurlant le *Ça ira*, vociférant *la Marseillaise*, et d'un élan sublime « épouvantant les rois. » Ignare, grossier, brutal, rapineur, — oui, sans doute; mais comme ses pareils aimant d'un amour idolâtre une noble et sainte maîtresse : la Patrie en danger! Le pacte avec la mort ou avec la victoire, lui aussi Pierre Argoud l'avait conclu, — et pour prix de tant d'héroïsme la mise en réforme, la déportation, la fosse commune de Cayenne!... Ah! certes, Nicolas eût mieux fait de ne pas ravir à ce désespéré son dernier bonheur, le suicide, et d'abandonner à la Seine une épave de la vie!...

Mais vraiment son Brutus se nommait-il Argoud?

IX. — LA RÉCOMPENSE DE DONNADIEU

Donnadieu, cependant, était en passe de devenir un personnage. Guéri de ses billevesées jacobines, il servait à présent la police des Tuileries, empochait gentiment le denier du mouchard, racontait, expliquait, et se montrait garçon d'esprit. Bonaparte l'ayant désormais en estime, le jugea digne d'une récompense.

Un matin, à l'heure du rapport, Davout fit appeler son protégé : «... Cinq cents louis à gagner! Pas de refus, j'imagine? Bien. Vous allez partir pour l'armée de Hollande, et vous faire attacher à son état-major. A La Haye, vous déserterez. Un bâtiment vous conduira en Angleterre, et vous irez vous établir à Londres. Là, vous direz partout qu'outré de votre emprisonnement au Temple, et jacobin rallié au royalisme, vous offrez vos services à l'émigration. On vous présentera, sans doute, à Pichegru; il est accueillant, léger, assez naïf, et voudra vous mettre en rapport avec le frère du prétendant. Écoutez, observez, et renseignez-nous... Mission diplomatique! »

Mission diplomatique? — on nommait ainsi ce genre d'espionnage : accepté!... Davout avança quelques milliers de francs à son agent secret, et bientôt Donnadieu montait dans l'énorme et cahotante voiture des Messageries.

Il n'avait pu trouver en cette diligence toujours encombrée qu'une incommode place de « cabriolet. » L'automne était venu; la bise déjà soufflait frisquette, et abrités par une simple capote, les malfaisans cabriolets étaient ouverts à tous les rhumes. Au premier relais, cependant, un monsieur qui s'était chaudement installé dans la rotonde, en descendit, malade et maugréant : de mauvaises odeurs incommodaient ce délicat. Il vint s'asseoir près du voyageur, et une aimable causerie s'engagea. Le monsieur connaissait bien Paris, ses salons, ses cafés, ses théâtres; le faubourg Saint-Germain et la rue du Mont-Blanc; le civil et le militaire :

— Excusez mon indiscrétion! N'êtes-vous pas le chef d'escadron Donnadieu?

— En effet!... Et vous-même?

L'autre lui servit un nom, Durand, Dupont, ou Dufour; ses profession et qualités, notaire ou avocat, banquier ou riz-pain-

sel. Ami de Bernadotte, il avait souvent aperçu l'officier de dragons aux « assemblées » du général... Heureux d'être en rapport avec un citoyen du meilleur monde, flatté dans sa gloriole, Donnadieu se sentit en verve :

— Bernadotte! Un franc républicain, le suprême espoir de la France; mais trop honnête, hélas! Pourquoi donc, commandant en Bretagne une armée de quarante mille soldats, n'avait-il pas marché sur Paris? On l'eût acclamé, et Bonaparte se fût effondré dans la honte de son despotisme.

— Eh oui, pourquoi? Nous avons déploré comme vous les scrupules d'une trop vertueuse conscience...

En pareil voisinage, un homme à peine sorti des mains de Léopard aurait dû retenir sa langue, jouer le niais de Sologne, éprouver un invincible besoin de dormir; mais Donnadieu était encore novice : il bavarda. Son voyage s'acheva dans une charmante intimité; jasant et médisant, ils arrivèrent à la ville de La Haye, et soudain le monsieur s'éclipsa...

Donnadieu ne s'en mit pas en peine. Le pays lui plaisait : d'accortes Hollandaises, coiffées de casques d'or; de bons et gras Bataves, aux caves bien remplies; le schiedam, la pipe, et pas d'argousins de police : un paradis!... Donc, musant par les villes, il ne s'embarqua point pour l'Angleterre : son missionnaire diplomatique avait dupé Davout.

Mais, après quelques mois de paresseuse bombance, le fêtard se trouva sans argent. La pudeur n'étant pas sa vertu dominante, il osa écrire à Paris pour réclamer un nouvel acompte. A l'en croire, il n'avait point perdu son temps et, observateur consciencieux, connaissait les hommes et les choses de toute la Néerlande. Son portefeuille était bourré de notes sur des banquiers, des négocians, des industriels, des armateurs qui l'avaient reçu à leur table; Donnadieu les signalait et les dénonçait : reconnaissance de l'estomac.

La demande fut mal accueillie. Bonaparte croyait son émissaire installé à Londres : sa surprise tourna à l'indignation. D'ailleurs, il était trop tard pour partir. La paix d'Amiens venait d'être rompue; la lutte recommençait de « Carthage » et de « Rome, » de « l'infâme Albion, opprobre du genre humain » et du « féroce *Boney*, » bête apocalyptique; les frégates anglaises donnaient la chasse aux caboteurs français; de sinistres *men-of-war*, tout noirs de caronades, bloquaient ports et rivages; le

Chouan, le Barbet, le chevalier à brassard vert et le gars mainiau s'agitaient; des complots royalistes étaient signalés; George, le « jacobin blanc, » le terrible « Papa, » s'apprêtait, disait-on, à reprendre la brousse, — et ce Donnadieu de malheur qui n'avait pas voulu renseigner!

Consul à vie, maintenant, proclamé dictateur par un Sénat contrit et pardonné, Bonaparte commençait, alors, un voyage demeuré mémorable. L'habit vert de chasseur de la Garde, la redingote grise, le petit chapeau, devaient, lui semblait-il, être montrés dans les pays de Flandres, de Brabant, de Hainaut, ses bons départemens aux villes industrieuses. Il s'acheminait donc vers Bruxelles, dans l'apparat fastueux d'un César visitant son empire. Harangues, vivats, feux d'artifice, cantates, distributions de victuailles, soûleries de l'enthousiasme, tout allait à merveille : il était content...

Mais voici qu'à la sous-préfecture de Lille (1), un officier de gendarmerie, le lieutenant Meckenem, lui annonça une déplaisante nouvelle : on avait aperçu Donnadieu qui rôdait dans la rue Esquermoise. Cette rue Esquermoise, jadis la parure, l'orgueil, la Cannebière de la brumeuse cité, menait droit à la sous-préfecture. Et soudain, un soupçon traversa l'esprit de Bonaparte : acheté par l'Angleterre, le policier indigne s'était rendu à Lille pour l'assassiner... « Empoignez-moi ce misérable!... » Mais le misérable avait pris la fuite; on ne put le rattraper qu'à Flessingue pour lui passer les menottes, et lui apprendre les saints devoirs de son métier... Un espion qui ne renseigne pas vaut moins encore qu'une sentinelle s'endormant à son poste : ainsi pensa toujours Napoléon. Et puis, l'homme de la diligence, le séduisant monsieur, ami de Bernadotte, mouchardant un mouchard, avait raconté son voyage.

Transféré d'abord au château de Bellegarde, ensuite à Saint-Jean-de-Luz, l' « agent diplomatique » dut traverser la France en fâcheuse compagnie. On l'avait attaché à une chaîne de forçats et... « marche donc, coquin!... » sous les pluies de brumaire, par les chemins fangeux, les « cognes » le poussèrent de brigade en brigade. Donnadieu arriva ainsi, traînant la jambe et grelottant de fièvre, à Nîmes, sa ville natale. Il espérait la traverser inaperçu, échapper aux insolens lorgnons des citoyennes,

(1) Ce fut au cours de son voyage dans les départemens belges qu'un arrêté du Premier Consul transféra de Douai à Lille la préfecture du Nord.

merveilleuses du Mont Cavalier; mais quelqu'un l'avait attendu au passage. Le convoi des voleurs allait entrer dans la prison, son gîte pour la nuit, quand tout à coup une vieille femme s'élança, éplorée : c'était la pieuse dame huguenote, née Planchon, mère de Donnadieu... « Gabriel! mon Gabriel traité de la sorte! Atroce gouvernement!... » Mais lui, — on l'écoutait : — « Ne vous indignez pas, ma mère. Le Consul a été trompé. Son âme est équitable, et son cœur magnanime : il confondra bientôt mes calomniateurs. Moi, je suis résigné... » Le pardon d'un martyr!... L'officier de gendarmerie prit note d'une pareille repentance; puis au matin on se remit en route...

Voulant, toutefois, hâter la justice immanente, la bonne dame Donnadieu écrivit au ministre Berthier. Nous possédons sa lettre; elle est touchante en sa prière naïve, et fait honneur à la noble créature qui l'a rédigée : « Une mère infortunée, autant et plus qu'épouse malheureuse, ose jeter vers vous un cri de désespoir... Il me restait un fils pour toute fortune et toute consolation, et je l'ai vu conduit comme un criminel parmi les misérables que leur pays rejette de son sein!... Ah! pauvre femme, comment ne suis-je pas morte de honte et de douleur!... » Oui, pauvre femme; veuve d'un alcoolique et d'un suicidé, mère d'un enfant rivé à la brancade! Hélas! pourquoi subissait-elle d'aussi cruelles épreuves?... Mais ses pasteurs, les austères messieurs à robe d'avocat, sans doute lui expliquèrent l'inexplicable chose : les décrets du Très-Haut restent impénétrables; il veut des réprouvés puisqu'il veut des élus, et l'homme a tort, madame, de discuter la Providence... Fut-elle consolée? Nous ne le croyons pas.

Au surplus, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes; Malebranche avec Leibnitz, et après eux Pangloss, nous l'ont congrûment démontré... Des gendarmes et des menottes devaient donc être la récompense de Donnadieu.

ÉPILOGUE

Raconter en détail ce que devinrent les personnages apparus, un instant, au cours de ce récit serait sortir de notre sujet. Le roman de leur destinée se prolongea longtemps encore, rempli de pittoresques aventures, de faits bizarres et surprenans; mais notre tâche est achevée. Disons, toutefois, en quelques mots

comment, heureuse ou malheureuse, s'accomplit cette destinée, œuvre fatale de nos passions.

Donnadieu continua de mener son existence de « Donne au diable, » sa vie d'extravagance, voire d'insanités. A Saint-Jean-de-Luz pourtant, cette irréductible cervelle avait semblé réduite; sa superbe s'était humiliée devant Napoléon, empereur; il avait crié grâce et supplié : « Sire, je fus malheureux!... L'existence pour moi serait une prolongation d'agonie, si les généreuses vertus de votre grand cœur ne s'étendent sur ma tête... Je réclame votre munificence, et j'en suis digne... Ah! si vous pouviez lire au fond de mon âme! Mais privé de ce bonheur, je me jette à vos pieds pour implorer deux fois la vie. » En termes moins pompeux, il demandait qu'on lui rendît son grade, et qu'on payât ses dettes. L'Empereur et Roi se laissa fléchir; il restitua l'épaulette, solda les créanciers, puis envoya au loin le dragon repentant sabrer le Napolitain, le Prussien, le Russe, l'Autrichien, l'Espagnol et l'Anglais; en fit un colonel, un général, même un baron de l'Empire. Au reste, c'était justice, car Donnadieu, le risque-tout, avait brillamment guerroyé. Il eut cependant à subir quelques nouveaux ennuis. Des éplucheurs de comptes découvrirent qu'étant colonel, monsieur le baron avait opéré divers emprunts forcés dans la caisse de son régiment. Napoléon n'aimait pas ce genre d'espièglerie : le prévaricateur fut derechef mis en réforme...

Au retour des Bourbons, la victime de l'Ogre de Corse reçut de nombreux témoignages de la faveur royale : vicomté, cordon rouge, plaque fleurdelisée de la Légion d'honneur, écharpe de lieutenant général. Sa vie, dès lors, appartient à l'histoire, et à la plus mauvaise, de la Restauration. On en connaît les actes de frénésie... Commandant à Grenoble, Donnadieu massacre, féroce et forcené, de naïfs paysans dauphinois, même des gamins de quinze ans, coupables d'avoir crié : « Vive Napoléon II! » — le fils de l'Homme, de l'homme de Sainte-Hélène... Élu député par les admirateurs des Trestaillons, l'enfant du tonnelier nîmois va siéger à la Chambre, à côté de ces gentilshommes, fauteurs de Terreur blanche, et qui furent les Couthon, les Barère, les Saint-Just des fleurs de lis ensanglantées... Vicomte et commandeur de Saint-Louis, l'assommeur de grisette assaille à poings fermés, en pleine rue, un vieillard, un ministre, le duc de Richelieu, qu'il a jugé trop libéral. Il est devenu l'homme de

toutes les violences, l'espoir de toutes les réactions; Charles X en raffole : encore un peu de temps, et Donnadieu sera promu peut-être maréchal de France...

Mais après les « Glorieuses, » décadence complète ! Le ministre Gérard met à la retraite ce fusilleur d'enfans, et Donnadieu ne respire plus que haine et que fureur. L'époque est aux pamphlets; il se fait pamphlétaire. Méchant trousseur de phrases, il outrage tant et tant Égalité second, l'ignoble escamoteur de couronne, le mandrin, le tartufe à tête de poire, — cette grande et noble figure de roi : Louis-Philippe, — qu'un jury d'honnêtes gens condamne cet insulteur à deux ans de prison (1). Ce fut la dernière aventure d'une existence si bien remplie. Gabriel, vicomte Donnadieu, lieutenant général, grand officier de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis, mourut en 1849, plein d'années, sinon de gloire, ayant toujours ignoré le bien, mais inconscient aussi du mal qu'il avait pu commettre... Au demeurant, un impulsif, fils de suicidé.

Fournier sortit du Temple, pour être interné à Sarlat, son pays natal. Il y vécut trois ans, sous l'œil des préfets, des commissaires et des gendarmes, s'irritant, se désespérant. A la fin, l'Empereur leva les arrêts et lui rendit son grade. « Dans votre affaire, je veux un baptême de sang ! » lui dit alors Napoléon. L' « affaire, » c'était le *dispetto* à l'italienne, ce geste injurieux, incongru, dont l'homme aux hanches sculpturales avait gratifié Bonaparte (2). Le sang qu'on lui demandait, il le prodigua. Colonel, général de brigade, puis de division, mais toujours cavalier battant l'estrade ou fonçant sur les baïonnettes, il chargea à Eylau, Friedland, Lugo, Smolensk, Borodino, la Bérésina, Lutzen, Bautzen, Dresde, Leipsick. La souillure étant bien lavée, Napoléon créa Fournier commandant de sa Légion d'honneur et comte de son Empire. Cependant, en décembre 1813, il le destitua. Pourquoi ? Acte d'indiscipline, révolte contre un maître qu'abandonnaient le bonheur et la gloire ?... Le motif d'une pareille rigueur est resté un mystère...

Avec la Royauté, l'ex-jacobin, comte de l'Empire, se fit roya-

(1) Deux ans de prison, 5000 francs d'amende et interdiction des droits civils ! Audience de la Cour d'assises du 24 juillet 1837 : procès de *la Quotidienne*. — *Gazette des Tribunaux*, n° 3705.

(2) Voyez la *Revue* du 1er juin 1908.

liste : il avait à se plaindre de Napoléon, et ses rancœurs furent tenaces. Autant que Donnadieu, Fournier se posa donc en champion des ultra-réacteurs; mais du moins, aucune éclaboussure de sang ne macula son blason plébéien. Pécheur impénitent, opiniâtre amoureux, il n'avait guère amendé sa vie. Malgré l'approche de la vieillesse, l'« enfant chéri des dames » demeurait séduisant libertin, hussardant les ménages, « fort bien avec les femmes; mal avec les maris. » Il avait à peu près oublié sa caressante espionne, Mme Hamelin, vieillie d'ailleurs et très consolée; à maîtresse perdue, quinze ou vingt remplaçantes : le « premier polisson de France » s'était vu pardonné gaîment. Fortunée, en retour, ne gardait pas rancune à ce volage, car Savary avec Montrond, pour ne citer que les plus connus, suffisaient à son cœur... Et puis, autres temps, autre manière d'aimer! La femme de 1820 était rêveuse et façonnière; Elvire donnait ses rendez-vous sur un lac plutôt qu'en son alcôve; elle chantait, au lieu d'agir; son âme était pudique, et sa robe taillée par des couturières à principes; mais le diable n'y perdait rien; son don Juan non plus. Toujours charmé et toujours charmeur, François comte Fournier-Sarlovèse mourut, en 1827, à l'heure où les conquêtes lui allaient devenir difficiles : un heureux d'ici-bas!... Son nom est resté légendaire. Soldat superbe, à une époque pourtant féconde en grands soldats, le hussard de Friedland et de Lugo a bien mérité de la France. Sans doute, les Murat, les Bessières, les Montbrun, les Lassalle, entraîneurs d'escadrons qui forçaient la victoire, ont laissé dans le peuple un plus long souvenir; mais moins fameux peut-être, Fournier aussi occupe une large place dans les capiteuses fumées de la gloire.

Le général Delmas fut mis en surveillance, durant onze années, à Porrentruy, pays du boucher Weter dont il avait, croyait-il, épousé la fille. Là, resté franc luron, le « Sauvage » ne changea rien à sa vie coutumière : ardent chasseur, buveur inassouvi, lutinant la bourgeoise avec la servante, jacobin jusque dans les moelles, critiquant le pouvoir, persiflant la soutane; effroi des commissaires, scandale de son curé...

Mais, à l'heure des revers, quand l'immense édifice impérial, branlant de toutes parts, commença de crouler, le vainqueur de Magnano oublia ses griefs, secoua sa torpeur, offrit son épée. « La patrie en danger! » Et Delmas, à la tête d'une divi-

sion partit pour la campagne de Saxe. Vêtu de son vieil uniforme à « système, » la queue de rat sur la nuque, le bancal au côté, ce revenant de la Révolution apparut, excitant le rire des états-majors à la mode. Mais, bah ! des pommadins, fainéans ayant besoin de cartouches pour se ruer sur l'ennemi ! « En avant, les conscrits de 1813, et à la baïonnette ! » comme en l'an II. L'officier de 93, le général de Sambre-et-Meuse, revivait ses jours d'autrefois ; allant au feu, hirsute et moustachu ; bon enfant et folâtre ; dominant de sa taille énorme ses régimens de frêles clampins. A Bautzen, un biscaïen fait sauter son chapeau : « Va donc voir si ma tête n'est pas restée dedans, » dit-il, blaguant la mort, à son aide de camp effrayé. Mais la mort est une compagnonne qui ne se laisse pas ainsi railler : Delmas tomba bientôt, les hanches fracassées, dans l'épouvantable carnage de Leipsick, la tuerie des nations...

Les Français battant en retraite, on porta le blessé dans une ambulance des alliés vainqueurs. Bernadotte, jadis son émule en jacobinisme, vint lui faire visite. L'ancien sergent « Belle-Jambe » était, à présent, Son Altesse royale Monseigneur Charles-Jean, prince héritier de Suède; il exécrait Napoléon, n'écoutait que sa haine et osait conduire ses soldats au dépeçage de son pays. L'entrevue de l'Altesse et du camarade fut donc douloureuse. Compagnons jadis de bivouac, ils se tutoyèrent. Mais alors, le « Gascon, » — un sobriquet de Bernadotte, — tenta d'offrir une gasconnade : « Tu es mon ami; viens servir sous mes ordres. » — « Sous tes ordres? Contre ma patrie? Jamais!... Je ne sais pas trahir, moi !... » Hélas! combien d'autres, en ce lamentable effondrement de l'Empire, maréchaux ou grands dignitaires, sénateurs, conseillers d'État, préfets, voulurent se montrer plus savans!... Ainsi mourut l'intraitable jacobin, le Sauvage aux agrestes manières, l'indompté, l'indomptable Antoine-Guillaume Delmas, premier général d'avant-garde de la République : ce fut un grand soldat, un grand Français, un grand honnête homme.

Coupable d'avoir connu et même hébergé Donnadieu, Sergent-Marceau fut enfermé au Temple. On ne l'y garda point trop longtemps, mais il reçut l'ordre d'avoir à vider Paris. Adieu donc la pension bourgeoise de la rue du Sentier, les réceptions mondaines d'Émira, la belle philosophe, ses goûters holbachiens où

tribuns et feuillistes brocardaient la Calotte, dissertaient sur le Grand Peut-être ! Fermée, à jamais fermée, cette académie mal pensante ! En quels lieux discourir, maintenant ; où porter avec soi les dieux de la patrie ?... La France n'étant plus la Rome des Fabricius, Sergent, chercheur des vertus antiques, s'imagina de les aller quérir parmi les branlantes colonnes, les temples effondrés et les cirques moussus de la vieille Italie. Il ne les put trouver ; l' « hôtellerie des douleurs » était alors une joyeuse auberge où s'ébattaient la danseuse et le scaramouche : les jours des Mazzini, ces fils du désespoir, ne s'étaient pas encore levés. A Venise, pourtant, le charme fascinateur que dégage cette enchanteresse retint longtemps en la cité des rêves un artiste épris d'idéal. Il y put voir, administrant la Vénétie, un de ses dénonciateurs, l'avantageux Menou, porter allégrement le poids de ses trois cent mille francs de dettes, étaler dans la ville des doges un luxe de Grand Turc, et se fondre d'amour pour une moqueuse et cruelle divette. Ingénu Sidi Abdallah : se rendre ridicule, même au pays des carnavals !...

« Ah ! l'exil est impie ! » a crié le poète, et cependant, ô poète, il est parfois utile, lorsqu'il oblige à travailler... Renonçant désormais à ses manies politiquantes, le graveur reprit son burin, recouvra du talent, et critique d'art, publia d'intéressans ouvrages. Inférieur à Moreau, Boilly et Debucourt, il les eût égalés peut-être, si la rage ne l'avait mordu de jouer les Aristide quand il n'était qu'un Momoro... Sergent mourut à Nice, en 1847, vieillard de quatre-vingt-seize ans, bel âge assurément pour un martyr.

L'informateur La Chevardière reçut la récompense de ses révélations : Bonaparte le promut d'emblée au consulat général de Hambourg. Cette scandaleuse nomination fit grimacer MM. de la carrière qui trouvaient peu décoratif l'ancien porteur de carmagnole. Ils l'avaient mal jugé. Le citoyen à l'habit gris perle se montra diplomate de rare élégance, mais en revanche de fort vulgaire moralité. A peine installé à son poste, La Chevardière ne songea plus qu'à s'enrichir. Il se mêla d'affaires véreuses, se compromit en de louches tripotages, et finalement dut être destitué. Sorti de la pénombre, ce délateur rentra dans la nuit... Espion imparfait, médiocre dans son art, il n'a pas mérité le haut renom d'un Méhée de La Touche ou d'un Mont-

gaillard, ces maîtres incontestés en la science de bien trahir. L'historien l'ignore, et seuls les curieux de vilenies humaines le regardent et passent.

Coin-Clément et Anselme Truck subirent sept années d'emprisonnement, puis un jour de Saint-Napoléon, l'Empereur et Roi daigna les gracier. Moins chanceux, cependant, que l'ami Donnadieu, n'étant généraux ni barons, le Tondu et le mirliflore ressentaient de cuisans chagrins, quand, par bonheur pour eux, Louis le Bien-Aimé rentra parmi les siens... « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?... » La curée des places et pensions commençait; les deux compères de Nicolas réclamèrent donc des pensions et des places. Ils firent valoir la foi toute royaliste de leur jacobinisme, et prétendirent, non sans raison peut-être, avoir servi de modèle à George Cadoudal. Mais les grands assassins de l'an XII étaient mieux patronnés; on s'occupa d'abord de ces gentilshommes, et les deux croquans, petits scélérats de l'an X, furent obligés de prendre patience. Enfin, on les rémunéra; la munificence de Louis XVIII leur daigna octroyer une somme de cinq cents francs : ces Bourbons sont demeurés fameux par le sans-gêne de leur gratitude. Si royalement traités, le Tondu grisonnant et le muscadin fourbu connurent-ils encore d'heureux soirs chez le fricasseur à quarante sous et l'accueillante demoiselle? Nous ne savons... Au surplus, deux ingrats! Leurs dossiers ne contiennent aucun dithyrambe de reconnaissance.

Entré dans la vie sous une maligne étoile, — « l'astre injurieux » de nos classiques, — Marius Bernard, le grenadier poète, éprouva toutes les rigueurs du sort. On l'interna dans l'île d'Oléron, loin du café Voltaire, des guéridons et des rogommes d'une tabagie trop aimée. C'était, au demeurant, un brave homme, plus naïf que mauvais, un poursuivant de la chimère qu'il atteignait souvent au fond de la bouteille. Ivrogne, le pauvre hère, mais d'une ivresse consolatrice! Soumis à ses surveillans, bien noté, ayant pris, un jour, le fusil pour repousser l'Anglais, Marius se comporta en détenu modèle. Aussi, le duc de Rovigo, ministre de la Police, s'efforça-t-il de le faire élargir. Il proposa la grâce d'un homme que trouaient cinq blessures; Napoléon fut inexorable : un Donnadieu lui suffisait. Perdant alors toute

espérance, rongé par la phtisie, courbant sous la douleur sa taille de minable colosse, le soldat de Novi se dégrada lamentablement. Il fréquenta les cabarets, devint la proie des ruffians et des filles, abrégeant à plaisir une vie qu'avait abandonnée l'honneur...

Au retour des Bourbons, usé, caduc, tête chenue, Bernard demanda à reprendre l'épée. Son ambition était modeste : capitaine depuis plus de vingt ans, il se résignait à rester capitaine. Par ces jours d'éhontées quémanderies, alors que chaque émigré prétendait devenir au moins colonel, l'humble requête parut acceptable. Marius allait donc endosser l'uniforme blanc, quand soudain le ministre du Roi éprouva un scrupule... Impossible ! Ce vieux avait mauvaise tournure !... Et le vieux ne fut pas nommé. Comment, dès lors, vécut le camarade et le complice du lieutenant général, cordon rouge, vicomte Donnadieu ? on le devine : des jours sans pain, et des nuits enfiévrées. Enfin, la mort compatissante le délivra de son atroce misère, et Bernard put savoir si la tombe ouvre un paradis où les dieux festoient les poètes... Demeure en ton obscurité, pauvre Grand Marius, toi qu'une méchante fée a poursuivi de ses maléfices ; soldat resté sans récompenses, auteur ignoré du libraire, homme cependant des plus fières audaces, sauveur d'une arrière-garde en déroute, et inventeur d'un vers de quatorze pieds !

Et Péretti, que devint-il ?... Selon toute apparence, l'ennemi de Buonaparte entra dans sa police. Les émolumens du mouchard, la gratte et les petits profits, lui permirent sans doute de solder sa logeuse ; peut-être même locataire important, le Brutus juché sous les toits descendit au premier étage de son hospitalier pouillis... Fortune tant convoitée, insaisissable Fortune, il t'avait donc enfin conquise !

Telle fut la destinée des divers personnages qui jouèrent un rôle dans la « Mystérieuse Affaire Donnadieu. »

*
* *

Cette affaire Donnadieu fut, malgré son mystère, une comédie d'intrigue, bizarre et compliquée, plutôt qu'un drame à situations poignantes. Toutefois, les tragédies abondent, au temps du Consulat, ensanglantées souvent, toujours ténébreuses,

où s'agitent d'étonnans personnages, royalistes et jacobins; des Saint-Réjant ou des Aréna. Mais un être de légende, figure à la fois farouche et joviale, superbe et grimaçante, domine tous ces hommes de complots, de scélératesse et d'assassinat : le meunier de Kerléano, George Cadoudal. Nous essaierons, en de nouveaux récits, de montrer le Chouan formidable, à Paris, au milieu de ses chevaliers de la brande, et de mettre « M. Larive, » « Gédéon, » le « Papa, » aux prises avec le Grand Consul, ses délateurs et ses policiers. La Conspiration de l'an XII sera donc notre prochain sujet d'étude.

Les aventures de pareils compagnons, — un Fournier, un Donnadieu, un George Cadoudal, — doivent être contées, pensons-nous, d'après les procédés qu'emploie notre roman moderne : l'observation des caractères, la peinture des mœurs, et la description des milieux sociaux; la couleur locale et son pittoresque, le mouvement et la mise en scène. Le narrateur a l'obligation de faire œuvre de psychologie... Mais l'âme d'une génération absorbée dans la mort est assez difficile à comprendre. Nos pères ne sont pas tout entiers passés en nous, et l'ancêtre de 1802, aimant ou détestant, est autre que l'enfant de son fils, notre contemporain. Son étrange conception d'une société qu'il estima possible : — l'union sexuelle sans le mariage; « l'amie » tenant lieu d'épouse; l'amour n'engendrant pas le devoir familial; l'absolutisme valant mieux que la liberté; la victoire absolvant la conquête, et l'humanité n'ayant aucun besoin d'un dieu, — effarouche, aujourd'hui, nos préjugés, révolte nos croyances. Son langage même a changé; il a vieilli : la grandiloquence de sa rhétorique ou les mièvreries de ses badinages nous étonnent et nous font sourire. Rien ne reste plus de cet homme, — rien qu'une poussière de tombeau.

Mais les documens d'archives, les Mémoires et les journaux, le roman et le théâtre sont là pour nous renseigner. Les uns relatent des faits ; les autres dévoilent des âmes. Or, ceci nous fait comprendre cela, car la raison d'un acte s'explique par la mentalité de son auteur...

L'Histoire, psychologie du passé, devrait interroger davantage ces manieurs de l'âme humaine, le romancier et le dramaturge. Toute société se reflète en sa littérature, miroir fidèle de ses beautés et de ses laideurs... L'Hermione, la Roxane, l'Ériphile d'un Racine, ces furies de l'amour, sont les contempo-

raines des Brinvilliers et des Montespan, dévergondées comme elles, comme elles meurtrières... Si Rousseau, produisant sa Julie, n'a pas entendu les huées, c'est qu'alors duchesses et présidentes envièrent le bonheur d'une fille de la noblesse osant s'abandonner à un « doux ami, » croquant de la roture. *La Nouvelle Héloïse*, applaudie, acclamée, nous montre l'état d'âme d'un vieux monde qui va finir; elle est la messagère annonçant l'approche d'une révolution... Le succès d'enthousiasme obtenu, plus tard, par cette mystique et perverse *Valérie* nous apprend ce qu'était la femme aux temps des « cœurs sensibles » et des rêveuses mélancolies : une créature d'égoïsme et d'impudeur, sans autre idéal que sa vanité. Pourtant, la *Valérie* fut trouvée adorable; l'effrontée confession devint un catéchisme enseignant la décence; cette trop aimable Mme de Krüdener se trouva soudain professeur de vertu; même un tsar de toutes les Russies lui voulut confier l'éducation de sa conscience!... Oui, la moralité d'une époque apparaît dans l'œuvre de ses écrivains, et cette moralité n'est pas toujours de la morale. Aussi, des actes passionnels qu'un philosophe jugeant en l'absolu de son éthique peut déclarer coupables, le romancier et le dramaturge dépeignant une société, nous les font absoudre. Vérité dans un temps, erreur dans un autre, ce qu'on appelle « vertu » n'est, après tout, qu'une convention.

Ayant donc observé, nous avons cherché à décrire. Explorant le passé, interrogeant la tombe, nous avons tenté d'y découvrir des hommes, de les rendre, un instant, à leurs croyances, leurs préjugés, leurs travers d'esprit, leurs habitudes, leur parler même ; de montrer une âme et une chair obéissant aux lois de la chair et de l'âme; d'interpréter la créature humaine, et de faire passer dans la mort les palpitations de la vie. Entreprise périlleuse où sans doute a échoué notre insuffisance!... Et cependant, nous avons cru voir, fantôme hantant notre labeur, l'aïeul apparaître à nos yeux, l'entendre converser en sa langue pompeuse ou triviale, et nous expliquer la raison de ses actes par l'exposé de ses passions.

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

LES CHANSONS DE GESTE

D'APRÈS M. JOSEPH BÉDIER (1)

I

La vieille épopée française du moyen âge devra aux livres de M. Joseph Bédier la grâce d'une jeunesse nouvelle. On trouve dans les deux volumes qu'il a fait paraître au cours de l'année dernière, et dont les lecteurs de la *Revue* connaissent quelques chapitres (2), le dessin d'une explication très originale des chansons de geste. L'auteur n'a cependant formulé aucune théorie : il s'est contenté, après de minutieuses études, de proposer des faits aussi nombreux et aussi probans que possible ; il n'a pas encore conclu, un peu par coquetterie, beaucoup par honnêteté. Mais la critique, elle, n'avait pas les mêmes raisons d'attendre. En tous pays où les études médiévales sont honorées, elle s'est tout de suite intéressée à la solution nouvelle donnée par M. Bédier à un problème qui touche en même temps l'histoire littéraire et l'histoire des mœurs. « Un souffle d'air frais, écrit avec enthousiasme un philologue étranger, passe sur les antiques broussailles des chansons de geste (3), » et, de son côté, le *Journal des Savans* (4) déclare que les *Recherches sur la formation des légendes épiques* sont « d'une originalité exquise. » Les livres de M. J. Bédier méritent cette attention et ces éloges : ils représentent un effort personnel et vigoureux pour mieux comprendre le passé, une belle œuvre de science exacte et parfois de poésie.

(1) *Les Légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste*, par M. Joseph Bédier, professeur au Collège de France, 2 vol. ; H. Champion.

(2) Voyez, dans la *Revue* des 15 mars et 1er avril 1907, *les Légendes de Girard de Roussillon*, par M. J. Bédier.

(3) *Litteraturblatt für germanische und romanische Philologie*, 1908, n° 6, art. de M. Ph. Aug. Becker.

(4) Mars 1909 (article de M. J. Flach).

Celui qui aurait prédit à Gaston Paris, il y a une dizaine d'années, que son disciple et son successeur au Collège de France ébranlerait, avec autant de respect que de force, le vénérable édifice des théories sur l'épopée française, lui aurait causé un étonnement profond. Le grand historien n'aurait pas repoussé dès l'abord cette hypothèse hardie, car il savait les possibilités indéfinies des travaux critiques, et, mieux que personne, il connaissait tout ce qu'on pouvait espérer d'un chercheur et d'un écrivain tel que M. Bédier. Mais il aurait accueilli la prophétie avec quelque scepticisme. Les théories de l'épopée française étaient en effet solidement établies et généralement acceptées. L'épopée, disait-on, a été toute spontanée à ses origines ; elle est sortie des événemens ; elle a traduit les sentimens de générations naturellement héroïques. Quel a été le caractère des chants primitifs ? Ont-ils été lyriques ou épiques ? On en disputait. Mais on se réconciliait aussitôt pour affirmer qu'ils avaient existé dès le VIIIe siècle. Le Français, qui depuis a pris sa revanche, avait alors la tête si facilement épique que la réalité présente devenait elle-même matière d'épopée. Aventures, combats, exploits héroïques, voilà ce que les aèdes chantaient sous l'influence de l'histoire, conférant aux faits leur signification idéale, immortalisant les impressions d'un peuple entier. Toute la vie des guerriers, écrivait Gaston Paris qui a exposé cette thèse avec précision et magnificence, était enveloppée de poésie vivante ; ils se sentaient eux-mêmes des personnages épiques ; ils entendaient d'avance, « au milieu des coups de lance et d'épée, la chanson glorieuse ou insultante que l'on ferait sur eux. » Où est née l'épopée de Roland, celle de Raoul, celle de Girard ? Sur le champ de bataille. En ce temps-là, ceux qui se livraient aux combats savaient aussi composer des chansons. « Préparée depuis Chlodovech, commençant vraiment avec Charles Martel, à son apogée sous Charlemagne, renouvelée puissamment sous Charles le Chauve et ses premiers successeurs, la fermentation épique, si l'on peut dire, d'où devait sortir l'épopée s'arrête au moment où la nation est définitivement constituée et a revêtu pour plusieurs siècles la forme féodale. Avec l'avènement de la troisième race, la période de production épique spontanée est close. » Ainsi, depuis la date fatidique de 987, il n'y a plus eu d'épopée. Mais, par un malheur insigne, de la grande époque de floraison légendaire, il ne reste absolument rien. Nous avons des textes qui sont de

simples arrangemens, composés presque toujours au XIIe ou au XIIIe siècle. Un destin jaloux a voulu que les trésors poétiques des origines fussent éternellement mystérieux. Les chansons qui nous sont parvenues sont des remaniemens tardifs, des survivances. Lorsque parut la plus ancienne, la plus illustre de nos légendes, la *Chanson de Roland*, il y avait cent ans déjà que la véritable épopée avait péri.

Telle est la théorie qui a cours depuis un demi-siècle et qui, malgré les difficultés qu'elle pouvait soulever, était acceptée par tous, faute d'une autre qui fût plus satisfaisante. M. Joseph Bédier la proposait lui-même dans un article ancien de la *Revue des Deux Mondes* (1) qu'il juge désormais, avec une modestie malicieuse, un peu lyrique et déclamatoire. C'est qu'aujourd'hui il a revisé personnellement les idées qu'il avait reçues jadis toutes formées ; il a, durant six années, poursuivi sévèrement cette étude ; et il est désabusé. Il ne croit plus qu'il y ait eu dès le VIIIe siècle des chants épiques spontanés ; il ne croit plus que les poèmes aient raconté sur l'heure des événemens authentiques ; il ne croit plus que les manuscrits du XIIe siècle aient été rédigés, alors que l'épopée était morte, pour des auditoires d'élite et des Mécènes désœuvrés. Des faits nouveaux qu'il a recueillis sans les chercher et vérifiés impartialement, il voit surgir une explication toute différente. Pour lui, les chansons de geste ont été composées après les événemens qu'elles sont censées raconter ; elles n'ont presque rien d'historique ; elles ont été créées au plus tôt au XIe siècle par des poètes et par des moines pour célébrer les héros de sanctuaires illustres, pour divertir le public des marchés et des foires, pour édifier et convaincre ces foules bigarrées de pèlerins qui, durant le moyen âge, cheminaient sur les grandes routes venant du Nord et allaient de stations pieuses en stations pieuses jusqu'aux villes sacrées de Rome et de Compostelle.

C'est là une sorte de révolution historique qui ne sera pas acceptée sans de retentissantes discussions. Déjà les revues spéciales examinent les faits allégués par M. J. Bédier et on peut prévoir de grandes batailles d'érudits. Pour se permettre d'y participer, il faudrait être un érudit soi-même, posséder une compétence de romaniste, entrer aussi dans des détails dont le public par humilité et par goût préfère ne pas trop se mêler.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1894, *La Société des anciens textes français*.

Mais ce n'est pas manquer de la réserve convenable aux profanes que de s'enquérir des résultats obtenus par les savans et d'en dire son impression. Les investigations des philologues perdraient quelque chose de leur prix si elles devaient rester indéfiniment le secret des initiés, et si la foule des lecteurs étrangère aux procédés d'une science hermétique ne devait au moins de temps en temps recueillir des conclusions. Les pages qui suivent n'ont d'autre objet que de faire connaître des travaux d'histoire littéraire qui intéressent l'Europe lettrée, et quand déjà la découverte de M. Joseph Bédier est étudiée à Rome, à Vienne et à Berlin, elles tendent simplement à nous renseigner d'une manière plus complète.

II

Il faut voir M. J. Bédier à l'œuvre et le suivre dans sa recherche. La méthode ici se confond avec l'invention. M. J. Bédier d'ailleurs nous invite lui-même à refaire en sa compagnie le chemin qu'il a parcouru. Ce n'est point par le raisonnement, c'est par l'expérience qu'il entend nous persuader. Nul homme n'est moins dogmatique, et l'on peut l'en croire quand il dit qu'il n'a pas eu d'idée préconçue. Mais il n'est personne non plus qui, devant une vérité nouvelle, soit mieux disposé à lui faire accueil, si elle lui paraît s'imposer. Il y a en lui un savoureux mélange de réserve et d'audace, de simplicité et d'enthousiasme, de rigueur critique et de délicatesse intellectuelle. On risque de le méconnaître si l'on ne se souvient qu'il est l'auteur d'un savant ouvrage sur les *Fabliaux* et qu'il a composé aussi, à l'aide des romans anciens, un texte poétique de la légende de *Tristan et Yseult*. C'est dire tout ce qu'il a pu mettre de sévérité, d'intelligence et de goût dans ses études sur les légendes épiques. Lorsqu'il les a entreprises, il y a plusieurs années, il ne soupçonnait guère où elles devaient le conduire. Il lisait alors en grammairien les chansons qui composent le cycle de Guillaume d'Orange. Il songeait à éditer l'une d'elles, et, comme il avait pris plaisir à cette lecture, il projetait de consacrer à ce sujet une année de son cours au Collège de France. Mais il lui fallait auparavant faire une recension méthodique des textes, examiner les diverses chansons du cycle, rechercher quels sont les personnages et les événemens auxquels il est fait allusion. Ces études étaient toutes

nouvelles pour lui. Il les entreprenait d'un esprit libre et ardent : elles lui réservaient bien des surprises.

C'est un guerrier très merveilleux que Guillaume d'Orange, l'un des sept fils d'Aymeri de Narbonne et le héros d'un des plus riches cycles épiques du moyen âge. Vingt-quatre poèmes célèbrent les exploits de sa famille et les siens, mais comme il n'est pas homme à rester au second plan, sur ce nombre huit lui sont personnellement consacrés. Dès son départ de la ville paternelle, Guillaume tout jeune bataille contre les Sarrasins. Armé chevalier par Charlemagne lui-même, il reçoit bientôt de ses mains l'épée illustre entre toutes, Joyeuse, l'épée des rois de France. C'est que l'Empereur vieilli pressent l'indignité de son fils et la loyauté du jeune chevalier : il laisse sa couronne à Louis et son épée à Guillaume. Toute la vie du fidèle serviteur sera vouée à la défense de son souverain et de la chrétienté. Charlemagne disparu, c'est Guillaume qui prend Louis sous sa protection, combat les barons révoltés, raffermit en tous lieux sa puissance. Mais le Roi est ingrat et il oublie son défenseur dans la distribution de ses fiefs. Alors Guillaume irrité veut quitter la cour. Il se souvient que, revenant un jour du pèlerinage de Saint-Gilles, il a vu la contrée toute couverte de païens ; et il demande à son roi la permission d'aller conquérir sur les infidèles le fief d'Orange. Il part donc de Paris avec ses compagnons, la fleur de la baronie de France, il traverse le Berry et l'Auvergne, il entre à Nîmes, puis à Orange. Quels furent pendant des années ses prouesses dans la région, les poèmes le disent, et font voir le héros combattant pour son roi partout et jusque dans Rome. Enfin devenu vieux, chargé de gloire, il se retire au monastère d'Aniane et un peu après à l'ermitage du Désert. Son œuvre n'est pas finie cependant. A l'appel de Louis, il sait retrouver son cheval et ses armes, et vaincre encore ses ennemis. Mais quand il revient, c'est pour toujours : il dépose son bouclier en *ex voto* sur l'autel de Saint-Julien de Brioude, et achève si saintement sa vie que l'Église l'a placé parmi les élus.

Comme les poètes, les moines ont gardé le souvenir d'un si pieux personnage. L'ermitage où Guillaume se retira se trouve très exactement situé comme les chansons le disent. Saint-Guilhem-du-Désert est aujourd'hui un village entre Montpellier et Lodève, à quelques kilomètres d'Aniane. Dans l'église, dont les assises datent de l'époque carolingienne, on montrait jadis

le tombeau du saint, et l'on vénère encore quelques reliques. De ce qui fut l'ermitage, la « maison » du héros, il ne reste rien. Mais l'église paroissiale est environnée des ruines d'une abbaye, et l'on sait que, du IXe au XVIIIe siècle il y eut dans la région des Bénédictins. Deux monastères très anciens et voisins, celui d'Aniane, fondé par saint Benoît, le réformateur de l'ordre, et celui de Gellone ou de Saint-Guilhem, fondé par Guillaume, tous deux riches en documens, nous ont laissé des renseignemens curieux sur la personne du guerrier devenu moine que célèbrent les poèmes épiques. L'auteur de la *Vie de saint Benoît* (1) raconte qu'un personnage illustre entre tous à la cour de l'Empereur, le comte Guillaume, s'attacha à saint Benoît d'une amitié si forte que, prenant en mépris les dignités mondaines, il choisit son ami pour le guider dans la route salutaire qui le conduirait au Christ. Revêtu de riches vêtemens, il vint rejoindre le vénérable Benoît, il fit tondre aussitôt sa chevelure, et le jour des apôtres Pierre et Paul, dépouillant ses habits tissés d'or, il prit avec joie la vêture des serviteurs du Christ. Or, ajoute le chroniqueur, à quatre milles environ du monastère habité par le bienheureux Benoît, s'étend une vallée nommée Gellone, et tellement séparée du monde, que celui qui l'habite, s'il aime la solitude, n'a rien à souhaiter. C'est là que le nouveau venu fit construire sa *cella;* il y planta des vignes, disposa des jardins peuplés d'arbres très variés, et s'y abandonna au Christ, sans plus garder aucun vestige de sa grandeur mondaine. La *Vie de saint Guillaume*, composée au XIIe siècle par les moines de Gellone, contient un récit différent par le détail, mais analogue pour l'ensemble (2). Elle rapporte en outre quelque chose des exploits accomplis par le héros. Le chroniqueur n'a pas voulu se contenter de la vie de Guillaume sous le froc; il parle des

(1) La *Vie de saint Benoît d'Aniane* a été composée en 823 par un de ses disciples Ardon. Le passage relatif à Guillaume a été, comme le fait remarquer M. Bédier, ajouté plus tard, probablement au XIe siècle, à l'époque où les moines d'Aniane s'occupaient de prouver qu'ils étaient plus anciens que ceux de Gellone. Tout l'art était de montrer, même à l'aide de documens faux selon l'usage du temps, que Gellone était une dépendance d'Aniane. C'est à quoi les moines de Gellone répondirent par la *Vie de saint Guillaume.*

(2) La *Vie de saint Guillaume* réplique au document d'Aniane ci-dessus indiqué en faisant le même récit, mais en supprimant tout ce qui peut montrer Guillaume comme dépendant d'Aniane. De là son importance. Il est remarquable que, dans un récit d'un très grand sérieux, puisqu'il s'agissait de leur suprématie, les moines aient pris à leur compte et authentiqué les récits de bataille, d'ailleurs imaginaires, faits par des chansons de geste.

guerres glorieuses célébrées par tout l'univers ; il a pris la peine de rédiger un petit résumé des expéditions contre les Sarrasins et des luttes autour d'Orange, celles-là mêmes que chantent les poèmes. « Lorsque Guillaume, dit-il, eut conquis Orange, il la garda pour lui, et en fit sa résidence principale ; et c'est pourquoi cette ville par la gloire d'un si grand guerrier est illustre aujourd'hui dans le monde entier. Quant à raconter les autres exploits de Guillaume et quelles grandes luttes il a soutenues contre les barbares d'outre-mer et les Sarrasins ses voisins, comment par la force de son épée et avec l'aide divine, il a sauvé le peuple et agrandi l'empire chrétien, je pourrais le raconter, mais ce serait la matière d'un grand volume. » Voilà certes un personnage dont la vie a été brillante et bien remplie. Sa gloire est célébrée par deux sortes d'apologistes bien différens, des religieux perdus dans une vallée sauvage du Midi, qui conservent la mémoire d'un saint ayant jadis habité parmi eux, et des poètes qui, comme on sait, écrivent en langue vulgaire et sont des gens du Nord. Et ces deux légendes du Nord et du Midi, des monastères et des chansons, sont d'accord, et elles sont grandioses.

Que dit l'histoire? et n'est-elle pas, pour un héros qui semble avoir tenu tant de place en son siècle, riche en détails biographiques? L'histoire, contrairement à ce qu'on attend, ne dit rien ou presque rien. Quand elle parle, elle parle autrement que la légende : elle sait ce que ni les poètes ni les religieux ne savent; elle ignore souvent ce qu'ils racontent. Qu'on en juge : Guillaume, comte de Toulouse, qui est un personnage réel et qui a évidemment servi de modèle à l'épopée, était un Franc du Nord, fils du comte Thierry, et d'Aude, une des trois filles de Charles Martel, cousin germain par conséquent de Charlemagne. Il remplissait de hautes fonctions administratives, soumit les Gascons révoltés, et les gouverna ; puis il lutta sans grand succès contre les Sarrasins qui venaient de passer les Pyrénées; il prit part dans la suite à une expédition contre Barcelone, et enfin, dans sa vieillesse, il se fit moine. C'est là tout ce que nous apprennent les chroniques et en vérité c'est peu ; mais c'en est assez pour que l'on s'aperçoive combien histoire et légende concordent mal l'une avec l'autre. Ni la parenté illustre du héros, ni ses fonctions, ni ses démêlés avec la Gascogne ne sont connus des poèmes : le comte de Toulouse accomplit des actes dont Guillaume d'Orange

n'a pas la moindre idée, et Guillaume d'Orange a des aventures que le comte de Toulouse paraît avoir ignorées. Les deux personnages ne se ressemblent que parce qu'ils ont de plus général et de plus banal. Existe-t-il du moins dans l'histoire d'autres guerriers fameux de qui la légende ait pu s'inspirer? Les critiques assuraient que oui, et M. J. Bédier n'en doutait pas avant d'avoir regardé lui-même. Dans son ouvrage classique sur *les Épopées françaises*, Léon Gautier explique comment, pour composer la légende de Guillaume, on a fondu entre elles les histoires de plusieurs personnages du même nom, comment à chacune on a emprunté plusieurs traits, comment on les a juxtaposées et mises finalement toutes sur le compte d'un héros central. Mais où sont tous ces Guillaumes, de Normandie, de Provence et du Nord, qui auraient eu chacun leur histoire d'abord, leur chanson ensuite, et dont les poèmes fusionnés auraient formé le cycle d'Orange? M. J. Bédier est parti courageusement à leur recherche; il en a rencontré seize sur la foi des critiques; il a discuté leurs titres, il leur a demandé ce qu'ils avaient exactement fourni à la légende. Et un à un, les seize Guillaume se sont évanouis, comme autant de fantoches qui ne devaient leur importance qu'à l'ingéniosité systématique des érudits. Il existe un long poème, *le Couronnement de Louis*, où sont racontés les exploits de Guillaume défendant le faible roi, et payé d'ingratitude. Les savans croyaient y reconnaître le mélange de plusieurs poèmes et de plusieurs Guillaumes, tous profondément historiques à l'origine, et trouver la preuve de l'amalgame par où des événemens vrais s'étaient réunis pour former une fable. Or M. J. Bédier en a fait une analyse complète, et, à mesure qu'il examinait de plus près ces constructions, de loin si imposantes, il les a vues se dissiper en fumée comme des palais de rêve; il a reconnu dans *le Couronnement de Louis* un vaste récit, où la vérité historique est nulle, mais où l'unité du personnage principal, la logique de la structure sont certaines et ne diffèrent pas beaucoup de celles de *la Henriade* ou de *Salammbô*. Tout le cycle de Guillaume d'Orange est composé comme si des poètes avaient emprunté seulement à la réalité le nom de leur héros, l'idée très générale de ses luttes contre les Sarrasins, et celle de sa retraite pieuse : le reste est imagination.

Alors, comment a pu se constituer la légende épique? Si l'histoire de Guillaume n'est pas véridique, si elle n'a pas été

célébrée par des contemporains au lendemain même de sa mort, il reste à expliquer pourquoi et comment deux ou trois siècles après que ce personnage eut disparu sans laisser de son passage sur terre une trace éclatante, des poètes ont eu tout à coup l'idée de le chanter. C'est sur ce problème que M. J. Bédier a dû longuement méditer : il venait de renverser l'échafaudage des hypothèses anciennes ; il lui fallait à son tour non point supposer, ni construire, mais trouver les faits qui lui livreraient le mot de l'énigme. Et c'est ici que se place l'une de ses découvertes les plus originales.

Une singularité l'avait frappé et lui paraissait importante, malgré le peu de cas qu'on en avait fait avant lui : c'est que la légende des poètes jongleurs du Nord était en parfaite harmonie avec celle des moines de la vallée sauvage des Cévennes. Les mêmes faits s'y trouvent rapportés de la même manière ; les descriptions y sont exactes ; des particularités curieuses, comme le passage du saint à Aniane avant la fondation de Gellone, comme la station pieuse à Saint-Julien de Brioude y sont pareillement notés ; bien plus, des exploits inventés se retrouvent dans l'une et dans l'autre, comme cette bataille d'Orange, qui n'a jamais eu lieu, contre le roi sarrasin Thibaut, qui n'a jamais existé. Il n'y a pas là des rencontres accidentelles, mais une concordance régulière ; il n'y a pas là une chance inouïe de Guillaume deux fois sauvé de l'oubli à la même date par des chansons, et par des chroniques monastiques ; il y a une volonté commune. Tout se passe comme si moines et jongleurs s'étaient fréquentés et avaient été d'accord. Mais comment l'auraient-ils pu, alors que tout dans leur existence, les lieux qu'ils habitaient, leur langue même, les séparaient ? M. J. Bédier se le demandait quand il eut un jour l'idée de jeter les yeux sur une carte de France et de repérer tous les lieux géographiques où les chansons conduisent Guillaume depuis Paris jusqu'au Désert, en passant par Brioude, l'Auvergne, Saint-Gilles, Nîmes. Il s'aperçut avec surprise que la ligne reliant tous ces points suivait exactement l'ancienne *Via Tolosana*, l'une des plus fréquentées du moyen âge, l'une de celles qui du Nord conduisaient les pèlerins en Espagne jusqu'au sanctuaire de Saint-Jacques de Compostelle.

Les voiles dès lors se déchiraient. Un Guide des pèlerins qui date du XIIe siècle nous apprend que les voyageurs allant en Galice pour prier sur le tombeau de l'apôtre Jacques étaient in-

vités à s'arrêter à Gellone : pour les y encourager, on leur chantait les exploits du saint, fameux dans toute la région. Saint-Guilhem n'était pas un ermitage désolé, c'était une abbaye située près d'une grande route, et, comme elle possédait la tombe de Guillaume, elle recevait beaucoup de visites. Elle eut le désir bien naturel d'en recevoir toujours et de rendre éclatante la gloire du saint. Grâce aux chroniques et aux traditions monastiques, elle put aisément documenter ces jongleurs qui avaient coutume d'accompagner les pèlerins et qui, aux étapes, aux abords des monastères, des hospices, des chapelles et des sanctuaires, chantaient, pour récréer ou émouvoir les auditeurs, des histoires merveilleuses. Une fois fixés les traits principaux du personnage qu'ils célébraient, ses exploits du temps de Charlemagne contre les Sarrasins, et sa retraite pieuse à Gellone, les chanteurs pouvaient imaginer librement. Ils ne s'en privaient pas, mais ils utilisaient adroitement pour les faire rentrer dans leurs romans et pour y intéresser les voyageurs, les lieux notables qu'ils traversaient. Comme ils accompagnaient les pèlerins au moins sur une partie de la route, ils la connaissaient bien; ils savaient où il y avait des stations, des abbayes, qui peu à peu comme Gellone s'intéressèrent à Guillaume, et ainsi les principaux épisodes du cycle de Guillaume se trouvent tous groupés autour de certaines étapes, sur des points du parcours que suivaient traditionnellement les pèlerins.

Il existe, dans l'une des chansons du cycle, un passage bien curieux et qui prouve les connaissances géographiques des jongleurs: c'est celui où Guillaume décrit lui-même l'itinéraire qu'il suivra en partant de Paris pour aller combattre les Sarrasins dans le Midi. Cet itinéraire, c'est tout le programme du voyage qu'entreprenaient les pèlerins, c'est celui-là même que recommande le *Guide :* Paris, Brioude, Le Puy, Nîmes, Saint-Gilles. Et si l'on considère non pas une seule chanson, mais l'ensemble du cycle, on s'aperçoit que, dans la plupart des villes du chemin, se place quelque épisode de la geste. On dirait que tout est combiné pour qu'à chaque point important du pieux voyage se retrouve le souvenir de Guillaume. A Paris, les pèlerins s'assemblent à l'hospice Saint-Jacques : or, c'est là même que se place la belle histoire insérée dans la chanson du *Moniage Guillaume*, celle de la lutte engagée par Guillaume déjà vieux contre le Sarrasin Isoré, à l'emplacement qui est aujourd'hui la

rue de la Tombe-Issoire; — les pèlerins passent ensuite au Puy, et l'on voit dans l'un des poèmes que Guillaume s'arrête en ce lieu pour faire ses dévotions à Notre-Dame du Puy; — les pèlerins passaient à Brioude; or, la collégiale de Saint-Julien de Brioude attirait beaucoup de monde, et dans l'une des chansons du cycle, le *Charroi de Nîmes*, Guillaume va honorer le saint, tandis que dans d'autres on voit que Brioude possède des reliques de Guillaume, anecdotes qui, faut-il l'ajouter? n'ont rien d'historique; — les pèlerins passaient à Nîmes, et saint Guillaume était honoré dans cette ville par une fête assez solennelle; — les pèlerins passaient près d'Arles, ils allaient visiter la nécropole gallo-romaine des Aliscamps, le *Campo Santo* de la Provence, et les chansons de geste ont transformé ce cimetière en champ de bataille où périt le héros Vivien, en champ de sépulture où sont ensevelis, non loin des saints très vénérés dans le pays, Honorat et Trophime, quelques-uns des morts de Roncevaux. Toute la route (1) est pour ainsi dire jalonnée de souvenirs héroïques et pieux : les chansons du cycle de Guillaume semblent cheminer avec les pèlerins.

Ainsi s'explique la diversité des régions où nous mènent les chansons de Guillaume; ainsi s'explique le mélange constant du langage des poètes du Nord avec des survivances méridionales. On se demandait d'où venaient des noms comme « Naimeri » et « Vivian » de forme provençale; on se demandait pourquoi les paysages sont si fréquemment parsemés d'oliviers et pourquoi la formule descriptive ainsi constituée est si habituelle que les poètes l'appliquaient à toutes les régions, même à Laon, même à Paris; on se demandait pourquoi le souvenir de Guillaume se retrouvait tantôt à Brioude, tantôt à Orange, tantôt à Martres-Tolosane,

(1) L'un des plus curieux exemples cités par M. Bédier est celui de Martres-Tolosane, bourg de l'arrondissement de Muret, qui se trouve sur la voie romaine suivant la vallée de la Garonne et menant de Toulouse vers les ports des Pyrénées-Orientales. M. Antoine Thomas a raconté dans une remarquable étude comment cette bourgade célébrait encore, en 1885, la fête de son patron saint Vidian. Les jeunes gens figuraient un tournoi entre Sarrasins et chevaliers, et une procession solennelle avait lieu en l'honneur du protecteur de la cité : or, la légende de saint Vidian n'est autre que celle du Vivien des chansons de geste. D'après les textes, on peut croire que, déjà au XIIe siècle, l'église de Martres-Tolosane gardait le corps de saint Vidian. « Il me semble probable, dit M. Bédier, que le Vivien épique a commencé d'être honoré à Martres dans le même temps où d'autres sanctuaires se mirent à vénérer d' s héros narbonnais. » Et la vieille fête de Martres-Tolosane serait un souvenir des légendes répandues au temps où les pèlerins passaient par la ville.

et selon quelles circonstances il se distribuait; on se demandait pourquoi l'épopée francaise, œuvre des hommes du Nord, s'était passionnée pour le sort des villes de Provence et du Languedoc. Le petit sanctuaire de Gellone répond à ces mystères, et c'est parce qu'il a été l'asile du saint que, trois siècles après sa mort, les religieux eurent l'idée d'y attirer les pèlerins. « Si par maladie ou par accident, écrit M. Bédier, le comte Guillaume de Toulouse était mort vers l'an 803 avant d'avoir pu se rendre moine au monastère d'Aniane, et de fonder le monastère de Gellone, pas une des chansons de geste et pas une des légendes de notre cycle n'existerait. Et pas une de ces chansons ni de ces légendes n'existerait si par hasard, trois siècles ou plus après la mort de cet homme dans l'abbaye de Gellone, les moines de cette abbaye n'avaient eu le souci d'attirer vers ses reliques les pèlerins de Saint-Gilles de Provence et de Saint-Jacques de Compostelle. »

III

Ayant fait ces découvertes, M. J. Bédier s'est trouvé, comme ce personnage dont parle Stendhal, plus étonné qu'heureux. Il venait en effet d'établir qu'il y avait une exception très probable à la règle vénérable par où l'on avait coutume d'expliquer les chansons de geste. Lui-même avait cru, en commençant son étude, s'appuyer sur des théories généralement admises et rendre compte par elles des épopées qui lui plaisaient. Et voici que les faits ne confirmaient nullement ces théories; voici même qu'ils les contredisaient. Il y avait heureusement un moyen de sortir d'embarras; c'était d'examiner à leur tour les autres cycles. M. J. Bédier s'est mis à cette étude nouvelle avec curiosité, et sans fièvre: sa foi dans la théorie générale de Gaston Paris n'était pas ébranlée, et les conclusions auxquelles il avait abouti par la critique du cycle de Guillaume ne pouvaient pas encore lui paraître avoir une portée générale. Mais l'esprit critique est implacable : il a ses voies mystérieuses par où il mène les érudits à ses fins. M. J. Bédier s'étant mis en quête de faits confirmant la thèse ancienne ne trouva que des exceptions. A la première, il ne s'émut pas à l'excès, et pensa que ce second cycle devait aller rejoindre le cas singulier de Guillaume. A la seconde, il s'étonna; à la dixième, son audace l'effraya. Au bout de cinq années de travail, il ne restait plus que des exceptions à la règle.

M. Joseph Bédier a dit lui-même avec une modestie pleine d'humour comment il finit par s'habituer à sa propre témérité. Ces aveux où se mêlent la simplicité, la probité scientifique, et une verve un peu malicieuse, jettent, parmi d'austères travaux, comme un rayon léger. On y saisit sur le vif tout ce qui peut entrer de joie intellectuelle dans une investigation longue et difficile, mais librement conduite et animée par l'amour de l'auteur pour son sujet.

Après l'analyse des chansons de Guillaume, la méthode de M. J. Bédier est suffisamment connue du lecteur. Pour les autres cas, ce sera désormais assez d'indiquer les conclusions. L'idée générale de toutes ces recherches est que chaque légende carolingienne, si elle a quelque fondement historique, si elle n'est pas un pur roman, est en relation avec un pèlerinage ou un monastère. « Il y a, écrit M. Bédier, des relations entre la chanson de Gormond et Isembard et l'abbaye et la foire de Saint-Riquier; — entre le roman de Raoul de Cambrai d'une part et l'église et la foire de Saint-Géri de Cambrai, les abbayes d'Homblières de Saint-Michel-en-Thiérache, de Waulsort d'autre part. Il y a des relations entre la légende d'Ogier le Danois et le monastère de Saint-Faron de Meaux; entre la chanson du *Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem* et l'abbaye et la foire de Saint-Denis en France; — entre la chanson de Fierabras et cette même abbaye. Il y a des relations entre certaines branches de la chanson des Lorrains et les foires de Champagne; — entre la chanson des Saisnes et le pèlerinage d'Aix-la-Chapelle et de Cologne; — entre la chanson de Renaud de Montauban et ce même pèlerinage prolongé jusqu'à Dortmund, etc. Il y a des relations entre bien d'autres légendes épiques et bien d'autres monastères que je sais et que je ne sais pas. Ces propositions expriment, non pas des hypothèses, mais des faits. »

Un des exemples les plus frappans est donné par la *Chanson d'Aquin*. C'est une légende qui nous est parvenue sous la forme d'un poème copié au xve siècle d'après un chant composé trois cents ans plus tôt. Elle raconte une grande expédition conduite en Bretagne contre les Sarrasins par Charlemagne et par l'archevêque de Dol. Tout est imaginaire dans ce récit: il n'y a jamais eu de Sarrasins en Bretagne, et Charlemagne n'y a jamais conduit d'armée. Mais si l'histoire est gravement en défaut dans cette légende, la géographie y est d'une singulière préci-

sion. Presque toute l'action se passe dans la petite presqu'île de Pou-Alet, qui est très exactement décrite; l'itinéraire d'Avranches au Mont Saint-Michel et à Dol est minutieusement tracé; l'auteur connaissait évidemment très bien la région. On ne comprendrait rien à cette chanson si l'on ne savait qu'à la fin du XIIe siècle l'église de Dol était en conflit avec l'archevêché de Tours; elle prétendait relever directement de Rome et, après de longues querelles, se trouvait en assez mauvaise posture. La *Chanson d'Aquin* a pour objet d'améliorer sa cause. C'est une œuvre d'actualité, destinée à prouver la précellence de l'église de Dol. Dans un temps où les informations historiques étaient difficiles à établir et où l'usage des documens faux était courant, quel argument précieux c'était de montrer l'évêque de Dol en relations personnelles avec Charlemagne, se couvrant de gloire à ses côtés, déjà puissant et triomphant à une époque où les églises, les monastères, plus tard en rébellion contre lui, étaient soumis et débiles! La *Chanson d'Aquin* n'est donc pas un jeu littéraire : elle a été composée évidemment sous l'inspiration des religieux de Dol; c'est un écrit de propagande, un pamphlet hardi combiné avec finesse et mêlant spirituellement des histoires imaginaires à des descriptions authentiques. Mais, si nous n'avions pas la clef du mystère, à quelles hypothèses ingénieuses les savans ne seraient-ils pas réduits pour expliquer la campagne héroïque de Charles dans cette Bretagne lointaine où il n'est jamais allé?

C'est là un cas extrême, particulièrement instructif, par ce qu'il a d'excessif: il nous renseigne à la façon de ces phénomènes pathologiques d'où les psychologues d'aujourd'hui tirent d'utiles indications pour les connaissances des facultés normales. L'histoire des autres chansons sans être aussi simple n'est pas moins caractéristique. Voici l'un des plus beaux et des plus émouvans poèmes du moyen âge, celui de *Raoul de Cambrai*. Il raconte comment le jeune Raoul, malgré les supplications, les malédictions même de sa mère Aalais, combat les fils de Herbert de Vermandois et meurt victime de ses orgueilleux exploits. Gaston Paris le considérait comme le reflet de cette épopée féodale, dégagée spontanément au IXe siècle dans le tumulte où s'est constitué le moyen âge, comme l'image immédiate de la vie d'alors, comme l'une des productions les plus originales de l'ancienne France. Dans sa pensée, si au lieu de connaître une copie remaniée du XIIe siècle, nous avions eu le poème original,

nous aurions possédé un document historique d'une valeur indiscutable. Or, en y regardant de près, M. J. Bédier s'est aperçu que le poème ne traduit pas du tout les mœurs du xe siècle, que les données n'en conviennent pas plus à ce siècle-là qu'au xiie siècle, que les personnages sont tout mélodramatiques et romanesques, qu'ils n'ont pu avoir dans la réalité, ni l'âge, ni le nom, ni la parenté attribués par le poème. On dirait simplement qu'un lecteur qui ne savait rien de l'histoire a recueilli dans des annales quelques signes fournissant les traits essentiels du roman. La légende s'est formée autour de l'église Saint-Geri de Cambrai, près du sanctuaire de ce saint souvent invoqué dans le poème, près de la colline avoisinant la ville, théâtre des exploits imaginés par les jongleurs. Les chanoines du chapitre de Saint-Geri conservaient pieusement la tombe de deux nobles personnages nommés Raoul; ils avaient dans leurs archives des chartes attestant que la comtesse Aalais leur donnait ses biens à condition qu'ils prieraient pour son fils. Peut-être n'en savaient-ils pas plus, quand l'un d'eux découvrit dans les Annales de Flodoard, ou dans quelque document d'église, qu'un certain Raoul avait envahi le Vermandois et péri tragiquement. A tort ou à raison ils ont reconnu dans ce guerrier le héros dont ils possédaient la tombe et un commencement de légende a pu se constituer. Bientôt d'autres abbayes du voisinage, celles d'Origny et d'Homblières, s'apercevant qu'elles avaient elles-mêmes des liens avec Raoul, contribuèrent sans doute à embellir le roman. Quant aux jongleurs, ils durent se prêter d'autant plus volontiers à écouter les renseignemens donnés par les religieux, qu'une fête célèbre des environs de Cambrai attirait tous les ans beaucoup de monde: ils avaient dans ces solennités un rôle profitable et traditionnel, et ils prospéraient puisqu'on sait qu'ils étaient réunis en une confrérie riche et puissante. Légende d'abbaye et légende de poète ne font qu'une, et Raoul n'aurait pas été chanté si l'abbaye de Saint-Geri n'avait conservé sa mémoire.

Mêmes raisonnemens et mêmes explications pour la légende d'Ogier de Danemark. La révolte d'Ogier contre Charlemagne est le sujet d'un beau poème composé au début du xiie siècle; c'est un superbe conte de vendetta où l'on voit Ogier chercher à se venger de Charlemagne parce que Charlot, fils de l'Empereur, a tué le fils d'Ogier. Rien n'est historique de cette aventure, si ce n'est l'existence d'un guerrier nommé Autcharius,

vassal de Carloman, qui combattit avec le roi des Lombards contre Charlemagne en 773. Mais une antique abbaye bénédictine des environs de Meaux qui honorait saint Faron comme son fondateur possédait la tombe d'un guerrier nommé Ogier, qui selon une chronique latine se serait retiré à l'abbaye de Saint-Faron et aurait demandé à Charlemagne d'y faire une donation. L'Ogier enterré à Meaux n'avait très probablement rien de commun avec l'Ogier de la guerre de Lombardie, si ce n'est le nom. Sous l'influence de chants des pèlerins d'Italie ou de leur propre mouvement, les religieux de l'abbaye de Saint-Faron embellirent la vie de leur héros, lui composèrent une légende fabuleuse et l'assimilèrent à l'Ogier ami du roi des Lombards : c'est ainsi que le culte obscur au xe siècle du guerrier enseveli à Meaux devint si éclatant qu'au xiie siècle nous retrouvons à la place de la tombe modeste d'Ogier un mausolée important entourée de statues représentant Roland, la belle Aude et Turpin ! Dans ce mausolée, M. Bédier voit le symbole matériel de l'alliance des moines et des jongleurs, la preuve qu'ils avaient formé un public pour le culte nouveau qu'ils proposaient d'un commun accord, et qu'ils durent maintenir pendant plusieurs siècles. Au temps de Montaigne qui visita l'abbaye, il semble bien que le sanctuaire fût en décadence; on savait encore le nom d'Ogier, mais une inscription latine le traitait déjà de héros inconnu.

Mêmes raisonnemens encore et mêmes explications pour cet illustre et puissant Girard de Roussillon dont l'histoire ne sait rien si ce n'est qu'il vécut sous un souverain nommé Charles, que sa femme s'appelait Berthe, et qu'ensemble ils fondèrent l'abbaye de Vézelay. Sa légende, dit M. Bédier, vient, comme le chant XI de *Mireille*, comme la chanson populaire des *Atours de Madeleine*, de ce que vers l'an 1040 l'abbé de Vézelay, Geoffroi, eut la pieuse pensée de se procurer les reliques de sainte Marie-Madeleine. Pour expliquer leur provenance, les moines songèrent à Girard et à Berthe qui avaient fondé et enrichi de reliques précieuses l'abbaye de Vézelay, et dont la tombe se trouvait dans l'abbaye voisine de Pothières ; ils imaginèrent une faveur particulière accordée par Charlemagne à deux grands pécheurs repentis ; les jongleurs donnèrent à cette légende religieuse sa forme héroïque : d'un récit de moines ils firent ces grands récits d'aventures et de guerre pour séduire les pèlerins

qui allaient à Vézelay honorer sainte Marie-Madeleine de Béthanie et les inviter à voir les tombeaux de Girard et de Berthe dans l'abbaye de Pothières. Mêmes explications encore pour les souvenirs d'Italie contenus dans les chansons de geste : M. Bédier leur a consacré l'un des chapitres les plus vigoureux de son second volume ; il montre par une analyse précise que tout ce que les jongleurs connaissent de l'Italie se rattache à des étapes du pèlerinage de Rome, à l'abbaye de Novalèse, au sanctuaire de Mortara, à Lucques, à Sutri, à Imola, à Gênes et Brindisi, lieux d'embarquement pour la Terre Sainte, et pas un épisode des légendes n'a pour théâtre une ville, un paysage qui ne pût être vu de leurs yeux par les pèlerins.

Et même raisonnement enfin pour la *Chanson de Roland*, qui mérite une explication un peu plus développée, étant la plus connue de nos épopées. Elle fera l'objet du troisième volume de M. Bédier, mais elle a été étudiée par lui dans le cours qu'il professe au Collège de France. Tout le monde connaît le poème du début du XIe siècle, dont le texte nous est parvenu. Charlemagne venait de battre les Sarrasins en Espagne, et il avait passé les Pyrénées quand son arrière-garde commandée par Roland fut attaquée dans les défilés de Roncevaux et, après une héroïque défense, tout entière massacrée. Sous l'impression immédiate de cet événement tragique, des chants populaires seraient nés, que les générations se seraient transmis, et la floraison dernière de ce travail poétique aurait été la *Chanson de Roland*. Les chants les plus anciens auraient été composés, d'après Gaston Paris, dans l'armée même de Charlemagne, par un témoin, et l'un des historiens les plus récens et les plus remarquables de l'épopée française, M. Pio Rajna, n'est pas au fond d'un autre avis quand il écrit que l'épopée a dû naître immédiatement sous une forme plus brève au lendemain du désastre (1). Cette explication traditionnelle laissait certains points obscurs : c'est ainsi que les chroniques carolingiennes mentionnent un combat d'arrière-garde livré le 15 août 778 par Charlemagne qui revenait de Saragosse, contre les Basques et

(1) La différence entre la thèse de Gaston Paris et celle de M. Pio Rajna ne pourrait être précisée sans entrer dans certains développemens qui n'auraient pas leur place ici. Qu'il nous suffise d'indiquer que, pour Gaston Paris, les chants primitifs étaient ce qu'il appelle des *Chants lyrico-épiques ;* M. Pio Rajna pense que ces chants composés au lendemain de la bataille étaient déjà des *épopées*.

non contre les Sarrasins; c'est ainsi encore qu'en 778 Charlemagne avait trente-cinq ans et n'était pas l'Empereur vénérable à la barbe fleurie que la chanson nous fait admirer; c'est aussi enfin que ce fait d'armes, si frappant, dit-on, pour l'imagination populaire, si national, si célèbre, n'est signalé par aucun autre texte, ni au IXe siècle, ni au Xe, ni au XIe. Ces difficultés et bien d'autres ont invité M. Bédier à un examen nouveau de la question, et l'ont conduit à une conception nouvelle : la voici.

Une légende ancienne veut que Charlemagne ayant fait un songe soit parti, guidé par les étoiles que saint Jacques avait semées dans les cieux et se soit acheminé avec ses pairs au delà des Pyrénées vers de prodigieuses aventures de guerre et de chevalerie. La voie lactée porte en bien des régions le nom de voie de Saint-Jacques, et Charlemagne est célèbre au moyen âge comme le premier pèlerin de Compostelle. C'est cependant vers l'année 830, quinze ans après la mort de Charles, que des gens d'Amea dans le diocèse d'Iria Flavia, en Galice, découvrirent sous des broussailles, dans un bois, un tombeau de marbre blanc qui était celui d'un riche Romain. Bien que l'apôtre saint Jacques, fils de Zébédée et frère de saint Jean l'Évangéliste, ne fût pas allé en Espagne, les gens d'Amea pensèrent que la tombe par eux découverte était celle du saint, et, on ne sait comment, firent partager cette opinion. Le culte galicien fut d'abord très modeste, car les Sarrasins étaient maîtres du pays, et il n'y avait aucune sécurité sur les routes. Mais, par la suite, le pèlerinage de Galice se développa rapidement : les chemins devinrent meilleurs, des ponts furent construits, de nombreux hospices s'élevèrent sur le trajet; un homme volontaire et ambitieux, Diego Gelmirez, évêque de Compostelle, donna au culte de saint Jacques toute son ampleur. Il l'organisa; il le répandit; il attira les pèlerins en foule. Devenu puissant, il obtint que l'évêché de Compostelle dépendît de Rome directement, puis qu'il fût transformé en archevêché; il leva des troupes ; il construisit dans Compostelle une basilique splendide. Grâce à ses efforts, le pèlerinage de saint Jacques devint, dès le XIIe siècle, l'un des trois pèlerinages majeurs : Rome, Jérusalem, Compostelle, c'étaient là les lieux saints « par devant les autres en révérence, » dit une vieille chronique, et le succès de Diego Gelmirez est attesté par bien des faits. C'est à cette époque que paraissent des *Guides* de pèlerins, habilement rédigés pour la propagande; que se crée l'ordre de

Saint-Jacques de l'Épée, dont la mission était de défendre à main armée les pèlerins; que se fondent en France des multitudes de confréries de Saint-Jacques; et que s'élèvent enfin sur les routes un nombre incroyable d'auberges, d'asiles et de refuges.

Il y a, d'après le Guide des Pèlerins, quatre routes qui, traversant la France, se réunissent en une seule près de Pampelune à Puente la Reina. L'une partant de Paris passe par Brioude, Arles, Saint-Gilles, Toulouse, et nous avons vu s'y former la légende de Guillaume; l'autre passe par Notre-Dame du Puy, Saint-Foy de Conques, Saint-Pierre de Moissac; la troisième par Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, Saint-Léonard et Périgueux; la dernière par Saint-Martin de Tours, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Eutrope de Saintes, Blaye et Bordeaux. C'étaient là des sortes de voies sacrées, le long desquelles se dressaient les sanctuaires de France, et toutes conduisaient au grand sanctuaire de Galice. La première route traversait les Pyrénées au col d'Aspe; les trois autres à Ostabat dans les Basses-Pyrénées, et toutes quatre se réunissaient près de Pampelune sur la grande voie romaine qui, par Burgos et Léon, conduisait au tombeau de l'apôtre. Or à mesure que le pèlerinage se répandait, les fondations religieuses se multipliaient et favorisaient les récits légendaires. De bonne heure on retrouve le nom de Charlemagne sur cette route qu'il passait pour avoir parcourue jadis, premier pèlerin de Compostelle, premier fidèle appelé par saint Jacques.

Dès l'année 1007, la chapelle d'Ibañeta, située à deux kilomètres de Roncevaux, prend le nom de Chapelle de Charlemagne que lui donnent les pèlerins. Au point culminant du Col de Cise, là où commençait la descente des pèlerins vers Roncevaux, se dressait la Croix de Charles. Peu à peu, et sans doute à une époque assez tardive, au commencement du XIIe siècle, se forme la légende d'une expédition de Charlemagne pour aller délivrer le sanctuaire et d'une bataille dans les Pyrénées. Roncevaux offrait d'ailleurs au pèlerin un spectacle impressionnant : après une plaine encadrée de verdure, le chemin se resserre, devient âpre, raviné, et évoque de lui-même une idée d'embuscade. Peut-être est-ce là ce qui a suggéré l'idée du combat, car l'histoire ne dit pas que Charlemagne ait passé précisément par ce défilé, et la géographie montre qu'en revenant de Pampelune il avait une

autre route aussi avantageuse, aussi praticable. Il y a une chance sur deux pour que Charlemagne ait réellement passé à Roncevaux. Mais, dès le XIIe siècle, la tradition veut qu'il y ait en effet passé. A cette époque, il y avait à Roncevaux une abbaye fondée par Sanche de la Rosa, qui subsiste encore (la Real Casa de Roncesvalles). Les religieux appartenaient à l'ordre puissant de Saint-Augustin, et un poème latin nous apprend qu'ils avaient une demeure hospitalière et magnifique, des chambres remplies d'amandes, de grenades, de fruits de tous les pays. Plus tard, sous l'influence des pèlerinages, ils élevèrent une chapelle aux victimes de Roncevaux; ils montrèrent même des reliques. Bien avant eux, les clercs de Saint-Romain de Blaye faisaient voir la tombe, réelle ou supposée, de Roland. Dans un travail qui est un modèle de lucidité, M. Camille Jullian, professeur au Collège de France, a jadis été le premier à montrer que Blaye était autrefois l'importante station où pèlerins, marchands et soldats prenaient les barques qui les transportaient à Bordeaux, l'étape qui reliait le Nord et l'Espagne, le point d'arrêt où les voyageurs avaient besoin d'être récréés. Blaye eut ses sanctuaires et, tandis que Bordeaux s'enorgueillissait de posséder le cor de Roland, elle gardait avec fierté des tombes qu'elle disait être celles de Roland, d'Olivier et de la Belle Aude. Peut-être même a-t-elle été le vrai centre de formation de la légende.

Comme la légende de Guillaume s'était développée sur la *Via Tolosana*, celle de Roland est née sur la route de Bordeaux à Compostelle. Les clercs et les jongleurs se sont ici comme ailleurs ingéniés à mettre en valeur tout ce qui donnait du lustre à leurs maisons et à leurs fêtes. Tous les faits s'enchaînent et la seule hypothèse qui demande quelque effort, c'est qu'un moine lisant la *Vita Caroli* d'Einhard ait fait un sort au personnage de Roland. Légende de saint Jacques, passage de Charlemagne dans les Pyrénées, fondations d'abbayes, pèlerinages, tout se tient, et là est l'essentiel de la Chanson. La collaboration des clercs se manifeste d'ailleurs par le grand rôle que joue Turpin dans la légende. Cet authentique archevêque de Reims occupe une place que les historiens ont été bien embarrassés d'expliquer, et sa présence dans le poème semble plus singulière encore, quand on réfléchit que l'épitaphe de Turpin où sont louées toutes ses vertus ne dit rien de ses exploits. Une histoire de l'archevêque de Reims écrite au Xe siècle est silencieuse aussi sur sa partici-

pation à la grande bataille des Pyrénées. En réalité, le rôle de Turpin a été créé en même temps que la Chanson, et l'armée légendaire de Charlemagne a été peuplée, à l'exemple des grandes troupes de pèlerinage, d'évêques et d'abbés. L'imagination ici encore a fait plus que l'histoire ; la géographie est elle-même fantaisiste toutes les fois qu'elle s'écarte de l'itinéraire traditionnel, et de l'Espagne comme de l'Italie, les poètes ne connaissent exactement que ce qu'ils ont vu sur la route des pèlerins. Avec tous les critiques, M. J. Bédier admet bien que la Chanson de Roland est un poème remanié d'après un texte plus ancien, mais sans fixer de date, il ne le croit pas antérieur au temps où le sanctuaire de Galice était dans toute sa gloire, et il pense que, s'il n'y avait pas eu de tombe sacrée à Compostelle, il n'y aurait pas eu de Chanson de Roland.

IV

On est bien tenté, après l'examen successif de ces légendes isolées, de les rapprocher et d'en tirer une théorie générale. M. J. Bédier, obéissant à un scrupule de méthode, remet l'heure de conclure. Son explication d'ensemble ne sera, dit-il, que la somme des vérités particulières acquises par des recherches indépendantes entre elles, et dont seuls les résultats sont solidaires. Mais en attendant qu'il l'expose, il la suggère. Il a beau nous prémunir contre des formules trop simples et dérisoires : les profanes ont des intrépidités que s'interdisent les savans.

Une idée neuve illumine les livres de M. Joseph Bédier : il restaure les droits du poète à créer des fictions. La critique présentait les chansons de geste comme des récits d'histoire. M. J. Bédier y voit une invention de jongleurs, où l'histoire n'a fourni que le cadre. A force de réalisme, il retrouve les conditions où a pu se développer la fantaisie des hommes, et c'est au nom de l'expérience qu'il fait sa part à la poésie. Par un contraste piquant, les théories tout imprégnées de romantisme du XIXe siècle refusaient à l'épopée son caractère imaginatif; la science de M. J. Bédier le lui rend. On avait tout admis en effet, dans les explications anciennes, sauf que les auteurs d'épopée eussent pu inventer quelque chose. On avait admis qu'il avait existé de beaux poèmes dont il ne restait absolument rien; on avait admis que, dans les temps carolingiens, les guerriers illustres avaient chacun

à leurs côtés une sorte de reporter épique, capable d'improviser sur-le-champ un poème de deuil, ou de victoire, ce qui ne laissait pas d'être un peu extraordinaire (1) ; on avait admis que, après cette génération de poètes au-dessus du commun, leurs successeurs avaient été au contraire insignes par leur ignorance, leur faculté de confondre tous les héros, et de mêler toutes les chansons ; on avait admis que les vieux chroniqueurs, aussi insoucians que les maladroits remanieurs, avaient pu consacrer une seule ligne à Roland, cinq à Ogier, cinq à Raoul, oubliant ainsi des héros que l'on nous présentait comme ayant impressionné pour plusieurs siècles l'esprit du peuple. M. J. Bédier montre l'erreur de ces hypothèses. Il n'y a pas plus d'histoire dans les légendes épiques qu'il n'y en a dans les *Trois Mousquetaires ;* il y en a même beaucoup moins encore. Les chansons de geste, selon un mot de Ferdinand Brunetière qui avait été frappé de leur caractère imaginatif, sont de l'histoire fabuleuse, de l'histoire « héroïsée. » L'invention n'y est pas très riche ; elle ne se renouvelle guère d'une chanson à l'autre, et par là elle porte bien la marque du temps. Il est rare que l'écrivain du moyen âge mette beaucoup de lui-même dans ses œuvres : malgré des beautés de détail, souvent très émouvantes, la littérature de cette époque a quelque chose d'uniforme ; l'homme semble n'y penser et n'y sentir qu'en groupe, et c'est ce caractère de généralité qui avait dû encourager les critiques à y voir l'œuvre collective d'une foule héroïque. Dans cette littérature cependant, si peu individuelle qu'elle soit encore, M. J. Bédier reconnaît non pas une transcription de la réalité contemporaine, mais le travail de l'esprit à propos d'événemens anciens, parés déjà du prestige du passé, la faculté de développer un thème, le don d'imaginer.

En même temps, il précise les circonstances où ce don a pu se manifester, il fait revivre les conditions où l'imagination a fleuri : après nous avoir rendu la poésie, il nous rend les

(1) M. J. Bédier cite à ce sujet un spirituel passage de M. le professeur Becker qui avait déjà noté cette invraisemblance : « Quatre comtes à la tête d'un détachement font-ils une incursion en pays ennemi ? Vite un chant qui les célèbre. En Corse, un autre comte tombe-t-il dans une bataille contre les Maures ? Vite un chant de deuil. Et ces chants se conservent, sont remaniés, s'amalgament entre eux ; ils ont une histoire longue et importante, et pourtant, de ces chants épiques, de leur remaniemens, rien n'a subsisté, rien jusqu'au XIIe siècle qui le premier eut l'heur d'en conserver les derniers renouvellemens. Le croie qui veut ! Le croie qui peut ! »

poètes. La théorie traditionnelle faisait évanouir à la fois les œuvres et les hommes : elle contemplait au delà de ces ombres qui étaient les poèmes et les remanieurs une magnifique humanité dont elle ne savait rien. A ces ombres exsangues comme celles qui habitent les séjours virgiliens des morts, M. J. Bédier rend la forme et la couleur. S'il croit que les poètes inventent, il sait aussi que ce sont des hommes, influencés par leur époque, et travaillant pour elle : ils peuvent ne pas traiter de sujets historiques, mais eux ils ont une histoire. Ainsi la position prise par M. J. Bédier se trouve opposée à celles des critiques ses prédécesseurs. Ceux-ci voulaient tout savoir de ce que racontaient les chansons, mais tenaient la naissance même de ces chants pour mystérieuse. Au contraire, M. J. Bédier consent que les poèmes soient fictifs, mais il fait rentrer dans l'histoire les circonstances où cette fiction est née. Les critiques disaient : « Certainement Ogier a combattu Charlemagne, certainement Roland est mort à Roncevaux; des poètes dont nous ne savons rien ont chanté ces événemens qui sont vrais. » Et M. J. Bédier réplique : « C'est un fait qu'il a existé des sanctuaires, des routes, des pèlerins, et que les poètes y parlaient d'Ogier et de Roland : des événemens dont nous ne savons pas grand'chose, mais dont ces vieux poètes ne savaient pas davantage, ont été célébrés non parce qu'ils étaient vrais, mais parce qu'ils étaient beaux. » Par là M. J. Bédier s'écarte délibérément des idées romantiques qui avaient cours sur la naissance des légendes épiques. On la disait très obscure, et on l'en admirait presque davantage; on l'environnait d'une brume lointaine; on attribuait à une génération ce que l'on ne pouvait attribuer aux individus; on invoquait la « tradition populaire » et l'« âme des foules. »

Ernest Renan a écrit dans ses *Cahiers de Jeunesse* quelques pages qui ont paru à M. Bédier un précieux témoignage de l'état d'esprit des critiques : « Il y a deux espèces de littérature, écrivait Renan en 1845 au sortir d'un cours de M. Gérusez : l'une toute belle, toute spontanée, naïve expression de tout ce qu'il y a de poétique dans l'humanité... L'épopée, ajoute-t-il, existe avant d'être faite. On ne songe pas assez qu'en tout cela l'homme est peu de chose, l'humanité est tout. C'est l'esprit de la nation, son génie si l'on veut, qui est le véritable auteur : le poète n'est que l'écho harmonieux, je dirai presque le scribe qui

écrit sous la dictée du peuple qui lui raconte de toutes parts ses beaux rêves (1). » Voilà le fond de la théorie romantique avec laquelle on expliquait indifféremment Ossian, le Mahabarata, les Nibelungen, les poèmes homériques ; et voilà comment on expliquait aussi nos chansons de geste. L'humanité est tout, et l'homme est peu de chose ! Ainsi parlait Renan, après avoir entendu M. Gérusez ; mais M. J. Bédier ne peut plus penser de même. La personne du poète n'est pas si indifférente. On peut même saisir par quelques exemples quelle part appartient à ces chanteurs tard venus, que la critique confond avec mépris sous le nom de remanieurs. Quelques-uns ont été les véritables créateurs d'une légende. C'est ainsi que dans une ancienne chanson, le jeune Vivien, neveu de Guillaume, combat en héros aux Aliscans, se confesse et meurt. Mais le même épisode dans une autre chanson s'est enrichi d'une donnée pathétique. Vivien a fait vœu jadis de ne jamais fuir en bataille ; blessé, affolé aux Aliscans, il oublie un seul instant sa promesse, revient aussitôt se battre, mais tombe mortellement blessé, et la confession, banale dans la première version, tire toute sa grandeur de l'aveu qu'il fait de son parjure et de son remords. De même, la forme primitive de la Chanson de Roland (2) nous fait voir le héros attaqué, se défendant bien, et sonnant du cor à la fin pour appeler Charlemagne : ce n'était qu'un récit de bataille. Mais plus tard, un poète se demanda pourquoi Roland sonnait si tard de son cor ; il imagina l'orgueil, la *desmesure* du héros, et par là il transformait toute la légende, faisant dépendre le drame du caractère de Roland, et transportant l'action « du monde déterminé des faits dans le monde libre des volontés. »

(1) *Cahiers de Jeunesse*, 1845-46, p. 117-118-121-124. — Renan continue en remarquant combien tous ces poèmes primitifs se ressemblent, et à ce sujet il cite « le chant des Escualdunac sur leur victoire à Roncevaux. » A ce sujet, on lira avec intérêt cette note de M. Bédier : « Les Escualdunac sont les Basques, et Renan fait allusion au chant d'Altabiscar, poème en langue basque, qui célèbre la défaite infligée par les Basques, en 778, à Charlemagne. On a cru longtemps à l'authenticité de ce poème, qui était censé avoir été composé peu après 778. Il a servi à étayer les idées de Wolf et de Herder sur la « poésie primitive » et Victor Hugo y a pris plusieurs traits d'Aymerillot. Par malheur, ce chant d'Altabiscar est une mystification de l'époque romantique, de la même espèce que les faux de Mérimée et de Hersart de la Villemarqué. L'auteur du chant des Escualdunac était Garay de Monglave, qui le composa en 1828. La supercherie fut démontrée en 1866 par J.-F. Bladé. »

(2) Le pseudo-Turpin, si du moins, ajoute M. Bédier, il faut admettre le classement des versions de la légende proposé par Gaston Paris.

Parfois, on croit apercevoir un plus grand travail encore; on croit discerner un thème primitif des chansons, qui aurait été par la suite développé et complété: l'idée première n'aurait-elle pas été la légende de Charlemagne, et la mort des douze pairs? Pour continuer la fable après cette catastrophe, ne fallait-il pas chanter les sept fils de cet Aymeri qui, au retour de Roncevaux, s'était distingué en prenant Narbonne sur la demande de l'Empereur? Ne fallait-il pas, après la mort de Charlemagne, montrer son fils Louis défendu par Guillaume? Il y a entre toutes ces chansons des liens manifestes, et si l'on ne peut supposer qu'un seul poète en ait conçu le plan tout entier, il semble bien que les thèmes élémentaires sous l'action de différens chanteurs aient évolué et se soient harmonisés. Qui saura, conclut M. Bédier, répondre un jour à ces obscures questions? En tout cas, les légendes ne sont pas sorties d'on ne sait quel pays magique : elles ont été créées par des hommes et pour des hommes.

C'est dans un décor très réel et d'ailleurs très beau que M. J. Bédier replace leur naissance. Ces voyageurs qui sur les grandes routes, dans les fêtes locales célébrées aux beaux jours du printemps et de l'été, venaient entendre les chansons dites selon l'usage par des jongleurs, n'étaient pas des passans frivoles et insensibles. C'étaient des pèlerins passionnés. Véritables rois de la route, ils animaient de leur cortège les antiques voies romaines où leur souvenir effaçait celui des ambassadeurs, des marchands et des soldats (1); ils suscitaient sur leur passage hospices, hôtelleries, monastères; ils faisaient la gloire et la richesse des sanctuaires qu'ils visitaient; ils déterminaient enfin les chants des jongleurs. De ces belles histoires débitées par fragmens, découpées comme de grands romans-feuilletons, l'objet essentiel était d'émouvoir le pèlerin, de l'intéresser aux sites, aux monumens, aux ruines qu'il voyait sur sa route. On lui montrait des vestiges de châteaux et de villes, des tombeaux, des monastères; on lui disait que ces ravages avaient été causés jadis par les infidèles, que ces sépultures étaient celles de grands guerriers, que ces monastères étaient des fondations vénérables, dues à d'illustres personnages. Ainsi l'art des jongleurs et des

(1) La vieille route romaine de Pampelune à Compostelle garde encore par endroits le nom de *camino frances*. On trouve encore, dans des récits, les noms de *Strata publica peregrinorum, caminus peregrinus, caminus romevus sancti Jacobi* appliqués à diverses parties des routes.

moines faisait communiquer le passé et le présent; il donnait le paysage vrai pour décor à une antiquité à demi fabuleuse ; il évoquait les héros de la légende foulant le même sol que les voyageurs et gagnant par les mêmes étapes les mêmes sanctuaires. On devine quelle pouvait être l'excitation religieuse, poétique et guerrière de ces foules en marche vers le tombeau des apôtres. L'esprit de sacrifice et d'aventure était en elles : c'était l'époque des premières croisades et le mouvement des esprits qu'elles déterminaient inclinait à mieux comprendre les luttes d'autrefois contre les Sarrasins. Le livre de M. J. Bédier nous suggère ici des spectacles qui ont leur magnificence, et comme une découverte d'érudit n'acquiert toute sa valeur que par son rapport à l'histoire générale, il nous éclaire non pas seulement sur un fait d'ordre littéraire, mais sur la vie d'autrefois. Il nous fait entrevoir tout ce qu'il pouvait y avoir d'enthousiasme et de foi dans les offices liturgiques en l'honneur des saints athlètes de Dieu, dans les prières récitées en commun près des tombeaux illustres. Quel auditoire mieux préparé à entendre des chansons héroïques et saintes?

L'influence monastique sensible dans la documentation des légendes ne l'est pas moins dans la qualité des élémens moraux qui forment les chansons. Toutes ces vieilles épopées de France sont à la vérité exemptes de développemens philosophiques et de prédications, mais elles ont toutes un sens, et ce qui n'y est pas d'ordre imaginatif ou héroïque témoigne d'une réflexion chrétienne. Elles semblent nées d'une méditation sur une tombe. Les personnages qui reposaient dans les sanctuaires avaient été des grands du monde. Ils s'étaient appelés Guillaume, Raoul, Girard, Berthe, Aalais ; ils avaient eu des vies éclatantes et troublées; ils avaient été batailleurs, orgueilleux, violens; à la fin de leur existence, ils avaient sacrifié des richesses et fondé une abbaye. Leurs destinées tragiques s'étaient achevées par le repentir. Quelques-uns parmi eux avaient même été de très grands pécheurs. Un fol orgueil inspire au chevalier Ogier sa révolte contre son roi; la violence dicte à Girard ses détestables projets. Lorsque Bossuet racontera plus tard la vie des princes pour en tirer un enseignement, il y mettra sans doute plus d'art, une connaissance plus profonde du cœur, un sens plus humain des passions, une science plus délicate du remords. Mais la leçon demeure sensiblement la même. Dieu, qui voit les erreurs et les

injustices, les tolère d'abord pour en mieux faire éclater plus tard les suites, et pour mieux convertir le pécheur. Dans les chansons, comme dans les sermons qui feront cinq siècles après la gloire des orateurs sacrés, il commence par imposer des épreuves à ceux qu'il veut avertir ; si elles ne suffisent pas, il frappe encore leur esprit par des miracles et des malédictions ; il les courbe enfin sous sa main jusqu'au jour où, les voyant meurtris et repentans, il leur accorde sa clémence. Il faut la mort d'un ami cher pour que, dans le poème de Raoul de Cambrai, le comte Ybert, héros orgueilleux, découvre la voie du salut (1) ; alors seulement il fait de Dieu son héritier et fonde sept églises en souvenir de ses sept châteaux forts. De même Girard dressera les abbayes de Pothières et de Vézelay dans les plaines même où s'est exercée sa puissance, et le paysage ravagé par ses violences sera sanctifié par son repentir, et sa piété. L'idée, qui est morale, a aussi sa poésie. Elle n'est nulle part exprimée, mais elle est l'âme secrète de ces romans, et peut-être était-elle tellement familière aux foules du moyen âge qu'il n'était pas nécessaire de la développer. C'était le thème essentiel de tout enseignement ; les chansons nous montrent toutes des héros qui s'agitent et que Dieu ramène à lui. Ainsi découronnées de leur passé lointain, de leurs origines spontanées et populaires, les chansons de geste perdent un prestige conventionnel ; en revanche, elles gagnent à l'explication réaliste qui en est donnée plus d'humanité et par suite plus de pathétique. Il n'y a pas eu peut-être de bataille de Roncevaux. Mais il y a eu l'admirable fiction de l'orgueil de Roland et de l'héroïque combat des douze pairs. Et ce que les hommes n'ont pas accompli, ils ont eu la noblesse de le concevoir.

Cette création poétique cependant demeure un mystère. M. J. Bédier n'explique pas tout. Sa théorie, qui renouvelle sur bien des points l'histoire des chansons de geste, prête encore à une grande objection. D'où est venue l'idée de ces poèmes, comment s'est constituée la matière épique dont ils sont composés, qui a trouvé la forme qu'ils revêtent ? M. J. Bédier nous apporte tous les élémens qui ont pu servir à bâtir le monument de l'épopée : voici les sanctuaires, les personnages dont ils conservent

(1) C'est du moins là l'une des versions de la légende de Raoul de Cambrai, celle de la Chronique de Waulsort qui résume sans doute une chanson de geste française, perdue pour nous.

les souvenirs, les religieux qui les gardent, les pèlerins qui les visitent, les jongleurs qui les célèbrent. Qui a été l'architecte, et d'où lui est venue l'inspiration créatrice? S'il n'y avait pas eu d'abbaye de Gellone, dit M. Bédier, il n'existerait pas de cycle de Guillaume; s'il n'y avait pas eu de pèlerinage de Compostelle, nous n'aurions pas de Chanson de Roland. Soit : mais ni l'abbaye de Gellone, ni le pèlerinage de Compostelle ne déterminaient nécessairement cette forme spéciale de réclame pieuse, ou de distraction qu'est une chanson de geste. Au terme d'une analyse perspicace et brillante, il reste un fait irréductible, et il faut admettre qu'il y a eu un jour en France un homme de génie qui a su créer un poème.

Peut-être sa tâche s'est-elle trouvée facilitée par des traditions populaires. Non que l'art soit incapable à lui seul de faire revivre un personnage historique oublié ou d'imaginer un type légendaire : en notre temps Cyrano et Tartarin sont là pour attester la puissance des écrivains. Mais la fiction est plus explicable encore, plus généralement accueillie si elle est préparée par des souvenirs épars, par des récits de village ou de monastère. Le grand philologue allemand à qui M. Joseph Bédier a dédié son ouvrage, M. Hermann Suchier, reconnaît toute l'originalité et l'importance des études de son collègue français. Il se demande toutefois comment les souvenirs historiques fournis par les moines ont pu se transposer en de vastes poèmes, si déjà une tradition ne les conservait pas. Sans ressusciter les cantilènes primitives qui semblent désormais évanouies, il est possible que les légendes aient eu déjà quelque existence rudimentaire parmi les hommes instruits, habitués à lire la Vie des saints et les chronologies de monastère, et aussi parmi le peuple vivant autour des abbayes. M. Bédier reconnaît quelque part que certains poèmes font allusion à des légendes anciennes obscures pour nous. L'homme qui le premier a composé une chanson n'a pas probablement tout inventé; il a pu utiliser et renouveler ce qui existait avant lui; il a pu, comme a dit plus tard un grand écrivain, prendre son bien où il le trouvait, et sa création n'en est pas diminuée. Elle a consisté surtout dans l'invention de la forme épique. Nous ne parlons pas ici de l'antique et incertaine question des origines du vers français. En dehors du rythme et de la prosodie, il y a dans l'épopée une construction poétique dont nous ignorons la provenance. Elle a été inspirée peut-être par l'exemple des

légendes hagiographiques et des poèmes latins qui se composaient dans les abbayes : elle demeure le secret merveilleux des anciens âges.

Il vient un moment où l'esprit critique le plus alerte et le plus ingénieux s'arrête. Quand on a bien défini et bien vérifié, quand on a dissocié les ensembles les plus complexes en un éparpillement de phénomènes séparés et intelligibles, il reste encore à dire pourquoi les choses qu'on étudie ont existé, et pourquoi la vie s'est manifestée. Pourquoi y a-t-il des poètes ? Pour répondre, M. Bédier pourrait emprunter la parole fameuse : « Ainsi Nature nous dispose. » Ce n'est pas la première fois que l'histoire littéraire nous rend compte de tout, sauf du fait initial d'où le reste a procédé, et décrit le développement à condition que nous acceptions le principe. Il y avait en Grèce un usage qui était d'honorer les vainqueurs des grands jeux et de célébrer leur gloire dans leur ville. Mais qui le premier chanta ces phrases rythmées dont l'ensemble un jour forma l'ode pindarique ? Nous savons que le théâtre antique est sorti des cérémonies en l'honneur de Bacchus. Mais qui le premier et quel jour eut l'idée de s'élancer au-devant de l'autel, de répondre au chœur et de fonder ainsi le dialogue ? Nous savons de même qu'il y eut des moines recueillant des légendes et des pèlerins se plaisant aux belles histoires. Mais qui le premier eut l'idée de faire un poème avec les aventures des guerriers illustres ? L'effort des historiens a pour objet de nous faire entrer aussi avant que possible dans le détail des opérations ; il s'arrête devant les manifestations libres de l'activité humaine : la science les décrit, mais elle ne les explique pas.

Par là les travaux de M. Joseph Bédier s'inspirent d'une méthode très moderne. La critique d'aujourd'hui est tout à fait rigoureuse ; elle pratique l'observation, et l'expérimentation. Mais elle compte parmi les données de l'expérience cette vérité qu'il y a des hommes ayant leur esprit, leur logique, leurs passions et même leurs fantaisies : c'est la part du dieu inconnu. La critique d'autrefois faisait moins attention aux individus et, parlant de l'humanité en général, elle était plus ambitieuse peut-être dans ses recherches ; elle prétendait retrouver le secret de toutes choses, et il lui arrivait de faire sans s'en douter le roman du déterminisme. Les historiens sont devenus plus précis, et par conséquent plus modestes. Ils ne prétendent pas, quand il s'agit

de ce phénomène changeant et imprévu qu'est l'activité de l'homme, l'analyser comme une mécanique; ils savent que les faits littéraires en particulier ne livrent pas à l'enquête la plus sagace tout leur mystère. Qu'on relise les pages où, s'inspirant du bel ouvrage de M. Vidal de la Blache, M. Bédier montre la France faisant communiquer la Méditerranée et l'Océan par les vallées du Rhône, de la Saône et de la Seine, décrit le passage des pèlerins, et groupe les légendes sur les vieilles voies romaines : il y a loin de ces considérations exactes aux charmantes impressions que notait Renan étudiant. Mais qu'on relise ensuite les pages où M. Bédier revendique pour les poètes le droit d'avoir eu de l'imagination, et l'on sentira comment il faut dans les études littéraires apporter avec les plus sévères méthodes un sentiment très humain des conditions de l'art et joindre l'esprit de finesse à l'esprit de géométrie. Voilà nos vieilles chansons de geste bien rajeunies. Déjà M. Michel Bréal étudiant Homère nous avait invités à ne pas trop croire à la naissance magique des poèmes et, à travers les travaux des philologues, il nous faisait entrevoir de nouveau la figure légendaire d'un auteur de l'*Iliade*. A son tour, M. Joseph Bédier fait paraître dans une lumière nouvelle un passé qui lui est cher : par les images qu'il trace des sanctuaires, des moines, des pèlerins et des jongleurs, il recompose le paysage réel de l'épopée, et, de la foule des aèdes romantiques, il fait surgir des poètes de chair et de sang ayant rêvé et travaillé comme font leurs semblables, « depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent. »

André Chaumeix.

MES FILLES

PREMIÈRE PARTIE

J'ai environ cinquante-cinq ans, et ma vie s'est passée à vagabonder à travers l'Europe et les deux Amériques. Tout en me sentant très Française de cœur, je me suis tellement frottée aux autres nationalités que les défauts et les qualités de la race se sont émoussés chez moi. Je m'en rends compte à mille détails d'ordre social et sentimental. Souvent je m'en réjouis; parfois je m'en attriste. Quand on ne passe à Paris que six semaines tous les deux ans et qu'on revient s'y fixer à l'automne de l'âge, après avoir dépensé ailleurs son printemps et son été, il est naturel qu'on s'y sente un peu dépaysée et qu'on soit amenée à passer en revue sa propre psychologie pour comprendre en quoi elle se différencie de celle des autres.

J'ai des loisirs, beaucoup de loisirs! Mon mari a pris sa retraite d'ambassadeur; pour moi plus de corvées officielles, plus de grandes réceptions, plus d'obligations mondaines! Nous habitons, rue du Luxembourg, un second étage confortable où je me sens étouffer après les immenses salles du palais Farnèse, notre dernière résidence. Philippe a moins besoin de moi ici qu'ailleurs; il aime à flâner dans Paris, à rencontrer d'anciens camarades, puis il prend au sérieux ses devoirs de sénateur, et j'ai de longues heures à ma disposition.

Mon mari et moi, nous nous sommes adorés; dans la carrière on nous appelait : « les perpétuels amans. » Plus tard, quand j'ai commencé à vieillir, il m'a beaucoup aimée, et cela durera

toujours. Nous avons trop rêvé ensemble pour jamais l'oublier! Mais rentré dans son pays, Philippe a été pris par d'autres intérêts; je ne suis plus son unique amie, et j'ai cessé de représenter pour lui la patrie absente. La patrie présente a diminué mon prestige; les collègues absorbent ses heures... Il est, en outre, épris de politique; quand il en aura goûté les cendres, il me reviendra. Pour l'instant, je le vois peu. Cette phase est naturelle, humaine, inévitable. Oh! je le constate sans amertume! Quelquefois en s'en allant, il me dit : « Tu as tes filles maintenant, tu peux te passer de moi. »

Oui, en effet, j'ai mes filles. Ces trois belles jeunes femmes qui viennent presque chaque jour frapper à ma porte sont la chair de ma chair, le sang de mon sang, et je me demande comment elles ont pu sortir de moi. Jusqu'à leur mariage, je les avais toujours vues subjectivement, à travers mon propre cœur et mon propre cerveau. Je les aimais d'instinct comme toutes les mères, et je leur ai donné l'éducation qu'on donnait dans notre monde aux filles nées entre 1875 et 1885. Après leur mariage, je les ai revues souvent, mais à de longs intervalles et pour de brefs séjours, juste le temps de les aimer et de leur faire fête. Du reste, j'avais sur elles des idées préconçues qui m'auraient empêchée de les analyser, même si j'en avais eu le loisir et l'occasion.

A Paris, c'est différent, je les vois dans leur centre, menant leur vie propre, chacune dans son milieu social. Ce ne sont plus des enfans, mais des femmes conscientes de leurs droits et de leur pouvoir, épanouies dans leur individualisme, plus instruites que leur mère dans la science de... Quelle science? Celle des bassesses et des dessous équivoques de la vie?

Peu à peu le sentiment que j'étais en présence de trois inconnues a surgi et grandi dans mon âme. Les personnalités de mes filles se sont projetées devant mes yeux comme les figures d'un tableau; je ne les ai plus senties en moi, mais hors de moi. Je pourrai maintenant les juger objectivement, discerner leur tempérament et leur mentalité, me rendre compte de ce que l'hérédité, l'éducation et les milieux ont fait de ces enfans nées de l'amour et qui n'ont dû garder de la maison paternelle aucun amer souvenir.

L'analyse n'est pas aisée; ce sont des natures complexes, ou du moins elles ont l'air complexes, et, pour les déchiffrer, il faudra

du temps et de la patience. Je ferai souvent fausse route et devrai changer de méthode. C'est pour m'aider moi-même dans ce travail d'investigation et me préparer des points de repère que je veux enregistrer mes impressions, fussent-elles cruelles et brutales. Telles que je les subirai, je les transmettrai à ce confident discret qui ne révélera jamais à aucune oreille étrangère les découvertes que la mère fera sur ses filles.

I. — ISABEAU

C'est par ma fille aînée que je commencerai. Physiquement elle ne me ressemble pas, ni à son père, du reste! Mais il y a dans la famille de mon mari le portrait d'une grand'tante dont elle est la vivante image. Tante Marion a été une beauté célèbre, et il faudrait pour la décrire la plume de Saint-Simon ou de Bussy-Rabutin. Beaucoup de tempérament, encore plus d'imagination, peu de scrupules, un héroïque courage et aucune pudeur. Au XVIIe siècle, pendant la Fronde, elle aurait été une Chevreuse, une Châtillon, une Longueville avec plus de vices. Le XVIIIe siècle avait trop peu de panache pour elle; cependant, elle en tira parti, conspira avec les princes, émigra, revint à Paris sous la Terreur pour rejoindre un officier jacobin dont elle s'était enamourée et mourut sous le couteau avec la fierté d'une Romaine de la République.

J'ai dit qu'Isabeau lui ressemblait : front bas, cheveux noirs plantés drus, nez court et droit, bouche voluptueuse, teint éblouissant, yeux bleus légèrement nuancés de pourpre, menton arrondi. Voilà pour le visage! Quant au corps, une merveille! Rien cependant d'une nymphe, d'une Grâce, d'une Muse... Les hanches sont trop fortes, le corsage trop opulent pour ces comparaisons mythologiques, mais Rubens et Véronèse l'auraient comprise et peinte. Elle-même s'admire beaucoup et professe un mépris justifié, du reste, pour les tailles plates et les corps efflanqués.

Isabeau s'est mariée très jeune et a fait ce que le monde appelle un choix de premier ordre. Mon gendre, le comte de Heyden, un Russe des provinces Baltiques, est maître d'une grosse fortune et n'a aucune tare connue. C'est un oisif sans carrière, menant l'existence cosmopolite; aussi mon mari a-t-il fait la grimace quelques semaines avant de donner son consen-

tement; puis le prestige de l'argent a vaincu. Nous avons bien pris quelques informations, oh! très subsidiaires! Elles ont été favorables : situation financière solide, réputation de galant homme suffisamment établie. Sur la santé? Rien! Sur la moralité individuelle et profonde? Rien! On ne pensait guère à ces enquêtes, il y a quinze ou vingt ans. On se contentait des surfaces polies et des sépulcres blanchis.

Bref Isabeau s'est mariée à dix-neuf ans. Elle a deux enfans, des petits Finlandais assez chétifs qui voyagent toute l'année à la suite de leurs parens, de Paris à Nice et de Nice à Rome, sans compter les déplacemens de l'été.

Mon gendre n'est pas laid; le mot distingué, ce mot vieillot parce qu'il ne peut presque plus s'appliquer à rien, va merveilleusement à sa personne et à ses attitudes. Dans ses rapports mondains et ses relations de parenté, il est d'une correction absolue; lord Chesterfield aurait pu le citer comme modèle à son fils, mais il manque de fraîcheur. Quand il passe en voiture avec sa femme sous les rayons indiscrets du soleil d'avril, on dirait une plante desséchée à côté d'un rosier fleuri! Et j'ai observé qu'Isabeau se renverse volontiers en arrière, dilatant les splendeurs de sa poitrine, lorsqu'elle se trouve à proximité de la grêle silhouette de son mari, comme pour mieux accentuer entre eux le contraste.

Leur maison est largement ouverte à la colonie étrangère, celle qui s'amuse élégamment et où retentissent des titres sonores. Je suis toujours surprise du nombre des femmes en *as*, en *ini*, en *off*, en *ki*, en *ein* que ma fille tutoie et de la quantité d'amis masculins qu'elle me présente. Tout cela soupe, flirte, et Isabeau mène la danse. Qu'une fille à moi puisse avoir un ton pareil m'étonne toujours. Les positions officielles dans les hauts grades préservant des contacts trop intimes et des camaraderies sans gêne, je suis suffoquée par ce cabotinage d'existence que tout le monde tolère et qu'envient ceux qui en médisent.

Isabeau, du reste, se moque absolument de l'opinion publique. Elle appelle « usages défunts » tout ce qui pourrait apporter une entrave quelconque à ses libres mouvemens, et à l'exubérance de vie qui la travaille. Ses ambitions et son snobisme, voilà les seules bornes qui l'arrêtent! Ainsi la crainte d'embourgeoiser son salon par l'introduction de personnes honnêtement obscures la rend cruelle. L'autre jour, un des poètes dont elle

orne ses soirées, ayant sollicité l'autorisation de lui présenter sa femme, elle a répondu insolemment que par principe elle préférait ne pas connaître les femmes de ses amis. A mes reproches sur l'humiliation infligée, elle a ri, m'a assuré que je ne connaissais pas le monde de Paris, que j'étais une naïve destinée à être dévorée, et qu'elle préférait pour sa part le rôle des grands fauves. Je me suis moquée d'elle; alors elle s'est faite douce, caressante, flatteuse.

Que de séductions elle sait déployer aux tournans difficiles! J'en étais effrayée pour mon gendre et pour elle-même. Comme je lui disais : « A part toute question de bonté, tu viens de te faire un ennemi inutile, » elle s'est écriée :

— Un ennemi! Mais je ne les crains pas, les ennemis! C'est eux qui doivent me craindre!

Devant mon regard interrogateur, elle a continué :

— Oui, je me venge toujours, et on le sait! J'ai voulu bien établir ma réputation à ce point de vue. J'ai réussi! Les gens ont peur de moi et me ménagent. C'est même à mourir de rire quelquefois!

Mais elle ne riait pas, elle parlait sérieusement. J'étais plus abasourdie encore qu'indignée.

— Et le pardon des injures? demandai-je.

— C'est bon pour les faibles! répliqua Isabeau avec un victorieux sourire.

Elle prit sur la table un mince couteau d'ivoire et le brisa en deux dans sa main blanche sur laquelle brillaient d'innombrables bagues en turquoises et saphirs entourés de diamans. Elle ne porte que des pierres bleues assorties à la couleur de ses yeux.

— Et tu vois, maman, je suis une forte!

J'ai dans la tête une série de vieilles idées que ma mère avait avant moi, qu'ont eues toutes les femmes élevées entre 1820 et 1870, et qui suffisaient à maintenir chez les pires d'entre nous une certaine apparence d'idées généreuses. On se vengeait peut-être, mais sans le crier sur les toits, sans s'en faire une attitude... Certains mots avaient encore prise sur les consciences ou du moins semblaient avoir prise. Aux aphorismes religieux ou moraux on n'osait pas répondre « flûte » comme aujourd'hui. Or, je vois ce mot flotter sur les lèvres d'Isabeau toutes les fois que j'essaye de la ramener à une vue plus mesurée des choses.

Elle a rapporté de ses voyages en Italie un proverbe dont elle fait la règle de sa vie : « Le monde appartient à ceux qui le prennent. » Et elle est bien décidée à ce qu'il lui appartienne, le monde !

Je crois qu'il faut la classifier dans la catégorie des instinctives. Tante Marion aussi était une instinctive.

Ma fille aînée, du reste, ne manque pas de sentiment affectueux ; elle nous témoigne beaucoup de tendresse à son père et à moi. Lui en raffole ; il est fier d'elle, et quand il peut la conduire à son bras dans le monde ou dans les rues, il se rengorge. Il se rengorgeait aussi les premières années de notre mariage, quand nous nous promenions ensemble, seulement avec un peu d'irritation si l'on me regardait de trop près. Pour Isabeau, rien ne gâte son plaisir de la voir belle et admirée.

Les deux petits Finlandais, — je me reproche de ne pas avoir pour eux des entrailles de grand'mère, — paraissent posséder une bonne part du cœur de ma fille, car si elle s'en occupe peu, elle les cajole beaucoup. S'aperçoit-elle de leur laideur ? Je n'ai pu encore le discerner nettement. Elle leur décerne les adjectifs les plus flatteurs. Est-ce illusion sincère ou volonté de forcer le monde à les voir tels qu'elle les dépeint ? Ils ont treize et dix ans et en paraissent moins avec leurs corps maigriots et leurs teints blafards de garçons chétifs.

Le cadet a été assez gravement malade cette année. Isabeau se montra mère agitée et violente, garde-malade déplorable, mais impossible de mettre en doute la sincérité de ses angoisses. Elle fit venir des reliques de tous les coins de Paris et promit de riches offrandes aux nombreux saints et saintes qui passent pour s'intéresser aux maladies des malheureux mortels.

— Mais si l'enfant ne guérit pas, disait-elle, vous n'aurez rien, personne n'aura rien, ni pauvres, ni églises, ni malades ! C'est *donnant donnant !*

Étaient-ce là les notions de piété dont j'avais muni mes filles ? Mais au fond que leur avais-je enseigné comme religion ? Ce qui s'était fait pour moi. Baptême, confirmation, communion, tous les rites s'étaient accomplis à l'heure établie. Elles avaient appris le catéchisme et, jusqu'au mariage, j'avais veillé à ce que leurs devoirs religieux fussent accomplis régulièrement. Rien de plus, rien de moins ! Et ma conscience était à l'aise comme celle de la plupart des mères de ma génération.

Aujourd'hui, des doutes me viennent, des scrupules me tourmentent, je sens dans mon cerveau des idées en formation. Lorsqu'elles se seront mûries, j'y reviendrai.

Le fait est que les menaces d'Isabeau furent entendues; elle le crut, du moins, et ne marchanda pas les dons promis. Même elle fut magnifique et alla jusqu'à se priver pour sainte Philomène de la plus grosse turquoise de ses bagues.

Ma fille aînée a la prétention de sentir très vivement l'amitié. Elle enfle la voix pour dire « mes amis, » comme si le fait d'appartenir à cette catégorie d'élus conférait un titre, en tout cas, un honneur. « Gare à qui touche à mes amis! » Il faut les ménager, leur rendre hommage... C'est une cour qu'elle traîne à sa suite et à la composition de laquelle le bon sens n'a guère présidé. Les gens tarés y abondent, mais cependant tous ont une notoriété : nom, fortune, position, talent! Les honnêtes inconnus en sont soigneusement bannis. Quant aux femmes, compromises pour la plupart, il faut que leurs amans ou leurs maris soient célèbres de quelque façon. C'est encore là un des aphorismes d'Isabeau : « Il n'y a pas de chute quand on monte! »

Bref son cercle ne présente aucune sécurité d'ordre moral, mais il est varié, amusant, singulier. Il en existe de semblables dans toutes les grandes villes d'Europe, mais ce ne sont pas ceux que les ambassadrices d'âge mûr fréquentent d'ordinaire, et j'avoue que je m'y amuse comme à la comédie lorsque je parviens à oublier que la maîtresse de maison est ma fille. Sur ce théâtre, tous les acteurs sont de premier ordre et jouent leurs rôles avec la désinvolture inimitable propre aux gens sans scrupules, dont l'éducation extérieure a été parfaite.

Le tour de la conversation est libre, mais, quand je suis présente, les choses les plus raides se disent en sous-entendus. Il y a des soirs, par exemple, où les voiles sont proscrits; Isabeau déclare dès le début :

— On appellera un chat un chat!

La déclaration est accueillie avec enthousiasme, et c'est un steeple-chase effréné de mots crus, d'anecdotes court vêtues... Heureusement, elle a le bon goût de ne pas lâcher la bride lorsque son père ou moi sommes chez elle. Un jour que certains faits, dépassant par trop la mesure, m'avaient été rapportés, j'ai hasardé quelques observations. Elle m'a répondu :

— Je suis très honnête, je n'ai pas d'amans. A trente-quatre ans, c'est un comble ! Que peut-on me reprocher ?

Trop de choses indignées me montaient aux lèvres ; je me suis tue. Elle s'est irritée de mon silence.

— Oui, oui, je sais, il faudrait être une mijaurée comme Philiberte, vénérer la sainte convention, se prosterner devant l'Académie, se parer de préjugés hypocrites et marcher sur le cadavre des amis inutiles et dangereux !

Philiberte, c'est la sœur d'Isabeau, ma seconde fille, la femme de M. Denfert, le député centre droit qu'un petit groupe de républicains conservateurs reconnaissent pour chef.

II. — PHILIBERTE

Le voulût-il, mon mari ne pourrait contester cette paternité-là ! Grande comme lui, blonde comme lui, hautaine d'allures comme lui, ma seconde fille est exactement ce qu'était son père lorsque je l'ai connu et aimé. Elle n'a pas de moustaches ; sa structure, ses traits sont ceux d'une femme, et pourtant, c'est Philippe dans sa jeunesse !

Une seule chose les différencie : les yeux ! Semblables de couleur, — un joli gris pailleté de vert, — leur expression révèle des âmes opposées.

Le regard de mon mari, à travers toutes les émotions de la vie, reste droit et clair ; celui de Philiberte se trouble, fuit, revient pour fuir de nouveau.

Un psychologue à la mode disait dernièrement : « Il y a plusieurs personnalités superposées dans les yeux de Mme Denfert. » Voilà sans doute pourquoi l'écheveau de son caractère me paraît si difficile à débrouiller ! Ma seconde fille ne rentre pas comme Isabeau dans la catégorie des instinctives, c'est une compliquée faite de plusieurs morceaux. Mais de cette mosaïque ressort une synthèse apparente qui trompe l'œil.

Autant Isabeau est violemment indépendante, autant Philiberte l'est peu ; elle a le respect des formules et sacrifie à l'opinion publique, la vieille opinion publique de notre jeunesse ! Avec cela très moderne dans son activité politique, littéraire et philanthropique. C'est la « femme sociale » qui, ayant lu Stuart Mill et les sociologues anglais, estime qu'elle doit jouer un rôle dans la cité.

J'approuve, j'approuve pleinement. Cependant un je ne sais quoi me gêne dans cette mise en scène; mais je ne puis encore définir la sensation de malaise que j'éprouve ni remonter à sa source, ni affirmer qu'elle soit juste.

Philiberte s'est mariée elle aussi à vingt ans. Mon gendre, Charles Denfert, l'a rencontrée à Paris chez des amis communs; elle lui a plu, il a fait sa demande, elle l'a agréé. Ma seconde fille tenait beaucoup aux titres et aux particules, et je crois qu'il lui en a coûté d'épouser un bourgeois; mais ce bourgeois est très riche, a des relations de premier ordre et se trouve allié, par le mariage de ses sœurs, à quelques beaux noms de France. Et puis Philiberte voulait habiter Paris; elle tenait les diplomates à distance et blâmait sa sœur d'avoir épousé un étranger. Bref elle a imposé Denfert. Du reste, nous avons consenti avec plaisir à ce mariage. Mon gendre numéro deux est un bel homme, très supérieur au grêle Heyden : cheveux roux, barbe *idem*. Il a deux têtes de plus que sa femme. A la Chambre, on l'appelle Denfert le Grand, pour le distinguer d'un collègue du même nom, taillé sur petite mesure.

Ce ménage possède deux fillettes de neuf à onze ans, soignées d'après les plus nouvelles méthodes hygiéniques et instruites selon le plus chargé des programmes scolaires. Grâce à une institutrice anglaise et à une bonne allemande, elles parlent trois langues et seront, elles aussi, des « femmes sociales. » Ces futures citoyennes ont des frimousses charmantes et j'ai connu par elles le plaisir d'être grand'mère. Si c'est en raison de leur beauté que je les préfère aux jeunes Finlandais, je n'ai ni justice ni bonté. Est-ce qu'en cherchant de petites bêtes dans la conscience d'autrui, je vais faire de vilaines rencontres dans la mienne?

Mais revenons à Philiberte. Elle aussi a un salon, mais il ne ressemble en rien à celui d'Isabeau. Il est trié sur le volet de la respectabilité. Les hommes politiques qui le fréquentent n'ont été compromis dans aucune affaire louche ; je me sers du mot « compromis » à dessein, et vais expliquer pourquoi. Mon mari m'a dit l'autre jour avec ce talent qu'ont les hommes de se décharger des commissions désagréables :

— Tu devrais bien conseiller à Philiberte de ne plus recevoir M. X. C'est un personnage malpropre.

Et il m'a raconté deux histoires qu'une circonstance fortuite

lui avait apprises. Naturellement j'ai parlé à Philiberte. Elle m'a écoutée avec déférence, — m'ayant toujours vue aux premières places, elle nourrit pour moi de la considération, — mais m'a nettement déclaré qu'elle ne changerait rien à ses habitudes.

— M. X. est socialement décoratif pour un salon; politiquement, il peut être utile à mon mari : pourquoi le lâcher?

— Mais s'il est malhonnête?

— Sa réputation est intacte, répondit-elle froidement. Avant de l'introduire chez moi, je me suis informée?

— Alors, ce que dit ton père n'a pas d'importance? et, en rougissant, je lui racontai les vilaines histoires que Philippe m'avait narrées. — Tu en doutes?

— Pas le moins du monde! Papa est indulgent et prudent. Mais du moment qu'on les ignore, à quoi bon nous inquiéter des saletés que M. X. peut commettre? Il ne s'est pas laissé « pincer » jusqu'ici!

— Ne pas se laisser pincer! Tout est donc là pour toi?

Elle détourna les yeux, mais j'y avais vu passer cette expression fuyante, incertaine qui me trouble plus encore que les crudités et les cruautés du tempérament d'Isabeau.

La maison de Philiberte est admirablement tenue; elle exige de ses gens tout ce que des bras et des mains peuvent donner. L'élégance en est sobre et sérieuse. Elle-même s'habille avec un goût très sûr. Jamais de *tea-gown* ou de déshabillé suggestif: elle ne quitte le costume tailleur que pour les grandes toilettes du soir.

Malgré sa jeunesse, elle est présidente de deux œuvres et fait partie de plusieurs autres. Entre les comités, les séances de la Chambre, les conférences, les visites, où trouve-t-elle le temps de lire un livre, d'embrasser ses enfans, et de faire ses prières, — car Philiberte a de la religion, elle la porte sur sa manche, ne tolère pas qu'on critique le clergé et quête volontiers dans les églises?

Elle aussi cultive l'amitié, non par engouement vaniteux comme Isabeau; c'est plutôt un placement usuraire. Lorsqu'on attaque ses amis, elle laisse dire avec un sourire supérieur, sans jamais rompre une lance pour les défendre; mais, en revanche, elle exige d'eux une série de petites corvées. Et quand elle veut en obtenir quelque chose de plus spécial ou difficile, elle se fait persuasive, insinuante... Ce n'est pas l'ouragan de caresses et de

flatteries, au moyen duquel ma fille aînée entraîne les volontés récalcitrantes; c'est une façon de convaincre, de pénétrer, de donner confiance! Oui, confiance, si l'on ne regarde pas ses yeux!

Jadis, elle n'avait pas ce regard : je la revois jeune fille, ma Philiberte. Elle était douce, grave, et j'avais en son caractère et sa droiture une foi si absolue que je lui aurais volontiers accordé l'indépendance américaine. Je faisais alors peu de psychologie et peut-être ne savais-je pas discerner. Cependant je crois plutôt qu'elle a été empoisonnée par le grand mensonge social sur lequel est bâtie l'existence mondaine. Pour ne pas en être intoxiquée, il faut avoir été prémunie. Or, qu'avais-je fait pour la prémunir? Quel contrepoison lui avais-je donné?

Je ne m'amuse pas chez Philiberte, mais les allures sérieuses, distinguées, respectables de son salon me font plaisir. Je suis fière de ma fille lorsque j'assiste à ses grands dîners où se pressent les notabilités politiques et littéraires de la France conservatrice libérale. Mme Denfert dirige la conversation avec beaucoup d'adresse, et juste ce qu'il faut d'enthousiasme pour les principes acceptés par la majorité des gens bien pensans, joints à un dédain sans appel pour les opinions indépendantes.

De temps à autre, il est nécessaire, pour les besoins du groupe, d'enfler outre mesure les mérites très minces d'un candidat académique ou politique; Philiberte excelle dans cet art. Un jour qu'elle avait démesurément gonflé le ballon, je n'ai pu m'empêcher de lui dire :

— Mais tout cela est de la frime! Tu le sais comme moi, mieux que moi!...

Un instant, elle a essayé de défendre les mérites de son protégé, puis, devant mon sourire incrédule, elle a pris un air de jeune Minerve, instruisant une Junon vieille école :

— Tout l'art de la vie est là, maman!

— Dans le mensonge? demandai-je avec un cœur très lourd.

Du reste, je suis toujours oppressée chez Philiberte, et, quand je sors de chez elle, je me fais volontiers conduire au Bois, dans une allée écartée, pour respirer un air pur, le vrai air du bon Dieu!

Jamais je ne communique à mon mari les confidences que ce cahier reçoit. Je ne veux pas obscurcir dans son cœur l'image

qu'il se fait de ses filles. J'obéis aussi à un autre sentiment; je tiens à lui épargner le douloureux développement de conscience qui commence à me travailler.

Mais lui aussi n'est pas à l'aise chez Philiberte. Il me disait, l'autre jour, un peu tristement :

— Tes filles ne te ressemblent pas, Geneviève! Elles ne discernent plus le vrai du faux. Isabeau vit dans un conte de fées où chaque incident prend des proportions gigantesques. Quant à Philiberte...

— Eh bien, quoi, Philiberte?

— On étouffe chez elle ! Ne le sens-tu pas? C'est un tel capitonnage de choses factices, artificielles, que j'ai envie d'ouvrir les fenêtres !

Je fus tentée d'embrasser Philippe ! Cette identique façon de juger me faisait sentir la force de notre amalgame moral, mais je m'abstins de toute expansion, ne voulant pas augmenter et renforcer les impressions qui le rendaient triste.

Charles Denfert, mon gendre, n'est pas dans le faux autant que Philiberte. Je le sens, tout en ne discernant pas bien encore sa psychologie. Évidemment, il est enchanté de la façon dont sa maison marche ; il admire sa femme comme organisatrice, lui laisse carte blanche pour les réceptions, le choix des invités, l'ensemble de l'existence extérieure. Jamais de querelles entre eux, ni de discorde apparente! Une fois ou deux seulement, lorsque l'âme de Philiberte apparaît trop à la surface, j'ai surpris sur le visage de M. Denfert une expression de fatigue. Tristesse? mépris? Du coup, mon gendre m'est devenu sympathique. Lui aussi sent l'oppression.

Inutile de dire que Philiberte et Isabeau se recherchent peu. Elles se voient chez moi et là redeviennent bonnes sœurs, rappellent affectueusement leurs souvenirs d'enfance... Mais si elles pénètrent dans leurs salons réciproques, ma fille aînée bâille et Mme Denfert pince les lèvres. Elles s'exaspèrent en tout l'une l'autre, même dans la façon de comprendre la toilette, la coiffure, les bijoux. Elles ne se mettent d'accord sur l'article chiffon que pour critiquer leur sœur cadette.

— Elle ne s'habille pas, elle se couvre ! déclare Isabeau.

— Elle ne se coiffe pas, elle se brosse! renchérit Philiberte.

Et toutes deux me pressent d'intervenir auprès de Jacqueline, de lui faire comprendre que, quand on est la fille d'un

ancien ambassadeur et qu'on porte un des beaux noms de France (mes deux filles exagèrent l'importance de ce nom ; les Salneuve sont d'assez petite noblesse, et, lors de la Révolution, à laquelle ils participèrent, l'arrière-grand-père de mon mari brûla tous les papiers de famille établissant nos quartiers), on ne peut pas s'habiller comme une chanteuse ambulante, porter des robes sans signature et des chapeaux de quinze francs !

Pour les calmer, je souris, je promets d'user d'éloquence, mais je sais que l'entreprise est inutile, que je serai vaincue, que Jacqueline ne sacrifiera pas aux grands faiseurs, et refusera de parader en toilette correcte en compagnie de ses élégantes sœurs.

III. — JACQUELINE

Je ne puis penser à elle sans qu'un parfum de plantes sauvages : thym, menthe et serpolet, ne me monte aux narines ; sans qu'une vision de fleurs alpestres : bruyères, genêts, rhododendrons, ne me passe devant les yeux. J'ai fait la description physique de mes autres filles, le portrait de la cadette s'impose ; seulement la tâche est difficile, car Jacqueline c'est moi-même en miniature ! Je suis grande, elle est petite ; j'ai toujours été majestueuse de formes, même dans ma jeunesse, elle ressemble à un elfe des forêts, à un être aérien :

> Vous courez dans les champs et le vol d'un pigeon
> Fait plus d'ombre que vous sur l'herbe soleilleuse.

Je la retrouve encore dans d'autres vers de *Cœur innombrable :*

> Tu leur diras que j'ai souvent
> Les paupières lasses et lentes,
> Qu'au soir je danse et que le vent
> Dérange ma robe traînante.
>
> . . . . . .
>
> Dis-leur comme ils sont doux à voir
> Mes cheveux bleus comme des prunes,
> Mes pieds pareils à deux miroirs !
> Et mes deux yeux couleur de lune.

Elle fait penser à une Tanagra exquise qui, comme la Bitôt de Mme de Noailles, emplit son amphore de « parfums flottans, des odorans frissons que le vent éparpille... » Elle a la peau dorée, un tout petit nez aquilin et une bouche étroite d'enfant.

Jacqueline habite, à l'extrémité d'Auteuil, une vieille maison, dans un grand jardin sous le mur duquel la Seine coule silencieuse. Au printemps, elle y passe ses journées, s'enivrant de l'odeur des violettes et des fraisiers; plus tard, ce sont les roses, et, quand l'été arrive et que le soleil devient brûlant, elle éprouve une volupté à s'exposer à ses rayons, épaules et bras nus. Pour moi, ce serait une torture; elle appelle cela: « aspirer la vie! »

La neige aussi exerce sur Jacqueline une mystérieuse attraction et je la soupçonne de la serrer de trop près dans son jardin, l'hiver. Une pleurésie prise l'an dernier doit être née de contacts trop proches avec les flocons blancs. Elle a une façon de remplir ses mains d'une poignée de neige, d'en approcher ses narines, d'y enfouir son visage, qui est révélatrice.

— Voyons, Jacqueline, tu vas t'enrhumer!

— Si tu savais, maman, quelle odeur a la neige, tu ferais comme moi! C'est fugitif, suave, presque aussi bon que l'odeur du soleil.

Je frissonne à la seule pensée de humer cette chose froide, humide, et Jacqueline rit, pétrit la boule glacée et, la jetant au loin, l'écrase contre le tronc d'un arbre où elle s'éparpille en poussière blanche.

Devant mes autres filles, j'ai parfois honte de ma sincérité simpliste; au contact de Jacqueline, je me sens le produit d'une civilisation très avancée; il me semble être une nature complexe, alambiquée, surchargée, ayant perdu toute saveur primitive. Quand j'arrive chez elle, habillée comme s'habillent à Paris les femmes de mon âge et de ma condition, — Philippe tient à ce que je sois bien mise, et ce désir me flatte, — et que je la trouve en robe blanche flottante, sans une dentelle, sans un ruban, ses cheveux « couleur de prune » tombant en tresses sur ses épaules ou relevés en couronne sur sa tête, je me fais l'effet d'un vivant anachronisme, d'une personne habillée pour le théâtre et qui détonne dans la vie réelle.

La maison de Jacqueline correspond à sa toilette; de grandes chambres peintes en blanc et presque vides. Mais son lit est recouvert d'une dentelle de Venise ancienne d'un prix incalculable et la table où elle se coiffe est garnie d'une bande en point de rose pour laquelle un milliardaire américain a offert une fortune. Elle possède également un clavecin laqué blanc, sur lequel des Amours enguirlandés de fleurs dansent en rond, et qui

passe pour avoir vibré jadis sous les doigts fuselés de la pauvre Lamballe. Ajoutez-y deux ou trois autres merveilles, et c'est tout ! Pour le reste, aucun confort, une simplicité spartiate !

Son mari, — la petite Tanagra n'est pas un oiseau libre, comme sa description pourrait le faire supposer, — préférerait, je crois, une autre organisation d'existence, car, dans les chambres réservées à son usage, une foule d'objets inutiles s'entassent : de l'ultra moderne et de l'antique. On dirait la boutique d'un revendeur! Lorsque Jacqueline en passe le seuil, elle ferme les yeux pour ne pas voir !

Mon troisième gendre, Armand de Thorel, est ce qu'on appelle un aimable garçon ; beaucoup moins riche que ses beaux-frères, il porte un nom ancien, et ses parens possèdent sur la Loire un château historique. Il fait de la sculpture, a passé quelques années en Grèce, et ce sont les souvenirs des dieux, rapportés dans son sac de voyage, qui ont servi de trait d'union entre lui et Jacqueline. Elle admirait ses statues dans ce temps-là, — je crois qu'elle les admire moins maintenant, — et l'a voulu pour mari ! Un diplomate, un homme politique et toute la catégorie des gens dont l'état est de se créer une situation mondaine, n'auraient pu lui convenir. Jacqueline a l'horreur des visites, des réceptions, des bals... Elle n'aime danser que pieds nus, sur l'herbe, au clair de lune !

Pas la moindre pose en tout cela ! Elle est ainsi parce qu'elle est ainsi et ne pourrait être autrement. Ne la prenez pas pour l'une de ces ridicules esthètes qui affligent le monde depuis quelques années. Ce serait injuste. Jamais Jacqueline n'est préoccupée de l'opinion des autres ou de l'effet qu'elle produit. Du reste, elle vit loin du monde, et le cercle de ses affections est restreint. Elle nous aime, son père et moi, et, bien que ne les comprenant pas, elle emploie à l'égard de ses sœurs des mots de bonté. Mais j'ai l'impression, au fond du cœur, qu'elle nous préfère les saisons et l'ombre des arbres, les jeux du soleil sur les prairies et le bruit de l'eau claire courant sur les cailloux !

Ma fille cadette n'a pas d'enfans. Je le regrette, car je sens que je les aurais aimés bien plus que les jeunes Finlandais et les futures « femmes sociales ; » mais je comprends que la nature ait voulu respecter ce corps fragile, exquis... Je le comprends, et pourtant je pleure les enfans de Jacqueline comme de petits morts que j'aurais connus et aimés !

Armand de Thorel a deux ateliers : l'un à Auteuil, dans sa maison, l'autre à l'île Saint-Louis, son ancien atelier de garçon qu'il a gardé. Souvent, les jours où il va à Paris, Jacqueline l'accompagne pour le plaisir de remonter la Seine en bateau, puis elle erre aux abords de Notre-Dame et le long des quais solitaires. En général, elle fait la dînette avec son mari dans quelque restaurant populaire. Cela l'amuse. Parfois j'obtiens qu'elle vienne déjeuner rue du Luxembourg, et elle nous arrive dans des toilettes qui feraient frémir ses sœurs; mais son teint d'or pâle est si doucement nuancé de rose, elle a de si jolis mouvemens rythmés, une telle grâce l'imprègne toute, que sa robe, salie par la boue des berges de la Seine, semble se transformer en tissu lumineux.

— Petite Jacqueline, dit son père, les fées t'ont touchée ce matin !

En général, je n'invite personne quand ma fille cadette déjeune à la maison, tellement j'ai peur que l'oiseau sauvage ne revienne plus. Mais si par hasard quelqu'un se trouve là ou arrive à l'improviste, je m'amuse à observer les différentes impressions qu'elle produit. Les femmes du monde, — celles dont le cœur est au monde, — pincent les lèvres en la voyant; elles méprisent les vêtemens dont elle est couverte, et, devinant sa suprême indifférence pour ce qui les occupe, la considèrent comme un trouble-fête, une « empêcheuse de danser en rond. » Les hommes sentent autrement. S'ils sont de parfaits imbéciles, Jacqueline ne leur dit rien, ils lèvent le nez et regardent ailleurs. Mais, pour peu qu'ils aient quelque chose dans le cœur, l'esprit, le tempérament: un peu de poésie, un brin de sens esthétique, elle leur parle beaucoup au contraire! Ils la contemplent, hypnotisés, comme un objet rare, précieux et si fragile qu'on aurait peur de la casser en la touchant.

Après le déjeuner, son père lui dit :

— Et maintenant, Jacqueline, ton violon !

Il lui a acheté un Stradivarius que nous gardons chez nous pour le plaisir de l'entendre jouer quand elle vient. C'est la fête des oreilles. Le jeu de ma fille cadette ne ressemble à aucun autre, je n'ai jamais entendu personne tirer d'un instrument de musique des sons aussi légers. L'archet semble tenu par une main aérienne; qu'il pleure ou qu'il rie, c'est le violon d'un sylphe. Il chante si doucement qu'on dirait des gouttes de rosée

tombant sur la mousse des forêts ou le bruit d'un ruisselet courant dans la prairie ou des battemens d'ailes sous la feuillée; puis ce sont des baisers si suaves qu'ils semblent posés sur la chair d'un enfant nouveau-né et des larmes si tristes et pures qu'elles doivent couler des yeux d'une vierge très blanche.

— Jacqueline, pourquoi ne joues-tu pas de musique religieuse? demanda Philiberte un jour que, par hasard, elle se trouvait présente. Ce serait une aubaine pour nos œuvres de charité.

— Pourquoi je ne joue pas de musique religieuse...

Ma fille cadette regarda sa sœur, son père, me regarda, hésita un instant, puis renversant sa petite tête en arrière d'un air de bravade, déclara nettement :

— Je ne joue pas de musique religieuse parce que je ne la sens pas!

— Et pourquoi ne la sens-tu pas? demanda aigrement Mme Denfert.

— On ne peut pas sentir les choses auxquelles on ne croit pas!

Mon mari détourna la tête, Philiberte leva les yeux au ciel, et une expression dure tordit sa bouche. Moi, je tremblais toute; non que je fusse surprise, car mille nuances m'avaient révélé le manque de foi de Jacqueline, mais je croyais à des doutes, à de la tiédeur, à de la paresse... Cette déclaration nette d'incrédulité me coupa la respiration.

— Mon enfant, m'écriai-je, tu ne sais pas ce que tu dis!

— Je le sais, maman, répondit-elle avec calme, je le sais si bien que je ne le discute plus vis-à-vis de moi-même.

— Jacqueline est une païenne, c'est la mode du jour! on revêt des péplums, on brûle des cassolettes, on évoque Vénus, Éros, Psyché, on fait de la Grèce à Paris, on chante le grand Pan! Ne vous affligez pas maman; cela passera comme c'est venu!

Tandis que Philiberte parlait, je voyais Jacqueline frémir; son petit pied battait le sol, ses yeux luisaient comme des soleils. Positivement des rayons en sortaient.

— Oui, Philiberte, tu as raison : païenne et *vraie!*

Mme Denfert rougit et se tut. Jacqueline s'était glissée près de moi, elle avait pris mes mains et les baisait l'une après l'autre en silence, sans essayer de me consoler par des mots. Mon mari avait pris le parti masculin de s'esquiver; nous n'étions plus que

nous trois femmes. J'embrassai ma fille cadette pour lui prouver que mon chagrin n'était pas mélangé d'irritation.

— Comment en es-tu arrivée là, Jacqueline? demandai-je, tout bas. Tu étais pieuse jadis! Est-ce l'influence de ton mari?

— Mon mari? Quelle idée! Armand a les opinions de sa famille : trône et autel! C'est moi qui ai réfléchi, qui ai lu.

Les lectures avaient empoisonné l'esprit de ma pauvre enfant. J'envoyais une malédiction à tous les « troubleurs d'âmes. »

— Ne vous enflammez pas contre eux, maman, ce n'est pas juste. D'abord, je n'étais pas forcée de lire leurs livres, et puis, leurs livres tout seuls n'auraient pas fait grand mal.

Jacqueline avait croisé ses mains autour de ses genoux et regardait durement devant elle, comme si elle voyait l'image des destructeurs de sa foi. — Qui est-ce, Jacqueline? demandai-je haletante d'anxiété. Qui t'a détournée de Dieu?

Il me semblait que, quand je saurais le nom de ces ennemis, je pourrais les combattre.

Elle tourna vers moi ses yeux « couleur de lune » et eut encore une légère hésitation. Sa sœur crut devoir intervenir sévèrement :

— Voyons, explique-toi, réponds à maman. Qui t'a détournée de Dieu?

— La vie des croyans! répondit simplement Jacqueline.

Les mots tombèrent dans le silence, car ni moi, ni Philiberte nous ne répliquâmes.

IV. — MES GENDRES

Maintenant que j'ai photographié mes filles pour mon usage personnel, et qu'elles se détachent devant mes yeux dans leurs attitudes diverses, je veux employer le même procédé à l'égard des moyens de défense dont elles disposent pour arriver indemnes au port.

On a la sottise d'appeler port pour les femmes l'âge mûr et la vieillesse ; or, ce ne sont pas des ports, car nul n'y entre volontairement. Il vaudrait mieux désigner sous le nom de débarquement forcé ces étapes du déclin de la vie. Mais fermons la parenthèse inutile et donnons au mot « port » sa signification figurée habituelle.

La personnalité du perpétuel compagnon qu'elles ont choisi

ou accepté joue un rôle considérable dans le développement de l'existence féminine ; il faut donc en tenir compte comme d'un très important facteur, c'est pourquoi je veux passer soigneusement mes gendres en revue.

Le comte Adalbert de Heyden est l'homme fané et distingué auquel j'ai fait allusion en parlant d'Isabeau. Il a épousé ma fille par amour, et elle-même en semblait éprise. A cette époque-là il était plus frais, et ses grandes façons pouvaient fasciner les jeunes filles ambitieuses. Aujourd'hui, malgré quatorze ans écoulés, il paraît toujours sensible à la beauté de sa femme, et, en outre, il a peur d'elle. Entre ces deux sentimens, dont l'un est physique et l'autre pas très noble, je ne sais quelle place occupent l'affection et l'estime.

Pour fatigué qu'il puisse être, jamais Adalbert ne quitte une fête avant Isabeau, et souvent je l'ai surpris la suivant des yeux avec persistance. Serait-il jaloux? Elle s'en vante, mais elle se vante de tant de façons! L'un de ses dadas est la confiance absolue qu'elle a su inspirer à M. de Heyden, malgré son « othellisme. » Elle en parle trop comme des choses dont on n'est pas sûr.

Quant aux sentimens conjugaux de ma fille aînée, je suis plongée dans un abîme de doutes. Aime-t-elle encore son mari? Ne l'aime-t-elle plus? Sa déclaration que de ne pas avoir d'amans à trente-quatre ans était un comble, m'a douloureusement consternée.

C'est comme une épine plantée dans ma sécurité.

J'essaie de me figurer ce que j'éprouverais si j'étais la femme de mon gendre. Avec un grand effort je m'incarne en Isabeau, je me donne ce tempérament violent, cette âme de jouisseuse, je me figure avoir épousé M. de Heyden à vingt ans. Et, en vérité, je sens que je serais depuis longtemps fatiguée de son visage impassible de blond fané, et que rien de lui ne parlerait plus à mon imagination ni ne solliciterait ma fantaisie.

Dominerait-il mon intelligence? Certes, il ne manque pas d'une sorte d'esprit brillant et dur qui fait penser à une lame d'acier; mais il l'applique aux choses superficielles de la vie et sa psyché, parfois cruelle, ne s'élève pas au-dessus des milieux mondains et du « péché élégant, » comme il appelle les pourritures secrètes de Cosmopolis. M. de Heyden est plutôt fait pour abaisser le cerveau d'une femme aux niveaux médiocres que

pour l'élever aux hauteurs intellectuelles. Non, décidément, si Adalbert était mon mari, je ne subirais pas le prestige de sa mentalité; j'aurais besoin d'une nourriture plus substantielle, plus satisfaisante que ce souffle léger au poivre rouge qui brûle la langue et emporte la bouche !

Un jour que je parlais de mon gendre avec l'un de nos amis intimes, grand connaisseur d'hommes, il me dit :

— Vous ne rendez pas justice à Heyden; il est plus fort que vous ne pensez. Son influence sur les femmes peut être grande.

Je dus avoir l'air surpris, car il ajouta :

— Oui, c'est un initiateur !

— A quoi ? demandai-je naïvement.

Le sourire de mon interlocuteur m'éclaira à peu près, et je laissai tomber l'entretien. Depuis lors, le mot m'a hantée. Un initiateur? Cela ouvre des horizons sur ce ménage!

Mais les initiations ne se limitent pas exclusivement aux choses de l'amour; elles sont aussi intellectuelles et morales. Qu'est-ce qu'un homme comme Heyden a pu apprendre à ma fille sur la vie, ses devoirs, ses tentations et leurs conséquences ? Aujourd'hui, je tremble à cette question; mais quand je lui ai donné Isabeau, je ne me la suis même pas posée! Nous l'avons remise dans les mains de cet inconnu avec une insouciance absurde. Cela se pratiquait ainsi, je le sais; les parens se couvraient les yeux pour ne pas voir, mais la sottise des autres ne m'absout pas.

Mon gendre, je me plais à le reconnaître, a quelques *redeeming points*. Ainsi, il est bon père et s'occupe des petits Finlandais. Il les promène au Bois les jours de congé et exige d'eux une tenue parfaite de gentlemen : il a un œil aussi sur la maison, qui reste élégamment correcte, malgré le cabotinage de leur vie, et il possède, en général, sur toutes les choses pratiques de l'existence une clarté de vues qui ne le fait jamais hésiter sur une décision à prendre, à moins que ma fille n'intervienne. Alors il cède, mais ce n'est point qu'il soit convaincu, ou par bonté ou indulgence. Des motifs que je ne parviens pas à discerner le poussent à satisfaire les caprices de sa femme, à ne pas insister sur ce qu'il croit utile ou meilleur, à se courber sous la volonté, toujours violemment exprimée, d'Isabeau.

Charles Denfert, mon second gendre, appartient à une catégorie d'êtres absolument différens. Il est tout d'une pièce comme

ensemble apparent, mais ses dessous intellectuels et moraux sont indéchiffrables. Cela tient à sa grande réserve plus qu'à un dessein de dissimulation; il est trop fier pour s'abaisser à feindre. Quand je mets ma main dans la sienne, j'ai l'impression d'une étreinte loyale et forte. J'ai dit qu'il était bel homme, grand, robuste, avec une barbe rousse taillée en pointe, qui lui donne plus l'air d'un chevalier du XVIe siècle que d'un usinier moderne. Je comprends qu'une femme puisse aimer Charles Denfert; on doit éprouver sous sa protection un délicieux sentiment de sécurité. Sans le connaître, après une rencontre fortuite, on se laisserait guider par lui, les yeux fermés.

Entre ses forges et la Chambre mon gendre a peu de loisirs. Toute la conduite de la maison et des enfans repose donc sur Philiberte. Elle gère tout, dirige tout, et l'apparence de ce qu'elle fait est merveilleux. Charles Denfert parle rarement de sa femme; quand cela arrive, il emploie des mots admiratifs et respectueux. Il a raison : aucune autre compagne ne seconderait plus intelligemment son désir de parvenir aux premières places, ses ambitions d'homme d'argent et d'homme politique.

Pourtant, je le répète, j'ai surpris dans les yeux de mon gendre, quand il regarde Philiberte, une expression triste, un je ne sais quoi de non satisfait...

Ma seconde fille, tout en parlant de son mari en termes excellens, ne subit pas son influence; il n'a pas été pour elle un « initiateur. » Au fond, elle se croit supérieure à lui, non comme ensemble de forces extérieures, mais comme science du monde, art de conduire les événemens, mise en scène générale. Mais elle respecte sa grande fortune, sa position politique, sa fière prestance, la confiance qu'il inspire... En somme, elle le considère comme un merveilleux instrument dont elle joue à leur double profit.

Jacqueline, qui déteste son beau-frère de Heyden, a une sympathie pour Charles Denfert. Un dimanche, je l'ai trouvé dans le jardin d'Auteuil, étendu sur l'herbe, tandis que Jacqueline jouait du violon et qu'Armand se balançait dans un hamac. A ma vue, le très correct Charles Denfert s'est précipitamment levé, un peu confus de cette attitude abandonnée de campagnard. Sans doute il me prenait pour une seconde Philiberte.

— Restez, dis-je, restez, je vais faire comme vous!

Et puisque, malgré la cinquantaine, j'ai gardé une certaine

souplesse de corps, je me suis laissée tomber sous le tilleul fleuri pour écouter chanter le violon de ma fille.

Il chantait ce jour-là des choses douces et simples : le vol d'un essaim de papillons, le rire d'un enfant, le glissement d'un insecte sur la mousse. Par momens, le son devenait si ténu, si léger qu'on s'arrêtait de respirer pour ne pas le perdre ; sous la feuillée, les oiseaux avaient cessé de gazouiller, écoutant eux aussi. Je regardais Charles Denfert : le député influent, l'industriel habile avaient disparu ; il ne restait plus qu'un homme simple en contact avec la nature ; son expression n'était plus la même, on aurait dit qu'une détente de son être le rajeunissait, l'adoucissait, le sortait de la convention écrasante... Et j'eus, tout à coup, pitié de lui, sans raison !

Quant à mon mari, il manifeste également une préférence pour son second gendre.

— C'est un homme ! a-t-il coutume de dire, et Philiberte a tiré le gros lot ! Charles Denfert sera ministre le jour où il le voudra.

Oui, le gros lot, car nous n'avons aucun mérite dans ce choix. Le hasard a tout fait : nous avons marié Philiberte avec la même insouciance qu'Isabeau, et le mariage de Jacqueline ne nous a pas coûté plus de réflexions. En ce cas aussi, nous avons considéré uniquement les faits extérieurs qui étaient favorables. Les Thorel, ancienne noblesse, famille respectable, fortune suffisante, et lui, Armand, bon garçon avec des goûts artistiques et une toquade pour la sculpture, qui l'a sauvé des égaremens de l'oisiveté. Un peu faible, un peu mou, sans grandes envolées ; physique plutôt agréable ; d'ailleurs, fort jeune et pouvant être formé par la vie.

Sept ans ont passé depuis lors, et la vie n'a pas tiré grand parti de mon gendre. Au moment de leur mariage, entre ma fille et lui, l'écart ne paraissait pas considérable. Il l'est devenu. Toutes les jeunes filles sont plus ou moins enveloppées de mystère ; Jacqueline portait d'innombrables voiles sous lesquels sa personnalité disparaissait. Maintenant, les voiles sont tombés, et la fée a paru, tandis qu'Armand, lui, est resté tel qu'il était : un excellent jeune homme, très dévoué à sa femme, qu'il ne comprend pas et admire de confiance.

J'ai pris quelques renseignemens sur la vie qu'il mène à Paris, où il va souvent seul travailler dans son ancien atelier de

garçon. Mon gendre ne mésuse pas de sa liberté. Il travaille sérieusement et, de bonne foi, croit en lui-même comme artiste. J'ai idée que Jacqueline a moins de confiance. Elle l'a aimé parce qu'il copiait les Grecs; maintenant qu'il fait du Thorel, je la vois détourner les yeux quand elle passe devant les compositions de son mari, de grandes machines symboliques qui demanderaient une légende.

Si Heyden, « l'initiateur, » a façonné l'âme d'Isabeau, si Denfert a obtenu le respect de Philiberte par toutes les forces qu'il détient, je crois qu'Armand n'a qu'une mince influence sur la mentalité de Jacqueline. Pourtant, il n'y a pas de meilleurs camarades qu'eux, de plus inséparables compagnons. Ils rient ensemble, mènent ensemble la vie de garçon, lui se pliant à ses goûts simples, elle ne l'ennuyant jamais d'absurdes exigences féminines. Un seul nuage menace leur harmonie : la famille de Thorel ! C'est la vieille lutte de la convention contre la fantaisie. Je ne m'y arrêterai pas; mais si parfois mon gendre a le visage maussade et si les yeux de ma fille luisent d'une clarté trop vive, je comprends que dans leur ménage un combat s'est engagé entre le vrai et le factice.

A la place d'Armand, j'aurais renoncé à modifier Jacqueline. Elle a une âme de cristal : on peut la briser, non la modeler. La messe est dans ce ménage une question brûlante. Jacqueline n'y va pas. Un jour elle m'a dit gentiment :

— Cela me fait de la peine à cause de toi, maman; pour les Thorel, je m'en moque !

Et comme je l'engageais à faire cette concession, elle m'a fermé la bouche :

— Quand je m'agenouille dans une église, je me fais l'effet d'une menteuse !

Je n'ai pas répondu. Que pouvais-je répondre ?

Armand, pour réparer, remplit consciencieusement ses devoirs religieux. Jamais il ne manque la messe du dimanche. M. de Heyden, lui aussi, du reste, accompagne Isabeau à Sainte-Clotilde; le moins pratiquant est M. Denfert. C'est pourtant de mes trois gendres le seul dont la moralité personnelle m'inspire quelque confiance. Heyden est un amoral, Armand est un instinctif de l'honnêteté. Il a bon cœur, ne voudrait affliger personne, mais sur son visage un peu rond, dans ses yeux gais, un je ne sais quoi d'indécis flotte, qui contraste si fortement avec

le dessin ferme du visage en miniature de Jacqueline, que l'amalgame durable entre ces deux êtres me paraît impossible.

V. — MES FILLES ET L'AMOUR

Je n'estime point que la vertu chez les femmes consiste uniquement à ne pas avoir de faiblesses amoureuses; la théorie est fausse, dangereuse et a été cause de la diminution d'âme de beaucoup d'honnêtes créatures. La régularité des mœurs n'est que l'une des provinces du Bien; pour y atteindre, beaucoup d'autres vertus sont nécessaires. Mais la seule idée que l'une de mes filles pourrait déserter cette province-là, me cause une sourde angoisse; c'est comme si l'on touchait brutalement aux fibres les plus secrètes de mon être! Si un pareil désastre arrivait, il me semble que ma propre pureté en serait atteinte, flétrie, détruite.

Beaucoup de mères ne prennent pas les choses de cette façon. J'en vois qui conservent leur sérénité, malgré les chutes successives qu'elles ne peuvent ignorer. Il y en a même qui sympathisent avec les faiblesses de leurs filles. Et je ne parle pas des mères dont le passé est riche en souvenirs, mais de celles qui ont eu une existence droite. Est-ce l'anarchie de la pensée moderne qui, remettant tout en question, déforme les consciences, ou du moins les dilate jusqu'à leur faire accepter sans répugnance le désordre des mœurs?

Le fait est qu'une sorte de tolérance sceptique a remplacé chez les plus respectables, — oh! pourvu que les convenances ne soient pas blessées, — la claire distinction entre le bien et le mal.

Chez moi, — est-ce peut-être parce que j'ai été une heureuse épouse? — certains scrupules sont restés vivans, et la pensée qu'Isabeau, Philiberte ou Jacqueline pourraient être rangées dans la longue liste des femmes déchues m'est insupportable. Avant de m'être livrée à l'examen de leurs caractères et du milieu où elles évoluent, cette crainte ne m'obsédait pas; j'admettais comme chose naturelle que leur existence coulât semblable à la mienne. Maintenant que je les ai regardées au microscope, ma sécurité s'est envolée. Qu'ont-elles pour les garder, soit en elles-mêmes, soit hors d'elles-mêmes? D'un côté, il y a les instincts et l'éducation; de l'autre, les circonstances intimes, sociales et morales

Les instincts, je les ai à peu près indiqués dans une esquisse générale. Je veux maintenant les examiner au point de vue spécial de l'amour. Et je continue à procéder par droit d'aînesse.

En admettant chez Isabeau le cas d'atavisme, l'hérédité redoutable de tante Marion, il est certain que pour elle la nature se fera complice de la tentation. En outre, sa beauté voyante doit facilement allumer le cerveau de ceux qui la rencontrent. Elle n'a rien de pur dans la silhouette, l'attitude, le sourire! L'autre soir, chez elle, — on parlait d'épitaphes, chacun choisissait la sienne, — j'entendis son voisin lui dire tout bas :

— Oh! la vôtre est toute trouvée!

Isabeau dut avoir un regard interrogateur, car la voix murmura :

Ci-gît dans une paix profonde
Cette dame de volupté,
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis en ce monde.

J'aurais voulu châtier l'insolent. J'espérais, du moins, une protestation de la part d'Isabeau; rien ne vint; même, elle redemanda les vers une seconde fois!

Le mari que nous lui avons donné a pu raffiner et vicier la fougue naturelle au tempérament d'Isabeau; il ne l'a certes ni endiguée, ni assagie. Aussi longtemps que par sa science subtile de la femme et son art de l'amour, il continuera à dominer l'imagination de ma fille, il n'y aura pas péril en la demeure; mais lorsque, dans une heure de clair bon sens, elle le verra tel qu'il est : fatigué, défraîchi; lorsqu'elle comprendra ce qu'il y a d'artificiel et de puéril dans sa conception de l'existence, elle lui échappera, réclamera violemment son indépendance et en abusera cruellement.

Je m'aperçois fort bien que l'entourage d'Isabeau est à l'affût de cette heure : les hommes, afin de pêcher en eau trouble; les femmes, parce que, dans la grande confrérie du vice, les exceptions sont mal vues. Cosmopolis chasse comme des importunes les pensées pures et droites. Celles de Mme de Heyden ne peuvent certes choquer personne par leur élévation, — souvent même elles affectent le cynisme; — mais la surface encore intacte de son existence conjugale détonne avec les vies de ses compagnes de plaisir, qui, semblables aux bâtimens ayant

beaucoup navigué, peuvent se vanter de palpitans naufrages.

Si cette heure, attendue par les belles âmes de ses amis, sonne jamais pour Isabeau, je me demande où ma fille puisera ses forces de résistance. Sera-ce dans ses principes moraux ou dans la superstitieuse religion qu'elle professe encore?... Mon gendre, en fait de principes, n'a pu lui faire partager que les siens et elle n'en aura certes pas puisé de bons dans le milieu où elle respire! Restent ceux de son éducation. Je dois avouer en rougissant que le bagage est mince.

Au fond, nous autres femmes du monde, même honnêtes, pour quoi élevons-nous nos filles et à quoi les préparons-nous? A la vanité et au péché? Nous aurions ce but en vue que nous ne procéderions pas autrement. Les mères de famille indignées vont s'écrier : « Nous leur donnons ce que nous avons reçu nous-mêmes, et cela nous a suffi! » Êtes-vous bien sûres d'abord que cela vous ait suffi? Ensuite, le siècle a marché et a pris fin : les tramways électriques ont remplacé les tranquilles omnibus, les ondes vibratoires vont se substituer aux fils de cuivre, et c'est sur la combustion des vieilles choses que le monde avance. Il faut aujourd'hui aux femmes, pour ne pas être écrasées par les véhicules lancés à toute vitesse de cent côtés différens, une tête autrement solide et un pied autrement agile qu'autrefois.

Je comprends que n'ayant pas su deviner ses hérédités, ni prévoir les temps futurs, nous n'avons pas suffisamment lesté Isabeau. Ses principes vagues et mous la laisseront sans défense vis-à-vis des tentations passionnelles.

Comme frein, rien à espérer non plus de sa religion! Les étranges prières dont elle est coutumière ne seront pas formulées, je le crains, pour demander aide contre les sollicitations de l'amour, mais pour obtenir plus de joies. Elle offrira tous les saphirs et les turquoises de ses bagues. Donnant donnant.

Je sens mon cœur se refroidir. Ma fille, ma fille que j'ai tenue petite enfant dans mes bras! Comment réparer vis-à-vis d'elle mon crime d'insuffisance?

Philiberte ne me cause pas les mêmes appréhensions. D'abord, il faudrait être folle pour chercher ailleurs ce qu'on a chez soi. Charles Denfert représente ce que les femmes convoitent et envient le plus : il flatte les yeux et l'amour-propre. Dans la rue, on se retourne pour le contempler; on dit : « C'est Denfert! » et les regards le suivent avec curiosité et complai-

sance : curiosité pour la notoriété, complaisance pour les belles allures.

Avec cela, époux loyal, généreux, attentionné, donnant à sa femme une série de satisfactions d'orgueil toujours croissantes. Si Philiberte tient à quelqu'un au monde, en dehors d'elle-même et de nous, ses parens, c'est à son mari. Et je ne la crois pas de tempérament amoureux. Même mariée à un être de moindre valeur, elle n'aurait pas de tentations sentimentales ou passionnelles, je le suppose du moins. Il est vrai que, dans cet ordre d'idées, on a souvent des surprises! Mais quand je l'observe dans ses rapports avec les hommes qui remplissent son salon, rien ne m'alarme. Elle est si correcte, si absorbée par l'intellectualisme, qu'elle fait oublier sa féminité. Philiberte a sur des dents très blanches des lèvres un peu pâles, au dessin ferme, plus faites pour le commandement que pour le baiser. Son beau-frère Heyden, très connaisseur en femmes, l'appelle : « la Vénus sans sexe. »

Son genre de vanité est, du reste, une cuirasse contre tout entraînement irréfléchi. Si jamais elle sautait le fossé, ce serait pour gravir un échelon.

Un académicien et deux députés viennent tous les jours chez Philiberte. Elle les traite avec familiarité, et ils ont de petits secrets ensemble. L'académicien aurait des intentions de flirt : j'ai observé qu'il lui baise longuement la main; elle ne le décourage pas, mais le laisse piétiner sur place. Elle trouve que pour une femme en vue, il est bien qu'on dise : « M. X..., l'écrivain célèbre, est tout à sa dévotion. » Voilà le calcul! Par conséquent, aucune surprise à craindre!

Logiquement, je devrais éprouver près d'elle une délicieuse impression de pureté, et je ne l'éprouve pas. Ce qui me gêne, c'est de ne jamais rencontrer son regard, de ne pas sentir la sincérité sous l'harmonieux arrangement des mots, de ne pouvoir croire à la réalité de ses enthousiasmes et de ses mépris. Il me semble toujours que de sa bouche sérieuse sortent des bulles de savon irisées, rien que des bulles de savon!

Serait-ce que l'égoïsme mondain et les forces artificielles et vaines dégradent autant l'âme qu'une chute physique? N'ayant pas su la prémunir contre ce genre plus cérébral de souillure, dois-je éprouver à l'égard de Philiberte les mêmes remords que pour Isabeau?

L'impression de pureté dont je parlais tout à l'heure et que Mme Denfert ne me donne point, malgré ses impeccables allures, je l'éprouve près de Jacqueline. Et elle est si forte que je me surprends parfois à lui parler des choses les plus simples avec les circonlocutions dont on les enveloppait jadis pour les jeunes filles.

Ce qu'il y a de reposant dans ma fille cadette, c'est l'absence de fraude. Elle est ce qu'elle est; nulle trace non plus chez elle d'influence conjugale : Armand de Thorel n'a pas déteint sur Jacqueline; il ne possède ni la corruption savante de Heyden, ni la tranquille force de Denfert. Leurs rapports, comme je l'ai dit déjà, sont ceux de camarades vivant côte à côte, sans penser à se fasciner l'un l'autre. Naturellement il l'admire et en est amoureux, mais simplement, sainement. Les ardeurs du mari trouvent-elles une réciprocité chez la femme? Jamais elle ne se trouble à son approche: son petit visage froid reste impassible sous le baiser qu'il lui donne en ma présence.

Armand n'a pas de prise sur la vie intérieure de ma fille cadette. Près de lui, l'âme de Jacqueline erre très loin; il ne domine pas davantage son esprit; leurs intelligences sont de nature trop diverse! Lui s'absorbe dans les réalités, elle plane au-dessus. Le mot planer pourrait induire en erreur car ma fille cadette ne s'abîme pas dans les abstractions métaphysiques, elle cherche plutôt à se perdre dans la nature. Elle cause avec les fleurs, les arbres, les brins d'herbe, les oiseaux apprivoisés qui volettent autour d'elle dans le petit bois. Un jour, je l'ai surprise couchée sur la prairie et baisant la terre avec passion. Elle a rougi en me voyant, et elle s'est précipitamment levée, car elle sait combien les exagérations en ce genre me paraissent ridicules. Puis, tout à coup, elle s'est écriée avec force, comme si elle avait été coupable d'un reniement:

— Mais non, je n'ai pas honte, je l'aime! C'est notre mère, c'est nous-mêmes, notre commencement et notre fin!

Dans la bouche de Jacqueline, ces mots ne m'ont pas surprise. Après le triste aveu de son incrédulité, je savais que le grand Pan régnait seul dans son cœur; mais ce qui m'a inquiétée, c'est la passion du baiser surpris, la véhémence de sa déclaration d'amour à la terre. Si jamais!...

J'ai essayé de me rassurer, j'ai évoqué la jolie figure d'Armand, je l'ai paré de tous les attraits; il serait pour elle le « perpétuel

amant » que Philippe a été pour moi. Mais je ne parvenais pas à me tromper moi-même, je savais bien que mon gendre ne possédait ni l'attirance magnétique, ni la force de vouloir, ni la fougue divine qui s'emparent des femmes et les gardent.

Les jours où cette nature qu'elle adore avec toutes les puissances de son être s'incarnera à ses yeux dans un être dont elle subira le charme, que fera Jacqueline, à quelles forces s'accrochera-t-elle pour résister à l'instinct?

Je ne vois aucun point d'appui dans sa mentalité que je connais. Du reste, il ne sera pas dans sa nature d'en chercher. Peut-être aura-t-elle pitié de moi, d'Armand? Mais qu'est la pitié contre la passion? Une feuille détachée de l'arbre, et que la tempête emporte.

J'écris ces pensées désespérantes; et pourtant, si une créature humaine donne une impression d'innocence, c'est Jacqueline; elle la donne par son corps frêle, ses yeux purs et froids, sa bouche enfantine. Toutes les choses factices, fausses, calculées, qui embarrassent l'esprit de ses sœurs sont absentes de son cerveau. Pas d'obstacle entre elle et le divin. Et elle refuse d'y croire!

Depuis le jour où, devant moi et Philiberte, elle a confessé son incrédulité et la cause dont elle procédait, plus un mot n'a été prononcé entre nous à ce sujet. J'aurais dû peut-être discuter avec elle, essayer de la ramener à l'ancienne foi, tâcher de lui prouver que la vie chrétienne...

Mais c'est justement cette vie qui l'a éloignée de Dieu; elle nous l'a déclaré sans ambages: la façon dont agissent les gens soi-disant religieux lui a prouvé l'inanité des croyances chrétiennes.

De cette parole date pour moi une phase nouvelle de pensée.

Je suis la personne que Jacqueline a le mieux connue, celle qui a exercé sur son esprit en formation le plus d'influence. Si elle avait trouvé ma conduite et mes points de vue conformes aux croyances que je professais, ce souvenir aurait contre-balancé ses expériences récentes. La vision qu'elle a de moi n'est donc pas celle d'une existence de principes vécus?

Cette idée me poursuit; un fardeau de responsabilités s'est abattu sur mes épaules. Jusqu'alors, j'avais eu la conscience tranquille, je me disais que peu de filles avaient reçu de leur mère un plus encourageant exemple à suivre: vie heureuse et brillante

dans une respectabilité parfaite. Je comprends aujourd'hui que tout cela était cendre et ne pouvait faire naître la vie dans leurs âmes.

Jacqueline n'allant jamais dans le monde, il m'est impossible de juger de ses façons d'être avec les hommes. Elle voit des artistes dans l'atelier de son mari; ils ne fréquentent pas à Auteuil, car elle préserve comme un trésor la solitude de sa maison. Quant aux amis de son père qu'elle rencontre rue du Luxembourg, ils sont fascinés par son apparence aérienne, sa voix de cristal, l'air enfantin dont elle dit des choses profondes. Mais ce sont des hommes très mûrs, avec des goûts démodés. Parle-t-elle également à l'imagination des jeunes? Pour le savoir, j'ai amené Heyden et Denfert, au moyen d'habiles détours sur les types différens de femmes, à parler de Jacqueline. Le premier prétend que, pour comprendre ce charme de fée dansant sur la bruyère au clair de lune, il faut être un ultra raffiné, une sorte de Faust après plusieurs incarnations.

Denfert a exprimé une opinion tout à fait différente. Pour cette Chloé, il n'y a que Daphnis!

— Daphnis Thorel, a ricané Heyden.

Denfert a lancé au Finlandais un coupant regard de son œil clair.

— Bien entendu! a-t-il répliqué sèchement.

Après cette enquête discrète, je n'en suis pas plus avancée sur les dangers à craindre, les rencontres à éviter.

Comme si l'on pouvait rien éviter d'ailleurs!

Cela devient une hantise. Je me surprends à surveiller le visage de mes filles, à épier dans leurs regards la moindre ombre troublante. J'observe aussi mes gendres pour voir si un soupçon altère leur sérénité conjugale. Lorsqu'ils me semblent préoccupés, je m'émeus, je crains qu'une distraction passagère ne diminue leur perspicacité, n'interrompe leur surveillance... Je voudrais les garder irrépréhensibles pour qu'ils restent de jaloux gardiens.

Je sors du rôle traditionnel des belles-mères. Dans ma crainte du moindre accroc, je fais l'éloge de mes gendres, je les relève aux yeux de mes filles... Que Dieu me pardonne les mensonges que je dis au sujet de Heyden et de Thorel! Un jour que je m'exaltais à faux sur ce dernier, Jacqueline s'est mise à rire:

— Pauvre Armand! a-t-elle murmuré.

— L'adjectif de compassion ne s'applique pas à ton mari, réserve-le pour d'autres!

Elle a ri de nouveau et m'a embrassée.

— Alors je dirai : Pauvre maman!

J'ai cru plus prudent de ne pas lui demander d'explications.

Voilà où j'en suis.

Oh! Jacqueline, ma petite perle, ma petite rose, je voudrais pouvoir t'enfermer dans un cercle magique de choses belles et pures dont tu ne sortirais pas. La seule pensée qu'une souillure pourrait ternir ta robe blanche d'épouse me cause une douleur physique.

Tu vis dans une atmosphère d'innocence; jamais une parole médiocre ou vulgaire ou impure ne sort de tes lèvres; et pourtant j'ai près de toi la sensation continuelle d'un danger prochain, comme si le vaisseau qui doit t'apporter le malheur avait déjà levé l'ancre, traversait la mer, approchait des rives où, sous le baiser du soleil, ton violon chante un hymne d'amour à la nature, aux bruissemens les plus imperceptibles des infiniment petits.

DORA MELEGARI.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LES POÉSIES

DE

M. AUGUSTE ANGELLIER

Il faut connaître M. Auguste Angellier. Il n'est pas assez connu, bien qu'il ait été publié quelquefois ici même. Un des deux ou trois plus grands poètes contemporains vient chez moi. Il me trouve un livre d'Angellier à la main. Il me dit : « Angellier ? Qui est-ce ? » Cependant la *Clarendon Press* d'Oxford, qui reproduit une série des *Pages choisies* de nos *classiques*, vient de donner, en un joli volume, les *Pages choisies* d'Auguste Angellier : sans y être encore populaire, il est aussi connu là-bas qu'il l'est peu chez nous.

A quoi tient cette pénombre ? A ce que M. Angellier l'aime de tout son cœur. M. Angellier aime à n'être pas connu autant que M. X... aime à faire croire qu'il est célèbre. La foule est femme et, sans désirer qu'on la violente, elle veut très violemment qu'on la désire. M. Angellier ne la désire aucunement et elle le laisse bien tranquille. Voulez-vous être célèbre ? Célébrez-vous. Voulez-vous être inconnu ? Connaissez-vous. M. Angellier se connaît comme inférieur à Lamartine, et il juge que, dès lors, il ne vaut pas la peine de se faire connaître. Il vit pour lui, c'est-à-dire pour l'art ; et pour l'art, c'est-à-dire pour lui. Il vit au milieu de ses trois ou quatre cent quatre-vingt-quinze objets d'art, et il y ajoute de temps en temps un sonnet bien ciselé ou des stances lavées joliment ; et puis il croit que sa mission ici-bas est parfaitement remplie.

Ce n'est même pas modestie; c'est indifférence au succès et « au bruit qui frappe l'air. » Je suis absolument persuadé qu'il n'a publié son étude sur Burns que parce que c'était sa thèse de doctorat, et qu'il n'a publié ses vers que parce que... mon Dieu, si vous avez eu une amie de qui les fatalités de la vie vous ont séparé et si vous avez fait des vers qui, pour la plupart, lui étaient adressés et qui tous étaient inspirés par elle, je n'ai aucun besoin de vous expliquer pourquoi M. Angellier a publié ses vers.

Mais M. Angellier a beau être obscur par vocation, il faut, pour l'amour de l'art, que le grand public le connaisse. Vous me direz que pour qu'une telle modestie puisse s'excuser, il faut que l'on soit un très grand poète. Peut-être bien. A ce compte, M. Angellier serait un peu dans son tort. Il n'est pas un très grand poète. Mais il a assez de mérite pour pouvoir se permettre d'être modeste comme un grand homme; et il est très loin d'être de ceux qui sont si petits qu'on trouve tout naturel qu'ils soient pleins d'eux, et qui sont si dignes de silence qu'on n'est point étonné qu'ils soient bruyans.

Il est né à Boulogne-sur-Mer en 1848. De son pays il a... il n'a rien du tout. Il faut croire qu'il a tellement horreur de faire parler de lui, qu'il a voulu frustrer les critiques des considérations, à son propos, sur la race, le milieu, l'habitat et les entours. Il nous coupe nos développemens. Il est de Boulogne, et il a l'air d'un Maure ou tout au moins d'un Catalan; et il est de nature brusque et expansive. Mettons que ses arrière-ascendans étaient du Midi, ce qui est possible et ce que je crois qu'il ignore.

Il fit des études parfaitement irrégulières à Boulogne, puis un peu plus suivies au lycée Louis-le-Grand. Il fut bachelier, licencié, soldat en 1870 et un peu journaliste, entre temps; puis se décida pour l'anglais, fut placé comme professeur de littérature anglaise à la Faculté de Douai-Lille, se fit recevoir docteur et a continué de professer à Lille jusqu'à nos jours. Il n'y a rien de plus dans sa vie extérieure. — Sa thèse sur Burns, décidément trop longue, est le plus souvent admirable comme peinture des pays et villes habités par Burns; comme *psychologie d'un artiste*, minutieuse, sûre et merveilleusement *inventive* en même temps; comme critique proprement dite enfin, qui est telle qu'on y sent un poète expliquant un poète et s'entendant aux œuvres d'un autre comme s'il les avait faites lui-même et comme s'il y revenait, beaucoup d'années passées, avec des yeux frais.

Cette thèse fut, d'autre part, un manifeste. Elle fut un factum vigoureux, quoique respectueux, pour la critique esthétique et contre la critique prétendûment scientifique. M. Angellier y démontrait magistralement, d'abord que les prétendues *causes* d'un orateur, race, milieu, moment, étaient trop formidablement multiples et complexes pour qu'on pût se flatter d'en saisir trois sur trois mille ; ensuite que le meilleur moyen de ne pas faire connaître un auteur, c'est de le replonger dans les causes d'où on le prétend sorti et, ce qui est inévitable, de l'y noyer, alors qu'il n'est lui-même que précisément par ce qui l'en distingue et parce qu'il s'en distingue.

Ces choses ont été bien des fois répétées depuis ; on peut dire même qu'elles avaient été répétées avant ; mais enfin elles n'ont jamais été dites ni plus fortement ni plus complètement que par M. Angellier. Vous les trouverez dans les *Pages choisies* de l'édition d'Oxford, si vous êtes effrayés par les proportions de l'étude sur Burns elle-même.

A partir de cette étude, M. Angellier n'a plus rien publié en prose. M. Legouis, dans sa fine introduction aux *Pages choisies*, dit spirituellement : « Pour comble d'originalité, Angellier est un prosateur mort jeune à qui le poète survit. » Il publia, en 1896, *A l'Amie perdue*, avec cette épigraphe tout à fait dans le goût du XVIe siècle : *Amicæ amissæ*. En 1903, il publia *le Chemin des Saisons* ; en 1905 : *Dans la lumière antique, les dialogues d'amour ;* et, en 1906 : *Dans la lumière antique, les dialogues civiques ;* et, en 1909 : *Dans la lumière antique, les épisodes*. Il continue et il continuera, n'en doutez point, jusqu'à ce que vienne

Le couvercle obscur et noir du cercueil.

A l'Amie perdue est une manière de roman en vers, comme *le Bonheur manqué* de M. de Porto-Riche. Le poète a distingué une jeune femme pensive et triste. Longtemps, sans se parler, sans s'aborder, sans se connaître, au sens bourgeois du mot, ils se sont aimés dans l'échange des regards lointains. Elle est mariée, elle a des enfans ; les difficultés sont grandes de se rapprocher. On finit pourtant par converser, par se promener ensemble, tantôt aux bords de la mer, tantôt dans les champs pacifiques. Joies empoisonnées par l'idée de l'impossibilité qu'elles soient durables. Une querelle même. Il a été calomnié auprès de son amie. Longue retraite de celle-ci. *Inimica recessit*. Entrevue

accordée, attendrissement, réconciliation. Mais voici que les années ont passé; les enfans ont grandi; les obstacles se multiplient. Ils rompent, elle se sacrifiant à la famille, lui au bonheur de l'autre. Il vieillira dans le culte du souvenir, cette lampe mortuaire des vivans.

A l'Amie perdue est presque tout entier d'une admirable beauté sentimentale. La première phase du roman d'amour a pour caractéristique le sonnet suivant:

Nos yeux seuls ont été les muets interprètes
Du sentiment caché qui croissait dans nos cœurs.
Les tiens m'ont révélé tes tristesses secrètes;
J'ai su tes longs combats en devinant leurs pleurs,

Et compris ta tendresse aux clartés inquiètes
Dont se troublaient parfois leurs rêveuses douceurs;
Et les miens t'ont redit les incertaines fêtes
Dont mon âme était ivre en voyant tes pâleurs.

Maintenant un amour grandissant se déroule
Entre nous, sans avoir d'autre langage qu'eux.
Quand nous nous rencontrons au milieu de la foule,

Nos regards, se croisant, échangent des aveux,
Comme à travers l'espace et par-dessus la houle,
Des phares éloignés se parlent par leurs feux.

Réfléchissant sur ce langage des yeux et sur ce qu'il a non seulement de charmant (Musset: « Avec deux yeux bavards parfois j'aime à jaser ») mais d'infiniment profond, le poète spiritualiste rêve ainsi qu'il suit:

Les caresses des yeux sont les plus adorables;
Elles apportent l'âme aux limites de l'être;
Et livrent des secrets autrement ineffables,
Dans lesquels seul le fond du cœur peut apparaître.

Les baisers les plus purs sont grossiers auprès d'elles;
Leur langage est plus fort que toutes les paroles;
Rien n'exprime que lui les choses immortelles
Qui passent par instans dans nos êtres frivoles.

Lorsque l'âge a vieilli la bouche et le sourire,
Dont le pli lentement s'est comblé de tristesse,
Elles gardent encor leur limpide tendresse.

Faites pour consoler, enivrer et séduire,
Elles ont les douceurs, les ardeurs et les charmes.
Et quelle autre caresse a traversé des larmes?

« Parmi ce grand amour », comme dit Corneille, il ne laisse pas d'aimer la nature et d'autant plus, comme quelque chose qui fut associé à son amour et qui a donné à cet amour un caractère particulier et qui aussi de cet amour a reçu comme une couleur nouvelle ou du moins une nuance inconnue jusqu'alors. Il est aux bords des flots bleus, en Italie sans doute; et, comme Joachim du Bellay, de Rome, songe à son cher Liré, M. Angellier songe à son Artois ou à sa Flandre française, et il écrit :

Oui, ce pays est beau, de soleil surchargé ;
Une lumière riche et triomphante y brûle,
Dès que l'argent de l'aube au bord des flots ondule,
Jusqu'au soir brusquement dans la nuit submergé.

Et cependant mon cœur de regrets affligé,
Lassé d'azur, soupire après le crépuscule
Où le jour lentement au fond du ciel recule,
Comme un espoir pâli qui meurt découragé.

O la mélancolie immense de nos plaines,
Quand de grises vapeurs flottent sur les saulaies,
Que de pourpres clartés, tristes et incertaines,

Traînent sur les étangs parmi les oseraies;
Et qu'entre des toits bas et des meules lointaines
Le mince croissant d'or se lève au ras des haies.

Mais il est revenu au pays où il a aimé ; il aime encore ; seulement c'est l'hiver, et c'est tout seul qu'il parcourt la vallée à la fois chère et cruelle à ses souvenirs. Rarement « un paysage » a été « un état d'âme » plus que celui-ci. Il y a concordance absolue entre la solitude du cœur et la solitude des lieux, et entre la dépression de l'âme et l'écrasement du paysage.

Je m'en suis venu seul revoir notre vallée.
Elle est déserte; elle est muette, c'est l'hiver.
Dans ses bois dépouillés comme elle est désolée !
La crête des coteaux dans le brouillard se perd,

Les talus ont à peine un peu de gazon vert;
La petite rivière au flot vif est gelée;
La cascade est un bloc de glace amoncelée.
Sous son vieux pont de bois, de givre recouvert,

Les oiseaux sont blottis; seul un martin-pêcheur,
Venu près du moulin chercher une eau courante
S'envole ; *des corbeaux traversent le ciel froid.*

Nul bruit, que le fusil éloigné d'un chasseur;
Déjà le soir étreint de tristesse navrante
Le paysage nu qui semble plus étroit,

A peine ai-je besoin de dire, « les plus désespérés étant les plus beaux, » que les vers d'adieu, après la séparation définitive, sont les plus marqués du caractère de la grandeur. Ce qui m'en plaît, c'est qu'ils ne sont pas *touchans*, attendrissans ; ils sont fermes, graves et d'une douleur qui, pour un peu plus, serait sans parole. S'il y a un paysage intérieur, comme dit M. Zyromski, celui du poète, à ce moment, était un mont âpre et nu d'où la vue s'étendait sur un désert :

Ainsi nous resterons séparés dans la vie,
Et nos cœurs et nos corps s'appelleront en vain
Sans se joindre jamais en un instant divin
D'humaine passion d'elle-même assouvie.

Puis quand nous gagnerons le suprême sommeil,
Ils t'enseveliront loin de mon cimetière ;
Nous serons exilés l'un de l'autre en la terre
Après l'avoir été sous l'éclat du soleil.

Des marbres différens porteront sur leur lame
Nos noms, nos tristes noms à jamais désunis;
Et le puissant amour qui brûle dans notre âme,

Laissant de soi bien moins que le moindre des nids,
Sans avoir allumé d'autre vie à sa flamme
Tombera dans l'horreur des néans infinis.

Le Chemin des saisons, moins tendre, moins passionné, moins pathétique, plus pittoresque, plus varié et d'une facture plus assurée, nous offre des pièces d'anthologie qui sont exquises. Un peu forcé de choisir les plus courtes, je citerai le *Vieux pont*.

Sur le vieux pont verdi de mousse
Et tout rongé de lichen roux,
Deux amans parlaient à voix douce :
Et c'étaient nous.

Lui penché tendrement vers elle
Lui disait l'amour et la foi
Qu'il portait en son cœur fidèle ;
Et c'était moi.

Elle semblait pâle, incertaine,
Tremblante et pourtant sans effroi,
Écouter une voix lointaine :
Et c'était toi.

Sur le vieux pont, toujours le même,
Deux amans ont pris rendez-vous :
Il lui dit, elle croit qu'il l'aime.
Ce n'est plus nous !

Ce qu'il y a d'amusant, c'est que la dernière stance a deux sens possibles, et que tous deux sont très beaux. Elle peut signifier *qu'elle et lui* ne viennent plus au vieux pont et sont remplacés par d'autres (« Oui d'autres à leur tour viendront, couples sans tache... ») Elle peut signifier *qu'elle et lui* viennent encore au vieux pont, se disent encore qu'ils s'aiment, le croient encore à peu près; mais que « ce n'est plus cela; » et que lui n'est plus lui et qu'elle n'est plus elle : « Ce n'est plus nous. » Vous l'entendrez comme vous voudrez. L'auteur l'a peut-être fait exprès. Dessein ou inadvertance, le résultat est très piquant.

Vous vous rappelez les admirables vers philosophiques de Sully Prudhomme sur *l'Habitude :*

L'habitude est une étrangère
Qui supplante en nous la raison ;
C'est une ancienne ménagère
Qui s'intronise en la maison...

M. Angellier a sur cette ancienne ménagère des idées originales qu'il exprime avec une subtilité sûre et une exactitude ingénieuse :

La tranquille habitude aux mains silencieuses
Panse, de jour en jour, nos plus grandes blessures ;
Elle met sur nos cœurs ses bandelettes sûres
Et leur verse sans fin ses huiles oublieuses;

Les plus nobles chagrins, qui voudraient se défendre,
Désireux de durer pour l'amour qu'ils contiennent,
Sentent le besoin cher et dont ils s'entretiennent,
Devenir, malgré eux, moins farouche et plus tendre.

Et, chaque jour, les mains endormeuses et douces,
Les insensibles mains de la lente habitude,
Resserrent un peu plus l'étrange quiétude
Où le mal assoupi se soumet et s'émousse.

. . . . . .
. . . . . .

A chaque heure apaisant la souffrance amollie,
Otant de leur éclat aux voluptés perdues,
Elle rapproche ainsi, de ses mains assidues,
Le passé du présent et les réconcilie.

La douleur s'amoindrit pour de moindres délices;
La blessure adoucie et calme se referme;
Et les hauts désespoirs, qui se voulaient sans terme,
Se sentent lentement changés en cicatrices.

Et celui qui chérit sa sombre inquiétude,
Qui verserait des pleurs sur sa douleur dissoute
Plus que tous les tourmens et les cris vous redoute,
Silencieuses mains de la douce habitude.

Cette très belle pièce, indépendamment de sa beauté, est un document. Elle n'est pas dans : *A l'Amie perdue*, et elle y pourrait être, elle y ressortit. Elle montre que, longtemps après l'Amie perdue, le souvenir amoureux est resté au cœur du poète. Cette observation s'applique tout de même, et encore plus précisément, à la pièce suivante qui est également dans *le Chemin des Saisons*. Elle est intitulée : *Séparation*.

Ainsi donc tu t'en es allée,
Tu suivis, sans te retourner,
La pâle et jaunissante allée
Qu'octobre allait découronner.

. . . . . .
. . . . . .

Tu marchais, la tête penchée,
Le regret, peut-être, un instant,
De notre tendresse arrachée
Ralentit ton pas hésitant;

Et peut-être même une larme
Tremblait-elle en tes chers yeux bleus
Au moment où mourait le charme
Dont nous aurions pu vivre heureux.

Ah ! peut-être un regard rapide,
Un seul, t'eût remise en mes bras,
Et rendue à mon cœur avide;
Mais tu ne te détournais pas. .

Tu marchais, la tête penchée
Sur le jaune et fauve tapis,
Dont l'avenue était jonchée
Sous les grands ormes assoupis;

Je t'ai jusqu'au bout regardée
Dans la brume et dans le lointain,
Voyant ta forme dégradée
Flotter dans l'air plus incertain,

Jusqu'à l'âpre minute obscure,
Où, dernier adieu des adieux,
Le point d'or de ta chevelure
Mourut dans les pleurs de mes yeux.

A la même inspiration, mais plus généralisée, ce semble, et se revêtant d'un symbole très expressif et très bien trouvé, se rapporte la pièce intitulée *les Chrysanthèmes*. Je suis heureux pour ces fleurs mélancoliques, ou plutôt pour ces fleurs qui, tout en annonçant l'hiver, mettent un sourire dans la tristesse de ses approches; je suis heureux pour ces fleurs, amies du vieillard, qu'un poète les ait chantées. Elles ne l'avaient été, ce me semble, par personne. M. Angellier les a admirablement comprises. Il a démêlé leur charme triste et doux. Sa pièce, de toutes sortes de manières, rappelle singulièrement les admirables *Limbes* de Casimir Delavigne. Les chrysanthèmes sont des [illegible]urs de *limbes;* et on les verrait très bien, aussi bien que les asphodèles, frôlés par les ombres pensives dans la *Nécuia* d'Homère.

Le jardin n'a plus que des chrysanthèmes.
Les rosiers sont morts, et les diadèmes
Des derniers « soleils »
Tombent, en pliant leurs tiges séchées,
Dans l'herbe où les fleurs sont déjà couchées
Pour les longs sommeils.

Les géraniums, les phlox, les colchiques,
Les lourds dahlias et les véroniques
Et les verges d'or,
Gisent dans l'humus sous les feuilles mortes,
En proie au hideux peuple des cloportes,
Ouvriers de mort.

Le jardin n'a plus que des chrysanthèmes!
Mais l'année a mis ses grâces suprêmes
Dans ces pâles fleurs;

Leur seule rosée est la fine pluie ;
Parfois un rayon, presque froid, essuie
Leur visage en pleurs.

Leur blancheur de cire a des teintes mauves;
Les rideaux fanés des vieilles alcôves
Ont leur incarnat;
Leur plus tendre rose est teint d'améthyste,
Et même leur or le plus clair est triste,
Et n'a point d'éclat.

Le jardin n'a plus que des chrysanthèmes!
Quel chagrin pensif, en leurs roseurs blêmes,
De leurs froids destins!
Quel délicat rêve en leur blancheur chaste!
Quels nobles et fiers ennuis dans le faste
De leurs ors éteints!

Elles ont grandi. . . . . .

Il est singulier que M. Angellier fasse chrysanthème du féminin. Après tout, cela ne me fait rien ; et puis, c'est peut-être symbolique...

Elles ont grandi sans pouvoir connaître
L'ivresse d'un or qui flotte et pénètre
Leurs sœurs de l'été,
Quand vibre partout le vol des insectes;
Douloureuses fleurs calmes et correctes
Dans l'air déserté.

Le jardin n'a plus que des chrysanthèmes.
Allons en cueillir puisque tu les aimes
A l'égal des lis,
Des amaryllis de larmes trempées,
Et des sombres cœurs entourés d'épées
De tes chers iris.

Nous rapporterons en tremblantes gerbes
Leurs troublantes fleurs, humbles ou superbes;
Nous en remplirons
Le verdâtre et vieux vase de la Chine
Où s'enfuit sans cesse et se dissémine
Un vol de hérons.

Le jardin n'a plus que des chrysanthèmes.
Nous devinerons les profonds problèmes
D'obscure douleur,
Qui vivent au fond de ces douces âmes,
Dont l'effort d'aimer éclate en des flammes
Qui sont sans chaleur.

Quand le soir hâtif emplira la chambre,
Nous regarderons ces fleurs de novembre
Ces fleurs de souci,
Ces fleurs sans espoir, comme des emblèmes.
Le jardin n'a plus que des chrysanthèmes;
Et nos cœurs aussi.

Par la profondeur du sentiment; par la grandeur triste des pensées; par la découverte facile ou la rencontre heureuse des idées poétiques; par la concordance de ses états d'âme avec les états de la nature; par l'originalité, souvent, et la nouveauté de ses images; quelquefois par l'invention heureuse des symboles, M. Angellier est un grand poète. — Il lui manque, non pas toujours, puisqu'il a écrit la pièce précédente et quelques autres du même mérite, mais quelquefois, l'instinct sûr ou le maniement facile du rythme. M. Legouis, qui me paraît avoir l'habitude de ne pas se tromper en français plus qu'en anglais, a très bien remarqué qu'il est plus poète que musicien. Les méchans signaleront qu'au point de vue rythmique, ses sonnets sont parfois défectueux, que cette règle y est parfois violée, ou plutôt cette nécessité musicale, qui veut qu'il y ait une idée par quatrain, et une idée au développement plus large dans le sixain final; que, par exemple, si le second sonnet que j'ai cité est parfait à cet égard, dans le premier que j'ai cité, l'idée des troisième et quatrième vers déborde sur le second quatrain et n'est plus en équilibre avec l'idée symétrique, laquelle ne remplit que les deux derniers vers du second quatrain. Voyez :

Nos yeux seuls ont été les muets interprètes
Du sentiment caché qui naissait dans nos cœurs.
Les tiens *m'ont révélé les tristesses secrètes,*
J'ai su tes longs combats en devinant leurs pleurs,

Et compris ta tendresse aux clartés inquiètes
Dont se troublaient parfois leurs rêveuses douceurs,
Et les miens *t'ont redit les incertaines fêtes*
Dont mon âme était ivre en voyant tes pâleurs.

Or cette faute rythmique se renouvelle trop souvent dans les sonnets de M. Angellier. — On peut trouver aussi que l'expression, encore qu'elle ne soit jamais impropre, est quelquefois faible, atone plutôt, et insuffisamment *tendue*, en prenant le mot dans un sens favorable, comme l'a fait une fois Mérimée. Rien n'est

plus insupportable que ces poèmes qui visent toujours à être en marbre de la tête aux pieds; mais encore, ceux de M. Angellier n'ont pas assez de prétentions marmoréennes. — En un mot, dans le poète de haute et de profonde inspiration qu'est M. Angellier, il y a un artiste très expert, certes, et très habile, mais qui n'est pas assez exigeant.

Il n'en est pas moins que M. Angellier a des parties considérables de grand poète; que chacun de ses poèmes donne l'impression d'une colline un peu escarpée, mais aux formes hardies et nobles, peu fleurie, mais au sommet de laquelle frissonnent, au vent un peu âpre, quelques arbres de forte sève, de feuillage riche et sombre et de parfum salubre.

M. Angellier ne sera pas inconnu de la postérité, cette bonne chercheuse, puisqu'il ne l'est pas de l'étranger, cette postérité contemporaine. Je voudrais qu'il fût plus connu des Français contemporains, ne fût-ce que par coquetterie de leur part, puisqu'il s'obstine à fuir leurs yeux, au lieu, comme tant d'autres, d'y jeter de la poudre.

ÉMILE FAGUET.

LA POLITIQUE EUROPÉENNE

ET

L'ANNEXION DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

Comment l'initiative simultanée du gouvernement austro-hongrois et du gouvernement bulgare, les 4 et 5 octobre 1908, a jeté l'Europe dans la crise dont elle vient à peine de sortir, nous l'avons raconté ici en son temps. Dans une étude postérieure, nous avons montré, dans la rivalité anglo-allemande, la cause générale et profonde qui, de nos jours, se retrouve dans tous les conflits internationaux pour les envenimer et les fausser. Enfin, nous avons fait voir, dans la pratique du boycottage, l'arme nouvelle dont disposent les peuples pour intervenir directement dans les querelles des princes (1). Il nous est permis maintenant, la bataille terminée, d'embrasser d'un coup d'œil d'ensemble les phases successives de la campagne et d'en apprécier les résultats. Le comte Schouvaloff, dont on sait le rôle au Congrès de Berlin, écrivait en juillet 1882 : « Je ne me serais jamais imaginé que les difficultés que l'Autriche rencontre en Bosnie-Herzégovine soient aussi considérables. Le plus mauvais, dans cette cession de territoire, c'est que, dans ma profonde conviction, elle menace dans l'avenir la paix de l'Europe. C'est de là que partira un jour la fusée qui mettra le feu aux poudres. Ce sera le brandon qui décidera la question slave (2)... » L'Europe a

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1908, 1er mars et 1er mai 1909.

(2) Cité par M. Charles Printa, *La Bosnie et l'Herzégovine devant la future conférence*, dans *Questions diplomatiques et coloniales*, 16 février 1909, p. 252.

pu croire dernièrement que la prédiction du grand diplomate russe allait se réaliser intégralement ; la question slave a été posée; peu s'en est fallu que la fusée n'atteignît les poudres. La question d'Orient, qui met en jeu tant d'intérêts, est la pierre de touche des combinaisons d'alliances et d'ententes européennes: le moindre déplacement de l'équilibre balkanique a ses répercussions dans la politique de tous les grands États. Engagé à propos de la Bosnie, le conflit diplomatique n'a pas tardé à s'amplifier en une lutte pour l'hégémonie et, par la force des circonstances plus encore que par la volonté des hommes, il a mis aux prises les groupemens rivaux qui se partagent l'Europe et qui cherchent à y exercer une influence prépondérante. Nous avons vu comment l'Europe était entrée dans la crise : voyons comment elle en sort. L'histoire d'une bataille diplomatique, ses grandes phases, ses incidens marquans, ses résultats pour chacun des combattans, c'est ce que nous voudrions exposer ici.

I

« Napoléon arrive; il est dans l'air! » s'écriaient les généraux de la Coalition, lorsque, à l'activité des troupes françaises, à la précision de leurs mouvemens, ils reconnaissaient la présence d'une volonté souveraine et ordonnatrice. « Bismarck est dans le jeu, il tient les fils, il inspire les diplomates et prépare les événemens, » c'est, quand on étudie l'histoire de la grande crise qui, de 1875 à 1878, a si rudement secoué et troublé l'Europe, la réflexion qui s'impose à l'esprit. La continuité dans les desseins, la coordination dans les actes, la prévision lointaine, conséquence de la vision précise des réalités et de l'évaluation exacte des forces, c'est, dans l'histoire, la marque des grands maîtres de la guerre ou de la politique. Rien de tel n'apparaît dans l'histoire de la crise balkanique qui vient de s'achever; dans la complexité des négociations, si l'on cherche un fil conducteur, on ne le trouve pas, ou l'on en trouve plusieurs, qui s'enchevêtrent. La politique se fait au jour le jour, sans plan, sans méthode, sans grandes vues : les événemens conduisent les hommes, et non les hommes les événemens.

Il est permis, tout en rendant hommage à ses capacités très distinguées, de se demander si le baron d'Æhrenthal, lorsque la Révolution turque le décida à transformer en annexion l'occu-

pation de la Bosnie-Herzégovine, avait prévu les obstacles qu'il allait rencontrer et soupçonné toutes les conséquences de son initiative, ou si, au contraire, il ne crut pas se trouver en présence d'une opération très simple, d'un changement plus nominal que réel, qui n'offusquerait personne et ne modifierait en rien l'équilibre européen. L'émotion soulevée dans le monde slave, l'irritation violente de l'opinion russe, l'opposition de M. Isvolski, la résistance audacieuse de la Serbie et du Monténégro, le nationalisme intransigeant des Jeunes-Turcs et la campagne du boycottage, ont surpris le gouvernement austro-hongrois qui comptait, pour réaliser sans obstacle ses desseins, sur les embarras du nouveau régime turc et, en Russie, sur la sympathie du ministre des Affaires étrangères et sur la réorganisation incomplète de l'armée. M. Isvolski, lui aussi, a eu des surprises. Lorsque le baron d'Æhrenthal, à l'entrevue de Buchlau, fit part à son collègue, dans « une conversation académique » et sans préciser la date, de son intention d'annexer la Bosnie en même temps qu'il renoncerait à ses droits sur le sandjak de Novi-Bazar, le ministre russe, semble-t-il, fut surtout frappé des avantages que la Russie et l'Europe trouveraient à une combinaison qui créerait, dans le Balkan occidental, une situation définitive; il vit l'Autriche posant elle-même une borne à son expansion balkanique et renonçant à cette « politique des chemins de fer » qui avait, quelques mois auparavant, si fort alarmé la Russie; il crut que son pays pourrait trouver, dans la combinaison, des avantages compensateurs; mais il ne prévit ni le déchaînement de la presse et de l'opinion russe et slave, ni l'opposition des grandes puissances au nom des traités violés, ni les revendications ardentes des Jeunes-Turcs. De ces surprises et de ces incertitudes du début, résulta un certain flottement, une certaine hésitation dans les décisions à prendre et dans les méthodes à suivre; on laissa s'aggraver une situation qui aurait pu être résolue beaucoup plus tôt. Heureusement, chaque fois que le feu a paru sur le point de s'allumer, les pompiers sont accourus, toujours empressés, mais parfois maladroits; il convient pourtant de leur savoir gré d'avoir réussi, pour quelque temps, à noyer sous des formules diplomatiques les matières inflammables qu'ils avaient imprudemment laissées s'accumuler.

De ces grandes passes d'armes diplomatiques, les questions de personnes ne sont jamais absentes. Schouvaloff a raconté,

dans ses *Mémoires*, comment les dispositions de Bismarck à l'égard de la Russie, en 1878, subirent le contre-coup de ses rancunes contre Gortschakoff : « Tout est changé, s'écria Bismarck en apprenant que le vieux chancelier serait le premier plénipotentiaire russe au Congrès, je ne permettrai pas au prince Gortschakoff de monter une seconde fois sur mes épaules pour s'en faire un piédestal (1). » Dans les récens événemens, les questions de personnes semblent, à certains momens, passer au premier plan ; elles ont certainement contribué à envenimer le différend et à prolonger le conflit. Il serait téméraire, en si délicate matière, de rien préciser, mais il serait naïf de ne chercher, en politique, que des grandes vues et des pensées élevées ; il y a place pour des sentimens moins nobles, des mobiles plus mesquins. Sans y insister, il fallait noter ce trait de la physionomie de la dernière crise : elle n'a pas grande allure ; l'escrime des adversaires n'est pas très franche, pas très dégagée ; ils font blanc de leur épée, mais ils ne s'engagent pas à fond et, dès que la résistance devient sérieuse, ils rompent. On ne s'est pas battu, on s'est tâté.

L'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie mettait l'Europe en présence de deux séries de difficultés de nature différente ; les unes relevaient du vieux droit des gens, de ce que l'on appelait jadis la « politique des Cabinets, » les autres appartenaient à la « politique des peuples. » Les premières résultaient de la violation, par l'initiative de l'une des parties contractantes, d'un traité délibéré et signé, en un Congrès solennel, par sept grandes puissances. De ces sept puissances, l'une, la Turquie, subissait un préjudice matériel, puisqu'elle perdait la souveraineté, plus nominale, il est vrai, qu'effective, d'une grande province ; les autres (Allemagne, Angleterre, France, Italie, Russie) ne pouvaient intervenir qu'au nom du respect dû aux traités et des égards que les signataires d'un acte diplomatique aussi important sont tenus d'avoir les uns vis-à-vis des autres. De plus, ces puissances étaient moralement engagées envers la Turquie à ne pas tolérer l'aggravation sans compensations d'un traité dont, en 1878, elles lui avaient imposé l'acceptation. L'indépendance de la Bulgarie et la proclamation du prince Ferdinand comme tsar des Bulgares soulevaient une difficulté de même nature : les traités étaient violés, la Turquie était

(1) Cité par M. Hanotaux, ici même (1er septembre 1908) et dans le tome IV de son *Histoire de la France contemporaine*, p. 343.

frustrée d'une souveraineté nominale. Les deux questions pouvaient donc se résoudre en même temps, par la même procédure.

La seconde série de difficultés naissait de la protestation de la Serbie et du Montenegro et du mouvement d'opinion qui soulevait ces deux pays contre l'annexion de la Bosnie ; elle venait compliquer et envenimer la première. Nous avons, dans un précédent article, exposé déjà le point de vue serbe ; nous n'y reviendrons pas. Dès le 7 octobre, M. Milovanovitch, ministre des Affaires étrangères de Serbie, dans une note aux puissances, protestait, au nom du droit des peuples et des nationalités, contre la violence faite aux frères serbes de Bosnie et d'Herzégovine et, exposant le préjudice matériel et moral fait à la nation serbe par la ruine de ses espérances et la fermeture de ses débouchés, il demandait à la justice de l'Europe, ou de s'opposer à l'annexion ou d'obtenir, pour la Serbie, des compensations. Les revendications serbo-monténégrines soulevaient des questions d'une nature extra-juridique ; elles portaient le débat sur le terrain des nationalités ; ni la Serbie, ni le Montenegro n'étaient parties contractantes au traité de Berlin dont ils avaient subi les clauses sans être admis à les discuter. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, — si sacré qu'on puisse d'ailleurs le considérer, — n'est écrit nulle part dans le droit public ; il n'est pas matière à discussion dans les Congrès et, jusqu'ici, les gouvernemens ne l'ont invoqué qu'en de rares circonstances, lorsqu'ils étaient certains de pouvoir appuyer sur la force l'incertitude de leurs argumens de droit. Toute la complexité, toute la dangereuse acuité de la crise est faite du mélange, de la confusion de ces deux catégories de questions, la question européenne d'une part, la question austro-serbe de l'autre. La question bosniaque n'était pas grave en elle-même ; elle l'est devenue parce qu'elle a été l'occasion d'une crise européenne : c'est l'affaire de Bosnie qui a donné à cette crise sa forme extérieure, son cadre ; elle est devenue le champ de bataille où se sont mesurés les deux groupes rivaux de puissances qui se partagent l'Europe. Les événemens locaux sont, pour ainsi dire, l'aliment qui entretient le conflit général, et c'est de là que des incidens imprévus peuvent surgir ; l'Europe, pendant six mois, est à la merci d'un coup de tête serbe ou monténégrin ; toute la sagesse pacifique des diplomates est impuissante à prévenir les conséquences d'un combat d'avant-postes, du coup de main d'une

bande. De là, dans un conflit où personne, en définitive, ne veut la guerre, un élément d'imprévu qui en modifie parfois les aspects et en dramatise les péripéties.

Bien choisir son champ de bataille, c'est la première condition du succès : pour les puissances de la Triple-Entente, pour la Russie surtout, le champ de bataille était mal choisi. M. Isvolski a reconnu lui-même, dans un discours, que, dans la question de Bosnie, il n'avait pas les mains libres; les engagemens de ses prédécesseurs jalonnaient par avance la route par laquelle, — à moins de recourir aux armes, — s'acheminerait nécessairement le débat soulevé par l'annexion. Il faudrait remonter jusqu'au XVIIIe siècle, à 1782, pour trouver les premières ébauches d'un partage d'influence, dans les Balkans, entre le Romanoff et le Habsbourg : à Catherine, Constantinople, la Mer-Noire et le Balkan oriental; à Joseph II, Belgrade, la Bosnie et le Balkan occidental. Les engagemens plus récens de la Russie sont donc dans l'esprit traditionnel de sa politique. Elle s'est servie, à certains momens, de la « fraternité slave, » mais elle n'a jamais solidarisé complètement les intérêts russes avec les intérêts slaves. Au moment même où elle va entreprendre une guerre dont la délivrance des Slaves du Balkan est le prétexte, elle signe la convention de Reichstadt, véritable origine de l'occupation autrichienne en Bosnie (juillet 1876) : le général Soumarakof, dans sa mission à Vienne, pendant le cours des hostilités, renouvelle ces engagemens que confirme, sur la proposition des plénipotentiaires anglais, le traité de Berlin. L'entente de 1897, conclue au moment du voyage de l'empereur François-Joseph à Pétersbourg, est conçue dans le même esprit; elle comporte une reconnaissance nouvelle de la situation de fait acquise à l'Autriche en Bosnie-Herzégovine. Il était donc tout naturel que M. Isvolski ne protestât pas lorsque, à Buchlau, le baron d'Æhrenthal le mit au courant, plus ou moins clairement, de ses projets. Nous rappelons, sans y insister, — en ayant déjà parlé ici, — ces conventions : elles ne constituaient pas, juridiquement parlant, pour l'Autriche, un droit d'annexer la Bosnie et l'Herzégovine, mais elles étaient de nature à lui faire croire qu'elle ne rencontrerait qu'une faible opposition de la part de la Russie. Dans l'histoire de la dernière crise balkanique, les hypothèques qui, dès l'origine, pesaient sur l'action de M. Isvolski, expliquent sa résignation finale.

L'Autriche-Hongrie avait, elle aussi, des engagemens : engagement envers la Turquie, très précis, dont le texte, publié ici pour la première fois par M. Hanotaux d'après les *Mémoires* de Carathéodory pacha, fut une révélation même pour les intéressés : — aussi la verrons-nous, avant de livrer la bataille diplomatique finale, désintéresser la Turquie en négociant directement avec elle et en lui payant deux millions et demi de livres turques ; — engagemens envers les puissances signataires du traité de Berlin. Mais, vis-à-vis de la Serbie, aucun engagement. On a, à la vérité, rappelé récemment que Andrassy, en 1869, alors qu'il n'était que premier ministre hongrois, mais à la veille de devenir chancelier de l'Empire, aurait fait proposer au gouvernement serbe, par M. de Kallay, alors ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade, une sorte de partage de la Bosnie et de l'Herzégovine : « L'Autriche-Hongrie s'engageait à obtenir pour la Serbie l'annexion de la Bosnie, de l'Herzégovine et de la Vieille-Serbie, de sorte que ces provinces auraient à former, avec la Serbie actuelle, un nouvel État serbe qui resterait sous la suzeraineté de la Porte aux mêmes conditions que la Serbie actuelle... L'Autriche-Hongrie prendrait pour son compte la partie occidentale de la Bosnie jusqu'à Verbas et jusqu'à la Narenta (1). » Mais ces propositions n'étaient faites que par un ministre hongrois; elles sont antérieures à toutes les conventions avec la Russie et, d'ailleurs, elles n'eurent pas de suite.

La politique de Vienne, surtout depuis la convention de Reichstadt et le traité de Berlin, a toujours été d'attirer la Serbie dans l'orbite de son influence : il n'est pas besoin de le démontrer une fois de plus. Telle a été, dans la dernière crise, la préoccupation constante de l'Autriche : elle n'a voulu traiter avec la Serbie que seule à seule, en tête à tête; elle s'est montrée intraitable chaque fois qu'une puissance européenne a cherché à s'interposer; elle a d'autant moins consenti à discuter son droit avec des tiers que peut-être sentait-elle que son meilleur argument était encore sa force ; elle n'a pas refusé de négocier, même dans une conférence, avec les signataires du traité de Berlin, mais elle y a toujours mis pour condition qu'il ne serait pas question de la Serbie. Cette simple constatation éclaire et domine tout le développement de la politique autrichienne dans ces derniers mois. La

(1) Article déjà cité de M. Ch. Printa, p. 257.

Serbie, se croyant soutenue par une ou plusieurs puissances ou peut-être dans l'espérance de les amener à la soutenir, s'avance, parle haut, arme; puis, mise au pied du mur, elle se dérobe derrière l'Europe. L'Autriche, à plusieurs reprises, lui signifie qu'elle veut bien négocier avec elle, mais avec elle seule, sans intermédiaire; elle la traque sans merci jusqu'à ce qu'elle l'ait isolée : la crise est finie lorsqu'elle croit avoir obtenu ce résultat.

II

Il parut, au premier moment, naturel aux hommes d'Etat européens que la crise ouverte par usurpation de l'Autriche-Hongrie et de la Bulgarie fût résolue par un congrès ou une conférence, afin que le traité de Berlin, délibéré par l'Europe assemblée, ne pût être modifié que par l'Europe assemblée. A Paris, à Londres, à Berlin, ce fut le sujet des entretiens de M. Isvolski avec ses collègues. Cette procédure eût été conforme au précédent fixé par le Protocole de Londres en 1871. Une conférence, convoquée à bref délai et qui se serait bornée, sans discuter le fait accompli, que personne ne songeait à remettre en question, à rechercher une rédaction nouvelle pour les articles du traité de Berlin modifiés par la double initiative autrichienne et bulgare, et à déterminer, d'un commun accord, les indemnités dues à la Turquie lésée, aurait eu les plus grandes chances d'aboutir. Mais il fallait, pour cela, se placer surtout au point de vue de la Turquie, et se cantonner dans le principe de l'intégrité de l'Empire ottoman. Au lieu de cela, que fit-on? Dès les premiers jours, M. Milovanovitch introduisait la question serbe et prononçait, dans sa note aux grandes puissances, le mot dangereux de « compensations. » Le programme, préparé à Londres par M. Isvolski et sir Édouard Grey, était, même amendé par la prudence de M. Pichon, encore gros de dangers puisqu'il introduisait la question serbe et qu'il ne coupait pas court à l'idée des « compensations. » On apprenait que la Crète proclamait sa résolution d'être unie à la Grèce. M. Isvolski, partant pour Londres, annonçait que la Russie, en échange des avantages considérables obtenus par l'Autriche-Hongrie, demanderait la liberté des Détroits, et il ne cachait pas que M. d'Æhrenthal n'y ferait pas d'objection. Il trouva sir Édouard Grey moins bien disposé sur ce chapitre; le ministre

anglais déclara que, pour sa part, il entrerait volontiers en négociations à propos des Détroits, mais qu'il serait impossible de demander aux Jeunes-Turcs ce nouveau sacrifice; par là, du même coup, il manifestait les sentimens amicaux de l'Angleterre envers la Turquie régénérée et il maintenait cette clôture des Détroits à laquelle l'Angleterre attachait, naguère encore, tant de prix et pour laquelle elle a fait couler tant de sang. En France même, des journaux laissaient entendre que, d'un nouveau Congrès, la France pourrait rapporter sa liberté d'action au Maroc. En Italie, M. Tittoni, le 6 octobre, à Casate-Brianza, déclarait, dans un discours destiné à rassurer l'opinion, que l'Italie aurait, elle aussi, des satisfactions et qu'il en avait obtenu la promesse dans ses conversations avec MM. Isvolski et d'Æhrenthal. On s'acheminait ainsi, sous prétexte de défendre le droit violé, vers une revision du traité de Berlin qui en aurait été, pour la Turquie, une lourde aggravation.

Nous nous sommes déjà expliqué ici sur la question serbe; nous ne l'envisageons aujourd'hui qu'au point de vue de la diplomatie européenne, au point de vue de la *Kabinetspolitik*. La question serbe était de nature à faire l'objet de négociations entre les grandes puissances qui pouvaient employer leur crédit à Vienne pour obtenir au profit de la Serbie des avantages économiques; l'erreur fut de vouloir introduire à la conférence les revendications serbes au même titre que les questions juridiques que l'on aurait à y débattre, et d'avoir fait, de difficultés d'ordre divers, une confusion telle que la conférence ne pouvait plus qu'aboutir à un échec ou conduire à une guerre. Il n'y avait aucune commune mesure entre le droit tel que le comprenait l'Autriche et les droits qu'invoquait la Serbie. Il était évident, dès le premier abord, que l'Autriche n'accepterait aucun arbitre, voire aucun « honnête courtier, » entre ses prétentions et les revendications adverses. Cette confusion entre les points qui pouvaient être soumis à une conférence et ceux qui ne le pouvaient pas, fut la cause profonde de l'échec du projet. Une conférence internationale n'est pas un parlement; le vote de la majorité n'oblige pas la minorité, et il suffit d'une seule opposition pour faire crouler les plus habiles combinaisons. Pour discuter, il faut être d'accord, dit un vieil adage qui s'applique à merveille aux conférences internationales. Les décisions n'y peuvent être prises qu'à l'unanimité des voix et, pour l'obtenir, un

accord préalable est nécessaire, à moins que l'un des opinans ne représente une force telle que les oppositions se taisent et subissent sa loi. Bismarck tint ce rôle au Congrès de Berlin. A Algésiras, il n'y eut qu'un vote important et ce fut sur une simple question d'ordre du jour : mais cela suffit pour mesurer le nombre et la force des deux partis ; il n'y eut de votes sur les questions de fond qu'après qu'on fut assuré, par les longues et difficiles négociations dont M. André Tardieu s'est fait l'historien, d'avoir trouvé des formules qui réuniraient toutes les voix. L'Autriche, dans la dernière crise, déclara qu'elle n'irait à une conférence que si le fait de l'annexion de la Bosnie n'y était pas mis en discussion et si le programme était fixé d'avance sans qu'il pût y être rien ajouté au cours des délibérations. Il était évident dès lors que la conférence ne se réunirait pas ou que, si elle se réunissait, ce ne pourrait être que pour enregistrer, après des débats de pure forme, le fait accompli et le droit violé. Si la conférence s'était réunie, les petits États n'y auraient pas été admis; tout se serait passé entre les sept grandes puissances signataires du traité de Berlin, et l'on aurait vu une fois de plus les grands États disposer des plus petits sans consulter leurs vœux, ni les admettre à en délibérer. Il vaut mieux que les nations démocratiques n'aient pas donné ce spectacle et n'aient pas consacré, par un nouveau précédent, un droit si peu conforme à la justice.

A Buchlau et à Desio, à Paris, à Londres et à Berlin, M. Isvolski s'était trouvé en face d'hommes d'État avec lesquels il avait échangé des vues sur la question de Bosnie; il avait négocié loin de son pays; quand il rentra à Saint-Pétersbourg, déjà mécontent de son insuccès à Londres dans la question des Détroits, et ulcéré de l'initiative prématurée du baron d'Æhrenthal, il trouva l'opinion publique russe très excitée contre l'Autriche; un violent courant de sympathies slaves s'était formé ; la presse slavophile s'exprimait sans ménagemens sur la politique autrichienne et n'épargnait même pas le nouveau roi des Bulgares. L'entente avec l'Autriche, inaugurée par les accords de 1897, n'avait jamais été populaire; elle apparaissait aux héritiers de l'opinion panslaviste comme une abdication des Slaves en face de la politique germanique des Habsbourg. M. Isvolski céda à un courant d'opinion dont l'intensité le surprit. La Serbie reçut de Pétersbourg des encouragemens, en même temps qu'elle en

recevait de Londres. Le prince héritier de Serbie, Georges Karageorgévitch, vint en Russie d'où il lança un télégramme ardemment patriote. M. Pachitch séjourna plusieurs semaines à Pétersbourg : le chef des vieux-radicaux est l'un des hommes d'État les plus éminens de la Serbie; c'est lui qui, dans la crise de 1906, sut tenir tête à l'Autriche et trouver des débouchés pour les produits de l'agriculture nationale; il est le représentant des idées d'entente avec les « frères slaves » de Russie et de Bulgarie : à tous ces titres il est particulièrement mal vu à Vienne, où on l'accuse d'avoir, durant son séjour à Pétersbourg, travaillé les journaux et soufflé la haine de l'Autriche. A la même époque, M. Milovanovitch, ministre des Affaires étrangères de Serbie, faisait officiellement une tournée en Europe et recueillait, sinon des promesses, du moins des paroles sympathiques. Des délégués monténégrins faisaient, eux aussi, un voyage dans les principales capitales pour affirmer leur récente solidarité avec la Serbie. Ainsi, de plus en plus, la question dérivait sur le terrain des nationalités ; les manifestations de fraternité slave provoquaient en Autriche une vive agitation dans les milieux militaires et pangermanistes; on y réclamait énergiquement la guerre pour en finir une bonne fois avec ces remuantes petites nationalités balkaniques : Slaves et Allemands étaient en présence.

L'intransigeance de la Grande-Bretagne sur la question des Détroits, le refus absolu du Cabinet de Vienne, appuyé par celui de Berlin, de laisser mettre en discussion le fait de l'annexion, et surtout la renaissance, dans l'Empire austro-hongrois comme en Russie, des sentimens de solidarité slave, présageaient l'avortement de la conférence. Elle devenait inutile et, par là même, dangereuse; mieux valait chercher d'autres voies pour aboutir, sans pertes ni fracas, au résultat depuis longtemps prévu, la reconnaissance des faits accomplis que personne n'était disposé, en définitive, à contester sérieusement. Jusqu'à la fin des négociations, on continua de parler de la conférence; la circulaire russe du 24 décembre était encore une démonstration de sa nécessité même dans le cas où l'Autriche viendrait à conclure un accord direct avec la Turquie; mais désormais, ces appels à la conférence ne sont plus guère que des argumens dans la polémique diplomatique ; ils rappellent à l'Autriche qu'elle a besoin, sous une forme ou sous une autre, d'obtenir la reconnaissance, par les grandes puissances, des faits accomplis en Bosnie-Herzé-

govine. C'était, en effet, le point faible des positions du baron d'Æhrenthal; il lui fallait, là, redevenir demandeur après avoir su si habilement prendre, en face des revendications serbes, l'attitude de défendeur. L'annexion de la Bosnie gardait, au moins en droit, un caractère précaire tant qu'elle n'avait pas reçu la consécration des grandes puissances. Ce serait une erreur de croire que le Cabinet austro-hongrois ait redouté la conférence; il l'a au contraire souhaitée, mais à la condition expresse d'en circonscrire étroitement les débats et d'en dicter par avance les décisions. Une conférence, réunie dans ces conditions, aurait été une reconnaissance solennelle des faits accomplis, une sorte de blanc-seing donné à l'Autriche et à la Bulgarie, tandis qu'elles ont dû se contenter d'obtenir successivement de chaque puissance un acquiescement plus ou moins formel; ainsi, ce qui avait été accompli hors du droit n'a pas été sanctionné par un acte solennel du droit public européen.

Durant les premières semaines de la crise, les négociations pour la conférence préoccupent moins les esprits que l'attitude belliqueuse de la Bulgarie. C'est elle qui paraît surtout menacer la paix européenne; elle mobilise et concentre ses troupes; formidablement armée, elle peut, en quelques jours, se ruer sur Andrinople, bousculer l'armée ottomane encore désorganisée par la révolution de Juillet et travaillée par des dissensions politiques; l'opinion publique frémissante attend avec impatience le signal de l'attaque. Le Cabinet de Sofia espérait, en agissant par intimidation, obtenir la reconnaissance immédiate et sans conditions de l'indépendance nationale; mais il avait compté sans le nationalisme ardent développé par la révolution de Juillet. En quinze jours, les Jeunes-Turcs concentrèrent des troupes entre Andrinople et la frontière; le gouvernement bulgare, qui avait espéré qu'il lui suffirait de brusquer les événemens pour obtenir ce qu'il souhaitait tout en évitant la guerre, allait se trouver acculé à un recours aux armes. Dans cet embarras, le roi Ferdinand, mieux éclairé que son peuple sur les périls et les inconvéniens d'une guerre, adressa au Président de la République française un télégramme où il faisait appel à son entremise pour amener un arrangement entre la Bulgarie et la Turquie (16 octobre); il s'y déclarait prêt à indemniser pécuniairement le gouvernement ottoman et la Compagnie des chemins de fer orientaux. On sait comment l'intervention du gouvernement français produisit la détente

souhaitée et assura la paix; le gouvernement bulgare licencia ses réserves, et des négociations s'ouvrirent pour la fixation des indemnités à payer tant pour la capitalisation du tribut annuel de la Roumélie orientale que pour le rachat de la partie du réseau des Orientaux située en territoire bulgare.

Les négociations relatives à la conférence se traînaient dans les redites et les impossibilités (décembre 1908) quand, le 3 janvier, le discours de M. Milovanovitch et l'ordre du jour voté par la Skoupchtina vinrent ranimer l'intérêt languissant du drame et précipiter les événemens. A partir de ce moment, il faut suivre l'ordre chronologique des faits, car ils se succèdent et s'enchaînent comme attaques et ripostes dans un duel serré. Le ministre des Affaires étrangères du roi Pierre, loin d'abdiquer aucune des prétentions émises dans sa circulaire du 7 octobre, les renouvelle en les accentuant. Il expose « le programme national serbe » et déclare que ce programme « exige l'émancipation de la Bosnie au moins dans une mesure suffisante pour qu'elle puisse nouer, comme elle le jugera à propos, suivant ses sympathies et ses intérêts, des liens intimes politiques et économiques avec la Serbie et le Montenegro. Sans libres relations politiques et économiques avec la Bosnie-Herzégovine, nous ne pouvons avoir une garantie durable pour notre avenir. » Puis il demande « que la Bosnie-Herzégovine devienne un État souverain ou mi-souverain sous le contrôle de l'Europe : » ainsi sera élevée entre la Turquie et les grandes monarchies militaires une barrière continue de petits États indépendans; la question d'Orient sera, par là même, résolue ou tout au moins ne provoquera plus de difficultés européennes. Au contraire, « en annexant la Bosnie-Herzégovine, en rejetant la Serbie loin de la mer Adriatique, et en empêchant notre union avec le Montenegro, l'Autriche impose à la Serbie et à la nation serbe, dans un avenir proche ou éloigné, la lutte à la vie ou à la mort. » A la suite de ce discours, la Skoupchtina votait à l'unanimité un ordre du jour ainsi conçu:

Le peuple serbe est profondément touché des sympathies que les représentans du peuple frère et de l'État russe, ainsi que ceux de l'Angleterre, de l'Italie et de la France lui ont manifestées dans ces momens difficiles pour lui; la Skoupchtina nationale leur exprime, au nom du peuple serbe, sa plus cordiale reconnaissance. La Skoupchtina nationale est convaincue que ces sympathies sont dues tant à la justice de la cause serbe qu'à la

communauté d'intérêts sur lesquels elle fonde ses espérances de secours, même effectif, de leur part, et surtout de la part de la grande puissance slave, la Russie.

La Skoupchtina nationale, après avoir entendu avec attention le discours du ministre des Affaires étrangères, et en ayant pris connaissance, attend du gouvernement royal d'entreprendre toutes les mesures nécessaires et d'employer toutes ses forces pour assurer, lors de la revision du traité de Berlin, l'indépendance politique et économique de la Serbie et du Montenegro. Elle est convaincue que ce but ne sera atteint que si l'on accorde à la Bosnie-Herzégovine la condition internationale d'une principauté vassale sous la souveraineté de Sa Majesté Impériale le Sultan et la garantie des puissances, et si l'on assure l'union territoriale de la Serbie et du Montenegro à travers la Bosnie-Herzégovine, ainsi que le transit pour la Serbie par tous les États dans toutes les directions des voies ferrées.

C'était non seulement le programme serbe dans toute son ampleur, mais c'était encore un véritable manifeste de la politique des nationalités, un appel à la fraternité slave et aux sympathies libérales; il défaisait l'œuvre de M. d'Æhrenthal et annulait celle du Congrès de Berlin lui-même. M. Milovanovitch ne se faisait certainement pas illusion sur les résultats de son discours et de l'ordre du jour de la Skoupchtina; tout ce qui pouvait froisser et irriter le Cabinet de Vienne s'y trouvait réuni comme à dessein : principe des nationalités, souveraineté du Sultan, garantie des puissances, revendications territoriales. Un pareil manifeste était dangereux pour la paix de l'Europe, dangereux surtout pour la Serbie; il plaçait le débat diplomatique sur un terrain où, à moins d'aller jusqu'à la guerre, la Serbie et les puissances qui avaient encouragé ses illusions étaient vouées d'avance à un échec.

A partir de ce moment, la diplomatie de l'Autriche redouble d'activité; elle jette du lest : les pourparlers directs avec la Turquie, que le boycottage avait interrompus, sont repris et activement poussés. Dès le 13 janvier, on apprend que l'entente est faite. La Turquie renonce à tous ses droits moyennant une indemnité de 2 millions et demi de livres turques (56 millions de francs) et des garanties religieuses pour les musulmans de Bosnie. La manœuvre du baron d'Æhrenthal était habile : la Turquie, matériellement, avait été seule lésée; du jour où elle renonçait à ses revendications et se déclarait satisfaite, la diplomatie de l'Europe perdait son meilleur argument; elle ne soutenait plus qu'une protestation platonique au nom des traités

violés. Quant à la Serbie, quelques jours après avoir proclamé qu'il serait juste de replacer la Bosnie sous l'autorité du Sultan, elle voyait celui-ci renoncer de lui-même à ses droits pour une somme d'argent.

La riposte de M. Isvolski, conçue dans le même style, n'est pas moins habile. Le Cabinet de Sofia ne parvenait pas à s'entendre avec la Porte sur la question des indemnités ; les Bulgares ne se résignaient pas à payer à la Turquie tant de beaux millions avec lesquels ils auraient pu, pensaient-ils, faire une guerre victorieuse et, au lieu de donner, prendre ; il serait toujours temps de payer si l'on était battu. A Constantinople, le gouvernement jeune-turc se refusait à rien rabattre de ses exigences, et il est permis de se demander s'il n'était pas soutenu dans son intransigeance par les puissances tripliciennes. Le débat, en s'éternisant, s'envenimait ; les partisans de la guerre reprenaient courage, et l'on recommençait à parler de mobilisation. Ainsi se prolongeait, dans le Balkan oriental, un état d'incertitude et d'insécurité qui accroissait les alarmes de l'Europe. M. Isvolski y mit fin par une initiative opportune (1er février) ; il proposa à la Turquie de lui faire remise de 125 millions sur l'indemnité de guerre dont elle restait sa débitrice depuis le traité de Berlin, moyennant quoi, la Turquie désintéresserait la Compagnie des chemins de fer orientaux et renoncerait à toute réclamation ultérieure. C'est donc de la Russie que la Bulgarie deviendrait débitrice ; elle s'acquitterait avec toutes les facilités et les délais qu'elle pourrait souhaiter. D'un même coup, M. Isvolski mettait fin au conflit turco-bulgare, écartait un danger de guerre, et regagnait à Sofia la popularité que sa mauvaise humeur, au moment de la proclamation de l'indépendance, avait compromise. L'Europe eut, dès le premier jour, l'impression que les propositions si raisonnables de la Russie seraient acceptées, et elle se trouva soulagée d'un grave souci. C'était le moment où la France et l'Allemagne signaient l'accord du 9 février au sujet du Maroc et où le roi Édouard VII, arrivant à Berlin (9 février) pour rendre visite à son impérial neveu, échangeait avec lui des toasts cordiaux. Tout paraissait s'arranger ; Triple Alliance et Triple Entente se donnaient l'une à l'autre des preuves de leurs dispositions pacifiques. N'étaient-ce là que des apparences, et faut-il n'y voir qu'une manœuvre de la diplomatie triplicienne pour isoler la Serbie et rompre la cohésion de la

Triple Entente? Peut-être. En tout cas, la crise, qu'on avait pu croire finie, allait, en mars, devenir plus aiguë et plus dangereuse.

III

La Turquie, ayant obtenu satisfaction, se retirait de la lutte; l'Autriche, en négociant avec elle, venait de donner une preuve de ses dispositions pacifiques; la Russie aurait pu profiter de ce moment favorable pour abandonner la position diplomatique trop avancée qu'elle avait prise, la Serbie pour renoncer à des prétentions exagérées. L'apaisement général aurait pu se faire si chaque puissance avait pris acte de l'accord austro-turc et reconnu ainsi, indirectement, l'annexion. C'est le contraire qui se produit. Le 11 février, le roi de Serbie constitue un nouveau Cabinet, composé des chefs de tous les partis, présidé par M. Novakovitch: c'est un Cabinet de combat qui n'a pas d'autre programme que la résistance à l'Autriche. A Constantinople, l'intransigeance des Jeunes-Turcs, encouragée par certaines ambassades, traîne en longueur les pourparlers avec l'Autriche et la Bulgarie; l'accord avec l'Autriche n'est signé que le 26 février, l'accord avec la Bulgarie plus tard encore. Tout est remis en question; les polémiques de presse s'aigrissent; les journaux de Vienne sont très belliqueux, on arme, on mobilise, on concentre des troupes vers les frontières serbe et monténégrine; la Russie remue, elle aussi, des soldats sur ses frontières. De tous les côtés on parle de guerre; mais, dans les milieux bien informés, on croit toujours à la paix; la diplomatie n'a pas épuisé ses dernières ressources; on sait que l'empereur François-Joseph ne se décidera à la guerre qu'à la dernière extrémité; quant à M. Isvolski, il a déclaré, dès le 7 octobre, dans une conversation publiée par le *Temps*, qu'en aucun cas l'affaire de Bosnie ne pourrait devenir un *casus belli* : à Vienne, on a pris acte de cette déclaration, qu'impose d'ailleurs, on ne l'ignore pas, la situation militaire de la Russie; on conduit la partie en conséquence, on joue sur le velours, tout en se préparant activement pour l'instant inévitable où il faudra abattre les cartes et montrer ses atouts.

On se rend compte cependant, de part et d'autre, que la situation, en se prolongeant, peut devenir dangereuse; on

redoute le moment où les fusils partiraient tout seuls. Les circonstances paraissent propices à une médiation : les puissances les moins intéressées dans le conflit cherchent à faire entendre leurs voix et offrent des solutions qui, trop préoccupées de ménager toutes les susceptibilités, ne satisfont personne. La France, si une médiation est possible, paraît la mieux en situation d'être écoutée ; tout en se montrant, pour son allié, un fidèle second, elle n'a pas cessé, dans l'intérêt commun, d'entretenir de bons rapports avec l'Autriche ; elle n'a jamais désespéré de rétablir l'entente, si nécessaire à l'équilibre général, de Vienne et de Pétersbourg. L'Angleterre et la Russie engagent le Cabinet de Paris à intervenir : l'accord franco-allemand sur le Maroc a inauguré, entre Paris et Berlin, une période de détente, de confiance réciproque, dont nos alliés souhaitent que nous profitions pour obtenir que l'Allemagne consente à faire à Vienne une démarche de conciliation. Les puissances de la Triple Entente faisant entendre à Belgrade des conseils de modération, il pouvait paraître naturel que l'Allemagne représentât amicalement à son alliée le danger qu'une politique intransigeante pourrait faire courir à la paix du monde. Les ouvertures qui furent faites en ce sens ne furent pas accueillies à la Wilhelmstrasse. Il fut répondu que l'Allemagne s'abstiendrait d'autant plus de donner un conseil, si amical fût-il, à son alliée, qu'elle considérait que la Serbie était intervenue sans aucun motif valable dans la question de Bosnie, qu'elle n'avait pas été lésée, que ses revendications étaient hors du droit européen, et qu'aucune concession ne devait lui être faite. Cette réserve du Cabinet de Berlin n'impliquait ni un mauvais vouloir à l'égard de la France, ni le désir d'embrouiller les affaires et de pousser à des complications ; car, quelques jours après, à la suite d'une conversation avec l'ambassadeur de France, le prince de Bülow consentait à se joindre aux puissances de la Triple Entente pour faire, à Belgrade, une démarche pressante et, si l'on parvenait à obtenir de la Serbie une réponse de nature à satisfaire l'Autriche, pour demander ensuite, d'un commun accord, au Cabinet de Vienne de s'en contenter. Cette proposition transactionnelle aurait pu conduire à une solution honorable pour tous : elle échoua à Pétersbourg ; M. Isvolski préféra faire seul, à Belgrade, une démarche par laquelle il engageait vivement la Serbie à persévérer dans ses intentions pacifiques, à renoncer aux armemens, à abandonner

ses revendications territoriales qu'aucune grande puissance n'était disposée à soutenir et à déclarer qu'il laissait « tout ce qui se rattache aux questions pendantes à la décision des puissances (2 mars). »

Ce sont ces incidens qui expliquent le sens de la démarche faite, le 5 mars, par le comte Forgasch, ministre d'Autriche à Belgrade : il rappelait au gouvernement serbe que le traité de commerce venait à échéance le 31 mars et que, dans les conditions actuelles, le Cabinet de Vienne ne pouvait proposer, aux parlemens autrichien et hongrois, de le prolonger ; il ajoutait : « Si le gouvernement serbe déclare qu'il renonce à toutes prétentions politiques et territoriales au sujet de la Bosnie-Herzégovine, le gouvernement austro-hongrois est prêt à négocier avec bienveillance un nouveau régime économique. » Cette démarche était, indirectement, une réponse aux « représentations amicales » russes du 2 mars. Le comte Forgasch signifiait ainsi aux Serbes qu'ils devaient se résigner au tête-à-tête et que, s'ils persistaient, comme le leur conseillait la Russie, à remettre leur cause aux soins des grandes puissances et à réclamer des avantages économiques comme une compensation à l'annexion de la Bosnie, ils n'obtiendraient rien. Le ton conciliant de la démarche du comte Forgasch pouvait être considéré comme une satisfaction morale accordée par l'Autriche à la Serbie et pouvait faciliter à celle-ci une retraite honorable. On attendait, cette fois, de la Serbie, la réponse qui libérerait l'Europe de ses inquiétudes : de Paris, on faisait entendre à Pétersbourg que la situation devenait alarmante et que, si on ne décourageait pas le Cabinet de Belgrade de ses espérances illusoires, on risquerait d'aboutir à une guerre générale. M. Milovanovitch répondit d'abord (10 mars) à la Russie par une note qui fut communiquée à toutes les chancelleries ; il y déclarait : « La question de Bosnie-Herzégovine étant une question européenne... la Serbie... remet sa cause sans réserves aux puissances, comme au tribunal compétent, et ne demande en conséquence, à cette occasion, de l'Autriche-Hongrie, aucune compensation ni territoriale, ni politique, ni économique. » Ainsi, M. Milovanovitch esquivait, en se réfugiant derrière l'Europe, le tête-à-tête redoutable auquel l'Autriche prétendait le réduire ; il s'éclipsait habilement, en poussant au premier plan la Russie. Par là même, le conflit devenait de plus en plus aigu ; les moyens de conciliation s'épuisaient. La presse autrichienne et allemande

déclarait, avec une unanimité et une énergie caractéristiques, que l'objet de la lutte était, désormais, la prépondérance dans les Balkans.

A une nouvelle démarche du comte Forgasch, réclamant une réponse directe, M. Milovanovitch répondait, le 14 mars, en protestant de ses bonnes intentions ; feignant de ne pas comprendre le sens réel des exigences autrichiennes, il expliquait de nouveau sa note du 10, renouvelait ses renonciations, mais déclinait le tête-à-tête, et maintenait son appel à l'Europe. Les efforts des diplomaties anglaise et russe, pour aboutir à une formule conciliatrice et pour éliminer, de la réponse serbe, les passages que l'Autriche se refusait à accepter, loin d'éclaircir la situation et de la détendre, la rendaient, au contraire, plus insoluble, puisqu'en réalité ce qui heurtait le gouvernement austro-hongrois, c'étaient moins les réserves et les restrictions de la Serbie, que le fait qu'elle se dérobait derrière les puissances et agissait d'après leurs conseils. Ce que voulait l'Autriche, elle l'exprimait le 23, c'était la capitulation complète de la Serbie. Durant ces deux dernières semaines de mars, la crise est arrivée à son maximum d'acuité ; on attend de jour en jour un ultimatum de l'Autriche à la Serbie ; dans les casernes, on charge les voitures et on distribue les cartouches ; militaires et chauvins s'impatientent de la rigueur de la saison qui retarde le dégel du Danube. La diplomatie s'emploie à reculer une échéance qui semble désormais fatale ; et pourtant, ce n'est là qu'un trompe-l'œil : personne, parmi les responsables, ne souhaite la guerre, chacun s'empresse à l'éviter ; mais l'Autriche est résolue à ne pas céder : elle croit l'occasion favorable pour sauvegarder et accroître son influence dans les Balkans, tenir la Serbie à sa merci sans être obligée de l'envahir, pousser jusqu'au bout le succès diplomatique que, dès le début de la crise, la position difficile prise par la Russie lui fait prévoir ; elle a mobilisé cinq corps d'armée ; elle donne avec complaisance à elle-même et aux autres le spectacle de sa force. Mais le jeu ne va pas sans risques ; vers le milieu du mois de mars l'anxiété est profonde à Vienne, dans les milieux gouvernementaux ; on fait figure d'intransigeance, mais on cherche avec angoisse une issue ; on ajourne l'ultimatum, on prête l'oreille à toutes les combinaisons. Dès le 17, le comte de Khevenhüller-Metsch suggère à M. Pichon que si la France, la première, faisait savoir à Vienne qu'elle prenait acte de l'accord

austro-turc, dont le texte venait de lui être communiqué, et que, par conséquent, elle reconnaissait le fait matériel de l'annexion, son exemple pourrait être suivi par les autres puissances, et, dès lors, la question se trouverait résolue, qu'il y eût ou non, par la suite, une conférence ; la Serbie ne serait ni formellement exclue, ni appelée, elle demeurerait en dehors du débat, mais elle n'aurait plus le tribunal d'appel auquel elle s'était adressée. La France, n'étant pas la plus directement intéressée, pouvait difficilement prendre une initiative par laquelle elle aurait risqué d'ébranler son union avec la Russie : le projet n'eut pas de suites. A mesure que s'écoulaient les jours, les chances de paix paraissaient diminuer ; les gouvernemens, à l'envi, affirmaient leurs vœux pacifiques ; l'empereur François-Joseph et l'archiduc héritier exprimaient leur désir de ne pas recourir au canon, et la partie la plus éclairée de l'opinion austro-hongroise ne voyait pas approcher, sans de vives appréhensions, la perspective d'une longue et difficile campagne en Serbie et au Montenegro et d'une occupation de Belgrade, avec toutes les difficultés diplomatiques qui en pourraient sortir.

Dans cette extrémité, l'empereur François-Joseph fit appel à son allié l'empereur Guillaume II. A Berlin, on attendait cette heure que, depuis longtemps, on sentait s'approcher ; l'Allemagne était jusqu'alors restée en seconde ligne, laissant les initiatives et les décisions à l'Autriche qui n'avait consulté personne avant de s'engager dans l'affaire de Bosnie. Le 7 décembre, dans un discours, le prince de Bülow disait : « Nous n'avons pas de raisons de nous laisser pousser au premier rang par des puissances plus immédiatement intéressées ; » il déclarait que la politique de l'Allemagne serait de soutenir son alliée, quoi qu'elle pût faire ; mais, ajoutait-il, « cette politique n'a pas de pointe contre la Russie ; » elle n'en a pas non plus contre l'Angleterre, car « l'Allemagne et l'Angleterre ne se font pas concurrence à Constantinople. » Le Cabinet de Berlin s'était prêté aux tentatives conciliatrices de l'Europe dans la mesure où l'Autriche le désirait, juste assez pour ne pouvoir être accusé d'envenimer les querelles et de pousser à un conflit que, sincèrement, il ne cherchait pas. Sans bruit, la vieille querelle marocaine avait été liquidée ; et maintenant on était prêt ; l'Empereur allait apparaître au bon moment, comme le *deus ex machina* de tout cet imbroglio diplomatique, comme l'arbitre de la paix, comme le

chevalier de l'amitié fidèle et de l'alliance inébranlable. Pour isoler la Serbie et la livrer pieds et poings liés à la discrétion de l'Autriche, c'est à Pétersbourg qu'il fallait frapper. Le comte de Pourtalès reçut l'ordre de déclarer à M. Isvolski que si la Russie ne reconnaissait pas l'annexion de la Bosnie sans délai ni réserve, l'Allemagne se verrait dans la nécessité de laisser l'Autriche agir en Serbie et qu'alors ce serait la guerre ; et l'ambassadeur laissait entendre que, au cas où l'armée autrichienne serait occupée au Sud, l'Allemagne prendrait des mesures militaires pour lui garantir la sécurité de sa frontière Nord. M. Isvolski céda sur-le-champ. On a voulu expliquer cette capitulation brusque par une intervention personnelle de Guillaume II dans une lettre au Tsar. On a dit que M. Isvolski aurait été menacé de la publication d'accords secrets de 1897 ou d'un procès-verbal constatant sa propre adhésion, à Buchlau, aux projets du baron d'Æhrenthal. Tout cela est possible, mais n'est qu'accessoire. M. Isvolski a cédé à la menace, enveloppée mais claire, de l'Allemagne, parce qu'il était résolu, — il l'avait dit à Paris le 7 octobre, — à ne pas faire la guerre pour la Bosnie et parce qu'il s'était engagé trop avant, sur un mauvais terrain, pour une cause qui ne pouvait être défendue que par les armes en proclamant la guerre sainte du Slavisme contre le Germanisme. La faute de M. Isvolski est moins d'avoir cédé, que de s'être trop engagé et d'avoir laissé passer des occasions de donner, à une affaire mal commencée, une solution moins onéreuse.

M. Isvolski ayant informé le Cabinet de Belgrade de sa résolution de reconnaître le fait accompli, celui-ci céda sans délai : il n'avait jamais, lui non plus, souhaité la guerre ; il reconnut sans conditions l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et s'engagea à n'y pas faire de propagande et à n'y pas causer de troubles. La France et l'Angleterre discutèrent quelques jours encore, eurent une dernière escarmouche, pour l'honneur, obtinrent même, pour la Serbie, une note plus conciliante, puis s'inclinèrent. L'article 25 du traité de Berlin fut déclaré abrogé. On ne tarda guère à tomber d'accord pour modifier l'article 29 et délivrer le Montenegro des restrictions apportées à sa pleine indépendance : ainsi se réalisaient les promesses faites, à Salzbourg et à Desio, à M. Tittoni (septembre 1908). Les puissances, en commençant par la Russie, reconnurent l'indépendance de la Bulgarie et l'élévation de son prince à la dignité de roi des Bulgares. La crise était finie.

IV

L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont trouvé, dans la crise de Bosnie, l'occasion d'un succès diplomatique : la cohésion de la Triple Alliance a été resserrée. Il était à prévoir qu'il en serait ainsi : Andrassy a conclu une alliance avec l'Allemagne pour assurer à l'Autriche-Hongrie la paisible jouissance des avantages obtenus, sans coup férir, à l'occasion de la guerre de 1877 ; un différend grave qui mettait aux prises l'Autriche et la Russie devait naturellement faire jouer une alliance conclue précisément dans cette prévision. La Triple Alliance se retrempait ainsi dans ses origines, il était naturel qu'elle y puisât une vigueur nouvelle. La visite de l'empereur Guillaume II à Vienne, le 14 mai, a été la constatation de ce résultat. Les deux empereurs se sont félicités des heureux effets de leur bonne harmonie pour la prospérité de leurs États et la paix de l'Europe. François-Joseph a exprimé, en termes particulièrement cordiaux, « sa reconnaissance profonde et sincère pour l'attitude amicale de l'Empire allemand envers son allié » et pour l'intervention pacificatrice de l'Empereur. Vienne fut en fête, mais l'enthousiasme populaire fut surtout grand dans les récits des journaux officieux. Les deux empereurs n'oublièrent pas l'allié absent, le roi Victor-Emmanuel qui, quelques jours plus tôt (3 mai), avait eu à Baïes une entrevue avec Édouard VII : ils l'associèrent, par un très cordial télégramme, à une joie que, peut-être, il ne partageait qu'à demi, et lui envoyèrent « l'expression chaleureuse de leur inaltérable amitié. » Le Roi répondit à ses alliés et amis en les assurant que leur amitié lui était bien chère, et qu'elle trouvait dans ses sentimens « une sincère et pleine réciprocité. »

Plus significative que le lyrisme de ce renouveau d'amitiés augustes et, pour l'avenir, plus importante a été la décision du gouvernement austro-hongrois de commander sept grands cuirassés du type *Dreadnought*. En 1913, cette puissante escadre, capable de se mesurer avec la flotte anglaise de Malte, notre escadre de Toulon ou la marine italienne, fera son apparition dans la Méditerranée : elle y modifiera l'équilibre des forces. Cette résolution, qui engage une si grosse dépense, prise quelques jours après la fin de la récente crise, en précise le sens et en

souligne le résultat. Elle est de nature à faire craindre que, loin de clore l'ère des complications, la crise que nous venons de vivre n'en soit que le prélude; elle signifie que, dans les mers qui entourent la péninsule balkanique, l'Autriche-Hongrie est décidée à faire figure de puissance maritime, à ne céder à personne l'empire de l'Adriatique et à revendiquer, dans tous les événemens de l'Orient méditerranéen, un rôle de premier plan. Le prince Louis de Bavière, dans une allocution, a célébré comme un progrès du germanisme cet accroissement prochain des forces offensives de l'Autriche-Hongrie ; les journaux allemands ont aligné les futurs cuirassés, à côté de ceux de l'Empire, en face de la flotte britannique, tandis que la presse anglaise constatait avec humeur la difficulté croissante de maintenir le principe du *two powers standard*. Ainsi viennent se classer les incidens particuliers de la vie politique dans l'ensemble des grands faits et des évolutions générales : vue de très haut, la récente crise apparaît comme un épisode de la rivalité anglo-allemande; c'est du moins l'un de ses aspects.

Succès de la Triple Alliance, mais surtout succès de l'Allemagne. Elle a très habilement tiré parti de la crise ouverte par le baron d'Æhrenthal. S'il est vrai, comme l'a dit le prince de Bülow, qu'il fut « informé en même temps que l'Italie et la Russie, » il sut du moins n'en pas prendre ombrage; il a joué avec à-propos le rôle d'allié fidèle pour rester l'allié indispensable. Il est rare que l'infinie complexité de la vie politique permette de mûrir et de mener à bien des desseins longuement prémédités; le grand homme d'État est celui qui apprécie en réaliste les circonstances et sait les faire tourner à son avantage. Adolf Stein, dans son curieux livre sur *Guillaume II*, dit, du prince de Bülow qu'il est « presque toujours le diplomate qui bâtit son système sur les faiblesses des autres. » Le chancelier de l'Empire a, dans la dernière crise, parfaitement justifié cette définition. Durant les premières semaines, il parle des événemens d'un ton détaché, comme d'incidens qui n'intéressent l'Allemagne qu'à cause de ses alliances : sa seule politique sera d'être un allié fidèle; il montrera même plus de zèle que les traités ne l'exigent, car il promet l'appui de l'Allemagne, même pour le cas où l'Autriche se croirait obligée de prendre l'offensive. Il se lie ainsi à l'Autriche pour la bonne et la mauvaise fortune, mais, du même coup, il la lie à lui : il sait que, dans toute association, c'est tou-

jours le plus fort qui conduit. Il prépare pour l'Empereur le rôle du Neptune de Virgile jetant son *quos ego* et calmant d'un geste l'émotion des flots. Depuis six mois la diplomatie européenne se démenait sans aboutir, s'empêtrait dans les redites : l'Empereur et le chancelier choisissent le « moment psychologique, » et, montrant d'un geste les soldats et les canons de l'Empire, terminent la crise en quelques heures; après quoi, ils paraissent sur le devant de la scène en sauveurs de la paix européenne. C'est l'Allemagne qui, grâce à cette tactique habile, recueille aujourd'hui les bénéfices. Comme deux chevaux de la même écurie, l'Allemagne et l'Autriche ont été d'intelligence pour faire la course; mais, si c'est l'Autriche qui a mené le train, c'est l'Allemagne qui gagne le prix.

La conférence avortée a été pour l'Allemagne l'occasion d'une revanche de sa déconvenue à la conférence d'Algésiras; les deux crises se sont développées dans des conditions sinon analogues, du moins comparables, mais elles diffèrent par la conclusion. De même que la question du Maroc n'avait été qu'un « prétexte, » — le mot est du prince de Bülow, — pour essayer la force de résistance de l'entente franco-anglaise, de même aussi la question de Bosnie a été une occasion de mettre à l'épreuve la triple entente de l'Angleterre avec la Russie et la France. Si l'issue n'a pas été la même, ce n'est pas à la solidité de l'une ou de l'autre combinaison qu'il en faut demander le secret; mais, au Maroc, l'Allemagne était mal engagée, elle nous cherchait une querelle maladroite; dans les affaires de Bosnie, au contraire, c'est la Russie, nous l'avons montré, qui n'avait pas les mains libres. Il sera permis de dire aussi que, du côté de la Triple Entente, la campagne de Bosnie fut moins bien conduite que celle d'Algésiras.

Tout l'effort de la politique allemande s'emploie à glisser le levier aux jointures de l'alliance franco-russe et de la Triple Entente et, en exerçant une pesée au moment opportun, à les disloquer. L'Alliance franco-russe rompue ou relâchée, la France resterait seule avec l'Angleterre, son armée serait isolée en face des masses allemandes: les puissances occidentales, qualifiées de « révolutionnaires, » demeureraient seules en face de l'alliance restaurée des trois empereurs. En mêlant la séduction à l'intimidation, la diplomatie allemande cherche à détacher la Russie. Les démarches pacifiques faites par le Cabinet de Paris pour

aider son allié à sortir sans guerre de la situation difficile où il s'enfonçait, dénaturées par les agens allemands, sont représentées à Pétersbourg comme un manquement à nos devoirs d'alliés. La presse allemande, se servant adroitement des exagérations de la nôtre, amplifie les moindres incidens et dépeint la France comme le foyer de toutes les révolutions. A Berlin et à Vienne on multiplie les efforts pour faire oublier au Tsar et à ses ministres la pression menaçante exercée sur eux. Dès le lendemain du jour où M. Isvolski céda aux représentations du comte de Pourtalès, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et le *Fremdenblatt* publiaient des notes, inspirées par la Wilhelmstrasse et le Ballplatz, où ils se donnaient beaucoup de mal pour expliquer que jamais l'Allemagne n'avait exercé la moindre pression à Pétersbourg, encore moins formulé des menaces, et qu'elle n'avait agi que dans l'intérêt de la Russie; il fallait donc se garder de croire aux inventions des journaux malveillans. La même tactique continue : caresses et intimidation ; on a été jusqu'à lancer la fantaisiste nouvelle de négociations en vue d'une alliance entre l'Autriche-Hongrie et le Japon pour faire échec à la Russie. La presse et la diplomatie expliquent chaque jour aux Russes que l'appui de la France et de l'Angleterre est impuissant à servir leur politique balkanique et qu'en prévision des événemens graves qui peuvent survenir dans l'Empire ottoman, c'est avec la Triple Alliance, et particulièrement avec l'Allemagne qu'une entente serait profitable; l'Allemagne pourrait aider la Russie à retrouver, en la partageant avec l'Autriche, l'influence que la jalousie de l'Angleterre lui a ravie au Congrès de Berlin. En face des Jeunes-Turcs, que l'on représente comme voués à l'impuissance, de la France et de l'Angleterre liées à eux par des affinités révolutionnaires, c'est aux trois empereurs qu'il appartient de régler le sort de l'Orient. Telles sont les amorces à l'aide desquelles on tente de capter la confiance des Russes. C'est trop faire injure à leur clairvoyance. Ce ne sont ni les caprices des souverains, ni même les sympathies des peuples qui décident des alliances, — l'Italie en est la preuve; — tant que subsistent les conditions historiques qui les ont fait naître, les alliances demeurent. Celle de la Russie et de la France est née du Congrès de Berlin et de la politique de Bismarck. Entre l'Autriche et la Russie, l'option n'est pas moins inévitable aujourd'hui, pour l'Allemagne, qu'au temps où Bismarck s'efforçait

en vain d'en éluder la nécessité; les motifs qui ont obligé le puissant chancelier à s'y résoudre subsistent, plus forts aujourd'hui que jamais, puisque jamais les rapports entre la Russie et l'Autriche n'ont été aussi dangereusement tendus. Bismarck voulait qu'au moins, entre Berlin et Pétersbourg, il y eût toujours « un fil; » ce fil, les derniers incidens l'ont rompu, et il sera difficile de le renouer. Guillaume II ne pardonne pas au Tsar et à M. Isvolski leur politique d'entente avec l'Angleterre; on rapporte qu'après l'entrevue de Reval, l'Empereur aurait dit, en parlant de M. Isvolski : « Il me le paiera. » A l'entrevue, que l'on annonce prochaine, entre Nicolas II et Guillaume II, l'Empereur déploiera toute sa puissance de séduction, de fascination, le prince de Bülow toute sa souplesse ondoyante, pour entraîner le Tsar et ses conseillers, pour les séparer de leurs alliés et de leurs amis, afin de les mieux dominer. On peut prédire qu'ils n'y réussiront pas.

Depuis Sadowa, l'Autriche-Hongrie s'interdisait les initiatives téméraires : le baron d'Æhrenthal a rompu avec cette méthode. Ses audaces ont donné plus de relief à la politique autrichienne, plus d'accent à sa diplomatie; mais l'Autriche a-t-elle recueilli des avantages proportionnés à ses sacrifices et au trouble qu'elle a jeté en Europe? Elle a remporté une victoire diplomatique incontestable; « mais, écrit le comte Rudolf Waldbourg dans la *Deutsche Revue* du mois de mai, depuis Olmutz, l'Autriche se méfie un peu des victoires diplomatiques. » Dans cette simple évocation tient tout un monde de souvenirs cruels sur lesquels il n'est pas nécessaire d'insister.

L'Autriche a réalisé l'annexion de la Bosnie-Herzégovine : c'est un très brillant avantage; les nouvelles provinces sont l'Hinterland naturel des côtes Dalmates; elles relient les ports de l'Adriatique avec les plaines du Danube. Mais l'Autriche en avait déjà la possession sans contrôle. Elle a renoncé à ses droits sur le sandjak de Novi-Bazar et à ceux qu'elle tenait de l'article 29 du traité de Berlin sur les côtes du Montenegro; elle a payé 56 millions de francs à la Turquie; le boycottage lui en a fait perdre environ 150; elle en a dépensé plus de 100 en armemens et mobilisation. C'est payer cher une acquisition déjà réalisée en fait depuis trente ans. On comprend cependant qu'elle ait jugé nécessaire de rendre définitive la situation, malgré tout précaire, de la Bosnie. Mais peut-être le plus difficile n'est-il pas fait : un échange de signatures ministérielles ne suffit pas à régler toutes

les questions. L'annexion a soulevé en Hongrie le plus vif mécontentement; les chefs de tous les grands partis l'ont désapprouvée, sans en excepter même le comte Andrassy dont le père fut, au Congrès de Berlin, le premier plénipotentiaire austro-hongrois et conclut la Triple Alliance. La Bosnie annexée, que va-t-elle devenir? Hongroise, autrichienne ou pays d'Empire? La difficulté est si grave et menace d'entraîner des conséquences si dangereuses que le ministère commun n'a pas encore osé l'aborder. Quels effets pourra avoir, pour l'équilibre intérieur de l'Empire, cet accroissement considérable de l'élément slave? C'est encore une question très complexe qu'il nous suffit aujourd'hui de poser. L'avenir des Slaves du Sud est, pour l'Autriche et pour la Hongrie, le problème de demain. Le comte Rudolf Waldbourg, dans l'article que nous avons déjà cité, constate que les Croates, les Serbes, les Slovènes, tous les Slaves du Sud, tendent vers l'unité, et il émet l'avis que la politique autrichienne ne doit pas s'opposer à cette volonté manifeste, mais que son intérêt est de lui donner elle-même satisfaction. La monarchie austro-hongroise, dit-il en substance, n'a pas pour mission d'opprimer les Slaves, elle doit au contraire les protéger; c'est donc sous l'égide des Habsbourg que cette unité doit trouver sa réalisation; le groupe compact des Slaves du Sud entrerait ainsi dans l'Empire comme une unité nouvelle. Il faut rassembler les Slaves du dedans, protéger économiquement ceux du dehors (c'est-à-dire, pour parler net, faire entrer la Serbie dans un Zollverein); le centre des Slaves des Balkans ne doit être ni Belgrade, ni Cettigne, mais la monarchie danubienne avec sa civilisation supérieure. Les peuples dont une partie est placée sous le sceptre des Habsbourg s'étendent jusqu'au cœur des Balkans : c'est une indication pour l'avenir; il faut que l'empire austro-hongrois s'avance dans la péninsule pour civiliser et mettre en valeur le pays : tel est le programme.

Ces vues d'avenir semblent bien être celles qui ont décidé la marche en avant de la politique austro-hongroise et l'annexion de la Bosnie; mais elles se heurtent à des difficultés que les derniers événemens n'ont fait que compliquer. Le sentiment national serbe a été froissé; il existait à peine, on l'a créé; les journaux ont fait campagne non seulement contre le royaume de Serbie, mais ils ont attaqué la nationalité serbe avec une violence injurieuse. En Autriche même, et en Hongrie, les agrariens sont résolus à

contrecarrer une politique douanière qui permettrait l'entrée de l'Empire aux produits agricoles et au bétail serbe; or les agrariens représentent la grande propriété foncière, c'est-à-dire la force sociale la mieux organisée de la double monarchie. Les Hongrois, de leur côté, regardent la Croatie comme une dépendance de la couronne de Saint-Étienne et la Bosnie comme une annexe de la Croatie; la seule idée de trialisme soulève des tempêtes au delà de la Leytha. Malgré tant d'obstacles, cette politique pourrait devenir, pour l'Autriche, celle de l'avenir, mais c'est à la condition qu'elle ne suivra pas jusqu'au bout les conseils de la *Deutsche Revue* et qu'elle ne verra pas, dans l'annexion de la Bosnie, le prélude d'une expansion dans la péninsule des Balkans. L'Autriche-Hongrie est une puissance danubienne, non balkanique. Le baron d'Æhrenthal, en renonçant aux droits de l'Autriche sur le sandjak de Novi-Bazar, a fait un acte de sagesse et a posé lui-même les bornes au delà desquelles l'expansion autrichienne vers le Sud deviendrait le plus dangereux des leurres. Le geste du vainqueur de Sadowa l'y pousse; est-ce une raison pour qu'elle s'y laisse entraîner? Une politique d'émancipation slave poussée jusque dans les Balkans ne peut manquer d'amener une mésintelligence radicale et probablement un conflit entre l'Autriche-Hongrie et la Russie pour le plus grand profit de la Prusse. La leçon des derniers événemens est, à ce point de vue, assez éloquente pour ne pouvoir être méconnue. En face d'une Russie hostile, le Cabinet de Vienne sera toujours obligé de faire appel au concours de Berlin. Il en sera ainsi, *mécaniquement*, chaque fois que l'Autriche s'engagera trop avant dans la politique balkanique. Nous l'avons écrit ici, le 15 décembre, et nous n'avons rien à retrancher de ce que nous avons dit, au contraire: expansion au Sud, pour l'Autriche, égale péril au Nord.

L'article de la *Deutsche Revue* proteste, non sans raisons, contre l'opinion, propagée par certains journaux étrangers, qui assimile l'expansion autrichienne à une expansion allemande et attribue à l'alliance austro-allemande un but pangermaniste. Il faut en effet se garder de confondre le groupe bruyant mais peu nombreux des pangermanistes avec la masse patriote et nationaliste des Allemands d'Autriche; il faut aussi tenir compte des autres races. Il est certain que l'Autriche, aujourd'hui plus que jamais, veut être elle-même et avoir sa politique indépendante; elle l'a prouvé en s'engageant dans l'affaire de Bosnie, son

but, en créant une flotte puissante, est moins de faire dans la Méditerranée la politique de l'Allemagne que d'y affirmer sa propre personnalité. La grande puissance danubienne entend devenir un rempart aussi bien contre le pangermanisme prussien que contre le panslavisme russe. Vienne, à mi-chemin du monde oriental et du monde occidental, point de rencontre et de fusion des races germanique, slave et hongroise, est admirablement placée pour devenir un centre de rayonnement civilisateur.

Le roi d'Italie a répondu par un télégramme chaleureux aux dépêches de ses deux alliés. Mais la politique de l'Italie est aujourd'hui ce qu'elle était hier. Les mêmes nécessités y déterminent les mêmes tendances. En adhérant à l'alliance austro-allemande pour en faire la Triplice, l'Italie a eu surtout en vue de neutraliser, en y entrant, les dangers qui pouvaient résulter pour elle d'une si puissante combinaison établie sur sa tête, au delà de ces Alpes d'où les *tedeschi* ont toujours regardé avec convoitise les grasses plaines du Pô et de l'Adige. Si l'Autriche et l'Allemagne font, dans les Balkans, une politique d'expansion et d'influence, l'Italie a besoin d'être avec elles pour que cette politique ne se fasse pas contre elle. C'est en considération de l'Italie et de ses souverains que, dans la dernière crise, le Montenegro a obtenu quelques satisfactions ; elles avaient été promises, à Salzbourg et à Desio, à M. Tittoni par MM. d'Æhrenthal et Isvolski. On a pu croire, au début des affaires bosniaques, que l'Italie associerait sa politique à celle de la Russie, et l'on a parlé, à ce moment, dans quelques journaux, d'une quadruple entente. Et, de fait, l'Italie a de bons rapports avec les puissances de la Triple Entente ; elle ne peut pas séparer sa politique de celle de l'Angleterre, et il est certain que le succès de l'Autriche, suivi de la création d'une forte escadre dans l'Adriatique, ne sont pas vus dans la péninsule sans un vif dépit et sans de naturelles appréhensions. Mais la situation géographique, économique et militaire de l'Italie l'oblige à des ménagemens envers tous ses voisins ; sa politique est écartelée entre des nécessités contradictoires également urgentes. Le roi Victor-Emmanuel a envoyé une dépêche affirmant sa fidélité à la Triple Alliance ; mais l'anniversaire de Solférino a donné lieu à des manifestations francophiles ; dans son discours, M. Marcora, président de la Chambre, a insisté sur la nécessité, pour les Italiens, d'être bien armés « afin que la patrie ne subisse plus jamais le joug de

l'étranger qui guette à la frontière. » Il faut toujours tenir compte, quand on apprécie la politique de l'Italie, des difficultés redoutables inhérentes à sa situation dans le monde ; il faut aussi se souvenir que, depuis les temps de Caton d'Utique, les dieux eux-mêmes, en Italie, sont du parti du plus fort.

V

Ce que l'on peut dire de la Russie, de l'Angleterre et de la France, se dégage, par antithèse, de ce que nous venons de montrer à propos des puissances tripliciennes. — Rien de plus naturel, de plus légitime que la surprise douloureuse de l'opinion russe à la nouvelle de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. En 1878, la Russie victorieuse a été obligée de soumettre intégralement le traité de San-Stefano au Congrès qui l'a dépouillée des avantages acquis au prix d'une si rude campagne; en bonne justice, elle était fondée à espérer que l'Europe tiendrait à honneur d'évoquer devant une conférence et de discuter l'annexion à l'Autriche de la Bosnie-Herzégovine délivrée du joug turc par le sang des soldats du Tsar. Mais, comme l'a dit Bismarck, « l'indignation n'est pas un état d'esprit politique, » lorsqu'on n'est pas prêt à la soutenir par la force. M. Isvolski a eu une double illusion : il a trop écouté les plaintes d'une opinion qu'il lui appartenait de retenir et de diriger, et surtout, il a cru à la vertu intrinsèque des mots et des formules diplomatiques, tandis que seuls comptent, dans la bataille, les intérêts et les forces. De là sur le terrain diplomatique, son échec; il était impliqué, nous l'avons montré, dans les conditions mêmes où la lutte s'est engagée. Mais, en réalité, la Russie n'a rien perdu; elle a cédé à des menaces parce que ni elle, ni ses alliés ou amis ne voulaient faire la guerre pour la Bosnie. C'est là le fait qui domine toute la crise malgré les efforts qu'on a multipliés à Vienne et à Berlin pour en voiler la brutale réalité; il éclaire la Russie sur ce que dissimulent les avances de la diplomatie allemande; séparée de ses associés, la Russie serait fatalement vouée à être, en Orient, comme elle l'a été en 1878, la dupe de l'amitié allemande. Elle sait que, depuis Bismarck, l'Allemagne a opté en faveur de l'Autriche. Dans ses récens déboires, la Russie a recueilli un autre enseignement dont elle a déjà commencé à tenir compte : c'est que, dans les grands conflits internationaux,

les argumens ne sont rien, les baïonnettes sont tout, même lorsqu'elles restent au fourreau. Profitant de la leçon, une fois de plus, comme après le traité de Paris, elle se recueillera, elle réorganisera son armée, elle complétera son outillage économique. La Russie, qui a l'espace, a besoin du temps.

La politique de la Grande-Bretagne, durant la dernière crise, n'a pas varié dans son objet, ni dans ses principes; elle n'a pas cessé, se prévalant du protocole de Londres de 1871, de déclarer que l'Europe seule avait qualité pour modifier, soit dans une conférence, soit par des négociations directes, ce que l'Europe avait fait. Elle ne s'est pas départie non plus d'une attitude nettement pacifique; le voyage du roi Édouard à Berlin, le 9 février, en a été la preuve et le signe. Enfin elle est restée invariablement fidèle à l'entente cordiale avec la France et la Russie. Mais, dans l'exécution, son gouvernement paraît avoir manqué de décision et ses agens l'ont mis, parfois, en contradiction avec lui-même. Au moins dans les premières semaines, Londres a donné aux revendications des Serbes des encouragemens dangereux qui ne pouvaient être suivis d'aucun concours effectif. La situation difficile du Cabinet libéral, l'extrême nervosité de l'opinion surexcitée par les polémiques quotidiennes au sujet de la flotte, expliquent en partie ces incertitudes dans l'application. A Vienne, la politique britannique a donné l'impression d'être dominée par la préoccupation constante de la rivalité maritime de l'Angleterre avec l'Empire germanique et d'avoir voulu faire payer à l'Autriche-Hongrie sa fidélité à ses alliances; la presse anglaise et, sur le continent, les organes qui passent pour suivre les inspirations du *Foreign Office*, ont mené contre l'Autriche une campagne très vive: or il est toujours vain d'attaquer avec des mots lorsqu'on n'est pas décidé à aller jusqu'aux armes.

La politique française a été très simple et très nette. Des conversations de M. Pichon avec M. Isvolski, et des déclarations publiques de ce dernier, il résultait que la Russie était résolue à s'en tenir, dans l'affaire de Bosnie, à une action diplomatique fondée sur le droit public européen: notre appui fut acquis d'avance à toute proposition ayant ce caractère. En face d'un conflit diplomatique entre l'Autriche et la Russie, le rôle de la France était de soutenir son alliée, — elle n'y a pas manqué, — mais aussi de préparer, par une politique de conciliation, l'entente finalement nécessaire: c'est ce qu'elle a fait. Elle a réussi

à maintenir ses bonnes relations avec Vienne, afin d'être toujours en situation de servir de médiatrice entre les deux adversaires. Lorsqu'elle a cru que la Russie s'engageait trop avant dans une campagne sans issue, elle le lui a dit, car, sans une franchise absolue, il n'est pas de bonne entente durable. Elle a pris, pour arriver à une solution, des initiatives qui, peut-être, n'ont pas toujours été appréciées à leur valeur : nous avons vu comment l'accord franco-allemand du 9 février avait été le point de départ d'une tentative d'intervention conciliatrice, faite d'accord avec nos alliés, et qui fut sur le point de réussir. On dit que certaines personnalités du parti réactionnaire et germanophile, en Russie, ont essayé de présenter le maintien de bonnes relations entre Vienne et Paris comme contraire à nos devoirs d'alliés ; comment ne pas voir que le seul moyen qui fût à la fois efficace et pacifique, de seconder la politique russe, était, pour nous, de ménager notre crédit pour pouvoir remplir, au moment opportun, le rôle de médiateurs ; il est superflu d'ailleurs de discuter des insinuations auxquelles ni la loyauté du Tsar ni la finesse de M. Isvolski n'ont pu s'arrêter un instant ; les faits parlent d'eux-mêmes assez haut.

L'attitude du gouvernement français vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie s'inspire d'une conception générale du rôle de cette puissance dans la vie européenne. La France regarde une Autriche forte comme un élément indispensable à l'équilibre et à la paix générale. La puissance qui règne sur la grande artère de l'Europe, le Danube, qui a ses deux têtes à Vienne et à Budapest, avec la Bohême, comme un bastion avancé, en face de l'Allemagne et, sur la Méditerranée, la fenêtre ouverte de Trieste, est admirablement placée pour exercer sur l'Europe une action de stabilité, de juste et nécessaire conservation ; mais c'est à la condition qu'elle soit elle-même un élément d'ordre et de paix ; le jour où elle se lancerait dans une politique d'expansion, elle deviendrait le plus dangereux facteur de troubles dont elle serait certainement la première victime. Tant qu'elle ne fera qu'affirmer sa personnalité et sa vitalité, la France n'a aucune raison d'en prendre ombrage : elle ne recommencera pas, sachant où elle mène, la politique de Napoléon III. L'accord austro-russe de 1897 a donné à l'Europe une longue période de paix. En face de complications possibles dans les Balkans, le rôle des diplomaties française et anglaise nous paraît être de renouer, entre Vienne et Pétersbourg, le fil imprudemment rompu par les audaces du

baron d'Æhrenthal; si elles n'y parviennent pas, le moindre incident dans les Balkans peut devenir l'origine des pires calamités.

La France a fait la preuve, dans la dernière crise, que son alliance et ses amitiés n'ont pas d'objet caché ; elles n'ont qu'un but, le maintien d'un juste équilibre et de la paix générale. L'Allemagne a rendu justice à la politique ferme, loyale et prudente de M. Pichon en signant l'accord qui clôt le différend marocain ; l'Autriche-Hongrie, par sa diplomatie et par sa presse, a témoigné qu'elle avait apprécié ses efforts pacificateurs. La politique française a correspondu au vœu unanime de tous les peuples et de tous les rois en travaillant de son mieux à une paix dont le monde n'a jamais eu plus besoin.

Cette rapide revue des États européens qui ont été particulièrement mêlés à la dernière crise serait incomplète si nous ne disions un mot de quelques pays balkaniques.

L'annexion de la Bosnie-Herzégovine et la proclamation de l'indépendance de la Bulgarie ont d'abord provoqué l'indignation et les plaintes de la Turquie régénérée : en réalité, les derniers événemens ont consolidé, consacré, le régime constitutionnel. Les Turcs ont perdu deux provinces qu'ils ne possédaient plus, en fait, depuis trente ans, mais ils ont reçu, de l'Autriche comme de la Bulgarie, de grosses indemnités qui ne valent pas seulement par le secours matériel qu'elles leur apportent dans un moment difficile, mais surtout par la démonstration qu'elles fournissent des égards auxquels toutes les nations se croient tenues en présence du vaillant effort de régénération des Ottomans. A la solution de la crise, c'est peut-être, tout mis en balance, la Turquie qui a le plus gagné.

L'Europe compte un roi de plus, mais il ne serait pas vrai de dire que, par là, il n'y a rien de changé en Europe. La Bulgarie, qui était déjà une force, est devenue une puissance. Elle entrera, comme un appoint décisif, dans toutes les combinaisons qui peuvent se préparer en Orient ; il ne se fera rien, dans les Balkans, sans qu'elle y ait un rôle considérable et sans qu'elle y recueille la meilleure part des bénéfices. La France a suivi avec un tout particulier intérêt, avec une sympathie qui n'est pas demeurée platonique, le jeu merveilleusement souple et nuancé du roi Ferdinand Ier : la prudence s'y marie à l'audace; la réalité pacifique y fait contraste avec les démonstrations belli-

queuses ; le petit-fils de Louis-Philippe sait, avec un art consommé, peser sans frapper, utiliser la belle armée qu'il a créée sans pourtant s'en servir, obtenir de grands résultats sans rien sacrifier. Pour lui et pour son peuple, l'amitié autrichienne est une nécessité de situation, imposée par le voisinage roumain, et l'amitié russe une nécessité de cœur; entre les deux, le roi Ferdinand évolue avec une élégance qui déconcerte les rancunes et désarme les malveillances. De l'amitié autrichienne, il profite pour proclamer au bon moment l'indépendance de son État et sa propre royauté ; sur l'amitié russe, il compte pour reconnaître et affermir sa couronne : comment ne pas accueillir en roi le souverain qui apporte, sur le cercueil du grand-duc Wladimir, les larmes reconnaissantes de tout un peuple? Quand les circonstances l'exigent, le tsar des Bulgares sait parler haut, appuyé fortement sur son peuple et sur son armée : les cérémonies de Tirnovo, les fêtes de Philippopoli et de Sofia ont eu très grand air ; un peuple et une dynastie y célébraient leur jeunesse et leur vitalité. Et s'il était permis, après la victoire, de se souvenir des incertitudes du combat, combien il serait intéressant, pour un psychologue, de montrer le nouveau roi, pris entre les impatiences de son peuple et sa propre vision des réalités, attiré vers Constantinople et retenu par les conseils pressans de l'Europe, obligé de compter avec les Turcs et avec les Bulgares de Macédoine, avec les Roumains et avec les Serbes, avec Londres et avec Paris, tiraillé entre Vienne et Pétersbourg ! On admirerait en Ferdinand Ier, sur un théâtre encore trop exigu, un grand acteur du drame de l'histoire.

Nous croira-t-on si nous disons que la Serbie, à la dernière crise, n'a rien perdu, et même qu'elle a gagné quelque chose? Le paradoxe est moins fort qu'il n'en a l'air. La Serbie n'a jamais possédé la Bosnie, et sa querelle avec l'Autriche fait penser au jugement du singe, dans la fable :

> ... Toi, loup, tu te plains, quoiqu'on ne t'ait rien pris,
> Et toi, renard, as pris ce que l'on te demande.

Sous les yeux de l'Europe, les Serbes ont fait preuve d'union, de sang-froid, aussi bien dans la résistance que dans la soumission à l'inévitable ; ils ont sonné avec crânerie des airs de bravoure, tout en étant résolus à ne point partir en guerre et à céder aux menaces suprêmes ; ils ont noué et consolidé leur bon accord

avec le Montenegro ; les soldats ont acquis plus d'esprit militaire, et les politiques plus de sagesse ; les diplomates ont été à la hauteur des plus habiles. Enfin, et surtout, la Serbie a incarné un principe, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; le progrès des démocraties rapproche chaque jour l'heure où ce principe aura enfin, dans le droit public européen, une expression juridique et où, de révolutionnaire qu'il paraît encore, il deviendra un élément de conservation et d'ordre. La Serbie, malgré les apparences, a obtenu ce qu'elle voulait : elle a posé, au bon moment et dans les termes les plus avantageux pour elle, la question de la nationalité serbe : la solution regarde l'avenir.

Un article, qui n'est lui-même qu'une conclusion, ne comporte pas, à proprement parler, de conclusions : elles ressortent d'elles-mêmes de tout ce que nous avons tenté d'expliquer. Il en est une pourtant, plus générale et plus incertaine aussi, qui, si l'on va au fond des choses, se dessine, d'une façon encore imprécise, derrière la trame des événemens. Des frissons de guerre ont couru, à certains momens, sur l'Europe ; et pourtant, l'impression que l'on garde de cette mêlée diplomatique, c'est qu'aucun gouvernement n'a, si l'on nous permet l'expression, marché à fond. Est-ce parce qu'il a manqué un Bismarck? Sans doute. Mais le génie des Bismarck est fait de leur divination des passions obscures qui bouillonnent sourdement dans l'âme des peuples. Bismarck a fondé la grandeur prussienne sur l'idée allemande d'unité. Pour quelle grande cause oserait-on actuellement jeter les nations européennes à la bataille ? Pour la royauté commerciale de l'Angleterre ou la suprématie militaire de l'Allemagne? A ces terribles ruées des peuples les uns contre les autres, il faut un puissant support d'idéologie : on ne l'aperçoit pas aujourd'hui. L'Europe souffre de la gestation douloureuse d'un état social nouveau, et c'est, au moment de déchaîner la tempête des batailles, la conscience plus ou moins claire de ce travail interne qui arrête le bras des rois. Le monde slave, toutefois, et le monde oriental font exception : là, le principe des nationalités, issu de la Révolution française, n'a pas encore opéré tous ses effets. C'est pourquoi la question du slavisme et celle de l'avenir de l'Empire ottoman sont les inquiétudes de demain

René Pinon.

POÉSIES

STANCES

Il ne faut souhaiter de voir un trop long âge
Et mieux vaut mourir tôt que de vivre longtemps,
Car fol est qui s'acharne à porter au visage
L'aspect de la vieillesse et le masque du temps!

Qu'un autre trouve en soi la constance et la force
Qui le fassent durer, content de ce qu'il est!
A mon sens, l'arbre mort dont ne croît plus l'écorce
Encombre le taillis et gâte la forêt.

Aussi, non dans l'hiver, mais en mon plein automne,
Veux-je que, d'un seul coup, m'abatte le destin,
Pour qu'en tombant mon soir encore se couronne
Du feuillage compact qui parait son matin,

Et, pour que le tranchant du fer qui le taillade,
Au delà de la fibre et de l'aubier vivant,
Rencontre au cœur du tronc la chair de la Dryade
En qui s'empourpre encor la sève de mon sang!

LA VEILLÉE

Venez. Je vous promets pour réjouir vos yeux
La lampe familière et le foyer joyeux
Où la pomme de pin vivement allumée
Craque et pétille en flamme à travers la fumée.
Les volets seront clos. La porte sur vos pas
Se fermera pour que les fâcheux n'entrent pas:
Et, si l'un, cependant, comme une ombre importune,
Soudain, entre nous deux, se montrait par fortune,
Je prendrais cet éclat de marbre, d'un fronton
Tombé, et recueilli devant le Parthénon,
Et qui repose là sur le coin de ma table,
Et j'en lapiderais ce spectre détestable.

Car, ce soir, nous voulons, graves, seuls et pieux,
Parler en liberté des héros et des dieux
Et nous ressouvenir de la Grèce immortelle
En redisant tout haut ce que nous savons d'elle.
Tous deux, n'avons-nous pas foulé son sol sacré
Et vu dans l'air divin au couchant empourpré
Ou dans le ciel plus clair et que l'aurore teinte,
Le soleil se lever ou mourir sur Corinthe?

C'est pourquoi, tout un soir, alternativement,
Tandis que brûleront la pomme et le sarment,
Tour à tour, et pareils à des Bergers d'églogue,
Nos voix répéteront l'éternel dialogue
Auquel, de siècle en siècle, un même écho répond
Et qui chante l'honneur de la Terre au beau nom;
Et, chacun, évoquant du fond de sa mémoire
Des images de paix, d'héroïsme et de gloire,
L'un vantera le temple et l'autre la cité,
La montagne neigeuse et le golfe argenté;
Et nous célébrerons la lumière qui dore
Les marbres d'Éleusis, d'Égine et d'Épidaure.

Et nul ne troublera notre veille. Parfois,
Lorsque l'émotion fera trembler nos voix,
Et que nous nous tairons d'avoir nommé sans crainte
Quelque antre fabuleux ou quelque source sainte :
Hippocrène et son flot, Delphes et son laurier,
Alors, presque peureux et prêts à le prier
De ne pas nous punir de notre audace impie,
Nous croirons voir rôder, dans la chambre assombrie
Où la lampe charbonne auprès de l'âtre éteint,
Fantôme familier à la fois et hautain,
Quelque vieux roi d'Argos paternel et farouche
Qui, loin de châtier nos yeux et notre bouche,
D'un geste, à son baiser, tendra l'antique anneau
Où rue en l'or massif l'empreinte d'un taureau.

LE MIROIR

Les Dieux m'aiment, Passant ; c'est pourquoi je suis morte
Dans l'éclat parfumé de ma jeunesse en fleur ;
Jusqu'au trépas ma joue a gardé sa couleur,
Et mon corps est léger au destin qui l'emporte.

Que le printemps sans moi reparaisse, qu'importe !
Ne crois pas que mon sort mérite quelque pleur
Parce que, quand viendra l'été lourd de chaleur,
Je ne m'assoirai plus sur le seuil de ma porte :

Je ne regrette rien de la clarté du jour.
J'ai vu ta face, ô Mort, et ton visage, Amour !
A qui fut doux l'amour la mort n'est pas cruelle.

Je descends vers le Styx et non vers le Léthé,
Car, pour me souvenir que, là-haut, je fus belle,
N'ai-je point le miroir où riait ma beauté?

LE DON

J'aurais pu, comme un autre, à la panse du vase
Dessiner d'un beau trait la figure des Dieux :
Mars irrité, Bacchus, Apollon radieux,
Neptune et son trident, Mercure et son pétase;

Ou bien, sur la paroi dont le contour s'évase,
J'aurais pu te montrer, pour réjouir tes yeux,
Les Trois Grâces avec le chœur mélodieux
Des Neuf Muses qu'à la fontaine suit Pégase.

Mais, sachant ton respect des lignes, j'ai voulu
Qu'il se dressât en sa beauté, debout et nu,
Sans que dansât autour la Nymphe ou le Satyre,

Et si pur en son galbe éloquent et sacré
Que tu crusses, en regardant son flanc pourpré,
Entendre un chant d'amour aux cordes d'une Lyre !

LA ROSE

En voyant mourir cette rose
Dans ce vase de bronze obscur,
Je songe à sa pareille éclose
A l'ombre tiède du vieux mur,

Dans ce doux jardin de septembre
Que, du Palazzo Venier,
Par la fenêtre de ta chambre,
Nous contemplions, l'an dernier.

Et c'est l'automne de Venise
Qui renaît en mon souvenir
Avec sa grâce où s'éternise
L'été qui ne veut pas finir.

Je te revois sur la lagune,
Glissant comme en un ciel marin,
Ainsi qu'un noir croissant de lune,
Gondole, quartier d'astre éteint!

Voici le canal et la porte,
Et ces façades de palais
Dont le marbre irise l'eau morte
Des fantômes de leurs reflets...

Et ce balcon où l'on s'étonne
De ne plus voir, sur le rideau,
Se pâmer encor Desdémone
Dans les sombres bras d'Othello!

LE REFUGE

Je ne veux rien de vous, ce soir, en ma pensée,
O mon pays lointain,
Ni rien de vous non plus, ma jeunesse passée,
Dont le feu s'est éteint!

Que votre souvenir impatient renonce
A me parler tout bas,
Laissez l'écho dormir où se perd et s'enfonce
La rumeur de vos pas!

Je suis venu chercher sur ce brûlant rivage,
Que bat un flot plus clair,
Pour un autre moi-même, un autre paysage,
Et j'ai passé la mer.

Je n'écoute plus rien des voix que mon oreille
Écouta trop longtemps
Et que me murmurait la parole vermeille
De ta bouche, Printemps!

Mes yeux ne veulent plus suivre dans les allées
De ton jardin moussu,
Automne, les espoirs et les ombres voilées
Qui m'ont longtemps déçu!...

C'est pourquoi, sous ce ciel torride et monotone,
D'azur pacifiant,
Je suis venu chercher le lourd repos que donne
La terre d'Orient;

Et, sans que rien de plus occupât ma pensée,
Tout le jour, jusqu'au soir,
J'ai regardé mourir cette rose enlacée
A ce beau cyprès noir.

LA MOURADIÉ

Le vieil Imân à turban vert, maigre et courbé,
Égrène un chapelet qui glisse sous son pouce
Et, devant nous, d'un geste très pieux, il pousse
Silencieusement, la porte du Turbé.

Les quatre murs sont blancs sous le dôme bombé,
D'où, par un trou rond, coule une lumière douce,
Et, dans le sarcophage empli de terre, pousse
Un peu d'herbe à l'endroit où la pluie a tombé.

C'est ainsi que voulut dormir son dernier somme
Mourad, sultan de Brousse, aux yeux d'Allah, pauvre homme,
Sous la coupole ouverte aux orages du ciel,

Lui qui se fit tailler, humble en sa gloire altière,
Afin d'être mieux prêt à l'ordre d'Azraël,
Un carré de cuir brut pour tapis de prière!

LE TURBÉ VERT

C'est un vainqueur qui dort sous la pompe persane
De ces riches carreaux dont l'enduit transparent,
En sa couleur changeante et son reflet errant,
Montre des fleurs d'émail que nul hiver ne fane.

Mais à quoi bon avoir, pour la foi musulmane,
Par le sabre imposé la règle du Coran,
Et que t'aura servi ce tombeau, Conquérant,
Puisque le vil talon du giaour le profane?

Malgré ta gloire, ô Mohammed, tu n'es plus rien!
Ton nom fait-il songer à son éclat ancien
Cette fillette assise à l'ombre d'un platane,

Et qui, l'œil mi-voilé lorsque passe un chrétien,
Caresse, en regardant ton Turbé de turquoise,
Le petit lièvre roux que sa main apprivoise?

RETOUR D'ORIENT

Ce n'est plus aujourd'hui ton aube qui m'éveille,
O divine clarté
Dont l'ardeur éclatait triomphale et vermeille,
Au ciel ensanglanté!

Ce soleil sans éclat qui s'abaisse et se couche
Au bout de l'horizon
N'est plus l'astre brûlant dont la pourpre farouche
Mourait sur Ilion.

La lune qui blêmit à ma vitre morose
Et ne l'éclaire pas,
Ce n'est plus vous, lune d'or jaune ou d'argent rose,
Qui brilliez sur Damas!

Puisqu'il en est ainsi, faites, de leurs embrasses,
Tomber à longs plis lourds
Les rideaux refermés que fatiguent les masses
De leur pesant velours;

Allumez, suspendue au plafond de la chambre,
La lampe en verre peint
Où versa doucement son huile couleur d'ambre
La jarre d'Aladin.

Sur le divan profond où le corps se renverse,
Qu'on étende avec soin
Cette étoffe de Brousse et ce tapis de Perse
Que l'œillet brode au coin;

Posez auprès de moi cette aiguière au col fourbe,
Et dont le bec mord l'eau,
Et tirez ce beau sabre étincelant et courbe
Du cuir de son fourreau ;

Donnez-moi ce flacon qui garde encore enclose
En un vivant sommeil
L'odeur qu'eurent jadis le jasmin et la rose
A mourir au soleil...

Puis laissez-moi. Je vais abaisser ma paupière
Et fermer maintenant
Mes yeux pleins de l'ardente et terrible lumière
Des midis d'Orient !

LA MÉDAILLE

Leonellus Marchio Estensis. Opus Pisani Pictoris.

Qu'il soit mort par le fer, le poison ou la peste,
Podestà magnanime ou tyran redouté,
Plus d'un n'est devenu pour la postérité
Qu'un nom que nul ne loue et que nul ne déteste

Mais toi, ce que tu fus ta médaille l'atteste,
Et ton brusque profil en sa jeune fierté
Par l'airain a conquis presque l'éternité.
L'Art t'immortalisa, Lionel, marquis d'Este.

Le grand Pisanello, père de ta mémoire,
N'en assura-t-il pas la durée et la gloire
Dans ce disque de bronze où tu sembles vivant,

Et qui, sur son revers, en des poses pareilles,
Modelés par un pouce héroïque et savant,
Montre deux hommes nus qui portent des corbeilles ?

LE JEUNE ORFÈVRE

Mieux qu'aucun maître inscrit au livre de maîtrise
J.-M. DE HEREDIA. *Le vieil Orfèvre.*

Il n'est pas défendu, quand le maître est sorti,
Ayant, sa tâche faite, achevé sa journée,
Qu'au lieu de délaisser la forge abandonnée,
A son tour, au travail s'exerce l'apprenti.

Le voilà seul. Sa main touche sur l'établi
Le poinçon glorieux et par qui fut signée
La bague au fier chaton savamment façonnée
Où brille le béryl dans l'or courbe serti.

Mais soudain, rougissant de sa naïve audace,
Il lui semble qu'un œil le raille et le menace
Dans le rubis farouche et le clair diamant;

Hélas! son nom encor n'est pas inscrit au Livre
Et, modeste, il s'essaie à fixer humblement
Une perle de verre en un cercle de cuivre.

CORNEILLE

Lorsque par lui le Cid tira sa jeune épée,
La France tressaillit d'un tragique frisson
A voir le fils venger — et de quelle façon! —
La paternelle joue indignement frappée.

Puis ce furent Horace et, de pourpre drapée,
Rome tendant les bras à ce fier nourrisson,
La clémence d'Auguste et sa noble leçon
Et Rodogune avec Polyeucte et Pompée.

Mais le feuillage meurt avant l'arbre vieilli,
Et le plus beau laurier défend-il de l'oubli
Puisque son siècle fut ingrat au grand Corneille?

Et qu'il fallut, un jour, que la Postérité,
Pareille à quelque Cid en qui l'honneur s'éveille,
Rajustât sa couronne à ce front irrité?

AU BAS D'UN PORTRAIT DE MOLIÈRE

Le valet qui friponne et le tuteur qui peste,
Le pédant, le marquis, le sot et le barbon,
L'apothicaire, le fâcheux, tout lui fut bon,
De l'esclave rustique au Jupiter céleste;

L'intrigue et l'imbroglio, la gambade et le geste,
La mascarade, la seringue et le bâton,
Et jusqu'au Turc obèse à turban de coton,
Et le sac de Scapin et les rubans d'Alceste.

Mais, farce à la chandelle ou haute comédie,
De tout ce qu'inventa sa verve, son génie
En a fait de la vie et de la vérité;

Et c'est pourquoi ces yeux, ce front et cette bouche
Reçurent le baiser de l'Immortalité,
Qui, d'abord, avaient pris leçon de Scaramouche!

LA JOURNÉE DE RACINE

Le poète Racine a fini sa journée :
Le coude sur la table, il songe. Est-il content?
Et le bec de la plume au bruit intermittent
Ne mord plus sous sa main la page égratignée.

A-t-il d'une épigramme élégamment tournée
Trouvé la pointe acerbe et le trait irritant?
Non, un plus noble soin l'a tenu haletant,
Et voici qu'il relit la scène terminée.

Son regard, dont parfois l'expression trop fine
A fait dire de lui : le perfide Racine,
Est très tendre, très fier, très pensif et très doux,

Car il fut, tout le jour, ô douleur, ô délice!
Témoin des beaux adieux qu'adresse sans courroux,
A Titus qui la fuit, la reine Bérénice.

L'ESPOIR SUPRÊME

Qu'importe si la tombe à présent où tu dors
Et qui ne fait de toi qu'un mort d'entre les morts
N'arrête point les pas de la foule rapide
Par son urne pompeuse ou par sa pyramide?
Et si son marbre dur ou son solide airain
N'attire pas les yeux du passant incertain
Et de ceux qui, devant les grandes destinées,
Courbent pieusement leurs têtes inclinées!
Que d'autres, pour montrer leur faste ou leur orgueil,
Sur leur cendre avec soin scellent des blocs de deuil,
Ne te suffit-il pas, à toi, que tu reposes
Sous ce cyprès aigu qu'enlacent quelques roses?
Et, si nul ne s'attarde autour de ton tombeau,
N'est-ce donc pas assez qu'il y chante un oiseau?
Et, si même, en un jour futur, de l'humble pierre,
Que rongera la mousse et couvrira le lierre,
Ton nom s'efface, eh bien! que t'importe, pourvu
Que l'ombre de l'amour y pose son pied nu?

HENRI DE RÉGNIER.

LES
TRIBUNAUX POUR ENFANS

I

C'est un lundi. Dans le vestibule où s'ouvrent, face à face, la 8e et la 9e Chambre, le public n'est pas celui des autres jours. Du moins, devant la porte de la 8e, les femmes sont en majorité, des femmes du peuple, têtes nues ou coiffées de chapeaux très modestes, la plupart ayant passé la quarantaine, visages fatigués de travailleuses qui ont eu à élever des enfans, à faire marcher un ménage. On entre dans la salle d'audience. Voici, aux places du public, des femmes encore et peu d'hommes; à la barre, quelques avocats; au banc des prévenus, des enfans, rien que des enfans. C'est ici, en effet, le Tribunal pour les enfans. Les gardes les introduisent, au fur et à mesure que leurs causes sont appelées, et l'on voit, l'on entend ceci à travers les bavardages et les rires de l'auditoire, où, par momens, éclate un sanglot.

Pierre L... est un petit gaillard de quinze ans, robuste, déluré, les yeux hardis, la mâchoire avancée. Le président l'interroge:

— Tu es tourneur en optique. Tu n'as jamais été condamné; mais tu ne te conduis pas bien. Un matin, tu as abordé un vieux journalier et tu lui as demandé l'heure; le vieillard a tiré sa montre : aussitôt tu as sauté dessus et pris la fuite...

— J'étais pressé, dit Pierre.

Il est enchanté de ce tour; il rit, et le public rit aussi :

— Ah! tu trouves cela risible, reprend le président. C'est un vol pourtant : il n'y a pas de quoi rire... Et vous, madame, demande-t-il à la mère, qu'entendez-vous faire pour votre fils?...

— Oh, monsieur, il ne m'écoute jamais : je n'en veux plus !...

— Maître Rollet ? interroge encore le président. Vous ne le réclamez pas ?

Me Rollet, directeur du *Patronage de l'enfance*, consulte son lieutenant, Me Marcel Kleine :

— Monsieur le président, le Tribunal va sans doute envoyer cet enfant en correction : je verrai si je peux le prendre.

Le Tribunal, en effet, acquitte Pierre L... « comme ayant agi sans discernement, » et l'envoie en correction jusqu'à sa vingt-et-unième année.

— Qu'avez-vous dit, que vous alliez le prendre ? demande, à mi-voix, la mère, à Me Rollet.

Me Rollet lui explique qu'il va étudier le dossier et l'enfant. Si l'un et l'autre lui paraissent trop mauvais, il laissera Pierre partir pour la colonie pénitentiaire. S'il aperçoit au contraire des chances de relèvement, il se fera remettre l'enfant par l'administration, et il le gardera au régime plus doux du patronage, mais avec la menace de lui faire réintégrer, à la moindre faute, la maison de correction.

— Ah ! bien, dit la mère ; mais vous aurez du mal !...

Les gardes ont amené une jeune fille, Germaine R... Elle n'a pas seize ans, et elle est extrêmement jolie. Elle n'ignorait pas qu'elle était jolie, on ne le lui laissa pas ignorer, et ses mœurs furent des plus légères. Cependant, elle manifeste beaucoup de regrets : le *Patronage des Libérées* offre de la recueillir ; le Tribunal l'acquitte et la confie à ce patronage.

Jacques L... et Henri D... ont volé aux Halles des branches de mimosa. Ils les revendaient deux sous chacune, sur le boulevard Sébastopol ; ils allaient aussitôt porter leur recette, dans un débit de la rue Quincampoix, à deux hommes qui les employaient à ce métier, et tous ensemble buvaient de l'absinthe. Ils ont à peine quinze ans ; ce sont de petits dégénérés, faces blêmes et scrofuleuses, corps étiques. Ils font une mine assez pitoyable. Le Tribunal les acquitte, et les confie à l'Assistance publique.

Georges C..., âgé de quinze ans, employé chez un commerçant, a volé dans un tiroir la monnaie d'un billet de 1 000 francs qu'il était allé changer. Puis il est parti pour Nancy, où il a dépensé une partie de cet argent. C'est un garçon à l'air doux et timide ; il a été entraîné par un camarade plus âgé que lui. Il pleure, et sa mère le réclame : il est acquitté et rendu à sa mère.

Voici encore Émile V..., qui a quatorze ans : il est pâle, chétif, avec des yeux très intelligens : il a pris un foulard à un étalage.

— Il ne recommencera plus, monsieur, je vous le jure ! proteste la mère ; rendez-le-moi !

— Vous le rendre, fait le président, je veux bien ; vous êtes une brave femme, travailleuse, économe. Mais vous êtes une mère un peu faible. Les garçons, il ne faut pas les rudoyer, mais il faut les tenir. Vous n'avez pas su tenir le vôtre.

La mère insiste en pleurant : le petit Jacques pleure aussi. Les magistrats hésitent. Me Rollet intervient :

— Le Tribunal pourrait essayer de la liberté surveillée...

— Oui, dit le président. C'est bien le cas. Écoutez-moi, madame, et toi aussi, petit. Le tribunal va donner la garde au *Patronage de l'enfance*, et le *Patronage*, madame, vous rendra votre garçon. Il sera libre, il n'aura pas une liberté complète. Un inspecteur le visitera régulièrement, vérifiera s'il travaille, s'il se conduit bien, et fera son rapport à Me Rollet. Alors, de deux choses l'une : ou le rapport sera satisfaisant, et, après quelque temps, la surveillance cessera : l'enfant sera définitivement libre ; ou le rapport sera défavorable, et l'enfant sera repris par le patronage. Ainsi, vous comprenez, madame : nous avons confiance en vous et en ce garçon. Nous faisons un essai. Il dépend de vous et de lui que l'essai réussisse... C'est bien entendu ?

— Oh ! soyez tranquilles, messieurs, et je vous remercie. Bien sûr qu'il sera sage et que j'y veillerai...

Elle a séché ses larmes, et se retire, enchantée.

D'autres enfans se succèdent sur les bancs, et le tribunal continue d'appliquer tour à tour ces mesures si diverses... Les exemples qu'on vient de voir sont assez significatifs pour permettre de se faire, sur ce tribunal et sur la justice qu'il rend, une opinion éclairée.

C'est un bon tribunal et c'est une bonne justice, si l'un et l'autre ne sont point parfaits. Assurément, il y a trop de monde à cette audience ; on fait trop de bruit. Magistrats et avocats s'efforcent ensemble, et avec raison, d'atténuer ce que l'appareil judiciaire a toujours d'un peu solennel et théâtral. Mais il n'est pas facile de se tenir à une mesure convenable. Il semble qu'on tombe un peu trop dans la familiarité, et que les petits prévenus n'y aient plus ni la crainte de la justice, ni le sentiment de leur faute. En revanche, si ce n'est plus la justice, c'est encore

le théâtre; tout ce monde qui emplit la salle regarde, écoute, rit ou s'émeut, comme au théâtre, et sur son banc, pour peu qu'il y ait quelques dispositions, l'enfant est comme un acteur sur les planches. Tout cela n'est pas très heureux. Il reste cependant que les enfans ne sont plus mêlés, comme ils l'étaient jadis, aux adultes, hommes et femmes, dont ils entendaient, — avec quelle curiosité! — raconter les méfaits : en outre chacun d'eux comparaît seul, de telle manière qu'il n'a pas l'occasion de s'instruire par le récit des exploits d'un autre. Il reste encore que ces trois magistrats, qui, tous les lundis de l'année, ne jugent que des enfans, prennent l'habitude de ces justiciables, si différens des autres. Il reste enfin qu'aidés par les représentans de patronages, les magistrats peuvent choisir la mesure la plus capable d'assurer le relèvement du petit prévenu. La diversité des mesures attire tout de suite l'attention, et c'est peut-être le meilleur résultat de cette juridiction. Ses avantages se résument en ceci : elle est spéciale aux enfans ; elle facilite les mesures les plus variées et notamment celle de la liberté surveillée.

II

Comment en est-on venu à consacrer ainsi, exclusivement, aux enfans, l'audience d'une Chambre correctionnelle, alors que nos Codes établissent pour tous, mineurs comme adultes, la même juridiction? Comment est-on arrivé à des pratiques telles que la liberté surveillée, qui ne sont prévues par aucune de nos lois? C'est une histoire singulière, et bien qu'elle commence à être connue, elle mérite d'être racontée encore une fois.

Pour en trouver l'origine, il faut remonter à une dizaine d'années, traverser l'Océan et s'en aller dans l'Illinois jusqu'à cette ville étonnante de Chicago, qui offre le prodige d'une civilisation intellectuelle et morale, développée avec le même élan que la croissance matérielle. Avant 1899, la situation de l'enfant, au regard de la loi pénale, y était fixée par la règle la plus rudimentaire et la plus fausse. Avait-il moins de dix ans? Il ne comptait pas; il était libre de vagabonder, mendier, voler; il pouvait à loisir faire son apprentissage de malfaiteur. Avait-il plus de dix ans? Il devenait du coup pareil au majeur, c'est-à-dire qu'il était arrêté, poursuivi, condamné, enfermé avec les adultes. La démoralisation inouïe de l'enfance, suite nécessaire

d'un tel système, inquiéta les Sociétés charitables, les clubs féminins et le barreau. Parmi les réformes que chacun proposait, une idée domina : il fallait séparer l'enfant coupable des adultes criminels; il fallait le mettre hors de la loi pénale qui suppose, comme condition de la faute, le discernement et le sentiment de la responsabilité : il fallait en un mot considérer en lui, non pas le fait délictueux, vol ou autre, fût-il grave, mais sa personne même, pour adapter à son individu les meilleurs moyens de relèvement. D'où la nécessité d'examiner avec soin cet enfant, de le connaître et de gagner sa confiance, de choisir non pas tant une sanction à sa faute qu'une mesure appropriée à son caractère et à son milieu, enfin de lui faire voir son intérêt à se bien conduire, de le suivre quelque temps, longtemps même, dans ses efforts. Les tribunaux ordinaires n'avaient ni loisirs, ni compétence pour une pareille tâche. Mais, depuis 1890, des *Children's courts* (1) fonctionnaient en Australie; depuis 1894, au Canada, et, plus anciennement encore, dans le Massachusetts, toutes avec la mission, non pas tant de juger les enfans coupables que d'exercer sur eux une tutelle attentive. Ces institutions, quoique donnant de bons effets, avaient passé quelque peu inaperçues. Les comités d'études de Chicago résolurent d'en essayer pour leur État; un projet de loi fut envoyé à la législature : plusieurs fois ajourné, il fut enfin voté et devint la loi du 1er juillet 1899. C'est de ce moment que datent la renommée et le succès du « Tribunal pour enfans. » Le grand mouvement de Chicago devait rayonner au loin, entraîner le monde entier; et les raisons en furent à la fois la force propre de cette institution originale, et la forme que l'État de l'Illinois sut lui donner.

Tout enfant abandonné ou coupable, garçon âgé de moins de seize ans, fille âgée de moins de dix-huit ans, sera conduit devant une « juridiction spéciale : » et ces mots sont pris au sens le plus exact. Sans doute les tribunaux d'arrondissement et de comté (*circuit courts* et *county courts*) peuvent juger en principe. Mais dans les comtés de plus de 500 000 habitans, et, par suite, dans toutes les grandes villes, les magistrats du tribunal d'arrondissement désignent un ou plusieurs d'entre eux pour juger les enfans : une salle spéciale leur est réservée; et cette

(1) Littéralement : cours d'enfans.

juridiction prend le nom de *Juvenile court*, tribunal juvénile. Voilà la règle nouvelle. En fait, le tribunal spécial, dans l'Illinois comme dans les États qui l'ont si vite imité, ne comprend qu'un seul juge. Les audiences se tiennent ou dans une salle spéciale, ou dans la salle ordinaire, mais alors à certains jours; le public n'y pénètre pas; l'enfant, même, n'a pas d'avocat, puisqu'il est devant son tuteur, non devant son juge. Dans cette comparution, qui se réduit à un tête-à-tête, le magistrat ne s'inspire que de sa conscience et de l'intérêt de l'enfant. D'ailleurs, seul à décider, il est seul aussi à faire l'instruction, et souvent même à surveiller l'exécution de sa sentence. La spécialité est complète : un juge pour les enfans, qui ne s'occupe que d'eux, qui est seul à s'en occuper.

Que peut-il décider? C'est le second point, l'objet essentiel de la campagne réformiste de Chicago. Aucun magistrat ne peut envoyer à la prison un enfant âgé de moins de douze ans. La séparation entre les adultes et lui est absolue. Ce que le juge a le droit et l'habitude de faire, c'est de le confier soit à une institution d'État, soit à une personne respectable, soit à une association ; c'est aussi de le déférer à la Cour d'assises pour l'envoi en correction. Pour les sanctions de la faute, pour la protection de l'avenir, c'est encore une rigoureuse spécialité.

La réforme se complète par une grande nouveauté, l'organisation de cette pratique ingénieuse et hardie que nous définissons en français par les mots de « liberté surveillée. » Sous le nom de *probation officers*, le juge a auprès de lui des auxiliaires, personnes expérimentées et de toute confiance, qui vont lui servir à tenter une épreuve de la plus décisive importance. La maison de correction ou la colonie pénitentiaire, la Société de patronage ou la personne charitable qui s'offre à recueillir l'enfant, ce sont des ressources, assurément, pour lui épargner la prison, pour le sauver des dangers de la rue, mais ressources exceptionnelles et qui doivent rester telles. Où donc est-il naturel que l'enfant vive et grandisse? Dans sa famille. Et, de même, il est naturel, il est nécessaire qu'il ne soit pas simplement préservé des contacts mauvais, mais qu'il apprenne à se servir de sa liberté, puisque, à vingt et un ans auplus tard, il sera libre. Or, tout de suite, on veut que, dans sa famille même, il fasse cet apprentissage. Cela ne va pas sans de sérieuses précautions; il faut que la famille offre des garanties de moralité,

que l'enfant lui-même, entraîné une fois à mal faire, montre la volonté de se bien conduire. Et ce n'est point encore assez. Il faut imposer à l'enfant, comme à la famille, une aide, rien qui ressemble à une inquisition pesant sur elle ou sur lui, mais une surveillance pleine de sollicitude, assez lointaine pour ne pas gêner leur existence, assez proche pour qu'aucun écart ne puisse lui échapper. Le rôle des *probation officers* est d'exercer cette surveillance sous la haute direction du juge. L'enfant, après examen attentif de sa personne morale, après enquête sur sa famille, est remis en liberté. Mais désormais un *probation officer* lui est attaché. Il le sait : il sait qu'il aura à rendre compte de ses actes, de son travail à l'école ou à l'atelier, de sa conduite à la maison. Il s'aperçoit vite qu'il a dans son surveillant, non pas un espion, mais un guide et un ami, qui fait de son relèvement leur œuvre commune, et qui s'y intéresse, s'y passionne, désolé de toute défaillance, enchanté de tout progrès. Ainsi soutenu, il a moins de peine à suivre le droit chemin. Il sait d'ailleurs aussi qu'il va de la sorte soit à la pleine liberté, s'il persévère, soit à l'internement du patronage ou de la maison de correction, s'il retombe dans ses erreurs premières. Le juge, par les rapports du *probation officer*, est tenu au courant de cette marche vers le bien. Il règle la surveillance : il la fait plus stricte ou plus lâche ; quand l'épreuve tourne mal, il supprime la liberté; quand elle réussit, il n'a pas besoin de supprimer la surveillance ; et l'enfant, de lui-même, vient raconter à son *probation officer*, qui n'est plus que son ami, ce qu'il fait, ce qu'il veut faire, son existence et ses projets.

Une institution nouvelle ne vaut vraiment que par l'expérience et par les résultats. Ces résultats, quant aux enfans coupables, on les connaîtra par le nombre de ceux qui, après une première comparution devant le Tribunal spécial, après l'essai des mesures nouvelles, commettront un second délit : par le nombre des récidivistes. Si l'institution est bonne, ce nombre doit diminuer. A-t-il diminué? Voici les chiffres. A Chicago, en 1905, sur 2 071 enfans abandonnés ou coupables, qui ont été mis en liberté surveillée, les récidivistes ont été un peu plus de cent. A New-York, en trois ans, sur 3377 enfans, il y a 574 récidivistes; à Denver, en quatre années, sur 1180 enfans, 40 récidivistes; à Indianapolis, en 1904, sur 250, 6; à Philadelphie, en 1901, sur 1008, 27... La démonstration est éclatante, elle l'est encore davantage si

l'on compare ces chiffres à ceux que chaque ville inscrivait, avant d'avoir les *Juvenile Courts*. La moyenne était de 50 p. 100; la moitié des enfans condamnés, envoyés à la prison, n'en sortaient que pour recommencer leurs méfaits; aujourd'hui cette moyenne est tombée à 10 et même à 5 p. 100 : ce n'est plus la moitié qui succombe de nouveau, c'est le dixième, c'est le vingtième. Tous les autres ont profité de la leçon ; ils ont une bonne conduite et ils ont la liberté : ils sont sauvés.

On ne s'étonnera pas, devant une expérience si probante, que l'institution du Tribunal spécial, à peine votée par l'Illinois, ait été promptement adoptée par les autres États. La Pennsylvanie fut la première à suivre l'exemple, dès 1901 : d'autres vinrent ensuite; il y en a aujourd'hui 24. Tous se déclarent satisfaits et du progrès moral qui rétablit dans l'existence normale un si grand nombre d'enfans, et des avantages pécuniaires qui résultent de ce que, pour tous, la dépense de leur entretien revient à la famille et décharge les finances publiques.

Tandis qu'elle se répandait ainsi aux États-Unis, la réforme était signalée en Angleterre. Une lettre circulaire, envoyée par la *State Children's association*, groupait les réponses unanimement favorables des sociétés qui veillent au sort des enfans. Un des membres de la commission Moseley, M. A. Edmund Spencer, fit un rapport enthousiaste de la simplicité du tribunal spécial, de l'autorité extraordinaire qu'y prenait le juge, des bienfaits de la liberté surveillée. En Angleterre, comme en Amérique, les Sociétés de patronage entraînèrent dans leur campagne les clubs féminins, le Barreau: et tous réunis, pressant sur le gouvernement, déterminèrent des essais qui furent pratiqués dans la plupart des villes industrielles, à Birmingham, à Liverpool, à Manchester, à Glasgow, à Dundee, à Dublin. M. Marcel Kleine, chargé par le Musée social d'étudier cette juridiction, a soigneusement décrit les audiences du tribunal de Birmingham. Présidé par un homme qui est un des grands spécialistes de l'enfance, M. Courtenay Lord, il siège chaque jeudi, dès dix heures du matin, une heure plus tôt que les tribunaux ordinaires, de manière à éviter l'affluence du public; comme en Amérique, chaque enfant est jugé isolément ; la liberté surveillée est la mesure préférée, et elle donne d'excellens résultats : 3 p. 100 de récidives. Depuis cette enquête qui date de 1906, un bill du 27 août 1907 a consolidé, sous forme d'institution définitive, les

heureux essais antérieurs, en permettant aux magistrats de nommer des *probation officers*.

En Allemagne, en Italie, en Suisse, l'attention s'est également éveillée: on y souhaite, on y essaye des tribunaux pour enfans. Ainsi, c'est bien une extension mondiale que l'idée américaine a prise en quelques années; s'il a jamais été vrai de dire que le consentement universel prouve la force, la sagesse et l'utilité d'une idée, la preuve est faite pour celle-ci, comme il n'y a guère d'exemples qu'elle l'ait été pour une autre.

La France doit à l'iniative d'un ingénieur, M. Julhiet, d'avoir aperçu sous sa forme pratique, avec ses avantages, avec sa simplicité d'exécution, la nouveauté du Tribunal pour enfans. Déjà, on connaissait la loi de l'Illinois, qui avait été traduite et publiée par les soins de la Société de Législation comparée; d'autre part, des revues anglaises, notamment le *Cornhill Magazine* (1) avaient montré l'effort de propagande qui se faisait depuis 1903 en Angleterre. Mais ces publications s'adressaient à des lecteurs trop peu nombreux. La conférence de M. Julhiet, en 1906, au Musée social, sous la présidence de M. le sénateur Bérenger, porta l'idée nouvelle dans le milieu qu'elle devait intéresser et toucher. M. Julhiet revenait des États-Unis; il avait vu à l'œuvre le juge des *Children's courts*. Sa conférence présentait en action le juge, les *probation officers*, les enfans; et parce qu'elle mettait ainsi directement, sous les yeux d'un public très avisé, des personnes telles que le juge de Denver, M. Lindsay, et tout le mouvement des clubs, des patronages, des avocats, gagnant à la réforme, de proche en proche, les États américains, elle produisit un effet considérable. Non seulement elle révéla à tout cet auditoire l'existence et le succès du Tribunal pour enfans, mais elle donna à certains le désir, la volonté de l'établir en France.

III

La conférence de M. Julhiet fut donnée le 6 février 1906. A cette date, nos lois pénales avaient été modifiées par celle du 19 avril 1898 en faveur de l'enfant; elles allaient l'être un peu plus par celle du 12 avril 1906; mais notre système judiciaire

(1) Cornhill Magazine, june 1905 : *Special police courts for Children*, by Mrs Henrietta O Barnett.

fonctionnait pour le mineur comme pour l'adulte, sans distinction.

Le Code de 1810 fixait à seize ans la majorité pénale. Pour l'enfant au-dessous de seize ans, il prescrivait aux juges d'examiner d'abord s'il avait agi avec ou sans discernement : dans le premier cas, la peine devait être inférieure à celle qu'eût encourue l'adulte ; dans le second, l'acquittement prononcé, l'enfant était ou rendu à sa famille, ou envoyé en correction. La loi de 1898, à la suite de longs efforts, et par l'entente des hommes d'œuvres avec les pouvoirs publics, a réalisé un premier progrès au profit de l'enfant acquitté comme ayant agi sans discernement. Rendre cet enfant à sa famille ou l'envoyer en correction, — ces deux solutions extrêmes étaient imparfaites : l'une parce que la famille pouvait n'offrir aucune garantie, alors que l'enfant avait besoin de bons conseils et d'une direction ferme ; l'autre, parce que l'organisation des colonies pénitentiaires est encore défectueuse et que, si elles suffisent à garder les détenus, elles réussissent mal à en faire des hommes. Il fallait une solution intermédiaire ; la loi de 1898 la fournit, en permettant aux juges de confier la garde soit à un particulier, soit à une institution charitable, soit à l'Assistance publique. Les conséquences de cette mesure ont été des plus bienfaisantes. Quant à la loi du 12 avril 1906, elle a eu pour but d'éviter les courtes peines, trop souvent prononcées contre les délinquans dont l'âge avoisinait celui de la majorité pénale. Elle a porté cette majorité à dix-huit ans : jusqu'à dix-huit ans, le mineur peut donc être acquitté comme ayant agi sans discernement ; toutefois ce n'est que jusqu'à seize ans que, condamné, il bénéficiera d'une peine atténuée, et qu'il pourra, acquitté, être confié à l'Assistance publique.

Telle était la législation. Quant au système judiciaire, quant à la procédure imposée au mineur, il y avait eu, vers 1890, au Tribunal de la Seine, un effort vers la spécialité. Pendant quelque temps, deux juges d'instruction avaient été particulièrement chargés des mineurs. Un procureur général, estimant que cette mission nuisait à la marche générale des affaires, la supprima. Les enfans étaient donc envoyés, suivant le roulement ordinaire, tantôt à un cabinet d'instruction, tantôt à un autre ; de même, suivant la nature du délit et l'encombrement des rôles d'audience, ils étaient déférés indistinctement à l'une ou à l'autre

des quatre chambres correctionnelles, et y comparaissaient mêlés aux délinquans adultes.

Dans cet état, devant ces tribunaux qui jugeaient des causes d'enfans parmi les trop nombreuses causes d'adultes, on comprend quelle hardiesse ce fut de vouloir, sans tarder, une juridiction spéciale. Avec des lois qui prévoyaient pour les mineurs, en cas d'acquittement, trois mesures : — remise à la famille; garde confiée à une personne, à un patronage, à l'Assistance publique; envoi en correction, — il n'y avait qu'un audacieux pour prétendre inaugurer, tout de suite, sans changement dans les lois, la mesure originale de la liberté surveillée.

L'audacieux fut M. Rollet. Vivement intéressé par la conférence de M. Julhiet, il résolut d'appliquer en France cette mesure qui avait si bien réussi à Amérique, et dès le 10 février, quatre jours après la conférence, il fit en effet sa tentative à l'audience de la 8e Chambre.

Ce fut une scène très curieuse dans sa simplicité. Trois jeunes gens étaient prévenus de vols à l'étalage. L'un des trois, mineur de seize ans, comparaissait pour la première fois : les renseignemens fournis sur lui n'étaient ni très bons, ni très mauvais; sa mère, veuve, le réclamait et promettait de le surveiller; mais le Tribunal, craignant que la surveillance ne fût insuffisante, hésitait à satisfaire ce désir. Me Rollet, alors, s'avança à la barre et proposa aux magistrats la combinaison que voici : « Donnez au *Patronage de l'enfance* la garde de ce jeune homme ; le *Patronage*, au lieu de le retenir, le rendra à sa mère ; mais il le surveillera, et, au moindre écart, le reprendra pour le placer au mieux de ses intérêts. »

Le Tribunal fut séduit par l'ingéniosité de ce moyen qui, sans porter atteinte à la loi, répondait au vœu de la mère et sauvegardait l'avenir de l'enfant. Il jugea comme le demandait Me Rollet; et, le jugement rendu, la garde confiée au *Patronage*, l'enfant fut remis à sa mère, pour être surveillé par Me Guignot, le jeune avocat qui avait présenté sa défense. De ce jour, il est vrai de dire que la liberté surveillée a été établie en France. Il n'était que de trouver le détour adroit et d'ailleurs parfaitement légal, que Me Rollet avait proposé au tribunal; le grand mérite de Me Rollet est précisément de l'avoir trouvé. Comme le propre des idées neuves et justes est de se répandre avec rapidité, tout de suite, les juges d'instruction, avertis, proposèrent à Me Rollet

d'essayer la même mesure pour des enfans dont les affaires étaient à leur cabinet. Me Rollet se garda de refuser. Seulement il lui fallait des *probation officers*, pour exercer la surveillance. M. Lépine s'empressa de lui fournir des inspecteurs; un groupe de personnes charitables lui en fournit d'autres: Mme Teutsch, directrice de l'*Œuvre du souvenir*, Mme C. André, directrice des *Libérées de Saint-Lazare*, s'occupèrent des jeunes filles. Avec cette organisation, si rapidement improvisée, la liberté surveillée put entrer dans la pratique du tribunal. Après trois ans révolus, il est possible d'apprécier ses résultats.

Voici, parmi tant d'autres, deux cas significatifs, qui montrent à la fois avec quelle prudence il faut agir, et le bien qu'on peut faire.

Le premier cas est celui d'un étrange garçon qui s'appelait « Nez de veau. » A vrai dire « Nez de veau » était un sobriquet, comme « Bras d'acier » ou « Jambe de cerf. » On donne volontiers ces surnoms dans le peuple des errans. « Nez de veau » habitait, si l'on peut dire, parmi les chiffonniers de cette cité Jeanne-d'Arc qui est un des coins les plus fâcheux de Paris. Il avait quatorze ans, il n'en paraissait pas plus de huit. Il était petit, malingre, avec une figure grosse comme le poing, où ressortait en saillie un nez semblable à un tubercule. Extrêmement intelligent, hardi, rusé, « Nez de veau, » malgré sa petite taille et son âge tendre, était déjà chef de bande: il dirigeait une douzaine de galopins, dont la principale occupation était de *faire les merlingues* (1) au quartier Saint-Médard. Un jour, « Nez de veau » fut pris. Il passa par l'instruction et comparut devant le tribunal. C'était peu de temps après que la liberté surveillée venait d'être tentée. On était encore dans la ferveur et l'inexpérience de cette nouveauté. « Nez de veau, » son jeune âge, son intelligence, sa vivacité, intéressèrent le tribunal: il fut mis en liberté surveillée, c'est-à-dire acquitté et confié à Me Rollet, qui le rendit à sa famille, en le faisant surveiller par un inspecteur. Or, après quelques jours, l'inspecteur découvrit ce qu'était cette famille, — on ne s'en était point assez préoccupé d'abord, — une famille qui laissait tout juste l'enfant gîter la nuit dans son taudis, mais pour le reste, pour sa nourriture, pour sa conduite, pour l'emploi de ses journées, lui disait : « Débrouille-toi! »

(1) Voler les porte-monnaie.

Libre, « Nez de veau » était en train de se débrouiller, comme par le passé, du côté du quartier Saint-Médard. L'inspecteur s'empara de lui et l'amena à Me Rollet qui le fit aussitôt partir pour une colonie agricole. Tout d'abord les champs, les arbres, la rivière ravirent ce malheureux petit Parisien. Mais la nostalgie de la rue, du « zinc, » du faubourg, finit par le prendre. Il se sauva. Arrêté encore, il est aujourd'hui en correction. Seule, évidemment, la maison de correction pourra venir à bout d'une nature si profondément pervertie : la liberté surveillée n'est pas faite pour « Nez de veau » et ses pareils.

L'autre cas présente comme par constrate une réussite inespérée. Le petit G..., Breton d'origine, travaillait dans un cirque qui s'était établi dans la banlieue. L'enfant se rappela qu'il avait une parente, rue du Faubourg-Montmartre. Il voulut la voir : accompagné d'un camarade, il vint à Paris, mais, par erreur, se rendit rue Montmartre. Il monta dans la maison dont il avait le numéro, chercha à tous les logemens, ne trouva rien. Quand il descendit, son camarade, las d'attendre, était parti. L'enfant ne savait pas lire : il ne connaissait point Paris : il erra tout un jour, complètement perdu ; enfin, n'en pouvant plus, il entra dans un commissariat. Quand il comparut devant le tribunal, Me Rollet, qui l'avait vu à la Petite-Roquette et que cette aventure avait touché, le prit en liberté surveillée. La mesure réussit fort bien. Après quelque temps, on fit mieux encore. L'enfant avait le goût de la mer; on l'engagea sur un bateau. Il s'y comporta de telle manière qu'il a aujourd'hui des galons. C'est à la liberté surveillée, où il commença de se refaire et de se très bien conduire, qu'il doit ces résultats : il le sait et il en garde au Patronage la plus affectueuse reconnaissance.

Au début, le *Patronage de l'enfance* et le tribunal firent quelques essais aventureux dans le genre de celui de « Nez de veau. » Mais l'expérience leur vint très vite, et si l'on considère les résultats des trois années écoulées, on ne peut qu'être satisfait. Dans ces trois ans, 369 enfans ont été mis en liberté surveillée. Or le nombre des échecs ne dépasse pas 111 : cela ne fait qu'une proportion de 23 p. 100. Tout le reste, les 250 autres, placés à la campagne, engagés dans l'armée de terre ou de mer, vivant dans leur famille, ont tiré de la liberté surveillée tout le profit possible : ils sont sauvés. Il fallait démontrer qu'en France, comme aux États-Unis, comme en Angleterre, cette mesure nou-

velle pouvait aider, mieux que les anciennes, au relèvement de l'enfant coupable. La démonstration est faite.

Il convient d'ajouter que l'initiative de M. Rollet a trouvé un concours empressé dans les chefs du Parquet de la Seine, le regretté M. Jalenques, puis M. Monier. Dès le mois de décembre 1906, le procureur de la République, reprenant les errements de 1890, désigna quatre juges d'instruction pour s'occuper spécialement des mineurs. Puis au mois de mars 1907, le procureur décida que toutes les causes d'enfans seraient jugées, le lundi, par la 8e Chambre correctionnelle. On avait ainsi comme une spécialité de juge d'instruction et de tribunal; après avoir mis en pratique la liberté surveillée, sans qu'on eût touché à la législation ni au système judiciaire, la réforme était accomplie. C'est là un exemple frappant de ce que peuvent obtenir les bonnes volontés d'hommes de cœur, unis par la pensée de la plus haute et de la plus utile charité.

IV

Faut-il en rester là?

Il est invraisemblable qu'après des expériences si convaincantes, un procureur de la République ou un procureur général suppriment, demain, la spécialité des juges d'instruction et du tribunal, et que le tribunal ou les juges refusent la liberté surveillée. C'est invraisemblable, mais c'est possible. Car ces mesures, on l'a vu, n'existent que par le bon vouloir de quelques hommes. Cependant elles sont utiles; depuis trois ans, elles ont fait leurs preuves. Ne serait-il pas temps de leur donner une base solide et définitive par une loi qui, d'ailleurs, les étendrait, au delà de Paris, à toutes les grandes villes? On l'a pensé, et M. Paul Deschanel a pris l'initiative d'une proposition qui établit le Tribunal pour enfans et la liberté surveillée.

Sur la composition et les pouvoirs du Tribunal, une question se posait tout de suite. Depuis deux ans, au Tribunal de la Seine, on a quelque chose qui ressemble à une juridiction spéciale, l'audience de la 8e Chambre, réservée, le lundi, aux causes d'enfans; sans doute cette spécialité peut paraître insuffisante, car les magistrats qui jugent, ce lundi, les enfans, jugent aussi bien, le lendemain, les adultes, et d'ailleurs ils sont, cette année, à la 8e Chambre; le roulement, l'an pro-

chain, ou l'avancement les remplacera par d'autres. On ne pouvait faire mieux. Mais si le Parlement et la loi interviennent, pourquoi ne pas avoir, au lieu de cette imitation imparfaite du Tribunal pour enfans, les *juvenile courts* elles-mêmes, telles qu'elles existent aux États-Unis? Pourquoi ne pas établir le juge unique, *qui ne juge que les enfans et qui est seul à les juger*, qui est leur tuteur aussi, et qui centralise dans ses mains tous les pouvoirs relatifs à l'enfance abandonnée ou coupable?

La réponse devrait être affirmative, semble-t-il, et le juge unique, doté des pouvoirs les plus étendus, devrait être institué, s'il ne fallait compter avec les habitudes juridiques d'un aussi vieux pays que le nôtre, avec les principes essentiels d'une législation pénale, qu'il est difficile de changer. Les Américains ont toujours eu, en matière répressive, le juge unique; il leur était naturel de le donner aux enfans : le contraire les eût troublés. Une règle opposée nous donne, dès qu'il s'agit de délits, la pluralité des juges ; les criminalistes s'accordent à y voir une garantie très forte pour l'accusé, et, récemment, quand la réforme des juges de paix proposait d'attribuer à ces magistrats la connaissance d'un certain nombre de délits, il y eut une protestation vigoureuse qui la fit échouer. Était-ce le moment de demander pour l'enfant le juge unique? Ce n'est pas un juge, dit-on. — Si, il a souvent à juger, même avec des enfans ; il a toujours à juger, lorsque les enfans ont des complices adultes. Que faire dans ces cas qui sont fréquens? Faudrait-il retirer à ces adultes la garantie de la pluralité des juges ; ou bien distraire alors l'enfant de son juge unique pour l'envoyer devant le tribunal ordinaire?... M. Deschanel s'est inquiété de telles conséquences. Il est, d'autre part, averti par une longue expérience que, seules, ont chance d'aboutir promptement les propositions qui ne touchent qu'un détail des lois et des systèmes anciens. Pour obtenir le tribunal des enfans et pour l'obtenir vite, il a donc renoncé à viser dès à présent la perfection américaine, qui n'est peut-être, d'ailleurs, une perfection que parce qu'elle est américaine ; il a proposé simplement ce qu'on pourrait appeler la « consolidation » de la pratique de Paris : dans tout arrondissement dont le chef-lieu compte au moins 100 000 habitans, une Chambre correctionnelle sera chargée uniquement des causes des enfans. M. Deschanel ajoute, et l'idée est excellente : les membres de cette Chambre échappent au roulement annuel. Ils

siégeront donc assez longtemps pour se spécialiser vraiment.

Dès lors qu'on décidait d'accommoder l'institution américaine aux habitudes françaises en matière pénale, il ne pouvait être question de supprimer la publicité. Cette publicité est encore pour nous une des garanties de la défense auxquelles il est difficile de porter atteinte. Cependant M. Deschanel propose que le public soit restreint aux témoins, aux parens, aux avocats, aux représentans des patronages, aux journalistes et aux personnes régulièrement autorisées : pour les causes où des adultes sont impliqués, la publicité complète sera rétablie.

Voilà donc notre futur tribunal pour enfans, en somme un tribunal ordinaire, spécialisé aux causes d'enfans. Quels seront ses pouvoirs? Puisque c'est une juridiction pareille à toutes les autres, ces pouvoirs seront limités par le Code pénal et les lois existantes : il n'aura pas cette latitude presque absolue dont jouit le magistrat américain. Toutefois, la proposition de M. Deschanel lui accorde quelques attributions, quelques droits nouveaux.

D'abord, et c'est naturellement le but principal de la proposition, il pourra ordonner la mesure de la liberté surveillée; légale jusqu'ici, mais par un détour de la pratique, cette épreuve excellente aura désormais qualité officielle et juridique. Il y a mieux. Depuis trois ans, elle n'était essayée que sous la responsabilité du patronage qui recevait la garde de l'enfant, et qui, — avec l'assentiment du tribunal sans doute, mais à ses risques et périls, — le rendait à la famille. A l'avenir, le tribunal, prononçant lui-même la mise en liberté surveillée, prend, en quelque sorte, la mesure à son compte. Par suite, c'est lui qui en règle l'exécution. Il désigne les inspecteurs, *probation officers;* le président reçoit leurs rapports, et, non seulement par eux, mais directement, reste en contact avec les enfans. Au bout du temps pour lequel la mesure a été prescrite, le tribunal statue de nouveau : il la confirme, la retire, la modifie; même, sans attendre la fin de ce délai, le président, qui sait la conduite de l'enfant, peut le faire citer, si cela lui paraît nécessaire, pour qu'à la mesure déjà prise en soit substituée une autre « plus conforme à son intérêt. » Tout cela, on le reconnaîtra, est très judicieux; sans rien changer à notre organisation judiciaire, M. Deschanel assure au tribunal spécial quelques-uns des avantages de la *juvenile court*, notamment celui d'exercer sur l'enfant une tutelle, et de

modifier, sans nouveau délit, une liberté dont il ne saurait pas profiter.

C'est dans le même ordre d'idées, et pour donner à ce président un rôle étendu, que M. Deschanel propose de lui transférer les pouvoirs qui appartiennent au président du tribunal civil, quant à l'internement par voie de correction paternelle. Le droit du père de famille est aujourd'hui assez vivement attaqué. Il existe et existera sans doute encore longtemps. Dès lors, n'est-il pas logique de dire que le président du Tribunal pour enfans en aura le contrôle? On a objecté ici que ce changement encouragerait les parens à réclamer plus souvent la correction. Le contraire paraît probable. Le président du Tribunal de la Seine, de même que tous ses collègues des grandes villes, est surchargé de travail. Remettre une de ses fonctions les plus délicates au président de la Chambre des enfans, c'est donner aux mineurs une garantie de plus que la requête de leurs parens fera l'objet d'un examen attentif.

M. Deschanel enfin, poursuivant son œuvre de consolidation, propose de donner force de loi à une pratique aujourd'hui constante à la 8e Chambre. L'âge de la majorité pénale est de dix-huit ans; jusqu'à dix-huit ans, l'enfant peut agir avec ou sans discernement, être condamné ou acquitté. Mais il est bien évident que cette longue minorité se divise elle-même en deux temps : celui qui précède l'âge de treize ans, celui qui vient après. Parler de discernement, de responsabilité, de condamnation pour un enfant au-dessous de treize ans, c'est un non-sens; cet enfant ne devrait pas être « poursuivi, » au sens de ce mot dans la loi pénale, et il arrive que les commissaires de police, hésitant en effet à le poursuivre, le relâchent aussitôt après l'avoir arrêté, ce qui n'est pas non plus une solution satisfaisante. La 8e Chambre a pris le parti d'acquitter *toujours* le mineur de treize ans, et de le remettre à sa famille, à un patronage ou en liberté surveillée. M. Deschanel impose désormais cette solution : le mineur de treize ans « sera toujours considéré comme ayant agi sans discernement. » Le Tribunal choisira entre les diverses mesures, et le plus souvent sans doute, pour peu que la famille soit honorable, ordonnera la liberté surveillée. Ainsi, dans un cas où il ne peut être question d'une poursuite, ni d'une sanction pénale, il n'y aura en fait ni l'une ni l'autre. Les commissaires n'hésiteront plus à retenir l'enfant qui aura vagabondé ou volé ;

car ils sauront que c'est de son relèvement, non de sa punition, que le Tribunal spécial aura à s'occuper.

Le caractère le plus frappant de cette proposition est de demander au Parlement, non pas qu'il tente une expérience législative dont nul ne sait ce qu'elle donnera, mais au contraire qu'il consacre par son vote une expérience de trois années, dont chacun sait qu'elle a réussi au delà de tout espoir. La méthode suivie ici par les Patronages, à l'imitation des États américains, est évidemment la meilleure, et la statistique qu'il présente est le plus solide appui de la proposition. Ce succès dans le passé garantit le succès dans l'avenir. Il faut bien voir d'ailleurs que si, tout improvisé qu'il fût et fort seulement par le concours des intelligences et des dévouemens, le Tribunal spécial a produit d'excellens résultats, la loi lui donnera cette vie véritable, où les institutions se développent et s'épanouissent.

Le rôle du Tribunal pour enfans est considérable ; car c'est à lui que ressortissent tous les intérêts de l'enfance, et, dans les grandes villes, ces intérêts sont multiples : chaque jour en découvre un de plus. Il faut juger les enfans coupables et tout essayer pour leur relèvement; il faut veiller sur les abandonnés et pourvoir à leur sort; il faut s'occuper des malheureux, des maltraités. Mais ne faudrait-il pas aussi contrôler l'application de la loi scolaire, et dans cet âge où l'enfant se pervertit, entre dix et treize ans, ne faudrait-il pas obtenir son assiduité ? Après l'école, pour ce temps si périlleux qui suit la puberté, ne va-t-on pas voir bientôt aboutir l'effort qui cherche à rétablir l'apprentissage, et n'est-ce pas aux juges de l'enfant que toutes les difficultés touchant cet apprentissage devront être soumises ? N'est-ce pas eux, enfin, qui devront assurer l'exécution des lois sur le travail des enfans ?

Certes, la tâche s'étendra ainsi, du fait seul que le Tribunal pour enfans sera créé par la loi. Ce sera une belle tâche, et singulièrement utile au pays, pour peu que ceux qui l'assumeront s'en montrent dignes. Il semble qu'elle ait en elle-même l'admirable vertu qui forme rapidement les hommes à leur fonction. On l'a bien vu en Amérique, par l'exemple du juge Lindsay. En France, les magistrats ne manquent pas qui joignent, à un dévouement pareil, le goût et l'art de s'occuper de l'enfance. Au Tribunal pour enfans, ils auront à accomplir une grande œuvre.

LOUIS DELZONS.

MONTYON

INTENDANT DE PROVINCE

L'INTENDANCE D'AUVERGNE (1767-1771) [1]

En 1767, continuant de courir la carrière ouverte aux maîtres des requêtes, Montyon devint intendant de province. Il comptait alors trente-quatre ans. Magistrat, il s'était fait remarquer, dans deux ou trois circonstances notoires, par de louables velléités d'indépendance ; courtisan et bel esprit, il s'était mis avec succès au ton du siècle, et, s'il n'avait pas épuisé ce que ses contemporains nommaient la coupe des voluptés, il en avait du moins goûté le fond d'amertume... Pour cet homme distingué, un peu déçu, mais par là même affermi, le moment semblait donc venu de donner toute sa mesure.

Montyon l'entendit bien ainsi ; la période de sa vie qui s'étend de 1767 à 1771 est celle où il affirmera, avec le plus d'énergie et de suite, un mérite volontairement personnel, une vertu qui ne se contente pas d'être la vertu, mais qui s'efforce encore de paraître originale. Et lui-même confessera plus tard que le moment où il fut le plus près de connaître l'exaltation et l'enthousiasme, fut le jour où il reçut sa commission d' « intendant et commissaire départi en la généralité de Riom. »

(1) Ces pages sont tirées d'un ouvrage qui paraîtra prochainement à la librairie Émile Paul : *Auget de Montyon*, 1733-1820, d'après des documens inédits, par M. Louis Guimbaud.

I

On sait quelles étaient à l'origine les fonctions et les prérogatives des intendans; on se rappelle qu'envoyés dans les provinces pour y combattre la puissance de l'aristocratie féodale, ils avaient mandat de substituer progressivement à la police, à l'administration et même à la justice des nobles, la police, l'administration et la justice du Roi. Au milieu du XVIIIe siècle, l'œuvre ainsi entreprise était presque complètement achevée. La noblesse avait oublié ses devoirs féodaux et perdu, dans la plupart des cas, l'habitude de la résidence; elle n'avait conservé que des droits, qu'elle exerçait par l'intermédiaire de régisseurs et de fermiers. Du même coup, elle avait fait la part belle à l'intendant, duquel partaient désormais toutes les initiatives, auquel remontaient toutes les responsabilités et dont l'activité était, pour ainsi dire, sans limites : c'est lui qui présidait aux travaux les plus importans de l'administration, tels que la répartition de l'impôt, la construction des routes, le ravitaillement et le logement des troupes; c'est lui aussi qui descendait jusqu'aux plus petits détails de l'assistance publique ou de l'économie rurale, et qui était maître de ce que nous appelons maintenant les libertés individuelles ou communales : point de paroisse qui pût engager la moindre dépense sans l'aveu de Monseigneur, point de rôdeur qui pût être arrêté ou secouru, — et quelquefois les deux ensemble, — sans un ordre de Monseigneur, point d'animaux même dont on eût voulu combattre les maladies ou améliorer la race, si Monseigneur n'avait pris au préalable le soin de commettre un vétérinaire, de payer les remèdes, de répandre les recettes d'élevage, les conseils empiriques, et les encouragemens officiels...

Ce pouvoir absolu et si étendu se trouvait un peu borné et diminué dans les pays d'États; mais tel n'était pas le cas de l'Auvergne, dont les États avaient cessé de se réunir à partir de 1651, et qui avait perdu jusqu'à son nom d'ancienne province pour devenir purement et simplement « la généralité de Riom. » Celle-ci comprenait le territoire des deux départemens actuels du Puy-de-Dôme et du Cantal, avec une fraction de la Haute-Loire; elle se divisait en sept élections qui forment maintenant

les arrondissemens de Riom, Clermont, Brioude, Mauriac, Aurillac, Saint-Flour et Issoire. On voit par là quelles pouvaient être sa valeur et son importance économiques : alors comme aujourd'hui, des monts du Forez et de la Margeride jusqu'au pied des Dômes, la Limagne étendait sa courbe grasse et pleine et semblait un verger luxuriant, enclos entre des murs de lave; alors comme aujourd'hui, les mûriers fleurissaient au bas des pentes neigeuses, cependant que la vigne puisait une sève plus chaude jusque dans l'ancienne coulée des volcans endormis. Mais, faute de communications et d'une mise en valeur habile, la plupart de ces richesses restaient ignorées; quelques hommes de Cour étaient allés prendre « les eaux du Mont d'Or » et connaissaient de l'Auvergne tout ce qu'on peut entrevoir à travers les glaces d'une berline; d'autres, ayant lu le *Mercure* ou la *Gazette*, savaient que la terre défendue par Vercingétorix et chantée par Ausone, était aussi la patrie de la bête du Gévaudan; tous tenaient qu'elle formait une contrée lointaine et pauvre, abandonnée aux élémens, aux animaux de proie et aux trop fameux paysans, qu'avait décrits La Bruyère.

Par certains côtés, ces idées avaient gagné le ministère et les bureaux, où l'on divisait ordinairement les provinces en trois catégories : les provinces frontières, toujours occupées par la guerre de siège, le passage des troupes, la conclusion des traités, et dans lesquelles l'intendant devait être à la fois un administrateur, un fourrier des armées, et un diplomate; les provinces commerçantes, ornées de grands ports maritimes et de grandes villes industrielles où la fiscalité royale trouvait à s'exercer; enfin, les provinces peu fertiles, qui n'étaient d'aucun secours à l'État et menaçaient plutôt de devenir pour lui un embarras et une charge... L'Auvergne, le Limousin comptaient parmi ces territoires décriés; mais tandis que Turgot, dès longtemps passé maître en l'art de la réclame, avait un peu tiré le Limousin de l'obscurité, ni M. de Balainvilliers, durant une magistrature de vingt années, ni M. da Fortia, durant une apparition de vingt mois, n'étaient parvenus à sauver l'Auvergne du mépris; dès qu'il y fut nommé, Montyon reçut de ses amis des félicitations qui ressemblaient à des condoléances; et, dans le ministère, on lui rappela sur un ton condescendant, qu'il allait occuper un poste de début, où la modestie était, pour ainsi dire, de commande, où la sagesse consistait à éviter l'éclat, le zèle

indiscret, la vertu bruyante, où l'intendant, en un mot, devait choisir et garder pour maxime la devise des préfets heureux : point d'histoires.

Ainsi qu'on le devine aisément, ce rôle d'enfant perdu de l'administration ne fut pas du goût de Montyon; après avoir accepté, avec enthousiasme, l'avancement qu'on lui offrait, il se mit, sans découragement, sur le pied d'un homme qui ne borne pas son activité au rôle de consolateur officiel et distributeur de charités; il s'attacha à transformer véritablement du tout au tout la province que jusqu'à présent on avait simplement songé à secourir. Un dessein aussi hardi supposait le courage et l'habileté de résister tour à tour aux ministres, à la noblesse, aux « communautés, » au peuple lui-même. C'est par les ministres que Montyon commença.

Le contrôleur général de l'époque se nommait Laverdy, ou de Laverdy, ou encore L'Averdy, suivant le soin et la manière que l'on prenait de l'anoblir. Ancien conseiller au Parlement, il s'était enfoncé dans le parti de Choiseul; il y passait pour un homme juste, sinon avisé; le parti adverse le traitait couramment de janséniste, voire de républicain (1). Montyon, toujours indépendant, a tourné vers lui cette pointe : « Le mérite de M. Laverdy auprès de M. le duc de Choiseul fut d'avoir, dans le parlement, attaqué vigoureusement les jésuites dont ce ministre provoquait la destruction; mais on peut haïr les jésuites, les injurier, même les calomnier, sans avoir les qualités d'un grand ministre, et M. Laverdy le prouva (2). »

Il le prouva d'abord en reprenant à son compte une des mesures les plus impopulaires du règne de Louis XIV, le *renfermement des mendians*. On sait en quoi consistait cet expédient, intermédiaire entre l'assistance et la police : quand la misère était grande et que le nombre des claque-dents semblait dangereux pour la paix publique, on les enfermait dans quelque prison, où la faim, le froid et la maladie les décimaient. Après quelque temps, il fallait bien relâcher ceux qui avaient supporté l'épreuve; mais, sans ressources, sans attaches familiales, sans métier avouable, ils redevenaient vagabonds comme devant, et rien n'était changé. Voici pourtant les ordres que reçurent du contrôleur général,

(1) *L'Espion dévalisé.*

(2) Montyon, *Particularités sur les ministres des Finances*, p. 67 de l'édition de Paris.

le 25 novembre 1767 (1), tous les intendans de province : « Des dépôts de mendicité seront créés dans toutes les élections, à raison de un au moins par élection. La maréchaussée aura la charge d'y conduire les mendians notoires. » L'intendant prendra le soin de les nourrir de riz, pain et légume. Encore ne faudra-t-il pas que la dépense excède 3 sols et demi par jour et par tête, et que le pain soit trop bien préparé... « Le pain des mendians doit être inférieur à celui des soldats ; il serait dangereux d'établir aucune espèce de similitude entre des citoyens qui doivent faire la gloire de l'État et des gens qui en sont l'opprobre. » Cette niaiserie solennelle n'eut pas, semble-t-il, le don d'émouvoir Montyon. Il était encore à Paris, et gouvernait sa généralité par l'intermédiaire de son premier commis M. Jaoul ; il chargea celui-ci de préparer les dépôts existans, de chercher des locaux pour les dépôts nouveaux, et d'embaucher des concierges qui fussent à la fois geôliers et cuisiniers, également versés dans la connaissance des écrous et l'art de préparer le riz aux légumes. La lenteur inhérente aux choses administratives s'en mêla un peu. Si bien qu'au mois de février 1768, le renfermement n'était pas encore commencé (2).

Montyon reçut alors de Laverdy certaine lettre plutôt désagréable. « Il est instant, lui disait-on, que vous vous mettiez en état de recevoir les ordres qui doivent être donnés pour la capture des mendians et vagabonds. Si vous tardiez plus longtemps vous sentez bien que tous ceux que l'on chassera des autres généralités reflueront dans la vôtre (3). » L'intendant d'Auvergne ne bougea pas : il se contenta de répondre respectueusement, qu'il ne connaissait pas encore assez sa généralité pour renseigner par lui-même M. le contrôleur général, et il attendit, avec sérénité, la réalisation des maux prédits par ce ministre. Malheureusement, soit qu'ils vinssent, en effet, des autres généralités, soit qu'ils fussent autochtones et proprement Auvergnats, les mendians désolaient l'Auvergne. On en trouvait partout, sous le porche des églises, au seuil des hôpitaux, des couvens, et des auberges, dans les foires et marchés, ou bonnement le long des chemins (4). On en connaissait de sédentaires

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 1090.
(2) *Ibid.*, C. 1090 et suiv.
(3) *Ibid.*, C. 1090.
(4) *Ibid.*, C. 1098.

et de nomades, de valides et d'impotens; il y en avait d'industrieux, « dont le métier était de faire des pèlerinages pour les uns et les autres (1), » il y en avait de fantaisistes, « venus en Auvergne pour prendre les bains du Mont d'Or (2); » il y en avait d'humeur folle chez lesquels on pouvait « regarder la mendicité comme une passion difficile à corriger (3); » il y en avait même de pauvres... Mais la plupart semblaient des professionnels invétérés, tel, par exemple, ce Pierre Goualle, du lieu de Goualle, paroisse de Trézioux, qui a femme et quatre enfans, dont le plus âgé n'a que sept ans, et qui « possède de son chef vingt quartonnées de terre, deux œuvres de vigne, six coupées de chenevière, une petite maison et un jardin (4), » — ou tel encore cet « autre que l'on trouve nanti de 260 livres (5). » « Pour peu que cela continue, écrit à l'intendant M. Mignot, subdélégué de Thiers, la paroisse de Domaise et quelques autres fourniront une pépinière de mendians à inonder le royaume : à peine y sont-ils sortis de la coquille, que les enfans y reçoivent des leçons, pour n'être pas à charge à leurs familles (6). »

Du coup Montyon connut qu'il lui fallait agir et faire donner la maréchaussée; mais il y mit tant de précaution, tant de scrupule, tant d'humanité, qu'à chaque instant nous allons le trouver préoccupé de ruiner son propre ouvrage, de réparer les cruautés dont il sera l'involontaire auteur, et d'entr'ouvrir les portes qu'il aura fermées. A Riom, 74 mendians sont amenés par les gens d'armes; 39 seulement sont retenus et renfermés; bientôt, au fond de leur commune geôle, « une femme paraît avoir le principe du scorbut, » cependant qu'une maladie « que l'on caractérise du nom de peste » se manifeste parmi les autres. Montyon dépêche aussitôt un médecin, envoie des remèdes, et déplore l'impossibilité où il se trouve de visiter lui-même les malades prisonniers. A Saint-Flour, M. Chirol, procureur du Roi et lieutenant de la maréchaussée, manifeste un zèle quelque peu excessif et veut condamner aux galères « tous les mendians robustes ou capables de travailler (7). » Montyon l'arrête

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 1116.
(2) *Ibid.*, C. 1116.
(3) *Ibid.*, C. 1118.
(4) *Ibid.*, C. 1116.
(5) *Ibid.*, C. 1116.
(6) *Ibid.*, C. 1099.
(7) *Ibid.*, C. 1098.

d'un mot : « La santé, ni la force dont jouit un mendiant ne sont pas des raisons pour le condamner aux galères (1), » et, dans le même temps, il mande à tous les subdélégués d'occuper les renfermés, de « faire couper du chanvre aux hommes et filer du lin aux femmes. » Puis, au printemps, il accourt dans sa généralité; tout paraît y convier les hommes à la liberté et à la vie facile : l'herbe onduleuse des blés, la vigne en fleurs annoncent l'abondance des moissons et des vendanges prochaines; parfumée et diaprée, la Limagne semble un paradis, où il y aurait autant d'élus que d'appelés. Montyon entend cette leçon des choses. Il manifeste son désir de ne conserver dans les dépôts que les vagabonds dangereux, « ceux qui mettent perpétuellement le laboureur à contribution; » sous prétexte de favoriser la fauchaison, et moyennant la promesse faite par les parens des renfermés de leur procurer du travail, il multiplie les élargissemens et ferme les yeux sur les évasions (2). Enfin, le voilà qui harcèle ses subdélégués, ses commis et généralement tous ceux dont il redoute les sévérités maladroites ; au mois de mai 1760, on lui a présenté la liste des mendians détenus dans chaque élection ; après examen, et sans retard, il marque à Lambert, son nouveau premier commis : « Les six premiers mendians compris dans l'état du dépôt de Saint-Flour y sont depuis trop longtemps ; écrire pour en savoir les raisons ; ne pas manquer de les relâcher au moment de la moisson (3). » Un peu plus tard, le 9 septembre, Louis Pissis, exempt de la maréchaussée à la résidence de Brioude, « ayant fait rencontre, dans ladite ville, d'un quidam se disant frère de l'ordre de Sainte-Camille, paroisse de Saint-Laurent en Piémont, âgé de soixante-huit ans, possédant un âne et une besace, et faisant la quête comme religieux (4), » — l'arrête, saisit ses papiers et l'envoie en prison. Montyon voudrait bien élargir ce digne quêteur et son âne ; mais, vu leur qualité d'étrangers, il est contraint d'en référer à M. de Choiseul qui ne répond pas. Si bien que, le 3 novembre, le frère Nicolas continue de marmonner et gémir dans Brioude, au fond d'une cellule assurément fort monastique, mais peut-être un peu étroite, au gré de son esprit aventureux. « Je viens

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 1096.
(2) *Ibid.*, C. 1108.
(3) *Ibid.*, C. 1118.
(4) *Ibid.*

rappeler à Votre Grandeur, » écrit M. Gueynier, subdélégué à Brioude, « qu'un soi-disant ermite est détenu depuis près de trois mois dans les prisons de cette ville. Son sort me paraît digne de pitié, s'il n'est coupable d'aucun crime. » Et aussitôt Montyon décide de tenter une démarche personnelle auprès de Choiseul; ayant persuadé le ministre, il revient en Auvergne avec l'ordre de lever l'écrou; sa joie est si grande, il la contient si mal qu'on croirait voir passer le sauveur de la province (1).

Dans le moment où il réussissait ainsi à diminuer le nombre des *renfermés*, Montyon s'efforçait, par voie de conséquence, de favoriser la création ou le développement des manufactures auvergnates; la verrerie, le tissage et la peinture des toiles, l'industrie de la soie, les pépinières (2), recevaient, grâce à lui, l'approbation et les encouragemens officiels. Mais ce qui leur manquait encore, c'étaient les débouchés, ou plutôt les voies de communication qui permettent d'y parvenir. Dès longtemps, Montyon avait recueilli là-dessus les enseignemens du grand Trudaine et connu l'importance de ce facteur économique, que nous appelons aujourd'hui la route, et qu'il appelait bonnement le chemin. « La facilité des communications, disait-il, forme un peuple nouveau, et les chemins servent au bonheur de l'homme. Ils servent à la propagation des lumières; sous différens aspects, ils servent enfin la richesse; tant qu'il n'existe pas de communications, chaque pays n'est riche que de sa propre richesse, et certaines contrées sont pauvres, au milieu de la richesse générale (3). »

Partant de ces principes, l'intendant d'Auvergne nourrissait et avouait le désir de percer à travers ce pays, en apparence impraticable, un réseau de routes, rattachant, d'un côté, la Limagne, à toute la région industrielle du Forez et du Velay, de l'autre côté, la Basse-Auvergne, productive de céréales, de vins et de fruits, à la Haute-Auvergne, susceptible de pratiquer l'élevage Par une rencontre singulière, ce fut un malheur public, la célèbre disette de 1770, qui lui permit de réaliser en partie cet ambitieux projet.

La récolte de 1769 avait été mauvaise (4); en plein été, dès

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 572.

(2) *Ibid.*, C. 241.

(3) Fragment manuscrit, Archives de l'Assistance publique.

(4) Tous les détails et tous les textes qui suivent, concernant la disette de 1770, en Auvergne, sont tirés des Archives du Puy-de-Dôme, C. 906 à 926.

le 31 août, les officiers municipaux d'Aurillac avaient demandé que l'intendant « eût égard à la disette du bailliage, quand il viendrait faire le département des tailles. » Depuis, les causes de misère s'étaient multipliées et l'hiver rigoureux de 1770 venait d'ôter aux paysans jusqu'à l'espérance d'un sort meilleur. Les blés d'hiver étaient détruits par la gelée, qui empêchait de semer ceux de mars; toutes les racines, telles que carottes, et navets, avaient subi l'atteinte du froid, les fourrages manquaient, et les bestiaux périssaient faute de nourriture.

En vain, le fameux édit de 1764 concernant la liberté du commerce des grains était-il appliqué dans la généralité de Riom. Personne ne songeait à approvisionner des marchés plus ou moins inaccessibles et sur lesquels l'argent se faisait très rare; aux yeux de bien des gens, la disette, presque générale en France, semblait d'ailleurs convenir à ce pays d'Auvergne dont nous avons déjà noté qu'il passait pour un des plus pauvres du royaume. Vers le mois de mars 1770, les plaintes commencèrent à grossir le courrier de l'Intendance : « La misère augmente journellement par la cherté et la rareté du grain, écrit M. Pagès de Vixouses, subdélégué à Aurillac; la multitude des pauvres qui viennent de la campagne fait une surcharge pour la ville... Le mauvais temps achève de mettre la désolation dans le pays, nos montagnes sont encore couvertes de neige. » M. de Mallesaigne, subdélégué à Bort, affirme qu'« il n'est pas un grenier public, ni un particulier, si riche soit-il, qui ait du blé. » M. de Montluc, subdélégué à Saint-Flour, mande qu'il y a « dans la partie de Pierrefort plusieurs gentilshommes pauvres qui souffrent de la disette et risquent de périr de misère, eux et leurs familles. » M. Tournemire, subdélégué à Mauriac, fournit l'état des personnes admises au dépôt de mendicité; lamentable relevé : il y a là, pour un tout petit pays, 29 indigens, dont 4 ayant plus de soixante ans, 4 de quarante à soixante ans, 3 de vingt ans à quarante : les autres sont des enfans abandonnés, dont l'âge varie entre trois et dix-sept ans; et, au regard du nom de chacun d'eux, figure la mention : *n'a que sa mère, qui est hors d'état de le faire subsister.*

Puis, viennent les avertissemens officieux et les doléances privées; un particulier, M. Mionet, écrit, de Thiers, le 1er juillet : « La plupart des petits habitans épuisés sont réduits à mesurer leur pain par onces; d'autres y suppléent par des alimens qui

ne sont faits que pour les animaux. » Un certain chevalier de Menson mande, le 12 juillet, que, dans la paroisse de Combraille, les hommes ont émigré, « laissant mourir les femmes et les enfans chez eux. » De Riom, le 2 juillet, de Lezoux, le 3, de Serpezet, le 11, on annonce de lugubres trouvailles : vieillard assassiné pour quelques sous, loqueteux morts le long du chemin, petit enfant délaissé au coin du carrefour; — la maladie et la contagion s'en mêlent et viennent frapper ceux que la faim a laissés debout ; à Blanzat, à Clermont, à Lezoux, à Auvers, à Murat, des épidémies éclatent que les médecins décorent de noms savans ; mais tous les subdélégués notent que les victimes sont « accablées par l'extrême indigence, plutôt que par la réelle maladie, » et l'un d'eux parle de *délivrance* là où ses collègues sollicitent des secours en argent et des « tablettes de bouillon. »

Montyon n'avait pas attendu ces cris de détresse pour implorer la charité ministérielle; il s'était d'abord adressé à son neveu, M. Maynon Dinvau (1), qui remplaça M. Laverdy au contrôle général. Malheureusement, M. Maynon Dinvau avait beaucoup médité sur les questions de l'économie politique et se préoccupait, avant tout, de mériter une place brillante parmi les adeptes de Turgot ; c'était proprement ce que nous appellerions aujourd'hui un économiste distingué. A ces provinciaux qui avaient faim, il résolut de rappeler quelques principes substantiels, et il répondit : « Ce n'est que de la liberté et de la concurrence du commerce que les villes qui peuvent craindre la disette doivent attendre des secours. Elles doivent appeler et encourager le commerce, en lui allouant des gratifications qui puissent déterminer les négocians à apporter les grains. » Montyon ne se tint pas pour battu ; il répliqua le 20 novembre 1769 et rédigea lui-même la minute de la lettre : « Monsieur, dit-il, permettez-moi de vous observer, qu'en Auvergne, il y a peu de négocians qui méritent ce nom, qu'il y a encore moins de villes qui puissent donner des gratifications, et que, malgré la liberté établie dans le commerce des grains, de malheureux paysans meurent de faim, si l'on ne daigne venir à leur secours. Je sens qu'il pourrait y avoir inconvénient à faire, pour le compte du gouvernement, des dons de grain, dont la répartition dérangerait les spé-

(1) Maynon Dinvau avait épousé la seconde fille de Mme de Fourqueux, sœur de Montyon.

culations du commerce; mais il serait à désirer que l'on voulût bien faire distribuer aux sujets indigens quelques grains qui ne sont point un objet ordinaire de commerce, du riz par exemple. » En même temps, il adressait au sieur Doumère, négociant, rue Neuve-Saint-Eustache, à Paris, un questionnaire sur le riz, son prix, ses qualités nutritives, son mode de rationnement; le sieur Doumère répondit qu'« on donnait, dans l'Inde, huit onces de riz à la viande pour nourrir un homme, et une livre, lorsque le riz n'est qu'à l'eau. » Mais M. Maynon Dinvau ne répondit pas, et ce fut seulement de son successeur, l'abbé Terray, que Montyon obtint, le 4 janvier 1770, l'allocation d'une certaine quantité de riz.

Aussitôt commence une nouvelle série de difficultés: on devait amener le riz en Auvergne, en le faisant naviguer sur l'Allier, et les paysans étaient tenus de le venir prendre au débarquement, avec leurs voitures. Mais la plupart d'entre eux ne possédaient pas de voiture; d'autres n'avaient plus d'attelage; ceux-ci étaient empêchés de faire cent pas par le mauvais état des chemins; ceux-là s'entêtaient à refuser un aliment dont ils n'avaient jamais goûté, et auquel ils préféraient délibérément « du pain de son ou des écorces d'arbres. »

C'est alors que Montyon conçut l'idée d'employer ces pauvres gens, d'intelligence confuse et de volonté désemparée, à quelque travail facile qui leur rapportât de quoi vivre à leur accoutumée, et qui les tirât de leur sombre inaction, tout en profitant au bien public. Voici comment il résumait lui-même le plan qu'il avait formé.

« J'ai cru devoir, dit-il, partir de ce principe que le Roi n'était ni assez riche, ni assez puissant, pour secourir la multitude immense des indigens; j'ai donc distingué les pauvres en valides et en invalides. Aux invalides, j'ai assuré la subsistance par le moyen de distributions de grains et principalement de riz; aux valides, j'ai procuré des travaux publics, et m'en suis bien trouvé. L'aumône devenant le prix du travail, et le salaire étant médiocre, on est en effet assuré qu'il ne sera rien donné que vu le besoin réel... La soumission au travail pour une rétribution est le certificat le plus constant de la *réalité* du besoin. »

Lorsqu'il s'agit d'exécuter ce programme, Montyon révèle complètement son génie pratique et donne libre cours à sa préoccupation du détail. Avec presque tous les intendans du

royaume, il avait reçu de Terray une sorte de *tract* intitulé : *le Riz économique de la paroisse de Saint-Roch à Paris ;* on y trouvait énumérés les bienfaits de cette œuvre d'assistance, qui « profitait à plus de 800 personnes, dont les portions de riz ne revenaient pas à un sol et nourrissaient chacune un adulte pour sa journée. » On y voyait même un certificat du marquis de Mirabeau attestant que quinze convives ont goûté chez lui du riz économique, « dont il y eut trois essais,... et que tous les trois furent trouvés très bons. » Malheureusement, ces recettes autorisées n'étaient pas applicables dans les montagnes d'Auvergne, « où manquaient la pomme de terre, les carottes, les citrouilles, les navets et du beurre fondu, qui entraient dans le riz économique. » Il fallut donc trouver autre chose. Et c'est merveille de voir Montyon s'ingéniant à découvrir quelque mode de préparation adapté aux circonstances. Il imagine qu'on peut suppléer aux légumes manquans par d'autres légumes, « ou même rien du tout; » il compose lui-même et fait imprimer un nouveau *tract* intitulé : *Manière d'accommoder le riz de façon qu'avec 10 livres de riz, 10 livres de pain, 10 pintes de lait et 60 pintes d'eau, 70 personnes se sont trouvées nourries parfaitement pendant vingt-quatre heures.* Enfin, il exhorte les riches à prêcher d'exemple, en mangeant de ce nouveau brouet : « Il faudrait, écrit-il au subdélégué d'Aurillac, M. Pagès de Vixouses, que les principaux citoyens d'Aurillac achetassent du riz chez les marchands et en fissent venir tous les jours sur leurs tables, afin de donner cours à cette denrée et que le peuple la désirât : c'est de tous les alimens le moins cher, le plus nourrissant et le plus sain. »

Dans le même temps, il s'occupait de rechercher et de choisir un travail public, simple, « de pure main-d'œuvre, à l'occasion duquel il ne soit pas payé un sol pour autre chose que le salaire de l'ouvrier, » qui fût accessible même aux enfans et susceptible de secouer le découragement des Auvergnats. Ceux-ci n'avaient jamais passé pour des hommes d'initiative: le chemin du progrès leur était toujours apparu, comme à tous les montagnards, sous l'aspect d'une côte raide, glissante, qu'il fait bon gravir sans hâte et en assurant ses pas. Pour beaucoup, sous l'influence du froid et des privations, l'inaction était devenue une règle de vie ; à Saint-Flour, privés de maisons en maçonnerie, parce qu'ils n'avaient pas eu l'idée de ramasser la pierre à chaux,

les ouvriers et les artisans se voyaient obligés de suspendre leur travail, pendant cinq mois, faute d'être calfeutrés : à Pontgibaud, perdus dans une sorte de torpeur hivernale, les paysans passaient la moitié de l'année, entre l'âne et le bœuf, au fond de l'étable. — Par une intuition singulièrement heureuse, Montyon connut que seul le travail en commun réchaufferait ces bonnes volontés engourdies; il fit donc lire au prône de presque toutes les paroisses et placarder, dans toutes les élections, des affiches dont voici le texte :

« On est averti que dans la ville de... des travaux sont ouverts où les personnes de tout âge et de tout sexe sont admises. Les hommes sont payés à raison de 12 sols, les femmes à raison de 10 sols, les enfans à raison de 8 ou de 6 sols. »

Les travaux devaient comporter le percement et le terrassement de routes nouvelles; on promettait de payer les ouvriers au moyen d'allocations ministérielles; quant aux piqueurs et ingénieurs, les corps de ville s'étaient engagés à en découvrir de bénévoles ou bien à les appointer.

Dans la plupart des chantiers, l'affluence devint vite si considérable que les crédits furent dépassés. Quant aux travaux eux-mêmes, ce qu'ils perdirent parfois en rapidité et, sans doute aussi, en fini et en élégance, ils le gagnèrent en pittoresque; jamais peut-être, depuis le temps des cathédrales, auxquelles chaque fidèle apportait sa pierre, on n'avait vu pareil empressement de fainéans et de vagabonds, autour d'une œuvre laborieuse. Jamais, par suite, aucun chantier public n'avait inspiré à la fois, tant d'inquiétude et tant de curiosité. A Aurillac, sitôt que le travail a cessé, c'est-à-dire à l'heure du dîner et à la fin de la journée, les ouvriers se répandent dans la ville pour mendier. A Saint-Flour, il se présente beaucoup de monde pour « les travaux de la côte, » mais les ouvriers ne font pas un travail proportionné à leur nombre, car la plupart ont de la peine à se traîner jusqu'aux chemins; il faut « les veiller, les caresser, les piquer d'amour-propre pour que le chemin s'élargisse. » Au Mont d'Or, il n'était pas inutile de protéger l'œuvre accomplie contre les dévastations de ses auteurs eux-mêmes, et voici quel tableau original le vicomte de Mirabeau traçait à ce sujet, dans une lettre à l'intendant : « Vous apprendrez bientôt, monsieur, par les cent bouches de la Renommée, les vastes travaux que votre munificence a opérés au Mont d'Or et leurs effets.

Grâce à M. l'abbé Baudeau qui s'est étrangement et utilement démené pour rassembler ce troupeau de sauvages, et qui, surtout au pavement, a failli être divinisé comme Romulus, nous avons actuellement à la sortie du village, auprès des eaux, et en allant vers le Mont d'Or, une promenade fort honnête et qui ne demande plus que d'être achevée par quelques canaux d'écoulement, et d'être plantée... » Enfin, Montyon lui-même ne dédaignait pas de mesurer le bien réalisé et, sans gloriole, comme sans fausse modestie, il exposait au contrôleur général les différentes particularités de son entreprise, ainsi que les résultats acquis :

« Pour la plupart des villes qui ont été affligées de la cherté des grains, écrit-il, l'époque de leur malheur sera celle de leur embellissement ; Riom et Clermont ont raccommodé leurs remparts, le Mont d'Or aura une promenade ; Mauriac, au milieu d'un petit amas confus de maisons, s'est formé une place et une espèce de rempart qui est tout ensemble promenade et chemin ; à Aurillac, une espèce de marais inégal et fangeux a été converti en route régulière... On ne pouvait, avec sûreté, arriver en voiture à Saint-Flour ; une route facile et d'une pente égale vient d'être ouverte à travers le roc, les ingénieurs n'avaient pas même conçu l'idée d'un travail aussi hardi. Toute la ville s'est intéressée à ce travail ; les officiers municipaux ont été transformés en piqueurs et en ingénieurs ; le maire, le plus digne homme d'Auvergne, est devenu le plus déterminé et le plus habile mineur, on a vu même des ecclésiastiques prêter la main pour faire rouler les rochers qu'avait enlevés la poudre ; une colonnade de rochers, de seize toises de haut, borde ainsi le chemin et forme un monument de l'audace des hommes et de la nature vaincue. »

On croit généralement, on a souvent imprimé, que ces résultats des travaux publics entrepris par Montyon lui valurent une très grande popularité. Cela est à la fois exact et inexact. Exact, en ce sens que, dans la classe moyenne et éclairée, on appréciait vraiment à sa valeur l'effort tenté par l'intendant pour conserver la vie de ses administrés, maintenir la paix sociale, et améliorer le sort du pays. Inexact, en ce sens que ni le peuple, ni la noblesse locale n'avaient entendu grand'chose à l'œuvre administrative de Montyon.

Ce fut le peuple qui donna, le premier, des marques de mécontentement. Dans leur crédulité, mêlée de crainte, comme elle est aujourd'hui mêlée d'illusions, paysans et ouvriers imagi-

naient communément qu'il y avait, derrière les bienfaits du Roi et les mesures prises par l'intendant, quelque piège tendu à leur ignorance ou quelque machination peu rassurante pour leur liberté. L'aumône elle-même leur parut donc suspecte, et quand, un jour, les bureaux de l'intendance s'adressèrent aux curés des paroisses pour avoir l'état des familles nécessiteuses et chargées d'enfans, auxquelles on comptait distribuer le « riz économique, » voici le singulier avertissement que reçut, entre autres, de M. Bugnet, subdélégué à Murat, M. Lambert, premier commis de Montyon : « Au nom de Dieu, monsieur, n'envoyez plus de circulaire aux curés de nos montagnes. J'ai été obligé d'y en joindre une de mon côté, pour chacun de ces échappés de la tribu de Lévi ; ils m'ont inondé de lettres : et pourquoi cela? On leur a persuadé qu'on voulait envoyer toutes les familles les plus nécessiteuses à la Cayenne ; ils l'ont dit aux laboureurs; et les plus éloignés d'eux sont encore dans cette erreur, parce qu'il ne m'a pas été possible de les détromper, étant séparé par des montagnes de neige. »

Ceux qui étaient détrompés ne tardèrent pas d'ailleurs à trouver insuffisans et dérisoires ces secours en nature, qu'il fallait venir chercher à la ville, et transporter, par de mauvais chemins, jusqu'au lieu de leur consommation. Des troubles éclatèrent; le 21 mars 1770, M. de Montluc, subdélégué à Saint-Flour, mande « qu'un convoi de blé a été attaqué sur la grand'-route : les sacs ont été éventrés; la jument aussi. » Le 24 avril suivant, M. Pagès de Vixouses écrit d'Aurillac : « Il est venu nombre de femmes, chez moi, ce matin, me demander du riz; Je leur ai répondu que je ne pouvais pas disposer du riz de cette façon, qu'il fallait y mettre une règle. Il y en a qui ont crié qu'il fallait aller trouver M. l'Intendant, d'autres que c'était l'aumône du diable; je conviens, monsieur, que les pauvres sont en souffrance, mais il faut convenir aussi qu'ils sont bien insolens. »

Enfin, quelques accaparemens s'étant produits, leur nombre et leur importance prirent dans l'imagination populaire de formidables proportions; on crut voir partout des organisateurs de famine; à Ussel, le 26 mars, un certain Natali Chaumeix fut attaqué par la foule et lapidé en place publique, parce qu'il voulait emporter, hors du pays, quarante setiers de blé régulièrement acheté; dans le même moment, un citoyen anonyme dénonçait à l'intendant d'Auvergne « ces infâmes greniers inaccessibles

aux misérables et dont l'État a le devoir de forcer les portes. » Un autre accusait les autorités du Limousin d'avoir fait acquérir du blé en Auvergne et d'affamer ainsi une province, pour en sauver une autre. Montyon, par acquit de conscience, demanda des explications à Turgot, qui les lui donna, il autorisa aussi la visite de quelques greniers suspects, tout en recommandant aux exempts d'en user avec prudence et d'éviter les vexations. Mais, à la vérité, rien ne l'agaçait comme ces plaintes sans fondement, ces délations, ces malentendus, engendrés, disait-il, par la méchanceté et l'imbécillité, et qui engendraient à leur tour la fermentation et le désordre. Rien n'influera autant sur son humeur, et rien ne contribuera davantage à faire naître en lui une certaine misanthropie. Dans son amour pour la méthode, il ne concevait pas qu'une foule misérable et ignorante pût en venir aux violences qui compromettent les justes causes, et aux crimes qui les déshonorent; et, de même qu'on le trouve souvent tatillon, autoritaire, presque dur, dans le gouvernement de ses biens personnels, de même, nous allons le retrouver, dans l'exercice de ses attributions de police et de tutelle administrative, sans flexibilité, indifférent aux nuances et dédaigneux des tempéramens.

II

La tutelle administrative était organisée, sous l'ancien régime, à peu près comme elle l'est aujourd'hui; quand une paroisse voulait engager une dépense extraordinaire, et, par suite, s'imposer extraordinairement, elle devait obtenir l'aveu de l'intendant. Autant vaut-il dire que ce dernier présidait à une grande partie de la vie communale. Dès le début de sa magistrature, Montyon marqua son intention d'exercer soigneusement une telle prérogative, et comme, un jour, on voulait lui faire viser, sans autre forme, les états des frais médicaux et pharmaceutiques dus par quelques paroisses de sa généralité, il répondit à M. Lambert, son premier commis : « Quand je serai en Auvergne, les médecins, les chirurgiens et fournisseurs n'auront qu'à remettre leurs mémoires, ils seront payés sur-le-champ. Mais je n'arrêterai pas les mémoires à Paris (1). » Cette rigueur devint tout à fait impitoyable à partir du moment où la disette

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 1366.

commença de se manifester. Montyon, aux prises avec la difficulté d'asseoir et de lever l'impôt dans un pays en proie à la famine, ne veut plus alors entendre parler d'aucune espèce de taxe communale. Les propositions de dépenses somptuaires l'indignent et l'irritent; celles qui intéressent le culte religieux lui-même ne trouvent pas toujours grâce devant sa critique. Voici, par exemple, le corps de ville de Laqueuille dont la supplique est bien touchante : elle expose qu'une des cloches de la paroisse est cassée, « qu'elle est cependant très nécessaire, tant à cause des tonnerres que pour la sonnerie des offices divins... que depuis qu'elle n'a plus sonné, les habitans ont essuyé chaque année des pertes considérables sur leurs récoltes, qu'enfin, le lieu de Laqueuille se trouvant situé au pied des montagnes, il arrive très souvent, en temps d'hiver, que plusieurs voyageurs s'écartent du chemin et qu'il est d'usage alors de sonner la cloche, pour qu'ils puissent faire plus aisément la découverte du lieu. » Ce dernier argument ne laissa pas que de toucher Montyon, il ordonna d'abord d'instruire l'affaire; mais, quand il connut le chiffre de la dépense, il se ravisa et commanda de la classer (1).

Cependant on était au printemps de 1770 : le mariage du Dauphin de France avec Marie-Antoinette d'Autriche avait été annoncé pour le 16 mai; dès qu'elle eut pénétré jusques au fond des provinces, la nouvelle y fit battre tous les cœurs et, pour si malheureux qu'ils fussent, les Auvergnats voulurent prendre leur part de la joie nationale; curés et notables organisèrent des *Te Deum*, des salves d'arquebuse, des bals populaires; à Aurillac, on annonça un feu d'artifice, à Billom, on rêva d'un cortège, où paraîtrait le corps de ville, en robes flambant neuves!... Mais, du coup, Montyon s'émut : qui donc payerait la dépense? et combien de privations ne coûterait pas aux malheureux tout ce luxe de costumes et de pyrotechnie? Aux officiers municipaux de Billom, représentant que leurs robes, rongées par les mites, ne peuvent même plus servir à habiller les clercs de ville, et qu'ils sont obligés d'emprunter celles du palais, pour assister aux processions, Monseigneur l'Intendant répondit donc que « nulle dépense n'était moins nécessaire (2). » Et pour le feu d'artifice, il n'y consentit qu'après avoir reçu de M. Pagès de Vixouses, subdélégué à Aurillac, cette nouvelle rassurante : « La dépense du feu

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 2339.
(2) *Ibid.*, C. 912.

d'artifice ne retombe point sur la ville; c'est un particulier qui en est lui seul l'auteur, il a voulu se faire honneur de son talent pour ces sortes de divertissemens et il ne pouvait avoir de plus belle occasion que le bonheur qui arrive à la famille royale. »

Nous sourions aujourd'hui de ces tout petits incidens, nous y voyons, pour ainsi dire, la menuaille de l'histoire. Montyon, lui, continuait d'y attacher beaucoup d'importance; il enrageait de ne pouvoir introduire dans les habitudes de ses administrés le souci du bien de l'État, le soin de l'épargner, et le désir de le faire prospérer. Aussi quelles ne furent pas sa colère et sa rancœur, le jour où il trouva les Auvergnats ligués contre la fortune publique, en faveur d'un contrebandier notoire, véritable bandit des grands chemins. Il en pensa perdre l'appétit et le sommeil; il en négligea le soin de sa santé, pourtant fort ébranlée; se jetant lui-même à la poursuite du malfaiteur, il faillit troquer la perruque contre le casque, la toge contre l'épée; ce fut la page héroï-comique de sa vie, et c'est pourquoi, sans doute, on nous pardonnera d'y insister.

Le brigand de Montyon portait un nom prédestiné; il s'appelait Montagne (1) et répondait dans l'intimité au délicat prénom de Taurin; âgé d'environ vingt et un ans, haut de cinq pieds quatre pouces, les épaules larges, le visage rond et plein, la lèvre supérieure élevée, les yeux bleus et clairs, il avait d'abord servi au régiment des mousquetaires noirs, qu'il déserta, puis il s'était fixé, autant qu'un brigand peut le faire, à Lezoux, près de Thiers, c'est-à-dire sur l'unique route conduisant de Clermont à Lyon. Son occupation ordinaire était de détrousser les voyageurs; mais il eut la bonne idée de s'associer à des faux sauniers, et aussitôt il vit croître son prestige en proportion de l'impopularité dont jouissait la Ferme générale. Les femmes lui surent gré de cette nouvelle hardiesse; les hommes considérèrent que l'intention de partager les bénéfices de la Ferme n'était point si criminelle; ceux qui n'entraient pas dans ce sentiment se laissèrent intimider, tant qu'enfin au mois de février 1768, et au dire de M. Boudal, subdélégué à Lezoux, « le drôle devint littéralement maître de la contrée. » Fier d'un succès aussi prompt, instruit par tout le monde des moindres recherches entreprises à son endroit, Taurin Montagne voulut

(1) Tous les détails et tous les textes relatifs à l'affaire Montagne sont tirés des Archives du Puy-de-Dôme, C. 1853.

s'amuser un brin; ses jeux consistèrent, tantôt à se promener dans Lezoux armé de fusil, pistolet et sabre, suivi de sa bande, et « criant qu'il allait mettre à la raison tous les gabelous, » tantôt à assaillir et laisser sur le carreau quelque exempt de la maréchaussée, tantôt, enfin, à venir coucher, en ami de la maison, dans l'auberge même où étaient descendus, vêtus comme des colporteurs, les gens chargés de l'arrêter.

Et les Auvergnats de rire, et les commères de jaser!... Montyon comptait parmi les rares Français qui n'admirent jamais que Polichinelle pût impunément rosser le commissaire; pendant tout le temps que durèrent les facéties de Taurin Montagne, il ne tint donc pas en place: dès le commencement, on le voit inscrire en tête d'un rapport de M. Boudal : *Il faut y mettre ordre absolument.* Puis il n'arrête plus d'envoyer aux habitans de Lezoux, par l'intermédiaire du subdélégué, des exhortations, des réprimandes, parfois des menaces. « Le peu d'empressement, dit-il, que, témoignent les habitans de Lezoux, pour purger le pays d'un brigand, donne une faible idée de leur zèle pour l'ordre et la tranquillité publics. Vous voudrez bien faire, à ce sujet, monsieur, des remontrances aux plus sages d'entre eux; aux autres vous direz que les hôtes du nommé Montagne seront mis, s'ils continuent, dans un cul-de-basse-fosse; s'ils le livrent, ils auront une gratification très honnête. » Mais ces promesses elles-mêmes demeurèrent inefficaces; les gens de Lezoux continuèrent de recéler et protéger leur brigand favori, celui-ci continua de bourrer les gabelous et de rançonner les voyageurs; au mois de juin 1769, une véritable terreur régnait sur le chemin de Lyon et la nouvelle en parvint jusqu'aux oreilles de M. de Choiseul et du contrôleur général. C'est alors que Montyon inscrivit en tête d'une missive de M. Boudal, subdélégué à Lezoux, cette terrible annotation : *Dire que je vais y aller.* En même temps, il sollicitait, de M. de Saint-Florentin, un envoi extraordinaire de troupes, et il ajoutait: « Afin de pourvoir au rétablissement de l'ordre dans ce pays, j'ai résolu de m'y transporter et je pars dans l'instant. »

Une opération de gendarmerie, conduite par un homme de robe, contre des brigands d'opéra-comique, présente évidemment quelque chose de burlesque, et qui prête au sourire. Mais voici un incident qui sauva Montyon de tout ce ridicule et lui permit de prouver, une fois de plus, son indépendance et sa fermeté.

Dès que Monseigneur l'Intendant eut fait entrée dans Lezoux, un zèle nouveau anima les fonctionnaires, et même de simples particuliers. Mille moyens d'arrêter Taurin Montagne furent soumis au choix du magistrat. L'un voulait que, dans quelque auberge, renouvelée des grottes de Circé, on endormît, avec de l'opium, le bandit, ses compagnons, ses hôtes « et généralement tous les voyageurs ; » un autre demandait plus simplement que l'on arrêtât cinq ou six des amis et recéleurs de Montagne et qu'on les mît sous les verrous, « jusqu'à ce que leur langue s'en trouvât déliée. » A la première de ces propositions Montyon répondit qu'il ne convenait pas « d'empoisonner toute une hôtellerie pour s'emparer de trois ou quatre chenapans ; » à la seconde, il opposa fort justement qu'il était toujours délicat d' « arrêter *des domiciliés*, » sur de simples soupçons; qu'il serait odieux de les maintenir en prison « extraordinairement, » qu'il fallait respecter avant tout la liberté des citoyens; et s'il fit ensuite « enlever » deux des prétendus amis de Montagne, ce fut seulement pour quelques heures, afin d'intimider les autres, et « d'allier, disait-il, ce qu'exige la sûreté publique avec ce que prescrivent les formes judiciaires. »

Cependant, nous l'avons dit, le duc de Choiseul avait été informé des événemens de Lezoux, par les rapports de l'intendant et par mille dénonciations officieuses; les fermiers généraux le pressaient d'intervenir avec énergie, et de les débarrasser une fois pour toutes d'un adversaire plutôt gênant; enfin, M. de la Ribbe-Haute, lieutenant de la maréchaussée à Riom, lui avait marqué les noms de deux ou trois personnes soupçonnées de cacher Taurin Montagne et contre lesquelles l'intendant avait refusé d'instrumenter, faute de preuves. Toujours prime-sautier, le ministre envoya l'ordre d'écrou à Montyon qui répondit, lui aussi, de prime-saut: « J'aurais été bien fâché, monsieur le duc, de faire exécuter votre ordre, convaincu qu'il n'est, ni dans la volonté du Roi, ni dans vos intentions, de compromettre légèrement la liberté des sujets de Sa Majesté, encore moins de les en priver injustement... Si l'on sévit contre des gens auxquels il n'y a rien à reprocher, tandis qu'on laisse impunis les véritables coupables, c'est le plus sûr moyen de mettre partout le trouble et le désordre. » A cette leçon d'autant plus dure qu'elle était méritée, Choiseul ou ses commis opposèrent le droit qu'ils possédaient de se renseigner directement auprès des maréchaussées, et de

prendre des décisions en conséquence. Mais l'intendant d'Auvergne poussa jusqu'au bout « le courage de la vérité, » et voici de quel style il écrivit à nouveau au premier ministre, le 30 juillet 1770 : « Je sais, monsieur le duc, et personne n'ignore que les maréchaussées doivent vous rendre compte de tout ce qui se passe ; mais il me semble qu'ordinairement ce ne sont point des officiers de maréchaussée que vous avez la bonté de consulter pour diriger les opérations d'administration d'une province et faire agir l'autorité du Roi. D'autant que le défaut de connaissances, l'étourderie, ou de petits intérêts particuliers compromettraient souvent les ordres souverains auxquels tout Français doit autant de respect que de soumission... Je crois qu'il est de mon devoir et de ma reconnaissance pour les bontés et l'amitié particulière dont vous m'avez toujours honoré, de vous parler ainsi. J'aurai d'ailleurs l'honneur de vous entretenir de cette affaire, à mon premier voyage à Paris... »

Une pareille lettre grandit également l'inférieur qui l'écrit sans faiblesse, et le supérieur qui la reçoit sans colère. Cette dernière attitude convenait si bien à Choiseul, qu'il fut le premier à féliciter Montyon, lorsque, deux semaines plus tard, les exempts de l'intendant d'Auvergne appréhendèrent Taurin Montagne, et l'emmenèrent dans la prison de Clermont. Les félicitations du contrôleur général vinrent ensuite, puis celles de M. de Saint-Florentin, ministre de la Maison du Roi, puis celles des fermiers généraux... Montyon commençait à prendre quelque orgueil, quand, un beau matin d'été, Taurin Montagne bondit à travers les ruelles du vieux Clermont et gagna le chemin de Lezoux.

De l'aveu même de l'intendant, l'alerte fut très vive : « Il vient de s'évader des prisons de cette ville, écrivit-il à M. de Saint-Florentin et au contrôleur général, neuf hommes, dont huit criminels et un prisonnier pour dettes ; du nombre des premiers est le nommé Montagne, déserteur, assassin, contrebandier fameux, que j'avais eu tant de peine à faire arrêter... Les prisonniers se sont évadés à cinq heures et demie du matin, j'en ai été averti à six ; je venais de prendre médecine, cela ne m'a pas empêché de lancer les ordres nécessaires, pour qu'on donnât aux coquins la chasse la plus rapide ; aussi ont-ils été repris le même jour. » A quoi M. de Saint-Florentin répondit par de nouvelles félicitations, et en ajoutant fort congrûment : « J'ai vu avec peine

que cet événement était arrivé un jour où vous aviez pris médecine, et où vous aviez besoin de repos. » Quant à Montagne, il ne se découragea point, pour une promenade contrariée; il attendit l'occasion; elle lui fut offerte, de la plus galante manière, par les dames de la société clermontoise.

En ce temps-là, raconte Montyon « ces bonnes âmes » avaient accoutumé de visiter les prisons; « sous le prétexte de la piété, » elles entraient dans les cachots, montraient des procédés pour les captifs et leur distribuaient des charités; « comme de grands coquins bien faits et à moitié nus semblent généralement plus intéressans que d'autres, » le nombre des visites avait augmenté, depuis l'arrestation de Montagne, et, par fortune, dans le cabas de provisions que lui portait une sensible Auvergnate, le drôle découvrit les clefs du geôlier. Il prit aussitôt celle des champs. On était au mois d'août, Montagne fut rattrapé en septembre. Il se sauva, aux premières gelées. On le ramena dès les premières neiges. Pour en finir, on dut le condamner à être rompu, en place publique, lui et ses compagnons, et l'exécution se fit à Lezoux, le 13 février 1771. Mais jusqu'au bout, ces malheureux conservèrent la faveur populaire; l'opinion condamna leurs juges et leurs bourreaux, et c'est sans doute vers cette époque que Montyon commença de ranger, parmi ses papiers, d'assez nombreuses notes, dans le goût et le ton suivant:

« O public, multitude imposante, composé respectable de tant de vils individus, juge souvent aveugle mais toujours souverain; combien de grands hommes tu as maltraités, combien de vertus tu as méconnues, que ta justice est tardive, combien de tes erreurs couvre pour toujours la nuit des temps! Sujet aux préjugés, aux passions, aux contradictions, tu prétends à l'infaillibilité, on t'encense comme un Dieu, on te flatte comme un Roi, on te maudit et on t'adore comme une maîtresse charmante et cruelle : tu règnes comme elle, et tu en as les caprices, tu recherches qui te fuit, tu fuis qui te recherche, terreur du faible, et faible toi-même, tu opprimes qui te craint, tu es femme (1). »

(1) Archives de l'Assistance publique, fragment inédit tiré d'un portefeuille sur lequel Montyon a écrit : *Pièces du procès contre le public.*

III

Après avoir résisté aux ministres et contrarié le peuple, il ne restait plus à notre intendant, pour devenir un objet complet d'animadversion et de disgrâce, qu'à mécontenter les nobles de la province. La vérité nous force de reconnaître que Montyon s'y employa.

Tout d'abord, les heurts furent rares, parce que les rencontres l'étaient aussi. A l'exemple de la plupart de ses confrères, Montyon, en effet, ne résidait pas, ou résidait peu.

Mais, à la fin de l'année 1770, il crut devoir s'installer et s'accommoder à Clermont, dans le vieil et bourgeois hôtel de l'Intendance, situé rue des Gras. Assemblant à sa table, en des réunions qui passèrent vite pour fort animées (1), toute la bonne compagnie du pays, il ne tarda pas à être convié chez elle; on le voit alors portant dans le monde auvergnat l'agrément inséparable d'un homme d'esprit, qui connaît Paris et Versailles autrement que par les gazettes, promenant fièrement quelques-unes des lettres qu'il a reçues de ses amis, grands faiseurs de bons mots, ou grands nouvellistes. Aujourd'hui la missive est de Depont, l'intendant de Moulins; elle relate les bruits de cour, apportés jusqu'aux rives de l'Allier par Mme de Brionne, Mlle de Lorraine et Mme la princesse de Ligne qui se rendent à Vichy. Demain la lettre sera de Mme d'Épinay; vrai régal, que Montyon juge trop délicat pour les oreilles clermontoises, et qu'il réserve aux raffinés de Riom, l'Athènes auvergnate. « Ah! ah! mande en effet à Galiani l'aimable femme, vous dites que je vous ai écrit une lettre charmante! Cela peut bien être. Mais j'espère que vous garderez vos réflexions pour vous et ne faites pas comme notre cher intendant d'Auvergne, qui s'en va nigaudement lire une de mes lettres au milieu d'un cercle à Riom! Ne voilà-t-il pas que j'ai une réputation à soutenir en Auvergne, à présent? Je ne pourrai lui écrire, sans penser à ce que je dis (2)! »

Ni la cordialité de son accueil, ni le plaisir que l'on trouvait dans son commerce, ne parvinrent cependant à attirer vers Montyon la noblesse proprement locale et indépendante; trop pauvres, pour figurer honnêtement à la Cour, ces hobereaux se mon-

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 1096.
(2) Mme d'Épinay à Galiani, 27 janvier 1771.

traient aussi trop fiers pour fréquenter les gens de robe; ce qu'ils attendaient de l'intendant, ce n'étaient pas de l'urbanité ou de l'esprit, c'étaient des grâces. Remises sur la capitation, la taille réelle, ou les vingtièmes, exemptions de corvées ou autres services publics, pour leurs fermiers et domestiques, protection légale ou abusive accordée à l'exercice de leurs droits féodaux, tels étaient les objets ordinaires de la conversation qu'ils daignaient entamer avec les bureaux, sous la forme de suppliques et de mémoires. Or, Montyon avait accoutumé d'opposer un refus à presque toutes les demandes de faveur. Que l'on portât un des grands noms de France, ou simplement celui d'un village auvergnat, que l'on se recommandât des parens de l'Intendant, de ses amis, ou de ses protecteurs, le résultat était le même et la forme du refus présentait seule quelque variété. Tantôt Montyon y mettait de l'enjouement, et tantôt du sérieux; un jour, il raillait avec politesse; le lendemain, il usait de ruse et négociait; d'autres fois, il n'hésitait pas à menacer ou même à sévir. En 1768, les habitans de la paroisse de Corans trouvèrent la taille lourde et se plaignirent de ce que leur suzeraine, Mme la marquise de Tana, ne payait pas celle qui grevait un de ses domaines. « Un consul qui avait voulu prendre les voies juridiques pour assurer le recouvrement de l'impôt fut maltraité par les régisseurs. » Montyon connaissait Mme de Tana, il trouva bonne l'occasion qui s'offrait de se montrer magistrat inflexible, sans cesser d'être galant homme; et, par un singulier mélange de sévérité et de gentillesse, il écrivit, le 28 octobre 1768 : « Je vous prie, madame, de donner des ordres à vos gens pour qu'ils acquittent vos impositions et pour qu'ils respectent un peu plus les fonctions et le dos des consuls... On dit que vous avez tiré un assez bon parti de vos vins, je vous en félicite. Les sentimens que je vous ai voués me font prendre part à tout ce qui peut vous intéresser. Je suis avec respect, etc. (1). »

Vers le même temps, une vieille querelle venait de se rallumer entre les habitans de Thiers et leur seigneur. Celui-ci n'était autre que Louis Crozat, fermier général, oncle des Choiseul, « le petit oncle, » comme on l'appelle dans la correspondance de Mme du Deffand avec Barthélemy et Mme de Choiseul. Ayant acquis, de ses deniers, la baronnie de Thiers et les droits jadis

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 3938.

exercés par Mlle de Montpensier, « dame de Thiers, » il prétendait gouverner ses vassaux suivant les principes en honneur dans les bureaux de la Ferme (1). Il avait donc installé à Thiers un receveur, le sieur Théodore Belin, rompu aux secrets de la fiscalité la plus ingénieuse, dur aux pauvres et aux besogneux, insolent et processif à l'égard des bourgeois. « Le sieur Belin, dit une délibération des échevins de Thiers, en date du 22 janvier 1758, exagère à plaisir tous les articles de sa recette : il a inventé deux droits nouveaux : l'un qu'il appelle *moisson du châtelain*, et qui est de cinq sols sur chaque article de cens, l'autre qui est proportionnel au prix de toutes les acquisitions... »

Cette dernière taxe constituait proprement ce que les Thiernois appelaient le droit de *leyde* ou de *levée*, et formait, à l'origine, « le prix de l'asile, protection et sauvegarde, accordés par les seigneurs de Thiers aux forains qui vendaient leurs draps, sous la halle. » En l'étendant aux blés du marché, les prédécesseurs de Crozat avaient déjà mécontenté un assez bon nombre de minotiers et de boulangers ; mais « avant le sieur Belin il n'était venu à l'idée de personne de percevoir la leyde sur les grains que le bourgeois faisait venir pour sa provision, encore moins chez le bourgeois qui vendait son blé propre, dans son grenier, sans le porter au marché. » Et c'est pourquoi, dans les premiers mois de 1768, à la suite d'un long procès au civil que Crozat venait d'ailleurs de gagner, le conflit fut porté devant l'intendant, dont les bourgeois et artisans de Thiers sollicitèrent humblement la médiation.

Montyon écrivit aussitôt au baron de Thiers; il essaya de le visiter; il n'obtint de lui que des refus, accompagnés de commentaires malveillans à l'adresse des « mutins et des entêtés. » Même insuccès auprès de Trudaine de Montigny, qui répondit, à son ordinaire, par des généralités économiques. Montyon se souvint alors d'avoir entrevu « le petit oncle, » dans l'entourage immédiat de Mme de Choiseul, entre Gatti le médecin, Gleichen, l'amant platonique, et Barthélemy, l'abbé inséparable. Il se rappela que le baron de Thiers, qui se piquait d'être collectionneur, affectionnait particulièrement le futur auteur d'*Anacharsis*, pour sa connaissance des antiquités et des choses d'art.

(1) Tous les faits et documens relatifs à l'affaire du droit de leyde, à Thiers, sont tirés des Archives du Puy-de-Dôme, C. 2759, et des Archives communales de la ville de Thiers, B. B. VII et VIII.

Tous ces souvenirs réunis valurent au savant abbé une des plus jolies lettres qu'ait écrites l'intendant d'Auvergne; en voici les principaux passages :

Paris, le 10 mars 1769.

« J'ai eu l'honneur de passer chez vous, monsieur, pour une affaire qui m'affecte et qui ne peut vous être indifférente, puisque c'est celle de l'humanité : déjà, une multitude de plaintes lui ont donné trop de célébrité dans les tribunaux de justice et dans les cabinets des ministres.

« Vous savez, monsieur, qu'il existe, dans ma généralité une ville dont M. Crozat est seigneur et porte le nom; c'est la ville de Thiers, la plus commerçante de ma généralité, l'une des plus peuplées et des plus malheureuses. Il n'en est point où les habitans aient plus d'activité pour le travail, plus d'avidité pour le gain, plus de goût, plus de talent; mais je crains qu'ils ne perdent bientôt le courage et la folie, précieuse pour l'État, de donner le jour à des malheureux. Un droit fort dur, quoique assez commun, et plus dur à Thiers qu'ailleurs par *l'exorbitance* du taux auquel il est porté, une *leyde* s'y perçoit, au profit du seigneur, qui consiste dans le vingt-quatrième des grains qui se vendent à la ville et même de ceux qui passent de l'Auvergne dans le Forez et le Lyonnais, lorsqu'ils séjournent dans Thiers, et il est moralement impossible, par la situation de la ville, qu'ils n'y séjournent pas. Je sais que ce droit a une origine ancienne, qu'il est possible qu'autrefois les habitans de Thiers aient été persuadés de donner à leurs seigneurs qui avaient des troupes, et les armes à la main, une partie des grains qui entrent dans leurs villes, à condition qu'ils empêcheraient les ennemis de les piller... Je connais aussi assez le monde et les lois, pour être convaincu qu'une vieille usurpation est un titre; mais ce droit perçu autrefois avec modération est devenu *exorbitant*, on l'a étendu, il faut maintenant que les habitans de Thiers payent la leyde dans tous les cas; la chose vient d'être ainsi jugée, par des sentences, des arrêts du Parlement, et autres parchemins fort respectables, qui n'empêchent pas que les habitans de Thiers aient faim; ils ont voulu se pourvoir en interprétation ou cassation de l'arrêt; mais il leur en a déjà assez coûté pour être convaincus juridiquement que leur estomac doit contenir un vingt-quatrième de moins que les autres. Si M. de Thiers avait vu comme moi,

sous un mauvais toit, des enfans maigres et demi-nus se disputer quelques morceaux de pain noir, il n'aurait pas le courage de vouloir prendre sa part d'un repas aussi mauvais que mesquin.

« Il n'est pas possible que les choses subsistent dans l'état actuel, malgré tous les arrêts : il faut que les habitans de Thiers fassent supprimer le droit, ou que le droit détruise la ville... Je sais bien que je les désole, pour ma part, au nom du Roi, par les impôts que je les oblige de payer ; mais si M. de Thiers se joint à moi, avec sa leyde perçue en toute rigueur, nous ferons un désert de la ville de Thiers ; il faudra malgré moi que je poursuive les habitans dans le lieu où ils se réfugieront et ils seront perdus pour M. de Thiers... Dans cette position, je sais quel parti je dois prendre et je ne veux pas vous cacher que, si les choses ne changent pas, je trouverai le moyen de hâter la dépopulation de Thiers, soit en portant à Ambert tous les avantages que je puis accorder au commerce, soit en hâtant la communication tracée de Lyon à Clermont par Ambert. Ainsi malgré tous arrêts obtenus, je saperai la leyde par ses deux fondemens, la consommation des artisans et le commerce des grains. Ce n'est pas certainement que j'aie envie de nuire à M. de Thiers, encore moins de l'offenser, mais je ferai avec courage ce que je crois de mon devoir... M. de Thiers est votre ami : plaidez la cause de ses vassaux ; je le connais de réputation, il en sera touché ; ceci ne regarde point les gens d'affaires ; il ne faut point être jurisconsulte pour connaître les droits d'un pauvre à la pitié.

« M. de Thiers vous dira peut-être que ces habitans sont des esprits mutins, querelleurs, inquiets, qui lui ont fait mille chicanes pendant le cours du procès ; il vous dira la vérité, mais enfin ce sont des hommes, je ne les trouve pas faciles à gouverner, mais je cherche à les soutenir, parce qu'ils sont malheureux et travailleurs, les deux meilleurs titres qu'un homme puisse avoir.

« Je ne vous demande point de pardons, monsieur, de la longueur de ma lettre je connais votre manière de penser et d'après le sujet que je traite, je ne crois point vous avoir importuné. Je vous offre une bonne action à faire, et je m'attends à vos remerciemens. »

L'excellent Barthélemy ne gagna point sa cause ; de Chanteloup, le 18 juin 1769, Crozat fit savoir à Montyon que toute insis-

tance nouvelle était inutile... L'histoire ne dit pas si l'intendant mit alors à exécution ses projets et ses menaces ; mais tout ce que nous venons de rapporter montre assez combien ses rapports avec la noblesse devenaient difficiles, et quels risques courait par là sa fortune administrative. A la bande des mécontens, il ne manqua bientôt qu'un chef et une occasion. L'occasion, ce fut la crise parlementaire et ministérielle de 1770-1771, le chef, ce fut M. de Chazerat, premier président de la Cour des Aides, à Clermont-Ferrand.

Charles-Antoine-Claude de Chazerat (1), vicomte d'Aubusson et Montel, baron de Ligones, Seychelles, Mirabelle, Saint-Agoulin et autres lieux, appartenait à une famille bourbonnaise dont la noblesse remonte au XIIe siècle, mais qui ne craignit jamais de déroger en se mêlant d'administration, de judicature, ou même d'arts manuels. Le grand-père, ingénieur distingué, collabora aux travaux de Vauban ; le père avait présidé la Cour des Aides de Clermont; le fils venait d'hériter de cette présidence, lorsqu'en 1767, à la mort de M. de Balainvilliers, intendant, il forma le projet de réunir sur sa tête la qualité de premier administrateur du pays et celle de premier magistrat (2) : heureux s'il pouvait de la sorte éviter, à la noblesse locale, la venue d'un nouveau maître des requêtes, c'est-à-dire de quelque robin, ennemi des privilèges et redresseur des torts. Aussi bien, le cumul des fonctions judiciaires et administratives existait-il déjà dans deux ou trois provinces (3) où la paix sociale et l'harmonie entre les ordres paraissaient admirables. Lors de cette première tentative, M. de Chazerat ne réussit point; « ses démarches servirent seulement à découvrir ses vues. » Mais il n'en continua pas moins de mener la vie d'un magistrat vraiment né, fort riche et ambitieux à l'excès. Partageant le temps entre sa terre de Ligones, près de Lezoux, et son hôtel de Clermont-Ferrand (4), il tenait un grand état de maison, et son hospitalité, accueillante aux hommes, galante envers les femmes, rivalisait de succès et d'éclat avec celle de l'Intendance. A la ville et au palais, tous ses

(1) Sur les Chazerat voyez *Revue d'Auvergne*, 1891, p. 161 et Archives du Puy-de-Dôme. On peut voir d'assez intéressans portraits des Chazerat au musée de Riom.

(2) Lettre de M. Decazauvielh, subdélégué de Billom, à Montyon, le 23 mars 1771. Archives de l'Assistance publique.

(3) Tel était, par exemple, le cas de la Provence.

(4) Cet hôtel est aujourd'hui le Palais de l'évêché.

comportemens étaient ceux d'un futur chef, et laissaient dans les esprits « la plus profonde persuasion que ses désirs, après s'être une fois élevés vers un objet aussi flatteur et aussi fort à sa bienséance que l'était la double magistrature, avaient pu, il est vrai, s'assoupir, mais seraient prompts à se réveiller dès la première occasion et deviendraient plus vifs en s'irritant par les obstacles mêmes (1). »

Dans les commencemens, les obstacles parurent considérables, d'autant que les vertus et les qualités de Montyon semblaient elles-mêmes nombreuses et actives ; qu'on le savait fort bien en cour, et principalement auprès du duc de Choiseul ; qu'enfin sa popularité menaçait de devenir très grande. Mais nous avons vu comment, à force de demeurer ferme en ses desseins et inhabile dans l'art de composer, l'intendant perdit peu à peu cette popularité ; pour ses protecteurs, il les perdait de même, un à un, à mesure que baissait davantage le crédit de Choiseul et que montait celui de Maupeou. Tout son passé, et tous les événemens présens contribuaient d'ailleurs à le ranger dans le parti hostile au chancelier : par tradition de famille, et de carrière, il penchait du côté des parlementaires ; par reconnaissance, il devait à Choiseul, sinon de le suivre dans une disgrâce désormais certaine, du moins de faire grise mine à ceux qui se glorifiaient déjà d'en être les artisans. Par relations de parenté ou d'amitié, il avait appris de Maynon Dinvau, de Trudaine, ou de Mme d'Épinay, à connaître et détester « le petit homme noir, au front bas, aux yeux perçans et durs, au nez *carrément* pointu, à la bouche désagréable, au teint de bigarrade (2), » dont on disait couramment que ses manières étaient celles d'un Pantalon, et son esprit celui d'un procureur (3).

En Auvergne, personne n'ignorait ces détails, car les ennemis de l'intendant entretenaient des liaisons avec la Cour. Aussi, dès la promulgation, en décembre 1770, du fameux édit qui bornait le rôle du Parlement de Paris et qui annonçait la réforme générale et prochaine de l'organisation judiciaire, une des premières visites de félicitations et de déférence que reçut le chancelier fut celle de M. de Chazerat, venant mettre aux pieds du nouveau Lycurgue son nom, son influence, son zèle et ses talens.

(1) Lettre de M. Decazauvielh, citée plus haut.
(2) *Journal de Barbier.*
(3) Sénac de Meilhan, *Portraits.*

Le 24 décembre, Choiseul est exilé; moins d'un mois après, le 20 janvier 1771, Maupeou lance un *ultimatum* au Parlement, qui refusait d'enregistrer l'édit de décembre 1770; le 21, il exile les magistrats récalcitrans et confisque leurs offices.

Le 23, il décide la création de six conseils supérieurs, capables de remplacer le Parlement de Paris, dans tout son ancien ressort, de rapprocher ainsi la justice et les justiciables, et de former une magistrature salariée, besogneuse, et docile, là où il existait auparavant des juges riches, propriétaires de leurs offices, indépendans, presque frondeurs. L'un de ces conseils devait être formé en Auvergne, et s'assembler à Clermont; M. de Chazerat reçut la mission d'en recruter les membres, principalement parmi les conseillers de la Cour des Aides, dont il était le chef (1). Par prières, par promesses et caresses, il parvint un jour à les décider tous, les uns après les autres. Mais, le lendemain, ils se concertèrent et retirèrent leurs promesses. M. de Chazerat se livra aux plus vives menaces, et parla notamment de la suppression possible de la Cour des Aides, qui serait transportée à Moulins. Cette idée consterna les citoyens de Clermont. « Tout ce qu'il y avait de gens faibles et ambitieux, tant à la Cour des Aides qu'au présidial, s'empressa d'écrire à M. de Chazerat, pour lui demander une place, et bientôt, il ne resta plus qu'à installer la nouvelle compagnie et à la faire reconnaître par les tribunaux inférieurs (2). » C'est alors que la partie s'engagea ouvertement, entre Maupeou et Chazerat d'une part, Montyon de l'autre.

Dès le mois de juillet 1770, l'intendant d'Auvergne, avait prétexté de son impopularité naissante et de ses services, pour demander son changement de province : la supplique qu'il avait rédigée à ce sujet lui était revenue, revêtue de l'approbation royale.

Mais quand il eut aperçu nettement le but où tendaient les efforts de ses ennemis et du chancelier, Montyon résolut de ne pas déserter ce qu'il considérait désormais comme un poste d'honneur; en plein hiver, au mépris des « accidens de poitrine » qui l'affectaient cruellement, il partit pour sa généralité; ce zèle inaccoutumé le mit plus que jamais sur le ton d'un

(1) Sur tous ces points voyez Flammermont, *le Chancelier Maupeou et les Parlemens.*

(2) Flammermont, *op. cit.*

homme avec lequel on devait compter, et peu de jours après, le 30 décembre 1770, Terray lui écrivit qu'il « était bien le maître de venir à Paris. »

Montyon répondit seulement le 8 février, et par quelques phrases dilatoires; le 16 du même mois, Terray lui manda de nouveau : « Quoique je ne doive pas douter de votre empressement à venir chercher les secours que votre santé exige, je vous exhorte encore à ne pas différer de vous rendre ici, le service du Roi y étant intéressé (1). »

A ce deuxième appel, l'intendant fut bien obligé de se rendre; étant venu à Versailles, il connut ce qu'on attendait de lui : revêtir le titre et les fonctions de commissaire du Roi, installer solennellement le Conseil supérieur de Clermont, faire enregistrer par les présidiaux et les bailliages l'édit qui instituait la nouvelle juridiction d'appel, briser les résistances, en usant au besoin de la force, et en mettant les gendarmes aux trousses des juges récalcitrans.

On devine avec quel visage indigné Montyon accueillit ces instructions et de quel style il refusa de les suivre. Défense immédiate lui fut faite de retourner en Auvergne.

Du coup, le pauvre Montyon s'alite, en proie à la fièvre : comme pour l'achever et lui ôter tout espoir de justice, amis ou ennemis lui mandent les plus fâcheuses nouvelles. Tantôt c'est la composition dérisoire du Conseil supérieur de l'Auvergne, qui renferme notamment un mousquetaire, trois gentilshommes auvergnats, un chanoine de la cathédrale et un bailli de Billom ! Tout ce monde est « sans études, ni examens, ni grades ; » il a fallu l'envoyer prendre ses degrés à Bourges, en vertu de lettres de cachet (2). Tantôt, c'est le tableau des défaillances observées dans le parti de la légalité : « La bataille n'est pas encore finie, on ne sait à qui restera le champ... Le présidial d'Aurillac a enregistré; Saint-Flour et Salers ont fait la même chose, que fera Riom ? On en est fort inquiet : on prétend que M. de Chazerat a des ordres pour se servir de la maréchaussée et sévir contre les refusans... On sauve les apparences; on juge, on plaide, les juges, les avocats et les procureurs sont exacts au palais. Mais tout cela est long et peut-être ne le sera pas assez (3). » Le

(1) Archives de l'Assistance publique.
(2) *Ibid.*
(3) Flammermont, *op. cit.*

21 mars, la résistance du présidial de Riom fut brisée, aussitôt que formée, et, le 25, Montyon reçut au lit, « dans un redoublement de fièvre durant lequel on parlait de l'administrer (1), » cette missive de Terray :

« Les circonstances actuelles ayant exigé que M. de Chazerat fût intendant d'Auvergne, en même temps qu'il est premier président du Conseil supérieur, le Roy a pensé qu'en le nommant à cette intendance et en vous réservant votre remplacement, vous voudrez bien vous prêter à un arrangement qui devient nécessaire pour le bien de son service. J'aurai l'honneur de vous en dire davantage, lorsque j'aurai celui de vous voir (2). »

Ce fut tout : inaugurée dans la joie que procure le zèle naissant, continuée parfois au milieu des acclamations et des bénédictions populaires, la première intendance de Montyon se termina au fond d'une chambre de malade, près d'une lettre de disgrâce, écrite par un ministre sans foi. Le même jour, et comme si rien n'eût dû manquer à l'ironie d'un pareil dénoûment, la presse était grande à Clermont dans l'hôtel de Chazerat, devenu celui de l'Intendance : le nouveau maître de l'Auvergne donnait une fête; et sans doute, aux hommes qui le flagornaient, aux femmes qui lui souriaient, M. de Chazerat voulut bien lire les pompeuses adresses qu'il venait de recevoir des habitans de la province. L'une d'elles commençait ainsi : « Nos vœux sont enfin comblés ! il y a longtemps que nous désirions *un homme* dans la place à laquelle vous venez d'être nommé (3). »

LOUIS GUIMBAUD.

(1) Montyon, *Lettre au roi Louis XVI.*

(2) Archives de l'Assistance publique.

(3) Il est vrai d'ajouter que tout cela n'empêcha pas M. de Chazerat de finir assez ridiculement. On lit, en effet dans la *Correspondance secrète*, le 20 novembre 1789 : « Tous les intendans de province sont dans l'inaction. Ils attendent leur sort. Si on se loue de la prudence de leur conduite publique, quelques particuliers sont en droit de se plaindre de leur galanterie. M. de Chazerat, intendant de Clermont, jeune homme de soixante-sept ans, a disparu au moment qu'on s'y attendait le moins, avec une dame d'Alagnac et, dit-on, un million en or, laissant sa femme peut-être un peu moins affligée qu'étonnée de cette aventure. »

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS DU CENTENAIRE DE LA MORT DE JOSEPH HAYDN

C'est le 31 mai 1809 qu'est mort, dans sa petite maison du faubourg viennois de Gumpendorf, le compositeur Joseph Haydn; et il va sans dire que toute l'Allemagne, suivant son habitude, est en train de fêter solennellement ce funèbre centenaire, qui pourtant aurait paru fait plutôt pour attrister les amis et admirateurs du vénérable père de notre musique instrumentale. Mais, en vérité, toute occasion doit nous être bienvenue qui a chance de ramener un peu l'attention du public sur la personne et l'œuvre de l'un des plus glorieux, à la fois, et des plus méconnus entre les musiciens ; de ce grand Joseph Haydn que les maîtresses de piano elles-mêmes, aujourd'hui, s'accordent à dédaigner comme un « amuseur, » simplement parce qu'il a tâché et réussi à n'être jamais ennuyeux. Quelques années avant sa mort, le 22 septembre 1802, il écrivait à un amateur allemand, qui venait de faire exécuter chez lui son oratorio de la *Création :*

Bien souvent, au cours de ma vie passée, lorsque j'avais à lutter contre des obstacles de toute sorte qui me gênaient dans mon travail, lorsque je sentais faiblir les forces de mon corps et de mon esprit, et qu'il me devenait plus difficile qu'à l'ordinaire de persévérer dans la voie où je m'étais engagé, voilà qu'une pensée murmurait doucement à mon cœur : « Il y a, ici-bas, si peu d'hommes vraiment heureux et contens! De toutes parts, sévissent le souci et la peine! Qui sait si ton travail ne sera pas une source où un homme chargé sous le poids de l'occupation ou de la souffrance pourra puiser ne serait-ce qu'un instant de repos et de réconfort? » Et toujours cette pensée a été pour moi un mobile très puissant, qui m'a

conduit à prolonger mon effort ; et c'est à cause de cela que, aujourd'hui encore, je regarde avec plaisir les fatigues que j'ai dépensées au service de mon art, pendant une si longue série d'années!

Paroles infiniment touchantes, dans leur naïveté, et qui suffiraient à nous révéler toute l'âme adorable de cet « amuseur! » Mais, en outre, de quelle portée prophétique les années se sont chargées de les revêtir! Oui, en effet, tout au long de ce siècle écoulé depuis la mort de Haydn, aucun art n'a offert aux hommes, autant que celui-là, une « source » précieuse « de repos et de réconfort. » De génération en génération, des milliers de cœurs « fléchissant sous le poids de l'occupation ou de la souffrance » sont venus demander un instant de joyeux oubli à cette pure, fraîche, et charmante musique, sans pareille pour chasser aussitôt « le souci et la peine. » Dans ces heures de lassitude accablée où les plus hauts chefs-d'œuvre d'un Beethoven leur apparaissaient trop hauts, où la plainte tragique d'un Schumann les effrayait, et où il n'y avait pas jusqu'au chant de Mozart qui n'éveillât cruellement en eux comme le rêve d'un paradis à jamais perdu, d'instinct ils ont recouru aux sonates, aux quatuors, aux symphonies de Haydn, avec l'assurance d'y trouver le seul remède qui pût apaiser leur mal. Toutes choses y étaient d'une beauté si prochaine, sous un rayonnement de lumière qui avivait et faisait ressortir les moindres détails! Et quelle simple et franche loyauté dans les émotions, et quel mélange délicieux de science et d'esprit dans la façon de les exprimer! Jamais, certes, aucune autre œuvre n'a exercé une action aussi bienfaisante, ou, pour mieux dire, n'a joué, dans la vie musicale de nos pères, un rôle plus intime et plus familier. La noble voix qui « murmurait » à l'oreille du vieillard ne l'avait pas trompé : et puisque notre génération « wagnérienne » s'est, malheureusement, déshabituée de puiser à cette « source » intarissable, — où personne, d'ailleurs, n'a bu plus volontiers que Richard Wagner, — il est bon que parfois un prétexte quelconque nous rappelle du moins son existence, en attendant que nos fils se décident, peut-être, à y chercher de nouveau ce qui a jadis, d'âge en âge, consolé et ravi leurs arrière-parens.

Sans compter que le centième anniversaire de la mort de Haydn, indépendamment des fêtes et congrès dont il a été l'occasion, nous a valu une publication artistique d'un intérêt extrême, promise et vainement attendue depuis plus d'un siècle. Par une malechance singulière, il se trouvait que personne, jusqu'à présent, n'avait élevé à la mémoire du vieux maître ni l'un ni l'autre des deux monumens qui lui étaient dus : une histoire documentaire de sa vie et l'édition de ses œuvres

complètes. Moins heureux en toute manière que les biographes attitrés de Mozart et de Sébastien Bach, l'honnête et médiocre compilateur qui avait entrepris d'écrire la vie de Joseph Haydn, le négociant C.-F. Pohl, est mort, il y a vingt ans, avant d'avoir pu dépasser la première moitié de sa tâche; et il ne semble pas que nous puissions espérer d'obtenir bientôt le complément nécessaire de ses deux volumes, non plus que le travail de revision, littéraire et musicale, dont ces deux volumes eux-mêmes auraient grandement besoin pour pouvoir prendre place à côté des ouvrages classiques de Jahn, de Spitta, et de Chrysander. Mais, à défaut d'une biographie plus digne de l'auteur des *Saisons*, voici que la maison Breitkopf a résolu de nous révéler tout l'ensemble de son œuvre, dont la plus grosse part était restée inédite! Déjà trois grands volumes ont paru d'une admirable édition « critique, » analogue à celles qui nous ont fait connaître, précédemment, l'œuvre complète de Mozart, de Schubert, et de Beethoven: trois volumes où le plus savant des musicographes autrichiens, le professeur Eusèbe Mandyczewski, nous présente, classées selon l'ordre de leurs dates et soigneusement reproduites d'après les manuscrits originaux, les 40 premières symphonies du jeune maître de chapelle du prince Esterhazy (1). Bientôt d'autres volumes s'ajouteront à ceux-là, consacrés à l'exhumation des symphonies suivantes, en même temps que des collaborateurs de M. Mandyczewski nous restitueront, dans le même ordre chronologique, les séries parallèles, — peut-être plus ignorées encore, — des *divertimenti*, des *duos* et *trios*, des *concertos*, et de tout le reste d'une œuvre musicale énorme, à coup sûr, mais sûrement aussi la plus variée, la plus aimable, et la moins fatigante qui soit au monde, avec la verve et l'ingéniosité merveilleuses de son invention. Ainsi nous allons pouvoir, désormais, explorer dans toute son étendue ce génie de Haydn dont il ne nous a été donné d'acquérir, jusqu'ici, qu'une connaissance relativement très bornée et très insuffisante, réduite, en somme, à une seule des nombreuses « périodes » de sa longue carrière; et à peine moins important sera le service que nous rendra, pareillement, cette nouvelle « édition critique » en nous mettant à même d'étudier enfin, année par année, le vivant travail de transformation qui n'a point cessé de s'accomplir dans les idées et le style du maître, depuis ses premiers essais de musique instrumentale jusqu'à ses célèbres symphonies, oratorios, et quatuors de sexagénaire.

Cette étude, il est vrai, ne nous deviendra pleinement possible

(1) *Joseph Haydn's Werke, Serie I, Symphonien*, vol. I, II et III; Leipzig, 1908-1909.

qu'après la publication complète de l'œuvre de Haydn : mais un excellent catalogue chronologique de toutes les symphonies, répété par M. Mandyczewski au début de chacun des volumes, suffit à éclairer pour nous, dès maintenant, les lignes principales de ce qu'on pourrait appeler la « courbe » suivie par le génie du maître pendant un demi-siècle, tout au moins dans le vaste et glorieux domaine de la symphonie. En comparant aux œuvres déjà recueillies dans les trois volumes parus les partitions des symphonies ultérieures, — quelques-unes publiées dans d'autres recueils, et presque toutes conservées, en copies manuscrites, à la Bibliothèque du Conservatoire, — nous voyons se dérouler devant nous l'existence entière de l'auteur, son existence d'artiste uniquement occupé des progrès de son œuvre. Nous assistons, tour à tour, aux effets exercés sur lui par l'âge, et par les changemens du goût de son temps, et par l'exemple d'autres musiciens, et par sa raison aussi bien que par son cœur, voire par les circonstances de sa vie privée. Il y a là un spectacle d'une évidence et d'un attrait incomparables. De proche en proche, une âme parfaitement enfantine, — bien plus enfantine, au total, que celle de Mozart, — se montre à nous, directement reflétée dans une production à peu près incessante : une âme pénétrée de l'ancienne tradition qui prête à la musique le devoir et le droit de traduire jusqu'aux nuances les plus fugitives des sentimens intimes, et, avec cela, n'ayant à nous traduire que les sentimens toujours les plus simples et les plus sincères, les plus faciles à exprimer pour un musicien. Aucun roman psychologique ni aucune « confession » ne nous laisse pénétrer plus à découvert dans la familiarité d'une nature d'artiste que cette belle série des 104 symphonies de Joseph Haydn, quand nous les suivons dans leur ordre historique. Et comme le petit nombre de livres et articles nés à l'occasion du centenaire de 1909 ne nous apporte rien qui vaille d'être signalé (1), et comme je ne puis résister cependant au désir de prendre mon humble part, moi aussi, de la commémoration d'un maître qui m'a bien souvent procuré, depuis l'enfance, d'inoubliables « instans de repos et de réconfort, » c'est à ce catalogue des symphonies de Haydn que je vais demander de nous raconter, à sa façon, deux épisodes encore inédits de la carrière artistique qui s'est doucement terminée dans une petite maison d'un faubourg de Vienne, durant la nuit du 30 au 31 mai d'il y a cent ans.

(1) A moins que l'on ne veuille rattacher à ce centenaire la publication d'une excellente petite biographie française de *Joseph Haydn* par Mlle M. Brenet Alcan, 1908.

L'impression la plus caractéristique qui ressort de la lecture des quarante premières symphonies de Haydn, composées entre 1759 et 1770, est une impression très marquée de force et d'énergie viriles, aussi différentes que possible de notre conception habituelle de l'œuvre du maître. Sous de nombreuses modifications de style et de procédés, l'inspiration de ces quarante symphonies demeure sensiblement la même : un effort continu pour exprimer, par des moyens de plus en plus « modernes, » des émotions à la fois très simples et très vigoureuses, telles qu'on peut les attendre d'un robuste paysan allemand, étranger aux subtilités du nouveau goût mondain. L'imitation même des récens compositeurs italiens, et, en particulier, du Milanais Sammartini, qui se trahit à nous de la manière la plus indéniable aux environs de 1764, ne suffit pas à détourner le jeune homme de la poursuite du même idéal de beauté un peu rude, mais pleine de franchise et d'ardeur juvénile. Joseph Haydn a beau multiplier et séparer ses « sujets » mélodiques, il a beau enrichir sans cesse son orchestration, soit en affranchissant l'alto de sa soumission à la basse, ou bien en assignant un rôle plus actif et plus libre aux instrumens à vent : la signification intérieure de toutes ses premières symphonies ne change pas, au fur et à mesure de ces progrès de sa langue musicale. D'année en année, le maître de chapelle d'Eisenstadt, puis d'Esterhaz, continue à exprimer des sentimens d'une teinte assez uniforme, et d'ailleurs si absolument dépourvus de l'élégance, plus ou moins maniérée, de ses œuvres suivantes, que nous aurions peine à reconnaître, par exemple, l'auteur de *l'Ours* ou de *la Surprise* dans ce savant et sérieux symphoniste qui nous apparaît tâchant à enrichir la musique d'orchestre des méthodes raffinées d'élaboration thématique que lui a enseignées son seul maître véritable, l'austère Philippe-Emmanuel Bach. Parfois, l'une des symphonies est dans un ton mineur ; et on peut être certain que Joseph Haydn ne manque pas d'adapter à ce ton une inspiration sentimentale plus sombre et d'une gravité plus mélancolique, surtout lorsqu'il destine son œuvre à être exécutée dans la chapelle du château princier, pendant la semaine sainte ou à l'occasion d'un anniversaire : mais, jusque dans ces ouvrages en mineur, nous continuons à sentir qu'aucune passion très profonde ne consume le cœur de l'habile musicien, tout entier à son rêve de renforcement et de « modernisation » du langage orchestral.

Or, voici que, tout à coup, la liste des symphonies de l'année 1772 nous indique un bouleversement complet dans cette création jusqu'alors si tranquille, si unie sous la diversité de sa forme extérieure,

et s'avançant d'un pas si assuré dans sa large voie! Déjà, durant l'année 1771, nous voyons surgir une *sonate* de clavecin en *ut mineur* (1), qui nous arrive seule, — au lieu de se rattacher à une série, suivant l'usage alors à peu près absolu, — et dont l'accent désolé, maintenu obstinément jusque dans le solennel *andante con moto* en *la bémol majeur*, n'a plus rien de commun avec la tristesse vague, et comme abstraite, des quelques morceaux mineurs des œuvres précédentes. Et puis, au sortir de cette sonate qui semblait bien nous offrir déjà les premiers échos d'une douleur personnelle, nous découvrons côte à côte, dans le catalogue des symphonies de la fin de 1771 et de toute l'année 1772, trois (ou peut-être quatre) grandes œuvres en des tons mineurs, accompagnées encore de deux autres (en *si* et en *sol majeurs*) dont la puissance expressive et la bizarrerie ne sont guère moins éloignées de tout ce que nous présente le même catalogue avant comme après cette année 1772 (2)!

Il faut lire, dans leur partition ou dans une réduction au piano, ces symphonies mineures du jeune Joseph Haydn pour se rendre compte de la prodigieuse intensité de souffrance qu'elles chantent, ou plutôt sanglotent et gémissent, devant nous. L'une, en *mi mineur*, est connue sous le nom de *Symphonie Funèbre*, sans doute parce que l'auteur, quarante ans plus tard, a demandé que l'on en jouât un morceau à son enterrement. Dès les premières notes, un cri angoissé jaillit, un cri de détresse haletante et fiévreuse, qui se poursuit jusqu'à la fin du premier morceau, tantôt clamé à l'unisson, tantôt réparti aux divers instrumens en un simple et brutal contrepoint qui en accroît l'effet; et c'est la même détresse affolée, mais plus fiévreuse encore, et avec une sorte de sauvagerie dans la hâte frémissante de son mouvement, qui soudain nous ressaisit au début du *finale*, après le murmure plus résigné de l'*andante* majeur et l'étrange dialogue en *canon* tenant lieu du menuet. Évidemment accablé sous le poids d'une émotion très violente, le musicien ne trouve plus le loisir de diviser ni de varier ses « sujets, » non plus que d'élaborer leurs élémens, ou de combiner d'ingénieux artifices d'instrumentation. Au point de vue du « métier, » cette symphonie et la plupart des suivantes n'ont point la richesse technique de maintes œuvres qui

(1) C'est le n° 14 de l'édition Litolff.

(2) On pourra trouver des réductions de ces symphonies pour le piano à quatre mains dans l'édition Litolff (symphonie en *mi mineur*, n° 36; symphonie des *Adieux*, n° 28; symphonie en *sol*, n° 40), et dans l'édition Rieter-Biedermann (symphonie en *fa mineur*, n° 1, et symphonie en *si*, n° 3). Il se pourrait, en outre, que la symphonie en *ut mineur* (Litolff, n° 31,) fît également partie de la même série: aussi bien Mozart doit-il l'avoir connue déjà au début de 1773.

les ont précédées (1) : mais, en fait, l'inspiration dont elles dérivent justifie et compense amplement cette infériorité. Ce n'est plus maintenant, comme naguère, un artiste consciencieux et habile qui se montre à nous, mais un être de chair et de sang pareil à nous tous, un homme s'efforçant à épancher de son mieux, dans l'unique langage dont il dispose, la « funèbre » désolation qui l'emplit tout entier.

Une autre des symphonies, en *fa mineur*, porte le nom de *la Passione*, — au sens tout profane de ce mot italien. Celle-là est, d'un bout à l'autre, dans le même ton mineur (sauf quelques mesures du second menuet), et ne traduit d'un bout à l'autre qu'un même sentiment, plus contenu et plus recueilli que celui de la *Symphonie Funèbre*, avec une ombre, non moins poignante, de profonde tristesse à jamais sans espoir. L'œuvre commence par un long *adagio* d'un rythme grave et lourd qui, tout à l'heure, va s'animer dans le second morceau, *allegro assai*, revêtant une allure de plus en plus heurtée, pour aboutir enfin à une suite précipitée de sanglots dont Beethoven, un jour, se souviendra dans le plus « romantique » de ses quatuors. Puis, de nouveau, la fièvre se calme dans le menuet, mais sans que la consolation reparaisse au cœur ulcéré du musicien; et il n'y a pas jusqu'au final, malheureusement trop rapide, qui ne s'achève sur la même expression de sombre désespoir.

A l'année 1772 appartient également une autre symphonie, — en *fa dièse mineur*, — que tous les biographes et critiques ont l'habitude de citer, mais pour nous l'offrir comme un exemple de la naïve et puérile jovialité du souriant « Papa Haydn. » C'est, en effet, dans le finale de cette symphonie des *Adieux* que tous les instrumentistes, tour à tour, cessent de jouer et s'en vont, jusqu'à ce qu'enfin les deux violons restent seuls en scène. Tout le monde s'accorde à affirmer que Haydn a eu une intention comique, en terminant ainsi ce morceau ; mais personne ne sait au juste ce que l'intention a pu être, et chacune des histoires inventées à son sujet en trouve une ou deux autres, aussitôt, pour la démentir. Toujours est-il que, grâce à ces légendes, la symphonie des *Adieux* a un peu plus tardé que les autres à disparaître de l'horizon musical. On l'a jouée encore à Leipzig, durant l'hiver de 1837 ; et le jeune Schumann, qui assistait à cette exécution, nous apprend que, « cette fois comme toujours, les musiciens ont éteint leurs chandelles, l'un après l'autre, et se sont levés de leurs sièges. »

(1) Le contrepoint même, qui y tient une place considérable, est manifestement simplifié et condensé à dessein, pour devenir désormais un élément d'expression dramatique.

Mais, ajoute-t-il, « personne n'a ri : car le fait est que la musique n'avait rien de risible. » Non, certes, il n'y a « rien de risible » dans les divers morceaux de cette puissante et superbe symphonie, l'une des plus imprégnées de douleur qu'on ait écrites jamais! Quelle qu'ait pu être l'intention de Joseph Haydn en composant un morceau qui n'est, du reste, qu'une manière d'appendice au véritable finale de la symphonie des *Adieux;* — qu'il ait désiré obtenir du prince Esterhazy le maintien des musiciens de son orchestre ou simplement la permission, pour ceux-ci, d'aller rejoindre leurs femmes, — cette intention a peut-être de quoi nous amuser par sa naïveté, mais assurément sans que l'auteur y ait joint le moindre élément de plaisanterie.

Les quatre morceaux principaux des *Adieux*, — si nous mettons à part le petit *adagio* ajouté au finale, — forment un ensemble pathétique non moins homogène, et d'une intensité d'émotion non moins saisissante que la sonate ou les symphonies que je viens de citer. La seule différence est que, ici, pour apitoyer son auditeur princier, Joseph Haydn a imaginé quelque chose comme un « drame symphonique, » dans le genre des *ouvertures* de *Coriolan* ou de *Léonore*. Au lieu de n'exposer qu'un sentiment unique, directement issu de son propre cœur, il a, pour ainsi dire, constamment mélangé ou opposé deux modes d'expression, dont l'un signifie une crainte et une inquiétude frémissantes, se traduisant en rythmes syncopés sous des modulations chromatiques ou de vives réponses de contrepoint, tandis que l'autre a plus précisément la portée et l'allure mélodique d'une plainte, s'élevant de l'orchestre vers le prince Esterhazy pour le conjurer de prendre en compassion la tristesse et l'émoi de ses serviteurs. Mais à quoi bon essayer une interprétation verbale toujours impossible? Qu'on lise, dans un arrangement pour le piano à quatre mains, ce beau drame d'une vérité et d'une passion immortelles! Qu'on observe, par exemple, vers le milieu du premier morceau, la façon dont une poussée de plus en plus frénétique d'harmonies éplorées s'interrompt, tout d'un coup, après être montée à son paroxysme, pour se transformer en un doux chant de violon, tout pénétré de ferveur suppliante! Ou bien, dans le premier *adagio*, que l'on considère l'incomparable variété des nuances psychologiques d'un même « état d'âme, » et tout ce que la simplicité voulue du langage comporte d'adresse délicate à les définir!

Encore cette symphonie ne diffère-t-elle pas à ce point des précédentes, par sa destination et son caractère, que nous ne puissions la tenir pour une continuation immédiate de la tendance qu'elles nous ont

révélée. Le fond de douleur angoissée que nous percevons sous la requête des musiciens d'Eisenstadt est bien toujours celui qui nous est apparu dans la *sonate* en *ut mineur*, dans la *Symphonie Funèbre* et dans la *Passione*. A une date plus ancienne ou plus récente, toutes les intentions dramatiques du monde n'auraient point suffi à nous valoir les accens désolés des deux *allegro* des *Adieux*. Et bien que les symphonies en *si* et en *sol majeurs* de 1772 ne portent plus au même degré l'expression d'une tristesse sans espoir, j'ai dit déjà qu'elles nous font voir une sorte d'exaltation mélancolique ou moqueuse, aussi une libre fantaisie dans leur coupe et leur style, par où elles s'apparentent de très près aux œuvres précédentes pour constituer avec elles, dans toute la série des productions instrumentales de Joseph Haydn, un petit groupe nettement distinct.

Évidemment, il y a eu aux environs de 1772, dans la carrière musicale du maître, une « crise » d'une acuité extrême, et d'ailleurs aussi passagère qu'imprévue et soudaine : car non seulement les œuvres de l'année 1773 ne conservent plus aucune trace de l'inspiration « romantique » de ces confidences passionnées de l'année d'avant, mais c'est depuis lors que Joseph Haydn nous apparaît employant son génie au service de ce style nouveau de musique « galante » qui fera vraiment de lui, pendant une longue période, le plus savant et le plus charmant de tous les « amuseurs. » Aussi aimerions-nous à savoir sous quelle influence a pu survenir en lui cette crise tragique, — et providentielle, — d'où sont sorties pour nous quelques-unes de ses compositions les plus originales : mais, hélas! sa biographie est, jusqu'à présent, tout à fait hors d'état de nous renseigner. Elle ne nous parle, au contraire, pour toute l'année 1772, que de fêtes brillantes et joyeuses où le jeune Haydn et ses compagnons ont eu à prendre part : réception, à Eisenstadt, du prince de Rohan, représentations et concerts organisés à Presbourg en l'honneur de l'impératrice Marie-Thérèse. Aucun événement à signaler, non plus, dans l'existence privée du maître, qui continue à supporter patiemment la mauvaise humeur de sa femme, et pousse même la complaisance pour elle jusqu'à écrire de petits motets d'église, sachant combien elle a toujours à cœur son salut éternel, ainsi que la satisfaction de son confesseur. Quant à la cantatrice Luigia Polzelli, l'amie qui, plus tard, le consolera des ennuis de sa vie de ménage, c'est seulement sept ans plus tard, en 1779, qu'il aura l'occasion de la rencontrer.

Ainsi les documens sont muets sur les causes de cet « accès » romantique de l'auteur des *Adieux* et de la *Passione*. Ou plutôt ils n'ont

à nous apprendre aucun fait certain : mais l'un d'eux nous permet d'affirmer l'existence réelle, dans la vie de Haydn, d'une crise telle que nous la devinions d'après ses effets. Une tradition viennoise, ayant cours dès les premières années du siècle passé, atteste que l'une des trois symphonies pathétiques de 1772, la *Passione*, a été inspirée au jeune maître par « son chagrin de la mort d'une personne aimée. » Et nous pouvons être sûrs, à ce compte, que c'est également de la même source qu'ont jailli et la plaintive sonate en *ut mineur*, et cette *Symphonie Funèbre* que le vieux Haydn allait choisir, entre toutes ses œuvres, pour être exécutée à son enterrement. Oui, tous ces chants de douleur ont eu pour cause la mort d'une personne infiniment chère : d'une jeune femme, très certainement, que le maître de chapelle d'Esterhaz aura connue peut-être parmi le personnel dramatique du château, — comme il allait connaître, ensuite, Luigia Polzelli, — et dont il aura fidèlement porté le deuil, au fond de son vieux cœur, jusqu'au jour où il a eu à régler ses volontés suprêmes. J'ai même songé, un moment, à me représenter cette inspiratrice des chefs-d'œuvre romantiques de Haydn sous la figure d'une adorable enfant, Mlle Delphin, dont la chronique nous informe qu'elle est morte d'une congestion pulmonaire, le 18 juin 1772, victime de l'ardeur trop passionnée de sa danse durant les fêtes organisées en l'honneur du prince de Rohan ; mais la douleur de Haydn paraît bien remonter à une date plus ancienne, et jamais, sans doute, le monde ne saura le nom de l' « immortelle bien-aimée » qui nous l'a value.

A quoi il convient d'ajouter que, si le fond de ces œuvres pathétiques de Haydn ne peut lui être venu que de ses sentimens personnels, la forme qu'il a donnée à ceux-ci est la conséquence d'une autre grande crise, intellectuelle et morale, qui était alors en train de transformer tous les domaines de l'art allemand. Depuis plusieurs années déjà, l'Allemagne commençait à être travaillée d'un état d'esprit nouveau, né sous les influences étrangères de Rousseau et d'Ossian, mais qui nulle autre part ne devait s'exprimer, à cette date, avec autant de relief ni de véritable éclat « romantique. » Les historiens ont coutume de désigner du nom de *Sturm und Drang* cette période d'agitation enflammée et vibrante qui, inaugurée aux alentours de 1770, allait trouver son incarnation parfaite, en 1774, dans la *Lenore* de Burger et dans les *Souffrances du jeune Werther*. La révolution intime que symbolisaient ces deux ouvrages dans l'ordre littéraire n'avait pu manquer de chercher à se traduire, également, dans cette langue populaire de l'Allemagne qu'était sa musique ; et, en effet, rien n'est plus curieux

que de voir, vers ce même temps, un équivalent absolu du *Sturm und Drang* se manifester, tout à coup, chez tous les compositeurs allemands, depuis Joseph Haydn jusqu'à Gluck et Mozart, en passant par des maîtres de second ordre, tels que les Vanhall et les Dittersdorf (1).

Mais l'étude de cette brève échappée « romantique, » bientôt interrompue et retardée, chez les musiciens allemands, par les progrès de la « galanterie, » m'entraînerait trop loin ; et je voudrais signaler encore, tout au moins, l'existence d'un autre épisode peu connu de la vie musicale de Joseph Haydn, que vient également de nous révéler le nouveau catalogue de ses symphonies.

On croit communément que les douze dernières symphonies de Haydn, — les seules que l'on daigne encore exécuter, de temps à autre, — ont toutes été composées à Londres, durant les deux séjours faits par l'auteur dans cette ville, de janvier 1791 à juillet 1792, et de janvier 1794 au 15 août de l'année suivante. Mais le manuscrit de l'une de ces douze symphonies, en *mi bémol* (classée sous le n° 10 dans l'édition primitive), nous apprend qu'elle a été composée, seule de toutes, en 1793, c'est-à-dire à une date où le vieux maître était revenu de son premier voyage, et ne songeait pas même encore à préparer le second. Il l'a donc conçue et écrite à Vienne, au lendemain de son retour, et pendant qu'il était tout entier à l'émotion causée en lui par la perte de son jeune « fils » Mozart, mort le 5 décembre 1791. A Londres, naguère, dans la fièvre de son travail de composition et de mise au point, à peine avait-il eu le loisir d'accorder quelques larmes à la mémoire de celui qu'il s'était, depuis longtemps déjà, accoutumé à considérer comme le plus grand des maîtres de son art ; mais maintenant, rentré chez lui, il vivait en communion familière avec cette mémoire, que lui rendait plus présente encore et plus chère la découverte de la suite prodigieuse des chefs-d'œuvre créés par Mozart à la veille de sa mort, quintettes, fantaisies, et concertos, et la *Flûte Enchantée* et le *Requiem*, vingt œuvres d'un style et d'un esprit nouveaux que personne n'était mieux que lui en état de comprendre. Or, il suffit de jeter les yeux sur cette symphonie de 1793 pour constater aussitôt qu'elle est, d'un bout à l'autre, comme saturée du génie de Mozart. Non seulement certains

(1) C'est également en 1772 que Philippe-Emmanuel Bach a publié la série la plus « romantique » de ses concertos de clavecin (récemment exhumée par M. Hugo Riemann). Quant au jeune Mozart, on trouvera de curieux échos de son « romantisme » dans la série de ses quatuors composés à Milan en janvier-février 1773, ainsi que dans une suite de sonates pour piano et violon de la même année, rééditées dans la collection Litolff sous le titre singulier de *Sonatines*.

passages de l'*andante*, et l'accent et toute l'allure du *menuet*, et surtout le thème du *finale*, avec l'étonnant travail fugué dont il devient l'objet, se rattachent de tout près à tels des derniers quintettes ou des grandes symphonies de Mozart, mais, par-dessus ces souvenirs directs, c'est toute la signification poétique de la symphonie du « Papa » qui semble un écho délicieux de l'œuvre du « fils. » La ligne mélodique est plus ample qu'à l'ordinaire chez Haydn, le rythme plus chantant, l'inspiration sensiblement plus fondue et moins fragmentaire ; et parfois le vieux maître a le cœur si rempli de cet art, plus profond et plus haut, dont il se nourrit que nous croyons entendre l'auteur même de *Jupiter* lui soufflant à l'oreille, par exemple, l'exquise cantilène qui sert de « second sujet » à l'*allegro vivace.*

Mais, aussi bien, sa symphonie entière n'est-elle qu'une fleur de pure poésie, parmi ces merveilles de science, d'éclat, de force et de grandeur ou de verve comique que resteront à jamais les autres symphonies anglaises de la même série. Égarée parmi elles, dans tous les recueils, elle s'en distingue comme ferait une *Vierge* de Raphaël au milieu d'une galerie de Franz Hals et de Gérard Dow. Et nous savons, à présent, sous quelle touchante lumière cette fleur a germé. Au lieu de déplorer la mort du jeune confrère qu'il avait aimé plus que personne au monde, et de nous traduire son regret en une nouvelle *Symphonie Funèbre*, le noble vieillard a voulu que sa commémoration du poète revêtît la forme d'un chant, tout parfumé de jeunesse et de beauté éternelles. Il a voulu ressusciter en soi l'âme de son ami : et c'est à quoi il est parvenu, par un miracle d'admiration mêlée de tendre amour. Il me semble le voir, dans sa petite chambre, assis frileusement entre son poêle et son clavecin. Parfois il s'interrompt de son travail, pour laisser libre cours à ses souvenirs. Il évoque l'image lointaine de sa première rencontre avec l'enfant prodige : et puis les voici tous deux à Vienne, Mozart et lui, s'amusant à échanger leurs nouveaux quatuors, et voici la scène affreuse des adieux, le jeune homme tout en pleurs s'attachant au cou du vieillard, lui prédisant que jamais plus ils ne se reverront... Une dernière larme tombe, lentement, sur la joue de Haydn : mais il sait trop, désormais, le peu de prix qu'il convient d'attacher à notre vie terrestre. Et c'est en souriant qu'il se remet à l'œuvre, après une courte prière, heureux de pouvoir apporter encore, avant de s'en aller à son tour, un suprême et fervent hommage au génie de Mozart.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

A peine une grève est terminée, une autre commence : celle des facteurs a pris fin il y a trois semaines ; presque aussitôt, les inscrits maritimes en ont déclaré une autre à Marseille. En 1904, nous avions déjà eu, presque coup sur coup, deux grèves des inscrits maritimes ; une troisième est survenue en 1907 ; nous en sommes donc à la quatrième en cinq ans, ce qui est beaucoup trop, si on songe que les intérêts en cause ne sont pas seulement des intérêts privés. De quoi se plaignent aujourd'hui les grévistes ? Leur prétexte est que la loi sur le repos hebdomadaire n'est pas strictement appliquée. En admettant que le grief soit fondé, il n'excuse nullement une interruption du travail dont les conséquences sont si graves. Les journaux ont raconté la détresse, la misère dans lesquelles sont tombés un certain nombre de passagers immobilisés à Marseille et dénués de toutes ressources. Ce sont là cependant des maux qu'on peut en quelque mesure atténuer : il n'en est pas de même, dans l'état de notre législation, de ceux que cause à la France, à l'Algérie, à la Tunisie, l'arrêt de toute communication entre elles. Quant au port de Marseille, la perte pour lui est grande dans le présent, et peut-être l'est-elle encore davantage pour l'avenir, puisque le commerce n'y trouve plus le plus précieux, le plus indispensable des biens, à savoir la sécurité.

Ce qui donne aux inscrits maritimes la force dont ils abusent, c'est qu'ils ont un monopole. Ils en ont même plusieurs, mais nous ne parlerons aujourd'hui que de celui de la navigation entre la France et l'Afrique septentrionale, navigation qui ne peut se faire que par eux, sous le pavillon français. En outre, l'admission en franchise des produits naturels de l'Algérie n'a lieu dans nos ports que s'ils y viennent directement. Sous la double égide d'une telle législation, les inscrits maritimes peuvent élever un obstacle infranchissable entre la France

et sa principale colonie, et le maintenir aussi longtemps qu'on leur conservera le privilège dont ils abusent. Le simple bon sens conseille donc de le leur enlever. Le gouvernement en a compris la nécessité et il a déposé devant la Chambre un projet de loi qui suspend, en cas de grève, le monopole de pavillon et l'interdiction, pour les produits africains qui veulent entrer chez nous en franchise, de passer par un territoire étranger. La commission des douanes s'est empressée d'étudier le projet. Le croirait-on? Elle a accepté la seconde de ses dispositions, mais elle a repoussé la première. La raison en est simple. La conséquence inévitable d'un monopole est d'endormir dans la routine ceux qui en profitent : pourquoi feraient-ils un effort énergique vers le progrès et le bon marché, puisqu'ils n'ont à craindre aucune concurrence et qu'ils sont maîtres d'imposer leurs tarifs? Ces conséquences se sont naturellement produites dans notre flotte de commerce. Le commerce le sait, il en souffre, mais il le souffre. Le supporterait-il aussi facilement le jour où il aurait pu faire la comparaison entre les avantages de la liberté et le poids onéreux d'un privilège? Les temps de grève pourraient devenir pour lui des momens de prospérité plus grande, et cela serait d'un mauvais exemple. On comprend donc que ceux qui profitent habituellement du monopole de pavillon s'opposent à ce qu'on fasse, même à titre provisoire et exceptionnel, l'expérience d'un autre régime. Pourtant les faits sont là, les grèves se multiplient, des questions nouvelles se posent et on se demande si les navires sont faits pour le commerce ou le commerce pour les navires. Ces grèves continuelles finiront peut-être par nous rendre le service de renouveler quelques-unes de nos idées ; elles nous obligent à réfléchir sur le danger de la protection à outrance; elles font apparaître à nos yeux le danger encore plus grand de faire de l'État le grand et peut-être l'unique industriel, le grand et peut-être l'unique commerçant, comme le veulent les collectivistes. C'est fort bien d'interdire aux fonctionnaires de tout ordre de se mettre en grève; mais que deviendra le droit de grève le jour où il n'y aura plus que des fonctionnaires? L'embarras est déjà considérable aujourd'hui parce que l'État a imprudemment accaparé beaucoup de services qu'il aurait dû laisser à la libre concurrence des énergies privées. Que sera-ce dans quelques années si les rêves collectivistes se réalisent et si l'État prétend suffire à tous nos besoins? Nous avons l'air de nous éloigner de la grève des inscrits maritimes, mais ce n'est qu'une apparence : cette grève n'est qu'une démonstration de plus du péril que nous signalons.

L'occasion est bonne pour faire voter la loi de préservation que le gouvernement a déposée, et qui, même amendée et amoindrie par la commission des douanes, vaut encore mieux que rien. Ce serait faiblesse et imprévoyance de la laisser tomber dans les oubliettes parlementaires, dès que le danger immédiat sera passé, car il faut songer au lendemain. Veut-on échapper à de nouvelles grèves? Le meilleur moyen pour cela est de prendre, dès maintenant, des précautions contre elles : il ne suffit pas de les avoir indiquées.

Les agitations de ces derniers mois ont eu des contre-coups intéressans, sinon sur la composition des partis eux-mêmes, au moins sur celle des groupes qui ont assumé la responsabilité de les diriger. La discorde est au camp d'Agramant. A la Confédération générale du Travail, au Comité exécutif du parti radical et radical socialiste, on se dispute, on se divise, on démissionne. Ce sont là les manifestations d'une crise.

La Confédération générale du Travail, ou C. G. T., faisait incontestablement plus d'effet quand on la voyait de plus loin, ou lorsqu'elle s'enveloppait de nuages à la manière d'un nouveau Conseil des Dix. Aujourd'hui, beaucoup de ses mystères sont percés à jour, et on commence à se familiariser avec des noms qui étonnaient davantage lorsqu'on les entendait prononcer pour la première fois. On retrouve dans ce milieu spécial toutes les faiblesses inhérentes à l'humanité. Les hommes, surtout assemblés, sont partout les mêmes : les mêmes passions les entraînent, les mêmes jalousies les brouillent, les mêmes haines les divisent. A la Confédération générale du Travail, les questions de personnes ne tiennent pas moins de place qu'ailleurs. Il y a quelques mois, M. Griffuelhes, secrétaire général, a dû se démettre de ses fonctions, et il a été remplacé par M. Niel; mais ni lui, ni ses amis, n'ont pardonné à ce dernier d'avoir pris une place qu'ils regardaient comme leur appartenant, et, dès le premier jour, l'infortuné M. Niel a été en butte à une conspiration envieuse et hargneuse qui ne lui a pas laissé un moment de répit; il en a beaucoup souffert, comme il l'a avoué plus tard dans sa lettre de démission. Bien entendu, les dissentimens entre eux prenaient les noms respectables d'opinions différentes. Les uns, avec M. Griffuelhes, étaient des révolutionnaires purs ; les autres, avec M. Niel, étaient des révolutionnaires mitigés. Ils voulaient tous la révolution, mais par des moyens différens. M. Niel condamnait la grève à la veille du jour où elle devait se produire, dans un discours prophétique dont les révolutionnaires lui

ont fait un grief. Peu importe que l'événement lui ait donné raison; on n'en a été que plus sévère pour lui; on l'a accusé d'avoir par avance affaibli le mouvement par le discrédit dont il l'avait frappé. Bref, il a été renversé par un vote, comme un simple ministre, et le parti révolutionnaire pur est resté maître de la situation. En vain M. Jaurès a-t-il jeté le cri d'alarme, en déclarant que la division serait un crime contre le prolétariat; sa voix s'est perdue dans le désert, et la Confédération générale est apparue profondément divisée. On cherchera sans doute à couvrir tout cela avec le manteau dont le plus pieux des fils de Noé couvrit autrefois la défaillance de son père; mais il sera trop tard, nous n'oublierons pas ce que nous avons vu, et le prestige de la Confédération générale en restera, au moins pour quelque temps, diminué aux yeux du monde bourgeois.

Il en est un peu de même du parti radical et radical socialiste, qui est le pivot de la majorité à la Chambre des députés. C'est sur lui que s'appuie le gouvernement : le jour où il abandonnerait M. Clemenceau, M. Clemenceau tomberait. Si on se fiait aux conversations de couloirs, ce jour serait arrivé tous les matins, car la plupart des membres du parti ont les plus mauvais sentimens pour M. le président du Conseil; mais ils en ont peur et ils croient avoir besoin de lui. Cependant des faits nouveaux se sont produits, qui pourraient bien modifier l'attitude de la majorité envers le ministère. Un certain nombre d'élections récentes, qui ont donné aux socialistes l'avantage sur les radicaux, ont jeté parmi ceux-ci la panique et le désarroi, et les adversaires du gouvernement, reprenant confiance et audace, l'accusent de mener le parti à la déroute. Que le parti aille en effet à la déroute, c'est possible et même vraisemblable. Tous les partis s'usent à la longue, et le parti radical, qui est au pouvoir depuis plus de dix ans, devait s'user plus vite que les autres, parce qu'il a fait plus de promesses et qu'il en a moins tenu. Il en a fait plus à cause de son ignorance, et il en a tenu moins à cause de sa médiocrité. Aussi, à mesure que les élections approchent, éprouve-t-il comme des frémissemens en sens divers. M. Clemenceau a certainement la houlette dure; mais est-il, ou non, un bon berger? On se le demande avec inquiétude et les voix qui le condamnent s'élèvent de plus en plus haut.

Cette émotion des esprits, cette incertitude, ces craintes devaient avoir un contre-coup sur le Comité exécutif du parti radical et radical socialiste, autre espèce de Conseil des Dix. Là encore la discorde a pénétré. A dire vrai, l'union n'y a jamais été bien grande, mais le public ne s'en doutait pas et le Comité avait l'air de quelque chose

d'assez puissant. Ses manifestations paraissaient considérables. Tout d'un coup trois de ses membres, dont M. Herriot, maire de Lyon, ont donné leur démission avec éclat. Quelques jours plus tard, le président du Comité lui-même, M. Lafferre, a donné la sienne. Cela ne veut pas dire que ces messieurs soient d'accord : ils sont, au contraire, à l'antipode les uns des autres, M. Herriot voulant renverser le ministère et M. Lafferre le conserver. On s'est empressé autour d'eux ; on les a réconciliés bon gré mal gré ; on a voté un ordre du jour qui a rétabli l'équivoque que leurs démissions avaient un moment dissipée. Si le comité est divisé, c'est que le parti l'est aussi ; il l'est entre ministériels et anti-ministériels. Un bon nombre de radicaux socialistes sont résolus à risquer une nouvelle bataille contre le Cabinet. Ce sera sans doute la dernière ; si le Cabinet en triomphe, il aura bien des chances de durer jusqu'aux élections prochaines ; tous les radicaux, après cet effort, ne songeront plus qu'à lui confier leurs intérêts électoraux. Mais en triomphera-t-il ? S'il fallait parier, nous parierions pour lui. Les radicaux nous ont donné si souvent le spectacle d'accès de courage qui n'aboutissaient jamais à rien que nous serions surpris de les retrouver différens d'eux-mêmes. Ils nous rappellent invinciblement les moutons de la fable qui ont pris à l'égard du berger l'engagement d'honneur de faire front au loup et de l'étouffer sous leur nombre.

> Chacun en répond sur sa tête.
> Guillot les crut, et leur fit fête.
> Cependant, devant qu'il fût nuit,
> Il arriva nouvel encombre :
> Un loup parut ; tout le troupeau s'enfuit.

Nous verrons ce qu'il en sera le 18 juin, car c'est ce jour-là qui a été choisi pour l'interpellation. Tout le monde s'y est donné rendez-vous, la droite avec M. Delahaye et M. Gauthier de Clagny, l'extrême gauche socialiste avec M. Jaurès. Quant aux radicaux socialistes, il y a un mois déjà qu'ils avaient désigné un des leurs, pour descendre en leur nom dans l'arène. Il est vrai que, depuis lors, on n'avait plus entendu parler de lui, ni de son interpellation ; mais après ce qui vient de se passer dans le Comité, comment reculer ? Nous attendons ce grand combat, sans nous faire illusion sur son résultat qui sera vraisemblablement négatif. En réalité, le véritable intérêt est aujourd'hui, ou plutôt, il va être au Sénat qui s'apprête à discuter la loi spéciale sur les retraites des employés des chemins de fer et la loi plus

générale des retraites ouvrières. Mais ces grands débats ne sont pas encore commencés : nous aurons à en parler bientôt.

L'Europe est encore loin d'être dégagée de toute préoccupation du côté de l'Orient : les questions s'y succèdent, tantôt délicates, tantôt graves, et il en sera ainsi pendant longtemps. La question actuellement posée est celle de Crète : elle est délicate, elle pourrait devenir grave. Les données du problème sont complexes et difficilement conciliables. On se trompe cependant lorsqu'on dit que les puissances sont prises entre des promesses contradictoires qu'elles auraient faites : il n'y a pas eu de promesses de ce genre ; mais l'Europe a certainement encouragé des espérances en sens divers, opposés même, et elle se trouve aujourd'hui embarrassée entre les sympathies qu'elle éprouve, d'une part, pour la Grèce, et, de l'autre, pour la Jeune-Turquie. Si la Turquie était encore aujourd'hui ce qu'elle était il y a un an, l'embarras de l'Europe serait beaucoup moindre. Mais il y a un fait nouveau à Constantinople, un fait imprévu, un fait dont on ne saurait faire abstraction sans danger ni sans injustice. Et c'est là ce qui tient tout le monde en arrêt.

On se rappelle quelle a été, en ce qui concerne la Crète, la solution adoptée par les puissances après la dernière guerre turco-grecque : c'était une solution d'attente, dans un sens nettement déterminé. Les puissances n'ont pas cru qu'il fût prudent, il y a onze ans, de permettre l'union de la Crète à la Grèce, et elles ont parfaitement raison de ne pas le croire ; on a vu, par ce qui s'est passé depuis, qu'elles n'auraient pas pu donner satisfaction à la Grèce sans déchaîner les appétits qu'elles s'efforçaient de retenir et de museler dans les Balkans ; chacun aurait demandé des compensations, et peut-être aurait étendu la main pour s'en emparer : la crise que nous venons de traverser aurait eu lieu onze ans plus tôt. Mais si l'Europe a imposé à la Crète et à la Grèce une attente plus ou moins longue avant de permettre à leurs destinées de s'accomplir, c'est-à-dire de se confondre, elle a fait faire à la question un pas considérable. En réalité, la Crète a été mise à la disposition de la Grèce, qui y a installé un gouvernement et une administration. Le prince Georges a été nommé gouverneur de l'île : il a donné sa démission au bout de sept ou huit ans, et a été remplacé par un nouveau gouverneur, M. Zaïmis, nommé par le roi de Grèce. Depuis, la situation s'est normalement développée dans le sens où elle avait été engagée. Des milices crétoises ont été organisées sous le commandement d'officiers grecs. Les puissances attendaient que cette

organisation fût complète pour retirer les troupes qu'elles avaient laissées dans l'île afin d'y assurer le maintien de l'ordre, et l'année dernière, il a été formellement convenu que l'évacuation serait terminée dans le courant de juillet prochain.

Voilà, en somme, tous les engagemens que les puissances ont pris envers la Grèce: rien de moins, mais rien de plus. Elles en ont pris un autre envers la Porte, à savoir que sa souveraineté sur l'île serait maintenue. On assure qu'il y a là une contradiction; nous ne l'apercevons pas distinctement : il y a seulement une difficulté. La difficulté consiste à demander à la Grèce, ou plutôt à obtenir d'elle une prolongation de la patience qu'elle a montrée jusqu'ici, et nous reconnaissons qu'elle en a montré beaucoup dans ces derniers temps. Mais a-t-elle épuisé tout ce qu'elle en avait? Si elle l'a épuisé, la situation peut devenir très inquiétante, car la Grèce s'exposera à perdre en quelques jours le bénéfice de la sagesse dont elle a fait preuve jusqu'ici, et l'Europe pourra peu de chose pour elle. Croit-elle que l'occasion soit favorable pour la réalisation complète de ses espérances? Dans ce cas, elle se trompe. L'occasion, au contraire, n'a jamais été plus défavorable, et la moindre prudence conseille d'en attendre une meilleure. Il semble que la Crète étant maîtresse d'elle-même, comme elle l'est en fait, la Grèce soit dans une situation propre à lui rendre cette prudence facile et légère. La logique immanente des choses travaille pour elle: qu'elle la laisse faire; le seul péril serait de vouloir la brusquer.

La Grèce, avons-nous dit, a montré, dans ces derniers temps, une vraie sagesse. Lorsque la Bulgarie a proclamé son indépendance et que l'Autriche a proclamé l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie, la Crète, par une sorte de mouvement réflexe, a proclamé de son côté son annexion à la Grèce. On s'y attendait; elle ne pouvait peut-être pas faire moins; mais cette proclamation n'a rien changé dans l'île, et la Grèce a eu le bon esprit, dont il faut lui savoir gré, de ne pas ajouter inutilement de nouveaux embarras à ceux avec lesquels l'Europe s'est trouvée aux prises : ils étaient déjà assez grands. L'Europe a contracté alors envers elle une dette morale, qu'elle acquittera un jour; mais elle a le droit d'attendre ce jour, de le choisir, et de s'opposer à ce qu'on lui force la main. Il est tout naturel qu'une plus longue attente soit pénible à la Grèce; lorsque les puissances ont annoncé, l'année dernière, qu'elles évacueraient en juillet 1909, elle a pu croire que c'était là pour elle une échéance fatidique dont personne ne s'étonnerait qu'elle profitât. Nous ne nous en étonnerions nullement,

en effet, si le sultan Abdul-Hamid était encore sur le trône et si la Turquie continuait de subir le joug d'une abominable oppression. La Turquie d'hier, quoiqu'en partie innocente de son malheur, avait droit à moins de ménagemens que celle d'aujourd'hui, et pour ce qui est d'Abdul-Hamid, on avait sur lui des moyens d'action qui étaient toujours efficaces. Mais les hommes et les choses sont changés, et ceux d'aujourd'hui ne peuvent pas être traités comme ceux d'hier. Le gouvernement jeune-turc ne le tolérerait pas, et qui pourrait lui donner tort? Il faut se mettre par la pensée à la place des hommes qui représentent ce gouvernement pour bien comprendre ce qui se passe en eux. Quand ils ont, en juillet dernier, secoué un joug odieux et donné au monde le spectale nouveau dans l'histoire d'une révolution faite sans violences et sans représailles, comme en vertu d'une baguette magique aussi légère qu'elle s'est trouvée forte, ils ont cru pouvoir compter sur la bienveillance de l'Europe, qui d'ailleurs leur en prodiguait les expressions. Quelle n'a pas été leur déconvenue lorsque, à l'acte qu'ils venaient d'accomplir et dont tout le monde les félicitait, la Bulgarie et l'Autriche ont répondu en portant une rude atteinte à la souveraineté de leur pays sur les territoires qui n'avaient pas cessé d'en dépendre! La révolution que les Jeunes-Turcs avaient faite n'était pas seulement libérale, elle était encore nationaliste, et les griefs qu'ils avaient contre l'ancien régime ne venaient pas seulement du joug de fer sous lequel l'Empire avait dû plier, mais aussi des amputations territoriales qu'il avait dû subir. Et, dès le premier moment, ils devaient subir eux-mêmes une diminution douloureuse pour leur patriotisme et compromettante pour leur prestige.

Ils s'y sont résignés parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement et que, surpris en flagrant délit d'évolution politique, ils sentaient bien qu'une aventure militaire serait pour eux une épreuve inquiétante, s'ils se trouvaient aux prises avec l'armée austro-hongroise, ou même avec l'armée bulgare. Voilà pourquoi ils sont entrés en composition et ont demandé des compensations pécuniaires à la place de ce qu'ils perdaient. Mais on raisonnerait mal si on croyait que, parce qu'ils ont fait cela une fois, et même deux, ils le feront une troisième : il serait, au contraire, beaucoup plus exact de dire que c'est précisément parce qu'ils l'ont fait deux fois qu'ils ne le feront pas trois. Ils ne le feraient que s'ils y étaient contraints par une force supérieure, et cette force, la Grèce doit se demander si elle l'a à sa disposition. Inutile d'insister sur ce point. La Grèce sait très bien qu'elle n'est pas plus en mesure aujourd'hui qu'il y a onze ans de soutenir victorieuse-

ment une guerre contre la Turquie. La supériorité des forces ottomanes ne fait de doute pour personne sur terre, et, sur mer même, la flotte turque n'est pas autant qu'on l'a dit une quantité négligeable. Sans doute, elle se compose de bateaux démodés qui ont moisi longtemps dans le Bosphore; on les jugeait incapables d'en sortir; mais, depuis quelques mois l'amiral anglais Gamble, homme énergique, en a pris le commandement, et les journaux nous ont appris qu'un navire turc était arrivé dans les ports d'Asie Mineure où il a été accueilli avec enthousiasme. Ainsi, la Grèce aurait à compter avec les forces ottomanes sur terre et sur mer si la guerre éclatait. La seule question est donc de savoir si elle éclaterait dans le cas où la Grèce consacrerait l'annexion de la Crète par un acte officiel quelconque, par exemple, par l'admission de députés crétois dans le parlement hellénique. Or, cette question est résolue d'avance. Les Jeunes-Turcs déclarent très haut qu'ils n'hésiteraient pas une minute à faire la guerre à la Grèce si l'hypothèse dont nous parlons venait à se réaliser, et beaucoup d'entre eux ne seraient nullement fâchés qu'on leur en fournît l'occasion. On prétend que c'est là de leur part un *bluff* destiné à faire reculer la Grèce et à intimider les puissances qui s'intéressent à elle : la vérité est que les Jeunes-Turcs, après les avanies qu'ils ont dû subir, rongent leur frein avec impatience, que la guerre parmi eux serait très populaire et que la Grèce, si elle s'y exposait, paierait pour l'Autriche et pour la Bulgarie. Nous l'aimons trop pour lui conseiller de courir un pareil risque.

Sans doute les puissances ne la laisseraient pas écraser; elles interviendraient après les premiers coups pour demander aux Turcs de ne pas abuser de la victoire. Les guerres de la Turquie contre une puissance balkanique chrétienne sont toujours truquées; elles ressemblent au duel de Faust contre Valentin, dans lequel Méphistophélès détourne les coups que le premier porte au second. C'est l'Europe ici qui joue le rôle de Méphistophélès; mais qui sait si elle pourrait le faire avec la Jeune-Turquie dans les mêmes conditions qu'autrefois, et si son intervention continuerait de produire un effet décisif et immédiat? En tout cas, l'Europe ne réussirait à arrêter le combat qu'en donnant une fois de plus à la Porte des garanties pour le maintien de sa souveraineté sur la Crète ; et alors où serait le bénéfice pour la Grèce? La situation antérieure à la guerre se trouverait consacrée, par conséquent aggravée. La Grèce peut-elle attendre plus de l'Europe? Non; la situation générale et la politique particulière des diverses puissances ne comportent pas davantage. Toutes les puissances sont

pleines de sympathies pour la Grèce; toutes désirent que la Crète lui appartienne un jour; toutes sont convaincues que *fata viam invenient*, que ce qui est inévitable trouvera le moyen de s'accomplir; mais aucune d'elles ne veut se brouiller avec la Turquie, tant à cause de l'intérêt qui s'attache en ce moment à l'œuvre entreprise par le gouvernement de Constantinople, que du besoin qu'elles ont toutes de maintenir de bons rapports avec lui.

On raconte à ce sujet, — nous ne nous portons pas garant de l'exactitude du récit, — que, pendant le séjour qu'il a fait récemment à Corfou, l'Empereur d'Allemagne a été en rapports avec le roi de Grèce et aussi avec son premier ministre, M. Théotokis. L'empereur Guillaume est très sensible aux grands souvenirs du passé qui continuent de mettre une auréole au front de la Grèce moderne; le soleil de la Méditerranée exerce sur son imagination la séduction d'un mirage; il en est résulté que, dans leurs conversations avec lui, ses interlocuteurs ont cru l'avoir gagné à leur cause, et la lecture, à ce moment, de certains journaux allemands pouvait les maintenir dans cette illusion. Mais, l'Empereur une fois parti, elle n'a pas tardé de se dissiper. Pouvait-il en être autrement? A supposer que les choses se soient passées comme on les raconte, l'Empereur n'a pas tardé à être repris par les nécessités politiques qui s'imposent à lui comme aux autres. Toutes les puissances cherchent aujourd'hui à maintenir leur influence à Constantinople. Sous l'ancien régime, celle de l'Allemagne était hors de pair. L'Allemagne n'a nullement renoncé à lui conserver ou à lui restituer son ancienne prépondérance : on ne dit pas qu'elle ait échoué dans cette tâche. Appuyée sur l'Autriche, elle joue un jeu très serré en Orient et elle ne sacrifiera, ni à la Grèce, ni à personne, pour des raisons de sentiment, les grands intérêts qu'elle cherche à faire prévaloir. Cette attitude de sa part, si naturelle, si légitime, doit déterminer celle des autres. Ni l'Angleterre, ni la Russie, ni l'Italie, ni nous-mêmes ne subordonnerons nos propres intérêts à ceux de qui que ce soit. Nous ferons tout ce qu'il est politiquement possible de faire en faveur de la Grèce; nous nous mettrons pour cela d'accord avec les diverses puissances; mais nous n'avons en ce moment aucune initiative particulière à prendre et, quelles que puissent être nos vues d'avenir, nous n'oublierons pas que nous avons garanti à la Porte le maintien de sa souveraineté sur la Crète.

Est-ce à dire que la Grèce doive abandonner toute espérance? Non, certes; nous n'avons rien dit, ni rien pensé de pareil. Il s'agit simplement, pour aujourd'hui, de respecter sous une forme quelconque

la souveraineté officielle de la Porte. On assure que les consuls européens à La Canée, consultés par leurs gouvernemens respectifs, ont émis l'avis que le drapeau ottoman devait continuer de flotter sur un rocher à l'entrée de la baie de la Sude, et qu'il devrait y être successivement gardé par un navire tantôt d'une puissance tantôt d'une autre. C'est évidemment dans cet ordre d'idées qu'il faut chercher une solution provisoire. Le drapeau turc, en somme, ne sera là qu'un symbole ; il représentera la souveraineté ottomane ; mais les Crétois continueront de s'administrer et de se gouverner eux-mêmes. Il semble que la Grèce, dans ces conditions, peut attendre. Attendre quoi ? demandera-t-on. L'avenir ne sera pas toujours semblable au présent. Les susceptibilités de la Porte pourront s'atténuer. Des circonstances plus heureuses, plus glorieuses pour elle lui permettront sans doute de montrer une meilleure volonté envers la Grèce. Celle-ci lui rendra peut-être des services : elle avait déjà une grande inclination à le faire sous l'ancien régime. Le grand art en politique est de profiter des occasions, quand elles s'offrent. Actuellement, le Grec est peu populaire à Constantinople, et cela pour des motifs qui ne sont pas tirés seulement de la politique extérieure. Mais tout passe, évolue, se modifie. L'Empire ottoman est tout au début d'une crise qui sera longue et qui présentera des péripéties très diverses. Ce serait folie de la part de la Grèce de montrer une précipitation intempestive qui aurait le double inconvénient de l'exposer à des mésaventures fâcheuses et de paralyser la bonne volonté des puissances qui, tenant le plus à elle, ne demandent qu'à le lui montrer quand le moment sera venu.

Il y a cinquante ans, l'armée française marchait à côté de l'armée piémontaise dans les plaines de Lombardie et travaillait avec elle à la libération de l'Italie. Les deux armées allaient de succès en succès, et nous ne savons dans lequel des deux pays leurs victoires soulevaient le plus de joie. L'Italie était immensément populaire en France ; son nom même parlait à notre imagination ; nous l'aimions pour son prodigieux passé auquel le nôtre s'était plus d'une fois rattaché, et pour son avenir que nous pressentions. Napoléon III, nature rêveuse et généreuse beaucoup plus que politique, s'était fait l'homme d'une entreprise dont il n'avait peut-être pas mesuré toutes les conséquences ; mais la France était avec lui, elle s'était engagée à sa suite avec toute son âme ; on l'a bien vu, au moment où l'Empereur a quitté Paris, à l'enthousiasme qui, littéralement, s'est déchaîné autour de lui ;

on dételait sa voiture, on la traînait en triomphe. Jamais le souverain n'avait été plus applaudi. Ces souvenirs, nous venons de le voir, ne sont pas plus oubliés en Italie qu'en France. Des nuages passagers se sont parfois élevés entre nous : pourquoi ne le rappellerions-nous pas puisqu'ils ont disparu, et comment, au surplus, aurait-il pu ne s'en former aucun au cours d'une histoire où le voisinage des deux pays a amené et amènera peut-être encore quelques difficultés? Mais nous savons dorénavant le moyen de les résoudre par des explications franches et amicales. Il fallait faire entre nous un règlement des questions méditerranéennes et africaines; nous l'avons fait et le ciel sur nos têtes est redevenu pur et serein. Les deux pays, ne voyant que ce qui les unit, peuvent se livrer désormais à l'attrait si doux et si puissant de leurs sympathies réciproques. C'est ce que font aujourd'hui les Italiens avec une spontanéité dont nous sommes touchés très profondément. Il y a là un élan qui, venant de leur cœur, ne saurait manquer d'aller droit au nôtre. Rien ne manque à ces belles fêtes, auxquelles la participation du gouvernement et du parlement n'enlève rien de leur caractère de démonstrations populaires. Nous en lisons le récit dans les journaux avec une émotion plus grande de jour en jour. Deux pays qui ont dans leur histoire tant de noms retentissans, témoins de leurs gloires communes, Magenta, Solférino, Palestro, etc., sont faits pour s'aimer. Leur fraternité d'armes a laissé sur l'un et sur l'autre une empreinte qui reparaît dans les momens décisifs : et c'est pour le monde un grand exemple, en même temps qu'un sérieux enseignement.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXIXe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-ET-UNIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1er Mai.

Pages.

PIERRE ET THÉRÈSE, troisième partie, par M. MARCEL PRÉVOST 5

LA DEMANDE DE GARANTIES, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française 45

CHAMFORT. — A PROPOS DE LA SUPPRESSION DES ACADÉMIES EN 1793. — I. L'ÉCRIVAIN ET LE POLITIQUE, par GASTON BOISSIER. 77

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES PRIVÉES DEPUIS SEPT SIÈCLES. — LE NIVELLEMENT DES JOUISSANCES, par M. le vicomte GEORGES D'AVENEL. 106

M. ARTHUR BALFOUR, par M. AUGUSTIN FILON. 133

LES ÉPOQUES DE LA MUSIQUE. — L'OPÉRA SYMPHONIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 165

POÉSIE. — JEANNE D'ARC, par M. JEAN AICARD, de l'Académie française. . 188

UNE FORME NOUVELLE DES LUTTES INTERNATIONALES. — LE BOYCOTTAGE, par M. RENÉ PINON. 199

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 229

Livraison du 15 Mai.

LE SOUFFLET DE BISMARCK, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française. 241

PIERRE ET THÉRÈSE, dernière partie, par M. MARCEL PRÉVOST. 284

LES ÉLITES ORIENTALES. — JUIFS ET CHRÉTIENS, par M. LOUIS BERTRAND. . 334

UN CRITIQUE HOMME DU MONDE AU XVIIe SIÈCLE, par M. ÉMILE FAGUET, de l'Académie française. 372

LES PEINTRES DE LA NUIT ET LES SALONS DE 1909, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. 399

Pages.

Les États-Unis et le Pan-Américanisme, par M. Achille VIALLATE. . . . 419

Revue littéraire. — Les premiers écrits de Flaubert, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 446

Revues étrangères. — Deux nouveaux conteurs russes : MM. Andréief et Artsibachéf, par M. T. DE WYZEWA. 458

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Juin.

Notre réponse au soufflet de Bismarck. — Déclaration du 15 juillet, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française. 481

Conspirateurs et Gens de police. — IV. L'Aventure du colonel Fournier et la mystérieuse affaire Donnadieu, par M. Gilbert AUGUSTIN-THIERRY. 525

Lamennais, d'après une correspondance inédite. — Le prêtre et l'ami, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 559

Un grand amour, par Mlle Marianne DAMAD. 601

Poésies, par Mme la comtesse DE NOAILLES. 645

Souvenirs de Sardaigne, par M. le comte Jean DE KERGORLAY. 654

Les masques et les visages. — Aux cent portraits français et anglais du XVIIIe siècle, par M. Robert DE LA SIZERANNE. 679

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Juin.

Conspirateurs et Gens de police. — L'Aventure du colonel Fournier et la mystérieuse affaire Donnadieu, dernière partie, par M. Gilbert AUGUSTIN-THIERRY. 721

Les Chansons de geste, d'après M. Joseph Bédier, par M. André CHAUMEIX. 766

Mes Filles, première partie, par Mlle Dora MELEGARI. 796

Les Poésies de M. Auguste Angellier, par M. Émile FAGUET, de l'Académie française. 827

La Politique européenne et l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, par M. René PINON. 839

Poésies, par M. Henri DE RÉGNIER. 874

Les Tribunaux pour enfans, par M. Louis DELZONS. 885

Montyon intendant de province. — L'Intendance d'Auvergne (1767-1771), par M. Louis GUIMBAUD. 903

Revues étrangères. — A propos du centenaire de la mort de Joseph Haydn, par M. T. DE WYZEWA. 935

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 48813.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 526 102